Fabien Régnier Jean-Pierre Drouin

Les Peuples fondateurs à l'origine de la Gaule

Préface de
Venceslas Kruta



France

Yoran embanner

Fabien Régnier Jean-Pierre Drouin

Les Peuples fondateurs à l'origine de la Gaule

Préface de Venceslas Kruta

France

Yoran embanner

Aux éditions Yoran embanner :

- *Avallon et l'Autre monde Géographie sacrée dans le monde celtique* de Bernard Rio, 2008.

- *Aux sources de la mythologie celtique* de Philippe Jouët, 2007.

- *Dictionnaire de la Mythologie et de la Religion Celtiques de Philippe Jouët*, 2012.

- *Enquêtes sur les Prophéties de Merlin* de Jean-Pierre Le Mat, 2011.

- *L'aurore celtique dans la mythologie, l'épopée et les traditions* de Philippe Jouët, 2007.

- *La légende de la mort chez les Bretons armoricains* de Anatole Le Braz (Texte intégral), 2011.

yoran-embanner.com

Yoran embanner
71 hent Mespiolet - 29170 Fouenant

ISBN 978-2-914855-94-5

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Qu'on le veuille ou non « faire du passé table rase » restera encore probablement pendant longtemps une illusion. Certains l'ont souhaité et d'autres continuent à en rêver, mais toutes les tentatives se sont soldées jusqu'ici par un inexorable retour, généralement très coûteux et accompagné de gaspillages inutiles. En effet, l'héritage du passé nous conditionne beaucoup plus que nous l'imaginons, nous accompagne dans notre quotidien et colle au corps sans même que nous nous en rendions compte. Et il ne s'agit pas d'un passé proche, légué par les quelques générations qui nous ont précédé, mais de racines qui plongent dans ce qu'il est convenu de qualifier de la nuit des temps.

Le XIXe siècle avait tenté de nous convaincre que l'essentiel de notre héritage était dû aux bienfaits de l'intégration de la Gaule dans l'orbite de Rome. Cela paraissait d'autant plus convaincant que c'était ce qui était censé nous distinguer de nos voisins (et alors ennemis) de souche germanique qui n'avaient pas connu ce genre de bienfaits.

Nous sommes aujourd'hui prédisposés, du moins en théorie, à ne pas délivrer de jugements péremptoires sur la nature des peuples et leurs capacités. Cela devrait nous permettre de mieux apprécier les faits qui étaient antérieurs à la conquête romaine et de distinguer en palimpseste le tracé subtil mais bien perceptible de ce qui l'avait précédé. C'est ce qu'avait bien compris mon regretté maître et ami Paul-Marie Duval, alors titulaire de la chaire d'Histoire de la Gaule au Collège de France, lorsque André Malraux lui confia, il y a de cela un bon demi-siècle, le volume consacré aux Celtes de la prestigieuse collection de l'Univers des Formes. Il découvrit alors la force et l'originalité d'un substrat celtique qui n'était pas spécifiquement gaulois mais caractérisait une aire qui s'étendait des

Îles de l'Occident aux rivages de la Mer Noire et des confins méridionaux des grandes plaines du Nord aux piémonts péninsulaires du massif alpin, ainsi qu'aux promontoires océaniques de l'Ibérie. Il réussit à mettre en évidence la richesse et l'originalité de ce substrat celtique dans le domaine de l'art, mais était convaincu qu'il était tout aussi important pour la compréhension du réseau urbain et de l'articulation territoriale de la Gaule romaine. Toutefois, le temps lui a manqué pour mener à bien son projet d'en dresser un nouveau bilan où ce constat aurait été intégré.

La présence sous-jacente d'un monde celtique ancien qui se révèle ainsi un élément fondateur de l'Europe que nous connaissons aujourd'hui n'était donc pas limitée à la Gaule, mais concernait plus d'une vingtaine de pays actuels. À témoigner de sa vigueur là où Rome n'imposa jamais sa présence, on peut citer le fait que des capitales actuelles ont repris, sur le site même ou dans son voisinage immédiat, le rôle de centre territorial d'oppida celtiques : c'est le cas de Prague, lointain héritier de la grande agglomération fortifiée de Závist, tête du réseau mis en place au cœur de l'Europe par les puissants Boïens d'Europe centrale, ainsi que de Bratislava qui se trouve sur le site même d'un oppidum de ce même peuple, en position stratégique sur le Danube, en aval de son confluent avec la Morava, là où le grand fleuve s'appuie contre l'extrémité occidentale de l'arc des Karpates.

Nous ne connaissons pas le nom celtique de ces oppida, mais il en est tout autrement dans l'ancienne Gaule, où non seulement les textes mais les noms actuels des villes témoignent de cette continuité. Il s'agit quelquefois d'une forme dérivée de l'ancien toponyme – par exemple l'ancien Vesontio des Séquanes, devenu Besançon – mais plus souvent de l'ethnonyme du peuple qui habitait le territoire dont l'oppidum était le chef-lieu : le cas le plus connu est évidemment celui de Paris qui perpétue la mémoire des Parisii.

Ce lien étroit, essentiel et durable, entre un territoire défini et ses habitants n'est pas le résultat de l'application ponctuelle d'un schéma théorique, adopté de gré ou de force, mais d'un processus souvent très long, d'une formation complexe dont nous connaissons quelques exemples, enrichis aujourd'hui par les découvertes archéologiques qui nous livrent une

image de plus en plus riche et complète du peuplement du territoire et de ses vicissitudes. Ainsi, les Parisii dont César indique dans sa *Guerre des Gaules* (VI, 3) le rattachement initial aux Sénons, semblent s'être formés suite à l'arrivée, dans le courant du deuxième quart du IIIe siècle avant J.-C., de groupes armés d'origine étrangère et s'être séparés successivement, environ un siècle plus tard, de leurs voisins méridionaux. D'autres peuples gaulois peuvent être toutefois suivis encore plus haut dans le temps, comme les Rèmes dont l'archéologie permet de chercher l'origine vers le milieu du VIe siècle avant J.-C., dans cette partie de la Champagne que peuplèrent alors des groupes d'origine méridionale encore imprécise. On peut ensuite suivre leur présence jusqu'à l'époque gallo-romaine. Bien d'autres cas pourraient être évoqués, mais leur nombre ne cessera certainement de s'accroître dans le futur, en fonction de l'acquisition de nouvelles données. On peut cependant affirmer sans hésitation que les peuples celtiques n'ont jamais constitué une réalité immuable, mais qu'ils ont subi des changements dynamiques où disparitions, transformations et nouvelles apparitions se sont alternées pendant de longs siècles sans que leurs causes soient toujours identifiables.

Il faut insister également sur le fait que presque dans aucun des cas connus, l'apport extérieur ne s'effectue dans un espace dépeuplé ou vidé de ces habitants : les nouvelles ethnies sont le résultat d'un processus de formation où la fusion de différents éléments indigènes et allogènes explique la diversité du résultat. C'est pour cela que seul un cadre chronologique rigoureux permet d'en dégager et d'en comprendre les mécanismes. Son affinement et les progrès constants des autres disciplines qui peuvent contribuer à l'histoire du peuplement nous éclaireront certainement peu à peu sur des aspects encore obscurs des siècles qui précèdent l'entrée définitive dans l'histoire de l'Europe ancienne. Ainsi, la signification des ethnonymes se révèle d'une très grande importance, comme l'illustre le cas des Cénomans installés au IVe siècle avant J.-C. entre le cours du Pô et les Alpes : on a cherché pendant plus d'un siècle dans les matériaux archéologiques de leur territoire la confirmation d'un lien avec la fraction homonyme des Aulerques de Gaule. En vain. Or, ce nom serait composé des racines **keino* « lointain » et **men* « cheminer, marcher ». Il s'agirait donc de « ceux qui vont loin » ou plutôt « qui sont venus de loin ». L'homonymie ne constituerait donc pas un indice de pro-

venance associée à une parenté ethnique mais qualifierait ce peuple comme immigré, d'origine étrangère par rapport au substrat et aux voisins indigènes. Les matériaux archéologiques recueillis à ce jour indiquent dans ce cas comme origine le Plateau suisse.

La signification serait même pour la fraction des Aulerques. Ce que les peuples transpadan et gaulois avaient en commun aurait donc été simplement leur origine allogène par rapport au milieu environnant. Il s'agirait d'un nom comparable à celui des Allobroges de la vallée du Rhône, « ceux d'un autre pays », dont l'archéologie permet de fixer aujourd'hui la formation à partir de groupes militaires mobiles de provenances diverses dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C.

Comme on le voit, l'étude des peuples celtiques a pris un nouvel essor et conduira probablement dans une ou deux décennies à une image beaucoup plus articulée du peuplement de cette période fondatrice de l'Europe ancienne.

Il n'en reste pas moins que le travail qui suit, un répertoire des peuples de la Gaule établi à partir du dépouillement laborieux et attentif des ouvrages de référence, constituera encore pendant longtemps une précieuse source d'information pour ceux qui désirent en savoir plus sur le passé de leur ville, de leur région, ses origines et son histoire la plus ancienne, toujours présente dans des noms propres qui alimentent le quotidien.

Cet ouvrage répond très utilement à l'actuel engouement pour une période trop longtemps occultée par une conception de l'histoire nationale héritée d'un XIXe siècle qui ne voulait voir dans les anciens habitants de la Gaule que de bons apprentis, originairement incultes mais heureusement très ouverts aux bienfaits civilisateurs de Rome.

Noisy-le-Roi, le 5 mars 2012

Venceslas Kruta

NOTE LIMINAIRE (1)

Jean-Pierre Drouin et moi ignorions tout l'un de l'autre. Jusqu'au jour où il me contacta pour me faire part de son projet d'un répertoire détaillé des populations anciennes, fondatrices de nos terroirs. Nous nous rencontrâmes et nous convainquîmes mutuellement que nos recherches allaient dans le même sens et ne pouvaient que se compléter.

Pendant une trentaine d'années, mettant à profit ses déplacements professionnels à travers la France, Jean-Pierre Drouin a fréquenté les bibliothèques des musées et des archives, interrogé tant des ouvrages anciens et des publications diverses touchant au lointain passé des régions où il séjournait que des études récentes d'archéologues et d'historiens. De mon côté j'avais, pendant ces mêmes trois décennies, collecté les données apportées par un bon millier de travaux sur les tribus celtes de la Gaule, certes, mais aussi du reste de l'Europe. De cela j'avais extrait la matière de deux séries d'articles, l'une intitulée « De la tribu à la région », livrée à une revue historique entre 1979 et 1983[1], l'autre consacrée aux tribus celtes de l'Espagne et du Portugal[2] ; c'était là une préfiguration de ce projet.

Nous convînmes donc de réunir nos travaux respectifs. À la fin de l'année 2009, tandis que Jean-Pierre Drouin achevait la mise au point de ses notes, j'entrepris d'intégrer à celles-ci des éléments supplémentaires provenant de mes propres matériaux et de compléter ce qui me semblait devoir l'être.

Cet ouvrage, pour aussi utile qu'il nous paraisse, va un peu à contre-courant, en ce sens qu'il se donne pour objectif de recenser, de nommer et

1. *Cahiers d'Études historiques européennes*, Paris, 1979-1983.
2. *Les peuples celtes de la péninsule Ibérique*, La Tribune Celtique hors-série 8, 2003.

de situer avec autant de précision que possible les tribus qui participèrent à la formation de notre pays, alors que de nombreux archéologues semblent aujourd'hui se détourner de cette problématique. Jusqu'à la fin du XXe siècle, les scientifiques croisaient les informations que livraient les fouilles de terrain avec celles qu'ils tiraient des sources littéraires et épigraphiques, leur souci étant de restituer autant que possible le paysage socio-culturel de la Protohistoire gauloise.

Mais depuis une décennie environ, sous diverses influences, nombreux sont les chercheurs qui paraissent, ou déclarent, vouloir remettre cette démarche en cause, comme s'ils se refusaient à admettre certains mouvements de populations dans la Protohistoire et l'Antiquité, à reconnaître et à nommer certaines particularités.

Que la plus grande prudence soit de mise afin d'éviter les erreurs ou les approximations, nul n'en disconvient. Mais les excès, quels qu'ils soient et fussent-ils de prudence, présentent le risque également grand de fausser les résultats des recherches en cours. Que dirait-on si l'on s'obstinait à refuser de nommer les populations d'autres aires culturelles des noms qu'elles se donnaient ou des noms que leur donnaient leurs contemporains ?

Avec le présent travail, nous espérons donner aux chercheurs de terrain un outil qui les aidera à dégager des brumes du passé les traits d'une réalité qui semble parfois bien mouvante. Ce répertoire est aussi complet que le permet l'état actuel des connaissances sur les peuples, importants ou insignifiants, qui occupèrent le territoire devenu plus tard la France et dont les noms des villes, des villages ou des terroirs perpétuent le souvenir.

F. R.

Note liminaire (2)

Pour avoir, des années durant, tenté de recueillir les trésors contenus dans les bibliothèques de très nombreux lieux de notre pays, j'ai été amené à constater qu'il n'existait malheureusement aucun ouvrage présentant l'ensemble de ces peuples, parfois très petits, qui avaient été à l'origine de nos terroirs. On ne citait généralement que les plus importants, laissant de côté toutes ces populations sans lesquelles les *pagi* n'auraient pas existé, ces derniers se prolongeant à travers les entités ecclésiastiques et féodales (comtés), qui forgeront avec le temps ces nombreuses micro-cultures parfaitement adaptées à leur espace territorial auxquelles notre pays doit sa diversité. C'est ainsi que s'imposa l'idée de ce projet.

J'ai donc entrepris de rassembler, à travers toute la France, ces milliers de notes que l'on pouvait trouver dans de nombreux ouvrages, les uns assez facilement accessibles, bien sûr, les autres beaucoup plus confidentiels, ces derniers soit parce qu'ils étaient épuisés de longue date et n'avaient jamais été réédités, soit parce qu'ils étaient l'oeuvre d'érudits et de chercheurs locaux dont le lectorat ne dépassait guère le territoire auquel ils avaient été consacrés.

Un travail de fourmi a donc été nécessaire pour rechercher chacune de ces peuplades, pour les situer dans notre pays et essayer de découvrir leur point de départ. J'ai tenté d'en faire le tri de façon à fournir l'information la plus exacte possible, malgré les tableaux incomplets et non exempts d'erreurs et d'approximations, qui constituaient l'essentiel des matériaux accessibles. Pour autant, ces informations permettent d'appréhender, dans leur cadre géographique, les sociétés antiques et d'en suivre l'évolution. Mais comme les textes accessibles, elles comportent des lacunes, en particulier pour certaines régions.

Ont été rassemblées ici des informations puisées dans ces très nombreux ouvrages et ma tâche n'a donc consisté qu'à regrouper les textes dispersés et à les comparer afin d'en tirer l'information aussi précise que possible sur chaque peuple.

Toutes ces notes nécessitaient d'être mises en forme et d'être présentées de manière claire car de très nombreuses contradictions, d'un auteur à l'autre, y apparaissaient.

C'est de ma rencontre avec Fabien Régnier qu'est née la possibilité de concrétiser ce projet que je portais en moi depuis si longtemps car, de son côté, il travaillait sur un projet analogue depuis plusieurs décennies. Ainsi étions-nous faits pour nous compléter puisque nos recherches respectives ne demandaient qu'à être réunies pour permettre la publication du présent travail. C'est donc, après une très longue période de recherches distinctes, le regroupement de celles-ci qui est a donné naissance à l'ouvrage que vous avez entre les mains.

Nous souhaitons que ce travail serve à la compréhension de ce que furent les origines, malheureusement trop méconnues, des terroirs qui ont constitué notre pays.

J-P. D.

Avant-Propos

Ce répertoire des peuples et peuplades qui peuvent être considérés comme fondateurs des terroirs ayant formé la France, tout en étant aussi complet que possible, ne peut évidemment pas avoir la prétention d'être exhaustif.

La matière en est si riche, si diverse, si foisonnante, les recherches si nombreuses et les découvertes si fréquentes, qu'il serait vain de vouloir prétendre l'embrasser toute entière. Les lacunes sont donc inévitables et nous voulons espérer que l'on ne nous en tiendra pas rigueur.

Dans ce répertoire, nous avons voulu rassembler des informations provenant de multiples sources, extrêmement dispersées, notre tâche n'ayant consisté qu'à les regrouper, les interpréter et tenter de les mettre en forme pour permettre au lecteur de s'y retrouver, de manière a en faire un ensemble aussi cohérent que possible. En avançant dans notre démarche, chacun de notre côté d'abord puis de façon concertée, nous avons bien souvent constaté que les nombreux ouvrages écrits sur telle ou telle de ces populations par des historiens et des archéologues comportaient des données contradictoires. Chez les auteurs anciens, les informations sont fréquemment incomplètes et parfois partiales. Les modernes en revanche posent un problème d'une autre nature, en ce sens qu'ils sont rarement d'accord entre eux, tant en ce qui concerne les datations que la façon dont la celtisation de la Gaule s'est produite. Plusieurs écoles de pensée existent sur ces sujets, même si le schéma d'ensemble semble évoluer vers un certain consensus. Nous avons pris le risque, qui nous sera peut-être reproché, de présenter ces différentes approches, tant dans la première partie que dans la seconde, pour chaque peuple.

Les sources anciennes font connaître les noms de nombreux peuples et permettent de les localiser avec plus au moins de précision. Mais cela

ne doit pas faire oublier qu'en fait, les géographes et les historiens de l'Antiquité n'avaient souvent qu'une connaissance assez confuse des emplacements et des limites de ces territoires tribaux. Les choses se précisent à partir de la conquête romaine et c'est évidemment avec le récit de la Guerre des Gaules, par César lui-même, que l'on commence à obtenir des renseignements plus exploitables sur l'emplacement des peuples, leurs villes, les distances les séparant, certaines de leurs caractéristiques économiques, politiques ou culturelles, les noms de plusieurs de leurs notables, etc. L'oeuvre de Strabon, la bien nommée *Géographie*[1], rédigée quelques décennies plus tard, est une mine d'informations, exploitables à différents niveaux. D'abord, parce que Strabon n'est pas romain mais grec, ce qui a son importance car le regard qu'il porte sur la romanisation en cours dans les diverses parties de la Gaule est différent de celui qu'ont pu porter les natifs de la Ville éternelle. Plus distancié, parfois plus critique, il est également plus nuancé et plus méticuleux dans ses descriptions. Ensuite parce qu'il décrit une époque de transition entre l'Indépendance, désormais défunte mais pas encore totalement oubliée et l'intégration progressive au système impérial, dans tous les domaines. Une civilisation dont il reste encore des traces toutes fraîches est en train de céder la place à une autre, qui n'est pas encore parvenue à occuper tout l'espace culturel, social et religieux mais est en train de s'y employer.

Derrière Strabon, d'autres géographes et historiens, au premier rang desquels se place Pline l'Ancien, vont continuer à enrichir nos connaissances sur la Gaule, bien qu'il s'agisse souvent de compilations des textes antérieurs. Mais ici ou là de nouvelles précisions apparaissent et c'est évidemment celles-ci que nous avons traquées. Une liste des auteurs antiques ayant un rapport avec la matière celtique se trouve en annexe du premier chapitre. On s'apercevra en la consultant que ces auteurs sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense généralement.

Malgré le recours à ces sources, il n'a pas toujours été possible de découvrir non seulement l'origine de certaines peuplades, voire même de certaines de leurs villes et, à plus forte raison, de leur chef-lieu. Il est donc certain que tous les peuples n'ont pu être répertoriés, particulièrement dans les Pyrénées ou les Alpes où une multitude de ces petites tribus exis-

1. Pour la Gaule, c'est le Livre IV de la *Géographie* qui nous intéresse.

taient, certaines ne pouvant ni être nommées ni situées. Cela ne peut toutefois concerner que des groupes de très faible dimension, qui devaient certainement dépendre de peuples plus importants. Il faut en effet avoir conscience que dans les grands bassins alpins, à chacun des étages vivait un peuple. On en comptait soixante-dix environ, rien que dans les Alpes. Cet émiettement complique toute forme de recherches. *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule* de G. Barruol (1999), est l'ouvrage de référence essentiel pour ce qui concerne les peuples de ce massif montagneux et il précise qu'il n'est guère possible d'en localiser qu'une quarantaine avec certitude. Pour les Pyrénées, on dénombre environ trente-deux tribus (C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997) et pour l'Aquitaine, une quinzaine (Pline, livre III, IV, V; P. Gardes, *Territoires celtiques*, 2003 et P.-M. Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la Liste de Pline*, 1955).

Le développement constant de l'archéologie, de l'étude de la toponymie, de même que les progrès contemporains d'autres sciences, ont permis d'affiner la compréhension de tous ces peuples, de leurs territoires et de leurs localités. Ainsi, la plupart des capitales de cités gauloises ont pris le nom de leur peuplade, ce qui confère une base solide aux recherches de géographie historique.

Le nombre de peuples gaulois oscille entre 300 et 400, selon les divers auteurs anciens. Plutarque (*Vies parallèles*, 3) nous apprend que César conquit en Gaule « environ 300 nations, sans compter celles de la Narbonnaise ». Flavius Josèphe (*La Guerre des Juifs contre les Romains*, II, 16, 4) parle pour sa part de 305 peuplades gauloises. De son côté, Appien (*Livre IV*, 1, 5) en compte 400 et il ajoute (*La guerre civile* II, 150, 627) que « César a livré aux Celtes trente batailles » et soumis « quarante peuples formidables ».

Nous ne connaissons plus qu'environ deux à trois cents de ces peuples, dont la mémoire a été conservée surtout par la toponymie : noms de pays (anciens *pagi*), de villes, de rivières ou de monts. Les renseignements fournis par les textes classiques et par l'archéologie se complètent et s'éclairent par les faits linguistiques, les noms de peuples, de lieux et de personnes sont susceptibles en effet d'apporter des éléments de connaissance des différentes couches de population d'une région. Nous ne pouvons globalement que souscrire aux propos d'A. Dauzat qui, quoique anciens, de-

meurent toujours pertinents : « Prêtant main forte à la géographie humaine, la toponymie doit aider à reconstituer l'histoire du peuplement et de la mise en valeur du sol, en face de l'absence ou de la pénurie de témoignages historiques ; les noms de lieux constituent des témoins authentiques et irrécusables qui permettent, sinon de dater, du moins de jalonner dans le temps la fondation des établissements humains[1] ». R. Pernoud, de son côté, ajoute : « La Gaule fut le théâtre d'un long désordres de croisements et de chocs multipliés entre toutes ces peuplades errantes et sédentaires, envahissantes, envahies, victorieuses, vaincues. Il fallut longtemps pour que chacune d'elles put se conserver et se faire une place et s'asseoir en paix[2] ». Ce constat n'est pas faux, même s'il convient de le nuancer. En effet, bon nombre des peuples de Gaule étaient fixés de longue date, voire même de très longue date, lorsqu'ils furent connus des Grecs et des Romains. D'autres, en revanche, s'établirent beaucoup plus récemment. Citons l'exemple des Bituriges : si l'on sait que les *Cubi* du Berry étaient déjà en place depuis longtemps, en tout cas avant le VIe siècle avant J.-C., et connurent dès cette époque une réelle puissance qui entraîna un développement de son centre urbain principal (*Avaricum*) de très bonne heure, il n'en va pas de même de leur autre branche, les *Vivisci*, qui ne se fixèrent que très tardivement, semble-t-il, à l'embouchure de la Garonne. Les Santons et les Helvètes étaient également d'installation récente (fin du IIe siècle avant J.-C.). Quant aux peuples belges, on sait qu'ils n'arrivèrent que dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. Comme on le voit, ces mouvements de populations n'étaient donc pas très anciens. Mais il faut souligner que ces installations de groupements nouvellement constitués se produisirent sur un fond de population qui était lui-même déjà celtique de longue date, à l'exception des Bituriges Vivisques (voir ce peuple dans le répertoire).

Ces histoires différentes ont puissamment contribué à forger chez ces peuples un sentiment très vif de leur liberté, basé sur leurs spécificités tout autant que sur leurs rivalités. C'est l'une des raisons probables pour laquelle ils furent réfractaires à toute idée d'unité politique et à toute forme de centralisation. Tout au plus acceptèrent-ils que la situation hégémonique de quelques uns d'entre eux (Bituriges *Cubi* à une époque, Arvernes, Éduens,

1. A. Dauzat, *La toponymie française*, 1939.

2. R. Pernoud, *Les Gaulois*, 1961.

Rèmes, Sénons plus tard...) entraîne des liens de clientélisme, forme atténuée de vassalité. Comme nous le verrons dans la première partie, ce schéma est cependant transposable à tous les peuples celtes. Ils avaient néanmoins conscience d'appartenir à un ensemble plus vaste comme cela a pu se constater partout. Mais, répétons-le, ces ensembles n'impliquaient en aucun cas à leurs yeux la nécessité d'une unité politique, ce qui interdit de plaquer des schémas de pensée actuels sur les conceptions qui régissaient la société de cette époque.

Au cours des dernières décennies, s'est imposée la notion de « peuples premiers » ou « peuples autochtones », expressions qui n'étaient pas employées jadis. Mais par un étrange artifice, on prétendrait l'appliquer à l'ensemble de la planète à l'exception de la seule Europe. Or il est évident que ce continent n'a pas échappé à la règle générale et que ce qui vaut pour les autres vaut tout autant pour lui. Ces « peuples fondateurs » dont nous essayons de retrouver les traces peuvent donc tout à fait entrer dans cette catégorie. Pour autant, cette notion n'implique pas nécessairement une stabilité. L'humanité a toujours été en mouvement. Les populations amérindiennes des plaines que l'expansion colonisatrice trouva en place n'y étaient pas toutes depuis très longtemps et s'étaient déplacées au cours des siècles, voire même parfois des décennies qui avaient précédé leurs premiers contacts avec les pionniers américains d'origine européenne. Il en est allé de même, dans l'Antiquité, avec ces peuples de Gaule lorsqu'ils furent mentionnés pour la première fois par les textes grecs et romains.

Avant l'émergence des Celtes sur notre territoire, celui-ci était déjà occupé au Mésolithique par des groupes d'individus dont le total n'excédait pas, selon les estimations les plus fiables, 500 000 personnes, soit une moyenne de 500 personnes par département, c'est-à-dire 25 à 50 groupes de 10 à 20 personnes, enfants compris. C'est le développement de la période néolithique, avec les transformations profondes qu'elle impliqua, notamment dans le domaine de la productivité alimentaire grâce au développement de l'agriculture, que la densité de population va croître sensiblement et que des formations tribales structurées vont commencer à apparaître.

Vers la fin du IVe millénaire, les raids guerriers se développent pour la possession de nouvelles terres. Cette compétitivité est marquée par l'existence de conflits, confirmée par l'apparition du guerrier, individu chargé de la sécurité du groupe et de la protection des biens. Une nouvelle catégorie sociale est en train de naître[1]. Lorsqu'ils apparurent, les Celtes n'étaient autochtones que dans le tiers nord-est et occidental du territoire, le reste du pays étant occupé depuis l'époque néolithique par des populations basques et ibères dans le sud-ouest, ligures dans le sud-est. La plupart de celles-ci vont au fil des siècles être progressivement plus ou moins celtisées quand elle ne sont pas tout simplement remplacées par de nouvelles entités celtiques qui se mettent en place dans la partie méridionale et qui paraissent elles-mêmes issues de fusions plus que de substitution. Ce processus va cependant être long, progressif et continu. M. Py a parfaitement raison de dire que les grandes entités culturelles qui sont en place à la fin du premier Âge du Fer perdurent jusqu'à la conquête romaine et au-delà, jusqu'à Auguste[2]. Ajoutons que, comme l'indique Barruol (*op.cit*), « l'une des principales qualités des Celtes fut probablement une capacité d'adaptation hors du commun, qui explique que, malgré les vicissitudes de l'histoire, ils sont parvenus à préserver une part considérable de leur patrimoine, à maintenir vivantes certaines de leur traditions, et à faire connaître leur passé et leurs valeurs ».

Comment ne pas évoquer également un texte de V. Kruta, qui reflète tout à fait le sens de l'histoire des Celtes et des Gaulois : « Refuser de connaître l'authenticité et la spécificité de l'ancien monde des Celtes, c'est nier les racines profondes du processus dialectique qui a modelé au cours des âges, avec un remarquable dynamisme, une culture européenne, élément fondateur de notre héritage.[3] » ?

Nous avons, pour des raisons pratiques, préféré scinder ce vaste panorama des peuples fondateurs à l'origine de la Gaule en deux volumes correspondant à une sorte de subdivision territoriale liée au découpage des États modernes héritiers de cet ancien espace gaulois. Ce premier volume traite donc du territoire français. Ce choix nous a d'ailleurs amené

1. Millote et Thévenin, *Les racines des Européens*, t. 1, Col. Histoire de l'Europe, Horvath, 1988.
2. M. Py, *Les Gaulois du Midi*, 1990.
3. V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, 2000.

à aborder, quoique de manière succinte, des peuples qui, bien qu'établis dans des régions françaises, n'ont jamais fait partie de la Gaule proprement dite (Corse, pays basque...). Un second volume traitera des « peuples premiers » qui sont à l'origine des parties de la Gaule extérieures au territoire français actuel : Belgique, Luxembourg, sud des Pays-Bas, Rhénanie, Suisse...

Le lecteur désirant approfondir la connaissance de telle ou telle peuplade, ou simplement les données archéologiques d'une région pourra se reporter à la bibliographie générale, qui regroupe les bibliographies particulières à chaque peuple.

Malgré l'attention constante apportées à toutes ces recherches, il est possible que des erreurs se soient glissées dans le répertoire des peuples, tant la matière en est foisonnante et les sources parfois contradictoires comme nous l'avons indiqué plus haut. Que le lecteur veuille bien nous pardonner et, pourquoi pas, nous les signaler en vue de vérifications et de corrections ultérieures.

Les auteurs

À PROPOS DE LA CARTOGRAHIE

Afin de permettre au lecteur de situer plus aisément les peuples cités dans la seconde partie de cet ouvrage, nous avons intégré un grand nombre de cartes dans la description de ceux-ci.

Pour des raisons de commodité et de clarté, ces peuples sont indiqués en grisé sur une carte générale de la France sur laquelle apparaissent les limites des départements. Il est ainsi aisé de les situer.

Il faut toutefois signaler que ces cartes ne prétendent en aucun cas préciser avec exactitude les limites des peuples. Elles n'ont pour but que d'en indiquer la localisation.

Quelques cas particuliers, posant problème, sont à signaler. Ainsi, dans certains endroits, qui concernent principalement de toutes petites peuplades, plusieurs d'entre elles donnent l'impression d'occuper le même espace territorial. Citons par exemple le département des Alpes-de-Haute-Provence où les Adènates, Brigiani, Brodionti, Embiens, Ésubiens, Mémines, Nemanoli, Reii, Sentiens, Triullari, Variacens, Velaunii, Vergunni, paraissent occuper un même secteur géographique. Il est évident que la présence de treize tribus sur un territoire de 5 000 km^2 interdit toute délimitation précise sur une carte à petite échelle. Si l'on excepte les trois ou quatre plus grands de ces peuples, les autres se trouvaient nécessairement contraints de se partager un espace réduit, ce qui peut donner l'impression d'une certaine "superposition" qui n'existait pas dans la réalité de l'époque.

Dans d'autres cas, nous sommes confrontés à des contradictions dans les sources, qui ne permettent pas de trancher avec exactitude. C'est particulièrement évident dans le cas des Tarbelles. Si l'on en croit les sources,

leur territoire s'étendait des Hautes-Pyrénées jusqu'au littoral des Pyrénées-Atlantiques. Certains historiens n'ont d'ailleurs pas hésité à les positionner ainsi sur des cartes de leur cru. Nous aurions pu faire la même chose. Seulement, voilà : le problème, c'est que sur le même territoire attribué aux Tarbelles, se trouvent également localisés les Beneharniens, les Préciani, les Ptiani, les Sibusates, les Tarusates, les Venarnii, les Bigerriones et les Camponi. Alors? Il est dès lors très difficile d'établir une carte des Tarbelles, à moins de ne pas tenir compte des autres peuples, ce qui serait tout de même un curieux procédé. Il peut y avoir plusieurs explications à cela. Il est possible que certains peuples n'aient été que des sous-groupes des Tarbelles, mais rien ne vient confirmer ce fait; il se peut que les sources soient contractictoires et que l'on a eu tendance à exagérer l'importance territoriale des Tarbelles, mais il n'est pas possible de déterminer lesquelles de ces sources il conviendrait de retenir ou d'éliminer; enfin, il est également envisageable que toutes ces entités tribales aient existé mais à des périodes différentes : certaines, qui auraient pu être indépendantes à un moment se seraient vues annexées par leurs voisins à une autre période ou, inversement, séparées ensuite du peuple dominant. Cela s'est vu en d'autres lieux de la Gaule. Mais ce qui rend le cas épineux, dans le cas des Tarbelles et des peuples occupant le même espace, c'est l'imbrication des territoires.

Il faut d'ailleurs bien reconnaître que ce sont souvent, comme ces deux exemples le prouvent, les tribus montagnardes qui posent ce genre de problème, aussi bien dans les Alpes que dans les Pyrénées.

Ce constat nous a conduit à préférer ne pas présenter de carte pour les Tarbelles, nous contentant d'indiquer les localisations qu'en ont donné les différentes sources. Par contre, nous avons indiqué le territoire de la plupart des petits peuples du même secteur car nos lecteurs auraient plus de mal à pouvoir les situer si nous ne l'avions pas fait. En revanche, les Tarbelles ont été mentionnés dans cette région sur la carte générale.

D'autres cas assez similaires posent problème, dans des pays de plaine, cette fois-ci. C'est ainsi que l'extrême ouest du territoire des Rèmes paraît commun avec un secteur occupé par d'autres peuples : zone orientale du pays silvanecte, partie méridionale du territoire suession, voire pays vadi-

casse si l'on retient l'hypothèse que cette petite tribu correspondait au futur Valois.

Nous resterons donc sur ces localisations générales et reporterons nos lecteurs à des études plus spécifiquement axées sur tel ou tel territoire tribal, généralement indiquées dans la bibliographie qui suit chacun de ces peuples.

Remerciements

Ma reconnaissance va à tous les historiens et archéologues avec lesquels j'ai pu converser et qui m'ont apporté des renseignements ainsi que leur encouragement.

Je tiens à remercier tout particulièrement ma compagne, Cécile Botin, pour son aide à la mise en place des cartes et du dictionnaire.

Ma reconnaissance va également à M. Guy Barruol, pour m'avoir autorisé à travailler à partir de son ouvrage fondamental sur les peuples des Alpes et pour toutes les précisions qu'il a bien voulu m'apporter, concernant certains peuples de la Gaule. Je lui témoigne toute ma gratitude. Elle va de même à M. Alain Ferdière, pour son aide sur les peuplades du Massif central, ainsi que les corrections qu'il a bien voulu effectuer sur une partie de ce travail.

Merci a M. José Gomez de Soto, pour ses informations concernant le Poitou et les pays charentais, ainsi que les populations environnantes. Merci à Mme Daniela Ugolini, pour son aide précieuse et ses renseignements sur certaines tribus de la Narbonnaise, de même qu'à M. Perronno, de la Bibliothèque de la ville de Chartres, pour m'avoir fourni une ample documentation qui m'a été très précieuse pour ces recherches.

Sans tous ces concours, le présent ouvrage n'aurait jamais vu le jour.

À ma mère, à mes enfants, Nathalie, Jean-Alain, Cécilia.

J.-P. Drouin
Hauterive, le 17 juillet 2009

M'associant à ces remerciements, je tiens à y ajouter l'expression de ma gratitude à l'égard de celui qui fut mon professeur à l'É.P.H.É., en même temps que mon responsable de fouilles sous le parvis de Notre-Dame, à Paris, voici bien des années : le professeur V. Kruta, qui a bien voulu nous dispenser ses conseils et préfacer cet ouvrage. Sans lui et sans Paul-Marie Duval, je n'aurais pas consacré mon existence à tenter de comprendre ce que furent les peuples fondateurs sans lesquels l'Histoire n'aurait pas été ce qu'elle fut, part essentielle de notre mémoire collective qui s'inscrit dans la durée et montre que rien n'est figé et que tout évolue à partir d'un socle solide.

À ma mère et à mon fils, qui ont soutenu et aidé grandement nos efforts,

F. Régnier

Nous tenons également à adresser nos remerciements au Musée d'Angoulême pour sa contribution au présent ouvrage, avec l'illustration de couverture et celles qui concernent les détails du casque d'Agris (voir : Santons) : Mme Graziella Relet, MM. José Gomez de Soto et Gérard Martron.

Abréviations

Av. J.-C.	Avant Jésus Christ
Apr. J.-C.	Après Jésus Christ
CIL	*Corpus inscriptionum latinarum* (corpus des inscriptions latines)
Op. cit.	Auteur déjà cité dans le texte
RIG	Recueil des Inscriptions gauloises

Glossaire

Âge du Bronze. S'étend d'env. 2 200 à 750 av. J.-C. Il succède au Chalcolithique et précède l'Âge du Fer.

Âge du Fer. À partir des environs de 750 av. J.-C. environ, en Europe. Il fait suite à l'Âge du Bronze.

Ager. Désigne le territoire des peuplades, il est l'équivalent de *regio* (région). L'*ager* est parfois une subdivision de *pagus*.

Antonyme. S'oppose à un autre, ex. : chaud et froid.

Autoethnonyme. Il s'agit du nom qu'un peuple se donne lui-même.

Bagaudie. Résistance gauloise à l'occupant durant la période gallo-romaine.

Borne milliaire. Borne en pierre placée le long des routes, sur lesquelles était inscrite la distance, à l'époque gallo-romaine.

Castellum. Village de hauteur quelquefois fortifié.

Chalcolithique. Période de transition entre le Néolithique et l'Âge du Bronze. D'environ 3 000 à 2 200 av. J.-C. (parfois appelée « Âge du Cuivre »). C'est durant la toute dernière phase de cette période que le mélange du cuivre et de l'étain va mener à la découverte du procédé de fabrication du bronze (voir Âge du Bronze). C'est avec le Chalcolithique que s'opère la transition entre la Préhistoire et la Protohistoire.

Champs d'Urnes (*Urnenfelder*). Il s'agit de la période qui précède celle de Hallstatt. Elle débute vers le XIIIe siècle et s'achève vers le IXe siècle av. J.-C. Elle correspond à l'Âge du Bronze final et s'achève au début du Premier Âge du Fer.

Civitas. Désigne, dans les textes latins, une peuplade ou un groupement fédératif de peuples et le chef-lieu de cette entité.

Gallia Braccata. La « Gaule qui est vêtue de braies », se rapporte à la Narbonnaise.

Gallia Comata. La « Gaule chevelue », désigne la Gaule celtique demeurée indépendante jusqu'à la conquête romaine.

Gallia Togata. La « Gaule en toge, » s'applique à la Cisalpine, la toge étant un signe de citoyenneté romaine.

Gaule Cisalpine. En deçà des Alpes (par rapport à Rome).

Gaule Transalpine. Au-delà des Alpes.

Hallstatt, hallstattien(ne). Nom et adjectif dérivés du site éponyme de Hallstatt en Autriche. Cette période correspond au Premier Âge du Fer (env. 750 à 460-450 av. J.-C.).

La Tène, laténien(ne). Nom et adjectif provenant du nom d'un lieu-dit de la commune de Marin-Epagnier, La Tène, dans le canton de Neuchâtel en Suisse. Cette période correspond à la seconde phase de l'Âge du Fer ; elle commence vers 460-450 av. J.-C. et s'étend jusqu'à la conquête romaine.

Locus. Ce mot apparaît au Bas-Empire et désigne une agglomération qui peut-être un modeste lieu-dit, un hameau, un village ou une ville.

Lusace, lusacien(ne). Civilisation d'Europe centrale, vers 1300 - 500 av. J.-C.

Mutatio. Relais sur une voie romaine.

Néolithique. Il est attesté en Europe entre 6 500 et 2 500 av. J.-C.

***Oppidum* (plur. *Oppida*).** Place forte ou forteresse celtique. La civilisation des oppida correspond à une phase de la période celtique et s'étend sur plusieurs pays européens, dont la France.

Pagus. Parfois subdivision de grande *civitas*, parfois *civitas* complète quand il s'agit de petits peuples, les pagi se maintinrent après la conquête et sont à l'origine des « pays » de France.Il s'agissait, dans le cas des grands peuples celtes, de territoires claniques, auxquels les historiens, peu familiarisés avec la notion celtique du clan, ont souvent donné le nom de « cantons ».

Paronomase. Ressemblance entre des mots de différentes langues qui peut marquer une origine commune.

Peuple client. Dans l'Antiquité, ce terme avait le sens de « vassal » et indiquait un rapport de sujétion, tout en conservant une autonomie complète. Un peuple « client » n'était tenu que de déléguer sa politique étrangère à celui dont il dépendait et à lui fournir des troupes en cas de guerre. Peut-être devait-il également lui verser un tribut, ce qui semblerait logique, mais il n'en existe aucune preuve. Pour le reste, il continuait à s'administrer lui-même avec ses propres institutions.

Terramare. Italie, vers 1500/100 av. J.-C.

Théonyme. Le nom d'un dieu gaulois. Une soixantaine de théonymes est recensée en Gaule, dont la majorité sont celtiques, spécifiques d'un site ou d'une aire.

Topique. Relatif à un lieu, à un endroit précis.

Vergobret (*vergobretos*). Magistrat suprême nommé en principe pour une année par les sénats des peuples gaulois qui étaient passé du régime monarchique à celui de république aristocratique.

Vicarello (gobelets de). Gobelets gravés indiquant des itinéraires avec la mention des cités et des distances. Il s'agit de quatre petits vases d'argent datés du I[er] siècle apr. J.-C. en forme de borne milliaire miniature, découverts entre 1851 et 1863, dans une piscine romaine des Bagni de Vicarello. Ce sont les meilleurs documents routiers pour étudier la *Via Domitia* et la *Via Augusta* dans la Gaule.

Vicus. Village de plaine ou agglomération d'importance très variable qui n'a pas le titre de colonie.

CHRONOLOGIE[1]

Cette chronologie s'arrête avec les débuts de la domination romaine sur la Gaule.

IIIe millénaire av. J.-C.

Culture campaniforme, ainsi nommée en raison des caractéristiques de sa céramique (en forme de cloche). C'est dans son contexte que va s'élaborer la culture des futures populations celtiques.

Vers 2600 - 1800 av. J.-C.

En Europe centrale, affirmation d'une frontière culturelle très nette entre deux grands ensembles : au nord-est, la culture dite « lusacienne », au sud-ouest, dans le cadre de la forêt Hercynienne, les populations dont vont être issus les « Champs d'Urnes » dont l'évolution aboutit aux Celtes historiques.

Vers 1800 av. J.-C.

En Bohême, une population vraisemblablement « proto-celte » crée la civilisation d'Unetice, qui devient plus tard la civilisation dîte « des tumuli ».

Vers 1250 av. J.-C.

Civilisation des Champs d'Urnes en Europe centrale.

Vers 1200 av. J.-C.

Les premiers Champs d'Urnes apparaissent en Allemagne du sud et dans l'est de la France.

Vers 800 av. J.-C.

Les Celtes des régions situées au nord des Alpes maîtrisent la métallurgie du fer (Hallstatt). Début du Premier Âge du Fer.

1. Tirée de F. Régnier, *Chronologie celtique*, éd. du Nemeton, 2000.

Vers 600 av. J.-C.

Fondation de Marseille par les Phocéens.

Vers 450 av. J.-C.

Naissance de la civilisation dîtes de La Tène (du nom du site éponyme de Suisse, dans le canton de Neuchâtel), qui s'étend à la totalité du monde celtique (Second Âge du Fer).

Vers 400-385 av. J.-C.

Les Celtes venus de Gaule et d'Europe centrale envahissent l'Italie, renforçant les populations celtiques déjà présentes dans la région des lacs italiens (civilisation de Golaseca), marchent sur Rome, s'établissent dans la plaine du Pô, en Lombardie, dans le Piémont, l'Émilie-Romagne et les Marches, constituant la Gaule cisalpine.

Vers 280 av. J.-C.

Les Celtes envahissent la Macédoine, la Thrace et la Grèce. Pillage de Delphes. Ils peuplent ensuite l'Anatolie centrale (Galates) et les Balkans (Scordisques, royaume de Tylis...).

Vers 270 av. J.-C.

Arrivée des tribus belges en Gaule du nord. Il s'agit d'un groupe de populations celtiques originaires d'Europe orientale (région du Danube).

Vers 268 av. J.-C.

L'établissement des Belges provoque la migration ou l'absorption des Celtes anciennement établis sur place. Certains groupes pré-belges se maintiennent sur une petite portion de leur ancien territoire.

Vers 265 av. J.-C.

Les Volques s'établissent dans le Languedoc dans des territoires déjà celtisés de longue date (un groupe va s'établir de l'autre côté des Pyrénées, sous le nom de Volciani).

Vers 192 av. J.-C.

Les Romains triomphent militairement des Celtes d'Italie du Nord (Gaule cisalpine).

Vers 125 av. J.-C.

Conflit entre les Salyens de Provence et Marseille. Intervention des Romains aux côtés de cette dernière.

Vers 125-121 av. J.-C.

Après avoir détruit la confédération salyenne, les Romains occupent le sud-est de la Gaule. Ils attaquent les Allobroges.

Vers 121 av. J.-C.

Guerre entre les Arvernes, alliés aux Allobroges, et les Romains. Les Arvernes sont écrasés à la suite d'une trahison romaine (capture du souverain arverne Bituit, durant des négociations).

118 av. J.-C.

Les Romains créent la *Provincia* ou Gaule Narbonnaise, regroupant les peuples celtes conquis par eux à la suite de la guerre de 125-121, y incorporant le territoire des Volques Tectosages (Tolosates). Cela permet à Rome de relier par une continuité territoriale ses possessions d'Italie à celles d'Espagne.

109-105 av. J.-C.

Irruption des Cimbres et des Teutons (accompagnés d'Helvètes Tigurins et d'Ambrons) dans le sud de la Gaule. Ils sont finalement défaits par les Romains après avoir remporté plusieurs victoires contre ceux-ci. Les Volques Tectosages mettent à profit l'affaiblissement momentané des Romains pour se révolter et reconquérir leur liberté.

Vers 106 av. J.-C.

Les Romains occupent à nouveau le pays des Volques Tectosages (Toulouse), répriment les insurgés et l'intègrent à la Provincia en lui faisant perdre le statut « d'allié » qu'il avait auparavant.

62 av. J.-C.

Les Allobroges se soulèvent sous la conduite de Catugnatos. La répression romaine sera très dure mais désormais, ce peuple ne tentera plus de se révolter.

58 - 51 av. J.-C.

Guerre des Gaules.

Vers 51-50 av. J.-C.

César achève la conquête de la Gaule et la transforme en une province romaine.

Vers 14/13 av. J.-C.

La Gaule est totalement annexée à l'empire romain après les victoires d'Auguste sur tous les petits peuples des Alpes.

Le droit celtique est aboli.

Insurrections récurrentes des Bagaudes contre le pouvoir romain au cours des périodes suivantes.

LA GAULE DE L'INDÉPENDANCE

I- Quelle Gaule ?

Nous restons marqués par cette image simple selon laquelle la France se serait construite sur le socle de l'ancienne Gaule.

Comme beaucoup de raccourcis historiques, celui-ci comporte du vrai et du faux.

Aussi, avant d'aller plus loin, convient-il de cerner de manière précise ce qui est exact et ce qui ne l'est pas. Les choses seront ensuite plus limpides.

D'autant que la notion même de Gaule a été remise en question au cours de ces dernières années sans pourtant que cette nouvelle approche fasse l'unanimité, loin s'en faut. Sur ce point aussi, quelques clarifications s'imposent.

Interrogeons-nous tout d'abord sur le concept même de « Gaule ». La première question venant tout naturellement à l'esprit, car elle est celle qui a fait couler le plus d'encre, concerne l'identification de la Gaule à la France. Dans quelle mesure cette superposition est-elle fondée ?

Le territoire défini comme gaulois était en réalité beaucoup plus vaste que celui de notre hexagone actuel, puisqu'il incorporait la Belgique, le Luxembourg, une bonne partie de la Suisse, le sud des Pays-Bas ainsi que des territoires allemands situés à l'ouest du Rhin (ce fleuve constituant les limites septentrionale et orientale de la Gaule). À l'inverse, deux zones qui font partie de la France ne furent jamais gauloises : il s'agit du pays basque et de la Corse.

Toutefois, pour l'essentiel et en dehors de ce que nous venons de voir, la très grande majorité des régions françaises trouvent donc leur origine dans l'ancienne Gaule. Nous verrons plus loin quelles en étaient les subdivisions internes (Belgique, Gaule chevelue, Aquitaine et Province ou Narbonnaise).

La seconde question concerne l'idée même de Gaule. Comment cette notion est-elle apparue et avait-elle vraiment un sens pour les gens que l'on qualifie de « Gaulois » ?

Jadis, le problème ne se serait même pas posé car il était admis pour tout le monde que les anciens habitants de ce vaste territoire se considéraient et se définissaient comme tels. C'est seulement très récemment que cette notion a été remise en question, suscitant doute et interrogation.

Les Gaulois étaient, on le sait, des Celtes. Ils faisaient donc partie de cet immense ensemble qui, au moment de son extension maximale, couvrait vingt-neuf pays actuels[1]. Celui-ci ne formait aucune unité politique et était atomisé en un nombre considérable de tribus de tailles inégales. La situation était la même dans la totalité du monde celtique. Mais à l'intérieur de celui-ci existaient des aires géographiques bien déterminées qui constituaient autant de sous-ensembles parfaitement identifiables. Hibernie (l'Irlande actuelle), île de Bretagne (Grande-Bretagne), Celtibérie ou Hispanie (la majeure partie de l'Espagne et du Portugal), Pannonie (Hongrie et territoires environnants), Boiohaemum (République tchèque, Slovaquie, Bavière orientale, sud de la Pologne), Norique (Autriche, sud de la Bavière, Slovénie, nord-est de l'Italie), Forêt Hercynienne (vaste territoire boisé situé entre le Rhin et les Monts métallifères de l'actuelle Silésie, c'est-à-dire la majeure partie de ce qui deviendra la Germanie), Gaule Cisalpine (Italie du Nord), Galatie (Turquie centrale) et, bien entendu, Gaule, sont les mieux connus de ces sous-ensembles.

Les plus vastes d'entre eux étaient également subdivisés en régions naturelles, que recoupaient parfois des variantes internes du monde celtique. Ainsi, dans l'île de Bretagne on distinguait déjà la Bretagne proprement dite (Angleterre, Cornouailles et pays de Galles actuels) et un vaste territoire au nord, dénommé *Alba* (c'était alors le domaine des Pictes), que les Romains rebaptiseront plus tard Calédonie et qui devint par la suite l'Écosse.

1. La civilisation celtique s'étendit sur tout ou partie des États actuels suivants : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Moldavie, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie, Ukraine. Dans tous ces pays ont été trouvées des traces diverses de la présence celtique (habitats, sépultures, espaces cultuels, éléments toponymiques, substrat culturel, traditions populaires...).

Il en allait de même, bien entendu, en Gaule. D'autant que celle-ci était d'une taille considérable et marquée par l'existence de zones contrastées. Les auteurs anciens signalent ces espaces régionaux, qui existaient indépendamment des limites tribales, mais recoupaient parfois celles-ci, ainsi qu'il a été dit plus haut. Gaule Belgique, Armorique, Aquitaine, Helvétie en sont des exemples. Un vaste ensemble correspondant au Massif central est également distingué du reste. La Narbonnaise ou Provincia apparaîtra plus tard, non pas comme une entité d'ordre strictement géographique mais comme une construction politique créée par Rome.

Ce schéma se retrouve en Celtibérie (Hispanie) et en Germanie avant que cette dernière ne subît les changements de populations dus à son invasion progressive par les tribus nordiques de souche non celtique[1].

Ainsi, dès avant la conquête romaine, existait à l'intérieur de la sphère celtique un vaste ensemble lui-même constitué de quelques grandes régions. Enserré dans des limites naturelles, il s'étendait sur une superficie de 640 000 km² (la France n'en représentant que 540 000 sans les surfaces lacustres et déduction faite des zones qui ne furent jamais celtisées, c'est à dire tout de même 84% de l'ensemble). Il était bordé par le Rhin à l'est et au nord jusqu'à son embouchure ; par les rivages de la mer du Nord, de la Manche et de l'océan Atlantique à l'ouest ; par la chaîne des Pyrénées au sud-ouest, qui le séparait de la péninsule Ibérique. La côte méditerranéenne le bordait au sud et les Alpes au sud-est, incluant l'Helvétie.

C'est à l'intérieur de ce cadre que vont s'agréger au fil du temps les tribus celtes qui finiront par constituer ce que l'on nommera « les Gaulois » pour les distinguer, de même que le territoire qui était le leur, des autres grands groupes celtiques (Gaëliques, Brittons, Celtibères, etc.).

Depuis quelques années, on a avancé l'idée que la notion de « Gaule » n'apparut qu'avec la conquête menée par Jules César. Certains media se sont emparés de cette assertion et lui ont donné, probablement pour pa-

---

1. *Germanii* est d'ailleurs un terme d'origine celtique impliquant une notion de « confraternité », transcrit plus tard par les auteurs latins. Ce serait une erreur de croire qu'il est attribuable à ces derniers ou qu'il puisse l'être à ces populations descendues de Scandinavie et auxquelles on donna le nom du pays (de *Germania*) dans lequel ils s'installèrent progressivement, y supplantant les Celtes.

raître novateurs, un prolongement encore plus audacieux, allant jusqu'à écrire que « la Gaule avait inventée par César». Cette formule connaît un certain succès. Pour autant, est-elle fondée ?

Certes, les apparences pourraient favoriser cette thèse, en ce sens que l'ensemble territorial que nous nommons « la Gaule » n'a jamais eu d'unité politique ou administrative avant d'avoir été intégré à l'empire romain. Cela pour la raison fort simple que les Celtes n'ont, à aucun moment de leur histoire et en aucun lieu, généré ce type de construction étatique, qui repose forcément sur une conception centralisée du pouvoir.

Si, dans une vision simplifiée, pour ne pas dire simpliste, de l'Histoire, on est incapable de concevoir une autre forme de rapport au sentiment patriotique que celle héritée de Rome et véhiculée depuis lors par les États-nations modernes, héritiers de cette conception romaine, il devient évident que l'on se condamne à ne point comprendre cette alternative que représentait le schéma celtique.

Pour autant, et à condition de ne pas considérer que le patriotisme soit obligatoirement associé à la notion d'État unitaire, tout nous prouve que les habitants de la Gaule avaient une idée parfaitement claire de ce qu'était cet ensemble territorial dont ils faisaient partie. Par ailleurs, la plupart des théories qu'on nous propose souffrent souvent d'un défaut majeur, qui consiste à plaquer sur une société très ancienne régie par des conceptions et des principes très différents de ceux d'aujourd'hui vraisemblablement étrangers aux Celtes, des schémas qui n'ont pris forme que bien plus tard. Chez ces derniers, la fonction sacerdotale étant, à l'époque de l'indépendance, considérée comme la plus importante, c'est donc, en bonne logique, vers elle que nous nous tournerons d'abord, pour chercher à savoir si elle considérait ou ne considérait pas la Gaule comme un ensemble spécifique, dans le chapitre consacré à ce point précis.

Mais il nous faut au préalable traiter d'un autre point d'importance : comment les Celtes (et donc les Gaulois) furent-ils redécouverts par le monde moderne, sortant ainsi des limbes de l'oubli dans lequel ils s'enfoncèrent au lendemain de la conquête romaine.

II- La redécouverte des Celtes

Sous l'influence des seules « lettres classiques » inspirées par Rome — et dans une moindre mesure par la Grèce —, et en l'absence de toute autre forme de référence, les pays européens restèrent longtemps complètement ignorants de leur passé celtique. Ils n'en ont donc connu l'existence qu'à travers le prisme de quelques auteurs grecs et surtout latins, au premier rang desquels figurait évidemment Jules César. Référence incontournable, celui-ci avait abondamment traité des peuples auxquels il avait été confronté (ou allié, suivant les circonstances) dans son incontournable *Guerre des Gaules*.

Pour autant, César et les autres auteurs anciens ne pouvaient porter qu'un regard extérieur sur une société qui leur demeurait étrangère sous bien des aspects. Bon nombre de leurs interprétations ont été — on le sait aujourd'hui — erronées, incomprises, voire même déformées pour les besoins d'une propagande « romanocentriste ». La chose est évidente, par exemple, lorsque César tenta de présenter un aperçu de la religion gauloise. Il attribuait aux divinités locales des noms romains et cherchait évidemment à les faire coller artificiellement aux fonctions occupées par elles dans le panthéon de Rome. Ce procédé a été souvent utilisé depuis. Or, même si les religions romaine et celtique appartiennent au même tronc indo-européen, ce qui autorise évidemment quelques rapprochements, il n'en demeure pas moins que les différences étaient extrêmement importantes. Lucain, auteur plus tardif, léguera à la postérité des détails aussi horribles qu'absurdes. Il reprit et enjoliva le thème de sacrifices sanglants déjà abordé par Diodore de Sicile, dont ils n'avaient jamais été témoins ni l'un ni l'autre, décrits d'une manière propre à choquer les lecteurs romains (et bien entendu, leurs successeurs) qui, dans le même temps, trouvaient parfaitement anodines les atrocités commises chez eux : crucifixions, personnes jetées en pâture aux fauves en guise de spectacle, sans oublier l'enssevelissement chaque année d'un couple de Gaulois vivants, à Rome...

Or, les Européens des siècles postérieurs à la chute de l'Empire romain n'ont longtemps eu connaissance des Celtes qu'à travers ce miroir déformant et très partial. C'est ainsi que l'on a popularisé l'imagerie représentant des druides en saies blanches procédant à de sanglants sacrifices sur ce

que l'on nommait un « autel druidique », en l'occurrence un dolmen, tandis que d'autres, perchés sur des chênes, coupaient le gui à l'aide, disait-on, d'une serpe d'or. Pourtant, malgré leur succès qui a tellement contribué à frapper les esprits, ces images sont totalement fausses.

Entre autres erreurs, elles ont contribué à créer une confusion entre les populations néolithiques à l'origine des mégalithes et les Celtes. Il ne s'agit cependant ni des mêmes époques, ni des mêmes religions ni des mêmes populations, ce qui fait beaucoup. Cela n'empêcha pas, évidemment, les sacerdotes celtes de réemployer ponctuellement des mégalithes en place, comme plus tard le feront ceux qui en transformeront bon nombre en calvaires chrétiens, mais on ne peut pas parler de véritable continuité religieuse, pas plus que l'on ne saurait confondre ces réemplois occasionnels avec les idées qui avaient présidé à leur érection[1].

Or, cette confusion, qui fut longtemps de mise, correspondait à la première phase de la redécouverte du passé celtique, jusqu'alors masqué par l'omniprésence du souvenir de la domination romaine. En effet, ne connaissant de ces fameux Gaulois que ce que leurs conquérants avaient bien voulu en dire, on cru non sans naïveté que tout ce qui avait précédé la conquête pouvait leur être attribué. Et comme les seuls monuments pré-romains alors visibles étaient les mégalithes, l'amalgame se fit tout naturellement.

Il ne faut donc pas s'étonner si le romantisme de la première moitié du XIXe siècle, voulant rompre avec les conventions qui avaient jusqu'alors été la règle, exalta un monde celtique à l'opposé de l'ordre romain, en croyant le trouver dans tout ce qui n'était point latin, mélangeant allégrement les époques et construisant un celtisme parfaitement imaginaire, sous l'influence de la poésie ossianique (due à Mac Pherson). C'est ce que l'on a coutume d'appeler les « celtomanes », qui ont eu quelques survivances tardives.

1. Qui plus est, la majeure partie des cas de réemploi de mégalithes par la religion celtique concerne des marqueurs de calculs astronomiques alors que rien ne permet plus d'affirmer qu'ils constituèrent des « autels sacrificiels ».

Les choses en restèrent là jusqu'à ce que Napoléon III, passionné d'Histoire antique, s'intéresse de très près à ce monde celtique encore si mal compris. Son époque s'y prêtait car l'archéologie naissante commençait à répandre l'idée que le sous-sol conservait au moins autant d'éléments de notre passé que les textes (ce qui nous semble évident aujourd'hui ne l'était nullement à l'époque). Nous n'en étions pas encore au stade où elle allait acquérir ses lettres de noblesse grâce à la découverte des ruines de la légendaire Troie par Heinrich Schliemann, mais l'empereur des Français était pourtant dejà convaincu de l'utilité de faire effectuer des fouilles archéologiques en s'appuyant sur les textes antiques et en innovant dans le domaine de la muséologie, afin de rendre les trouvailles faites accessibles au public, une fois répertoriées, inventoriées et classées.

Ainsi, après avoir constitué une commission *ad hoc* et étudié dans le détail les Commentaires de Jules César, Napoléon III va faire fouiller avec des méthodes et des moyens exceptionnels pour l'époque les lieux lui paraissant les plus propices à avoir été Alésia, Gergovie et Uxellodunum, qui furent les trois sites essentiels de la Guerre des Gaules. Malgré de nombreuses remises en question et d'âpres polémiques, les fouilles ultérieures qui dureront près d'un siècle et demi, donneront raison à ses intuitions.

Ces fouilles sont importantes, plus encore, parcequ'elles constituent le véritable point de départ d'une redécouverte des Celtes, non plus seulement sur la base de textes antiques inlassablement compilés et réinterprétés, mais grâce à une science nouvelle que plus rien n'arrêtera désormais et qui apportera l'essentiel des connaissances acquises depuis lors.

Par ailleurs, une autre découverte capitale fut faite au cours de cette seconde moitié du XIXe siècle, qui allait plus tard jouer un rôle déterminant. Il s'agit du site de Hallstatt, en Autriche (alors Empire austro-hongrois). Indéniablement celtique, compte-tenu des caractéristiques de son mobilier, il attestait que ce pays alpin situé dans la zone danubienne, avait été un berceau de la culture celte, vraisemblablement bien avant que celle-ci ne féconde la partie occidentale de notre continent. L'idée perça peu à peu à partir de ce moment que l'on s'était donc trompé jusque là. Bien d'autres découvertes (en Bohême-Moravie, en Suisse et en Allemagne notamment) allaient confirmer ce fait. Hallstatt allait donner son nom au

Premier Âge du Fer. Car l'on découvrait du même coup que c'étaient les Celtes qui avaient été à l'origine de la métallurgie du fer en Europe et cela bien avant les Grecs ou les Latins.

Dans le même temps où se développait l'archéologie, la linguistigue et l'étude de la mythologie allaient également grandement contribuer à une redéfinition de ce que furent les populations celtiques. On commença à partir de cette époque à s'intéresser de très près à la littérature insulaire ancienne : irlandaise et galloise pour l'essentiel, qui apparut comme un trésor de connaissances tant sur les conceptions religieuses que sur l'organisation sociale des anciennes populations celtes et l'on se rendit compte que de nombreux éléments panceltiques permettaient de combler les lacunes sur les connaissances qu 'on avait des Celtes continentaux, au premier rang desquels, bien évidemment, les Gaulois.

C'est ainsi qu'Henri d'Arbois de Jubainville (1827-1910), qui avait commencé sa carrière sous le Second Empire, va ultérieurement être amené à jouer un rôle capital grâce à quelques œuvres qui auront une influence et une postérité remarquables : *Introduction à l'étude de la littérature celtique* (1883), *L'Épopée celtique en Irlande* (1892), *Études de droit celtique* (1895) et surtout les douze volumes de ses *Cours de littérature celtique* (1908) qui accordent une place non négligeable à d'autres chercheurs. Il va fonder également la *Revue celtique*. D'Arbois de Jubainville sera d'ailleurs à l'origine de la vocation d'un autre éminent linguiste qui prendra sa suite à la tête de cette même revue d'une importance essentielle pour la connaissance sur les Celtes : Joseph Loth (1847-1934), à qui l'on doit la redécouverte de chefs-d'œuvre de la littérature celtique insulaire (*Le Mabinogi de Kulhwch et Olwen*, par exemple) qui, comme nous l'indiquions plus haut, vont permettre de comprendre et d'éclairer des pans entiers de la civilisation, de la religion et de la culture des Gaulois, jusqu'alors demeurés dans l'ombre. Ce dernier va également jouer un rôle important en permettant à la culture bretonne de connaître ses origines. Deux de ses ouvrages : *L'Émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère*, édité à Rennes en 1883 et le *Vocabulaire vieux-breton* l'année suivante, vont servir de support intellectuel à la reconquête culturelle bretonne, bien malmenée à cette époque-là et ouvrir des voies nouvelles.

Parallèlement à ce travail, l'archéologie qui avait poussé ses avancées de manière parfois un peu désordonnée, en tatonnant, sans une véritable coordination entre les fouilleurs et, surtout, sans l'élaboration d'un système de classification commun, va enfin, en la personne de Joseph Déchelette (1862-1914), trouver celui qui va mettre bon ordre à cela. Comparant les résultats obtenus dans diverses campagnes de fouilles, il dégage les éléments communs trouvés sur quatre oppida très éloignés les uns des autres : Bibracte, sur le Mont-Beuvray, dans la Nièvre (France), Manching en Bavière (Allemagne méridionale), Stradonice en Bohême (République tchèque, alors province de l'empire austro-hongrois) et Velem-Szent-Vid (Hongrie), constatant ainsi, pour la première fois, l'existence à l'Âge du Fer d'une unité culturelle[1] sur une immense étendue du domaine nord-alpin. Il faudra quelque temps encore pour que l'on réalise qu'il s'agissait bien des Celtes. Son *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*[2] va voir sa publication achevée juste avant la Première guerre mondiale au début de laquelle Déchelette, âgé de 52 ans, va disparaître.

Désormais, on peut considérer que la boucle est bouclée. Ainsi, après des siècles d'ignorance et d'oubli, la redécouverte de la civilisation celtique s'est opérée en l'espace de deux générations, dans des domaines aussi variés que la langue, la toponymie, la religion, les traditions, les cultures matérielle et intellectuelle.

On a aussi découvert deux points importants. Le premier, c'est que les auteurs grecs les plus anciens (Hécatée de Milet, Hérodote, Polybe) avaient raison, malgré le scepticisme qui entourait jusqu'alors leurs œuvres géographiques, quand ils situaient les Celtes sur une étendue considérable allant de la péninsule Ibérique aux Balkans et à la zone danubienne. Le second point, qui en découlait dans une large mesure, c'est que contrairement aux idées reçues, les Celtes n'étaient pas forcément originaires de leurs ultimes conservatoires linguistiques des rivages atlantiques mais au contraire du cœur du continent européen.

1. Qu'on appellera longtemps, faute de connaissances plus approfondies, « civilisation des *oppida* », appellation purement archéologique qui masquera un temps l'aspect celtique.
2. Édité chez A. Picard & Fils, de 1880 à 1914 puis réédité par la suite.

Désormais, tout est en place pour que la recherche puisse s'affiner, permettant de comprendre la véritable Histoire et les mouvements des populations celtiques. C'est précisément ce que va entreprendre de faire la génération suivante de chercheurs.

Annexe au chapitre II

Les auteurs antiques ayant écrit sur les Celtes

Les auteurs anciens constituent une source inestimable, qu'il faut rapprocher avec les découvertes matérielles dues à l'archéologie et les interprétations qui en résultent. Ils sont beaucoup plus nombreux qu'on le pense généralement. Nous présentons ici les auteurs les plus anciens classés par ordre d'antériorité.

> VIe siècle avant J.-C.

Hécatée de Milet

(Grec ionien, 550 – 476 av. J.-C.), *Périégèse* (Περιήγησις / *Periêgêsis*).

> Ve siècle avant J.-C.

Hérodote

(Grec d'Halicarnasse, 484 ou 482 – 425 av. J.-C.). Son œuvre, l'*Enquête* ('Ιστορίαι), constituée de neuf livres fourmille de précisions sur les peuples connus des Grecs du Ve siècle av. J.-C.

> IVe siècle avant J.-C.

Éphore de Cumes

(Grec 390 –335 av. J.-C.). Contemporain d'Alexandre le Grand, il écrivit vers 340 av. J.-C. une *Histoire universelle des Grecs et autres peuples*, également connue sous le titre *Hellenika* « Helléniques », qui comportait 30 volumes. L'œuvre couvre la période allant de la Guerre de Troie (ou du retour des Héraclides) à 341 av. J.-C.

Pythéas (Πυθέας)

(Phocéen de Massalia, c. 360 – c. 300 av. J.-C.) Premier explorateur de l'Antiquité à avoir décrit les peuples celtes du nord-ouest de l'Europe.

Parti de Marseille entre 340 et 325 av. J.-C., il semble avoir longé plusieurs années durant les côtes jusqu'à la mer Baltique. De cette fantastique aventure, il a ramené un livre intitulé *De l'Océan* (Περί του Ωκεανού), disparu. Mais il figurait parmi les ouvrages de la Bibliothèque d'Alexandrie et fut partiellement recopié par divers auteurs, et leur fut ainsi une source irremplaçable pour la connaissance des tribus côtières celtes.

Démophilos de Cumes

(Grec 380 –300 av. J.-C.). Fils d'Éphore, il réédita et compléta l'*Histoire universelle des Grecs et autres peuples* en y ajoutant des parties allant jusqu'en 333 av. J.-C.

Timée de Tauroménion

(Grec 356 – 260 av. J.-C.). Originaire de la « Grande Grèce » (Sicile), il s'impliqua dans les affaires politiques de Syracuse et dut s'exiler à Athènes, ne retournant en Sicile que vers 280 av. J.-C. Son oeuvre est constituée de 38 livres dont il ne reste que des mentions chez d'autres auteurs (dont Polybe, Diodore de Sicile, Plutarque et Trogue Pompée) mais aucun fragment. Il s'agissait d'une Histoire du bassin méditerranéen. Il y évoquait les Celtes et particulièrement leur contrôle de la route de l'ambre.

> IIIe siècle avant J.-C.

Phylarque (Φύλαρχος / *Phúlarkhos*)

(Grec de Naucratis, v. 210 – v. 160 av. J.-C.). Son oeuvre *Historíai*, dont il ne reste que quelques fragments, comporte des éléments concernant les Celtes de son temps, contenus dans (IV).

> IIe siècle avant J.-C.

Polybe

(Grec, 206 – 126 av. J.-C.), *Histoires*. Le livre XXXIV, écrit en 146 av. J.-C., traite de la Gaule Transalpine et le Livre XXIX de la Gaule Cisalpine (il ne reste, hélas, que cinq volumes sur les quarante écrits). Sa *Guerre de Numance*, malheureusement perdue, était consacrée aux luttes soutenues

par les Celtibères ; elle devait également contenir des informations sur d'autres populations.

> Ier siècle avant J.-C.

Poséidonios d'Apamée

(Grec d'Apamée très lié à Rome, 135 – 51 av. J.-C.). Entre autres œuvres, il complèta par son *Histoire* (en 52 livres) celle de Polybe pour la période allant de 145 à 86 av. J.-C., apportant quelques précisions sur les Celtes d'alors.

Artémidore d'Éphèse

Auteur (fin du IIe – fin du Ier siècle av. J.-C.) du « Papyrus d'Artémidore » retrouvé par hasard et daté de la fin du Ier siècle av. J.-C. Il décrit la péninsule ibérique, incluant une carte géographique de la province de Bétique. Son authenticité a cependant été mise en doute.

Parthénios de Nicée

(Grec d'Asie Mineure né en Bithynie vers 90 av. J.-C., décédé vers 13 apr. J.-C.). La briéveté de sa vie ne lui a pas permis d'écrire beaucoup. Son oeuvre se résume à ses *Passions amoureuses* (*Περὶ Ἐρωτικῶν Παθημάτων*), ouvrage dans lequel il évoque quelques belles histoires sentimentales survenues chez les Celtes.

Denys d'Halicarnasse

(Grec très lié à Rome, né en Carie en 54 av. J.-C. – 8 apr. J.-C.) *Histoire de Rome* (20 livres dont ilne subsiste que les 10 premiers et des fragments des autres), *Antiquités romaines.*

Cicéron (*Marcus Tullius Cicero*)

(Romain,106 – 43 av. J.-C.), *De provinciis consularibus,* discours prononcé en juin 56 av. J.-C.

Diodore de Sicile

(Grec de Sicile, 90 – 30 av. J.-C.) a écrit des textes sur le culte des têtes coupées et beaucoup d'autres éléments intéressants sur les Gaulois, dans

sa *Bibliothèque historique*. Son *Histoire universelle* contient également de très nombreuses précisions historiques relatives aux Celtes.

Marcus Tullius Strabon

(Romain d'origine grecque, 57 av. J.-C. – 24 apr. J.-C.). Sa *Géographie* est une mine de renseignements sur les populations celtiques, particulièrement les Livres III (consacré à la péninsule Ibérique), IV (décrivant la Gaule transalpine) et V (traitant de la Gaule cisalpine). Il aurait également écrit une *Histoire*, agissant ainsi en continuateur de Polybe (et de Poséidonios), mais cette œuvre a disparu.

Jules César (*Caius Iulius Caesar*)

(Romain, 100 – 44 av. J.-C.). Ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules* (*De Bello Gallico*) rédigés « à chaud » par le principal protagoniste, constituent une inestimable et irremplaçable source d'informations, quels qu'en soient par ailleurs le parti pris ou les déformations de circonstance que nous avons évoqués.

Salluste

(Historien romain, 86 – 35 av. J.-C.). À la fois militaire, homme politique et historien, Salluste fut proche de César. On lui doit trois oeuvres : la *Conjuration de Catalina*, la *Guerre de Jugurtha* et *Histoires*. Seules les deux premières sont parvenues intégralement jusqu'à nous. La troisième, qui nous intéresse pourtant plus directement car il y est parfois question des Celtes, n'a survécu que sous forme de fragments incomplets.

Timagène d'Alexandrie

(Historien grec d'Égypte, c. 80 – 10 av. J.-C.). Il écrivit deux ouvrages intitulés *Histoire des Rois* et *Histoire des Gaules*, peu favorables aux Romains qui avaient fait de lui un esclave quand il avait 25 ans. Il avait été vendu à Faustus, au fils du dictateur Sylla, fréquenta Auguste et fonda une école de rhétorique à Rome. Seule une partie remarquablement documentée concernant les Gaulois, reprise par Ammien Marcellin, a pu traverser les siècles.

Tite-Live

(Romain, 59 av. J.-C. –17 apr. J.-C.). Son *Histoire de Rome depuis sa fondation* qui comptait 142 livres demeure un document exceptionnel

couvrant six siècles et demi. Mais un nombre considérable de ces livres ont disparu, de sorte que seuls les livres I à XLV nous sont parvenus. Ceux-ci traitent de la période qui va de 753 à 167 avant J.-C. et comprennent donc l'histoire des nombreux conflits de Rome avec les Celtes de Cisalpine.

Trogue Pompée

(Romain, Ier siècle av. J.-C.). D'origine gauloise (du peuple des Voconces), fils d'un soldat de Jules César, il s'attacha tout particulièrement à l'histoire des invasions celtiques en Italie du Nord, dans les Balkans et en Asie Mineure.

Nicolas de Damas

(Historien né vers 64 av. J.-C., mort vers 6 apr. J.-C.). Son oeuvre est importante mais c'est dans son *Histoire universelle* (Ἱστορίαι) en 144 livres qu'il parle des Celtes.

> Ier siècle après J.-C.

Pomponius Mela

(Romain originaire de Bétique, v. 10 – v. 70 apr. J.-C.). Auteur d'une oeuvre assez courte intitulée De *Chorographia,* il traite des Celtes dans son Livre III, non sans parti pris hostile.

Pline l'Ancien (*Caius Plinius Secundus*)

(Romain, 23 – 79 apr. J.-C.), *L'Histoire naturelle* (37 volumes). De Gaule et de Celtibérie, il ramena des connaissances sur les Celtes. Son ouvrage *Les Guerres de Germanie* (20 livres) qui a beaucoup compté en son temps, ne nous est malheureusement pas parvenu et nous n'en connaissons l'existence que par Pline le Jeune, son neveu.

Columelle (*Lucius Iuius Moderatus Columella*)

Auteur romain né en Hispanie au tout début du Ier siècle. En 35, il devint tribun en Syrie et sept ans plus tard se fixa à Rome où il rédigea son *De re rustica,* oeuvre en 12 livres consacrée à l'agriculture et à la botanique mais assez riche sur plusieurs populations celtiques de l'Empire.

Lucain (*Marcus Annaeus Lucanus*)

(Romain d'Hispanie, 39 – 65 apr. J.-C.). *La Pharsale* (dont le titre exact est *Bellum civile*). Ses Livres I et III tout particulièrement, constituent une très violente charge contre la religion des Celtes, mêlant allègrement le vrai et le faux.

Plutarque (Πλούταρχος)

(Grec de Chéronée, en Béotie, 46 – 125 apr. J.-C.). Surnommé « Le Béotien », il est l'auteur des *Oeuvres morales* et des *Vies parallèles des hommes illustres,* constituées d'une cinquantaine de biographies. Parmi celles-ci, certaines intéressent directement le monde celtique dont il est fréquemment question.

Flavius Josèphe (יוסף בן מתתיהו הכהן)

Historien romain d'origine juive mais de langue grecque, né à Jérusalem vers 37, mort à Rome vers 100. Il est l'auteur de *La Guerre des Juifs contre les Romains,* dont le livre II parle des peuples de Gaule.

Suétone

(Romain, 70 – 140 apr. J.-C.). Son *De Vita Caesarum* décrit avec précision la vie quotidienne en Gaule.

Denys le Périégète

(Grec de Susiane). Il écrivit un long poème intitulé Périégèse, voyage autour du monde que traduisirent en latin Avienus, Papius et Priscianus. Quelques éléments donnent des précisions sur les Celtes.

> IIe siècle

Tacite

(Romain né en Gaule Narbonnaise, 56 – 120 apr. J.-C.). Cet historien écrivit cinq ouvrages importants, entre 98 et 117. Ses *Annales* (*Ab excessu diui Augusti*), achevées en 117, contiennent des passages intéressants sur les Celtes, dans les Livres I et XIV. Son *De situ ac populis Germaniae* (daté de 98) reste également une source d'information très précieuse. Il est à signaler qu'il fut légat de la Gaule belgique de 89 à 93.

Florus (*Publius Annius*)

(Romain d'origine berbère né en Afrique 70 – 140 apr. J.-C.). Auteur d'un ouvrage en 4 livres, intitulé *Épitome* ou *Abrégé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste*, dans lequel il parle de certains peuples du sud de la Gaule.

Arrien

(Romain, 96 – 180 apr. J.-C.). Son *Anabase d'Alexandre* comporte des observations sur les Celtes.

Ptolémée (*Claudius Ptolemaeus*, Κλαύδιος Πτολεμαῖος)

(Grec d'Égypte, 90 –168 apr. J.-C.). Plus connu pour son traité d'astronomie, il fut cependant l'auteur d'une *Géographie*, qui résume l'état des connaissances des divers peuples à son époque.

Appien (dit *Appien d'Alexandrie*)

(Grec originaire d'Alexandrie, 93 – 163 apr. J.-C.). Il obtint la citoyenneté romaine et s'installa à Rome. Tour à tour chevalier, avocat et juriste, il est surtout connu pour son oeuvre d'historien. Son *Histoire romaine*, écrite vers la fin de sa vie, est une mine d'informations sur les Celtes, en particulier sa *Guerre celtique*.

Dion Cassius

(Romain de Bithynie, 155 – 235 apr. J.-C.). Il occupa diverses fonctions officielles à Rome, en Asie Mineure, en Afrique, en Dalmatie et en Pannonie. D'expression grecque, il écrivit entre autres, une *Histoire générale de Rome* qui se composait de 80 livres dont 36 seulement nous sont parvenus. Plusieurs évoquent les populations celtiques à diverses époques.

Denys le Périégète

(Grec d'Alexandrie, fin du Ier – début du IIe siècle apr. J.-C.). Son long poème *Périégèse, Voyage autour du monde* contient quelques éléments concernant les peuples celtes.

Pomponius Porphyrio

(Latin. Parfois mentionné comme Porphyrion, fin du IIe siècle apr. J.-C.). Grammairien, auteur des *Scholia*, consacrés à Horace, dont on a tiré des renseignements sur les Celtes.

> IIIe siècle

Diogène Laërce

(Grec de Laërtès, en Cilicie). Deux ouvrages lui sont dus (*Pamnétros et Vies et doctrines des philosophes illustres*). Ce dernier contient dans son Livre I (prologues 1 et 6) des passages intéressants sur les Gaulois.

Athénée

(Grec d'Égypte, 170 –230). Ses *Deipnosophistes* contiennent des éléments très utiles sur les moeurs et la vie quotidienne des Celtes (Livres IV et VI).

Eumène d'Autun

(Gallo-romain, 260 – 311). Rhéteur, il rédigea des Discours, notamment quelques panégyriques. Citons en particulier le *Panégyrique de Constance* en 296 et *Pro restaurandis scholis* en 298. Quelques uns de ses textes apportent des précisions sur la *Civitas* des Éduens dont il était originaire.

> IVe siècle

Ammien Marcellin

(Romain d'origine grecque, 330 – 395). Sa *Res Gestae* est l'Histoire de l'Empire et des peuples périphériques de 96 à 378. Il n'en reste malheureusement que ce qui concerne les dernières années. On peut citer un long passage relatif aux Gaulois et aux druides. Précisons qu'il s'est largement inspiré de Timagène d'Alexandrie.

Eutrope

(Romain du IVe siècle apr. J.-C., de son vrai nom Flavius Eutropius). Il est l'auteur d'un *Abrégé d'Histoire romaine* qui contient un certain nombre d'éléments intéressants sur les Celtes. Cette oeuvre en 10 livres couvrait une période de plus de onze siècles (753 av. J.-C. à 364 apr. J.-C.).

III- Celtisation de la Gaule

Nous avons brièvement montré dans le chapitre précédent comment s'est opérée la redécouverte progressive des Celtes, longtemps parents pauvres de la culture européenne puisque complètement oubliés. Il aura fallu deux générations pour les sortir de cet oubli. Il faudra encore en attendre trois autres pour qu'on commence seulement à leur rendre ce qu'on leur devait et que l'on réalise enfin qu'ils créèrent l'une des civilisations majeures de notre continent. Cette place qu'on leur a si longtemps refusée n'est plus contestée aujourd'hui et l'on ne peut que s'en féliciter.

Que s'est-il donc passé pour qu'il ait fallu si longtemps pour que soit admis ce que l'on considère comme évident à présent ?

Même après la découverte des sites archéologiques majeurs qui modifia la vision qu'on avait de cette civilisation, l'emprise du modèle gréco-romain sur les esprits était telle que l'on continua à considérer les Celtes de la façon méprisante héritée du schéma de pensée des textes latins et helléniques. Et puisque ceux-ci les qualifiaient de Barbares, on s'accorda à considérer qu'ils n'étaient que cela.

Ainsi, tout en les intégrant dans les manuels scolaires et parfois même en exaltant leur courage pour bien marquer notre ancrage gallo-romain face à la germanité honnie à la suite de la guerre franco-prussienne de 1870, on inventa de toutes pièces un monde celtique primitif, pour montrer à quel point sa conquête par Rome avait été une chance pour lui. Des Romains nous était venue la civilisation. Avant eux, tout n'était que barbarie et ignorance. L'imagerie de nos vieux manuels représente les Gaulois vivant misérablement, à moitié nus dans des huttes rondes, semblables à celles qu'on découvrait au XIXe siècle dans l'Afrique équatoriale, menant une vie querelleuse ponctuée de perpétuels sacrifices et ne disposant d'aucun bien matériel digne de ce nom. Terrifiant !

Ces sottises eurent la vie dure. Elles résistèrent trois générations durant pied à pied contre les multiples découvertes qui venaient infirmer cette vision erronée. Longtemps, seuls les spécialistes des questions celtiques surent ce qu'il en était (et ils n'étaient pas nombreux). Leurs connaissances

et leurs travaux ne parvenaient pas à percer la couche d'ignorance entretenue, il est vrai, par un système scolaire totalement acquis à l'idée de la supériorité romaine. Même à la fin du XXe siècle, nombreux étaient encore les instituteurs qui enseignaient à leurs élèves que « les Gaulois ne savaient pas construire de murs en pierre » et que « ce sont les Romains qui ont amené la monnaie en Gaule ». Et si vous répondiez à cela que César lui-même admirait la technique de construction du « *murus gallicus* » et que nos musées regorgent de monnaies celtiques d'avant la conquête, ces braves gens vous déclaraient que « cela ne figurait pas dans leurs manuels de formation. »

Au regard de cet état de choses, les rares ouvrages publiés n'avaient qu'une audience confidentielle et ne pesaient pas lourd face au mépris et à l'ignorance généralisés de tout ce qui était celtique. Quant aux médias, qui auraient pu contribuer à changer la donne, ils n'abordaient tout simplement jamais la question, ne connaissant que les civilisations méditerranéennes.

Au cours de cette période, les auteurs furent pourtant nombreux à diffuser les nouvelles connaissances : Albert Grenier (1878-1961)[1], Henri Hubert (1872-1927)[2], Camille Jullian (1859-1933)[3], Émile Thévenot[4], pour ne citer que les principaux, sont à l'origine d'œuvres essentielles qui ont très largement contribué à éclairer bien des zones demeurées dans l'ombre quant à la nature du peuplement celtique et aux éléments tant matériels que culturels de celui-ci. Cet inlassable travail de recherche a considérablement fait avancer les choses, mais est malgré tout demeuré largement méconnu du grand public (et de ceux qui ont pour mission de le diffuser), lequel a continué à s'en désintéresser, persistant à croire que seuls les Bretons pouvaient se targuer d'un héritage celtique.

---

1. A. Grenier, fondateur de la revue *Gallia*, auteur de *Les Gaulois*, 1945 (rééditions : 1970 et 2001) et *La Gaule celtique*, 1945 .

2. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, 1932 (rééd. 1974, 2007) ; *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, 1932 (rééd. 1974, 2007).

3. C. Jullian, *Vercingétorix*, 1900 (rééd.1977) ; *Recherches sur la religion gauloise*, 1903 ; *Histoire de la Gaule*, 8 vol. 1907-1928 (rééd. 1993).

4. É. Thévenot, *Histoire des Gaulois*, 1949 (nombr. rééditions) ; *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, 1968.

Les différentes approches de la celtisation de la Gaule

Trois grandes écoles de pensée se sont finalement succédées, qui avaient pour but de déterminer comment la Gaule avait été celtisée. On serait tenté, par souci de raccourci, de ne parler que de celle qui est en vogue aujourd'hui. Mais ce serait une erreur en ce sens qu'il est toujours nécessaire d'appréhender les cheminements de la recherche si l'on veut avoir une vision globale et aussi complète que possible d'un problème. D'autant plus que l'on doit avoir présent à l'esprit le fait qu'au moment où elles avaient le vent en poupe, chacune de ces écoles de pensée avait tendance à considérer qu'elle avait résolu une fois pour toute le problème. On aurait donc tort, à partir de ce constat, de croire que les conclusions actuelles puissent être considérées comme définitives.

Ces trois approches successives sur la question de l'origine des Celtes peuvent se résumer ainsi :

1. les Celtes en tant que population autochtone en place depuis la Préhistoire ;
2. les Celtes comme groupe indo-européen ayant envahi les régions où fleurissait la civilisation néolithique (celtisation par migration) ;
3. la celticité « cumulative ».

1. Les Celtes perçus en tant que population autochtone en place depuis la Préhistoire

Pendant les premières décennies de recherches sur les Celtes, on abordait la question en tâtonnant et les méthodes scientifiques qui se sont développées par la suite n'étant encore que balbutiantes, voire inexistantes pour certaines d'entre elles, c'est aux textes classiques qu'il fut généralement fait appel. Ceux-ci, grecs (assez rarement) ou latins (de loin les plus fréquents), évoquaient un ensemble de populations tribales appelées de manière interchangeable suivant les sources « Celtes », « Gaulois », « Galates » ou « Kymriques ».

La plupart des « savants », comme on disait alors, avaient admis – à de rares exceptions près – que ces différentes appellations ne qualifiaient pas des populations distinctes, mais plutôt les composantes internes d'un

même ensemble ethno-culturel. Ce point étant acquis, il n'en demeurait pas moins que la littérature antique était très lacunaire. Elle constatait simplement qu'au moment où Grecs et Romains avaient pris contact avec les terres européennes situées au nord et à l'ouest de leurs propres pays, ils avaient trouvé celles-ci peuplées majoritairement de Celtes (ou tout au moins de populations celtophones). De l'état antérieur de ce monde celte ou celtophone, rien n'était parvenu par le biais des textes antiques. Il fut par conséquent admis que les Celtes avaient été là de tous temps et leur présence se confondit dès lors plus ou moins avec la notion de Préhistoire (celle de Protohistoire, s'interposant entre la Préhistoire et l'Histoire, n'avait pas encore été inventée). En dehors de ces sources littéraires, les chercheurs du temps observaient que les seuls témoignages matériels monumentaux légués par cette très méconnue période préhistorique étaient les mégalithes. La densité particulièrement importante des plus impressionnants d'entre eux (Stonehenge, Carnac, Newgrange, Callanish...) dans les régions où s'exprimaient et se constataient encore les restes d'une culture celtique ancestrale (Bretagne, sud-ouest de l'Angleterre, Écosse, Irlande...) leur fit apparaître comme tout à fait irréfutable qu'il y avait adéquation entre les Celtes et cette civilisation mégalithique dont on n'avait pas encore cerné avec exactitude les étapes chronologiques.

Il fut donc admis comme une évidence que non seulement les Celtes se confondaient avec la Préhistoire, mais qu'ils étaient également les bâtisseurs des ensembles mégalithiques, ce qui signifiait que ceux-ci avaient été érigés par les « druides ». Par ailleurs, on attribuait à ces populations celtiques une implantation très nettement occidentale.

2. La celtisation par migration

L'essor de l'archéologie et les découvertes qui en résultèrent, non seulement au plan national mais aussi au niveau européen, bouleversèrent complètement cette manière de voir les choses. Nous avons décrit précédemment les étapes essentielles de ce processus et n'y reviendrons donc pas. Joseph Déchelette (1862-1914) ayant classifié tous ces éléments, il devenait possible de comprendre l'ampleur du phénomène celtique, mais aussi et surtout de lui attribuer une fourchette chronologique qui, le situant entre la Préhistoire dont il ne faisait finalement pas partie et l'Histoire antique

qui marquait son terme, nécessitait une appellation différente. Ce fut ce qu'on nomma la Protohistoire. Il convenait dès lors de cesser de confondre la civilisation celtique avec les cultures qui l'avaient précédée, ces populations dites « néolithiques » à l'origine tout aussi bien de l'agriculture que du mégalithisme qui en fut l'expression religieuse. Ces précisions, tout en éclairant la question sous un angle nouveau, obligeaient cependant à se poser de nouvelles questions, au premier rang desquelles celle-ci : si les Celtes ne devaient plus être confondus avec les populations plus anciennes, quand, comment et pourquoi étaient-ils venus peupler les territoires qui étaient les leurs au terme de leur expansion ?

C'est l'œuvre magistrale d'Henri Hubert, publiée pour sa première édition en 1932 (remise à jour en 1974), qui synthétise de la manière la plus précise l'ensemble des connaissances alors acquises. Dépassant en précision et en pertinence les ouvrages de ses brillants prédécesseurs qui, chacun à sa manière, avaient puissamment contribué à faire avancer les connaissances, il peint la première grande fresque protohistorique de ce que furent les mouvements des populations celtiques, de leur genèse à leur aboutissement.

Ses travaux seront abondamment confirmés au cours des décennies suivantes par des milliers de trouvailles archéologiques et par les très nombreux chercheurs qui prendront sa suite. Au premier rang de ceux-ci, il convient de citer Venceslas Kruta, qui va considérablement affiner la vision d'ensemble qu'avait proposée Henri Hubert.

Cette approche aboutissait à considérer que la celtisation des nombreux pays qui avaient appartenu à cette aire culturelle, résultait de phénomènes migratoires, conséquences d'invasions. Les raisons qui militaient en faveur de cette conclusion étaient évidemment nombreuses et découlaient de l'évolution des découvertes. Les travaux de recherches réalisés entre la seconde moitié du XIXe siècle et la fin du XXe siècle, conduisaient en effet tous aux mêmes conclusions sur le processus de la celtisation de l'Europe occidentale et centrale.

Il apparaissait que les premiers porteurs de la culture celtique originaires du nord de l'arc alpin, avaient connu plusieurs phases d'expansion

au cours desquelles ils avaient migré dans différentes directions, en utilisant comme axes de pénétration les grandes vallées fluviales (Seine, Marne, Meuse, Moselle, Saône, Rhône...). Cette expansion celtique avait été remarquablement détaillée, comme on l'a vu par Henri Hubert[1] qui s'était attaché à en étudier tous les aspects. Non seulement archéologiques, mais également toponymiques, économiques et culturels. Après lui, divers scientifiques ont permis de prolonger ce que H. Hubert avait démontré. C'est notamment le cas du Catalan Pere Bosch-Gimpera[2] qui est considéré en Espagne comme le père de l'archéologie celtibère, mais aussi du Belge Victor Tourneur[3], qui s'est attaché à mettre en avant avec une étonnante précision toutes les traces – fort nombreuses – de cette avancée des porteurs d'une nouvelle culture dans les vallées de la Meuse, de la Sambre, et de l'Escaut.

Cette nouvelle population dont l'archéologie révélait l'expansion et dont il était possible de suivre la progression avec une certaine précision, s'étendit progressivement sur la quasi-totalité du territoire de ce qui allait devenir la Gaule. Très tôt également, elle apparut dans la péninsule Ibérique, traversa la Manche pour s'installer dans les îles britanniques. On crut percevoir un contournement initial des reliefs au profit des vallées. C'est sur ces zones plus élevées que les populations d'agriculteurs plus anciennes, dont la densité s'est peu à peu accrue au cours du Néolithique, se réfugièrent un temps, avant de fusionner avec les nouveaux arrivants. D'importance différente selon les lieux, cette intégration progressive allait avoir pour résultat de conférer aux diverses tribus celtes qui se partagèrent l'espace territorial gaulois, des particularités qui devaient les rendre reconnaissables, en leur temps, tant au plan physique qu'au niveau dialectal, la langue celtique ayant probablement possédé, comme tout ensemble assez vaste, des accents propres à telle ou telle région tribale, voire même des coutumes variant légèrement.

1. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène, op. cit.*

2. P. Bosch-Gimpera, *Los Celtas y la civilizacion celtica en la Peninsula iberica*, Madrid, 1923 ; *Els Celtes y la cultura de la primera edat del ferro a Catalunya*, Barcelone, 1924 ; *Ensayo de una reconstruccion de la etnologia prehistorica de la peninsula iberica*, Santander, 1923. Signalons que Bosch-Gimpera dut fuir l'Espagne à l'issue de la guerre civile en raison de ses engagements républicains et continua son œuvre en exil au Mexique.

3. V. Tourneur, *La Belgique avant César*, Bruxelles, 1944.

Rejetée dans un premier temps parce que l'on n'avait pas encore trouvé de traces probantes d'un mouvement d'ensemble de populations qui auraient pu être porteuses de cette nouvelle culture, l'approche « migratoire » mit assez longtemps à s'imposer comme une évidence. D'autant plus que l'on considéra, des décennies durant, que la culture celtique n'avait été introduite en Gaule (et ailleurs) que très tardivement, cela sans doute par réaction contre les premiers « celtomanes » de l'époque romantique qui, à l'inverse, l'avaient confondus avec les populations néolithiques qui avaient dressé les mégalithes. On passait donc ainsi d'un extrême à l'autre. Nous avons ainsi connu de nombreux musées dans lesquels des notices précisaient que la présence des Celtes en Gaule ne remontait pas au-delà du IIIe siècle avant J.-C., alors même que les objets présentés dans les vitrines étaient antérieurs, ce qui montre qu'il exista longtemps, contre toute évidence, une certaine répugnance à accepter l'idée d'une présence celtique ancienne. Il est important de saisir cet aspect des choses si l'on veut comprendre ce qui suit.

En effet, c'est cette idée très ancrée d'une celtisation récente qui empêcha longtemps les chercheurs de rapprocher les débuts de celle-ci avec l'irruption et l'expansion de la civilisation dite des « Champs d'Urnes », antérieure de huit à neuf siècles environ à ce que l'on admettait comme point de départ de la présence celtique en Gaule. Longtemps donc, la corrélation entre ces deux faits, ne fut pas admise ; beaucoup plus tard ce bloquage de principe fit place à une vision complètement inversée. Il convient donc d'examiner de plus près ce que fut cette fameuse civilisation des « Champs d'Urnes ».

La découverte de la civilisation des Champs d'Urnes

La civilisation dite des « Champs d'Urnes », dont les traces furent découvertes dès l'aube de l'archéologie sur une vaste aire géographique, demeura longtemps énigmatique.

N'osant lui donner un nom ethnique, on se contenta de la désigner d'après l'objet qui la caractérisait le mieux. Il s'agissait d'urnes funéraires en terre cuite contenant des cendres mêlées d'ossements carbonisés, par-

fois entreposées sous de petits tertres artificiels dénommés tumulus mais bien souvent aussi dans des tombes plates. Celles-ci étaient fréquemment associées à des poteries et à quelques autres objets. Or, nous l'avons déjà dit, les Celtes étaient encore relativement méconnus au XIXe siècle, à l'inverse des civilisations méditerranéennes et ce malgré une vague de « celtomanie », essentiellement liée au mouvement romantique, consécutive au succès des ballades ossianiques dues à Mac Pherson, qui avaient enthousiasmé les esprits entre 1790 et 1830. C'est à cette époque que l'on avait par exemple naïvement attribué aux Celtes, dont on connaissait très peu de choses, les mégalithes. Cette confusion entre les temps néolithiques et la période celtique brouillera longtemps les esprits : c'est l'archéologie qui fera table rase de cette vision erronée.

La localisation des dernières langues celtiques parlées, sur l'arc atlantique, avait été une autre source d'erreur. Elle laissait à penser *a priori* que les Celtes formaient un ensemble culturel originaire de l'Extrême Occident. Certains établissaient une relation entre la forte densité des traces mégalithiques dans cette zone géographique et le fait que ces dernières demeuraient fortement imprégnées de culture celtique. Il était alors difficile d'imaginer autre chose. Theodor Mommsen lui-même, dans sa magistrale étude sur l'Antiquité[1], tout en sachant qu'il y avait eu des tribus celtes établies à l'est du Rhin (qu'il confondait d'ailleurs souvent avec les populations ethniquement germaniques comme beaucoup d'Allemands le feront après lui), n'y voyait que des éléments avancés en provenance de l'ouest de l'Europe. L'étude des textes latins n'apportait guère plus de précisions. Ils évoquaient en effet assez souvent le fait que le druidisme devait avoir des origines occidentales en invoquant l'importance que revêtait l'île de Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) dans cette religion proprement celtique[2].

Tout cela contribua évidemment à une fausse vision des choses et il ne faut guère s'étonner si tant d'erreurs ont été colportées sur les Celtes. Pourtant, à la fin du XIXe siècle, selon un processus que nous avons décrit précédemment, un certain nombre de chercheurs avaient déjà pris conscience qu'au-delà des apparences se cachait une réalité toute différente. Mais compte tenu de l'état d'avancement relatif de leurs disciplines

1. T. Mommsen, *Histoire romaine*, Leipzig, 1856-1872.

2. Ce fut notamment le cas de Jules César qui pensait que le druidisme et la culture dont il était l'expression religieuse étaient originaires de l'île de Bretagne (Grande-Bretagne).

à l'époque, ils n'étaient cependant pas encore à même de saisir la réalité dans toute son ampleur. Il faut dire à leur décharge que la linguistique comparée était une science apparue une cinquantaine d'années plus tôt seulement et que l'archéologie était, comme nous l'avons vu, une science plus jeune encore.

En raison du courant encore dominant confondant Celtes et mégalithisme, les archéologues du temps ne se risquèrent pas à parler des Celtes avant Hallstatt à propos de l'Europe centrale et d'une époque beaucoup plus récente encore en ce qui concernait la Gaule, comme on vient de le voir. Or le Premier Âge du Fer ne débutant qu'au VIII[e] siècle avant J.-C., il était tout de même difficile d'admettre que la culture celtique n'était pas apparue plus tôt. Les Celtes de Hallstatt étaient déjà porteurs d'une civilisation fort avancée, ce que confirmèrent des découvertes de sépultures princières impliquant un haut niveau de développement. Malgré tout, on n'osait pas encore admettre que la civilisation des Champs d'Urnes pût correspondre à une phase antérieure de cette culture.

Ce n'est qu'au milieu des années vingt que l'archéologue espagnol P. Bosch-Gimpera avança sérieusement cette hypothèse, après avoir observé que c'étaient des groupes porteurs de cette civilisation qui avaient introduits très tôt dans le nord et le centre de l'Espagne la culture celtique. Au début des années trente, le Français Henri Hubert publiait son magistral ouvrage *Les Celtes et l'expansion celtique*[1], dans lequel la problématique des « Champs d'Urnes » était également évoquée. Une dizaine d'années plus tard, le Belge Victor Tourneur[2] fut à même de prouver que la civilisation des « Champs d'Urnes » et celle des Celtes ne faisaient qu'une, tout au moins dans le nord de la France et en Belgique, s'appuyant sur des précisions archéologiques très convaincantes. Peu à peu on put cerner de manière de plus en plus précise les étapes de leur progression à partir de la zone rhénane. Enfin, cette question sembla résolue après la seconde guerre mondiale par de multiples découvertes réalisées dans toute la vaste zone celtisée. La vision que l'on eut donc du processus de celtisation devint parfaitement claire et il est évident qu'elle était tout à fait différente de ce que l'on imaginait auparavant.

1. H. Hubert, *op. cit. Les Celtes...* (2 volumes), Paris, 1932.

2. V. Tourneur, Bruxelles, 1944, *op. cit.*

Le cadre chronologique de la « civilisation des Champs d'Urnes » est assez nettement délimité. Il s'agit de la période qui précède immédiatement celle de Hallstatt, ce qui est d'ailleurs parfaitement logique puisque les « Hallstattiens » en descendent pour une part importante. Elle débute au XIIIe siècle avant J.-C. et s'achève autour du IXe siècle avant J.-C., pour laisser place au Premier Âge du Fer. Elle correspond donc à l'Âge du Bronze final. On a pu dire qu'il s'agissait de « Protoceltes », appellation quelque peu curieuse comme tous les « Proto-quelque chose », car ou bien ce sont des Celtes et dans ce cas il convient de leur donner ce nom, ou bien ce n'en sont pas et « Protoceltes » ne veut rien dire. Disons qu'il s'agit d'une convention commode lorsqu'un doute paraît subsister.

Or, dans le cas des « Champs d'Urnes », il s'agit clairement des Celtes (tout au moins pour une bonne partie) bien que, comme nous le verrons lorsque nous aborderons leur expansion maximum, il soit nécessaire de nuancer ce propos. Ils occupaient à l'origine une zone assez vaste située à l'est du Rhin. Ce fleuve semble donc avoir constitué, du moins pendant quelque temps, leur limite occidentale. À l'est, ils s'étendaient jusqu'à la Bohême-Moravie, où la civilisation d'Únětice (2300 à 1600 avant J.-C.) venait de s'éteindre. Au sud, jusqu'au Danube, et au nord jusqu'à l'ancien marais de Basse-Allemagne. À leur époque, toute cette aire géographique d'environ 250 000 km^2 était recouverte par l'immense massif forestier connu sous le nom de « Forêt Hercynienne »[1] (dont la Forêt Noire, celle des Ardennes et celle du Harz, sont les ultimes vestiges). C'est dans ce cadre qu'ils paraissent avoir connu leur phase d'ethnogenèse. Au cours de celle-ci, ils domestiquèrent, semble-t-il, le cheval jusqu'à devenir un peuple de cavaliers (de ce point de vue, le rôle que conservera la déesse gauloise *Épona* ne doit pas être mésestimé). Comme la plupart des populations d'alors, ils étaient encore munis seulement d'armes en bronze. Dans leur environnement forestier, qui ne favorisait guère l'agriculture et ne leur permettait donc pas de supporter une pression démographique importante, ils semblent avoir subi la poussée d'un brusque excédent démographique qui allait déclencher chez eux le réflexe naturel de chercher de nouvelles terres pour échapper au surpeuplement. C'est là la cause la plus vraisemblable de leur expansion initiale, à laquelle s'ajoute peut-être

---

1. *Hercynia silva*, César, *B. G.*, VI, 24, 26, 27, 28 ; Strabon, *Géogr.*, VII, 1, 3, 5 ; Tacite, *Germ.*, XXVIII, 2, XXX, 1.

également l'existence d'une période d'instabilité, comme semblent l'attester quelques troublants témoins matériels, telles l'érection d'habitats fortifiés et des traces de destructions violentes de certains de ceux-ci. Les traces de cette « explosion démographique » des porteurs de la civilisation des Champs d'Urnes ont été trouvées par milliers sur une aire considérable, permettant d'en saisir avec clarté non seulement les étapes mais également les axes de pénétration.

Origine et expansion de la civilisation des Champs d'Urnes

La civilisation des Champs d'Urnes semble donc être originaire d'un territoire nettement circonscrit à la zone dite hercynienne[1]. Elle y apparaît dès les environs du XIVe siècle avant J.-C. Mais il ne semble pas toutefois qu'elle soit liée à l'apparition d'une population récemment arrivée, ne serait-ce que parce que l'on serait bien en peine de trouver ailleurs que dans ce secteur une autre zone originelle, voire à plus forte raison un axe de pénétration de cette culture. Il faut donc en conclure que la population qui lui a donné naissance se trouvait déjà sur place et que c'est par l'adoption d'un nouveau rituel funéraire que celle-ci a commencé à recouvrir son espace d'habitat de ces nécropoles d'un nouveau type.

Tout naturellement, ce sont surtout les riches plaines et les vallées de l'ouest, déjà bien mises en valeur par la civilisation agricole néolithique (les populations « néolithiques » de l'ouest auxquelles appartiennent, pense-t-on, les groupes culturels ibère et ligure), qui vont les attirer. C'est ainsi que leur plus grand axe d'expansion va se situer à l'ouest du Rhin, ce qui ne les empêchera pas, cependant, de s'étendre également dans les autres directions quoique de manière moins importante.

Quant aux caractéristiques culturelles de cette population autochtone, ancêtre des Champs d'Urnes, elles ne nous sont connues que par de rares

1. Ce centre originel des Champs d'Urnes ne doit pas être confondu (comme c'est fréquemment le cas) avec un groupe humain fortement influencé par ceux-ci, dont la zone d'habitat correspond à la plaine pannonienne (Hongrie actuelle). L'axe de liaison entre ces deux groupements étant évidemment le Danube, comme Gordon Childe l'avait très tôt démontré dans son ouvrage *L'Europe préhistorique*, Londres, 1925, Paris, 1962.

objets utilitaires liés à des zones d'habitats puisque, comme nous venons de le voir, le mobilier funéraire était inexistant. Il ne faut pas perdre de vue que, dans les périodes antérieures à leur expansion, leur habitat se trouvait relativement dispersé, de faible densité et très lié à un mode de vie forestier (ce sont précisément les inévitables mutations internes de cette société qui vont être à l'origine d'une rupture avec ce type d'économie et imposer une dynamique d'expansion). Ceci est un aspect important. Car nous nous trouvons face à une population dont le mode de vie différait vraisemblablement de celui des sociétés agricoles des tribus néolithiques vivant à l'ouest de la Forêt Hercynienne. Par ailleurs, durant une longue période qui correspond à leur ethnogenèse, les premiers Celtes ont dû à la nature particulière de leur habitat de demeurer à l'écart des migrations qui bouleversèrent les grandes plaines situées à l'est et au sud de leur monde. Ils y ont évolué dans un isolement relatif qui constitue la seule explication plausible aux différences qui les caractérisent par rapport à d'autres groupements indo-européens dont ils étaient pourtant certainement très proches à l'origine. La pratique pastorale a vraisemblablement été abandonnée plus tôt qu'ailleurs, certainement parce que la vie forestière s'y prêtait moins. L'agriculture n'y avait pas fait les mêmes progrès qu'en d'autres lieux ; ce retard sera cependant amplement rattrapé par la suite comme nous le verrons.

Le développement de cette culture dans le contexte très particulier de la Forêt Hercynienne correspond à l'Âge du Bronze. L'archéologie a d'autre part clairement cerné les différents groupes de populations qui vivaient, à la même époque, à sa périphérie et qui étaient distincts de cette culture forestière. Au sud du domaine forestier, dans la région du lac de Constance, vivait un peuple de civilisation néolithique (2860 à 2800 avant J.-C.) dont nous ignorons tout, en dehors de ce que l'archéologie a découvert. Sur le site de Golberg II, on obtient une datation qui va de 2800 à 2700 avant J.-C. La culture dite de Kelheim était quant à elle un peu plus récente (2300 à 2000 avant J.-C.). Quant à celle de Löbnitz, elle s'étendit sur une période allant de 2500 à 2200 avant J.-C. Tous ces groupes sont donc contemporains de l'établissement ou du développement des ancêtres probables des Celtes dans le secteur « hercynien » mais ils en sont bien distincts. Ils seront bien entendu directement concernés par une première phase d'expansion de la « population hercynienne ». On peut donc, sur

ces sites, percevoir les traces de leur absorption par le nouveau groupe en plein essor. Ainsi, peu à peu, l'espace des premiers Celtes s'étendit jusqu'aux confins de la vaste forêt. Ce mouvement inexorable s'opéra sur une fort longue période d'environ mille ans.

C'est à l'issue de ce long processus que dans tout l'espace ainsi occupé par eux apparaît la civilisation des Champs d'Urnes.

Il ne faut cependant pas pécher par simplisme en tentant d'appréhender une réalité certainement très mouvante et très complexe, sur laquelle nous restons forcément mal documentés et d'une manière trop schématique. Ainsi, par exemple, à côté des fameux champs d'urnes et à la même époque que ceux-ci, on trouve également des sépultures préfigurant celles qui caractériseront la période suivante, constituées d'une tombe dans laquelle le défunt n'était pas incinéré mais inhumé avec son équipement. C'est par exemple le cas du site d'Hagenau (Haut-Palatinat, Allemagne)[1], où l'on a trouvé la sépulture d'un chef datée du XIVᵉ siècle avant J.-C., qui contenait un poignard, une épée, une hache et une parure, disposés autour du squelette allongé[2]. Bien que rare, ce type de sépultures existe donc et rien ne permet de supposer qu'il correspond à une population différente de celle des Champs d'Urnes dans la mesure où l'espace occupé est identique. Il s'agit le plus souvent de tombes de guerriers.

On constate également l'apparition à cette même époque de quelques forteresses dans la zone habitée par cette population qu'il faut peut-être qualifier d'anciens « Celtes ». Celle de Lausitz (Allemagne) était fort imposante. De nombreuses trouvailles nous permettent par ailleurs de mieux cerner certains aspects de la vie culturelle de cette population. Je pense particulièrement à la stèle d'Anderlingen (Basse-Saxe), datée du XIVᵉ siècle avant J.-C. (par conséquent de même période que la tombe de chef citée plus haut). Elle est du plus grand intérêt car elle représente dans un style naïf deux danseurs (dont la position s'est conservée dans de nombreuses

1. Andreas Boos, « La tombe du chef de guerre de Hagenau et autres tombes de guerriers de rang similaire », in *L'Europe au temps d'Ulysse*, catalogue de l'exposition, RMN, Paris, 2000, pp. 106-107.

2. Rieckhoff, « *Faszination Archäologie* », Regensburg, 1990 et P.-F. Stary, « *Das spätbronzezeitliche Häuptingsgrab von Hagenau* », Erlangen, 1980.

danses traditionnelles en milieu celtique) entourant un joueur de « cornemuse »[1] (ou d'un instrument très proche)[2]. Quant aux poteries et autres objets usuels, leur abondance permet de percevoir les progrès techniques réalisés ainsi que l'évolution progressive des décors.

Comme on le voit, il n'est pas possible de dire qu'on ignore tout de cette population qui, étant à l'origine des Champs d'Urnes, pourrait constituer le point de départ de la culture celtique ou tout au moins un jalon important dans le développement de celle-ci.

Cependant, à l'encontre de ce que nous venons d'exposer dans les grandes lignes, on peut alléguer plusieurs points.

Précisons tout d'abord que l'immense aire géographique caractérisée par la présence des Champs d'Urnes au terme de leur expansion ne paraît pas culturellement homogène[3]. Ce point nous fait dire qu'une rigoureuse identification de la civilisation des Champs d'Urnes aux premiers Celtes serait probablement une erreur. C'est en grande partie sur ce constat que sera fondée la remise en question du rôle de l'expansion des « Champs d'Urnes » dans le processus d'élaboration de la culture celtique, comme nous allons le voir.

Qui plus est, certaines régions qui présentent la trace d'une arrivée importante des porteurs de ladite civilisation, ne peuvent guère être apparentées à l'aire de peuplement celtique. Cela n'infirme en rien le schéma d'ensemble mais conduit à le nuancer en constatant qu'un mouvement migratoire d'une telle ampleur a, forcément, entraîné des groupes culturels

1. Ce qui rend singulièrement curieuse l'affirmation non étayée de certains musicologues qui prétendent que la cornemuse ne fut apportée aux Celtes qu'au Moyen Âge, à partir de l'Égypte, ce que dément par ailleurs le fait qu'il s'agisse de l'instrument populaire par excellence (à l'inverse des instruments d'introduction plus récente qui demeurent généralement des instruments de cours ou de salons), répandu en outre à l'origine sur toute l'ancienne aire de peuplement celtique. Qui plus est, il existe des représentations sculptées de cet instrument sur quelques églises romanes très antérieures à l'époque à laquelle se réfère les quelques musicologues précités.

2. Cette stèle est exposée au *Niedersächsisches Landesmuseum* de Hanovre. Elle était présentée à l'exposition « L'Europe au temps d'Ulysse » au Grand Palais à Paris, en 2000.

3. V. Kruta, « La question de l'origine des Celtes », in *Amis des Études Celtiques* n° 40, 2005, p. 4.

divers et les a agrégé à sa périphérie, phénomène souvent observé pour des époques plus récentes[1].

Tout en constatant la celticité de la majeure partie des porteurs de cette civilisation des Champs d'Urnes, il faut donc vraisemblablement rechercher d'autres aspects et d'autres traces complémentaires pour expliquer la celtisation de nombreux pays.

Pour résumer, disons qu'en l'espace de trois ou quatre siècles environ, des migrants, partis d'une zone relativement restreinte, ont apporté leurs techniques mais aussi forcément imposé leur empreinte culturelle sur une aire immense qui s'étendait sur une bonne partie de la péninsule Ibérique, la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Catalogne, le nord de l'Italie, l'Autriche et la Bohême-Moravie.

3. La celticité cumulative

C'est seulement tout récemment qu'une nouvelle école de pensée s'est fait jour, tendant à bouleverser des conclusions qui paraissaient assurées.

Cette remise en cause radicale peut déconcerter les lecteurs des ouvrages parus sur la question des origines du peuplement celtique, dans la mesure où elle comporte des contradictions apparentes, de nature à perturber tout aussi bien ceux qui sont familiers du sujet que ceux qui l'abordent tout juste.

Il ne faut pas perdre de vue pour ce qui concerne les études celtiques que des remises en question font régulièrement « la une » du monde scientifique. Si certaines permettent d'ouvrir des voies nouvelles jusqu'alors inexplorées et de confronter utilement des thèses, il en est d'autres qui tiennent de l'« effet de manche » et visent surtout à susciter des polémiques qui occupent durant un temps le devant de l'actualité. Cela s'est vu et se verra encore. Si l'on ne peut donc pas prendre toutes les remises

1. Pensons aux migrations bien documentées par les textes, des Cimbres et des Teutons (fin du IIe s. av. J.-C.), des Suèves (65-58 av. J.-C.), et jusqu'aux invasions germaniques (IIIe – Ve s. apr. J.-C.) ou des Huns (Ve s. apr. J.-C.) où l'on constate à chaque fois ce phénomène d'entraînement de populations diverses dans un mouvement impulsé par un groupe initial.

en question pour argent comptant, il ne convient pas non plus de les rejeter *a priori*, si l'on veut faire avancer les choses. Dans le cas qui nous occupe et que nous allons examiner, les nouvelles théories sur l'apparition des cultures celtiques dans nos régions sont pertinentes sur bien des points. D'autant qu'elles sont moins incompatibles qu'il y parait avec ce que l'on pensait antérieurement.

Lors de la table ronde de Bologne (2005), Jean-Paul Demoule[1] et Patrice Brun[2] ont fait valoir un certain nombre d'observations et d'arguments qui vont à l'encontre d'une celtisation par migration. Ils font notamment remarquer que celle-ci aurait laissé de nombreuses traces archéologiques que l'on ne trouve pas. Cet argument, qui pourrait être incontestable, s'oppose toutefois à la présence de centaines de traces fort précises relevées par d'autres chercheurs, parmi lesquels Victor Tourneur[3] qui énumérait en effet avec une grande précision ces traces de la progression des migrants dans le nord-est de la France et la Belgique.

Plus près de nous – et au cours de la même table ronde – l'archéologue italien Roberto Tarpini[4] fit également état des apports des Champs d'Urnes dans le processus d'élaboration d'une civilisation originale qui va devenir peu après celle de la période hallstattienne, dans les Alpes orientales et la région danubienne. C'est également ce qu'ont relevé d'autres archéologues italiens[5], montrant qu'en zone de peuplement ligure et au Piémont apparaissent les traces incontestables de l'arrivée de populations nouvelles qui correspondent à ces fameux « Champs d'Urnes » dans des secteurs qui vont être ceux de populations celtiques, avec introduction de nouveaux éléments matériels.

---

1. J.-P. Demoule, « Migrations et théories migratoires aux époques préhistoriques et protohistoriques », in *Actes de la table ronde de Bologne*, 2005, Bibracte, 2006.
2. P. Brun, « L'origine des Celtes, communautés linguistiques et réseaux sociaux », in *Actes de la table ronde de Bologne*, 2005, *op. cit.*
3. V. Tourneur, *op. cit. La Belgique avant César*, 1944.
4. R. Tarpini, « La cerchia hallstattiana orientale dall' Adriatico ai Carpazi », in *Actes de la table ronde de Bologne*, 2005, *op. cit.*
5. A. Dell Lucchese et F. Maria Gambari, « L'area alpina sud-occidentale e il mondo ligure », in *Actes de la table ronde de Bologne*, 2005, *op. cit.*

De nombreux autres travaux vont dans le même sens, notamment en Espagne où Martin Almagro Gorbea[1], entre autres, a fait valoir qu'il ne serait pas raisonnable de trop minimiser le rôle de ces migrations et de passer en quelque sorte d'un extrême à l'autre. Il est donc probablement un peu tôt pour nier leur impact. En revanche, il semble parfaitement fondé de leur accorder une importance moins grande et moins systématique qu'on le faisait auparavant car, comme l'indique V. Kruta, l'aire d'expansion des Champs d'Urnes déborde très largement celle de la civilisation celtique. Il n'y a donc pas une adéquation parfaite entre les deux groupes de populations. Ce fait, ainsi que des variantes internes des populations des Champs d'Urnes, milite en faveur de la diversité de leur composition. Il y aurait eu, vraisemblablement, plusieurs groupes culturels qui auraient participé à ce vaste mouvement qui s'est d'ailleurs étalé sur une période de quatre siècles environ.

Il ne faut donc évidemment pas attribuer aux seuls « Champs d'Urnes » la celtisation de certaines régions, tout en sachant que leur rôle ne doit pas non plus être complètement mésestimé. Il semblerait que comme à d'autres moments de la Protohistoire ou de l'Histoire, les groupes celtiques ayant participé à ce vaste mouvement n'ont fait qu'amplifier un processus déjà amorcé préalablement : c'est cet aspect « cumulatif » qui est probablement à retenir. Il paraît ainsi très vraisemblable que ce soit dès l'époque du campaniforme (seconde moitié du IIIe millénaire avant J.-C.) que la culture celtique se soit formée et ai pu entreprendre sa première phase d'expansion[2]. Toutefois, la critique formulée par V. Kruta à propos de l'aire d'expansion des Champs d'Urnes débordant très largement le cadre de la civilisation celtique, vaut également pour le campaniforme puisqu'on retrouve celui-ci dans certaines zones où les Celtes n'ont jamais été[3].

Quoiqu'il en soit et de quelque manière que l'on aborde le problème, la Gaule était déjà fortement celtisée dès la fin de l'Âge du Bronze (fin du

1. M. Almagro Gorbea, *Las fíbulas de jinete y de caballito : aproximación a las élites ecuestres y su expansión en la Hispania céltica* Martín Almagro Gorbea, M. Torres Ortiz, Madrid, 1999.

2. V. Kruta, « L'origine des Celtes. D'où, quand et comment sont-ils arrivés ? », *Keltia n°11*, 2009 ; P. Brun, « Les Celtes à la lumière de l'archéologie », *Archéopage*, INRAP, Paris, 2010.

3. Par exemple en Sicile, au Maroc ou dans le sud de l'Espagne...

II[e] millénaire avant J.-C.), c'est-à-dire beaucoup plus tard qu'on ne le croyait au XIX[e] siècle, mais beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait voici encore quelques décennies. Cela explique bien entendu que l'on retrouve des sépultures princières celtes fort anciennes comme celle de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) qui est datée du IX[e] siècle avant J.-C. et atteste l'existence dès cette époque reculée d'un royaume constitué dans la région, le Dauphiné.

Il faut également retenir l'argumentation de Patrice Brun qui démontre que c'est simplement en raison de l'antériorité des découvertes archéologiques réalisées au nord de l'arc alpin qu'on a estimé que c'était forcément là, le berceau originel des populations celtiques. Or, depuis, de nouvelles découvertes ont démontré que d'autres zones plus occidentales avaient également été très tôt celtisées. Cela ne veut certes pas dire qu'il n'y ait pas eu de phénomènes migratoires mais cela indique en tout cas que la celtisation s'est opérée dès l'Âge du Bronze en de nombreuses régions. Ainsi, dès le Bronze moyen (entre 1600 et 1350 avant J.-C. environ), P. Brun discerne deux sous-ensembles vraisemblablement déjà celtiques : le premier au nord de l'arc alpin (celui qui avait longtemps été considéré comme le seul berceau possible) et l'autre beaucoup plus à l'ouest, qui aurait perdu progressivement sa dynamique au profit du premier groupe[1].

Pour autant, en voulant dès à présent faire table rase des migrations évoquées plus haut, on perdrait complètement de vue un aspect qui n'est d'ailleurs presque jamais abordé, bien qu'il nous paraisse d'une grande importance pour la compréhension du processus de la formation des tribus celtes, objet principal du présent travail. Henri Hubert avait observé, en effet, que c'est à l'est du Rhin, dans ce que nous appelons la zone hercynienne, point de départ des migrations des « Champs d'Urnes », que se trouvaient très antérieurement à leur établissement en Gaule, les plus anciennes tribus celtes dont des éléments devaient se détacher pour venir former de nouvelles entités tribales gauloises, en conservant leurs noms d'origine. Ce phénomène fut d'ailleurs très courant chez les Celtes : les auteurs de l'Antiquité nous citent quelques exemples de cas semblables, mais plus tardifs, comme les Sénons de Champagne donnant naissance à une tribu des Sénons en Italie après la migration de cette dernière, les

1. P. Brun, « L'origine des Celtes... », *op. cit.*, p. 40.

Boïens de Bohême et ceux d'Émilie-Romagne, les Cénomans du Maine dont une branche alla s'établir en Italie du Nord ou les Volques d'Europe centrale dont un rameau de même appellation se fixa tardivement dans le Languedoc, pour ne citer que les plus connus. Et s'il ne viendrait à l'esprit de personne de contester l'existence de ces migrations, c'est principalement parce qu'elles sont corroborées par des textes antiques, bien qu'elles n'aient guère laissé de traces matérielles absolument évidentes. Mais dans ce cas, que dire des périodes et des mouvements antérieurs à toute forme de traces écrites ? Doit-on systématiquement considérer que ce qui aurait été vrai à partir de l'apparition de ces mentions écrites n'aurait pas pu l'être auparavant ? Cela n'aurait guère de sens.

C'est ainsi que la toponymie, aussi bien que les relations du temps, nous ont conservé le souvenir d'un peuple celte, les *Semnonii*, qui semble bien avoir été la souche originelle des futurs Sénons, lesquels donneront après leur établissement en Champagne, leur nom à leur territoire, le Sénonais, autour de Sens après avoir durant un temps, semble-t-il, été intégrés à la Cité des Rèmes comme nous le verrons plus loin. Même chose pour les Turones de Thuringe, ancêtres probables des Turones qui fondèrent la Touraine (Tours). On peut faire un constat identique pour les *Nemetae*, qui sont certainement la souche des futurs Namnètes du pays nantais (Nantes) ou pour les *Helvecones* dont semblent s'être détachés les futurs Helvètes (dont il est d'ailleurs historiquement attesté qu'ils venaient bien d'Allemagne avant de s'établir sur le plateau suisse). La plupart des vieilles tribus celtes installées dans la zone hercynienne, à l'est du Rhin, furent submergées ultérieurement par l'établissement des Germains au fur et à mesure que ceux-ci, descendant de l'Europe du Nord, se fixaient dans ces régions.

Quoiqu'il en soit, ce constat plaide évidemment pour une arrivée conséquente de populations celtiques à partir de ce secteur. Un autre exemple plus tardif nous en sera d'ailleurs donné dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. avec l'arrivée dans le nord de la Gaule (et dans le Languedoc) des tribus belges, parties de l'Europe danubienne (et ayant par conséquent nécessairement traversé la zone hercynienne, située entre leurs points de départ et d'arrivée).

Tout ceci montre à l'évidence que ce type de migrations fut très fréquent, pour ne pas dire de règle, chez les peuples celtes, la dernière en

date ayant été évidemment celle du *ver sacrum* des Helvètes et de leurs alliés, au printemps 58 avant J.-C.

Il apparaît ainsi que les phénomènes migratoires, loin d'être un élément complètement marginal de l'expansion celtique, ont tout de même joué un rôle d'une certaine importance[1]. Nous n'y voyons pas de contradiction avec une celticicité cumulative, puisqu'elles en complètent le schéma, et pensons qu'il serait regrettable de ne pas tenir compte de ces faits qui permettent de mieux saisir certains aspects du processus du peuplement européen.

Sur l'ensemble du territoire se développèrent entre le IX[e] et le VIII[e] siècles des villages généralement défendus par des palissades et souvent peu éloignés d'enceintes fortifiées aménagées sur des hauteurs. Ces bourgades, dont la taille variait d'une dizaine à une quarantaine de maisons, pouvaient regrouper jusqu'à 300 ou 400 personnes pour les plus grandes. Ce type d'habitat devient vite la règle, se développant dans toutes les régions. On le trouve aussi bien à Coulon (Deux-Sèvres) qu'à Choisy-au-Bac (Oise), par exemple. Les fortifications de hauteur, préfiguration des futurs *oppida*, se rencontrent également sur tout le territoire (Camp-d'Alaric dans la Vienne, Le Catenoy dans l'Oise, Cohon dans la Haute-Marne, Étaules en Côte-d'Or, Holhandsberg dans le Haut-Rhin, Joeuvres dans la Loire, Vitteaux en Côte-d'Or...). Il ne s'agit donc pas de phénomènes isolés mais bien d'un mode de société.

La nécessité d'aménager des enceintes fortifiées sur les hauteurs afin d'assurer la protection des villages, s'est donc imposée entre le début du IX[e] et le milieu du VIII[e] siècles avant J.-C.[2], en même temps que se mettait en place des pouvoirs locaux plus concentrés qu'au cours de la période

1. À l'époque historique, où les témoignages écrits ne manquent pas, nous en avons de très nombreux autres exemples qui montrent à quel point ce mode d'expansion était une règle courante. Outre ceux que nous avons dejà cités, nous pourrions ajouter que c'est ainsi que la Galatie fut créée, à partir de la migration de groupes celtes provenant d'Europe centrale, après leur expédition en Grèce. De même, les Scordisques qui celtisèrent la Serbie, sont-ils un rameau formé à l'issue de cette migration. Tite-Live nous décrit d'autre part le processus migratoire qui conduisit les Celtes dans deux directions différentes, sous la conduite de Segovèse et de Bellovèse, etc. Les exemples abondent et il serait pour le moins curieux de penser comme s'ils n'existaient pas.

2. Aimé Bocquet, « Naissance de l'aristocratie en Europe », *Les premiers Princes celtes*, Musée Dauphinois, Grenoble, 1990.

précédente, pouvant également résulter d'un besoin de concentration des moyens de défense et de protection.

Ce n'est jamais par plaisir qu'une société tournée vers des activités agricoles se voit forcée de construire des forteresses, dont l'aménagement représente une dépense considérable de temps, d'énergie et de moyens. Si les agriculteurs de cette époque se sont résolus à le faire, c'est donc qu'il y avait à cela une nécessité bien réelle.

Et la preuve nous en est apportée par le fait qu'à la même époque, c'est-à-dire vers le milieu du IXe siècle avant J.-C., la quasi totalité des villages alpins, tant en France qu'en Suisse, ont disparu en quelques années, ce que confirme la dendrochronologie[1]. Leur abandon ne fut pas volontaire mais résulta de leur destruction, que nous percevons par des traces nombreuses d'incendie. Parallèlement à ces événements, des grottes qui n'avaient plus été fréquentées depuis fort longtemps furent à nouveau occupées et servirent alors de refuges aux populations dont les villages avaient été détruits et incendiés. Par ailleurs, de très nombreux dépôts d'objets en bronze ont été trouvés, dont tout indique qu'ils ont été enfouis à la hâte – leurs possesseurs ne pouvant vraisemblablement s'en encombrer dans leur fuite – et qu'ils n'ont jamais pu être récupérés par eux.

Évident dans l'est de la France, en Suisse et dans les vallées fluviales, ces faits qui doivent être mis en relation les uns avec les autres, se constatent dans presque tout le pays, de même qu'en Belgique[2].

Tout indique donc que des événements graves se sont produits. Il y a quelques décennies, on aurait vu dans ces découvertes la confirmation des thèses avancées par Henri Hubert et la quasi totalité des archéologues d'alors, concernant les invasions évoquées précédemment.

D'autres théories ont été avancées depuis, qui privilégient des bouleversements internes de la société[3].

—

1. A. Bocquet, *op. cit.*

2. Cf. Victor Tourneur, *op. cit.*

3. P. Brun, *Princes et princesses de la Celtique, le Premier Age du Fer (850-450 av. J.C.)*, Paris, Errance, 1987.

Il n'est évidemment pas exclu de penser que les deux causes ont pu s'imbriquer étroitement et même découler l'une de l'autre.

Quoiqu'il en soit, ces bouleversements intervenus au IXe siècle avant J.-C. ont considérablement marqué le peuplement du futur espace territorial gaulois et ont joué un rôle de première importance dans la formation des peuples qui vont être à l'origine de la Gaule. Sur les décombres de l'ancien mode de vie vont naître des « principautés » dans lesquelles va s'élaborer la société celtique avec ses caractéristiques principales, qui vont perdurer bien au-delà de la disparition ultérieure du système princier.

IV- Les débuts de l'urbanisme en Gaule

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il était communément admis que le début de l'urbanisme n'avait véritablement commencé en Gaule qu'avec la conquête romaine. Comme pour le reste, on ne pouvait se résoudre à concevoir que les attributs de la civilisation eussent pu apparaître autrement que sous l'influence directe du monde méditerranéen. Pourtant, en étudiant de près les *Commentaires* de César et en en tirant les conclusions qui s'imposaient, il fallait bien admettre que celui-ci évoquait des agglomérations gauloises auxquelles il avait eu affaire lors de son arrivée dans le pays. Ainsi en était-il de Bibracte[1], la capitale des Éduens, d'*Agedincum*[2], celle des Sénons, de *Lemonum*[3] chez les Pictons, d'*Avaricum*[4] en pays biturige (alors considérée comme la plus belle cité de Gaule), de *Samarobriva*[5] où il convoqua une assemblée des Gaules, et de quelques autres.

Lorsque s'imposa cette évidence, les compilateurs des textes latins minimisèrent l'importance de ces agglomérations et, plutôt que de voir en elles ce que César lui-même avait vu, c'est-à-dire des villes dont certaines étaient d'importance (vingt mille habitants pour *Agedincum* par exemple), ils déclarèrent qu'il ne s'agissait que de gros marchés et de bourgades informes. Dans leur esprit, là encore, l'infériorité des Celtes semblait telle qu'ils ne pouvaient pas avoir été les fondateurs de véritables villes avant que Rome ne prit l'affaire en main.

Peu à peu cependant, et dès la seconde moitié du XIXe siècle, l'archéologie révéla l'existence d'un vaste réseau d'habitats fortifiés en hauteur, d'époque celtique, que l'on appela *oppida* (pluriel d'*oppidum*). De dimensions inégales, certains avaient été de véritables petites villes, dont l'extension avait souvent été limitée par le relief. Peu à peu émergea une évidence : ce tissu d'*oppida* reliés entre eux par des routes commerciales avait recouvert une aire géographique considérable, de la Bohême-Mora-

1. Bibracte se trouve sur le site du Mont-Beuvray, à cheval sur les départements de la Nièvre et de la Saône-&-Loire.

2. *Agedincum* longtemps localisée à Sens se trouve en fait plus au sud, près de Villeneuve-sur-Yonne et Passy (Yonne).

3. *Lemonum* a été identifiée à Poitiers (Vienne).

4. *Avaricum* est devenue Bourges (Cher).

5. Amiens (Somme).

vie à la France du sud. Une véritable unité de civilisation et de développement était ainsi révélée, ce que confirmaient bien entendu d'autres aspects matériels tout autant que culturels.

On refusa toutefois à ces localités protohistoriques le nom de « villes » et longtemps, on préféra ne voir en elles que des structures à caractère défensif. Certes, elles l'étaient aussi. Mais ce n'était pas leur seule fonction comme on s'en aperçu plus tard. Le même constat peut d'ailleurs être fait avec ce que l'on nomme en Espagne et au Portugal les *castros*, qui ne sont rien d'autres que des *oppida* également[1], faisant tout autant partie de l'aire celtique que ceux de France, d'Allemagne du Sud ou de Bohême-Moravie. La séparation que l'on opère systématiquement entre ces deux ensembles ne repose pas sur grand-chose. En effet, la plupart de ces habitats fortifiés avaient une fonction politique et économique, caractéristiques du rôle des cités. Centres de pouvoir, contrôlant un certain espace territorial, reliés par un réseau de voies de communication, ils pouvaient également servir de marchés, de centres d'artisanat, d'entrepôts de stockage, voire même bien souvent de résidences princières, d'ateliers de monnayage et de lieux de garnison. Ces fonctions ne sont pas celles d'une simple forteresse mais plutôt celles de capitales de petits territoires.

Le développement considérable de la recherche archéologique permit peu à peu de mettre au jour de nouveaux sites. Parfois, l'on trouvait des nécropoles princières et, tout en se doutant qu'elles devaient avoir correspondu à des habitats d'une certaine ampleur où avaient vécu ces puissants personnages dont on retrouvait les sépultures, on hésitait encore à en envisager l'importance. Ainsi a propos de Vix, en Côte-d'Or, où l'on découvrit la tombe de la « Dame de Vix » en 1952, il fallut attendre la campagne de fouilles de 2007 pour que se révèle sur le Mont-Lassois tout proche une véritable cité avec rues, quartiers différenciés et palais princier (celui-là même où avait vécu la « Dame » qui en était contemporaine) datant de la fin du VIe siècle avant J.-C. Dans le même domaine, l'importance de l'*oppidum* du Tittelberg, au Luxembourg, ne fut véritablement comprise que longtemps après que l'on ait trouvé la nécropole qui lui était associée.

---

1. Manuel Bendala in *Tartesios, Iberos y Celtas*, Madrid, 2000, distingue deux stades de développement dans les castros et constate qu'à partir du second, il s'agit bien d'authentiques oppida.

Au XIXe siècle, Guillaume Bernard Schayes[1], faisant le point sur ce site, n'y voyait encore, comme ses contemporains, qu'un « camp romain » là où se trouvait en fait une cité fortifiée trévire fort antérieure, qui avait joué un rôle politico-économique de premier plan, bien avant l'arrivée des Romains dans la région. Les exemples de ce type abondent non seulement sur l'ensemble du territoire gaulois mais encore sur toute l'étendue de ce que fut le monde celtique.

Dans le sud de la Gaule, apparurent également assez tôt des *oppida* qui constituèrent de véritables petites villes fortifiées. Le cas d'Entremont[2], capitale de la puissante tribu des Salyens, détruite par les Romains en 123 avant J.-C., en est une illustration. On ne peut qu'être impressionné par ce qui subsiste encore des puissantes murailles et de leurs tours, des maisons et des rues de cette cité entièrement construite en pierre. L'habitat celte de Martigue[3], mis à jour lors de travaux récents d'urbanisme, atteste lui aussi d'un développement urbain bien réel.

Mais ce qui se révèle depuis peu et bouleverse encore plus les idées reçues, c'est la densité très impressionnante de ces localités gauloises.

Depuis que l'I.N.R.A.P.[4] a été fondé (en 2002), ses chercheurs ont développé de manière considérable les fouilles préventives liées au développement des constructions urbaines comme des infrastructures routières et ferroviaires. Il en a résulté une série de découvertes de villes celtiques dont l'existence était jusqu'alors inconnue car n'ayant jamais été mentionnées pour la plupart dans les textes antiques. La région parisienne étant, par la densité de sa population et le rythme de ses travaux immobiliers ou de construction d'infrastructures, la plus propice à ce type de découvertes, a révélé en quelques années des sites urbains antérieurs à la conquête romaine, comme ceux de Bobigny (93) de Nanterre (92) ou de Chelles (77) qui, venant s'ajouter à ceux que l'on connaissait déjà : Saint-

1. Guillaume Bernard Schayes, *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, Bruxelles, 1838, p. 262.

2. L'*oppidum* d'Entremont est situé près d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône.

3. Bouches-du-Rhône.

4. Institut national de Recherches archéologiques préventives. L'I.N.R.A.P. a succédé à l'A.F.A.N. (Association pour les fouilles archéologiques nationales) en 2002 (http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/htm).

Maur-des-Fossés, Meaux et Paris[1], nous montrent que le territoire francilien était infiniment plus peuplé et plus développé à l'époque de l'indépendance gauloise, qu'on ne le croyait voici peu. C'est ainsi qu'une petite tribu comme celle des Parisii possédait déjà plusieurs agglomérations de belle taille, un bon siècle avant la conquête romaine. Le même constat peut être fait pour le territoire arverne sur lequel des villes plus anciennes encore sont apparues, dont l'une, Corent (Puy-de-Dôme), s'avère avoir joué un rôle tout à fait essentiel à l'époque des rois arvernes *Luernos* et *Bituitos* (entre 150 et 123 avant J.-C.).

En résumé, c'est plus à l'archéologie qu'aux textes antiques que l'on doit la découverte d'un processus urbain proprement gaulois beaucoup plus important qu'on ne le croyait il n'y a pas si longtemps encore. Et si c'est entre la fin du IIe et le début du Ier siècle avant J.-C. que ce processus atteint son maximum, il n'en demeure pas moins que des exemples comme celui du Mont-Lassois (Vix) attestent que c'est quatre cents ans plus tôt qu'il faut situer les débuts de certains centres urbains et que leur origine est véritablement indigène.

Il est de même intéressant de superposer deux grilles de lecture de ce processus d'urbanisation indigène. La première est constituée par certains (rares) témoignages antiques et la seconde par de récentes découvertes archéologiques. Le cas d'*Avaricum* (Bourges, dans le Cher) est à cet égard l'un des plus frappants. Tite-Live a légué à la postérité la belle histoire de l'origine de la grande migration qui semblait être partie du territoire berrichon dont *Avaricum* était précisément la capitale : « Pour ce qui est du passage des Gaulois en Italie, voici ce qu'on en raconte : à l'époque où Tarquin l'Ancien régnait à Rome, la Celtique, une des trois parties de la Gaule, obéissait aux Bituriges, qui lui donnaient un roi. Sous le gouvernement

1. Il n'est pas exact de dire, comme on le trouve mentionné parfois dans certaines publications, que l'île de la Cité, à Paris, n'a pas révélé de trace d'un peuplement gaulois antérieur à la conquête romaine. Ainsi, malgré le fait que les moindres parcelles de l'île ont été bâties et rebâties au cours des siècles, nuisant à la conservation des vestiges anciens, une campagne de fouilles archéologiques menée par le professeur V. Kruta en 1976-1977, sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame dans le cadre d'une opération de sauvetage précédant la construction d'un parking souterrain, avait révélé, sous le niveau gallo-romain, un niveau plus ancien, peu spectaculaire (trous de poteaux, clous, vestiges de fosses de détritus, etc.) mais bel et bien réel.

d'Ambigatus, que ses vertus, ses richesses et la prospérité de son peuple avaient rendu tout-puissant, la Gaule reçut un tel développement par la fertilité de son sol et le nombre de ses habitants, qu'il sembla impossible de contenir le débordement de sa population. Le roi, déjà vieux, voulant débarrasser son royaume de cette multitude qui l'écrasait, invita Bellovèse et Ségovèse, fils de sa sœur, jeunes hommes entreprenants, à aller chercher un autre séjour dans les contrées que les dieux leur indiqueraient par les augures : ils seraient libres d'emmener avec eux autant d'hommes qu'ils voudraient, afin que nulle nation ne pût repousser les nouveaux venus. Le sort assigna à Ségovèse les forêts Hercyniennes ; à Bellovèse, les dieux montrèrent un plus beau chemin, celui de l'Italie. Il appela à lui, du milieu de ses surabondantes populations, des Bituriges, des Arvernes, des Éduens, des Ambarres, des Carnutes, des Aulerques ; et, partant avec de nombreuses troupes de gens à pied et à cheval, il arriva chez les Tricastins. Là, devant lui, s'élevaient les Alpes [...]. Pour eux, ils franchirent les Alpes par des gorges inaccessibles, traversèrent le pays des Taurins, et, après avoir vaincu les Étrusques, près du fleuve Tessin, ils se fixèrent dans un canton qu'on nommait la terre des Insubres. Ce nom, qui rappelait aux Éduens les Insubres de leur pays, leur parut d'un heureux augure, et ils fondèrent là une ville qu'ils appelèrent *Mediolanum.* »[1] Le souverain des Bituriges, *Ambigatos,* avait donc résolu le problème du surpeuplement de sa cité en faisant partir le trop-plein de jeunesse ardente avec ses neveux : *Bellovesos* partit ainsi vers le sud-est et l'Italie tandisque son frère *Segovesos* et les siens prenait le chemin de la forêt Hercynienne et du Danube. Longtemps, on prit l'histoire ainsi rapportée par Tite-Live pour une belle légende, plus ou moins dénuée de fondement. Peu à peu cependant, le développement de la recherche rendit évidente l'existence, à la charnière du Ve et du IVe siècle avant J.-C., de vastes déplacements de populations gauloises d'ouest en est qui avaient causé un certain nombre de bouleversements et la création de nouveaux établissements dans la péninsule italienne en Europe centrale. Ainsi pouvait-on raisonnablement relier la « légende » de Tite-Live à un fait désormais attesté : nous avions un point de départ théorique et des points d'arrivée quasi certains. Ce n'était déjà pas mal. Mais tout récemment, les choses se sont encore précisées.

1. Tite-Live, *Histoire romaine* - Livre V, 34.

L'archéologue Olivier Buschenschutz a apporté la preuve[1] que l'antique *Avaricum* avait été une ville beaucoup plus importante qu'on ne le croyait, à une époque nettement plus ancienne qu'on ne le supposait, son apogée se situant au Ve siècle avant J.-C. et que, brusquement, en un laps de temps très court (peut-être une génération), au tout début du siècle suivant, la ville se réduisit considérablement, abandonnant toute sa périphérie à l'agriculture. Il y a là la trace d'une perte massive de population qu'il est évidemment tentant de rapprocher des événements cités plus hauts et rapportés par Tite-Live (bien que cet auteur semble avoir commis une erreur chronologique, Tarquin l'Ancien sous le règne duquel il situe l'événement, étant mort en 575 avant J.-C.). V. Kruta avait déjà observé cette perte de population massive à la même période dans la zone marnienne, mais ce qui est nouveau dans le cas que nous venons de citer, c'est l'impact que ce phénomène migratoire eut sur un habitat urbain très ancien.

1. Communication du 19/11/2009 à l'École Normale Supérieure, sous le titre « Les Princes et la ville, de Bourges à Heuneburg ».

V- La société gauloise

Pour l'essentiel, rien ne permet quant au fond, de différencier la société gauloise de celle des autres populations celtiques. On y trouve en effet le même type de division tribale et clanique, l'un des traits dominants de tous les peuples celtes (dont, on l'oublie trop souvent, la société des *Highlanders* d'Écosse fut la dernière à maintenir ce mode de vie et cette structure, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle), selon un schéma beaucoup plus structuré qu'on le pense généralement.

De même, la répartition trifonctionnelle de cette société demeure parfaitement classique : une classe sacerdotale, qui préside au droit, au temps sacré, à la médecine, à la mémoire collective et veille au maintien et à la cohésion de l'ensemble; une classe guerrière dans laquelle se recrutent les dirigeants politiques et une classe de producteurs. Chacune a ses règles et ses devoirs et demeure complémentaire des deux autres.

Le mode de vie en Gaule était également semblable à celui qui se rencontrait alors dans l'ensemble du monde celtique. Il en allait de même pour les conceptions artistiques, la langue, les objets usuels, mais aussi pour les valeurs morales, les croyances et les pratiques. D'un bout à l'autre de l'Europe celtique, et malgré l'absence d'unité politique que l'on se plait toujours à souligner, se manifestait cette unité de civilisation qui faisait des Celtes un ensemble cohérent qui ne pouvait être confondu avec une autre entité culturelle. Il est remarquable de constater par exemple l'extrême rapidité avec laquelle circulaient les modes ainsi que les innovations artistiques ou technologiques, au sein de ce monde celtique, ce qui est évidemment un signe d'homogénéité que masquent parfois des divisions tribales de surface. C'est ce qu'atteste l'archéologie qui nous montre la diffusion des objets caractéristiques que sont les parures, fibules, torques, anneaux de suspension, etc., mais aussi les motifs décoratifs ou les techniques artisanales. Les marqueurs de cette circulation interne au monde celtique sont nombreux et constituent autant de preuves de l'ampleur des contacts entre la plupart des régions qui le constituent. Mais les emprunts au monde extérieur furent également importants, qu'il s'agisse de denrées ou d'objets précieux circulant et se répandant par le biais de comptoirs commerciaux où les commerçants étrangers (d'abord étrusques, massaliotes et grecs puis essentiellement romains à partir de la fin du IIe siècle

avant J.-C.) rencontraient aristocrates et marchands gaulois. Les échanges commerciaux complétaient donc, tout au moins pour des produits de prestige, les nombreuses productions propres au monde celtique : armes, parures, tissus, bijoux, sel, charcuteries et salaisons, poteries, lingots d'étain, objets utilitaires de toute nature, etc.

Cette société reposait sur un ordre traditionnel. Celui de la trifonctionnalité. Trois grandes classes, aux fonctions bien spécifiques et elles-mêmes subdivisées en spécialisations internes, le constituaient, englobant la totalité des individus libres.

La classe (fonction) sacerdotale, reflet du monde divin

Première en importance, la classe (ou fonction) sacerdotale qui présidait aux destinées des Gaulois et influait sur leur quotidien spirituel, était celle des druides. Ceux-ci furent exclusifs au monde celtique. La religion qu'ils encadraient et enseignaient était spécifique, quand bien même beaucoup de ses traits dominants se retrouvaient dans la plupart des autres religions indo-européennes. Spécificité d'une part et points communs de l'autre en font bien entendu un objet d'étude d'un intérêt considérable, digne de soulever bien des querelles passionnées entre chercheurs. D'autant que la religion druidique laisse rarement indifférents ceux qui en entreprennent l'étude. Probablement parce qu'elle correspond, mieux qu'aucune autre, à des racines profondes.

Le clergé druidique encadrait la société toute entière ; il était parfaitement organisé et structuré, du moins à l'époque de l'indépendance gauloise. Les choses se gâteront à partir de la conquête romaine. Du fait de ses multiples compétences, il était sudivisé en diverses spécialisations, parfois connues sous le nom de « sciences druidiques », avec des niveaux de compétences très différents, qui faisaient toutes partie de cette catégorie supérieure. Les appellations gauloises des membres de la classe sacerdotale variaient en fonction de leurs spécialisations : *Druis* (druide), *Gutuater* (druide invocateur), *Bardus* (barde, poète), *Vatis* (vate, augure), *Caragus* (magicien), *Genisca* (sorcière)[1].

---

1. T. Luginbühl, *Cuchulainn, mythes guerriers et sociétés celtiques,* Infolio éditions, Gollion (Suisse), 2006, p. 114.

Les trois premières catégories avaient un rang éminent, les autres, subalternes, demeuraient à la périphérie du milieu sacerdotal.

La religion druidique se préoccupait non seulement de questions spirituelles mais aussi du bon fonctionnement de la société dans son ensemble. Profane et sacré ne faisaient qu'un puisque l'organisation de la société celtique était le strict reflet du monde divin[1]. C'est ce qui, bien entendu, conduisit les observateurs étrangers de ce temps à souligner l'extrême religiosité du peuple gaulois.

Aux reliefs, aux sources, aux rivières, aux forêts, s'attachaient des principes divins qui les sacralisaient comme manifestations de la « loi de Nature » régissant l'interdépendance entre les humains et la Terre-Mère. Bien que secondaires et purement locaux, comme les lieux auxquels étaient attachés, ces principes (que l'on peut évidemment qualifier de dieux ou de déesses) étaient nécessaires à la relation harmonieuse entre les habitants d'un *pagus* (pays) et leur environnement territorial immédiat dont ils tiraient leur subsistance. Ainsi que le soulignent Christian-J. Guyonvarc'h et Françoise Le Roux[2], nous nous trouvons là en présence de divinités de « troisième fonction », c'est-à-dire productrices au sens le plus étendu, à l'instar de la classe chargée de pourvoir à la nourriture, à l'équipement et au bien-être de la communauté. Les Dieux et les lieux que leur présence sacralisait correspondaient généralement à telle ou telle particularité du paysage qu'on associait à leur nom. En raison de cette étroite relation à la topographie, on les nomme des « Dieux topiques », ce qui les distingue des autres entités divines[3].

À quelque classe qu'il appartînt, tout Gaulois se sentait donc intimement attaché au sol par des liens sacrés, ce dont témoignent amplement les ex-voto associés à des lieux vénérés, retrouvés en grand nombre, ainsi que la toponymie qui, de mieux en mieux étudiée, révèle peu à peu l'existence d'un paysage sacralisé dont les noms étaient fortement évocateurs. Autant de traces d'une religion populaire que la domination romaine et le christianisme n'ont jamais pu effacer tout à fait.

1. On se reportera, sur ce sujet, à Ch.-J. Guyonvarc'h et F. Le Roux, *La société celtique*, éditions Ouest-France, Rennes, 1991, qui demeure un ouvrage de référence essentiel.

2. *Op. cit.*

3. P.-M. Duval, *Les Dieux de la Gaule*, Payot, Paris, 1976.

En revanche, l'essence même de la religion druidique, telle qu'elle était pratiquée à un niveau supérieur par les prêtres, demeure pour l'essentiel assez mal connue. Obéissant à une tradition d'oralité, elle n'a pas eu recours au support écrit, ce qui n'en a pas facilité la transmission, après que les persécutions dont elle fut victime l'aient réduite au silence ou tout au moins à une extrême marginalité.

Des travaux de recherche de plus en plus nombreux permettent toutefois d'en cerner les contours mais aussi d'approcher un système de pensée fondamentalement différent des conceptions qui se sont imposées par la suite.

Les druides officiaient publiquement à l'occasion de rassemblements rituels qui marquaient les temps forts de la communauté et son attachement à ses valeurs spirituelles.

Les quatre grandes fêtes religieuses qui rythmaient l'année celtique étaient *Samonios* (*Samain* en Irlande et dans les Highlands d'Écosse), *Imbolc, Beltaine* et *Lugnasad.* Ces quatre fêtes sont panceltiques puisque célébrées dans tous les pays celtes, avec simplement des variantes linguistiques correspondant aux domaines brittonique et gaélique. Partout, *Samonios/Samain* marque le début de l'année celtique. La cérémonie s'ouvrait sur l'extinction du dernier feu de l'année qui s'achevait et se prolongeait avec la naissance du premier feu de l'année nouvelle. Cette fête d'ouverture, fondamentale, était aussi celle des ancêtres. Trois nuits durant (les *trinoxsamoni* du calendrier de Coligny), vivants et défunts pouvaient communier de sorte que ces moments commémoraient la mémoire ancestrale du peuple[1]. Les dates de commémoration de ces fêtes n'ont été fixées qu'après la christianisation de l'Irlande mais originellement, elles étaient mobiles, caractéristique normale d'un calendrier luni-solaire. Il en résultait que le calcul du temps sacré était l'une des fonctions de druides dévolus à cette tâche. C'est dans la commune de Coligny (département de l'Ain), que furent trouvées en 1897 les plaques de bronze, gravées, indiquant les dates d'un lustre de ce calendrier sacré. Cette découverte a révolutionné les connaissances que l'on pouvait avoir sur le mode de calcul

1. C'est dans le cadre de ces trois nuits de *Samonios* que le christianisme plaça ultérieurement la fête des morts et celle de tous les saints (Toussaint).

du temps chez les Gaulois et corroboré, pour l'essentiel, ce que l'étude des textes irlandais avait livré dans ce domaine.

Quatre fêtes essentielles certes, mais également quatre druides primordiaux (*Esras, Morfesa, Semias* et *Uiscias*), initiés par quatre divinités supérieures en quatre lieux (*Falias, Findias, Gorias* et *Murias*) et ayant amené aux Celtes quatre attributs déterminants dans leur destinée et dans leur corpus mythologique (la Pierre de Souveraineté ou Pierre de *Fâl*, l'Épée de Nuada, la Lance de lumière de Lug et le Chaudron de Connaissance et d'Immortalité). À cela correspondaient également les quatre sciences du druidisme : Astronomie (d'où découlait le Temps sacré), Droit (d'où résultait l'organisation de la société et le règlement des différents), Médecine et Mémoire (impliquant la connaissance des éléments originels de la Tradition), chacune de celles-ci en incluant d'autres qui leur étaient liées et en découlaient. C'est là l'origine que le druidisme se donnait[1].

L'archéologie a également permis de démontrer l'existence de nombreux lieux cultuels, associés à des habitats urbains. Loin de l'imagerie quelque peu naïve de l'époque romantique, on sait maintenant que ces temples possédaient des structures complexes et remarquablement élaborées. Ils se retrouvent, avec quelques variantes mais également avec des constantes communes, du Boiohaemum (Bohême) à la Gaule. Dans de nombreux cas, ces temples étaient également des lieux où s'organisaient des banquets au cours desquels étaient consommés les meilleures parties des animaux offerts aux divinités. La célébration du sacrifice était donc parfaitement gérée par la classe sacerdotale, pour que la communauté en profite au mieux ; ces agapes étaient des moments forts, où s'affirmait la cohésion de la cité ; on suppose que certaines décisions d'importance étaient prises à cette occasion, ainsi placées sous la protection divine[2]. Rappel de principes fondamentaux de la religion druidique, l'existence de ces temples à l'architecture élaborée ne s'opposait en rien à la notion de bosquet sacré puisque l'on a découvert l'existence de bosquets symboliques qui étaient entretenus à l'intérieur même de l'enceinte cultuelle.

1. F. Le Roux, Ch.-J. Guyonvarc'h, *Les Druides*, Rennes, 1978, 1986 ; J.-P. Persigout, *Dictionnaire de mythologie celte*, Paris, 1985, 1990 ; F. Régnier, *La Pierre de Souveraineté*, Paris, 1998.

2. M. Poux, « Religion et société. Le sanctuaire arverne de Corent », in *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006.

C'est notamment le cas sur les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde[1] et de Corent[2] mais cela se constate également en d'autres lieux.

Il n'est donc pas exagéré de dire que la religion celtique s'exprimait à deux niveaux : l'un populaire et empreint de superstition et l'autre infiniment plus élaboré, véhiculant en même temps que des connaissances supérieures, un authentique système de société. De même, les lieux de culte peuvent se répartir selon ces deux catégories : éléments naturels sanctifiés et sanctuaires importants, constituant de véritables ensembles architecturaux à l'intérieur desquels chaque espace avait sa fonction et son usage, par rapport à des divinités supérieures panceltiques.

La confusion entre ces deux niveaux d'une même expression religieuse n'est pas fondée : elle n'est qu'un héritage de l'époque romantique où la « celtomanie » imaginait naïvement que seul le premier de ceux-ci était la règle et qu'existaient au temps des Celtes des cultes essentiellement naturalistes. Mais il serait tout aussi erroné de limiter cette religion aux seules enceintes cultuelles, même si ce sont elles qui, pour des raisons matérielles évidentes, nous ont laissé les témoignages archéologiques les plus facilement identifiables. Plus tard, avec le temps des persécutions visant à l'éradication de cette religion druidique et de tout ce qu'elle véhiculait en terme de connaissances et de mémoire collective, ce sera aux temples, aux centres de formation du clergé et à celui-ci lui-même que s'en prendront les autorités chargées de cette répression. C'est donc à ce niveau supérieur de la religion celtique que la perte sera la plus importante.

En revanche, l'expression populaire, plus informelle, de cette spiritualité, survivra sous la forme de légendes, de vénération de certains lieux, de traditions locales, mais aussi de contes, de principes de médecine traditionnelle et de pratiques que l'Église traquait et condamnait encore avec virulence au XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle, dans nos campagnes.

Nous avons évoqué plus haut la question qui continue à faire couler beaucoup d'encre et qui concerne le fait de savoir si les Gaulois avaient ou non une conscience patriotique supérieure à celle de leur tribu. En

---

1. J.-L. Brunaux, « Religion et sanctuaire », *id.*

2. M. Poux, *op. cit.*

clair, la Gaule avait-elle une signification pour eux ou ne fut-elle qu'une « invention » romaine comme quelques auteurs le prétendent ? Nous avons dit que le problème était mal posé en ce sens qu'il serait absurde de plaquer sur la société celtique protohistorique des schémas contemporains mais, pour autant que l'on considère que le patriotisme puisse s'exprimer de diverses façons, bon nombre d'éléments attestent que les Gaulois avaient bel et bien conscience d'appartenir à un ensemble cohérent, capable en certains cas de transcender leurs petites patries tribales (à la manière des *Highlanders* écossais qui, cultivant avec passion leurs appartenances et leurs rivalités claniques, avaient néanmoins pleinement conscience d'appartenir à une patrie commune : l'Écosse). Il en était ainsi pour la classe sacerdotale qui veillait au maintien de cette unité avec une institution qui était celle de l'Assemblée de la « forêt des Carnutes », sur les bords de la Loire, dont on sait qu'elle était commune à tous les peuples constituant la Gaule (et elle seule) et au cours de laquelle se prenaient des décisions intéressant toute cette partie du monde celtique. Cette institution, qui imposait une trêve respectée par tous les interessés, peut se comparer en cela aux Jeux panhellèniques qui, dans une Grèce morcelée en cités-États en perpétuelle rivalité armée, leur étaient commun et imposaient de même leur trêve à cet ensemble, ce qui indique qu'il existait là une conscience nationale dépassant les limites de la cité. Bien entendu, d'autres éléments vont dans ce sens, tel le discours que César prête à Vercingétorix lors de l'assemblée de Bibracte ou celui qu'il attribue à Critognatos, à Alésia, parfaitement explicites, mais celui-ci traduit un autre aspect de la toute-puissance de la classe sacerdotale en Gaule.

La classe (fonction) guerrière

« L'autre classe est celle des chevaliers. Ceux-ci, quand il le faut, quand quelque guerre éclate... ils prennent tous part à la guerre, et chacun, selon sa naissance et sa fortune, a autour de soi un plus ou moins grand nombre d'ambacts et de clients. », Jules César, *La Guerre des Gaules*, VI, 15.

Selon les auteurs antiques, dont les écrits corroborent très exactement le schéma dumézilien de la trifonctionnalité des sociétés indo-européennes, la deuxième classe en Gaule était constituée par ceux que César nomme les *equites* (chevaliers) dans l'extrait cité ci-dessus.

Il s'agissait d'une classe (ou fonction) guerrière dont l'importance fluctuera au grès des périodes mais qui conservera toujours une place essentielle dans la société gauloise. C'est en son sein que se recutaient les dirigeants politiques, qu'ils fussent les souverains ou, plus tard, les « vergobrets », c'est-à-dire des aristocrates formés au métier des armes et occupant des magistratures dans la gestion des États tribaux.

Dès le Premier Âge du Fer, on assista à un « phénomène princier » dans la majeure partie des territoires celtisés. Ces souverains dont l'archéologie révèle le nombre de plus en plus important, appartennaient aux deux sexes, ce qui montre une différence notable avec les sociétés de l'Europe méditerranéenne où les femmes ne pouvaient accéder aux fonctions suprêmes. Ce n'était pas le cas chez les Celtes. Quelques cas sont désormais bien connus : dames de Vix (Côte-d'Or), de Reinheim (Moselle) ou d'Indiciac (Cantal)... On ne peut que penser à des exemples mieux documentés encore, ceux des reines Boudicca et Cartismandua de l'île de Bretagne, ou à Medb en Irlande, à d'autres époques de l'Histoire celte. L'existence de souveraines gauloises dont la richesse des sépultures atteste leur puissance et leur rayonnement ne doit cependant pas faire oublier qu'elles ne représentent qu'une assez faible proportion des membres de la classe dirigeante, en grande majorité composée d'hommes auxquels sont toujours associées des panoplies guerrières, en dehors des objets d'apparat. Hormis de très grands souverains, tels ceux de Hochdorf ou du Glauberg[1] qui ne paraissent pas avoir eu de stricts équivalents en Gaule en termes de richesses, nombreuses sont les sépultures de puissants personnages qui, quoique de moindre envergure, n'en avaient pas moins un rôle local important. Il faut d'ailleurs préciser que César et les autres auteurs antiques ne mentionnent aucune femme exerçant une fonction dirigeante en Gaule, à l'époque où ils s'y rendirent (contrairement à ce que les Romains constatèrent dans l'île de Bretagne quelques décennies plus tard). Il faut donc en déduire que les transformations institutionnelles ayant conduit au remplacement des royautés locales par des républiques aristocratiques, sous l'influence de Rome à partir de la guerre de 125-121 avant J.-C., eurent comme effet indirect de marginaliser le rôle politique des femmes, ce qui est d'ailleurs conforme au nouveau mode de pensée influencé par les sociétés méditerranéennes.

1. L'une et l'autre en Allemagne.

Une mention spéciale doit être faite, dans ce cadre, à l'extraordinaire phénomène des tombes à char de la Marne. Il s'agit de sépultures de guerriers de très haut rang, inhumés avec un char de combat, le tout accompagné de harnachements, d'armes, de parures et d'équipements variés (*oenochoé*, poteries, etc.). Ce type de dépôts funéraires se trouve en de nombreuses parties du monde celtique (Aisne, Ardennes, Allemagne, Angleterre, Aquitaine...) mais ce qui caractérise le secteur marnien, c'est l'incroyable densité de ceux-ci, qui n'a aucun équivalent ailleurs. Plus de deux-cent cinquante tombes à char ont en effet été trouvées sur un territoire relativement restreint, correspondant à la partie méridionale de du pays de l'antique tribu des Rèmes. Ce phénomène, par sa concentration, est unique en Europe. Il correspond à l'âge d'or d'une aristocratie guerrière qui, en ces lieux, avait atteint un développement spectaculaire (et dont l'opulence permettait l'entretien d'un artisanat d'une qualité exceptionnelle). Ce « faciès marnien » (qui déborde sur les départements voisins de l'Aisne et des Ardennes) connut son apogée entre la fin du Ve (Somme-Bionne) et le tout début du IVe siècles avant J.-C. (La Gorge-Meillet/Somme-Tourbe)[1].

Chez les Celtes du midi de la Gaule (en particulier chez les Salyens et les tribus environnantes), ce type d'honneur est absent mais il est remplacé par une autre forme d'hommage à des guerriers héroïsés. Il s'agit de statues, toujours situées à l'intérieur des habitats, représentant des personnages masculins ayant joué un rôle vraisemblablement extrêmement important dans l'histoire de la cité, auxquels sont associés directement ou indirectement des crânes humains (piliers du portique de Roquepertuse...) ou des têtes d'ennemis coupées, sculptées (Entremont), sur lesquelles les héros posent la main.

Il apparaît également qu'il existait en Gaule, comme en d'autres parties du monde celtique, ce que, faute d'un terme mieux adapté, on pourrait qualifier « d'ordre » chevaleresque, au sens de ce que la Celtique insulaire nous a fait parvenir (*Fianna* en Irlande, chevaliers de la Table ronde brittonique...). Mais les indices, quoique concordants, sont relativement ténus en l'absence de traces épigraphiques.

1. Denise Bretz-Malher, *La Civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien*, Paris, 1971; Jean-Jacques Charpy et Pierre Roualet, *Les Celtes en Champagne*, Épernay, 1991 ; J.-J. Charpy, « Les pratiques funéraires en Champagne au Ve s. av. J.-C. », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, Amiens, 1998, pp. 99-109; Venceslas Kruta, *Les Celtes*, 2002, *op. cit.*

La classe (fonction) productrice

Pour des raisons qui s'expliquent aisément dans le contexte de la Protohistoire et de l'Antiquité, les couches de la population celtique que l'on peut regrouper sous l'appellation de « classe productrice », tous métiers confondus, ont laissé peu de traces dans les textes du temps, mais énormément de vestiges matériels que l'archéologie révèle sans cesse.

La Gaule était essentiellement un pays agricole (malgré l'existence de nombreuses villes, comme cela a déjà été dit). Sa prospérité provenait en grande partie d'une agriculture largement excédentaire qui exportait ses surplus, on le sait par des textes massaliotes, étrusques et romains, chez ses voisins.

Une bonne partie de sa population était ainsi constituée de paysans. Ceux-ci avaient acquis une réputation justifiée non seulement pour l'abondance, la qualité et la diversité de leurs productions, mais aussi pour leurs inventions technologiques. C'est ainsi que la quasi totalité des outils employés dans l'agriculture jusqu'à la Première Guerre mondiale étaient déjà en usage chez les Gaulois, sans changements notables et c'est à eux qu'il faut en attribuer l'invention. Ce constat est impressionnant car il atteste d'une intelligence et d'une recherche qui sont à l'opposé de la stagnation que l'on trouvera dans ce domaine au cours des périodes suivantes (et particulièrement au Moyen Âge). Chez les Belges avait même été inventée une moissonneuse, attestée en pays rème et trévire, sans équivalent ailleurs[1].

C'est à l'époque celtique que certains terroirs acquièrent une spécialisation qu'ils conserveront jusqu'à nos jours. Les plaines de Beauce (en pays carnute) et de Brie (en pays melde) par exemple, sont dès cette époque mises en valeur et se spécialisent dans les céréales. Le pays des Pétrocores (Périgord) était déjà connu dans l'Antiquité pour ses oies et pour les spécialités culinaires qui en dérivaient. Ailleurs, et notamment en pays arverne (Auvergne), les fromages avaient acquis dès cette époque une réputation méritée. Des recherches ont montré que le fromage de Cantal par exemple remonte à l'Indépendance gauloise.

1. Visible à Montauban-sous-Buzenol, dans la province du Luxembourg belge. Voir également le bas-relief trèvire exposé au Musée Gaumais à Virton, rue d'Arlon 38/40, 6760 Virton (Belgique).

Truffes, châtaignes, venaient de chez les Cadurques (Quercy), les Pétrocores (Périgord) et les Ruthènes (Rouergue). Chez les Lexoviens et leurs voisins (dans la région qui deviendra plus tard, après l'arrivée des Vikings, la Normandie), pommes, cidre, beurre et laitages s'exportaient déjà. Dans d'autres régions, c'étaient les volailles qui avaient acquis une certaine notoriété. Chèvres, chevaux, porcs, bovins, moutons, se trouvent un peu partout. Enfin, tous les peuples de Gaule sont grands amateurs et producteurs de charcuteries[1].

L'apiculture, très répandue, permettait d'obtenir l'unique source de sucre : le miel, qui entrait également dans la composition d'une boisson commune à tous, l'hydromel.

À ce propos, l'éventail des boissons était suffisamment important : en dehors d'une eau de source partout répandue, du cidre et de l'hydromel déjà évoqués, on consommait des breuvages alcoolisés peu ou pas connus de plusieurs pays méditerranéens voisins : la *cervoise* et la *korma*. La première s'obtenait à partir d'une infusion de céréales (orge germé, avec dans certaines région, un ajout de blé, d'avoine ou de seigle), sans houblon. Quelque peu différente de la bière tout en en étant très proche, elle était plus forte que celle-ci. Quoique romanes, plusieurs langues parlées par d'anciens peuples celtes[2] ont conservé le vieux mot celtique pour qualifier la bière (*cerveza* en espagnol, *cerveiza* en portugais...). Son nom gaulois était en effet *cervesia*. Il faut d'ailleurs faire table rase d'une légende tenace, reprise constamment, qui ferait de celle-ci une « invention romaine » et de son nom un dérivé de la déesse Cérès. Ceci est d'autant plus absurde que le mot est d'origine celte, que la fabrication et la consommation de cette boisson sont antérieures de plusieurs siècles à la conquête romaine et qu'il existe en outre des textes romains méprisant ces barbares qui « croyaient imiter le vin mais n'arrivaient à produire qu'un breuvage jau-

1. Il convient de signaler que ce talent pour la charcuterie de qualité est commun aux Celtes de Gaule, d'outre-Rhin et de Cisalpine. Il a été remarqué à ce propos par V. Kruta que si, de nos jours, on traçait une carte des grandes spécialités charcutières on s'apercevrait qu'elle correspond de manière assez précise aux limites de l'ancien monde celtique. Étonnante permanence.

2. Le linguiste Robert Omnès avait défini au congrès du Ferrol (1998) un groupe de langues romanes fortement imprégnées de formes celtiques comme « celto-romanes », ce qui nous paraît pleinement justifié. Il s'agit du galicien, du portugais, du bable des Asturies, du cantabre, de la majeure partie des dialectes régionaux français, du piémontais et du lombard.

nâtre et mousseux ». D'ailleurs, ce sont également les Gaulois qui inventèrent le foudre et le tonneau (les peuples méditerranéens utilisaient l'amphore) qui, plus tard, seront si utiles au vin et se transmettront jusqu'à nous. L'autre boisson, la *korma*, était brassée à partir de l'orge. Elle se consommait quelquefois tiède, tout comme la cervoise, particulièrement en hiver. La Celtique méditerranéenne appartenait également à cette « culture de la bière » (que ne consommaient pas ses voisins massaliotes) comme l'archéologue Laurent Bouby, du Centre de bio-archéologie et d'écologie de Montpellier l'a récemment confirmé[1]. Il est désormais attesté que les populations celtiques qui vivaient sur le site de Roquepertuse au Ve siècle avant J.-C., brassaient leur bière. « L'exemple de Roquepertuse suggère que la bière était vraiment produite dans un cadre familial (...). Cela contribue à donner l'image d'une société qui utilisait un grand nombre de breuvages alcoolisés dont la bière, qui était probablement une tradition locale ancienne, et le vin, qui était au moins en partie lié aux contacts avec des colons méditerranéens » selon Laurent Bouby. Le matériel retrouvé indique que les habitants employaient alors à peu près les mêmes techniques que les brasseurs modernes pour la fabrication de leur bière : ils trempaient l'orge dans des récipients puis l'étalaient sur une surface plate et pavée pour le faire germer, le séchaient dans le four pour arrêter le processus et l'écrasaient à l'aide d'une petite meule afin de faire du malt. Ils utilisaient le foyer et d'autres récipients pour la fermentation de la bière et son stockage. La cervoise était donc bien consommée par nos ancêtres même sur les rivages méditerranéens.

Crêpes et galettes ont survécu sous des formes variées en plusieurs régions du monde celtique, mais c'est l'Armorique qui les a non seulement le mieux conservées mais également améliorées. Il semblerait que leur fonction initiale était d'envelopper certains mets, servant ainsi tout à la fois d'aliment complémentaire et de contenant.

Quant au vin, il était importé initialement par les Massaliotes puis par les commerçants romains. Certains comptoirs commerciaux par lesquels ce breuvage transitait, étaient déjà connus par les textes classiques ou ont été retrouvés par l'archéologie.

1. *Cf.* R. Sylvain, « Quand la bière était provençale... au temps des Celtes », *Keltia magazine* n°21, 2011, p. 32.

C'est notamment le cas de l'*emporium* de *Cenabum* (Orléans) établi sur la Loire, chez les Carnutes. On pourrait aussi citer *Burdigala* (Bordeaux) chez les Bituriges Vivisques, *Matisco* (Mâcon) et *Cabillonum* (Chalons-sur-Saône) en pays éduen... et quelques autres. Ce produit d'importation, très coûteux, n'était vraisemblablement consommé que par l'aristocratie et demeurait donc relativement rare jusqu'à ce qu'une partie de la Gaule commence à en produire à son tour, tardivement (après la conquête romaine pour l'essentiel)[1].

Par-delà la division politique de la société celtique, il faut insister sur le fait qu'il existe bon nombre d'éléments qui démontrent qu'il y avait une certaine unité s'appliquant à de multiples domaines. Ceux-ci sont généralement – on se demande bien pourquoi – ignorés ou occultés par quelques historiens qui paraissent avoir du mal à accepter l'idée qu'une société culturellement unie puisse refuser toute forme d'unité autre que celle-là et considère comme un élément important de sa spécificité le fait d'être divisée en peuples distincts. C'est pourtant cet exemple que nous offre également la société grecque archaïque. Mais ce que l'on admet aisément pour cette dernière paraît poser problème dès lors qu'il s'agit de porter un regard tout aussi objectif sur le monde celtique.

Cette *koinè* culturelle existait pourtant bel et bien, au-delà même de la simple question linguistique. Elle est très nettement perceptible au niveau de la circulation des modes et des techniques et nier l'existence d'un art celte commun aux différents peuples définis comme tels serait parfaitement ridicule tant il s'impose comme une évidence, ainsi que l'ont si brillamment démontré Ruth et Vincent Megaw[2]. En outre, cet art est porteur de symboles communs à toutes les populations celtiques, bien qu'ils soient parfois inintelligibles pour les auteurs grecs et romains. Pour d'évi-

1. Toutefois, on s'entend désormais à admettre que certains cépages n'ont pas attendu l'arrivée des Romains pour être cultivés. Les Massaliotes auraient en effet fait connaître le vin aux Gaulois peu après la fondation de Massalia, au VIe siècle av. J.-C., à partir de cépages provenant de Méditerranée orientale. Mais les auteurs antiques attestent tout de même de la rareté du produit, ce qui laisserait à penser que le vin produit localement demeurait très exceptionnel et n'était probablement pas encore d'une qualité équivalente à celui qu'on importait à grands frais.

2. Ruth et Vincent Megaw, *Art de la Celtique, VIIe siècle av. J.-C. - VIIIe siècle apr. J.-C.*, Errance, 1989, 2001.

dentes raisons, ni les textes ni l'archéologie ne nous ont rien légué de ce que pouvaient être la musique, les danses et un certain nombre de traditions populaires, mais il n'y a pas de raison de penser qu'elles divergeaient énormément puisque les autres aspects culturels ne le faisaient pas et puisque les folklores des différents terroirs de lointaine origine celtique ont conservé des expressions musicales populaires très semblables et très reconnaissables. On trouve également bien entendu de nombreuses institutions communes mais aussi un même panthéon religieux, qui ne diverge que pour les divinités topiques et secondaires. Nous avons vu plus haut que les grands Dieux se retrouvent chez tous les peuples celtes, ce qui atteste une unité religieuse. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples, nous étonnant seulement qu'ils soient si rarement évoqués. Nous nous contenterons d'en ajouter un, qui nous semble frappant : il s'agit des unités de mesures communes (avec toutes les implications que cela suppose) et tout particulièrement de la principale d'entre elles : la lieue.

Une vaste partie de la Celtique (y compris ce que les Romains désignèrent sous les appellations des « Trois Gaules », des « Germanies » et de « l'Hispanie ») utilisait la lieue celtique comme mesure de distance bien avant la conquête romaine. Et celle-ci paraît n'avoir guère varié de région à région (contrairement à ce qu'il en sera une vingtaine de siècles plus tard, sous l'Ancien Régime). Son usage était à ce point ancré dans les mœurs que la conquête romaine n'a pu en venir à bout, ce qui explique qu'elle se soit maintenue dans les provinces d'origine celtique de l'Empire, au côté du mille romain qui avait pourtant été institué comme unité de mesure officielle[1]. Elle lui a même survécu puisque des siècles après l'abandon du mille, la lieue était toujours en usage, tant dans les provinces du royaume de France (où elle n'a été remplacée qu'en 1789) qu'en d'autres endroits.

Généralement indiquée comme équivalant à 2 222 ou 2 223 mètres par correspondance avec des textes romains qui lui donnent comme équivalent 1,5 mille (qui mesurait lui-même 1 482 mètres)[2], il semble qu'elle

1. Chr. Goudineau indique à ce propos que, contrairement aux idées reçues, 27% seulement des bornes romaines étaient millaires dans ces pays alors que 73% portaient des valeurs en lieues celtiques, fréquemment abrégées en *LEVG* (pour *leugae*), in *Cours 2002-2003*, Chaire d'Antiquités nationales, Collège de France.

2. Ammien Marcellin XVI, 12, 8.

était originellement plus longue (environ 2 450 mètres), comme l'indiquent plusieurs études pertinentes[1]. Cette lieue est également l'unité de mesure que les mythologues ont identifié comme étant celle des contes populaires dont l'origine lointaine est pré-chrétienne et qui évoquent dans plusieurs anciens pays celtes les fameuses « bottes de sept lieues », distance qui revêtait une signification particulière dans les pélerinages anciens.

Un constat à peu près semblable pourrait être fait sur l'existence d'un « Temps sacré » ou d'un calendrier en vigueur dans de nombreuses régions celtes, dont les célèbres plaques du Calendrier de Coligny et du lac d'Antre (Villards d'Héria) ne sont que des modélisations tardives se référant à un système en vigueur antérieurement[2].

Or, si l'on veut bien y réfléchir, ces deux cas posent évidemment le problème de l'existence d'une autorité située au-dessus des divisions internes du monde celtique, susceptible d'être à l'origine de ces éléments communs fondamentaux puisqu'ils avaient des applications pratiques dans la vie courante. Et si celle-ci n'était pas politique, se peut-il qu'elle ait été religieuse ?

---

1. Notamment Chr. Goudineau, op. cit.

2. P.-M. Duval, G. Pinault, *Les Calendriers (Coligny, Villards d'Héria)*, R.I.G., XVe supplément à Gallia, Paris, 1986.

VI- Les forêts-frontières

Peu connu et trop souvent passé sous silence, le système celtique des forêts-frontières, lieux sacralisés et légendaires, a pourtant fortement contribué à façonner le paysage français[1].

Quoique possédant une agriculture florissante et une population nombreuse, la Gaule d'avant la conquête romaine disposait de vastes massifs forestiers. Bon nombre d'entre eux étaient entretenus et pieusement conservés, tout autant parce qu'ils abritaient des sanctuaires que pour des raisons pratiques d'une nature bien différente de ce que l'on pourrait imaginer.

Il était en effet traditionnel, dans la société celtique, de considérer que certaines zones frontalières entre tribus devaient être liées à des éléments naturels. On pense dans ce cas bien entendu en premier lieu aux cours d'eau ou aux reliefs du terrain. Et il est de fait que les Celtes fixaient souvent leurs limites frontalières de cette manière, comme il en a d'ailleurs toujours été au cours de l'Histoire. C'est ainsi par exemple que la toponymie nous a légué le souvenir de plusieurs rivières ayant rempli cette fonction, notamment avec l'appellation de « Dive » et autres noms approchants (Douix, Divonne, etc.), conférant au cours d'eau une sanctification supplémentaire pour son rôle de limite tribale[2]. Mais si ces éléments naturels occupèrent un rôle important dans la délimitation des frontières tribales celtiques, il en est un autre qui, tout aussi déterminant, est spécifique à l'idée que les Celtes se faisaient des frontières.

1. Une bonne partie de la Grande-Bretagne possède également, comme la France, encore les restes d'anciennes forêts-frontières celtes, lesquels constituent les massifs forestiers les mieux conservés du pays. Signalons par souci d'objectivité que Stephan Fichtl (« *Les peuples gaulois* », Paris, 2004) est en désaccord avec la plupart des auteurs sur ce sujet, ne considérant pas l'existence des forêts frontalières comme certaine, opinion apparemment motivée par la faible importance accordée par cet auteur aux éléments cultuels.

2. C'est à dessein que nous employons le terme *supplémentaire*, dans la mesure où tout cours d'eau était de toute façon sacralisé, selon des normes que nous avons déjà traité dans une précédente étude intitulée « Le culte de l'Eau chez les Celtes » (*La Tribune Celtique* n°32, 2001), ainsi que dans « L'Eau sacrée » (*Études druidiques* n° 2, 2002) et lors d'une conférence sur ce thème (Saint-Benoît-sur-Loire, septembre 2001). Nous ne reviendrons pas sur ces normes et retiendrons seulement ici qu'au rôle nouveau dévolu aux cours d'eau frontaliers correspondait une augmentation de leur sacralisation. C'est ce qui explique également que les frontières internes du monde celtique n'étaient que très rarement remises en cause (en dépit de rivalités tribales fréquentes), ce qui n'était pas le cas alors dans d'autres aires culturelles, car on touchait là à un domaine relevant de la religion plus encore que de la politique.

Des forêts au rôle très particulier

Quelques unes de ces forêts entretenues tout spécialement par les tribus gauloises ont pu être étudiées. D'autres, plus nombreuses, ne l'ont pas encore été bien que certains éléments conduisent à penser qu'elles furent également des limites tribales.

Dans la première catégorie, que nous allons examiner plus en détail, on citera plusieurs massifs forestiers qui ont plus ou moins disparu depuis, tels ceux de la **Dombes**, de la **Goële**, de **Thiérache**[1] ou d'**Alençon** et d'autres dont il demeure des restes importants, comme ceux de la **Sologne**, du **Hurepoix**, du **Gâtinais**, d'**Othe**, du **Tronçay** ou de **Paimpont**.

Rappelons tout d'abord l'image que les Celtes se faisaient de la forêt. Elle était parée pour eux de vertus sacrées. Ils savaient par l'enseignement des druides qu'elle avait été le berceau de leur peuple. Des divinités lui étaient attachées, telle *Arduinna* dans les Ardennes, mais aussi de grands Dieux comme *Ésus* et, bien entendu, *Cernunnos*, ce qui montre bien qu'elles échappaient au monde des hommes. N'oublions pas non plus la croyance en des Amadryades, rencontrée dans toutes les traditions indo-européennes, en Inde, en Grèce, à Rome, et qui fut particulièrement vivante chez les Celtes. Elle conférait à chaque arbre une vie propre et à l'ensemble forestier une vie supérieure émanant du regroupement de toutes ces entités. Le monde moderne a rebaptisé cela « écosystème » ce qui, l'aspect poétique et sacré en moins, relève d'une perception très voisine. Enfin, ajoutons que l'horoscope celtique, que l'on ne peut totalement méconnaître quoique son authenticité soit controversée, était entièrement basé sur des essences d'arbres, ce qui montre évidemment l'importance très particulière accordée à ceux-ci. Souvenons-nous également du « *Cad Goddeu* », thème bardique concernant le « Combat des Arbrisseaux », prêtant au monde sylvestre une existence régie par des principes assez voisins des nôtres.

Le principe de la reconnaissance d'une forêt-frontière est original : deux peuples celtes voisins devaient entretenir une vaste bande forestière de largeur variable qui constituait leur frontière commune ; on la consi-

1. A. Maury, *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France...*, Paris, 1859.

dérait comme dédiée aux Dieux et donc neutre (on dirait aujourd'hui un « *no man's land* »). Il était en outre admis qu'un sanctuaire religieux commun s'y trouvait, un *nemeton*, domaine des druides des deux tribus, ce que la toponymie atteste dans de nombreux cas. La traversée en armes de cette zone était interdite. Ainsi, la forêt-frontière était un espace de paix dédié à la spiritualité et aux rapports de bon voisinage.

La **Dombes**, située au sud-ouest du département de l'Ain, se présente aujourd'hui comme une région marécageuse d'étangs, cernée par l'Ain, le Rhône et la Saône. Ce territoire ne fut peuplé que tardivement car, dans l'Antiquité, il était recouvert tout entier d'une forêt constituant la frontière entre la tribu des *Ambarres*, au nord, et celle des *Ségusiaves*, au sud. Ces deux peuples gaulois l'entretenaient ensemble. Cette zone, neutre, les séparait ; au milieu s'y trouvait, selon la coutume celtique, un sanctuaire commun. Défrichée longtemps après la fin de l'Indépendance gauloise, ce territoire sera séparé des deux pagi issus des tribus et ne sera érigé en terre d'Empire qu'en 843.

En Normandie, le **pays d'Alençon** (Orne) était également à l'époque gauloise une vaste zone non déboisée séparant les *Sagii* des *Aulerques Cénomans*. La vocation agricole de ce territoire est donc plus récente que celle des alentours, consacrés de longue date aux pommiers et à l'élevage (bovin et chevalin). Là aussi, on se trouve en présence d'une forêt-frontière. Les limites séparant le territoire des *Calètes* (du pays de Caux) de celui des *Véliocasses* (du Vexin) coïncidaient également avec des forêts.

Il en allait de même de la **Goële**, petit pays situé au nord-est de l'Île-de-France (Seine-et-Marne), dont le nom est d'ailleurs dérivé de « *goat* », terme celtique désignant la forêt. Cette forêt-frontière séparait plusieurs petits peuples : les *Silvanectes* (au nord, autour de Senlis), les *Meldes* (au sud-est, dont Meaux était la capitale) et les *Parisii* (au sud-ouest). On suppose qu'au point de convergence des trois frontières, au cœur de la forêt, se trouvait vraisemblablement un sanctuaire commun, comme tel était le cas en d'autres régions de Gaule.

Toujours en Île-de-France, il en allait de même au **Hurepoix** (Essonne), pays constitué à partir du défrichement médiéval (VIIIe-IXe siècles) d'une forêt-frontière entretenue qui avait séparé les *Sénons* des *Carnutes* et des

Parisii. Cette forêt se prolongeait avec celle qui recouvrait la majeure partie du **Gâtinais**, elle aussi séparant *Carnutes* et *Sénons*, défrichée au XIe siècle seulement.

La **Sologne**, vaste forêt parsemée d'étangs située au sud de la Loire (départements du Loiret, du Loir-et-Cher et du Cher), fut également une forêt-frontière de très grande importance dans l'Antiquité. Elle séparait deux importantes nations celtes : les *Carnutes* au nord et les *Bituriges Cubi* au sud. Elle correspond à ce vaste massif appelé par les auteurs anciens « *Forêt des Carnutes* », dans laquelle se trouvait localisé le principal *Nemeton* de la Gaule, considéré comme particulièrement important puisque commun à toutes les tribus (*omphalos*)[1].

Non loin de là, le futur *pagus* du **Blésois**, à cheval sur la Loire (moitié nord-ouest du Loir-et-Cher) était à l'époque de l'Indépendance gauloise une marche boisée à caractère sacré qui séparait les Carnutes des Turons. Au centre de cette forêt-frontière se trouvait comme dans tous les cas étudiés un sanctuaire commun, à *Sodobriga* (Suèvres). À l'époque gallo-romaine cet espace neutre fut attribué à la cité d'*Autricum* (Chartres) et, une fois défriché et peuplé, fut érigé en *pagus* puis en comté.

Plus au nord, on a pu déterminer que les *Nerviens* (à cheval sur la frontière franco-belge) étaient également séparés de leurs voisins par une chaîne de forêts entretenues[2].

La **forêt d'Othe**, au sud de l'Aube et au nord de l'Yonne, était la marche frontière antique entre les *Sénons* et les *Tricasses*.

Au centre de la Gaule, le **massif forestier du Tronçay** (Allier) fut également une forêt-frontière séparant les territoires des *Bituriges Cubi*, des *Arvernes* et des *Ségusiaves*, entretenue par ces trois peuples.

1. Ce fait, consciencieusement oublié par certains, démontre à l'évidence l'existence d'un sentiment « gaulois », au-delà des appartenances tribales, qui faisait que les peuples concernés se considéraient comme distincts des autres tribus celtes établies hors de Gaule. Cela ne vaut pas que pour la classe sacerdotale puisque nous savons par ailleurs que lors de l'Assemblée commune, une trêve était respectée par tous les peuples en conflit, dans le seul cadre de la Gaule transalpine, d'après ce que l'on sait.

2. *Cf.* G. Faider-Feytmans, « Les limites de la cité des Nerviens », in *Antiquités classiques*, 21, 1952.

Enfin, mentionnons pour terminer la célèbre **forêt bretonne de Paimpont** (Morbihan, Ille-et-Vilaine), qui n'est autre, semble-t-il, que le vestige ultime de la légendaire forêt de Brocéliande, bien qu'il y ait parfois contestation sur ce point. Quoiqu'il en soit, bien avant l'époque arthurienne déjà, elle était un lieu sacré de la tradition celtique et servait de *nemeton* confédéral aux trois peuples dont elle marquait la frontière : les *Coriosolites* au nord, les *Redones* à l'est et les Vénètes au sud.

D'autres pourraient encore être citées et il est regrettable que cet aspect de la civilisation gauloise dont il reste encore des traces n'ait pas suscité plus d'études.

Il n'est pas inintéressant par ailleurs de constater la présence, dans tous les cas décrits ci-dessus, d'un sanctuaire entretenu, au même titre que la forêt-frontière elle-même, par les peuples concernés. Soumise à l'autorité sacerdotale, la marche forestière et tout ce qui la concerne, apparaît donc dans la société celtique antérieure à la conquête romaine, comme un lien pacificateur beaucoup plus que comme une division entretenue. À méditer[1]...

1. G. Faider-Feytmans, *Les limites de la cité des Nerviens*, 1952; Jacques Debal, *Les Gaulois en Orléanais*, Orléans, 1974; Roger Dion, *Les frontières de la France*, Paris, 1979; B. Beaujard, « Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine », in *Frontières en Gaule* (Caesarodunum 16), Tours, 1981; P. Brochard et E. Lallemand, *La vie quotidienne des Gaulois*, Paris, 1984; A. Fierro-Domenech, *Le Pré carré (géographie historique de la France)*, Paris, 1986; S. Fichtl, *Les peuples gaulois (IIIe-Ier siècles av. J.-C.)*, Paris, 2004.

VII- Les institutions de la Gaule avant la conquête

Hormis celle qu'exerçait la classe sacerdotale, la Gaule ne possédait point d'autorité suprême. Cela n'empêchait cependant pas ses différentes tribus d'avoir mis au point un système politique qui se retrouvait à l'identique dans chacune d'entre elles. Cette situation était tout au moins celle qui prévalut à une certaine époque de l'histoire gauloise et en tout cas jusqu'à la fin du IIe siècle avant J.-C.

Nous verrons plus loin les circonstances qui provoquèrent la rupture entre ce système et celui qui suivit. Mais pour l'heure, attachons-nous à décrire brièvement les institutions de la Gaule jusqu'à ce moment.

Les peuples de Gaule étaient gouvernés à l'origine par des souverains dont les textes antiques nous rendent compte, à partir du IIe siècle avant J.-C. pour ce qui concerne les tribus du Midi avec lesquelles les Romains entrèrent en contact. Plus loin en remontant le temps, la tradition liée à la fondation de Massalia (Marseille), à la fin du VIIe ou au tout début du VIe siècle avant J.-C. (la date moyenne de 600 avant J.-C. étant généralement retenue) nous parle d'un roi des Ségobriges du nom de Nannos[1]. L'archéologie a non seulement confirmé cette institution monarchique mais a montré toute importance grâce à de nombreuses découvertes de sépultures « royales » ou « princières » sur tout le territoire gaulois et sa périphérie.

Le fait est très ancien comme l'attestent les prestigieuses inhumations que sont celles de Vix (Côte-d'Or) qui date du VIe siècle avant J.-C., de Mons (Cantal) du VIIe siècle avant J.-C., de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), du IXe siècle avant J.-C., pour n'en citer que quelques unes.

Ces souverains, qu'on a qualifié de « princes » et de « princesses » après la découverte de leurs sépultures, étaient en fait considérés comme des rois et des reines dans le cadre de la société celtique. Ce titre pouvait s'appliquer à des États de grande étendue aussi bien qu'à de tout petits

---

1. Il est absurde, compte tenu du nom intégralement celtique de cette tribu, de vouloir en faire un « peuple ligure », comme on le voit malheureusement encore si souvent écrit. Nous constatons là, une fois encore, cette ignorance du fait celtique, de sa linguistique et de l'ancienneté de son peuplement, que nous évoquions dans un chapitre antérieur.

territoires. Les écrits et le monnayage sont là pour nous le prouver : par exemple le royaume du *Noricum* au nord des Alpes englobait plusieurs tribus celtes alors que celui de Cottos, dans les Alpes du sud, était d'une très modeste étendue.

Dans la conception celtique, la fonction du souverain était assortie de nombreux devoirs. Il était redevable de son pouvoir aux druides, qui l'emportaient sur lui dans bien des domaines, tout autant qu'à son peuple, qui jugeait ses actes lors d'assemblées. Il devait arbitrer, avec ses druides, les conflits internes et rendre, toujours conseillé par eux, les jugements qui visaient à maintenir la cohésion des divers éléments constitutifs de son État. Le petit peuple, qui formait la troisième classe sociale, pouvait jouer un rôle important face à une aristocratie parfois trop exigeante. En ce sens, le rôle du souverain celte n'avait rien de comparable, hormis le titre, à ce que la France et d'autres pays européens ont pu connaître sous ce qu'on appelle « l'Ancien Régime ». Le roi celtique était redistributeur de richesses. Les textes antiques nous éclairent sur *Luernos* et son successeur *Bituitos*, qui régnèrent tous deux dans la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C. sur l'Arvernie autour de laquelle ils réussirent à regrouper, grâce à des liens de « clientèle » un certain nombre d'autres tribus : Vellaves, Gabales, Allobroges, Cadurques... Leur richesse proverbiale, provenait notamment de l'émission de monnaies et des taxes de péage. Routes, gués et ponts, murailles et amélioration urbaines étaient évidemment financés par les sommes ainsi collectées. Mais une large portion était réservée au mécénat royal. On sait que les bardes et les artisans d'art en bénéficiaient largement[1]; mais il existait une autre forme de redistribution destinée, celle-ci, à renforcer les liens communautaires : d'immenses banquets auxquels étaient conviés des centaines, voire des milliers de participants. Les textes irlandais et gallois anciens, de même que, avant eux, les ouvrages classiques, n'ont pas manqué de signaler ce type de rassemblements festifs autant que religieux, puisque célébrés en relation avec les druides, leur calendrier sacré et leurs lieux de culte : c'était là montrer implicitement que cette forme de redistribution des richesses incombait au détenteur du pouvoir temporel. Il appartenait à l'archéologie de confirmer, de nos jours, l'importance qu'ont pu jouer de tels banquets dans la cohésion durable de

---

1. Ce qui explique vraisemblablement en grande partie l'explosion artistique dans le monde celtique indépendant au cours de cette période.

l'ensemble de la communauté. Des traces matérielles de ce que les textes nous ont signalé, se découvrent nombreuses dans les vestiges d'habitats urbains de la Gaule indépendante : le site de Corent, en Auvergne, en est un des exemples les plus frappants puisqu'on y a découvert les traces de ces fameux banquets associées à une vaste enceinte cultuelle.

On a mentionné plus haut l'émission des monnaies comme un moyen qu'utilisait les rois puis les vergobrets gaulois pour enrichir leur État. C'en était un en effet. Et l'on a constaté un développement constant des ateliers de frappe monétaire à partir du IIIe siècle avant J.-C. De nombreux royaumes gaulois se dotèrent de cet outil économique devenu indispensable sous contrôle royal, confié à un argentier. Leur rayonnement peut s'inférer de la dispersion géographique des types monétaires. Quant aux motifs qui figurent sur ces pièces, ils sont d'une portée symbolique considérable qu'on commence seulement à saisir. Nous y reviendrons dans un instant.

Chaque État de la Gaule était constitué d'un réseau complexe d'habitats. Un *oppidum* central jouait le rôle de capitale et de siège du pouvoir ; c'est là généralement que se concentraient les principaux ateliers monétaires et les centres artisanaux. D'autres *oppida* ou localités secondaires, en nombre variable suivant la taille et la densité du peuple concerné, dépendaient de l'*oppidum* central auquel ils étaient reliés par un réseau de routes. Ces bourgades de moindre importance jouaient elles-mêmes le rôle de marchés d'échange et d'approvisionnement pour les villages, hameaux et fermes de leur secteur. On peut affirmer que, dès le moment où ce système de relations élaborées a pu se constituer, les royaumes gaulois se sont éloignés de la simple structure tribale pour devenir des États.

Des changements n'apparurent qu'à partir des décennies qui suivirent l'effondrement de la maison régnante d'Arvernie et la création de la Province romaine (*Provincia*), conséquences du conflit qui ravagea le sud de la Gaule, entre 123 et 118 avant J.-C. et fut une forme de rupture dont on sous-estime souvent l'importance.

En premier lieu, les événements qui marquèrent l'époque, détruisirent l'équilibre des relations entre les divers peuples de Gaule, équilibre qui avait été marqué par l'hégémonie des Arvernes à la fois sur les plans po-

litique et monétaire comme semble l'attester la prépondérance de leur monnaie, qualifiée par Henri Hubert de « dollar de la Gaule », système autour duquel gravitaient les parités des autres émissions. La dislocation de l'« empire » arverne[1] allait entraîner l'émergence d'autres puissances qui s'affrontèrent pour obtenir la prépondérance, générant ainsi une période d'instabilité. Ce fut particulièrement évident avec la montée en puissance des Éduens, qui vont bientôt devenir l'instrument de la pénétration romaine en Gaule chevelue et vont entrer en conflit avec les Séquanes, ceux-là mêmes qui allaient susciter l'immixtion des Germains d'Arioviste dans le système gaulois. Cette instabilité sera mise à profit par plusieurs envahisseurs qui ne trouveront en face d'eux des États gaulois rivaux, divisés de l'intérieur et par conséquent affaiblis : ils sauront en profiter. Se succédèrent ainsi les Cimbres et les Teutons (110 à 102 avant J.-C.), les Suèves menés par Arioviste (65 à 58 avant J.-C.) et enfin, les Romains conduits par Jules César (à partir de 58 avant J.-C.).

La seconde conséquence de la défaite des peuples celtes du Midi de la Gaule en 123-118 avant J.-C. ne fut pas moins importante que la première.

Au cours des trois décennies consécutives à la création de la Province romaine, des républiques aristocratiques prirent progressivement la place des monarchies. Ce changement marquait une rupture complète avec la société celtique traditionnelle et allait induire de profondes modifications touchant au domaine religieux mais aussi à la cohésion interne de chaque cité.

Jusqu'à ce moment-là, la structure et le mode de fonctionnement de chaque peuple de Gaule avait été en conformité totale avec la tradition, en harmonie avec un schéma archaïque certes, mais fonctionnant parfaitement et grâce auquel avait été assurés la cohésion, l'expansion et la prospérité du monde celtique. Cette configuration de la Gaule ancienne était

---

1. On parle d'« empire arverne » car en dehors de sa puissance propre, ce peuple avait agrégé autour de lui, par des liens de vassalité (« clientèle » au sens antique du terme), diverses tribus qui, tout en conservant leur autonomie, lui étaient cependant soumises. Il s'agissait principalement des Gabales (Gévaudan), des Vellaves (Velay), des Cadurques (Quercy), des Rutènes (Rouergue), des Helviens (Ardèche) et des Allobroges (Savoie, Dauphiné). Mais il faut toujours conserver présent à l'esprit le fait que l'appellation d'« empire » n'a rien à voir, chez les Celtes, avec une quelconque centralisation étatique à la manière romaine ou à celle des États contemporains. Le rôle qu'Henri Hubert attribuait au monayage arverne est toutefois aujourd'hui jugé plus contestable.

en outre panceltique puisqu'on la retrouve à l'identique dans tous les pays celtes connus ; l'Irlande et l'Écosse la conserveront d'ailleurs encore pendant des siècles, ce qui peut être attribué au fait que ces deux pays échappèrent à la domination romaine. Le souverain, responsable devant les Dieux (c'est-à-dire dépendant des druides), la noblesse guerrière (par le biais du conseil tribal) et le peuple (lors de l'assemblée de *Lugnasad*) était donc au point de jonction des trois fonctions composant la société. Il se devait d'être un arbitre, un élément stabilisateur et, nous l'avons déjà vu, un redistributeur de richesses mais aussi de denrées elles-mêmes[1]. Pour les petites gens, c'était l'assurance qu'ils pouvaient recourir directement au roi lors des audiences réservées à cet usage, et recevoir une protection contre d'éventuels abus de l'aristocratie. Pour le clergé, c'était la garantie du maintien de la stabilité de la société, de sa prospérité et de son influence, en liaison directe avec les représentants de la fonction sacerdotale chez les autres peuples celtes. Pour la noblesse, même quelque peu bridée par une autorité supérieure, c'était néanmoins l'assurance de conserver un rôle déterminant dans la défense du pays, les expéditions guerrières, le développement des réseaux commerciaux et des bénéfices qu'elle en tirait.

Cette société traditionnelle fut ébranlée à la suite de la victoire romaine qui conclut la guerre de 123-118 avant J.-C. et eut pour conséquence directe l'effacement de la plus prestigieuse dynastie gauloise (celle des Arvernes Luernos et Bituitos) ainsi que la création d'une Province romaine dans le Midi, base de départ d'un nouvel expansionisme économique.

La pénétration des négociants romains dans le reste de la Gaule s'amplifia, ce qui entraîna de nouveaux comportements. Ces commerçants importaient des produits de luxe. Le nombre considérable d'amphores remontant à cette époque, que l'on retrouve un peu partout, en atteste : la consommation de vin (et plus accessoirement d'huile d'olive) connut alors une progression impressionnante. Comme il fallait être riche pour s'offrir ces produits, ce fut tout naturellement à l'aristocratie que les négociants les proposèrent. Ses membres devinrent leurs clients mais aussi

1. Ce qu'illustrent non seulement les textes antiques mais également les fouilles archéologiques, notamment avec ces espaces rituellement réservés à des banquets immenses où la foule était conviée, comme à Corent (Puy-de-Dôme). Le même schéma se retrouve dans d'autres territoires celtiques et notamment à Tara (Irlande) où on a mis au jour les traces de ces banquets, connus également par les anciens textes irlandais.

leurs interlocuteurs qui, en une génération, s'imprégnèrent peu à peu des conceptions et des modes romaines. Il est fort probable que, dès lors, dans la noblesse gauloise, l'hôte se déconsidérait aux yeux de ses invités – et des autres – s'il n'offrait au cours d'un banquet de ces produits étrangers. On constate qu'aux époques de grands changements, les nouveautés venues d'ailleurs, souvent à grands frais, ont la faveur du public. C'est le cas aujourd'hui comme ce le fut de tout temps au cours de l'Histoire et la Gaule ne fit pas exception. Des auteurs antiques font allusion à ces modifications de comportement, disant pas exemple que les aristocrates gaulois étaient devenus si friands de vin qu'ils n'hésitaient pas à en échanger contre des esclaves[1]. Cette assertion a parfois été nuancée, mais elle témoigne en tout cas d'une attitude qui n'était pas celle des Celtes auparavant, attitude contre laquelle s'élevèrent d'ailleurs les tribus les plus éloignées (dans l'île de Bretagne ou en Gaule Belgique, par exemple), restées fidèles aux anciennes coutumes de leur peuple. C'est donc bel et bien dans la partie ayant le plus de contacts avec le monde romain que l'aristocratie va adopter de nouvelles moeurs[2].

Il est certain que celles-ci n'eurent pas que des conséquences matérielles uniquement, bien que, pour des raisons évidentes, ce sont celles que décèle l'archéologie. Il faut vraisemblablement chercher là aussi la réponse à la question si souvent posée de la transformation des institutions gauloises au cours de cette période qui va de la fin du IIe siècle avant J.C. jusqu'à la guerre des Gaules, soit pendant une cinquantaine d'années environ.

C'est par Jules César que nous apprenons que lors de son intervention, en 58 avant J.-C., la majorité des peuples de la Gaule centrale étaient devenus des républiques aristocratiques. Il y sévissait querelles de préséances et d'ambitions, mais aussi, divisions politiques entre les partis pro-romains et pro-aristocratiques d'une part et de l'autre les partis anti-romains plutôt favorables à un rétablissement du système monarchique antérieur. Change-

---

1. Diodore de Sicile, *B. H.*, V, XXVI.

2. Ce glissement progressif de l'aristocratie des peuples du sud de la Gaule vers des mœurs influencées par Rome se décèle non seulement dans cette dépendance à l'égard des produits d'importation mais également dans un éloignement sensible vis-à-vis des conceptions religieuses traditionnelles, probablement parce que celles-ci restaient en grande partie les garantes de l'ordre ancien. L'anecdote de Diodore de Sicile concernant l'échange des esclaves contre du vin est également caractéristique d'une transformation des moeurs, conforme à la conception que les Romains se faisaient de l'institution servile.

ment notable. À une situation de cohésion et de stabilité succédait une situation de division et d'affrontements internes permanents, le tout sur fond de pénétration des idées et des conceptions romaines par le biais de groupements de commerçants, non plus itinérants comme auparavant, mais établis autour d'*emporia* de plus en plus importants. C'est dans cette situation que César, tout comme Arioviste, vont trouver la Gaule. Celle-ci était donc devenue une proie facile, ce qu'ils ne manqueront pas tour à tour d'exploiter.

C'est si vrai que les grands peuples qu'étaient alors les Éduens et les Arvernes, s'étaient nouvellement constitués en républiques, dirigées par des sénats constitués exclusivement d'aristocrates dans l'ensemble acquis aux idées romaines, beaucoup plus préoccupés de leur enrichissement personnel que de l'intérêt commun. Pour modeste qu'il ait été, le rôle des gens de la troisième fonction est gravement perturbé dans ce nouveau système. La préséance des druides vacille. Il n'en est plus question, à l'exception de l'Éduen *Diviciacos,* d'ailleurs plus enclin à servir d'agent aux Romains qu'à honorer sa fonction. Quant aux souverains, seules quelques tribus en possédaient encore. Chez les Arvernes, la tentative de restauration entreprise par *Celtillos,* père de Vercingétorix et vraisemblablement petit-fils de *Bituitos,* se solde par un échec suivi de sa mise à mort, sur l'ordre de l'oligarchie dirigée par *Gobannitio*[1] qui détient le pouvoir. C'est son fils qui réussira, en 52 avant J.-C., à chasser celle-ci et à restaurer la royauté en s'appuyant sur le soutien des petites gens, du clergé druidique et d'une fraction de la petite noblesse, restée attachée aux valeurs traditionnelles (tels *Vercassivellaunos* et *Critognatos*). Les règles fixées par le sénat éduen pour l'exercice de la magistrature suprême, c'est-à-dire la fonction de *vergobretos,* sont telles qu'aucune autorité ne peut en résulter, ce qui représente évidemment un avantage pour les aristocrates mais constitue un terrible handicap en cas de crise majeure.

Notons cependant que le nouveau système politique dont nous attribuons l'origine et la mise en place à des causes bien précises, ne constitue à aucun moment une règle absolue. C'est d'ailleurs un autre élément de réflexion puisqu'il en résulte que la Gaule, dont les institutions correspondaient jadis à un schéma traditionnel, se retrouve à la veille de l'invasion romaine, dans des situations fort différentes d'un peuple à l'autre.

1. Ce *Gobannitio,* très acquis aux intérêts romains, semble avoir été le frère ou le beau-frère de *Celtillos* qu'il fit exécuter puisqu'il est indiqué qu'il était l'oncle de *Vercingétorix.*

VIII- Le monnayage celtique

La monnaie, telle que nous la connaissons et l'utilisons encore, aurait été inventée vers 560 avant J.-C. par Crésus, roi de Lidye (Asie Mineure) qui tirait du fleuve Pactole l'or blanc utilisé pour ses frappes monétaires.

L'usage de la monnaie représenta un progrès considérable ; elle facilita les relations commerciales, aussi se répandit-elle dans les mondes grec et perse puis, par imitation, en d'autres pays.

C'est au début du IIIe siècle avant J.-C. que les cités gauloises adoptèrent le système monétaire. Elles se mirent à leur tour à frapper leurs propres pièces. Il aura donc fallu moins de trois siècles pour que ce nouveau système d'échanges s'introduisit en Gaule. L'introduction et l'adoption du monnayage par les Gaulois semblent avoir suivi deux cheminements concomitants. D'une part, le retour en Gaule de mercenaires ayant été payés en pièces à Carthage et à Syracuse ou dans la zone d'influence macédonienne ; l'une des monnaies les plus populaires qui servira également de modèle initial aux Gaulois fut d'ailleurs le statère macédonien à l'effigie de Philippe, père d'Alexandre le Grand. D'autre part, l'influence, perceptible également en d'autres domaines, de la Gaule cisalpine dont les tribus : Insubres, Taurinii, Boïens, Cénomans... frappèrent monnaie avant la Gaule transalpine.

Mais l'intérêt que nous devons accorder à ce monnayage ne réside pas uniquement dans cette intégration du monde gaulois dans un espace économique régi par ce nouveau mode de transactions. Les monnaies gauloises méritent une mention particulière pour d'autres raisons. Elles sont en effet les indicateurs de plusieurs éléments essentiels à la compréhension de la société et des institutions celtiques. En premier lieu, elles sont évidemment le meilleur reflet des transformations économiques de la Gaule ainsi que du rayonnement et de l'importance comparée des différents peuples qui la constituaient (plus d'une soixantaine de peuples gaulois ayant frappé monnaie, leur circulation est évidemment un indice précieux pour déterminer leur rayonnement et leur influence). Mais les données qu'elles apportent sont considérables dans d'autres domaines également. Portant souvent des mentions écrites, elles reflètent à la fois l'évolution de l'influence des divers alphabets (et, corrélativement, des

cultures desquelles émanaient ces derniers : massaliote, lépontique, étrusque, grecque, romaine...) et elles nous ont transmis les noms de divers souverains ou « argentiers », ce qui nous donne un nombre important de patronymes gaulois.

Mais ce n'est pas tout.

À mesure qu'on avance dans l'étude des pièces gauloises, on y trouve les reflets d'un art bien particulier aux Celtes, et on prend conscience que les symboles nombreux et variés qui y figurent sont l'image d'une réalité qui nous échappait jusqu'à ces dernières années.

Des emblèmes nationaux propres aux différents peuples de Gaule nous ont ainsi été révélés grâce au monnayage, avec parfois bien des surprises. Citons par exemple les éléments héraldiques de Paris (la nef) ou du Languedoc (la croix ornée de boules) que l'on attribuait traditionnellement à la période médiévale et dont on découvre qu'ils étaient déjà présents sur des monnaies *parisii* et volques tectosages (de la région de Toulouse)[1]. Mais il y a mieux. En effet, de nombreux motifs (cheval, sanglier, rouelles, assemblages de points, triscèles, etc.) sont des symboles d'ordre religieux se rattachant à la religion druidique. S'ils ont paru bien souvent énigmatiques à notre époque, ils avaient pour les Gaulois une profonde signification et véhiculaient un message. On a notamment comparé certaines scènes reproduites sur des monnaies à des éléments de l'« Ancienne Religion » transmis dans les textes irlandais ou gallois afin d'en comprendre la signification.

Monnaie des Suessions sur laquelle on distingue de très nombreux éléments symboliques

1. De nombreuses séries de monnaies des Volques du Languedoc sont en effet ornées d'une croix et de quatre boules, motif qui semble avoir pu constituer leur emblème national (ou tout au moins l'un de leurs éléments symboliques), près de trois siècles avant la naissance du christianisme et treize siècles avant que la croix ornée des boules ne soit homologuée comme symbole héraldique officiel des comtes de Toulouse et plus tard étendue à tout le Languedoc. Quant à la nef parisii, elle a été décelée, quoique de manière très stylisée, comme l'un des éléments figurant sur l'une des séries monétaires de ce peuple.

L'une des découvertes les plus étonnantes à ce sujet est due à deux sciences récentes : la paléoastronomie et l'archéoastronomie. Grâce à elles, il a notamment été possible de trouver sur des monnaies coriosolites (Armorique), éduennes (Bourgogne), brittones (Grande-Bretagne) et unelles (Cotentin) des éléments astronomiques permettant d'identifier le passage de la comète de Halley qui eut lieu en 87 avant J.-C. Or jusqu'à cette découverte étonnante, les archéologues donnaient pour la frappe de ces séries monétaires une fourchette chronologique située entre 100 et 60 avant J.-C., ce qui montre à quel point leur estimation était fondée, tout en apportant une précision nouvelle. Sur un autre groupe de monnaies, on retrouve la trace du passage de trois comètes qui eurent lieu en février, juillet et août 69 avant J.-C.[1]

Avant la Seconde Guerre Mondiale déjà, Marie-Louise Sjoestedt avait souligné l'importance de la thématique monétaire en étudiant celle des Rèmes (Reims) et des Trèvires (Luxembourg, Rhénanie) qui lui avait permis de comprendre les rapports de rivalité qu'entretenaient ces deux peuples gaulois[2] ainsi que leurs emblêmes tribaux. Las! Les travaux de cette scientifique furent longtemps ignorés et ce n'est que dans les années quatre-vingt-dix qu'ils furent réellement redécouverts, à la suite de leur réédition.

Une récente étude a mis en avant l'explication astronomique (qui constituait l'une des sciences de la religion des Celtes et était l'apanage des druides) des séries jusqu'alors énigmatiques des « monnaies à la croix », très nombreuses en Gaule méridionale. Car si la croix permet un découpage de la pièce en quatre quartiers, ceux-ci furent utilisés pour loger des symboles dont Marc Siber[3] a montré le sens. Certains sont immédiatement identifiables (croissants de lune, symboles solaires...) tandis que d'autres sont plus difficilement interprétables. Ce sont précisément ceux de cette seconde catégorie qui sont les plus intéressants. Des associations de points que l'on n'expliquait pas jusqu'à présent ont permis leur identification précise avec des groupes d'étoiles qui constituent des

1. S. Cernutti, paléoastronome de l'observatoire de Brera, en Italie, « Les connaissances astronomiques des anciens Celtes, in Étoiles dans la Nuit des Temps », *Eurasie* n°18, L'Harmattan, 2008.

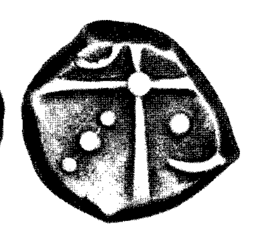
2. M.-L. Sjoestedt, *Dieux et Héros des Celtes*, Paris 1940, 1991, 2008.

3. M. Siber, « Énigmatiques monnaies à la croix (une interprétation astronomique d'un monayage celtique du Sud-Ouest de la Gaule) », *Keltia magazine* n°14, 2009, pp. 10-11.

constellations parfois bien différentes de celles dont on se sert de nos jours pour les calculs (lesquelles proviennent, on le sait, d'une tradition mésopotamienne). Ces constellation que l'on pourrait donc qualifier de « celtiques » étaient donc vraisemblablement celles qu'utilisait alors l'astronomie druidique. L'hypothèse n'est pas seulement séduisante : elle a toutes les chances d'être fondée et de permettre d'ouvrir un nouveau champ à la recherche concernant certains aspects de la religion et de la société celtiques qui demeuraient jusqu'à présent encore inconnus ou tout au moins très lacunaires.

Ces symboles qui circulaient ainsi de main en main avec les monnaies qui en étaient le support représentaient donc une certaine forme « d'écriture » ou tout au moins des groupes de signes traduisant des concepts, au sein d'une société qui nous paraissait n'en point posséder. Il y a évidemment toutes raisons de penser que leur sens était parfaitement connu de ceux qui les utilisaient dans leurs transactions, ce qui montre que certaines connaissances que nous avons beaucoup de mal à appréhender étaient plus répandues qu'on ne le pense généralement. Ce constat à propos des symboles vraisemblablement astronomiques reproduits sur des séries monétaires vaut bien entendu également pour les représentations de divinités, de rouelles, de triscèles, de chevaux (dont on connait par ailleurs la charge symbolique dans la religion celtique), de héros, etc.

À travers ces quelques exemples, il faut bien admettre que les Celtes avaient donné à cet objet d'échange qu'est la monnaie une signification supplémentaire, l'utilisant en même temps comme un moyen de circulation d'idées, de thèmes et de concepts qui pouvaient être tout autant religieux (symboles) que profanes (patronymes de peuples, de souverains ou d'argentiers).

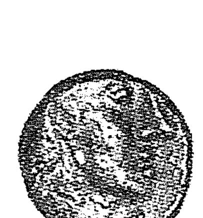
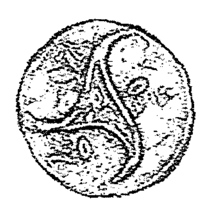


Monnaie tolosate (Volques tectosages) « à la croix »

Dans cette dernière catégorie, il faut évidemment mentionner la monnaie arverne frappée au nom de « Vercingétorix », dont on sait qu'elle fut également un puissant moyen de propagande durant la courte période le concernant[1]. Toutefois, si l'idée que le visage représenté sur ce statère cor-

1. C'est Pionsat (Puy-de-Dôme) qui fut considéré comme le premier lieu de trouvaille en 1852 d'un statère d'or de la série monétaire des Vercingétorix. Cependant, dès 1837, de

respondait au personnage bien connu mentionné sur la légende, semblait jadis évidente, il n'en est plus de même. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, Brigitte Fischer, Dominique Hollard ont en effet amplement démontré qu'il s'agit d'un visage très conventionnel du monayage celtique, correspondant vraisemblablement à une représentation divine, ce qui nous ramène au thème traité plus haut de l'usage de la monnaie gauloise comme support de la circulation de motifs à signification religieuse.

Billon armoricain au triscèle



Statère d'or à l'effigie de Vercingetorix, Ier s. av. J.-C.

la Saussaye avait publié une courte étude sur cette pièce dans la *Revue numismatique*, ce qui atteste que la découverte de Pionsat avait été précédée de celle réalisée par Bouillet et Mioche quelques années plus tôt. Depuis lors, de nombreuses autres découvertes de ce type monétaire ont eu lieu jusqu'à ce que récemment, l'archéologue Matthieu Poux mette au jour l'atelier monétaire probable de celui-ci. Le rôle de cette monnaie fut certainement très important au cours des quelques mois du soulèvement gaulois de 52 av. J.-C., même si les *Commentaires* de César n'en disent rien. Il est donc tout à fait raisonnable de considérer que cette pièce d'or fut un support non négligeable de propagande, en des temps où celle-ci ne pouvait évidemment pas s'appuyer sur des textes. En 1966, J.-B. Colbert de Beaulieu établissait une recension de ces pièces (*Gallia*, vol. 24, 1966), dépassée depuis par de nouvelles trouvailles. Ainsi, ce statère qui était considéré comme exceptionnel à une certaine époque, peut à présent être envisagé comme ayant été beaucoup plus répandu qu'on ne le croyait auparavant. Plus rare que le type en or, une autre série en bronze existe également. Par ailleurs, on a pu distinguer deux modèles qui correspondent peut-être à deux atelier de frappe différents.

IX– La formation des peuples fondateurs

Il n'y a pas de schéma d'ensemble pouvant s'appliquer à la formation des peuples qui ont façonné nos terroirs car il y eut presque autant de cas particuliers que de tribus. Chacune a eu sa propre histoire, son propre cheminement et sa propre destinée. Certaines se sont forgées lentement à partir de souches anciennes déjà en place au Néolithique, voire même dans quelques cas, au Paléolithique, d'autres sont arrivées par vagues en amenant avec elles leurs coutumes et leurs techniques, d'autres enfin se sont constituées à partir de la fusion d'anciens occupants et de nouveaux arrivants, dans des proportions variables d'un peuple à l'autre.

Les historiens du XIX[e] siècle et de la première moitié du XX[e] ont eu tendance à réduire la question de la formation des peuples à de grands mouvements d'ensembles, presque indifférenciés et ne tenant pas compte, en tout cas, des très nombreuses variantes locales ni des spécificités qui sont pourtant les seuls éléments capables d'avoir fondé durablement des personnalités aussi différentes que celles qui ont caractérisé nos régions et, au-delà encore, nos terroirs, eux-mêmes issus de *pagi* bien antérieurs à la conquête romaine.

Tous ces peuples tendaient à la stabilité et essayaient de protéger au mieux de leurs possibilités les territoires sur lesquels ils étaient établis et qu'ils avaient mis en valeur. On a vu dans le chapitre consacré à leur religion qu'ils considéraient avoir un lien d'essence religieuse avec leur pays et que ce lien a bien souvent perduré après la conquête romaine, comme le montrent les dédicaces à des divinités topiques qui incarnaient les particularités attachées à leur terre. Ces gens s'étaient fixés et entendaient demeurer sur place. Ils n'étaient en aucun cas des nomades et ce n'est que contraints par des circonstances indépendantes de leur volonté qu'il leur arriva, parfois, de migrer en masse. L'exemple le plus connu est évidemment celui des Helvètes en 58 avant J.-C., mais on pourrait également citer les Catalauni. Le départ des Sénons et d'autres groupes vers l'Italie au début du IV[e] siècle avant J.-C. résulta, selon toute vraisemblance, de pressions démographiques, mais n'entraîna jamais toute la population, dont le noyau demeura sur place.

Avant d'examiner ces peuples un à un dans la seconde partie de cet ouvrage, il nous faut compléter les quelques traits caractéristiques de la Gaule évoqués dans les chapitres qui précèdent par l'examen de plusieurs cas bien distincts illustrant ce constat. Comme on va le voir, Rèmes, Aquitains et Ligures permettent d'entrevoir des schémas extrêmement différents.

Dans le nord de la Gaule : le cas des Rèmes

Venceslas Kruta indique que jusqu'à la fin du Ve siècle avant J.-C., la zone marnienne, très riche et vraisemblablement densément peuplée (tombes à chars), semblait correspondre à l'implantation d'un peuple : celui des *Remi* (Rèmes), dont le nom provient probablement d'un ancien *[P]Remi* (les «Premiers»), qui attesterait de sa pérennité sur ce territoire. C'est également ce que confirme Xavier Delamarre[1]. Au tout début du IVe siècle avant J.-C. une grande partie de la population semble quitter la partie méridionale de ce territoire, mouvement qui ne paraît pas affecter la zone septentrionale. C'est aussi le moment où l'ancien peuple se serait scindé en deux entités, ce qui consacre en quelque sorte les deux comportements distincts que nous venons d'évoquer (mais peut également correspondre à la scission de deux groupes d'origine différente réunis durant une certaine période, si l'on admet l'idée d'une parenté ancienne entre les Sénons et les Semnones). Le nord restera le domaine des *Remi* et le sud va devenir celui des Sénons, dont le nom signifie également les « Anciens ». Le départ massif d'une bonne partie de la population du territoire de ces derniers correspond à l'arrivée de ces mêmes Sénons en Italie. On sait qu'ils s'établirent après la prise de Rome sur les rives de l'Adriatique (Sens est d'ailleurs jumelée à Senigallia, en souvenir de cette lointaine parenté). La différence entre Rèmes et Sénons, dont on peut penser qu'ils constituèrent jadis un même ensemble, se remarque aussi à partir de leur séparation, dans le style des torques féminins : modèle ternaire dans le Sénonais et à gros tampons en pays rémois. Ces deux peuples sont donc antérieurs à l'arrivée des Belges qui se fixèrent à la périphérie de leurs domaines respectifs au début du IIIe siècle avant J.-C.

1. Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*. Il donne au nom des *Remi* les sens de « Premiers » et « Princes », p. 217.

C'est vraisemblablement après la conquête romaine (seconde moitié du Ier siècle avant J.-C.) que les Tricasses furent détachés du territoire des Sénons pour former entre ceux-ci et les Rèmes une nouvelle cité. Il semble peu probable en effet que le pays tricasse ait été séparé de celui des Lingons[1], alliés indéfectibles des Romains au cours de la guerre des Gaules, mais plutôt que leur formation résulte d'une mesure prise à l'encontre des Sénons et destinée à les punir d'avoir constamment défié César.

Reste la question des Catalauni situés à la périphérie sud-est des Rèmes, sur la Marne. Tout comme les Rèmes et les Sénons, leur origine semble très antérieure à l'arrivée des Belges et il est vraisemblable qu'ils constituaient initialement un *pagus* lié aux Rèmes. Le fait qu'il paraît s'affranchir de ceux-ci au IIIe siècle avant J.-C. pourrait résulter de l'affaiblissement des Rèmes dans le contexte des bouleversements induits par l'arrivée des Belges. Il est d'ailleurs significatif qu'une partie de ce même peuple ira s'établir jusque dans l'Île de Bretagne pour donner naissance aux Catuvellauni, situés au nord de la Tamise (de ce point de vue, il faut souligner que ces éléments venus des rives de la Marne, bien que n'étant pas belges, se joignirent à la migration de ceux-ci outre-Manche, ou furent entraînés dans ce mouvement, tout comme l'avaient mis à profit pour s'affranchir des Rèmes, ceux qui étaient demeurés sur place) et qu'un autre groupe ira s'établir dans le nord-est de l'Espagne, accompagnant là aussi un autre peuple belge en marche : celui des Volques.

Il résulte de ce que nous venons de voir à propos du secteur marnien que les Rèmes, anciens *[P]remi*, ont constitué à l'origine un peuple que l'on ne peut qualifier autrement que de «fondateur» sur une aire considérablement étendue puisqu'elle englobait les territoires connus par la suite comme étant ceux des Rèmes, des Sénons, des Tricasses et des Catalauni et peut-être même plus encore comme semblent l'indiquer bien des éléments concordants (c'est ainsi que les Suessions, par exemple, bien que belges, évoquaient une ancienne dépendance de leur territoire par rapport à la cité des Rèmes). Les raisons qui provoquèrent au fil du temps l'éclatement de leur territoire, sont trop anciennes pour être connues, à l'exception évidemment des événements de la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., liés à l'arrivée des Belges.

1. Comme cela a été avancé par certains auteurs.

Il faut également préciser puisque nous parlons des Rèmes que c'est sur le territoire demeuré en leur possession après la séparation d'avec les Sénons que se remarque le développement sans équivalent des tombes à chars. Cette tradition est toutefois antérieure puisqu'on la voit déjà se développer avec les sépultures «princières» (qu'il serait plus juste de qualifier de royales) d'époque hallstattienne (Allemagne, Bohême, Châtillonnais, Dauphiné). Mais ce qui frappe dans le cas de la zone marnienne, c'est l'exceptionnelle concentration de ces tombes à chars puisqu'il s'agit de près de deux cents de celles-ci réparties sur un espace assez restreint, en gros entre Épernay et Reims[1]. On en a trouvé de nombreuses en d'autres lieux (y compris sur le reste du territoire rème, notamment dans le département des Ardennes) mais jamais avec cette densité[2]. La période correspondant à la pratique de ce rite est assez courte (fin du Ve, début du IVe siècle avant J.-C.), de l'ordre de deux à trois générations seulement. Mais elle atteste d'une concentration de richesses et de moyens exceptionnelle dans ce secteur (y compris en ce qui concerne les objets d'importation comme les *oenochoe*, par exemple) au moment même où les Sénons s'en détachent. Bien que n'ayant jamais été mis en relation, ces événements pourraient cependant ne pas être tout à fait étrangers l'un à l'autre.

Pour en revenir à notre propos, le vaste espace intégré dans la cité des *[P]remi* avant ses diverse amputations, nous indique évidemment que l'organisation territoriale des peuples fondateurs de la Gaule est très antérieure aux textes des auteurs grecs ou romains qui abordent ces populations plusieurs siècles après qu'elles se sont non seulement fixées mais également déjà organisées et structurées.

Ce constat nous ramène à celui que nous faisions à propos de l'oppidum de Vix, dans la partie consacrée à l'apparition des villes en Gaule. Cette cité d'une grande ancienneté atteste de l'existence d'un État (dont nous ne pouvons évidemment pas préciser le nom) relativement structuré, dès la fin du VIe siècle avant J.-C.

---

1. Berru, Éculy-sur-Coole, Gorge-Meillet, Livry-Louvercy, Prunay, Sept-Saulx, Sogny-aux-Moulins, Somme-Bionne, etc.

2. D. Bretz-Mahler, *Les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France*, 1959.

La spécificité aquitaine

La très grande majorité de ces populations indigènes était évidemment celtique, ce qui les intégrait à cet immense ensemble de même culture et de même civilisation qui couvrait une bonne part de l'Europe continentale et insulaire. Cette celticité parait de moins en moins évidente lorsque l'on descend vers l'Aquitaine. On y rencontre en effet une sorte d'étagement de la composante celtique qui va en diminuant du nord au sud. Si, en effet, les peuples du nord-aquitain (Bituriges Vivisques du Bordelais, Médulli du Médoc, Boiates du bassin d'Arcachon et du pays de Buch...) sont bien celtes (quoique les Vivisques résultent vraisemblablement d'un mélange avec un substrat antérieur, comme on le verra dans la notice qui leur est consacrée), d'autres groupes situés au sud de ceux-ci mêlent en proportions variables des éléments non celtiques à ceux propres aux Celtes. C'est le constat que firent les auteurs antiques, insistant sur les différences des Aquitains par rapport au reste de la Gaule, bien que l'archéologie ne reflète pas tout à fait cela et que certains traits culturels également mentionnés, notamment chez César, indiquent une organisation sociale finalement très proche des autres populations de Gaule. Plus au sud encore, et notamment vers l'actuelle pays basque, il ne fait aucun doute que les peuples installés là n'avaient rien de celte.

On considérait comme parfaitement évident, voici peu de temps, que les Vascons étaient de souche ibère. Cette identification a été fortement mise en doute par la suite; mais quoiqu'il en soit, la composante ibèrique est indéniablement à l'origine de la spécificité aquitaine. L'étagement de populations que nous avons évoqué plus haut pourrait donc être dû à la proportion de mélanges entre ce fond ibère et les éléments celtiques. Ces peuples, qui ont ainsi dû se former et se répartir l'espace constituent donc l'aboutissement d'un lent processus mêlant un socle autochtone dont l'ancienneté est à chercher dès le Néolithique et des groupes celtes provenant de zones situées plus au nord, à des époques plus récentes. Il faut toutefois se garder de schémas trop simplistes car la celtisation de l'Espagne, c'est-à-dire précisément de territoires situés au sud de la Vasconie, est elle-même très ancienne et résulte de plusieurs vagues ayant donné naissance à des ensembles plus ou moins différenciés. On sait en tout cas que les Vivisques et les Boiates du nord de l'Aquitaine étaient d'installation récente.

La question ligure

On pensait autrefois (Henri d'Arbois de Jubainville, Henri Hubert, Albert Grenier, Pere Bosh-Gimpera...) que les Ligures étaient une population pré-indo-européenne, donc antérieure aux Celtes, descendant des gens qui avaient habité le sud-est de notre territoire au Néolithique. Dans cette optique, on avait pris l'habitude non seulement de les opposer aux peuples celtiques mais même de nier ou tout au moins de minimiser fortement l'établissement de ces derniers dans le Languedoc oriental, la Provence et les Alpes. Il était donc admis par exemple qu'entre Marseille et la frontière italienne, la présence ligure était exclusive, cette zone n'ayant jamais été celtisée. Cette approche ne permettait évidemment pas d'expliquer pourquoi de nombreux groupes de la région portaient des noms celtes (au premier rang desquels figuraient les fameux Ségobriges des environs de Marseille), pas plus qu'elle ne permettait de comprendre une toponymie marquée par des noms celtes ou une statuaire et des artefacts beaucoup plus proches de ce que l'on pouvait trouver dans le reste du monde celtique que dans la Ligurie italienne. On avait donc eu recours à une sorte de subterfuge, en inventant une population mixte très tardive, appelée « celto-ligure »[1], généralement décrite comme ayant pu se former autour du IIIe siècle avant J.-C., ce qui ne résolvait toujours pas la question des Ségobriges présents en ces lieux trois cents ans plus tôt ni les sanctuaires et *oppida* de facture celtique, très antérieurs également à cette période. Seul Camille Jullian paraissait avoir décelé une autre réalité, puisqu'il évoquait « des Celtes, d'avant le nom celtique »[2], curieuse formule certes, mais qui avait le mérite d'être plus nuancée que l'opinion majoritaire de l'époque.

Les progrès de la recherche ont permis de s'apercevoir que Jullian était plus proche de la réalité que ses collègues. Les travaux les plus récents ont en effet démontré que dans le domaine de la culture matérielle comme dans celui de la linguistique, l'opposition entre Ligures et Celtes manquait de fondements. Chr. Goudineau (1998)[3], J.-P. Guillaumet et A. Rapin

—

1. C'était reprendre en fait l'idée d'une population mixte qualifiée de « celtoligyenne » par d'anciens auteurs grecs, tout en lui donnant une acception chronologique et géographique un peu différente.

2. C. Jullian, 1908-1926, I, pp. 86-90.

3. Chr. Goudineau, *Regards sur la Gaule*, 1998.

(2000)[1], V. Kruta (2000), D. Garcia (2002, 2004)[2], J. Chausserie-Laprée (2005)[3], P. Thollard (2009), ont montré qu'il convenait de nuancer les notions de « ligure » ou « celto-ligure » au profit d'une celtisation beaucoup plus ancienne et beaucoup plus profonde du sud de la France et l'on préférera désormais parler de « Celtique méditerranéenne » plutôt que de « Ligurie occidentale ». Signalons toutefois que M. Py (2003) considère cependant que cette région du monde celtique possédait de grandes différences par rapport à d'autres, attribuables à un substrat différent.

Ainsi que l'indique V. Kruta[4], « la langue ligure, mal connue, présente en fait deux aspects distincts : le premier, attesté surtout par des noms de lieux et de personnes, semble être pré-indo-européen, le deuxième, documenté principalement par des inscriptions du VI[e] s. avant J.-C. (...) est considéré aujourd'hui par certains spécialistes comme appartenant à une souche celtique. »

L'incertitude sur la réalité recouverte par l'appellation « ligure » n'est pas aussi récente qu'on pourrait le croire. Dans l'Antiquité déjà, Strabon[5] entendait démontrer que des auteurs grecs plus anciens, en particulier Éphore et Homère, s'étaient trompés en qualifiant de « Lygiens » (c'était alors le nom attribué aux Ligures) les Salyens[6].

Dans le Répertoire des peuples qui constitue la seconde partie de cet ouvrage, nous avons donc été amenés, à la lumière du constat que nous venons de faire, à nuancer les affirmations de certains historiens déjà anciens, qualifiant hâtivement de « ligures » des peuples qui ne l'étaient pas forcément, pour les opposer à d'autres, qualifiés de « celtes » ou « celto-ligures ».

---

1. J.-P. Guillaumet, A. Rapin, *L'Art des Gaulois du Midi*, 2000.
2. D. Garcia, *Dynamiques territoriales en Gaule méridionale durant l'Âge du Fer*, 2002, pp. 88-103 ; *La Celtique méditerranéenne. Habitats et société en Languedoc et en Provence du VIII[e] au II[e] s. av. J.-C.*, 2004.
3. J. Chausserie-Laprée, *Le temps des Gaulois en Provence*, 2000.
4. V. Kruta, *Les Celtes, Hist. et Dict.*, 2000, p. 708.
5. Strabon, *Prolégomènes*, II, 1, 41.
6. P. Thollard, *La Gaule selon Strabon*, 2009, pp. 130-131.

X- Conclusions

Trop longtemps méconnue et dévalorisée en raison de l'admiration inconditionnelle vouée au monde romain, la civilisation celtique ne cesse, depuis une cinquantaine d'années, de révéler sa richesse, son influence considérable sur nos terroirs et son ancrage historique, plus profond qu'aucun autre. Plus qu'aux textes antiques, qui reflètent la vision du conquérant et du système mis en place par celui-ci après qu'il eut mis un terme à de nombreux siècle d'indépendance gauloise, c'est à l'archéologie que l'on doit cette redécouverte des peuples de Gaule.

Il n'est pas de jour où l'on n'exhume du sol un élément nouveau qui nous permet d'en savoir chaque fois un peu plus et de mieux comprendre ce que furent la vie et l'organisation sociale de ce vaste territoire. L'accélération des découvertes ainsi réalisées est impressionnante.

C'est une toute autre Gaule que celle qu'on se représentait autrefois qui se révèle désormais. Fini le peuple barbare et arriéré, vivant dans les forêts, habitant des huttes rondes, inapte à la vie urbaine, et dont l'implantation ne remontait pas au-delà du Ve siècle avant J.-C. Toutes ces inepties ont aujourd'hui fait place à une vision tout autre du passé et qui, bien loin de reposer sur de simples hypothèses, s'appuie sur des éléments irréfutables.

Une grande civilisation avait fleuri dans toutes les parties de la Gaule, radicalement différente de ce que Rome imposa par la suite, certes, mais avec un potentiel de créativité et de progrès non moins considérable, adapté à son propre génie culturel.

La pérennité de cette empreinte celtique se constate à de nombreux niveaux.

Ainsi, la majeure partie des villes anciennes de France ou de Belgique, voire de quelques autres territoires limitrophes, sont des fondations gauloises conservant des noms dérivés de ceux qui étaient alors en usage (*Rotomagos*, Rouen ; *Lugdunum*, Lyon ; *Burdigala*, Bordeaux ; *Tolosa*, Toulouse ; *Vienna*, Vienne ; *Geneva*, Genève ; *Vesontio*, Besançon ; *Brosella*, Bruxelles ;

Lousonna, Lausanne...) ou des nombreuses tribus celtes dont elles furent les capitales (Paris pour les *Parisii,* Drouais pour les *Durocasses,* Amiens pour les *Ambiens,* Beauvais pour les *Bellovaques,* Reims pour les *Rèmes,* Meaux des *Meldes,* Corseul pour les *Coriosolites,* Rennes et Redon pour les *Redones,* Nantes pour les *Namnètes,* Vannes pour les *Vénètes,* Avranches pour les *Abrincates,* Le Mans pour les *Cénomans,* Tours pour les *Tourones,* Périgueux pour les *Pétrocores,* Angers pour les *Andécaves,* Poitiers pour les *Pictons,* Arras pour les *Atrébates,* Soissons pour les *Suessions,* Saintes pour les *Santons,* Sos pour les *Sotiates,* Lisieux pour les *Lexoviens,* Vermand pour les *Veromandui* et beaucoup d'autres encore).

Parfois, se sont même les régions qui ont conservé le nom de leurs tribus fondatrices : l'Auvergne des *Arvernes,* le Velay des *Vellaves,* la Touraine des *Turones,* le Périgord des *Pétrocores,* le Rouergue des *Ruthènes,* le Quercy des *Cadurques,* le Médoc des *Médulles,* l'Artois des *Atrébates,* le Lieuvin des *Lexoviens,* le pays de Caux des *Calètes,* le Vannetais des *Vénètes,* le pays nantais des *Namnètes,* le pays rémois des *Rèmes,* le Vercors des *Vertacores,* le Béarn des *Benarnii* (ou *Venarnii*), la Bigorre des *Bigoriones,* le Vexin des *Véliocasses,* le Drouais des *Durocasses,* le Poitou des *Pictons,* le Berry des *Bituriges,* le pays de Born des *Boiates,* le Gévaudan des *Gaballes,* le Sénonais des *Sénons,* etc.

Dans d'autres cas, des comtés médiévaux et des évêchés ont gardé les limites inchangées des anciens territoires tribaux et ont adopté des noms issus non plus seulement de peuples celtes mais de divinités du panthéon druidique. On citera comme exemples les cas des Ardennes, pays de la déesse *Arduinna,* de la Bresse qui a pris le nom de la déesse *Brixia,* en gardant les limites exactes du territoire de la tribu des Ambarres qui l'honoraient, du Bourbonnais qui doit son nom au dieu *Borvo,* à l'origine des toponymes Bourbon-l'Archambault, Bourbonnes-les-Bains, La Bourboule...

Tout un paysage historique, qui fait de la France ce qu'elle est, repose sur ce socle. Il parle encore.

Cette pérennité se retrouve également ailleurs. Y compris dans nos gestes quotidiens, nos vêtements[1], nombre de spécialités culinaires auxquelles nous sommes attachés, mais également des objets usuels, des expressions courantes, des gestes habituels, l'essentiel de nos référents légendaires, etc. Sans oublier les centaines festivals de musique celtique qui rassemblent aujourd'hui des milliers d'artistes et des centaines de milliers de participants enthousiastes[2].

En bref, il est difficile, sinon par méconnaissance de tout cela, de faire table rase d'un héritage aussi omniprésent. Pourtant, il reste ignoré de beaucoup, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas enseigné et ne se retrouve pas dans les manuels scolaires.

La seconde partie de cet ouvrage va vous mener en quelque sorte sur le terrain de cette ancienne Gaule puisqu'elle va vous permettre de faire connaissance avec les nombreux peuples, celtes ou non, qui constituaient ce vaste ensemble. Certains sont déjà bien connus du public, d'autres le sont moins.

F. R.

1. Le pantalon gaulois, nommé *braga* avec son ouverture sur le devant, devenue par assimilation « braguette » (cet effet vestimentaire indignait d'ailleurs les Romains qui y puisaient une source de mépris supplémentaire à l'égard des Gaulois), ne s'est-il pas imposé comme un élément vestimentaire incontournable ? Que reste-t-il en revanche de la jupette masculine et de la toge romaines ? Il en va de même du salut celte qui consistait à se serrer mutuellement la main droite en signe de paix (car c'était celle avec laquelle on déguénait) qui s'est maintenu tandis que le salut à la romaine a disparu. Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités.

2. Force est de remarquer que c'est bien la seule culture antique qui survit ainsi à travers une expression artistique foisonnante.

La Gaule après la conquête

TABLEAU DE LA GAULE ROMAINE

Nous venons de décrire les traits dominants de ce qu'était la Gaule à l'époque de son Indépendance. De très nombreux ouvrages ayant été écrits sur la question et l'objet de ce livre n'étant pas de prétendre le refaire à leur place, il ne s'agit que d'une introduction à ce qui suit, c'est-à-dire à l'étude plus détaillée des nombreux peuples qui habitaient la France. Nous avons cependant voulu y inclure quelques points très rarement évoqués pour compléter cette première partie, comme la question des forêts-frontières, l'exposé des différentes thèses qui se sont succédées pour expliquer la celtisation de ce pays ou les étonnantes implications astronomiques des découvertes récentes en matière de monnayage.

Pour le reste, nous invitons le lecteur à se reporter à quelques auteurs particulièrement remarquables que nous citons fréquemment selon un classement chronologique dans les bibliographies suivant chaque peuple et que nous reprenons, bien évidemment, mais dans l'ordre alphabétique, dans la bibliographie générale qui se trouve en fin de volume.

La Gaule romaine

Quelques mots s'imposent pour résumer ce qu'il advint de la Gaule après la conquête romaine car son intégration à l'espace impérial lui valut de nombreuses modifications administratives au cours des règnes qui se succédèrent à Rome. Nous n'aborderons pas la question très controversée de la *Pax romana* et invitons le lecteur intéressé par ce sujet à consulter, entre autres, notre *Chronologie celtique* dans laquelle nous avons tenté de détailler les nombreux soulèvements qui eurent lieu durant cette période, notamment lors de la substitution du droit latin au droit celtique et du cadastrage du pays.

Lors de l'intervention de César, en 58 avant J.-C., on distinguait en Gaule deux parties bien distinctes : la Province romaine, dite aussi *Gallia braccata* à cause des braies à la mode celtique que continuaient à porter les habitants, et la Gaule « chevelue » ou « hirsute » appelée *Gallia comata*, vraisemblablement à cause des longs cheveux que portaient les Gaulois et qui contrastaient avec la coupe romaine.

La Gaule indépendante dans laquelle pénètre César en 58 avant J.-C. est décrite par lui comme pouvant se subdiviser en trois parties, sans que cela corresponde à la moindre notion politique ou administrative et pas forcément non plus culturelle ou linguistique puisque la langue gauloise est parlée non seulement en Gaule celtique mais également en Belgique et au moins dans la partie septentrionale de l'Aquitaine. Il s'agit de :

la Belgique, l'Aquitaine et la Gaule « Celtique ».

En 27 av. J.-C. Auguste partagea la Gaule en 4 grands départements :

- la Narbonnaise
- l'Aquitaine
- la Lyonnaise
- la Belgique

Elle fut plus tard subdivisée en 17 provinces :

I. GERMANIE ou GERMANIQUE PREMIÈRE ou SUPÉRIEURE

Chef-lieu : *Moguntiaeum* (Mayence).

Elle correspond aux pays suivants : Bavière, Hesse, Rhénanie et les départements français du Haut et Bas-Rhin.

II. GERMANIE ou GERMANIQUE DEUXIÈME ou SUPÉRIEURE

Chef-lieu : *Colonia Agrippina* (Cologne).

Elle comprenait les Pays-Bas, le Nord-Brabant, Anvers, Liège, Namur, Luxembourg.

III. BELGIQUE PREMIÈRE

Chef-lieu : Trévire (Trèves).

Pays : départements français de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Marne et une partie du Luxembourg.

IV. BELGIQUE DEUXIÈME

Chef-lieu : *Rémi / Durocortorum* (Reims)

Pays : Flandre, Hainaut, départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne et une partie de celui de la Haute-Marne.

V. LYONNAISE PREMIÈRE

Chef-lieu : *Lugdunum* (Lyon).

Départements français de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de l'Allier, de la Saône-et-Loire, du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

VI. LYONNAISE DEUXIÈME

Chef-lieu : *Rotamagus* (Rouen).

Départements français de la Seine-et-Oise, de la Seine-Maritime, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

VII. LYONNAISE TROISIÈME

Chef-lieu : *Caesarodunum* (Tours).

Départements d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan, du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire.

VIII. LYONNAISE QUATRIÈME

Chef-lieu : *Senones* (Sens).

Départements de la Seine-et-Marne, de la Seine, de la Seine-et-Oise, de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne et de l'Aube.

IX. GRANDE SÉQUANAISE

Chef-lieu : *Vesontio* (Besançon).

Départements de Haute-Saône, du Doubs, du Jura, de la Saône-et-Loire et de l'Ain.

X. AQUITAINE PREMIÈRE

Chef-lieu : *Avaricum* (Bourges).

Départements du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Lozère, du Cantal, de l'Aveyron, du Lot, et du Tarn-et-Garonne.

XI. AQUITAINE DEUXIÈME

Chef-lieu : *Burdigala* (Bordeaux).

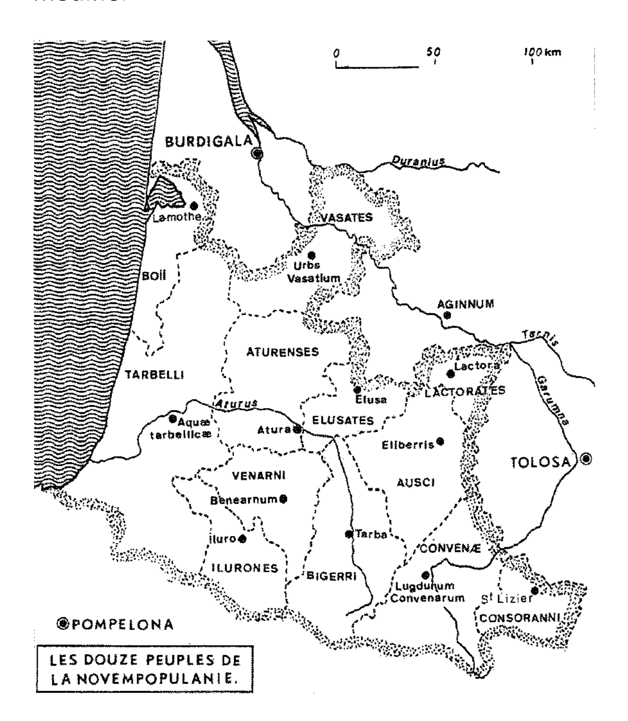
Départements : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Gironde, Dordogne et Gers.

XII. NOVEMPOPULANIE (novempopulaire)

Chef-lieu : *Ausci* (Auch).

Départements : Landes, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Ariège.

Ainsi nommée car cette province fut constituée à partir du territoire de neuf peuples d'Aquitaine (Aturenses, Ausci, Bigoriones, Boïens, Consorani, Convènes, Élusates, Lactorates, Tarbelles). En 400, leur furent ajoutés trois autres peuples (Ilurones, Vasates et Venarni). Bien que le nombre des cités ainsi réunies soit désormais de douze, le nom de la province ne fut pas modifié.



Carte de la Novempopulanie

XIII. NARBONNAISE

Chef-lieu : *Narbo-Martius* (Narbonne).

Départements : Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Lozère et Ardèche.

XIV. NARBONNAISE

Chef-lieu : *Aquae-Sextiae* (Aix).

Départements : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes et Isère.

XV. VIENNAISE

Chef-lieu : *Vienna* (Vienne).

Pays et départements : Vaucluse, Drôme, Isère, Ain, Savoie, canton de Genève (Suisse).

XVI. ALPES-MARITIMES

Chef-lieu : *Ebrodounon* (Embrun).

Départements : Alpes-Maritimes, Var, Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes.

XVII. ALPES-GRÉES et PENNINES

Chef-lieu : *Darentasia* (Mouthiers-en-Tarentaise).

Pays et départements : Savoie, canton du Valais (Suisse).

Le constat que certains territoires actuels se trouvent mentionnés dans plusieurs de ces unités administratives résulte du fait que les limites de celles-ci furent plusieurs fois modifiées au cours de la période gallo-romaine.

Nous n'aborderons pas ici la Gaule Cisalpine (*Gallia Cisalpina*), dont l'ensemble équivalait aux régions du Val-d'Aoste, du Piémont, de la Lombardie, de la partie occidentale de la Vénétie, de l'Émilie-Romagne et d'une partie de la Marche, ces territoires concernent l'histoire de l'Italie, quand bien même leur population se trouvait étroitement apparentée aux Celtes de Gaule.

Notons que la Gaule représentait l'une des plus vastes parties de l'Empire romain. Elle devait acquitter un très lourd tribut à Rome. Les autres impôts (foncier, taxes sur les marchandises, etc.) servaient à entretenir l'administration romaine et les garnisons. Le calcul de l'impôt foncier reposait sur le cadastre, dont l'instauration brisa le droit celtique fondé sur la propriété indivise de la terre, ce qui provoqua de nombreux soulèvements

très durement réprimés, très rarement évoqués. Ce qui nous amène à préciser que ce que l'on appelle la « *Pax romana* » fut en réalité constamment agitée par une résistance indigène durable (plusieurs siècles durant) connue sous le nom de Bagaudie.

RÉPERTOIRE DES PEUPLES DE LA GAULE

Dans la mesure du possible, on s'est efforcé de situer la localisation de chaque peuple sur une carte de la France.

Pour certains d'entre eux cependant, nous n'avons pas intégré de carte, faute d'une identification géographique suffisamment précise.



ABIOCI voir **ALBICI**

ABRINCATES (*Abrincatui*)

Petite peuplade celte qui occupait le Sud du Cotentin (partie méridionale du département de la Manche), dans les vallées de la Sélune et de la Sée (rivières).

Ptolémée[1] leur donnait le nom d'*Abrincatouoi*, « Gens des abers ». Leur nom aurait probablement une racine celtique, du brittonique *ambrouga* « conduire », avec le sens de « ceux qui doivent être conduits » ou « mis à part »[2].

1. Ptolémée, *Géogr.*, II, 8.
2. G. Dottin, *La langue gauloise*, 1920.

Leur chef-lieu était la localité de *Legedia* ou *Ingena*, puis *Abrincatui* (1er siècle)[1], *Abrincatis* (vers 400), *Abrincae* (au VIe siècle), puis *civitas-Abrincatum* (VIe siècle), *de Abrincatis* (en 587), *ad-Abrincas* (en 1050), *de-Avrenchis* (en 1055), de nos jours Avranches[2].

Legedia est un nom inconnu, qui n'est cité par aucun auteur à l'exception de la Table de Peutinger[3] et qui serait l'*Ingena, Abrinkatoi polis Igena* de Ptolémée vers 100, c'est-à-dire Avranches. La fondation de la ville sur le site actuel, qui date de l'époque d'*Auguste*, à la fin du 1er siècle avant J.-C., a fait délaisser par les *Abrincates* leur *oppidum* antérieur. En effet, celui-ci est situé à une dizaine de kilomètres d'Avranches et se trouve localisé au Petit Celland, appelé Camp du Châtellier, dans le département de la Manche. Il avait une superficie d'une vingtaine d'hectares. Connu depuis 1840, ce site fut fouillé en 1938/39 et a été identifié avec le camp de Titulius Sabinus, lieutenant de César envoyé dans la région pendant la campagne de 56 avant J.-C., menée par les Romains contre Viridorix (ou Viridovix, selon d'autres sources)[4]. On y a trouvé des monnaies gauloises[5]. La cité fut brûlée cette même année par Sabinus[6].

Leurs voisins septentrionaux étaient les Unelles et il y a tout lieu de croire qu'ils dépendaient d'eux. Ils sont d'ailleurs parfois considérés comme une branche du peuple des Unelles, et faisaient partie, à ce titre, de la Confédération armoricaine[7].

La région s'est appelée Avranchin (*Abrincantius pagus*, in *pago Abrincadino* en 860) et a conservé le nom (et les limites) de l'ancienne peuplade[8].

Malgré les lourdes pertes subies en 56 avant J.-C., les *Abrincatui* participèrent à la révolte de Vercingétorix, quatre ans plus tard.

1. Pline, *H. N.*, IV.
2. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol 1, 1990.
3. E. Desjardins, *La Table de Peutinger*, 1874.
4. J.-F. Hamel, *Viridovix, « notre » Vercingétorix*, éd. du Patrimoine normand, 2002.
5. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 2 vol., 1989.
6. V. Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, 2000.
7. J.-P. Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, Paris, 2002.
8. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993, 2 vol.



Abrincates

Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.*, II, 8–Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *La Table de Peutinger*, Paris, 1874 – Georges Dottin, *La langue gauloise*, Paris, 1920 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, 2 vol., Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, 2 vol., réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Jean-François Hamel, *Viridovix, « notre » Vercingétorix*, Éd. du Patrimoine normand, Caen, 2002.

ACITAVONES (*Acitavons, Acitabones, Agitabones, Acitauones*)

Peuplade celto-ligure des Alpes, installée dans la vallée de la haute Isère et de son affluent le Doron, en amont de la trouée du Petit Saint Bernard, dans le département de la Savoie. Walckenaer (1839) confirme leur lieu d'implantation.

Elle est surtout connue par la copie de Pline[1], ainsi qu'une variante, *Agitabones* sur quelques manuscrits, leur nom étant mentionné par ailleurs sur l'inscription du trophée des Alpes.

Pour certains, le nom de ce peuple pourrait signifier « venu d'Aquitaine ». Son étymologie serait cependant, selon d'autres chercheurs, « Ceux qui

1. Pline, III, 137.

sont dans la plaine ». Ils furent soumis en 14 avant J.-C., lors de leur seconde révolte.

Certains historiens modernes[1] ont proposé d'identifier cette peuplade avec celle des Ceutrones, qui ne figure pas sur le trophée d'Auguste, mais que de nombreux documents localisent avec certitude en Tarentaise.

Tout concorderait cependant pour que les Acitavones aient occupé la haute Isère. Quelques fragments de lettres ont été attribués par Formigé à l'ethnique Acitavones sans certitude absolue, car ils pourraient tout aussi bien appartenir à l'ethnonyme Ceutrones. Il semble bien en définitive que les Acitavones soient distincts des Ceutrones. L'hypothèse demande néanmoins à être confirmée par un document épigraphique ou toponymique[2].

Voici ce que note Vallentin (1883) à leur sujet : « Ils étaient rattachés au peuple des Ceutrones et confinaient avec les *Graioceli*, dont parle César, qui n'ont pas été hostiles aux soldats d'Auguste; ils étaient bien connus des Romains, qui ne pouvaient pas faire de confusion à leur sujet. D'ailleurs, ils leur restèrent fidèle pendant les campagnes d'Auguste, et seules quelques tribus s'en détachèrent pour prendre part à cette guerre. De ce nombre furent les Acitavones. » Walckenaer[3] place les Acitavones vers la montagne de la Vanoise, aux sources de l'Isère (*Isara*).

Ils étaient voisins des Graioceles et des Médulles.

Ethnique à rapprocher du toponyme *Acitodunum* (Ahun, dans la Creuse), au pays des Lémovices. Chez Pline leur nom est *Acitauones*.

Pas de ville connue a ce jour.

---

1. Valentin et Macé, *Société d'études des Hautes-Alpes*, 1880.
2. G. Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.
3. C.-A. Walckenaer, vol. 2., 1839.



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 137 – Charles-Athanase Walckenaer, *Géographie ancienne historique comparée des Gaules*, 4 vol., Paris, 1839 – F.-L. Valentin et Macé, *Société d'études des Hautes-Alpes*, 1880 – F.-L.Valentin, *Les Alpes Cottiennes et Graies*, 1883 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

ADANATES (*Edenates, Edemnates*)

Peuplade celto-ligure qui habitait dans les Alpes-de-Haute-Provence, entre Gap et Barcelonnette, dans le bassin de la rivière Blanche, affluent gauche de la Durance, vers le nord du pic des Trois Evêchés.

Le roi de Suse Cottius, voulant donner une plus grande extension à son royaume, a annexé leur territoire avec l'appui des Romains et a fait inscrire sur l'arc de Suse cette peuplade sous le nom d'*Adanates*.

Leur chef-lieu était *civitas-Addanatium*, devenu *Sedena* en 1147, puis *de-Sedena* en 1234, aujourd'hui Seyne-les-Alpes.

La région de Seyne-les-Alpes a fourni peu d'antiquités gallo-romaines mais beaucoup de vestiges de la période du Bronze final, comme les val-

lées voisines de l'Ubaye et du Guil. Elle constitue un petit canton naturel, le bassin de la Blanche, séparé à l'est de la vallée de l'Ubaye par la montagne de la Blanche, au sud, du bassin de la Bléone. Vers le nord, cette région devait englober la basse vallée de l'Ubaye, depuis les gorges du Lauzet jusqu'au confluent avec la Durance, aujourd'hui noyée sous la retenue de Serre-Ponçon. À l'ouest, les montagnes de la Scie et de Seymuit, les sommets de Chabanon et des Monges, constituaient une barrière naturelle entre le bassin de la Sasse, la Blanche et le Bès d'autre part.

La consonne initiale de (S)*edenates* aurait disparu dans l'ethnique dès l'époque romaine, mais se serait maintenue dans le toponyme *Sedena*. L'exemple linguistiquement le plus proche est celui des *Edetani*, peuple ibère de la Tarraconaise, dans l'arrière-pays de Valence et de Sagonte, dont le chef-lieu était *Liria*, que Pline (3, 23) ne mentionne pas, mais appelé par Tite-Live (XXXVI, 20, 1) *Sedetani*, nommés chez Polybe (X, 34) chez Strabon (III, 156, 163) et Ptolémée (II, 6, 15). Ces diverses variantes d'ethniques semblent justifier le bien-fondé de l'hypothèse selon laquelle les Edenates /Sedenates seraient les habitants de *Sedena*/Seyne-les-Alpes.

P. Arnaud (2003) pose la question : « Faut-il suivre Guy Barruol (1999), les rattacher à *Sedena* / Seyne-les-Alpes ? » En faveur de cette hypothèse, on peut avancer des arguments réels, si le radical gaulois *sed-* est bien connu (Evans, 1967), le radical *ed* ou *eden* est sans attestation dans l'univers gaulois, auquel il n'est pas absolument certain, mais très probable, qu'il faille rattacher ce peuple, il y a néanmoins quelque raison de conserver un scepticisme de principe face à une évolution phonétique — chute du S initial à l'époque romaine —, qui est certes rare, mais attestée en phonétique gauloise (Evans, *op. cit.*). Blanc rappelle qu'en 1837 on a découvert à Rochegude, près d'Avignon, un vase de terre noire contenant des monnaies, parmi lesquelles quelques deniers à la légende *Bertrandus comes Edne*. L'explication fut donnée en 1851 par Longpérier qui les attribua à Bertrand IV comte de Forcalquier (1150-1208), qualifié de comte de Seyne, *comes Edne*, nom qui venait de celui des Edenates (Soc. des Antiquaires).

Honoré Bouche[1] le premier a fait remarquer que la ville de la Seyne-les-Alpes, chef de viguerie du diocèse d'Embrun, s'appelait anciennement

1. H. Bouche, *La chorographie ou description de la Provence*, 1664.

Sedena, comme il appert du catalogue du couvent de l'ordre des frères Prescheurs, ou il y a *Conventus Sedenae*, daté de l'an 1445, et ainsi il ne s'y ajoute que la lettre S au mot Edenates[1].

D'après Walckenaer[2] les Adanates se seraient situés dans l'actuelle Maurienne, entre Saint-Michel-de-Maurienne et Modane (*Adana*).

Ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste. Leur nom figure sur le trophée de La Turbie sous le nom d'*Edenates*.



Adanates

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, Livre III, 137 – Honoré Bouche, *La chorographie ou description de la Provence*, Paris, 1664 – Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, Turin, 1778 – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules*, Paris, 1839 – *Société des Antiquaires de France*, tome X, 1850 – Edmond Blanc, *Épigraphie des Alpes Maritimes*, Nice, 1879 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ellis Evans, *Gaulish personal names*, Oxford, 1967 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, Paris, 2002 – P. Arnaud, dans *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

1. P. Casimir, *Le trophée d'Auguste à la Turbie*, 1932.
2. C.-A. Walckenaer, t. 2, p. 32, 1835.

ADUNICATES

Tribu celto-ligure des Alpes, établie aux confins de la Gaule et de l'Italie, dans le département des Alpes de Haute-Provence.

C'est sur la rive gauche de la moyenne ou de la haute Durance qu'il faudrait rechercher l'emplacement de cette tribu.

Une grande distance séparant en réalité la moyenne vallée du Verdon de celle du Guil et beaucoup d'autres petites tribus devant être localisées dans ce secteur des Préalpes, la description de Pline[1] paraît très imprécise.

On a voulu parfois identifier cette tribu avec les *Edenates/Adanates* de la région de Seyne-les-Alpes, mais rien n'autorise un rapprochement aussi téméraire du point de vue linguistique, ce que confirme Guichenon[2].

En 1884, Revellat[3] a proposé de les localiser autour d'Andon, village de l'arrondissement de Grasse, à l'origine de la vallée du Loup, que l'on appelait *Andaon* au Moyen Âge, mais cette identification ne repose que sur la ressemblance des noms.

Pour Pascal Arnaud (2003), on pourrait également choisir de localiser les Adunicates en Ubaye et considérer que Pline décrit trois peuples situés sur une même voie de pénétration, ce qui a sa logique, par le col d'Allos et le col de Vars.

E. Garcin place les Adunicates entre Seranon (*Seranonum*) et Andon.

Rien n'est à ce jour définitif pour leur emplacement. De plus, aucune ville ne peut leur être donnée.

Leur nom figure sur le trophée de la Turbie.

---

1. Pline, Livre III, 35.
2. Guichenon, 1778, p. 25.
3. Revellat, *Les Adunicates peuple gaulois placé dans la région d'Andon*, 1884.



Adunicates

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, Livre III, 35 – Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, Turin, 1778 – E. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Paris, 1835 – J.-P. Revellat, *Les Adunicates peuple gaulois placé dans la région d'Andon*, Vienne, 1884 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Pascal Arnaud, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

AGESINATES (*Agessinates, Cambolectri*)

Peuplade celte ou ethnique de ville.

Elle aurait fait partie de l'Aquitaine, peut-être fixée dans l'Angoumois ou sur le littoral vendéen, voire même au sud-est de la Gironde. Il est délicat de pouvoir la situer.

Pour Holder[1], la ville d'Aizenay (*Asinacum* en 1104) en Vendée serait leur chef-lieu, sans preuve actuelle, hormis le rapprochement phonétique.

Agénisates : ce nom, mentionné par Pline[2], est sans doute comme tant d'autres noms en *ates* de la Loire, formé sur un nom de lieu. Ici, ce nom

1. Holder, *Alt-celtischer*, Leipzig 1896/1961.

2. Pline, *H. N.*, IV, 108, 109, XIX.

serait *Agesina, um* ou *us, Agesinum,* peut-être le nom primitif d'Aizenay, dénomination dont la forme ancienne a dû être quelque chose tel qu'*Aisin,* si l'on se rapporte au latin *Asinium* ou *Asianum,* fréquemment employé durant le Moyen Âge pour désigner cette petite ville[1]. Mais l'ancien nom d'Aizenay est bien *Asinacum,* du latin *assinus* (âne, employé comme surnom ?) et le suffixe, *acum.* (Dauzat)[2].

Pour De-Soto et J.-F. Buisson[3], il n'est pas inutile de rappeler que le nom de Cambolectri-Agénisates fut proposé pour désigner le peuple habitant l'Angoumois de l'Antiquité par certain érudits, comme A. de Valois[4], dès le XVIIe siècle. Assertion remise en cause au siècle suivant par d'Anville[5], ce qui n'empêcha pas qu'elle fut reprise, surtout au XIXe siècle.

Le principal travail à ce sujet fut rédigé par Castaigne[6], dont le laborieux argumentaire à été justement critiqué par Malet[7]. Cette proposition repose sur une mélecture de Pline (IV, 19). Là où on lisait « *Cambolectri Agenisates Pictonibus Juncti* » (« les Cambolectres Agesinates, qui sont une annexe des Pictons... ») on lit depuis l'édition Teubner de 1898, à la fin de l'énumération d'une liste de peuples aquitains (IV, 108, in fine) « *Cambolectri Agenisates* » puis (IV, 109) « *Pictonibus iuncti. Hinc Bituriges liberi, qui Cubi apellantur...* » (« les Cambolectres Agesinates, qui sont une annexe des Pictons. À partir de là, les Bituriges libres, qu'on appelle Cubes »), cette lecture étant plus conforme aux règles du latin classique, le texte de Pline élimine les Cambolectri Agénisates du voisinage des Pictons pour les ramener à leur vrai place, en Aquitaine, où l'on ne sait d'ailleurs trop où les situer.

G. Barruol[8] donne la version suivante : c'est dans la région de la moyenne vallée de la Garonne, à la frontière de la Transalpine et de l'Aquitaine, qu'il conviendrait de situer l'*oppidum* de la peuplade des « *Cambo-*

1. Longnon, *Les noms de lieux de la France,* 1929.
2. A. Dauzat, *Dictionnaire étymologique,* 1963.
3. Garcia et Verdin, De Soto et Buisson, dir. et coll, *Territoires celtiques,* 2002.
4. Valois, *Notitia galliarum,* 1675.
5. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule,* 1760.
6. Castaigne, *Mémoire sur les Agénisates de Pline,* 1865.
7. H. Malet, *L'origine du nom d'Angoulême.*
8. G. Barruol, *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif Central,* 2000.

ectri qui Atlantici cognominantur » (« les Cambolectres, qui sont qualifiés d Atlantiques »), agglomération de droit latin d'après Pline (III, 36). La même peuplade est qualifiée ailleurs par Pline (IV, 108) de *Cambolectri Agessinates (Agessina des Cambolectri),* à mettre probablement en relation avec *Aginnum,* ces derniers étant situés en Aquitaine.

Walckenaer (1839) donne une version suivante durant la guerre des Gaules : « en admettant que le contingent poitevin de l'armée gauloise levée par Vercingétorix fut fixé à deux mille hommes et supposant que ces deux mille recrues représentassent le centième seulement de la masse de population du temps, celle-ci ne se serait élevée, en totalité, qu'à deux cent mille âmes, y compris les Agénisates, puisqu'ils ne sont pas dénommés ». Il poursuit en parlant des vêtements gaulois, précisant que « dans l'ancien territoire des Agénisates, particulièrement aux Sables-d'Olonne, le capuchon de la cape des femmes est remplacé par de gros flocons de laine cardée etc... ». Ceci prouverait l'existence de ce peuple, sans toutefois donner de lieu précis.

Il est amusant de constater que, suite à la même mélecture de Pline par d'Anville (*op.cit.*), qui situa en Bas-Poitou le territoire des Cambolectre-Agénisates, prétendus voisins des Pictons, les actuels habitants d'Aizenay en Vendée s'appellent aujourd'hui, les « Agénisates ».

Concernant l'Angoumois, surtout après les travaux de Camille Jullian[1], on tendait à estimer que ce territoire était rattaché à la Saintonge, mais cette hypothèse ne peut plus être défendue et il est désormais clair qu'il constituait une entité, sinon indépendante, du moins très largement autonome. Dans ce cas, son peuple a pu être le client d'une population voisine, probablement les Lémovices ou les Pétrocores plutôt les que les Santons, ce qui, soit dit en passant, serait assez bien dans la ligne du rattachement le plus généralement continental de l'Angoumois durant la protohistoire.

Quant au nom de ce peuple, il est assuré qu'il ne s'agit pas, comme on l'a dit, des Agénisates (J. Gomez de Soto)[2], ce qui prouverait l'erreur de Pline et Jullian. La question de la localisation des Agésinates reste tout

1. C. Jullian, *Hist. de la Gaule,* réédition de 1993.
2. J. Gomez de Soto, *Histoire du Poitou,* 2001.

de même posée. Seules des recherches historiques, géographiques et archéologiques donneront une réponse.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 108, 109, XIX. – Valois, *Notitia galliarum*, 1675 – d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Charles Athanase Walcknaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules Cisalpine et Transalpine*, 3 vol., Paris, 1839 – J.-F. E. Castaigne, *Mémoire sur les Agénisates de Pline*, Angoulême, 1865 – Holder, *Alt-celtischer*, Leipzig 1896/1961 – Auguste Longnon, *Les noms de lieux de la France*, Paris, 1929 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique...*, Paris, 1963 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Henri Malet, *L'origine du nom d'Angoulême*, Angoulême, 1964 – Guy Barruol et alii, *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif Central*, Lattes, 2000 – José Gomez de Soto, *Histoire du Poitou*, Clermont-Ferrand, 2001 – Dominique Garcia et Florence Verdin, José Gomez de Soto, Buisson et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

ALANUS

Petite tribu des Alains qui occupait la ville d'Allaines (*Alania* attesté en 1095) dans la Somme, mais également celle du même nom, dans l'Eure-et-Loir (*Alania* en 1130). Il s'agit très certainement d'un casernement mis en place par les Romains à l'époque impériale. Selon A. Longnon, des groupes d'Alains se seraient établis en Gaule au Ve siècle[1], dans les environs de ces localités.

Bibliographie :

Auguste Longnon, *Les noms de lieux en France, leur origine, leur signification, leur transformtion*, Paris, 1929 – Albert Dauzat, *Dictionnaire des noms de lieux...*, Paris, 1963.

ALAUDUNI

Ethnie cliente des Rèmes qui habitait au nord du bassin de l'Aisne. Cette tribu était très probablement pré-belge. Le symbole de ce petit peuple était l'alouette (qui se disait *alauda* en gaulois). Leur nom peut également être rapproché d'une racine celtique que l'on trouve en divers lieux de peuplement celte : *Alounis* en Bavière, *Alauna* (Learchild, dans le Northumberland), *Alauna* (Maryport, Cumbrie), etc. Il a été parfois mis en ralation avec le gallois *alaw* (chanson).

---

1. A. Longnon, *Les noms de lieux en France...*, 1929.

Leur chef-lieu était *Bibrax*[1], qui devint *ecclesiae-Lugdunensis* (en 549), renommé plus tard *Lugdunum-Clavatum* puis *infra-urbis-Lugdune* (VIe siècle), *Leudunum, Laodunum* (en 680), *Loon, Montloon* (au XIIe siècle), *Lauon, Montlaon* (au XIIIe siècle), puis *Laudunum* en 549, puis *Leudunum* en 632 et *Laodunum* en 680, aujourd'hui Laon. Cet oppidum porta le nom de *Lugdunum-Clavatum* en l'honneur du Dieu Lug, grande divinité panceltique. On a également parfois interprété *Alauda* comme un Dieu tutélaire de la ville.

À l'origine, cette ville était une forteresse construite sur une butte dominant le plateau crayeux de Picardie. Cette singulière colline se divise en deux : le secteur de la cathédrale avec, à son extrême pointe, la citadelle; l'autre au sud, avec le quartier des Creuttes et l'ancienne abbaye de Saint Vincent. Sous les Mérovingiens, elle appartint au royaume de Pépin le Bref qui l'intégra dans le domaine des Carolingiens. La ville de Laon était surtout réputée pour sa cathédrale, d'une importance exceptionnelle dans l'histoire de l'architecture gothique.

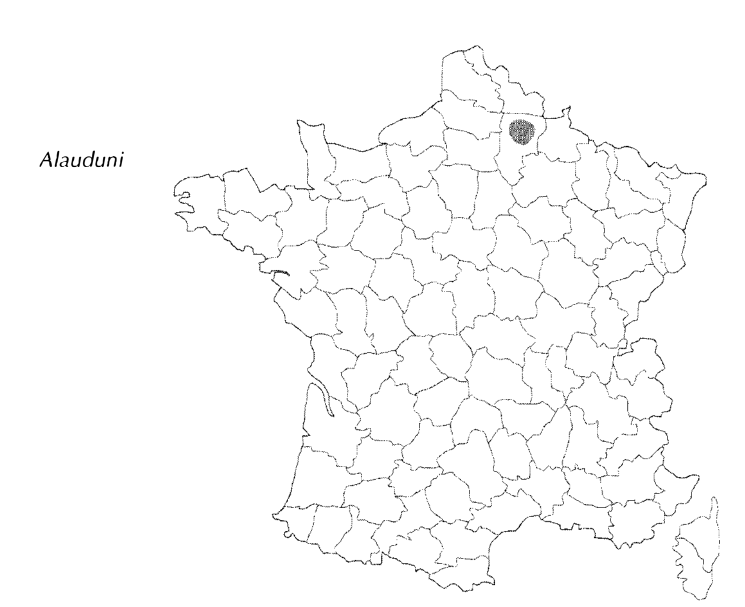
Laon était l'ancienne citadelle de *Bibrax*, qui fut assiégée par les Suessions en 57 avant J.-C. et secourue par César. En effet, les Alaudini étant clients des Rèmes et ces derniers étant alliés aux Romains, ils eurent à affronter les autres peuples celtes qui tentaient de bouter les légions de César hors de Gaule.

Laon donna son nom au *Laonnais*, ancien pays (*pagus*) de France, qui se nommait *pagus Laudunensis*.

---

1. Le nom de Bibrax a la même origine que celui de Bibracte, capitale des Éduens et a été rapproché par de nombreux linguistes du mot gaulois pour *bebros*, « castor », tout comme la rivière Bièvre.

Alauduni



Bibliographie :
Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Ernest Nègre, *Toponymie général de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993.

ALBICI (*Albioci, Albieis, Albiques, Albienses, Albièques*)

Peuple qui a souvent été donné dans le passé comme « ligure » mais dont le nom est pourtant formé à partir d'une racine celtique, ce qui indique qu'il s'agissait vraisemblablement d'une population celto-ligure, qui habitait au nord du Luberon, du bas Verdon et le plateau d'Albion (ce dernier a d'ailleurs hérité son nom de cette tribu).

Leur territoire s'étendrait de la crête du Luberon au sud, à celle de Lure au nord et, vers le nord-ouest, du mont Ventoux jusque dans la région de Murs, les plateaux désertiques des Monts de Vaucluse et la vallée de Sault.

Il semble que les Albiens et les *Albici*[1] ne soient pas deux peuples distincts, mais deux ethniques correspondants en fait à une même population, seule la désinence ayant évoluée avec le temps. L'ethnique Albiens (*Albii*), le plus ancien, aurait été latinisé en *Albici*.

1. Strabon, *Géogr.*, IV, 6.

Ils étaient voisins des Salyens au sud, des Voconces à l'est et au nord, des Mémines à l'ouest et des Massaliotes. Cette tribu faisait partie de la puissante confédération des Voconces.

Leur pays s'appelait, *Pagus-Albionensis*.

Alliés de *Massalia* (Marseille) quand César, au cours de sa lutte contre Pompée, fit assiéger la ville en 49 av J.-C. par Trébonius, ils furent les seuls à secourir les Marseillais.

Ces derniers avaient appelé à eux les Albici, qui étaient leurs alliés depuis fort longtemps et qui habitaient les montagnes qui dominent Marseille. Ces mercenaires à la solde des Massaliotes, dont César vante le courage, étaient, ajoute-il, de rudes montagnards habitués à porter les armes, et il les nomme *liberi Albici* (I, 34, 57)[1]. Après la défaite de Marseille, César entreprit de punir les Albici pour leur soutien à celle-ci. En 49 avant J.-C., il fit démonter les murs de leur capitale, l'*oppidum* de Péréal. Le site resta néanmoins occupé jusqu'au II[e] siècle de notre ère. Et comme si cette punition ne suffisait pas, César, afin de leur enlever toute vélléité de se soulever, démembra leur territoire en attribuant sa partie orientale aux Voconces. En 46 avant J.-C., après qu'il eut vaincu Pompée, César fonda la colonie *Apta Julia Vulgiensium*, en amont de Péréal, sur une petite île du Calavon qui se scindait en deux bras. Les Albici se sont ainsi retrouvés avec une nouvelle capitale, romaine cette fois.

Il semble, selon Lenthéric[2], qu'il y ait un rapport entre le nom de la région, appelée l'Albion au Moyen Âge et la divinité topique *Albiorix* dont le culte est attesté près d'Apt. Cette divinité provient de St.-Saturnin-d'Apt (*eccl. St Saturnini*, 989) et fut associée à Mars ou a Apollon. *Albiorix*, roi des monts d'Albion et surtout roi des Alpes (avec le nom desquelles il y a un rapport évident), serait le génie protecteur et la divinité éponyme du peuple des *Albiens* ou *Albici*. Ce point de vue n'est toutefois pas partagé par J. Méhu[3] qui ne voit aucun lien particulier entre le Dieu Albiorix et les Albici en dehors du radical *Alb*, proche de *Alp*, qui refléterait le caractère

1. G. Barruol, 1999.
2. Ch. Lenthéric, 1892.
3. J. Méhu, *Hist. du Luberon*, fasc. 12, p. 19 et fasc. 13, pp. 9-13, 2004.

montagnard de ce peuple et il souligne que le sanctuaire du Chastellard paraît avoir été dédié à plusieurs Dieux et notamment à *Belado* (ou *Beladon*), divinité locale attestée dans la région, notamment à la Tour-d'Aigues où elle est associée à Mars sur une inscription (*Mars Beladonus*). Le Chastellard est un site perché à 1 000 mètre d'altitude, au coeur d'un enclos de 8 hectares délimité par la vieille muraille de l'*oppidum* qui a pu être une enceinte sacrée[1].

Pour ce qui concerne le toponyme Albion, celui-ci est conservé dans beaucoup de lieux-dits : Revest-d'Albion (*de Revesto Albionis*, 1272) et Saint-Christol-d'Albion (*eccl. St Christophori*, XIe siècle)[2], situés sur le plateau d'Albion, le *pagus albionensis in comitatu aptensi* (960), pays des *Albici*.

On a souvent estimé que leur chef-lieu était l'un des *oppida* qui entourent la ville d'Apt, tel l'*oppidum* de Péréal (près d'Apt), dont la divinité était *Obio* et qui fut détruit au moment de la prise de Marseille par les Romains (mais des fouilles récentes ont prouvé qu'il avait à nouveau été occupé au Haut Moyen Âge sous le nom de *Podium Regale*). Après sa destruction consécutive au conflit romano-massaliote, il fut aussitôt remplacé par une ville romaine créée de toutes pièces à quelques kilomètres de là, sur la route des Alpes : *Aptae*, qui devint ensuite *Apta-Julia*[3]. Toutefois, cette idendification de Péréal aux Albici n'est peut-être pas fondée car cette localité doit être attribuée plus sûrement aux Vulgientes. Il est donc plus vraisemblable que les Albici proprement dits aient eu l'*oppidum* du Chatellard, à la limite des communes de Saumanes, Lardiers et Banon.

Les premiers habitants de l'*oppidum* de Péréal seraient en effet les Vulgientes et, après la fondation d'Apta-Julia que nous avons évoqué, leur ethnique propre deviendra sous l'Empire *Aptenses*. Mais par extension, l'ethnique Vulgientes devait aussi désigner les habitants du terroir entourant la ville pré-romaine.

Les Vulgientes ne formaient donc tout au plus qu'un *pagus*, au même titre que leurs proches voisins les *pagani Vordenses*, habitants de Gordes,

1. *Idem.*
2. G. Barruol, *op. cit.*
3. *Idem.*

castro Gordone (1031-1032) puis *Gorda* (1035). Leur nom paraît représenter un thème pré-latin, *gor-d,* montagne (voir Cavares).

Le rapport étroit entre eux et les Albici peut aussi s'expliquer par le fait qu'il existait plusieurs confédérations dans le midi de la Gaule, dont une formée autour des Albici qui paraissent avoir pris l'ascendant, à un certain moment, sur quelques uns de leurs voisins et les avoir ainsi incorporé à leur espace politique. Trois de ces peuples rassemblés ainsi nous sont connus : il s'agit des Vordenses de Gordes (*castro Gordone* en 1031-1032, puis *Gorda* en 1035), des Vulgientes, qui occupaient l'*oppidum* de Péréal, à Gargas, et les Albienses (Albici). Mais qu'il s'agisse d'une confédération de trois peuples distincts auparavant ou au contraire de subdivisions (sous la forme clanique propre aux populations celtiques) internes d'une même tribu, celle des Albici, importe peu finalement.

La ville d'Apt fut une ville gallo-romaine importante. On hésite encore pour déterminer qui transforma l'ancienne ville en colonie : Jules César ou Tiberius Claudius Nero. La cité fut en tout cas dotée dès son origine de puissantes murailles en rectangle de 8 à 10 mètres. Sur l'île de Calavon, l'épaisseur des alluvions qui ont recouverts la ville antique interdit d'en savoir d'avantage sur ses remparts. Elle subit les invasions barbares à partir du Ve siècle, ce qui causa sa disparition au Xe siècle. Elle fut reconstruite du XIe au XIIe siècle. On y trouve un « temple des Druides » au vallon de Rocsalière, ainsi qu'un *oppidum* celto-ligure, puis des traces romaines importantes telles qu'un tronçon de la voie *Domitienne,* ainsi que des vestiges d'*Apta-julia*. Sous l'emplacement du musée de la ville a été découvert une nécropole gallo-romaine. Il convient par ailleurs de préciser que la ville d'Apt, qui pouvait compter 10 000 habitants durant le Haut-Empire, était une cité très prospère.

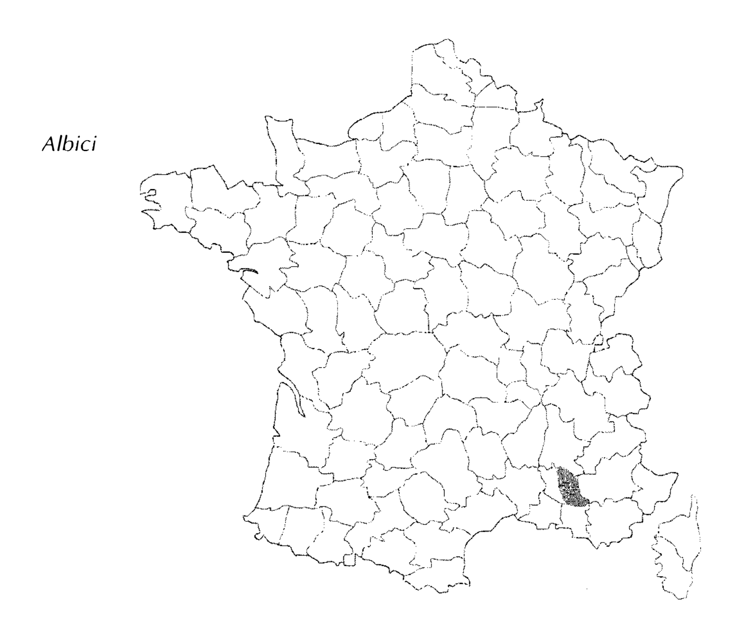
Le remarquable pont Julien, qui date du 1er siècle, sur le Cavalon, est l'un des plus beaux de France, comportant trois arches pour une longueur de 118 mètres.

Les citoyens romains de la ville étaient inscrits dans la tribu *Voltinia*.

La ville devint la capitale de la Viennoise à partir d'Hadrien et fut dévastée par les Lombards, puis par les Arabes, avant de devenir au XIe siècle la capitale d'un comté.

On cite également ce peuple des Albici vers l'Huveaune, qui s'appelait *Ubelka*, puis *Urbs-Albica*, et leur centre nommé à cause d'eux *Albania*, est devenu aujourd'hui Aubagne (*Villa Albanea*, attesté en 1005). Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse qui n'a pas été vérifiée. Par ailleurs, la localité d'Albiosc conserve leur nom (*Alebaece-Reiorum*, au Ier siècle[1], in *Albiosco* en 814).

Albici



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, Livre III – Strabon, *Géogr.*, 4, 6, 4 – César, *Guerre des Gaules* – Charles Lentheric, *Les villes mortes du golfe de Lion*, Paris, 1892 – Victor de Cessole, *L'homme devant les Alpes*, 1895, p. 191 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Gallia, 1956 – CIL, XII, 1116, 3275, 115, 1094 – Guy Barruol, *Le territoire des Albiques*, R.E.L.,1958 ; *Essai sur la topographie d'Apta Julia*, R.A.N., 1968 et *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Jean Méhu, *Histoire du Luberon*, Cadenet, 2004.

ALAMANS

Colonie rurale ou poste militaire tenu par les Alamans, une tribu germanique « fédérée » de l'Empire romain. Elle habitait, entre autres, un hameau dans la Haute-Savoie, nommé Les Alamans.

1. Pline, *H. N.* Sa formule reste cependant énigmatique.

En France, d'autres lieux portent ce nom (voir Dauzat et Longnon).

Bibliographie :

Auguste Longnon, *Les noms de lieu en France...*, Paris, 1929 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963.

ALLOBROGES (*Allobryges*)

Grand et puissant peuple celte « venu de l'extérieur » (leur nom indiquerait en effet, ainsi qu'on le détaillera plus loin, une origine allogène, c'est-à-dire venus d'un autre pays à une date encore mal déterminée et s'étant établi sur un vaste territoire d'environ 13 000 km², qui correspond à la quasi-totalité des départements de l'Isère et de la Haute-Savoie, à une partie du canton de Genève (y compris la ville du même nom dont la fondation doit leur être attribuée sous le nom de *Genava*) et à des fractions des départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, du Rhône et de la Savoie.

L'Isère, depuis son confluent avec le Rhône jusque vers Conflans et Albertville, constituait approximativement leur limite méridionale, la basse Isère appartenait aux *Segovellauni*, tout le cours moyen de l'Isère, bas et haut Grésivaudan en aval et en amont de Grenoble, la Combe de Savoie de Montmélian à Albertville, appartenaient aux Allobroges, qui occupaient donc les deux rives de la moyenne Isère et ce, jusqu'à la fin du IIIe siècle avant J.-C.

Leur frontière occidentale, le Rhône, constituait la limite entre leur territoire et celui des Ségusiaves, dont *Lugdunum* était la capitale avant quelle ne devienne celle des Allobroges. Vers le sud-est, de Vienne à Tournon, les bassins du Chardon, de la Cance et de l'Ay, faisaient partie de leur territoire.

Vers le nord-ouest, la chaîne du mont Pilat, constituait la limite méridionale des Ségusiaves. À l'ouest, le mont Pyfara et le grand Felletier leur servaient de frontière avec le pays des Véllaves (Velay). Vers le sud-ouest, l'extrémité des Cévennes et les monts du Vivarais séparaient les Allobroges, les Ségovéllauni et les Helviens. Vers le nord, séparé par le Rhône

entre le lac Léman, trouvait le territoire des Helvètes, *Genava / Genaua* (Genève) étant la dernière ville des Allobroges. Du nord au sud, le massif du Jura séparait les Allobroges des Séquanes, les limites orientales du territoire allobroge, le bas Valais, les bassins de la Drance et de l'Arve constituaient la frontière entre eux et les Nantuates et les Véragri (Suisse). Plus au sud, ils étaient séparés des Ceutrones par les limites constituées par la vallée de l'Arve, l'Arly, le Doron et la vallée de l'Isère en amont d'Albertville.

Leur nom indiquerait donc une origine allogène. C'est l'étymologie la plus couramment adoptée aujourd'hui. Une inscription trouvée en 1857 dans le sanctuaire de la Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes) nomme la divinité *Allobrox*, qui pourrait être le génie protecteur de ce peuple, et fournit donc une indication précieuse sur l'installation vraisemblablement assez récente de ce peuple, mentionné pour la première fois en 218 avant J.-C. à l'occasion du passage d'Hannibal, ce qui prouve au moins qu'ils étaient déjà solidement établis sur place à ce moment. Les Allobroges s'étaient fixés dans la région de la rive sud du lac Léman, mais jusqu'assez tard paraissent avoir persistées au milieu d'eux les populations indigènes des *Tlangii, Daliterni, Clahilci* et *Lemenici* (dans lesquels on peut déceler la probable origine du nom donné par les Celtes au lac Léman : *Lemanos*, latinisé ultérieurement en *Lemanus*). Ces populations indigènes, qui correspondent très probablement à un substrat celtique plus ancien, disparaissent par la suite et à leur place, on trouve des Allobroges. L'on nomme les quatre tribus de la haute vallée du Rhône : les Nantuates, Véragres, Séduni, Vibéri (toutes localisées en Suisse). Elles seraient peut-être un déploiement des Allobroges, selon Bosch Gimpéra (1950) et Viollier (1916) mais nous ne le pensons pas car elles constituaient des peuples celtes bien distincts des Allobroges. Il devait plutôt s'agir de tribus « clientes », au sens antique du terme, constituant avec les Allobroges une confédération semblable à celle des Arvernes ou d'autres grands peuples gaulois (voir sur ce sujet la première partie de l'ouvrage). Dans cette confédération allobroge se trouvaient les Graiocèles, les Ceutrons, les Nantuates, les Isarchi (en Savoie) et les Charbici (le Chablais) avec probablement comme nous venons de la voir les Véragres, les Séduni et les Vibéri (dans le Valais). Des découvertes récentes paraissent en effet infirmer les assertions précédemment citées à propos de l'origine des Allobroges. Les trois plus anciens types monétaires attribués aux Allobroges comportent des inscriptions en écriture lépontique (alphabet

en usage chez les Celtes de Gaule cisalpine à partir du VIe siècle avant J.-C.), mentionnant notamment les noms de souverains ou d'« argentiers » : *IALIKOVESI, KASIOS, IAZUS.* La plupart des monnaies « *IALIKOVESI* » ont été trouvées à Poliénas (Isère) dans un trésor monétaire, en association avec des statères gaulois et des oboles de Marseille. Il est très probable que l'enfouissement de ce trésor puisse être mis en relation avec l'agression et la conquête par les Romains qu'eurent à subir les Allobroges vers 123 avant J.-C.[1] Ainsi, ce peuple aurait été le seul en Gaule Transalpine à utiliser un alphabet qui avait déjà à cette époque pratiquement disparu dans son aire d'origine située de l'autre côté des Alpes. Ce nouvel élément pourrait donc servir de fil conducteur pour déterminer ce qui fut peut-être le point de départ de la migartion allobroge avant son établissement dans son futur État.

Nous savons par les historiens antiques que leur territoire comptait de nombreux villages et au moins trois villes : *Ventia, Solonion* ou *Solonium* et *Vienna* (Vienne), leur capitale. Dans son récit de la campagne de Pomptinus contre leur roi Catugnatos, Dion Cassius, mentionne les deux premières, villes de plaines entourées de remparts. *Ventia,* qui semble avoir été située non loin de l'Isère, a parfois été identifiée avec *Valentia* (Valence) chez les Ségovellauni. Cela doit rester une hypothèse, d'autant que rien ne permet d'affirmer que les Ségovellauni avaient suivi les Allobroges dans leur soulèvement. La localisation de *Solonion* reste tout aussi indéterminée puisque le récit de Dion Cassius ne permet même pas d'affirmer qu'elle était située sur la rive gauche de Rhône[2]. La Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin et l'anonyme de Ravenne mentionnent non moins de dix-huit stations qui jalonnaient cinq routes dans le pays des Allobroges :

Figlinae (Saint-Rambert-d'Albon?), *Ursuni ou Ursolis* (identifié à Saint-Vallier), Tegna (Tain) sur la route de Vienne à Valence ; *Teuedobbum* (Tourdan), *Morginnum* (Moiran), *Cularo* (Grenoble) sur la route de Vienne à Grenoble, se prolongeant vers l'Italie (col du Mont-Genèvre) ; *Bergusium* (Bourgoin), *Augustum* (Aoste), *Labisco* (Les Échelles ?), *Lemincum* (Chambéry), *Mantala* (Saint-Jean-de-la-Porte?), *Ad Publicabos* (Tours ?) sur la route de Vienne à Milan passant par le col du Petit-Saint-Bernard ; *Bergusium* (Bourgoin), *Augustum* (Aoste), *Etanna* (Yenne), *Condate* (Seyssel),

1. J.-P. Jospin, « Les Allobroges : des Gaulois d'Italie du Nord ? » in *Un air d'Italie,* Musée du Dauphinois, Grenoble, 2011.

2. B. Remy, 1998.

Genaua ou *Genava* (Genève) sur la route de Vienne à Genève ; *Genaua* ou *Genava* (Genève), *Bautas* (Annecy), *Casuarial* (Viuz-Faverges) sur la route menant de Genève à Milan par le col du Petit-Saint-Bernard[1].

Bien que toutes les localités mentionnées ne soient pas allobroges (comme *Augustum* / Aoste, par exemple), la plupart d'entre elles le sont cependant et les autres étaient étroitement liées aux intérêts économiques ou politiques de la Cité de Vienne. Il faut par ailleurs retenir de cette énumération l'importance du tissu routier, preuve d'un développement économique important.

Voici leurs villes principales :

Grenoble s'appelait à l'époque romaine, *Culaeo-Nensis* (du gaulois *cularo*, « concombre » ?[2]) puis *episcopus-Grationopolitanus* en 381, du nom de l'empereur romain *Gratianus* et du grec polis. Elle s'appela ensuite *civitas-Grationopolitona* au IXe siècle, puis Greygnovol et Greynoble au XIVe siècle.

Grenoble était considérée comme suffisamment importante pour abriter un cantonnement permanent de troupes, la *cohors prima Flavia Sabaudiae.* Objet de la sollicitude impériale, la ville reçoit en 379, la visite de l'empereur Gratien qui lui accorde, avec sans doute de nouvelles faveurs, le droit de porter son nom en devenant *Gratianopolis.* D'autres historiens suggèrent que ce nom lui aurait été imposé, le toponyme indigène n'ayant laissé aucune trace. Le *Graisivaudan*, ou moyenne vallée de l'Isère, trouve l'origine de son nom dans le *Pagus Gratianopolitanus*, comme le Gévaudan dans celui du *Pagus Gabalitanus.* Une occupation pré-romaine de la cité de Grenoble a laissé quelques traces de La Tène III, ce qui atteste d'une fondation celtique de la ville.

La seconde ville allobroge, Vienne (*Vienna*), était la capitale de la plus vaste nation de sud-est de la Gaule[3]. Le pays ou Comté de Vienne s'appela *pagus-Viennensis* (739), *Vianesis* (940), *Viennesis* (950), *comitatus-Viennensis* (918) puis *pagus-Vigennis* (994). L'*oppidum* primitif est bien loca-

1. P. Leveau, B. Rémy, 2005, pp. 7-13.
2. X. Delamarre, *Dict. de la langue gauloise*, 2001.
3. Strabon, IV, I, II.

lisé sur la colline Sainte Blandine, sur l'extrême avancée du plateau au pied duquel fut construite l'agglomération gallo-romaine. *Vienna, l'ager Allobrogum* ne forma au 1[er] siècle avant J.-C. qu'une seule *civitas*, la *colonia Julia Augusta Florentia Vienna,* et ses habitants furent appelés désormais *Viennenses.* La ville romaine prit donc la suite d'un *oppidum* celte qui semble remonter aux années 500 avant J.-C.

Le nom de Vienne est vraisemblablement gaulois, à cause du suffixe (*enna*). La ville fut un chef-lieu de *Pagus* à la période carolingienne et porta le titre de comté à l'époque féodale.

Tibère l'érigea en colonie romaine et Claude lui donna un sénat, qui fut le premier de ceux des Gaules. Sous Dioclétien, elle donna son nom à la Viénnaise, détachée de la Narbonnaise.

La ville de Vienne fut même au III[e] siècle la capitale de toutes les Gaules. On assure que ce fut dans cette cité que Caligula relégua le fameux Pilate, qui y mourut. Ce fut également à Vienne que fut tué l'empereur Valentinien.

Citons également la ville de Genève, en Suisse, qui fut leur port sur le Léman, saccagé par les Helvètes en 58 avant J.-C., lors de leur tentative de migration. Genève doit son importance à la confluence du Rhône, de l'Arve et des routes terrestres, ainsi qu'à la position stratégique de son *oppidum* situé à la frontière des Allobroges et des Helvètes et contrôlant le seul pont sur le Rhône à la sortie du Léman. Des vestiges d'un port sur le lac et de ce fameux pont qui, selon César, permettait de passer en territoire helvète, ont d'ailleurs été repérés aux abords de l'*oppidum*. La ville des Allobroges est nommée par les sources antiques *Genna* ou *Genava*. L'agglomération se trouvait sur une colline voisine du Rhône et de l'Arve, cette position privilégiée au croisement des voies d'eau et de terre lui conférait une très grande importance. Les fouilles ont fourni des matériaux qui illustrent deux phases de l'histoire du site. La première est datée vers 130 avant J.-C. La seconde de 123 à 120 avant J.-C.[1].

1. V. Kruta, 2000.

Vicus-Aquensis ou *Aquae grationae*, la ville d'Aix les Bains, était une ville des Allobroges. Cette cité n'est pas très ancienne mais on a cependant découvert un témoignage épigraphique attestant l'existence d'un temple de Mars (CIL). La découverte de fonds de cabanes de la fin du 1er siècle avant J.-C. et d'un arc funéraire situé près de la source des thermes qui à été dédié, au 1er ou au IIe siècle, par Lucius Pompeius Campanus a la mémoire de ses parents.

Point d'histoire de la ville de Lyon, leur future capitale :

Le Sénat, en apprenant que Silanus avait embrassé le partie d'Antoine, eut peur que Lépide et Plancus ne se joignent également à lui et leur envoya dire qu'il n'avait plus besoin d'eux. Mais afin de leur ôter tout soupçon et, par suite, toute pensée de rien tenter, il leur commanda de fonder une ville en faveur de ceux qui avait été autrefois chassés de Vienne Narbonnaise par les Allobroges et qui s'étaient établis au confluent du Rhône et de la Saône. C'est ainsi que, pendant qu'ils y restèrent, ils bâtirent la ville appelée *Lugdunum*[1].

La colonie de *Lugdunum* fut créée dès la fin des années 40 av J.-C., sa titulature complète, *Colonia Copia Felix Munatia*, apparaît sur toutes les premières monnaies frappées à Lyon par Plancus et Marc-Antoine, qui la choisirent comme résidence en tant que gouverneurs successifs de la Gaule dite « chevelue ». La création d'une colonie impliquait d'abord l'appropriation de terres prélevées sur le territoire d'un peuple vaincu, en l'occurrence celui des Ségusiaves, qui avaient pour capitale la ville de Feurs.

Mais bien avant la conquête romaine, Lyon fut le lieu d'importantes occupations humaines dès le Premier (Hallstatt, 780-480 avant J.-C.) et Second (La Tène, 480-450 avant J.-C.) Âges du Fer, entrecoupées d'un hiatus de plus de deux siècles.

Dans la plaine de Vaise, se développa une agglomération proto-urbaine dans le dernier tiers du Ve siècle avant J.-C. Il faut pourtant attendre la Tène C2 (entre 200 et 150 avant J.-C.) pour observer une réoccupation de la plaine, qui s'amplifie dans le courant de la période suivante (La Tène

1. Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLVI, 50.

C2/D1), s'étendant jusque sur la colline de Fourvière et le pied de la Croix-Rousse. Sa chronologie est désormais fixée entre le milieu du IIe siècle avant J.-C. et la conquête de la Gaule par César une centaine d'années plus tard (*L'archéo-théma*, 2009).

Un petit point d'histoire :

Après que les Allobroges eurent accueilli chez eux les chefs Salyens que Rome avait vaincus et qu'ils eurent attaqué les Éduens, Rome envoya contre eux une armée commandée par Domitius Ahenobarbus qui les battit en 122-121 avant J.-C., près de *Vindalium*, au passage de la Sorgue à quelques kilomètres au nord-est d'Avignon. Puis le Sénat envoya une seconde armée, commandée par le consul Fabius Maximus qui, le 9 août 121, avec la participation de Domitius, écrasa au confluent du Rhône et de l'Isère les Allobroges et Bituitos, le roi des Arvernes venu leur porter secours. Après ce succès, les deux généraux romains se séparèrent. Tandis que Fabius restait sur le territoire des Allobroges, Domitius gagna le Languedoc et conquit le pays jusque là sous l'hégémonie arverne. Ce sont ces événements qui précédèrent la fondation de la colonie romaine de Narbonne et valurent à Fabius de recevoir le surnom d'*Allobrogicus* (Allobrogien).

Mais les Allobroges, férocement opprimés par le gouverneur romain Fonteius, tentèrent de plaider leur cause à Rome mais ne furent pas écoutés. Ils se révoltèrent donc, en 62-61 avant J.-C., commandés par leur chef, Catugnatos, afin de tenter de recouvrer leur indépendance et leur liberté. Ils furent battus par l'armée romaine, commandée par Lucius Marius et Servius Galba, puis soumis pour la seconde fois l'année suivante. La répression entraîna la réduction en esclavage et la déportation de nombre d'entre eux.

En 218 avant J.-C., Hannibal les trouva déjà installés dans la région, entre les cours du Rhône et de l'Isère et arbitra un conflit interne, opposant le roi destitué, Branéos, à son frère. Malgré le concours fourni par Branéos en marque de reconnaissance, une partie des Allobroges tenta d'interdire aux Carthaginois l'accès aux passages alpins à proximité d'une ville non identifiée.

D'après certains documents (Polybe, III, 49) et Tite-Live (21, 31, 4, 8), ce conflit entre les deux frères ennemis, pourrait se situer dans le territoire des

Ségovellauni dans les riches plaines du Valentinois. Cette histoire constitue en tout cas le premier témoignage écrit de l'existence des Allobroges.

Vers 360 après J.-C. le nom de *Sapaudia* apparut (d'où est venu le nom de Savoie), « pays des sapins ». Ce nom se retrouve dans l'œuvre de l'historien latin Ammien Marcellin (*Hist. romaine*), mais l'interprétation que propose G. Barruol (*op cit.*) est d'autant plus vraisemblable que la *Saboia*, (vocable issu de *Sapaudia, Sabaudia, Saboia*, Savoie, qui viendrait de l'anthroponyme *Sapaudus*, attesté au Bas-Empire près de Vienne ainsi que chez des écrivains des Ve et VIe siècles) est nommée dans le partage de Charlemagne en 806 immédiatement avant la Maurienne, la Tarentaise, le Mont-Cenis et le Val de Suse. Il correspond donc à un territoire limitrophe de ces régions naturelles. Ce ne peut être que la Savoie, dont le nom fut appliqué à un territoire plus ou moins étendu selon les époques. Rien ne s'oppose à cette identification car ce vocable *Saboia* ne désignait pas au Haut Moyen Âge une province administrative mais une région naturelle, tout comme la *Moriena*. Elle devait correspondre à une partie des cités de Genève et de Grenoble. Les historiens ne sont pas tous d'accord quant aux limites de la *Sapaudia*. Ainsi, pour P.-E. Martin et F. Lot, elle intégrait le canton de Genève, une fraction du Bugey et le département de la Haute-Savoie. Mais cette thèse ancienne (1933) paraît devoir être abandonnée. E. Demongeot indique quant à lui que la *Sapaudia* faisait partie du duché de la Gaule Ripuaire créée sous Dioclétien et comprenait le Jura, la Suisse romande et la quasi totalité de l'ancien territoire des Allobroges. En revanche, pour P. Duparc et Van Berchem, elle aurait couvert l'actuelle Franche-Comté, la Suisse occidentale et le nord de la Haute-Savoie autour du lac Léman.

En fait, tous les toponymes employés dans ce passage d'Ammien Marcellin doivent être considérés comme des noms de régions et non comme des entités administratives. L'historien entendait par *Sapaudia* l'immense territoire compris entre le Rhône et les grandes Alpes.

Un passage de la vie de Sainte Thécle, où il est question de la basse Tarentaise, apporte une confirmation à cette identification et permet peut-être de localiser le lieu-dit puis le terroir qui serait à l'origine de ce toponyme régional. Ce site fortifié nommé Brientinum n'est pas la ville de

Briançon en haute Durance, mais correspond à Notre-Dame de Briançon, au confluent de l'Eau Rousse, sans doute la Baydra et de l'Isère, à quelques kilomètres en aval de Moutiers en Tarentaise. Ce Brientinum du Haut Moyen Âge paraît être d'ailleurs le Brigantio désigné dans une inscription romaine trouvée en 1833 à une dizaine de kilomètres en amont de N.-D. de Briançon, à Villette près d'Aime. On remarque que ce site appelé Brentinum et Sapaudia est tout proche de la Cimbe de Savoie, où cette appellation est restée attachée. Ce serait là le cœur même de la Savoie historique[1].

Quelques noms d'Allobroges célèbres :

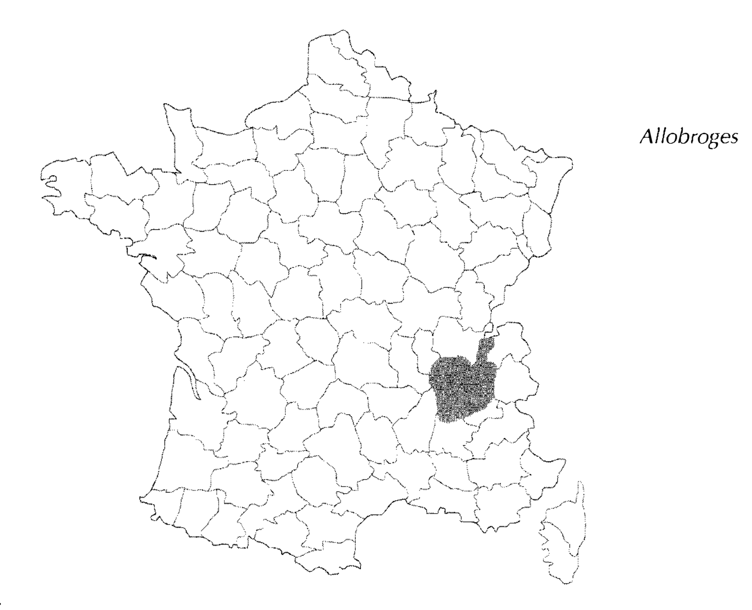
1. ***Abducillus***, magistrat suprême des Allobroges vers la fin du IIe siècle avant J.-C. ou au début du siècle suivant.

2. ***Ambillos***, nom attesté sur des monnaies d'argent dites « au cavalier », attribuées aux Allobroges, *AMBILLI + EBVRO.*

3. ***Braneos***, roi des Allobroges avant et après 218 avant J.-C. Destitué cette année-là par son frère cadet, il retrouva sa fonction grâce à l'arbitrage d'Hannibal.

4. ***Catugnatos***, chef de la révolte des Allobroges contre Rome en 62-61 avant J.-C.

5. ***Indutiomaros***, roi des Allobroges vers 218 avant J.-C., peut-être le frère usurpateur du roi Branéos, restitué dans la fonction royale par Hannibal.



Allobroges

1. G. Barruol, *op. cit.*

Bibliographie :

Pline, H. N., IV – CIL – Dion Cassius, *Hist. rom.*, XXXVII, 47, 48 – Polybe, *Hist.*, III, 37 et 49-51 – Jules César, *La Guerre des Gaules*, I, 6 ; *Guerre civile*, III, 59 – Stabon, *Géogr.*, IV, 1, 11 – Tite-Live, *H. R.*, XXI, 31 – Cicéron, *Pro Fonteio*, 12 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – David Viollier, *Les sépultures du second âge du Fer sur le plateau suisse*, Genève, 1916 – P.-E. Martin, *Revue d'Histoire suisse*, 13, 1933 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – P. Duparc, C.R.A.I., 1958 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Émilienne Demougeot, *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, t. 2, Paris, 1969 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Gayraud, R.A.N. 35, 1981 – Denis Van Berchem, *Conquête et organisation par Rome des districts alpins*, Lausanne, 1982 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Bernard Rémy, *L'immigration dans les Alpes occidentales à la fin de la république romaine et pendant le Haut-Empire*, Lucerne, 1998 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Bernard Rémy et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Philippe Leveau, Bernard Rémy, *Les agglomérations urbaines de la Cité de Vienne*, R.A.N. 38-39, 2005 – Jean-Pascal Jospin, « Les Allobroges : des Gaulois d'Italie du Nord ? » in *Un air d'Italie*, Musée du Dauphinois, Grenoble, 2011.

AMBARRES (*Ambari*)

Peuple celte qui habitait à cheval sur le bassin de l'Ain. Les Ambarres contrôlaient la Cluse des Hôpitaux, au IIe siècle avant J.-C. Ce peuple, client des Éduens, a pu occuper les deux rives de la Saône[1].

Cette tribu n'est connue que par trois textes antiques. César les évoque dans la Guerre des Gaules, et c'est leur manifestation la plus récente; mais Tite-Live[2] signale qu'ils avaient déjà participé, au VIe siècle avant J.-C., sous le règne de Tarquin l'Ancien, à l'expédition de Béllovèse, neveu d'Ambigat, vers l'Italie[3].

---

1. Buisson, *Carte archéologique de la Gaule*, l'Ain, CID 1990.

2. Tite-Live, *Hist. rom.* V, 35, 5, Épit. 68.

3. « ...Bellovèse emmena avec lui l'excédent de la population des Bituriges, des Arvernes, des Sénons, des Éduens, des Ambarres, des Carnutes et des Aulerques, peuples soumis à Ambigat. Parti avec des forces considérables, - fantassins et cavaliers -, il arriva chez les Tricastins. Là, se dressaient les Alpes. Il crut y voir une barrière infranchissable. Et je n'en suis pas surpris, car de mémoire d'homme, à moins qu'on ne veuille prendre au sérieux les fabuleuses histoires d'Hercule, personne ne les avait franchies auparavant. » Tite-Live, V, 34.

Peut-être sont-ils partis d'un berceau situé de part et d'autre de la Saône (*Arar*), puisque c'est l'étymologie qu'on propose pour leur nom (du gaulois *ambi*, « des deux côtés »). Plus encore, on s'est depuis longtemps fondé, pour localiser les Ambarres, sur l'existence dans la région de trois toponymes : Ambérieu(x), un Ambérieu-d'Azergues (*Ambariacum*, en 892) dans le Rhône, sur la rive droite de la Saône et au sud d'Anse, un Ambérieu-en-Bugey (*Ambariacum*, en 853) dans l'Ain, ainsi qu'un Ambérieux-en-Dombes (*Ambariacum*, en 980) et l'on a pu en conclure qu'ils étaient installés entre ces trois points[1]. Il est cependant admis de nos jours qu'il n'y a aucune raison d'imposer leur présence entre Dombes et Rhône, et la pauvreté de notre documentation rend la localisation précise des Ambarres problématique, il convient donc de les localiser au nord des Ségusiaves d'entre Rhône et Saône, dans l'actuel pays de Bresse qui leur doit son origine.

Pour ce qui concerne l'étymologie du nom Ambérieu(x), E. Nègre l'indique comme un nom propre gaulois *Ambarrius* ; ce sont *Ambarria* et *Ambaris + Accos*, qui devient *ieu*, dans la grande partie du domaine. Leur nom *Ambarros* (1er siècle avant J.-C.) signifiait « de part et d'autre de la Saône » / *arar* et *Ambi* / autour.

Leurs voisins étaient les Séquanes, les Allobroges et les Éduens dont ils étaient clients à l'époque de la conquête de la Gaule par César.

Lors du *conventus* de Narbonne, en 27 avant J.-C., le pays ambarre fut englobé dans la province de Gaule lyonnaise[2].

Une de leurs villes était *Villa Ambariacus* (en 853), puis *Ambaryeu* en 1240, devenu Ambérieu-en-Bugey, dans le département de l'Ain, a conservé leur nom dans celui d'Ambérieu[3].

La ville a laissé le nom de Bugey, ancienne province de France qui s'appelait *Belzinensis pagus* en 915, *Terra-de-Beuzies* en 1195, *Beugesium* en 1294, puis *Beugeys* en 1372.

---

1. Buisson, *op. cit.*
2. *Idem.*
3. V. Kruta, *Les Celtes hist. et dict.*, 2000.

Le nom de Belley était *Vikani bellicensibus* (CIL XIII), *Bellicum* au IIe siècle[1], *Belicensis* (en 585), les *Bellicenses* habitants du vicus *Bellicus ou Bellicum*, puis *Belisio* en 614, *Beleis* en 1234, aujourd'hui Belley, qui était le chef-lieu du *Pagus Bellicensis*, subdivision de la *civitas Sequanorum*, elle fut cédée à la France avec la Bresse en 1601.

Une autre ville importante, Izernore, dont le nom celtique ancien était *Isarnodurum*, fut au milieu du 1er siècle avant J.-C., une grande agglomération, puis s'appela *Templi gallica lingua Isanoduri* au VIIIe siècle, *Ysernodero* en 1299/1369 et enfin en 1350 *Ysernore* (E. Nègre *op.cit.*), cette ville devait également dépendre des Séquanes[2].

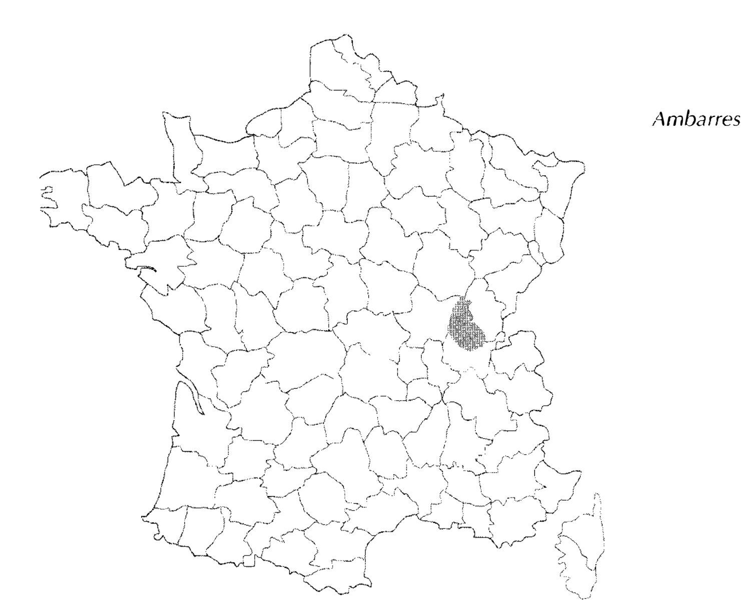
En 1863, on y a trouvé une statuette de *Sucullus* assis (BSAF 1907) et en 1912, ont été exhumés les fragments d'une figurine en terre cuite identifiée comme étant celle du *Jupiter-Taranis* à la roue. D'après Dubois[3], il existait un temple et des thermes. Sur toute la traversée du plateau de la ville, on a repéré une voie romaine recouverte de macadam (Chevallier)[4]. Dans un rapport de Baux daté de 1866, la découverte de 228 pièces de monnaies s'échelonnant de l'indépendance gauloise à Valentinien, en bronze et en métal a par ailleurs été mentionnée. Une grande partie de ces objets sont présentés au musée de la ville.

À Coligny au lieu-dit en-Verpoix, ont été découverts en novembre 1897, les fragments en bronze d'un calendrier luni-solaire à intercalations, présentant cinq années (un lustre) avec deux mois intercalaires que P.-M. Duval[5] a daté, par la graphie, de la fin du IIe siècle de notre ère, mais qui correspond à un système de calcul du temps sacré très antérieur à cette date dont l'origine est évidemment très ancienne[6]. Les nombreux fragments de la table (1,48 m. x 0,90 m.) une fois restitués ont fait apparaître seize colonnes, d'un total de deux mille vingt et une lignes. La petite localité est depuis devenue célèbre grâce à cette exceptionnelle découverte, sans équivalent à ce jour, qui a servi à comprendre tout le système calen-

1. A. Dauzat, *Noms de lieux en France*, 1963.
2. Buisson, *op. cit.*, Jules César, *La Guerre des Gaules.*
3. Dubois, BSNAA, 1858.
4. Chevallier, *Les voies romaines*, 1972.
5. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.
6. P.-M. Duval, G. Pinault, *R.I.G.*, CNRS, 1986.

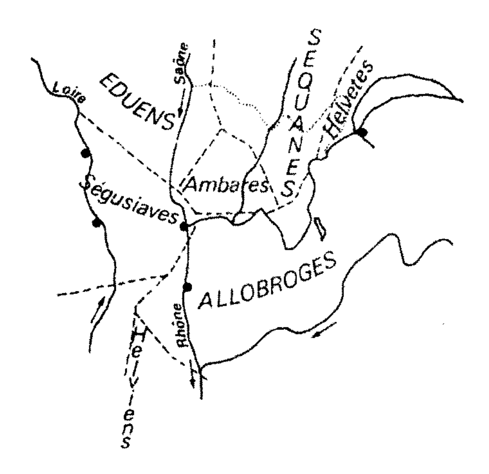
daire celtique ainsi que de nombreux éléments linguistiques du gaulois. Il est tout à fait remarquable de constater que le mode de calcul et le nom des mois correspondent à ce que l'on connaissait en Irlande, attestant d'une identité religieuse et culturelle pan-celtique. Un fragment dont on ne sait pour l'instant s'il appartient au même calendrier ou à un autre, semblable, a également été trouvé en 1802 à quelques kilomètres de Coligny, dans le lac d'Antre, près de la localité de Villards-d'Héria, dans le département voisin du Jura, sur une portion de territoire qui semble avoir pu faire partie du territoire des Ambarres bien qu'elle soit généralement attribuée aux Séquanes. La présence de ces fragments indique tout à la fois une volonté de destruction par la violence, exercée contre un centre dans lequel se faisait ce calcul du temps sacré (des traces de tuiles indiquent d'ailleurs qu'il avait existé à cet endroit un bâtiment, lui-même détruit), mais aussi une démarche ultérieure de collectage de fragments, après destruction, pour les rassembler dans un panier avant de les enfouir en les plaçant sous la protection d'une statue de divinité.

Dans la ville d'Ambronay (*Ambroniacus* au Xe siècle) située dans le canton d'Ambérieu, P. Jacquet a repéré en 1985 une nécropole de 70 tombes en dalles, sans matériel. Par ailleurs, au XVIIIe siècle, on avait déjà mis au jour des monnaies, mais aussi des statuettes en bronze[1].



Ambarres

1. Dubois *op. cit.*



Bibliographie :

César, *La Guerre des Gaules* – Tite-Live, *Hist. rom.* V, 35, 5, Épit. 68 – Dubois, B.S.N.A.A., 1858 – Albert Dauzat, *Noms de lieux en France...*, Paris, 1963 – Raymond Chevallier, *Les voies romaines*, Paris, 1972 – P. Jacquet, 1985 (cité dans André Buisson, *Carte archéologique de la Gaule*, l'Ain) – Paul-Marie Duval, Georges Pinault, *Les Calendriers (Coligny, Villards-d'Héria)*, R.I.G., vol. III, CNRS, Paris, 1986 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Buisson, *Carte archéologique de la Gaule, l'Ain*, C.I.D. 1990 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean Boully, *Fiers d'être Gaulois*, Louhans, 2002 – J.-C. Béal, *Les territoires des cités antiques*, R.E.A., 2007.

AMBIBARES (*Ambibarii, Ambibariens*)

Peuplade armoricaine difficilement localisable, dont le nom indique qu'elle était installée de part et d'autre d'un fleuve ou d'une rivière (*ambi*-). Leur nom signifiait « les Très Belliqueux » ou « les Très Furieux » avec l'idée supplémentaire de cette « installation sur deux rives d'un cours d'eau ».

Aucune autre information n'est disponible sur cette peuplade.

Elle se trouve mentionnée parmi les sept peuples armoricains qui avaient fourni ensemble un contingent de vingt mille hommes à l'armée de la coalition de 56 avant J.-C.[1]. Certains historiens les donnent comme habitant près de l'*Ibara* (Hyère), rivière qui prend sa source à Plougonver et se jette dans l'Aulne en traversant le pays de Carhaix et le territoire des

1. *Cf.* C. *Jullian, op. cit.*, V. Kruta, *op. cit.*

Osismes, ce qui conforterait évidemment leur localisation autour d'un cours d'eau d'Armorique[1], information non vérifiée mais plausible. Ils furent vaincus aux côtés des Vénètes dont ils étaient les alliés[2].

Il est très probable que les Ambibares soient identiques aux *Ambiliati*. Des travaux historiques et géographiques plus précis devraient être faits afin de pouvoir mieux localiser ce peuple, mais à ce jour aucune autre découverte de lieu ou de ville pouvant être mise en relation avec celui-ci n'a été réalisée et, en dehors de l'hypothèse que nous avons évoquée, rien ne permet d'avancer une autre localisation.

Bibliographie :
Jules César, *La guerre des Gaules*, III, 9, VII, 75 – Pline, *H. N.*, IV – Jean Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, 2 vol., 1845 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition, 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002.

AMBIENS (*Ambiani*)

Peuple belge qui occupait le cours inférieur de la Somme, au nord de l'actuelle Picardie.

Leur nom fait allusion à un territoire situé de part et d'autre de la Somme (*Samara*). On les appelait « Ceux de part et d'autre » ou « Ceux qui habitaient des deux côtés », ils tirent leur origine du gaulois *ambe* (rivière). En effet, leur territoire s'inscrit assez précisément dans le bassin hydrographique de la vallée de cette rivière, limité au nord par le fleuve côtier de la Conche, puis au nord-ouest et au sud-ouest, par la ligne de partage des eaux. Leur pays comprend également un petit cours d'eau parallèle, l'Authie, au sud, la vallée de la Bresle, autre petite rivière parallèle, qui est attribuée aux Catuslogues considérés parfois comme un *pagus* des Ambiens.

Ils étaient les voisins des Atrébates, Nerviens, Bellovaques et Calètes.

Les Ambiens ont fait partie de la confédération des Bellovaques, tout au moins jusqu'à la bataille de la Sambre.

1. J. Ogée, *Dict. de Bretagne*.

2. César, *B. G.*, III, 9.

Leur capitale était *Samarobriva* (1er siècle avant J.-C.) dont le nom signifie « Pont sur la Somme », devenue plus tard *Ambianis* (IVe siècle), du nom du peuple, ce qui a évidemment donné *Ammiens* en 1142, puis Amiens.

La ville gallo-romaine a succédé à une agglomération gauloise, déjà mentionnée par césar à l'époque de la guerre des Gaules. On y a d'ailleurs trouvé une inscription qui mentionne la Déesse *Samarobriva*, vraisemblablement patronne de la localité.

Au Haut-Empire, *Samarobriva* possède un forum monumental, élevé à la fin du 1er ou au début du IIe siècle, ainsi qu'un amphithéâtre.

Le changement de nom de *Samarobriva* en A*mbianis* peut être daté de la première moitié du IVe siècle. En effet, l'ancienne dénomination fut encore utilisée entre 305 et 310. Celle d'*Ambiani* sera employée vers 350[1].

Leur *oppidum* (« camp de César »), situé à 2 kilomètres au nord-ouest de Liercourt, surplombant la vallée de la Somme, a une superficie de 32 hectares. Les fouilles du XIXe siècle, ont permis de découvrir des traces d'occupation néolithique, gauloise, gallo-romaine ainsi que des poteries mérovingiennes. La découverte en surface de nombreuses monnaies gauloises permet de supposer une utilisation à la fin du 1er siècle avant J.-C., dans le contexte de la guerre des Gaules.

Un autre « camp de César » se trouve à Mareuil-Caubert (*Marollum* en 1105), au sud-ouest d'Abbeville, sur le mont Caubert, dominant la basse Somme, qui surveille le passage le plus bas de la vallée. Sa superficie était très certainement importante et difficile à établir, mais sa datation reste inconnue[2]. Plusieurs autres *oppida* étaient situés sur le territoire ambien : La Chaussée-Tirancourt qui, à 11 kilomètres d'Amiens, domine la vallée de la Somme (20 hectares) ; L'Étoile (Le Castelet, Camp de César), près de l'église du village, sur la Somme moyenne (9 hectares)[3] ; Chipilly, sur la rive gauche de la Somme à 24 kilomètres à l'est d'Amiens, au coude que fait la rivière vers le sud (10 hectares).

---

1. Delmaire, *Cap. éphémère*, 2004.
2. S. Fichtl, *Les Gaulois dans le nord de la Gaule*, 1994.
3. P.-M. Duval, *Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord*, Gallia 17, Paris, 1959.

On a trouvé à Ribemont-sur-Ancre (*Ribod Timons* en 1070) un impressionnant sanctuaire gallo-romain, exploré dès 1966. Mais c'est à partit de 1982 que les fouilles ont révélé la présence d'un sanctuaire très antérieur qui avait été aménagé autour d'un trophée laténien, installé sur le site vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., qui a très vraisemblablement correspondu à la commémoration ritualisée de la bataille qui avait opposé les nouveaux arrivants belges, ancêtres directs des Ambiens, aux groupements celtes antérieurement fixés sur ce territoire.

Le nom du pays d'Amiénois est évidemment directement issu du pagus *Ammianensis*. Selon A. Leduque, les limites de l'Amiénois auraient fidèlement conservé celles de la *civitate* des Ambiens[1].

César a tenu dans la ville de *Samarobriva*, une assemblée des peuples de la Gaule, en 54 avant J.-C.

Les Ambiens ont par ailleurs produit un très beau monnayage d'or dont de nombreux exemplaires ont été trouvés jusqu'en Grande-Bretagne, confirmant ainsi les relations étroites que ce peuple entretenait avec l'Île[2]. Ce constat vaut d'ailleurs pour d'autres peuples belges qui avaient conservé des liens importants avec les Belges établis de l'autre côté de la Manche. Parmi leurs monnaies, il en est une série en bronze portant le nom *ECOA*.

La ville fut la capitale de l'État de Clodion qui, à la tête de ses Francs, avait poussé jusque là ses conquêtes.

Les Ambiens participèrent à la guerre opposant la Ligue belge aux envahisseurs romains, avec un contingent de 10 000 combattants[3]. Ils fournirent ensuite à la coalition des peuples gaulois soulevés contre César en 52 avant J.-C. environ 5 000 hommes, pour tenter de secourir Alésia.

Leur pays fut ensuite rattaché par l'occupant à la province de Belgique Seconde.

---

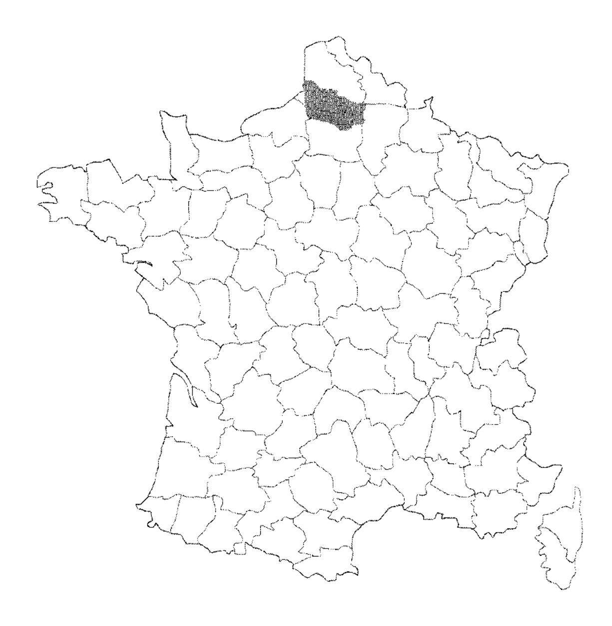
1. A. Leduque, Esquisse de topographie historique sur l'Ambianie (Annales du CRDP d'Amiens), 1972, p. 236.

2. V. Kruta, *Les Celtes, hist. et dict.*, 2000.

3. César, *B. G.*, II, 4.



Ambiens



Bibliographie :

César, *La Guerre des Gaules*, II, 4, 15, VII, 75, VIII, 7 – Strabon, *Géogr.*, IV, 5 – P.-M. Duval, *Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord*, Gallia 17, Paris, 1959 – A. Leduque, *Esquisse de topographie historique sur l'Ambianie* (Annales du CRDP d'Amiens), Amiens, 1972 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Roland Delmaire, *Capitales éphémères*, Tours, 2004 – Stephan Fichtl, « *Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles av. J.-C.* », 2004.

AMBILATRES (*Ambillitri, Ambilatri*)

Peuplade celte, qui aurait habitée dans une partie de la Vendée, selon Pline[1]. Il semblerait qu'elle était dépendante des Pictons.

La Loire formait frontière entre eux et les Andécaves.

Leur chef-lieu serait *Ratatium* ou *Ratiation* au IIe siècle, puis *de-Ratiate* en 511, *in-vico-Ratiatense* au VIe siècle, puis *Raciatus-portus* au IXe siècle, autre nom *Raciate, vicus-Ratiatensi vicuss, Razais* en 1104, de nos jours Rézé, qui fut chef-lieu de *pagus* (Pays de Retz)[2].

1. Pline, *H. N.*, II.
2. E. Nègre, *op. cit.*

L'agglomération s'étendait sur la rive sud d'un ancien bras de la Loire, le Seil, en face de Nantes (département de la Loire-Atlantique). Cette ville est construite sur les ruines d'un établissement romain qui couvrait une superficie d'un kilomètre carré, dont l'importance des vestiges paraît attester que ce lieu était bien le *Ratatium* des anciens, capitale de pagus.

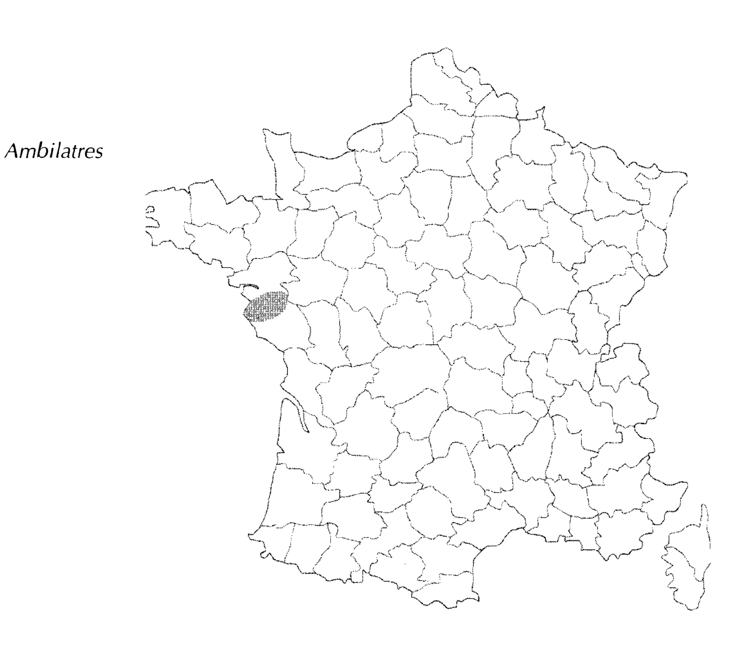
Ratatium fut rattachée avant la conquête romaine à la puissante *civitas* des Pictons (était-ce comme simple *pagus* ou plutôt comme tribu cliente, ce qui semble plus probable ?). La concurrence de Nantes et surtout un envasement progressif du Seil ont pu jouer un rôle dans le déclin du port, que quelques-uns soupçonnent comme ayant pu être le *Portus-Sichor* ou *Portus-Poctonum*. Il est assurément la ville de *Ratiate*[1].

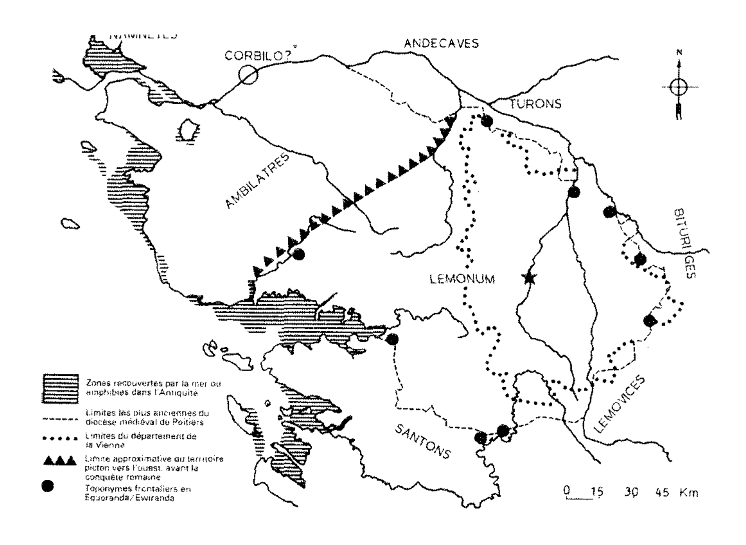
Ceci pose problème car le nom de Ratiate est celui d'un peuple qui était englobé, avec les Anagnutes, dans le territoire des Ambilatres. Pour certains historiens ce peuple occupait une région de Vendée entre Les Herbiers (de *villis de Herbertisi* en 1195) et Clisson (*Clizun* en 1075). Pour de Soto[2], leur territoire recouvrait l'actuel département de la Vendée, moins les abords du marais poitevin, ce qui permettrait à l'hypothèse selon laquelle les Ratiates et les Anagnutes faisaient bien partie de leur territoire, de devenir tout à fait crédible. Plus que des relations entre peuples différents, il faudrait alors privilégier celles de groupes fédérés sous une forme clanique (cantons).

Certains érudits donnent cette ville comme ayant pu être capitale des Vénètes. Cependant, si Rézé eut été leur capitale, détruite par les Romains, il est à croire que César et les autres historiens n'auraient pas passé sous silence la destruction d'une cité aussi considérable[3]. Qui plus est, sa localisation paraît donner peu de poids à cette théorie.

1. Bedon et Moreau.
2. J. Gomez de Soto, Combes, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, 2003.
3. *Cf. Caesarodunum* n° 16, 1981.

Ambilatres





Bibliographie :

Pline, *H. N.*, II – A. Moreau, *Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France*, Paris, 1971 – *Caesarodunum*, n° 16, 1981 – Jean Tarrade, *La Vienne de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1986 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – José Gomez de Soto, Combes, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, 2003.

AMBILIATES (*Ambiliati, Ambiliti*)

Peuple celte établi probablement à proximité du littoral, de part et d'autre d'un cours d'eau. C'est du moins ce que son nom indique. Il fut l'allié des Vénètes, des Osismes, des Lexoviens, des Morins, des Ménapes et des Diablintes contre l'intrusion de César, en 56 av J.-C., pour défendre l'indépendance des peuples armoricains[1].

On les signale habitant une petite partie de la Vendée, entre Les Herbiers (*De Villis de Herbertis* en 1105), lieu habité depuis le Néolithique, et Clisson (*Clizun* en 1075), au confluent de la Sèvre nantaise et de la Moine.

Les populations du littoral furent alliées, parfois avec celles de la Gaule Belgique, parfois avec celles d'Armorique. C'est ainsi que les Ménapes et les Morins firent partie de la même coalition que les Vénètes, ainsi très certainement que les Ambiens, nommés *Ambiliates* dans le manuscrit A et *Ambianos* dans le manuscrit B de César, tandis que les Calètes sont nommés parmi les peuples armoricains en 52 avant J.-C.

Cette peuplade pourrait donc être identifiée aux Ambiens, mais aucune preuve de cette hypothèse ne pouvant être apportée à l'exception de la confusion entre les deux manuscrits évoqués, des recherches sont nécessaires pour éclaircir cette énigme. César donne les noms suivants durant ses campagnes en Gaule, *Namnetes, Ambiliatos, Morinos.*

Bibliographie :

Jules César, *La Guerre des Gaules*, III, 9 – Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, 1845 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002.

1. César, *B. G.*, III, 9 ; V. Kruta 2000 ; J.-P. Picot 2002.

AMBIVARES (*Ambivareti*)

Petit peuple celte qui semble avoir été client des Éduens. Mais sa localisation à proximité du territoire éduen reste problématique.

Pour certains, ils seraient à localiser dans le val de Besbre (Sologne bourbonnaise, dans le département de l'Allier). Ils ont parfois été confondus par erreur avec les Ambivarètes (désignés comme *Ambivariti*), qui étaient quant à eux établis en Belgique près d'Anvers.

Des recherches sont nécessaires pour vérifier le récit de César qui nomme cette peuplade.

Bibliographie :

Jules César, *B. G.*, VII, 75, 2, 90 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

ANAGNUTES (*Agnôtes*)

Petite tribu celte qui aurait, selon certains auteurs, habité le pays de l'Aunis, en Charente-Maritime, l'une des plus petites provinces de France, qui fut réunie à la couronne en 1371.

On pense également les situer sur la côte vendéenne et elle serait dépendante des Pictons. C'est notamment le point de vue d'Arcère[1] qui les voyait sur la côte nord de l'Aunis, les situant entre Namnètes, Pictons et Santons. Les Anagnutes sont quelquefois indiqués comme ayant été les occupants du *pagus ratensis* qui devint le pays de Rais et plus tard, de Retz (pays de Paillé).

Cette localisation a cependant été remise en question, notamment par J. Hienard[2], qui les a situé dans les Mauges, au sud-ouest du Maine-et-Loire. On a aussi évoqué à leur sujet un emplacement au sud de la Loire et à l'est de la Sèvre.

1. Arcère, vol. 1, 1756.
2. J. Hienard, 1992, pp. 479-578.

On trouve leur nom dans le résumé des ethniques d'Étienne de Byzance par Hermolaos, Artémidore, vers 100 avant J.-C.[1] où il est cité comme source aux mots suivants « Agnôtes, peuple celtique océanique »[2]. Cette petite tribu faisait partie du territoire des Ambilatres et était intégrée, comme ceux-ci, aux Pictons. On peut donc penser avec une certaine vraisemblance que ces deux groupements étaient des « cantons » ou des « clans » à la manière celtique, du peuple picton.

Leur ville principale (chef-lieu) aurait été Pornic, dans le pays de Retz, mais il ne s'agit que d'une hypothèse puisque, comme on l'a vu plus haut, leur localisation reste contestée.

Pline[3] indique par ailleurs que cette peuplade avait une certaine importance maritime.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Artemidore d'Éphèse, *Géographie* – Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle et des pays d'Aunis*, vol. 1, La Rochelle, 1756 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Jean Hiernard, *Corbilo et la route de l'étain*, in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1982.

ANATILIENS (*Anatilii*)

Peuplade celto-ligure ou ethnique de la Gaule Narbonnaise, qui habitait au sud-ouest du département des Bouches-du-Rhône et faisait partie de la confédération des Salyens.

Les Anatiliens sont nommés par Pline, qui mentionne la *Régio Anatiliorum*, au nord de la Crau[4] (*Campi lapidei*) et au sud du territoire des Dexivates, entre Durance et Luberon, et celui des Cavares (Avignon et Cavaillon).

1. Artemidore d'Éphèse, *Géogr.*, fragments 3 et 35.
2. P.-M. Duval, A. Moreau.
3. Pline, *H. N.*, *op. cit.*, IV, 108.
4. La Crau est une plaine caillouteuse située entre Arles et Miramas. Son nom ancien était en 1073, *Craven*, devenu en 1152, *De-Lapidoso-qui-Vulgariter-crau-vocatur*, puis en 1182, *in-cravio* et en 1183, *in-cravo*. Son nom est pré-celtique.

Leur chef-lieu était *Anatilia*, situé en un lieu inconnu actuellement, et dans le nom duquel on verra un éponyme des *Anatalii*.

Dans certains manuscrits, l'on donne *Abatilia* ou *Avatilia*. Il y a en fait deux peuplades nommées simultanément par Pline, les *Avatici* et les *Anatalii*, ainsi que deux villes : *Maritima* et *Anatalia*.

Compte tenu de leur localisation, il faudrait les situer dans la partie nord-est de la Crau, vers Salon, Eyguières et Sénas, ou encore entre les Alpilles et la Durance, autour de Saint-Rémy de Provence, mais Pline (III, 34) les place au nord des basses plaines de la Crau, vers la Durance, et sur le piémont méridional du Lubéron et du pays des Cavares (région de Cavaillon-Avignon). On peut donc considérer que Néarchi et Anantilii auxquels il paraît possible d'adjoindre les Caenicenses seraient à localiser vers Egyguières/Orgon. Tout ceci demande des vérifications archéologiques et historiques.

Les Anatiliens ne frappèrent jamais de monnaie portant leur nom en légende.

Anatiliens



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, IV, 34 – Ptolémée, *Géogr.*, V – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999 – Florence Verdin, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

ANDÉCAMLENSES. Voir ANDÉCAVES.

ANDÉCAVES (*Andes, Andecavi*)

Peuple celte de l'ouest de la Gaule qui donna son nom à Angers et à l'Anjou, qui s'appela tour à tour *Pago-Andegavinse* (en 767), *In-Andecavo* (en 797), *Anjau* (en 1071-1127) puis *Anjou* (au XIII[e] siècle), correspondant au département du Maine-et-à Loire et une partie de la Sarthe.

Longnon[1] montre sur sa carte que les Andécaves occupent bien les deux rives de la Loire, mais que leur chef-lieu se trouve sur le Maine. Cette situation géographique a conduit les historiens à supposer que les Andécaves étaient un rameau des Aulerques, leur autonomie ayant été possible en raison de la prospérité économique que donne le passage de la troisième route de l'étain, celle de la Loire. Pour maîtriser cette route, il a fallu conquérir, au sud du fleuve, un petit territoire sur les Pictons[1].

Aux extrémités de la *civitas*, la Loire formait une limite avec les Turons sur 17 kilomètres à l'est, et sur 14 kilomères à l'ouest avec les Ambilatres. Il faut sans doute y voir une survivance de l'antique époque celte où la Loire constituait la frontière, avant que les Andécaves ne s'assurent le contrôle des deux rives du fleuve. Les sources de Ptolémée se réfèrent peut-être à cet état fort ancien[2].

La progression des Andécaves vers le sud afin de contrôler les deux rives de la Loire semble même avoir subi un demi-échec, les limites du *Pagus ultra ligerim* étant la preuve de cette conquête inachevée. Le contrôle des deux rives du fleuve n'a donc pas été total. La pénétration

1. Longnon, *Atlas hist. de la Gaule romaine*, 1884.
2. Gallouédec.
3. Schmitt.

semble plus forte en direction des Mauges, sans doute en raison de la faiblesse du petit peuple des Ambilatres, mais les difficultés furent plus grande face au puissant voisin picton, selon Provost[1].

Leur chef-lieu à l'époque de l'Indépendance gauloise n'est pas connu avec certitude. La cité qui s'est imposée comme capitale de *Civitas* après la conquête fut appelée *Juliomagus* par les Romains, associant le prénom de Jules César au mot gaulois *magos* (marché), *Iouliomagos* selon Ptolémée. La localité prit ensuite le nom du peuple, *Andicavi* (Pline) puis *Andecavi* (Tacite), *Civitas-Andecavorum* (v. 400), *Civitas-Andecava* (au VIe siècle), *Andecavis* (en 511), *Andegavis* (en 861), *Angieus* (en 1127), *Angeus* (en 1205), *Angiers* (au XIIe siècle), aujourd'hui la ville d'Angers, qui fut prise par Odiare, chef des Hérules, en 464, et fut réunie plus tard au Royaume de France par Childéric[2]. On a longtemps été convaincu qu'Angers devait son origine à l'occupant, mais cette conviction est remise en question depuis une campagne de fouilles menée de 1992 à 2003, qui a permis de démontrer l'existence d'un *oppidum* celte dès le milieu du IIe siècle avant J.-C., qui semble avoir été une ville autour de 80 avant J.-C., c'est-à-dire bien avant la Guerre des Gaules. Des traces de son rempart ont ainsi été mises au jour sur le site du château d'Angers. La ville serait donc bien une fondation indigène[3]. Un monnayage portant la mention *ANDICAUA* a été recueilli sur ce site. Certains y voient la capitale originelle des Andécaves. La ville gallo-romaine n'a donc pas été le point de départ mais au contraire la continuation d'un processus urbain amorcé à l'époque laténienne[4].

On a longtemps cru, jusqu'aux travaux évoqués ci-dessus, que les premières traces d'occupation de la ville d'Angers ne pouvaient pas remonter au-delà des années 40-30 avant J.-C., c'est-à-dire après la conquête romaine. On observe son développement sous le Haut-Empire, puis des destructions à la fin du IIIe siècle (consécutive aux incursions germaniques et à la révolte des Bagaudes) et une reprise de construction à partir du IVe siècle.

---

1. Provost, *Caesarodunum*, n° 16, 1981.
2. E. Nègre, *op. cit.*
3. J.-P. Bouvet et *al.*, 1999.
4. P. Chevet, F. Comte, M. Pithon, 2007.

Le camp de La Ségourie, a Fief-Sauvin (*de Failliaco*, 1102/1114, puis *Failum* vers 1120, *Fail Souvrain* en 1326) était le grand *oppidum* des Andécaves, dont le nom aurait été *Segora*. Il est situé sur la rive gauche de la Loire, sur un promontoire qui domine le cours de l'Evre, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest d'Angers et des fouilles effectuées anciennement sur le site ont permis de recueillir des monnaies gauloises. Son rôle économique, administratif et militaire paraît avoir été très important.

Leurs voisins étaient à l'est les Namnètes et à l'ouest les Turons.

Une de leurs villes principales était *Castro-Seios* (en 889), *Seiaco* (en 967), puis *Pons-Sigei* (en 1009), aujourd'hui Les Ponts-de-Cé. Un *oppidum* de ce peuple se trouvait également à Chênehutte (Chênehutte-Trèves-Cunault, Maine-et-Loire).

Ils ont participé avec les Cénomans à la conquête de l'Italie du nord : leur territoire en Italie était la région de Mantoue.

Après la campagne militaire de 57 avant J.-C., César installa chez eux des légions en quartier d'hiver, lourde occupation très difficile à supporter, en raison des réquisitions et des impositions qui présurèrent les Andécaves, sans parler du comportement des forces d'occupation. Cela conduisit la population à se révolter. Elle se joignit avec enthousiasme à la guerre de l'Indépendance. Elle continua avec acharnement la résistance, après la prise d'Alésia, sous la conduite de Dumnacos. L'armée insurgée opéra contre les alliés des Romains assiégés à *Lemonum* (Poitiers) mais dut se replier pour éviter d'être prise en tenaille lors de l'arrivée des renforts romains. Traqués par César, les Andécaves livrèrent bataille et y perdirent 12 000 hommes. Dumnacos échappa à l'ennemi lorsque celui-ci s'empara de sa capitale et se réfugia le plus loin possible, probablement chez les Osismes d'Armorique[1].

Dans le territoire des Andécaves se trouvait une petite peuplade appelée les *Andecamulenses*, dont le chef-lieu était *Andecamlenses*, devenu Cranchon (*Andecamulum*). Sans doute s'agissait-il d'un clan (canton) des Andécaves.

1. César, *B. G.*, VIII, 26 sq., 29, 31 ; Orose, Hist., VI, 11 ; V. Kruta 2000, p. 586.





Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 107 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8 – César, *B. G.*, VIII, 26 sq., 29, 31– ●rose, *Hist.*, VI, 11 – Auguste Longnon, *Atlas historique de la Gaule romaine*, Paris, 1884 – Louis Gallouédec, *Le Maine*, Paris, 1925 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – M.-P. Schmitt, *Les frontières de la Gaule d'après Ptolémée*, in *Caesarodunum*, n• 16, 1981 –Provost, *Caesarodunum*, n° 16, 1981 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, Paris, 1990 – J.-P. Bouvet et al., « Un oppidum au château d'Angers (Maine-et-Loire) » in *Les marges de l'Armorique à l'Âge du Fer.* Actes du XXII[e] colloque de l'AFEAF, Nantes, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Pierre Chevet, François Comte, Martin Pithon, *Aspects nouveaux de l'urbanisme d'Angers dans l'Antiquité*, Bul. de la Sté franç. d'Archéologie classique, Revue archéologique n° 43, 2007.

ANTOBROGES

Peuple d'Aquitaine qui serait située dans la région du Quercy ou du Rouergue, voisin des Rutènes. Leur chef-lieu serait l'oppidum d'*Obrege*, dont la localisation demeure inconnue.

Dans son énumération des peuples de l'Aquitaine, Pline[1] cite les *Ruteni*, les *Cadurci* et les *Antobroges* (« *Narbonensi provinciae contermini, Anto-*

1. Pline, *H. N.*, IV, 33, éd. de Silling, 1851.

broges Tarneque amne discreti a Tolosanis Petrocori »). Il est le seul qui mentionne ces derniers et c'est la raison pour laquelle on a longtemps pensé qu'il pouvait s'agir d'une erreur de copiste, qui les aurait confondu avec les Nitiobriges. En effet, lorsque Strabon (IV, 190), Ptolémée (II, 7), Sidoine Apollinaire (VIII), César ou la Table de Peutinger (E. Desjardins, p. 25) évoquent les peuples de la région, ils ne mentionnent nulle part les Antobroges.

C'est M. Prou[2] qui, lors d'une séance à l'Académie des Belles-Lettres[3] éclaira la question de manière nouvelle en déclarant : « Les Nitiobriges habitaient le même pays que Pline assigne comme résidence aux Antobroges ; il ne mentionne pas dans sa liste les Nitiobriges, aussi tous les historiens de la géographie sont d'accord pour rayer les Antobroges de la carte de la Gaule. » Ce préambule laisse supposer qu'il valide cette position généralement admise. Mais tout change quand il ajoute : « Peut-être y a-t-il lieu de revenir sur cette décision (...). Silling cite le *Riccardianus* [un manuscrit de Pline], qui donne Antobroges ; quelques copistes ont fait subir au mot Antobroges d'étranges altérations. M. Jean Guiraud, membre de l'École française de Rome, a bien voulu voir les manuscrits du Vatican. Voici le résultat de ses recherches : *Anthobrogestari amneque* (Vatican, 1952), *Ancobrogestar neque* (Vatican, 1953), *Antobroges* (Vatican, 1956), *Antobroges carneque* (Vatican, 3533)... Par ailleurs, il y a lieu d'évoquer l'existence de trois monnaies de la collection d'Amécourt acquis par la Bibliothèque Nationale qui semblent conforter ce que dit Pline. La première porte la légende *ANT...BERI*[1], la seconde indique *ANTUBERIX* et la troisième *ATUNBERIX*. Ces trois pièces donnent l'impression d'être sorties du même atelier. Il s'agit de monnaies mérovingiennes, très postérieures donc à l'époque celtique, mais qui peuvent fort bien avoir correspondu à l'existence d'un ancien *pagus*. On a ainsi rapproché ces termes de celui du nom des Antobroges. Le rapprochement entre la mention de Pline (au Ier siècle) et ces légendes monétaires (du VIIe siècle) conduirait à la localisation d'un peuple portant ce nom dans le Rouergue ou à la limite de celui-ci, c'est-à-dire entre les Nitiobriges et les Rutènes. Il est probable qu'il fut par la suite absorbé par les Rutènes. Peut-être s'agissait-il également d'un canton (clan) de ceux-ci ayant eu une certaine autonomie à tel ou tel moment de son histoire.

1. M. Prou, 1890, pp. 133-138.

2. Séance du 11 avril 1890.

3. C. Robert, *Numismatique de la Province de Languedoc*, 1879, p. 58.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV, 33, 109, édition de Silling, 1851 – Charles Robert, *Numismatique de la Province de Languedoc*, Toulouse, 1879 – Maurice Prou, *Les cinq livres de ses histoires (900-1044)*, Paris, A. Picard, 1886 ; *Manuel de Paléographie latine et française (du VIe au XVIIe siècle)*, Paris, 1889; *Communication à l'Académie des Belles-Lettres*, 34e séance, 2, 1890 – *La Gaule mérovingienne*, Paris, 1897 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

ARÉCOMIQUES (Volques, *Volcae*)
Voir également Tectosages, ainsi que leur historique à **Volques**.

Peuple originaire de Bohême et de Moravie, ayant longtemps séjourné au sud de la forêt Hercynienne, en Bavière. Il ne s'agit probablement pas d'un ensemble ethnique formé uniquement à partir d'une souche indigène, mais constitué avec un apport significatif (Volques) issu des mouvements tribaux du IIIe siècle avant J.-C.[1]

En Gaule, il habitait dans une partie des départements de l'Hérault et du Gard.

Leur chef-lieu était *Namausikabo* (inscription gauloise), devenu successivement *Colonia-Augusta-Nemansus* (au 1er siècle apr. J.-C.[2]), *Nemansum, Nemansus* (au 1er siècle apr. J.-C.[3]), *Nemis* (au VIIIe siècle), *civitas-Nemausus* (en 876), *Nemosus* (en 950), *Nimis* (en 1090), *Nemse* (en 1138), *Nymes* (en 1386), *Nemze* (en 1375), devenu Nîmes depuis 1357[4].

L'ethnique de cette ville était les *Namasates* que l'on retrouve dans le nom figurant sur une monnaie gauloise.

Les Romains envoyèrent une colonie s'y installer, qui s'appelait les *Voltinia* et la décorèrent de magnifiques monuments, qui se sont conservés jusqu'à nos jours (les arènes, les restes du temple de Diane, la maison car-

1. V. Kruta, 2000.
2. Strabon
3. Pline
4. E. Nègre.

rée, la porte d'Auguste, la tour Magne, la cathédrale construite sur un édifice romain, ainsi que d'autres monuments).

La ville passa sous l'autorité romaine en 121 avant J.-C.

Nîmes, avant de devenir gallo-romaine, était partiellement occupée par une agglomération celto-ibérique ou celto-ligure, qui s'était primitivement établie au pied du mont Cavalier. Il s'agit de la hauteur surplombant la ville actuelle de Nîmes. La première ville est née vers le VIe siècle avant J.-C. À la population initiale de souche vraisemblablement ibérique se mêla au IVe siècle un premier apport celtique. Son évolution fut marquée par la création d'une enceinte, à la fin du IVe siècle ou au début du IIIe siècle avant J.-C. Vers 120 avant J.-C., le territoire volque fut conquis par Rome et Nîmes fut choisie par les occupants pour recevoir les vétérans d'Égypte, chargés de constituer la *colonia* que nous évoquions plus haut.

Un sanctuaire religieux celtique a été aménagé avant la période romaine autour de la source coulant en bas du flanc du mont Cavalier. Il était consacré à un dieu topique appelé *Némansus*. C'est donc cette divinité locale qui a donné son nom à la ville (CIL). On a également trouvé une inscription consacrant la dévotion d'une petite communauté établie au sein de la colonie gallo-romaine de Nîmes, dédiée à *MARS AUGUSTUS LACANUS* par les *Adgentii*[1].

Elle devint une ville importante après la conquête romaine, constituant un relai sur la voie Domitienne qui reliait l'Espagne (Hispanie) sous domination romaine à l'Italie. Ce n'est qu'à partir de cette date que Nîmes, forte de cette importance, prospéra.

Dans cette ville naquit Florian Nicot, poète et ambassadeur français qui apporta du Portugal en 1559 le tabac qu'il offrit à Catherine de Médicis, d'où le nom de cette plante qui fut d'abord appelée « herbe de la Reine », nom auquel on substitua celui de « nicotiane » et enfin celui de tabac, tout en conservant le terme de « nicotine ». Nîmes fut dévastée par les Vandales en 407, passa aux mains des Wisigoths en 465, des Francs en 507, des Sarrasins en 725, puis fut reprise à ces derniers par Charles

1. CIL, XII, 3084 ; HGL, XV, 13, 451, RAN 40.

Martel en 737. Louis VIII s'en empara en 1226 et la réunit à la couronne française en 1229.

Nîmes et Mauressip semblent chacune montrer une très forte capacité à perdurer. La création de Mauressip, qui remonte au début du Ve siècle avant J.-C., semble correspondre à un même type structurel d'habitat que Nîmes.

Les premiers processus d'urbanisation se traduisent, dès la fin du Ve siècle avant J.-C., par la construction d'un habitat en pierres, organisé selon un plan régulier[1]. Il faut noter que les phases d'occupation de la fin du IVe siècle avant J.-C. sont relativement méconnues en raison d'une stratigraphie mal conservée[2]. Jusqu'au début du IVe siècle avant J.-C., l'*oppidum* de Mauressip constitua la seule agglomération de hauteur de la Vaunage.

L'évolution du réseau des localités situées autour de Nîmes suggère que celle-ci a pu jouer le rôle de place centrale au cours du Deuxième Âge du Fer. En effet, aux IVe et IIIe siècles avant J.-C., c'est dans un rayon de 30 km environ que l'on observe pratiquement toutes les créations d'habitats importants : Brignon, Castelviel à Sainte-Anastasie, Nages, *Ambrussum*, puis Labaume et sans doute Aramon et Notre-Dame-de-Brueys à Aigaliers. Ces *oppida* complètent une couronne d'établissements déjà en place par ailleurs depuis le premier âge du Fer. Ainsi, dans cet espace, c'est une quinzaine de centres de peuplement qui vont rester occupés jusqu'au haut Empire[3].

Beaucoup d'autres localités faisaient parties de leur colonie, dont *Altimurium*, qui était une ville gallo-romaine bâtie à l'emplacement d'un ancien *oppidum (Castellas)*. Elle fut détruite par Charles Martel au VIIIe siècle, près de la ville de Murviel-lès-Montpellier (*In-villa Murovetulo* vers 1031).

La cité du Castellas était donc l'un des *oppida* des Volques Arécomiques. C'était l'une des plus vastes agglomérations antiques du Midi languedocien, établie à 12 km de Montpellier. Ce lieu fortifié occupe l'un

---

1. Py, 1990; Monteil, 1999.

2. *Idem*.

3. J.-L. Fiches, 2003.

des reliefs ceinturant le bassin de Murviel, un peu en retrait de l'itinéraire protohistorique que reprendra plus tard la voie *Domitienne*, après la conquête. Les inscriptions découvertes à Murviel, datant pour la plupart de la fin du 1er siècle avant J.-C. et de la première moitié du 1er siècle après J.-C.[1]. Une contribution intéressante à l'histoire du site de Murviel, tendrait à confirmer l'existence d'un toponyme *Altimuroum*, attesté pour le haut Moyen Âge, dans une source malheureusement unique et contestée.

L'agglomération antique se dote entre le début du IIe et le milieu du 1er siècle avant J.-C. d'un double système de fortification qui connaîtra plusieurs états de construction. À l'apogée du site, ces murs ceinturaient une superficie de 27 hectares, presque entièrement construits. Le *castellas* ou *oppidum*, dont le nom antique n'est pas encore connu, est né vers l'époque de la conquête dans un contexte proprement gaulois. Sa romanisation y fut rapide mais relativement brève, puisqu'elle ne dépasse pas le IIIe siècle avant J.-C. Son statut est incertain, mais il s'agit sans aucun doute de l'un des 24 *oppida* des Arécomiques. Grâce au témoignage de Strabon[2] et de Pline[3], on sait que la *colonia Augusta Nemausus* naquit, sans doute entre 22 et 19 avant J.-C., du regroupement de 25 entités de même appartenance ethnique, autour de l'une d'elle : Nîmes. Les 24 autres demeurent malheureusement inconnues (pour l'explication concernant des entités, colonies romaines et colonies latines, voir « Tectosages », de même pour Narbonne qui serait leur port selon certains historiens).

L'épigraphie nous révèle également quelques agglomérations qualifiées de *vicus* : les *Vicini Arandunici*, près de Calvisson (Gard) (CIL, XII, 4155, Provost, 1999), les *Vicini Varatunni* ou *Enses*, près de Salinelles (Gard) (Barruol, 1986, Provost, 1999), le *Vicus Arcevoturum*, connu par un document trouvé à Nîmes (CIL, XII, 5894)...

Quelques localités ont laissé leur nom par leur ethnique : les *Budenicenses* et les *Coriobedenses* (voir ce nom), connus par une inscription trouvée à Collias, dans le Gard (CIL, XII, 2972).

---

1. J.-Cl. Richard et Gayraud.

2. *Géogr.* IV, 1, 12.

3. *Hist.* 3, 37.

Le site de Villevieille (*Villa-Vetus* en 1231), à 28 km à l'ouest de Nîmes, se développe à l'extrémité nord-ouest d'un petit plateau culminant à 102 m. d'altitude, au-dessus de la vallée du Virdoule. Le plateau connaît une occupation entre les années 525/500 et 350 avant J.-C. et l'on assiste alors à la création d'un nouveau village qui s'est développé sur environ 5 à 6 hectares. Ce petit *oppidum* était peut-être doté d'une enceinte, aujourd'hui masquée par les pierres qui jalonnent le plateau. Il s'insère dans une région riche en agglomérations semblables, l'une des mieux connues étant celle, voisine de Nages.

Après un abandon non expliqué de deux siècles et demi, une nouvelle agglomération est fondée aux environs de 100 avant J.-C., dont les vestiges s'étendent sur 20 hectares. Cette refondation s'inscrit dans un nouveau contexte politique. En effet, depuis les années 120 avant J.-C., la Gaule méridionale avait été conquise par Rome.

Villevieille doit être considérée, au moins dans les premières décennies du 1er siècle avant J.-C., comme une petite capitale indépendante dominant un territoire, dont l'importance peut être mesurée à l'aune de son étendue, de la présence en son sein d'édifices publics ou encore d'un atelier de frappe monétaire et d'une enceinte. Sa surface de 20 hectares faisait de Villevieille une des grandes agglomérations du Languedoc oriental.

Ni les textes ni les inscriptions antiques ne permettant d'identifier l'agglomération, on a proposé de voir dans le nom de la ville de Sommières (*Someire* en 1035), qui recouvre une partie de l'agglomération gallo-romaine, une déformation de *Sub-Midrium*, désignant la ville construite sous *Midrium*, qui serait alors le nom primitif de l'*oppidum*. On a aussi considéré que le nom entier avait pu passer à Sommières, *Summum Merium*, renvoyant à l'idée de hauteur, du latin *summum*, (point le plus élevé).

Pendant l'époque augustéenne (27 avant J.-C., 14 après J.-C.), Villevieille fut intégrée à la cité de Nîmes, partie de la province de Narbonnaise. L'agglomération s'étiole progressivement dans le courant du IIe siècle après J.- C.[1]

Parmi les autres *oppida*, celui de Laudun, appelé aussi « camp de César » (encore un !), installé sur un relief avancé de la bordure du plateau calcaire

1. B. H•uix et M. Monteil, in *L'Archéologue*, 2007.

de Lacau, occupe une position dominante en bordure du sillon rhodanien et au confluent des vallées de la Cèse et de la Tave. Au V[e] siècle avant J.-C., un premier village s'entoure d'une ceinture de murailles qui barre le plateau à l'ouest et les Combes à l'est, le nord complétant la défense naturelle par des falaises. On a délimité une surface urbaine de 13 hectares, datant du début du 1[er] siècle avant J.-C. La ville s'agrandit ensuite pour occuper une superficie de 18 hectares à la fin de l'antiquité tardive. La cité est alors abandonnée au profit de la vallée de la Tave. L'agglomération de Laudun est mentionnée pour la première fois en 1088 (*Laudunum*) et l'étymologique celtique du nom la plus couramment admise, avec le suffixe *dunos* indique une éminence, une montagne, tandis que le premier aurait trait à *lug*, le principal dieu panceltique. Rien ne prouve néanmoins pour l'instant que ce nom puisse découler de celui de la ville antique.

Le nom de Lacau désigne l'ensemble du plateau ou est implanté l'*oppidum*. Il semble provenir de la racine *calm, calmis*, signifiant sommet aplati, dénudé, ce à quoi ressemble le plateau. Le site a une durée d'occupation qui couvre plus d'un millénaire, entrecoupée par un vide archéologique s'étendant du IV[e] au III[e] siècle avant J.-C.[1]

À Saint-Vincent, l'*oppidum* de Gaujac, qui désigne plusieurs hameaux ou quartiers du département, apparaît sous la forme *Gaudiacum* en 1249. Il occupait une position stratégique de hauteur, permettant de surveiller et de contrôler le trafic sur le Rhône et la plaine, au confluent des vallées de la Tave et de la Veyre, débouché des Cévennes et du Massif Central. Sa fondation est datée entre 425 et 390 avant J.-C., avec une surface de 9 hectares. Le site est abandonné jusqu'à la fin du II[e] siècle avant J.-C., époque à laquelle il est entièrement réoccupé par une population indigène, événement à mettre très certainement en rapport avec la guerre de conquête que livra Rome aux Volques ou au passage, peu de temps après, des Cimbres. Vers la fin des années 40 avant J.-C., il est possible que la ville soit devenue chef-lieu de cité. Le maintien et la restauration du rempart à l'époque romaine distinguent l'*oppidum* de Gaujac de la plupart des agglomérations secondaires arécomiques et suggère d'y reconnaître non pas un *oppidum adtributum* placé sous la juridiction de Nîmes mais une

1. Goury.

entité municipale autonome. Il pourrait dès lors s'agir de l'*oppidum Latinum* des Samnagenses, cité par Pline, qui battit monnaie au 1er siècle avant J.-C. et dont la population est évoquée sur deux inscriptions du IIe siècle de notre ère (CIL 3058). Toutefois, l'*oppidum* voisin du « camp de César » à Laudun présente des caractères très voisins qui les situent dans la même problématique[1].

Nages-et-Sorlogues (*Anagia* en 895, *De-Nagiis* en 1539), l'*oppidum* des Castels, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Nîmes, est situé sur un des deux plateaux de la montagne de Nages, l'autre étant occupé par l'*oppidum* de Roque-de-Viou (St.-Dionizy, *Locus-de-St-Dionysio* en 1384). Ces deux *oppida* contrôlaient un carrefour de chemins, vers l'*oppidum* de Serre-de-Mouressipe, commune de Saint-Côme-et-Maruèjols (*St.-Cosmas* en 1146), et surtout la *via Luteva*, actuelle route de Nîmes à Langlade. Vers 290 avant J.-C., Roque-de-Viou est abandonné et la population s'installe sur le plateau voisin des Castels pour fonder Nages. L'agglomération connaîtra quatre phases successives, correspondant à quatre enceintes, entre 290 avant J.-C. et 10 après J.-C. et, tandis qu'elle périclite, l'*oppidum* est réinvesti partiellement et doté d'une cinquième enceinte vers 260-275 avant J.-C., ce qui correspond là encore à des évènements connus, qui correspondent à la fois à des raids germaniques, à des troubles civils et à la grande révolte des Bagaudes.

L'*oppidum d'Ambrussum* (Ambroix, au sud de Villetelle), qui pourrait appartenir aux Umbracini, est implanté sur la colline du Devès, contrôlant le franchissement de la Virdoule. Dès le début du IIIe siècle avant J.-C., est édifiée une enceinte à tours quadrangulaires enserrant plus de 5 hectares, commandant le passage du fleuve. L'agglomération se transformera, à l'époque romaine, en un relais de la voie *Domitienne*, c'est pourquoi le nom d'*Ambrassum* figure dans plusieurs documents et itinéraires antiques et s'est perpétué dans le Pont-Ambroix, qui permettait à la voie de franchir le Virdoule. Après l'abandon de la hauteur, la station resta en usage jusque vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., des récupérateurs de matériaux venant s'installer dans les ruines au IVe siècle.

1. Bouet, Charmasson, Roth-Congès.

Pour la ville de Lattes (*Latara* puis *Latera* au 1er siècle après J.-C., puis *De Lattas* en 1114, *Paludem de Latis* en 1121, *Castrum Latarum* en 1272), ethnique des *Lattarenses*, on date en général l'apparition de cette ville a la fin du VIe siècle avant J.-C. C'était pourtant un port important dès le VIIe siècle avant J.-C.. Le passage de l'agglomération de l'Antiquité tardive au village fortifié du XIIIe siècle est très mal documenté; le nom antique de *Latara-Latera* subsiste toutefois dans les textes médiévaux des XIIe-XIVe siècles sous la forme *Latis-Latas*. Au XVIe siècle apparaît *Lates* qui se transforme en Lattes à compter du XVIIe siècle[1]. L'agglomération se situait à 5 kilomètres de Montpellier, dans le delta antique du Lez et près de l'étang de Méjéan, qui communiquait avec la mer. Elle devint une cité gallo-romaine florissante et resta jusqu'au Moyen Âge, le port de Montpellier.

Le toponyme *Latara* ou *Latera*, la première forme étant plus sûre, est vraisemblablement d'origine celtique. Le radical *Lat, Latis*, signifierait marais, marécage et le suffixe *Ara, Ar*, l'eau, le terme a pu désigner le fleuve Lez rebaptisé *Ledus* à l'époque romaine.

Jusqu'à la fondation de Massalia, les Gaulois commercèrent de manière importante avec les Étrusques. Ces échanges vont continuer même après l'installation des Grecs, ainsi que l'attestent les fondations étrusques trouvées à Lattara. *« Lattara est à l'origine aussi étrusque que Massalia est grecque »*, affirme Michel Py, qui fouille le site depuis une trentaine d'années. *« L'archéologie nous révèle aujourd'hui cette « Provence étrusque » qui a totalement échappé aux historiens antiques »*. Les échanges portaient essentiellement sur les produits de luxe (vaisselle fine et vin). *« Le développement récent de l'archéologie sous-marine permet de corriger notre vision de ce flux »*, explique Xavier Delestre, conservateur régional de l'Archéologie. Ainsi, avec ses mille amphores et sa cargaison de 40 tonnes, un grand navire étrusque échoué près des îles d'Hyères vers 500 avant J.-C. a récemment confirmé l'existence d'un commerce d'envergure, sans doute destiné au port de Lattes, qui dépasse tout ce que l'on connaît des trafics massaliotes de l'époque. Mais l'ouverture économique peut s'accompagner d'une forte « résistance » identitaire. On a beau trouver à Lattes des céramiques de tous les coins de la Méditerranée, la vaisselle de cuisine continue d'être fabriquée localement avec de l'argile modelée.

1. G. Barruol.

Pour archaïque qu'elle soit, cette technologie traditionnelle se maintiendra bien après l'introduction du tour par les Grecs. Les Gaulois du Midi restent viscéralement attachés à leur cuisine : viande bouillie, cuite à l'étouffée dans ces poteries. Ils laissent la friture à la mode grecque aux habitants de Massalia... »[1]

La ville de Montpellier leur appartenait également et portait le nom de *Monspestellarius* en 975, puis *Monspislerius* en 1068.

Dans la commune de Castelnau-le-Lez, la ville de *Substantion* où il reste les ruines d'une ville gallo-romaine qui s'appelait, *Sextantio, Sextantione* (IIe siècle), *Mutatio-Sostantione* (v. 300), *Sextatione* (au IVe siècle), *Sexantio* (au VIIIe siècle), *Castri-Substancionensis* (en 801), *Pago-Subtantionense* (en 873), *Castro-.Substantione* (en 923), *Substancione* (en 1109), *De-Sostanson* (en 1146), *De-Sustantione* (en 1167), *Soustansou* (au XVIe siècle), *Sustent*. Ce nom voulait très certainement dire « alimentation », « nourriture », pour désigner une auberge à côté de la *Mutatio*, le relais de poste[2].

La première mention du *Pagus de Substantion* figure dans un diplôme de Charles le Chauve de 859 et en 877 apparaît le *Suburbium-Substancionensis-Castri*, qui paraît bien être un château public. Le *Comitatus-Substantionensis* est mentionné pour la première fois en 899, mais il faut attendre 1025 pour trouver un comte de *Substantion*[3].

Pour l'époque gallo-romaine, l'agglomération de *Sextantio* a livré trois inscriptions votives :

1. un petit autel en terre cuite dédié à *Albianus* et à *Mercure*. Cette divinité indigène *Albianus* est attesté à *Glanum*, à Nice, Roussillon, Châteauneuf-le-Contes (dans les Alpes-Maritimes) ;
2. un autel à *Isis* provenant de St Julien près de *Substantion* ;
3. un autel à la *dea Fortuna Tutarix* provenant du Mas-de-Bourgade (sur la rive droite du Lez) et un petit bronze représentant le dieu celte *Sucellus*[4].

---

1. Ursula Gauthier, *Le Midi au temps des Gaulois*, Le Nouvel Observateur n° 2126, 4-10 août 2005.
2. E. Nègre, *op. cit.*
3. G. Barruol, *op. cit.*, E. Nègre, *op. cit.*
4. G. Barruol, *op. cit.*

La chronologie établie par Richard à partir des fouilles les plus récentes et de l'étude du mobilier découvert montre une occupation quasi continue du site du VII[e] siècle av J.-C. jusqu'à l'époque romaine.

Une grande cité se trouvait également incluse dans leur territoire : Villeneuve-les-Maguelones (Hérault). Le nom de l'île paraît fixé anciennement car il varie peu depuis les premières mentions. Hamlin suppose que le vocable Maguelone serait composé des éléments pré-celtiques *Mag*, désignant une hauteur et *Lona*, désignant le marais, « hauteur s'élevant des marais » donc. Pour Nègre, le nom vient du gaulois *magalo* (prince) + suffixe gaulois *ona*, le sens serait alors « ville du prince ». Mais on pourrait aussi faire venir *Mag* du celtique *magos*, le marché, nom que l'on retrouve dans bon nombre de localités gauloises ayant eu ce rôle avant la conquête (H. de Rusquec, 1895).

Quoiqu'il en soit, l'occupation du lieu semble attestée au Bronze final mais par intermittence. Il fut réoccupé à partir du II[e] siècle avant J.-C., puis les indices s'étendent et s'intensifient au IV[e] siècle avant qu'il connaisse son extension maximale au V[e] siècle. La complémentarité avec Lattes dans l'évolution des deux localités (à l'abandon de Lattes correspond l'essor de Maguelone) incite à envisager une alternance entre les deux sites, qui auraient successivement occupé la fonction de pôle de peuplement et de place commerciale du delta du Lez. L'archéologie découvre depuis peu que cette structuration complémentaire des habitats celtiques était fréquente, particulièrement chez les Gaulois du sud et du massif central. Maguelonne (ancienne île rattachée depuis le Moyen Âge au cordon littoral, commune de Villeneuve-les-Maguelone) s'appela jadis *Civitas-Magalonensium* (vers 400) puis *Magalona* (en 678), *Magdalonam* (en 752), *Sedis-Magalone* (en 922), *Insulam Magalone* (en 1331)[1].

À la porte des garrigues et des Cévennes, l'*oppidum* de l'Ermitage se trouve sur la rive droite du Gardon d'Alès, petite rivière qui descend des Cévennes pour rejoindre le Gardon d'Anduze et former le Gard. Depuis le Rhône à la hauteur de Comps et de Vallabrègues, au nord de Beaucaire, on se trouve à 45 km de Nîmes sur une voie de circulation vers le centre

1. E. Nègre, *op. cit.*

de la Gaule, qui prendra le nom de voie Régordane au Moyen Âge[1]. Sur la colline de l'Ermitage, les fouillée entreprises depuis 1952 par J. Salles ont essentiellement porté sur une agglomération datant du 1er siècle avant J.-C., mais l'existence d'une occupation du flanc oriental du site porte sur le Ve siècle avant J.-C. Le Gardon d'Ales devient alors le siège d'un véritable *oppidum*-marché. Celui-ci disparaît vers 30/20 avant J.-C.[2] La ville d'Alès se nommait alors *Alesto*. Les fouilles sur l'Ermitage d'Alès continueront pendant plusieurs années afin de mieux comprendre cette terrasse où niveaux antiques et tardo-antiques se succèdent, mais aussi l'organisation de l'*oppidum*, son rôle parmi les *oppida* de Transalpine et ses relations avec la Gaule demeurée indépendante.

Un autre *oppidum* leur appartenant se nommait *Briginum*. Il s'agit probablement de la ville actuelle de Brignon (*Brinno* en 1108), située au nord-ouest de Nîmes. L'épigraphie ne laisse aucun doute sur le nom protohistorique et gallo-romain de l'agglomération : *Briginno*, celui-ci semblant construit à partir du radical celtique *Brig* (hauteur). De fait, le site est établi sur une hauteur isolée qui s'avance dans la plaine du Gardon.

Sa première occupation remonte au Chalcolithique. Le Premier Âge du Fer est représenté par une installation sur les pentes de l'*oppidum*. C'est à la fin du Ve siècle avant J.-C. que se constitué véritablement la localité. L'*oppidum* est progressivement abandonné dans les années 100/125 après J.-C.

Ugernum (Beaucaire), est un nom qui est mentionné dès l'époque augustéenne dans les descriptions de la voie qui conduisait d'Italie en Espagne par la Gaule du sud, cette localité étant évidemment antérieure à la conquête. Dans l'antiquité tardive et plus particulièrement au VIe siècle, *Ugernum* est qualifiée de *Castrum*. Le terme de *castrum* peut désigner alors une construction fortifiée ou une agglomération secondaire et les deux dé-

—

1. Pour le nom de la voie Régordane, il s'applique à la partie montagneuse de la voie menant d'Auvergne à Nîmes, en passant par les Cévennes et Alès. On l'explique aujourd'hui par un bas-latin, *gurgitanum* (la « voie des gorges », la « voie du gouffre »). Selon Brunel (in *Le nom de la voie Régordane*, 1958), il ne doit pas remonter à l'antiquité. Est-ce à une voie romaine ou à une route médiévale que s'appliquent « chemin pavé, chemin ferré » et même « chemin chaussé » ? Chaussée paraît signifier maintenue par la terre tassée contre elle, comme le pied humain par la chaussure (*calceata*, de *calceus*, soulier). Est-ce forcément le privilège d'une voie romaine ? (P.-M. Duval, *Chronique gallo-romaine*, R. E. A., 1962).

2. B. Dedet, 1980 et 2008.

finitions peuvent avoir convenues à Beaucaire. Par son radical pré-celtique *uk-ug* qui désignerait une hauteur, le nom d'*Ugernum* confirme que l'origine de l'agglomération est très antérieure à la conquête romaine. C'est sur la colline de la Redoute et à l'emplacement de la forteresse médiévale que s'est développée, à partir du VIIe siècle avant J.-C., l'occupation protohistorique.

Selon Nickels[1], des artisans grecs, certainement phocéens, vivaient dans la région d'Agde dès la fin du premier quart du VIe siècle avant J.-C. Il s'agirait de l'installation permanente d'un petit groupe de Phocéens au milieu ou à côté d'une communauté indigène. Cet établissement pourrait être lié à la création et au contrôle d'un relais maritime. Peut-être s'agissait-il d'un comptoir massaliote car Massalia a très tôt commencé à essaimer ainsi de petites colonies établies en pays celte et celto-ligure.

Aghate, devenue *Agatenses* puis *Civitas-Agatensium*, la ville d'Agde actuelle, faisait également partie des cités volques arécomiques. Elle était une agglomération secondaire dont les premières mentions remontent au Ve siècle avant J.-C. Étienne de Byzance écrit qu'*Agathe* est une ville des Ligures ou des Celtes, mais il ajoute (seconde moitié du IIIe et première moitié du IIe siècle avant J.-C.) qu'*Agathe* est une ville d'origine phocéenne, dont le nom signifie en grec, « bonne ». Il n'y a pas à retenir l'hypothèse souvent avancée, selon laquelle l'appellation complète serait *Agathe Tyche*, celle-ci ne se basant en effet que sur une unique attestation, de surcroît indirecte et d'une extrême imprécision. La ville fut occupée a la fin du VIe siècle avant J.-C. et dans le courant de la seconde moitié du même siècle, le site connut un développement rapide où l'influence grecque est évidente. Un autre moment important de son histoire se situe entre la moitié du IIe et la fin du 1er siècle avant J.-C., lorsque Agde connaît de nombreuses réfections urbaines. Dès le 1er siècle après J.-C., les traces archéologiques de l'occupation agathoise disparaissent presque totalement et ce n'est qu'au cours de l'antiquité tardive (V^e-VIe siècles) que la présence humaine redevient forte et très bien attestée. On y trouve une nécropole à incinération au nord-est, à propos de laquelle on distingue deux périodes d'utilisation, l'une indigène, datée des années 650/600 avant J.-C. et la seconde correspondant à la ville grecque[2]. Cette ville était,

1. Nickels, 1983.
2. D. Ugolini, 1995.

ainsi que nous l'indiquions plus haut, un comptoir marseillais et la colonie marchande d'Agde apparaît ainsi comme le point d'appui nécessaire à toute tentative de pénétration économique ainsi qu'un lieu d'exportation dans le sud-ouest de la Gaule[1].

Mauguio, ville très ancienne de ce peuple, portait le nom de *Castrum-Melgorii* en 1010, *De-Melgor* en 1103, *Melgur* en 1114 puis *Melgurio* en 1124, *Melguer* en 1128, *Melguor* en 1250, *Melguier* en 1320, *Malgorio* en 1330, *Malguel* en 1392, *Maugueil* en 1526, *Mogue* en 1577, *Mauguio* enfin, à partir de 1626. Le nom de cette localité voulait dire « ville fortifiée de Mercure »[2]. Cette cité, située près de l'étang du même nom, était autrefois une ville considérable et un port important.

Selon certaines assertions, la ville d'Avignon aurait fait partie de leur territoire, ce qui semble curieux ou ne peut correspondre qu'à un moment particulier de la Protohistoire (voir Cavares).


Arécomiques



Bibliographie :
Jules César, *La Guerre des Gaules*, VII, 7, 64 – Pline, *H. N.*, Livre III – Ptolémée, *Géogr.* – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 12 – H. de Rusquec, *Nouveau dictionnaire pratique et étymologique*

1. Nickels, *op. cit.*
2. E. Nègre, *op. cit.*

du dialecte de Léon, Leroux, 1895 – Clovis Brunel, *Le nom de la voie Régordane,* Romania LXXIX, 1958 – Guy Barruol, *L'Âge du Fer en Languedoc,* Paris, 1976 – B. Debet, *Aux origines d'Ales,* 1980 et *L'Archéologue* n°98, oct. 2008 – Michel Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du III*[e] *siècle,* Paris, 1981 – F. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault,* Montpellier, 1983 – André Nickels, *Les Grecs en Gaule,* Pise-Rome, 1983 – Guy Barruol, *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon,* R.A.N., 19, 1986 et R.A.N., 13 et 14, 2002 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France,* vol. 1, Paris, 1990 – Michel Py, *Culture, économie et société protohistorique de la région de Nîmes,* Rome, 1990 – Anne Roth-Congès et Jean Charmasson, *Entre Nemausus et Alba, un oppidum Latinum ?* RAN, Montpellier, 1992 – J.-C.-M. Richard, *Les monnaies de bronze « au taureau passant »,* 1993 – Daniela Ugolini, *Béziers pendant la protohistoire,* Béziers, 1995 – Schneider et Garcia, *Carte archéologique de la Gaule,* dépt. 34/1, Paris, 1998 – Monteil, *Nîmes antique et sa proche campagne,* Nîmes, 1999 – Michel Provost, *Carte archéologique de la Gaule : le Gard,* Paris, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire,* Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule,* 2002 – Gayraud, R.A.N., 35, 2003 – Goury, R.A.N., 35, 2003 – Charmasson, Bouet, Roth-Congès, R.A.N., 35, 2003 – Salles, Gayraud, R.A.N., 35, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, et all., *Territoires celtiques,* Paris, 2002 – Dominique Garcia, *La Celtique méditerranéenne,* Paris, 2004 – Ursula Gauthier, *Le Midi au temps des Gaulois,* Le Nouvel Observateur n°2126, 4-10 août 2005 – Houix et Monteil, *L'Archéologue,* n°89, avril-mai 2007 – CIL, XII, 3084 – HGL, XV, 13, 451 – RAN 40.

ARNEMETICI

Nom de *Pagus* ou de tribu, constitué peut-être des habitants d'une agglomération secondaire (*Vicus*) du nom d'*Arnemetum,* à localiser entre Arles, Nîmes et Beaucaire, d'après Barruol. Il s'agissait d'une tribu cliente des Volques Arécomiques.

Ils sont connus par une inscription trouvée à Jonquières-Saint-Vincent (*Juncariae* en 825, *Sanctus Vicencius de Juncariis* en 1208, le nom actuel n'ayant été officialisé que depuis le 16 février 1976 par regroupement de communes), dans le département du Gard, (CIL, XII, 2820 et Provost, 1999). La Voie *Domitienne* passait par cette localité où des bornes milliaires ont été retrouvées.

En plus de cette inscription, des documents de Pline et d'Avienus les mentionnent, de même que Camille Jullian. Celui-ci s'efforce d'expliquer une inscription du musée de Nîmes portant le mot *ARNEMETICI,* dans lequel il voit l'équivalent de *ANTELUCUM*[1]. Il s'agirait des habitants d'un

1. C. Jullian, *Académie des Inscriptions des Belles Lettres,* 1911.

village qui se serait formé autour d'un temple ou à l'entrée d'un bois sacré, à Jonquières, dans le Gard (CIL, XII, 2820).

Cet ethnique est peut-être à mettre en relation avec le toponyme *Ambrussum.*

Malgré le nombre important de tribus qui auraient habité dans cette région, nous n'avons pour l'instant pas de document plus précis concernant leur existence.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III – Avienus, *Ora maritima* – Guy Barruol, *Les agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Roussillon*, R. A. N., 13 et 14, 1986 – Camille Jullian, *Académie des Inscriptions des Belles Lettres*, Paris, 1911 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Michel Provost, CIL, XII, 1999.

ARREVASCI (Arévaques)

Peuple celte qui habitait les Hautes-Pyrénées, très probablement un rameau de la nation celtique d'Hispanie (Espagne, Vieille Castille), qui se nommait *Arevaci, Aravaci, Arvaci* ou *Arauakai*, ou Arévaques. Si aucune preuve écrite ne peut être invoquée à ce jour, il n'en demeure pas moins que cet échange de groupes tribaux entre Celtes des deux côtés des Pyrénées est attesté à plusieurs reprises. En sens inverse, on peut évoquer les cas des *Volcani* et des *Catalauni* d'Espagne qui étaient des rameaux de tribus situées en Gaule. Il est fort possible que la Gaule ait été un refuge pour cette peuplade, qui combattit héroïquement les Romains de 154 à 153 puis à nouveau de 137 à 133 avant J.-C.[1], en Espagne. E. Nègre[2] en parle pour la ville d'Orange chez les Cavares.

Leur chef-lieu aurait été Arreau (*Arrevum*), au confluent de la Neste d'Aure et de la Neste de Lourons (rivières) à 40 kilomètres au sud-est de Tarbes, qui a conservé leur nom. Elle a été la capitale de la vallée d'Aure, qui correspondait très certainement à leur pays.

1. F. Régnier, *Les Celtes de la péninsule Ibérique*, 2003.
2. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, 1990.

Sur leur territoire se trouvait un *pagus*, celui des *pagani Neovates*, que rien ne permet de délimiter. Peut-être faudrait-il réduire l'aire impartie à ces *pagani* signalés à Vignec à la seule vallée de la Neste, ce qui les distinguerait des Spariani du Louron où seul *Mars/Arixo* fut honoré, ce qui pourrait constituer une indication de territorialité de ce *pagus* Il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de distinguer le territoire attribuable aux Neovates de celui des Herexvates. Toutefois, le *pagus Neovates* correspondrait assez bien à ce que Tarpin[1] a mis en lumière en insistant d'une part sur le fait que, dans le cadre des cités (*civitas*), les *pagi* occupaient généralement une position plutôt excentrée et d'autre part que leur existence était liée au statut de droit latin ou de droit romain dévolu aux cités[2].

La nation des Arévaques d'Espagne tire probablement son nom de celui du fleuve *Areva* (de nos jours, l'Araviana). Ce puissant peuple avait pour ville Agréda, dans la région de Soria, et appartenait à un ensemble qualifié de « culture du Tage ». La très puissante place de *Numantia*, leur capitale, était située à une dizaine de km de la ville actuelle de Soria. L'on parle également de la ville de Ségovie, dont le nom celtique était *Ségobriga*, comme ayant été fondée par eux. Le siège de Numantia contre les Romains fut pour les Celtes d'Espagne l'équivalent de ce que fut Alésia pour les peuples de Gaule.



Arrevasci

1. Tarpin, *Vici et pagi*, 2003, pp. 203-211 et 215-245.
2. *Cf* aussi Sablayrolles, 1996, pp. 45-47 ; 2001, pp. 126-127 ; 2006, pp. 48-50.

Bibliographie :

Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Robert Sablayrolles, *L'Ariège*, Carte archéologique de la Gaule, 1996 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Robert Sablayrolles, *Les Pagi pyrénéens*, 2001 – Fabien Régnier, *Les Celtes de la péninsule Ibérique*, in L.T.C. H.-S. 8, 2003 – Michel Tarpin, *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome, 2003 – Robert Sablayrolles, A. Beyrié, *Le Comminges*, Carte archéologique de la Gaule, 2006.

ARVERNES (*Arverni*)

Puissant peuple celte dont le nom est resté attaché à l'Auvergne, qui englobait les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, mont qui a donné son nom au département, *Mercurio-Dumiati* selon une inscription romaine du temple dédié à Mercure du Dôme[1]. Les Arvernes étaient connus pour le culte du « Mercure gaulois » (Lug), qualifié d'*Arvernus* ou *Arvernorix*, auquel ils dédièrent, après la conquête romaine, une statue colossale de bronze, œuvre de Zénodore, élevée au sommet du Puy de Dôme[2].

L'étymologie du nom des *Arverni* a été expliquée à partir de deux mots celtiques, *are* (près de) et *verni* (marais). Au Ier siècle avant J.-C., César le désigna comme « *ante-obsta* » (« résiste en face ») d'après le glossaire de Vienne[3].

Étienne de Byzance qualifie les Arvernes de « plus belliqueux parmi les peuples gaulois de la Celtique ».

Leurs voisins et clients étaient les Vellaves, les Gabales et les Éleutètes.

L'Auvergne s'est appelée, *Arveni* au 1er siècle avant J.-C. (César), *Ecclesiae-Arvenicae* (en 511), *Pagus-Arvernicus* (IXe siècle), *Pago-Alvernio* (IXe siècle), *Arverniam* (en 996), *Alvernhe* (en 1071), *Alverniam* (en 1095) et enfin Auvergne (à partir du XIIe siècle)[4].

Le peuple arverne aurait fait partie de la vaste Confédération dominée par les Bituriges du roi Ambigatos, aux alentours de 600 avant J.-C. si l'on

1. A. Dauzat.
2. Pline, *H. N.*, XXXIV, 45.
3. E. Nègre, *op. cit.*
4. *Idem.*

en croit Tite-Live (plus vraisemblablement au siècle suivant selon les autres sources). Ce n'est qu'après le déclin de l'hégémonie biturige que se constate la montée en puissance du peuple arverne. Les Arvernes vont être l'une des premières tribus gauloises à se doter de tous les attributs d'un État. C'est sous le règne de Luernios, entre 150 et 130 avant J.-C. que se situe l'apogée de la nation arverne.

Vers le début du IIe siècle avant J.-C., les Arvernes auraient étendu leur domination sur toute la Gaule du centre et jusqu'aux frontières de la Massaliotide, des Pyrénées au Rhin et de l'océan jusqu'aux Alpes. Autant dire qu'ils dominaient « pratiquement la Gaule entière »[1]. Cette hégémonie aurait même été étendue jusqu'au territoire de Narbonne avant l'arrivée des Volques, selon Strabon. Ce point est d'ailleurs confirmé par le fait que lors de la première Guerre punique (264-241 avant J.-C.), les Carthaginois trouvèrent sur la côte languedocienne des peuples vassaux des Arvernes alors qu'au cours de la seconde Guerre punique (218-202 avant J.-C.), ils y trouvèrent les Volques. C'est évidemment un repère chronologique.

Au cours de la guerre de 125-121 avant J.-C., leur souverain Bituitos, fils de Luernios, qui secourut les Allobroges alors aux prises avec les Romains, leur livra deux batailles. La première se déroula près du confluent de la Sorgue et du Rhône (les Romains étaient commandés par le consul Ahénobarbus). La seconde opposa trente mille Romains sous les ordres d'Aemilianus aux deux cent mille hommes rassemblés par Bituitos. Celui-ci fut battu traîtreusement par Aemilianus en 121 avant J.-C.[2]. Cette bataille eut lieu non loin de Valence. Une borne milliaire au nom de *Domitius-Ahenobarbus-Imperator,* qui constitue la plus ancienne inscription latine trouvée en Gaule, a été découverte en 1949 à environ vingt milles au sud de Narbonne, vestige de la première route romaine tracée en territoire gaulois. Après cette victoire les Romains les refoulèrent dans les montagnes du Massif Central, leur territoire.

1. Strabon, *Géogr.,* IV, 2, 3.

2. Les Romains, qui étaient impressionnés par l'ampleur des moyens rassemblés par Bituitos, acceptèrent d'ouvrir des négociations avec ce dernier. Mais lorsque celui-ci fut dans leur camp, ils s'en emparèrent par surprise et l'enchaînèrent. Ils attaquèrent ensuite son armée qui campait confiante, en attendant le résultat des négociations et, comme celle-ci n'était plus dirigée, la dispersèrent après un véritable massacre.

La défaite conduisit probablement les Arvernes à accepter une certaine coopération avec Rome. Pour tenter de sauver la royauté, les Arvernes avaient, au lendemain de leur défaite, désigné Congonnetiacos, fils de Bituitos, comme roi. Dans un premier temps, les Romains s'en accomodèrent mais intriguèrent pour encourager l'aristocratie à s'en défaire afin d'accaparer le pouvoir. C'est à partir de ce moment que la politique arverne s'infléchit réellement au profit de Rome. Mais ils conservèrent apparemment toujours une rivalité avec leurs voisins les Éduens (eux-mêmes très inféodés aux intérêts romains) qui visaient également à accéder à une forme d'hégémonie régionale. On peut voir dans les rivalités politiques d'alors le reflet d'une influence politique romaine délibérée, appliquant le principe du « diviser pour régner ». Le cas de Celtillos, père de Vercingétorix (et très vraisemblablement fils de Congonnetiacos) condamné à mort en 80 avant J.-C. pour avoir voulu rétablir la monarchie arverne ainsi que la grandeur de son peuple et avoir fait alliance avec les Séquanes rivaux des Éduens est significatif.

Cet événement montre donc que le rayonnement de la puissance arverne n'avait pas pris fin avec la défaite de 121 avant J.-C. mais également qu'ils avaient abandonné la royauté au profit d'un système de république oligarchique assez proche du modèle romain dont il était à l'évidence imité et analogue à celui qui est attesté (probablement pour les mêmes raisons liées à l'influence romaine) chez les Éduens. Le rôle des grandes familles est bien illustré par Vercingétorix et ses parents, tant son père que son oncle Gobannitio, notable de la faction collaboratrice pro-romaine et son cousin Vercassivelaunos ayant épousé au contraire la cause « nationale » et qui devint, d'ailleurs, l'un des quatre chefs de l'armée de la coalition gauloise en 52 avant J.-C., avec Commios, Viridomaros et Eporederix, qui firent parties de l'armée envoyée au secours d'Alésia, assiégé par César.

En juin 52 avant J.-C., au cours de la guerre des Gaules, César fit le siège de *Gergovie,* qui se trouve à 6 kilomètres de Clermont et s'élève à 774 mètres d'altitude, mais il ne réussit pas à l'enlever aux Arvernes et dut se replier.

Les Arvernes furent l'un des premiers peuples a utiliser la monnaie, au lieu du troc, vers 250 avant J.-C. Leur influence était alors telle que leur monnayage devint le principal étalon monétaire d'une grande partie de la Gaule.

L'existence d'un empire économique associé à une sorte de contrôle monétaire paraît difficilement compatible avec ce que nous savons de l'organisation des peuples celtiques au III[e] siècle avant J.-C., période supposée où se serait développé le pouvoir arverne et cette phase initiale du monnayage gaulois doit plutôt être associée à l'essor du mercenariat, une activité où les Arvernes ont probablement joué un rôle important (à cette époque, rappelons-le, l'hégémonie arverne atteignait le littoral méditerranéen et notamment les principaux centres de recrutement de mercenaires gaulois) dans le contexte de la Première Guerre punique. Il est possible également que les mercenaires gésates de la vallée du Rhône aient été recrutés chez eux et leurs voisins Allobroges.

Ce peuple possédait de nombreuses localités, parmi lesquelles émergent trois *oppida* célèbres : *Gergovie, Corent* et *Gondole*.

Gergovie était l'*oppidum* principal des Arvernes, où résidait la famille de Vercingétorix et, apparemment, le gouvernement arverne dirigé par Gobannitio, dans les années qui précédèrent la guerre des Gaules. L'*oppidum* se trouve localisé sur le plateau de Merdogne qui domine d'environ 300 mètres le site de l'ancien lac de Sarliève, à 6 kilomètres de Clermont-Ferrand.

Lors des fouilles commanditées par Napoléon III sur le lieu, plusieurs éléments plaidèrent en faveur de cette localisation. Toutefois, les fouilles successives sur le plateau n'ont révélé aucun indice d'une occupation antérieure à la première moitié du I[er] siècle avant J.-C. C'est pourquoi l'on a cherché à proposer le site des côtes de Clermont, à environ 2 kilomètres de Clermont-Ferrand. Les recherches conduites au milieu des années 1990, par Vincent Guichard, apportent une validation supplémentaire des observations faites par les fouilleurs du XIX[e] siècle et la localisation de l'*oppidum* de *Gergovie* ne fait aujourd'hui plus débat parmi les spécialistes, de sorte que l'on peut affirmer que le site fut bien occupé dans les années 50 avant J.-C.

L'*oppidum* de Corent (*Coren* au X[e] siècle), qui domine la rive gauche de l'Allier à 7 kilomètres au sud-est du plateau de Merdogne, à 15 kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand, pourrait être leur ancienne capitale, mais il n'existe aucun argument décisif pour trancher la question,

malgré les recherches effectuées par Matthieu Poux[1] qui a découvert et fouillé ce site. Il en résulte que Corent devait être très important, et certains ont avancé l'hypothèse de l'existence d'un système à deux capitales, l'une économique (Corent) et l'autre politique (Gergovie). En effet, lors des fouilles de Corent, des monnaies et des outils pour leur fabrication (ateliers de monnayage) ont été découverts, ce qui prouverait l'existence de la fabrication de la monnaie arverne dans cette ville. Il fut surtout le lieu de résidence d'une aristocratie appartenant aux plus hautes sphères de la sociétés indigène, mais aussi plus tardivement d'éléments romains avec lesquels la noblesse arverne entretenait, au 1er siècle avant J.-C., des relations étroites dont témoignent les nombreux objets d'importation retrouvés à Corent (ce qui correspond à la période du gouvernement pro-romain de Gobannitio).

L'oppidum de Corent a connu une occupation beaucoup plus longue que les premiers sondages, effectués dans les années 1990, ne le laissaient supposer.

Les vestiges, qui témoignent en effet d'au moins trois étapes de reconstruction, et le mobilier qu'ils ont livré, recouvrent une séquence ininterrompue, comprise entre les années 120 ou 130 avant J.-C., et les années 50 ou 40 avant J.C, ce qui en fait le seul *oppidum* du bassin clermontois occupé durablement avant la conquête césarienne. La monumentalité de son centre public et les richesses qu'il recèle, identifient le site à la capitale des Arvernes indépendants. Ce n'est qu'au milieu du 1er siècle avant J.-C., qu'apparaissent les premiers signes d'une désaffection de l'*oppidum*[2].

Gondole, le troisième *oppidum*, n'a été découvert qu'en 2002. Le site est localisé sur la commune de Cendre, et la surface qu'il occupait à l'époque gauloise était de 70 hectares, soit une surface équivalente à celle des proches voisins de Corent et de Gergovie. L'*oppidum* est implanté à la confluence de l'Allier et de l'un de ses affluents, l'Auzon. Ces deux rivières ont dégagé un éperon qui surplombe d'une vingtaine de mètres leurs lits majeurs. Cette position, naturellement fortifiée, a été renforcée par l'installation d'un ouvrage massif : un large fossé suivi d'un haut talus,

1. Matthieu Poux, *Archéologie*, 2008.

2. *L'Archéologue*, mai 2008.

qui barrent sur 600 mètres de long ce site de confluence. Ainsi délimité, l'*oppidum* lui-même occupe une surface de 28 hectares. Les recherches s'y poursuivent actuellement[1].

Aunat (*Honacum* en 1313) ou La Grande-Borne, est un site d'habitat celtique des environs immédiats de Clermont-Ferrand, connu depuis les découvertes effectuées en 1939 et 1941, suivies surtout à partir de 1965. Les matériaux recueillis indiquent une occupation associée à d'intenses activités artisanales (métallurgie, poteries...) dont les débuts remontent au moins au IIIe siècle avant J.-C. Ce vaste site se développa sur 150 hectares et correspond à la plus ancienne grande agglomération connue sur le territoire arverne. Quant à la datation du site, elle couvre les IIIe et IIe siècles avant J.-C. dans leur intégralité, proposition qui reste toujours valide aujourd'hui. Le site est à la jonction de deux zones : le Grand Marais au nord, et le bassin de Sarliève au sud.

À la fois habitat, zone artisanale, espace funéraire et lieu de pratiques religieuses, le site ne se conforme pas au modèle de l'habitat groupé protohistorique attesté ailleurs. Sa position centrale, dans une zone agricole à très forte densité d'occupation, permet, sans trop de doutes, de l'identifier au chef-lieu de ce peuple au cours des IIIe et IIe siècles avant J.-C. Il pourrait s'agir de la ville nommée *Nemossus*, la fondation d'*Augustonemetum*, cent ans plus tard et quelques kilomètres plus à l'ouest, ramèna la capitale de cité dans la plaine[2].

Leur capitale s'est appelée d'abord *Nemossos*, puis *Arvernus, Arverna*, puis à l'époque gallo-romaine *Augustonemeton*, au IIe siècle, contraction du nom de l'empereur Auguste et du gaulois *Nemeton* (sanctuaire), *Circa-civitas-Arvernae* (en 506), *Civitate-Claromonte* en 848, *In-Claramonte* en 1190, elle s'est appelé Clermont au Xe siècle, de l'adjectif latin *clarus* « de couleur claire » ou bien « illustre, fameux » + *mons*, mont[3]. Détruite par les Wisigoths en 474, puis par Pépin-le-Bref en 761 et enfin par les Normands en 916, elle se releva, prit le nom du château qui la défendait (*Clarus-Mons*) et devint la capitale de l'Auvergne. Puis en 1663, Clermont fut

1. *L'Archéologue*, n°95 mai 2008.

2. *Idem*.

3. A. Vincent, Ernest Nègre, *op. cit.*

réuni à la ville voisine de Mont-Férrand, située a 2 kilomètres environ de Clermont, et prit dès lors son nom actuel[1].

L'agglomération clermontoise est installée sur un site fortement marqué par le volcanisme. Elle occupe en effet un bassin entaillé dans les marnes oligocènes, limité au nord et au sud par les coulées basaltiques des plateaux des côtes de Clermont et de St.-Jacques. La découverte d'un abondant mobilier métallique datant du second Âge du Fer et de coins monétaires gaulois pourrait apporter une présomption supplémentaire quant à la présence d'un site fortifié protohistorique qui pourrait être considéré comme un siège de pouvoir ou un chef-lieu. Les conditions de l'implantation de la ville antique restent encore très floues et, à l'heure actuelle, seules des hypothèses peuvent être avancées. Si l'occupation protohistorique du site ne paraît pas, à ce jour, se caractériser par une concentration humaine importante, le problème de la re-fondation de la ville par l'administration romaine se pose toutefois en termes politiques plus qu'économiques.

La justification du choix du site à partir des critères religieux reste encore très hypothétique. Si la thèse qu'un sanctuaire protohistorique fut à l'origine de la ville antique peut-être retenue (ne serait-ce que par son appellation initiale), aucun ensemble cultuel gallo-romain n'a cependant été identifié dans les limites de la ville, le seul complexe religieux connu étant localisé dans la dépression semi-palustre de Jaude à l'ouest. Il s'agit du sanctuaire désigné sous le terme de «Vaso de Jaud » qui fit l'objet de diverses fouilles. Cet édifice se trouve en dehors de l'agglomération antique et il n'est donc pas impensable de voir en lui le «lieu sacré» (*nemeton*) qui serait à l'origine de la fondation de la ville[2].

Citons également leur marché principal, connu comme *Rigomagensis-vicus* au VI[e] siècle, puis *Riomensis-villae* (en 1169), aujourd'hui Riom, nom provenant du gaulois *rigo* (roi) et *mago* (marché) : « marché du roi »[3].

Un autre *oppidum* se trouvait à l'emplacement du château de Chazeron, près du village de Loubeyrat, dans le Puy-de-Dôme. Une belle his-

1. *Dictionnaire historique*, Mourre.

2. J.-M. Sauget et M.-C. Pin, 1990.

3. E. Nègre, *op. cit.*

toire s'y attache, si l'on en croit la légende racontée dans les tablettes de Theonugus l'Ancien : une source sacrée prenait naissance sur la colline de Chazeron. Les divinités ayant accordé la raison aux ours des environs, ceux-ci ils bâtirent un temple à cet endroit. Il s'agit en fait d'un *oppidum* du IVe siècle avant J. C. Fortifié pour des raisons tactiques, la place forte ne sera prise qu'une fois, à la suite d'un siège de trois mois[1].

Plusieurs centres que l'on qualifierait aujourd'hui de « balnéothérapiques » se trouvaient sur le territoire arverne. Si pour certains archéologues — plus enclins à privilégier les éléments matériels que ceux que peut nous apporter la mythologie celtique —, la piste gallo-romaine est privilégiée, pour d'autres, l'adéquation entre les sources curatives et l'ancienne religion celtique ne fait pas de doute. Le fait que les ex-voto (plus de quatre mille) trouvés en abondance autour de la source des Roches, à Chamalières (Puy-de-Dôme)[2] soient attribués au Ier siècle après J.-C. ne doit pas faire oublier, d'une part qu'ils sont de style indigène et non romain, d'autre part qu'il n'est pas interdit de penser que d'autres couches plus anciennes aient pu être éliminées à l'occasion d'un dragage ou d'une remise en activité du lieu. La religion celtique attribuait notamment à ces eaux curatives un principe divin bien connu, nommé *Borvo*, qui est à l'origine des noms de Bourbon, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Bourbonnais... Cette divinité n'a évidemment pas attendu la conquête romaine pour se manifester !

La population arverne était très importante. Elle devait être, selon des observations concordantes, d'environ un million de personnes au cours de la période qui se situe entre la fin du IIe siècle et le milieu du 1er siècle avant J.-C.[3]. Il faut d'ailleurs évoquer ici l'existence d'un nombre considérable de « tombelles » protohistoriques sur le plateau cantalien. Il s'agit en fait de tumulus, que l'on estimait à cinq mille environ dont une quarantaine seulement avaient été fouillés. Or, en 2007, les travaux de Pierre-Yves Milcent et Fabien Delrieu ont révélé qu'il n'y en avait pas moins de dix mille[4] ! De tels chiffres correspondent évidemment à une population

1. Pierre Fassonne, *Le Château de Chazeron* en Basse-Auvergne, 1966.
2. Ces ex-voto sont visibles au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand.
3. F. Lot.
4. G. Cazes, *Tumulus cantaliens... Du nouveau !*, Keltia n° 6, oct. 2007, p. 6.

très importante en des lieux qui ne sont guère peuplés de nos jours (département du Cantal). Les effectifs militaires considérables attribués à ce peuple par César lors de la Guerre des Gaules vont dans le même sens : entre deux cent cinquante- quatre mille[1] et deux cent quarante-huit mille[2] combattants arvernes auraient en effet été engagés par Vercingétorix dans le conflit ! Ces effectifs considérables (très largement supérieurs à ceux que l'Auvergne pourrait fournir de nos jours en soldats mobilisables) sont à rapprocher de ceux qu'elle avait engagé 70 ans plus tôt sous les ordres de Bituitos (deux cent mille hommes).

Nous connaissons de nombreux patronymes d'Arvernes : Bituitos, Celtillos, Congonnetiacos, Critognatos, Epasnactos, Epomeduos, Gobannitio, Luernios, Vercassivelaunos...





Bibliographie :

Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 2, 3 – J. César, *Guerre des Gaules*, I, 31, 45, VII, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 34, 37, 38, 64, 66, 75, 77, 89, 90, VIII, 4, 44, 76, 83, 88 – Pline, *H. N.*, IV, 1, 2, 3, 109, VII, 166, XXXIV, 45, 47 – Tite-Live, *Hist. Rom.*, V, 34, XXVII, 39, Epit. 61, 107 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 7 – Orose, *Hist.*, V, 14 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *La toponymie française...*, Paris, 1963 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – John Collis, *Oppida*, Sheffield, 1984 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 –

1. César, *B. G.*, VII, 75.
2. César, *B. G.*, VII, 76.

Jean-Michel Sauget, Marie-Christine Pin, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-est de la Gaule*, in Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Matthieu Poux, *Archéologie*, 2008.

ARVIENS (*Arvii*, Arubiens)

Ce peuple était établi dans la vallée de l'Erve, affluent droite de la Sarthe, à Sablé. Il aurait occupé une partie des départements de la Mayenne et de la Sarthe et aurait constitué la partie sud de la cité des Diablintes.

Leur chef-lieu était *Vogoritum*, nommé plus tard *Arvii*, du nom de la peuplade, aujourd'hui disparue[1].

Les Arviens contrôlaient le gué de la Vaige, situé à 6 km de Vaiges (*Vège* au XIe siècle) où la rivière du même nom prend sa source. Cette localité se trouvait dans le département de la Mayenne, près de La-Bazoge-de-Chéméré, sans preuve ni confirmation[2].

Ptolémée les nomme sous le nom de *Aroubies*. Il cite par ailleurs le nom de la ville *Ouagoriton*, qui pourrait correspondre à *Vogoritum*, la conjecture ayant été formulée par d'Anville[3] et Berthelot[4].

Les Arviens et leur cité ont fait couler beaucoup d'encre. Ptolémée les situait dans le Bas-Maine. D'Anville (*op. cit.*) en situait quant à lui le chef-lieu sur le plateau de la cité de Saulges en Mayenne. Quant à Le Fizelier[5], en 1878, il les places dans la Basse Normandie — d'accord en cela avec les coordonnées chiffrées publiées par Ptolémée — et constate qu'ils font double emploi avec les Essui de César, estimant que le nom *Arvii* des manuscrits de Ptolémée n'est qu'une altération du mot Essui des manuscrits de César.

Certains historiens proposent comme capitale de ce peuple la ville d'Argentan, qui est appelée *Vogoritum* dans l'Antiquité et servait de chef-

1. Dict. Bouillé, 1878.
2. Camille Jullian, *op. cit.*
3. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Desaint et Saillant 1760.
4. Berthelot, *La Gaule de Ptolémée*.
5. Le Fizelier, *Arvii et Diablintes*, 1878.

lieu à la tribu gauloise des Arvii. Elle est devenue cité gallo-romaine sous le nom d'*Argentomagus.* Nous sommes dans l'Orne et non dans la Sarthe ; s'agit-il de la même peuplade ou d'un prolongement de celle-ci ?

F. Liger[1], en 1892, a confirmé la thèse de Le Fizelier, identifiant même *Vagoritum* comme capitale des Essui avec le site de Cisseau-le-Petit, sur les confins de l'Orne et de la Sarthe. L. Duval, en 1894, adopte à son tour le point de vue de Liger qu'il confirme.



Mais en 1911, A. Ledru[2] ignore toutes ces affirmations et replace les Arviens à Saulges. A. Chastagnol confirme en 1974[3] — en attendant des découvertes archéologiques précises — la localisation de *Vagoritum* dans le pays de la rivière d'Erve, non loin de Saulges, à la Bazoge-de-Chemeré, là où le chemin rennais franchit la Vaige (l'ancien gué).

Enfin, J. Naveau[4], après la découverte et la fouille d'un *oppidum* de plus de 60 hectares à Entrammes (site nommé *Interamnis* en 861), non loin du pays d'Erve, risque, avec toutes les réserves d'usage, l'hypothèse d'une relation entre cet établissement et le peuple des Arviens.

Une autre hypothèse a été avancée : *Vogoritum* devrait correspondre à Vaugiron, commune de Saint-Mars, sur la futaie (*Pazzochio-Saint-Menard,* 922). Sans preuve cependant, hormis la ressemblance du nom.

Arviens



1. F. Liger, *La civitas ouagoriton à Cisseau-le-Petit.*
2. A. Ledru, *Archives historiques du Maine.*
3. A. Chastagnol, *Hypothèses sur la localisation de Vagoritum...*
4. J. Naveau, *Bull.* C. H.. A. M., 1972-1977.

Bibliographie :
Ptolémée, *Géogr.*, III, 8 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Desaint et Saillant, Paris, 1760 – Le Fizelier, *Arvii et Diablintes*, Congrès archéol. de France, XIV session, pp. 555 à 590, 1878 – M.-N. Bouillet, A. Chassang, *Dictionnaire universel...*, Paris, 1878 – F. Liger, *La civitas ouagoriton à Cisseau-le-Petit*, 1892 – André Berthelot, *La côte océanique de la Gaule d'après Ptolémée*, R.E.A., XXXV, 1933 ; *La Gaule de Ptolémée*, R.E.A. XXXIV à XXXVI, 1933 – Ambroise Ledru, *Archives historiques du Maine*, Le Mans, 1911 – Pierre Fassonne, *Le Château de Chazeron en Basse-Auvergne*, Éditions G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1966 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971 – Naveau, Bull. C. H. A. M., N° 244, 245, 246, 247, de 1972 à 1977 – André Chastagnol, *Hypothèses sur la localisation de Vagoritum et sur la Diablintie méridionale*, Paris, 1974 – *Caesarodunum*, n°16, 1981 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, rééd. 1993.

ASPIATES

Petit peuple d'Aquitaine établi dans la vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques).

La première mention connue de cette tribu est due à Dion Cassius[1], à propos de la Guerre des Gaules. Toutefois, César n'en a pas parlé, bien qu'il ait fait partie des peuples vaincus par Crassus.

Walckenaer indique : « Les Aspiates qui probablement n'ont été connus que plus tard, mais qui sont évidemment les habitants de la vallée d'Aspe, dont le chef-lieu est indiqué par l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Aspa-Luca*, les mesures anciennes fixent la position de ce lieu à Accous, près de Bedous et du pont de Lesquit, c'est à tort que l'on a voulu corriger Dion Cassius du nom des Aspiates et y substituer celui des Sotiates, pourtant tout est prouvé de l'existence et la position des Aspiates, Valois, d'Anville et Ortelius ont oublié ce peuple. »

Aspa-Luca est devenu Accous au Ve siècle (Acós) en gascon.

Précisons d'ailleurs une survivance de ce petit peuple sous la forme d'une zone dialectale spécifique qui correspond à son ancien territoire : l'aspois-barétounais, qui appartient à l'ensemble gascon.

1. Dion Cassius, *Hist. rom.*, XXXIX, 46.

Bibliographie :
Dion Cassius, *Histoire romaine*, XXXIX, 46 – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules*, Cisalpine et Transalpine, vol. 1, Paris, 1839 – Michel Grosclaude, *Dictionnaire toponymique des Communes du Béarn*, édit. Cairn, Pau, 2005.

ATACINI (Atacins)

Tribu (ou clan) des rives de l'Aude dans la région de Narbonne, située entre les Sardones, les Volques Arécomiques et Tectosages.

Elle habitait une partie du département actuel de l'Aude et aurait eu pour chef-lieu *Vicus-Aticinus,* aujourd'hui Aussière, qui s'appelait *Ursariae* en 782, puis *Honor-qui-vocatur-Urseias* en 1065, puis enfin *Orseiras* en 1288. Il s'agit d'un petit village situé près du ruisseau d'Osson, commune de Narbonne.

Pour certains historiens, cette ville des Atacini se trouverait à 4 km de Montredon, dans le canton de Narbonne (*Apud montem Rotundum,* 1144) vers la voie *Domitienne.* On trouve en ce lieu des vestiges d'habitations, des fragments d'amphores et de poteries en terre sigillée du 1er siècle, sans preuve cependant que cette ville ait été leur chef-lieu.

D'après A. Thierry[1] ce peuple portait le nom d'*Atacini* à cause du fleuve *Atax* (c'était en effet le nom celte de l'Aude).

C'est sur leur territoire que fut fondée *Narbo* (Narbonne), future capitale des *Tectosages.* Cette ville, l'antique *Narbo-Martius-Atacinorum,* fut une importante cité, sur le territoire de laquelle fut creusé un canal par les Romains, reliant la rivière l'Aude (*Atax*) à la mer, permettant ainsi à la ville d'avoir un port[2]. Ce fait paraît indiquer une situation en tous points comparable à celle des Aureliani par rapport aux Carnutes, c'est-à-dire qu'il faut plutôt les considérer comme une subdivision (clan) du peuple principal que comme une population spécifique.

1. Histoire des Gaulois, 1845.

2. C. Lenthéric, Les villes mortes du golfe de Lyon, 1892.

L'existence d'un *Vicus Atax*, qui peut éventuellement avoir été un quartier de Narbonne au bord de l'Aude, a été suggérée par Suétone, ce point ayant été repris ensuite par St. Jérôme et Prosper d'Aquitaine, pour donner un sens au surnom de l'écrivain *Varro* appelé *Terentius Varro*[1]. À propos de Varon de l'Aude, il vaut la peine de souligner que ce personnage, né en 82 avant J.-C. et décédé probablement vers 36 avant J.-C., appartenait à l'une des premières générations de colons romains, après la fondation de la *colonia* en 118 avant J.-C. L'adjectif *Atacinus* dérivant de *Atax* (Aude), son surnom est donc ancien (1er siècle avant J.-C.) et n'a de sens, comme M. Gayraud[2] l'a bien senti, que s'il lui a été attribué à l'époque où l'on savait encore qui étaient ces *Atacini* que Pomponius Méla rattache à la fondation de Narbonne. En définitive, il apparaît que les *Atacini* sont ainsi dénommés car ils vivaient sur les rives de l'Aude. Ils sont les Audois au sens strict du terme. Autrement dit, Méla affirme que Narbonne a été peuplée de résidents locaux et de vétérans de l'armée romaine (X^e^ légion, les *Décimani*). La composante indigène était donc bien présente dans le peuplement originel de la ville, contrairement à ce qui a parfois été dit.

Walkenaer (1839) indique que : « Méla nous apprend que Narbonne est une colonie des *Atacini*, et comme les *Atacini* habitaient les bords de l'*Atax* (Aude) qui coule à Narbonne, il résulte que Narbonne n'était pas primitivement la capitale des *Atacini*. Leur capitale était sans doute le lieu nommée *Atacinus vicus* du temps de Varon, lieu de naissance de ce savant. D'Anville et les autres géographes qui ont traité de la Gaule ancienne, n'ont pas fait attention à ce passage de l'ouvrage d'Eusèbe. L'on peut placer *Atacinus vicus* à Aussière, non loin d'un ruisseau nommé Ausson qui se rend dans l'Aude »

Deux propositions peuvent êtes avancées :

– la première, c'est que les Atacini représentent le premier ban de colons installé dès la fin du IIe siècle avant J.-C. et il est vraisemblable que des Italiens vivaient et prospéraient au milieu des indigènes à proximité de la future colonie, tout du moins, dès la deuxième moitié du IIe siècle avant J.-C. et le *Vicus Atax*, le site de Montlaurès, a pu se créer avec une intégration entre Italiens et indigènes et les membres de cette communauté ont pu porter le nom d'*Atacini* et seraient ainsi les premiers colons de cette ville ;

1. Il s'agit de Varon de l'Aude.

2. M. Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe s.*

– la seconde possibilité serait que les *Atacini* sont des indigènes. En effet, en 52 avant J.-C., certains peuples indigènes sont restés fidèles à Rome. On sait que Narbonne a joué un rôle important au cours de ces évènements et qu'elle a servi à César comme base. En signe de reconnaissance, ils ont été intégrés à la fondation césarienne avec tous les droits[1].

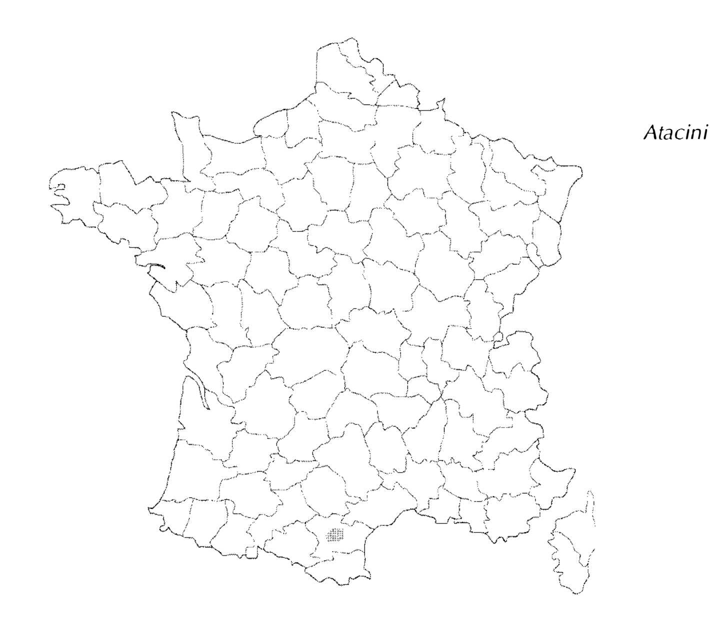
Gayraud (*op. cit.*) montre que ces premiers colons ou *Atacini*, sont des civils, inscrits dans la tribu *Pollia*, venus de la Gaule Cisalpine, des régions de Parme, Modène et de Regio d'Émilie, c'est-à-dire de territoires encore très fortement celtisés à cette époque. Aux descendants des *Atacini*, Néro adjoignit un millier de vétérans de César, tous anciens de la Xᵉ légion, d'où leur nom, Décumani.

Il est probable que les *Atacini* ont fait partie de ces peuples obscurs qui, comme l'indique Strabon, occupaient des territoires peut étendus et n'avaient pas vraiment d'importance politique.

Ajoutons cependant un autre élément qui n'a guère été envisagé par les auteurs cités. C'est que conformément à la règle en vigueur chez tous les grands peuples celtes, les Volques Arécomiques étaient subdivisés en clans (ou cantons, pour reprendre l'appellation de certains auteurs), ainsi qu'il a été vu dans la partie introductive du présent ouvrage. Bien souvent, nous ne connaissons ni les appellations ni le territoire précis de ces clans, dans la mesure où cette notion étant étrangère aux conceptions grecques et romaines, les auteurs anciens n'en ont pas parlé (rappelons-nous le cas bien connu des Helvètes dont l'un des clans, celui des Tigurins, est presque toujours interprété par les auteurs romains comme un peuple distinct, ce qu'il n'était pas). Ils existaient cependant bel et bien. Il y a donc d'assez fortes présomptions pour considérer que les *Atacini* étaient un clan arécomique fixé sur l'*Atax* (Aube), sur le territoire duquel fut construite Narbonne. Cela expliquerait plus aisément que toute autre considération le fait qu'ils soient situés en plein coeur du territoire des Arécomiques et qu'ils n'aient jamais joué dans l'Histoire un rôle indépendant par rapport à ceux-ci. C'est d'ailleurs ce même cas de figure que nous retrouvons chez les Volques tectosages avec le clan des Tolosates sur le territoire duquel

1. C'est notamment le point de vue avancé par D. Ugolini et C. Olive avec beaucoup de bon sens.

fut construit leur capitale. Cela serait plus conforme à une constante du monde celtique et en même temps mettrait tout le monde d'accord.



Atacini

Bibliographie :

Strabon, *Géogr.* – Pline, *H. N.*, III – Pomponius Mela, *De Chorographia* – Charles Athanase Walkenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules*, Cisalpine et Transalpine, 3 vol., Paris, 1839 – A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, 3 vol., Paris, 1845 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ch. Lentheric, *Les villes mortes du Golfe de Lion*, Paris, 1892 – Michel Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe s.*, in R. A. N., Paris, 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol 1, Paris, 1990 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Daniela Ugolini et Christian Olive, *Béziers et les côtes languedociennes dans l'Ora maritima d'Avienus*, in R. A. N., 35, 2003.

ATASGONI, voir TASGODUNI

ATESUI, voir ESSUVI

ATRÉBATES

Peuple belge, connu par les textes romains depuis le 1er siècle avant J.-C., dont le nom est conservé dans celui de l'Artois, *In-pago-Adratinse* (en 799), *Pagus-Adertensis* (en 835), *Castrum-Atrebatense* (en 899), *Pagus-*

Adratensis ou *Atrebatensem*, il habitait la majeure partie du département du Pas-de-Calais et un petit secteur de la Somme.

Leurs voisins étaient les Ambiens, les Viromanduens, les Nerviens et les Morins. Leur nom voulait dire « le Grand Voisin » ou « le Grand Habitant ».

En 57 avant J.-C., ils promirent des troupes à la Ligue belge et envoyèrent 15 000 combattants à celle-ci mais furent battus par les armées romaines sur la Sambre, en compagnie de leurs alliés.

Leur capitale était appelée *Nemetacum* ou *Nemetacos*, nom dans lequel on retrouve le celtique *nemeton*, « sanctuaire ». Elle était également un centre religieux. Son nom viendrait des mots gaulois *nemessos* (forêt sacrée) ou *nemeton* (sanctuaire) et *cum* (camp militaire). Très vieille ville établie sur des sites préhistoriques dont il reste des vestiges, l'antique cité correspond à l'actuel quartier de Baudimont, à Arras, situé sur le versant sud de la colline du même nom, au confluent de deux rivières, la Scarpe et le Crinchon. Son nom devint ensuite *Nemetocennae* (1er siècle avant J.-C.), *Metacon* (en 170), *Nemetac* (au IIIe siècle), *Nemetacon* (vers 300), *Nemetaco* (en 365), *Praefectus-Nemetacentium* (vers 400), puis le nom de la ville reprend celui de la tribu, sous la première forme *Civitas-Atrabatum* en 409/410) avant d'évoluer en *Atravato* (en 843), *Atrebatis* (en 881), *Atrebatum* (en 899) et enfin Arras depuis 1137. Cette ville subit de longs sièges, d'abord contre Louis XI, qui la prit en 1477 (elle appartenait alors au duché de Bourgogne), puis ce fut Maximilien 1er qui s'en empara à son tour en 1493 et enfin Louis XIII qui l'annexa à nouveau au royaume de France en 1640. Ce fut la ville du fameux Robespierre.

Leur *oppidum* se trouvait à Étrun (*Strum* en 874), pseudo « camp de César », touchant le village à l'ouest, à 7 kilomètres au nord-ouest d'Arras. Sa superficie était de 21 hectares. C'est le seul *oppidum* connu chez les Atrébates et peut-être correspond-il à leur ancien chef-lieu. Y a-t-il un rapport entre ce nom et celui d'Etroeungt, qui est un canton d'Avesnes, situé près de Vervins, sur la route de Bavay, à l'emplacement de l'antique *Duronum* de la Table de Peutinger, qui était une station de la voie romaine Reims-Bavay ?

Un village a conservé presque intact son nom gaulois : c'est Attin, près de Montreuil-sur-Mer, dont l'appellation celtique était *Attiniacum*.

Comius ou Commios[1] fut leur souverain, imposé en 55 avant J.-C. (c'est-à-dire deux ans après leur défaite face aux légions à la bataille de la Sambre) par Jules César. Il fut envoyé par ce dernier dans l'Île de Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) afin de préparer l'expédition outre-Manche projetée par celui-ci, par des contacts préliminaires avec les peuples insulaires. Cette mission fut facilitée par le fait qu'il existait depuis le IIe siècle avant J.-C. une forte colonie d'Atrébates établie dans le sud de l'Île de Bretagne, au milieu d'autres populations belges. Tout en accomplissant la mission pour laquelle il avait été envoyé, Commios ne manqua pas de nouer des contacts amicaux qui allaient s'avérer précieux pour lui par la suite. Il rêvait en effet de contribuer activement à la restauration de la liberté des peuples gaulois et mit à profit cette mission pour nouer des relations personnelles avec les tribus celtes des actuels comtés de Sussex et de Kent (*Regnii et Cantii*), ce qui allait se révéler quelques années plus tard déterminant pour échapper aux Romains avec une partie de son peuple[2]. Revenu en Gaule, il fut victime d'une tentative d'assassinat de la part des Romains qui se méfiaient de lui, ce qui allait s'avérer essentiel dans le choix qu'il fit de préparer l'insurrection contre eux. Il rallia par conséquent Vercingétorix en 52 avant J.-C., participa à la conduite de l'armée de secours levée dans toute la Gaule pour tenter de délivrer Alésia puis, après la défaite, il pratiqua une tactique de guérilla avec ses Atrébates et ses Morins durant deux ans et parvint à s'enfuir avec ceux-ci dans l'île, en 50 avant J.-C.[3]. Il y fonda le royaume des Atrébates insulaires, qui frappè-

---

1. La forme romaine est *Comius* alors que la forme celtique (gauloise) est *Commios*. Voir également à Morins.

2. Après la défaite gauloise, Commios et une partie de la nation atrébate parvinrent en effet à échapper aux Romains en passant de l'autre côté de la Manche grâce aux embarcations des Morins et purent fonder un royaume des Atrébates de l'Île de Bretagne sur des territoires cédés par les tribus belges du Sussex et du Hampshire.

3. Vers 50 av. J.C, dans les années qui suivirent la conquête de la Gaule par César, des Atrébates de la région d'Arras, se réfugièrent en Angleterre, fuyant la domination romaine et s'établir dans le Wessex, ils débarquèrent de part et d'autre de l'île de Wigth et, du Hampshire, avancèrent vers l'intérieur, s'établirent dans le Hampshire septentrional, le nord du Wiltshire et le Berkshire, luttant avec la population celtique antérieure dans la Somerset et ailleurs, mais sans s'y établir définitivement, après la conquête romaine une *civitas Belgarum* fut organisée, ayant son centre à Winchester (*venta Belgarum*) au Hampshire (Bosch Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950).

rent des monnaies d'or à son nom et fut le point de départ d'une dynastie royale atrébate. On peut considérer que l'avénement de son fils Tincommios comme roi des Atrébates de Grande-Bretagne en 30 avant J.-C., correspond à la date de son décès.

Le monnayage des Atrébates de l'Artois aurait débuté vers 75 avant J.-C. Un certain Carmanos fut associé à Commios à l'époque où ce dernier régnait sur l'Artois, son nom figurant sur des monnaies, comme celui d'Andobruos (*ANDOB*).

Comme nous l'avons vu, une partie de ce peuple se serait installé dans l'Île de Bretagne au sud de la Tamise. En 51 avant J.-C., ils se joignirent une fois encore aux Bellovaques, mais furent battus et, exsangues, se soumirent.


Atrébates



Bibliographie :

Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 5 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9 – César, *B. G.*, II, 4, 16, 23, IV, 21, 27, 35, V, 22, 46, VI, 6, VII, 75, 76, 79, VIII, 6, 7, 10, 21, 23, 47, 48 – Dion Cassius, *Hist. rom.*, XL, 42 – Frontinus, *Strat.*, II, 13 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Victor Tourneur, *Les Belges avant César*, Bruxelles 1944 – A. Derolez, *La cité des Atrébates à l'époque romaine. Documents et problèmes*, Revue du Nord, 40, 1958 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois* : IIIe-Ier siècles avant J.-C., Paris, 2004.

ATURENSES, voir TARUSATES

AULERQUES (*Aulerci*)

Peuple celte puissant, divisé en quatre groupes, connus d' après les textes et localisés principalement en Normandie. Il s'agit des Brannovices, des Cenomans, des Diablintes et des Éburovices (voir à ces noms).

AURELIANI

Ethnique de ville, détaché des Carnutes ou plutôt faisant partie de leur confédération, voisin des Sénons.

Leur territoire correspond à l'ancien pagus de l'Orléanais. Leur chef-lieu était *Genabum, Cenabum, Genebim, Genabim* (1[er] siècle avant J.-C., César), *Kenabon* (1[er] siècle après J.-C., Strabon), puis *civitas-Aurelianorum* jusqu'en 400, puis Orléans.

Cenabum fut un important *oppidum* et port fluvial des Carnutes mais sa position quasiment sur la frontière avec les Bituriges rend improbable sa fonction d'agglomération centrale, qui devait être plutôt assumée par l'*oppidum* de Chartres. Les activités commerciales de *Cenabum* étaient en tout cas suffisamment importantes pour que des marchands romains (parmi lesquels des trafiquants d'esclaves) s'y soient installés déjà bien avant la guerre des Gaules. Leur massacre par les insurgés au tout début de l'année 52 avant J.-C, donna le signal du soulèvement général de la Gaule. L'*oppidum* fut pris, pillé et incendié par César et resta apparemment pendant au moins une année dans un état déplorable.

Cette peuplade des Aureliani dépendait des Carnutes. Il s'agissait très vraisemblablement d'un clan de ceux-ci, conformément au système celtique car la cité des Carnutes devait être, à l'instar de tous les grands peuples celtes, divisée en quatre clans, dont la répartition territoriale s'est maintenue à travers la notion de *pagi*. L'Empereur Aurelien ou Aurelius, les avait affranchi de leur tribu centrale (notamment parce que celle-ci était mal vue de Rome et considérée comme trop vaste et potentiellement dangereuse) ; par reconnaissance ou par opportunisme, la ville prit le nom de ce souverain, *Civitas-Aurelianorum, Aurelianis* (en 400), *Ubrs-Aurelianensis* (au V[e] siècle),*Civitas-Aureliana, urbs-Aureliana* (au VI[e] siècle), *Actum-Aure-*

lianis (en 766), *Prope-.Aurelianum* (en 835), *Orliens* (au XIIe siècle), *Orlians* (en 1349), *Orleens* (au XVe siècle), Orléans (à partir de 1536).

Aurelianorum fut donc agrandie par Aurelien (d'où la confusion que l'on trouve chez certains auteurs entre le nom de cet empereur et celui de la ville).

Elle devint une ville importante. Orléans fut la capitale de l'un des quatre royaumes dirigés par les fils de Clovis. Elle soutint en 1428, le siège fameux contre les Anglais, où l'étonnante Jeanne d'Arc s'illustra, réussissant à les empêcher de prendre la ville.

Leur autre ville principale étaient *Giomum* (VIe siècle), puis *De-Geone* (en 1095-1101), *Giemis* (vers 1100), *Giemagus* (en 1171), *Giemo* (en 1214) et *Gian* au XIIIe siècle. Il s'agit aujourd'hui de la ville de Gien.

Bibliographie :
J. César, *Guerre des Gaules* – Albert Dauzat, *La toponymie française*, Paris, 1926 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993.

AUSQUES (*Auscii, Aucsi*)

Peuplade issue d'un mélange entre Celtes et Ibères qui habitait au sud des Élusates, dans le département du Gers.

Le peuple des *Auscii* est mentionné par César au moment de la conquête (*B. G.*, III, 27). Par la suite, au début du 1er siècle avant J.-C., Strabon (IV, 2, 2) indique qu'il avait obtenu le droit latin. Peu de temps après, Pomponius Méla (III, 2, 20) confirme les progrès réalisés en affirmant que les Ausques sont les plus brillant des Aquitains (*Aquitanorum um clarissimi sunt Auscii*) et nomme leur chef-lieu, *In Auscis Eliberrum.*

Au siècle suivant, un passage du géographe Ptolémée (*Géogr.*, II, 7, 11) cite les Ausques avec la place d'Augusta (*Auscii cumoppido Augusta*) il indique ainsi un changement du nom du chef-lieu qui abandonne la vieille appellation préromaine, d'*Elimbérris*, pour le nom plus prestigieux d'*Augusta.*

Ce texte pose problème, car dans les documents « routiers », la ville est citée par la suite sous son nom d'origine, *Eliberre* dans la Table de Peutinger, *Clibrrum* pour *Elimberrum* dans l'Itinéraire d'Antonin, puis elle prend le nom du peuple dans Ammien Marcellin (XV, 11, 14), le nom d'*Elimbérris*, est un toponyme prélatin qui signifie ville neuve (J. Lapart, 1990).

Le chef-lieu dans l'Antiquité, *Eliumberrum*[1] (Ier siècle avant J.-C.), appelé *Augusta-Illibéris* (1er siècle après J.-C.), *Augusta-Ausciorum* et au IVe siècle, *Civitas-Auscius*, puis *Episcopus-de-Aucius* (en 506), aujourd'hui Auch. La ville fut ravagée par les Vandales, les Sarrasins et les Normands. Elle fut la capitale de la Gascogne et fut réunie à la couronne par Henri IV.

Avant la conquête romaine, il existait une occupation de la hauteur, protégée à l'ouest par un rempart de terre et des cabanes en contrebas (quartier de Mathalin), un rempart s'est construit sur la hauteur sans doute après le début du Ve siècle.

L'identification de l'agglomération d'origine au plateau ne va pas sans poser de problème. Certes, il s'agit d'un éperon occupant une position stratégique, à plus de 100 m. au-dessus du cours du Gers, mais aucun ouvrage de fortification n'y a jamais été décelé. Pas plus qu'aucun indice d'occupation protohistorique ou antique.

Les inscriptions permettent de connaître les différentes institutions de la ville, elle possédait des *duumviri* et un curateur des citoyens romains. Le culte impérial était assuré par un *flamine* et des *servirs augustaux*. D'autres inscriptions témoignent de cultes rendus aux Nymphes, à la déesse *Tutelle* ainsi qu'au dieu aquitain *Alardost* (J. Lapart, *op. cit.*).

À l'époque romaine, une certaine prospérité des campagnes et surtout une position avantageuse au croisement de deux grands axes routiers, conduisant l'un de Toulouse à Bordeaux et l'autre d'Agen à St.- Bertrand-de-Comminges, explique certainement le beau développement de la ville.

L'assimilation avec l'*oppidum* de La Sioutat à Roquelaure n'emporte pas non plus la conviction. Il est en effet situé à plus de 8 km de la ville

1. Des environs immédiats de la ville proviennent CIL, XIII, 446, qui mentionne un *duumvir*, CIL, XIII, 445, un *flamine*, CIL, XIII, 444, un curateur des citoyens romains.

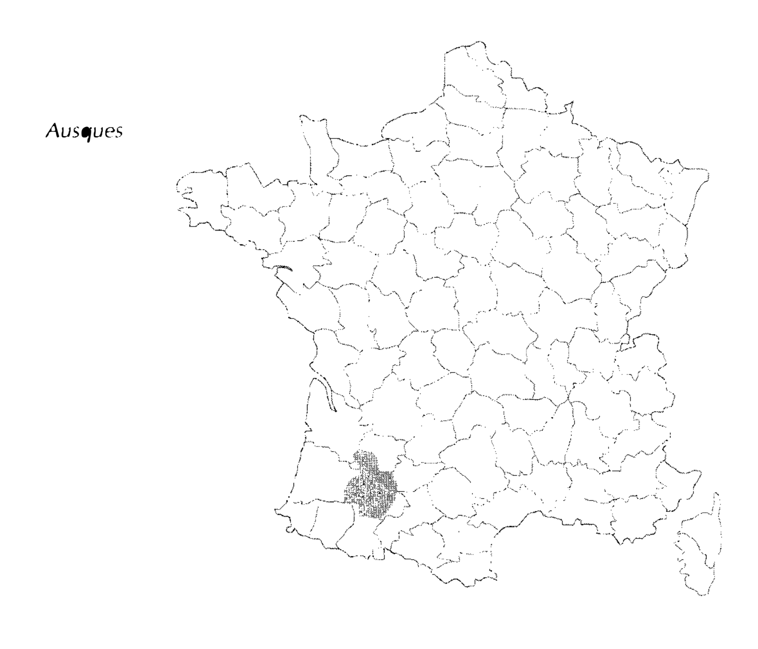
antique et, à moins d'envisager un brusque déplacement de l'habitat, on ne peut retenir cette localisation qui correspond plus vraisemblablement à une fortification secondaire placée dans la zone de contact avec la cité des Lactorates[1].

Aujourd'hui la situation est beaucoup plus claire, quatre opérations de fouilles ayant donné un abondant matériel pré-augustéen, l'importance de l'occupation a livré des vestiges d'habitats étagés du milieu du IIe à la fin du 1er siècle avant J.-C. Ces données permettent d'estimer la surface occupée par l'agglomération pré-augustéenne à environ 10 à 12 hectares. Concrètement, celle-ci semble s'étendre entre le Gers, le ruisseau du Lastran et une zone marécageuse située en face du ruisseau d'Embaquès[2].

Les Ausques furent soumis par le Romain Crassus en 56 avant J.-C.

Leur nom se retrouverait dans la racine non indo-européenne de la langue basque, euskera, euskara.

Ausques



1. P. Gardes.
2. S. Bach, P. Gardes 1999.

Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.*, II, 7, 11 – Pline, H. N., IV – César, B. G., III, 27 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – J. Lapart, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Sylvie Bach, Philippe Gardes, *Du nouveau sur Auch*, Bull. As. fr. ét. Âge du Fer, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Philippe Gardes et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – CIL.

AVANTICI (Avantiques)

Peuplade ligure ou celto-ligure qui n'est connue que par un passage de Pline, qui rapporte que cette tribu des Préalpes fut rattachée par Galba, en 69 de notre ère, à la Province Narbonnaise[1].

Les Avantici avaient été soumis au début du 1er siècle avant J.-C., en même temps que les Voconces rebelles, et rattachés dès lors administrativement à la *Provincia* ou à la *civitas foederata Vocontiorum*, ils en auraient été détachés après la soumission des peuples alpins vers le milieu du 1er siècle. Il n'est pas absolument exclu cependant qu'ils aient pu faire partie du lot des tribus assujetties en 14 avant J.-C. par Auguste.

Leurs voisins étaient, les *Bodiontici*, les Édenates et les Caturiges au sud-est, les *Sogionti* au sud, les Voconces à l'ouest et les *Tricori* au nord.

Leur territoire correspondrait au Gapençais. À quelques kilomètres de Gap, sur l'ancienne route de Tallard (*Talarnum* en 739), au lieu-dit les Termes, sur le territoire de Gap et du vicomté de Tallard (*Sub Terminos Vapinci*, en 1100 et *ad Terminos* au XIVe siècle). Il serait la limite du territoire des Avantici, qui s'étendait peut-être également sur les deux rives de la moyenne Durance, depuis Espinasse jusqu'aux abords de Sisteron, y compris la vallée de la Sasse et éventuellement celle du Vanson.

Leur chef-lieu était Gap (département des Hautes-Alpes). Cette ville s'appelait *Vapum* ou *Vapiccum* à l'époque romaine et au IIIe siècle. On pense que l'*oppidum* pré-romain, correspondant donc à la capitale des Avantici, se situait sur la colline de Saint-Mains, au sud de la ville actuelle.

1. Pline, *Hist.*, III, 37.

Vappincum est la forme la plus ancienne, donnée par les Gobelets de Vicarello (voir Glossaire). Par la suite on trouve *Vappincum* qui a donné Gap, par évolution du V/G.

À l'ouest de *Vappincum*, entre la ville de *Davianum*/Veynes, une *mutatio* de la route romaine du Mont-Genèvre à Valence portait, au Bas-Empire, le nom significatif de *Ad Finem*, elle doit être localisée au pied du col de Freissinouse, près de la Roche-des-Arnauds. Ce poste frontière marque la limite entre les Avantici et les Voconces.

Leur nom est conservé dans celui de l'Avance, affluent droite de la Durance, mais aussi dans celui de la ville d'Avancon dont le nom fut *Avanzu* (en 1100), *Avezone* (en 1245), *Avenzons* (en 1269), *Avansonum* (en 1296), *Avansonii* (en 1364), et qui correspond très certainement à leur premier chef-lieu.

On ne peut manquer de rapprocher Avantiques de la déesse *Aventica*, éponyme de la cité des Helvètes, *Aventicum* (Avenches).

Dans la ville de Gap, il y avait très certainement une autre peuplade qui partageait cette ville avec les Avantici, mais aucun document ne les nomme.

Il faut ici mentionner le *Pagus Epotius*, au Mônetier-Allemont (*monasterium de Alamona* 1086), dont l'agglomération antique se trouvait au quartier Notre-Dame. L'importance ancienne de cette petite ville, chef-lieu de *pagus* (CIL, XII, 1529) en moyenne Durance, au sud de Gap, pose en effet un problème. G. Barruol[1] propose d'attribuer aux Avantici cette partie de la vallée. Le *pagus* apparaît à première vue comme un district dépendant de Gap et il est difficile d'en faire le territoire d'une petite communauté alpine pré-Voconces, plutôt qu'un district des Avantici, sauf à admettre, ce qui est toujours possible, que ces derniers, bien que peu important, fussent eux-mêmes issus du regroupement de petites tribus[2]. À mi-chemin entre Gap et Chorges se trouvait une autre agglomération pré-romaine, *Ictodurus*, située à 2 kilomètres à l'ouest de la Bâtie-Neuve et Gap. La grande route romaine passait sur la rive gauche de la Luye, par le

1. G. Barruol, *Les peuples pré-romains de sud-est de la Gaule.*

2. Cf. Tarpin.

Grand Larra, où elle est encore visible. Plus au sud, sur la route de Sisteron, les itinéraires routiers du Haut-Empire font encore connaître le nom de la station d'Abalons, aujourd'hui le Monêtier-Allemont. Établi en bordure de la Durance, ce bourg rural était le chef-lieu d'un *pagus*, peut-être celui d'*Epotius*. Ce district correspondait à la région comprise entre la Durance, la montagne de Laup, le Roc de la Lauze et le Pic de Ceüze.

L'inscription du CIL, trouvée au Monêtier-Allemont en 1642, prouve que Q. Caetronius Titullus avait administré le *pagus Epotius* avec le titre de préfet.



Avantici

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III-37 – Ptolémée, *Géogr.* – Danielle et Yves Roman, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1977 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains de sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Tarpin et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

AVATICI

Peuple très certainement celto-ligure qui habitait entre Arles et l'étang de Berre, à l'est des Bouches du Rhône.

Il faisait partie de la puissante confédération des Salyens.

Certaines indications sur la période du Haut-Empire permettent d'entrevoir l'existence d'entités territoriales. Elles concernent notamment une agglomération nommée *Maritima Avaticorum*, que l'on place à Martigues au débouché de l'étang de Berre, connue par les listes de Pline. C'est la principale localité des Avatici, un peuple inclus par la suite dans le territoire d'Arles. Mais au 1er siècle, l'existence d'une *civitas* de *Maritima* entre Fos et Marseille n'est pas à écarter. Selon Chastagnol[1], César aurait accordé leur autonomie aux anciennes dépendances de Marseille. Les colonies, et donc *Maritima*, devraient par conséquent être placées dans la série des *civitates* de peu d'étendue qui existerait dans les années qui suivirent les événements de 49 avant J.-C. Par la suite, la cité aurait gardé son autonomie comme colonie latine. Elle existait au milieu du IIe siècle, si l'on en croit Ptolémée[2].

Leur chef-lieu d'origine était *Maratima*, à l'entrée Est du canal de Caronte, sur l'étang de Berre, *Stagnum-Mastromela*.

Maritima-Avanticorum serait la ville actuelle de Martigues, nommée en 964 *Martigum* et en 1057 *Stagnum-Marticum*, puis *Marticum* (en 1217), *Martegue* (en 1225/1226), *In-stagno-quod-dicitur-Martigues* (en 1235) et aujourd'hui *Lou-Martegue* en provençal et Martigues en français dont le pluriel est récent. C'était un *vicus* sur la voie romaine de Marseille à Arles[3].

Au début de l'étang de Berre, sur le chenal de *Caronte*, se trouve le site de l'*Ile*. Malgré la présence envahissante de l'eau et des marécages, une agglomération protohistorique celte s'y trouvait établie, qui devint romaine après la guerre de conquête livrée contre la confédération salyenne en 123-122 avant J.-C. et dont les combats ont laissé des traces sur l'habitat celtique exhumé. Cette localité est identifie à *Maritima Avaticorum*.

Une première agglomération restreinte fut fondée vers 440 avant J.-C., et l'on peut en suivre l'évolution jusqu'à sa destruction définitive au début du IIe siècle avant J.-C., au cours du conflit évoqué plus haut.

---

1. Chastagnol, Inscriptions latines de Narbonnaise, 1992.
2. *Idem*.
3. E. Nègre, *op. cit.*

Le premier village fut établi sur un terrain vierge de toute occupation antérieure, dès la fin de l'Âge du Bronze. La chronologie de ce premier établissement est rythmée par des destructions successives (notamment un premier incendie dans le troisième ou le quatrième quart du V[e] siècle avant J.-C., qui ravagea l'agglomération).

Une seconde destruction est vraisemblablement attribuable aux Marseillais (puisque l'on trouve les traces d'un conflit opposant les peuples de la confédération salyenne à Massalia et de l'incursion des Massaliotes dans ce secteur), intervint alors mais ne fut pas définitive, le village ayant été immédiatement réoccupé.

La première localité fut incendiée et définitivement détruite vers la fin du II[e] siècle avant J.-C. au cours de la guerre livrée contre les Romains alliés aux Massaliotes. Les Avatici se trouvaient forcément du côté des Salyens, contre ceux-ci et l'on sait ce qu'il advint de la Confédération salyenne à la suite de cette terrible guerre qui ravagea de très nombreux sites de la région. Une seconde agglomération prit alors la relève avec une superficie d'un hectare.

La topographie héritée de l'occupation antérieure imposa une division bipartite de l'habitat : un village haut à l'ouest, un village bas à l'est situé à fleur d'eau, tous deux étant d'orientation est-ouest.

La destruction brutale et définitive qui frappe cet habitat dans le dernier quart du II[e] siècle, comme d'autres site de la région, reflète la rupture d'équilibre entre Marseille et l'arrière-pays (*Carte archéologique de la Gaule, l'étang de Berre,* 1996).

Mastromela était aussi le nom d'un *oppidum,* selon Artémidore[1] et H. Rolland[2] propose l'acropole de Saint-Blaise pour emplacement de cet *oppidum.* Mais cela pourrait être aussi bien Saint-Pierre-de-Martigues et *Maritima* se situait peut-être sur le site de Tholon, sur la rive ouest de l'étang de Berre à Martigues, en cours de fouilles. *Mastromela* désignait en effet a la fois l'étang de Berre et une place forte qui la dominait. Au sud du che-

1. *Géogr.* I, frag. 3 et 35.
2. H. Rolland, R.E.L., 1949.

nal, l'agglomération de Saint-Pierre-les-Martigues, qui forme le plus important centre de peuplement indigène de toute la chaîne de la Nerthe, échappa à toutes les vicissitudes. Y compris à celles qui, après la prise de Marseille par César en 49 avant J.-C., frappent les derniers habitats indigènes restés fidèles à Massalia, comme l'*oppidum* de La Cloche. Profitant sans doute, par ricochet, de cette situation nouvelle et de l'afflux de réfugiés venus des localités détruites, Saint-Pierre-les-Martigues connaît alors une dernière phase d'expansion et de prospérité. Se surimposant ou s'adaptant au schéma urbain en vigueur depuis des siècles, plusieurs édifices publics et aménagements de voirie confèrent à cet habitat indigène un rôle de *vicus* gallo-romain. Jusqu'au milieu du Ier siècle après J.-C., il se pose en concurrent de la nouvelle et importante agglomération proprement gallo-romaine : *Maritima Avaticorum*[1].

Pline[2] nomme l'étang de *Mastromela* puis l'*oppidum* de *Maritima-Avaticorum.* Selon Desjardins[3], *Maritima* et *Mastromela* étaient deux villes distinctes et la première était à la fois sur un étang et très près de la mer. Dans le milieu de l'étang de Caronte, la sèche a conservé jusqu'à nos jours le nom ancien, en provençal, de *maslestraou.*

Port-de-Bouc se trouve à la sortie maritime du canal de Caronte et Martigues à son point de départ. Entre ces deux villes existait autrefois un étang naturel qui, sans la présence du chenal dragué, ne serait plus qu'une lagune de 6 km. de long et 1,5 km. de large. *Maritima* fut donc le nom de la ville romaine qui a pris la suite du dernier village celte (pour autant, bien entendu, qu'elle puisse être placée à cet endroit). Pour Gorsse[4] et Véran[5], ce site serait signalé depuis le XIXe siècle, comme étant la ville de *Stomalimné.*

Alors qu'un consensus paraît se faire autour d'une identification entre l'étang de Berre et le *Stagnum-Mastromela,* en revanche l'identification entre Saint-Blaise (dont seule la dénomination médiévale Ugium est assu-

1. J. Chausserie-Laprée, *Villages gaulois de l'ouest de l'étang de Berre,* L'Archéologue n° 79, 2005.

2. Pline, *H. N.,* III.

3. E. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule* romaine, 1878.

4. *Notice sur les tombeaux et médailles du canal d'Arles,* 1803.

5. *Essai sur les statistiques d'Arles,* 1804.

rée) et *Mastromela/Mastramelle/Mastrabala* reste un sujet de débat. Benoit[1] avait ainsi proposé une identification de Saint-Blaise avec l'Heraclea nommée par Étienne de Byzance. Mais Pline[2] place ce site dans le delta du Rhône et il n'est pas impossible que l'étang de Berre soit le *Stomalimné*, c'est-à-dire la lagune que Strabon[3] situe en arrière de l'embouchure du Rhône. Il se pourrait toutefois que cela ait été l'étang de l'Estomac. Comme on le constate, aucune solution définitive ne peut être avancée sur ce point[4].

Des textes relativement précis se recoupent et l'on peut en déduire que les Avatici étaient une peuplade côtière dépendante des Salyens et dont le territoire s'étendait, d'ouest en est, de l'embouchure orientale du Rhône aux abords de Marseille et du sud au nord, de la mer à la Crau. C'est à eux qu'il faut également attribuer la localité celte de Martigues dont un petit quartier a été reconstitué avec exactitude sur les lieux de fouilles et où l'on a retrouvé les traces des combats de 123-122 avant J.-C.



Avatici

1. É. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, 1965.
2. Pline, III, 34.
3. Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 8.
4. P. Leveau, 1996.

Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.* – Pline, *H. N.*, III, 34 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 8 – Gorsse, *Notice sur les tombeaux et médailles du canal d'Arles*, 1803 – Véran, *Essai sur les statistiques d'Arles*, 1804 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Fernand Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Chastagnol, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – P. Leveau, *Carte archéologique de la Gaule*, L'étang de Berre, 1996 – Garreau, *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 1998 – Rolland, R.E.L., 194 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Leveau et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2002 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Jean Chausserie-Laprée, *Villages gaulois de l'ouest de l'étang de Berre*, L'Archéologue n° 79, août-septembre 2005.

B

BAIOCASSES (Bajocasses, Badiocasses, Bodiocasses)

Peuple celte qui habitait une partie de l'actuelle Normandie, dans le Bessin (nord-ouest du département du Calvados).

Le Bessin (pays situé autour de Bayeux) s'appelait *Pagus-Baiocassnus* (en 840), *Bagisinum* (en 853), *Beissin* (en 1050-1066) et enfin *Bessinum* (en 1077).

Le nom de cette peuplade aurait signifié « les Jaunes » ou « les Blond ». Dottin[1] en proposait cinq traductions : amour, haine, boucle, rapide, agréable, ce qui n'a évidemment rien à voir. D'autres ont proposé « les Grands Vainqueurs ». Que de divergences !

Ce peuple n'est mentionné par les textes qu'à partir du 1er siècle après J.-C. et il n'apparait pas dans les Commentaires de César.

Leurs voisins étaient les Viducasses, les Véliocasses, les Lexoviens et les Unelles.

Leur chef-lieu était *Augustodurum* ou *Augus-Todurus*, nom associant celui de l'empereur Auguste et le mot gaulois *duros* (forteresse). Il apparaît

---

1. H.-G. Dottin, *La Langue gauloise*.

sous l'appellation d'*Augustoduro* sur la Table de Peutinger. Il prit ensuite le nom de la peuplade, *Civitas-Baiocassium* (400), puis *Baiocas* (400-410), puis *Baieus* (1155), *Baieux* (XVIIe siècle), de nos jours Bayeux, ville célèbre pour ses tapisseries[1].

La fondation de la localité remonte très probablement à l'époque augustéenne et un essor important se produisit à la fin du 1er siècle, la ville restant prospère jusqu'au IVe siècle. Un temple dédié à *Belenus*, Dieu du panthéon druidique, est cité par Ausone, mais n'a pas été localisé[2]. Son existence atteste en tout cas la survivance de la religion autochtone que les efforts des Romains pour imposer le culte impérial n'avaient pu éradiquer complètement et démontre avec évidence que bien longtemps après son interdiction, cette religion ne survivait pas seulement de manière clandestine mais même, ici et là, au grand jour et en milieu urbain. Sans doute y eut-il des phases de persécutions alternant avec d'autres, plus tolérantes. L'existence de ce temple plaiderait en faveur de ce constat.

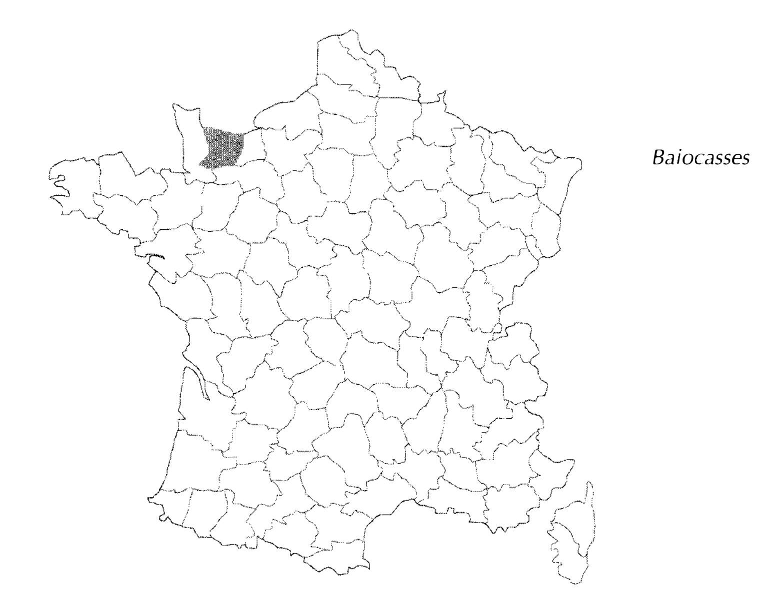
Ce peuple avait plusieurs *oppida*. Citons tout d'abord celui de Castillon (*Castellio* en 1114, dans le département du Calvados) qui contient le village et le château (44 hectares). Il devait être l'*oppidum* central des Baiocasses, c'est-à-dire sa première capitale avant la conquête romaine.

Mentionnons également celui de Saint-Jean-de-Savigny (Le Grand-Câtel dans la Manche) à 11 kilomètres de Saint-Lô, identifié avec la « butte des Romains » et celui de Cérisy-la-Forêt, qui s'étendait sur 5 hectares[3]. Un autre *oppidum*, non loin du littoral, dominait la vallée de l'Aure : celui de Commes (Le Chevalier d'Escures, La Butte) dans le Calvados (3 hectares). Signalons enfin à Hottot (Calvados), le « Camp des Anglais », de même taille que le précédent, qui dominait la Seulles.

Le monnayage des Baiocasses paraît devoir être rattaché à l'ensemble armoricain par la métrologie et l'iconographie des émissions. À l'instar des cités armoricaines, les Baiocasses abandonnent par la suite l'or pour l'argent, tout en gardant le type de cheval androcéphale, type régional

1. E. Nègre, 1990.
2. Ausone, IV, 5.
3. P-M. Duval, 1989.

unifié, cet argent étant progressivement de plus en plus allié de cuivre et d'étain.



Baiocasses

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 107 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8 – Ausone IV, 5 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – H.-G. Dottin, *La Langue gauloise*, 1918-1920 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Thierry Dechezleprêtre, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

BASATES, voir Vasates

BASABOIATES (Basabocates)

Ce ne serait pas un peuple mais le résultat d'une fusion politique des Vasates et des Boiates, qui aurait eu lieu assez tardivement. Cette communauté formée par deux tribus celtes aurait été ensuite reconstituée, croit-on, dès le début de l'Empire dans l'Aquitaine conquise par César et leur chef-lieu aurait été Boios, dans les Landes.

Pline (IV, 108) est cependant le seul auteur ancien à citer les Basaboiates. L'hypothèse que nous venons d'exposer est ancienne. Pour la plu-

part des modernes, la source de Pline les distinguait cependant suffisamment pour appeler les uns Basaboiates, nom qui désignerait les Vasates en souvenir de cette fusion, les autres Boviates. Car la liste de Pline s'ouvre par le mot Sédiboviates. Pline attesterait donc que ces deux peuples avaient dénoué leur ancienne union au moment de la conquête romaine ou peu après celle-ci.

Nous pensons, à l'instar de Maurin[1] qu'il n'en a pas été ainsi et que les habitants du Bazadais et ceux du pays de Buch sont désignés par Pline par le seul nom de Basaboiates ou Basabocates. Nous l'avons dit, la liste de Pline commence par nommer les Sédiboviates (*Aquitani, unde nomen provinciae, Sediboviates, mox, in oppidum contributi, Convenae, Begerri, etc.*[2]), mais il ne fait pas la distinction entre l'Aquitaine proprement dite et la grande Aquitaine Augustéenne. On ne voit pas pourquoi, s'il s'agissait ici des Boviates, il les aurait ainsi isolés, détachés, mis à part dans l'ordonnance générale de son exposé. Il faudrait donc renoncer à lire *Sed hi Boviates* et chercher les Sédiboviates, peuplade minuscule et obscure comme bien d'autres dans cette liste, aux confins de la Narbonnaise et de l'Aquitaine, dans le voisinage des Convènes[3].

Il apparaît que dans l'état plinien, l'appellation de Basaboiates n'était pas le souvenir d'une fusion éphémère et révolue des deux peuples mais que, enracinée dans le passé, elle était encore une réalité au début de l'empire.

Les recherches sur l'Aquitaine pré-romaine et singulièrement celles de G. Fabre[4], ont mis en évidence la communauté d'origine des Vasates et des Boiates, qui appartiennent les uns et les autres à la vague celtique installée dans le pays au VI[e] siècle avant J.-C., et surtout la similitude de leur

1. L. Maurin, *Les Basaboiates*, Cahiers du Bazadais, 1971.

2. « Les Aquitains, d'où vient le nom de la province. les Sediboviates, bientôt rassemblés dans l'*oppidum*, les Convènes, les Begerri... »

3. Dans la phrase citée, mox nous semble avoir seulement pour but d'introduction l'apposition mise au nom des Convènes, et n'engage pas, en tout état de cause, à faire un bond à travers toute la Province. Dans la liste plinienne, il reste un certain nombre de problèmes qui tiennent à ce qu'il est impossible de fixer l'habitat de peuples qui n'ont pas laissé d'autres traces que leur nom (Maurin, Les Basaboiates, 1971).

4. G. Fabre, Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine.

culture dont les traces essentielles sont des *tumulus* et les noms en *os* dont le pays de Buch et le Bazadais de la rive gauche de la Garonne ont le quasi-monopole.

Les Vasates du Bazadais, alors unis aux Boiates contrôlaient peut-être le territoire jusqu'aux sources de la petite Leyre. Ils occupaient les vallées de la Beuve et du Ciron et les Boiates s'étendaient en un large arc de cercle autour du bassin d'Arcachon (pays de Buch, qui a conservé leur nom).

Les inscriptions sont un des principaux témoignages de la vie urbaine et de la romanisation mais elles ne sont pas le seul. De même que le témoignage des textes, celui de l'archéologie montre l'absence de la ville de Bazas sous le Haut-Empire, et donc la continuité d'une cité des Basaboiates dont le chef-lieu se trouvait au bord du bassin d'Arcachon. L'inventaire archéologique dressé par Marquette[1] atteste sans recours la médiocrité de la bourgade de *Cossio* ou *Cossium*, durant les trois premiers siècles de notre ère. En effet, il y a eu très peu de découvertes importantes dans cette ville alors que l'on est au contraire mieux loti en ce qui concerne la ville des Boiates, qui est l'actuelle Lamothe-Biganos, où d'intéressantes vestiges gallo-romains ont été découverts et décrits naguère (1926) par le Dr Peyneau.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV, 108 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Bernard Peyneau, *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*, t. II, Bordeaux, 1926 – Gabrielle Fabre, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Jean-Bernard Marquette, *Les Cahiers du Bazadais*, 1966, 1967, 1968 – Michel Labrousse, *Toulouse antique*, 1968 – Louis Maurin, *Les Basaboiates*, Cahiers du Bazadais, 1971 – Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule*, 1994 – D. Garcia, Fl. Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002 – Louis Maurin et Valérie Souilhac, *Capitales éphémères*, 2004.

BÉBRYCES (Berybraces)

Petite peuplade, très probablement celte ou celto-ibérique, qui occupait une toute petite partie des Pyrénées orientales, avec les Bérybraces

1. In Cahiers du Bazadais.

de l'arrière pays catalan et d'une partie de l'Aragon (Espagne). Les Bébryces sont mentionné par Avienus[1] et le Pseudo-Scymnos (200-201)[2].

Y a-t-il lieu de faire des Bébybraces une entité ethnique indo-européenne occupant au VIe siècle avant J.-C., l'arrière-pays catalan, les régions isolées de la Meseta et le piémont pyrénéen, ou s'agit-il au contraire d'une population pyrénéenne de pasteurs semi-nomades, pour laquelle on admettra volontiers un déplacement au IVe siècle avant J.-C. des Pyrénées vers le piémont catalan ? La chronologie des sources utilisées par Avienus est ici une nouvelle fois au cœur du débat[3].

Pour Bosch-Gimpera (1950), les Bérybraces ou Bébryces, provenaient d'un groupe détaché d'une tribu importante qui se disloqua pendant les migrations. D'autres indices se trouvent ailleurs : leur nom, d'origine celtique, signifierait « peuple du castor » et revêtait un caractère totémique, comme on en retrouve d'autres exemples parmi diverses vieilles couches celtiques arrivées par la suite en Espagne. Ce fait, entre autres, milite pour leur appartenance au monde celtique. Les Bérybraces du confluent devaient faire partie des Celtes qui, sur le littoral du Roussillon et de l'Aude, dominèrent assez longtemps les peuples indigènes bien avant l'établissement des Volques, ce qui est signalé par Avienus évoquant vers 587-588 avant J.-C., le fait que Narbonne (*Narbo*) aurait été la capitale d'un royaume disparu. Ceci est également en accord avec les couches archéologiques de la culture des Champs d'Urnes, persistante dans les villages de l'Aude. R. Lantier (1943) l'a étudié, tenant compte des derniers résultats jusqu'à la date de sa publication.

L'origine de cette peuplade reste du domaine de l'hypothèse. P. Bosch-Gimpera en faisait des Celtes arrivés porteurs de la civilisation des Champs d'Urnes dans le Roussillon, qui auraient été refoulés dans les Pyrénées à la suite d'une réaction indigène à laquelle serait venue s'ajouter plus tard la domination volque du IIIe siècle avant J.-C. Le rapprochement a été établi comme on l'a vu entre eux et les mystérieux Bérybraces par Avienus (*Ora Maritima*). Il n'est toutefois pas possible d'établir un lien de parenté

1. *Ora Maritima*, vers 483/489.
2. *Silius Italicus, Punica*, v. 420-441.
3. E. Gailledrat, 1997.

formel entre ces deux peuplades dont, on l'aura compris, l'origine respective reste pour le moins obscure[1].

Dans les Pyrénées méditerranéennes et plus précisément dans les Albères, alors très boisées, et peut-être aussi sur les crêtes qui domine la vallée du Tech, à la frontière de la Gaule et de l'Ibérie, commandant des passages très fréquentés à l'époque pré-romaine (et empruntés par exemple par les troupes carthaginoises en 218 avant J.C), les sources littéraires localisent, avec une certaine imprécision, les Bébryces[2].

Cette localisation des Bébryces dans le massif des Albères garde tout son sens si l'on accepte qu'une partie de l'armée punique a rejoint un col plus à l'est de Sègre, mais, de fait, rien et même pas cette dernière hypothèse, n'autorise à localiser avec certitude les Bébryces dans les Albères, puisqu'on ignore quelle autre route a pu suivre une partie des troupes carthaginoises. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les Bébryces vivaient dans les vallées des Pyrénées orientales[3].

Rien d'autres de précis ne peut être avancé sur les Bébryces, ni ville ni lieu nommé avec certitude.



Bébryces

1. C. Rico, 1997.
2. G. Barruol, 1980.
3. C. Rico, *op. cit.*

Bibliographie :

Avienus, *Ora Maritima* – Ptolémée, *Géogr.*, 2, 6, 69 – Pline, *H. N.*, 3, 32 et 4, 108 – Dom Devic et Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, 1874 – Ernest Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe de Lyon*, Paris, 1892 – R. Lantier, *Antiquité du Roussillon*, R.É.A., 1919 – R. Lantier, *Recherches archéologiques en Gaule*, Gallia, II, 1940-41-42, Gallia, 1943 – Pere Bosch Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – J. Jannoray, *Ensérume*, Paris, 1955 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Guy Barruol, *Le pays des Sordes*, Narbonne, R.A.N., 7, 1980 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, rééd. 1993 – E. Gailledrat, *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault, du VIe au IVe siècle av. J.-C.*, Lattes, 1997 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

BELENDONES, *BELENDI*

Peuplade celto-germanique, qui aurait habitée sur les bords de la l'Eyre (rivière), dans le département de la Gironde à 40 kilomètres de Bordeaux. Leur nom aurait signifié « Ceux qui se gonflent de Colère ».

Bosch-Gimpera[1] voit en eux un peuple celte arrivé à très haute époque, probablement au début de l'Âge du Fer, en provenance du nord de la Gaule. Il est possible que ce soit ceux que nomme Pline (*H. N.*, IV) dans sa liste des peuples de l'Aquitaine.

Des groupes importants de Belendones (*Belendi*) seraient partis du Brabant belge, auraient passé le Hainaut et l'Oise seraient parvenu à la Loire et auraient atteint la Garonne et la côte landaise, certains de ceux-ci durent rester quelques temps dans les Landes où subsiste d'eux le toponyme Belin, qui pourrait cacher l'une des formes de leur nom, les Belendi[2].

D'autres groupes partirent, poussés par la pression exercée par d'autres tribus celtiques constituant l'ensemble des Belges, originaires d'Europe centrale, durant la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. On les retrouvera après qu'ils auront remonté la Garonne, où leur nom subsiste dans le toponyme Bois de la Belène, près de Mirepoix (*Mirapixo* en 1063) en Ariège[3]. Pour séduisante qu'elles puissent apparaître, ces affirmations, que

1. *Les mouvements celtiques*, 1950-1955.

2. Mais ce toponyme peut fort bien également être une survivance d'un sanctuaire dédié au dieu *Belenos* comme il en existe de nombreux exemples, tant en France que dans d'autres pays anciennement celtisés. C'est d'ailleurs ce qui est avancé par Dauzat.

3. P. Bosch-Gimpera, *op. cit.*

nous citons avec toute la réserve nécessaire, n'ont pas encore été confirmées. Il n'en demeure pas moins qu'il y a un point commun évident entre le nom de ce peuple et plusieurs toponymes[1].

Leur chef-lieu aurait été *Belinum* au XI[e] siècle, aujourd'hui Belin, où est né Eléonor de Guyenne. Cette ville est placée sur une voie romaine et a été un *castrum*, son nom actuel, Belin-Beliet, nom de deux communes réunies.

Il reste des vestiges antiques, deux *tumulus*, ainsi que des restes d'un pont antique sur l'Eyre. Pour J.-P. Bost, le toponyme Belin n'a sans doute avec eux qu'une coïncidence phonétique. Le Dieu Belenos évoqué par A. Dauzat n'a pourtant nulle part été attesté par l'onomastique régionale, ce qui est à signaler. Mais le cas est trop fréquent dans le reste de la Gaule pour que l'on ne tienne pas compte de cette possibilité.

Divers auteurs, tels J.-F. Brézilla (cité par de la Martinière)[2], donnent également Belin et la rivière Eyre comme ayant correspondu au pays des Belendones. Expilly précise : « Les Belendi habitaient le pays qui est à trois ou quatre lieux au sud de la Garonne, où l'on remarque la paroisse de Bélisac. Certains placent ce peuple plus à l'ouest, sur la rivière Eyre et croient trouver quelques analogies entre leur nom et Belin, mais il serait difficile de déterminer quelle était la véritable position de ce peuple »[3]. De la Martinière[4] confirme leur localisation autour de Belin et ajoute que leur nom pourrait leur avoir été donné en raison d'un culte qu'ils rendaient à la divinité celtique appelée Belus ou Belinus, mais il estime que ce n'est pas Belin mais la petite paroisse de Belisac qui aurait été leur capitale. Il y a donc, comme on le constate, de nombreuses interprétations différentes mais qui, finalement, demeurent cohérentes quant à leur situation générale.

---

1. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous ne pouvons souscrire à cette opinion émise par Bosch-Gimpera, qui ne pouvait évidemment prendre en compte les nombreux travaux toponymiques concernant les survivances religieuses qui ont été menés, bien après lui. On sait aujourd'hui que des noms tels que Belène, Bellenes, Belin, etc., correspondent pour la plus grande part à d'anciens *nemeton* dédiés à *Belenos*, divinité très honorée dans la religion druidique.

2. J.-F. de la Martinière, *Le grand dictionnaire d'Histoire géographique et critique*, 1737.

3. L.-A. d'Expilly, *Dictionnaire géographique et politique des Gaules et de la France*, 1761.

4. J.-F. de la Martinière, J. Martin, 1754, vol. 2.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – J.-F. de la Martinière, *Le grand dictionnaire d'Histoire géographique et critique*, 1737 – J.-F. de la Martinière, J. Martin, *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois*, 1754 – L.-A. d'Expilly, *Dictionnaire géographique et politique des Gaules et de la France*, 1761 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950-1955 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Jean-Pierre Bost, *Présence humaine dans la grande lande, du 2e Âge du Fer à la conquête franque*, Paris, 1985, 2008.

BELLOVAQUES (*Bellovaci, Bellovagi*)

Très puissant peuple celte belge, qui occupait la majeure partie occidentale de l'actuel département de l'Oise, région appelée *Bellovaci* au 1er siècle avant J.-C.[1], *Bellouakous* au 1er siècle après J.-C.[2] puis *Belvacensis* (en 844) et enfin Beauvaisis (*Bellovacensis-pagus*). M. Roblin a démontré que les limites du comté médiéval et de la province du Beauvaisis correspondaient exactement à celles de la *civitas* gallo-romaine, elle-même prolongement de la tribu indépendante[3]. Il convient cependant de préciser que le comté de Clermont, situé au centre de l'Oise en faisait partie jusqu'à ce qu'il en soit détaché par Hugues Capet.

Leur nom signifiait, « les Belliqueux ».

Ce peuple, qui était capable de mettre sur pied jusqu'à cent mille hommes, d'après César[4], construisait des enceintes d'arbres plantés et attachés les uns aux autres derrière lesquelles il se défendait vaillamment (technique défensive commune à plusieurs peuples belges).

Ses voisins étaient : au sud, les Parisii, les Veliocasses et les Silvanectes à l'ouest les Calètes, au nord les Ambiens et à l'est les Suessions.

Connus au temps de la guerre des Gaules pour leur puissance militaire, les Bellovaques furent antérieurement, jusqu'en 57 avant J.-C., les alliés

1. Pline, *H. N.*, IV, 106.

2. Stabon, *Géogr.*, IV.

3. M. Roblin, *La frontière entre les Veliocasses et les Bellovaques à l'époque gallo-romaine et franque*, Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1969, p. 95-320 ; *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris 1978.

4. César, *B. G.*, VII, 59.

des lointains Éduens, dont ils se séparèrent probablement en raison de la politique trop ouvertement pro-romaine de ceux-ci. Ils fournirent à la coalition des peuples belges dressée contre les ambitions de César un contingent de soixante mille guerriers d'élite. César marcha contre eux et écrasa leurs forces. Ils demandèrent la paix et l'obtinrent, en 54 avant J.-C., mais furent occupés. En effet, Crassus passa l'hiver sur leur territoire, c'est-à-dire à leurs frais. En 52 avant J.-C., ils préparèrent la guerre dans le cadre de la grande insurrection, mais ne fournirent pas les troupes promises à Vercingétorix, invoquant le fait qu'ils les conservaient afin de combattre les Romains, pour la défense de leur propre territoire. On leur confia tout au moins le soin de harceler les Rèmes, alliés de Rome, afin d'immobiliser sur ce front un certain nombre d'unités romaines. Deux légions furent d'ailleurs chargées de défendre les Rèmes contre leurs attaques.

Après Alésia, ils résistèrent à l'offensive menée contre leur pays et Commios l'Atrébate se réfugia chez eux. Mais en 51 avant J.-C. ils furent vaincus par César et Marc Antoine fut laissé sur leur territoire avec quinze cohortes.

Leur chef-lieu était *Civitas-Bellovacorum*. Il s'agit du *Kaisoramagos* de Ptolémée, devenu *Caesaromagus* (le Marché de César) puis *Civitas-Bellovacorum* (400), *Bellovasis* (Ve siècle), *Bellovacus* (en 845), *Belvacus* (en 874), *Biauvais* (en 1132) et de nos jours la ville de Beauvais[1].

La fondation de *Caesaromagus* se place dans le dernier quart du 1er siècle avant J.-C. Après une période de croissance qui culmine à la fin du IIe siècle, des traces d'incendies datées de la dernière partie du IIIe siècle, sont traditionnellement attribuées aux invasions germaniques de 275/277, période au cours de laquelle eurent également lieu des soulèvements de Bagaudes.

Une de leurs autres villes était *Bratuspantium*. Ce fut une place forte de ce peuple et un *oppidum* qui correspond à un village de la Somme nommé Grattepanche (le Mont-Catelet). Cette petite localité se situe sur un plateau. L'*oppidum* de *Bratuspantium* a été investi par César en 57 avant J.-C. Cette place forte fut leur premier chef-lieu. Elle paraît toutefois

1. E. Nègre, *op. cit.*

trop proche du territoire des Ambiani pour avoir pu jouer ce rôle, ce qui nous incite à nuancer l'identification de *Bratuspantium* au site de Grattepanche. Tout près de là, Breteuil-sur-Noye, dans le département de l'Oise, est plus crédible bien qu'il ne soit guère plus éloigné de la frontière entre Ambiani et Bellovaques[1].

Leur autre *oppidum* se trouvait à Bailleul-sur-Thérain sur le Mont César (Oise), à une douzaine de ilomètres de Beauvais, sur le Thérain. Les fouilles datent de 1878 et l'on y a découvert des monnaies et des poteries gauloises et gallo-romaines. Sa superficie était de 35 hectares et il a pu être le premier chef-lieu des Bellovaques. Peut-être est-il même antérieur à l'arrivée des Belges sur ce territoire, ce qui impliquerait qu'il ait été fondé par le peuple celte pré-belge qui était établi là.

Entre Catenoy et Sacy-le-Grand (Oise), à une dizaine de kilomètres de Clermont, un camp d'une superficie de 5 hectares a été découvert et des fouilles y ont été réalisées.

Nous connaissons quatre sites identifiables à des *oppida* bellovaques. Il s'agit de Bailleul-sur-Thérain (35 hectares), Gournay-sur-Aronde (100 hectares), qui est un important sanctuaire fondé dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., Vendeuil-Caply, Le Calmont (60 hectares) et Gouvieux (47 hectares), ainsi que plusieurs sanctuaires dont l'origine remonte au IIIe siècle avant J.-C., c'est -à-dire à l'établissement de la tribu belge des Bellovaques sur ce territoire. Parmi les localités bellovaques connues, citons également Gournay-sur-Aronde (*Gorniacum* en 1190) et Vendeuil-Caply (*Vandolium* en 1120). En ce qui concerne Gournay-sur-Aronde, cité plus haut, le sanctuaire, de forme rectangulaire, occupe une superficie de 25 ares et a été daté du milieu de la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., ce qui correspond à l'établissement des Belges (Bellovaques) dans la région. Avant l'arrivée de ceux-ci, le lieu avait cependant déjà été occupé au début du Second Âge du Fer. Le sanctuaire fut fermé à la fin du IIe siècle avant J.-C. (cette fermeture a été mise en relation avec l'invasion des Cimbres et des Teutons) mais fut remis en activité plus tard, à l'époque de la

1. R. Agache, *Découverte aérienne de retranchements nivelés aux abords du site présumé de Bratuspantium, près de Breteuil-sur-Noye (Oise)*, in Bulletin de la Société préhistorique française, 1962.

Guerre des Gaules et resta en activité jusqu'au Ve siècle après J.-C. On sait qu'il correspond à la commémoration de la bataille que livrèrent les Belges à la population celtique locale. De cette victoire belge allait résulter l'installation du peuple bellovaque.

Pour l'époque mérovingienne, nous savons que le diocèse était divisé en quatre *pagi* : le *pagus belvacensis,* le *pagus vindoliensis,* le *pagus rossotentis* et le *pagus camliacensis,* qui conservèrent le découpage clanique bellovaque, comme cela est classique. C'est aussi ce que confirme J.-L. Brunau, qui considère que ces *pagi* sont d'origine celtique[1].

En 52 avant J.-C., ils ne contribuèrent à l'armée de secours dépêchée vers Alésia que par un contingent de deux mille hommes, après avoir refusé de le faire parce qu'ils prétendaient livrer la guerre contre les Romains à leur compte et à leur guise et n'obéir aux ordres de personne, comme on l'a vu plus haut. L'année suivante, sous le commandement de leur roi Correos, ils seront à la tête d'un ultime soulèvement des peuples belges contre les Romains, qui les voit alliés aux Atrébates de Commios, aux Ambiens, aux Calètes et aux Véliocasses voisins, mais également aux Aulerques installés au sud de la Seine. La défaite de la coalition et la mort au combat du souverain bellovaque mettent fin aux hostilités dans la région et confirment l'occupation militaire romaine de celle-ci.



Bellovaques

1. J.-L. Brunaux, *Les Gaulois, sanctuaires et rites,* 1986.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 106 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9 – César, *B. G.*, II, 4, 5, 10, 13, 14, V, 46, VII, 59, 75, 90, VIII, 6, 7, 12, 14-17, 20-23, 38 – Strabon, *Géogr.*, IV, 3-5 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Roger Agache, *Découverte aérienne de retranchements nivelés aux abords du site présumé de Bratuspantium, près de Breteuil-sur-Noye (Oise)*, in Bulletin de la Société préhistorique française, 1962 – M. Roblin, *La frontière entre les Veliocasses et les Bellovaques à l'époque gallo-romaine et franque*, Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1969 – M. Roblin, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris 1978 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Jean-Louis Brunaux, *Les Gaulois, sanctuaires et rites*, Paris, 1986 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Jean-Louis Brunaux, *Société archéologique et historique de Boulogne*, 56, 2002 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004.

BENEHARNIENS (Bénarnenses, *Benarni, Vénarni*)

Peuplade ibère ou celto-ibérique qui habitait la partie orientale du département des Pyrénées-Atlantiques, chez les Tarbelles dont elle aurait été séparée au IVe siècle.

Leur nom *Benarni* et *Venarni* et identique et il s'agit d'une simple différence de graphie et de prononciation du latin et d'une confusion entre le B et du V[1]. Ce nom serait formé à partir de la racine basque *harri*, « pierre », pour certains auteurs.

Cette tribu est absente de la nomenclature de César et M. Rambaud[2] pense qu'il faut reconnaître les Ptiani derrière les *Venarni*, en raison de leur position dans le texte de Pline et de la logique géographique. P. Gardes[3] a exprimé son scepticisme à ce sujet.

1. En espagnol, ces deux lettres se prononcent d'ailleurs d'une façon presque identique.
2. M. Rambaud, La Guerre des Gaules, 1965.
3. P. Gardes, Territoires celtiques, 2003.
4. Leur chef-lieu, *Beneharnum* à Lescar, à quelques km à l'ouest de Pau, figure comme *caput viae* de la voie transpyrénéenne qui, par les vallées d'Aspe et de l'Aragon, permet de rejoindre Caesaraugusta en Tarraconaise (*Via Ah Caesaraugusta Beneorno* décrite par l'itinéraire d'Antonin). Le territoire de ce groupe, dont on ne connaît pas exactement le statut au lendemain de la conquête et des réformes augustéennes, concerne le Béarn, dont le nom est dérivé.

Leur chef-lieu était *Benarni* (1er siècle), *Benarnus* (vers 400), *Benearnum, Behearnum*[4] (au IVe siècle), *Civitas-Benarna* (VIe siècle). Cette ville fut détruite par les Normands en 841 et est aujourd'hui disparue. La localité fut d'abord un *vicus* de la *civitas* des Tarbelles puis devint chef-lieu des Bénéharniens. Les témoignages les plus anciens indiquent une installation entre 15 avant J.-C., et 15 de notre ère.

Cette ville devait être située près de Castellon, sur la rivière de Lagen où se trouve le village de Benejacq (*Banayacum* en 1216) mais aucun site archéologique n'est visible sur ce site et les recherches de l'ancien site de *Beneharnum* continuent.

Lescar, qui fut leur nouveau chef-lieu, situé à quelques kilomètres à l'ouest de Pau, daterait du IVe siècle. Cette localité s'appelait Lascurris en 980, *Lascuriensis-episcopus* (en 1404), De-Lascar (en 1409)[1].

Les érudits ont tenté, dès le XVIe siècle, d'identifier le *Beneharnum* de l'itinéraire d'Antonin. En 1639, Marca tirait argument de la présence d'un évêché à Lescar pour y localiser *Beneharnum*, le chef-lieu de cité mentionné par les textes antiques. Mais le sérieux de la démonstration n'a pas totalement clos le débat et, en 1939 encore, le chanoine Lasserre n'hésitait pas à mettre à contribution un radiesthésiste pour placer l'agglomération antique sur le territoire du petit village de Lendresse, dans le canton d'Arthez (*Landresse* au XIe siècle). Les observations archéologiques tendant à confirmer l'identité Lescar/*Beneharnum* ont débuté en 1865-1867 avec la découverte de nombreux débris antiques autour de l'église Saint-Julien, dans la ville basse.

Il faut insister sur la position charnière de Lescar au débouché des vallées d'Aspe et d'Ossau, au pied des premières collines sous-pyrénéennes de l'entre-deux Gaves, qui donne sur des espaces ouvrant, au nord, par la plaine du Pont-Long, sur le bassin aquitain et, dans le sens ouest-est, sur la vallée du Gave de Pau.

Une partie des fonctions de *Beneharnum* est révélée par quelques mentions dans les textes antiques. Ainsi l'itinéraire d'Antonin signale l'agglomé-

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

ration à l'extrémité du parcours Saragosse-Lescar et sur la route Dax-Toulouse, en rendant compte de sa situation de relais routier et la notice des Gaules indique son rôle administratif de chef-lieu de cité au Bas-Empire. La signature de l'évêque Galactorius, au concile d'Agde (en 506), rappelle celui de centre épiscopal[1]. La liste de Pline signale également le chef-lieu des Vénarni, *Beneharnum*, comme carrefour routier. Dans l'itinéraire d'Antonin déjà évoqué, la localité est signalée deux fois via *ab Caesaraugusta Benearno*. Elle devint par la suite chef-lieu de cité au Bas-Empire. L'opinion de P. de Marca[2] en faveur de Lescar ne semble plus à mettre en doute. Intégrée dans la cité des Tarbelles pendant tout le Haut-Empire, la ville devint le chef-lieu d'une *civitas* dans le cadre des réformes intervenues au tournant des IIIe et IVe siècles, date probable de la création de la *Novempopulanie*[3]. Ce peuple dépendit de la cité de Dax sous l'Empire et s'en est détaché probablement au début du IVe siècle[4].

L'extension et la nature du site de Lescar sont mal connues. Le site est dominé par la colline de la ville haute et l'on a découvert des preuves d'une occupation autour de ce relief à la période romaine. Il s'agissait d'un *oppidum* ou plutôt d'une fortification de hauteur de 2,7 hectares, mais il n'y a pas d'attestation incontestable d'occupation pré-romaine. L'occupation du secteur semble avoir commencé à la période augustéenne, avec cinq fours de cette époque au nord de la ville haute, à La Lanusse, vers le milieu du 1er siècle avant J.-C.[5]

Le nom de la tribu s'est conservé dans l'appellation du Béarn, même si d'aucuns invoquent le mot basque *Behera* qui signifie « terre d'en bas ». On est incapable à l'heure actuelle d'en cerner exactement les limites mais il n'est pas impossible que la majeure partie du Béarn ait constituée leur territoire.

1. F. Rechin, 1990.
2. P. de Marca, *Histoire du Béarn*, 1639.
3. J.-P. Bost et G. Fabre, *Aquitania* 1983.
4. G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule, départ.* 64, 1994; E. Cleary, *Capitales éphémères*, 2003.
5. E. Cleary, *op. cit.*



Beneharniens

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – César, *B. G.*, II – Pierre de Marca, *Histoire du Béarn*, Paris, 1640 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Félix Lassere, *Bulletin de la Société des Lettres*, Bayonne, 1939 – Michel Rambaud, *La guerre des Gaules*, Paris, 1965 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – J.-P. Bost et G. Fabre, *Aquitania*, 1, 1983 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – F. Rechin, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, département 64, Paris, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – P. Gardes, *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – E. Cleary, *Capitales éphémères*, Paris, 2003.

BERCORATES (Bercodates)

Tribu celto-ibérique qui habitait dans le pays de Born (Gascogne), ancien pays de France situé au nord-ouest du département des Landes. Pour Pline[1] cependant, ce peuple se serait établi dans l'actuel Baretours (vallée des Pyrénées-Atlantiques qui est la première vallée béarnaise, à l'est du pays Basque). Il ajoute que les Camponi et les Pipendunni étaient leurs voisins.

Au lieu-dit du Tuc-de-l'Église, près d'un cimetière à incinération du premier âge du fer, on découvrit en 1977 des vestiges romains. Le site se

1. Pline, IV.

trouve sur l'axe de la voie littorale menant de Dax à Bordeaux. Il y a été identifié la station antique de *Segosa*, datant du IIe siècle avant J.-C., au nom indiscutablement celtique. Il s'agirait de Saint-Paul-en-Born, peut-être le chef-lieu des Bercorates, dans le département des Landes.

Il reste des vestiges préhistoriques, protohistoriques et antiques, dont un site gallo-romain. Nous n'avons pas plus d'informations sur cette peuplade. Pline leur donne, ainsi qu'on la vu, comme secteur les Pyrénées et non pas les Landes, mais sans aucune autre précision.

La question qui s'est quelquefois posée était de savoir s'il n'y avait pas confusion entre les Borodates et les Bercorates ? Répondons que pour ce qui concerne les Borodates, cela ne peut pas être une erreur, leur lieu d'habitation ne correspondant pas avec celui des Bercorates. Les Borodates habitaient en effet le département de l'Ariège. De plus il ne s'agit pas réellement d'un peuple.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* Paris, 1878 – Ferdinand Lot, *La Gaule,* Paris, 1979 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule,* réédition de 1993 – B. Boyrie-Fénié, *Les Landes, Carte archéologique de la Gaule,* C.I.D., Paris, 1994.

BERITINI, Beretini

Petite tribu celto-ligure des Alpes-Maritimes. Papon[1] situait cette population dans le territoire de La Penne, dans le diocèse de Glandèves. Leur nom aurait signifié qu'ils habitaient un lieu élevé et entouré de murailles, du celtique *ber* et de *tin*, « lieu fermé ».

La petite région naturelle de l'Estéron correspond à la partie nord du canton de Saint-Auban (*De Sancto Albano* en 1166) et à celui de *Roquesteron* (*Roca* en 1028/1046). Les découvertes recensées dans cette vallée reflètent son intense occupation à l'époque romaine, qui contraste étonnamment avec la pauvreté et l'isolement actuels de cette région. Une inscription gallo-romaine trouvée à La-Penne (*Penna* en 1079) sur un affluent

1. Papon , *Hist. gén. de la provence,* 1754.

de l'Estéron, au sud de Puget-Théniers, donne le nom d'un *pagus* local, le *pagus Beritinus : DEO / MARTI/IEVSD / RINO-PAGUS / BERITINI/DE-SUO-SIBI / POSVERUNT* (CIL, XII, 2). Les Romains exterminèrent cette population et occupèrent son territoire. Celui-ci était proche d'une voie de communication reliant Nice à Puget-Théniers. Au XIe siècle, le *Castello Penna* appartenait aux Thorame-Ghaudèves. Le nom de Puget-Théniers (*Pogit* au XIe siècle, *De Pogeto Tenearum* en 1346) dérive de celui de la rivière Tinée, qui est également à l'origine du nom de la région du cours moyen du Var, d'où *Vicaria Tenearum* (Viguerie des deux Tinées), appellation ancienne de la circonscription dont Puget fut le chef-lieu au Moyen Âge et qui pourrait correspondre à une survivance du territoire des Beritini.

Dans la localité de Toudon (*Tudommo* au XIe siècle), on a mis au jour de nombreux vestiges qui attestent de la présence de populations au Néolithique puis de leurs probables descendants, les Beritini. En 1032, le village de Tudommo est mentionné dans des documents de l'abbaye de Lérins.

Le nom de ce petit peuple se conserve toujours puisque, dans le pays, on appelle les habitants de La Penne les Beritins.

Les Beretini n'occupaient qu'un tout petit canton. Tous ces pagi gallo-romains n'ont laissé aucune trace dans la toponymie du sud-est de la Gaule.

Bibliographie :
Abbé Jean-Pierre Papon, *Histoire générale de la Provence*, Paris, 1754 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – CIL XII-2.

BIDUCESII

Tribu ou ethnique de ville celte dans le diocèse de Saint-Brieuc, dans le territoire des Coriosolites. Rien d'autre de précis[1]. Signalons toutefois que Ptolémée en parle et nomme la ville de Saint-Brieuc.

L'origine de celle-ci est inconnue. Elle fut construite dans la double vallée située entre les vallons de Gouët et de Gouadic. Le port de Saint-Brieuc se nomme Le Legué, nom qui lui a été donné, d'après la tradition,

1. Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, 1845.

parce qu'il exista jadis un gué au lieu où se trouve aujourd'hui le port. Celui-ci succède en fait à deux plus anciens emplacements portuaires qui se nommaient Portus Auelii et Portus Cessonius, qui furent détruits par un raz-de-marée en 709.

Une autre version existe : la ville aurait été fondée par Briocus, au Ve siècle. Il est vrai que son nom ancien *Briocensis* ne convient pas au nom de cette tribu ou ethnique. Le *Dictionnaire de Bretagne*[1] donne la version suivante : on forme sur l'origine de cette ville deux principaux systèmes, les uns la font très ancienne et prétendent qu'elle existait longtemps avant saint Brieuc et que c'est d'elle dont il est fait mention dans Ptolémée sous le nom de *Bidue* ou *Biduce*. Les autres croient que cette ville n'existait point encore lorsque saint Brieuc passa en Armorique avec ses disciples, et que ce sont eux qui en jetèrent les premiers fondements. On ne peut pas dissimuler que le premier sentiment s'accorde difficilement avec ce que l'histoire et les anciens monuments nous apprennent des Biducéens.

Ce serait, en définitive le nom ancien *Biducoesi* ou *Biducassi*, des Briochins modernes. Ptolémée[2] donne une autre ville, *Arigenus*, ce qui n'est pas logique, cette ville *Arigenus* correspondant à *Aragenuae*, localité des Viducasses, devenue Vieux dans le Calvados.

BIGERRIONES (Bigeronnes, *Begerri, Bigeri*)

Petite peuplade ibère ou celto-ibérique d'Aquitaine, qui avait à l'ouest les Osquidates et à l'est les Beneharniens. Elle est appelée Bigerriones par César[3] et Bigerri par Pline[4]. Leur habitat correspond à la majeure partie des Hautes-Pyrénées.

Elle était établie dans la plaine de l'Adour, aux alentours de Tarbes, sans que l'on sache délimiter plus précisément leur territoire, qui correspondait très certainement le Lavedan et la haute vallée de l'Adour. À l'est

1. *Idem.*
2. Ptolémée, *Géogr.*
3. César, 3, 27.
4. Pline, IV, 108.

de leur territoire, certains ont proposé de placer leur frontière avec les Convènes en-deçà de la vallée d'Aure.

Elle a laissé son nom au Bigorre (*Beorretana-urbs* au VIe siècle), qui couvre les vastes plateaux de Tarbes s'étendant de part et d'autre de l'Adour et désignait la ville de *Civitas-Turba-ubi-Begorra* (Tarbes) qui fut définitivement réunie à la France en 1589.

C'est à la fin du IVe ou au début du Ve siècle qu'apparaît pour la première fois la mention de la cité de Bigorre, parmi celles de Novempopulanie. Les Begerri font alors partie des neuf peuples qui, a la fin du IIIe siècle, réclament leur indépendance administrative (inscription d'Hasparen, CIL XIII, 412).

Leur cité dut se dégager de Dax et de Saint-Bertrand-de-Comminges dans le courant du IIe ou au début du IIIe siècle. Elle contrôlait alors tout le Lavedan et les hautes vallées de l'Adour, sa limite orientale étant constituée par la vallée d'Aure. Sous administration convène, la naissance de la cité de Bigorre précède ainsi celles des cités voisines des Illuronenses et des Béharnenses.

Leur chef lieu était *Vicus-Aquensis* puis, *Aqua-Converanum* à l'époque romaine, devenu Begerri au 1er siècle puis *Banneris* (en 1280), aujourd'hui Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). C'était également le chef-lieu des Convènes habitant dans leur territoire, ce qui paraît évidemment curieux et demande à être précisé, mais Lipoz[1] en concluait que le territoire de Begerri dépendait sous l'Empire de la cité des Convènes. Il est toutefois difficile de déterminer à quel moment précis il s'est affranchi de la tutelle administrative convène[2].

L'existence d'une station reconnue à l'emplacement de l'actuel Bagnères-de-Bigorre est incontestable au vu des données épigraphiques et en particulier de l'autel de marbre dédié au *Numen Augusti* par un notable local, en son nom propre et en celui des *Vicani Aquenses*, c'est-à-dire des habitants du *Vicus Aquensis ou Aquarum*[3].

1. R. Lipoz, *Histoire de deux cités gallo-romaines*, 1931.
2. C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997.
3. G. Fabre, *Dossiers de l'archéologie*, 1992.

Auprès de Vic-de-Bigorre se trouve leur ancienne capitale : Saint-Lézer, *Bigorra* ou *Castrum-Bigorra* (Vallois dans *Notitia Galliarum*, 14, 10), agglomération fortifiée d'époque tardive, en position centrale dans le territoire des Begerri, avec pour probable fonction d'assurer la protection du *vicus-Acquensis*. Ce site a été occupé au moins depuis l'âge du Bronze par un *oppidum*. Cette cité était mentionnée dans la *Notitia Galliarum*. Pour A. Lussault[1], la place forte de Bigorre édifiée au Bas-Empire sur un *oppidum* protohistorique, indique que Saint -Lézer devait être rattaché à la cité de Tarbes. Le texte du V[e] siècle donne *Civitas Turba ubi Castrum Bigorra*. Peut-être faut-il voir dans la création de ce *castrum* la nécessité et la volonté de défendre Tarbes, ville ouverte et capitale des Bigerriones située a moins de 20 kilomètres au sud ? L'établissement gallo-romain peut aussi trouver son origine dans le déplacement de l'agglomération toutes proche de Vic-en-Bigorre, suivant un phénomène propre aux périodes troubles de la fin de l'Antiquité, à savoir le transfert des villes ouvertes vers des sites de hauteur.

La ville de Saint-Lézer est située sur la rive gauche de la rivière Echez (affluent de l'Adour), à 3 km au sud-ouest de Vic-de-Bigorre et à 15 kilomètres au nord de Tarbes. La commune de Saint- Lézer comprend une partie basse où s'est établi le village actuel et une partie haute (Le Castelbieilh) la dominant par le nord, où se trouvent les vestiges archéologiques.

La ville de Tarbes faisait partie de leur territoire. Elle s'appela successivement *Civitas-Tarba* en 400, puis *Tarva-Talva* au VI[e] siècle et *Tarba-Tarvia* au XII[e]. La localité paraît être d'origine pré-celtique, le nom Tarba étant d'origine et de sens inconnus. Cette cité a la même racine que la tribu des Tarbelles. On propose que cette peuplade ait laissé son nom à cette ville, ce qui semble aussi séduisant que probable mais n'a jamais été prouvé.

Tarbes existait en tout cas du temps de César. En effet, sous l'agglomération gallo-romaine ont été reconnues des traces d'une occupation antérieure. Elle fut florissante sous les Romains[2]. Dans le quartier de La Sède, la première occupation humaine remonte au second âge du Fer (450 - 56

---

1. A. Lussault, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 65, 1997.

2. Annales du Midi, pp. 139-142, 1894 ; E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1.

avant J.-C.) et les travaux de recherches ont permis de cerner l'étendue de Tarbes durant l'Antiquité. L'agglomération ne devait pas excéder une surface d'environ 12 hectares autour du quartier de La Sède. On a aussi proposé Cieutat comme ayant pu être leur capitale à un certain moment.

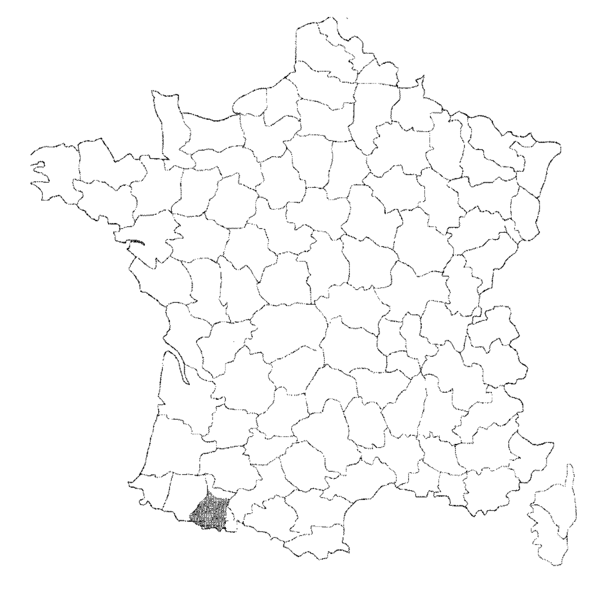
L'Adour semble constituer la colonne vertébrale de leur territoire comme en témoignent le nombre et la nature des sites recensés. Parmi la dizaine de sites fortifiés connus, trois se distinguent nettement par leur importance : le « camp de César » à Ossum, le Castet-Crabé et le Castet-Bieilh de Saint.

Cette peuplade fut soumise en 56 avant J.-C. par Crassus, lors de la conquête de l'Aquitaine.

Les Bigerriones fabriquaient des manteaux courts en laine à poils longs, qui devinrent célèbres dans le monde romain sous le nom de *Bigerricoe*.

Le nom de Bigorre, Bigorra de Haigorra, signifierait « rivière d'en haut ».

Signalons par ailleurs l'existence d'une divinité locale nommée *Agho*, mentionnée à Bagnères-de-Bigorre[1]. La christianisation tardive (vers 420, avec saint Justin) montre que la région fut longtemps réticente à abandonner sa religion ancestrale.



Bigerriones

1. J.-P. Picot, 2002.

Bibliographie :
César, *B. G.*, III, 27 – Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – *Annale du Midi*, pp. 139-142, 1894 – Raymond Lipoz, *Histoire de deux cités gallo-romaines*, Toulouse, 1931 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, 1979 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – G. Fabre, *Dossiers de l'archéologie*, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – A. Lussault, *Carte archéologique de la Gaule, départ. 65*, Paris, 1997 – Bernard Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Gaïa, Paris, 1998 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes, et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002 – Jean-pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*,2002.

BINEKEN

Tribu ou ethnique de ville très certainement ibère, située dans la Narbonnaise, dans la basse vallée de l'Aude.

Peut-être identifié au site de Montlaurès où l'on a découvert des monnaies portant leur inscription, il est fort possible que Montlaurès soit l'*oppidum* indigène auquel correspond Narbon/Narbonne à l'époque romaine, de même que l'ethnie Neroncen.

Les recherches archéologiques se poursuivent.

Bibliographie :
Olive, Ugolini, R.A.N. 35, 2003.

BITURIGES

Grand peuple celte, dont le nom signifierait « les rois du monde » ou « les rois perpétuels » de *bitu*, monde et *riges* (pluriel de rix), « roi ».

Selon Bosh-Gimpera[1] les Bituriges seraient venus de la basse Moselle, entre Eiffel et Hunsruck. Ils cheminèrent par la haute Moselle et la région de Metz vers Nancy et, sortant de Lorraine, cherchèrent les plaines de l'ouest et, par les vallées du sud de la Champagne, parvinrent à l'Orléanais et à la Loire. Cette hypothèse demeure non confirmée a ce jour.

1. P. Bosch-Gimpera, 1950, 1955.

Tite-Live[1] est le premier auteur qui mentionne un peuple gaulois du nom de Bituriges. Il nous les montre solidement établis en Gaule autour de leur roi Ambicatus (gaul. *Ambigat•s*) au sein d'une confédération où apparaissent les Arvernes, les Sénons, les Éduens, les Ambarres, les Carnutes et les Aulerques. Les sources historiques confirmées par une enquête archéologique approfondie permettent d'éclairer tout l'Âge du Fer, depuis le VIe siècle avant J.-C., ce qui est exceptionnel en Europe tempérée. Le témoignage de Tite-Live sur l'ancienneté des Bituriges, qui définit leur position dans l'espace par rapport à leurs voisins, semble décrire cette région. Il est parfaitement confirmé par les fouilles de Bourges des vingt-cinq dernières années. La richesse des sépultures et des habitats des VIe et Ve siècles avant J.-C. répond précisément à la description du texte, qui explique les migrations par l'excès de population.

Quelques siècles plus tard, à l'époque de l'invasion romaine conduite par Jules César, ils étaient divisés en deux groupes, les *Cubi* et les *Vivisci*, que nous allons examiner successivement.

BITURIGES CUBI

Leur territoire correspond très précisément à l'ancienne Province du Berry historique (duché de Berry), y compris la petite partie qui en a été détachée lors de la création des départements pour être incorporée à l'Allier, majoritairement composé du Bourbonnais. Il est donc remarquable de considérer que le territoire de cette tribu gauloise était demeuré inchangé jusqu'à la Révolution française. Ainsi, leur ancien pays correspond aux départements suivants du Cher, de l'Indre et de la partie de l'Allier mentionnée plus haut. Le nom de Berry s'est formé à partir du leur. Celui-ci fut appelé d'abord *Teriturii-Biturgi-pagus* (VIe siècle) puis *Pagus-Biturigus* (en 860).

Leurs voisins étaient les Éduens et les Carnutes que le cours de la Loire séparait, les Pictons, les Lémovices, les Arvernes et les Sénons.

Au milieu du 1er siècle avant J.-C., les Bituriges, peuple celtique, étaient les clients des Éduens, alors le peuple le plus puissant de la Gaule (César

1. Tite-Live, *Histoire romaine*, V.

VII, 5). Ce lien entre Cités reposait sans doute aussi sur les relations établies entre les grandes familles aristocratiques. C'est ainsi que Dumnorix, l'un des plus importants personnages éduens, *vergobret* vers les années 65-60 avant J.-C., et frère du druide Divitiacos, avait marié leur mère chez les Bituriges Cubi afin de renforcer les liens familiaux. C'est ce type d'alliances matrimoniales qui se retrouvera plus tard comme l'une des caractéristiques de la politique médiévale

Vers cette même époque, aux dires de César, les Bituriges possédaient vingt *oppida*. Seuls six ou sept sites possèdent une superficie suffisante pour être considérés comme centres politiques et économiques : Hérisson dans l'Allier, Châteaumeillant/*Médiolanum*, Saint-Marcel/*Argentomagus* (Argenton-sur-Creuse), Levroux, Neung-sur-Beuvron et Bourges, dans l'Indre et le Cher.

Chez les Bituriges, la genèse de l'*oppidum* est connue à travers le site de Levroux (*vicus Leprosus* VIe siècle). Une agglomération de plaine apparut au sud de la ville actuelle dès les années 200 avant J.-C., atteignant rapidement 30 hectares de surface. Elle conserve des traces exceptionnelles de la formation des premières agglomérations à caractère urbain de la Gaule. L'habitat artisanal du quartier des Arènes, occupé dès le IIe siècle avant J.-C., est caractérisé par la présence d'ateliers métallurgiques et le développement du commerce est attesté par des ateliers monétaires. Levroux conserve un *oppidum*, c'est-à-dire une ville fortifiée fondée sur la colline des Tours voisine, définitivement abandonnée vers 100 ou 80 avant J.-C.[1]

Le site d'Argenton-sur-Creuse / Saint-Marcel (*Argentomagus*), fossilisé sous des terres consacrées, dès le Moyen Âge, à la culture de la vigne, a permis que les vestiges soient restés protégés jusqu'au XIXe siècle. Le bourg médiéval de Saint-Marcel, installé en périphérie de l'agglomération gallo-romaine et enfermée jusque là dans son enceinte, éclata alors hors de ses limites et s'étendit peu à peu aux dépends du site antique.

La cité gallo-romaine succèdait à un *oppidum* celtique de quelque 30 hectares, bien implanté sur le plateau calcaire qui domine la rive droite de la Creuse et protégé, à l'est comme à l'ouest, par une vallée encaissée.

1. O. Buchsenschutz, *Archéologie* n° 123, 1978.

Dès l'époque gauloise, elle a bénéficié des avantages de sa situation au carrefour d'une voie fluviale et de voies terrestres. Le suffixe *magus* (gaul. *magos*, marché) paraît évoquer cette fonction d'échanges. Les intérêts d'une telle position géographique expliquent, entre autres, le maintien puis le développement rapide de cette agglomération secondaire des Bituriges au 1er siècle après J.-C.[1].

Six grandes voies convergent vers *Argentomagus*, se réunissant deux à deux à quelques kilomètres du site. D'orientation nord-ouest, sur la rive droite de la Creuse, la voie de Poitiers et la voie d'Orléans; à l'est, la voie de Bourges et celle de Lyon; au sud, après avoir traversé la Creuse, la voie de Bordeaux et celle de Clermont.

La découverte de plusieurs dizaines de sites de réduction du minerai de fer tout autour de la ville évoque une activité métallurgique particulièrement intense, tout au long de l'époque romaine ; tout cela redonne du poids à la mention par la *Notitia Dignitatum* d'une *fabrica Argentomagenis armorum omnium*, souvent contestée, voire écartée et attribuée à *Argentorate* (Strasbourg). Elle est à prendre d'autant plus en considération que fouilles et analyses commencent à dater certains ferriers des IVe et Ve siècles après J.-C.[2].

Leur chef-lieu *Avaric*, latinisé en *Avaricum*, tirait son nom de la rivière l'Yèvre (*Avara*). La ville fut ensuite successivement appelée *civitas-Biturigum* (vers 400), *Biturigas* (au Ve siècle), *urbem-Bituricam* (VIIIe siècle), *Bituricas* (en 844), *Bituris* (en 1182) et enfin Bourges. César, en 52 avant J.-C, fit le siège de *Noviodunum* (la « ville neuve », peut-être Neung-sur-Beuvron) l'*oppidum* le plus au nord, situé à la frontière des Carnutes, suivi par celui d'*Avaricum*. Après que de hauts faits d'armes y furent accomplis au cours de la résistance héroïque des habitants, il finit par la prendre et la brûla, se livrant à un épouvantable massacre. La capitale biturige était alors une place forte aux murailles constituées par ce fameux *murus gallicus* décrit par le général romain, qui s'y heurta à une résistance acharnée et meurtrière puisque quarante mille hommes, tant romains que bituriges y perdirent la vie.

---

1. F. Dumasy, 1990.
2. F. Dumasy, *op. cit.*

La place particulière qu'occupe le site de Bourges, au confluent de l'Auron et de l'Yèvre, qui se jette elle-même dans le Cher à Vierzon, laisse supposer une implantation humaine précoce, conditionnée par la position clé d'un tel site au sein d'un vaste réseau d'échanges commerciaux entre le monde méditerranéen et l'Europe du nord-ouest.

Le choix du site de Bourges fut sans doute aussi déterminé par des impératifs de défense et constituait une position forte permettant aisément le contrôle du confluent. Il est en effet entouré presque de tous les côtés par une rivière et un marais et n'a qu'un accès unique et très étroit (*prope ex omnibus partibus flumine et palude circumdata unum habeat et perangustum aditum*, César, VII, 15).

Deux sites qui témoignent d'une occupation du premier Âge du Fer ont été mis en évidence au cours des dernières années. Ils se trouvent au nord-ouest, sur une plate-forme au bout de l'éperon, à proximité immédiate du confluent de l'Yère et de l'Auron, et révèlent une densité d'occupation du sol relativement importante.

Un hiatus s'observe pour la période qui se situe entre le Hallstatt final et La Tène II, au cours de laquelle le site fut occupé par un *oppidum*. Des fouilles importantes ont été entreprises à Port-Sec, sud et nord, dans la banlieue de Bourges, et du mobilier du Ve siècle avant J.-C. a été découvert. Les fouilles continuent.

Des Méloizes[1] donne à l'*oppidum* tel que l'a trouvé César une superficie *intra muros* de 33 hectares, ce qui paraît fortement sous-estimé, compte tenu du chiffre de 30 000 habitants qu'avance César et si on la compare aux *oppida* secondaires des Bituriges comme celui de Châteaumeillant dont la superficie de 25 hectares, serait à peine inférieure à celle de la capitale de la cité. César parle en effet d'un *oppidum* qui était le plus grand et le mieux fortifié du territoire des Bituriges[2].

Cette cité était considérée comme le grenier a blé de la Gaule, ainsi que bien pourvue en mines de fer, richesse importante du peuple biturige.

1. A. des Méloizes, *Bourges à travers les âges*, 1908.

2. Y. Roumegoux, 1990.

La ville de Bourges conserva son importance jusqu'à sa destruction par Childéric en 583. Elle fut restaurée par Charlemagne et Philippe-Auguste.

Le peuple des Bituriges Cubi fut parmi les plus belliqueux et les plus puissants et il domina la Gaule autour de 600 avant J.-C., au temps de son roi Ambigatos, selon Tite-Live. Tout semble cependant indiquer que le règne de ce souverain se situa plutôt deux siècles plus tard, vers la fin du Ve ou le tout début du IVe siècle avant J.-C.

Ce fut ce souverain qui envoya ses neveux, Segovese et Bellovese, à la tête de nombreuses forces accompagnées de leurs familles, conduire deux importantes expéditions militaires. Le premier s'établit en Europe centrale après avoir traversé la forêt Hercynienne et le second en Italie après avoir franchi les Alpes. À propos de cet axe, le récit de Tite-Live[1] apporte les précisions suivantes : « Ils traversèrent les Alpes, par le pays des Taurini et la vallée de la Doire, battirent les Étrusques près du Tessin et ayant entendu que le pays ou ils s'étaient arrêtés s'appelait la plaine des Insubres (*Agrum insubrium*) c'est-à-dire du nom même des Insubres, sous-tribu des Éduens (*cognominem insubribus pago hoeduorum*), ils y virent un signe religieux qu'ils suivirent et fondèrent une ville (*ibi omen sequentes loci condidere urbem*) : ce fut Milan (*Mediolanum*). »

Du même nom que Châteaumeillant (*Mediolanum*), la naissance de Milan serait donc liée, selon cette tradition, à l'ethnogénèse du peuple insubre qui se serait constitué à partir de la greffe de différents groupes provenant du centre-ouest de la Gaule sur un peuplement indigène de souche celtique. Tite-Live les signale au IVe siècle avant J.-C.

La ville de Châteaumeillant, *Mediolano* au IVe siècle (Table de Peutinger) puis *ad Mediolaniensium castrum* au VIe siècle et *feoduum Castelli Meillanti* en 1196, se trouve à environ 60 kilomètres de Bourges, dans le département du Cher. La place a fourni de multiples traces d'occupation gauloise, grâce aux nombreuses recherches réalisées au XIXe siècle puis à des fouilles menées de 1958 à 1961 par Émile Hugoniot et Jacques Gourvest, notamment sur le rempart (présence de deux enceintes successives : un *murus gallicus* et un rempart massif), qui présente un impressionnant

1. Tite-Live, V, 34.

dispositif de défense, bien conservé sur une hauteur de près de 12 m. Les découvertes archéologiques montrent que l'*oppidum* couvre une surface de 24 hectares. Il semble bien être un *oppidum* de frontière aux confins des cités biturige et arverne, judicieusement positionné sur une voie importante entre *Argentomagus* et Néris-Les-Bains. Cet emplacement stratégique était peut-être lié à des considérations politiques, mais également religieuses. Il est certainement lié à l'intense commerce à longue distance qui prit son essor vers 200 avant J.-C. Les fouilles, reprises à partir de 2001, continuent à ce jour[1]. Alors que le *murus gallicus* fut construit vers 100 avant J.-C., le rempart massif fut aménagé dans un but défensif, vraisemblablement pendant la guerre des Gaules[2].

Ils fournirent 10 000 hommes à la coalition gauloise lors du grand soulèvement de 52 avant J.-C., tandis qu'une quarantaine de milliers d'autres combattants devaient assurer la protection de leur territoire. Enfin, ils envoyèrent encore 12 000 hommes au secours d'Alésia.

César conduisit une nouvelle campagne chez les Bituriges l'année suivante, dans un pays en paix, apparemment remis partiellement des destructions de l'année précédente (on signale que 20 *oppida* auraient été incendiés). La soumission des Bituriges fut rapide et c'est à leur demande que César (selon ses dires) serait intervenu quelques semaines plus tard contre leurs voisins les Carnutes, ce qui semble pour le moins douteux.

Un groupe de Boiens aurait été installé en 58 avant J.-C. par César sur la rive gauche de la Loire, dans un territoire qui devait appartenir aux Bituriges Cubi et correspondant à une partie du département du Cher.

Signalons la mention en pays biturige d'une divinité nommée *Atepomaros*, qui paraît en fait être un surnom de *Belenos*[3].

Parmi les noms de personnages importants de ce peuple parvenus jusqu'à nous, citons en plus d'Ambigatos, Bellovesos et Segovesos déjà

---

1. S. Krausz, *L'Archéologue*, mai 2008.

2. S. Krausz, « La topographie et les fortifications celtiques de l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant-*Mediolanum* (Cher) », *Revue arch. du Centre de la France*, 2007.

3. CIL, XIII, 1318.

mentionnés, ceux de Durnacos (monnaies portant les mentions *DVRNACOS, DVRNACVS* ou *DVRNAC*), d'Eburovix, Auscrocos et Donnus.



Bituriges Cubi

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 109 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 7 – César, *B. G.*, I, 18, VI, 5, 8, 9, 11-13, 15, 21, 29, 55, 75, 90, VIII, 2, 4, 11 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – Tite-Live, H. R., V, 34 – A. des Mèloizes, *Bourges à travers les âges*, Paris, 1908 – Olivier Buchsenschutz, *Archéologie* n° 123, 1978 – F. Dumasy et Y. Roumegoux, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Sophie Krausz, « La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 45-46, 2007 – Sophie Krausz, *L'Archéologue*, mai 2008.

BITURIGES VIVISCI (*Ivsci*)

Ce peuple celte s'est installé au bord de la Garonne où il fonda la ville de Bordeaux. Il fut peut-être chassé de Suisse (lac Léman) par l'installation des Helvètes, une partie s'étant toutefois maintenue au nord du lac Léman et léguant son nom à la colonie de Vevey, reliquat possible de la grande expédition d'Italie. Peut-être faut-t-il considérer un lien entre leur migration et celle des Boiens. Ce n'est qu'une supposition émise par Bosch-Gimpera que rien ne permet d'affirmer[1].

1. P. Bosch-Gimpera, 1950.

La seconde partie de leur nom signifirait « Ceux qui ont de la Dignité », ce qui semble redondant par rapport aux « Rois du Monde » de Bituriges (voir ci-dessus). Bien que le nom de Bituriges Vivisques soit le plus couramment employé, on trouve également parfois les formes *UISQUI* ou OUISCI, vraisemblablement en raison d'une confusion graphique entre le V et le U, facilement explicable par l'écriture latine qui confondait les deux lettres. Ce radical en *VISC* ne serait autre que celui que l'on retrouve dans le nom de la Viscaya antique (l'actuelle Biscaye), bien que celle-ci ne soit pas celte mais vascone (basque).

Leur territoire correspond à une partie de l'actuel département de la Gironde et plus précisément à l'ancien *pagus* appelé Bordelais.

Leurs voisins étaient les Pétrocores, les Médules et les Santons.

On admet généralement la parenté entre les Bituriges Vivisques et les Bituriges Cubi du Berry, leur homonymie laissant à penser qu'ils étaient de même une souche, bien que cela ne soit pas assuré.

Leur installation pourrait avoir été l'une des conséquences de la guerre des Gaules car leur présence n'est pas mentionnée par César (mais il est vrai que César a omis un certain nombre de peuples). Peut être y eut-il un lien entre leur migration et celle des Boiens qui accompagnaient les Helvètes en 58 avant J.-C., lesquels avaient le projet de s'installer sur la côte aquitaine, chez les Santons[1]. Cela conforterait la thèse de Bosch-Gimpera évoquée plus haut. Mais pour Hiernard[2], il est désormais établi que ce peuple a été installé dans la région de l'estuaire de la Gironde entre la guerre des Gaules et l'époque augustéenne, sur un territoire confisqué aux Santons. Strabon (IV, 1, 1) précise par ailleurs « Ces Bituriges-là sont la seule population allogène installée sur le territoire des Aquitains[3] » et Pline nous donne le nom Bituriges « *liberi cognomine Vivisci* ». Ces points de vue ont en commun l'idée d'une installation assez récente, ce qui est

---

1. V. Kruta, *Les Celtes. Hist. et dict.*, 2000.

2. J. Hiernard, *La numismatique et la question des Bituriges Vivisques*, B.A.R., pp. 485-495, 1984.

3. Ce qui, on le sait, n'est pas exact puisqu'il existe au moins une autre population de la région dans le même cas : les Boiates du bassin d'Arcachon.

contradictoire avec le fait que l'on trouve des traces d'installation antérieures d'environ trois siècles à ces faits.

L'histoire de leur chef-lieu, où transitait l'étain britannique, le fit appeler successivement *Biturigum-Viviscorum*, puis *Burdigala* au 1er siècle après J.-C., *Civitas-Biturigum* au IVe siècle, *Bordel* au VIIe siècle, devenus *Bordeu* en 1280. C'est aujourd'hui Bordeaux[1].

Selon certains, la ville de Bordeaux aurait pu être fondée par les Ibères bien avant l'arrivée des Vivisques, mais rien ne permet de l'affirmer à ce jour. En fait, cette hypothèse ne repose que sur le seul Strabon, qui donne les Vivisques comme étant d'origine ibérique, en les différenciant des Celtes par leur langue, ce qui est inexact.

La ville est située à l'extrême limite de l'action des marées, sur la rive gauche du fleuve, le long d'un bassin marécageux constitué par les rivières du Peugue et de la Devèze qui mêlaient leurs eaux justes avant de se jeter dans la Garonne.

Une implantation humaine, qu'on croyait avoir été la plus ancienne, est attestée sur la terrasse alluviale de grave du mont Judaïque et du Puy-Paulin, qui domine de 10 à 12 m. le fleuve. Il s'agissait d'une agglomération protohistorique à vocation commerciale, ou *emporium*, de 5 à 6 hectares, datant du IIIe siècle avant J.-C. De forme allongée, elle s'avançait jusqu'au contact du fleuve, dominant au sud la vallée de la Devèze et au nord les marais des Chartrons. La ville s'établit donc sur le seul et dernier promontoire de terre ferme avant la zone de confluence de la Dordogne et de la Garonne. C'est à partir de ce noyau que la ville gallo-romaine va se développer dès l'époque augustéenne, d'abord sur la rive gauche de la Devèze puis dans la deuxième moitié du 1er siècle après J.-C., sur la rive droite. La surface maximale atteinte par la ville à la fin du IIe siècle semble être comprise entre 150 et 170 hectares[2]. Mais depuis des fouilles récentes, on s'est aperçu que la fondation de la cité était plus ancienne encore. Sur le site de « La France », rue Porte-Dijeaux, les traces d'un habitat remontant au VIe siècle avant J.-C. ont été mises au jour. Le site, occupé sans interrup-

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1.
2. D. Barrault, M.-A. Gaidon, 1990.

tion, permet d'entrevoir dans le courant du IIe siècle avant J.-C., la transformation du rôle économique de l'endroit avec l'importation d'amphores italiques, qui apparaissent brusquement[1]. On peut en déduire qu'à partir de la conquête de la Narbonnaise par les Romains, ceux-ci établirent à ce débouché de la Garonne un *emporium* qui allait, à partir d'un site indigène, accélérer le développement de la localité.

Selon la tradition elle aurait été fondée par les Vivisques, mais une hypothèse récente, issue d'analyses numismatiques, place l'arrivée de ce peuple seulement après la conquête romaine. Ils se seraient installés sur un territoire peu occupé et auraient établi leur capitale sur l'*emporium* préexistant. *Burdigala* est appelée *Burdicala* dans l'Itinéraire d'Antonin. On a avancé comme origine possible de ce nom l'existence d'un petit cours d'eau nommé *Aygua Bordo* (eau de Bourde) qui débouchait à cet endroit, ainsi que la proximité du célèbre Tuc du Bordiou, à Mios (à une trentaine de kilomètres au sud de Bordeaux), si riche en matériaux hallstattiens, dominant de quelques mètres un ancien port[2]. On ne voit cependant pas pourquoi c'est un site distant d'une trentaine de kilomètres qui aurait donné son nom à la capitalee des Bituriges.

Les Vivisques peuplaient surtout la rive droite de la Garonne et l'Entre-deux-Mers. On peut donc s'interroger sur l'importance (ou même l'existence) que pouvait avoir la ville de Bordeaux avant la conquête. Les vieux ports bronziers voisins, antérieurs de près de mille ans à celle-ci, ont pourtant laissé des traces de leurs activités à Talmont, Blayes et surtout autour du mouillage de Trompeloup (Pauillac). La seule ville relativement importante des Vivisques citée par Ptolémée est *Noviomagos* (gaulois « nouveau marché »). Un autre établissement connu se trouvait sur une île dans les marais de Reysson, à Saint-Germain-d'Esteuil.

Sur la rive gauche pourtant, de récentes fouilles ont montré la présence d'une localité protohistorique : L'Isle-Saint-Georges. La présence d'un quai du début du Ier siècle avant J.-C., antérieur donc à la conquête romaine, atteste qu'elle a joué un rôle dans le commerce fluvial de cette période.

---

1. D. Barraud, « Bordeaux protohistorique (Gironde) », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen, 1992.

2. R. Riquet, 1971.

On a trouvé également les traces d'un gué aménagé de 17 mètres de large, reliant l'île principale, qui servait d'habitat, à une île secondaire en bordure du lit majeur de la Garonne. Des bâtiments d'habitation ont été retrouvés, s'échelonnant du Bronze final à la fin du Ier siècle avant J.-C.[1]

Une autre ville importante était Libourne (*Leyburne* en 1275/1292), du nom du gouverneur de Gascogne Roger de Leybourne (Kent, Angleterre) au XIIIe siècle, qui reconstruisit la ville en 1286 sur les ruines de l'antique *Condate*, station militaire romaine et probablement antérieurement de'origine celtique comme l'indiquerait son nom, au confluent de l'Isle et de la Dordogne[2].

Les Bituriges Vivisques semblent avoir très tôt intégré le Médoc, peuplé par un autre peuple celte, les Médules, à leur « clientèle ».



Bituriges Vivisques

Bibliographie :

Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – Pline, *H. N.*, IV, 108 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 7 – J.-F. Bladé, *Géographie historique de l'Aquitaine autonome*, Bordeaux, 1893 – Marcel A. Hérubel, *Les origines des ports de la Gironde et de le Garonne maritime*, Paris, 1934 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, Études Celtiques, 1950 – J.-B. Marquette, *Le peuplement du Ba-*

---

1. R. Boudet, « Une agglomération protohistorique sur une île de Garonne : l'Isle-Saint-Georges (Gironde) », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen, 1992.

2. A. Dauzat, 1963.

zadais de la préhistoire à la conquête romaine, Bordeaux, 1961 – Robert Étienne, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – A. Coffyn, R. Riquet, *Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire de la Gironde*, Bordeaux, 1964 – Raymond Riquet, *Les Bituriges Vivisques et leurs voisins*, Saint-Sébastien, 1971 – Jean Hiernard, *Aux origines de la civitas des Bituriges Vivisques*, Revue belge de Numismatique, CXXVII, 1981, p. 75-92 et *La numismatique et la question des Bituriges Vivisques*, B.A.R., p. 485 à 495, 1984 – R. Boudet, *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, du Ve au 1er s. av. J.-C.*, Périgueux, 1987 et *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains, l'Âge du Fer du sud-ouest de la France du VIIIe au 1er s. av. J.-C.*, Périgueux, 1992 – D. Barraud, « Bordeaux protohistorique (Gironde) », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen, 1992 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – D. Barraud, Marie-Agnès Gaidon, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Dominique Garcia, Florence Verdin, J.-G. de Soto et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

BLANNOVII (Blanovii)

Peuplade de la Gaule de localisation imprécise, mentionnée par César parmi les clients des Éduens (« on demande aux Éduens et à leurs clients : Ségusiaves, Ambivarètes, Aulerques Branovices, Blanovii, de former un contingent à l'armée romaine »[1]).

Ils ont parfois été identifiès aux Aulerques Brannovices ou Blannovices, cités dans le même passage.

Ainsi que l'indique V. Kruta, leur nom se serait peut-être conservé dans celui de la localité de Blanot dans le département de la Côte d'Or (*Blaanou* en 1273, *Blanoux* en 1372), située dans les environs de Beaune et de Mâcon[2].

Certains historiens situent les Blannovii dans la terre plaine de l'Avalonnais, sans aucune certitude.

Pour Rossi, les Blannovii (et non les Branovii) seraient un peuple différent des Brannovices, mais dont on ignore le lieu d'implantation.

1. César, B. G., VII, 75, 2.
2. V. Kruta, 2000.

Il a par ailleurs été envisagé qu'il pourrait s'agir d'une erreur de copiste qui aurait indiqué Blanovii à la place de Branovii.

Bibliographie :

César, *B. G.*, VII, 75, 2 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Mario Rossi, *Les Noms de lieux du Brionnais-Charolais. Témoins de l'histoire du peuplement et du paysage*, Paris, 2009.

BOIATES (ou Boates). Voir Boiens

BOIENS (*Boii*, Boiates).

Grand peuple celte attesté à différentes périodes et dans diverses parties de l'Europe.

Leur nom signifirait « les Terribles » et est dérivé de celui des *Bogii*.

Les Boiens (*Boii*) d'Europe centrale, qui laissèrent leur nom à la Bohême (*Boiohaemum*), ne sont mentionnés dans les sources écrites que très tardivement, à propos de la résistance victorieuse qu'ils auraient opposé aux Cimbres et aux Teutons vers 114 avant J.-C., bien que leur présence y soit considérablement plus ancienne, comme en atteste l'archéologie. Des éléments boiens se sont probablement joints à l'expédition menée par ces deux peuples qu'ils suivirent, tout comme le firent d'autres peuples celtiques (Ambrons, Helvètes Tigurins, pour ne citer que les plus connus). Un roi du nom de Boiorix fut tué en 101 avant J.-C. à la bataille de Verceil (*Vercellae*), aux côtés des Cimbres.

La culture, dite danubienne, des Boiens remonte probablement à la fin de l'époque néolithique où le cuivre servait déjà à la fabrication de petits objets, l'économie demeurait essentiellement basée sur la culture du blé et du millet, bien que la chasse ait également constitué une importante source de ravitaillement. Ils habitaient alors des maisons en bois massives et rectangulaires[1]. Ce peuple semble issu des cultures de Knoviz et Milaveč dont l'évolution jusqu'aux Celtes ne présente aucune discontinuité[2].

1. *Histoire de l'Humanité*, Unesco, 1967.
2. V. Kruta, 2000.

Les premières mentions historiques concernant les Boiens *cispadans*, installés en Italie septentrionale, entre le Pô et l'Apenin (Émilie-Romagne) à la suite de la grande invasion, datent du IVe siècle avant J.-C.

Ils auraient participé à l'expédition contre Rome de 387-386 avant J.-C., aux côtés des Sénons, mais furent battus à *Sentinum* en 295 avant J.-C., puis à la bataille de *Vadimon* en 284 avant J.-C. L'isolement consécutif des Boiens qui se trouvèrent sous la menace romaine, notamment après la fondation d'*Ariminum* en 268 avant J.-C., les conduisit à passer le premier appel connu à des contingents transalpins, destinés à soutenir la résistance boienne contre Rome. L'arrivée de ces troupes indisciplinées qui paraissent s'être mal comportées dans le pays, se solda cependant en 238 avant J.-C., par un soulèvement interne et la mort des rois qui régnaient alors sur la nation boienne, Atis et Galatos.

Toutefois, cinq ans plus tard (233 avant J.-C.), les Boiens recrutèrent dans la vallée du Rhône une autre armée de mercenaires : les Gésates, conduits par les rois Anéroestos et Concolitanos. Disposant de cinquante mille fantassins et vingt mille cavaliers et chars de guerre, ils envahirent l'Étrurie en 225 avant J.-C., mais se firent battre près de Télamon par l'armée romaine qui porta ensuite la guerre sur leur territoire et celui de leurs alliés Insubres. Les hostilités se terminèrent en 222 avant J.-C.

Leurs voisins étaient les Insubres au nord, séparés d'eux par le cours du Pô et les Cénomans. Quant aux Lingons, leur localisation est incertaine, mais ils partageaient avec les Boiens la partie orientale de la Cispadane.

Leur capitale était Felsina (fondée par les Étrusques en 534 avant J.-C.), devenue Bononia (Bologne), qui conserve leur nom. Pour assurer leur emprise sur le pays boien, les Romains y fondèrent une colonie latine du même nom en 189 avant J.-C. Parme était une autre de leurs villes.

Le retour des Boiens vers leurs anciens territoires centre-européens, après leur défaite face à Rome en 195 avant J.-C., ne concerna qu'une faible partie de l'aire qu'ils occupaient en Bohême avant leur départ (fin du Ve siècle avant J.-C.) : la région qui borde le cours de la Vlatava, en amont

de Prague, jusqu'aux montagnes qui séparent le pays de la vallée du Danube, sans inclure les plaines fertiles du centre et du nord ouest, occupées par les Volques.

La déroute des Boiens d'Europe centrale, écrasés par l'intrusion brutale et inattendue des Daces[1], précédée ou suivie de l'émigration de 32 000 d'entres eux en Gaule, en 58 avant J.-C., affaiblirent la situation du *Boiohaemum,* qui sera définitivement conquises par les Marcomans vers 9 avant J.-C.

Les Boiens de la Loire

Une partie des Boiens assiégeait en 60 ou 59 avant J.-C. la ville de Noréia, (Nord est de l'Italie). Ils furent rejoints par une délégation des Helvètes qui les invita à participer à la migration prévue pour l'année 58 avant J.-C. Les Boiens s'y joignirent au nombre de trente-deux mille, dont un quart de guerriers en armes. Après l'échec de l'expédition, arrêtée par l'armée de César sur le territoire des Éduens, ils purent s'installer en Gaule comme clients de ce peuple. Ils auraient été installés par César sur la rive gauche de la Loire, dans un territoire appartenant initialement aux Bituriges, en leur donnant, dans les environs de Sancerre, la ville de Chateaumeillant (*Mediolano* au IVe siècle, puis *ad-Mediolaniensium castrum, feodum Castelli Meillanti* au VIe siècle, *Meidiolanu* en 1196) , mais aucune trace de cette installation ne fut découverte (l'obligation qui fut faite aux Bituriges Cubi de céder une portion de leur territoire a probablement joué un rôle dans leur renversement d'alliance lors du soulèvement qui eut lieu six années plus tard, où on les voit abandonner la politique éduenne pour rallier le camp des insurgés, ce qu'ils allaient payer d'ailleurs très cher).

Ils étaient donc localisés dans la région de Sancerre, dans le département du Cher (rive gauche de la Loire) où se serait trouvé leur principal *oppidum,* appelé *Gorgobina.* Ils constituèrent ainsi l'une des plus petite *civitas* de la Gaule. En rétablissant la forme fautive *Gortona,* le nom *Gorgota* (1er siècle avant J.-C.), ancienne appellation de Sancerre, est associé

1. Sur la chronologie des guerres entre Daces et populations celtiques d'Europe centre-orientale, lire F. Régnier, *Chronologie celtique,* 2002.

au toponyme voisin de Château-Gordon, place forte des Boiens. Le site a cependant été identifié tour à tour à La Guerche-sur-l'Aubois ou à Château-Gordon, tout près de Sancerre. Un point d'importance milite pourtant pour ce dernier emplacement. En effet, son nom ancien a bien conservé l'appellation celtique puisqu'il se nommait *Gordonis castrum* encore au Moyen Âge (XIe siècle) et Eugène de Certain, qui rappelle ce fait, signalait également en 1858 qu'à l'occasion d'une crue de la Loire qui avait eu lieu deux ans plus tôt, on y avait trouvé des vestiges antiques[1]. Sancerre s'appela d'ailleurs successivement *in-vicaria-Cortinninse* (885), *Gordonis castrum* (1012), *de-castro-Gordonico* (1102), *castrum-sancti-Satyri* en 1034, du latin *Sanctus-Satyri*. La localisation des Boiens dans la région de Sancerre (probablement sont-ils même à l'origine du pagus que l'on connaîtra sous le nom de Sancerrois), identifiée avec *Gortona-Gorgobina*[2], rencontre un certain consensus depuis la démonstration d'Émile Thévenot, en 1960[3].

D'abord alliés des Romains qui les avaient installé là, ils fournirent en 52 avant J.-C., un contingent de mille hommes à l'armée des peuples gaulois coalisés, ce qui atteste d'une solidarité remarquable avec eux de la part d'un peuple si fraichement établi puisqu'ils n'étaient pas forcés de prendre un tel risque et que, d'autre part, ils avaient été attaqués par les insurgés au commencement du soulèvement.

L'*oppidum* de ce peuple indirectement allié aux Romains au début de la guerre fut en effet assiégé, en 52 avant J.-C., par Vercingétorix qui lèvera le siège à l'annonce de l'approche de César.

Ce peuple boïen des bords de Loire, pour petit et récemment installé qu'il ait été, n'en affirma pas moins son existence, non seulement par sa solidarité avec l'insurrection de 52 avant J.-C., mais également beaucoup plus tard, lorsqu'en 69 après J.-C., c'est-à-dire 120 ans après la conquête de la Gaule, il tenta de déclencher un soulèvement contre l'occupant, derrière « *Mariccus quidam e plebe Boiorum* » (« un certain Mariccus du peuple des Boïens »)[4].

---

1. E. de Certain, *Gordonis castrum. Sancerre au XIe siècle*, 1858.
2. César, *B. G.*, VII, 9.
3. É. Thévenot, *Les Éduens n'ont pas trahi*, 1960.
4. V. Kruta 2000.

Les Boiates du bassin d'Arcachon

D'autres contingents de ce peuple se fixèrent dans la Gironde sous le nom de Buies ou Boiates, dans le territoire appelé aujourd'hui de leur nom : le pays de Buch. Il s'agit d'un petit territoire (ancien *pagus*) de l'Aquitaine[1], près du bassin d'Arcachon jusqu'au pays de Born et jusqu'à Aureilhan, où l'on trouve un tronçon de la voie antique reliant Dax à Bordeaux, mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin. Il pourrait être le résultat d'une transformation du nom des Boiens et il s'agirait dans ce cas d'un groupe immigré à une date actuellement impossible à préciser.

Les seuls témoignages directs de l'existence des Boiates correspondent à deux inscriptions, l'une trouvée à Bordeaux, appartenant à un monument funéraire dédié à Saturninus Privatus, citoyen boiate (*cive(i)s Boias*) et la seconde, exhumée dans les ruines de la basilique paléochrétienne d'Andernos, qui mentionne une « église des Boiens » (*Ecclesiae Boiorum*). C'est tardivement qu'apparaît la première trace écrite de la *civitas Boiatum* dans la notice des Gaules (au Ve siècle) et *Boios*, station routière[2].

Leur chef lieu était, *civitas-Boiorum, civitas-Boatium* (v. 400), *Bogium, Bogeium* (en 1239), devenu *episcopus-ecclesiae-Boiorum.*

Sur l'itinéraire d'Antonin est mentionné *Boios*. Sur la *Notitia Galliarum Civitas-Boatium, Boios* est une ville avortée dès le Haut-Empire. Son déclin comme chef-lieu est en effet précipité par la promotion de Bazas et celle de nouveaux axes routiers au Bas-Empire, mais la bourgade a cependant subsisté.

La localisation de *Boios* a été discutée. Il est pourtant certain que cette station se trouvait au sein du pays de Buch, la difficulté résultant du fait qu'aucun vestige antique n'a été décelé à l'emplacement approximatif

1. Les Boiens se seraient ainsi trouvés comme les troupes d'étape de l'invasion celte, qui du pays de Buch, par Saubrigue (la briga, le mont), pointant dans les marécages d'Orx, Bayonne, Cambo et la vallée de la Nive jalonnèrent à travers les territoires ibèro-ligures la ligne de communication de la grande Celtique avec son avant garde de la péninsule Ibérique (H. Richter, *L'inscription d'Hasparren et ses Gallos*).

2. P. Gardes, in *Territoires celtiques*, 2002.

donné par l'itinéraire d'Antonin. Dans le passé, on a notamment identifié *Boios* à la Teste-de-Buch, mais les fouilles conduites de 1915 à 1926 par le Dr Peyneau ont fait donner la préférence à Lamothe, commune de Biganos, se trouvant à la pointe sud-est du bassin d'Arcachon. C'est par ailleurs le seul point du territoire qui ait révélé une agglomération de quelque consistance.

Rien ne rattache ce peuple avec une évidence incontestable aux Boiens originaires de Bohême, si ce n'est que le nom de *Boios*. On suppose que les Boii du pays de Buch représentent un rameau marginal des Boiens de l'Europe centrale. Éclatés en divers groupes lors des migrations, ils se seraient établis, dans des conditions qui nous échappent totalement et à une époque incertaine, dans les abords alors peu hospitaliers du bassin d'Arcachon[1]. On les nommait également les *Piceos-Boios* parce qu'ils s'occupaient d'extraire la résine des pins, abondants dans la région.

Depuis 1978, trois sites ont fait l'objet de recherches et de prospection programmées. Les fouilles de « Losa » se sont terminées en 1988, celles de l'Estey-du-Large en 1990, celles du site de « Put Blanc » ayant continué plus longtemps. Tous trois sont échelonnés dans la partie orientale du lac de Sanguinet, sur près de quatre kilomètres et sont établis sur la rive gauche de la vallée de la Gougue, petite rivière à l'origine de la formation du lac. Installés à des profondeurs croissantes, ils permettent de retracer deux millénaires de l'histoire de la vie de ces hommes à l'origine du peuplement de la région des grands lacs, au sud du bassin d'Arcachon, racontant également la chronologie de la formation du plus vaste des lacs landais et, à travers elle, l'évolution du massif dunaire. Le village de « l'Estey-du-Large » est installé sur une dune de ruisseau aménagée à 8 m. de profondeur. C'était un habitat fortifié de la fin de l'âge du fer (IV[e] siècle–I[er] siècle avant J.-C.) dont la superficie intérieure de l'enceinte représentait 0,5 hectare. Quant à la station routière de « Losa », qui est aujourd'hui à 5 m. de profondeur, c'était un village gallo-romain établi au sud du pont qui permettait à la voie romaine littorale de franchir la Gourgue. Le site occupait une superficie de 2 ha environ. Une carte de la Gaule antique, datée de 1642, indique les étapes de la voie romaine littorale ainsi que celle de la voie intérieure reliant Bordeaux à Dax. Cette carte a vraisemblablement été établie à partir de *L'Itinéraire d'Antonin*, compilation da-

1. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.

tant du III[e] siècle après J.-C., réalisée sur la base de documents établis sous le règne de l'Empereur Antonin Caracalla (211-217). Il indique les routes et les stations routières ainsi que les distances les séparant.

Or il est intéressant de constater que les stations routières de Boïos, Losa et Ségosa, dont nous connaissons parfaitement la situation grâce aux découvertes archéologiques récentes, sont effectivement placées à une lattitude qui correspond sensiblement à leur réalité géographique. Le cartographe qui avait réalisé cette carte au milieu du XVII[e] siècle, indiquait que la formation des lacs landais était postérieure à la présence romaine puisque le seul plan d'eau qu'il a signalé est le bassin d'Arcachon. *L'Itinéraire d'Antonin* mentionne le village de Losa à 7 lieues de Boïos. En mesures gauloises, cela représente 16 kilomètres environ, distance qui correspond bien à la situation de Sanguinet par rapport à Lamothe où ont été découverts les vestiges de la cité des Boïates, sur les rives de la Leyre, au sud-est du bassin d'Arcachon[1].

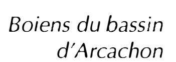
Le site du « Put-Blanc » a quant à lui été daté du premier Âge du Fer (VIII[e] – IV[e] siècles avant J.-C.). Cet habitat occupait 3 hectares et se trouve aujourd'hui à 3 mètres de profondeur sous les eaux du lac[2].



Boiens de la Loire

1. Peyneau, *Découvertes archéologiques en Pays de Buch*, Bordeaux 1926, t. II. Le premier à avoir situé Boïos sur les bords du bassin d'Arcachon (à l'emplacement de La Teste de Buch) est F. V. Jouannet (*Statistiques du Département de la Gironde*, 1837, T. I, pp. 21-223) ; B. Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Paris, 1998.

2. B. Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Paris, 1998, p. 21.


Boiens du bassin d'Arcachon



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 146, IV – Polybe, *Hist.*, II – Tite-Live, *Hist. rom.*, V – Strabon, *Géogr.*, IV, 4 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 14 – Jules César, *B. G.*, VII, 9 – F. V. Jouannet, *Statistiques du Département de la Gironde*, tome I, Bordeaux, 1837 – Eugène de Certain, *Gordonis castrum. Sancerre au XIe siècle*, 1858 – Ernest Desjardins, *Géographique historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – B. Peyneau, *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*, tome II, Bordeaux, 1926 – Émile Thévenot, *Les Éduens n'ont pas trahi*, 1960 – *Histoire de l'Humanité*, Unesco, 1967 – B. Peyneau, Louis Maurin, *Les racines de l'Aquitaine*, Paris, 1992 – Jean-Pierre Bost, *La grande Lande*, 1981 – Christian Peyre, *Felsina et l'organisation du territoire des Boiens*, Paris, 1987 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – B. Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule*, les Landes, Paris, 1994 – Bernard Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Gaïa, Paris, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Fabien Régnier, *Chronologie celtique des origines à nos jours*, Vincennes, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002 – Valérie Souilhac, Louis Maurin, *Capitales éphémères*, Paris, 2003.

BORMANI

Petite tribu ligure ou celto-ligure qui habitait les hauteurs de Bormes et auquel correspond le port du Lavandou, dans le département du Var. Leur ethnonyme signifierait « les Adorateurs du Dieu *Bormo* », équivalent de *Borvo*. Cette etymologie, les mettant en relation directe avec une divinité du Panthéon druidique, militerait plutôt pour une origine celtique que ligure.

L'identification quasi certaine des Bormani a été proposée pour la première fois par d'Anville[1].

Dans leur pays se trouvait le *pagus-Matavonicus* (Cabasse, voir *Suelteri*).

Cette peuplade se trouvait dans le territoire des Suelteri et était très certainement leur cliente.

Leur chef-lieu se nommait *Bormanus*, nom d'une divinité éponyme attestée en plusieurs endroits, puis *Bormani, Borma* au XI[e] siècle, aujourd'hui Bormes-les-Mimosas (Var). É. Garcin[2] quant à lui, émettait en son temps une autre théorie et donnait la version suivante : « Je suis fondé à croire que leur chef-lieu se trouvait dans la localité de Sollies (*De Solario* en 1020), position à portée d'*Olbia*, qui était le port de ce peuple. » Le pays des Bormani incluait le territoire de La Londe-les-Maures (Var), fort anciennement peuplé comme en attestent le dolmen de Gaoutabry et des sépultures datées de 2 500 avant J.-C. Un *oppidum* occupé du VII[e] au IV[e] siècle avant J.-C. a été découvert aux Vanades. Les Bormani ont occupé un territoire délimité par les communes de Pignan au nord, Bormes-les-Mimosas à l'est et La Garde à l'ouest. Signalons la survivance de leur nom dans le toponyme Bormette, coeur historique de La Londe-les-Maures. Des éléments de céramiques, des monnaies et des sépultures leur sont attribués[3].



Bormani

1. D'Anville, *Notice de la Gaule*, 1760.
2. É. Garcin, 1835.
3. Baraillon, 1806.

À Cavalière (*Alcone* ou *Alconis portus*), on trouve des ruines romaines couvrant 4 hectares.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – d'Anville, *Notice de la Gaule*, 1760 – É. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Paris, 1835 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, 1999.

BORODATES

Tribu ou clan ibère ou celto-ibérique, qui habitait dans l'actuel département de l'Ariège.

Elle était sous la domination des Consorani.

On a découvert une inscription gravée sur un marbre dans les Pyrénées, où il sont désignés du nom de *Consacrani*, ce qui permet de reconnaître en eux un collège religieux plutôt qu'une tribu (CIL, XIII, 397).

Parmi les monuments dont la ville de Toulouse doit regretter la perte, il faut signaler une inscription concernant les Borodates que Scaliger a vu dans la cour du palais et que Gruter a publié : *ERDIT SEL CONS ARCAN BORODATES VOTUM SOLUIT LIBENS MERITO*[1]. Scaliger a placé entre la seconde et la troisième ligne cette note : « *Hic est protome viri* »[2].

Selon du Mège, Borodates n'aurait été que le nom d'un village du sud de la Gaule, connu seulement par cette inscription de Toulouse[3].

Aucun lieu trouvé à ce jour.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Joseph-Juste Scaliger, *Thesaurus temporum*, 1606 – Louis Du Mège, *Monuments religieux des Volques Arécomiques, Garumni et des Convènes*, 1814 – Ernest

1. CIL XII, 5379.
2. J.-J. Scaliger, *Thesaurus temporum*, 1606.
3. L. Du Mège, *Monuments religieux des Volques Arécomiques, Garumni et des Convènes*, 1814.

Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – CIL, XIII, 397 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

BRANNOVICES (Aulerque, *Aulerci*)

Peuple celte qui aurait été établi dans une partie du territoire des Éduens dont il était client.

Sa localisation géographique a pu considérablement évoluer selon les auteurs. Situés tour à tour dans le Mâconnais, dans le nord de la Nièvre, autour d'Entrains-sur-Nohain ou dans le Brionnais, les Brannovices n'ont laissé aucun élément permettant d'acquérir une certitude[1]. Certains historiens les placent dans la vallée de l'Yonne et d'autres dans celle de la Saône. Il reste qu'entre toutes ces hypothèses, celle du Brionnais paraît la plus vraisemblable, et ceci pour au moins deux raisons, l'une étant constituée par l'évidence de la continuité du nom et l'autre, par le fait qu'il s'agit d'un ancien *pagus*, ce qui correspond bien au schéma classique de la survivance d'une entité territoriale. Il serait cependant hasardeux d'être trop affirmatif en ce domaine.

On donne également Charolles comme ayant pu être leur chef-lieu. Cette localité très ancienne qui a donné son nom au *pagus* érigé en comté du Charolais était nommée *Quadrigellea* dans l'Antiquité.

L'ancien nom d'Entrains-sur-Nohain était *Interamnum* au VIe siècle. Il s'agit d'un rhabillage latin du *Intaranum* du IIe siècle (Inscription d'Autun). Ce nom voudrait dire « Entre les marais » (*intar*, « entre » et *anum*, « marais ») et la localité se trouvait d'ailleurs à la rencontre de trois ruisseaux qui forment le Nohain, au centre de marécages jadis considérables. Elle prit par la suite le nom latinisé de *Interannis* (VIe et VIIe siècles) et *Interramum* (IXe siècle).

Leur nom, *Branno* (Corbeau), était un symbole à la fois guerrier et religieux.

1. C. Goudineau et Peyre.

Quant à leur ancien chef-lieu, qui se nommait *Ariolica* (on trouve également les formes *Abiolica* et *Ariarica*), il a aujourd'hui disparu et ne peut être situé.

Ils rejoignirent en 52 avant J.-C. les Éduens dans la coalition contre les Romains.

Rien d'autre ne semble pouvoir être signalé sur ce peuple, hormis le fait que sa situation rend possible qu'il n'ait été que l'un des clans constitutifs de la Cité des Éduens (mais dans ce cas, on comprend mal leur appartenance au grand ensemble des Aulerques).

Bibliographie :

César, *B. G.*, VII, 75 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Maurice Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, Paris, 1927 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Christian Goudineau et Christian Peyre, *Bibracte et les Éduens*, Paris, 1993 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Olivier Buchsenschutz et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

BRIGIANI (*Briciani, Brigianes, Brigianti*)

Peuplade celto-ligure qui habitait dans la vallée de l'Estéron (pays du Briançonnais) et la vallée supérieure du Var, ainsi que le col de la Cayolle, dans les Alpes de Haute-Provence. C'est très certainement l'une des plus anciennes peuplades établies dans les Alpes et l'une des plus puissantes.

Elle avait choisi et su conserver une forte position, par la valeur stratégique de sa capitale Briançon, ainsi que par la maîtrise qu'elle exerçait sur un important réseau de routes alpines, parmi lesquelles se trouvait l'une des meilleures voies de communication entre la Gaule et l'Italie : celle du Mont Genèvre (*Alpis Cottia* au IIIe siècle, *Mons Jani* en 1065, probablement d'après un temple de Janus, *Mons Genevrus* en 1080, *Mons Geminas* en 1020).

Leur chef-lieu était *Brigantion*[1] (1er siècle après J.-C.), *Brigantium* (Vases Appolinaires) puis *Brigantione* (au IVe siècle), *in-pago-Glannadensis* (en

1. Strabon, *Géogr.*

1022), *in-terittorio-Briessenci* et *in-pago-Brianzum* (en 1081). C'était la *civitas-Brigomagentium* (mont, forteresse) aujourd'hui Briançon.

L'agglomération pré-romaine de *Brigantio* se trouvait, semble-t-il, à l'emplacement du bourg médiéval de Briançon et la ville romaine dans le faubourg dit de Sainte-Catherine, au pied de l'*oppidum*. C'est de là que provient tout un lot de bas-reliefs gallo-romains et des substructions d'époque romaine y ont été récemment encore dégagées, ainsi que des thermes gallo-romains.

Le Briançonnais est une région naturelle séparée de l'Embrunais et des vallées voisines. Elle s'ouvre à l'est vers l'Italie et le val de Suse par le Mont-Genèvre. Vers l'ouest, c'est entre Queyrières et la Bessée, qu'aurait été la frontière des Brigianti et des Caturiges. Vers le nord, cette région comprend les vallées de la Clarée et de la Guisane jusqu'au col du Lautaret, au-delà duquel commençait le pays des Ucenni, et vers le sud, la vallée de la Cerveyrette jusqu'au col de l'Isoard, qui permettait de passer dans la vallée du Guil, siège des Quariates. Vers l'est, le Briançonnais comprenait toute la haute vallée de la Doire jusque vers Chiomonte en aval d'Exilles.

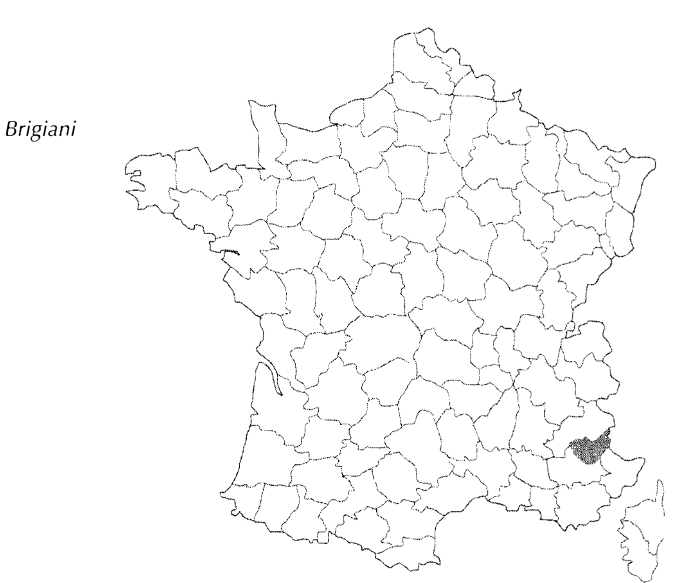
Leur nom signifiait, « les Montagnards », (*brig*, montagne ou hauteur). Les Brigiani étaient voisins des Caturiges et des Aduantici. Cette étymologie celtique ne permet évidemment pas de continuer à prétendre qu'il s'agirait d'un peuple ligure puisque non seulement son nom mais aussi celui de sa capitale sont celtes[1].

Ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste et figurent sur le « Trophée des Alpes » à La Turbie et sur le mausolée d'Escoyère.

1. Il fut une époque pas très lointaine où l'on ne voulait voir des Celtes nulle part ou presque et quand on acceptait leur existence, c'était dans une fourchette chronologique très étroite. C'est ainsi que bien des populations de toute évidence celtiques ou à tout le moins très fortement celtisées furent déclarées « germaniques », « ligures » et « ibères » ; et lorsqu'il était question de la celtisation de la Gaule méridionale, on n'avançait que du bout des lèvres une datation ne remontant pas avant le IIIe siècle av. J.-C. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien et que ce parti pris de principe sous-estimait grandement le facteur celte. C'est ainsi que l'on trouve des sites celtiques remontant parfois au VIIIe siècle av. J.-C., en Auvergne ou dans le Dauphiné par exemple.

Nous retrouvons des rameaux de ce peuple en Italie (du côté de chez les Cénomans de Brescia, l'antique ville celte de *Brixia*) en Suisse et en Angleterre (dans le Northumberland).

Brigiani



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Strabon, *Géogr.* – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe du Lyon*, Paris, 1892 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à la Turbie*, Marseille, 1932 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

BRITANNI

Ensemble de populations de la Gaule Belgique, voisines des Morins, des Ambiens et des Atrébates.

Elles étaient probablement venues d'Outre-Manche et s'étaient fixées dans le Ponthieu-Vimeu et les environs du Tréport et de Montreuil-sur-Mer, dans le département du Pas-de-Calais.

La notion de *Belgium* revient constamment à propos des liens existant entre les Belges du continent et les Bretons insulaires. Ils sont très étroits, selon les textes antiques. Un certain nombre de Bretons ont en effet émigré du continent et plus particulièrement du *Belgium*[1].

1. César, V, 12.

La migration de populations belges, et plus particulièrement des peuples du *Belgium* que sont les Atrébates, les Bellovaques, les Ambiens, les Parisii, certainement les Viromanduens et peut-être les Calètes et les Véliocasses, ne s'est pas faite sans heurts, les tribus celtes installées plus anciennement dans les Îles britanniques se repliant vers l'intérieur du pays, après avoir été repoussées des régions côtières. En revanche, si ce schèma prévaut pour l'Île de Bretagne, il n'explique pas la présence *a contrario* de Britanni (c'est-à-dire de Brittons) sur le territoire belge.

La date de ces premières migrations ne nous est pas parvenue, car fort antérieure aux textes. Ces populations n'étaient pas composées d'exilés mais restaient en étroit contact avec leur patrie d'origine.

Pline est le seul auteur à en faire mention et les place entre le *Pagus gésoriacus* (territoire des Morins) et les Ambiens. Selon cet ordre, en procédant du nord au sud, les Britanni seraient à placer au-delà de la Canche, où se trouve le *Pagus gésoriacus*[1]. De la Martinière[2] indique que ce peuple se situait entre l'Amiénois et le Boulonnais et possédait les villes d'Étaples, de Montreuil et de Hedin, dans le Ponthieu. Quant à d'Expilly[3], il leur attribue la ville de *Duroicasegum*, aujourd'hui Rue (*Rua* en 1042), dans l'actuel département de la Somme, précisant qu'elle était leur chef-lieu. Or, il existait une localité appelée *Durocoregum*, station sur la voie romaine menant d'Amiens à Boulogne-sur-Mer. Il pourrait donc bien s'agir de la même ville. Le fait que Rue soit le chef-lieu d'un ancien *pagus*, le Marquenterre, pourrait bien indiquer qu'il s'agirait du territoire de cette ancienne peuplade, ce qui est en contradiction avec de la Martinière.

Bibliographie :

César, *B. G.*, V,12, IV, 21 – Pline, *H. N.*, IV, 31 – Ptolémée, *Géogr.* – A.-B. de la Martinière, *Le grand dictionnaire d'Histoire géographique et critique*, Paris, 1737 – D'Anville, *Notice de la Gaule*, Paris, 1760 – D'Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules*, 6 volumes, 1763-1770 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 – L.-P. Delestree, *Monnayages et peuples gaulois du nord-ouest*, Paris 1996.

1. D'Anville, 1760, p. 176.
2. A.-B. de la Martinière, *Le grand dictionnaire d'Histoire géographique et critique*, 1737.
3. D'Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules*, 6 volumes, 1763-1770.

BRODIONTI (*Bodionti, Bondiontici, Bodiotici,* Bodiotiques)

Peuplade celto-ligure (que d'aucuns se plaisent à qualifier de « ligures » selon le schéma de pensée évoqué dans la note à propos des Brigiani) qui habitait la région de la Bléone, affluent de la Durance, dans les Alpes de Haute-Provence. Leur nom signifierait « Ceux du Gué ».

Pline[1] les appelle Bodiotici (*Adjecit formula Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodioticos quorum oppidum Dinia*)[2], mais le nom qui a prévalu est Brodionti.

La présence du R après le B (r) *odionti* serait le résultat d'une alternance due à un phénomène de substrat méditerranéen, selon Lamboglia[3], le radical gaulois *Boduo* désignant le corbeau[4]. D'Arbois de Jubainville fait remarquer que l'on ne trouve pas d'équivalent gaulois du radical *brod,* alors qu'on trouve *bodio,* qui paraît être un adjectif dérivé du thème neutre *bodi,* signifiant « victoire » ou « victorieux ».

Quoiqu'il en soit, ce petit peuple était un rameau des Voconces et bien que leur nom signifît, comme on l'a vu, les « Victorieux », ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste.

Cette peuplade vivait jusqu'en 69 de notre ère de la vie des tribus alpines et devait faire partie du district des *Alpes Maritimae,* qui fut à cette date détachée à la Narbonnaise.

Leur chef-lieu était *civitas-Diniensium* dont les eaux thermales attiraient de nombreux Romains. C'est aujourd'hui Digne (*Dinia* 1[er] siècle avant J.-C., dont parle César : « *Dinia inter montes posita* »).

Dinia fut annexée à la Narbonnaise en 69 de notre ère, pour retourner à la province des Alpes- Maritimes à la fin du III[e] siècle.

1. Pline, *H. N.*, III, 4.

2. « L'Empereur Galba détacha du groupe des peuples alpins les Avantiques et les Bodiotiques, dont Digne est l'*oppidum.* »

3. Lamboglia, R.E.L.

4. Evans, 1967.

L'*oppidum* pré-romain de *Dinia* pourrait être situé sur l'éperon qui porte la ville médiévale et qui domine le confluent de la Bléone, entre Miroux et le Mardaric. En revanche, il semble que l'on doive localiser la ville romaine au nord de cet éperon, entre celui-ci et Notre-Dame-du-Bourg, de part et d'autre du Mardaric.

La *civitas-Diniensium* s'étendait-elle à tout le bassin de la Bléone auquel correspond le diocèse du Haut-Moyen Âge ? C'est très probable, mais la haute Bléone, si elle ne constituait pas un territoire propre à une autre peuplade, devait néanmoins former un *pagus* distinct du canton de Digne, bien délimité par la nature. Ainsi, pour D. Garcia[1], quelques indices permettent de supposer qu'un *oppidum* a pu s'établir sur la colline Saint-Charles, là où le *castrum* de Digne s'est développé au Moyen Âge.

Ptolémée[2] — qui commet bien d'autres bévues —, attribue *Dinia* aux Sentiens, alors que Pline[3] se fondant apparemment sur la *formula,* l'attribue aux Brodionti, ce en quoi il est apparemment confirmé par l'inscription de Thoard (A.E. 1961, n° 156, Chastagnol 1992, 272, 574, n° 3, A.E. 1961, 156), si toutefois le développement *M(unicipium)A(elium) A(ugustum) D(iniensium) B(odionticorum),* que l'on propose ordinairement depuis Seston (1962) est satisfaisant. Barruol[4] consière que les *Sentii* seraient de la même façon le nom latin des habitants de *Sanitium.* Certains auteurs suivent néanmoins le témoignage de Ptolémée[5].

Le nom des Brodionti figure par ailleurs sur le trophée d'Auguste à La Turbie.

1. D. Garcia, 2004.

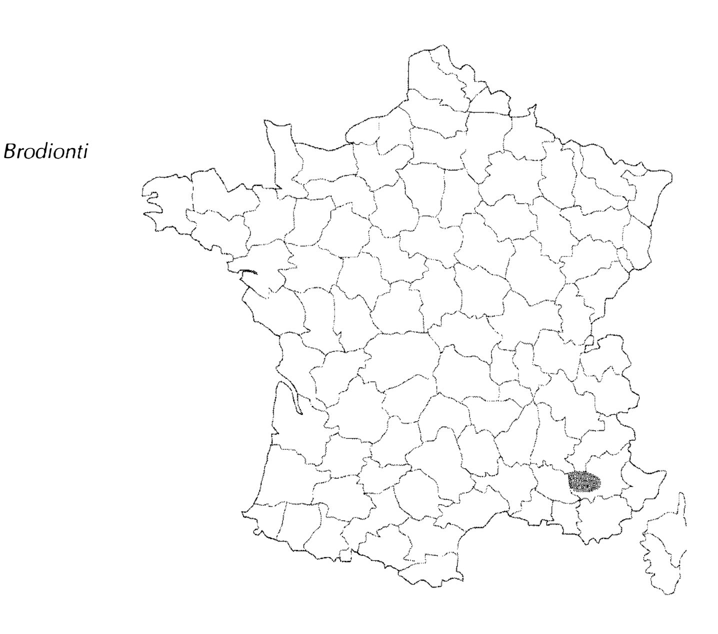
2. Ptolémée, *Géogr.,* 2, 10, 8.

3. Pline, *H. N.,* III.

4. G. Barruol, 1999.

5. Chastagnol, *Inscriptions latines de Narbonnaise,* 1992, p. 266, P. Arnaud, *Territoires celtiques,* 2002.

Brodionti



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.*, 2, 10, 8 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les noms gaulois...*, Paris, 1891 – P. Casimir, *Le Trophée d'Auguste à la Turbie*, Marseille, 1932 – Ellis Evans, *Gaulish personal names*, Oxford, 1967 – Chastagnol, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, 1992 – Guy Barruol, R.A.N., 1, 1999, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, Paris, 1999 – Lamboglia, R.E.L. – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Arnaud, *Territoires celtiques*, Paris, 2002 – Dominique Garcia, La Celtique méditerranéenne, Paris, 2004 .

BUIES voir Boiens.

C

CADURQUES (Cadurci, Cadurces, Cadourques)

Peuple celte dont le domaine était constitué par les Causses du Quercy, traversé d'est en ouest par le Lot et la Dordogne qui ouvrent vers les plaines aquitaines. Il était limité par les territoires des Rutènes, des Arvernes, des Lémovices, des Pétrocores et des Nitiobriges et correspondait au département du Lot et à la partie nord du Tarn-et-Garonne, jusqu'au Tarn à Montauban vers le sud[1].

Leur nom aurait signifié « les combattants ». Ils sont appelés *Cadourkoi* au IIe siècle par Ptolémée. Toutefois, Lambert[2] propose d'expliquer *Cadurci* par un composé gaulois *Catu-turci,* les « Sangliers de Bataille ».

Ils ont laissé leur nom au Quercy, qui s'est appelé *Cadurcinus* (en 565), *Pagus-Catorcinus* (en 628), *In-Caercino* (en 1095).

Leur chef-lieu fut d'abord appelée *Divona* (IIe siècle), puis *Doucona* (Ptolémée) et a ensuite pris le nom du peuple, *Civitas-Cadurcorum* en 400, *Apud-Cadurcum-urbem, Cadurcis* au VIe siècle, Caturga au VIIe siècle, *Cadurcum* au IXe siècle, *Cauricio* en 1200, *Caours* en 1259, *Caurs* en 1279, *Caors* en 1370. Il est devenu la ville de Cahors, qui fut intégrée à la France en 1428[3].

1. Labrousse, 1968.
2. Lambert, 1994.
3. E. Nègre.

La ville de Cahors est née près d'une fontaine sacrée (selon toute vraisemblance la fontaine des Chartreux) située sur la rive extérieure du Lot, à l'ouest de la ville, qui était un lieu de culte consacrée à une Déesse nommée *Divona*, qui a donné son premier nom à la ville. Par la suite, elle fut dotée d'un pont à partir d'Auguste et devint un centre très actif, orné de nombreux monuments. Après avoir été la capitale des Cadurques, elle devint celle du Quercy, prise en 1580 par le roi de Navarre, reprise par Henry IV[1].

Oppidum Uxello-Dunum (la forteresse élevée, 1er siècle avant J.-C.), de *Uxel* (élevé) et *dunum* (latinisation du celtique *dounon*, forteresse), *Noviodunum* en 990, commune de Vayrac (*in Vaziaco* au début du XIe siècle), était une ville très forte des Cadurques au temps de César. Elle fut la dernière place-forte qui lui résista, sous la conduite des chefs Lucterios (Cadurque) et Drappes (Sénon). César ne la prit qu'après un long siège en 51 avant J.-C. Ce fait d'armes marqua la fin de la guerre des Gaules. La reddition de la ville fut obtenue par le détournement de la source qui l'approvisionnait en eau. On a retrouvé les fossés de l'un des trois camps romains et, dans le flanc de la colline, la source, dite de *Loullié*, qui jaillissait à 25 m. au-dessous du mur de l'*oppidum*. On a même pu mettre à jour la galerie creusée par César pour la détourner[2] et l'on a extrait de cette galerie, recouverte sur 40 m., des fragments de blindage. Plus bas, dans le vallon, on a retrouvé des débris d'armes, pareils à ceux d'Alésia. Ses défenseurs eurent la main droite coupée par le vainqueur. On a localisé le site d'*Uxello* au Puy-d'Issolud. C'est une colline isolée, à 200 m. au-dessus de la rive droite de la Dordogne, un peu à l'ouest de Vayrac (Lot)[3]. L'hypothèse a été émise que ce site pourrait avoir été le premier chef-lieu des Cadurques.

Les travaux de recherche archéologique d'*Uxellodunum* commencent avec l'intervention des envoyés de Napoléon III, le général Creuly et Jacob, pour rechercher le site sur le territoire des Cadurques. La commission impériale situe dans un premier temps le site à Luzech, dans la boucle du Lot verrouillée par la ville actuelle. Mais dès 1862, un fonctionnaire

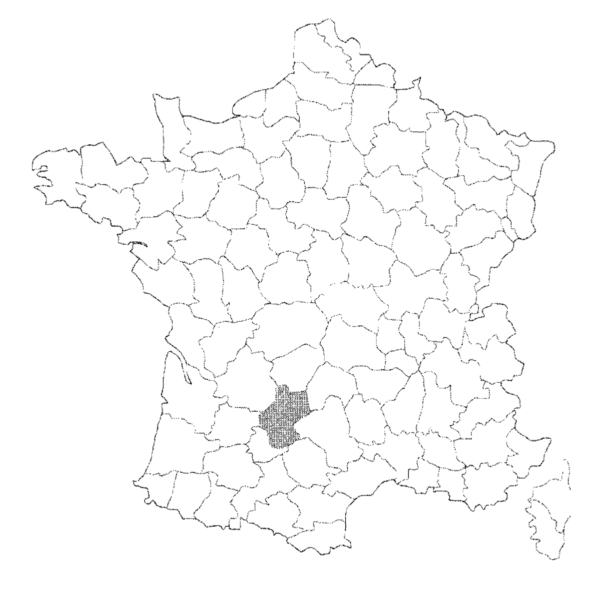
1. Bedon.
2. César, 8, 41, 43.
3. V. Kruta, 2000

de Soulliac, J.-B. Cessac, reprend la thèse du Puy d'Issolud (Vayrac, Lot) et entreprend des fouilles avec le soutien d'un agent-voyer d'arrondissement, E. Castagné. En 1865, il met au jour une galerie de captage de la fontaine de Louli. L'empereur envoie alors en renfort le colonel Stoffel et le capitaine de Reffye à la tête d'une troupe de soldats. Des flèches et des traits d'armes de jet semblables à ceux d'Alésia sont recueillis et le Puy-d'Issolud devient l'*Uxellodunum* officielle[1] (Viré, 1936).

Signalons par ailleurs que l'archéologie a révélé chez les Cadurques plusieurs *oppida* importants, dont on ignore le statut politique : Murcens à Gras (Lot) où des éléments d'un rempart de type *murus gallicus* ont été trouvés[2] l'Impernal à Luzech (Lot) *oppidum* admirablement situé sur le Lot, qui fut occupé du Néolithique jusqu'à la fin de l'Indépendance gauloise et les Césarines à Saint-Jean-Lespinasse (Lot), d'une superficie de 40 hectares.

En 1868, Castagné découvre à Murcens, le célèbre *murus gallicus* avec ses clous et fait la rapprochement avec les textes de César. Peu après, il met à jour un rempart identique au-dessus de la boucle de Luzech à l'Impérnal[3].

Les Cadurques rejoignirent les Arvernes lors du soulèvement de 52 avant J.-C. et Vercingétorix les chargea d'attaquer, avec les Rutènes, le territoire des Volques Arécomiques occupé par les Romains depuis 70 ans



Cadurques

1. Viré, 1936.
2. M. De Saulcy, 1868.
3. Viré, *op. cit.*

et intégré à la *Provincia*, dans le but de les amener à se soulever. Leur chef Luctérios réussit à rallier à lui les Nitiobriges et les Gabales et parvint à menacer Narbonne. Mais ses plans furent déjoués. Les Cadurques participeront ensuite au contingent arverne, avec 35 000 hommes, à l'armée de la coalition destinée à porter secours à Alésia.

Bibliographie :

César, *B. G.*, VII, 4, 5, 7, 64, 75, VIII, 30, 32, 34, 39, 40, 44 – Strabon, *Géorgr.*, IV, 2, V – Pline, *H. N.*, 4, 109 – M. De Saulcy, *in Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 12, Paris, 1868– Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule*, Paris, 1878– Armand Viré, *Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum*, Cahors, 1936 – M. Lorblanchet, *Céramiques des Champs d'Urnes découvertes au Puy d'Issolud*, Ogam 17, 1965 – Michel Labrousse, *Toulouse antique*, 1968– Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, Paris, 1994, 2003.

CAECINENSES voir COENICENSE

CAEMANI voir *PAEMANI*

CAEROSI

Petit peuple celte (venu de l'est du Rhin avec les migrations belges du IIIe siècle avant J.-C., d'où l'erreur consistant à les considérer comme Germains au sens ethnique du terme), attesté en Gaule Belgique au Ier siècle avant J.-C. Leur territoire était situé dans les Ardennes, entre les vallées de la Meuse et de la Moselle. La rivière Chiers en conserve le nom, ainsi que la région belge de Cazelgaie. Leur pays devint par la suite le *Pagus Caroascus*.

Leurs voisins étaient les Condruses, les Éburons et les Pémanes.

Ils fournirent des troupes à la Ligue belge pour combattre les envahisseurs romains.

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 4, 10 – Victor Tourneur, Les Belges avant César, Bruxelles, 1944 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002.

CALÈTES (*Caleti, Caletae*)

Peuple belge qui occupait la partie nord-ouest de la Seine-Maritime, constituée par le pays de Caux et le pays de Bray.

Leur nom signifiait « les Durs » ou « les Vaillants » et il a laissé son appellation au pays de Caux, appelé tout d'abord *In-pago-Calcis* (en 843) puis *In-Kaleto* (en 1206) avant de prendre son nom définitif. Le pays de Caux est un plateau crayeux coupé de vallée et recouvert d'argile fertile, dans les régions de Fécamp et Bolbec. Situé au nord-est de la Normandie, le pays de Bray est constitué quant à lui d'une dépression argileuse. Cette région a toujours été une étape importante sur la route Paris-Dieppe. Son nom serait issu du gaulois bracis et l'on trouve trace au VIIe siècle du *pagus bracolbracu.* Son territoire correspondait probablement à une subdivision des Calètes.

Leur territoire était entouré par ceux des Veliocasses, des Bellovaques, des Ambiens et des Lexoviens.

Leur chef-lieu était *Iouliobona* (IIe siècle), *Juliobona* (IVe siècle), nom provenant de Julius (César) et de Bona (demeure). On le retrouve ensuite sous les formes de *Juliabona* (639-54), *Lilibona* (1025), *Iliam-Bona* (1080), *Insula-Bona* (1210). C'est aujourd'hui Lillebonne, chef-lieu de canton, arrondissement du Havre (Seine-Maritime)[1].

Au début du IXe siècle, l'auteur de la chronique de Fontenelle, qui avait peut-être eu connaissance de la mention de Ptolémée ou d'une tradition dérivée de celle-ci, assigne à Lillebonne le nom primitif de *Caletus.*

De ses origines jusqu'à l'époque mérovingienne, le destin de Lillebonne fut toujours étroitement lié à sa situation d'avant-port de Rouen, à proximité de l'embouchure de la Seine. Porte du continent vers les îles britanniques, on associe généralement son déclin à l'envasement du port fluvial à partir du IIIe siècle[2].

Pas d'*oppidum* sur le site de Lillebonne ni de traces d'occupation préromaine et l'on s'accorde à voir dans cette ville une fondation augustéenne, créée ex *nihilo* pour servir de capitale à la cité des Calètes.

1. E. Nègre 1990.
2. Provost, Le Maho 2004.

Située sur la rive droite de la Seine, au bord de la voie romaine allant de Rouen à l'estuaire, la ville de *Juliabona* occupait le site d'une terrasse alluviale au fond de la vallée du Commerce, petit affluent de la Seine, dont la surperficie est évaluée à 30 ou 35 hectares. L'emprise de la ville antique correspond approximativement à l'extension de la ville du début du XIXe siècle. Les trois principales nécropoles identifiées se situent respectivement sur le coteau du Mesnil à l'entrée de la vallée du Commerce, au bord de la route d'Harfleur au nord-ouest et au bord de la route de Caudebec[1].

La situation excentrée de Lillebonne par rapport au territoire des Calètes devait fatalement aboutir, à un moment ou un autre, à son déclassement du rang de capitale régionale. Au IXe siècle, le *pagus* de Caux semble réuni à celui du Talou pour ne former qu'une seule région administrative sous le nom de Caux-et-Talou, région couvrant toute la façade maritime entre Seine et Bresle, et qui semble avoir eu comme capitale Arques-la-Bataille (*de Archis*, 1024, *Arcus* et gaulois *ialo*, « champs », « clairière »)[2].

Leur port, à l'embouchure de la Seine, était *Caracotinum*, devenu *Harofloth* en 1026, de nos jours Harfleur, port créé par les Romains, peut-être sur un emplacement déjà occupé antérieurement, qui fut important jusqu'au XIVe siècle. C'était également la station terminale de la voie romaine menant de Paris à Rouen et à la mer.

Ce peuple avait deux *oppida* dont celui de Fécamp (*Fiscannum*), appelé « camp du Canada » ou « camp de César », situé sur le littoral du pays de Caux et accessible du port de Fécamp, à 4 kilomètres de la mer, entre les ruisseaux de Valmont et de Ganzeville. Il est appelé « camp du Canada » depuis 1700 au moins. Des fouilles datant de 1890 et de 1939 ont permis de déterminer sa superficie de 21 hectares et de déceler les traces d'une occupation gauloise qui a duré peu de temps[3].

Le second *oppidum* des Calètes était à Bracquemont (Brakemont à la fin du XIIe siècle). Ce site fut appelé Cité de Limes et se trouve situé sur le littoral du pays de Caux, sur la falaise au nord-est de Dieppe. Il a été repéré

1. Provost, op. cit.
2. Le Maho 2004.
3. V. Kruta 2000.

en 1731, fouillé en 1822-1827, 1871, 1874, 1898, et 1926. La superficie était supérieure à ce qu'elle est à l'heure actuelle, bien qu'elle atteigne encore 48 hectares. On a découvert un « temple de type celtique » en 1822, qui s'est malheureusement abîmé depuis dans la mer.

Celui de Saint Nicolas-de-la-Taille, ou camp de Boudeville, situé à 2 km au sud sud-ouest de l'église de Saint Nicolas, n'a qu'une assez faible étendue et se trouve dans la région où s'élèvera *Juliobona*, chef-lieu et port des Calètes (Lillebonne), aujourd'hui à 4 km dans les terres par suite de l'ensablement de l'estuaire. Il en va de même de celui de Caudebec-en-Caux (*Calidu*), d'une superficie totale de 26 hectares, c'est-à-dire plus importante que le précédent.

Citons également les *oppida* de Veulette (au Câtelier, situé sur la falaise du pays de Caux, à l'ouest de la plage de Veulettes, dont la superficie a été grandement diminuée par la mer), Heugleville-sur-Scie (au coeur du territoire calète, beaucoup plus petit et moins bien défendu que les *oppida* côtiers, d'une superficie de 3 hectares), Incheville (Camp de Mortagne sur les bords du plateau qui surplombe la Bresle sur la rive gauche, à 800 mètres de l'église, et qui fut fouillé en 1856 par l'abbé Cochet, d'une superficie de 12 hectares) et Saint-Nicolas-de-la-Taille (Camp de Boudeville, à 2 kilomètres au sud-ouest de l'église de Saint-Nicolas, aujourd'hui à 4 kilomètres à l'intérieur des terres par suite de l'ensablement de l'estuaire, d'une superficie de 2 hectares environ).

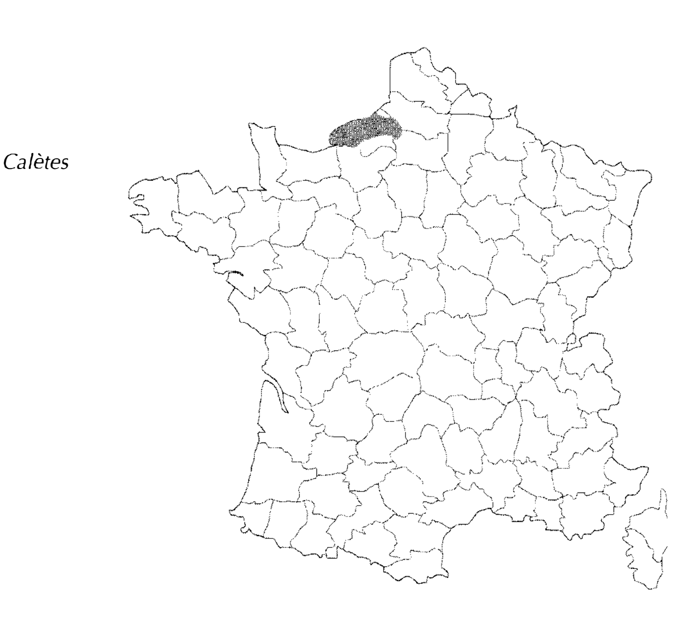
B. Beaujard précise que leurs frontières coïncidaient fréquemment avec des forêts entretenues[1].

Le peuple calète avait fourni à la coalition belge, en 57 avant J.-C., un contingent de dix mille hommes.

Cinq années plus tard, ils fournirent à Vercingétorix un contingent plus faible, faisant partie d'un corps d'armée les associant aux autres peuples armoricains pour un total de vingt mille hommes.

1. B. Beaujard, « Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine », dans Frontières en Gaule (Caesarodunum 16), Tours, 1981, pp. 94-107.

Calètes



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 107 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8 – César, B. G., II, 4, VII, 75, VIII, 7 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1 – Ernest Desjardins, *Géographique historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – B. Beaujard, « Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine », dans *Frontières en Gaule* (*Caesarodunum* 16), Tours, 1981 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – *Les Celtes en Normandie*, Catal. expo., Évreux, 1990 – Venceslas Kruta, *Les Celtes histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Alain Provost et J. Le Maho, *Capitales éphémères*, Paris, 2004 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004.

CAMACTULICI

Peuplade vraisemblablement ligure mais celtisée sous l'influence des Salyens, qui habitait dans le département des Bouches-du-Rhône.

Leur territoire s'étend du massif de la Sainte-Beaume à l'ouest, à la chaîne des Maures à l'est, englobant la totalité du bassin du Gapeau. Les limites de ce territoire pourraient correspondre au *pagus Tolonensis* du Haut Moyen Age, dans l'arrière pays toulonnais. D'après leur nom cette région se nommait *Régio-Camatullicorum*. Elle faisait partie de la confédération des Salyens.

La divinité topique *Rudianus*, identifiée à Mars, devait déjà sacraliser la frontière entre les deux peuplades celto-ligures des Camactulici de la région toulonnaise et des Sueltéri localisés dans les Maures, limite sur laquelle se superposa celle des deux *civitates*.

Elle avait pour chef-lieu *Caesarista-portus*, aujourd'hui Ceyreste. Au IIe siècle, Ptolémée l'appelait *Kitharistes*, prototype pré-grec et probablement même pré-celtique; puis au IVe siècle elle devint *Citharista, Citharistam* en 417, puis *Ville-Cezireste* (en 1021-32), Cezeresta (en 1025), *Cydarist*a (en 1135), *Sereste* (en 1568)[1].

Le nom antique du port (*Caesarista*) s'est transféré avec l'habitat sur la hauteur voisine (Ceyreste) à l'époque des invasions. Réoccupé au XIVe siècle, le site côtier devait son nouveau nom, *La-Cioutat*, à la tradition d'une ville antique (c'est l'actuelle La Ciotat).

Il existe encore l'ancien rempart de la ville de *Caesarista*[2]. Ce port est aussi nommé par l'itinéraire maritime d'Antonin. Il tire son nom de Bec-de-l'Aigle, qui domine la ville limitrophe de La Ciotat, de ce que les Grecs appelèrent l'ancienne colonie massaliote *Kitharistes*, ce qui signifie « Rocher ».

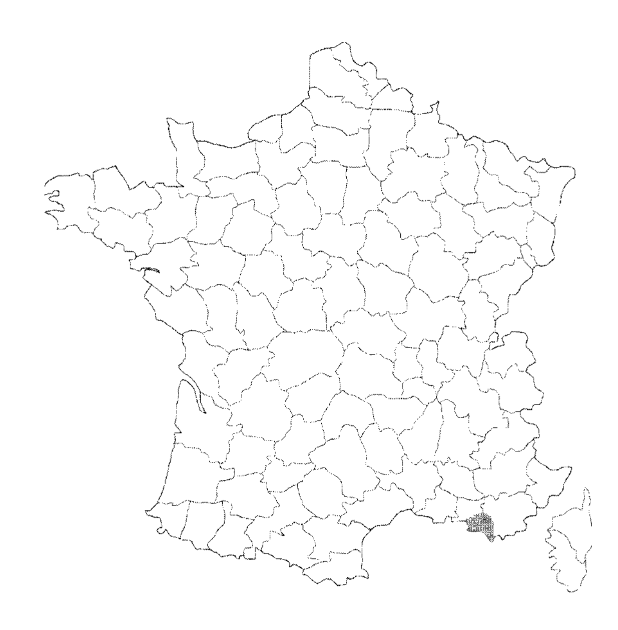
Leur port principal était Toulon, important dès l'antiquité, connu comme *Telo-Martius* au IVe siècle av. J.-C. puis *Procurator-bafii-Telonensis* en 400, *Locco-Telonensis* en 441, *Tholonensis-episcopi* en 878, *Telonensis* en 1042, et *Porthom-Tholoni* en 1257[3].

Les premières constructions observées paraissent d'époque flavienne. Mais l'agglomération pourrait être plus ancienne de quelques décennies.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 35 – Ptolémée, *Géogr.*, IV – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Bérato et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

1. E. Nègre.
2. D. Garcia, Fl. Verdin, Bérato et coll., *Territoires celtiques*, 2002.
3. Pline, Ptolémée, Jullian, Barruol, Nègre.



Camactulici

CAMBIOVICENSES

Tribu ou ethnique qui n'a pas été identifié, mentionnée sur la Table de Peutinger ainsi que par Pline (IV).

On les aurait situées dans la région de Chambon-sur-Voueize, dans le département de la Creuse, au confluent à l'angle droit de la Voueize et de la Tardes. Elle s'appelait en effet *Cambonense-Monestarium* au XI[e] siècle, puis Cambonium en 1141. Il se pourrait qu'il s'agisse d'une ethnique de ville.

Il est également possible qu'il y ait eu une confusion de Pline avec Cambolectres, cité par lui sans aucune autre précision, mais les Agesinates devraient correspondre aux Cambolectres.

Valois[1] quant à lui les place, par conjecture, chez les Arvernes en Combrailles (région du nord-est de la Creuse, du sud-ouest de l'Allier et du nord-ouest du Puy-de-Dôme[2]), dont le nom était en 1209 *Terra-Combralliae*, avec Chambon-sur-Voueize comme chef-lieu[3]. Pour d'Anville[4], le

1. Valois, 1675.
2. M. Peynot, 1931.
3. Idem.
4. D'Anville, 1760.

nom de lieu qui paraît être le plus voisin de leur ethnonyme, dans la Table théodosienne, serait *Agedincum* (Sens) d'un côté et *Aquanisinei* (Boubon-Lancy) de l'autre. Il faudrait chercher ce peuple en quelque endroit du Nivernais ou au Morvan. À ce propos, J .-F. Baraillon[1] indique : « Valois s'est aperçu le premier de la fausse position de ce peuple dans la carte de Peutinger, ainsi que de l'identité de ce nom avec celui de Chambon. D'Anville reconnaît également l'erreur de cette carte et cite Valois qui les place en Combrailles ; si l'on suit réellement les cartes, on peut, avec beaucoup de certitude, les placer dans le Nivernais et étant dépendants des Éduens. Les Cambiovicenses s'étendaient d'est en ouest depuis Chantelle jusqu'à Aubusson et Ahun et, du sud au nord, depuis Giat jusqu'à Montluçon. » Tout ceci demande évidemment vérification.

E. Desjardins et M. Chaume proposent de placer un peuple tampon, les Aulerques Brannovices ou les Cambiovicenses, en repoussant les frontières des Sénons au nord de Serein et en limitant le territoire contrôlé par les Éduens aux marges du Morvan.

Rien n'est certain à ce jour.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Valois, *Notitia gallarum*, 1675 – D'Anville, *Notices sur la Gaule*, Paris, 1760 – J.-F. Baraillon, *Recherche sur le peuple des Cambiovicenses de la Carte de Peutinger*, Paris, 1806 – *Peutinger*, dans Ernest Desjardins 1874 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Maurice Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne : les origines celtiques*, 1925, pp. 69-109 – Michel Peynot, *La Combrailles, Guéret*, 1931 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Pierre Nouvel, *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

CAMBOLECTRES voir AGESSINATES

CAMPONI (*Camboni, Camboi*, Campones)

Peuplade ibère qui habitait la vallée de Campam, dans les Hautes-Pyrénées, au sud de Bagnères-de-Bigorre, dans la haute vallée de l'Adour.

1. J.-F. Baraillon, *Recherche sur le peuple des Cambiovicenses de la Carte de Peutinger*, 1806.

Leur chef-lieu serait pratiquement identique au nom de la peuplade, latin *Campanum, Campan* (*Campa* en Gascon), dérivé de *Campus* qui veut dire champs ou domaine. Leur ville principale serait donc Campan, au sud de Bagnères-de-Bigorre.

Une légende à demi savante rapporte que la prairie de Saint-Jean, à Payolle, aurait servit de cadre, en 27 avant J.-C., à une bataille entre le Proconsul Marcus Vallerius Messala et des montagnards ibères. Elle porte le nom de Cambatalhé et fut plus vraisemblablement le théâtre d'affrontement pastoraux. Quoiqu'il en soit, Messala fut effectivement chargé par Octave de soumettre l'Aquitaine. S'agit-il d'une vérité ou d'une erreur historique ? Il est difficile d'établir une certitude, faute d'éléments.

Pline signale également une autre peuplade du même nom qui serait située dans la région de Cambo-les-Bains (*Camboo* en 1350) dans les Pyrénées-Atlantique, dans la vallée de la rivière Nive au sud-est d'Ustaritz. Il s'agit très certainement des Camboni dont le nom serait une ethnique de ville.

Au quartier Basseboure, un camp de César est signalé par le chanoine Daranatz qui précise que cet ouvrage pourrait être aussi bien un cimetière gaulois. Des traces d'exploitation d'alluvions aurifères ont été reconnus dans la région de Cambo, ce qui donne consistance aux indications de Ptolémée[1] concernant les mines d'or des Tarbelles.

On ne saurait trancher définitivement et des recherches sont nécessaires afin d'établir une certitude de ces faits. Ce qui est certain en revanche, c'est que la liste de Pline comporte deux ethnies : les Camponi et les Camboni. Ne s'agit-il pas simplement de deux ethniques de villes ?

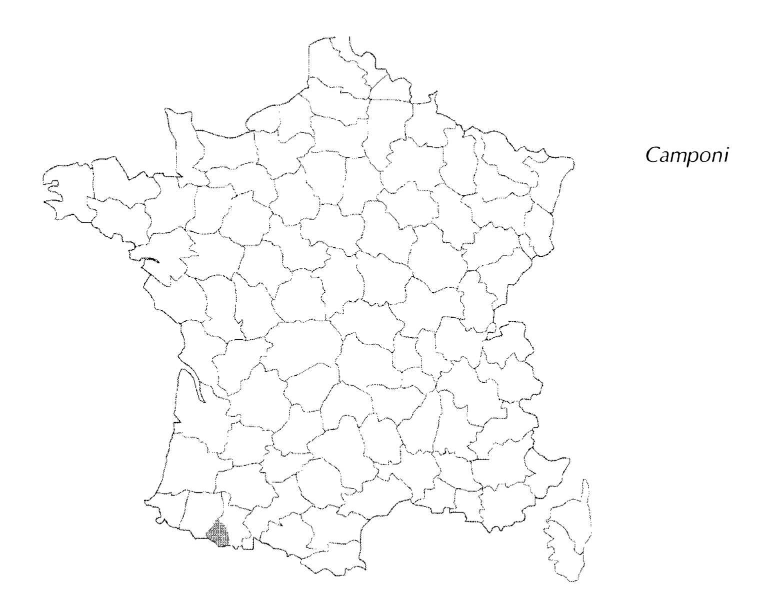
Dans son livre sur les Basques, P. Veyrin[2] émet un doute sur la celticité de Cambo, ce en quoi il se fait l'écho de M. Gavel. Mais si Cambo est un vocable celtique qui figure au glossaire gaulois de G. Dottin avec le sens de courbe, ainsi que le confirment également Dauzat et Longnon qui reconnaissent cette origine celtique dans ses composés, pourquoi notre

1. Ptolémée, IV, 2, 1.

2. Veyrin, Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse Navarre..., 1947.

Cambo, qui est précisément à une courbure très prononcée de la Nive, ne serait-il pas celtique ?

C'est au voisinage de Cambo, entre Cambo, Espelette et Itxassou, que sont ces *tumuli* et camp de César généralement reconnus pour pré-romains et datant de l'Âge du Fer. C'est au-dessus de Cambo que l'Artzamendi, dont l'artza, l'ours basque, a peut-être emprunté son nom à l'arth, l'arthos, l'ours celtique, dresse sa magnifique table inclinée qui pourrait avoir été l'autel de ce culte celtique de l'ours, signalé par H. d'Arbois de Jubainville dans *L'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* et par Richter *(L'inscription d'Hasparren et ses Gallos)*.



Camponi

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Ptolémée, IV, 2, 1 – H. Richter, *L'Inscription d'Hasparren et ses Gallos*, Bayonne, 1883, 1944 – Henri d'Arbois de Jubainville, *L'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1890 – Georges Dottin, *Glossaire gaulois*, Paris, 1920 – Philippe Veyrin, *Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse Navarre. Leur histoire et leurs traditions*, Paris, 1947 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine selon la liste de Pline*, Paris, 1955 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, Départ. 64, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Lipoz, Fabre, Tobie, *Carte archéologique de la Gaule*, Département 65, 1997.

CAPILATES (*Capilati*)

L'existence de ce petit peuple est connue par une inscription trouvée dans le hameau des Escoyères, sur le territoire de la commune d'Arvieux, elle-même proche de Guillestre dans la gorge du Queyras, à 16 kilomètres de Briançon. Les seuls fragments ayant subsisté de cette inscription forment le linteau de deux portes de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine-des-Escoyères à la construction de laquelle ils ont été réemployés. En voici le texte : « Quarlinus, fils de Brissilus a élevé ce monument à lui-même, et à Bussulus fils de..., son père ; à... la fille de Lutevus, sa mère ; à Albanus, fils de Bussulus, son frère, préfet des Capilates, des Adanates, des Savincates, des Quariates et aussi des Brigiani, à Quartinus, fils de Bussulus, son frère ; à Quartinia, fille de Brussulus, sa soeur ». Tite-Live évoque également ce peuple à propos du passage des Alpes par Hannibal (*« Populi Inalpini multis nominibus sed maxime Capillati... »* et plus loin *« Capillatis, Alpium ineolis »*[1])

La question qui se pose est évidemment de savoir quel aurait été le territoire de ces Capilati. Guilulinume[2] paraît y avoir répondu en indiquant qu'ils habitaient dans le bassin de Guillestre et dans les environs : soit en Vallouise, soit dans le bassin de la Haute-Ubaye. Il fixe ainsi le canton de Guillestre comme ayant été occupé par ce peuple. Le pays était traversé par la voie romaine menant de Milan à Arles, qui passait par le Mont-Genèvre.

Quelques fouilles archéologiques anciennes menées à Freyssinières ont révélé notamment un torque en argent massif et un autre en bronze, ainsi que divers objets qui paraissent être celtes, et des monnaies romaines du Ier au IVe siècles[3]. D'autres fouilles menées au XIXe siècle ont mis au jour à Guillestre des sépultures s'échelonnant du IXe au Ve siècle avant J.-C., attribuées aux Ligures.

Il semble que cette tribu, tout comme ses voisines, prit part au soulèvement des peuples alpins contre l'occupation romaine qui eut lieu au printemps 14 avant J.-C., sous la conduite de Cottius, roitelet qui avait hérité du royaume de son père Donnus Tami (ancien allié de César, une tren-

1. H. R., III, 47 ; XI, 130.
2. P. Guilinume, 1905, 1906.
3. B. Tournier, 1878.

taine d'années auparavant). Les insurgés misaient sur le relief pour résister aux légions romaines mais ils furent rapidement vaincus, Auguste ayant en personne conduit les opérations et les ayant encerclé complètement avant de faire converger ses armées sur leur territoire et ces petits peuples furent écrasés les uns après les autres. C'est à la suite de cette victoire que l'empereur fit élever l'arc de Suse et le Trophée des Alpes de La Turbie.

Après avoir été conquis, les Capilati et leurs voisins furent détachés du royaume de Cottius auquel ils avaient été, sinon annexés auparavant, tout au moins étroitement liés. Ils furent réunis aux quatre autres peuples énumérés dans l'inscription des Escoyères, pour constituer une nouvelle province nommée Alpes Atreciennes, dont l'un des premiers préfets fut l'Albanus Bussullus mentionné dans ce texte.

Le nom de ce petit peuple signifierait « les Chevelus ».

Cependant, il convient de s'interroger pour savoir si ce peuple existait vraiment. En effet, G. Barruol a fait remarquer que les auteurs de l'Antiquité ont parfois employé, pour parler des Ligures, des termes tels que *Alpini* (pour les Ligures établis sur la Riviera occidentale, de Savone à Monaco), *Montani* (pour les Ligures des hautes vallées de la Roya, du Tanaro ou de Cadibone) ou... *Capilati* (dans les Alpes-Maritimes). Il se serait donc agi de dénominations collectives et non de peuples. Par conséquent, si Barruol a raison, les Capilati ne formaient pas une entité tribale, ce qui expliquerait bien entendu la difficulté que rencontre toute tentative de localisation précise.

Bibliographie :

Tite-Live, *H. R.*, III, 47, XI, 130 – B. Tournier, *Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes*, Toulouse, 1878 – Ernest Chantre, *Premier Âge du Fer*, Paris, 1880 – Dupont-Delporte, Bull. Soc. d'études des Hautes-Alpes, 1890 – Abbé Paul Guilulinume, *Procès verbaux du Congrès pour l'avenir des Sciences*, 1905 ; *Aperçu historique de Guillestre et ses environs*, Annales des Alpes. Recueil périodique des Archives des Hautes-Alpes, Gap, 1906 – Anne Roth-Congès, *L'Inscription des Escoyères dans le Queyras, la date de l'octroi du droit latin aux Alpes Cottiennes, et la question du statut de Dinia*, Riv. di Studi lugi, 1994.

CARNUTES

Très grand peuple celte du centre de la Gaule, qui occupait un vaste territoire couvrant les départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, du Loiret et une petite partie des Yvelines, de Blois à Sully et de Mantes aux étangs de Sologne. Seule la Loire les séparait des Bituriges. Selon certaines sources, leur nom aurait signifié « Ceux qui jouent de la Trompette », sans doute à cause du carnyx, trompe de guerre panceltique. Lambert[1] en revanche propose que Carnutes soit l'équivalent celtique du latin *cornuti*, cornus, et pourrait faire allusion aux ornements du casque guerrier. Leur nom pourrait donc signifier « Ceux qui ornent leurs Casques de Cornes ». Mais cela paraît assez douteux car, contrairement aux images d'Épinal du XIXe siècle, les Gaulois n'avaient pas de casques à cornes. On a parfois également mis leur nom en rapport avec le Dieu *Cernunnos*, au chef orné de bois de cerf. Leur Dieu tutélaire était d'ailleurs celui-ci. Son nom a en outre la même racine que celui du peuple. Il y a donc de fortes présomptions en faveur de cette dernière hypothèse.

Leur capitale politique (et religieuse) était *Autricum* (Chartres), qui devait son nom à la rivière *Autura*, appellation ancienne qui viendrait des Autrigones, d'après Bosch-Gimpéra[2]. Le nom d'*Autricum* signifiait « le Gué sur l'Eure ».

Ils seraient parvenus à leur habitat historique, à partir de la région de la Seine, plus au nord, ou ils avaient ressenti les répercutions de la poussée « germanique »[3]. Le peuple des Autrigones se retrouve également en Espagne (dans la province de Burgos) et ce peuple celte est rattaché par certains chercheurs à une deuxième vague de migration celtiques.

L'*oppidum* gaulois correspondant à Chartres peut être localisé sur l'éperon qui domine le cours de l'Eure et était défendu à l'ouest par une enceinte d'au moins deux kilomètres de longueur, partiellement reconnue et englobant également un accès a la rivière. Cette enceinte était entourée

1. Lambert, 2003.

2. P. Bosch-Gimpera, Les mouvements celtiques.

3. P. Bosch-Gimpera, *op. cit.* Rappelons qu'il ne s'agit, aux époques concernées, nullement d'un ethnique mais tout simplement d'une appellation indiquant une origine géographique. Le mot « germanique » ne verra son sens modifié que plus tardivement, pour acquérir celui que nous lui donnons aujourd'hui.

d'un fossé de 10 mètres de largeur et de 4 mètres de profondeur. Des fouilles ont permis de retrouver des niveaux d'occupation du 1er siècle avant J.-C., antérieurs à la ville gallo-romaine[1]. Cet *oppidum* avait une superficie considérable de 200 hectares. On a découvert récemment avec surprise que cette ville avait été d'une exceptionnelle prospérité et d'un urbanisme beaucoup plus avancé qu'on ne le pensait.

La ville de Chartres s'appelait au IIe siècle avant J.-C. *Autricon* (Ptolémée), puis elle prit en 400 le nom de *Carnoutai*, dérivé de celui de la tribu, qui devint *Carnotum* en 410, *Carnunta* en 650, *Carnotis* en 843, *Carnotensis-dioecesis* en 851, *Carnotinas* en 889, *Karnotis* en 930, *Cartis* puis enfin Chartres au XIIe siècle[2]. C'était en outre une métropole religieuse et l'on sait que la cathédrale a été édifiée à l'emplacement d'un *nemeton* druidique, dont il reste encore un ancien puits chtonien christianisé (*cf* Notre-Dame-de-Sous-Terre).

Le centre économique des Carnutes était un port fluvial situé au coude de la Loire, appelé *Genabum* ou *Cenabum*, aujourd'hui la ville d'Orléans, qui se trouvait dans le territoire des *Aurielani*, un sous-groupe (clan) des Carnutes dont ils dépendaient. Une inscription d'époque gallo-romaine sur plaque de marbre, mise au jour en 1846, porte le nom (amputé) de la ville.



Inscription de Cenabum

1. V. Kruta 2000.
2. E. Nègre 1990.

En 57 avant J.-C., César leur imposa un roi nommé Tasgietos, notable de sang royal collaborateur de l'occupant qui fut assassiné par ses concitoyens hostiles à la domination romaine, en 54 avant J.-C.

Ils s'allièrent aux Sénons et n'assistèrent pas à l'assemblée convoquée par César l'année suivante. Les Carnutes, redoutant les sanctions que César leur infligerait pour s'être débarassés de Tasgietos et n'étant pas encore prêts à soutenir une lutte ouverte, décidèrent de se soumettre en apparence, en 53 avant J.-C. Tout en entretenant l'espoir qu'une révolte générale leur permettrait de se libérer. C'est ainsi qu'ils se révoltèrent en 52, sous la conduite de Cotuatos et de Conconnetodumnos, en massacrant les marchands et les trafiquants d'esclaves romains de *Cenabum* (Orléans). Mais l'armée de César, sous le commandement de Fabius, prit la ville, la pilla et la brûla. Cela n'empêcha pas les Carnutes d'envoyer à la fin de l'été de cette même année un contingent de 12 000 hommes au secours d'Alésia assiégée.

En 51 avant J.-C., César marcha donc à nouveau contre eux et ils se rendirent à Fabius. Celui qui fut considéré par l'occupant comme l'âme de la résistance, désigné par César sous le nom (ou titre) de *Gutuater*, fut livré au général romain qui lui infligea un terrible supplice avant de le mettre à mort et établit près de leur frontière deux légions en quartiers d'hiver, entretenues à leurs frais alors que le pays était exsangue après la guerre.

C'est également sur le territoire des Carnutes que se tenait chaque année l'assemblée générale des Druides, à une époque fixe, dans un lieu consacré. Ce sanctuaire avait été choisi chez les Carnutes, car leur pays semble avoir été considéré comme le centre de toute la Gaule. Ce lieu devait se trouver à l'extrémité orientale, tout près de la Loire, entre Sully et Saint-Benoît-sur- Loire et peut vraisemblablement être mis en relation avec le très important dépôt votif trouvé sur le territoire de la commune de Neuvy-en-Sulias qui, de nos jours sur la rive gauche, se trouvait alors sur la rive droite, c'est-à-dire précisément celle de Saint-Benoît-sur-Loire, du fait d'un déplacement du cours de la Loire[1].

La signification du mot Beauce, leur région, serait en première hypothèse *Belsa*, qui apparaît au VIe siècle chez Fortunat. D'autre part, Virgile,

1. F. Régnier, *L'eau sacrée chez les Celtes*, Saint-Benoît-sur-Loire, 2002.

à la fin du V[e] siècle, donne la forme *Belsa/Campus*. Bertoldi a rattaché ce mot à la racine bel/clair, d'où dérivent en gaulois plusieurs noms de divinités : Belenos, Belisama « La très claire » et il postule Belisa/Clairière. On est amené à proposer l'idée de « forêt claire », c'est à dire forêt coupée de clairières. Ceci témoignerait de l'existence de bois et de groupes d'arbres à l'époque gauloise.

Le site de Sommeray, au lieu-dit Le Bas-des-Touches, a été découvert et fouillé entre 2000/2001. À l'heure actuelle, une surface de 20 hectares a été fouillée. Le complexe archéologique date de l'âge du Fer et l'agglomération ne se développa qu'à partir de La Tène finale. À compter du Haut-Empire, le site semble progressivement abandonné au profit d'Alluyes (*Avallocium*, VI[e] siècle) où ont été reconnus les vestiges d'un important établissement gallo-romain.

Il faut noter également le célèbre *Pagus-Carnutenus* qu'une partie de ce peuple a habité dans le département de l'Ile-et-Villaine, dans la région de Corps-Nuds, au nord-ouest de Janzé. Situé au milieu des Redons, celui-ci avait pour chef-lieu un autre Chartres (III[e] et V[e] siècles) au sud de Rennes, intégré à un moment dans le territoire redon et accordé aux Carnutes à titre de revenu extérieur[1].

Leur monnayage indique que leur emblème national était un aigle, qui ne doit rien à la conquête romaine puisqu'il est très antérieur à celle-ci.

Citons les noms de Carnutes qui nous sont connus, en dehors de ceux que nous avons déjà indiqués précédemment : Acutios (sur une monnaie en bronze), Elkesovix (*ELKESOOUIX*), sans doute argentier de Tasgetios puisque les deux noms sont associés sur des monnaies émises durant le bref règne du roi mis en place par César et Exobnos (« Sans Peur »), qui vivait au I[er] siècle avant J.-C..

1. Chastagol 1980, Bertrand 1991.

Carnutes



Bibliographie :
César, *B. G.*, II, 35, V, 25, 29, 56, VI, 2, 3, 4, 13, 44, VII, 2, 3, 11, 75, VIII, 4, 5, 31, 38, 46 – Tite-Live, *Hist. Rom.*, V, 34 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 3 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8, 56 – Camille Jullian, *Note gallo-romaine*, R.E.A., 1901 – Soyer, *Bulletin de la Société archeologique et historique de l'Orléanais*, 1933/38 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques, 1950 à 1955* – Jacques Boussard, *Essai sur le peuplement de la Touraine du 1er s. au VIIIe s.*, Tours, 1954 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe s.*, rééd. 1978 – André Chastagnol, *La civilisation des Riedones*, Brest, 1980 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – J.-M. Bertrand, *Territoire donné, territoire attribué*, Paris, 1991 – José Maria Solana-Sainz, *Los Autrigones a través de las fuentes literarias*, Madrid, 1991 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Dominique Garcia, Florence Verdin, M. Tarpin et coll., *Territoires celtiques*, 2002 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, Paris, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois, IIIe-Ier siècles av. J.-C.*, Paris, 2004.

CATALAUNI (*Catuvellauni*)

Petite peuplade celte de la Gaule Belgique méridionale qui occupait la partie du sud-est du département de la Marne et le nord de celui de la Haute-Marne.

L'étymologie en serait *Catu-Vellauni* (du gaulois *catu*, combat et *vellauni*, les meilleurs) donc « les meilleurs au combat ». Cette peuplade paraît avoir été soumise aux Sénons ou aux Rèmes.

Il semblerait qu'un rameau de ce peuple (*Catuvellauni*) soit connu en Grande-Bretagne, une de ses villes se nommant *Vérulanium* (Weathampstead). Cette même tribu s'est également installée en Catalogne (Espagne, les *Catallaunii*)[1] ainsi que dans les Alpes (Caturiges). Pour Arbois de Jubainville[2], ce peuple serait arrivé probablement de la rive droite du Rhin et se serait fixé dans le bassin de la Seine vers 300 avant J.-C., envoyant environ un siècle plus tard une colonie en Grande-Bretagne, ce qui rejoint la thèse de Bosch-Gimpéra[3]. Notre approche de la qusetion nous conduit à des conclusions différentes, sous l'éclairage des découvertes réalisées depuis quelques décennies et dont ne disposaient pas ces historiens, de leur temps. En effet, rien ne permet d'estimer l'établissement des Catalauni en Champagne à la même époque que l'établissement des peuples belges (début du IIIe siècle avant J.-C.) alors que tout semble indiquer au contraire que leur éclatement fut une conséquence de l'arrivée de ces derniers. Cela pose le problème plus général d'essayer de déterminer, dans la mesure du possible, ce qu'il advint des peuples celtes qui étaient établis au nord de la Seine avant l'arrivée des Belges. En effet, si tout le monde s'entend à reconnaître qu'il y avait bien un peuplement celtique antérieur à cette nouvelle vague venue d'au-delà du Rhin (mais cependant tout aussi celtique que les peuples déjà fixés dans la région), personne ne paraît s'interroger sur ce que pouvaient être ces populations. Trois scénarios sont possibles : ou bien elles furent complètement chassées au profit des nouveaux arrivants, ce qui est peu probable et en tout cas non conforme au comportement habituel des populations celtiques entre elles, à de très rares exceptions près ; ou bien elles furent purement et simplement absorbées, disparaissant ainsi complètement dans la masse des Belges, ce qui est possible, mais là encore assez exceptionnel dans le cas celtique; ou bien, enfin, elles abandonnèrent la majeure partie (et la meilleure) de leurs anciens territoires aux nouveaux arrivants après quelques combats

1. À l'époque où l'installation des Belges au nord de la Seine provoqua de nombreux bouleversements chez les populations celtes fixées antérieurement, un rameau des Catalauni du sud champenois, peut-être en liaison avec la migration suivant le même axe, des Volques, se serait établi dans une partie de l'actuelle généralité de Catalogne. La présence des Volciani voisins confirme le fait que ce déplacement a eu des prolongements au sud des Pyrénées, ce qui donne à penser que le nom de Catalogne pourrait avoir une origine commune avec celui du peuple des Catalauni (F. Régnier, *Un établissement celtique en Catalogne*, Congrès scientifique du Ferrol, Espagne, 1998).

2. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*.

3. P. Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*.

(ce qu'atteste le sanctuaire commémoratif de Ribemont-sur-Ancre qui prend toute sa signification dans ce contexte), ne conservant qu'une maigre portion de ceux-ci[1].

Leur chef-lieu à partir de la conquête romaine fut *Catalauni* (IV[e] siècle), devenu *Durocatelaunos* (IV[e] siècle) puis *Apud-Catalaunos* (IV[e] siècle), *Civitas-Catalaunorum* (V[e] siècle), *Catalaunis* (VII[e] siècle), *Cathalaunum* (en 1185), Châlons-sur-Marne et enfin Châlons-en-Champagne[2].

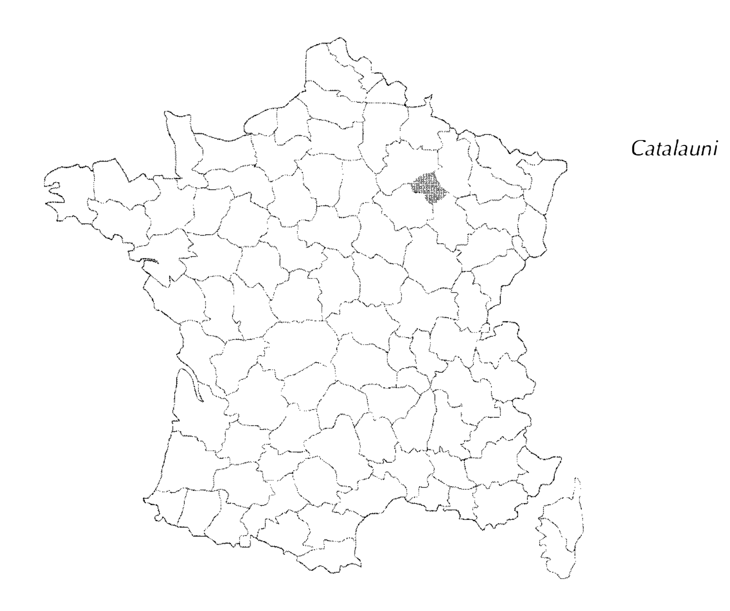
Durocatalaunum, Durocatelaunos (*duro* : citadelle) fut créé quelques années avant le début de notre ère et connut un notable développement au cours du 1[er] siècle puis un déclin à partir du II[e] siècle.

Leur *oppidum*, connu comme le « camp d'Attila », se trouve dans un village appelé le Vieux-Châlons à 14 kilomètres au nord-est de Châlons-en-Champagne (La Cheppe, dans la Marne) dans une boucle de la Noblette. Les fortifications sont énormes, avec des fossés en V. Sa superficie est de 21 hectares. Il est très certainement l'ancien chef-lieu de ce peuple. Le nom indigène de cet *oppidum* nous est inconnu, comme celui du chef-lieu gallo-romain qui devait prendre plus tard le nom des Catuvallauni : Châlons.

La tradition plus que l'Histoire place dans les environs les Champs Catalauniques (*Mauriaci-Campi*). Ils seraient situés probablement dans les environs de Moirey (*Moriacum* en 1407), sur la commune de Dierrey-St-Julien, village détruit dont il ne reste guère que l'église, à 20 kilomètres de Troyes. C'est en réalité à cet endroit que fut vaincu, en 451, Attila le « Fléau de Dieu », par Aetius, Mérovée et Théodoric, chefs des Romains, des Francs et des Burgondes.

1. Plusieurs peuples sont dans ce cas, en dehors des Catalauni : les Catuslogi, les Alauduni, Allobriges, Ambivarètes, Caerosi, Ceutrones, Geidumnes, Gruddiens, Lévaques et Pleumoxii. Les Rèmes paraissent être également pré-belges mais ne furent pas marginalisés puisqu'ils conservèrent une puissance importante. Ce fait est peut-être la clé de l'énigme qui les voit s'opposer en permanence à leurs voisins belges, comme l'a très bien démontré Marie-Louise Sjoesdt.

2. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*.



Catalauni

Bibliographie :

César, *B. G.*, IV – Desjardins, *Géographie historique et administrative de le Gaule romaine*, 1878 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques, 1950 à 1955* – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Helmut Berndt, *Le message des Nibelungen*, Paris, 1968, 1970 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990, 1998 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Fabien Régnier, *Un établissement celtique en Catalogne*, Congrès du Ferrol, Espagne, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001.

CATURIGES

Ce peuple celte se serait constitué vers le Ve siècle avant J.-C.[1], voire même antérieurement. Son territoire se trouvait dans la vallée de la haute Durance, depuis le Pertuis-Rostang, près de l'Argentière, jusqu'au confluent de l'Ubaye, dans les Hautes-Alpes. Vers le nord et le nord-ouest, de vastes massifs, culminant entre 2500 et 3500 mètres d'altitude, les séparaient du territoire des Tricorii du Drac. Au nord-est et à l'est, de hautes crêtes servaient de limites avec les peuplades alliées du Briançonnais et du Queyras, tandis qu'au sud les massifs du Parpaillon et du Morgon jouaient le même rôle avec celles de la vallée de l'Ubaye. À l'ouest, la frontière entre les Caturiges et les Avantici passait aux abords de Chorges.

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 1889.

La celticité évidente de leur nom et de celui de leurs villes principales, auxquelles il faut joindre les bourgs voisins d'*Ictodurus* entre Chorges et Gap et de *Rigomagus* près de Barcelonnette, est d'un grand intérêt sur le plan historique car elle semble manifester la forte emprise des peuplades celtiques sur les grands passages transalpins.

Voisins des Tricorii, des Brigianti et des Avantici, leur nom signifiait « Rois du Combat ».

Cette peuplade faisait partie des États du roi Cottius (*Cottios*) sous Auguste, royaume qui s'étendait de la vallée de Suze à *Brigantio* (Briançon) et qui avait élargi son influence aux petites populations celtiques voisines. C'est ce souverain qui a légué son nom aux Alpes Cottiennes.

Leur grande ville était *Caturomogo, Catorigomagus,* devenue *Masio-Catorigos,* puis *Caturigomago* à l'époque romaine. Seul subsiste le nom de peuple, *Civitas-Rigomagensium* (vers 400), *Catirrigas* (au IVe siècle), *Catorigas* (IVe siècle), *Pagus*-Rigomagensis (en 739), *Villa-de-Cadorgas* (en 1062), *Sancta Maria Caturigensis* (en 1080) *Caturias-seu-Chaorgias* (en 1338), aujourd'hui la ville de Chorges[1].

Caturigomagus, qui correspond donc à la commune de Chorges, est le nom de cette agglomération gallo-romaine qui nous est donné par la quasi-totalité des itinéraires routiers antiques. On le trouve également sous la forme *Caturrigae* dans l'itinéraire d'Antonin, les gobelets de Vicarello et la table de Peutinger. Les inscriptions conservées sur place confirment l'identification du lieu avec l'actuel village de Chorges[2].

La ville romaine se serait trouvée au lieu-dit Le Château, sur le flanc de la montagne où s'élevait encore au Xe siècle une agglomération, la station gallo-romaine devant être recherchée évidemment sur l'axe de la voie dont le tracé a été reconnu, en revanche, dominant vers le sud la ville de Chorges. La colline du Grand Châtelard pourrait correspondre à l'habitat pré-romain. L'agglomération antique, qui a livré en outre deux inscriptions importantes de la fin du IIIe siècle : *ORDO-CATUR-(IGOMAGENSIUM)*

1. E. Nègre, *op. cit.*
2. G. Barruol, La Durance dans l'Antiquité et le Moyen Âge, 1965.

CIL, dédicace à Maximien, et *Civitas CATUR-(IGOMAGENSIUM) CIL*, dédicace à Dioclétien[1].

Leur chef-lieu semble cependant avoir été *Epebrodounon* (1er siècle, Strabon), que l'on trouve également sous les formes *Ebrodounon* (IIe siècle, Ptolémée), *Eburodunum* ou *Eburodunon* (« forteresse du sanglier »)[2] puis *Eburdunum* (IVe siècle), devenu Embrun depuis 1388, intégrét à la France depuis 1589[3].

Cette ville dépendait incontestablement à l'époque d'Auguste du royaume alpin. Il est d'autre part invraisemblable de voir une ligne de démarcation, même à cette date tardive, passer au milieu du territoire d'un ancien peuple et qui plus est transformer une capitale indigène en poste-frontière. En fait, la limite orientale du pays des Voconces se situait près de Chorges, à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Embrun.

Cette localité fut sous le Haut-Empire, inclus dans le district des Alpes Cotiennes puis, après la réforme administrative de Dioclétien, rattachée à la province des Alpes-Maritimes dont Embrun fut la métropole vers l'an 400, *Metropolis-civitas-Ebrodunensium*, supplantant *Cemenelum*. L'*oppidum* pré-romain et la ville romaine d'*Eburodunum* se trouvaient très exactement sur le site de la ville moderne, socle rocheux dominant la Durance. La forme *Eburodunum* est donnée dans tous les itinéraires et l'on sait que souvent les noms en *dunum* désignaient des *oppida* commandant des voies antiques.

En définitive, ces deux villes étaient chefs-lieux, l'une sur les hauteurs (Embrun), et l'autre dans la plaine (Chorges), cette dernière étant à la fois un marché et un poste-frontière. Il faut également ajouter *Ictodurus* (La Bâtie-Neuve), qui était une station de la voie romaine entre Gap et Embrun et remontait probablement à une époque antérieure à la conquête.

À mi-chemin entre *Eburodunum* et *Brigantio*, tous les itinéraires routiers antiques nomment la station de *Rama*, (Rame), dont le site primitif,

1. *Idem*.
2. V. Kruta, 2000, p. 593.
3. E. Nègre, *op. cit.*

qui se trouvait sur la rive droite de la Durance, au confluent de la Biaisse, était encore occupé au XII[e] siècle. Mais au siècle suivant, l'agglomération fut littéralement emportée par une terrible inondation[1].

Au sud de Rame, le confluent de la Durance et du Guil offrait une position stratégique qui n'a pas dû échapper aux populations pré-romaines, le socle rocheux de Mont-Dauphin se prêtait bien à l'établissement d'un *oppidum.* Mais la forteresse qu'y construisit Vauban à la fin du XVII[e] siècle, a masqué tous les vestiges antiques. L'archéologie révèle toutefois une agglomération gallo-romaine au Plan de Phazy, autour d'une ancienne chapelle, dans la plaine alluviale qui s'étend au pied du fort et qui a dû prendre la suite de l'ancien habitat de hauteur.

Pour H. d'Arbois de Jubainville[2] les Caturiges auraient habité d'abord l'Allemagne septentrionale sur la rive droite du Rhin, une partie s'en serait détachée vers le V[e] siècle avant J.-C. pour descendre vers l'Italie où elle s'est établie dans la région septentrionale du bassin du Pô et où elle fut connue sous le nom de *Caturiges Insubrum Exules* (Pline 3, 125). Un siècle plus tard, ceux qui restaient, se seraient divisés en deux groupes.

Un groupe était établi dans la vallée de l'Ornain et de la Nère (rivières), dans le département de la Meuse, vers la rivière Saulx, ainsi que le long de la voie romaine, correspondant à la RD 994 actuelle. Leur agglomération nommée à l'époque gallo-romaine *Caturices* ou *Caturrigis* sur la table de Peutinger et dans l'itinéraire d'Antonin, serait aujourd'hui Bar-le-Duc, dans le département de la Meuse (*Barrum* puis *Castro-Barro* au VI[e] siècle). Le mot *barrum* qui à donné barrière évoque une séparation et *castro* un château. Signalons également l'existence d'une monnaie locale mérovingienne portant le nom de *Cathirigi.* Ce toponyme implique donc vraisemblablement en ce lieu l'implantation d'un groupe de Caturiges à l'époque romaine.

Un autre rameau de ce peuple est venu dans les Alpes s'installer dans la haute vallée de la Durance. C'est celui que mentionne le trophée de La Turbie[3] comme ayant été soumis en 14 avant J.-C. par Auguste.

---

1. G. Barruol, op. cit.
2. H. d'Arbois de Jubainville, op. cit.
3. P. Casimir, Le trophée d'Auguste à la Turbie, 1932.

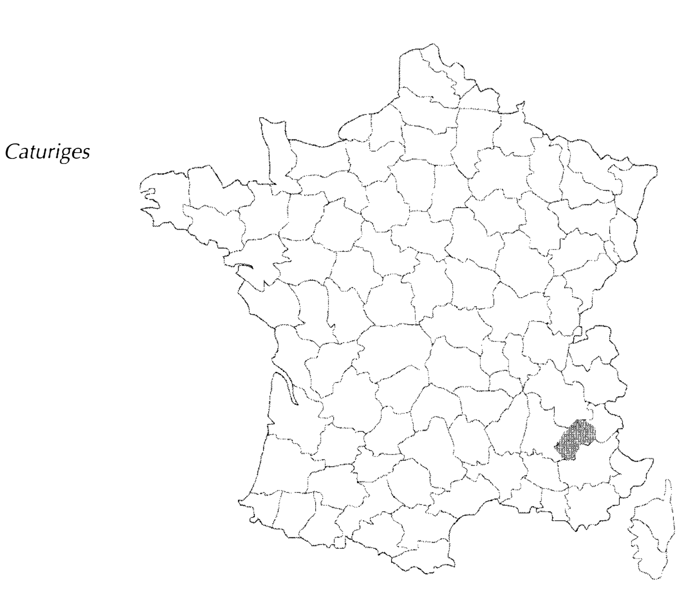
Mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu en Haute-Savoie, dans la vallée de l'Arve ou dans celle de la Durance, par exemple dans l'*Ager Allobrogum*, une peuplade homonyme de celle d'Embrun (Strabon, IV, 6, 6).

Enfin, dans la région d'Yverdon, en Suisse, sur le bord du lac de Neuchâtel, on a reconnu un culte à *Mars Caturix*, divinité éponyme des *Caturiges*. Le rapprochement de *Mars Caturix* à *Eburodunum*/Yverdon sur le plateau suisse avec celui d'*Eburudunum*, chef-lieu des Caturiges en haute Durance, semble pouvoir indiquer avec beaucoup de vraisemblance une origine commune de ces populations, ainsi que l'ont indiqué É. Thévenot[1] et Prieur[2].

Il est pratiquement impossible de présumer dans quels sens et à quelles époques ont pu se faire toutes ces migrations, mais si l'on suit les termes de l'analyse de Van Berchem[3], il faut estimer que tous les territoires compris entre le lac de Neuchâtel et la haute vallée de la Durance ont été l'objet de peuplement issus de migrations qui ne sont peut-être pas étrangères à l'établissement des Helvètes sur le plateau suisse[4]. On peut aussi imaginer la migration de groupes de Caturiges en direction des deux foyers où ils finirent par se sédentariser. Faut-il rattacher à de telles migrations les Caturiges que Pline (III, 123) compte, sur la foi de Caton, au nombre des peuples disparus de la Transpadane, sur le versant italien des Alpes, ou y voir une simple homonymie[5] ? Toujours est-il que les Caturiges ont disparu de la Cisalpine avant que Rome en fit la conquête, ce qu'un autre texte de Pline confirme (*Insubrium exsules Caturiges*, III, 125) et peut s'interpréter comme indiquant que ces Caturiges d'Italie étaient une fraction d'un autre peuple, exilée de Lombardie par les Insubres et ayant peut-être rejoint les Caturiges de la Durance[6].

1. É. Thévenot, 1955.
2. J. Prieur, 1968.
3. D. Van Berchem, 1962.
4. F. Régnier, Leysin (Suisse), 1999.
5. P. Arnaud, 2002.
6. C. Peyre, 1990 ; G. Barruol, op. cit., p. 340.

Caturiges



Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 10 – Pline, *H. N.*, III, 33 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 6 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 10, III, 1, IV – Tite-Live, *Hist. rom.*, XXI, 31 – Guillaume, *Histoire générale des Alpes Maritimes et Cotiennes,* 3 vol., 1626-1643 – Desjardins, *Géogr. historique et administrative des la Gaule romaine*, 1878 – *Peutinger*, dans Desjardins – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à la Turbie*, 1932 – Émile Thévenot, *Sur les traces des mars celtiques*, 1955 – D. Van Berchem, *Conquête et organisation par Rome des districts alpins*, 1962 – Guy Barruol, *La Durance dans l'Antiquité et le Moyen Âge*, 1965 – J. Prieur, *La province romaine des Alpes Cottiennes*, 1968 – Christian Peyre, *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle avant J.-C.*, Paris, 1978 – *Caesarodunum*, 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Fabien Régnier, *Le peuplement celtique de la Suisse*, Leysin, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Arnaud et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

CATUSLOGI (*Catuslugi, Catuslogi*)

Tribu celte de la Gaule Belgique située entre les Calètes et les Ambiens.

Leur nom aurait signifié « La Troupe de Combat », selon l'étymologie *catu*, combat et *slougi*, troupe.

Leur habitat était dans le département de la Seine-Maritime, sur la rive gauche de la Bresle et leur capitale aurait été la ville antique de *Briga*, qui

se trouvait à l'embouchure de l'Yeres et de la Bresle, près de la ville d'Eu (*Augum* puis *Auga*, en 966), dont le nom est emprunté à celui de la Bresle, anciennement appelée *Ou*, puis Eu. Le chef-lieu catuslogi de *Briga* fut implanté en position dominante sur un plateau très étroit séparant deux vallées (dont celle de la Bresle, au nord). Cette cité voisinait une fortification protohistorique d'une superficie d'une trentaine d'hectares, située au sud-est de Bois-l'Abbé. Cet *oppidum* (il s'agit du Camp de Mortagne, dans la commune d'Incheville) préfigure la ville antique[1]. Il paraît avoir été doté d'un port, attesté encore à la fin du Moyen Âge, mais qui ne remonerait peut-être qu'à l'époque normande. Ce port fut doublé au Xe siècle par les comtes de Talou, avec la fondation d'un autre emplacement portuaire placé sur la côte : *Ulteris Portus*, devenu Le Tréport.

A 4 kilomètres au sud-sud-est de la ville d'Eu, le site de Bois-l'Abbé s'étend au sommet et sur les flancs de la plus haute des collines, formant une série d'éminences plus ou moins boisées dont l'ensemble constitue le plateau de Beaumont, lequel domine la rive gauche de la Bresle. À la fin du XIXe siècle, l'étude et l'exploitation de vestiges déjà reconnus révélèrent la présence non seulement d'un temple et d'un théâtre mais aussi d'un camp militaire, d'un *fanum* et de diverses structures situées alentour, recensées en 1965 par M. Mangard.

Les fouilles programmées furent entreprises de 1968 à 1972 et les chantiers furent surtout consacrés au grand temple dont le dernier état, comme pour d'autres bâtiments annexes, date du IIIe siècle après J.-C.[2]

La découverte de 403 monnaies gauloises témoignait d'une circulation régionale tardive, répartie sur la deuxième moitié du 1er siècle avant J.-C., c'est-à-dire de la période immédiatement postérieure à la conquête. Leur étude plaide en faveur de l'existence d'un atelier monétaire proche, relevant d'une collectivité autonome, très certainement celle des *CATVSLVGI* dont le nom, cité sans aucune autre précision par Pline (IV), figurait en bonne place sur l'inscription dédicatoire du théâtre voisin, découverte lors des fouilles de 1965.

1. S. Devillers, E. Mantel, S. Dubois, « Une agglomération antique sort de l'anonymat : Briga ressuscitée », in *Revue archéologique de Picardie*, vol. 3, pp. 31-50, 2006.
2. M. Mangard, 1965.

On découvrit également 40 fragments de 6 plaques (AE 1978, Gallia 1982)[1], dont voici ce texte : L(VCIVS) CERIALIS RECTVS SACERDOS R[OMAE ET AVG(VSTI)] IIIIVIR Q(VAESTOR) PRA[EFECTVS lATRO]CINIO [ARCENDO?] NVMINIBVS AVG(VSTORVM) PAGO CATVSLOV(GO) DEO [MARTI THEATRV]M CVM PROSCAENIO [ET SVIS ORNAMENTIS] D(E) S(VA) [P(ECVNIA) F(ECIT)] (« Lucius Ceralus Rectus, prêtre de Rome et d'Auguste, quattuorvir quinquennal, questeur, préfet cargé de la répression du *briga*ndage, par les volontés divines des Augustes, a fait sur ses propres deniers pour la cité des Catuslogi (et ?) au Dieu Mars ce théâtre, avec son proscenium [et ses ornements]... »).

Ce texte donne une nouvelle orientation grâce au nom de la localité qui semble avoir été le centre administratif du *pagus* gallo-romain : *Briga*.

Il est en fait très vraisemblable qu'au début de la guerre des Gaules, les Catuslugi formaient, à partir de la rive de la Bresle et peut-être jusqu'à l'Yères[2], un petit peuple probablement client d'un autre, très certainement des Ambiens, mais qui disposa pendant et après la conquête, d'une indépendance monétaire dont il usa largement, comme le prouve l'abondante série épigraphe de *VIIRICIVS* émise probablement à proximité du site. On pourrait être tenté de voir en eux un simple *pagus* des Ambiens. Pourtant, si tel était le cas, il est difficile d'imaginer une indépendance monétaire si affirmée. Nous y voyons plutôt la marque d'une indépendance qui aurait fait de ce petit peuple un simple client de ses puissants voisins jusqu'à l'effondrement politico-militaire de celui-ci, consécutif à la Guerre des Gaules. Cela expliquerait évidemment beaucoup mieux le fait que ce ne soit qu'à partir de ce moment que les Catuslogi aient repris leur complète souveraineté. Leur cas pose d'ailleurs la question de ces nombreuses très petites tribus qui se trouvaient côtoyer, en Gaule Belgique, de puissants peuples. Ils nous apparaissent comme les restes des populations celtiques établies en ces lieux antérieurement à l'arrivée des Belges et soumis à ces derniers bien que toujours autonomes, après que la majeure partie de leurs territoires aient été cédée aux nouveaux arrivants[3].

1. M. Mangard *op. cit.*

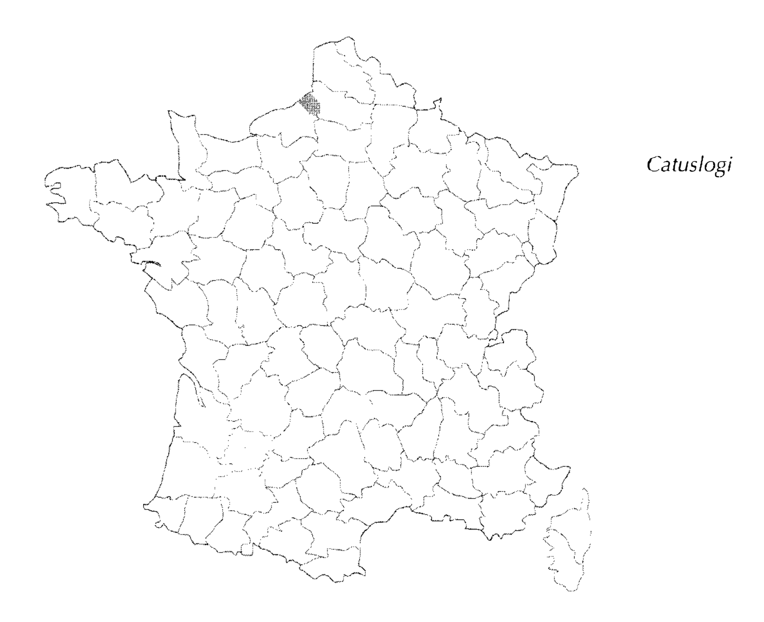
2. Cours d'eau prenant sa source dans la forêt d'Eu.

3. F. Régnier, 2000.

Selon Mangard, l'ancien territoire des Catuslogi paraît avoir survécu et correspondre à celui mentionné au Ve siècle sous le nom de *Pagus Vimnaus,* devenu le Vimeu, situé aux marches de la Picardie et qui devint à l'époque médiévale, comme la plupart des anciens *pagi* celtiques, un comté.

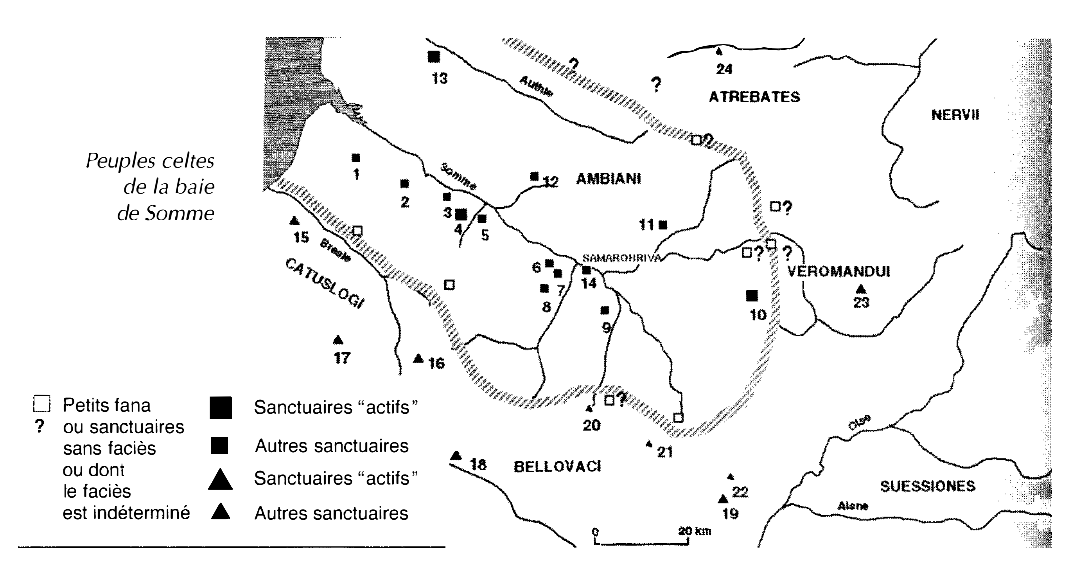
Ce point de vue a néanmoins été remis en question par un autre chercheur, R. Fossier[1], qui a mis en avant le fait que les *pagi* de Ponthieu et de Vimeu seraient des créations plus récentes, provenant d'un redécoupage du *pagus* ambianensis intervenu vers la fin du VIIe siècle. Dans cette perspective, c'est le pays de Bray, dont le nom provient d'ailleurs du celtique *Briga,* dont on a vu plus haut qu'il s'agissait du chef-lieu des Catuslogi, qui constituerait la survivance du territoire de ceux-ci. L'obédience bellovaque serait dès lors envisagée, plutôt que celle des Ambiens ou des Calètes.

Dans cette même zone côtière ont vécu d'autres petits peuples celtes : les Oromarsaci, les Britanni et les Bassi qui ne pouvent être localisés pour l'instant et qui furent rattachés à une *civitas* au début du IIIe siècle, vraisemblablement celle des Ambiens[2].



Catuslogi

1. R. Fossier, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe s.*, Louvain, 1968.
2. M. Mangard *op. cit.*



Peuples celtes de la baie de Somme

Bibliographie :

Pline, *H. N*, IV – Estancelin, *Mémoire sur les Antiquités de la ville d'Eu et de son territoire*, Caen, 1825 – Michel Mangard, *Les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé*, Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie, 1965, Gallia, 1972, 1978 et 1982 – Robert Fossier, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Louvain, 1968 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, 1972 – L.-P. Delestrée, *Monnayage des peuples gaulois*, Paris, 1996 – F. Régnier, *Chronologie celtique*, Vincennes, 2000 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 et *Les peuples gaulois*, Paris, 2004 – Sophie Devillers, Étienne Mantel, Stéphane Dubois, *Une agglomération antique sort de l'anonymat : Briga ressuscitée*, in Revue archéologique de Picardie, vol. 3, pp. 31-50, Amiens, 2006.

CAUDELLENSES

Cette peuplade n'est connue que par des inscriptions tardives trouvées en 1772-1773 : *DEXIVAE ET. CAVDEL LENSIBUS. C. HELVIIUS PRIMUS. SEDILIA. V.S.L.M.*[1] (« Caius Helvius Primus s'est acquitté de son voeu de bon gré et avec une juste reconnaissance par cette stèle [autel] dédiée à Dexiva et aux Caudellenses ») dans la région de Castellar et de Cadenet, surplombant la vallée de la Durance en pays dexiviate. Il est donc permi de penser qu'il ne s'agissait pas d'une *civitas* mais plutôt d'un simple *pagus* (clan) des Dexiviates ou des Cavares.

Les Caudellenses occupaient un *oppidum* établi sur la colline du Castellar et leur nom semble avoir survécu dans celui de la localité de Cade-

1. J.-P. Papon, J. Frédéric, P. Fauris de Saint-Vincent, *Histoire générale de Provence*, 1777.

net (*Caudellum* dans l'Antiquité, *Cadanetum* au Xe siècle, *Cadenetum* au XIIe), qui était très probablement leur chef-lieu. Dans cette localité, deux dédicaces ont révélé l'existence d'un sanctuaire dédié à un Dieu nommé Lanovalus. Le sanctuaire de Dexiva au Castellar a été fréquenté du IIIe siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C. et l'on y a mis au jour plus d'un millier de pièces de monnaie massaliotes et gallo-romaines[1]. Or Dexiva était la divinité éponyme des Dexivates voisins des Caudellenses, ce qui confirme bien entendu l'étroite imbrication des deux peuples.

M. Clerc[2] a estimé que les Caudellenses constituaient un *pagus* de la cité d'*Aquae Saextiae* (Aix-en-Provence) qui se serait étendu à la région située entre Durance et Lubéron, ce qui les rattacherait donc aux Salyens.

Bibliographie :
Jean-Pierre Papon, Jules Frédéric, Paul Fauris de Saint-Vincent, *Histoire générale de Provence*, 1777 – Michel Clerc, *Aquae Sextiae*, Aix-en-Provence, 1916 – Guy Barruol, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*, RAN, 1, 1965 – J. Gascou, *Recueil des Inscriptions latines des cités de la Narbonnaise*, Gallia, 47, 1990 – Jean Méhu, *Histoire du Luberon*, 12, Cadenet, 2004.

CAVARES

Peuple celte installé sur la rive gauche du Rhône, de la Durance à l'Isère et, d'ouest en est, du Rhône aux premiers contreforts montagneux des Préalpes, dans le département du Vaucluse.

Il avait comme voisins les Helviens sur la rive droite du Rhône, en Vivarais, les Volques Arécomiques en Languedoc oriental, les Salyens vers le sud sur la rive gauche du fleuve, à l'est les Albici et les Voconces et au nord les Allobroges.

Très tôt, la confédération des Cavares devint une fidèle alliée des Marseillais qui se seraient attachés leur amitié pour utiliser au profit de leur commerce la grande voie de pénétration en Gaule qu'était la vallée du Rhône. Beaucoup de peuplades étaient leurs clientes. Ce peuple supplan-

1. J. Méhu, *Hist. du Luberon*, fasc. 12, pp. 17-19, 2004.
2. M. Clerc, 1916, pp. 206 et 276-277.

tait toutes les autres tribus de la rive gauche du Rhône jusqu'à l'Isère, mais aussi vers le sud du delta, selon Strabon[1].

Les Cavares ne furent pas soumis par les armes lors de la guerre de 125-121 et rien ne permet d'affirmer qu'ils aient été battus à *Vindalium* par Domitius Ahenobarbus, car les sources antiques disent seulement que les Allobroges étaient « aidés de Gaulois » que l'on ne nomme pas. Ils ne figurent en tout cas ni dans les Actes Triomphaux ni dans les textes et si plusieurs historiens affirment que les Arvernes et les Allobroges se sont alliés durant cette bataille, les Cavares ne sont pas non plus nommés.

Les Cavares étaient des Celtes qui, militairement puissants, bien organisés et vite enrichis par l'agriculture et surtout par le commerce, auraient fait leurs clients ou auraient absorbées des peuplades antérieurement fixées dans cette région qui étaient de la même culture qu'eux. Le nom de Cavares l'emporta désormais sur tous les autres et l'on n'appelle plus autrement, dans les textes antiques, les indigènes de cette région. Ce n'est qu'après la défaite de ces derniers que leur confédération fut dissoute et leur domaine partiellement remis par les Romains aux Massaliotes, à l'issue de la guerre de 125-121 avant J.-C.

Le sens du mot *Kavaros*, généralement admis par les philologues, est celui de « géant ». Les Cavares seraient donc les géants, qualificatif de tribu, sobriquet ethnique ou nom de guerre.

Ils occupaient une place de choix, acquise les armes à la main, lors d'une migration celtique du V[e] siècle avant J.-C qui les a vu se mettre en place dans la région avec cinq autres tribus[2].

1. Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 11.

2. G. Barruol, J.-J. Hatt, 1960. De son côté Polybe fait mention d'un roi des Galates de la région de Byzance, qui portait, en 213 av. J.-C., le nom de *Cavaros*, anthroponyme indiquant vraisemblablement l'origine de sa tribu, comme d'autres cas semblent le confirmer. Ces Celtes établis sur les pentes du Mont Haimos avaient appartenu à l'armée de *Brennos*. Ils mirent peu à peu la main sur les tribus thraces du voisinage et fondèrent un royaume celtique qui dura jusqu'en 193 av. J.-C. Ils s'hélléniserent et l'on connaît une monnaie frappée par eux au nom de leur roi *Cavaros*. La présence en Thrace de ce Gaulois venu soit des bords du Rhône soit du siège primitif des Cavares, dont la localisation est inconnue, ne doit pas étonner quand on sait la composition de l'expédition celtique qui se jeta sur la Macédoine et la Grèce (Holder, 3, col 1173 – A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises* – H. Hubert, *Les Celtes* – G. Barruol, *Les peuples pré-romains*).

Leur territoire correspondait aux cités d'Orange, Cavaillon, Avignon et Montélimar. Il faut considérer les trois premières comme des villes importantes du point de vue religieux, administratifs et commercial, mais peut-être également comme les anciens chefs-lieux de tribus établies antérieurement à la confédération cavare.

La ville de Cavaillon se nommaitt *Caballion* au Ier siècle avant J.-C. (Strabon) puis *Cabellio* au 1er siècle après J.-C. (Pline), *Cavaillio* (en 1008), *De-Cavallone* (en 1155), *De-Caballione* (en 1202), *Cavallum* (en 1125)[1]. *Cabellio* s'étendait près de la rive droite de la Durance, au pied et à l'est d'une éminence calcaire haute de 60 m : la colline Saint-Jacques ou Mont Caveau, qui domine un important passage de la basse Durance et commande les voies de pénétration dans les Alpes. Un *oppidum* dont le côté occidental était tourné vers le Rhône, a toujours été occupé depuis le Néolithique. Son peuplement proto-historique est attesté dès le VIe siècle avant J.-C., sous la ville médiévale et même au-delà des remparts. Les fouilles ont permis de découvrir de nombreuses traces d'installation datant du second âge du Fer, sur une superficie de 10 hectares. L'extension s'intensifia au 1er siècle avant J.-C. et atteignit même 48 hectares sous Auguste[2].

Orange se nommait *Arausion, Arausio* aux 1er et IIe siècles avant J.-C., puis elle devint *Civitas-Arausione, Arasione* au IVe siècle, avant de devenir *Civitas-Aurausicorum* vers 400, *Civitas Aurausicae* en 517, *Arausicensis-episcopus* en 788, *Comitatu-Aurasicensi* en 862, *Aurasice-ecclesie* en 998, *Aurengi-civitatis* en 1136, *De-Aurenga* en 1152, *De-Orenga* en 1205, *Aurengua* au XIVe siècle[3]. Cette cité était le chef-lieu du peuple cavare, mais la ville pourrait avoir une origine pré-celtique (*Arausi*). Ce nom serait en tout cas à rapprocher de la peuplade celte d'Espagne des Arevaci, Arvaci, Arevaques[4]. Elle est devenue colonie romaine sous le nom de, *Julia-firma-secundanorum-Arausio*, fondée par les vétérans de la IIe légion.

1. E. Nègre, *op. cit.*
2. Arcelin 2003.
3. E. Nègre, *op. cit.*
4. *Idem.*

L'habitat primitif doit être localisé sur la hauteur qui domine la ville. Il s'agit de la colline Saint-Eutrope où se trouvait le sanctuaire de la divinité éponyme, le dieu *Arausio*[1].

Elle fut prise aux Romains par les Wisigoths puis par les Bourguignons, puis par les Français, aux Princes de Nassau, auxquels les Sarrasins la prirent à leur tour et en furent chassés. La ville d'Orange fut la capitale d'une principauté qui passa en 1531 aux comtes d'Arles. Les ancêtres de la famille qui règne aujourd'hui en Hollande, ont toujours conservé le titre de Prince d'Orange. Cette principauté fut cédée à Louis XIV par le traité d'Utrecht en 1753.

Pour ce qui concerne la ville d'Avignon (*Auvennio* 1er siècle avant J.-C., puis *Aviennio Cavarum* et *Avennion* peu après), elle est considérée comme l'une des plus ancienne de la Gaule après Marseille, ayant été fondée en 539 avant J.-C. par une colonie de Phocéens.

Le cas d'Avignon est différent de celui d'Orange, cette ville ayant fait figure de cité d'importance secondaire à l'époque romaine, alors qu'il s'agit en fait déjà d'une des grandes villes du Rhône, l'égale d'Arles, sa voisine méridionale. Au 1er siècle, Pline (*Hist.*, III) cite *Avennio* parmi les *oppida latina* et au début du IIe siècle, elle accède au statut de colonie romaine, privilège que n'a pas reçu Nîmes. À la différence de cette dernière, *Avennio* ne doit pas son existence au peuple dont elle est le chef-lieu, mais à sa position géographique sur la voie d'eau la plus importante vers l'intérieur des Gaules. Sa définition ethnique le montre : à l'époque d'Auguste, Strabon (*Géogr.* 4, I, 11), Méla (*Chorographie*, II, 75, 5) et Pline (*Hist.*, III, 36) la cite comme ville des Cavares.

Avant la catastrophe de 49 avant J.-C., la ville était sous le contrôle de Marseille qui avait reçu ce territoire de Pompée, alors qu'auparavant elle relevait des Volques Arécomiques si l'on en croit la description de la Gaule du Sud donnée par Polybe et Tite-Live pour la fin du IIIe siècle avant J.-C.

---

1. Une inscription gallo-romaine conserve le nom d'un *pagus* de la *civitas Arausicorum*, le *pagus Minervius*. Il y a tout lieu de croire qu'elle était *in situ* lorsqu'on la découvrit, à 5 km au nord d'Orange, près de la voie d'Agrippa, sur la route d'Uchaux après le passage de l'Eygues, et plus précisément près du carrefour que fait cette voie avec la route moderne D 43 Piolenc-Sérignan. Ce monument localiserait ce *pagus* dans la région d'Uchaux (CIL I, XII, 1243 – Allmer, 1874 - Rochetin, *Étude sur la viabilité* – G. Barruol, *Les peuples pré-romains*).

Dans le troisième quart du premier siècle de notre ère, Avignon pourrait être redevenue volque. C'est en tout cas l'une des interprétations possibles de l'inscription gravée sur le socle de la statue de T. Carisius (CIL, XIII, 1028). Devenue cité latine, Avignon est à la tête d'un territoire de petite taille, qui résulte d'une division du territoire cavare[1].

La ville d'*Avennio* était établie sur la colline du rocher des Doms, dont le port fluvial devait se trouver à l'ouest de ce relief où l'occupation humaine est attestée dès le VIII[e] siècle avant J.-C.

On a cherché à trouver l'étymologie du nom de cette ville, qui pourrait bien être d'origine celtique, *Avenio* dérive de *Vinium-Avino* pour certains et pour d'autres ce seraient des mariniers qui, en passant sur le cours du Rhône, dangereux a cet endroit, imploraient la déesse *Io* en s'écriant, *Ave-Io*. Cette théorie reste fort incertaine et très suspecte, mais ceci fait partie des légendes qu'il faut bien évoquer[2].

Un des *oppida* des Cavares, celui de Géry, près de Montélimar, doit être identifié avec la ville nommée Dourion par Strabon, qui prendra à l'époque romaine le nom d'*Acusio*, fait rapporté par Ptolémée.

Les latitudes d'*Avennio*, d'*Arausio* et d'*Acusio*, données par ce géographe, tendaient à localiser cette dernière ville à mi-chemin entre Avignon et Orange, mais il y a dans ce seul passage du géographe grec, au moins une erreur certaine. *Arausio* est en effet nommée entre *Avenio* et *Cabellio*, d'autre part le titre de *colonia* donné à *Acusio* pourrait se rapporter en fait à *Arausio* qui en est dépourvue. Il faut donc considérer ce texte comme erroné et situer *Acusio* beaucoup plus au nord, près de Montélimar.

Il est très tentant d'identifier cette ville avec l'*Acunum* de la table de Peutinger et des itinéraires routiers du Bas-Empire. Les distances fournies par ces documents localisent cette station immédiatement au sud du confluent du Roubion et du Jabron, au quartier de Notre-Dame-d'Aygu où se trouvait au Moyen-Age un monastère du nom d'*Aygunum*, toponyme dérivé d'*Acunum*. Ce site de plaine, établi tout près d'un passage de rivière, aurait été

1. P. Leveau 2003.
2. Ch. Lenthéric 1892.

abandonné au cours du Haut Moyen Âge au profit de *Montilium*/Montélimar, situé sur l'autre rive du Roubion, mais on peut identifier le site et le nom de l'*oppidum* pré-romain auquel succéda *Acusio/Acunum*/Aygu.

Strabon écrit en effet, que deux des rivières qui sont situées entre la Durance et l'Isère, enserrent de leur cours *Dourion*, ville des Cavares, puis se réunissent et forment un lit commun jusqu'au Rhône. Plus loin, il précise que la route qui conduit de *Dourion* à *Aeria*, autre ville non localisée, franchit des cols étroits et boisés. Un seul site semble correspondre : le confluent du Roubion et du Jabron qui, immédiatement à l'est de Montélimar, enserre le plateau de Géry, où devait ce trouver la ville pré-romaine. Le site est au confluent de deux rivières, en plaine et en pays cavare, il est proche enfin, vers l'est et le sud-est en particulier, du territoire des Tricastini, puis des Voconces.

On aurait donc sur une surface trois emplacements de ville, *Dourion/Durio, oppidum* indigène sur le plateau de Géry, *Acusio* la ville romaine, dans la plaine au sud de l'*oppidum* , devenue *Acunum* au Bas-Empire, et sur une autre colline, plus à l'ouest, la ville médiéval de *Montilium* (en 1175), devenue *Montellum Aymardi* en 1225 et dénommée de nos jours Montélimar[1].

La ville de *Vindalium* (*Vindalion* ou *Vidalion*), aujourd'hui Mourre-de-Séve, entre Bédarrides, Vedène et Sorgues, était également un *oppidum* des Cavares, près duquel Cnaeus Ahenoberbus infligea en 121 avant J.-C. une défaite aux Allobroges et aux Arvernes coalisés. Occupé au moins dès le VIe siècle avant J.-C., l'*oppidum* aurait été détruit par les Romains à la fin du IIe siècle, donc lors de cette guerre, et c'est tout près de *Vindalium* que Ahenobarbus aurait élevé le premier trophée monumental de l'Empire romain.

Un territoire qu'il nous faut également mentionner, celui d'Orgon, est situé dans la plaine de la Durance. Orgon se trouve probablement en pays cavare mais la peuplade qui l'habitait pouvait être installée primitivement au confluent du Rhône et de la Durance avant d'étendre son influence sur toutes la moyenne vallée du Rhône, selon Barruol[2]. Implantée sur la col-

1. G. Barruol, *op. cit.*
2. *Idem*, 1999.

line de Beauregard, c'est l'une des agglomérations préromaines importantes, car elle domine un passage stratégique de la basse Durance et commande les voies de pénétration dans les Alpes, à la limite des territoires des Cavares et des Salyens.

Son nom, *Castrum de Urgone* en 1183, dans lequel d'aucuns voient le nom d'une divinité gauloise appelée *Orgo*, et d'autres un hydronyme comme en Provence. C. Rostaing suggère une racine pré-indo-européenne signifiant « hauteur ». Dans cette ville, la voie domitienne coupait les territoires d'Orgon et d'Eygalières[1].

Toujours dans la vallée de la basse Durance, mais plus en aval, se trouve l'*oppidum* de Bonpas sur la rive droite. Le site aurait été abandonné à la fin du IIe siècle avant J.-C. Il faisait face à celui, plus petit, de Noves sur la rive gauche, ces deux agglomérations dominant un autre passage traditionnel du cours d'eau.

Situé à moins de 4 kilomètres à l'est de Châteaurenard, le village de Noves est disposé face à l'extrémité nord-orientale du plateau de la petite Crau, le Rougadou, contre un mamelon rocheux détaché de ce plateau (Le Puech), site de l'*oppidum* du même nom.

Les sites recensés sur la commune sont relativement nombreux, préromains et gallo-romains, implantés notamment sur le piémont du versant. C'est au pied de l'*oppidum* du Puech, un peu plus au nord du village actuel de Noves, que l'occupation romaine fut la plus dense. On le trouve sous les appellations successives de *Bermundus de Novas* vers 1050, *Castrum de Novis* en 1155, le château des terres basses[2].

La voie romaine présumée de Marseille à Avignon par Orgon, traversait la plaine de Mollégès-Noves au village de Mollégès, à celui de Saint-Andiol puis à Cabannes, pour atteindre le lieu de traversée de la Durance face à Bonpas, d'après les études de Gilles[3] et O. Colas[4].

1. C. Rostaing, 1973 ; F. Gateau 1999.

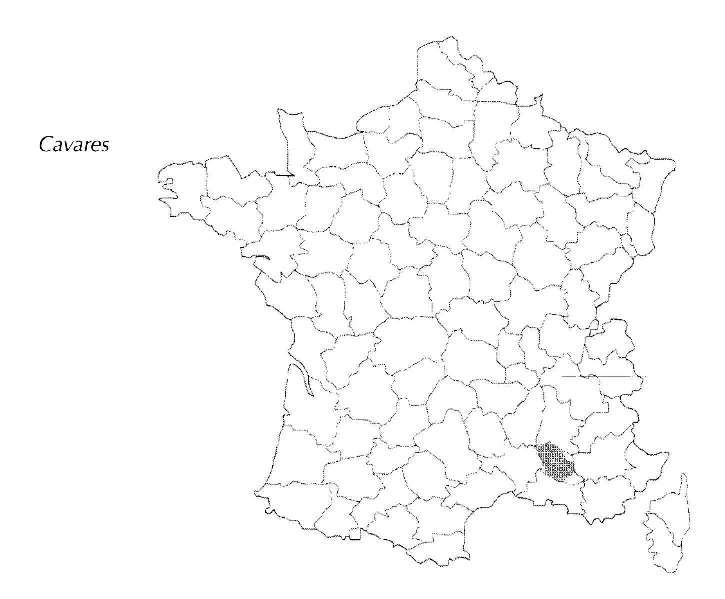
2. A. Dauzat, 1963.

3. I. Gilles, *Les voies romaines et massiliennes dans le département des Bouches de Rhône*, 1884.

4. O. Colas, Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette, 1999.

L'*oppidum* du Puech, sur un mamelon rocheux du plateau de la petite Crau, entouré d'une falaise d'une dizaine de mètres environ , accessible seulement par le sud et dominant le cimetière actuel de Noves à l'ouest, a vu s'établir un important habitat protohistorique de hauteur en bordure de la Durance. Après des indices d'occupation chalcolithique puis de l'âge du Bronze, on distingue en effet une occupation protohistorique débuttant au VIe siècle avant J.-C. et une autre, gallo-romaine, jusqu'au IIe siècle après J.-C. au moins[1].

Cavares



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 36 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 11 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 10 – Pomponius Mela, *Chorogr.*, II, 5 –Tite-Live, *Epit.*, 61, 67 – Florus, *Epit. Gest. Rom.*, I, 37 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Isidore Gilles, *Les voies romaines et massiliènnes dans le département des Bouches du Rhône*, Avignon, 1884 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe du Lion*, Paris, 1892 – Sautel, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, la Drôme, CID, 1957 – Jean-Jacques Hatt, *Les invasions celtiques en Italie du Nord, leur chronologie*, B.S.P.F., 1960 – André Piganiol, *Les documents cadastraux d'Orange*, Paris, 1962 – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Marseille, 1973 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol. *Les peuples pré-romains de sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – F. Gateau et O. Colas, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, C.I.D., 1999 – Jean-pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*,2002 – Arcelin, R.A.N., 35, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Ph. Leveau et coll., *Territoires celtiques*, 2003 – CIL, XIII, 1028.

1. *Idem.*

CÉNOMANS, CENOMANI (*Aulerques*)

Peuple celte[1] faisant partie de l'ensemble des Aulerques, dont le nom aurait signifié « les Hommes éloignés ».

Quatre peuples Aulerques sont connus.

En Gaule leur territoire correspondait à peu près aux actuels départements de la Sarthe et de la Mayenne, c'est-à-dire pour l'essentiel à l'ancienne Province du Maine qui leur doit son nom.

Le Maine, région autour du Mans, s'appela successivement *In-Cinomanico* (au VIe siècle), *In-pago-Cilimanico* (en 690), *Pago-Celmanico* (en 765), *In-pago-Cinomannico* (en 938), Le Maine (XIIe siècle), Cilmaine, Cemaine, devenu Le Maine, à l'instar de la ville du Mans[2].

Leur chef-lieu était *Suindinum* au IIe siècle avant J.-C, devenu *Vindinium* après la conquête romaine. C'est la *Ouindinon* de Ptolémée, appelée plus tard *Ceromannos* (vers 400) *Apud-Cenomannis-civitatem* (VIe siècle), *Ecclesiae-Cenomanicae* (en 615), *Cinomannis-pervenit* (au IXe siècle), *Cinomannis* (en 966), *Cenomannis* (en 1101), Le Mans (à partir du XIIe siècle). Le nom du peuple, qui avait dû donner Cent (O) Mans, Cemans, le CE initial compris comme un démonstratif ayant été remplacé dès le XIIe siècle par l'article LE (Celmans est ainsi devenu Le-Mans)[3].

Ils avaient des homonymes installés en Italie à la suite de l'invasion du début du IVe siècle avant J.-C. avec l'armée de Bellovèse. Commandés par leur chef Elitovius, à partir du peuple cénoman installé en Gaule, ils s'étaient établis dans la région du Pô, près des premiers contreforts alpins dans les environs du lac de Garde. Les limites de leur pays semblent avoir correspondu aux cours du Chiese ou de l'Oglio, du Pô puis de l'Adige et, au nord, au débouché des premières vallées préalpines. Leur principale agglomération, fondée par eux, était *Brixia* (devenue Brescia). On leur attribue également les villes de *Bergamum* (Bergame)[4] et Vérone, cette der-

---

1. H. Hubert (*Les Celtes et l'expansion celtique*) et Henri Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*) en ont fait des « celto-germaniques ».

2. E. Nègre, *op. cit.*

3. E. Nègre, *op. cit.*

4. Toutefois, le pays bergamasque était le territoire d'une autre tribu celte, celle des Orobii, ce qui rend peu crédible l'attribution de Bergame aux Cénomans.

nière cité ayant initialement appartenu aux Rètes et aux Euganéens (Pline, *H. N.*, III, 130). La colonie romaine de Crémone fut fondée sur leur territoire (Pline, *ibid*). Ils furent soumis par les Romains en 196 avant J.-C. Polybe les nommait les *Gonomani.*

Tite-Live (*H. R.*, V, 35, 1) nous dit qu'ils s'installèrent en Italie du nord dans le cours du Ve siècle avant J.-C., après avoir franchi les Alpes en même temps que des *Salluvii* (Salyens) et qu'ils avaient émigré du pays des Volques, voisins des Salyens[1] (« *Cenomanos juxta Massiliam habitasse in Volcis* ») , mais ceci pose problème : les Volques en effet ne s'étant installés en Languedoc que depuis le IIIe siècle avant J.-C., ne serait-ce pas dans le sens contraire que ces *Cenomani* auraient émigré[2] ?

H. d'Arbois de Jubainville[3] indique que les *Cenomani* n'auraient pu être une branche des Volques qu'à l'époque où ceux-ci étaient encore outre-Rhin. Ils seraient donc venus en Italie, vers le début du IVe siècle avant J.-C., de Germanie et non de Gaule (auquel cas, ils auraient migré en Padanie dans le sillage des Boïens arrivés de Bohême par le col du Brenner et non, comme on le pense habituellement, avec la grande armée d'invasion venue de Gaule). Mais Caton ne connaissait que les Volques de son temps, qui étaient installés à l'ouest du Rhône dans le Languedoc et à cette époque, les *Cenomani* occupaient la région du Mans. Camille Jullian[4] se demande si Caton ne les a pas confondu avec les Celto-ligures *Comani*, voisins de Marseille. Il est également possible que les *Cenomani* soient descendus par la vallée du Rhône pour se rendre en Italie. Tite-Live (H. R., V, 35, 1) leur donnait les villes de Brescia (*Brixia* à l'époque celtique) et Vérone.

Les Cénomans de Gaule fournirent un contingent de 5 000 hommes à la coalition des insurgés de 52 avant J.-C.

Devenus alliés, ils obtinrent la citoyenneté romaine par la *Lex-Pomeia* (80 avant J.-C.).

1. Pline, H. N., III, 10.
2. G. Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule.*
3. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers peuples d'Europe*, 1889, pp. 191-192.
4. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, 1, p 292.



Cénomans

Bibliographie :

Polybe, *Géogr.* – Pline, *H. N.*, IV – César, *B. G.*, VII, 75 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Christian Peyre, *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle avant J.-C.*, Paris, 1978 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

CERRETES (*Cerretani*, Cérétans)

Peuplade ibère ou pré-ibère qui habitait dans le sud-ouest des Pyrénées-Orientales, la région du Vallespir dans la vallée supérieure de la Sègre, rivière qui prend sa source en France au Puigmal et coule vers l'Espagne et celle de la Têt vers la France. Elle a laissé son nom à la Cerdagne (*pagus-Cerdanie, Marchia-Ceridaniae* au IXe siècle, *In-comitatu-Ceritanie* en 1492) qui n'appartient à la France que depuis 1659[1].

Les Cerretes furent vaincus par une légion romaine près de Puygcerda, dans les Pyrénées.

Leur chef-lieu aurait été *Kerretanoi* au 1er siècle après J.-C., selon Strabon. La localité se nomma également *Cerretani* (1er siècle, Pline), *Ceretes,*

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol., 1.

Acroceretes (IVe siècle, Avienus), *Vicus-Sirisidum* (en 833), et est devenue aujourd'hui Ceret. Cette ville serait pré-ibère. Habitée depuis la préhistoire, elle fut traversée par Hannibal puis occupée par les Romains.

Deux voies antiques au moins traversent d'est en ouest le territoire de Ceret. Sur la rive droite, la *via vallis Aspiranae* venant d'*Ultrera* et peut-être de Collioure, pénètre à l'est dans la commune entre le mas Saint Jordi et le mas Bellevue, longeant plusieurs sites romains. On y trouve les piles d'un pont romain sur le Tech ainsi qu'un *fanum*. La voie traverse au nord du centre historique de l'agglomération le lieu-dit *Venta Farines* ou Vignaud a mis au jour des vestiges tardo-romains, puis elle se poursuit peut-être en direction d'Amélie-les-Bains. Il faut noter toutefois qu'une bretelle, déjà mentionnée dans le cadastre de 1823, conduit vers les ruines du vieux pont[1].

C'est à Ceret qu'Esperandieu (1936, p. 26, voir Kotarba) plaçait la station *Ad Centuriones* (Aux Centurions) en reprenant d'anciennes hypothèses sur la localisation de cette station de la *via Domitia* citée par l'itinéraire d'Antonin, entre *Ruscino* / Château-Roussillon (Perpignan) et le *Summum Pyrrenaeum* / col de Panissars (Le Perthus). Il y a des fortes raisons pour proposer plutôt le site actuel de Saint-Martin-de-Fenollar[2].

Barruol (1980) indique qu'à l'ouest, à cheval sur les crêtes pyrénéennes et les hauts plateaux de Cerdagne, soit la vallée supérieure du Sègre et de ses affluents, ainsi sans doute que le Vallespir (haute vallée du Tech), se trouvait le siège des Ceretes (latinisés en Cerretani), peuple sur lequel ses sources sont relativement abondantes et précises.

Cerdagne et *Certania*, sont d'autres toponymes médiévaux issus de l'ethnique antique, tout comme Puigcerda-en-Cerdagne et Saint-Laurent-de-Cerdans en Vallespir. Céret en revanche est une formation latine signifiant *cerisale*. Ptolémée (II, 10, 9 et 10) donne également une ville nommée *Julia Lybica* (II, 6, 69).

Au Moyen Âge, le comté de Cerdagne comprenait, outre la Cerdagne proprement dîte, le Vallespir et le territoire de Bésalu[3].

---

1. Kotarba, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 66, 2007.
2. Maureillas.
3. P. de Marca, *Marca Hispanica*, 1688.

Il faut rappeler que le massif pyrénéen et de nombreuses vallées étaient très peuplés au cours des périodes pré-romaines et romaines. Strabon l'indique d'ailleurs clairement en parlant des Cerretani. On rappellera en effet à ce sujet l'observation du géographe soulignant l'affinité des mœurs, de langue et de culture, qui unissait les populations des deux versants des Pyrénées, ce que confirme aujourd'hui la recherche archéologique[1].

Iuliani est attesté comme l'ancien nom de *Llivia*, l'enclave espagnole en France, qui ne serait autre que la ville de *Iulia Lybica*[2]. Il y avait deux communautés : les *Andosinoi* et les *Airenosioi* (Espagne) qui paraissent avoir été des clans ceretans. Ceux-ci semblent avoir reçu le droit latin (d'après Pline). Ce n'est qu'au cours du 1er siècle avant J.-C., au moment des luttes entre factions romaines rivales pour la conquête du pouvoir, que la Cerdagne indigène commence à perdre son indépendance, qu'elle était parvenue à sauvegarder jusque-là. Les Cerretani voient leur territoires traversé à diverses reprises par les légions, probablement en 83 avant J.-C. par Sertorius, puis par César sans doute en 49 avant J.-C. Celui-ci leur accorda le droit latin à cette occasion[3].

Des recherches ont porté sur la montagne d'Enveig, au sud du massif du Carlit dans la partie française de la Cerdagne, à l'ouest de l'enclave espagnole de Llivia. Dans la haute plaine, on a pu découvrir que le témoignage d'urbanisation probablement le plus ancien chez les Cerrettes était représenté par l'*oppidum* du Castellot (Bolvir de Cerdanya). Des fouilles y ont identifié une enceinte datée entre le IIIe et le Ier siècle avant J.-C. et l'on pense désormais que la fondation de la localité de *Iulia Lybica* serait la cause de l'abandon de cet *oppidum* à l'époque césarienne[4].

À propos de ce peuple, Rico[5] déclare : « On ne peut aller dans le sens de Desjardins[6] et Lamboglia[7] qui les situaient à cheval sur les deux versants des Pyrénées. Strabon précisait bien en effet que les Cerretani étaient

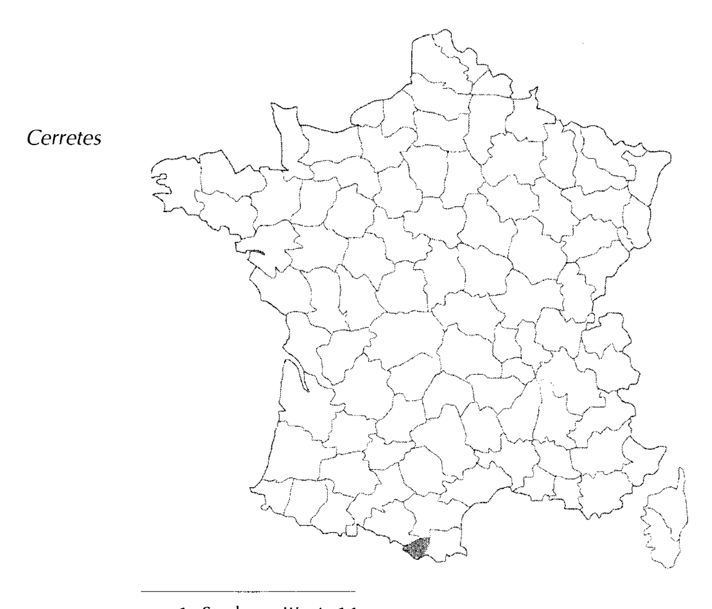
1. J. Guilaine, 1972.
2. Ptolémée, II, 10, 9 et VI, 10.
3. C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997.
4. O. Olesti 2008, pp. 97-100; Leveau et J.-M. Palet 2010, pp. 171-198.
5. C. Rico, op. cit.
6. E. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine*, 1878.
7. N. Lamboglia, R.E.L.

un peuple ibère, ce que confirme leur présence dans les listes des *populi* urbains de la Tarraconaise de l'*Histoire naturelle* de Pline. » De plus, Rico ajoute : « Nous excluons d'ores et déjà de leur faire occuper le confluent ou la haute vallée de la Têt. Les Élisyques y étaient peut-être déjà installés à l'époque pré-romaine (ceci n'est pas possible car les Sordes étaient les habitants de la vallée du Tech). D'autre part, le confluent appartient au versant septentrional du massif de l'Ariège, au-delà du col de Puymorens. ». Strabon[1] le dit bien : « ...le versant celtique des Pyrénées, les Cérrétans et leur jambon, la Cerdagne... ». Cela pose tout de même un problème car il précise qu'ils doivent être ibériques mais ne donne pas leur situation en Ibérie, ne parlant que du versant celtique des Pyrénées.

Henri Hubert[2] pour sa part évoque la version d'Avienus (*Ora maritima*) dans laquelle il signale que les Cerrettes et le *litus cyneticum* dépassent les Pyrénées très certainement vers le Ve siècle avant J.-C.

La question reste en suspend. Les Cerretes de l'Hispanie se sont-t-ils réellement établis sur le versant gaulois ? La ville de Céret est-elle vraiment la ville des Cerretes de la Gaule ?

Cerretes



1. Strab●n, III, 4, 11.
2. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III, IV, 3, 22, 23 – Strabon, *Géogr.*, III, IV, 10, 2, 6, 11 – Ptolémée, *Géogr.*, 6, 66, 2, 6, 69 – Avienus, *Ora Maritima* – P. de Marca, *Marca Hispanica*, 1688 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Julien Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1892 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Jean Guilaine, *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental*, Roussillon, Ariège, Paris, 1972 – Guy Barruol, *Le pays des Sordes*, Narbonne, 1980 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Lamboglia, R.E.L. – Guy Barruol dans, *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, 2003 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Christine Rendu, *La montagne d'Enveig*, Perpignan, 2003 – J. Kotarba, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 66, C.I.D., 2007 – Oriol Olesti, *L'occupation romaine de la Cerdagne...*, Évora, 2008 – Philippe Leveau, Josep-Maria Palet Martinez, *Les Pyrénées romaines, la frontière, la ville, la montagne. L'apport de l'archéologie du paysage*, Tarragone, 2010.

CEUTRONES (Ceatrones, Ceutrons, Centrons)

Peuple celte puissant et belliqueux comme tous les peuples montagnards. César désigne un autre peuple du même nom, qui serait client des Nerviens, en Gaule Belgique (César, B. G., 5, 39, 1) et dont la ville de Douai (*Doacense castellum* en 975) aurait été l'agglomération principale, ceci sans aucune preuve ni certitude. Il y aurait donc eu deux rameaux du même peuple, très éloignés géographiquement, comme cela s'est vu plus haut avec les Catalaunes (et peut-être pour des raisons similaires).

Restons cependant sur celui de ces deux rameaux qui vivait dans les Alpes. Leur pays correspond à une partie de la Savoie et leur territoire faisait le tour du massif du Mont Blanc, comprenant, outre la vallée de l'Isère d'Albertville à Séez et la trouée du Petit Saint-Bernard, la vallée du Doron de Beaufort, affluent de l'Arly, la vallée de l'Arly à l'est de la chaîne des Aravis et le cours supérieur de l'Arve (vallée de Chamonix), depuis le confluent du Nant (Saint-Gervais) jusqu'au col de Balme. Leur pays comprenait donc les régions naturelles de la Tarentaise, du Beaufort, de la vallée de l'Arly, du val de Montjoie et la vallée de Chamonix. Ils ont été mentionnés pour la première fois en 54 avant J.-C. Leurs voisins étaient les Caturiges, les Veragri, les Nantuates, ces deux dernières étant des peuplades de Suisse.

Le nom qui désigne la haute vallée de l'Isère en amont d'Albertville était *Darentasia* (au IIe siècle), *Oppidum-Tarantasie* (en 450), *Episcopus-*

Darantasiensis (en 517), *In-vallée-Darentasienne* (en 739), *In-civitate-Tharentasie-allias-musterii* (en 1265) puis *Tarentaise, Tarantasia* se substitua définitivement à *Darentasia* au XIIIe siècle[1].

Le chef-lieu de ce territoire était *Axima* au IIe siècle (Aime, en Savoie), qui se trouvait tout naturellement sur la haute Isère, sur cet itinéraire transalpin où se concentrait toute l'activité de cette population montagnarde. L'occupation du site d'*Axima* est très ancienne ; une nécropole du IIIe millénaire avant J.-C. y a en effet été découverte en 1980 et, sur la colline de Sigismond, un habitat de la fin de la période hallstattienne, occupé sans discontinuité, précède un établissement d'époque romaine, avec les traces d'un temple[2]. L'agglomération indigène a ainsi pris naissance sous l'aspect d'un *oppidum*, dans le secteur de la chapelle Saint-Sigismond et prit sous l'empereur Claude le nom de *Forum-Claudii-Ceutronum-Axima*. Elle devint alors la capitale de la petite province des Alpes Graies. Peut-être est-ce de ce même empereur que les *Incolae Ceutrones* reçurent le *jus Latti* (Pline, 3, 135).

Axima tire vraisemblablement son nom de la divinité éponyme du lieu, *Aximus*, qui est attestée à la Côte-d'Aime. Plusieurs inscriptions trouvées à Aime nomment les *Foroclaudienses-Ceutrones*.

Quelques bourgs qui jalonnaient la route de Vienne à Aoste, étaient des stations situées dans le territoire des Ceutrones :

– *Ad Publicano*. Ce serait un hameau nommé Conflans, qui représente le nom latin du confluent. En effet, ce hameau était au confluent de l'Isère et de l'Arly. C'était également une station douanière qui indique une ancienne frontière et un carrefour de route. Cet *oppidum* important doit son nom à sa position ;

– *Obilunnum* ou *Obilonna*, à Arbine (*de Arbinis* vers 1100), hameau de La Bâthie (*Bastia*, 1287) ;

– *Darentasia*, Moûtiers-enTarentaise, est situé au confluent de l'Isère et du Doron méridional (voir plus bas) ;

– Et entre *Axima* et l'*Alpis Graia*, *Bergintrum* (Bourg-St-Maurice). Pline

1. E. Nègre, *op. cit.*

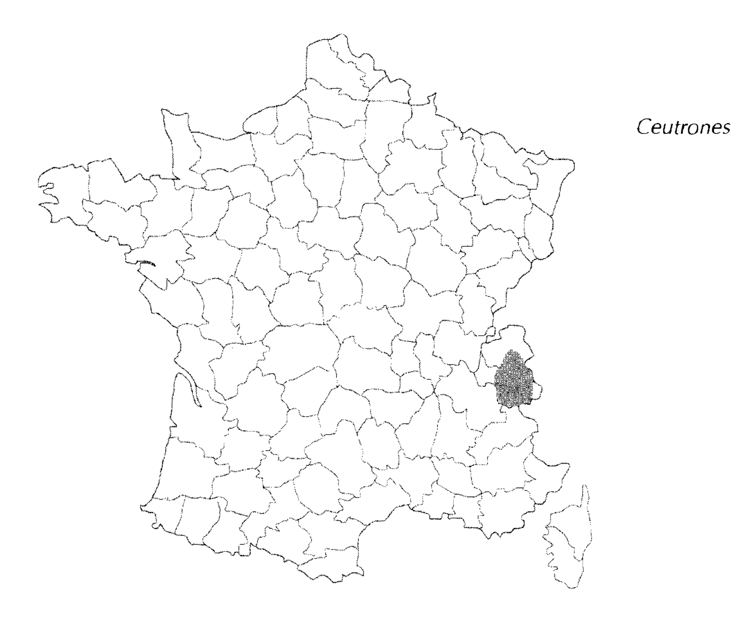
2. Van Berhem, R.E.L. 1962.

mentionne dans les *Alpes Ceutronicae* un autre village, célèbre pour ses fromages : *Vatasium*, mais il est difficile de le localiser.

– Une inscription antique révèle le nom de la petite agglomération de *Brigantio*, qui semble correspondre au lieu-dit *Brientinum vel Sapaudia* du Haut Moyen-Âge, que M. Barruol identifie avec le site de N-D. de Briançon en aval de Moûtiers.

La ville principale des Ceatrones était Moûtiers-en-Tarentaise, l'ancienne *Darentasia* en 400 (futur nom de la Tarentaise), qui devint la métropole de la province des Alpes Graies et Poeninae, puis *Monasterium* (en 1006). On y trouve des richesses archéologiques allant de l'âge du Bronze à l'époque gallo-romaine, ainsi qu'un atelier monétaire de l'époque mérovingienne. Le nom de *Darentasia* est vraisemblablement pré-celtique, d'origine et de sens inconnue.

Réunis aux Caturiges et aux Garocéliens (peuplade d'Italie qui a légué son nom aux Alpes Graies), ils tentèrent de s'opposer au passage de César. Celui-ci venait de lever deux légions en Italie et trois autres près d'Aquilée, afin de pénétrer chez les Allobroges en voulant empêcher la migration des Helvètes qui désiraient gagner le territoire des Santons (printemps 58 avant J.-C.). Ils furent soumis par César.



Ceutrones

Au nord-est de leur territoire se trouve la montagne nommée *Alpis-Graia* (Alpes grées ou graies, les deux formes étant souvent employées), c'est aujourd'hui le petit Saint-Bernard. Ce fut par ici que passa Hannibal qui rencontra également les Ceatrones sur son chemin.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III, XI, 240 – César, *B. G.*, I, 10, V, 39 – Strabon, *Géogr.*, IV, 6 – D. Van Berchem, *Conquête et organisation par Rome des districts alpins*, R.E.L. 40, 1962 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – S. et J.-P. Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002.

COCOSATES (Cossates)

Petite peuplade celto-ibérique d'Aquitaine dont le territoire se trouvait dans l'actuel département des Landes, au pays des Tarbelles dont elle était dépendante. Sa localisation était entre Saint-Girons-en-Marensin et Le Brassenx (ancienne baronnie, près de Morcenx, ainsi que s'appelait autrefois la localité). Cependant aucune trace archéologique n'a été découverte à ce jour dans la localité de Morcenx.

La ville principale des Cocosates serait *Cocosa* ou *Coequosa*. Cette localité de *Coequosa*, est mentionnée sur l'itinéraire d'Antonin. Elle était située entre Lesperon et Sindères. On propose cette dernière comme étant Coequosa, qui pourrait correspondre à l'emplacement de leur chef-lieu.

Dans la ville de Bougue, à une lieu de Castet où l'on a découvert en 1871 un *oppidum* , dont les pierres ressemblent à celles des remparts de Dax : il y avait également un four servant à la fabrication des métaux et à la fusion des matières résineuses.

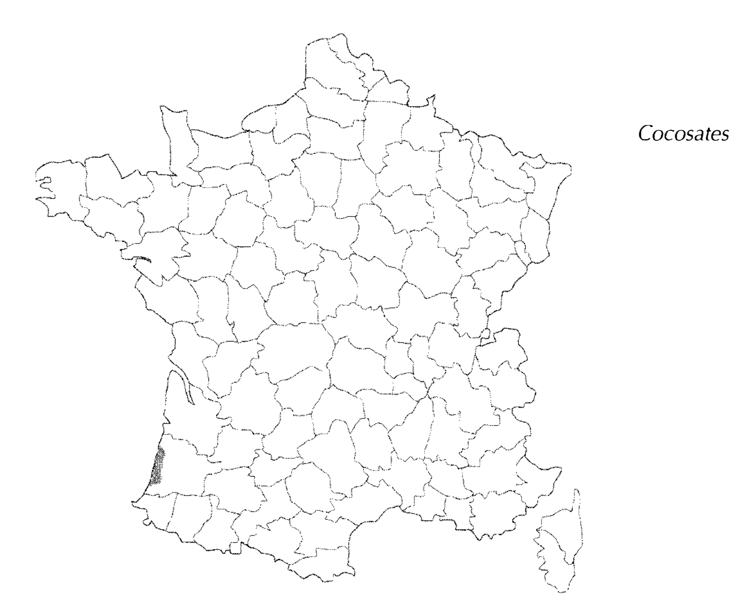
Leur nom a pu survivre dans les toponymes actuels de Coucouse (lieux-dits de Tartas, du Leuy et de Seignosse).

César signale[1] un groupement de six tribus qui pourrait être situé dans la région de Morcenx et parle de leur soumission et du fait qu'ils remirent

1. César, *B. G.*, III, 27.

des otages aux Romains. Pline les donne également dans ce même secteur, mais aucune preuve récente n'a pu être apportée.

Pline les nommes *Sexignani,* peut-être parce qu'ils s'engagèrent après avoir été soumis en 56 avant J.-C. par Crassus, dans une cohorte levée par celui-ci. Mais l'autre raison, plus probante selon nous, est que *Sexsignani* veut dire « six tribus » ou plus précisément « six *pagi* », ce qui rejoindrait les dires de César. Une autre formule est proposée, selon laquelle leur nom pourrait signifier « Ceux qui sont écarlates », si l'on se base sur *cocos-ati.*



Cocosates

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 27 – Pline, *H. N.*, IV, 108 – Emest Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – B. Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule : les Landes*, 1994 – Bernard Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Paris, Gaïa 1998 – Dominique Garcia, Florence Verdin et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

COENICENSE (Caecinenses, Kainikétoi)

Tribu celto-ligure (ou ethnique de ville) ayant vécu dans les Bouches-du-Rhône, qui se trouvait sous la domination des Massaliotes.

Elle était établie dans la région de l'étang de Berre, près du fleuve *Caenus*, entre *Maritima* et Marseille, l'Arc, la Touloubre et le canal de Caronte, que mentionne Ptolémée sous le nom de *Kainos*.

Le nom des Coenicenses figure sur la liste des *oppida latina* de la Gaule romaine établie, par Pline, dans laquelle il ne désigne pas une peuplade à proprement parler.

Ils habitaient un *oppidum* dont le nom peut avoir été *Kainika*, ou *Caenica*, ou *Caenicium*, dont la localisation probable serait sur le territoire des Avatici. En effet, *Maritima* est une agglomération située dans la partie centrale de leur territoire, également connue sous le nom de *Maritima-Avaticorum*, que l'on place à Martigues, au débouché de l'étang de Berre sur la rive ouest. Elle se situe peut-être sur le site de Tholon en cours de fouille[1]. C'est même la principale agglomération des Avatici. Ce peuple fut inclus par la suite dans le territoire d'Arles, mais au 1er siècle, l'existence d'une *civitas de Maritima* entre Fos et Marseille, n'est pas à écarter. Les travaux archéologiques réalisés par F. Gateau[2] ont montré que cette région avait une réelle individualité.

César aurait accordé leur autonomie aux anciennes dépendances de Marseille. Ces colonies — et donc *Maritima* —, devraient donc être placées dans la série des *civitates* de peu d'étendue qui existèrent dans les années qui suivirent les évènements de 49 avant J.-C. Par la suite, la cité aurait même gardé son autonomie comme colonie latine et elle existait au milieu du IIe siècle, si l'on en croit Ptolémée[3].

Il est très difficile de leur attribuer un lieu bien précis, mais F. Benoit[4] donne l'identification la plus satisfaisante, en considérant qu'il y ait eu assimilation à un fleuve du goulet de l'étang de Caronte qui, par Martigues, mettait jadis en communication l'étang de Berre avec la mer. On pourrait penser au petit fleuve côtier du Lauron qui prend sa source à l'extrémité occidentale de l'Estaque, près de Ventrons, où l'on signale un *oppidum*.

1. Bats, R.A.N., 35, 2003.
2. F. Gateau, R.A.N., 35, 2003.
3. P. Leveau, in *Territoires celtiques*, 2003.
4. F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, 1965.

F. Benoit (*op. cit.*), F.O.R.[1] et J. Gourvest[2] rajoutent une localisation à l'extrémité de la chaîne de l'Estaque, qui en ce cas pourrait correspondre à l'agglomération des Caenicenses.

On pourrait rapprocher l'hydronyme *Kainos* du texte de Strabon (4, 1, 8) parlant du canal aménagé par Marius vers 100 avant J.-C. et l'on pourrait dès lors se demander si le *Kainos* ne serait pas tout simplement la *fossa Mariana*, assimilée par certains géographes à un nouveau fleuve. L'ethnique avait été mis en rapport avec le *Kainos*, fleuve dont Ptolémée place l'embouchure entre Marseille et le Rhône. Ils sont par ailleurs nommés sur la liste de Pline parmi les *oppida latina*.

Un autre document mentionne les Caenicenses. Il s'agit du cadastre d'Orange (A- assise III, plaque B, Numéro 9, inventaire 2394)[3].

De part et d'autre de la pointe de Saint-Gervais (Fos-sur-Mer) se trouvent des vestiges d'époque romaine que l'on rattache à la station portuaire de *Fossae Marianae*. Le site est identifié dès le XVIII[e] siècle avec le port crée à l'embouchure du canal de Marius. Tout au long du XIX[e] siècle, de nombreux témoignages attestent l'existence d'un port antique submergé, à 200 mètres de la pointe de Saint-Gervais en mer, dans les années 1950 à 1970. De nombreuses découvertes effectuées par les plongeurs de Fos et d'Istres attestent l'occupation de l'anse du 1[er] siècle avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Cette peuplade était assez puissante au II[e] siècle avant J.-C. pour pouvoir battre monnaie. Ce sont en effet des pièces d'argent frappées au titre *KAINIKHETAI* qui ont été trouvées en Provence et plus précisément aux abords de l'étang de Berre.

H. Rolland[4] leur attribue comme chef-lieu l'*oppidum* de Saint-Blaise (*Mastramelle*) et en veut pour preuve que la monnaie *Kainikétai* présenterait, entre les pattes du lion figuré au revers, un monogramme où il re-

1. F.O.R., *Bouches-du-Rhône*, pp. 160-161.
2. J. Gourvest 1956.
3. Piganiol, *Documents cadastraux d'Orange*.
4. H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise*, R.E.A., 1937 et 1949.

trouve toutes les lettres qui entrent dans la composition du mot *Mastramelle.* Mais cette identification est incertaine à ce jour, cette cité appartiendrait plutôt aux Avatici, mais ce n'est pas prouvé non plus.

L'*oppidum* de Saint-Blaise, d'une superficie de 5,5 hectares, est situé à l'extrémité nord du plateau de Castillon qui domine les étangs d'Engrenier, de Lavalduc, de Citis et du Pourra d'une cinquantaine de mètres. C'est le type même de l'éperon barré, divisé en deux parties auxquelles H. Rolland (*op. cit.*) a donné les noms de « ville haute » et de « ville basse ».

Dans la mesure où l'on ignore le nom antique de Saint-Blaise, il n'est pas possible de la mettre en rapport avec les textes et les historiens hésitent entre *Heraclea* et *Mastramelle.* Cette dernière est retenue par Benoit (*op. cit.*) et Rolland (*op. cit.*), le nom de *Mastramelle* figurait en effet sur l'œuvre d'Artémidore et est cité par E. de Byzance, Marcien d'Héraclée et Avienus, ce qui constitue tout de même un argument de poids.

Au problème de Saint-Blaise est lié celui du port établi au débouché du canal que Marius fit creuser dans les années 100 avant J.-C. pour éviter l'embouchure du Rhône.

Le 16 mars 828, le *vicus* portait le nom de *Ugium.* Puis à partir du 20 octobre 1231, on parle de Castelveyre (*Castrum quoddam nostrum quod vulgo Castrum vetus*) dans la Charte de l'archevêque d'Arles.

Le sel récolté dans la poussière d'étangs saumâtres formés au fond des cuvettes entre la mer, l'étang de Berre, le delta du Rhône et la Crau, semble être la raison initiale de la fondation, dès la fin du VIIe siècle avant J.-C., d'un *oppidum* .

Chronologie du site :
phase 1, Néolithique ;
phase II, âge du Bronze ancien et final ;
phase III, 625 - 475 avant J.-C., dont les premières maisons datent de 650 - 625 avant J.-C. ;
phase IV, 475 - 200 avant J.-C. ;
phase V a, 200 - 175 avant J.-C. ;

phase V b, 175 jusqu'à 140-120 avant J.-C. (voir *Carte archéologique de la Gaule*, l'étang de Berre, 1996), c'est-à-dire jusqu'au conflit opposant Massaliotes et Romains aux populations celtiques de la région.

Une autre proposition est faite par Chouques et Favory[1], qui considèrent qu'ils auraient occupé la partie centre-méridionale des flancs des Alpilles et près de l'étang de Berre. Pour Chabot[2], leur agglomération serait *Kainika*, vers Eyguières (*Aqueria* en 1044), ce qui ne convient pas à cause du site. On peut penser à un mot pré-latin (*aiguiera*) désignant l'*oppidum* du mont Menu. Rien d'autre a ce jour et des recherches approfondis devraient permettre de situer très exactement cette peuplade. Par contre, Verdin[3] se pose la question dans son ouvrage et attribue cette ville à cette peuplade.

Eyguières se trouve à l'extrémité orientale des Alpilles ; son territoire occupe une superficie de 6 800 hectares, des collines animent les paysages : au nord-ouest, le massif des Plaines, à l'ouest les Opies qui en constituent le point culminant, au centre, le petit massif du Mont-Menu et, à l'ouest, celui de Défends qui se poursuit vers Lamanon, au pied de cet ensemble rocheux s'étalent au nord la plaine de Roquemartine et au sud la Crau, dans laquelle se perd le seul cours d'eau naturel du pays, le fossé Meyrol[4].

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 36 – Strabon, *Géogr.*, 12, 3, 31 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Henri Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise*, R.E.A., 1937 et 1949 – J. Gourvest, *Ogam*, n° 8, 1956 – André Piganiol, *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, XVIe supplément à Gallia, Paris, 1962 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, 1965 – Chouques, Favory, R.A.N., 31, 1992 – Chabot, R.A.N., 31, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Florence Verdin, R.A.N., 31, p. 183 à 199, 1996 – *Carte archéologique de la Gaule*, l'étang de Berre, 1996 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – J.-P. Pelletier, M. Poguet, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999 – Bats, R.A.N., 35, 2003 – F. Gateau, R.A.N., 35, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Ph. Leveau et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – F.O.R., *Bouches-du-Rhône*, pp. 160-161.

1. Chouques et Favory 1992.
2. Chabot 1992.
3. F. Verdin, *St Pierre de Vence à Eyguières, un quartier culturel et funéraire au voisinage des Caenicenses ?*, 1996.
4. J.-P. Pelletier, M. Poguet, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999.

COMMONES (*Comani, Commani, Cumani, Comaci*)

Population celto-ligure de Provence. Il s'agit peut-être des habitants d'une ville inconnue. Cette peuplade occupa le massif montagneux des Maures, à l'est de Marseille, ainsi que le sud-ouest du département du Var. D'après certains historiens, leur présence daterait du VIe siècle avant J.-C.[1]

Ptolémée (*Géogr.*, II, 10, 4) les considère comme une peuplade du littoral méditerranéen et les place entre les Avatici à l'ouest et les Déciates à l'est, et situe sur leur territoire, d'ouest en est : *Massilia, Taoroentium*, le cap *Cithariste*, la ville d'*Olbia*, l'embouchure de l'Argens et la colonie de *Forum Julii*. Mais il semble que le géographe ait commis ici une erreur, les régions citées comprenaient en effet d'autres peuples[2]. Le problème de l'identification précise de cette population demeure donc entier et l'on ne sait s'il s'agit d'un ethnique de ville ou de peuplade.

Ptolémée a pu confondre les Comani avec les Cénomani, dont le groupe historiquement le plus connu occupait une partie de la plaine du Pô, selon Tite-Live (5, 35)[3]. Les Cénomani s'installèrent en Cisalpine au IVe siècle, peu après les Gaulois qu'avait entraîné Bellovèse.

Desjardins[4] suggère que leur nom ne représente pas autre chose que la réunion de plusieurs petites peuplades. Leur nom transcrit sans doute du latin « communes » lui semble en effet indiquer simplement une réunion de peuples. Ceci semble pourtant peut plausible.

Par contre un des rois des Ségobriges se nommait Comanus et M. Clerc[5] admet que le nom de Comanus pourrait être une simple épithète d'origine. Cette solution n'est pas impossible mais impliquerait que Marseille ait été fondée sur le territoire des Comani, alors que les historiens affirment qu'elle le fut sur celui des Ségobriges. De plus, ce n'est pas le nom de Comanus mais Comanos, nom d'origine celte, Comanus n'en étant que la forme latinisée.

1. F. Lot 1979, C. Jullian rééd. 1993, A. Longnon 1878.
2. G. Barruol 1999.
3. Les *Comani* sont vraisemblablement les Comarques du lac de Côme, population celtique bien connue.
4. E. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine*, 1878.
5. M. Clerc, *Massalia, hist. de Marseille*, 1927/1929.

Le problème reste entier, mais Clerc (*op. cit.*) va beaucoup plus loin dans son interprétation, car il transforme l'ethnique de ville Comani et l'ethnique de peuple Segobrigi en un seul toponyme : *Ségobriga-Comanorum*, Segob*riga* chef-lieu des Comani. C'est là une hypothèse gratuite qui ne nous semble pas convaincante.

Ethnique de ville ou de peuplade ? Le problème reste donc entier.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.*, 2, 10, 5 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe s.*, Paris, 1878 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 1878 – Michel Clerc, *Massalia, histoire de Marseille*, 1927/1929 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1 ,1999 – Bats, R.A.N., 35, 2003.

CONSORRANI (Consorannis, Consuarani)

Peuplade celtique de l'Aquitaine au pied des Pyrénées, voisine des Convènes, des Tectosages et des Borodates et dont le nom signifiait « les Compagnons ».

Leur territoire correspond au département actuel de l'Ariège, en particulier le Couserans, dans la province de la Gascogne entre le Comminges et le gouvernement de Foix (ancien pays de France) ; le nom de Couserans est bien une survivance de celui de ce peuple.

Il s'agit essentiellement d'une région de montagne, partagée entre les massifs primaires de la zone axiale (Aulus, Trois-Seigneurs) et les massifs satellites de la zone nord-pyrénéenne (Arize, Castillon). Les chaînons calcaires du Plantaurel doublent ce dispositif, enfermant pratiquement la région dans une couronne de hautes et moyennes montagnes, la seule brèche étant constituée par le principal cours d'eau de la zone, le Salat[1].

On ne sait rien d'eux avant 70 avant J.-C. et Lipoz[2] les identifiait, avec une certaine vraisemblance, à une confédération réunissant les peuplades

1. C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997.

2. Lipoz, *Convenae et Consoranni*,1932.

installées dans le bassin supérieur du Salat et de ses affluents, qui serait passée au III[e] siècle avant J.-C., sous la domination des Volques (Rico, Lipoz, *op.cit.*).

Dès la fin des années 70 avant J.-C., le sort des Consoranni pourrait avoir été étroitement lié à celui des Convènes nouvellement installés. Il est donc permis de supposer que les Consoranni, sont passés sous l'administration des Convènes, dont ils ne s'affranchirent que beaucoup plus tard, à un moment indéterminé à l'époque impériale.

Les Consoranni constituent donc, dans le courant du 1[er] siècle de notre ère, non pas un *pagus* mais plusieurs *pagi*, répartis entre Aquitaine et Narbonnaise, entre cité des Convènes et cité de Tolosa. Le texte de la *Notitia Gallarium* témoigne de la promotion des Consoranni au statut de *civitas*[1].

La cité des Consoranni ne figurait toujours pas dans la liste des cités d'Aquitaine de Ptolémée[2]. On fixe au début ou à la première moitié du II[e] siècle l'octroi du titre de *civitas* aux Consoranni, deux inscriptions funéraires, découvertes à Saint-Lizier ou à proximité, font état d'un certain *Hanarrus Dannorigis filius* quatre fois *Magister* et *quaestor*, l'autre d'un (...) *ginius, IIvir* (CIL, XIII, 5, 9). Le premier de ces deux personnages, dont le nom et la filiation révèlent un indigène au statut pérégrin, a été vraisemblablement *magister* d'un *pagus*.

Historique de ce qui devrait être leur chef-lieu : *Consuarani* au 1[er] siècle, puis *Consorranorum* en 400, *Consorannis* au VI[e] siècle, *Conseranensis-episcopus* (en 673), *Episcopus-Conseradensis* (en 1040). C'est aujourd'hui la ville de Saint-Lizier-en-Couserans[3]. S'il demeure un site préhistorique et un important *oppidum* , le nom initial de la localité sur laquelle s'est construite Saint-Lizier n'a pas été relevé avant le I[er] siècle, par les auteurs gréco-romains.

L'existence d'une *civitas Consorannorum* n'est expressément attestée que dans la *Notitia Galliarum* (XIV, 6) dans laquelle la cité est rattachée à

1. P.-M. Duval, 1971 et Bost, Fabre, 1988.
2. Ptolémée, *Géogr.* II, 7, 11.
3. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

la Novempopulanie. Pline place les Consoranni tantôt dans une description des tribus de la Narbonnaise (III, 32), tantôt parmi les peuples de l'Aquitaine (IV, 108). Mais il ne fait jamais état de l'existence d'une *civitas* autonome, ni d'une ville qui en serait la capitale.

Ptolémée qui, au IIe siècle de notre ère, utilisait une source datant probablement de la fin du siècle précédent, ne mentionnait pas non plus les Consoranni ou leur capitale dans sa liste des cités de l'Aquitaine[1].

Dès le début de la romanisation, à l'époque d'Auguste, ce peuple fit partie intégrante de la *Provincia*, puis fut vraisemblablement rattaché à l'Aquitaine lors de la réorganisation augustéenne de la Gaule. Les Consoranni furent promus au rang de *civitas* à une date comprise entre le 1er et le IVe siècle de notre ère. Les différences de décomptes entre Strabon et Tacite (60 cités en Gaule pour l'un, 64 pour l'autre), l'existence d'une inscription lacunaire qui mentionne un *duumvir* hypothétiquement attribué à Saint-Lizier (CIL, XIII, 9), n'autorisent que des hypothèses insuffisamment fondées et l'on ignore tout également du nom de la capitale des Consoranni. C'est sans fondement aucun qu'on lui a parfois attribué ceux de *Lugdunum* ou d'*Austria*.

La localité romaine est recouverte par l'agglomération moderne, ce qui interdit toute opération de fouille. La ville est bâtie sur une éminence de 460 m. d'altitude qui domine le Salat juste après le confluent entre celui-ci et le Lez. Ce dernier et le Baup en amont débouchent des vallées pyrénéennes du Haut-Couserans et du Séronais. En aval s'étend la plaine du Salat, limitée par les collines du Volvestre. L'étendue que pouvait avoir la ville reste de ce fait un mystère. Les vestiges du rempart antique tardif, qui cerne le quartier de la cathédrale Notre-Dame de la Sède, attestent de l'occupation de la colline à l'époque romaine. Cela devait faire 2 hectares environ, dans la partie basse de la ville actuelle autour de la cathédrale Saint-Lizier. Le statut de chef-lieu justifiait la présence de monuments : forum, temples, thermes, qui font une ville romaine. Le rempart constitue à l'heure actuelle le vestige le mieux conservé de la ville antique et l'ensemble architectural gallo-romain le plus spectaculaire du département. Les vestiges situés sur la rive gauche du Salat attestent d'une occupation romaine par les découvertes isolées[2].

1. Bareille, Sablayrolles, 1990.

2. Bareille, Sablayrolles, *op cit.*, Escudé-Quillet, Maissant, 1996.

Il semble que l'on ait affaire à un site double : Saint-Girons pour le Haut-Empire et Saint-Lizier pour le Bas-Empire. L'histoire de Saint-Girons (*Terra-S. Geréon* en 970) est très mal connue. Il paraît y avoir eu une occupation au confluent du Lez et du Baup avec le Salat, associé avec une nécropole au nord.

À un kilomètre en amont de Saint-Lizier, dans un quartier de l'actuelle ville de Saint-Girons qui porte le toponyme évocateur de quartier de Luc, ont été découverts à diverses reprises des vestiges funéraires : autel avec épitaphe, sépulture à incinération... Ils appartenaient de toute évidence à une nécropole de la ville antique, située aux abords de la voie menant de Saint-Lizier vers les vallées pyrénéennes[1].

Pamiers (*Castrum Appamie* en 1111) était une autre de leurs villes. La butte du Castella ou se dressait un château médiéval, aurait été occupée par un « camp romain ». Diverses découvertes témoignent à l'évidence d'une occupation antique du site.

L'ensemble de l'agglomération de Pamiers présente donc une intéressante série de vestiges, qui témoignent d'une occupation tout au long de la durée de La Tène, voire même du premier âge du Fer jusqu'à l'Antiquité tardive. Les découvertes numismatiques nombreuses et variées, des monnaies ibériques aux empereurs du IVe siècle en passant par les consulaires romains, prouvent que le site fut, dès la période de La Tène, un lieu d'échange important, situation qui perdura à l'époque romaine. La position privilégiée de Pamiers sur plusieurs éminences, en bordure de l'Ariège, explique à l'évidence le phénomène et sa continuité[2].

Les découvertes faites sur le territoire communal corroborent les données de la ville, indiquant une permanence de l'occupation du premier Âge du Fer à la fin de l'époque romaine, attestée par les vestiges funéraires et les traces d'habitats révélés par photographie aérienne (Escudé-Quillet et Maissant *op. cit.*).

La ville de Foix, autre cité de ce peuple, est partagée en trois ensembles topographiques distincts : le piton calcaire du roc de Foix, sur lequel est

1. E. Cleary, 2003.
2. Escudé-Quillet et Maissant, 1996.

édifié le château comtal, le massif Saint-Sauveur, au nord de l'Arget, et enfin, à l'est de l'Ariège, le Pech de Foix (voir *Carte archéologique de la Gaule, l'Ariège* pour les découvertes arhéologiques).



Consorrani

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Ptolémée, *Géogr.*– Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*,1878 – Lipoz, *Comminges et Couserans*, 1931 – Lipoz, *Convenae et Consoranni*, 1932 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, 1955 – Paul-Marie Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, Paris, 1971 – Guy Barruol, *Le pays des Sordes*, R.A.N., 7, 1980 – Bost, Fabre, *Aux origines de la province de Novempopulanie*, 1988 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France, vol. 1, 1990* – J.-P. Bareille, R. Sablayrollles, Saint-Lizier-en-Couserans, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Escudé-Quillet et Maissant, *Carte archéologique de la Gaule*, l'Ariège, 1996 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Simon Esmonde-Cleary, *Capitales éphémères*, Paris, 2003.

CONTRUBI

Peuplade germanique qui aurait habité dans le département de l'Aisne et serait arrivée depuis le IIIe siècle avant J.-C., avec une colonie de Lètes Bataves. Il n'y a cependant pas de preuve actuelle de cette affirmation. De nombreuses convergences laissent pourtant penser qu'il pourrait s'agir

de la sempiternelle confusion entre « celtique » et « germanique » pour les raisons déjà évoquées du sens à donner à ces deux termes, très différent suivant l'époque envisagée. S'il s'agit bien du IIIe siècle avant J.-C., l'installation de ce petit peuple est à mettre en relation avec l'arrivée des Belges, populations celtiques originaires de l'est du Rhin donc de « Germanie » pour les auteurs latins qui écrivaient deux siècles plus tard. Si, en revanche, il est confirmé qu'il s'agit bien de Lètes (une sous-tribu des Bataves qui étaient établis dans le centre des Pays-Bas vers cette époque), nous nous trouvons bien en présence d'un groupe culturellement germanique.

Leur chef-lieu serait *Contragus* (Ier siècle avant J.-C.) puis *Contraginnum* au IVe siècle, *de-Condrinio* en 1102, aujourd'hui Condren (Aisne).

La ville était située sur l'Itinéraire d'Antonin. On y trouve également la trace d'une voie romaine, dite « chaussée Brunehaut », menant de Saint-Quentin à Soissons. Cette localité occupait une place très importante autrefois, puisque la voie reliant Lyon à Boulogne y passait, connue sous l'appellation de Chaussée Brunehaut, la reine du même nom en ayant, dit-on dans une légende tardive, favorisé l'aménagement. On voit en Flandre comme en Bourgogne, différents ouvrages, notamment de belles chaussées, qui portent encore le nom de Brunehaut, mais la plupart sont en réalité l'œuvre des Romains plutôt que de la reine d'Austrasie. César passa à *Contragus* après sa victoire à Alésia.

La ville des Veromanduens qui s'appelait *Noviomagus* au IVe siècle (Noyon, dans le département de l'Oise) a été attestée comme la résidence du préfet des Lètes-Bataves établis à *Contraginnum*.

Aucun renseignement plus précis sur cette peuplade.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Jean Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972.

CONVÈNES (Convenae)

Peuplade très certainement celto-ibèrique de l'Aquitaine, dont le territoire se trouvait entre ceux des Ausci, des Tectosages et des Bigérionnes, sur les rives du cours supérieur de la Garonne.

Leur nom signifiait « les peuples réunis », « les peuples rassemblés ». Son origine est attribuée un peu rapidement au latin *con-venit* par des historiens qui n'ont jamais étudié la langue gauloise car elle pourrait tout aussi bien l'être au celtique con- qui indique également un regroupement, une réunion d'éléments divers[1]. Il est de toute façon assez peu crédible qu'un peuple celto-ibérique se fasse donner son nom par une autre population que lui, lors de sa formation. Cet argument étymologique n'est donc pas aussi probant que cela et il nous faut donc chercher plus loin, ce que nous allons faire.

La localisation des *Aquae* mentionnées sur les itinéraires antiques soulève des difficultés, l'hésitation demeurant quant à l'emplacement des *Aquae Convenarum*, Capvern (*De-Cabestagnio* en 927) si l'on tient compte des distances indiquées par l'itinéraire d'Antonin entre *oppidum Novum* (Lourdes) et *Lugdunum* (Saint-Bertrand ou Bagnères-de-Bigorre), en raison des découvertes épigraphiques et archéologiques qui peuvent être proposées[2].

À Bagnères-de-Bigorre, un autel votif de l'époque romaine impériale désigne les habitants du lieu sous le nom de *vicani aquensium*, « les habitants des eaux ». Le nom actuel de la localité n'est attesté qu'au XII[e] siècle[3].

Le nom de *Convenae* est mentionné pour la première fois par les Romains en 72 avant J.-C., à l'issue de la guerre contre Sartorius. D'après S. Jérôme, Pompée y avait fondé un établissement afin de regrouper des montagnards du secteur aux origines diverses, appelés dès lors les Convenae et peut-être de les affecter au contrôle de la route entre l'Espagne et la Gaule par la vallée de la Garonne.

1. X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2001.
2. G. Fabre, in *Les dossiers de l'archéologie*, pp. 68-73, 1992.
3. Grosclaude et Le Nail, 2000.

En tant que chef-lieu du territoire attribué à ces Convenae, *Lugdunum* possède alors rang de ville, l'installation des Convènes par Pompée aurait permis alors de soustraire les populations indigènes pyrénéennes à l'hégémonie politique des Volques.

Auguste leur accorda le droit latin.

Leur territoire correspond au pays (*pagus*) de Comminges, dans le département de la Haute-Garonne (Aviénus, S. Jérome, Strabon, Ptolémée). Le Comminges se nommait *Commenense sedis episc* en 788. La combinaison du nom *Conven(i)cus pagus* est devenu *Combinje, Comenge*.

Leur chef-lieu était au début du 1er siècle après J.-C. (Strabon) *Lougdounon, Lugdunum*, nom formé à partir des deux mots gaulois de *Lug*, dieu pan-celtique et *dunon/dunum*, forteresse, *Konouenon*, puis la localité porta le nom de *Civitas-Converarum*, avant de devenir *Convenarum-urbs-nomen-cepit* au début du Ve siècle et *Ecclesiae-Convenicae* (en 549). Là encore, l'on ne voit pas pourquoi ce peuple aurait attribué un nom celtique à sa capitale s'il avait été ibère, comme certains veulent absolument le prétendre.

Lugdunum bénéficie d'une situation favorable, au débouché du Val d'Aran, sur le cours supérieur de la Garonne, qui joua certainement un grand rôle commercial dans l'Antiquité, en un point de bifurcation naturel vers d'autres itinéraires importants : en direction de Dax à l'ouest, d'Agen et Toulouse au nord, que les Romains ont transformé en autant de routes mentionnées dès l'Itinéraire d'Antonin.

Le site n'est pas moins remarquable. Une butte de calcaire jurassique, facilement défendable, qui culmine à 517 mètres d'altitude et domine par un abrupt d'une soixantaine de mètres la large plaine de Valcabrère, que la Garonne, distante de près d'un kilomètre, entaille profondément.

Il est possible que le site ait d'abord été occupé par un *oppidum* construit par un peuple celtique qui pourrait être celui des Garumnes (qui donna son nom à la Garonne, *Garumna* en celtique), sous la domination des Tectosages.

La fondation de *Lugdunum* (Saint-Bertrand-de-Comminges) par Pompée daterait de 72 avant J.-C., mais s'il est avéré qu'un *oppidum* celtique y était déjà établi, il y aurait alors confusion entre « fondation de la ville » et « fondation d'une *colonia romana* » dans une localité existant déjà, ce qui est fréquent. Les dernières recherches ont mis en évidence ce qui pourrait avoir été un marché aux bestiaux dans le secteur du portique du *macellum*. Des ossements à prédominance bovine ont été trouvés dans ce probable *forum boarium*, antérieur à la ville augustéenne. On y trouve également les célèbres trophées, découverts détruits à l'arrière du temple, et qui commémoraient trois victoires importantes : celle d'Actium sur Antoine, qui assura à Auguste la domination sur le monde romain, la soumission de la Gaule et celle de l'Espagne[1].

Chose assez rare, deux textes peuvent contribuer à éclairer les termes extrêmes de l'histoire de *Lugdunum* puis de *Convenae* pendant l'Antiquité. Pour les origines, il s'agit de celui de Jérôme intitulé *Contra Vigilantium*, 1 et 4, selon lequel Pompée aurait « créé la ville » à la veille de son triomphe sur l'Espagne, donc en 72 avant J.-C., à partir d'un ramassis (*conuenae*) de *brigands* et d'indigènes pyrénéens longtemps insoumis.

Pour la fin de *Convenae*, c'est un texte de Grégoire de Tours, l'*Histoire des Francs*, VII, 38, qui rapporte qu'après avoir massacré l'usurpateur Gondovald en 585, les troupes du roi Gontran ont brûlé la ville et passé au fil de l'épée tous ses habitants (J. Guyon, *op cit.*).

Son nom a disparu pour faire place à celui de la peuplade *Converarum*, transformé dans le dialecte gascon en *Cominisius*, d'où Comminges, aujourd'hui Saint-Bertrand-de-Comminges. Détruite au VIe siècle, la ville se reconstruit au XIe siècle autour de la cathédrale, dévastée par les guerres de religions. Amoindrie par la dépopulation des campagnes, Saint-Bertrand n'est plus qu'un village, alors qu'au début de notre ère, la localité avait 60 000 habitants. Cette ville était d'ailleurs protégée par une muraille de plus d'une centaine d'hectares. L'aboutissement au Moyen Âge du dérivé *Convenicum* à Comenge (écrit à tort Comminges) prouve que cette peuplade, dont la langue ignorait la lettre V, changea *Convenicum* en *Commenicum* puis Comminges[2].

1. J. Guyon, 1990.
2. A. Longnon, *Géogr. de la Gaule au IVe s.*, Paris, 1878.

Une autre version est proposée : la ville fut détruite en 585 et reconstruite aux XIe-XIIe siècles, par Saint Bertrand, au nom germanique *Behrthramn*, qui fut évêque de Comminges à laquelle il a laissé son nom (débat ouvert).

La commune de Valentine est située dans le territoire de l'antique cité des Convènes, à 15 kilomètres au nord-est de son chef-lieu *Lugdunum*, devenu au IVe siècle Saint-Bertrand-de-Comminges. D'importants vestiges archéologiques sont connus au lieu-dit Arneps, à 600 mètres à l'ouest de l'agglomération actuelle, de part et d'autre de la voie romaine. Ils appartiennent à l'aile résidentielle d'une *villa* de l'Antiquité tardive et à un important ensemble culturel et funéraire[1].

Les données archéologiques, même s'il convient de les manier avec prudence, n'indiquent aucun état d'urbanisation avant 25/30 avant J.-C. Les auteurs mettent donc en doute le rôle de Pompée et voient plutôt dans Auguste le véritable instigateur de l'épisode. Et il est vrai que ce dernier semble par ailleurs avoir tout particulièrement favorisé la région.

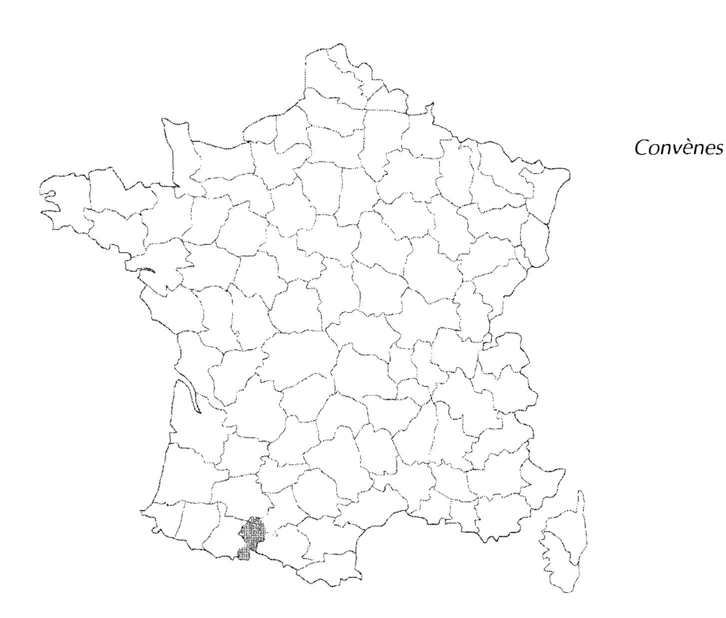
C'est ainsi qu'il faut comprendre l'octroi du Ius Latii aux Convènes et la construction, vers 25 avant J.-C., du monument commémorant ses victoires sur les peuples du nord de l'Espagne. Pline, enfin, utilisant semble-t-il une source augustéenne, paraît situer la formation des Convènes durant cette même période, en employant pour les qualifier la formule « *in oppidum contrubuti Conuenae* ». Accepter cette hypothèse c'est du même coup poser la question de l'appartenance ethnique du secteur avant Auguste. Malgré l'étymologie celtique du nom de *Lugdunum* et du doute possible sur celle du peuple lui-même, il semble toutefois aquitain, comme tendrait à le prouver l'onomastique indigène de la cité[2]. Il faudrait alors situer dans cette région de Haute-Garonne plusieurs petits peuples aquitains, précisément ceux postérieurement réunis par l'administration romaine, dont peut-être les Garumni mentionnés par César[3] une trentaine d'années plus tôt.

1. M.-G. Colin, R.A.N., 35, 2003.

2. Sablayrolles, *Les autels votifs...*, 1990.

3. Schaad et Vidal, *Villes et agglomérations dans le sud-ouest de la Gaule*, 1992 ; P. Gardes, *Territoires celtiques*, 2003.

Le Comminges s'appela tour à tour *Koumouenoi-kai-polis-auton-lougdounon-Kolonia* (IIe siècle, Ptolémée) *Convenas, Combinias,* que l'on peut comprendre *Combinjas* (VIe siècle), *Ecclesiae-Conveicae* (en 549), *Ecclesia-Combenice* (en 585), puis *Commenense-sedis-episc.* (en 788)[1].



Convènes

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Stabon, *Géogr.* – Ptolémée, *Géogr.* – Avienus, *Ora maritima* – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe s.*, Paris, 1878 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Lipoz, *Comminges et Couserans*, 1931 – Laëtitia Rodriguez et Robert Sablayrolles, *Les autels votifs...*, Toulouse, 1990 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Jean Guyon, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – G. Fabre, *Les dossiers de l'archéologie*, pp. 68-73, 1992 – Schaad, Vidal, *Villes et agglomérations dans le sud-ouest de la Gaule*, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Michel Grosclaude et Jean-François Le Nail, *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, 2000 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2001 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Colin, R.A.N., 35, 2003.

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

CORIOBEDENSES et **BUDENICENSES**

Petites populations incluses dans le territoire des Volques Arécomiques, déjà évoquées à propos de ceux-ci.

Le nom des Coriobedenses viendrait du gaulois *Corios*, « troupe », « armée »[1], ce qui démontre bien leur origine celtique.

Leur ville se nommait *Coriossedum* (*Collaz* en 1151), devenue Collias (Gard). Le sanctuaire de la Combe de l'Ermitage, découvert sur le territoire de cette commune, à moins de 20 kilomètres de Nîmes, a été étudié récemment par Christol, Fiches et Rabay[2]. Ce site, connu de longue date, a vu son importance prouvée par ces nouvelles recherches épigraphiques et archéologiques.

La Combe de l'Ermitage est proche du village de Cabrières (*Cabreria* en 978), à un kilomètre au nord, dans l'un des nombreux vallons, et prend ensuite la forme d'une petite vallée encaissée jusqu'au Mas-de-Laval. C'est dans celle-ci que se trouve la source de l'Ermitage de Notre-Dame-de-Laval. Les vestiges de monuments votifs, à proximité de cette source montrent qu'il s'agissait d'un sanctuaire. Signalons d'ailleurs qu'avant 1869 fut trouvé dans un mur de la chapelle de l'Ermitage un document votif en gallo-grec qui ne peut être postérieur au milieu du Ier siècle avant J.-C. Un Gaulois nommé *Ekilios*, fils de *Rumos* (ce sont des patronyme celtes malgré la latinisation de la *Provincia* à partir de la fin du IIe siècle avant J.-C.), y adressait une dédicace aux Déesses-Mères, qualifiées par l'épithère celtique *andoounnabo.* Ce mot gaulois indiquerait qu'il s'agissait des « Déesses de la souce d'en-bas »[3]. Ce culte (toujours lié à la présence d'une source) est attesté en bien d'autres lieux de Gaule et notamment à Glanum. Une autre dédicace au Dieu *Aramo*, probablement local, a également été trouvée sur ce lieu : *ARAMONI PORTICUM LICINIA P(UBLI) F(ILIA) / ACCEPTILLA EX VOTO D(E) S(UA) P(ECUNIA) FECIT* (trad. : « Au Dieu *Aramo, Licinia Acceptilla*, fille de *Publius*, à la suite de son voeu a offert de ses propres deniers ce portique »)[4]. On remarquera qu'au gallo-

1. X. Delamarre, *Dict. de la langue gauloise*, 2001, pp. 104-105.
2. M. Christol, J.-L. Fiches et D. Rabay, RAN, 40, pp. 15-32.
3. X. Delamarre, *op. cit.*
4. CIL XII, 2971.

grec utilisé par des personnages portant des noms celtes, a succédé l'usage du latin employé par une personne dont le patronyme est romain. Cela résume bien l'histoire de la région. Le Dieu *Aramo* ne peut que renvoyer à la localité d'Aramon (*Aramonum* en 1022), située à près de 20 kilomètres de Collias. Par ailleurs, un autel connu depuis longtemps fut étudié en 1880 par Allmer. Outre une roue à huit rayons, on y trouve le texte suivant : *IOUI CORIOBEDENS(ES) ET BUDENICENSES* (...), ce qui indique que les communautés locales se sont ainsi associées pour honorer Jupiter.

Après avoir été localisés à tort en divers lieux, les Budenicenses ont finalement été reconnus comme ayant été établis à Aramon et à Ledenon (*Letinnones*). Germer-Durand[1] les localisait à Bézac, un hameau sur la route d'Uzès à Arles (commune de Baron), leur attribuant l'*oppidum* des Claparedes. Mais il faut suivre Penne[2] qui a exclu cette localisation et démontre qu'il serait plus logique de rapprocher cette population de Belzouce (*Biducia* en 1146), plus proche de Collias.

Toutes ces précisions ne doivent malgré tout par faire perdre de vue que Coriobedenses et Budenicenses ne sont pas des peuples à proprement parler mais seulement deux cantons des Volques Arécomiques.

Bibliographie :

Almer, *Revue d'Épigraphie,* 1880 – Isabelle Fauduet, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de la Gaule,* Paris, 1993 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise,* Errance, Paris, 2001 – J.-M. Pène, *Les Claparèdes et l'oppidum de la Dame-de-Bruyès, Aigaliers et Baron,* in Monographie d'Archéologie Méditeranneenne, 14, Lattes, 2002 – Michel Christol, Jean-Luc Fiches, Dominique Rabay, *Le Sanctuaire de la Come de l'Ermitage à Collias (Gard),* RAN 40, 2007.

CORIOSOLITES (Corisopites)

Peuple celte installé principalement dans l'actuel département des Côtes-d'Armor, qui faisait partie de la confédération armoricaine.

Voisin des Osismes à l'ouest, des Venètes, des Namnètes au sud et des Redons à l'est.

1. Germer-Durand, 1875.

2. Penne, 2002.

Leur chef-lieu était *fanun-Martis* (Temple de Mars, au IVe siècle) ou *Fano Martis* (selon la Table de Peutinger), appelée *civitas-Coriosolitum* (vers 400), *Corsolt* (au IXe siècle) *Coursout* (en 1288) et de nos jours Corseul. On reconnaîtra bien entendu dans cette évolution le schèma classique de l'attribution progressive du nom du peuple à celui de son ancienne capitale.

Plusieurs graphies du nom de Corseul se retrouvent au cours du Moyen-Âge : *Aecclesia Corsult* dans la seconde moitié du IXe siècle (vers 869), *Corsolt* ou *Corsoltum* en 1084, puis *villa Corsolt* et *ecclesia Sancti Petri Corsoltensis* en 1123, *Corsot* en 1129, *Corseut* à plusieurs reprises dès la fin du XIIe siècle, *Corsout* à partir du XIIIe, *Corseult* et *Corsoult* au XVe et enfin Corseul à la fin du XIIe siècle[1].

Cette ville a été le chef-lieu coriosolite pendant tout le Haut-Empire. Apparue dès la fin du 1er siècle avant J.-C., la cité connaît son apogée au cours du IIe siècle après J.-C., bénéficiant apparemment d'un développement continue jusqu'au IIIe siècle. L'agglomération peut encore garder son statut de chef-lieu jusqu'à la fin de la présence romaine en Armorique.

Il s'agirait de la ville dont on a découvert en 1802 les ruines ensevelies au lieu appelé aujourd'hui *Fanum Martis*, à Corseul. Ce temple est sans doute celui dont les restes de la *cella* se dressent encore au Haut-Bécherel, au sud-ouest de la ville, en bordure de l'ancienne voie romaine menant à Rennes. Comme nous l'avons vu plus haut, sur la Table de Peutinger Corseul appelée *Fano Martis* (et non *Fanum Martis*) se trouve indiquée sur la voie romaine, entre les villes de *Reginae* et *Condate*. Certains historiens donnent la ville d'Erquy (*Erque* en 1167) comme ayant été le *Reginae* en question, ce qui pose problème car cette ville se trouverait alors dans le territoire des Redons et non des Coriosolites.

Corseul montre une poursuite de ses activités jusqu'aux années 340 après J.-C., époque à partir de laquelle Alet prend le relais en tant que chef-lieu, au cours de la première moitié du IVe siècle.

Les Coriosolites jouèrent un rôle très important dans le trafic maritime avec l'Île de Bretagne, notamment grâce au port d'Alet (*Aletum*), qui cor-

1. H. Kerébel, 2003.

respond à l'actuelle localité de Saint-Servan, près de Saint-Malo. Leurs monnaies apparaissent en nombre considérable dans les îles anglo-normandes[1], preuve évidente de l'importance de ces activités commerciales. Les îles anglo-normandes semblent avoir fait partie de leur territoire, constituant une avancée de ce peuple sur la route menant à l'Île de Bretagne.

Aletum semble avoir été à l'époque de la Tène finale un important *oppidum* des Coriosolites, contrôlant le passage de la Rance. Il subit une destruction à peu près totale au début du 1er siècle. *Alethum, Guidal-in-Redonibus,* devient au IVe siècle un *castellum* du *Tractus Armoricanus* et *Nervicanus,* avec une garnison de soldats nommés les Martenses. La ville s'étendait sur un promontoire de 14 hectares environ, situé au sud de Saint-Malo et s'avançant vers l'ouest sur l'ancienne commune de Saint-Servan, désormais rattachée à la cité malouine, sur son côté est. Celui-ci était relié par un isthme à la rive droite de l'estuaire de la Rance.

L'I.N.R.A.P. a mis au jour une *villa* sur la commune de Taden, dans le département des Côtes-d'Armor. Située au nord-ouest de Dinan, Taden est aujourd'hui un simple bourg des rives de la Rance, qui possède des origines antiques. Il fut pourtant durant la domination romaine l'un des principaux ports du chef-lieu de la cité des Coriosolites, *Fanum Martis,* éloigné d'une dizaine de kilomètres.

Les premiers indices chronologiques signalent une occupation gallo-romaine dès la première moitié du 1er siècle de notre ère[2].

Un autre *oppidum* coriosolite se trouvait à Guégon, au camp de Lescouet, à 7 kilomètres à l'ouest de Josselin. Il s'étendait au moins sur 24, voire même peut-être plus de 32 hectares. Il s'agit vraisemblablement de l'ancienne capitale des Coriosolites, telle qu'elle apparut aux Romains, en 56 avant J.-C.

Au Bas-Empire, la ville de Saint-Servan (*St Serviacus* en 1387), qui avait pris la suite d'*Aletum,* a été l'une de leurs villes importantes.

---

1. Trésor visible au Musée de Saint-Hélier (Jersey).
2. *L'Archéologue,* juin/juillet 2006.

Nous trouvons également à Plédran l'*oppidum* de Péran, dénommé bien entendu « camp romain », ainsi qu'à Comblessac. Ces deux sites qui furent vraisemblablement des habitats coriosolites, tout comme celui de Trémargat, au lieu-dit Toul Goulic, d'une superficie de 5 hectares.

Une autre de leurs cités était Dinan, nommée *Divonantos*, du gaulois *divos*, « sacré », « divin » et nantos, « vallée ». Cette localité a été citée par César.

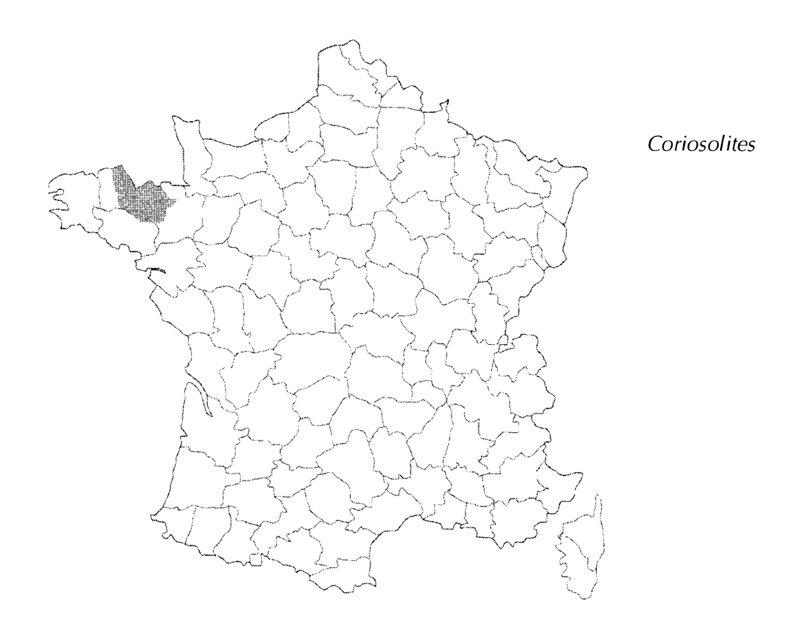
Les Coriosolites furent soumis par Crassus en 57 avant J.-C., mais n'en participèrent pas moins cinq ans plus tard au contingent de vingt mille hommes fourni par sept peuples armoricains pour venir en aide à l'insurrection générale de Vercingétorix.

Ce sont eux qui occupaient la vaste forêt de Brocéliande, véritable forêt-frontière (et sanctuaire confédéral) située aux limites de Coriosolites, des Redones et des Vénètes[1].

Ils battaient monnaies en argent dont la répartition la plus dense correspond à un rayon de 50 kilomètres environ jusqu'à l'île de Jersey, qui faisait partie de leur territoire. Outre les nombreuses monnaies coriosolites déjà trouvées sur cette île et exposées au Musée de Saint-Hélier, la découverte d'un spectaculaire trésor en 2012, constitué de près de 50 000 pièces, vient poser le problème d'une telle masse monétaire concentrée dans un lieu aussi périphérique du territoire de ce peuple. Il semble très crédible de considérer l'hypothèse selon laquelle l'île n'était pas tombée aux mains des Romains à l'issue de la campagne que ceux-ci avaient mené contre les peuples armoricains et qu'elle était devenue de ce fait non seulement un refuge mais également un foyer de résistance concentrant les richesses du pays, évacuées du continent pour les soustraire à la rapacité des occupants[2].

1. F. Régnier, *Les Forêts-frontières chez les Celtes*, Keltia 6, 2007. *Cf.* première partie du présent ouvrage.

2. F. Régnier, *Quand la terre nous révèle ce que les textes n'avaient pas conservé*, Keltia 24, 2012.



Coriosolites

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 34, III, 7, 11, VII, 75 – Pline, *H. N.*, IV, 107 – Ptolémée, *Géogr.* – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux*, Paris, 1963 – Katherine Gruel, *Le trésor de Trébry (Côtes-du-Nord)*, R.A.C.F., vol. 22, 1983 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Hervé Kerebel, *Alain Provost dans Capitales éphémères*, Tours, 2004 – Fabien Régnier, *Les Forêts-frontières chez les Celtes*, Keltia 6, 2007.

CORNOVI

Tribu celte du nord-Finistère, établie entre Morlaix et Saint-Brieuc-Paimpol, qui a formé le Trégor ou diocèse de Tréguier[1].

Elle venait de la Cornouailles (Cornwall), située à l'extrême pointe sud-ouest de la Grande-Bretagne). Elle y avait formé depuis plusieurs siècles un royaume nommé Cornovie (pays des Cornovii) dont la capitale originelle était Diva (devenue Chester). Mais vers la fin du Ve siècle, fuyant les invasions saxonnes, une partie de ce peuple traversa la Manche. Les Cornovi léguèrent au territoire armoricain sur lequel ils s'installèrent le même

1. J. Markale, *Les Celtes et la civilisation celtique*, Payot 2001.

nom que leur patrie d'origine : la Cornouaille (*Kernev* en breton). Celle-ci ne se distingue de la Cornoauilles insulaire que par le *s* final (*Kernow* en cornique).

Le diocèse de Tréguier, dans les Côtes d'Armor, doit son origine au monastère de Trécor fondé au IVe siècle. Il est fort possible que la ville de *Trecora* ou *Trecorium*, aujourd'hui nommée Tréguier, ait été leur chef-lieu[1]. Il s'y trouve le monastère du Val-Trégor (*Traoun-Trécor*), fondé au VIe siècle par Saint Tugdual, qui devint évêque en 532.

Bibliographie :
Jean Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, Rennes, 1780, rééd. 1843 – Auguste Dupouy, *La Cornouaille*, Paris, 1947 – Jean Markale, *Les Celtes et la civilisation celtique*, Payot, Paris, 2001.

CORONENSES

Petite tribu celte de Bretagne armoricaine, qui selon l'Abbé Gallet se fondant sur des rapports anciens, habitait dans le pays de Vannes (Morbihan), c'est-à-dire en territoire vénète.

Nous n'avons cependant aucune preuve convaincante de ce fait.

Bibliographie :
Abbé Gallet, *L'établissement des Bretons dans l'Armorique*, 1720 – Jean Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, Rennes, 1780, rééd. 1843 – Jean-Baptiste-François Delaporte, *Recherches sur la Bretagne*, 1819 .

CURIOSOLITES

Selon Desjardins[2], ce peuple serait peut-être le même que celui appelé *Arvii* (Arviens, voir ce nom) par Ptolémée. Il portait encore le nom de Cur(iosolite) à l'époque romaine. C'est du moins ce qu'on peut induire d'une inscription trouvée à Corseul en 1870 et gravée en un temps où il avait encore la rang de cité qu'il perdit antérieurement à la rédaction de

1. J. Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, 1845.
2. E. Desjardins, 1878.

la notice des cités. En définitive, soit ce sont les Arviens, soit il s'agit d'une simple erreur de copiste à propos des Coriosolites, hypothèse la plus vraisemblable !

Bibliographie :
Ptolémée, *Géographie* – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, T. II, p. 487, Paris, 1878.

CYNÈTES

Sur le versant méditerranéen des Pyrénées, un ensemble de massifs boisés et sauvages est appelé les Albères. Dans une anse de la côte rocheuse, se trouvait la ville de *Pyrène*, aujourd'hui Port-Vendres, fréquentée par les Massaliotes et dominé par le sanctuaire d'Aphrodite. Le littoral marécageux et sablonneux à la fois, était appelé « Cynétique ». Ce qualificatif doit très vraisemblablement être mis en relation avec le peuple celte des Cynètes.

Hérodote en parle, ainsi qu'Avienus, Strabon, Ptolémée et Lamboglia.

Sur la côte du Roussillon, le lieu-dit Canet-en-Roussillon, pourrait en garder le souvenir.

Les Cynètes constituaient le peuple celte le plus méridional de la péninsule ibérique. Hérodote (*Hist.*, II, 33, IV, 49) les mentionna comme voisins des Celtici et les décrit « comme le dernier peuple d'Occident connu après les colonnes d'Hercule » (l'actuel détroit de Gibraltar). V. Kruta émet l'hypothèse d'un lien entre le nom de ce peuple et l'antique région du *Cuneus Ager* dans laquelle ils étaient établis[1].

Il semble selon auteurs certains que les Cynètes de la Péninsule ibérique, qui étaient situés dans l'Algrave moderne (région du sud du Portugal), tiraient leur origine des habitants du *cyneticum littus*, qui se trouvait situé sur la côte du Roussillon, entre l'embouchure du Tet et le port de Collioure[2].

1. V. Kruta, *Les Celtes, Hist. et dict.*, 2000.

2. Festus Avienus, *Ora Maritima*.

Justin (*Hist.* Phil., XLIV, 4) les identifies avec les mythiques Curètes. C'est ainsi que le roi semi-légendaire nommé Cargorix (un nom bien celtique) aurait été l'un de leurs souverains.

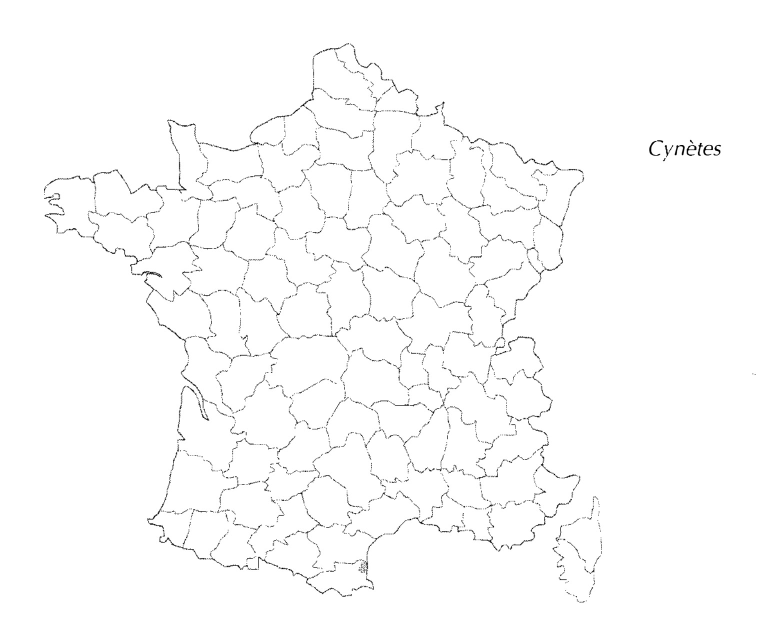
Selon Ch. Lenthéric[1] l'étang de Saint-Nazaire est si rapproché de celui de Saint-Cyprien qu'il est hors de doute qu'à une époque très peu éloignée de nous ils n'en formaient qu'un seul, qui constituait ainsi ce que le géographe Avienus nommait le grand étang Sordicène, *palus Sordice*. Quant au rivage lui-même, ce que nous appelons communément « la plage », qui est en réalité un cordon littoral, nous le trouvons décrit par le même Avienus d'une manière toute particulière sous le nom de « côte cynètique » (*cyneticum littus*). Ce nom aurait comme origine étymologique « Chilu ». Poursuivons avec ce qu'en dit F. de Saulcy[2] : « Pour qui suit cette côte, il y a une montagne splendide qui la domine partout. C'est le Canigou, dernier contrefort de la chaîne des Pyrénées du côté de la Méditerranée, dans le nom duquel nous sommes forcés de reconnaître la trace évidente de l'appellation de *Littus cyneticum*, en d'autres termes, la côte cynétique. C'est elle qui semble former la base immense du Canigou. De plus, c'est l'endroit où la population de Perpignan va prendre les bains de mer au Canet ; ce mot a encore évidemment la même origine. »

Pour ce qui est du groupe homonyme établi en péninsule Ibérique, leur territoire parait s'être étendu entre le rio Sado, au Portugal, et le rio Odiel, en Andalousie (dans l'actuelle province de Huelva).

Il est raisonnable de supposer que ce peuple fut concerné par les migrations celtiques de la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. et qu'avant de traverser les Pyrénées, il s'est très certainement réparti en deux groupes : l'un migrant vers l'Espagne et le Portugal, l'autre restant sur place en Roussillon. Ceci n'est évidemment qu'une hypothèse qui demande à être vérifiée. Mais il est de fait que l'établissement des Volques au nord des Pyrénées à cette même époque n'a pas été sans conséquences et a pu jouer un rôle non négligeable dans ce phénomène d'éclatement et de migration des Cynètes.

1. Ch. Lenthéric 1892, pp. 117-118.

2. F. de Saulcy, 1867.



Cynètes

Bibliographie :

Hérodote, *H. N.*, II, 33, IV, 49 – Festus Avienius, *Ora Maritima* – Justin, *Histoires phillipiques,* XLIV. 4 – F. de Saulcy, *Étude topographique sur l'Ora maritima d'Avienus,* Revue archéologique, 1867 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du golfe de Lion,* Paris, 1876, 1892 – Guy Barruol, *Le pays des Sordes,* Narbonne, 1980 – N. Lamboglia, *I Cynetes del Portogallo e il « Litus Cyneticum »*, R.E.L., 2005 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire,* Paris, 2000 – Fabien Régnier, *Les Celtes de la péninsule Ibérique,* La Tribune celtique, l'Europe des Celtes, Vincennes, 2002.

D

DATI voir **ÉLUSATES**

DÉCIATES (Desuviates, Deceates)

Tribu ligure, peut-être en partie celtisée, qui occupait la partie sud-est du département du Var et les Alpes-Maritimes, entre la Siagne à l'ouest et le Loup (*Vulpis*) à l'est, autour et dans l'arrière-pays d'Antibes. Elle était voisine des Oxybiens et des Néruses.

Leur port était *Antipolitana, Antipolis* (Ve siècle avant J.-C.), qui devint *Antibol* en 1235, puis Antibes[1].

Cette ville a été une fondation massaliote et aurait été créée en 340 avant J.-C. sur un site qui présentait déjà une occupation indigène déciate. Les fouilles conduites de 1981 à 1984 à l'intérieur de la chapelle Saint-Esprit ont en effet révélé un habitat indigène remontant à l'âge du Bronze, qui fut remanié au début du VIe siècle grâce à des habitations sur poteaux porteurs. Le site fut à nouveau repris vers 575 avant J.C.

Antibes fut donc un *oppidum* ligure et la colonie massaliote reste à découvrir, entre le rocher et l'anse Saint-Roch[2].

D'après F. Benoit et G. Barruol, leur chef-lieu aurait été la ville de Grasse (*in-Territorio-Grasse* en 1025-1050).

---

1. E. Nègre, 1990.
2. G. Barruol, 1999.

On donne également le nom de *Decietium* (*Dekieton* en Grec), qui aurait été leur chef-lieu primitif, à un *oppidum* qui serait situé entre Cannes et Cagnes-sur-Mer.

La proximité de la frontière a fait attribuer cette ville au domaine italique par Artémidore. Quoiqu'il en soit, cet *oppidum Deciatium* ne peut se trouver qu'entre Antibes et le Var ou dans l'arrière pays d'Antibes, donc à quelques kilomètres de la frontière de l'Italie antique, que matérialisait le cours inférieur du Var. Cette ville n'est point un port mais une agglomération fortifiée (*oppidum*), située à l'intérieur des terres. Ce devait être la capitale de la tribu des Déciates.

G. Barruol identifie l'*oppidum Deciatium* avec un *oppidum* de l'intérieur, peut-être Grasse, situé au nord-ouest de la ville grecque. Au port grec d'Antibes correspondrait, à l'intérieur du pays, la capitale indigène des Déciates. L'importance alternée d'Antibes et de Grasse au Moyen Âge, comme capitales politique et religieuse de cette région, pourrait être une survivance de cette dualité préromaine.

Une autre des villes déciates était *Vallauria* (XIe siècle), *Vallis-aurea* (en 1046-1066), aujourd'hui Vallauris, où l'on a retrouvé des vestiges de constructions romaines de la ville de *Cordula* qui serait à l'origine de la fondation de Vallauris.

Dauzat note un second *oppidum* : Biot (*Buzot* en 1102/1110, *Bisot* en 1158, *Biot* en 1495), dont le nom proviendrait d'une base pré-indo-européenne (*Budottum*)[1]. Benoit[2] abonde dans le même sens.

Ils furent battus, aux côtés des Oxybiens, en 154 avant J.-C. par Quintus Optimus, en voulant s'emparer de la cité de Marseille.

Les Romains ne traversèrent pas à proprement parler le pays des Déciates, mais empruntèrent la bande côtière qui était déjà aux mains de leurs alliés massaliotes et antipolitains, laissant les centres indigènes sur leur flanc droit. Ce n'est qu'après la bataille qui les avait opposé aux Oxy-

1. A. Dauzat, *Les noms de lieux*, 1963.

2. F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, 1965.

biens que les Romains réduisirent, sur les bords de l'Apron, les Déciates de la montagne, venus un peu plus tard à la rescousse de leurs voisins.

Leur nom, mais également leur proximité avec des populations très nettement celtisées, tels les Ségobriges, permet d'envisager dans leur cas une zone de contact entre les populations celtiques et ligures.



Déciates

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III – N. Lamboglia, *Question de topographie antique*, R.E.L., 1943 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Fernand Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 .

DEXIVATES (Déxuiates, Déxuivates)

Peuplade ligure ou celto-ligure voisine des Anatiliens au sud et des Cavares au nord.

Desjardins[1] place ce peuplade au nord-ouest de la Crau, près de l'étang de Déseaumes (*Desuatus stagnum, lacus Desuviaticus* au Moyen Âge). G. Barruol[2] n'a cependant trouvé nulle part confirmation de cette appellation.

1. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la gaule romains*, 1878.
2. G. Barruol, 1999.

Le lieu d'implantation de cette peuplade était situé entre Pertuis (*Pertusum* en 981),sur la Lèze et Cadenet (*Caudellum* dans l'Antiquité, *Cadaneto* au Xe siècle puis *De-Cataneto* en 1037), dans le département du Vaucluse, au-delà de la Durance, au nord de la Crau. Elle constituait dans l'Antiquité une zone de répulsion, donc une frontière entre peuplades. Ce terroir correspond très exactement à l'actuel pays d'Aygues[1].

Leur chef-lieu aurait pu être Cadenet, situé dans le Luberon, où des ruines romaines sont encore présentes. Toutefois, cette localité semble avoir été celle des Caudellenses, ce qui complique les choses. Cette ville est très certainement pré-celtique. On a découvert une inscription ornementale au pointillé sur plaquette de cuivre au Castellar de Cadenet en 1817, aujourd'hui perdue. Cette localité est située sur la rive droite de la basse Durance, au pied du flanc méridional du Luberon. Une autre plaque fut découverte également à Cadenet, sur laquelle était mentionnée *Dexiva*, divinité éponyme locale (*DEXIVAE ET. CAVDEL LENSIBUS. C. HELVIIUS PRIMUS. SEDILIA. V.S.L.M.*)[2]. C'est par elle que l'on connait le nom de la tribu qui occupait ce lieu : les Caudellenses, qui étaient peut-être un *pagus* des Dexivates. Il est en tout cas évident qu'il existait une étroite imbrication entre ces deux peuples. Des dédicaces trouvées dans le vallon de Laval ont également révélé le nom d'une divinité locale : *Lanovalus*. Non loin de là, le sanctuaire déjà évoqué de Dexiva, au Castellar, a été fréquenté six siècles durant (du IIIe siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C.) et on y a mis au jour plus d'un millier de monnaies massaliotes et romaines[3].

Une autre inscription nommant Dexiva et provenant aussi de Cadenet est actuellement déposée au château de Lourmarin (Vaucluse).

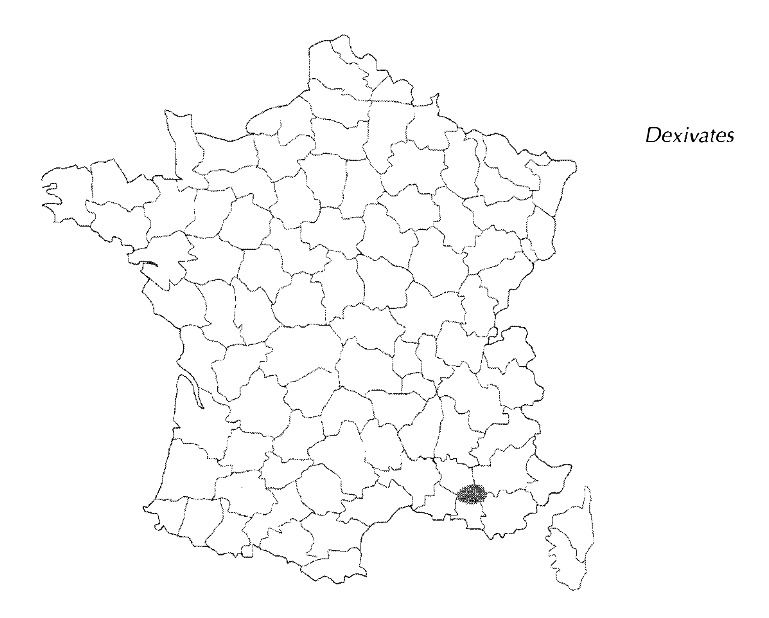
Le nom ancien de leur chef-lieu était *Dexiva*, qu'il faut identifier avec l'*oppidum* du Castellar, puis par la suite l'ethnie s'étendit à toute la région dont le Castellar-de-Cadenet était le centre vital : il s'agît du territoire compris entre la crête du Luberon et la Durance, sur sa rive droite, depuis le défilé de Mirabeau jusqu'à la hauteur de Mallemort, ce qui correspondait à l'actuel pays d'Aygues.

---

1. Pline, César, Desjardins 1878, C. Jullian, rééd. 1993, G. Barruol 1965.
2. J.-P. Papon, J. Frédéric, P. Fauris de Saint-Vincent, *Histoire générale de Provence*, 1777.
3. J. Mehu, 2004, fascicule 12, pp. 17-19.

L'*oppidum* du Castellar se trouve près d'un important croisement de pistes pré-romaines : celle qui remontait la rive droite de la Durance et celle qui, depuis Entremont, se dirigeant vers le nord en franchissant la chaîne du Lubéron par la Combe de Lourmarin, doit être en rapport avec la voie fluviale de la Durance[1]. L'occupation de ce site est attestée dès l'époque massaliote et de nombreuses monnaies massaliotes y ont été trouvées, ainsi qu'un trésor d'époque romaine d'une richesse incomparable, mais malheureusement dispersé. Cette impressionnante découverte eut lieu en 1772.

Les Dexivates constituaient donc la peuplade la plus septentrionale de la confédération salyenne. Ils s'étendirent par la suite au pays d'Aygues. Ils jouxtaient le territoire des Cavares près de Cavaillon et, vers le nord elle étaient limitrophes du pays des Albici et des Vulgientes de la vallée du Cavalon et de la ville d'Apt. Leur appartenance à la confédération celtique des Salyens plaide évidemment beaucoup plus pour leur rattachement à l'aire celtique ou celto-ligure qu'à celle des Ligures proprement dits.



Dexivates

1. G. Barruol, *La Durance*, 1965.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III – Jean-Pierre Papon, Jules Frédéric, Paul Fauris de Saint-Vincent, *Histoire générale de Provence*, 1777 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la gaule romains*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux, origine et évolution*, Paris, 1926 et *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Guy Barruol, *La Durance*, 1965 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Jean Méhu, *Histoire du Luberon*, fasc. 12, Cadenet, 2004.

DIABLINTES (Aulerques)

Peuple celte puissant qui habitait dans la partie septentrionale de l'actuel département de la Mayenne. Il appartenait à l'ensemble des Aulerques.

Voisin des Cenomans.

Ils entrent dans l'histoire en 57 avant J.-C., quand Jules César les nomme parmi les peuples riverains de l'Océan, alliés des Vénètes.

Seul Ptolémée (*Géogr.*, III, 8), au IIIe siècle, les rattache à la confédération des Aulerques avec les Cénomans et les Éburovices. Il donne leur position géographique : à l'orient des Vénètes, sur la route allant de l'embouchure de la Loire à celle de la Seine, et nomme leur capitale *Noiodunum* ou *Nocodunum*. La cité des Diablintes figure encore dans la « Notice d'Honorius » à la fin du IVe siècle.

C'est vers le milieu du Ve siècle que la *civitas diablintorum* fut réunie à la *civitas cénomanorum*, forment ainsi le *Pagus cenomannnesis*, qui est devenu la Province du Maine.

Beaucoup de suggestions ont été faites sur cette cité et sur ce peuple.

La première, qui met en relation les Diablintes avec Jublains et sa région, fut celle en 1740 de l'abbé Lebeuf[1]. Puis en 1872, A. Longnon[2] les place entre les Redones et les Coriosolites, leur attribuant le pays de Dol-

1. Abbé Lebeuf, *Dissertation sur l'hist. écclé. et civile de Paris*, pp. 163-218, 1739/1743.

2. A. Longnon, *Les cités gallo-romaines de la Bretagne*, Bull. des Côtes-du-Nord, pp. 393-450, 1874.

de-Bretagne et de Saint-Malo, admettant qu'une partie de la *civitas diablintum* fut réunie à la fin du IVe siècle à la *civitas cénomarum*, tandis que la part restant prenait Alet pour capitale. Jublains n'aurait été à ses yeux qu'une colonie formée par un rameau des Diablintes.

En 1898 Liger[1] restitue les Diablintes au Maine, suggérant cependant que leur extension va jusqu'à Alet. En 1917, R. Musset[2] propose l'hypothèse d'un territoire des Diablintes s'étendant au nord-ouest jusqu'à la mer, qui se serait détaché pour former le domaine des Ambivariti, appelés plus tard Abrincatui (non prouvé). F. Merlet, en 1950, admet que le territoire délimité par deux cours d'eau côtiers, le Couesnon et la Sélune, qui se jettent dans la baie du Mont Saint-Michel, ont pu appartenir aux Diablintes.

Colbert de Beaulieu présenta en 1959 plusieurs monnaies datables des années 100-90 avant J.-C., cinq d'entre elles ayant été découvertes en territoire diablinte et deux autres entre le Couesnon et la Sélune, ce qui pourrait effectivement permettre d'attribuer ce couloir aux Diablintes.

Cette hypothèse est reprise en 1974 par P. Darcque[3] qui admet qu'elle est concevable mais non encore prouvée. R. Diehl[4] et F. Ribemont[5] l'acceptent aussi, mais avec quelques nuances et sur la pointe des pieds.

Les deux monnaies diablintes, dont l'émission peut se situer aux environs 100-90 avant J.-C., et qui sont sensiblement contemporaine des statères d'or rédones, avaient pu étayer l'hypothèse du couloir débouchant sur la baie du Mont Saint-Michel. Mais cette théorie ne tient plus, l'association de toponymes et de sols ingrats, singulièrement denses dans ce secteur, ainsi que le relief, l'hydrographie et les trouvailles monétaires, confirment en effet l'existence d'une frontière entre Couesnon et Sélune et permettent d'écarter définitivement l'hypothèse de la façade maritime des Diablintes, ce qui justifie que l'on puisse affirmer que les villes de Dol, Fougères et Dinan, n'ont jamais fait partie de leur territoire, comme le mentionnent César et Longnon[6].

1. Liger, *Les Diablintes, Alet et Jublains*, 1898.
2. R. Musset, R. Musset, *Le Bas-Maine*, thèse, 1917.
3. P. Darcque, cité dans *Caesarodunum*, 1981.
4. R. Diehl, *Jublains*.
5. F. Ribemont, *Contribution à l'étude du Maine antique*, thèse, 1974.
6. C. Lambert et J. Rioufreyt, *Caesarodunum*, 1981.

Leur chef-lieu était *Nocodunum* ou *Noiodunum* ou *Noviodunum* (« le nouveau Fort », IIe siècle avant J.-C.), devenu *civitas-Diablintum* au IVe siècle puis *Jublent* (en 1100) et aujourd'hui Jublains. Il reste des débris de *Naeodunum*, cité gallo-romaine appelée plus tard *Diablintum*. Elle fut abandonnée peu a peu du Ve siècle au IXe siècle[1].

Cette ville date très vraisemblablement du Ier siècle avant J.-C., et peut même être plus ancienne. Le site présente des traces d'occupation depuis l'Âge du Fer et les recherches archéologiques réalisées sur le sanctuaire ont démontré la présence ancienne d'un lieu de culte datant de l'Indépendance celtique, à cet endroit (IVe et IIIe siècles avant J.-C.). Les premiers témoignages d'habitat gallo-romain datent des années 15/20 après J.-C.

Des fouilles ont été menées récemment au gué Saint-Léonard dans la Mayenne et l'on y a trouvé une borne miliaire mutilée qui doit provenir d'un lieu peu éloigné de là et qui porte les mentions : *..NIO V../..INVIC../AVG P..*

Il est probable que cette capitale éphémère, qui n'a jamais connu un très grand développement urbain, a souffert d'une fragilité structurelle liée surtout à la faiblesse démographique de son territoire et, éventuellement, à des facteurs secondaires comme l'absence de cours d'eau.

Des habitats puissamment fortifiés ont récemment été mis au jour. Le puissant *oppidum* de Moulay certes, sur lequel nous allons revenir, mais également, en 2010-2011, celui de Villaines-la-Juhel, découvert à la suite d'un simple diagnostic de terrain. C'est à la période laténienne (second quart du IIe siècle avant J.-C.) que ce site va faire l'objet de réaménagments, vraisemblablement liés à une occupation plus dense qu'auparavant et à un rôle important, certainement en raison de sa situation frontalière, aux limites des Diablintes, des Cénomans et des Sagiens. L'*oppidum* de Moulay s'est révélé dans toute son importance à partir des fouilles de 2004 car rien ne laissait penser, auparavant, qu'il atteignait de telles dimensions : 135 hectares. Cette superficie en fait l'un des plus grands *oppida* de Gaule et l'on estime qu'il a été la capitale des Aulerques Diablintes[2] avant que celle-ci ne soit transférée à *Noviodunum* (Jublains).

—

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
2. Elven Le Goff, *Inrap*, 2011.

L'existence d'*oppida* si importants démontre que la région diablinte connaissait alors une densité de population remarquable. Contrairement à la période postérieure.



Diablintes

Bibliographie :
Ptolémée, *Géogr.* – César, *B. G.*, III, 9 – Leboeuf, *Dissertation sur l'histoire écclésiastique et civile de Paris*, pp. 163-218, 1739/1743 – Auguste Longnon, *Les cités gallo-romaines de la Bretagne*, Bull. des Côtes-du-Nord, pp. 393-450, Saint-Brieuc, 1874 – Ernest É.-A. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – François-Joseph Liger, *Les Diablintes, Alet et Jublains*, 1898 – R. Musset, *Le Bas-Maine*, thèse, 1917 – R. Diehl, *Jublains, maîtrise de latin* – Francis Ribemont, *Contribution à l'étude du Maine antique*, thèse, Le Mans, 1974 – C. Lambert et J. Rioufreyt, *Jalons sur une frontière des Cénomans et des Diablintes, Caesarodunum*, 16, 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Anne Bocquet et Jacques Naveau, *Capitales éphémères*, Tours, 2004 – INRAP, 2012.

DOMNONI (*Dumnonii*)

Peuplade celte installée en Armorique dans une région appelée Domnonée. Elle constitua l'un des quatre royaumes indépendants bretons à l'époque mérovingienne et était située entre Saint-Brieuc, Tréguier et Vannes.

Elle fut fondée par des Bretons insulaires (Brittons) à la fin du Ve et au début du VIe siècle. Ceux-ci venaient d'un pays déjà dénommé Domnonée

(patrie historique de la tribu des Domnonii), devenu depuis le comté du Devon, à l'est de la Cornouailles britannique. Ils sont d'ailleurs venus avec les Cornovi (de Cornouailles) de l'Île de Bretagne, fuyant les invasions saxonnes.

On peut admettre que la Domnonée armoricaine comprenait un territoire ayant la forme d'un triangle compris entre le Couesnon (rivière), Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Paul-de-Léon et Paimpol. Ces circonstances expliquent le nom de *Domnonia* donné au début du Moyen Âge au nord de la Bretagne, du Couesnon à la rade de Brest.

Bibliographie :

Jean Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, Rennes, 1843 – Jean Markale, *Les Celtes et la civilisation celtique*, Paris, 2001.

DUROCASSES (*Durocassi*)

Tribu celte dont le territoire correspond à une partie de l'Eure-et-Loir et a gardé son nom puisqu'il s'agit du *pagus* du Drouais, dont Dreux est le chef-lieu.

Leur nom signifiait « Les Guerriers de la Colline fortifiée», de *Dunum*, « colline fortifiée » et Cassi, « guerriers » ou « combattants ».

À l'époque romaine, ils furent appelés les *Drocae*, nom attesté par l'Itinéraire d'Antonin.

Leur chef-lieu était donc *Durocassis* (au IVᵉ siècle), devenu ensuite *Durocas* puis *Drocas* vers 930, *Drewe* (XIIIᵉ siècle) et aujourd'hui Dreux.

Cette cité était le siège d'un fameux collège de Druides, qui tenait tous les ans une assemblée générale de leur ordre, à ne pas confondre avec la célèbre assemblée de la forêt des Carnutes.

S'agirait-il d'une partie des Carnutes ou plutôt d'un clan (canton) des Carnutes ? Rien ne permet de l'affirmer ni de le démentir, mais les re-

cherches menèes par Jacques Harmand[1] l'ont conduit à déterminer qu'il s'agissait en fait d'une véritable tribu appartenant à l'ensemble des *Cassi* (Véliocasses, Tricasses, Viducasses, Badiocasses).

Dreux fut une place forte au Moyen Âge et soutint plusieurs sièges.

Bibliographie :

Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux, origine et évolution*, Paris, 1926 et *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Jacques Harmand, *Les Celtes au 2nd Âge du Fer*, Paris, 1970 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Stéphane Gendron, *Noms de lieux du Centre...*, Paris, 1998.

1. J. Harmand, 1970.

E

ÉBUROVICES (Aulerques)
Puissant peuple belge de la Gaule.

Leur territoire correspond à peu près à l'actuel département de l'Eure (à l'exception de la zone côtière) et à une partie du département de l'Orne. Ils étaient établi sur la rive gauche de la Seine, et étaient voisins des Carnutes et des Lexoviens.

Leur nom signifiait « Combattants de l'If », arbre dont on fait les arcs et les lances mais dont la principale vertu était sa sacralisation dans la religion druidique.

Il existait un peuple appelé les *Autrigones*, dont le nom est resté dans l'*Autura* (nom gaulois de l'Eure), et qui était installé dans le territoire historique des Eburovices antérieurement à leur arrivée. De même, un groupe d'Éburons (probablement un rameau des Éburons des Ardennes belges) semble avoir été également établi dans l'Eure où leur nom persiste dans le nom de la peuplade historique de la région : les Aulerques Eburovices qui résulteraient du mélange des Éburons avec les Aulerques. Peut-être les Éburons représentent-ils la pointe des Belges infiltrés dans l'Eure, parmi l'important groupe des Aulerques en Normandie[1]. Tacite[2] dit des Éburons qu'ils furent le premier des peuples « germains » (c'est-à-dire, selon l'acception antique, provenant de l'est du Rhin) qui envahit la Gaule et s'y fixa.

---

1. Cette thèse fut développée par Bosch-Gimpera. Il faut préciser que plusieurs groupes belges s'établirent très au sud du territoire qui leur est attribué. C'est bien entendu notamment le cas des Volques qui s'installèrent dans le Languedoc. Rien ne permet donc d'être surpris de voir avancée l'idée qu'un rameau de tribu belge se soit établi dans le secteur de l'Eure.

2. Tacite, *La Germanie*.

Leur pays s'appela *Evrecin* (*Ebroicinus- pagus*), *Ebrocinus* (en 657), *Pagus-Ebrocinus* (au XIIIe siècle).

Leur chef-lieu était *Mediolanion* ou *Mediolanum-aulercorum*, qui devint ensuite *civitas-Ebroicorum* (vers 400), *de-Ebroicas* (en 511), *Ebroegas* (en 614), *Ebroice* (en 950), *Ebrocis* (en 991), *Ebroas* (en 1034). C'est aujourd'hui la ville d'Évreux (depuis 1195), dans laquelle on reconnaît évidemment le nom de la tribu celte[1].

Les premières traces d'occupation de la ville semblent remonter au troisième quart du 1er siècle avant notre ère. Elle prend un essor important dès la période augustéenne et le 1er siècle de notre ère voit l'implantation d'un théâtre, de thermes, de villas aux murs recouverts d'enduits peints, etc. La nécropole antique est installée à flanc de côteaux, le long d'un axe de communication reliant Évreux à Chartres.

Le vieil Évreux (*Veteres-Ebroicae*) n'est probablement pas le site primitif d'Évreux mais plutôt un village ruiné dont le nom a disparu et que l'on a pu considérer comme l'agglomééation originelle, nommée jadis *Druta-Gisasi, Deo-Gisaco* (nom du dieu gaulois *Gisasco*) ou *Gisacum*[2].

D'autres *oppida* secondaires peuvent avoir correspondu aux chefs-lieux de territoire claniques du peuple des Aulerques Éburovices : Saint-Pierre-d'Autils (Le Goulet, le Pied-d'Anglais, le Trou-aux-Anglais, dans l'Eure, situé sur la rive gauche de la Seine, d'une superficie d'une dizaine d'hectares) ; La Courbe (Château-Gontier, les Vieux-Châteaux, les Pierres-Brûlées, dans l'Orne, qui domine un défilé de la rivière, de 2 hectares[3]) ; Igé (Orne, lieux-dit Crochemelier, fouillé en 1875, qui ne fait que 50 ares) ; Sorel-Moussel (Fort-Harrouard, Eure-&-Loir), qui surveille la vallée de l'Eure, d'occupation très ancienne (Néolithique, Âge du Bronze et période laténienne), d'une superficie de 8 hectares.

Les Romains auraient établi sur le territoire de ce peuple des camp à Saint-Pierre-d'Autils et à Sorel-Moussel[4].

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
2. E. Nègre, *op. cit.*
3. Des traces de vitrification ont été reconnues sur cet *oppidum* (Ralston, 1992).
4. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.

Les Éburovices battaient monnaient ; ils adoptèrent successivement le type ambien (série au loup) et le type de certains statères du Calvados, suggérant des liens successifs avec ceux de la basse vallée de la Seine. Leur monayage pourrait donc traduire l'existence de liens privilégiés à l'ouest et à l'est de la Gaule belgique. Il est très possible que les Lexoviens et les Éburovices aient partagé le même système politique.

Ce peuple aurait, d'après certains historiens, également possédé un comptoir dans le département de l'Aude : la ville de Bram, qui s'appelait *Eobiomagus*, selon Ciceron (*Ebromagus* en 333, puis *Eburomagi* au IV[e] siècle), donnée comme *Eburomagus* sur la Table de Peutinger, *Hebromagum* (au VI[e] siècle) par Ausone puis *Bram* en 1210[1].

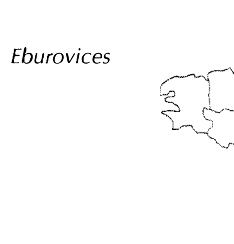
La ville d'*Eburomagus* était une station sur la voie romaine Narbonne-Toulouse. Cette ville était située dans le territoire des Volques Tectosages et il existe beaucoup de doutes sur son statut car il est bien difficile de voir des Éburovices dans ce secteur si éloigné de leur propre territoire et occupé depuis le III[e] siècle avant J.-C. par les Tectosages. Cette information semble très hypothétique.

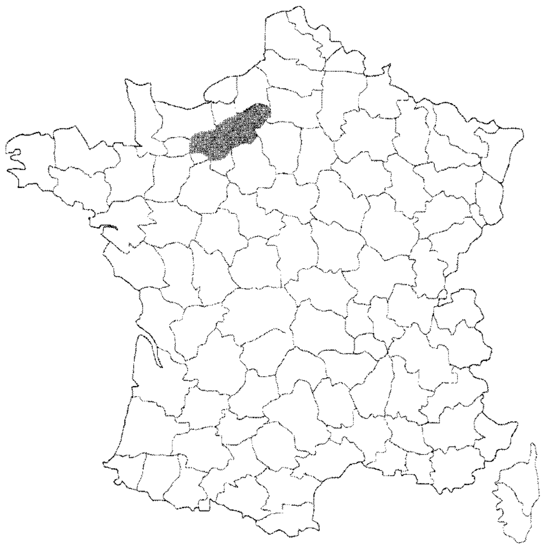
Les Éburovices sont évoqués pour la première fois à propos des événements de 56 avant J.-C. Ils auraient massacré leur sénat favorable aux Romains et considéré comme ayant ainsi trahi leur cause, pour se ranger aux côtés des Unelles et des Lexoviens. Mais ils furent battus par Titurus-Sabinus. Cela ne les empêcha pas de fournir en 52 avant J.-C. un contingent de 3000 hommes à la coalition des peuples celtes insurgés contre l'occupant romain.

Les Éburovices furent le seul peuple de la rive gauche de la Seine à participer à la coalition belge de 51 avant J.-C.[2].

Ils prirent donc part à trois campagnes successives contre Rome, ce qui montre une volonté de liberté et un courage impressionnants.

1. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, 1950; A. Dauzat, *Les noms de lieux...*, 1963.
2. César, *B. G.*, VIII, 7.





Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – Cicéron, *Discours* – César, *B. G.*, III, 17, VII, 75 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950/1955 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Ian B. M. Ralston, *Les enceintes fortifiées du Limousin*, Paris, 1992 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

ÉCOLISMIENS

Il s'agit des habitants de la cité d'Angoulême, appelée *Civitas Ecolisnensium* dans la *Notitia galliarum* (XIII, 4), nom qui apparaît tardivement, pendant le Bas-Empire. Le nom de la ville, *Iculisna,* correspond à son ancienne appellation, révélée pour la première fois dans une lettre d'Ausone à Tétrade (*Epist.* XV, 21-24) où il qualifie Angoulême de « lieu écarté et solitaire ».

Que le nom d'Angoulême sous la forme la plus ancienne attestée, *Iculisma,* soit d'origine celtique est l'objet d'un consensus général. Quant à son origine précise, elle reste sujette à débats, certains auteurs estimant que ce nom est construit à partir d'un terme ethnique. Aussi est-il assez regrettable que le peuple encore anonyme de la *Civitas Ecolisnensium* n'ait pas été plus clairement distingué de ses voisins Santons. Son nom

Ecolisna date du VI[e] siècle, puis se transformera en *Engolismensis* en 1025-1028.

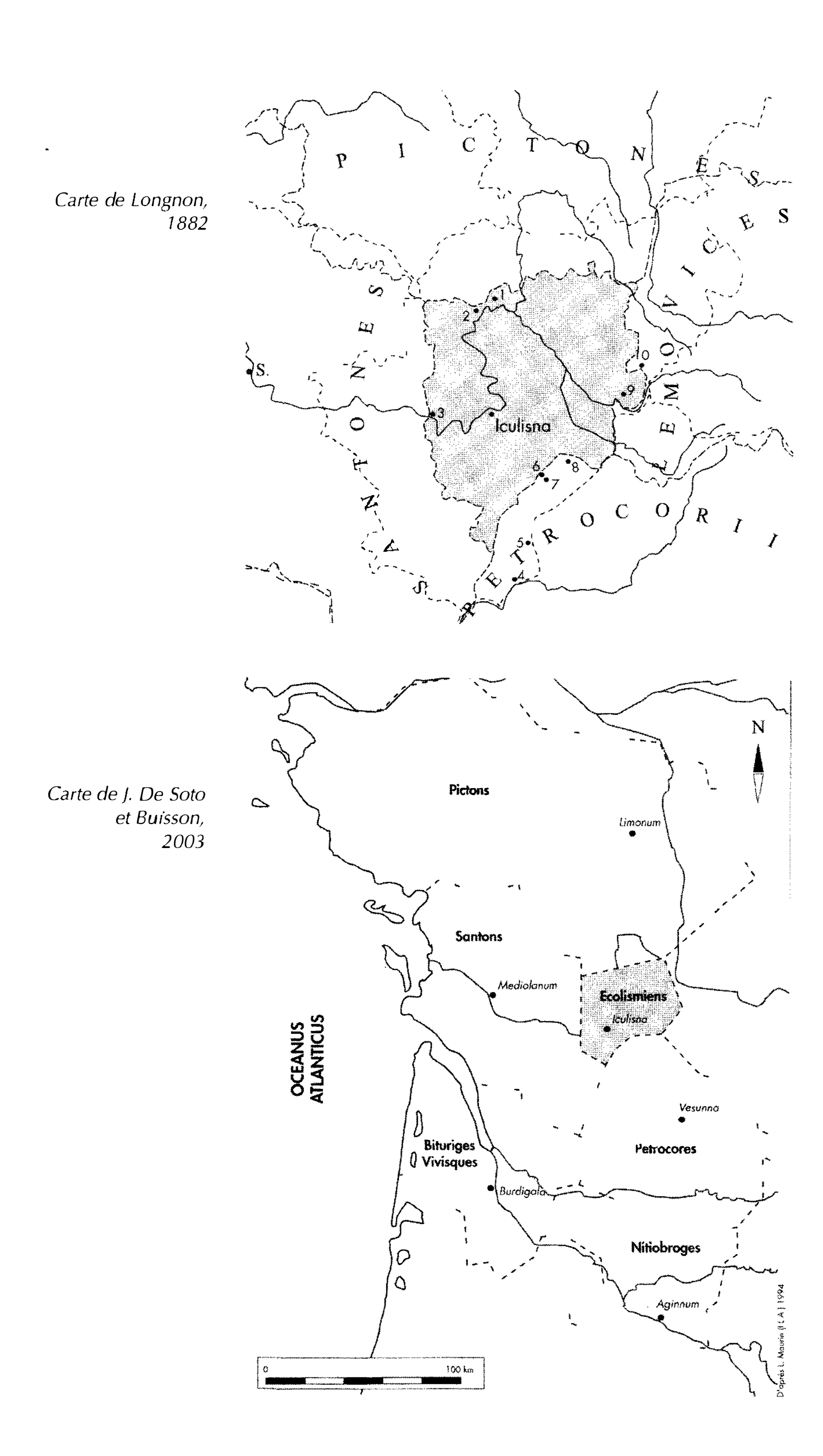
Il est désormais établi[1] que les Bituriges Vivisques ont été installés dans la région de l'estuaire de la Gironde sur un territoire confisqué aux Santons. On pourrait voir dans un éventuel rattachement du territoire d'Angoulême à Saintes une compensation territoriale accordée par Auguste à la première capitale de l'Aquitaine. Ce rattachement artificiel serait sans doute celui qui permettrait le mieux de comprendre l'élévation du territoire d'Angoulême au rang de *civitas* pendant le Bas-Empire.

Que la ville n'ait été érigée que tardivement au rang de chef-lieu d'une *civitas* n'implique évidemment pas une création récente[2]. Une occupation antique ininterrompue pendant tout le Haut-Empire et la présence de deux bâtiments importants démontrent l'existence et le développement de l'agglomération avant son élévation au rang de *civitas,* à la fin du III[e] siècle ou dans le courant du IV[e] siècle[3].

Les fouilles préventives récentes montrent que le site de la ville fut occupé à diverses reprises au cours du néolithique et de la protohistoire[4]. Les traces d'une importante implantation date du VI[e]-début du V[e] siècles avant J.-C. Une présence laténienne est attestée mais les fortifications protohistoriques qui existaient probablement demeurent inconnues pour l'instant. Quoiqu'il en soit, une occupation semble-t-il continue à partir du VIe siècle avant J.-C. est attestée et il s'agit probablement de la place central[e] de l'*oppidum* des Ecolismiens de l'époque de l'indépendance.

Après la conquête et bien que rejeté dans l'obscurité d'un modeste vicus, il ne s'en trouvera pas moins promis à un bel avenir.

1. J. Hiernard, *Aux origines de la civitas d'Angoulême,* 1980.
2. L. Maurin, *Saintes antique des origines à la fin du IV[e] s. av. J.-C.,* 1978.
3. A. Buisson, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule,* Aquitania, 6, 1990.
4. J. Gomez de Soto, *1000 ans d'histoire urbaine à Angoulême,* 1998.



Carte de Longnon, 1882

Carte de J. De Soto et Buisson, 2003

Bibliographie :

Louis Maurin, *Saintes antique des origines à la fin du IV*e *s. avant J.-C.*, Saintes, 1978 – Jean Hiernard, *Aux origines de la civitas d'Angoulême,* Angoulême, 1980 – A. Buisson, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule,* Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – José Gomez de Soto, *1000 ans d'histoire urbaine à Angoulême,* Angoulême, 1998 – Jean Combes, Gilles Bernard, *Histoire du Poitou et des pays Charentais,* Poitiers, 2001 – Dominique Garcia, Florence Verdin Jean-François Buisson et José Gomez de Soto, *Territoires celtiques,* Martigues, 2003.

ECTINI (*Egidini, Ecdinii, Ecdini*)

Peuplade ligure des Alpes-Maritimes qui habitait le bassin de la Tinée et dont le territoire était limité à l'ouest par la ligne de partage des eaux avec le haut Var et le Cians, à l'est par celle qui sépare la Tinée de la Sutra di Demonte[1]

À l'époque d'Auguste elle faisait partie du royaume celtique de Cottius, ce qui atteste au moins d'une certaine celticité et il semble bien que les Ectini aient été rattachés dans le troisième quart du 1er siècle de notre ère à la province des Alpes-Maritimes. Leur nom est conservé par la Tinée qui s'appelait *Tinia*.

La vallée de la Tinée constitue un comté, le *comitatus Tiniensis*, survivance d'une circonscription plus ancienne, la *vicinitas Tenearum*, nommée à la fin du VIe siècle dans l'*Additio Moccensis* de la *Passio* de Saint-Dalmas-de-Pedo. Cette *vicinitas* serait un groupement des *vici* de la vallée de la Tinée, circonccription qui équivaudrait somme toutes à un *pagus*.

---

1. Les relations constantes entre les vallées de la Stura et de la Tinée résultent aussi de la légende de Saint Dalmas. Cet évangélisateur de la Cisalpine, martyr, avait particulièrement exercé son apostolat dans les Alpes-Maritimes où tant de localités conservent son nom. Son tombeau était entre la Stura et le Gesso, rivière qui naît au nord du mont Mercantour, à l'opposé de la Vésubie. Au commencement du VIIe siècle, Théodeline, reine des Lombards, fit fonder en cet endroit un monastère par saint Colomban, apôtre d'Irlande, dont le nom est rappelé également dans la vallée de la Vésubie.

La vieille chronique de ce monastère de Saint-Delmas-de-Pedone est intéressante pour l'histoire de ces montagnes. Elle raconte le massacre fait en l'an 906 par les Sarrasins de quarante religieux et, paraît-il, ceux qui purent s'enfuir se réfugièrent *in comitalibus Tinniensi et Cemenelensi,* dans les vallées de la Tinée et du Var jusqu'à Nice.

Pour P. Arnaud[1] (2003), la localisation des Egidini en Tinée ne s'accorde qu'imparfaitement avec le nom de *Teneae* que portaient les habitants de la vallée au VIe siècle. La chute du *e* au Moyen Âge connaît quelques autres exemples dans la région[2]. Papon[3] indiquait que la rive droite de la Tinée était habitée par les Ectini, dont le territoire était fort étendu, depuis les sources de cette rivière jusqu'à Puget-Théniers, dont il dit qu'elle était d'ailleurs nommée *Pugetum Ectinorum*, et qu'elle leur appartenait. Casimir[4] quant à lui considérait que ce peuple n'occupait que la haute vallée et Saint-Étienne-de-Tinée. Celle-ci était leur ville principale et portait le nom d'*Ectinium*, devenue *castrum-saint-stephani-Tiniensis* en 1067. Cet auteur estime que Puget-Théniers n'était pas leur capitale, fonction attribuée à Saint-Étienne-de-Tinée. Un peu plus tard, Julien de son côté considéra que Puget-Théniers se nommait *Ectina* avant de devenir *Podium Tincorum*[5]. Enfin, E. Blanc[6] a indiqué pour sa part que sur une pierre trouvée à Puget-Théniers en 1763, on pouvait lire l'inscription suivante : *IN CASTRO PODII ECTINENSIUM* (« dans le tertre des Ectini »), preuve de la présence de cette peuplade dans cette localité. Cette pierre a cependant été détruite.

Leur chef-lieu était *beati-Dalmatii* en 1067, qui s'appela *Saint-Dalmatius-selvaticus* au XIIe siècle, du latin *silvaticus* « couvert de forêts » et du grec *Dalmatius* (du IVe au Ve siècle). C'est l'actuel Saint-Dalmas-le-Selvage.

Lorsque les Romains annexèrent la région en 49 avant J.-C., ils établirent un camp fortifié et lui donnèrent le nom de la tribu. Ils eurent d'ailleurs à faire face à une forte et longue résistance puisque ce fut seulement en 14 avant J.-C. que l'annexion fut définitive.

Une antique voie suivait le cours de la Tinée, jetant d'un côté un embranchement vers la vallée de la Stura par le *Coema mons* et continuant, de l'autre côté par le col des Granges-Communes, vers Barcelonnette et ensuite vers Embrun. Cette voie fut sans doute améliorée lorsque cette

1. P. Arnaud, *in Territoires celtiques*, 2003.
2. N. Lamboglia, 1943 et 1944.
3. Abbé Papon, *Hist. gén. de la Provence*, 1786.
4. P. Casimir, *Le Trophée de La Turbie*, 1932.
5. J.-J. Julien, *Annales des Basses-Alpes*, 1840.
6. E. Blanc, *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes*, 1879.

ville devint la métropole de la province des Alpes-Maritimes. Des milliaires romains ont été signalés sur son parcours et l'on a trouvé une importante inscription au hameau de Prats, dépendant de Saint-Dalmas : *I O M --- M FVLVIVS DEVICTIS ET SUPERATIS LIVRIBVS BAGIENNIS VEDIANTIBVS MONTANIS E SALLVVIEIS --- V S L M* (traduction : « À Jupiter très bon et très grand, Marcus Fulvius, après avoir vaincu et dompté les Ligures Bagienni, Vedianti, Montani et Salluvi, a accompli son vœu librement »).

Ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste et leur nom figure sur le Trophée d'Auguste à la Turbie et sur celui de l'arc de Suse, sous le nom d'*Egdinii*, entre les Savincates et les Véamini.



Ectini

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Abbé Papon, *Histoire générale de la Provence*, Paris, 1786 – J.-J. Julien, *Annales des Basses-Alpes*, Digne, 1840 – Edmond Blanc, *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes*, 2 vol., Nice, 1879 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Nino Lamboglia, *Question de topographie antique des Alpes Maritimes*, p. 143, R.E.L., 1943, et p. 32, R.E.L., 1944 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Pascal Arnaud, *Des peuples aux cités des Alpes méridionales in Territoires celtiques*, Paris, 2003.

ÉDENATES (Adenates) voir **Adanates**

ÉDUENS (Heduens, *Aedui, Aldui, Haedui*)

Les Éduens étaient un peuple très puissant de Gaule. Leur rayonnement était tel que les Romains recherchèrent leur alliance très tôt, vraisemblablement au lendemain de la guerre qui les opposa aux Arvernes et à leurs alliés (Allobroges, Salyens, etc.) vers 120 avant J.-C. et même probablement avant, comme on va le voir. Leur origine serait probablement d'Europe centrale et leur nom signifiait « les Ardents ».

Ils étaient établis en Gaule certainement depuis 600 avant .J.-C. au moins. En effet en 218 avant J.-C., une mention attesterait l'existence d'une alliance entre Rome et les Éduens, à l'époque du passage d'Hannibal par la Gaule. Ils sont en outre évoqués par Tite-Live au sujet de la migration celtique vers l'Italie du tout début du IVe siècle avant J.-C.

Plusieurs peuples se trouvaient sous leur dépendance et leur civilisation était la plus avancée de Gaule, aux yeux des Romains (et selon leurs critères). Ils auraient été les premiers à posséder un magistrat, appelé *vergobret*[1], élu pour un an, gérant les affaires et la justice. On connait les noms de quelques uns d'entre eux, à l'époque de l'intervention de César : Dumnorix (60 avant J.-C.), Liscos (58 avant J.-C.) , Valetiacos (53 avant J.-C.), Convictovitalis (52 avant J.-C.).

Diviacos, druide et notable éduen, fut reçu dans la maison de Cicéron en 60 avant J.-C., c'est-à-dire deux ans avant l'intervention de César en Gaule et il prononça un discours devant le Sénat romain.

Leur territoire avait pour limites à l'ouest la Loire en amont jusqu'aux environs de Moulins et en aval jusqu'à Gien. Le territoire des Sénons commençait sur la rive droite. Les Éduens possédaient également un territoire sur la rive gauche, acquis antérieurement au détriment des Bituriges et cédé en 58 avant J.-C. par César aux immigrés boiens. La limite entre Éduens et Lingons sur la grande voie Chalon-Langres se situe à peu de distance de

1. Rappelons que le vergobret était une fonction de magistrat suprême, apparue à partir du IIe s. av. J.-C., à l'époque de la mise en place de sénats aristocratiques (voir première partie de cet ouvrage) dans certaines cités.

Nuits-Saint-Georges, et a pu être identifiée à partir du *Vidubia* de la table de Peutinger avec le gué de la Vougue, affluent droite de la Saône, localisé à Saint-Bernard. Nuits-Saint-Georges peut-être considéré ainsi comme la bourgade frontière des Éduens[1]. Au sud se trouvaient les Ségusiaves et les Arvernes, à l'est leur pays était borné par la Saône, qui les séparait des Séquanes et des Ambarres, au nord se trouvaient la bordure septentrionale du Morvan et le territoire de leurs clients, les Mandubiens.

Cela correspond en gros aux départements de la Saône-et-Loire, de la Nièvre et au sud de la Côte-d'Or. Une large bande empiétant sur le nord de la Nièvre, le sud de l'Yonne, une petite partie du Cher et du Loiret actuels, n'est pas attribué fermement aux Éduens et reste dans un statut territorial mal défini[2].

À l'époque de La Tène finale, la Saône séparait les Séquanes et les Éduens, de Chalon-sur-Saône jusqu'à Mâcon, tandis qu'au nord de Chalon venaient converger les limites de trois peuples : Éduens et Lingons à l'ouest, Séquanes à l'est[3].

Le contrôle de la Saône fut un enjeu économique de première importance et un motif de conflit entre Éduens et Séquanes[4] dans la première partie du 1er siècle avant J.-C. Une crise permit aux Séquanes aidés des Germains conduits par Arioviste, de s'emparer de portions du territoire éduen et notamment de gués sur la Saône, mais la situation se rétablit grâce à l'intervention de César[5]. La Saône a connu durant sept ou huit siècles des changements de nom : *Brigoulos, Arar, Saucona* et dès le IVe siècle, Saône. Sur ce fleuve les Éduens faisaient payer des droits de péage (*portoria*). Il s'agissait d'un impôt sur la navigation, très profitable au peuple éduen.

Le territoire éduen était évidemment subdivisé en plusieurs *pagi* (cantons, clans). Celui des Insubres a été évoqué par Tite-Live qui rapproche celui-ci du peuple du même nom établi en Italie dans la plaine du Pô, au-

1. Y. Le Bohec, *Les inscriptions des Lingons,* 1992.
2. C. Goudineau et Peyre, *op. cit.*
3. Bedon, *Les villes des trois Gaules,* 1999.
4. Ptolémée, *Géogr.* IV, 3, 2.
5. César, I, 31, IV, 12; Goudineau, Peyre, *Bibracte et les Éduens,* 1993.

tour de Milan. Évoquons également la *pagus Arebrignus* dont parle Eumène[1], qui se terminait en pointe vers la Saône et dont le chef-lieu aurait été Beaune, ancien sanctuaire du Dieu Belenos, qui se nommait encore *Belno Castrum* à l'époque mérovingienne (des monnaies et des bracelets gaulois ont été retrouvés à Baully, petit village proche de Beaune). R. Dion[2], s'appuyant sur le panégyrique d'Eumène, conjecture que la culture de la vigne en Gaule a été introduite à l'origine dans ce *pagus*. D'ailleurs, J. Rigaux[3] renchérit en ajoutant « ...quand le vignoble de la côte s'appelait *Pagus Arebrignus*, au temps gallo-romain, et qu'il dépendait de la puissante ville d'Autun, les vins célèbres dans l'Antiquité, le *Massicum*, le *Falerne* et autre *Ascalon*... ». On suppose qu'il s'agirait du fameux *pagus* des Insubres, mais il n'y a aucune confirmation de ce fait. On connaît aussi un *pagus Cavallonensem* dont Chalon-sur-Saône était le chef-lieu. Il en va vraisemblablement de même pour les Brannovices (chef-lieu *Ariolica*), bien que ceux-ci soient rattachés au vaste ensemble des Aulerques.

Leur *oppidum*-capitale était *Bibracte* au 1er siècle avant J.-C., situé à proximité de la source de l'Yonne. Son nom dérive du gaulois *beber*, « castor » (« totem d'un peuple des Champs d'Urnes », selon A. Dauzat), avant son abandon à l'époque gallo-romaine pour la ville d'*Augustodunum*, devenu *apud-Haedam* en 999, *apud-Eduam* en 1113, *episcopus-Eduensis* en 1313, *Edue* en 1389, de nos jours Autun[4].

Bibracte, l'*oppidum* principal du peuple éduen, est situé dans le Morvan, sur une colline isolée qui culmine à 820 mètres (le Mont Beuvray) et constitue le point de rencontre entre les bassins de l'Yonne, de la Loire, de la Seine et de la Saône. Occupé et probablement également fortifié depuis le Néolithique, le site connut son apogée au 1er siècle avant J.-C. Les fouilles entreprises de 1867 à 1895 par Bulliot, de 1897 à 1907 par Déchelette, et reprises depuis 1984, ont permis de distinguer les éléments principaux de l'organisation intérieure du site, ainsi que le parcours d'une double enceinte qui enferme une superficie de 200 hectares, dont 135 pour la partie intérieure.

1. Eumène d'Autun, *Panégyrique, Discours*.
2. R. Dion, *Histoire de la vigne*, 1991.
3. J. Rigaux, *Le territoire et le vigneron*, 2006.
4. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

Un bassin monumental à orientation astronomique a été récemment découvert sur la voie principale de l'*oppidum*. Il pourrait en avoir constitué le centre symbolique, dans une conception urbanistique d'ensemble à fondement religieux. Les fouilles avaient jusqu'ici mise en évidence surtout la dernière phase d'occupation gallo-romaine précoce de la seconde moitié du 1er siècle avant J.-C., de l'agglomération, fortement marquée par l'influence romaine, aussi bien dans la conception des édifices que dans les techniques de construction[1].

L'abandon de Bibracte au profit d'*Augustodurum* (Autun), future capitale, relève d'une décision impériale prise au cours des années 16-13 avant J.-C. Auguste, premier empereur romain, fonda en effet une ville neuve, située le long de la vallée de l'Arroux, près des contreforts du Morvan, destinée à remplacer Bibracte. Cette nouvelle ville, cité fédérée portait son nom, rare privilège attribué à un peuple gaulois, bénéficiait d'avantages résultant de l'ancienneté des relations commerciales et politiques entre les Éduens et Romains. Les buts des occupants n'étaient toutefois nullement désintéressés puisqu'il s'agissait en fait de démanteler les systèmes fortifiés gaulois pour les remplacer par des cités de plaine beaucoup plus aisées à contrôler en cas de révoltes possibles. Autun disposa dès son origine d'une vaste superficie de 200 hectares à l'intérieur de l'enceinte, ce qui la classait parmi les plus vastes de l'empire romain.

Avant la conquête romaine, il existait déjà une série de voies terrestres en pays éduen, la voie de Chalon à Bibracte passait à proximité du site qui deviendra plus tard *Augustodurum*, reliant directement Chalon, l'un des princpaux ports fluviaux éduens sur la Saône, à l'*oppidum*-capitale de ce peuple. Probablement à partir des années 22-21 avant notre ère, ce réseau fut réorganisé sous la direction d'Agrippa. C'est ainsi que fut créé un réseau développé en étoile : quatorze routes partaient ou aboutissaient à Autun.

Elle fut saccagée à la suite de sa révolte contre l'empereur gaulois Tétricus en 269 et fut relevée par Constantin Chlore, en 294-196. Elle semble être restée fort active jusqu'au repli du IVe et Ve siècles. Devenue colonie

1. C. Goudineau et Peyre, *op. cit.*

romaine, elle prit le nom de *colonia Flavia Aeduorum*, mais déclina sous le passage répétés des invasions barbares, dont les Sarrasins en 731[1].

Un autre de leurs *oppida* avait pour nom *Decetia* (la ville actuelle de Decize), où César convoqua Convictolitavis et Cotos en 52 avant J.-C., pour arbitrer une contestation de la magistrature suprême du peuple éduen. Aucune trace archéologique n'a été identifiée à ce jour[2].

Les Éduens étaient, avec les Rèmes et les Lingons, les alliés traditionnels de Rome en Gaule. Une mention attesterait l'existence d'une alliance entre Rome et les Éduens dès l'époque du passage d'Hannibal par la Gaule (en 218 avant J.-C.), comme mentionné plus haut. Ils étaient en tout cas, selon Tite-Live, les alliés de Rome antérieurement à la guerre de 121 avant J.-C., car Domitius-Ahénobarbus se serait réclamé de leur alliance pour se mettre en campagne contre les Allobroges[3].

En 126 avant J.-C., ils aidèrent Rome contre les Voconces et le Sénat romain, pour les récompenser de leur aide, les nomma deux ans plus tard (124 avant J.-C.) « *FRATES-CONSANGUINEIGUE-POPULI-ROMANI* », c'est-à-dire dire « Frères et consanguins du peuple romain »..

Ils avaient deux ports sur la Saône : *Matisco* nommé par César (1er siècle avant J.-C.) , qui s'appellera *Matacone* au IVe siècle, puis *Mastacone* (VIe siècle), *Matascense-oppidum* (VIe siècle), *Civitas-Masconis* (en 887) et enfin Mâcon aujourd'hui[4]. Cette ville a été donnée par certains comme étant peut-être d'origine ligure pour d'apparentes raisons étymologiques (*mat* : montagne et *asco* : forêt) mais compte-tenu de l'ancienneté de la présence celtique dans la région, très antérieure à la création de la localité, on ne voit vraiment pas comment un quelconque phénomène urbain ligure aurait pu s'y produire. Cette cité serait en revanche probablement l'une des villes des Blanovii, peuplade cliente ou clan des Éduens, qui aurait habité dans les environs.

1. *L'archéologie* n° 316, septembre 2006.
2. V. Kruta, *Les Celtes, Hist. et dict.*, 2000.
3. *Idem.*
4. E. Nègre, *op. cit.*

Cavilonnum ou *Cabillonum* était une autre de leur ville au 1[er] siècle avant J.-C. Elle porta plus tard le nom de *Cabiloninsis-urbis* (779) et est devenue par la suite Chalon-sur-Saône. Elle tire son nom d'une source sacrée de Chalon, point extrême de la navigabilité de la Saône, mais aussi lieu de débarquement et d'embarquement des légionnaires, ce qui explique probablement que cette localité devint importante pour les Romains[1].

Beaune a également été une de leurs villes. Elle se nomma *Belenum, Belno Castrum,* du nom du dieu gaulois *Belenos,* à l'époque mérovingienne, qui constitue la première source épigraphique dont nous disposons bien que l'ancienneté de la ville soit attestée, ce que confirme bien évidemment son nom. Elle s'appela ensuite *Belna* (832), puis *Biausmes* au XII[e] siècle, *Biaume* au XIV[e] siècle. Elle fut ensuite érigée en commune en 1203, réunie à la Bourgogne en 1227 et à la France en 1478 à la chute du duché souverain[2].

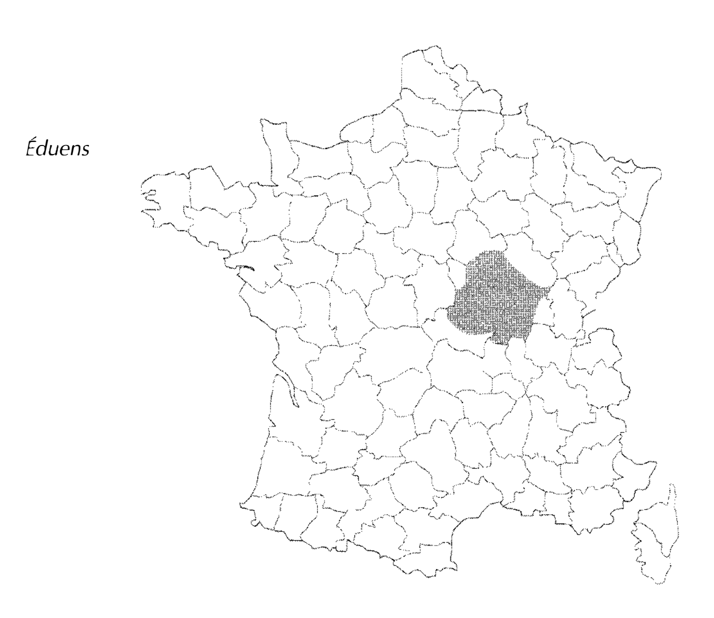
On cite également Tournus qui s'appelait *Tinurtium, Tenurcio* au IV[e] siècle, *Trinorcium-castrum* au VI[e] siècle, *castrum-Trenorchium, Turnucium-villam* en 875, *in-forum-Trenorchi* en 1046, *monasteri-Trenorchiensis* en 1334, *Tinurtium* pourrait être d'origine pré-celtique[3], mais ce que nous avons dit dans le cas de Matisco peut tout aussi bien être repris pour cette ville.

La ville de Nevers était également une de leurs places fortes nommée *Nevirnum.* Elle est nommée par *César Noviodunum.* On la retrouve plus tard sous le nom de *Nevernum* (IV[e] siècle) puis *Nevernis* (IX[e] siècle). Elle tire évidemment son nom de la rivière *Nevera* (la Nièvre).

Quelques noms d'Éduens, célèbres en leur temps, sont parvenus jusqu'à nous grâce aux monnaies ou aux textes : Alaucos, Anorbos, Boiorix, Cavarillos, Convictolitavis, Diviciacos, Dubnocoveros, Dumnorix, Eporedorix, Liscos, Litavicos, Suros, Vercondaridubnos, Viridomaros.

1. *Idem.*
2. *Idem.*
3. *Idem.*

Éduens



Bibliographie :

Strabon, *Géogr.* IV, 3 – J. César, *B. G.*, I, 3, 16, 17, 18, 31, 41, II, 5, 10, 14, IV, 12, V, 6, VI, 12, VII, 32, 33, 37, 38, 39, 40, 42, 54, 55, 63, 67, 76, 90 – Ptolémée, *Géogr.*, II – Cicéron, *De divin.*, I, 41 – Tite-Live, *Epit.*, 139 – Eumène d'Autun, *Discours*, IIIe s. – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Roger Dion, *Histoire de la vigne*, Clavreuil, 1959, Paris, 1991, 2010 – Yann Le Bohec, *Les inscriptions des Lingons*, Paris, 1992 – Christian Goudineau, Christian Peyre, *Bibracte et les Éduens*, Paris, 1993 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Robert Bedon, *Les villes des trois Gaules*, Paris, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Olivier Buchsenschutz et al., *Territoires celtiques*, Bordeaux, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles avant J.-C.*, Paris, 2004 – Jacky Rigaux, *Le terroir et le vigneron*, Clémencey, 2006.

EGUITURI (*Egui, Turi*)

Petite peuplade ligure qui occupait la partie basse des Alpes-Maritimes, sur les deux rives de l'Esteron.

Cette modeste tribu n'est connue que par la liste du Trophée de La Turbie et sa localisation est encore hypothétique. Le voisinage des Vergunni ferait proposer le haut-Verdon ou la vallée de l'Esteron, régions naturelles dont les peuplades ne sont pas identifiées. Mommsen et CIL, V, vol. 2, p.

906, y reconnaissent deux peuplades : les Egui et les Turi. Mommsen[1] se base sur deux passages du livre III de Pline, d'après l'édition Teubner, 1870, qu'il reproduit ainsi dans le Corpus :

1er passage : « *Citra (Alpes) Venemes, Turi, Soti, Bagienni*, etc... »

2e passage : « *Et Turi Liguribus orti Bagienni.* »

Formigé[2] quant à lui restitue sans preuve épigraphique, en un seul mot les Eguituri. Cecla n'est pas prouvé (Pline, Livre III, édition de Zehnacker, 2004).

Les manuscrits unanimes écrivent Eguituri mais, comme on le sait, les mécoupures et les jonctions fautives de mots y sont monnaie courante, surtout dans la liste de noms propres et les fragments de l'inscription de La Turbie ne permettent pas non plus de conclusion certaine.

Lamboglia[3] propose comme chef-lieu de ce peuple la ville de Thorame, *Eturamina* à l'époque romaine (mention en 442) et *Toramena* en 1009. Mais cette affirmation ne semble pas crédible et à ce jour aucune confirmation de ce fait n'a pu être apportée. Cette cité n'est connue par aucun texte antique et ne figure pas dans la *Notitia Galliarum*. Son nom paraît dans des documents de 439 et 450 mais il semble que l'agglomération médiévale et pré-médiévale n'ait été ni à l'emplacement actuel de Thorame-Haute (sur le Verdon), ni à Thorame-Basse (sur le Riou) mais plutôt entre Thorame-Basse et Châteaugarnier, sur le mamelon situé entre l'Isole et le Riou et appelé Piégut (*Podium-Acutum*) où se trouve encore une chapelle Notre-Dame-de-Thorame et les vestiges d'une tour médiévale.

É. Garcin[4] pense que leur chef-lieu aurait été Le Revest (*Revestis* en 1007) et ajoute que ce peuple occupait le littoral depuis le pays des Bormani jusqu'apès Marseille, où du moins jusqu'au Bec-de- l'Aigle. Nulle situation, dans la région, n'était en effet plus appropriée pour une bourgade celto-ligure. Celle-ci possédait en effet une source et ce fut probablement l'une des raisons qui conduisirent à construire sur la hauteur un

1 T. Mommsen, *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. V, vol. 2, p. 873.

2. J. Formigé, *La dédicace du Trophée des Alpes (La Turbie)*, 1955, pp. 101-102.

3. N. Lamboglia, R.E.L.

4. É. Garcin, 1835.

poste où des *sextum-virs* augustaux étaient chargés de la garde des eaux. Il existe encore une tour abîmée et un corps de garde situé entre cette tour et la fameuse source dite de Faux. De nos jours, la localité se nomme Le Revest-les-Eaux. Pour G. Cauvin[5], la localité de Villars-sur-Ver serait leur chef-lieu et il ajoute que de nombreux vestiges trouvés dans le village de Touet-sur-Var témoignent de la présence des Éguituri.

Aucun habitat pré-romain n'est attesté dans le secteur de Thorame-Haute. Elevée sous l'Empire au rang de *civitas, Eturamina* dut cependant être le chef-lieu d'une tribu indigène non identifiée.

La localisation d'*Eturamina* à Thorame-Haute, d'où provient l'essentiel des découvertes archéologiques d'époque romaine, est aujourd'hui quasiment assurée. Ce n'est à ce jour qu'un modeste village, ce qui est étrange, le nom de Thorame « basse » et « haute » ont le même nom ancien. Mais cela pose problème, cette localité se trouvant dans le département des Alpes-de-Haute Provence.

Par contre, en partant de l'Estéron (anciennement *Eguistero*), nous trouvons sur les pentes du mont Vial le village de Toudon, où l'on a constaté la présence d'une grande quantité de vestiges anciens. C'était le *castrum de Tureduno*, c'est-à-dire « forteresse » ou « sommet » des *Turi*, le terme *duno* ayant cette signification dans les plus anciennes langues comme le celtique, équivalent de *Briga*.

Toudon commande un vaste territoire s'étendant jusqu'à l'Estéron, qui était jadis assez peuplé, qui s'appelle aujourd'hui le Touasc, et ce nom a dû perdre le « R » qui liait primitivement les deux syllabes. Au Moyen Âge, deux bourgades s'y formèrent : Tourettes et Revest. S'agit-il de l'un des chefs-lieux de cette peuplade ?

Ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste et leur nom figure sur le Trophée d'Auguste à La Turbie.

---

1. G. Cauvin, 1987.



Eguituri

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – E. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Paris, 1835 – Theodor Mommsen, *Corpus Inscriptionum latinarum* (CIL), Berlin, 1853-1863 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Jules Formigé, *La dédicace du Trophée des Alpes (La Turbie)*, Gallia 13-1, Paris, 1955 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Gérard Cauvin, *Civilisation et rôle des Ligures de l'Arno au var, de l'Âge du Fer à la conquête romaine*, 1987 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Nino Lamboglia, R.E.L.

ÉLEUTÈTES (*Eleuteti*, Eleutères, Heleutetis)

Petite peuplade celte voisine des Arvernes dont elle était vassale et dont le nom semble formé de *elvo-(t)-eti*, « Aux nombreux territoires »[1].

Il est très possible que les Éleutètes se trouvaient établis dans l'actuel département du Cantal et une petite partie de celui de l'Aveyron. J. Lacroix[2] pense que leur nom s'est maintenu dans celui de la localité cantalienne de Lieutadès. Boudartchouk pense pouvoir déceler dans le comté (*comitatus*) carolingien de Carlat la survivance de leur ancien territoire.

1. P. Crombet, J. Quiret, *L'Arbre Celtique*, 2005.
2. J. Lacroix, 2003.

Pour Camille Jullian[1], il s'agirait d'une partie des Ruthènes non annexés par les Romains à la *Provincia*. Selon Paul-Marie Duval, cette petite peuplade aurait habité dans la Velay (département de la Haute-Loire)[2], qu'ils auraient donc partagé avec les Vellaves, ce qui semble peu vraisemblable.

Elle participa, d'après César, à la coalition anti-romaine en 52 avant J.-C.[3], aux côtés des Arvernes.

La question des Éleutètes illustre bien les lacunes que présente encore l'étude de certains peuples gaulois. Dans une note inédite adressée à J.-P. Chambon le 26 mai 2000[4], le linguiste R. Sindou avançait une hypothèse séduisante qui s'appuyait sur l'étymologie de la commune de Lieutadès, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Chaudes-Aigues (sud du département du Cantal). Ce nom dériverait du nom des Éleutètes. À cet endroit le diocèse de Clermont puis de Saint-Flour, forme une pointe triangulaire qui s'intercalle entre ceux de Rodez et de Mende. Ce triangle est cerné par plusieurs toponymes issus de racines antiques (Termes, Hirondet, les Eguirandes, Guirande, Conffinhal, Couffin) et selon R. Sindou, le territoire des Éleutètes aurait correspondu à l'archidiaconé primitif de Saint-Flour[5]. Mais rien ne permet d'affirmer que leur chef-lieu aurait été Lieutadès (bien que cette commune fasse partie de la pointe que nous venons d'évoquer). Sous l'Empire, ils furent très certainement incorporés dans la cité arverne.

Des archéologues et des historiens poursuivent des recherches à ce sujet.

Bibliographie :

Jules César, *B. G.*, VII, 75 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – G. Fournier, *De l'Arvernie celtique à l'Arvernie romaine, in Histoire de l'Auvergne*, Privat, Toulouse, 1974 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Raymond Sindou, *Mélanges d'onomastique,*

1. C. Jullian, *Hist. de la Gaule.*
2. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.
3. César, *B. G.*, VII, 75.
4. J.-P. Chambon, *Les limites méridionales de la Cité des Arvernes et la toponymie...*, 2001, pp. 77-108.
5. R. Sindou, *Mélanges d'onomastique et linguistique*, Paris, 2000.

linguistique et philologie, Paris, 2000 – J.-P. Chambon, *Les limites méridionales de la Cité des Arvernes et la toponymie : pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antiques, Mélangges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique,* Dijon, 2001 – Daniel Martin, *L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay). Mythe ou réalité historique,* Créer, 2002 – Jean-Luc Boudartchouk, *Les Éleutètes de César : une hypothèse relative à leur localisation,* C.A.A.,, vol. 16, 2002 – Jacques Lacroix, *Les noms d'origine gauloise,* Paris, 2003 – Pierre Crombet, Julien Quiret, *L'Arbre Celtique,* 2005.

ÉLISYQUES (Élysiques, Élesyques, Helysques)

Peuple très certainement celtique ou tout au moins celto-ligure (mais donné successivement par les historiens comme ligure et ibère), établi au nord du littoral languedocien et dans l'arrière pays du golfe de Narbonne, au nord de l'étang de Leucate jusque vers l'embouchure de l'Aude et les basses vallées de la Berre, de l'Orb et de l'Hérault. Plus exactement, ils étaient regroupés autour de l'étang de Bages-Sigean et du fleuve *Atax,* des caps de Leucate et d'Agde, dans une partie des départements de l'Aude et de l'Hérault.

Inconnu de Pline et de Méla, le royaume des Élisyques est attesté de la fin du VIe siècle avant J.-C. à l'époque romaine. Ils ne sont mentionnés que par Dion Cassius au début du IIIe siècle avant J.-C. et sont très certainement la première tribu gauloise rencontrée par Hannibal en 218 avant J.-C., lors de sa traversée des Pyrénées.

Un rapprochement a été établi fait entre les Élisyques et de mystérieux Bébybraces ou Bébryces, peuplade à demi-sauvage selon l'*Ora maritima* d'Avienus, qui occupait les régions isolées de la *Meseta* aragonaise (Espagne). Il n'est pas toutefois possible d'établir un lien de parenté formel entre ces deux peuples dont les origines respectives restent pour le moins obscures[1].

Bosch-Gimpera les donne comme éléments détachés d'une tribu celte importante qui se disloqua pendant les migrations, et qui serait arrivée avec les porteurs de la civilisation des Champs d'Urnes dans le Roussillon. Ce peuple aurait été refoulé dans les Pyrénées à la suite d'une réaction

1. C. Rico, Pyrénées romaines, 1997.

indigène à laquelle serait venue s'ajouter l'arrivée massive des Volques dans la région languedocienne, au IIIe siècle avant J.-C. On les voit en Espagne où on les retrouve parmi les autres vieilles couches celtiques. Ils devaient faire partie des Celtes qui, sur le littoral du Roussillon et de l'Aude, dominèrent assez longtemps les peuples indigènes. Jannoray à également défendu l'origine indo-européenne des Élisyques, qui seraient arrivés dans les Pyrénées avec les peuples porteurs du rite du *tumulus*.

Ainsi, fort longtemps avant la conquête romaine, cette région que l'on inclut généralement dans le monde ibérique, fut occupée par les Élisyques. Après l'invasion belge des Volques, elle fit partie de la confédération volque. Mais avant l'établissement de ces derniers, c'est-à-dire à l'époque où les Carthaginois entrèrent en relation avec eux, les Élisyques étaient « clients » des Arvernes.

Les Élisyques semblent n'avoirc été connus des auteurs grecs[1] que vers la fin du VIe siècle avant J.-C. Hécatée de Millet les mentionne et les dit Ligures. Hérodote (VII, 165) rapporte qu'au Ve siècle des Élisyques firent partie de la troupe de 30 000 mercenaires recrutés par les Carthaginois pour combattre les Grecs de Sicile à Himère. Dion Cassius (XIII, 56, 2) les place le long de la côte. Leur peuple fut très probablement la première tribu gauloise rencontrée par Hannibal lors de sa traversée des Pyrénées en 218 avant J.-C. La richesse et l'expansion de ce peuple furent telles que vers 500 avant J.-C., au temps d'Hécatée de Millet, les Ibères les attaquèrent, semant la destruction jusqu'au-delà du Lez. Le terme de « royauté » employé par Avienus, s'il ne peut être pris au pied de la lettre, n'en constitue pas moins un témoignage en faveur de l'existence d'une entité politique forte[2]. Ce terme de « royauté » n'est pas explicitement écarté par D. Ugolini et Ch. Olive[3].

Narbonne aurait été leur chef-lieu avant que les Volques Arécomiques en fissent le leur. Selon Avienus[4], en 586 avant J.-C., cette cité alors nom-

1. G. Barruol, *Les Elisyques et leur capitale Narbonne*, 1973

2. N. Lamboglia, *Le regnum des Ligures Élisyques*, 1973.

3.D. Ugolini et Ch. Olive, *Béziers et les côtes languedociennes, dans l'Ora maritima d'Avienus*, R.A.N., 20, 1987.

4. Avienus, *Ora Maritima*.

mée *Naro* ou *Narbo* était bien la capitale du royaume des Élisyques[1]. Elle faisait partie du domaine des Atacini et c'est vers l'an 550 avant J.-C. qu'ils occupèrent les régions de Narbonne, Béziers et Montpellier, l'ethnique de Narbonne évoquant les Néroncens. Il était tentant de chercher à localiser cette *Naro* sur le site de Montlaures (*villa Laurelis* en 732, *Ad locum Monte Lauresum,* en 1065), distant de quatre kilomètres de la *Narbo* de l'époque romaine. La présence ancienne d'un *oppidum* indigène (qu'on disait avoir été construit par les Bineken) y avait été signalé. Ce fut, nous dit Barruol[2], H. Rouzaud qui, en 1907, identifia Montlaures à *Narbo / Naro.*

On sait aujourd'hui que la surface de cet *oppidum* était de 18 hectares (dont 6 pour l'acropole). Son origine est attribuée à une population des Champs d'Urnes. Il fut actif à l'Âge du Fer, notamment aux IVe et IIIe siècles avant J.-C. Au cours de ce dernier siècle, à un moment qui fut sans doute celui de l'arrivée des Volques, il a été incendié et détruit mais son occupation s'est maintenue. Elle semble avoir duré jusqu'à une date guère antérieure à 30 avant J.-C., c'est-à-dire jusqu'à la fondation de la colonie romaine *Narbo-Martius* devenue plus tard Narbonne[3]. L'*oppidum* était donc l'antique *Naro,* capitale des Élisyques dont le territoire s'étendait des Pyrénées jusqu'à l'Hérault. Narbonne fut la capitale administrative et économique de la Gaule méridionale de 118 avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité et sa position stratégique incita César à y installer, en 45 avant J.-C., les vétérans de la Xe légion, son unité d'élite. Auguste consacra peu de temps après Narbonne dans son rôle de capitale de la *Provincia* en 22 avant J.-C. et ce n'est véritablement qu'à partir de ce moment-là que l'on peu parler de « Narbonnaise ». La ville devint alors la résidence du gouverneur et donna en effet son nom à l'ensemble du territoire de la Gaule méridionale placé sous la domination de Rome.

Quelles furent les autres villes des Élisyques ? Disons, pour commencer, qu'ils eurent *Ansedunum, (Loco-Ubi-Vocant-Anseduna* en 899-900, *In-loco-Amseduna* en 958, *Bastidam-de-Anseruna* en 1216, *De-Amsuzena* en 1298, *Aanseruna* au XIIIe siècle, *Bastida-Ansudene* en 1344, *De-Anseduma* en 1347, *Enserune* en 1585 et en 1691), aujourd'hui

1. *Idem.*
2. G. Barruol, *op. cit.*
3. C. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion,* 1892.

Nissan-lez-Ensérune (Hérault) selon E. Nègre[1]. Des vestiges de l'*oppidum* d'Enserune ont été découverts entre Béziers et Narbonne. Ce site a fourni le plus grand nombre de monnaies des Longostalètes et le médailler d'Ensérune est riche d'un millier de monnaies, ce qui a conduit certains à voir dans cet *oppidum* le siège des Longostalètes. Mais une incertitude demeure car les Élisyques en furent les premiers habitants.

Nissan, Ensérune ? Pour Jannoray[2] qui rappelle les hypothèses formulées avant lui sur l'origine du nom d'Ensérune. Il s'agirait d'une désinence celtique *rune/Duna*, désignant un lieu élevé, accolée à un nom pré-celtique. Hamlin[3] préfère y voir un dérivé avec préfixe an du terme gaulois (ou pré-gaulois) *Seduna* formé sur la base set « hauteur » qui a également donné Sète. Le débat reste ouvert.

L'*oppidum* de Nissan-lez-Ensérune (moins vaste que celui de Narbonne) occupe une position privilégiée, sur une colline de 120 mètres d'altitude, appelée Saint-Loup en raison de la présence, sur le versant sud, d'une église sous ce vocable. Le site, qui s'étend d'est en ouest dans la plaine languedocienne, est à 10 kilomètres au sud-ouest de Béziers et à 17 au nord-est de Narbonne ou *Ensérune* dominait la *Via Domitienne* qui reliait ces deux villes. Sur une pente très escarpé à l'est et au nord, il dominait l'étang de Montady, asséché au milieu du XVIIIe siècle. Au sud, la mer est à une dizaine de kilomètres. Vers l'ouest, le relief s'adoucit en direction des collines de Poilhes et, au-delà, vers l'étang de Capestang. Sa position en bordure de la voie *héracléenne*, dont la voie *Domitienne* reprendra le tracé après la conquête était un atout majeur.

La zone de la première occupation mesure environ 750 mètres de longueur sur 250 mètres. Elle fut habitée sans discontinuité du milieu du VIe siècle avant J.-C. jusqu'au début de l'ère chrétienne et connut trois phases de peuplement. L'habitat est très modeste du IVe siècle à la fin du IIIe siècle avant J.-C. ; puis de la fin du IIIe siècle au début du 1er siècle avant J.-C., la ville se développe largement sur l'ensemble du sommet et sur les pentes et devient un *oppidum*, à la fois lieu défensif et marché. Ce fut alors un

---

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

2. J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations pré-romaine de la Gaule méridionale*, 1955.

3. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault*, 1983.

lieu d'échanges entre autochtones et étrangers. La deuxième ville succède apparemment sans heurt à la première vers 425 et dure jusque vers 220 avant J.-C., c'est-à-dire environ deux siècles. Dès la fin du IIIe siècle, une troisième ville se construit sur les ruines de celle dont on attribue parfois, sans certitude, la destruction au passage d'Hannibal ou à l'installation des Volques. Elle atteint une grande prospérité malgré une nouvelle destruction due soit à la conquête romaine (fondation de Narbonne en 118 avant J.-C.) soit à un raid des Cimbres. La ville atteint ses dimensions maximales à la fin du 1er siècle avant J.-C.. Ce n'est que plus tard, au cours du 1er siècle de notre ère, que s'amorce un rapide déclin avant l'abandon définitif de la hauteur dans la seconde moitié de ce même siècle[1].

Les Élisyques ont aussi laissé des traces à Mailhac. Les fouilles ont révélé là leur autre grand *oppidum.* Les recherches se poursuivent actuellement. Ce site fut occupé depuis le milieu du VIe siècle avant J.-C. jusqu'au début du 1er avant J.-C. et les liens avec le monde celtique apparaissent dès le Ve siècle avant J.-C.[2]. On a trouvé à Mailhac (*Maglacum* en 782), sur cet *oppidum* préhistorique, principalement des amphores grecques qui peuvent être datées du Ve au IIe siècle avant J.-C., des amphores puniques ou catalanes du IIe siècle, des monnaies, dont une quinzaine d'argent de T. Cloelius (101 avant J.-C.), ainsi qu'un denier de 54 avant J.-C.

La forme la plus ancienne du nom de Béziers, qui est *Betarra,* paraît plus ibérique que celtique et il est fort probable que cette cité a une origine presque aussi ancienne que les villes mortes d'*Illiberis* et de *Ruscino,* au pied des Pyrénées et dont on peut faire remonter la prospérité entre les XIe et IXe siècles avant J.-C., antérieurement à l'établissement massif des populations celtiques dans ces régions. La ville de Béziers faisait donc incontestablement partie autrefois de la région maritime de la Gaule Narbonnaise et huit à dix kilomètres seulement de navigation sur l'Orb permettaient aux navires de venir se ranger au pied de la colline rocheuse sur le plateau de laquelle était bâtie la ville forte. Grâce à cette situation, elle constituait un poste stratégique qui dominait toute la vallée inférieure de l'Orb. Traversée après la conquête romaine par la Voie domitienne, elle commandait la grande route reliant l'Espagne à l'Italie. « Une tradition

1. J. Jannoray, *op. cit.*
2. V. Kruta, *Les Celtes, hist. et dict.*, 2000.

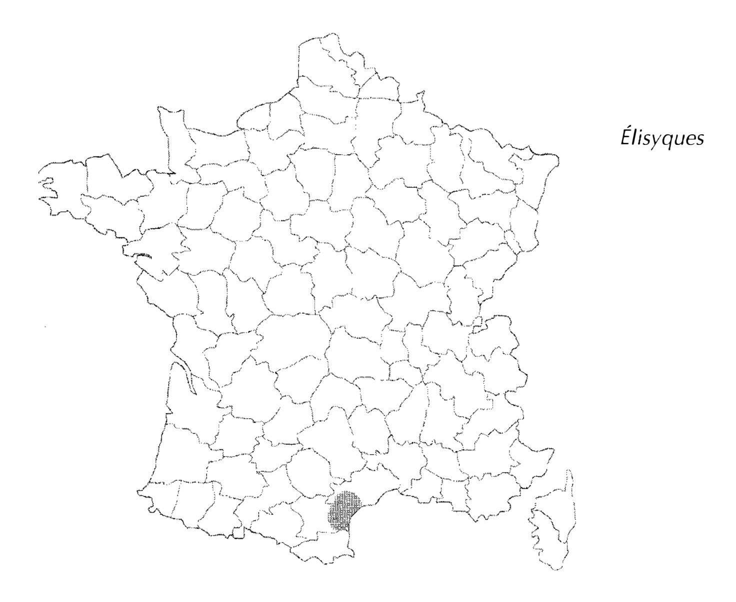
ancienne rapporte selon Avienus qu'il y eut là *Bezera* (Beziers) ; mais maintenant l'*Heledus* (la Lys) et l'*Orobus* (l'Orb) coulent à travers les champs vides et les monceaux de ruines témoins de la prospérité passé[1]. »
« À cette époque, selon le même auteur, la limite du territoire des Ibères atteignit l'*Oranus* (l'Hérault) et le *Taurus Palus* (l'étang de Tau) et, plus tard, alla jusqu'au Rhône. »[2]

L'*oppidum* de Pech-Maho, également situé dans leur territoire, est situé sur la commune de Sigean (*Villa Seianum* en 832, *Segianum* en 963, *Segianum* en 1107) dans le département de l'Aude, à proximité de l'étang du même nom sur la rive droite du cours actuel de la Berre. Le site correspond à une superficie de 2 hectares. Il occupe une petite colline de forme triangulaire culminant à 29 mètres, fortement inclinée vers l'ouest et dominant d'une vingtaine de mètres la Berre et une ancienne zone lagunaire, aujourd'hui comblée. C'est dans cette direction, à environ 500 mètres de l'*oppidum*, au lieu-dit Les Oubliels, qu'a été reconnue la nécropole des IVe et IIIe siècles avant J.-C., correspondant à l'habitat de Pech-Maho[3]. Ce secteur ferme vers le sud la plaine du Narbonnais, à la limite du domaine géographique occupé au premier Âge du Fer par les Élisyques[4]. L'*oppidum* connut trois périodes d'occupation, la première de 580 à 460 avant J.-C., la seconde de 460 à 300 avant J.-C. et la dernière de 300 à 200 avant J.-C. Il a été détruit à la fin du IIe siècle avant J.-C., événement qui peut être mis en relation avec le conflit qui permit aux Romains de faire main basse sur la région ou, quelques années plus tard, aux incursions des Cimbres.

Au-dessus des Gorges de Galamus situées au sud des Corbières méridionales, une petite forteresse indiquée comme élisyque a été trouvée, dominant les Gorges. Il n'en reste qu'un petit rempart d'une cinquantaine de mètres de longueur, associé à des poteries indigènes de l'Âge du Fer et à quelques objets d'importation d'origine carthaginoise (fragments d'amphores puniques)[5].

1. Avienus, *op. cit.*, H. Hubert, 1950.
2. Avienus, *op. cit.*
3. E. Gaillerat, P. Rouillard, R.A.N., 35, 2003.
4. G. Barruol, *op. cit.*
5. Y. Sollier, *Bull. Commission archéologique de Narbonne*, 28, 1964-1965 (1966), p. 9.

Les Élisyques avaient pour voisins les Atacini, les Volques Tectosages et les Volques Arécomiques.



Élisyques

Bibliographie :

Hécatée de Milet, *Périégèse* – Hérodote, *Hist.*, VII, 165 – Dion Cassius, *Histoire de Rome*, XIII, 56, 2 – Avienus, *Ora maritima* – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 6 – Pomponius Mela, *De chorographia*, II, V – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, Paris, 1892 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations pré-romaine de la Gaule méridionale*, Paris, 1955 et R.E.A., 1950 – Pere Bosch Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950-1955 – Y. Sollier, *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 28, 1964-1965 (1966) – Guy Barruol, *Les Elisyques et leur capitale Narbonne*, 1973 – N. Lamboglia, *Le regnum des Ligures Élisyques*, 1973 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe siècle*, réédition de 1978 – Guy Barruol, *Pays des Sordes*, R.A.N. 7, 1980 – F. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault*, Montpellier, 1983 – D. Ugolini, Ch. Olive, *Béziers et les côtes languedociennes, dans l'Ora maritima d'Avienus*, R.A.N., 20, 1987 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – E. Gaillerat, P. Rouillard, R.A.N., 35, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Adrien Blanchet, Jean-Luc Fiches et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Dominique Garcia, *La Celtique méditerranéenne*, Paris, 2004.

ÉLUSATES

Petite peuplade d'Aquitaine, d'origine ibère ou celtique, voire probablement mixte, habitant au nord-ouest du département du Gers.

Son chef-lieu était *Elusa, Civitas-Elusatium* (v. 400), *Civitas-Elusa* au IVe siècle, puis *Elsa* à l'époque carolingienne, devenu depuis Eauze[1], capitale de l'Armagnac viticole. Cette ville fut dévastée par les invasions du VIIIe siècle. On y a découvert des monnaies élusates[2].

On a parfois proposé pour nom de la ville le toponyme *Tasta* de Pline (IV, 108) resté sans localisation exacte, à cause du lieu-dit où se trouve le champ qui recouvre actuellement une partie du centre-ville antique : La Taste.

La première agglomération d'Eauze, *Elsa*, s'étendait au nord-ouest de la ville actuelle, sur deux plateaux séparés par un talweg, La Taste et Cieutat, ce dernier dominant à l'est la rive gauche de la Gélise. À environ un kilomètre de là fut fondée la ville gallo-romaine de *Colonia-Elusatum* (César ; Pline, IV) sur un sol vierge, semble-t-il, de toute occupation antérieure. À trois kilomètres au nord-ouest du centre-ville actuel se dresse l'important *oppidum* de l'Âge du Fer final, au lieu-dit Esbérous.

La ville a dû obtenir le droit latin au cours du 1er siècle de notre ère. Absente de la liste dressée par Strabon (IV, 2), elle apparaît rapidement organisée en cité autour d'un *ordo Elusatium* qui honore en son sein un questeur, *duumvir*, flamine de Rome et d'Auguste. L'inscription qui nous l'apprend (CIL, XIII, 548) à été trouvée à Sos, à vingt kilomètres au nord d'Eauze, sans doute à la périphérie de la *civitas*.

D'autre part, un autel funéraire de Rome de la fin du 1er siècle mentionne un C. Postumius Silvanus, Élusate de la tribu *Voltinia* : cette tribu était celle des citoyens des colonies de la Narbonnaise en Aquitaine.

---

1. CIL, XIII, 546, trouvée à Eauze, peut dater du temps des Sévères et de la promotion d'Eauze au rang de colonie. L'inscription mentionne *colonia Elusatium, ordo sanctissimus, plebs optima*. CIL, XIII, 548, trouvée à Sos, montre bien que cette ancienne cité gauloise avait été rattachée à celle d'Eauze car elle est gravée par l'ordo des Élusates en l'honneur d'un personnage qui avait été *duumvir* et questeur de la cité (Maurin, 1971).

2. A. Dauzat, 1963.

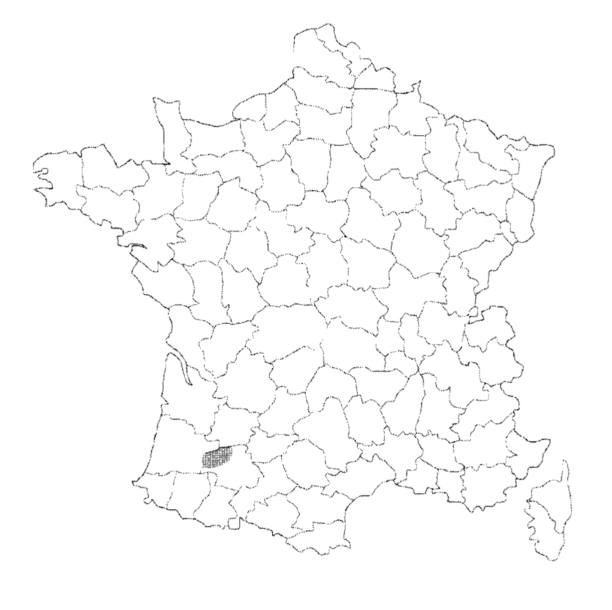
Mais la première attestation certaine de ce statut de colonie date du IIIe siècle, dans une inscription (CIL, XIII, 546) avec dédicace : *domu/i divinae et co/loniae Elusati/um*[1].

L'impression que l'on a de l'*Elusa* antique est celle d'une ville de type classique, d'une emprise au sol importante. Parcourue de plusieurs voies, elle était dotée de monuments publics, pour certains à décors en marbre blanc ; ses activités artisanales et commerciales semblent avoir été vigoureuses, indiquant un réel dynamisme. Pour l'instant, on dispose de trop peu de données pour distinguer les changements intervenus entre le Haut et le Bas-Empire. Les circonstances comme le moment de la désaffection et de l'abandon de la ville antique restent mystérieuses[2].

Ce peuple fut soumis en 56 avant J.-C. par Crassus comme la plupart des petits peuples de la région.

Dans l'ouvrage de Ptolémée (*Géographie*, II, 7, 1, 13), celui-ci leur donnait le nom de Datii.

Ajoutons enfin que les Élusates ont été absorbés par la *civitas* des Sotiates, ainsi qu'il en ressort de l'inscription CIL XIII, 548, trouvée à Sos.



Élusates

1. Schaad, Martinaud, Colmont, Pailler, dans *Aquitania*, 1990.

2. E. Cleary, 2003.

Bibliographie :
J. César, *B. G.*, III, 27 – Pline, *H. N.*, IV – Ptolémée, *Géogr.* – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Louis Maurin, *Les Basaboiates*, Langon, 1971 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Lapart, Petit, *Carte archéologique de la Gaule*, le Gers, 1993 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Simon Esmonde-Cleary, *Capitales éphémères*, Oxford, 2003.

ÉLYCOCI

Dans son *Ethnographie du sud-est de la Gaule*, Ptolémée nomme cette peuplade et la situe au sud des Mémines de la région de Carpentras, au sud-est des Cavares et au nord des Salyens, dans le département du Vaucluse.

Sa ville principale aurait été *Albaugausta*, nommée également par Ptolémée. Mais cette localité est inconnue.

Par rapport aux données topographiques dont on dispose, il faudrait essayer de la localiser dans la basse vallée de la Durance : on pense à la région de Cavaillon, mais d'autres hypothèses pourraient être formulées, bien qu'à ce jour aucune n'ait été satisfaisante. Honoré Bouche[1] écrivait : « Quelques uns disent que Forcalquier est l'*Alunium* de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger ; les autres que c'est le *Forum Neronis* de Ptolémée... ». On trouve une version complémentaire, due à Jules Raimond de Soliers, indiquant que le nom de Forcalquier serait dérivé de *Forum Elycoronum* puisque d'après le témoignage de Ptolémée il y aurait eu un peuple établi dans les environs de cette ville, les Elycoci, et une cité près de là : *Forum Neronis*. Il est probable que ces deux noms ont été associés pour former *Forcalquerium*[2].

Il est donc très difficile de localiser avec précision et d'identifier cette peuplade mais cela n'implique pas que ce soit une erreur et il convient donc de ne pas la rayer de la liste des populations antiques de la Gaule.

1. H. Bouche, 1664.
2. J.-R. de Soliers, 1615.

Bibliographie :
Ptolémée, *Géogr.*, 2, 10 – Jules Raimond de Soliers, *Histoire générale de la Provence*, 1615 – Honoré Bouche, *La chorographie ou description de la Provence*, 1664 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999.

EMBIENS (Embussiens)

D'après l'historien E. Garcin[1], ce peuple aurait formé une division des Ésuviens et paraît avoir occupé la rive gauche de l'Ubaye depuis la contrée située en-dessous de Méolans (*Nemelanum*), l'actuelle Méolans-Revel, jusque sur les hauteurs situées en face de Jausier. Ce pays était appelé *Nallis-Nigra* par les Anciens, à cause de la couleur noire du sol et des forêts épaisses qui s'y trouvaient.

Il est vraisemblable qu'une subdivision de ce peuple a occupé la petite vallée de Fours (*De Fournis* en 1190) en remontant le ruisseau de Bachelard.

Cette information demande toutefois une vérification.

Bibliographie :
É. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Paris, 1835.

ESAGI voir Ésuviens

ESSUI voir *Saii, Sagii*

ÉSUBIENS (*Esubiani, Vesubiani, Venisiani*)

Peuple vraisemblablement ligure ou celto-ligure, qui habitait la vallée de la Vésubie, affluent du Var, au sud-est de la Tinée, où ce vocable qualifie plusieurs agglomérations dont Saint-Martin-Vésubie, dans le département des Alpes-Maritimes. Cet ethnonyme signifierait « Famille supérieure ».

Le bassin de la Vésubie constitue une entité géographique isolée des vallées de la Tinée à l'ouest et du Paillon au sud-est, que dominent à l'est

1. E. Garcin 1835.

les massifs de l'Aution et du Mont-Bégo, doit correspondre au territoire de cette peuplade.

G. Barruol[1] a apporté la preuve que les Ésubiens étaient groupés avec les *Ecdini* et les *Véamini* sous le vocable générique de *Capillati* et faisaient partie du royaume de Cottius. Grâce à cette précision, on comprend mieux le sens de l'inscription des Escoyères[2] qui mentionne les Capilates aux côtés de quatre autres petits peuples de la région. Il s'agirait donc pour partie des Ésubiens.

La vallée fut une importante voie de pénétration dans les Alpes du sud. Une piste réunissait en effet le Var à la Sutra par la Vésubie et le Gesso. C'est la plus ancienne voie de communication entre la région de Cimiez et le Piémont (en Italie), franchissant le col des Fenêtres. C'est en effet là que se trouve le Mont Bégo, très fréquenté à la Préhistoire et à la Protohistoire ainsi qu'en attestent les célèbres gravures rupestres dont certaines laissent peu de doute sur la forte empreinte celtique dans la région.

La diffusion au Moyen Âge du culte de Saint Dalmas de Pedo sur les deux versants du massif, dans les vallées du Gesso, de la Vésubie et de la Tinée, ainsi que la présence séculaire de la Madone des Fenêtres près du col du même nom, témoignent à la fois de la fréquentation de cet itinéraire et de son caractère sacré que la christianisation n'a pas éradiqué.

Bouche, Papon, Rey, Allais et Oberziner (pour tous ces historiens, voir Barruol) établissent un rapport entre le nom d'Ubaye et cette peuplade. Mais la vallée de la Vésubie est trop éloignée de Suse pour avoir fait partie d'un même royaume pour que cette opinion paraisse fondée[3].

D'Arbois de Jubainville[4] indique, en parlant de l'Ubaye, qu'une antique racine venant du basque *ibaya*, signifiant rivière, a produit le nom

1. G. Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

2. Cette inscription a été trouvée sur une pierre romaine qui avait été réutilisée pour la chapelle des Escoyères. La traduction de cette inscription est la suivante : « Quartinus, fils de Bussulus à lui-même et à Bussulus, fils de X..., son père- ; à... la, fille de Lutevus, sa mère ; à Albanus, fils de Bussulus, son frère, préfet des Capilates, des Adanates, des Savincates, des Quariates et aussi des Bricianii- ; à Quartinus, fils de Bussulus, son frère, à Quartinia, fille de Bussulus, sa soeur. »

3. G. Barruol, *op. cit.*

4. H. d'Arbois de Jubainville, 1889, p. 39[illegible].

du fleuve *Iberus* d'Espagne, ainsi que ceux de nombreux cours d'eau. Ce nom de rivière a été appliqué à divers peuples de l'Antiquité. Par ailleurs, César parle des *Eusubii* qui habitaient près de l'Armorique mais, comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit très probablement des Ésuviens et non des Ésubiens.

La *Civitas Vesubianiorum* de l'arc de Suse doit être identifiée avec le territoire des Ésubiens.

Ce peuple y étant mentionné sur l'arc de Suse sous le nom de *Vésubiani*, on est forcé d'admettre qu'il s'agit d'un même peuple : *Esubiani/Vésubiani*. Il est évident que le nom de Vésubie vient du nom de ce peuple. Sur certains manuscrits de Pline, la chute du *v* initial était assez fréquente, ce qui expliquerait les deux variantes du même nom.

Le chef-lieu des Ésubiens aurait été la localité nommée au XIIIe siècle *St Martimus*, aujourd'hui Saint-Martin-Vésubie.

Les Ésubiens furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste : leur nom figure par conséquent sur le Trophée de La Turbie.



Ésubiens

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe, d'après les écrivains de l'Antiquité et les travaux des linguistes*, 2 vol., Paris, 1889 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Anne Roth-Congès, *L'inscription des Escoyères dans le Queyras, la date de l'octroi du droit latin aux Alpes Cottiennes, et la question du statut de Dinia, Rivista di studi liguri*, 1994 – Bouche, Papon, Rey, Allais, *Oberziner mentionnés dans Guy Barruol, Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

ÉSUVIENS (*Esuvi, Esagi, Essubii, Atessui*)
Peuple celte qui habitait une partie du département de l'Orne.

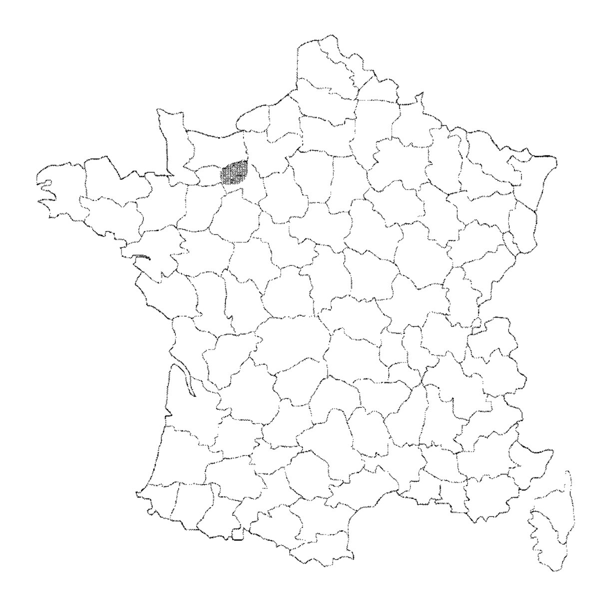
Les Ésuviens furent soumis par Crassus en 57 avant J.-C. ; César les nomme « *Esubii* » en indiquant « qu'ils habitaient près de l'Armorique »[1]. Salluste, qui fut proche de César, en fait également mention[2].

Le site antique découvert à la fin du XVIIIe siècle sur la commune de Fontaine-les-Bassets pose plusieurs problèmes. Avec Sées, il s'agit du plus grand ensemble urbain découvert au sein de la *civitas* des *Esuvii/Atesuii*, devenue plus tard celle des Sagiens. À la différence de Sées, la ville n'est toutefois mentionnée dans aucune source écrite.

Les Ésuviens disposaient-ils d'une capitale ? L'archéologie seule permet, comme on vient de le voir, de signaler une importante agglomération à Fontaine-les-Bassets (Orne) qui, sur une surface de 35 hectares, développe plusieurs quartiers urbains. Placée sur l'un des plus importants axes de communications reliant Bayeux à Chartres, la ville peut avoir été un ancien chef-lieu de *pagus* ou la capitale des Ésuviens mentionnés au 1er siècle.

Le mobilier découvert ne semble cependant situer l'occupation qu'entre le début du 1er siècle et le courant du IIIe. Le nom de ce peuple est mis en relation avec le dieu celte *Esus*.

1. César, *La Guerre des Gaules*, II, 34, III, 7, V, 24.
2. Salluste, *Histoires romaines*.



Ésuviens

Bibliographie :

Jules César, *B. G.*, II, 34, III, 7, V, 24 – Pline, *H. N.*, IV – Salluste, *Hist. rom.* – Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, 1675 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Éric Delaval, Vincent Hincker, François Fichet de Clairfontaine, Jacques Le Maho, *Capitales éphémères*, Tours, 2003 .

EUBURIATES

Tribu ligure fixée dans le département des Alpes-Maritimes.

Selon Florus, compilateur de Tite-Live[1], les épisodes de la guerre romano-ligure qui se déroulèrent au cours du IIIe siècle avant J.-C., permettent de situer cette tribu entre le territoire des Oxybiens (c'est-à-dire dans l'Esterel) et celui des Ingauni (en Ligurie, Italie). Le même auteur, cité par J. Martin, rattache ce peuple à la confédération des Salyens[2]. Pour J. Guadet[3], les Euburiates étaient un peuple d'Italie qui habitait la côte de la Ligurie (près de Gênes). Bouillet[4] les situe plus généralement en Ligurie, vers

1. Tite-Live, I, 19, 2, 3, Florus, *Epitome ou Abrégé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste.*

2. J. Martin, *Hist. des Gaules et des conquêtes des Gaulois*, 1754.

3. J. Guadet, *Dict. universel abrégé de Géogr. ancienne comparée*, 1820.

4. M.-N. Bouillet, *Dict. classique de l'Antiquité sacrée et profane*, 1826.

la côte et F. Sabbathier[1], reprenant en cela Pline (I, II) et Florus (II, 3), les place entre Gênes et les Alpes-Maritimes. Si l'on recoupe toutes les informations livrées par ces divers auteurs, ce peuple paraît correspondre à ce que Pline appelle les habitants de Vegurio, qui étaient implantés autour du Val Mafia, en Italie, près de la frontière actuelle.

Après avoir été soumis par les Romains, les Euburiates auraient été transférés dans la plaine par le pro-consul Q. Baebius entre 180 et 170 avant J.-C. Les transferts de populations montagnardes furent nombreux pendant la guerre romano-ligure. Lors de leur transfert forcé, Postumius les « désarma si bien qu'il leur laissa à peine le fer pour cultiver la terre ».

Il est actuellement impossible de localiser avec précision cette tribu en dehors de ce qui vient d'être dit.

Bibliographie :

Pline, *Hist. nat.*, I, II, III, 47 – Tite-Live, *Hist. rom.*, I, 19 – Florus, *Epitome ou Abrégé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste* – Jacques Martin, *Histoire des Gaules et des conquêtes des gaulois...*, 1754 – François Sabbathier, *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*, Paris, 1774 – Joseph Guadet, *Dictionnaire universel abrégé de géographie ancienne comparée*, Paris, 1820 – Marie-Nicolas Bouillet, *Dictionnaire classique de l'Antiquité sacrée et profane*, Paris, 1826 – Nino Lamboglia, R.E.L. 1942, p. 179 – Gérard Cauvin, *Civilisations des Ligures de l'Arno au Var, de l'Âge du Fer à la conquête romaine*, 1987 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, Paris, 1999.

1. F. Sabbathier, *Dict. pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*, 1774.

G

GABALES (*Gabali*, Gabalie, Gabalos)

Ce peuple celte installé sur le plateau du Gévaudan a donné son nom (département de la Lozère).

Le Gévaudan s'est donc appelé d'abord *Pagus-Gabalicus* (au 1er siècle après J.-C.), puis *Regio-Gabalitana* (au VIe siècle), *Galvudanum* (Xe siècle), *In-comatitu-gabalitano* (en 1003), *Gavalda* (au XIIIe siècle)[1].

Ce peuple avait pour voisins les Helviens à l'est, les Rutènes à l'ouest, les Arécomiques au sud, les Arvernes au nord et les Vellaves au nord-est.

Le nom des Gabales est cité pour la première fois dans les textes par Jules César dans *La guerre des Gaules*[2] puis par Strabon[3] et Pline[4].

Leur territoire correspond approximativement à ce qui deviendra la cité et l'évêché des Gabales, c'est-à-dire le Gévaudan et aujourd'hui le département de la Lozère, soit les hauts plateaux qui s'étendent des Cévennes, du Mont Lozère, des Causses du Méjean et de Sauveterre à l'Aubrac et aux Monts de la Margeride[5].

À l'époque de la guerre des Gaules, le peuple des Gabales apparaît comme client de ses puissants voisins du nord, les Arvernes d'Auvergne,

1. Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
2. VII, 7, 64, 6, 75, 2.
3. *Géogr.*, IV, 2, 2.
4. IV, 38.
5. Rémy, 1971 et Guy Barruol, 2000.

tout comme les Cadurques du Quercy et les Vellaves du Velay. Cette dépendance nous est en quelques sorte confirmée par l'absence d'un monnayage proprement gabale, les espèces circulant à la fin de l'indépendance et au début de la période romaine sur leur territoire étant manifestement arvernes[6].

Leur chef-lieu était *Anderitum* ou *Anderedon* (IIe siècle avant J.-C.)[7], du gaulois *Ande* « près » ou « devant » et *Ritum* « gué », ou « grand-gué ». Il prend le nom de *civitas-Gabalum* au Ve siècle, puis se nomme *Gabalitani* (Ve siècle), *Gavols* (XIIIe siècle), *Javols* (en 1119). La ville est encore appelée *Andereton* dans la cosmographie du Ravennate, copie du IXe siècle d'un original du Ve siècle dans la *Noticia galliarum*. C'est la ville actuelle de Javols, détrônée au Moyen Âge par Mende en tant que capitale du Gévaudan. La ville de *Minate*, premier nom de Mende, est devenue *Criptam-Menmatinsis-Montis* au IVe siècle[8].

La présence d'antiquités sur le site de Javols est déjà signalée au XVIIIe siècle. Ce n'est cependant qu'en 1828, après la découverte d'une borne milliaire mentionnant la *civit(as) Gab(alorum)* que l'identification de Javols avec *Anderitum*, le chef-lieu de ce peuple, fut assurée[9].

C'est à 29 kilomètres au nord-ouest de Mende que se trouve le village de Javols. Situé sur un plateau granitique entre les monts d'Aubrac et la Haute-Margeride, il domine le vallon du Triboulin, petit cours d'eau tributaire de la Truyère et il recouvre partiellement l'ancienne capitale de la *civitas Gabalum* ou *Gabalorum*, mentionnée sur la carte de Peutinger, dont le territoire correspondant approximativement à celui de l'actuel département de la Lozère. Elle fut fondée sous le nom d'*Anderitum* (« Legrand-gué » ou « Près-du-gué ») à la fin du 1er siècle avant J.-C.

Sous Auguste, la ville voit son urbanisme se développer et atteindra son extension maximum, qui ne dépassera pas 34 hectares, au IIe siècle.

---

1. A. Ferdière, R.A.N., 35, 2003.

7. Ptolémée, *Géogr.*, IV, II, 7.

8. E. Nègre, *op. cit.* et B. Ode in *Capitales éphémères*, 2003.

9. Pierobon, Benoît, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990.

À la fin de celui-ci, un incendie ravage la ville. Javols est sans doute toujours chef-lieu de Cité (*civitas*) au VIe siècle, car son nom dérive de celui de Gabales. Or, ce n'est qu'au Bas-Empire que l'on prend l'habitude de nommer une capitale d'après le nom du peuple occupant le territoire qu'elle administre et que l'on abandonne le nom celtique ou gallo-romain (*Anderitum*). Au VIe siècle, l'éphémère capitale de *civitas* cesse d'être utilisée. Son occupation se limite ensuite au village actuel et à ses quelques hameaux périphériques et Mende s'étant alors substituée à Javols,devint ainsi la nouvelle capitale du Gévaudan.

Il n'est pas possible d'affirmer que Javols/*Andéritum* était déjà la capitale des Gabales avant la conquête de 52 avant J.-C. En effet, le nom de lieu de forme gauloise ne constitue pas en lui-même un critère de datation et les découvertes pré-romaines à Javols sont rares.

Il est tout à fait envisageable que la capitale originelle ait été située sur un *oppidum* de hauteur, plus ou moins proche. Il reste donc difficile de prouver qu'il existe à Javols des témoins de l'époque de l'Indépendance gauloise pour y localiser la capitale pré-romaine. Toutefois, sa position dans la vallée (et non en site d'*oppidum* perché), n'est pas *a contrario* un argument suffisant pour la rejeter[1].

Ferdière[2] propose de voir dans l'*oppidum* de Saint-Bonnet-de-Chirac, à une vingtaine de kilomètres au sud de Marvejols, la capitale gauloise des Gabales à l'époque de l'Indépendance. Des fouilles sont en cours.

Outre une occupation préhistorique, ce site de hauteur correspond à un important *oppidum*, remontant au Hallstatt final et à La Tène ancienne (voir glossaire). L'habitat se localise au sud-ouest de l'éperon sur un hectare environ, entre le début du IIe siècle et la fin du 1er siècle avant J.-C. Il s'étend alors sur la moitié occidentale du site (15 hectares) et l'occupation de l'*oppidum* semble se poursuivre jusque vers 20 après J.-C. Mais il est difficile de retenir cette proposition, en l'état actuel de la documentation, compte tenu notamment de l'éloignement et de l'environnement naturel différent, car l'on n'est plus, à Saint-Bonnet, dans le Gévaudan granitique mais en terrain calcaire et dans le bassin du Lot.

1. A. Ferdière, 2003, *op. cit.*

2. *Idem.*

La ville de Banassac (*Banaciacum*), autre de cité des Gabales possèdait des thermes, un aqueduc, de nombreuses et riches demeures décorées de fresques. L'agglomération se prolongeait par une vaste zone industrielle comprenant de nombreuses fabriques de poteries sigillées, très prospères jusqu'au IIe siècle de notre ère.

On connaît en Gévaudan une douzaine de sites de hauteur occupés durant la période protohistorique, qui ont livré des traces d'occupation laténienne[1]. Ce sont : Grézes (*Castrum Gredonensis* au Bas-Empire), Hures-la Parade « La Rode », Ispagnac, « Les Bondons », La Canourgue, « Ron de Gleizo à Cadoule », La Capelle, « Clapas Castel », Laval-du-Tarn, « Roc de la Fare », Mas-Saint-Chély, « La Couronne », Palhers, « Puech-de- Las-Cours », Saint-Bonnet-de-Chirac, « Le Truc », Saint-Chély-du-Tarn, « Can del Pi », Saint-Pierre-des-Tripiers, « La Tourré ».

Autre ville des Gabales : Randan (*Randanense-monasterium* au VIe siècle), dans le Puy-de- Dôme. Ce fut d'abord le nom d'une fortification sur le Tuc-de-Randan, le territoire de la commune de Rieutort, sur la ligne de faîte séparant les Gabales des Vellaves. Ce nom, dérivé du gaulois *randa*, désigne une limite ou une courbure.

Le territoire des Gabales était, à la mode celtique, divisé en plusieurs *ager* ou *pagi*, territoires claniques constitutifs du peuple (que les historiens ont parfois nommé « cantons »), dont on peut signaler quelques uns : l'*ager Solobrensis*, dont Solore, localité détruite située sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-Rochefort était le chef-lieu ; l'*ager Jarensis* dont la localité principale n'est pas connue ; l'*ager Marcennacensis* dont le chef-lieu était Marcennet ; l'*ager Ternacensis* ; l'*ager Exartipitracensis* ayant pour chef-lieu Panissières[2]. Certains des *oppida* énumérés plus haut pourraient avoir correspondu à d'anciens chef-lieux de *pagi*. C'est par erreur qu'on leur a parfois également attribué le *pagus aici Ferensis* (Feurs) et le *pagus Rodonensis* (Roanne) qui appartenaient aux Ségusiaves.

Sous la conduite du Cadurque Lucterios, les Gabales attaquèrent la Narbonnaise au début de l'année 52 avant J.-C., alliés aux Rutènes et aux

—

1. A. Vernhet 1967, 1971 ; A. Ferdière 2000.

2. Dufour, *Dict. topogr. du dép. de la Loire*, 2006.

Nitiobriges, sur l'ordre de Vercingétorix. Puis ils envahirent le territoire des Helviens qui étaient alliés aux Romains, mais furent finalement vaincus par César.

Après cette première contribution au soulèvement gaulois ils participèrent quelques mois plus tard à la formation de l'armée de secours destinée à délivrer les assiégés d'Alésia. Leur contingent fut intégré aux 35 000 hommes fournis par les Arvernes.



Gabales

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 109 – Ptolémée, *Géogr.*, IV, II, 7 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – J. César, *B. G.*, VII, 7, 64, 75 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Vernhet, *L'oppidum de St.-Bonnet-de-Chirac*, 1967 – A. Vernhet, *Céramiques gauloises et céramiques d'importation dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère*, Montpellier, 1971 – Bernard Rémy, *Les villes du Massif Central*, 1971 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe siècle*, Paris, 1878, rééd. 1978 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Pierobon, Benoît, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Alain Ferdière, *La ville de Javols*, Montpellier, 1997 ; *Nouvelles recherches à Javols-Anderitum*, 1998 ; *Histoires de noms de lieux : notes de toponymie antique du Gévaudan*, Mende, 1999 ; *Âge du Fer dans le Massif Central*, Lattes, 2000 – Guy Barruol, Jean-Luc Fiches, Pierre Garmy, Jean-Pierre Giraud..., *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif Central*, Lattes, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – A. Ferdière, R.A.N., 35, 2003 – B. Ode, *Capitales éphémères*, Paris, 2003 – J.-E. Dufour, *Dictionnaire topographique du département de la Loire*, Saint-Étienne, 2006.

GALLITRI (*Gallitae, Sallitae*)

Population celte qui habitait dans les Alpes-Maritimes la haute vallée de la Bléone, région correspondant à l'actuel canton de La Javie (*Gaveda* en 1049).

Lamboglia[1] propose d'identifier leur terroir avec l'*Ager-Galadius* ou *Caladius* ou *Calladius*, qui désignait au Haut Moyen Âge la circonscription territoriale de la haute vallée de la Bléone. La plus ancienne mention de l'*Ager Caladius* remonte à 780 à propos des *missi dominici* de Charlemagne, réunis à Digne. Mais le document capital pour la connaissance de ce terroir est une charte de *Vuadaldus* de 814.

Comme l'a montré *Lamboglia* (*op.cit.*), rien ne permet d'identifier *In Caudulo* dite *villa Caldol* avec l'*ager Galadius/Caladius* qui désigne non plus un simple village mais tout le bassin de la haute Bléone. Il est impossible en effet de limiter cet *ager Caladius* à une seule localité[2] : il faut comprendre le mot *ager* au sens de territoire (région ou canton). Ce dont il est question ici englobe les 52 domaines que comptait ce district montagnard. *In Caudulo* désigne Chaudon et qui aurait été le chef-lieu ancien de ce canton. C'était une ancienne agglomération localisée au nord-est de La Javie, mais le nom de la *villa* se serait peu à peu étendu à toute cette région que l'on nommait *ager Caladius*.

Nous trouvons un lieu-dit *In Prato* désignant le village de Prads, situé près des sources de la Bléone. *In Selangone* est Esclangon, localité qui domine les clues de Baries dans la vallée du Bès, affluent de la Bléone. *In Caudulo* désigne Chaudol, *In Curiosco* est Curiusque, hameau de la commune du Brusquet. *In Cangnola* désigne Chanolles, dans la commune de Blégiers, *In Cavadenis* pourrait être le nom primitif de la Javie. Un document de 814 cite aussi une *colonica In Albarasco*. Or le testament d'Abbon en 739 nomme également une *colonica Albariosco in pago Ebredunense*. Il doit s'agir du même domaine, à situer vers le massif des Trois-Evêchés[3].

Le nom de la villa *Calladius* au VIIIe siècle et de l'*ager Galladius* du IXe siècle, dériveraient d'une racine présentant une certaine analogie avec

1. Lamboglia, *Question de topographie antique*, R.E.L. 1944.
2. D. Arbaud, *Les possessions de St Victor dans les Basses-Alpes*, B.S.S.L.A.B., 1903/1904.
3. G. Barruol, 1999.

celle de l'ethnonyme *Gallitae*. Le district appelé *Ager Galadius/Caladius* au Haut Moyen Âge constitue une entité territoriale très caractéristique qui doit correspondre à un *pagus* pré-romain. E. Garcin[1] désigne la cité d'*Allos* (*Alostrum* dans l'Antiquité, *Ad Alones* en 1056), petite ville chef-lieu de canton, comme étant leur capitale. Elle faisait partie de la vallée de Barcelonette. La Froux, la Baumelle et Boucher sont les trois principaux hameaux du territoire d'Allos. Ces informations demandent toutefois à être vérifiées. L'abbé J.-E. Pelissier[2] indique pour sa part que les territoires des Gallitri s'étendaient dans la vallée du Verdon depuis sa source jusqu'à Thoranne et confinait la vallée de la Bléone par les montagnes de Prads et du Cheval-Blanc, Seyne par celle de la Blanche, Mèvlaus par le Laverc et Sielane, la vallée de l'Ubaye par le col de Chancelaie, dit col d'Allos,Vergons et Allons, Sarpécier, la montagne du Grand-Cohier et enfin à la vallée du Var, le col du Champs et la montagne de Laus. Et le même historien précise qu'Allos est bien le chef-lieu des Gallitri. Situer leur capitale hors de la vallée du Verdon serait en effet inconcevable.

Mais d'autres historiens placent les Gallitae ou Gallitri dans la région d'Allos et de Colmars (de Collo-Martio en 1040), près des sources du Verdon, ou autour de Gilette (Gelata en 1079) dans le canton de Roquestéron, sur les bords de l'Estéron. Beaucoup de doutes subsistent cependant sur cette dernière interprétation et il reste préférable de suivre G. Barruol[3].

Henri d'Arbois de Jubainville[4] signale une localité autrefois nommée Galiscus, dans ces mêmes Haute-Alpes, près de Gap. Ne serait-ce pas une confusion avec l'*ager Galadius* ?

Les Gallitri furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste et leur nom figure sur le Trophée de La Turbie.

Une statue de bronze de l'époque gallo-romaine a été retrouvée à Norante, localité qui apparaît pour la première fois en 1045, le village de Norante étant rattaché à Chaudol au Moyen Âge, sous la forme Chaudol-Norante.

1. E. Garcin, 1835.
2. J.-E. Pelissier, 1901.
3. G. Barruol *op. cit.*
4. H. d'Arbois de Jubainville, *Noms de lieux habités en France*, 1891, p. 552.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – É. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne,* 1835 – Abbé Tisserand, *Histoire civile et religieuse de Nice et du département,* 1862 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Noms de lieux habités en France,* Paris, 1891 – Abbé Jean-Esprit Pelissier, *Histoire d'Allos de l'an 1000 avant J.-C. à 1899,* Digne, 1901 – J.-F. Cruvellier, *Histoire de Barrême,* S.C.L.B.A., tome I, p. 18, 1890 – D. Arbaud, *Les possessions de St Victor dans les Basses-Alpes,* B.S.S.L.A.B., 1903/1904 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie,* Marseille, 1932 – Nino Lamboglia, *Question de topographie antique,* R.E.L., 1944 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule,* R.A.N., 1, 1999.

GARITES

Peuplade ou tribu celte dont le territoire serait le comté de Gaure, dans l'ancienne province d'Armagnac et dans le pays de Gascogne, sur les bords du Gers, entre Auch et Condon et dont les centres étaient Fleurance et Saint-Puy (Gers).

Le pays de Gaure s'appelait jadis *Comatatus-Gaurensis.* Il était situé dans le nord-est du département du Gers. Ce pays fut incorporé dans le comté de Fezensac au Moyen Âge.

Les Garites étaient voisins des Lactorates.

Se basant principalement sur la synonymie du nom de ce peuple avec celui du comté de Gaure et du diocèse d'Auch, d'Anville avança dès 1760 l'idée qu'il pouvait s'agir de l'ancien pays des Garites.

Il y a cependant un doute sur leur localisation précise, si l'on suit ce qu'en dit César (*B. G.*, III, 27). D'autre part, Walckenaer[1] indique que les Garites étaient établis près du confluent du Tarn et de la Garonne, leur nom ayant subsisté dans celui du bourg de Gariès (Tarn-et-Garonne). Cette localité se trouve dans l'arrondissement de Castel-Sarrasin, sur un cours d'eau nommé le Lambon, dans la Lomagne. Walckenaer et Lalanne[2] étaient en désaccord avec Sanson, d'Anville et Valois, qui plaçaient ce

1. C. A. Walckenaer, *Géogr. ancienne historique et comparée des Gaules, Cisalpine et Transalpine,* vol. 1, 1838, p. 285.

2. L. Lalanne, *Dict. hist. de la France,* vol. 1, 1872-1877, p. 893.

peuple dans le comté de Gaure. De plus, cette situation présente l'inconvénient de situer les Garites sur le territoire des Lactorates et des Ausci et non pas entre ces deux peuples comme semblait l'indiquer la liste de César. On peut également penser que la rivière appelée la Gimone séparait les Tolosates des Garites et des Ausci.

Bibliographie :
D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Charles Athanase Walkenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules, Cisalpine et Transalpine*, vol. 1, 1838 – Ludovic Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*, Paris, 1872-1877 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002.

GAROCELI (Graiocèles, *Graioceli*)

Tribu vraisemblablement celto-ligure qui devait être établie à la frontière de la France et de l'Italie, quelque part entre la Tarentaise et la haute Durance. On a proposé également une partie de la basse vallée de l'Arc ou la basse Maurienne, autour de Saint-Jean-de-Maurienne[1], dans le département de la Savoie.

On a émis l'hypothèse que les Garocelli auraient été les clients des Ceutrones. Ils auraient habité dans la haute vallée de l'Isère et dans le massif du Petit Saint Bernard. Mais une autre hypothèse les situe dans les Alpes Grées près du Mont-Cenis[2], ce que la toponymie pourrait confirmer. Plusieurs auteurs de l'Antiquité ont voulu expliquer le nom d'*Alpis Graia* par un prétendu passage d'Hercule à travers les Alpes. Pour Desjardins[3], cette appellation proviendrait de *Grau, Crau,* Graig (conservé dans le dialecte savoyard sous la forme *crau*, pierre, comme dans beaucoup d'autres formes dialectales franco-provençales), toponyme dont il faudrait rapprocher Graiocèles et *Cremonis Jugum*, qui était l'ancien nom du Petit Saint-Bernard, lui-même dérivé de quelque *Crau Mons*, Tête de Crammont, au-dessus de la route de La Thuile, à Pré-Saint-Didier[4]. Lamboglia et Ober-

1. Lamboglia dans G. Barruol, 1999.
2. V. Kruta 2000, p. 645.
3. E. Desjardins, I, p. 75.
4. H. Onde, A.F.A.S., 1941.

ziner (voir Barruol, 1999) ont proposé de localiser cette peuplade dans la région de Saint-Jean-de-Maurienne, sans preuve à ce jour. De même Tite-Live[1] laissait entendre qu'à la fin du IIIe siècle avant J.-C., les Médules et les Garocelli occupaient cette vallée.

Mais n'est-ce pas faire peu de cas de l'appellation antique des Alpes Grées qui se nommaient *Alpium Graiorum*[2], toponyme que rien ne peut justifier, hormis la présence possible en ces lieux des Graioceli ? Cela semble plus vraisemblable encore si on le met en parallèle avec les toponymes que d'autres portions des Alpes tirèrent de la présence de petits peuples locaux (ainsi pour les Alpes rhétiques, Alpes carniques, etc.). C'est une règle presque constante dans le massif alpin, qui rend plus que plausible le rapprochement entre les noms de *Graiorum* et de Graioceles.

L'hypothèse de Lamboglia reste cependant la plus vraisemblable aux yeux de plusieurs historiens et en particulier de Guy Barruol qui partage ce point de vue : « On a pu faire remarquer qu'archéologiquement parlant, la Maurienne se subdivisait nettement dans l'Antiquité pré-romaine en deux zones de peuplement bien distinctes, la moyenne et la haute vallée de l'Arc. Les Medulles dans la haute vallée et les Garoceli dans la basse vallée, autour de Saint-Jean-de-Maurienne, peut-être leur chef-lieu. » De son côté, Walckenaër[3] pensait que les Garoceli occupaient la vallée de la Maurienne ainsi que celle qui lui est contiguë, dans le *Val divin*, où se trouvent un endroit appelé *Usseglio* et un canton du même nom. Il ajoutait que dans un ancien document, Saint-Jean-de-Maurienne était appelée *Johannès Garocelius.*

Le dictionnaire Bouillet de 1845 donne comme chef-lieu aux Garocelli la ville d'*Ocelum* (Piémont) qui de nos jours se nomme Usseau et se trouve en Italie. Mais s'agit-t-il de la même peuplade ?

Les Garoceli ne sont mentionnés que par César dans un passage du *Bellum Gallicum*, à propos des événements de 58 avant J.-C. Il se rendait avec cinq légions d'Aquilée en Gaule ultérieure. Là, dans les Alpes, les

1. Tite-Live, *Géogr.*

2. *L'Année épigraphique*, 1984, notice 642 : « *Dédicaces à Carus et ses fils* ».

3. C. A. Walckenaër, *Géographie historique et comparée des Gaules*, vol. I,1839, p. 542.

Ceutrones, les Garoceli et les Caturiges, qui avaient occupé les positions dominantes, tentèrent d'interdire le passage à son armée, pensant sans doute qu'il s'agissait d'une force d'invasion venant occuper leur pays.

Les Garoceli ne figurent pas parmi les *civitates* énumérées sur l'arc de Suse.

Leurs voisins seraient les Caturiges, les Ceutrones et les Médules.



Garoceli

Bibliographie :

Tite-Live, *Géogr.* – César, *B. G.*, I, 10 – Charles Athanase Walckenaër, *Géographie historique et comparée des Gaules*, 1839 – Marie-Nicolas Bouillet et Alexis Chassang, *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie*, Paris, 1845 – H. Onde, *L'occupation humaine en Maurienne et en Tarentaise*, A.F.A.S., Grenoble, 1942 – *L'Année épigraphique*, 1984, notice 642 : « *Dédicaces à Carus et ses fils* » – Lamboglia, Oberzimer, dans G. Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

GARUMNES (*Garumni, Garumna, Garunni*)

Peuplade ibère ou celte d'Aquitaine, établie peut-être sur la rive gauche de la Garonne, dans le pays des Nestes et le plateau de Lannemezan, dans le département des Hautes-Pyrénées. Voisine des Bigerriones.

Le rapprochement entre le nom de ce groupe et le nom celtique de la Garonne (*Garumna*) est traditionnel et ne fait pas de doute. En revanche

sa localisation sur le cours moyen ou supérieur du fleuve est loin d'être assurée.

Les Garumnes ne font qu'une très brève apparition dans le passage où César (III, 27) –qui les nomme *Garummi*– consacré à la soumission des peuples aquitains coalisés, dont les Bigerriones, contre Crassus en 56 avant J.-C.[1] Ils ne figurent pas dans la description de Pline (IV), ce qui témoigne soit d'une information incomplète, soit plus sûrement de changements intervenus dans l'organisation territoriale de l'Aquitaine entre l'arrivée de César et le règne d'Auguste[2].

Valois[3] place les Garumnes le long de la Garonne, en-dessous de Saint-Bertrand-de-Comminges, sur un territoire s'étendant jusqu'aux limites du diocèse de Rioux, qui est un démembrement des Tolosates (Volques Tectosages). A. Thierry[4] propose de les situer dans le département de la Haute-Garonne, autour de la ville de Montréjeau (*Regalis royal*), toujours sans aucune certitude.

De leur côté, Lipoz[5], Fabre[6] et May[7] virent dans les Garumni les prédécesseurs direct des Convènes et leurs attribuèrent la vallée du bassin supérieur de la Garonne jusqu'au Val d'Aran. On les dit aussi établis sur les pentes des Pyrénées, au-dessous de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne). Par ailleurs, Lipoz (*op.cit*) les plaçait à la tête d'une confédération des peuplades installées dans les vallées limitrophes, ce qui ne s'accordait pas avec l'installation des Volques dans la région. La mention des Garumni dans un texte relatif à l'Aquitaine pré-romaine restait gênante et Lipoz a alors imaginé une séparation de ce peuple en deux groupes :

– le premier aurait été établi dans le bassin supérieur de la Garonne et serait passé sous le contrôle des Volques, puis en 72-71 avant J.-C. sous celui des Convènes.

1. C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997.
2. *Idem.*
3. Valois, 1675, p. 221.
4. A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, 1845.
5. R. Lipoz, *Comminges et Couserans*, 1931.
6. G. Fabre, *Civilisation protohistorique de l'Aquitaine*, 1952.
7. R. May, *Saint-Bertrand-de-Comminges*, 1996

– le second aurait échappé à cette domination et gardé son indépendance jusqu'à la guerre contre Crassus, parce qu'il était installé sur la rive gauche du fleuve, dans le pays des Nestes et le plateau de Lannemezan[1].

L'hypothèse de Lipoz était peu vraisemblable sauf pour la seconde partie de son exposé. En fait, un seul peuple s'est installé sur la rive gauche du fleuve dans la région de Lannemezan ; il était limitrophe des Bigerionnes avec lesquels il a participé à la défense de l'Aquitaine contre les légions de Crassus[2]. Il se peut que ce peuple ait été celui des Garumnes.

Les archéologues, les géographes et les historiens doivent poursuivre les recherches afin de découvrir leur implantation précise.

Aucune de leurs villes n'est connue, mais il semble que Lannemezan (lat. *Medianum*, celt. *Mediolanum*, « situé au milieu »[3]) serait leur chef-lieu possible.

Dans les marécages du plateau de Lannemezan, l'existence d'une hypothétique cité lacustre a été envisagée. Dans la lande seraient visibles des traces d'un vieux chemin d'origine protohistorique (*Le Caspera*), la vieille église romane de Saint-Julien-de-Lannemezan serait bâtie sur un tumulus antique et au nord de la place du Foirail, un vaste tumulus se serait élevé, aujourd'hui disparu. Des éléments de marbre gallo-romains y ont été retrouvés (voir G. Puyau).



Garummes

1. R. Lipoz, *op. cit.*
2. C. Ric•, *op. cit.*
3. A. Dauzat

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 1, 7, III, 27 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1 – Adrien de Valois, *Notitia Galiarum*, 1675 – Raymond Lipoz, *Histoire de deux cités gallo-romaines : Comminges et Couserans*, Toulouse, 1931 – Lipoz, *Convènes et Consoranni*, 1932 – G. Fabre, *Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, paris, 1955 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 65, 1994 – Roland May, *Saint-Bertrand-de-Comminges*, Lyon, 1996 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

GATES (Gautes)

Tribu peut-être celte, établie entre les Ausci et les Élusates, dans une partie du département actuel du Gers. Son territoire semble pouvoir être localisé au confluent du Gers et de la Garonne.

Elle fut soumise à Rome en 56 avant J.-C. par Crassus, comme les autres peuples aquitains.

Aucun lieu connu à ce jour ni information complémentaire.

Pour certains historiens, tel que P.-M. Duval[1], on doit les rapprocher des Oscidates campestres ou des Dates. Ils apparaissent en effet dans la liste des peuples de l'Aquitaine ethnique et non dans l'Aquitaine celtique, dans la Liste de Pline. Leur nom se cache probablement dans le *Bellum Gallicum* sous le vocable énigmatique de Gates, à restituer en Dates[2].

Quant à la Liste de Pline, elle pose toujours un problème pour ce qui concerne les peuples d'Aquitaine. De nouvelles recherches de géographie historique sont donc nécessaires.

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 27 – Pline, *H. N.*, IV – Paul-Marie Duval, Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline, Paris, 1955 – Michel Rambaud, *La Guerre des Gaules*, 1965 – Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

1. P.-M. Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, 1955.
2. Rambaud, *La Guerre des Gaules*, 1965.

GERMANI

Descendants d'un groupe de Germains installée sous l'Empire romain dans une petite partie de la Haute-Marne.

Son chef-lieu était Germaines (*Germana* en 1230).

Bibliographie :

Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963.

GÉSATES ou *GAESATI*

Mercenaires provenant de peuples celtes situés entre le Rhône et les Alpes, leur nom est apparu en 231 avant J.-C.[1]. Les Gaulois d'Italie les appelaient *Gaisda*, ce qui signifiait en langue celtique « Armée ». Polybe leur donnait le nom de *Gaesati* : « Les plus importantes tribus gauloises, celles des Insubres et des Boiens, se liguèrent et envoyèrent des messages chez les Gaulois qui habitaient sur le flanc des Alpes et les bords du Rhône, les *Gaesati*, ainsi appelés parce qu'ils font la guerre moyennant une certaine solde ; c'est ce que signifie proprement leur nom. Ces discours enflammèrent à tel point l'ardeur guerrière de leurs chefs, que jamais on ne vit sortir de cette partie de la Gaule une armée plus nombreuse, plus brillante, plus belliqueuse. » Ils avaient pour arme le javelot de fer (*gaesum*) qui serait bientôt celui de tous les guerriers gaulois. Selon César d'ailleurs, en 57 avant J.-C., les Gaulois de la *Vallis-Poenina* étaient armés du *gaesum*.

Les Gésates étaient la terreur des Romains et lors de la bataille de *Télamon*, qui se déroula en 225 avant J.-C., ils combattirent entièrement nus sans rien porter que leurs armes (et leurs torques), par défi. Ils furent battus et leur chef Aneroestos y perdit la vie. Ils furent vaincus à nouveau à *Clastidium* par le consul Marcellus en 222 avant J.-C. (Polybe).

Selon Strabon, à la fin du IIe siècle avant J.-C., la Cispadane, près de l'embouchure du Pô, était occupée par les Boiens, Insubres, Sénons et Gésates. Peut-être fait-il allusion ici à ces mercenaires *Geasati* qui, par groupes de plus de 30 000 hommes d'après Polybe, avaient envahi au siècle précédant la plaine du Pô, comme on vient de l'évoquer.

1. Polybe, II, 22,1.

Les Gésates étaient donc apparemment fixés, vers 230 avant J.-C., à la fois dans la vallée du Rhône (dont ils provenaient) et celle du Pô, mais à partir du IIe siècle avant J.C, on ne les signale plus que dans le moyen Rhône. Aucune ville ne leur a été attribuée, ce qui semble logique car ils devaient résider à proximité d'employeurs potentiels ou se déplacer selon les besoins de ceux-ci.

Ils étaient appelés par les Gaulois d'Italie les *Gaisda*, ce qui signifierait en langue celtique « Armée ». Polybe leur donnait le nom de *Gaesatae*.

On connait l'identité de deux de leurs rois : Aneroestos, qui vint aider les Insubres avec son armée et, pour ne pas tomber entre les mains des Romains, se suicida avec sa famille à l'issue de la bataille de Télamon, et Concolitanos, qui semble avoir exercé sa fonction entre 233 et 225 avant J.-C., année où il fut capturé par les Romains à l'issue de la même bataille.

Bibliographie :

Polybe, *Hist.*, II, 22, 31 – Plutarque, *Marcellus*, 3,2 – Strabon, *Géogr.* – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

GLANICI (*Glaniques, Glanikoi*)

Population celte installée dans les Bouches-du-Rhône dont le nom est indiscutablement celtique.

Le chef-lieu de ce peuple était *Glanum* (*Glanon* à l'époque de la conquête), devenu ensuite *Glanum-Livii* ou *Libii*, puis en 903 *Curtem-Fretus* et *Curtem-eccl-Saint-Remigii*. Proche de Saint-Rémy-de- Provence, elle faisait partie de la confédération salyenne.

Le nom de *Glanum* est à rapprocher du nom *Glanici*. La ville s'étendait sur un terrain en pente douce orienté au nord, à la sortie septentrionale d'une vallée nord-sud, utilisée par un itinéraire qu'empruntaient la transhumance en direction de la Crau ainsi que le commerce du sel. Cette route rejoignait la via *Domitia*, qui menait d'Italie en Espagne par Suse et Arles ;

elle longeait le piémont nord des Alpilles, traversait le Rhône à Tarascon, à 17 kilomètres seulement de *Glanum* selon le gobelet de Vicarello[1] puis passait à *Ernaginum*, à 12 kilomètres, ce qui correspond à l'Itinéraire d'Antonin.

Avant la conquête romaine *Glanum* se nommait de *Glanon* et était la capitale des *Glanici*, ou *Glaniques* une branche des Salyens celto-ligures.

L'*oppidum* de l'Âge du Fer possédait un rempart et incluait au sud le mont Gaussier qui servait peut-être d'acropole. Un sanctuaire dédié aux *Matres Glanicae* et au dieu *Glanos* a été identifié au sud de la ville.

À partir de 1996, les prospections menées autour de *Glanum* par Gazenbeek[2] ont mis en évidence un vaste système de fortification englobant les collines environnantes, en place dès le VIe siècle avant J.-C.

La présence d'une source pérenne jaillissant au pied d'un massif collinaire a attiré une occupation ancienne. Des vestiges du Bronze moyen et final subsistent à *Glanum*. Les sources n'ont fait l'objet de structures que fort tard et le bassin dit Nymphée de *Glanum*, bâti en grand appareil, pourrait avoir été édifié entre 200 et 125 avant J.-C.

Plusieurs dédicaces gallo-grecques et des offrandes monétaires indiquent que ces sources ont reçu un culte à partir du 1er siècle avant J.-C., si ce n'est plus tôt, dont celui dédié aux « Mères glaniques » trouvée près du *fanum* d'Hercule. Une dédicace à Apollon provient du Nymphée. Les interstices du rocher, au fond de ce dernier, contenaient des monnaies du 1er siècle avant J.-C.[3].

Le versant occidental du défilé de *Glanum*, en face du futur Nymphée, fit l'objet d'aménagement en terrasses dès le VIe siècle avant J.-C. La fortification de *Glanum* semble construite dès le VIe ou le Ve siècle avant J.-C. (présence de fragment d'amphores étrusques) jusqu'au IIIe siècle avant J.-C. Elle englobe le mont Gaussier et les versants du vallon de Notre Dame de Laval, ce qui représente 10 à 15 hectares[4].

1. Au sujet du gobelet de Vicarello, se reporter au Glossaire.
2. M. Gazenbeek 1998.
3. H. Rolland 1958.
4. M. Gazenbeek, *op. cit.*

Au IIe siècle avant J.-C. le rempart est agrandi, l'occupation gagne du terrain et atteint le vallon Saint-Clair, le vallon situé à l'ouest de celui de Notre Dame de Laval, et le piémont nord du massif. La localité couvre alors 30 à 40 hectares, dont 20 hectares réellement habités[1].

Ptolémée précise que *Glanum* se situe chez les Salyens, situation qui semble assez tardive et pourrait également se rapporter au découpage de la province instauré par Rome[2]. Malgré le silence des sources, le démantèlement systématique des monuments a conduit à imaginer que *Glanum* avait été le refuge des dynastes salyens en fuite après la victoire de Sextius[3]. Cette hypothèse repose sur une série d'arguments chronologiques ayant fait l'objet de vifs débats[4].

Quelle que soit la chronologie retenue, il est évident que l'essor de *Glanum* se situe bien avant la conquête romaine et constitue un élément lié à l'Indépendance gauloise et à la religion celtique. Le nom même de la localité est à rapprocher du terme celtique évoquant la notion de purification (glane).

La ville reçoit le droit latin à l'époque césarienne, c'est-à-dire fort longtemps après la conquête, ainsi que le titre de « colonie latine » entre la période triumvirale et le début de l'époque augustéenne[5]. *Glanum* conserve son autonomie jusqu'à la fin du IIIe siècle, période à partir de laquelle s'amorce son déclin, mais elle garde tout au long de son existence un statut de petite cité[6] .

1. *Idem*.
2. Fl. Verdin, R.A.N. 2002.
3. A. Roth Congès 1992.
4. M. Bats 1992.
5. M. Christol, M. Janon, R.A.N. 2000.
6. *Idem*.



Glanici

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III, 37– Strabon, *Géogr.* – Ptolémée, *Géogr.* – Henri Rolland, *Gallia*, No 11, 1958 – Anne Roth-Congès, *Le centre monumental de Glanon*, Marseille, 1992 – Michel Bats, *Marseille grecque et la Gaule*, Marseille, 1992 – Michiel Gazenbeek, *Caesarodunum*, n° 33, 1998 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, 1999 – *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999 – M. Christol, M. Janon, *Le statut de Glanum a l'époque romaine*, R.A.N., 33, 2000 – Florence Verdin, R.A.N. 35, 2002 – Florence Verdin, *Territoires celtiques*, AFEAF, 2003.

GOMFERANI

Petite tribu de la Gaule aquitaine qu'on a supposé de souche ibérique. Son habitat était situé dans le département actuel de la Haute-Garonne.

On propose à leur sujet la ville de Saint-Béat (*Saint Beato*) où une dédicace fut trouvée sur un autel votif. Exhumé en 1946 dans une ancienne carrière transformée dans l'Antiquité en un sanctuaire fréquenté par des dévots appartenant soit à la population locale et aux ouvriers des carrières voisines en activité. Les Gomferani, dont la désinence évoque un nom ethnique comme l'indique M. Labrousse[1], étaient sans doute établis autour de ce sanctuaire, probablement dans le bassin de Saint-Béat. On ne peut toutefois avoir aucune certitude. En effet, l'inscription ne précise pas s'il s'agit de *pagani* ou de *vicani*[2]. On a émis une hypothèse qui en ferait les

1. M. Labrousse, 1948.
2. *Idem.*

habitants de quelque village voisin, peut-être du *vicus* qui existait à l'emplacement de Saint-Béat.

La dédicace en question était la suivante : *ERRIAPO-DEO-GOMFERANI-POSUERUNT*. Erriape fut le Dieu des carriers. Mais comment faut-il alors interpréter cette offrande faite à Erriape par les Gomferani, groupe dont on ignore tout ?

Bibliographie :

Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* Paris, 1878 – Michel Labrousse, *Un sanctuaire rupestre gallo-romain dans les Pyrénées,* R.A. 1948, p. 511 – Pierre Wuilleumier, *Inscriptions latines des Trois-Gaules,* CNRS, Paris, 1963 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule,* Paris, 1971 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule,* Paris, 1989 – Christian Rico, *Pyrénées romaines,* Madrid, 1997 – CIL II, 3 G 2.

H

HAEDUI (voir Éduens)

HELVIENS (Helves, *Helvi*)

Peuple celte voisin des Arvernes, qui vivait entre le Rhône (*Rhodanus*) et les Cévennes (monts du Vivarais). Il fut primitivement client des Arvernes[1].

Les sources écrites permettent de situer globalement le peuple helvien entre le Rhône à l'est – au-delà duquel on se trouvait en territoire cavare (*Tricastini* en Tricastin et *Segovellauni* dans la région de Valence) – et le massif des Cévennes, les monts du Vivarais et les hauts plateaux, dits de la Montagne à l'ouest, qui les séparaient des Gaballes et des Vellaves.

Au sud et au nord, les limites de leur territoire sont plus difficiles à préciser. Il paraît toutefois vraisemblable de situer au niveau du cours moyen du Chassezac et des gorges de la basse vallée de l'Ardèche la frontière entre les Helviens et les Volques Arécomiques, tandis que leur limite septentrionale pourrait se matérialiser par une ligne suivant la haute et la moyenne vallée de l'Eyrieux, puis par le massif compris entre la basse vallée de l'Eyrieux et l'Ouvèze[2]. Le pays helvien correspondrait au Vivarais de l'ancien régime et au nord de l'actuel département de l'Ardèche. Dernier peuple de la Province (*Provincia*) sur la rive droite du Rhône, il était le voisin méridional des Ségusiaves, eux-mêmes clients des Éduens[3].

1. César, 7, 75.
2. G. Barruol, 1999.
3. V. Kruta, 2000.

Il y a tout lieu de penser que les Helviens auraient pu être un groupe détaché anciennement des Helvètes (Suisse) et plus anciennement encore des Helvécones (population celtique établie à l'est de la Germanie) d'où provient certainement la souche commune des deux groupes, au temps des mouvements des Champs d'Urnes[1].

Leur chef-lieu était *Alba-Helviorum* au Ier siècle avant J.-C. Le toponyme d'Alba apparaît pour la première fois dans le troisième quart du 1er siècle avant J.-C., puis la localité devint *Alba-Augusta* (au IIe siècle), *Usques-ad-Albis* (en 950). À partir du IIIe siècle et jusqu'au début du IVe siècle, son nom ne change pratiquement pas. Au Moyen Âge, la baronnie est désignée sous la forme vernaculaire *Aps* en usage jusqu'en 1903, date à laquelle le village a repris le nom antique, agrémenté dans les années quatre-vingts du qualitatif « Alba la Romaine »[2]. Durant la période gallo-romaine, on y cultivait la vigne.

Il ne serait pas impossible que le chef-lieu primitif des Helviens, avant l'établissement d'*Alba-Helviorum*, ait été l'*oppidum* de Jastres-nord, situé à 18 kilomètres à l'ouest d'Alba. Remontant à la fin du IIe siècle avant J.-C. D'une superficie de 5 hectares, le site en contre-bas des Cévennes, domine du sommet d'une falaise de 150 mètres le cours moyen de l'Ardèche. La perennité du site jusqu'à l'époque augustéenne et son remplacement alors probable par Alba comme chef-lieu sont des arguments en faveur d'une localisation à Jastres de la capitale au temps de l'Indépendance[3]. En effet, l'abandon du site semble avoir été général suite à un départ volontaire des habitants au début de l'époque augustéenne, qui coïncide précisément avec le développement urbain d'Alba, la capitale de l'Helvie romaine[4].

Entre la vallée de la moyenne Ardèche, formant une dépression au pied des Cévennes vivaraises à l'ouest, et celle de son affluent l'Auzon à l'est, s'étendent de vastes tables karstiques appelées localement « les gras ». La partie nord de cet ensemble, sur le territoire des communes de Lavilledieu et de Lussas, constitue un plateau calcaire qui, à cet endroit, s'élève

1. P. Bosch-Gimpéra, Henri Hubert.
2. E. Nègre.
3. J. Dupraz.
4. C. Lefèbvre, 2003.

jusqu'à un pic dominant l'Ardèche d'une hauteur de 140 mètres au nord à 190 mètres au sud. C'est le rocher de Jastres.

En bordure de cette falaise, face aux Cévennes, ont été implantés à la fin de l'âge du Fer deux *oppida* distants d'un kilomètre : Jastres-sud (« Le Camp de César »), commune de Lavilledieu et Jastres-nord, sur la commune de Lussas (*in-Luciacense*, 956). Ces sites placés à mi-chemin entre la vallée du Rhône et le Massif central contrôlaient l'une des principales routes antiques mettant en relation ces deux ensembles géographiques[1].

On a cité également Bourg-Saint-Andéol comme chef-lieu possible. Son nom était *Bergoiata, Bergorate* (au VIe siècle) devenu ensuite *Bergogiates, Burgogiates* (au IXe siècle), *Burguitas* (en 877), *Burgias* (en 1110), *Burgium-sancti-adeli* en 1193, Burgo (en 1275), *Burgo-sancti-andeoli* (en 1368). On y trouve un sanctuaire gallo-romain[2]. Mais rien ne vient étayer cette supposition.

Les Helviens possédaient un petit port sur le Rhône, appelé *Civitas-Albinsium-nunc-vivarium* (au VIIe siècle), puis *In-comitatu-Vivariensi* (en 817), *Episcopus-in-Vivario, de-albense-Vivario* (en 950), devenu Viviers, qui était le chef-lieu du Vivarais (ancien Pays de France) sous l'Ancien Régime. Le nom de ce pays (devenu comté) vient de celui de la localité de Viviers, qui existait déjà sous les Romains sous la forme *Vivarium* (« viviers » ou « garenne », «lieu où l'on garde le poisson vivant »). C'est évidemment ce nom qui est à l'origine de celui de la province[3]. Le site de Viviers fut occupé juste un peu avant l'ère chrétienne, au IIe siècle, mais surtout au IIIe siècle. Viviers était alors vraisemblablement une petite agglomération secondaire de la cité d'Alba (le port) et ce n'est qu'au cours du Ve siècle que cette localité devint leur chef-lieu ou capitale[4].

Rien ne permet de préciser la date et les conditions dans lesquelles les Helviens furent annexés à la Province Transalpine mais y a tout lieu de penser en bonne logique que c'est à la suite de la défaite subie par les Ar-

---

1. *Idem.*
2. E. Nègre, *op. cit.*
3. *Idem.*
4. J. Dupraz, *op. cit.*

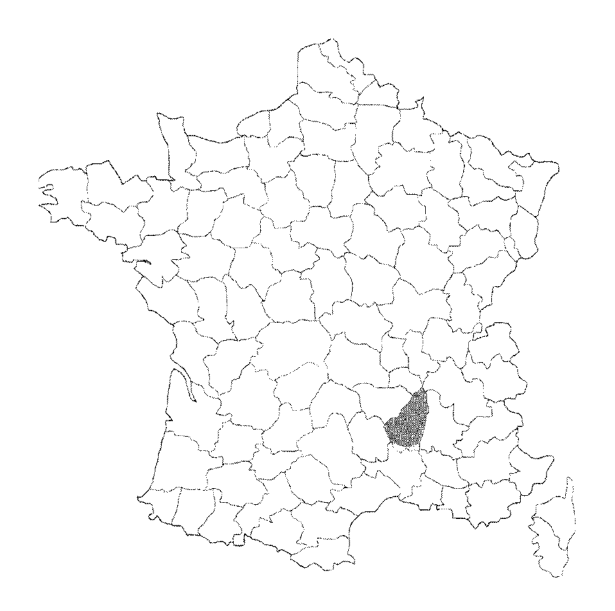
vernes et leurs clients (121 avant J.-C.) que les Helviens furent détachés de la mouvance arverne pour être intégrés au nouvel espace politique que Rome était en train de mettre en place et qui allait former la *Provincia*. Ce fut là probablement le prix à payer pour le maintien de l'indépendance arverne au sein du nouvel équilibre.

Leur position-clé dans la vallée du Rhône en faisait les partenaires privilégiés des Cavares, des Volques Arécomique et des Marseillais. Cela laisse à penser qu'ils durent être assez précocement romanisés. Plusieurs faits témoignent en ce sens. Ainsi, entre 85 et 53 avant J.-C., un de leurs chefs nommé Caburus (Caburos), se vit octroyer la citoyenneté romaine par Flaccus, alors proconsul de Transalpine[1]. Un de ses deux fils, nommé Procillus, était l'ami et l'hôte de César[2] et l'accompagna dans ses campagnes de Gaule en 58 avant J.-C. De plus, comme il avait l'avantage de parler gaulois, il lui servait souvent d'interprète. L'autre, Donnotarvos (Domnotaurus), était encore en 52 avant J.-C. prince de la cité des Helviens et il trouva la mort dans une offensive contre les Arvernes[3] au cours de la guerre des Gaules.

Pendant celle-ci, les Helviens, qui faisaient alors partie depuis plus de deux générations de la *Provincia* et se montraient dévoués aux Romains, eurent à souffrir lors du soulèvement dirigé par Vercingétorix. Attaqués par les Gabales en 52 avant J.-C., ils furent mis en déroute et, après avoir perdu au combat une grande partie de leurs meilleurs guerriers, dont leur chef Domnotaurus, fils de Caburus, ils furent contraints de s'enfermer dans leurs places fortes[4] en attendant l'arrivée de renforts romains.

César concentra ses troupes en 51-52 avant J.-C. dans leur territoire avant de pénétrer, probablement par la vallée de la Loire, chez les Arvernes[5].

1. César, *B.G.*, 1, 47.
2. César, *B.G.*, 1, 53.
3. G. Barruol, 2000, et R. Lauxerrois, 1983.
4. César, *B.G.*, 7, 65; G. Barruol, *op. cit.*
5. G. Barruol, *op. cit.*, V. Kruta, 2000.



Helviens

Bibliographie :

Jules César, *B. G.*, I, 47, VII, 7, 8, 56, 64, 65 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – Roger Lauxerrois, *Le Bas-Vivarais à l'époque romaine*, Paris, 1983 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Joëlle Dupraz, R.A.N., 35, 2003 – Guy Barruol in *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif Central*, Paris, 2000 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Joëlle Dupraz, Pierre Rigaud, *Alba, capitale des Helviens, Capitales éphémères*, Paris, 2003 – C. Lefbvre, R.A.N., 35, 2003.

HÉLISICES (Voir Élysiques)

I

ICONI, *ICONII*, UNCENI, UCENI, CENNI, UCENNES

Peuplade probablement d'origine celto-ligure que Strabon nomme *Iconioi*. Les Voconces, les Caturiges, les Médulles, les Cavares et les Tricorii étaient leurs voisins[1].

L'ethnonyme d'Unceni est resté à l'Oisans, terme qui apparaît dès le XI[e] siècle pour désigner la région correspondant aux moyenne et hautes vallées de la Romanche, depuis sa source située au col du Lautaret jusqu'au rétrécissement de la vallée dans la Combe de Livet et Gavet. L'Oisans correspond exactement au terroir qu'habitait ce peuple.

Le col du Lautaret permet un accès relativement facile vers le Briançonnais et vers l'Italie par le col du Mont Genèvre. Comme le rappelle Thévenot (1942), son nom d'*Altaretum*, « petit oratoire », s'explique par la coutume bien connue des Gallo-romains d'élever un monument religieux au point ou une voie franchissait un col important. Roman (1888) n'a signalé cependant aucun vestige antique sur ce col. Ce petit *fanum* de col et de frontière devait d'ailleurs être déjà en usage au temps de l'Indépendance des peuplades alpines. À la Révolution, l'Oisans a été inconsidérément[2] divisé entre le département des Hautes-Alpes (canton de La Grave) et celui de l'Isère (canton de Bourg-d'Oisans), ce qui a brisé son unité naturelle, économique, historique et culturelle.

---

1. Stabon, IV, 1 et 6.

2. Peut-on toutefois se figurer comme « inconsidérée » une démarche qui a été systématisée dans le découpage artificiel de plus de la moitié des départements français ? De l'aveu même de l'Assemblée constitutante, il s'agissait justement de « briser les unités des terroirs et des Provinces ».

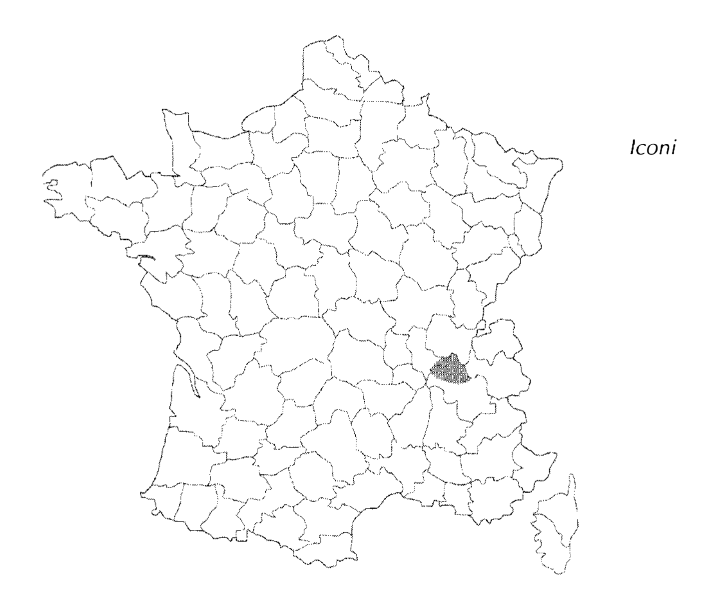
L'appellation Oisans se retrouve également dans les formes Huez, au nord de Bourg-d'Oisans (*de-Lanso* XIe siècle) et Oz (*Ohos* au XIe siècle, *Hos* au XIIIe siècle), dans la vallée de l'Eau d'Olle, qui qualifient des lieux-dits, dans le département de l'Isère. Soulignons par ailleurs que le même nom se retrouve dans le Gard, à Uzès, qui s'appelait autrefois *Utecia*.

La localisation de plusieurs de leurs cités a été très approximative. *Catorissium* était leur chef-lieu et doit être situé près de Bourg-d'Oisans. C'était une station de la voie romaine Grenoble-Briançon, qu'il faut identifier avec un site tout proche de Bourg-d'Oisans, dont le nom médiéval était Saint-Laurent-du-Lac, capitale naturelle de ce pays. C'est un peu en aval de Bourg-d'Oisans qu'existait, peut-être dès l'Antiquité, le lac de Saint Laurent, formé artificiellement par des éboulements qui avaient barré la vallée à l'entrée orientale de la gorge de Livet. Ce lac est attesté dans la plaine d'Oisans avant 1191, mais la rupture du barrage ne survint que le 14 septembre 1219, précipitant les eaux de cette retenue sur Grenoble et tous les pays en aval.

Leur chef-lieu devint Bourg-d'Oisans, dont le nom ancien était *De-Lanso* au XIe siècle. Deux autres villes importante de cette peuplade : *Metlosedum* (nom typiquement celtique) vers Monts-de-Lans et *Durotincum*, futur Villard-d'Arènes (*Darotinga* au IVe siècle, puis *Villarium-Arenarum* en 1334) et station de la voie romaine entre cette ville et La-Grave (*Arena-Subteriore* en 1080 et *Grava* en 1492), au pied du col de Lautaret. On ne retrouve dans la toponymie locale aucune trace de ces noms d'agglomérations antiques. On observe cependant que les noms anciens de ces localités n'ont rien de ligure et sont communs à d'autres aires du monde celtique.

Sur le territoire des Unceni se trouvait le Mont Genèvre, nommé *Mons-Genevrus* en 1080 puis en 1189 *Mons-Jani*, du nom d'une divinité romaine : *Janus*. Il ne devait prendre son nom définitif qu'en 1529.

Ce peuple fut vaincu par Auguste en 14 avant J.-C. et c'est sous le nom de Cenni qu'il figure sur le trophée d'Auguste de La Turbie.



Iconi

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 6 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 1878 – Joseph Roman, *Répertoire du département des Hautes-Alpes*, Paris,1888 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Émile Thévenot, R.E.A., 1942 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1926 ; *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

IEMERII

Ce petit peuple n'est connu que par la dédicace de Suse. G. Barruol[1] assure qu'il n'est pas possible, compte tenu des données possédées actuellement, de lui attribuer un territoire précis : les localisations proposées jusqu'ici sont toutes hypothètiques et peu satisfaisantes.

Et pour Lamboglia[2], les rapprochements de certains ethnonymes avec des noms de lieux ou de régions dont fait état Oberziner[3] n'ont pas de bases sérieuses.

1. G. Barruol, *Les peuples pré-romains...*, 1999, p. 24.
2. N. Lamboglia, R.E.L. 9, p. 138, 1943.
3. Oberziner, 1900, pp. 156-163.

À Bourg-Saint-Maurice, le patronyme *lemmus*[1] serait à rapprocher de Iemerii. On peut penser que cette tribu doit être localisée sur le versant italien du royaume de Cottius, dans le bassin supérieur du Pô, en Piémont.

Bibliographie :
G. Oberziner, *Les Guerres d'Auguste contre les peuples alpins,* Rome, 1900 – Nino Lamboglia, *Question de topographie antique,* R.E.L., 1943 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule,* R.A.N., 1, 1999.

ILURONENSES

Ethnique de ville ou tribu ibère, qui occupait une petite partie du Béarn, entre le gave d'Aspe et le gave d'Ossau, dans le département des Pyrénées-Atlantique.

Ce que l'on sait du lieu antique appelé *Iluro,* tant pour son nom que pour sa situation (en dehors de l'argument philologique), est tiré de l'Itinéraire d'Antonin qui le place sur la voie *a Beneharno ad Caesaraugustum,* à 12 lieues vraisemblablement de Lescar/*Beneharnum.* Le toponyme et le nom des habitants qui en dérive n'apparaissent que tardivement, sous la forme *civitas Elloronensium* (*Notitia Gallarium* XIV, 12) à l'occasion des réformes administratives de Dioclétien, et on le retrouve ultérieurement comme *gratus, episcopus de civitate Olorone* (synode d'Agde, en 506), *episcopus ecclesiae Eloronensis* (Macôn, en 585), *Ellerona-urbis* (662/675). L'origine ibérique du toponyme est certaine. On a découvert ce nom qui peut être daté des environs du IVe siècle sur la borne milliaire au col du Somport[2]. Il se retrouve même dans un théonyme aquitain (voir glossaire)[3], mais aucun vestige ne confirme l'existence d'un *oppidum* habité antérieurement à la conquête.

Les hypothèses selon lesquelles *Iluro* aurait été à ses débuts l'agglomération principale des Oscidates Montani (cités par Pline entre les Onesi et les Sibyllates[4]) ou bien celle des Iluronenses n'ont été confirmées ni l'une ni l'autre à ce jour[5].

1. CIL V, 7856.
2. CIL II, 1945, XIII, 8894.
3. CIL XIII, 154
4. L. Maurin 1978.
5. J. Clémens 1980.

La question du statut de la ville au temps du Haut-Empire a été posée. Il ressort qu'elle fit partie, avec les vallées d'Aspe et d'Ossau, de la cité des Tarbelles, au plus tard au début du IVe siècle. *Iluro* serait devenue, au même titre que *Beneharnum,* elle aussi détachée de Dax, chef-lieu de cité, *civitas-Elloroniensium*[1].

Au début du IVe siècle au plus tard, *Iluro* serait devenue *caput civitatis* en même temps que Lescar[2]. L'hypothèse selon laquelle elle aurait été l'agglomération essentielle des Iluronenses n'est pas assurée, de nos jours. La ville d'Oloron fut un moment le chef-lieu des Pyrénées-Atlantique[3]. Par la suite, Oloron fut l'une des principales villes de la Novempopulanie (province formée de neuf peuples, créée par l'administration impériale romaine), ruinée par les Vascons au VIe siècle, puis par les Arabes au VIIIe siècle et les Normands au IXe siècle. À la suite de ces bouleversements, les évêques se réinstallèrent dans la cité voisine de Sainte-Marie. Les vicomtes de Béarn édifièrent la nouvelle ville d'Oloron-Sainte-Marie à l'emplacement de l'ancienne. Les deux cités, épiscopale et vicomtale, furent réunies le 18 mai 1858, pour prendre le nom définitif d'Oloron-Sainte-Marie (*Oloro* en 506).

Antérieurement à l'indication de la *civitas* dans la *Notitia Gallarium,* se pose la question du statut de l'agglomération. Faisait-elle partie du territoire de la cité de Dax depuis l'époque augustéenne, et dans ce cas le *duovir* cité sur le texte de la Pène d'Escot[4] serait à rattacher au chef-lieu des Tarbelles ou bien a-t-elle été détachée plus anciennement ?[5]

Les découvertes de restes de murs, de pièces de mobiliers divers, de monnaies et de matériaux de constructions antiques autour de la cathédrale Sainte-Marie ont permis de préciser l'emplacement de l'agglomération romaine dans la ville basse. La tradition la localisait pourtant sur la colline Sainte-Croix, la ville haute, où s'installa la ville médiévale, mais il n'y a finalement aucune preuve archéologique de cette situation.

1. G. Fabre 1994.
2. L. Maurin, *op. cit.*
3. G. Fabre 1990.
4. CIL XIII, 8894.
5. Bost, Fabre 1983.

Les Irulonenses étaient voisins des Sibuzates, des Beneharniens et des Oscidates Montani.


Iluronenses



Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.* – Pline, *H. N.*, IV – A. Moreau, *Dictionnaire de géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971– Louis Maurin, *Saintes antique*, Saintes, 1978 – J. Clémens, *Les Oscidates Campestres*, Agen, 1980 – Bost, Fabre, *Quelques problèmes d'Histoire*, Aquitania, 1, Bordeaux, 1983 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule, département 64*, 1994, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

INSUBRES (Insubriens)

Grand et puissant peuple celte, venant de l'est du Danube, qui occupait à peu près l'aire de l'actuelle Lombardie (Italie), entre le cours de l'Oglio et celui du Pô.

Les dernières recherches ont amené à la conclusion qu'ils ne s'étaient pas installés en Italie du nord au début du IVe siècle avant J.-C., comme leurs voisins méridionaux, les Boiens, dont ils furent les fidèles alliés[1] car ils étaient dans la région plusieurs siècles auparavant.

1. V. Kruta 2000.

Ils paraissent avoir été les descendants directs des populations celtiques de la culture plus ancienne de *Golasecca* (lieu qui a donné son nom à la culture de l'Âge du Fer de la partie occidentale de la Transpadanie et se développa à partir de la fin de l'Âge du Bronze), dont ils héritèrent l'alphabet lépontique, emprunté aux Étrusques du VIe siècle avant J.-C., mais modifié pour être adapté à l'usage de langue gauloise[1].

Leur nom signifiait « les Farouches » ou « les Hommes forts ».

Camille Jullian (1901) indiquait, d'après la lecture de Tite-Live, que les Insubres qui, après avoir constitué en Gaule un *pagus* du peuple éduen, étaient devenus en Italie une communauté prospère, dont *Mediolanum* (future Milan) fut la ville principale. Son rôle d'agglomération centrale des Insubres est attesté pour la première fois par Polybe (*Histoire*), en relation avec la guerre de 222 avant J.-C. et le texte de Tite-Live associe directement sa fondation à la formation de l'ethnie des Insubres. Les Celtes la fondèrent non loin d'une ancienne cité étrusque du nom de *Melpum*, prise par eux.

Les Romains attaquèrent plusieurs fois les Insubres. En 223 avant J.-C. eurent lieu les batailles d'Adda et de Clastidium. Unis aux Boiens, les Insubres se révoltèrent en 218 avant J.-C. et avec eux ils s'illustrèrent dans la lutte des Gaulois d'Italie contre Rome après la défaite des Sénons. Mais leur défaite définitive, en 195 avant J.-C., infligée par Valérius Flaccus, n'entraîna pas leur expulsion, comme ce fut le cas pour une bonne partie des Boiens. Les Insubres restèrent autonomes jusqu'en 89 avant J.-C., année où fut promulguée la *Lex-Pompeia* leur accordant le droit latin, et en 49 avant J.-C., la *Lex-Julia* qui leur donna la citoyenneté romaine.

Tite-Live dans son histoire romaine fait le récit d'un épisode qui s'était déroulé vers 400 avant J.-C. : « Arrivé en Italie, Bellovèse ou Bélovesos, neveu du roi des Bituriges Ambigatos, bat les Étrusques sur le Tessin et apprenant que le pays où ils s'étaient installés s'appelait *Insubrium*, du même nom que le canton des Insubres chez les Éduens, ils obéirent au présage tiré de la localité et fondèrent une ville qu'ils appelèrent *Médiolanum*. »

Les Gaulois, précise-t-il (5, 34, 9), en arrivant dans la région de Milan, trouvèrent un territoire (*ager*) appelé Insubrie et ce nom étant aussi celui

1. *Idem*.

d'un *pagus* des Éduens, le parallèle fut établi entre *pagus* et *ager*, ce *pagus* étant par conséquent un canton (clan) du territoire éduen.

Certains d'entre eux se réfugièrent dans les Alpes pour échapper à la domination romaine, mais on n'a à ce jour retrouvé aucune trace matérielle de leur habitat et seule la survivance d'éléments culturels d'origine celtique dans les traditions et les formes dialectales locales, permet de déceler une certaine pérennité.

Or en Gaule, le chef-lieu des Insubres fondé en 70 avant J.-C. avait pour nom *Mediolanum* (ce nom est attesté jusqu'en 1075), ce qui ne peut être évidemment un hasard. C'est aujourd'hui Mâlain (Côte d'Or). On y trouve des vestiges antiques... mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agissait bien là des Insubres mentionnés par Tite-Live comme ayant formé un *pagus* des Éduens. Ce qui est étrange, étant donné qu'ils partirent, si l'on en croit cette tradition, en compagnie de Bellovèse pour l'Italie.

Bibliographie :

Polybe, *Hist.*, II, 17 – Strabon, *Géogr.*, V, 1 – Tite-live, *Hist. rom.*, V, XXI – Pline, *H. N.*, III, 124 – Ptolémée, *Géogr.*, III – Dion-Cassius, *Hist. Rom.*, Frag. 49 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Camille Jullian, *Notes gallo-romaines*, R.E.L., 1901 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

L

LACTORATES

Peuplade celte qui habitait au nord-ouest d'un plateau du Gers, voisine des Élusates.

À propos des Lactorates, les sources nous offrent un des paradoxes les plus surprenants. En effet, c'est l'épigraphie qui nous révèle l'existence de ce peuple à la fin du 1er siècle après J.-C.[1] mais il est absent de la liste des peuples établie par César, ce qu'on explique par une alliance nouée anciennement avec le peuple romain. La cité est bien attestée par un très intéressant groupe d'inscriptions trouvées dans la moderne Lectoure : CIL, XIII, 526, *Lactorates* en 176 après J.-C., CIL, XIII, 511 : *ordo Lact* (oratium) et *civitas Lactor* (atium) en 241 après J.-C., CIL, XIII, 520 : *r (es) p* (ublica) *Lactorat* (ium), sous le Haut-Empire (Maurin, 1971).

Le chef-lieu des Lactorates était *Lactorate* (IIe siècle), devenu *Lactura* au IVe siècle, *Civitas-Lactoratium* (en 400), de-*civitas-Lactorensi* (en 506), *Lactora* (en 1063) puis Lectoure (entre Auch et Agen). Le nom de cette ville pourrait signifier les « remparts blancs »[2] mais il est évident qu'il est également et avant tout une survivance du nom tribal du peuple dont il était la capitale.

Avant l'époque romaine, un *oppidum* se dressait sur le plateau de Lamarque dominant la rivière d'une centaine de mètres. À l'est de la ville, on a trouvé une nécropole, ainsi que des ateliers sur le versant ouest. Il

1. C.I.L. V, 875.
2. E. Nègre, CIL XIII, 526.

pourrait s'agir de la ville gauloise de *Iontora*, que Hirschfeld[1] a proposé de remplacer par *Laktôras* que mentionne Diodore de Sicile[2] à propos d'événements survenus en 111/110 avant J.-C. (au cours desquels Contoniatos, roi de la ville gauloise de *Iontora*, ayant vécu à Rome, devint l'ami des Romains et fut établi roi dans une ville de la Gaule non romaine, très probablement Lactora, en Aquitaine[3]). Ce fait expliquerait l'ancienne amitié unissant les Lactorates aux Romains mais attesterait en même temps de l'ancienneté de cette tribu puisqu'elle pourrait donc avoir constitué déjà un État au IIe siècle avant J.-C.

Cet *oppidum* pourrait correspondre à un premier établissement qui a précédé la ville antique de Lectoure[4]. Il était à l'origine probablement protégé du côté est par un système défensif dont faisait sans doute partie un double fossé observé au XIXe siècle.

Une campagne de fouilles entreprise en 1970, a prouvé l'occupation protohistorique du site, sa datation s'échelonnant entre la deuxième moitié du IIe et la fin du 1er siècle avant J.-C.[5]. Il semble ainsi assuré que l'*oppidum* connut une occupation depuis l'Âge du Fer jusqu'au règne d'Auguste[6].

Dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît probable que *Lactora* a connu un double déplacement de son habitat, d'abord par descente dans la plaine puis par remontée sur l'*oppidum*, entre l'époque augustéenne et le Moyen Âge, très vraisemblablement en raison d'une dégradation du contexte (révoltes, invasions...) que l'on peut mettre en relation avec des événements historiques connus.

Les fouilles anciennes et récentes ont montré de façon tout à fait claire qu'une agglomération romaine a existé au pied de la colline, dans la plaine du Gers, appelée plaine de Pradoulin, entre le 1er et le Ve ou le VIe siècle après J.-C. au moins. Elle devait s'étendre sur une superficie de 30 à 40 hectares[7].

---

1. Hirschfeld 1899.
2. Diodore de Sicile, Livres XXXIV, XXXXV, 36.
3. Bedon, *Atlas des villes*, 2001 et P. Gardes, *Territoires celtiques*, 2003.
4. Lapart, Petit, *Carte archéologique de la Gaule, le Gers*, 1993.
5. P. Gardes, *op. cit.* et E. Camoreyt, *La ville des Sotiates*, 1897.
6. Petit, Sillières, 1990.
7. C. Petit, P. Sillières, *op. cit.*

La ville de Lectoure fut une colonie romaine avec titre de république sous l'empereur Gordien. On trouve même un *praefectus-Lactorae-ubi-census-accepit* mentionné dans une inscription datée du règne d'Auguste, ce qui confirme celle d'Hasparen.

Des monuments de la fin du 1er siècle mentionnent la « *Provincia Lactorae* ». Une inscription donne *PROCVRAT-PROVINCIARVM. LVGVDVNENSIS. ET. AQVITANICAE. ITEM. LACTORAE*[1] (« Gouverneur des provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine, et pareillement de Lactora (Lectoure) »).

Ce territoire donna naissance à la province *procuratorienne* de *Lactora* et plus tard à la province de *Novempopulana*. Cette ville fut également chef-lieu du *Pagus* appelé la Lomagne, ancien pays de Gascogne partagé aujourd'hui entre le Gers (nord-est) et le Tarn-et-Garonne (sud-ouest).



Lactorates

Bibliographie :

Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – O. Hirschfeld, *C. Zangmeister et alii, Inscriptions latines des Trois Gaules*, Berlin, 1899 – Eugène Camoreyt, *La ville des Sotiates*, Auch, 1897 – Louis Maurin, *Les Basaboiates*, Langon, 1970 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Pierre Sillières, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, in Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – J. Lapart, C. Petit, *Carte archéologique de la Gaule*, le Gers, Paris, 1993 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Philippe Gardes, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

1. C.I.L. V, 875.

LAEVES (Leves, Laevi)
Peuple ligure qui vivait dans les Alpes-Maritimes.

Il partit de Gaule pour l'Italie avec les Lebekes et les Salies en 521 avant J.-C. Aucune ville connue en Gaule[1].

Il s'agirait simplement d'une partie de l'ethnie des Albici, auquel cas leur appartenance à l'ensemble ligure doit céder la place à une celticité beaucoup plus affirmée.

Installés en Gaule cisalpine (Italie du nord, Padanie) avec les Marici, dans l'actuelle Lomellina (région peu étendue située entre le Tessin et le Sesia), ils furent évincés ou assimilés par l'expansion des Insubres. Tite-Live et Pline[2] les localisent en *Ticinium*, près de Pavie. Pour Pline, ils sont un rameau de la confédération celte sallyenne. Polype[3] leur donnait le nom de Laeui.

Bibliographie :
Tite-Live, *Hist. rom.*, V, 35, 2 – Pline, *H. N.*, 3, 124 – Polybe, *Hist.*, II, 17, V, 35,37 – Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Paris, 1845 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993.

LASSUNNI (*Lassumni, Lassurini , Lassuini*)
Petite peuplade ou tribu fixée au sud de l'Aquitaine.

Seul Pline[4] en parle. Ils ne peuvent être situés. Peut-être étaient-ils installés dans le Lot ou la Haute-Garonne, voire même dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Fabre[5] les place dans ce département d'après un document connu de Pline[6] mais, comme il le précise, « plus risqué est le rattachement, sur de simples critères philologiques, des Lassuni à Saint-Hilaire-de-Lassun ».

1. A. Thierry 1895 ; H. Hubert 1950 ; C. Jullian 1993.
2. Tite-Live V, 35, 2; Pline, III, 124.
3. Polybe, II, 17, V, 35,37.
4. Pline, IV.
5. Fabre 1994.
6. Pline, IV.

Holder rapproche la villa *Lassunis Dicta*, de Saint-Hilaire-de-Lassun, attestée en 1010 et en 1012, mais non localisée. S'agissait-il d'une ville ou d'une église ?

Dans le département de la Haute-Garonne, il existe la ville de Saint-Hilaire (*de St Ylario* avant 1123). Est-ce celle que nomme Holder ? Rien ne permet de l'affirmer et l'on en est réduit aux simples présomptions.

J.-B. Laborde[1] suggère la présence de cette tribu en Aquitaine. Il s'appuie pour cela sur des ressemblances de noms de lieux dans cette partie des Pyrénées : Asson (*Asso* au XIe siècle), Saint-Hilaire-de-Lassun, Ossun, Ossenx, Val d'Azun.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Jean-Baptiste, Laborde, *Manuel d'Histoire du Béarn*, 1932 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Holder, *Alt-keltischer sprachschatz*, 3 volumes, Leipzig, 1896, réédition de 1961 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971 – G. Fabre, A. Lussault, *Carte archéologique de la Gaule*, dépt. 64, Paris, 1994.

LATUSATES

Peuplade de la Gaule Aquitaine.

Elle aurait habité dans la vallée de la Douze, affluent droite de l'Adour. On la situe vers la ville de Roquefort (*Rokeford* en 1279), dans le département des Landes.

Dans cette ville, aucune découverte archéologique susceptible de nous éclairer, n'a été signalée.

Pour Bost[2], leur nom mentionné dans la liste de Pline, apparaît déformé en Latusates au lieu de Tarusates. Cette hypothèse se base évidemment sur une coïncidence phonétique entre les deux noms.

1. J.-B. Laborde, *Manuel d'Histoire du Béarn.*
2. Bost 1981.

Les Latusates pourraient avoir été les « Gens de la Douze », c'est-à-dire ceux qui habitaient dans les actuels cantons de Roquefort et de La Brit. Mais il est prudent d'attribuer aux Tarusates la partie méridionale de la grande lande, du côté de l'ouest, la petite vallée du Geloux, qui devait marquer le limite de leur territoire et les séparer des Cocosates.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, 1955 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – J.-P. Bost, *La grande Lande, Histoire et géographie historique*, 1981 ; J.-P. Bost, *Présence humaine dans la grande lande, du 2e Âge du Fer à la conquête franque*, 1981 – B. Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule, les Landes*, 1994 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

LEBEKES

Peuplade ligure des Alpes-Maritimes, partie en Italie avec les Laeves et les Salies en 521 avant J.-C. Aucune ville connue. Aucune affirmation territoriale de cette peuplade.

S'agit-il des Libici ou Libui, qui habitaient aux sources du Pô, c'est-à-dire à l'est du Mont Viso ? Cette implantation est très vraisemblable, s'il est vrai que cette population avait émigré de Provence, ces régions se trouvant proches de l'itinéraire d'invasion le plus facile pour passer du bas Rhône dans la vallée du Pô, au dire de Tite-Live[1]. C'est d'ailleurs celui qui fut suivi au Ve siècle avant J.-C. par les Salluvii (Salies) et par les Libici/Libui, rameau du grand peuple Salyen et donc des Celto-ligures, vraisemblablement comme les Laeves.

Bibliographie :

A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, Paris, 1845 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993.

1. Tite-Live, V, 34, 35 ; III, 124.

LÉMOVICES (*Lemovii*, Lémoviques)

Peuple celte venu du sud-ouest de la Germanie, d'après d'Arbois de Jubainville[1] et Henri Hubert[2]. Cette tribu partit de l'Oldenbourg, se dirigea vers l'ouest, probablement sous la poussée des Germains descendant du nord et elle chemina en Belgique et au nord de la Gaule jusqu'à la Loire. Quand de nouveaux groupes celtiques arrivèrent, les Lémovices se replièrent, occupant leur territoire historique : le Limousin. Un groupe de Lémovices se détacha et partit pour l'Espagne ou on le trouve fixé en Galice (il s'agit des *Lémavii* ou *Lemaui*), selon Bosch-Gimpéra[3]. Ces opinions ne peuvent être vérifiées ni infirmées, ces événements étant antérieurs à toute source épigraphique. Toujours est-il qu'en Gaule, ils occupaient le territoire correspondant approximativement au Limousin actuel, c'est-à-dire aux départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Ils ont laissé leur nom au Limousin, appelé *Lemovicinum* au VIe siècle, *Ausrito* sur la Table de Peutinger, *Lemoficium* en 727, *Lemoticino* au VIIIe siècle, *in-pago-Limovicino* en 860, *en-Lemozi* (1071-1127).

Leur nom signifiait « les Combattants (vices) de l'orme » (*lemo*) ou « Ceux qui vainquent avec l'orme ». L'hypothèse a été émise que leurs lances auraient probablement été faites de *limo* (orme). Ils étaient voisins des Bituriges cubi et des Cadurques.

Leur chef-lieu fut *Lemovices* (1er siècle avant J.-C.) puis *Augustoritum*, *Augustariton* (Ptolémée), *civitas-Lemovicum* (v. 400), *civitatis-Lemovice-*

---

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889.
2. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, 1950.
3. Les *Lémaui* ou *Lémavi*, sont une tribu dans la vallée moyenne du Milo, près de Montforte-de-Lemos (Ptolémée, II, 6, 25 ; Tovar, III, p. 139 ; Pline, III, 128). S'agit-il du même peuple ? Il est difficile de le prouver. Voici en tout cas ce que nous en dit Bosch Gimpéra (Bosch Gimpéra, 1950) : « Des groupes celtiques qui avaient formé la tête de pont au nord de l'Elbe, les Lémovices furent divisés en deux, la partie orientale dut se replier vers l'Est dans les régions littorales baltiques où ils restèrent isolés et se germanisèrent plus ou moins par la suite, quoiqu'ils conservassent leur nom (*Lémovii*) jusqu'à l'époque romaine où ils sont signalés par Tacite à l'estuaire de l'Oder. Les Lémovices de l'Oldenbourg, suivirent les chemins de Belgique et du nord de la France jusqu'à la Loire. Quand de nouvelles bandes celtiques arrivèrent, ils se replièrent encore, occupant leurs territoires historiques du Limousin. Dans ce choc avec les nouveaux arrivés, un groupe de Lémovices, encore, se détacha et partit avec eux vers l'Espagne où on le trouve à la fin fixé en Galice (les *Lemavii*). »

episcopus, ecclesiae-Lemodice (en 541), *urbs-Lemovica, Lemovicas* (en 844), *de-Lemotges* (en 1208), devenue Limoges en 1115[1]. La ville ayant été créée de toutes pièces à l'époque d'Auguste, la capitale ancienne pourrait avoir été l'*oppidum* de Villejoubert à Saint-Denis-des-Murs, dans la Haute-Vienne, qui fut occupé de la fin du II[e] siècle avant J.-C., sous le règne d'Auguste[2].

Mais quel était réellement leur chef-lieu avant la conquête romaine ? César mentionne ce peuple pour la première fois en 52 avant J.-C. et ne précise ni leur statut politique ni le nom de leur capitale.

Les fouilles pratiquées à l'emplacement de leur chef-lieu à l'époque gallo-romaine, fondée sous le règne d'Auguste quelques années avant notre ère, attestent qu'avant la conquête, le site était vierge de toute proto-urbanisation, ce qui ne signifie nullement l'absence de toute occupation humaine sur les côteaux de la rive droite de la Vienne, avant la conquête romaine. Mais un autre élément, qui a eu son importance, pour la ville d'*Augustoritum*, est constitué par la vaste plate-forme guéable qui s'inscrit sous la Vienne entre le Puy-Saint-Etienne au nord-est et le lieu-dit La Roche-au-Go au sud-ouest, sur une longueur de plus de 1000 mètres. C'est donc la présence d'un replat qui a fixé l'agglomération gallo-romaine de Limoges, déterminant par là la localisation de la nouvelle capitale[3].

On a donc cherché les traces du chef-lieu de ce peuple à l'époque de l'Indépendance.

Deux éléments de réponse peuvent être envisagés, qui invitent l'un et l'autre à situer ce chef-lieu sur l'*oppidum* de Villejoubert (commune de Saint-Denis-des-Murs, dans la Haute-Vienne), à 25 kilomètres environ au nord-est de Limoges. Les vestiges de sa vaste enceinte entre Vienne et Maulde couvrent près de 300 hectares. Ils se distinguent par l'absence totale de trace de romanisation. Cela pourrait d'ailleurs expliquer l'anonymat du lieu. Cette importante cité gauloise semble avoir été abandonnée dès le règne d'Auguste.

---

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
2. Desbordes 1983.
3. Desbordes, Loustaud, 1990.

Les fouilles concernant la ville de Limoges proprement dite ont livré des pièces intéressantes, comme ces deux grandes assiettes portant des inscriptions votives en langue gauloise : elles émanent d'un Gaulois nommé Canis, qui fait allusion à un dieu indigène en rapport avec une localité appelée *Durotincvm* : *CANIS RO(---I DEV)O DUROTINCIO.*

On sait qu'une population transférée emportait avec elle ses dieux. Le toponyme, *Durotincio* pourrait alors désigner le chef-lieu des Lemovices avant la création d'*Augustoritum.* C'est donc sans doute le nom que portait, à l'époque de l'Indépendance, l'*oppidum* de Villejoubert[1] (Saint-Léonard, Haute-Vienne).

Le site de la ville de Brive (*Briva-Curretia*), une autre des villes des Lemovices, entre causse et plateau limousin, repose sur les grès permiens. Avant la conquête romaine, il s'établissait sur deux promontoires séparés par un vallon au-dessus de la rive gauche de la Corrèze. À l'époque médiévale, les deux promontoires reçurent les noms de Puy-Saint-Pierre et de Puy-Saint-Martin.

L'une des plus anciennes routes que l'on peut présumer d'origine préromaine, est le « chemin de Poutge » qui relie Toulouse et Poitiers par Brive et Limoges.

Un second itinéraire venait de la région de Tulle (*Tutelae* en 930) et franchissait la Corrèze. C'est celui-ci qui à été réemployé à la période gallo-romaine pour relier la capitale fédérale des Gaules, Lyon, à Bordeaux par Clermont-Ferrand et Périgueux.

L'agglomération antique, dont le nom a été restitué par Grégoire de Tours au IVe siècle, doit donc tout au franchissement de la Corrèze. Mais le *vicus* artisanal semble largement postérieur à la conquête romaine. Les fouilles n'ont pas permis de faire remonter ce site avant le milieu du 1er siècle après J.-C. Les premiers occupants se sont installés sur le Puy-Saint-Pierre[2].

1. J.-M. Desbordes, J.-P. Loustaud, *op. cit.*, S. Ficht, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, 1994.
2. J.-M. Desbordes, F. Moser 1990.

Sur l'ancien territoire des Lemovices, trois sites occupent des superficies comprises entre 10 et 15 hectares : Yssandon (*Exingidus*, en Corrèze), le Camp-de-Châtre à Aubusson (*Albuso*, dans la Creuse) et le Puy-de-Gaudy à Sainte-Feyre (*Capela-St Symphoriani*, dans la Creuse). Par ailleurs, dix autres sites fortifiés datés de La Tène ont été recensés, dont Le Puy-du-Tour (Monceaux-sur-Dordogne, près d'Argentat, Corrèze), admirablement situé, qui contrôlait le passage à gué d'une route commerciale gauloise reliant la Méditerranée à l'Armorique (voir plus loin sur le rôle des Lémovices dans ce commerce)[1].

Ce peuple avait plusieurs villes importantes, dont : *Acidodunum* au IIIe siècle ou A*getodunum* (devenu en 997 *Vico-Agiduno*) sur la voie romaine Lyon-Saintes via Clermont-Ferrand et Limoges. Son nom moderne est Ahun (Creuse) depuis 1200.

Situé en Combrailles, au nord-est de l'actuel département de la Creuse, *Evaunum*, ou *vicus-Evaunensis* chez Grégoire de Tours, se trouvait au croisement des routes de Bourges, Autun, Clermont-Ferrand et Limoges. Station thermale portant le nom d'*Ivarus*, à l'époque gallo-romaine, elle doit son existence à la présence d'eaux curatives qui jaillissent dans un vallon étroit aux pentes abruptes, à 600 mètres au nord de l'église (thermes anciens). Elle s'appelait *Evahon* au VIe siècle et est devenue de nos jours Évaux-les-Bains (Creuse) et doit son nom à la divinité celtique des sources appelée *Ivao*. Celle-ci est connue par une inscription sur une patère en bronze découverte au XIXe siècle. Ses lettres *VIMPVRO FIRMILIB, IVAVV, S.L.M* sont formées par des points obtenus avec un poinçon[2]. Un aqueduc alimentait Évaux en eau potable. Son origine se trouvait à l'est de Reterre (de Restus et gaulois *ialo* « clairière, champs ») où il recueillait l'eau des sources de la Valizière[3].

Dans le territoire des Lemovices se trouvaient au moins deux *pagi*, avant la conquête romaine :

- le *Pagus meldanicus* : pays des Mauges, appartenant à un sous-groupe des Lémovices ;

1. E. Bombal, *Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour*, Argentat, 1906.
2. É. Espérandieu, 1891.
3. G. Lintz, 1990.

• le *Pagus arbaliticus* : où la population du canton d'Herbauge serait issue d'habitants de Nantes réfugiés lors de l'invasion romaine dans les forêts de Vertou.

C'est sur leur territoire que se trouvait un sanctuaire d'importance, à Tintignac (Naves, Corrèze). Ce site, associé au culte druidique, a perduré à l'époque gallo-romaine. Classé dès 1840 dans la liste des monuments historiques, il a livré lors d'une campagne de fouilles, en 2004, un dépôt celtique exceptionnel, constitué d'épées, de fourreaux, de fers de lance, d'un umbo de bouclier, de nombreux casques, d'un chaudron, de sept carnyx (trompette de guerre celte que l'on retrouve dans tout le monde celtique à l'époque de son indépendance), de deux têtes et d'un corps d'animal. Mais ce qui retient l'attention, c'est surtout le casque d'une forme sans équivalent : celle d'un cygne au cou recourbé, ainsi qu'un autre surmonté de trois anneaux.



Casque « au cygne » de Tintignac

César (*B. G.*, VII) évoque un peuple du même nom qui aurait habité la région qui s'étend au sud de Nantes. Ce petit peuple aurait combattu en 52 avant J.-C., avec les autres tribus de la Gaule.

D'après César et Ptolémée, il aurait existé deux peuples chez les Lémovices : celui du Limousin et celui de l'Armorique, qui aurait occupé la partie du Poitou avoisinant la mer vers l'embouchure de la Loire. Mais de quel peuple s'agissait-il ? Des Ambilatres ? Des Ratiates ? La question pourrait trouver sa réponse dans les événements évoqués plus haut, c'est-à-dire l'établissement d'un contingent de réfugiés dans le *pagus arbaliticus*.

Ceux-ci n'auraient fait que rejoindre le gros de la nation lémovice à laquelle ils étaient liés.

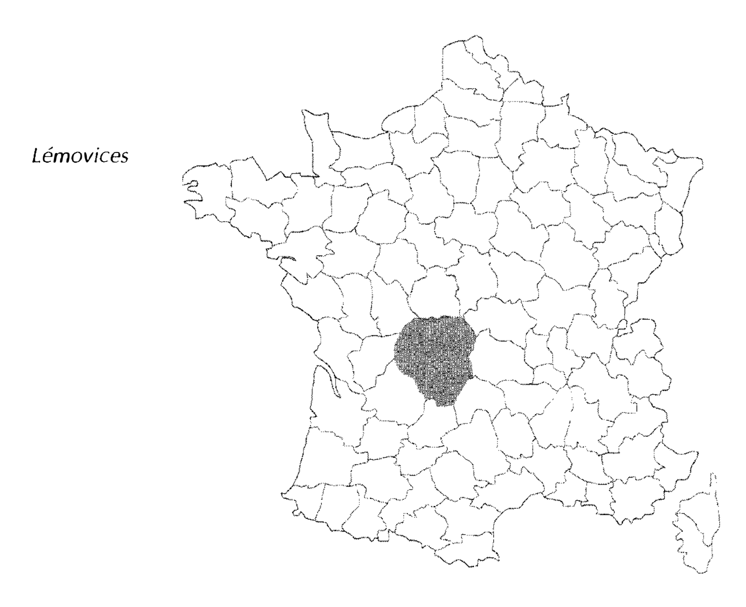
On sait qu'au Ier siècle avant J.-C., les Lémovices faisaient du commerce entre la Méditerranée et l'Île de Bretagne (voir plus haut le rôle de l'*oppidum* du Puy-du-Tour qui contrôlait cette route commerciale). Il serait dès lors moins étonnant qu'ils aient disposé d'un comptoir ou d'une enclave près de la mer, en Armorique.

Les monnaies lémovices, contrairement à la plupart des pièces gauloises, ont voyagé dans tout le bassin méditerranéen, ce qui confirme le rôle économique remarquable de ce peuple.

Ils fournirent 3 000 hommes à la coalition des peuples celtes insurgés pour reconquérir leur liberté, commandés par leur souverain Sedullos qui fut tué durant les combats à Alésia, en 52 avant J.-C.

Après la conquête, César installa chez eux plusieurs camps, dont celui de Villejoubert (Saint-Léonard, Haute-Vienne), leur *oppidum*, dont on ignore le nom romain mais qui peut avoir été *Durotincum*.

Lémovices



Bibliographie :
César, *B. G.*, VII, 4, 75, 88, VIII, 46 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – M. Dufour, *De l'ancien*

Poitou et de sa capitale, 1826 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Émile Espérandieu, *Inscriptions de la cité des Lémovices*, 1891 – Eusèbe Bombal, *Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour*, Argentat, 1906 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Jean-Michel Desbordes, *Les limites des Lémovices*, Aquitania, 1, 1983 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – G. Lintz, J.-M. Desbordes, F. Moser, J.-P. Loustaud, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2003 – A. Ferdière, Stephan Fichtl, *Capitales éphémères*, Paris, 2004 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIe-Ier siècles avant J.-C.*, Paris, Errance, 2004 – Béatrice Cauet, *L'or des Celtes du Limousin, Culture et Patrimoine du Limousin*, Limoges, 2004.

LETTES

Petit peuple belge ou plus vraisemblablement pré-belge du nord de la Picardie, cousin des Gentiles et client des Nerviens.

LEUQUES (*Leuci*)

Peuple belge installé dans la partie méridionale de la Lorraine actuelle, au nord des Lingons et au sud des Médiomatrices.

Son territoire comprenait la plus grande partie de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, du ballon d'Alsace jusqu'au Donon, ainsi qu'une partie de la Haute-Marne.

Son nom signifiait « les Brillants » ou « les Fulgurants », formé à partir de la racine *Luk*.

Le Donon, dominant un carrefour de pistes fréquenté depuis la fin de la Préhistoire, remplit peut-être dès le début du 1er siècle avant J.-C. les fonctions d'*oppidum*, à la fois marché et sanctuaire de frontière entre Médiomatrices et Leuques. Il est certain que les Leuques ont pénétré le massif et s'y sont maintenus, comme l'atteste la proportion énorme de monnaies leuques découvertes au *Castellum* de la Bure[1]. La fonction de sanctuaire

1. Tronquart 1979.

(*nemeton*) confédéral du Donon paraît incontestable. Un complexe religieux gallo-romain dont les traces sont encore bien visibles, continua cette vocation du lieu.

Les Leuques étaient liés aux Médiomatrices par leur système monétaire, puisqu'ils paraissent avoir formé avec eux la « zone du potin au sanglier »[1]. Les monnaies d'or des Leuques de la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C. et de la première moitié du siècle suivant, émises à partir de la vallée de l'Ornain (*oppidum* tribal et central de Boviolles), n'ont jamais dépassé le département de la Moselle en direction de l'Est[2].

L'un de leurs chefs, nommé *Matugenos*, est connu par de nombreuses pièces à son effigie et à son nom.

Leur pays s'est appelé ultérieurement le *Saintois* ou *Xaintois*. On le trouve mentionné d'abord en 709 sous la forme *Sugentensis*, puis il devient *pago-Sungentensis* en 800, *Suentisium* en 870, *comitatis-Sanctensis* en 960, *decanatus-du-Saintois* en 1402[3].

Leur chef-lieu était *Tullum-leucorum* (1er siècle avant J.-C.), devenu ensuite *ex-civitate-Tollo* (614), dont le nom paraît provenir du gaulois *tullo*, signifiant « gonflement », « enflure ». Puis la localité est nommée *Tullum* en 869. C'est aujourd'hui Toul. Elle fut fortifiée par Valentinien 1er en 375.

L'histoire gallo-romaine de Toul demeure peu connue. La ville paraît avoir été fondée à l'époque augustéenne pour remplacer la capitale antérieure des Leuques, qu'on localise généralement à Boviolles (*Boviola* en 1135), près de Naix-aux-Forges (*Nasion* au IIe siècle, *Nasie* au IIIe, *Nasium* au IVe). Une inscription (AE 634, 1975) sur un fragment de *tabula cerata* (planche enduite de cire sur laquelle on écrivait avec un stylet), trouvée à Walkenbourg et datée des environs de 40 après J.-C., indique *TUL(L)O LOUCORU(M) ALBANO MEDICO*, « de Toul des Leucques, à Albanus médecin ». Pour le reste, on ne peut évoquer que le cantonnement dans cette place d'unités de la XVe légion *Primigenia* en 68 ou 69.

---

1. Scheer 1981.
2. Deyber 1981.
3. E. Nègre 1990.

Le territoire des Leuques peut être subdivisé en quatre ou cinq zones, qui correspondaient sans doute à des clans du peuple leuque. À l'ouest se trouve l'*oppidum* de Boviolles (Meuse), *oppidum* principal associé au sanctuaire de Naix-aux-Forges. Plus au sud se situe celui de Moncel-sur-Vair et au nord celui d'Essey-lès-Nancy (*Aciacum* en 960). Mais les franges orientales et méridionales du territoire posent plus de problèmes, quant à la localisation des habitats[1].

Le *Pagus scarponensis* se trouvait dans leur territoire, entre Toul et Metz. La ville de *Scarponna* en était le chef-lieu. Elle se trouvait sur la Moselle et une voie romaine la reliait à *Divodurum*. Elle n'a toutefois pu être localisée avec précision[2].



Leuques

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 40, IV, 10 – Lucain, *Phar.*, I, 396 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 1963 – M. Le Lannou, *Le rôle des communications fluviales dans la génèse et le développement des villes antiques*, Paris, 1977 – B. Humbert, *Une attestation du nom antique de Toul*, Toul, 1979 – Tronquart, *Le camp celtique de la Bure*, St.-Dié, 1979 – Scheers, *Caesarodunm*, n° 16, 1981 – Deyber, *Caesarodunum*, n° 16, 1981 – Edith Mary Wightman, *Gallia Belgica*, Los Angeles, 1985 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Y. Burnand et J.-M. Demarolle, *Les limites des cités des Leuques et des Médio-matriques, Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia* (Gallia Romana II), Paris, 1998 – S. Fichtl, A. Ferdière, *Capitales éphémères*, 2004 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles avant J.-C.*, 2004 – Émilie Freyssinet, *L'organisation du territoire entre Rhin et Meuse à l'époque romaine*, Strasbourg, 2007.

1. S. Fichtl, 2004.
2. D'Anville, p. 588.

LEXOVIENS (*Lexovii, Lexobii, Lexubii,* Lexoves)

Peuple celte qui habitait sur la côte de la Normandie actuelle, dans le département du Calvados et une petite partie de l'Eure.

Leur nom semble avoir signifié « ceux de la pente » bien que X. Delamarre le rapproche de *lexsovio-*, penché (gal. *llechwedd,* vieil irlandais *losc*), ce qui donnerait curieusement « les boiteux » ou « les penchés ».

Ils étaient voisins des Calètes, des Veliocasses et des Essuviens. Leur territoire était délimité par la Dives, la Risle, les collines du Perche et la mer.

Leur chef-lieu était *Noviomagus* ou plus exactement *Noviomagos* (du celtique *novio,* neuf et *magos,* marché) au IIe siècle avant J.-C., puis *Lexovios,* puis *civitas-Lexoviorum* en 400, *ecclesiae-Lixovi-episcopus* (en 538), *ecclesiae-Lixoviensis* (en 549), *civitate-Loxovia, Loxovias* (en 614), *Lisoio* (en 991), *Lisiue* (en 1024), *Lysoie* (en 1025) et en 1160 Lisieux[1]. La ville devait connaître par la suite une histoire mouvementée, successivement pillée par les Normands en 877, brûlée par les Bretons en 1130, prise par Philippe Auguste en 1203, par les Anglais en 1415, par Charles VII en 1448, par les protestants en 1571 et enfin par Henri IV en 1589. L'*oppidum* qui précéda la ville de Lisieux se trouve à Saint-Désir (*St. Dydier* en 1326), au Camp du Castellier, situé à 3 kilomètres au sud-ouest de la ville actuelle[2]. Il a été décrit par Caumont dès 1834[3] comme le plus grand de tous les *oppida* de la région et il faut y voir l'ancienne capitale du peuple lexovien, c'est-à-dire l'ancienne *Noviomagus,* d'une superficie considérable (162 hectares) qui en fait l'un des plus étendus de Gaule.

On trouve à Cambremer (*Cambrimarum* en 699, *Cambremerium* en 1175, issu d'un mot scandinave composé du norrois *Kambr* « dos de terrain » et *mara* « mare »), au château des Anglais, situé sur le mont Argis qui domine la vallée d'Auge, un camp de 2 à 3 hectares de superficie qui paraît avoir été un petit *oppidum.*

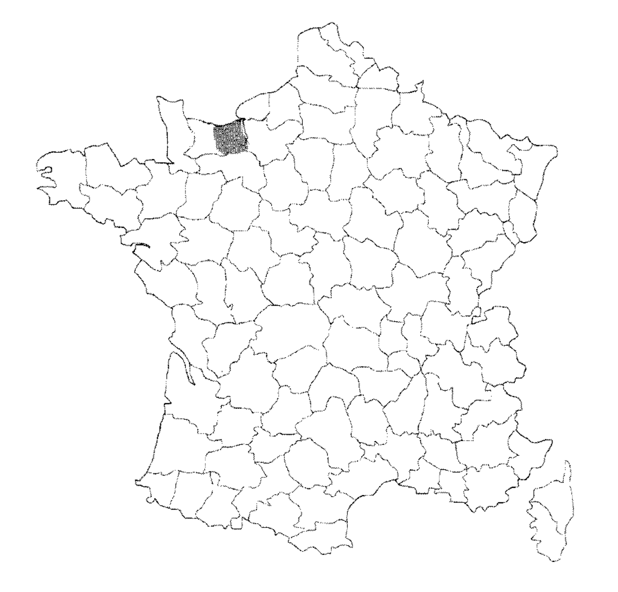
1. E.Nègre 1990.
2. V. Kruta 2000.
3. A. de Caumont, *Antiquités celtiques,* 1834.

Quelques éléments anciens nous sont fournis par le récit de César, lors de sa campagne de 56 avant J.-C. Les Éburovices se rangèrent en effet aux côtés des Armoricains avec leurs voisins, les Lexoviens[1].

Il est d'ailleurs possible que ces deux peuples aient alors partagé le même système politique, César évoquant l'existence d'un Sénat. Une monnaie épigraphe atteste qu'un vergobret du nom de Cisiambos existait dans la cité de Lisieux, ce qui suppose une accélération de la structuration sociale de ce peuple au contact, peut-être, du monde romain[2] ou à l'imitation des autres peuples celtes de la région.

La région correspondant à l'ancien territoire des Lexoviens s'est maintenue, devenant le Lieuvin, nommé d'abord *Luxoviensis* au VI[e] siècle, puis *pagus-Lexuninsis* en 689, *pagus-Lisvinus* en 802, *Lievin* en 1155. Il s'agit de la région située autour de Lisieux. Le Pays d'Auge en fit également vraisemblablement partie.

L'un de leurs vergobrets se nommait Cattos, son nom se trouvant sur une monnaie de bronze. Il est connu par une magistrature qu'il a exercé avec l'*arcantodannos* (argentier) Cisiambos, de même que le collègue de ce dernier : Maupenos[3].



Lexoviens

3. J-B. Colbert de Beaulieu et B. Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises* (RIG), volume IV, *Les légendes monétaires*. CNRS, Paris, 1998.

1. César, *B. G.*, III, 29.
2. E. Nègre, 1990.

Carte ancienne du Pays d'Auge (1716)



Carte ancienne du Lieuvin (1716)

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 9, 17, 29 – Arcisse de Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales : Antiquités celtiques*, Caen, 1834 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, *Notes d'épigraphie monétaire gauloise*, Paris, 1960 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu et Brigitte Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises* (RIG), volume IV, *Les légendes monétaires*. CNRS, Paris, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

LIBICI (*Libii, Libui*)

Ethnie celto-ligure ayant occupé le delta du Rhône et plus particulièrement la Camargue, dans les Bouches-du-Rhône.

Elle était très certainement un rameau du grand peuple des Salyens.

La Camargue était appelée *ora-Libica*, puis elle porta le nom d'*in-insula-Camaricas, Camarigas* en 923, *in-Camargis* en 1113, *in-Camargas* en 1273 (du grec *camaricos*, signifiant « arrondi en voûte »[1].

1. E. Nègre, *op cit.*

Cette tribu figure dans la liste des *oppida latina* de la Gaule Narbonnaise, donnée par Pline. Une ville nommée *Libii* fut leur chef-lieu en Narbonnaise à l'époque d'Auguste.

Cette cité n'a pas laissé de traces. Si la « Bouche *Massaliotique* » désigne bien le grand Rhône, plus tard canalisé par Marius, les deux bouches *Libiques* doivent correspondre aux branches centrales (*Ostium Metapinum*), Grau de St Férréol, et occidentale (*Ostium Hispaniense*), petit Rhône du delta. On pourrait présumer que les Libici occupaient le delta du Rhône et plus particulièrement la Camargue.

Selon Tite-Live, des groupes de Libui (ou Leavi, Leaves) et de Salluvi se seraient installés dans la plaine du Pô, sur les bords du Tessin, au Ve siècle avant J.-C., à l'époque des grandes invasions celtiques. Ces Libui sont appelés Libici par Pline qui précise qu'ils habitaient autour de Verceil. Les Libici/Libui étaient donc un rameau du grand peuple des Salyens (*Salluvii*) et comme eux Celto-ligures[1].

Cette peuplade battait monnaie, celle-ci étant caractérisée par la « tête de Diane couronnée d'oliviers à droite, avec pendants d'oreilles ».

Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.*, III, 1, 32 – Polybe, *Hist.*, II, 17 – Tite-Live, *H. R.*, V, 35 – Pline, *H. N.*, III, 124, 37 – Jean Brunel, *La Narbonnaise de Domitius à César*, Nîmes, 1935 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1,1999.

---

1. Selon Polybe (2, 17, 4), des *Libici/Libui* et des *Laevi* habitaient aux sources du Pô, c'est-à-dire à l'est du Mt Viso, implantation vraisemblable s'il est vrai que cette population avait émigré de Provence, car ces régions se trouvent à proximité de l'itinéraire d'invasion le plus facile pour passer du bas Rhône dans la vallée du Pô. Selon Tite-Live (5, 34 et 35), c'est d'ailleurs celui qui fut suivi au Ve s. av. J.-C. par les *Salluvi* et par les *Libici/Libui*, rameau du grand peuple salyen (3, 124). En rapprochant ce texte de celui de Pline (3, 33), on pourrait déduire que cette peuplade salyenne des *Libici* occupait une partie du delta rhodanien, mais Tite-Live (5, 35, 2) et Pline (3, 124) localisent aussi des *Libici* autour de Verceil, à l'est de Turin, près des *Laevi* ligures de *Ticinum* (Pavie).

Si ces migrations remontent bien au Ve s. av. J.-C. comme le rapporte Tite-Live, les *Volcae* (Volques) n'étant installés en Languedoc qu'à partir du début du IIIe s. av. J.-C., ne serait-ce pas dans le sens contraire que ces *Cénomani* (Cénomans) auraient émigré ? Trouver les mêmes peuples de part et d'autre des Alpes occidentales signifie seulement qu'ils pourraient provenir d'une même souche et il est très difficile de déterminer le centre de dispersion d'une peuplade (Barruol, 1999).

LIGAUNI

Ethnique d'une population celto-ligure qui habitait entre la moyenne et la haute vallée de la Siagne et la vallée du Jabron, autour de Fayence sur les hauts plateaux de Comps, c'est-à-dire dans la partie septentrionale du territoire de Fréjus, dans les départements du Var et des Alpes Maritimes.

Le document médiéval le plus ancien qui semble se rapporter à cette région est la charte du polyptyque de Vuadaldus, publié dans C.S.V en 814, qui mentionne, la *colonica in Liga* qui pourrait être identifiée au toponyme *Ligaunia* et rappeler le nom des Ligauni, connu que par le seul texte, peu précis, de Pline, qui place les Oxybiens, les Suelteri et les Vérucini, comme leurs voisins.

Une des villes des Ligauni était Bargème (dans le Var), nommée *Bagemulu* en 814, *Bargema* de 1026 à 1064. *Barigiema* serait d'ailleurs le nom d'une montagne de Ligurie, en Italie.

On leur attribue également Callian (Var), appelée *de-Caliano* en 1032, près de Fayence et qui se serait appelée à une époque *Ligaunia* ; ce devait être leur chef-lieu. Il n'existe aucune preuve que cette ville l'ait vraiment été. Toutefois, ce nom est donné sans référence d'après R. Boyer. Il semblerait plutôt que leur chef-lieu fut Fayence (nommée *Fagentia* en 900) où a été trouvée une divinité topique nommée *Carpentus*. Toujours à propos de Callian, il faut signaler qu'il y fut trouvé un atelier d'ex-voto qui a été mis en relation avec la présence d'un sanctuaire antique. Des têtes sculptées en tous points semblables à celles retrouvées sur le site d'Entremont (Bouches-du-Rhône) qui fut la capitale de la confédération des Salyens à laquelle les Ligauni étaient liés, proviennent de cet atelier. Leur style est typiquement celtique. Et rien n'interdit de penser que des sculpteurs ligauni ont pris une part active à l'élaboration des sculptures d'Entremont[1].

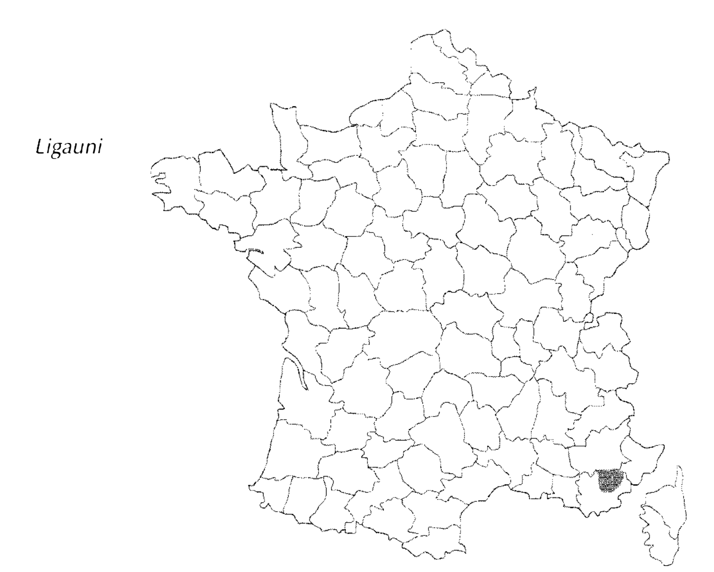
Autre hypothèse, les Ligauni se seraient installés vers 1000 avant J.-C. sur les pentes de Caravoux, actuellement sur la commune de Tourettes (*Torretas* en 1043) où ils occupaient les collines et les plaines environnantes jusqu'à la Siagne, rivière qui constituait leur frontière.

1. R. Lantier, Découv. arch. À Callian (Var), 1969, pp. 452-459.

Ils furent décimés par les Romains en 155 avant J.-C. et une partie des survivants bâtit une nouvelle cité sur les bords de la Carriole, rivière située sur le territoire de Callian. Une autre partie fonda les villages de Seillans et Montauroux.

É. Garcin[1], qui donnait la localité de Callian comme leur chef-lieu, suggèrait que les Ligauni résultassent d'un démenbrement du peuple des Suetri et il précisait que les Ligauni, ayant fait cause commune avec les Oxybiens et leurs alliés contre l'invasion romaine, éprouvèrent les mêmes revers que ceux-ci et que leurs localités furent entièrement détruites par les vainqueurs. *Ligaunia* se trouvait, apparemment, sur le site de l'amphithéâtre de Seillans. À la suite de ce désastre, une partie des habitants construisit une nouvelle cité sur les deux rives de la Camera, l'autre se divisa pour aller, sans quitter le territoire, jeter les fondations de Montauroux et Avaye ou Auvaye.

Ligauni



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 35 – Atlas historique : *Befram*, 1249 – Archives de Draguignan, 1484 – *Description historique du district de Fréjus*, 1750 – É. Garcin, *Dictionnaire historique de la Provence ancienne et moderne*, 1835 – Marie-Louise Bourgain, *Histoire de Callian* – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Raymond Lantier, *Découvertes archéologiques à Callian (Var)*, Académie des Inscriptions et Belles-

1. É. Garcin, 1835.

Lettres, vol. 113, Paris, 1969 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Boyer, F.O.R. du Var n° 154 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Frédérique Bertoncello et all., *Territoires celtiques*, 2003.

LINGONS (Lingones)

Peuple celte puissant et belliqueux qui résidait dans la région de Langres. Il était voisin des Éduens, des Séquanes, des Mandubiens et des Leuques.

Son pays, qui couvrait environ 16 000 km², correspondait à la Champagne orientale et au nord-ouest de la Bourgogne (Haute-Marne), incluant une partie de l'Aube, de l'Yonne et de la Côte-d'Or. Une partie des Vosges était également sur leur territoire. Ils étaient établis autour du plateau de Langres, entre les sources de la Marne, de la Saône et de la Seine. Les hautes vallées de la Seine et de la Marne constituaient leurs axes vitaux. La Saône les séparait des Séquanes et l'Ouche, affluent de la Saône qui traverse Dijon, constituait leur frontière avec les Éduens.

Ce peuple serait installé en Gaule depuis le Ve siècle avant J.-C.

Son nom signifiait « Habiles à sauter à cheval » (ou « les Sauteurs »), pour Lambert (2003). Il est a rapprocher d'une base *ling*, signifiant sauter.

Leur chef-lieu était *Andemantunum*, appelé *Andematounon* par Ptolémée, puis *Lingones* au 1er siècle avant J.-C., *civitas-Lingonum* vers 400, *desiderio-Lingoniae* en 346, *ex-civitate-Lingoris* en 614, *civitas-Linguonis* en 872, *Lingonica-urbs* en 907. Il s'agit de Langres, située sur un relief du pied duquel jaillissent les sources de la Marne (*Matrona*), de la Meuse (*Mosa*), de la Vingeanne (*Vinganna*). Le nom originel de cette ville pourrait avoir le sens de « Grand *oppidum* des ours »[1]. Ainsi, *Lingones* se substitua à *Andemantunum*, en reprenant comme si souvent, le nom du peuple dont elle était la capitale et est à l'origine du nom actuel de la ville. On trouve en français du XIIIe siècle la forme *Langoine*. La cité de Langres fut prise et brûlée par les Vandales en 407 et par Attila en 451.

1. E. Nègre, 1990.

Une autre de leurs villes était *Divio*, devenue *locus-Divionensis* au VIe siècle, puis *castrum-Divionense* en 814. C'est aujourd'hui Dijon, occupée après la conquête romaine par la VIIIe légion dite *Augusta*. D'abord *castrum* (camp) puis chef-lieu de *pagus* (ensuite de comté et plus tard capitale du puissant duché de Bourgogne), elle était sur la voie romaine menant de Chalon-sur-Saône à Langres.

Il est certain que cette ville faisait bien partie de leur territoire, grâce à des indications figurant sur des bornes milliaires, et que la frontière entre Éduens et Lingons sur la grande voie Chalon-Langres se situait à peu de distance, au nord-est de Nuits-Saint-Georges, qui peut être considérée comme bourgade frontière, à partir de l'identification du *Vidubia* de la Table de Peutinger au gué de la Vouge à Saint-Bernard[1].

Le site de la colline Sainte-Germaine à Bar-sur-Aube correspond probablement à un *oppidum* des Lingons. Bar-sur-Aube s'appelait *Barisii-castrum* à l'époque mérovingienne.

Près du village de Vix (Côte-d'Or) se trouvait un *oppidum* qui a donné son ancien nom à un *pagus* : le *Comitatus-Latiencensis*, encore mentionné en 885, dérivé de *Latiscum* ou *Latisco*, ville gallo-romaine détruite sur la montagne.

Le site de Vix (*Viz* en 1248, *Vicus* au XIVe siècle), au Mont-Lassois, constitue l'élément central d'un complexe hallstattien qui comprend, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, plus d'une douzaine de nécropoles tumulaires ou tertres isolés. L'importance de Vix est attribuée à sa position stratégique sur la Seine qui permettait de contrôler le trafic fluvial à l'endroit ou les marchandises arrivaient ou repartaient par voie de terre en direction de la Saône puis de l'axe rhodanien.

La forteresse du Mont-Lassois a pour noyau central le plateau du mont Saint-Marcel qui domine le cours de la Seine. La plaine située dans la boucle du fleuve au sud de l'habitat fortifié a livré un complexe funéraire dont l'élément le plus connu est la tombe de la princesse, découverte au début de 1953. Elle contenait un char à quatre roues associé à un très riche mobilier, le tout étant exposé au musée de Châtillon-sur-Seine. Cette

1. Y. Le Bohec, 1992.

tombe serait datée des environs de 500 avant J.-C. De nouvelles fouilles ont permis de mettre à jour l'habitat correspondant à la capitale d'un royaume celte hallstattien, sur le Mont-Lassois. On y a notamment retrouvé (2007) les structures du « palais » des souverains, dont fit sans aucun doute partie la fameuse souveraine de Vix inhumée près de là[1]. Ce bâtiment, mis au jour par une équipe franco-allemande dirgée par Bruno Chaume, du C.N.R.S., occupait une surface de 750 m².

Le territoire des Lingons englobait le futur *pagus* de Tonnerre dont il reste à préciser les limites occidentales, le long du Serein. Cet espace est marqué par la présence d'un *oppidum*, Vieux-Château à Tonnerre. L'occupation au second Âge du Fer de cet établissement de hauteur sur lequel s'implantera plus tard l'agglomération de *Tornodurum* au IVe siècle, dénommée en 670 *pagus Tornot rinsis*, qui est aujourd'hui Tonnerre, n'avait jamais été mise en évidence. Pourtant, 14 monnaies gauloises en proviennent et confirment l'origine laténienne de cette agglomération, d'autant plus qu'un impressionnant barrage de type celtique y subsiste encore.

Indiquons encore l'*oppidum de Vertillum* (Vertault) à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)[2] qui dominait les sources de la Douix, qui fut un lieu cultuel druidique, et celui du Bois-Vert à Lavilleuve (Côte-d'Or).

Le territoire des Lingons se terminait en pointe vers la Saône, cette partie correspondant au territoire de l'un de leurs *pagi* (clans), celui des Attuariens ou *pagus* attuariorum, qui avait pour chef-lieu *Antua*, dont les ruines peuvent encore être vues dans la forêt de Velours. La Chronique de Bèze[3] situe cet ancien territoire clanique entre la Saône à l'est, et l'Ouche au sud. *La Notice des Gaules* (*Notitia galliarum*)[4] y fait également allusion (« *Comitatus Attuariorum inter...* »).

Les douze *pagi* qui constituaient le territoire lingon étaient les suivants: *pagus Attoariansis* (l'Atuyer), *pagus Barrensis* (le Barrois méridional), *pagus*

1. F. Régnier, *Aurait-on enfin découvert le palais de la Dame de Vix ?*, Keltia 6, 2007.

2. P. Chardron-Picault, *L'artisanat des alliages à base de cuivre de Vertault-Vertillum (Côte-d'Or)*, RAE, vol. 54, 2005.

3. Chronique de Bèze, rédigée au XIIe s., doit son nom à l'abbaye de Bèze (Côte-d'Or) où elle fut rédigée par les moines. Elle énumère les comtés, pagi et abbayes de la région.

4. La *Notitia galliarum* fut rédigée sous l'empereur Honorius, vraisemblablement entre 400 et 401.

Bassianensis (le Bassigny), *pagus Boloniensis* (le Bolènois), *pagus Divionensis* (le Dijonnais), *pagus Duesmonenis* (le Duesmois), *pagus Latiscensis* (le Lassois), *pagus Lingonensis* (le Langrois), *pagus Memontensis* (le mémontois), *pagus Oscarrensis* (l'Oscheret), *pagus Tornodorensis* (le Tonnerrois) et *pagus Vallagensis* (le Vallage). On retrouve ces douze *pagi* dans des chroniques d'époques carolingienne et mérovingienne. Ces pays devinrent des comtés au Moyen Âge. À l'exception du premier d'entre eux (l'Atuyer), formé à partir de l'établissement d'un groupe de Francs nommés les Hattuaires (le premier nom de l'Attuyer fut d'ailleurs l'Hattuarie), les autres remontent à l'époque celtique.

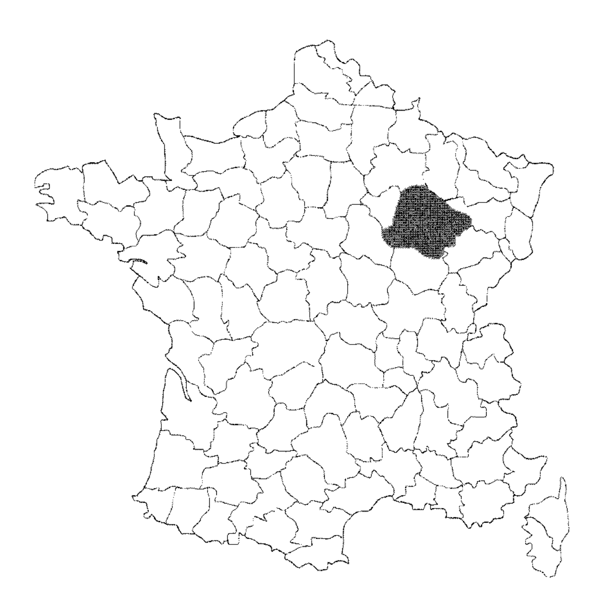
Les Lingons furent totalement absents à la bataille d'Alésia et leur politique fut dans l'ensemble favorable à l'envahisseur romain.

Les Lingons pourraient avoir eu, bien que cela nous semble surprenant, un comptoir en Gironde dans la ville de Langon (*Alingo* puis *Alingonis-Portus* au Ve siècle). Ce nom apparaît dans une lettre de Sidoine Apollinaire[1], qui peut ramener à une dénomination ancienne *ad Lingones*[2]. Nous restons toutefois quelque peu sceptiques, sans la rejeter formellement, sur cette hypothèse émise par Henri Hubert.

Les Helvètes traversèrent leur territoire au printemps 58 avant J.-C., lors de leur retraite après la défaite de Bibracte. Ils ne participèrent pas, en 52 avant J.-C., à l'Assemblée de Bibracte et ne semblent pas s'être associés à la coalition gauloise. L'année suivante, avec les Rèmes, ils fournirent à l'armée romaine un contingent de cavalerie engagé contre les Bellovaques et leurs alliés, ce qui confirme leur affiliation au parti favorable a Rome[3].

Les Lingons d'Italie auraient quant à eux fait partie de l'invasion du début du IVe siècle avant J.-C. Issus du peuple lingon de Gaule, ils pénétrèrent en Italie par le Simplon ou le Saint-Gothard, joints aux autres groupes gaulois. Leur localisation reste quelque peu incertaine. On les situe au nord des Boiens, dans l'actuelle province de Ferrare (*Forum-Allieni*) ou dans la plaine au pied des Apennins, entre Parme et Bologne.

1. Sidoine Apollinaire, VIII, 12, 3.
2. H. Hubert, 1950.
3. *Idem*.



Lingons

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 1, 26, 40, IV, 10, VI, 44, VII, 9, 57, 63, 66, VIII, 11 – *Notitia Galliarum*, début Ve s. – *Chronique de Bèze*, XIIe s. – *Mémoires de l'Académie celtique*, 1809 – Auguste Longnon, *Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leur transformation*, 1920-1929 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtiques*, Paris, 1950 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – A. Moreau, *Dictionnaire géographique et historique*, Paris, 1972 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Yann Le Bohec, *Les inscriptions des Lingons*, Paris, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu et Brigitte Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises* (RIG), volume IV, *Les légendes monétaires*. CBRS, Paris, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Barral, J.-P. Guillaumet, P. Nouvel et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, Paris, 2003 – Pascale Chardron-Picault, *L'artisanat des alliages à base de cuivre de Vertault-Vertillum (Côte-d'Or)*, RAE, vol. 54, 2005 – Fabien Régnier, *Aurait-on enfin découvert le palais de la Dame de Vix ?*, Keltia n° 6, 2007.

LONGOSTALÈTES

S'agit-il d'une ethnique de ville, ou d'une tribu ibère ? Ce qui est certain, c'est que leur territoire était situé dans le département de l'Aude, entre Nissan-les-Ensérune et Béziers. Barruol[1] indique qu'il s'agit d'une ethnique d'agglomération non identifiée du Languedoc occidental.

1. G. Barruol, 1999.

On sait qu'il faut les localiser dans le Bitterois, puisque leurs monnaies sont groupées de préférence sur le territoire de Béziers et que quelques exemplaires, qui lui sont extérieurs, ont été trouvés sur les grands axes de circulation reliant Béziers à la péninsule Ibérique, à l'Aquitaine, à la Gaule centrale, à la vallée du Rhône et à l'Italie.

Clavel[1] et H. Rolland[2], dans un ouvrage consacré aux monnayages en bronze, font apparaître un Languedoc celte où les Longostalètes seraient établis dans l'Hérault et dans l'Aude. Cette ethnique battait monnaie et utilisait des expressions gallo-grecques sur certaines ses pièces. Ainsi, les noms de leurs chefs ou magistrats apparaissent-ils sous les formes *Bokios* et *Loukotiknos.*

Pour J. Jannoray[3] les Longostalètes ne sont pas, comme on l'a affirmé, les ressortissants d'une tribu ou d'un peuple indigène mais les habitants d'une ville non identifiée, peut-être Ensérune.

Pour Clavel[4], comme pour D. Ugolini et C. Olive[5], les Longostalètes se situeraient dans la région de Béziers « où vivent les Longostalètes et leurs rois » ainsi que l'a indiqué Strabon, « peuples obscurs qui n'avaient pas d'importance politique. »

J.-L. Fiches[6] précise que ces monnaies de la région Béziers-Narbonne forment deux groupes. Celles qui portent une légende en caractères ibériques se rapportant à un ethnonyme comme *Neroncen* et sont présentes à Ensérune, Montlaurès et Mailhac, et celles où domine l'usage de l'alphabet grec et qu'on attribue à Béziers, ce que confirme Clavel[7] : soit la série de l'ethnique Longostalète, qui peut porter la mention d'un magistrat ou d'un chef ainsi que des signes ibériques, et la série des chefs gaulois, dont le nom est accompagné du titre de *Basileus* sur les monnaies de Béziers (*Betarratis*).

1. Clavel, 1995.
2. H. Rolland 1961.
3. J. Jannoray 1955.
4. Clavel 1970.
5. D. Ugolini, C. Olive 2003.
6. J.-L. Fiches 2003.
7. Clavel, *op. cit.*

Il se peut que l'émergence d'une royauté ne concerne que Béziers, une ville à laquelle M. Py[1] reconnaît, comme à Nîmes, un rôle de centre régional, mais le dossier archéologique manque encore de consistance pour les IIe et 1er siècles avant J.-C. et l'ethnie de Béziers – pourquoi pas les Longostalètes ? –, pouvait appartenir à un peuple Volque, pourquoi pas celui des Arécomiques ?

Mais alors se posent deux questions : quand placer le début de ce royaume ? Et quel en fut le territoire ?

Une cathédrale ruinée, une ferme et un désert, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de Maguelone, ville jadis florissante et dont les origines se perdent dans la Protohistoire. L'origine même de son nom reste enveloppée d'obscurité. Quelques commentaires d'Avienus (*Ora maritima*) et des bénédictins (*cf. Histoire générale du Languedoc* en 16 volumes), entre autres, voient dans Maguelone l'ancien *oppidum* de *Nanstalo*, qu'ils transforment en Magalo, par une de ces altérations de texte auxquelles on a trop souvent eu recours. D'après eux, le vers 612 de l'*Ora maritima* : « *Tum mansa vicus oppidumque Naustalo* » devrait être lu comme « *Tum Mansa, vicus oppidumque magno* ». Mansa serait la ville de Mèze, sur l'étang de Tau, *vicus* qui serait devenu Vic-Mireval sur l'étang près de Frontignan (Frons-Stagnis) et *Magalo* serait naturellement Maguelone. Tout cela n'est guère vraisemblable mais il n'en demeure pas moins que Maguelone existait à l'état de place forte (*oppidum*) à la fin du IVe siècle.

Le nom de Magalo a d'ailleurs une consonance celtique assez prononcée. Artimore et Etienne de Byzance[2] mentionnent aux environs d'Agde et dans la zone littorale occupée par les colonies marseillaises, l'existence d'une ville et d'une île : Alone « terrain uni », dont le nom serait précédé du radical celtique *mag, magos*, qui signifie « ville-marché ». On obtient ainsi Mag-alone ou ville d'Alone,. L'ancienne cité remonterait ainsi au moins à l'époque celtique.

Quoiqu'il en soit, Maguelone, aujourd'hui désertée, fut au début de notre ère un lieu prospère, peuplé et fortifié et a joué longtemps un rôle maritime considérable dans le golfe du Lion[3].

1. M. Py 1993.
2. Étienne de Byzance, *Ethniques*.
3. Ch. Lenthéric, 1892, pp. 263-264.

Les réponses aux questions que nous posons ne pourront nous être fournies que par de futures recherches archéologiques.

Bibliographie :

Pseudo-Scymmos, *Periegesis,* vers 201-210, fin du IIe s. avant J.-C. – Étienne de Byzance, *Ethniques,* VIe siècle – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* Paris, 1878 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe du Lion,* Paris, 1892 – J. Jannoray, *Ensérune,* Paris, 1955 – Henri Rolland, *Monnaies gallo-grecques,* Rome, 1961 – M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité,* Besançon, 1970 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule,* Paris, 1972 – Michel Py, *Les Gaulois du Midi,* Paris, 1993 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule,* réédition de 1993 – Clavel, *Béziers, territoire et cité,* 1995 – Guy Barruol, *Les peules pré-romains du sud-est de la Gaule,* R.A.N., 1, 1999 – D. Ugolini, C. Olive, R.A.N., 35, 2003 – Stephan Fichtl, *Territoires celtiques,* Paris, 2003 – Georges Depeyrot, R.A.N., 35, Aix-en-Provence, 2003.

LUTEVANI (Lutevenses)

Ethnique de ville d'origine ibérique pour certains et celtique pour d'autres, localisée dans une partie du département de l'Hérault. La tribu était rattachée aux Volques Arécomiques.

Le chef-lieu des Lutevani était *Luteani-Foroneronienses,* devenu *Loteva* (au IIe siècle) puis *Forum-Neronis* (en l'honneur de Claudius Néro, le père de Tibère, haut responsable de la domination romaine en Transalpine), puis *Luteva* (en 678), *Sedis-Lodove* (en 884), *Lotevam* (en 1056), *de-Loveda* (en 1160), aujourd'hui Lodève[1]. Certaines variantes proposent, *Civitas Magalonensium, Civitas Aquatensium, Civitas Batenensium, Bateva Castrum, Lucteva Castrum.*

Certains pensent que non seulement *Luteva* et *Forum Neronis* correspondaient à deux localités distinctes, mais qui plus est, le forum rapidement devenu plus peuplé que la capitale aurait donné son nom (Foroneronienses) aux habitants de ce territoire[2].

Cependant, le nom de *Luteva* l'emporta rapidement comme le montre l'inscription provenant du domaine de Masassy, datable de la seconde

1. Pline, Dauzat.

2. Schneider-Garcia, *Le Lodévois,* 1998.

moitié du 1er siècle après J.-C., qui mentionne la *Colonia Claudia Luteva*. La plupart des étymologistes ont retenu la forme *Luteva* qu'ils considèrent comme d'origine gauloise.

Le Ier siècle de notre ère voit la fondation de la ville de *Forum Néronis* qui se substitue à l'ancienne *Luteva*. Celle-ci peut être localisée dans un premier temps sur l'*oppidum* du Grézac, mais cette agglomération subit ensuite un abandon partiel au IIe ou au 1er siècle avant J.-C., au profit d'un habitat de pente en bordure d'une importante voie de communication vers le Massif-Central, au confluent de la Lergue et de la Soulondres. C'est ce lieu qui connaîtra, entre 46 et 44 avant J.-C., la fondation par Tiberius Claudius Nero, de *Forum Neronis*[1].

Dans le nom de *Luteva*, on distingue un radical lut, signifiant « boue », « limon », en langue gauloise, suivi du suffixe *eva*. Les interprétations ont été rapprochées naturellement de la topographie du site de la ville. En effet, la ville basse de l'*oppidum* de Grézac se trouve dans une cuvette aux confluents de la Lergue, à l'est et de la Soulondres au sud. Au-delà de cette zone humide, la Lergue entre dans ses gorges et la vallée vient buter au pied de l'Escalette.

L'*oppidum* de Grézac (*Gradagus villa* en 960) se trouve au sud de l'avancée sud-est du plateau du Grézac qui culmine à 642 mètres d'altitude et à 2 kilomètres au nord de la ville actuelle. Il a été occupé du Bronze final jusqu'à l'époque romaine. Les chercheurs sont tentés de localiser à Grézac la ville protohistorique à laquelle succéda la localité de *Luteva*. Cette hypothèse est confortée par l'absence à Lodève même de traces d'occupation antérieures à l'époque romaine, mais cela demande à être mieux précisé par des fouilles à venir.

Vers le Larzac, au nord, la voie devait légèrement bifurquer vers l'ouest pour accéder au Larzac, via l'*oppidum* du Grézac et la ligne de crête entre les bassins de l'Orb et de l'Hérault.

La voie de communication indiquée sur la Table de Peutinger, la *Domitienne*, à partir de *Cessero* (Saint-Thibéry) passait à *Luteva* (Lodève),

1. D. Garcia, 1993.

Condatomagus (Millau) et *Segodunum* (Rodez). Elle a parfois été appelée *Via-Tegulae*. Cet axe sud-nord qui reliait la Gaule continentale au littoral languedocien constituait une artère de première importance par laquelle transitaient notamment les productions des fabriques de céramique de Millau. Après la traversée de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade à Clermont-L'Hérault, cet itinéraire permettait de rejoindre Lodève.

Insérée, au cours des IIe et 1er siècle avant J.C, dans un dense réseau d'*oppida* indigènes, Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault, bourgade d'artisans et de marchands puis sans doute aussi relais routier, constituait, au pied du rebord méridional du Massif Central, une place frontalière sur les marches de la *Provincia* bien avant la promotion de Lodève au titre de colonie. L'agglomération encore active au 1er siècle, décline rapidement à partir du milieu du IIe.

Ce site, placé à proximité du confluent du Rhône et de la Lergue, se développa à partir du 1er siècle avant J.-C. Ses vestiges s'étendent sur une dizaine d'hectares, en bordure d'un étang et au carrefour de voies terrestres, peut-être marqué par la présence d'un milliaire (la « pierre plantée ») encore visible au siècle dernier.

À côté de cette agglomération de plaine, assurément antérieure à la fondation de Lodève, l'habitat dispersé est constitué dans sa très grande masse par des gisements dont les artefacts se retrouvent sur des superficies inférieures à 2500 m^2.

Sur une colline, à 257 m. d'altitude, on trouve l'*oppidum* de La Ramasse. Sur la commune de Clermont-l'Hérault, le gisement s'étend sur plus de 5 hectares et les fouilles ont permis de mettre en évidence deux types d'occupation : un sanctuaire du premier Âge du Fer (VIIe-VIe siècles avant J.-C.) et un habitat protohistorique et gallo-romain tardif. Pour ce dernier type d'occupation, quatre phases ont été reconnues :

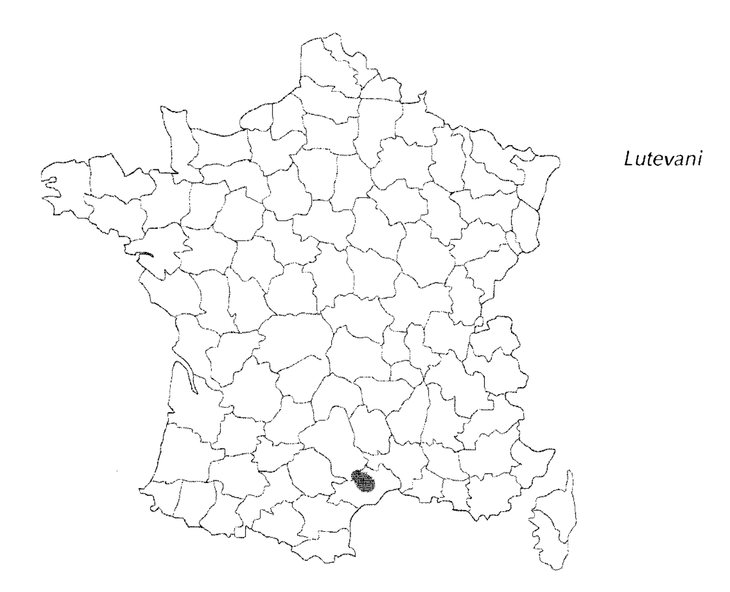
1. La Ramasse I (530-500 avant J.-C.), qui semble correspondre à une agglomération de 5 hectares, occupant le sommet et les versants sud et est de la colline. La localité est très profondément réorganisée, une surface d'environ un hectare est enclose par un rempart en terre et en pierres, qui

se développe selon un schéma en crémaillère. Cette technique est connue jusqu'à présent dans le seul monde grec.

2. La Ramasse II (500-400/375 avant J.-C.), dont on connaît peu de chose, sinon que durant cette période, l'habitat semble très sensiblement se réduire en surface.

3. La Ramasse III (400/375-250/225 avant J.-C.), qui voit la construction d'un rempart ceinturant un espace d'1 hectare. Le site est progressivement abandonné à partir du milieu du IIIe siècle avant J.-C., probablement au profit d'un emplacement de plaine placé à 1,5 km au nord-est de l'*oppidum*.

La colline est réoccupée en divers points aux IIIe-IVe siècles après J.-C. Au Bas-Empire, le site est définitivement abandonné.



Lutevani

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris, 1963 – A. Moreau, Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France, Paris, 1972 – Dominique Garcia, Entre Ibères et Ligures, R.A.N., 26, 1993 – Dominique Garcia, L. Schneider, Carte archéologique de la Gaule, L'Hérault (le Lodévois), Paris, 1998 – Guy Barruol, Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc Roussillon, 2002 – D. Garcia, Massy, Christol, Perez, L. Schneider dans R.A.N., 35, 2003 – Alain Ferdière, Capitales éphémères, Tours, 20

M

MANDUBIENS (*Mandubii*, Mandubes)

Peuplade celte très certainement originaire de l'est du Rhin (massif hercynien), voisine des Éduens et des Lingons, auxquels elle serait probablement rattachée.

Le fait que la Mandubie ait été une très petite unité territoriale nous indique que son statut était vraisemblablement comparable à celui d'un certain nombre d'autres tribus de taille fort modeste situées au nord de la Gaule (*Durocasses* du Drouais[1], *Catuslugi* de la baie de Somme, *Catalaunes* de Châlons-en-Champagne), soit qu'elles aient été incluses dans la Belgique (*Catuslugi* et *Catalaunes*), soit qu'elles se trouvent à la limite de celle-ci (*Durocasses*). Cet élément à son importance car il est désormais attesté que dans tous les cas connus, ces petits groupes étaient ce qui restait de tribus anciennes, dépossédées de l'essentiel de leur territoire par l'arrivée et l'établissement des Belges au IIIe siècle avant J.-C.

Nous inclinons donc à penser que les Mandubiens devaient peut-être se trouver dans le même cas, ce qui pourrait expliquer leur faiblesse vis-à-vis de leurs voisins. Si tel est bien le cas, nous serions donc en présence d'une population de souche ancienne, remontant aux premières vagues de celtisation du nord-est de la Gaule. Le secteur dans lequel ils se trouvaient n'eut pas à subir les conséquences directes de l'établissement des Belges mais celui-ci entraîna néanmoins des bouleversements de populations importants dans la région située immédiatement au nord du pays mandubien, notamment par rapport aux Lingons et aux Séquanes qui sem-

1. Sur la question des *Durocasses*, on lira avec profit Jacques Harmand, « *Les Celtes* », 1971.

blent avoir opéré, sous la poussée belge, un déplacement de leur territoire. Si tel fut bien le cas, cela confirmerait le rétrécissement de l'espace territorial de ce petit peuple, coincé entre de puissantes tribus.

Son nom provient de la racine celtique *mandu*, signifiant « Ceux qui battent le chemin »[1] et n'a rien à voir avec le mélange supposé d'un mot germanique (*man*) et d'un terme géographique celte (*Dubii*). Homme se disait *uiro-* en gaulois et l'on est donc très loin du mot *man*. Il s'agit d'une invention pour prétendre justifier une localisation des *Mandubii* sur le Doubs, grâce à une ressemblance entre ce mot et celui du gaulois *Dubis*. Dottin[2] quant à lui précise que le nom de la rivière serait à rapprocher du mot *dubi*, signifiant « noir ».

Le territoire des Mandubiens aurait été situé dans la partie nord-ouest du département de la Côte-d'Or et correspondrait à l'actuel pays de l'Auxois, ancien *pagus* d'origine celtique. On doit évoquer ici la thèse se fondant sur la tentative d'explication étymologique susmentionnée, selon laquelle ils auraient été établis dans le Doubs. Il y a évidemment incompatibilité entre cette localisation et celle du pays d'Auxois en raison de la distance. Ce peuple ayant été de dimension modeste, on ne peut l'imaginer s'étirant au point d'être présent sur une telle étendue. Ce constat est à l'origine d'une nouvelle « bataille d'Alésia », portant sur deux localisations géographiques bien distinctes.

La localisation de ce petit peuple, grâce à l'identification de l'Alésia de César avec l'*oppidum* d'Alise-Sainte-Reine, a été établie au XIXe siècle et confirmée depuis. Les limites de son territoire ne devraient en principe plus prêter à discussion. La question la plus délicate réside en fait dans la nature exacte du statut des Mandubiens avant et après la conquête.

Le cœur du pays mandubien correspondrait au Haut-Auxois. Cette région peu étendue est assez bien individualisée morphologiquement. Les vallées d'orientation générale sud-est / nord-ouest, constituent autant de voies de passage naturelles reliant les bassins de la Saône et de la Seine. Après la conquête, le territoire mandubien aurait formé un *pagus* d'abord

1. P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, 1997.
2. G. Dottin, *La langue gauloise*, 1920.

relativement autonome, puis rattaché à la cité lingonne au moment de la création des Trois Gaules par Auguste[1]. L'existence de ce *pagus* est attesté par un texte du Haut Moyen Âge et par deux témoignages épigraphiques gallo-romains[2]. Il se serait étendu vers le nord jusqu'au Duesmois (ancien pays de Bourgogne, qui avait comme chef-lieu Duesme, appelé *Duismum* en 1066) et au Tonnerrois appelé *pagus Tornotrinsis* (ancien pays de France qui avait comme chef-lieu Tonnerre, nommé *Ternoderum* au IV[e] siècle) et vers le sud-est jusqu'au Dijonnais[3].

L'hypothèse d'une relative indépendance des Mandubiens avant 52 avant J.-C. a été avancée du fait que leur capitale accueillit Vercingétorix et ses troupes, alors que les Lingons restaient strictement fidèles aux Romains. À partir d'arguments différents, la conclusion est cependant que l'installation des Mandubiens dans l'Auxois relève d'un processus migratoire et met en lumière l'originalité ethnique de ce peuple, tout en lui déniant une véritable indépendance politique[4].

Aucun argument décisif n'a pu être avancé pour rattacher les Mandubiens aux Éduens, mais il y a plutôt un faisceau d'indices qui plaide en faveur d'une relative indépendance, sinon politique, tout au moins économique et culturelle. On peut toutefois s'interroger sur le fait que les Mandubiens paraissent passer du côté de la révolte au moment où les Éduens le font eux-mêmes, à la différence des Lingons.

Le peuple mandubien avait pour chef-lieu l'*oppidum* d'Alésia, appelé aussi *urbium-mater*. L'histoire nous dit qu'au pied de cet *oppidum* d'Alésia César reçut la reddition du chef des Arvernes, Vercingétorix, en 52 avant J.-C. En 1861 des fouilles furent entreprises sur l'ordre de Napoléon III sur le site du Mont-Auxois qui paraissait le plus vraisemblable de tous ceux, nombreux, qui avaient postulé à ce titre. Mais les éléments découverts appartenaient à l'agglomération gallo-romaine qui s'y développa et dont le nom, *Alisiia*, est attesté par des inscriptions. La question du site même d'Alésia vint se poser lorsqu'il apparut qu'il existait deux localités suscep-

1. Mangin, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia*, 2000.
2. CIL, 11252, CIL, 2877.
3. Mangin, *op. cit.*
4. Bénard, Le Gall, 1980.

tibles d'être l'Alésia historique : Alise-Sainte-Reine, en Côte-d'Or, et Alaise, dans le Doubs, dont les formes anciennes sont respectivement *Alisiense oppidum* (VIe siècle) et *Alasia* (XIe siècle). Dauzat et Rostaing[1] font dériver le nom du Mont-Auxois de *pagus alesiensis.* Les controverses furent âpres et durèrent longtemps. Elles ne s'apaisèrent que lorsque de nouvelles fouilles mirent au jour les travaux de siège réalisés par les troupes romaines autour du plateau du Mont-Auxois à Alise-Sainte-Reine.

Elles confirment pleinement les données recueillies sur ce site au XIXe siècle. En effet, les conclusions tirées de l'onomastique, de l'épigraphie et des évidences géographiques, ont été confirmées grâce à l'archéologie aérienne qui a permis de déceler des contrevallations et circonvallations romaines qui avaient échappé aux chercheurs en surface. Le réexamen des nombreuses monnaies gauloises ayant appartenu aux combattants, trouvées sur place, va encore plus loin que ce que l'on pensait auparavant[2] et il exclut, contrairement à ce que certaines mauvaises langues ont prétendu, toute forme de manipulation à l'époque du Second Empire, ne serait-ce que parce que ces données nouvelles sur l'évolution des types monétaires au cours de la Guerre des Gaules n'ont été décelées et comprises que tout récemment ! C'est donc bien le plateau du Mont- Auxois, à 418 mètres au-dessus du niveau de la mer, dominant d'environ 160 mètres la plaine environnante, qui correspond au site de la capitale des Mandubiens. Au nord coule l'Ose, au sud l'Ozerain, à l'ouest s'étend la plaine des Laumes, les hauteurs environnantes sont la montagne de Flavigny, le mont Pennevelle, la montagne de Bussy, le mont Réa[3]. Il est étonnant que certains aient pu prétendre que « l'on ne trouve pas là les deux cours d'eau cités par César »[4] alors que qu'y coulent les deux rivières susnommées, ou que l'on dise, comme nous l'avons également lu et entendu « qu'il n'y a pas de plaine à proximité », alors que celles des Laumes est toute proche.

---

1. A. Dauzat et C. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France,* 1968.
2. S. Fichtl, *Capitales éphémères ou cité multipolaire ?,* 2009.
3. P.-M. Duval, 1989.
4. Propos tenus dans un reportage organisé par des partisans du site franc-comtois, dans lequel on n'évoquait pas les résultats des reconnaissances aériennes ni les monnaies trouvées sur le site d'Alise-Sainte-Reine et où l'on mettait en doute la capacité des archéologues de distinguer les différentes époques, faute de comprendre les méthodes qu'ils utilisaient pour cela.

Plusieurs sites ont postulé à l'honneur d'avoir été celui d'Alésia : Alès (vite éliminée en raison de sa situation trop méridionale), Alaise (dans le Doubs), comme on vient de le voir et, depuis les années soixante, La Chaux-des-Crotenay (dans le Jura). Les tenants des deux derniers sites militent avec acharnement pour leur reconnaissance.

À défaut d'être le site d'Alésia (l'essentiel des arguments en faveur du site jurassien se trouvent présentés dans les livres de Danielle Porte[1]), La Chaux-des-Crotenay est sans aucun doute un ancien et imposant *oppidum* gaulois, vraisemblablement séquane. Il est très regrettable que les pouvoirs publics ne tentent rien pour y effectuer des fouilles archéologiques qui apporteraient certainement des éléments très intéressants sur son rôle et sa datation. Sa situation géographique en a peut-être fait un élément de la résistance des Séquanes lors de l'avancée des Suèves d'Arioviste, entre 60 et 58 avant J.-C. César est peu prolixe sur ces événements, ne s'étendant avec complaisance que sur ce qu'il advint à partir de son intervention dans le conflit et restant très discret sur le déroulement des combats qui l'avaient précédée, à l'exception de la mention de la bataille de *Magetobriga*, *oppidum* celtique de hauteur dont on ne sait finalement pas grand chose. Le doute a longtemps été entretenu par le fait qu'il y a des éléments indéniablement troublants sur le site de La Chaux-des-Crotenay. André Berthier, l'inventeur du site en 1962, avait utilisé une méthode originale mais fort pertinente pour tenter de voir où pouvait se trouver Alésia et cela l'avait conduit à considérer que les indices les plus probants se trouvaient concentrés sur ce site jurassien. Une longue attitude de blocage de la part des autorités compétentes n'a fait qu'envenimer les choses. Et ce n'est pas parce que le site d'Alise-Sainte-Reine ne cesse de fournir de nouvelles preuves archéologiques qu'il faudrait continuer à empêcher que se mène une campagne de fouilles sérieuse à La Chaux-des-Crotenay, site qui recèle sans aucun doute, nous l'avons dit, des éléments du plus grand intérêt.

La cité mandubienne était remarquablement protégée, dominant une plaine riche et bien irriguée. D'accès difficile, elle n'avait à redouter aucune attaque directe car elle était entièrement aménagée sur un relief assez escarpé. Cette situation explique que César ne se soit pas aventuré

1. Danielle Porte, *Alésia citadelle jurassienne*, Divonne-les-Bains, 2000 et *L'Imposture Alésia*, Carnot Paris, 2004, Liralésia 2010.

à l'attaquer et ait choisi un encerclement complet (14,5 km de retranchements pour la contrevallation, tournée vers les assiégés, et 21 km pour la circonvallation destinée à protéger les assiégeants d'une attaque de l'extérieur). Des murailles gauloises entourant l'*oppidum*, la vue était exceptionnelle, permettant de voir non seulement tout ce qui se passait dans le camp adverse mais également au-delà (ce qui explique évidemment la coordination des attaques menées simultanément par les assiégés et les forces de l'armée de secours).

On a découvert en 1839 sur le site d'Alésia (Côte-d'Or) un dieu gaulois, patron de la métallurgie, dont le nom était *Ucuetis*, connu par une dédicace gallo-latine[1] : *Martialis, fils de Dannotalos dédie à Ucuétis cet édifice avec les forgerons qui honorent Ucuétis en Alésia*. Une autre inscription livre une dédicace à la déesse *Bergusia*. On y a mis au jour également des monnaies de type *Togirix* de 1,85 gr. Il s'agit d'un monnayage très largement représenté dans toute la partie septentrionale de la Gaule et l'on pense que ce Togirix devait être un chef gaulois passé avec ses mercenaires au service de César qui a employé ce type d'auxiliaires. Il est probable, en raison de la dispersion de ce monnayage que ce personnage fit frapper monnaie à son tour pour payer ses cavaliers et adopta comme étalon le quinaire, demi-denier romain[2]. D'autres éléments probants ont été trouvés : pièce de tente de l'armée romaine, balles de fronde au nom de Labienus, le lieutenant de César, pièges décrits par ce dernier, etc. Le site d'Alise-Sainte-Reine est par ailleurs le seul endroit de Gaule où l'on a pu trouver mêlés ensemble des squelettes de chevaux des trois races utilisées dans les combats d'Alésia : italique, gaulois et germanique (leur hauteur au garrot était différente), tout comme on a trouvé également des équipements militaires provenant des trois peuples auxquels ces races chevalines correspondaient.

Le MuséoParc ouvert en mars 2012 présente ces divers éléments.

La mention que César fit du site etait la suivante : « *Fugato omni equitatu Vercingetorix copias, ut pro castris collocaverat, reduxit protinusque Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere coepit celeriterque impedimenta ex castris educi et se subsequi iussit.* »[3]

1. V. Kruta, 2000.
2. A. Conthenet, *Les monnaies gauloises d'Argentomagus*, 1968.
3. César, *B. G.*, VII, 68.

Il convient par ailleurs de garder en mémoire le terrible sort que connurent les habitants de la ville. Afin de tenir jusqu'à l'arrivée – hypothètique – de l'armée de secours, Vercingétorix qui ne disposait que du minimum de vivres pour nourrir ses combattants, se vit contraint de renvoyer toute la population civile (estimée à plusieurs milliers de personnes), pensant que César la laisserait passer. Mais il n'en fut rien et le généralissime romain, impitoyable, refusa de les évacuer, les condamnant ainsi à une lente agonie entre les fortifications des deux camps, au cours de ce torride été 52. D'après ce que l'on sait, ils succombèrent tous de faim et de soif. César espérait ainsi, vraisemblablement, démoraliser les défenseurs de l'*oppidum*.

Alésia connut sa plus grande période de prospérité au cours des années 70-60 avant J.-C., ainsi qu'en attestent les monnaies trouvées dans les parties habitées à l'époque. Elles mettent en évidence un système d'échanges commerciaux avec les pays lingon et éduen mais aussi avec des marchands romains. Le siège de 52 avant J.-C. et ses terribles conséquences sur la population civile presque entièrement décimée marque une rupture. Mais il est intéressant de constater que le rôle économique de la place était tel qu'elle va se reconstruire et se repeupler au cours des années suivantes. C'est ainsi qu'entre 40 et 30 avant J.-C., elle reprend ses activités et va même devenir une localité gallo-romaine assez prospère.

Une partie du peuple mandubien aurait habité dans les Basses-Alpes dont le chef-lieu aurait été *Mandols* (1200), nommé plus tard *de-Domandolis* (vers 1300), aujourd'hui Demandoix, vers Castellane. Il n'y a cependant actuellement que fort peu de preuves de ce fait, qui reste à démontrer.

Sur le Mont-Auxois s'élève une statue de Vercingétorix, érigée par A. Millet en 1865.

Bibliographie :

César, *B. G.*, VII, 68, 69, 75, 76, 77, 79, 80, VIII, 14, 34 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 3 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1926, rééd. 1963 – Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1968 – A. Conthenet, *Les monnaies gauloises d'Argentomagus*, RAC, vol. 7, fasc. 3, 1968 – Joël Le Gall, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, 1963, 1980 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jacky et Frédérique Benard, *L'agglomération de l'oppidum d'Alésia*, R.A.E. Dijon, 1997 – Serge Lewuillon, « *Vercingétorix ou le mirage d'Alésia* », Éditions Complexe,

Bruxelles, 1999 – M. Mangin, Ph. Fluzin, J.-L. Courtadon, M.-J. Fontaine et alii, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia*, 2 vol., CNRS, Paris, 2000 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – P. Barral, J.-P. Guillaumet, P. Nouvel, *Les territoires de la fin de l'Âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins, Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Danielle Porte, *L'Imposture Alésia*, Carnot, Paris, 2004, Liralésia, 2010 – Stephan Fichtl, *Capitales éphémères ou cité multipolaire ?*, 2009 – Jean-Paul Savignac, *Alésia*, La Différence, 2012.

MASSALIENS (Massaliottes, Massaliètes, Massiliottes)

Cette petite peuplade, qui devint fameuse dans l'histoire des Gaules, fut d'abord une colonie des Phocéens, échappant à la tyrannie d'Harpagas, tyran de l'Ionie et apportant avec eux le génie de l'indépendance et la technologie grecque.

C'est à une expédition partie de Phocée (l'une des douze villes ioniennes d'Asie Mineure) qu'est due la fondation de *Massalia*, vers 600 avant J.-C., dans le territoire des Ségobriges. Elle deviendra ensuite *Massilia* (Ier siècle avant J.-C.), nom qui connait plusieurs variantes : *Massaliapolis* en 550-475 avant J.-C., *Massalia-graecorum* au Ier siècle puis *ex-comitatu-Marsilliacense* (en 950), *Comuni-Marselie* (en 1136) puis *Marcilie* en 1257, *Marselha* en 1234, *Marcella* au XIIIe siècle et, en 1302 *Masselha-Veyre* avant de devenir enfin Marseille.

Marseille fut l'une des plus anciennes villes de France et peut probablement prétendre avoir été la première. Elle fut république indépendante jusqu'en 48 avant J.-C.[1]. Son gouvernement était aristocratique et bien réglé : un Conseil composé de six cents membres à vie, nommés Timouques, dirigeait l'État. Leurs lois étaient des lois ioniennes ; étaient exposées en public, de manière que tout le monde pût en prendre connaissance. Elle fut l'alliée de Rome jusqu'à la guerre civile : elle prit alors parti pour le droit contre la force, pour le Sénat contre César, en 49 avant J.-C.

Les lieutenants de César assiégèrent la ville et la firent capituler, après un long siège, à la suite de quoi, ils rasèrent les murs et mirent une garnison dans la citadelle. Néanmoins César, en considération de l'ancienne amitié

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

de Marseille pour Rome, traita les Massaliottes avec modération et leur laissa la liberté de se gouverner suivant leurs propres lois, de sorte que ni Marseille ni ses colonies ne furent soumises aux gouverneurs de Rome.

Dans les siècles qui précédèrent la colonisation romaine, Massalia fut amenée à se constituer peu à peu un domaine terrestre au détriment des tribus celto-ligures de son arrière-pays.

Strabon rapporte que les Massaliotes étaient plus confiants dans les ressources de la mer que dans celles de l'agriculture. Aussi, pour faciliter leur activité maritime, ils mirent la main dès le Ve siècle avant J.-C., sur les positions les plus importantes du littoral méditerranéen, engageant ainsi une politique d'impérialisme territorial. À l'ouest du Rhône, ils créèrent *manu militari* des établissements destinés à les protéger contre les incursions des Ibères et des Celtes de l'intérieur : *Emporion, Rhodé* et *Pyrene*. Les deux premiers étaient des comptoirs phocéens que Marseille se contenta de relever. D'autres, comme *Agathe* et *Rhodanousia*, étaient destinés à les défendre des Celtes des bords du Rhône, voire même à tenter de les contrôler.

A l'est de Massalia, *Tauroention, Olbia, Antipolis* et *Nikaia*, avaient toutes pour mission de les protéger contre les Salyens, les Ligures ou tout autre ennemi susceptible de leur contester le contrôle du littoral.

Marseille s'appropria donc progressivement le territoire qui l'entourait à faible distance. Il semble qu'elle soit ainsi devenue maîtresse du territoire des Ségobriges dès la fin du VIe siècle, à la suite des luttes qui l'opposèrent à *Comanus*, le roi de cette peuplade au nom très celtique. Les pauvres Ségobriges durent amèrement regretter d'avoir accueilli les premiers Massaliotes avec bienveillance, leur accordant même une petite portion de leur territoire pour qu'ils y fondent leur port, générosité bien mal récompensée. Cependant, cette domination se serait limitée au proche terroir marseillais et il se peut que Marseille ait attendu le IVe, voire même le IIIe siècle avant J.-C., pour s'emparer des terres situées depuis le delta du Rhône jusqu'à la ville d'Avignon. Le troisième épisode de cettte histoire sera le fait des Romains qui, en reconnaissance des services et de l'aide militaire et navale que leur avaient apportés les Massaliotes, contribuèrent à l'agrandis-

sement de leur territoire. En 154 avant J.-C., après avoir assujetti les Oxybiens et les Déciates, Q. Opimus céda en effet aux Massaliotes une grosse partie du territoire de ces derniers y compris le port indigène d'*Aegitna*.

En 122 avant J.-C., après avoir soumis les Salyens et fondé Aix, Sextius Calvinus entreprenait la construction de la route littorale destinée à relier l'Italie à l'Espagne en expulsant les barbares de leurs territoires. Ayant ainsi secouru ses alliés massaliotes, il s'empressa de leur livrer leurs terres. Cette bande côtière s'étendait depuis Marseille jusqu'à Monaco.

Entre le Rhône et l'étang de Berre, l'*oppidum* de Saint-Blaise était, dès le début du VIe siècle avant J.-C., une place importante en étroite relation avec Marseille. Il devint un poste massaliote à la fin du IVe siècle, lorsque le site fut fortifié. La Camargue tomba très tôt sous la domination de Marseille. Les traces de violents combats et de destruction trouvées en 2001-2002[1] sur le site gaulois de la ville de Martigues correspondent à la guerre de 125-122 avant J.-C., qui opposa les populations celto-ligures de la confédération salyenne à la coalition romano-massaliote.

En 102 avant J.-C., Marius leur concéda la propriété du canal qu'il avait fait creuser le long de la bouche orientale du Rhône, l'*ostium-amplisinum-Massalioticum* (Pline). À la fin du IIe siècle, ils occupaient et possédaient la totalité du delta, la région de l'étang de Berre, la Crau et la Camargue.

Au début du 1er siècle, peu après 77, Rome, par l'intermédiaire de Fonteius, gouverneur de la *Provincia*, attribuait à Marseille des terres prises aux Volques Arécomiques et aux Helviens qui, rebelles à l'occupation, venaient d'être soumis par Pompée.

Fondée vers la fin du IVe siècle avant J.-C., la colonie d'*Olbia*, dite *Olbiensium* dans certaines inscriptions antiques, portait également le nom de *Polis-Ligustike* et, au IIe siècle, de *Horos-Olbianon*. Elle a été localisée sur le mont des Oiseaux de la moderne Hyères (Var), à l'endroit où le cordon littoral occidental venant de Giens rejoint la côte rocheuse[2]. Mais

1. J. Chausserie-Laprée, *Martigues, terre gauloise : entre celtique et Méditerranée*, 2005.
2. E. Nègre, *op. cit.*

d'Anville[1], pensait qu'elle avait pu occuper le lieu appelé aujourd'hui Port d'Ecoube, situé entre le cap Combe et le fort de Brégançon. Cela demande toutefois à être encore vérifié car Olbia est souvent identifiée à Hyères.

Quant au nom de *Pyrene*(qu'on prononçait *Purene*), on l'attribua d'abord à un port situé vers le cap Cerbère. Si certains historiens l'identifient à Port-Vendres ou à Collioure, d'autres le placent à Cadaquès. Au sud de ce cap, le port de *Purênê* paraît bien avoir été la fondation des Grecs de Marseille.

Une autre colonie grecque, Héraclée, se trouvait à l'embouchure du Rhône ; elle fut détruite, ainsi que celle de Rhodé, avant l'époque de Pline. On conjecture que c'est sur les ruines de la première que la ville de Saint-Gilles a été bâtie[2]. Mais Don Vaissète (*Histoire générale du Languedoc,* 1745) l'a confondue avec la ville appelée Rhoda, Rhodé, et même parfois Rhodas, qui est devenue Rosas, en Espagne, avec Rhodanousia (Rhodanusia), qui était située sur les bords du Rhône. La première avait été fondée par les Rhodiens, chassés de Sicile vers 578 avant J.-C. Elle se maintenait florissante, jusqu'à ce que les Massaliotes, devenus les maîtres de la ville phocéenne d'Emporiae, en eurent détourné tout le commerce à leur profit[3]. Rhoda tomba alors en leur pouvoir et ne fut plus, à compter de ce moment, qu'une simple annexe d'Emporiae. Quant à Rhodanousia, c'est à sa position sur l'un des bras du Rhône qu'elle devait son nom. Les Massaliotes en furent les fondateurs. Scymmios de Chio situe cette ville entre Agde et Marseille et précise que l'un des bras du Rhône la traversait. Elle n'existait déjà plus au temps de Pline comme l'a indiqué Ch. de Lenthéric[4].

C'est vraisemblablement à Massalia la Phocéenne que l'on doit l'introduction des premiers plants de vigne cultivés en Gaule. Il est toutefois avéré que la vigne existait bien avant à l'état sauvage.

Villes ayant appartenu à Massalia :
Emporion : moderne Empurias (Espagne)
Rhode : moderne Rosas (Espagne)
Pyrene : moderne Port-Vendres ou Collioure, plus vraisemblablement Cadaquès

1. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule* , 1760.
2. A. du Mège, *Histoire générale du Languedoc,* 1745, 1846 ; Pline, III, 33.
3. Strabon, *Géogr.*, III, XIV.
4. Ch. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lyon,* 1892, pp. 70-71.

Agathe : moderne Agde
Rhodanousia : moderne Faubourg d'Arles
Tauroentium : moderne entre Toulon et La-Ciotat
Olbia : moderne Hyères
Antipolis : moderne Antibes
Nikaia : moderne Nice

Bibliographie :

Strabon, *Géogr.* – Pline, *H. N.*, III, 33, IV – César, *B. G.*, III – Claude Devic, Joseph Vaissète, Alexandre du Mège, *Histoire générale du Languedoc*, 16 vol., 1745, 1846 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, 1760 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, Paris, 1892 – Michel Clerc, *Massilia, histoire de Marseille dans l'antiquité des origines à la fin de l'empire d'occident*, Marseille, 1927 – Raoul Busquet, *Histoire de Marseille*, Paris, 1945 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean Chausserie-Laprée, Martigues, *terre gauloise : entre celtique et Méditerranée*, Errance, Paris, 2005.

MÉDIOMATRICES, MÉDIOMATRIQUES (*Mediomatrici*)

Peuple belge du nord-est de la Gaule, qui quitta la vallée de la Marne pour s'établir sur la Moselle moyenne, la partie nord de la Lorraine et de l'Alsace, entre les Leuques et les Trévires. L'Est de l'Alsace fut occupée par les Triboques.

La signification de leur nom semble avoir été « Au milieu des Mères », la raison étant qu'ils habitaient au milieu de deux rivières souvent identifiées à des *matres*[1], la Moselle et la Seille. C'est un passage de Strabon qui donne le plus de précisions à leur sujet : « Aux Helvètes succèdent sur les bords du Rhin les Séquanes et les Médiomatrices, au milieu desquels s'est fixé un peuple germanique venu de l'autre rive du fleuve où était son berceau, les Triboques. »[2].

Les Médiomatrices, comme leurs voisins méridionaux les Leuques, ne sont que rarement mentionnés dans les textes antiques. Ils ne sont mentionnés que

1. Les *Matres* ou *Matronae* (« mères ») étaient des Déesses personnifiant des éléments orographiques et hydrographiques permettant d'assurer la fertilité et la fécondité d'un territoire ou du groupe humain habitant celui-ci. Populaire chez les Celtes, cette notion perdurera après la conquête romaine.

2. Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4. La mention « peuple germanique », fréquente chez les auteurs romains pour qualifier certaines tribus celtes, n'est pas nécessairement à prendre dans son acception actuelle car elle ne fait pas toujours référence à un qualificatif ethnique ou linguistique mais bien souvent à une origine située à l'est du Rhin.

deux fois avant l'époque romaine, mais ils prennent part à l'armée de secours d'Alésia avec 5000 hommes, ce qui prouve leur engagement aux côtés de la majorité des peuples celtes soulevés pour la défense de leur liberté.

A la suite de la défaite d'Arioviste, les Triboques ont sans doute été installés sur une portion du territoire des Médiomatrices, dans le département du Bas-Rhin. La mention de Strabon est tout à fait intéressante, mais il se trouve que les Triboques ne se sont pas installés à la place de Médiomatriques, mais à l'intérieur même de leur cité. Cette curieuse situation a dû exister pendant toute la seconde partie du 1er siècle avant J.-C.

Un nouveau bouleversement a eu lieu lors de la réorganisation de la Gaule par Auguste. La cité des Médiomatrices a été amputée de ses territoires rhénans et c'est à ce moment-là que la cité des Triboques a gagné son indépendance[1].

Les Médiomatrices occupèrent la Lorraine, vraisemblablement à la place des Sénons, auxquels revient le nom de la Marne (*Matrona*) où ils habitèrent jusqu'à ce qu'ils furent déplacés au IIIe siècle avant J.-C., par les Rèmes belges. Ils s'étendaient aussi vers le sud-est jusqu'en Alsace où ils baptisèrent du même nom de *Matrona* la Moder. Et l'on peut penser que leurs déplacement et la disparition des Sénons de ce secteur correspond à la poussée des peuples belges. C'est tout au moins ce que pensait Bosch-Gimpéra[2]. Mais ce scénario ne peut être que partiellement retenu. En effet, les travaux de Venceslas Kruta ont démontré que les Rèmes n'ont certainement pas fait partie des groupes belges arrivés en Gaule dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., étant là bien avant.

Leur région s'appelle le Messin (*Meltensis-pagus*), nommée parfois aussi *Medtis* ou *Mettis*.

Leur chef-lieu était *Divodurum* (au 1er siècle avant J.-C.), appelé ultérieurement *civitas-Mediomatricum, Metis* (v. 400), *civitas-Mettis* (en 842), *Metensium-urbem* (en 590), *civitas-Metis* (en 912), aujourd'hui Metz[3].

---

1. S. Fichtl, 2003.
2. P. Bosch-Gimpera.
3. E. Nègre.

Grégoire de Tours désigne la ville sous le nom de *Civitas-Metensis* et dans les ouvrages de numismatique, en particulier ceux de Robert et Sauley, on y trouve des séries de monnaies gauloises portant les indications *Mediom, Medioma*.

Le territoire médiomatrique a livré environ 450 inscriptions[1] et l'une d'elles, découverte à la fin du XIXe siècle sur un sanctuaire de *Divodurum* entouré d'un portique, était dédié à la Déesse *Icouellauna* (connue également sous le nom d'*Icovellauna*), dont le culte est attesté chez les Médiomatriques et les Trèvires (CIL). Il s'agissait d'une divinité féminine celtique qui continuait à être honorée à l'époque gallo-romaine.

C'est à Metz, sur la colline Sainte-Croix, sur laquelle s'installera l'*oppidum*, que se trouvait une nécropole datable de la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C., mais il est difficile de savoir si elle fonctionna en continu jusqu'à la fondation de l'*oppidum*, daté par dendrochronologie des années 112 avant J.-C. Sa superficie était de 35 hectares[2]. La ville de Metz fut embellie de beaucoup de monuments après la conquête romaine et devint au VIe siècle après J.-C., la capitale du royaume d'Austrasie

La principale voie romaine est celle qui partait de Reims et menait à Strasbourg en passant par Metz. Elle appartenait au réseau de l'Est et mettait en communication le Rhin avec Lyon, dont Agrippa avait fait le centre des voies de la Gaule. Ainsi que nous l'apprend Strabon, son parcours était Reims-Metz-Toul-Strasbourg.

Les textes ne nous donnent aucune information sur un *oppidum* médiomatrique à l'époque gallo-romaine. C'est la ville de Metz qui est chef-lieu de cité. Pour l'époque de l'Indépendance, aucun texte ne nous permet d'affirmer de manière certaine que Metz était la capitale des Médiomatrices ou du moins son *oppidum* principal.

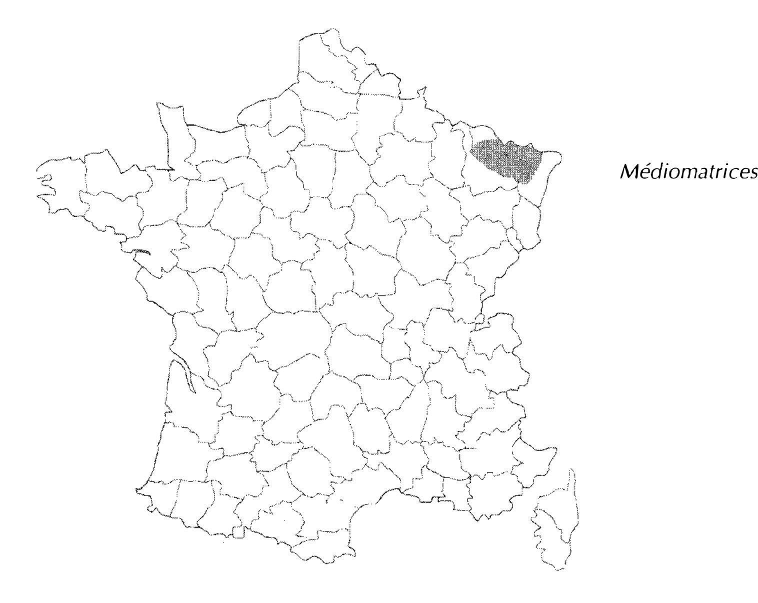
Celui du Fossé des Pandours à Saverne (*Tabernis*, au IVe siècle), du latin « taverne », va dans le sens d'une prédominance par rapport à celui de Metz. Sa superficie est en effet de 170 hectares et son rempart, de type *murus gal-*

1. J.-M. Demarolle, 2005.
2. S. Fichtl, *op. cit.*

licus, indique que l'on a beaucoup investi dans ce site à l'époque de l'Indépendance. Or cet investissement met clairement en avant la fonction politique du site. Cet éperon barré est délimité au niveau du plateau par ce fameux *murus gallicus* de 600 mètres de long, associé par ailleurs à un rempart de contours plus modestes. Cette imposante fortification correspond aux couches celtiques de l'*oppidum*. Au niveau du col se trouve la station gallo-romaine de l'Usspann (Tibère, début du IIIe siècle). On peut penser que l'*oppidum* n'a pas été occupé plus d'une quarantaine d'années au début du 1er siècle avant J.-C. (vers 100-60 avant J.-C.) et qu'il joua le rôle de capitale[1].

Une autre localité des Médiomatrices était *Virodunum* devenue Verdun, qui était probablement un chef-lieu clanique dont le territoire est devenu un *pagus* puis un comté (voir Verodunenses).

La production de sel était l'une des activités économiques de ce peuple le commerce de celui-ci entraîna un enrichissement des populations qui s'y adonnèrent.



Médiomatrices

Bibliographie :

César, *B. G.*, IV, 10, VII, 75 - Strabon, *Géogr.*, IV – C. Robert et de Saulay, *Revue de Numismatique belge*, Bruxelles, 1854 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, rééd. Histoire des Francs, Belles Lettres, Paris, 1980 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Stephan Fichtl, Dominique Garcia, Florence Verdin, et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Stephan Ficht, *Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles*

1. S. Fichtl, *op. cit.*

avant J.-C., Paris, 2004 – Jeanne-Marie Demarolle, *Petite histoire d'une grande collection : les inscriptions latines du Musée de la Cour d'Or*, A.N.M., Metz, 2005, 2007.

MÉDULES (Médulles, *Medulli*)

Peuple celte qui est entré dans l'Histoire au IIIe siècle avant J.-C. Il occupait les lieux les plus élevés des Alpes occidentales, la haute vallée de l'Arc ou Maurienne et dans le massif du Mont-Cenis (département de la Savoie).

Strabon (IV, 6) le place dans ces régions, là où se trouve un grand lac et l'origine de la Durance et de la Duria (vers l'Italie), ce qui correspondrait au sommet du Mont-Genèvre.

Leurs voisins étaient, au nord-est les Tricorii, les Iconi et les Graiocelli. Leur territoire donnait par ailleurs accès au pays des Taurini (Piémont, en Italie).

Cette peuplade serait à placer dans la vallée de l'Arc ou en Maurienne, comme l'indiquent E. Desjardins[1] et Holder[2]. La haute vallée de l'Arc est appelée *vallis Galisiaca* et le Mont-Cenis, *Alpes in Cenisio*. On les appelait « les buveurs d'hydromel » et ils figurent sur l'inscription de l'arc de Suse et sur le trophée des Alpes.

L'itinéraire suivi en 218 avant J.-C. par Hannibal et l'armée carthaginoise, depuis le confluent de l'Isère et du Rhône jusqu'à Suse, en empruntant les vallées de l'Isère et de l'Arc, concerne la partie la plus montagneuse de ce trajet et correspond de ce fait tout particulièrement au pays des Médules. Après s'être emparé d'une ville, Hannibal continua sa progression et après trois jours de marche, arriva chez un autre peuple[3].

Le texte de Tite-Live et plus encore celui de Polybe, montrent sans ambiguïté que deux peuplades habitaient la vallée de l'Arc : l'une dans la basse et dans la moyenne vallée; l'autre dans la haute vallée et dans la massif du Mont-Cenis. D'après Strabon, les Médules habitaient la haute vallée de l'Arc. En ce cas, la basse Maurienne aurait pu être le siège des

1. E. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine*, 1893.
2. Holder, *Alt-Celtischer sprachschatz*, 1896.
3. Tite-Live, 21, 33, 11. Polybe, 3, 51

Graioceli. C'est l'opinion de Lamboglia qui attribue aux Médules la haute vallée de l'Arc autour de Modane et aux Graioceli la basse vallée autour de Saint-Jean-de-Maurienne. Barruol adopte cette thèse, mais fait observer que sur le plan archéologique, la Maurienne a été nettement partagée dans l'Antiquité préromaine en deux zones de peuplement : la moyenne et la haute vallée de l'Arc, ce qui permet de donner comme habitat aux Médules tout le massif du Mont-Cenis, avec les vallées périphériques d'Ambin, de l'Arc supérieur et peut-être du Cenischia (Novalaise), qui sont autant de trouées permettant de passer d'un versant à l'autre des Alpes.

La Maurienne fut successivement appelée *urbem-Mauriennam* au VIe siècle, *Maurienna-urbs* au VIIIe siècle, Maurogenna, *in-vallis-Maurigennica* en 739, *territorio-mauriginenese, episcopum-Mauriennae* au Xe siècle, *Moriana-regio* en 1150, *en-Maurianne* en 1390[1]. Gros[2] indique que les toponymes Maurienne et Saint-Jean-de-Maurienne existent sous la forme la plus ancienne chez Grégoire de Tours, au VIe siècle, ainsi que dans le Testament d'Abbou (739). Il en ressort que *Maurienna* désignait à l'origine une ville appelée Saint-Jean-de-Maurienne à partir du XIe siècle et ce ne serait que par extension que le toponyme servit ensuite à définir toute la vallée de l'Arc, sous la forme *Vallis mauriennica*, dès le début du IXe siècle. En 806 en effet, la Maurienne figurait parmi les districts alpins que Charlemagne attribua à son fils Louis, en plus des territoires de *Saboia, Tarentasia, Mons Cenisins, Vallis segusiana us que ad Clusas*, etc.

Les Médules combattirent les Romains avec courage et ne seront finalement soumis qu'en 16 avant J.-C. L'arc d'Auguste à Suse les mentionne aux côtés des Salasses et des Graioceli. Rome les intégra ensuite dans la province des Alpes Cottiennes.

On retrouve le peuple des Médules dans deux territoires :

1) dans les Alpes, comme on vient de le voir ;

2) autour de la Gironde (Ausone) où une autre branche de la tribu a laissé son nom au Médoc (*Medellicus*), contigü au territoire des Bituriges

1. E. Nègre.

2. A. Gros, *Dict. étymologique des noms de lieux de la Savoie*, 1936.

Vivisques, dont elle était cliente[1]. Leur chef-lieu aurait été *Noviomagus* ou *Biturigum Viviscorum,* qui aurait été un des *oppida* des Vivisques. La ville moderne lui correspondant serait peut-être Brion ou l'Ile-de-Brion, lieu-dit à Saint-Germain-d'Esteuil et Vertheuil, au sud-est de Lesparre-Médoc, ou bien le port qui aurait disparu au VI[e] siècle, près de Soulac, au sud-ouest de la pointe de Grave.

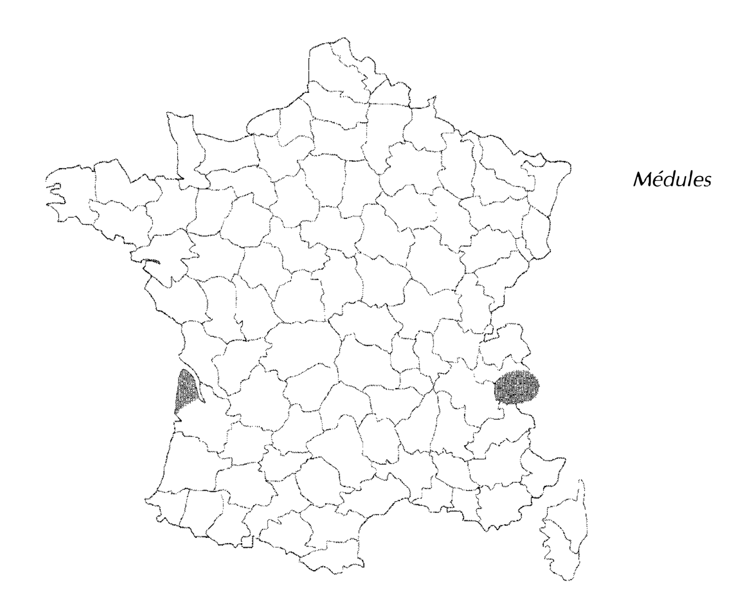
À mi-chemin entre Lesparre et Pauillac, sur la frontière entre le Bas et le Haut-Médoc, le site de Brion est implanté sur une plate-forme oblongue d'une superficie de 18 hectares environ, qui domine de quelques mètres le marais de Raysson dans son angle nord-ouest. Dans ce secteur dont la découpe, jusqu'à la fin de l'Antiquité, était sans doute très différente de ce qu'elle est aujourd'hui, Brion pouvait alors être baigné par les eaux de la Gironde. Connu depuis longtemps en raison de sa possible assimilation avec le *Noviomagus* de Ptolémée[2], Brion a été l'objet de recherches.

Le site fut habité une première fois à la fin de l'Âge du Bronze et au début de l'Âge du Fer. Après un abandon apparemment complet jusqu'au III[e] siècle avant J.-C., l'ensemble des terres toujours émergées fut progressivement investi jusqu'à l'installation, au milieu du 1[er] siècle de notre ère, d'une agglomération qui couvrit toute la surface disponible. Le début du III[e] siècle fut marqué par un dépeuplement sans doute rapide et, au V[e] siècle, l'agglomération de Brion disparut complètement et définitivement[3].

On relève une analogie avec l'ancien nom de la rivière Midouze (*Medula*), dans les Landes[4] mais on ne trouve aucune trace de leur habitat dans cette région. Indiquons qu'il y avait également un *Mons Medillius* dans les Pyrénées.

Par ailleurs, on mentionne des Médules dans la péninsule ibérique[5] et l'on connaît d'ailleurs un *mons Medullius* en Espagne[6].

1. César, I, 10; Strabon, 4, 6, 6; Pline, IV,32, 62.
2. Ptolémée, II, 7, 7.
3. Garmy, Faravel, Pichonneau, 1990.
4. C. Jullian, *Hist. de la Gaule.*
5. R. Cortez, 1951.
6. Florus, 4, 12; Orose, 6, 21.



Médules

Bibliographie :

Strabon, *Géogr.*, IV, 1 – Ptolémée, *Géogr.* – Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 1893 – Alfred Holder, *Alt-Celtischer sprachschatz*, Leipzig, 1896 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Adolphe Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie*, St.-Jean-de-Maurienne, 1936 – Russel Cortez, *Les populations pré-celtes du nord du Portugal*, 1951 – P. Garmy, Syvie Faravel, J.-F. Pichonneau, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania 6, 1990 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

MELDES (Meldiens, *Meldi)*

Peuple belge installée sur la Marne, dans le département de la Seine-et-Marne, à l'est de la région parisienne. Son nom signifiait « les Tranquilles ».

À l'époque de l'Indépendance, les Meldes apparaissent comme une petite tribu que sa position géographique, en pointe, entre la Seine et la Marne avec un prolongement au nord de celle-ci (Multien), destine semble-t-il, à être ballottée entre les Suessions et les Sénons.

Ils furent d'abord rattachés ou au moins subordonnés aux Suessions, grand peuple ennemi de César, et il semble qu'après la première guerre des Gaules (Ligue belge de 57 avant J.-C.), ils aient été détachés du camp

des Suessions. Ils auraient construit des bateaux pour César, en 55-54 avant J.-C. : soixante navires destinés à son expédition dans l'île de Bretagne qui ne purent jamais atteindre *Portus Itius* (Boulogne-sur-Mer). Ils deviennent alors des *Meldi liberi,* c'est-à-dire relevant directement des Romains.

Les Meldes prirent à un moment donné une plus large autonomie, caractérisée notamment par l'émission d'un monnayage propre : en bronze frappé de la légende *Roveca,* tout en gardant apparemment des liens privilégiés avec les Suessions. Nous connaissons par leur monnayage le nom d'un autre de leurs notables : *Epenos* (« le Cavalier »), *EPENOS, E HNOC*[1].

Leur région s'appela d'abord *Melciano-in-pago* (en 750), *in-comitatu-Melciano* (en 840), *Pago-Meliacinse* (en 943), in-Mulciano (en 1221), *Moucien* (en 1334), *Mucien* (en 1340) et *Melcianus,* d'où l'appellation Multien, ancien pays briard qui ne s'applique plus qu'à la région de Meaux.

Leur chef-lieu était *latinum, lantinum, Fixtinum, Meldoi* (1er siècle avant J.-C.), puis *Meldi* au 1er siècle après J.-C., *Meldai* (IIe siècle), *civitas-Meldorum* (en 400), *Meldensis-urbs* (au VIe siècle), *Meledus* (au VIe), *Meldis* (au VIIe), *apud-Meldim* (en 1155), *Miaux* (en 1275), *Meiaus* (en 1328), *de-Mesle* (en 1206), *Meus* (au XVIe siècle), aujourd'hui Meaux, qui fut dès le Xe siècle la possession des comtes de Champagne. Ce nom de la ville est évidemment la survivance de celui de la tribu des *Meldi.*

Une autre ville importante de ce peuple, qui s'appelait *ad-insulas-supra-Matronam* en 862, puis *Hillae* en 1107, *de-insulis-Meldosi* au XVe siècle, *Isles-la-Moldense* en 1628 et *Isles* au XVIIe siècle ou Isle-les-Meldeuses. Comme pour Meaux, la localité a pris le nom du peuple celte fondateur. Signalons également la localité melde de *Briga* puis *Bradeia,* devenue Brie-Comte-Robert[2].

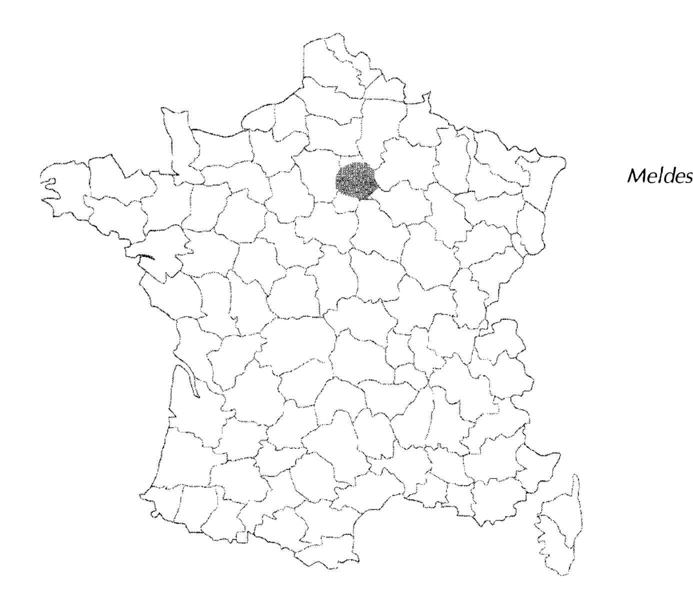
La Brie constituait une ancienne marche non déboisée (*Brigius Saltus*), limite entre les tribus et les sous-tribus des Sénons, des Parisii, des Tricasses, des Suessions et des Meldes. Cependant, ces derniers en défrichèrent peu à peu certains secteurs pour en faire des terres à blé. La partie nord-ouest du pays melde, non rattachée à la Brie, prit le nom de Multien

1. J.-B. Colbert de Beaulieu, B. Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises* (RIG), volume IV, *Les légendes monétaires.* CNRS, Paris, 1998.

2. J.-P. Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule,* 2002.

(Meldianus), qui conserve le nom de la tribu ainsi que celui de la ville de Meaux qui en fait partie. Quant aux hauteurs boisées séparant le Multien du pays de France (canton de Dammartin), elles conservèrent longtemps leur fonction de marche forestière et devinrent ultérieurelment un petit *pagus*, celui de Goële (ancien chef-lieu : Montjé), dont le nom est celte (*coat, goat,* « forêt »).

Le très important sanctuaire de « La Bauve », près de Meaux, a livré des armes laténiennes parmi lesquelles figurent des pièces décorées[1], ainsi que des statuettes qui vont de la fin de l'Indépendance et de la période gallo-romaine, la plus emblématique étant celle qualifiée pompeusement de « dieu assis » alors qu'il s'agit plus modestement d'un personnage assis en tailleur dans la position classique et bien connue qu'adoptaient les élèves druidiques lors de leur apprentissage et qui s'est conservée en Irlande et en d'autres lieux jusqu'à la christianisation.



Meldes

Bibliographie :

César, V, 5 – E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, Brigitte Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises* (RIG), volume IV, *Les légendes monétaires*. CNRS, Paris, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Patrice Brun, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

1. V. Kruta 2000, p. 725.

MÉMINES (*Memini*)

Peuple celte de la Gaule narbonnaise, voisin des Voconces au nord, des Cavares à l'ouest, des Elycoci au sud et des Sentiens très a l'est. Il vivait dans le département du Vaucluse et faisait partie de la confédération des Cavares. Leur nom pourrait signifier « Ceux qui se souviennent ».

Le pays des Mémines est enserré dans un vaste amphithéâtre naturel : au nord, se dressent les Dentelles de Montmirail et le Mont-Ventoux et à l'est, les Monts du Vaucluse jusqu'à l'Isle-sur-Sorgue (*Isla*, en 1126). Ce cirque de montagnes couvertes de forêts ou de landes constituait un *no man's land* qui séparait les Mémines des Voconces au nord et des Albici à l'est. Vacqueyras, Beaumes-de-Venise, Le Barroux (seul passage faisant communiquer les Voconces et les Ménimes), Bédouin (*Beduino* en 998), Flassans (*de Flassano* en 1147), Méthanis, Vénasque, la Roque-sur-Pernes (*Rocha* en 1113) étaient les derniers centres habités de ce peuple, à la limite de la plaine et des forêts ou des garrigues.

Un vieil *oppidum* indigène mérite qu'on s'y attarde tout particulièrement : *Vindasca* ou *Vindisca* aujourd'hui Venasque. Il n'est pas douteux qu'il y eut là un centre régional d'activités économiques. Il put être le chef-lieu du territoire des Mémines sous les noms de *Vindausca, Vindasca* (vers 400), *Vindauscius, Vindauscia* (inscription antique), *Episc-civitatis-Vendasccensium* (en 541), *Eclesiae-Vendauscennsis* (en 573), *Eccl-Vindauscensis* (en 650), *Castro-Venasca* (en 982). Devenu siège épiscopal (VI[e] au X[e] siècle), Venasque donna son nom à la région placée sous la juridiction des évêques, le Comtat Venaissin, dont l'étendue correspondait exactement à celle de l'ancien territoire des Mémines et qui, pendant plus de 500 ans, devait être territoire du Pape (1274-1791). Au X[e] siècle le siège de l'évêché fut transféré de Venasque à Carpentras, ville ancienne et importante.

La racine celtique de *Vindasca* / Venasque signifierait « le relief dominant la vallée » (bien qu'il existe une autre étymologie, non moins celtique, à partir de *vindo*, « blanc ») ; son nom n'est attesté qu'au IV[e] siècle et le toponyme protohistorique qui a pu le précéder n'est pas connu. Certains ont suggéré qu'il pourrait s'agir de l'*Aeria* de Strabon, mais cette *Aeria* ne serait en fait que la ville de Plan-de-Baix (*Planum Banii* en 1516), sur le plateau à pentes abruptes de Velan où il reste des murs du rempart

de l'*oppidum*[1]. L'agglomération est en effet perchée sur un escarpement rocheux surplombant les deux vallées de la Nesque et du Rieu. Sa période d'occupation s'inscrit avant (du Ve au 1er siècle avant J.-C.) et après (du Ve au VIIIe siècle après J.-C.) la période de la prospérité et de l'activité urbaine de Carpentras. La localité correspondait à un *oppidum* d'une superficie de 4 hectares, daté au plus tard du IIe siècle avant J.-C. Il n'est pas douteux que cet *oppidum* ait intégré des activités économiques et agricoles[2].

Le chef-lieu des Ménines fut la future Carpentras : *Forum-Neronis*[3], nom de circonstance imposé pour supplanter le toponyme indigène *Cartentorate-Meminorum* au Ier siècle[4] et qui n'a pas subsisté. Ce surnom de *Neronis* dut être donné par Tibère Claude Néron vers 45 avant J.-C. Puis la ville devint *Civitas-Carpentoratensium* au IVe siècle, *Carpentratensium-monast* en 896, aujourd'hui Carpentras. Cette ville ancienne, antérieure en tout cas à la domination romaine fut capitale du Comtat Venaissin. On y trouve un *oppidum* à la Légue, mais aussi un arc de triomphe du Haut-Empire. Il est tout de même intéressant de signaler que la ville a abandonné le nom que les Romains lui avaient donné pour revenir à sa première appellation indigène : *Carpentorate*.

Le sous-sol de Carpentras n'a cependant livré à ce jour aucun élément d'occupation antérieur à l'extrême fin du Ier siècle avant J.-C. Pour cette raison, on a proposé de voir un noyau primitif possible de Carpentras dans l'*oppidum* pré-romain situé sur une colline distante de deux kilomètres à l'est de la ville actuelle de Carpentras, au lieu-dit La Lègue. Ce site, récemment découvert, est en cours de prospection. Son occupation est attestée dès le VIe siècle avant J.-C.

D'après Holder[5], les diverses significations données a *Carpentorate* indiqueraient que le site, habité très anciennement, pourrait rappeler la conquête du pays par l'aristocratie militaire celte pendant la première moitié du 1er millénaire avant J.-C. Le nom originel, de consonnance pré-ro-

1. Rostaing, 1950.
2. D. Carru, 2003.
3. Ptolémée, II, 10.
4. Pline, III, 36.
5. A. Holder, 1896.

maine, pourrait signifier selon les racines celtiques « lieu dominant les routes ». D'autre part nous savons qu'un Dieu topique, *Carpentus*, a été signalé dans ce secteur. *Carpentorate* ne désignerait-il pas alors la « forteresse du dieu *Carpentus* », la ville où le Dieu aurait son sanctuaire ?

À l'époque romaine, l'agglomération de hauteur de La Lègue aurait été abandonnée. La ville nouvelle fut établie sur la rive gauche de l'Auzon, au niveau de son confluent avec la Mède et la Mayre. Elle fut un centre religieux et politique du temps de l'Indépendance et avant tout une localité commerçante, un grand marché (*forum*), ce qu'elle continua d'être pendant deux mille ans.

Toutefois, les découvertes effectuées à La Lègue, attribuables aux Ve-IVe siècles avant J.-C., ne permettent pas de supposer une continuité urbaine jusqu'à la romanisation. Il est donc très tentant de localiser à Vénasque, dont le site se prêtait infiniment mieux à l'établissement d'une agglomération perchée, le principal *oppidum* contrôlant cette région[1].

La ville de Manosque est également l'une de leurs cités et on la trouve anciennement sous la forme *Manoasca* (en 978), puis *Manuasca* (en 1013), *Manoascha* (en 1019), *Manoscham* (en 1205) et enfin Manosque à partir du XVIe siècle.

De même, la ville de Sigonce, *Segoncia* (en 1206), *Sengontia* (en 1270), *Sigontia* (au XVIe siècle) faisait également partie de leur territoire, ainsi que la cité vauclusienne de Mourre-de-Sève, anciennement *Vidalium* (voir Cavares).

Le site de Durban à Beaume-de-Venise, révèle une occupation importante allant du VIe au 1er siècle avant J.-C. Il en est de même de l'*oppidum* de Clairier près de Malancène.

1. D. Carru, 2003.



Mémines

Bibliographie :

César, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1950 – Alfred Holder, *Alt-Celtischer, sprachschatz*, 3 vol., Leipzig, 1896, réédition 1961 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – D. Carru, *Capitales éphémères*, Paris, 2003 – Dominique Garcia, *La Celtique méditerranéenne*, Paris, 2004.

MÉNAPIENS (*Menapii*, Ménapes)

Ce peuple belge était établi dans la Flandre belge, les bouches de l'Escaut et du Rhin, une partie du sud des Pays-Bas ainsi que sur une petite fraction du département français du Nord, vers Dunkerque.

Certains auteurs attribuent la partie méridionale de ce vaste territoire plutôt aux Morins ce qui montre qu'il est difficile de préciser la frontière séparant ceux-ci des Ménapiens. Mais il semble bien que le territoire de ces derniers englobait un morceau de la Flandre maritime française.

La capitale de ce peuple était établie à Cassel (*Castellum Menapiorum*). Cette localité se trouve mentionnée chez Ptolémée[1], dans l'Itinéraire

1. *Géogr.*, II, 9, 5.

d'Antonin, sur la Table de Peutinger, chez Pline[1], chez Strabon[2] et dans une inscription[3].

Très important par la taille, il ne l'était pas autant par le nombre de ses habitants. Ainsi, la contribution des Ménapiens à la Ligue belge en 57 avant J.-C., ne fut que de 9000 combattants. Il est vrai qu'ils furent encore en mesure de se joindre trois ans plus tard au soulèvement de l'Éburon Ambiorix.

César indique que leur pays était tout à la fois marécageux, recouvert de forêts et par conséquent difficile d'accès. Si cette description est exacte, cela explique aisément la faible densité de population. Ils furent jalousement attachés à leur indépendance. César constate par exemple qu'ils furent le seul peuple gaulois à ne lui avoir jamais envoyé d'ambassadeurs ou de délégués pour demander ses conditions de paix. En conséquence, il lança contre eux une campagne militaire avec cinq légions. Celles-ci ravagèrent leur pays, les contraignant finalement à se soumettre.

Il faut signaler un fait peu connu : las d'être occupés par les Romains et harcelés par les Germains, des Ménapiens et des Chauques, leurs voisins immédiats, migrèrent en 11 avant J.-C. jusqu'en Irlande où on les retrouve établis dans l'est du pays, côte à côte[4]. Cela témoignerait d'une certaine capacité maritime des Ménapiens.

Plus tard (II[e] siècle après J.-C.), ils fourniront à l'Empire une cohorte qui sera envoyée en garnison dans l'Île de Bretagne.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 106 – César, B. G., II, 4, III, 9, 28, IV, 4, 22, 38, VI, 2, 5, 9, 33 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9, 5 – Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4, 5 – Itinéraire d'Antonin – Table de Peutinger – Victor Tourneur, Les Belges avant César, Bruxelles 1944 – Fabien Régnier, Chronologie celtique..., Vincennes, 2000 – Germaine Leman-Delerive et al., Carte archéologique de la Gaule, 59, le Nord, ; La Belgique et le Nord de la France du IIIème au Ier siècle avant J.-C., in Celtes..., Mariemont, 2006.

1. Pline, H. N., IV, 106.
2. Strabon, *Géogr.*
3. CIL 13, 9158.
4. F. Régnier, *Chronologie celtique...*, 2000, pp. 35-36.

MONESI (*Monesus, Onesti, Onesii, Monesti*)

Tribu celtibère qui habitait les vallées de la Pique, d'Oueil et du Larboust (Haute-Garonne). Voisine des Convènes, dont elle était dépendante. Le nom des Monesi est indiqué sous la forme Onesiae chez Strabon.

Leur chef-lieu *Aqua-balneariae-Uxonienses,* devenu *Aquae-Convenarum* (à l'époque romaine) et également *Thermae-Onesiorum* ou *Aqua-Onesiorum,* puis *Banneris* (en 1280), aujourd'hui Bagnères-de-Luchon. Cette localité fut dès l'Antiquité un important carrefour, au confluent du bassin de la Pique et de la vallée d'Oueil arrosée par l'One et la Neste d'Ôo, qui se jettent dans la Garonne à Bagnères. La présence d'une source thermale apprécié des Romains en fit un centre important et l'on y trouve des monuments inscrits, dont un autel dédié au dieu *Ilixo* très certainement ibère, qui serait à l'origine de la ville de Bagnère (*Ilixonne*). Leur nom se retrouve dans des anthroponymes (voir glossaire) de la région : Onesicrates et Onesime[1].

La lecture *infraque Monesii* pour *infraque quem Onesii* (Pline IV) a donné naissance à un prétendu peuple des *Monestii* que certains ont placé à Monein, dans les Pyrénées Atlantiques ou aucun vestige important n'a cependant été révélé[2]. On situe également ces Monesi dans le département de l'Hérault, en particulier dans la ville de Mons, dont le nom ancien était en 1231, *Moansus-de-Monsus,* puis *de-Monte* en 1156, et enfin *Mons* en 1385. Sans preuve actuelle, de même que certains les ont placés a Monein (Pyrénées-Atlantiques), sans aucune preuve. Une enceinte associée à une motte, appelée Les Casterasses ou Castera, a été désignée comme un *oppidum* par Gabrielle Fabre. Aucun élément archéologique ne permet de confirmer cela.

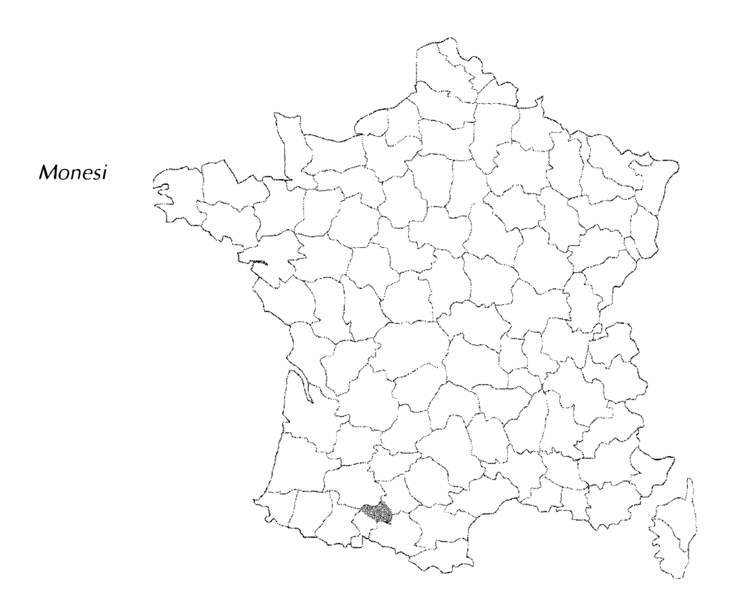
Le cadre territorial de ce groupe a pu dépasser la vallée de la Pique et couvrir l'ensemble du bassin hydrographique de l'Oueil et du Larboust. Peut-être convient-il d'imaginer l'existence, dans chacune de ces vallées, des communautés plus ou moins autonomes des Monesi, comme le donne

1. CIL, P.-M. Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline* ; E. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine* ; E. Nègre, *Toponymie générale de la France.*

2. Rosapelly, Cardillac, *La cité de Bigorre* ; Massie, Le Roux, *Carte archéologique, département 64.*

à penser la présence d'un autel votif à Saint-Paul-d'Oueil. La vallée d'Oueil était le siège d'un *pagus* dont le nom est difficile à interpréter sur le document : *I (oui) O (ptimo m (aximo) PAGANI JOTLIALE/S U (otum) S (oluit) L (ibens) M (erito).*

Monesi



Bibliographie :
César, *B. G.*, IV – Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Rosapelly, Cardillac, *La cité de Bigorre*, 1890 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Massie, Le Roux, *Carte archéologique, département 64*, 1994 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – CIL – Fabre, in *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 64, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

MOREII

Ethnique de ville ligure ou celtique, dans le département des Bouches-du-Rhône. Le chef-lieu des petit Moreii était Mouriès (*Moreioe*), de son nom romain Terricae. Sur leur territoire se trouvait une source d'eau salée.

L'existence de cette population doit cependant être confirmée car seul E. Garcin en parle.

Bibliographie :
E. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne,* Draguignan, 1835.

MORINS (*Morini*)

Peuple belge qui occupait la moitié occidentale du département du Pas-de-Calais, depuis Étaples, une partie du département du Nord, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, ainsi peut-être que le littoral de la Flandre belge jusqu'à Bruges quoique ce dernier secteur soit également souvent attribué aux Ménapiens.

Leur nom signifiait « les Maritimes ».

La Canche sépare la cité des Morins (Thérouanne) de celle des Ambiens. À l'est se trouve la cité des Atrébates et au nord celle des Ménapiens. Au niveau de la vallée de l'Aa, l'ouverture de leur territoire se faisait essentiellement vers la Manche et les îles britanniques. Le reste de leur territoire était, d'après César, couvert de forêts épaisses et de marécages[1].

Ce peuple était donc voisin des Ménapiens, des Atrébates et des Ambiens.

Les Morins constituaient une puissance maritime importante. Leur port s'est d'abord appelé sans doute *Bononia* mais César lui donna un nom latin : *Portus-Itius.* On le connaîtra ensuite sous l'appellation de *Gaesoriacum* (Pomponius Méla) puis à nouveau sous la forme celte de *Bonomia* (Table de Peutinger, IVe siècle : « *Gesiogiaco-quod-nunc-Bononia* »), puis à partir du IIIe siécle après J.-C., *Bolonia,* de nos jours Boulogne-sur-Mer. Ce port servit à César au cours de l'hiver 55-54 avant J.-C. pour envahir l'Île de Bretagne. Sur le territoire de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer paraissent s'être trouvées plusieurs localités celtes et gallo-romaines : la cité gauloise de *Felsina,* qui fut l'une des capitales des Morins ; *Bononia* que nous avons déjà mentionnée, qui était l'*oppidum* principal de ce peuple ; enfin, *Portus-Itius,* port gaulois qui est aujourd'hui Le Portel. On a autrefois identifiée à Wissant le port romain de *Gesoriacum* et *Odraeus* (qui était en réalité le phare romain de *Gesoriacum*). *Felsina* est devenue

1. S. Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule.*

par la suite *Bononia*, nom qui viendrait du mot gaulois *bona* « rempart », après qu'on l'eut entourée d'une enceinte fortifiée.

César installa comme roi l'Atrébate Commios en récompense de ses bons services dans l'Île de Bretagne. Celui-ci rassembla ainsi dans son royaume deux peuples voisins. D'après César, le peuple des Morins ne fut pas unanime à accepter ce roi Commios; une grande partie lui envoya des députés, mais quelques *pagi* s'y refusèrent. La situation particulière des Morins, cité peu formée encore, à *pagi* hostiles, explique le rôle que va y jouer Commios. On a écrit beaucoup de choses à propos de Commios l'Atrébate, quelquefois contradictoires ; on en a par exemple fait un souverain des Atrébates antérieurement à l'arrivée de César, on a déclaré également que les Atrébates avaient jadis eu les Morins dans leur clientèle. En réalité, voici ce qui s'est passé : les Atrébates et les Morins formaient deux cités distinctes (César, II, 4, VII, 75). Les Atrébates furent battus et soumis d'un côté (César, II, 16 et 23 § V, 46) et les Morins de l'autre (César, III, 9 et 38, IV, 22, 37, 38, V, 24), mais Commios s'attacha à la fortune de César (César, IV, 21, 27, 33, VI, 6, VII, 76) et, à sa prière, César laissa libres les Atrébates (César, VII, 76). Puis, pour le récompenser du rôle qu'il avait joué dans la préparation de l'expédition sur l'Île de Bretagne que projetait César, il le fit roi chez les Morins. Toutefois, Commios ne paraît pas avoir été le souverain reconnu de l'ensemble des Morins, semble-t-il, mais d'une partie seulement de ce peuple, c'est-à-dire d'un *pagus* ou de plusieurs, et probablement, en tout cas, du *pagus* où César s'embarqua pour la Bretagne. C'est là où il prépara le départ de sa flotte. La présence chez les Morins, ou près d'eux, à l'époque d'Auguste, d'un *pagus Chersiacus* (Pline, IV, 106), distinct des cités voisines, se rattache à cet état d'équilibre instable des Morins et des nations du nord-ouest de la Belgique. Si ce *pagus Chersiacus* est bien celui de *Gésoriacum*, il est fort possible que ce fut aussi celui dont Commios était le roi[1].

Boulogne-sur-Mer fut assiégé par Constance Chlore et plus tard dévastée par les Normands.

Les Morins étaient un peuple puissant. Ne réussit-il pas à aligner en 57 avant J.-C., vingt cinq mille hommes aux côtés des Bellovaques ? Plus

1. C. Jullian, 1901.

du triple que les Ménapiens, plus du double que les Ambiens et presque le double que les Atrebates ! Mais cette saignéer fut fatale à leur puissance et ils ne fournirent plus que cinq mille hommes à la coalition de 52 avant J.-C. Ils furent soumis en 56 avant J.-C. par Sabinus après l'écrasement de la Ligue belge.

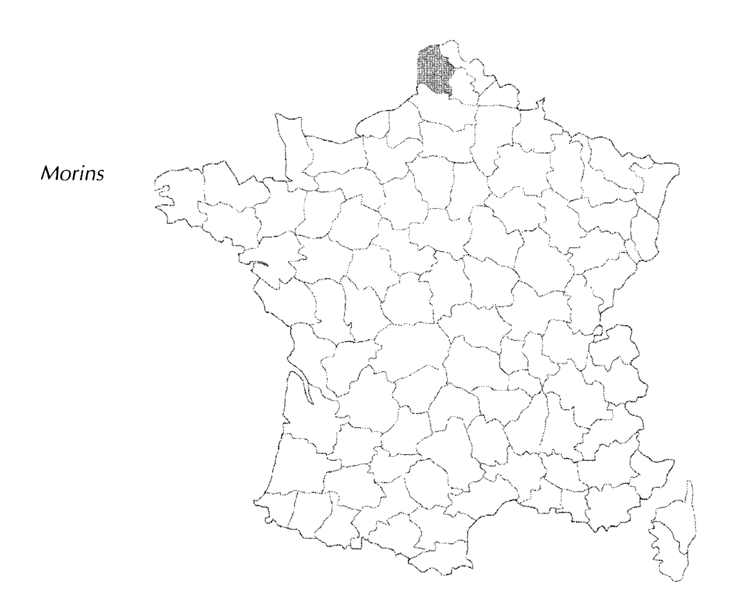
Leur chef-lieu nommé *Tarvana* n'a pas changé son nom pour celui du peuple, qui s'est effacé. Il fut nommé *Tarouanna* au II[e] siècle, puis *Tarvenna* (vers 300), *Tervana* (en 365), *Darabennensibus* (en 577), *Taroanna* (aux VII[e]-VIII[e] siècles) et enfin Thérouanne (écrit à tort Térouanne). Cette cité devait être détruite en 1553, à la suite d'un accord conclu entre Charles-Quint et François 1[er].

Tarvanna avait le titre de colonie, attesté par une inscription au CIL. *Bononia* fut élevée au rang de chef-lieu de cité sans pour autant dégrader Thérouanne, puisque celle-ci resta capitale et *Bononia* devint quant à elle *Civitas-Bononensium, pagus* à partir duquel se constitua l'ethnique *Bononienses.* De ce fait, les Morins furent partagés en deux. Pline mentionne un *pagus,* qu'il désigne comme celui des Oromansaces, avec le port de *Gessoriacum* qui se nommera ensuite *Bononia,* c'est à dire Boulogne-sur-Mer. Les habitants furent transférés à Saint-Omer (*Audomari-fanum*). Le nom de la contrée, le Ternois, dérive de celui du chef-lieu *Tarvana.*

Citons pour clore cette étude consacrée aux Morins, sans en rien changer, les belles lignes extraites du catalogue de l'exposition *Du sel gaulois à l'or des Francs,* organisée par le Musée de Berck-sur-Mer en 2003 : « Dans les vallées de la Canche et de l'Authie, coule la mémoire des temps anciens. Elles ouvrent un pays fertile à la richesse de la mer d'où vinrent de tous temps marchands et soldats. Pour la période gauloise, les découvertes effectuées sur le site de production de sel de Sorrus comptent parmi les plus anciens objets en bois découverts dans le nord de la France (III[e] siècle avant J.-C.). Les tombes trouvées à quelques centaines de mètres de l'atelier sont peut-être celles des utilisateurs de ces fours à sel. À la même époque appartiennent les premières offrandes du sanctuaire de Dompierre-sur-Authie. Armes, bijoux et monnaies y seront déposés jusqu'au I[er] siècle, peut-être en l'honneur de la Déesse *Rosmerta* dont le nom apparaît sur un socle en argent. La statuette de *Sucellus* est l'une des plus

belles, consacrées à ce Dieu, découvertes en France. Cette représentation classique d'un Dieu celtique témoigne de la romanisation, comme les céramiques et verreries des sépultures de Frethun (IIe-IIIe siècles) et de Marenla (IVe siècle).[1] »

Morins



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 102 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9 – César, *B. G.*, II, 4, III, 9, 28, IV, 21, 22, 37, V, 24, VII, 75 – Stabon, *Géogr.*, IV, 3, 5 – Pomponius Mela, *Chor.*, III, 2 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Camille Jullian, *Note gallo-romaine*, R.E.L., Paris, 1901 – S.-J. De Laet, *Les limites des cités des Ménapiens et des Morins*, Helinium, I, 1961 – Victor Tourneur, *Les Belges avant César*, Bruxelles 1944 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Musée de Berck-sur-Mer, *Du sel gaulois à l'or des Francs*, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles avant J.-C.*, Paris, 2004.

MOROGI (*Morosgi*)

Petit peuple, peut-être pré-celtique, qui aurait vécu dans une partie du département du Cher. On mentionne à son sujet la ville de Morogues

1. Musée de Berck-sur-Mer, *Du sel gaulois à l'or des Francs*, 2003.

(*Muroga* en 1145, *Moruegues* en 1228, dont le nom ancien pourrait être un dérivé du latin *morum,* « baie de la ronce »). Il reste là des vestiges antiques.

Dauzat[1] donne une explication de son nom. Il confirme qu'il pourrait s'agir d'un dérivé du latin *morum,* qui aurait un rapport avec la peuplade pré-celtique de la région. Cette affirmation est tout de même quelque peu douteuse car aucun texte ancien ne parle de ce peuple, hormis Pline (*Hist. Nat.,* IV), mais pour la situer... vers l'Espagne (« ...à partir des Pyrénées, le long de l'Océan, la baie des Vascons, Olarso, les villes des Vardules, *Morosgi,* Menasca... »). Cette mention peut également conduire à penser qu'il ait pu s'agir non pas d'un groupe pré-celtique mais au contraire d'un très ancien substrat celtique correspondant à une population déjà en place avant l'installation des Bituriges Cubi, dont une partie aurait alors migré loin au sud, en Espagne. D'autres peuples celtes anciens l'ont fait (les Catalaunes, par exemple), mais cela ne peut être envisagé qu'à titre d'hypothèse et rien à ce jour ne permet de vérifier ce point. Des recherches plus avancées devraient, nous l'espérons, apporter une réponse.

Bibliographie :

Pline, *H. N.,* IV, trad. E. Littré, pp. 77-78 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...,* Paris, 1963 – Jean Moreau, *Géographie historique de la Gaule,* Paris, 1972.

1. A. Dauzat, *Les noms de lieux...,* 1963.

N

NAMNÈTES (*Namnites*)

Peuple celte d'Armorique, les Namnètes dont le nom signifiait « Ceux de la Vallée », étaient installés au nord de l'embouchure de la Loire, dans la partie septentrionale du département de la Loire-Atlantique. Ils étaient voisins des Pictons, des Redons et des Vénètes.

Leur chef-lieu, un port situé à environ 50 kilomètres de l'estuaire, s'appela d'abord *Condevincnum* (au IIe siècle après J.-C.) ou *Portus-Condevicnum, Portus Namnetum*, puis *Urbem-Namneticam* et *Namnetas* au VIe siècle, et encore *Nannetica, Namnetensis-ecclesia* (en 848), *Nanneti* (en 1206), et enfin Nantes (en breton *Naoned*). Comme dans la plupart des cas, cette localité a conservé le nom de la tribu celte dont elle était la capitale. Cette ville était un point de jonction de plusieurs routes romaines.

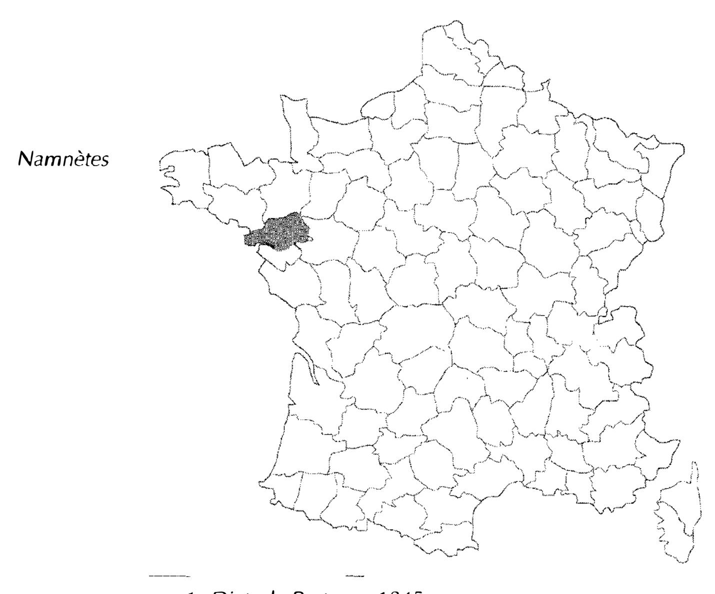
Selon Duchesne et autres érudits, à qui les Celtes restaient sans doute inconnus et dont les sources étaient des fables inspirées de la Bible autant que des auteurs latins, Nantes aurait été fondée en 1240 avant J.-C. par le « célèbre » Namnès : « les descendants de Japhet se fixèrent dans le nord du pays ; Namnès chef du peuple, vint s'établir sur les bords de la Loire et y fit bâtir des cabanes, pour lui et ceux qui le suivaient. Ce fut le commencement de la ville de Nantes. Ce n'est qu'une légende mais Strabon (*Géogr.* IV, 2, 1) à son époque parle de cette cité. » C'est avec ce genre de fable que l'on effaça pendant près dix-huit siècles environ le souvenir des Celtes !

Nantes fut mentionnée non seulement par Strabon mais aussi par César, Pline et Ptolémée, qui la nommait *Kondeouincon*.

Les Namnètes avaient sur la Loire, non loin de Nantes, le port de *Corbilo* qu'on assure avoir été une ville importante, parmi même les plus importantes de la Gaule. Polybe (V, 57) et Strabon le mentionnent sous la forme *Corbilon*. Rien n'interdit de penser que les Phéniciens et les Carthaginois qui allaient jusqu'à l'île de Bretagne pour chercher l'étain, jetaient l'ancre en ces parages. Sur Corbilo, le silence se fait très tôt. Faudrait-il l'identifier à l'actuelle ville de Coueron (*Coiron* en 849), en celtique « Coet-Run » ou « bois du tertre » ? À Le Croisic (*Croaizic* en 1487), ce port se trouvant au voisinage de Coueron ? L'historien Ogée penche pour ce dernier qui paraît le plus probable mais le débat reste ouvert[1].

Enfin les Namnètes avaient le port de *Portus-Brivates*, au nord de l'embouchure de la Loire, vers Batz (*Baf, Was*, au IXe siècle, *Baas*, au XIVe) plutôt que vers la Grande Brière ou Guérande (*Guerran* au IXe siècle, *Werran* en 854, *Guerranda* en 1050-1160). Signalons également l'existence d'un *oppidum* à Vue (Loire-Atlantique), qui dominait l'estuaire de la Loire sur sa rive gauche.

Les Namnètes devaient constituer une puissance maritime à en juger par le soutien qu'ils fournirent en 56 avant J.-C., à la flotte des Vénètes, lors de l'agression romaine.



1. *Dict. de Bretagne*, 1845.

Bibliographie :
César, *B. G.*, III, 9 – Ptolémée, *Géogr.* – Polybe, *Hist.*, XXXIV, 57 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*,1845 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

NANTUATES (*Nantuati*)

Peuple celte de Suisse (est du canton de Vaud, extrême ouest du Valais et partie du littoral français du lac Léman jusqu'à Évian), qui serait venu s'installer dans une partie du département de l'Ain au milieu du 1er siècle avant J.-C. ; c'était certainement une fraction de ce peuple entraînée avec les Helvètes lors de leur migration, qui se serait fixée dans le Pays-de-Gex (Ain)[1].

Son nom signifiait « Habitants de la Vallée ».

Sous le Haut-Empire, les Nantuates occupaient une petite fraction du Bas-Valais, c'est à dire la haute vallée du Rhône entre le lac Léman et le défilé de Vernayaz, leur domaine comprenant toute la rive orientale du lac. Leur capitale était Massongex que les Romains occupèrent en 57 avant J.-C.[2]

Nous pensons que le territoire du Chablais qui, bien que n'ayant jamais constitué un canton et étant de plus écartelé entre trois divisions administratives (Vaud, Valais et Savoie), demeure très vivant dans la conscience culturelle de ses habitants qui se nomment d'ailleurs entre eux Chablaisiens, correspond à la survivance du peuple nantuate. Nous en voulons pour preuve non seulement ce curieux attachement à une spécificité des Chablaisiens mais également le fait que le Chablais correspond dans ses limites très précisément à l'ancien territoire tribal. Il est évident que l'on ne peut chercher ailleurs que dans ce fait, son origine. Il y a donc identification entre les Nantuates et le Chablais qui en est la continuation[3].

---

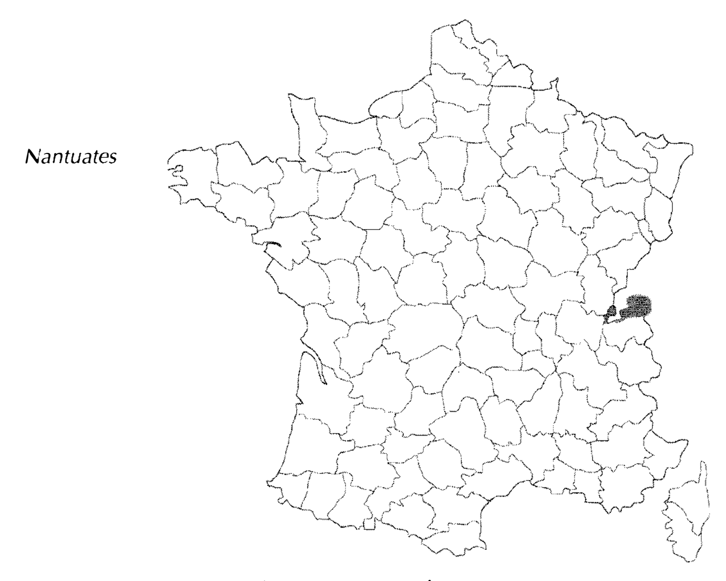
1. César, *B. G.*, I, 6, III et IV, 6, 10; A. Buisson 1990.
2. S. Dixneuf, Mediapart, 2008.
3. F. Régnier, *Des Nantuates au Chablais*, conférence prononcée à Leysin (Vaud), 21 juin 1999.

Le chef-lieu de leur rameau fixé dans le pays de Gex était *Nantuadenses-monachi* en 829, nommé ensuite *Nantuadis* en 852, *Nantoadis* (au IXe siècle), *Nantoade* (au IXe siècle également), *Nantuatus* (en 1090), *Nantuacus* (en 1100), *Nantuas* (en 1210), aujourd'hui Nantua, qui conserve le nom de ce peuple celte.

Lorsque dans une nation celte la population s'accroissait à l'excès, et la jeunesse devenant trop nombreuse et trop turbulente, on encourageait les jeunes gens partis en groupe à tenter leur chance dans l'émigration. C'est ce que l'on appelait le *Ver Sacrum* (Printemps sacré), ce processus étant d'ailleurs ritualisé sous la protection d'*Ogmios bandua*, fonction peu connue du Dieu celte de l'éloquence et de la transmission orale[1]. Ainsi, de nombreux peuples celtes essaimèrent, lançant des rameaux qui restaient en relation avec leur souche, parfois à de très grandes distances et constituaient de nouveaux territoires de peuplement celtique. Peut-être en fut-il ainsi des Nantuates de l'est du Léman et de ceux du pays de Gex, ce qui n'aurait rien d'étonnant.

Au 1er siècle avant J.-C., les armées romaines, conduites par Jules César, envahirent le pays, suivies par des colons romains qui s'établirent dans le pays.

Nantuates



1. Murdon, *Ogmios Bandua*, LTC, 1996.

Les Nantuates furent soumis à Rome en 57 avant J.-C. par Servius Galba, mais ils se révoltèrent pour tenter de recouvrer leur liberté, avec d'autres peuples celtes des Alpe. Ils furent à nouveau écrasés en 14 avant J.-C. par Auguste.

Leur nom figure pour cette raison sur le Trophée d'Auguste à la Turbie.

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 6, 7, III, 1, IV, 10 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à la Turbie*, Marseille, 1932 – André Buisson, *Carte archéologique de la Gaule : l'Ain*, 1990 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Murdon, *Ogmios Bandua*, La Tribune Celtique, Vincennes, 1996 –Samuel Dixneuf, *Le Chablais*, Mediapart, 2008.

NEARCHI (*Enargi*)

Peuplade vraisemblablement ibère installée dans la région de Tarascon et d'Arles, a l'ouest de la Crau, entre le delta du Rhône et les Alpilles. Elle se serait établie en Basse-Provence vers 700 avant J.-C., ce qui ferait d'elle un des peuples les plus anciennement connus.

Les Nearchi semblent avoir eu pour chef-lieu *Bergine* (*gens hinc Néarchi Bergineque civitas,* Pline), identifiée à *Ernaginum* / Saint-Gabriel[1], au sud-est de Tarascon, ville disparue dont il ne reste aujourd'hui que l'église Saint-Gabriel.

Avienus, dans l'*Ora Maritima,* en parle. *Oppidum* protohistorique puis station routière importante à l'époque romaine car sise au carrefour des voies menant à Lyon, à la plaine du Pô, à l'Espagne, à Arles et aux Alpes-Maritimes (mentions chez Ptolémée[2], sur la Table de Peutinger et sur les Vases Apollinaires), le site a été proposé par Desjardins et par Camille Jullian comme l'emplacement possible du camp de Marius. *Ernaginum* semble avoir été mentionné pour la dernière fois au VI[e] siècle.

L'*oppidum* en question est situé sur le plateau dominant la plaine de la rive gauche du Rhône et de la Duransole. Il est bordé au nord par une

1. Benoît, 1965.

2. Ptolémée, II, 10, 8.

falaise. Une première occupation date du premier âge du Fer, dès le VIe siècle avant J.-C., et une seconde phase bien marquée se situe durant les IIe et 1er siècles avant J.-C.

Le site gallo-romain s'est développé en contrebas de l'*oppidum* sur les pentes du massif calcaire, entre l'*oppidum* et la plaine alluviale. Pendant le 1er siècle avant J.-C., durant le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, l'occupation glissa vers la plaine sans totalement délaisser les pentes[1].

Des recherches commencées sous la direction de Florence Verdin, du C.N.R.S. (Aix-en-Provence), se poursuivent. On a trouvé une inscription, dans la petite église de Saint-Gabriel citée plus haut, qui fait mention de cette peuplade : « *A Marcus Fronton Eupor, sévir augustal de la colonie Julia Augusta Aquae Sextiae, marin d'Arelate, curateur de la corporation, patron de celle des mariniers de la Durance et des fabricants d'outres d'Ernaginum* » ; ce qui prouve :

1- qu'il existait à *Ernaginum* une corporation de mariniers et de marchands de ces outres que nous rencontrons souvent le long des cours d'eau ;

2- que Saint-Gabriel, aujourd'hui dans un pays sec, avait été autrefois un port fluvial.

Bien des éléments pourraient très probablement être rapprochés avec profit d'*Ernaginum*. Ainsi, au lieu-dit Lansac, les traces d'une agglomération présentent des indices chronologiques allant de la Préhistoire au Moyen Âge ; certains se situant peut-être dans la prolongation de la période d'occupation secondaire d'*Ernaginum*[2] et tout près de là, au Mas-de-Guigue, on trouve les vestiges d'un édifice gréco-italique.

On signale parfois la ville de Fontvieille comme chef-lieu des Nearchi. Il s'agissait en fait d'un *oppidum*, placé sur le flanc escarpé du Mont-Valence, où des fouilles ont livré des vestiges d'habitats du VIIe siècle avant J.-C. et des premières années du siècle suivant. Cette ville s'appelait, en 1150, *Fonoietl, Fonvietl*, du latin *Vétula* « Vieille » ou « Ancienne ». On trouve également près du mont de Cordes une nécropole ainsi que deux

1. Gazenbeck, 1999.

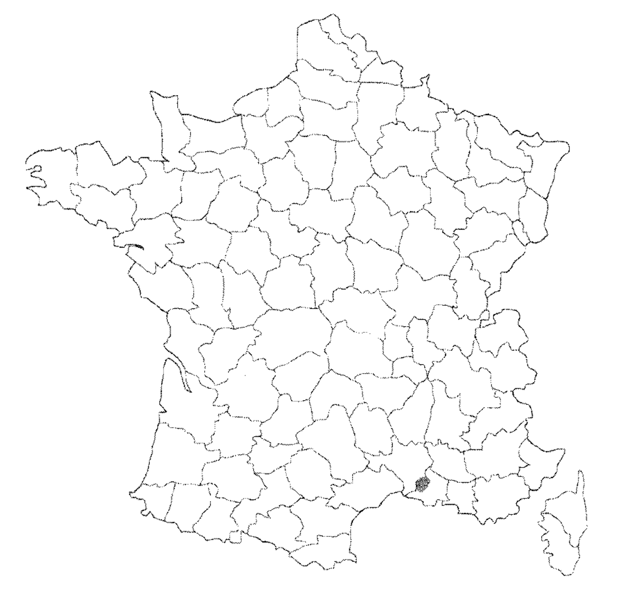
2. Carte archéologique de la Gaule, 1999.

conduits romains parallèles dans le vallon des Arcs, correspondant à l'aqueduc de Barbegal (à cinq kilomètres de Fonvieille, qui amenait jusque-là l'eau des Alpilles).

Tarascon se trouvait très certainement aussi sur le territoire des Nearchi. Strabon[1] (IV, 3) écrit qu'on franchissait le Rhône entre *Ugernum* (Beaucaire) et Tarascon et que, de cette dernière ville, on pouvait aller à Aix. On trouve aussi le nom de Tarascon sur les itinéraires routiers, en particulier le Vase Apollinaire IV[2] et l'Anonyme de Ravenne. Des traces de la voie Aurélienne d'Aix à Tarascon sont mentionnées à Saint-Jean-du-Grès, de même qu'entre Barjolle et Saint-Gabriel.

L'agglomération antique de Tarascon est connue par quelques mentions littéraires. Strabon[3] indique le lieu par deux fois et précise que c'est une toute petite ville. Ptolémée[4] la place parmi les villes salyennes. Pline[5] la nomme dans les *oppida latina* et Guy Barruol[6] ajoute que ce devait être un poste frontière entre les Cavares, les Salyens et les Volques.

Mais Pline[7] désignant cette ville comme le chef-lieu des Tarusques, il y a toujours un doute quant au bien-fondé de cette affirmation.



Néarchi

1. Strabon, IV, 3.
2. Voir Glossaire.
3. Strabon, IV, 1, 3.
4. Ptolémée, II, 10, 8.
5. Pline, III, 37.
6. G. Barruol 1999.
7. Pline, IV.

Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.*, II, 10, 15 – Avienus, *Ora maritima* – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, Paris, 1892 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Fernand Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Gazenbeek, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999 – Florence Verdin, *Territoires celtiques*, 2003 – Dominique Garcia, *La Celtique méditerranéenne*, Paris, 2004.

NEMETURI (*Nematuri*)

Tribu dite ligure par plusieurs historiens, difficile à situer géographiquement. Peut-être était-elle établie dans le haut Var ou le haut Verdon ; l'une et l'autre vallées étant aujourd'hui encore couvertes de forêts, n'ont pas révélé la présence ancienne de quelque tribu et la toponymie ne conserve pas le souvenir de celle qui nous occupe. Par contre, Columelle, l'écrivain agronome du premier siècle de notre ère, mentionne la « Poix de Néméturie », cette simple référence désignant une région montagneuse couverte de forêts de résineux[1], et il parle d'un peuple des Alpes : les *Nemeturicus*.

Le terme Nemeturi paraît formé sur la racine *Nemus* (forêt) mais il peut beaucoup plus vraisemblablement venir de *Nemetos*, lieu sacré, dans les langues celtiques. « C'étaient les *Turi* des forêts, les Romains ayant adopté le terme *Nemelo*, d'origine gauloise », dit H. d'Arbois de Jubainville[2]. Il ajoute que ce terme signifiait « temple », « sanctuaire », « terre consacrée » en et les forêts étaient sacrées autrefois, ne l'oublions pas ; il y a là une concordance intéressante. Toutefois, on ne voit pas pourquoi un peuple ligure aurait porté un nom gaulois, en relation avec les Romains. Ceci est très peu vraisemblable. Il est évidemment beaucoup plus raisonnable d'accepter, par conséquent, qu'il se soit agi d'une population celtique et non « ligure ».

La cité de de *Glannatina* n'était connue que par la *Noticia Galliarum*. Ce nom correspondait-il avec cette tribu des Nemeturi et était-ce le nom antique de Glandèves ? L'identification de ce dernier avec *Glanata* a été

1. Columelle, *De Rustica*, 12, 20, 3.

2. H. d'Arbois de Jubainville, 1889.

acceptée dès le XVIII[e] siècle mais il fallut attendre 1956 pour en avoir la certitude. L'origine de Glanate correspond à une source : *Glan* en gaulois, ou à un cours d'eau, et ce nom aurait le sens de « pur », comme dans le nom de Glanum[1], mais il peut s'agir aussi du Dieu non moins gaulois appelé *Glan* ou *Glanis*[2]. Ainsi donc, ces soi-disants « Ligures » semblent se caractériser par une évidente celticité de la toponymie !

L'emplacement de l'agglomération gallo-romaine est aujourd'hui localisé à un kilomètre à l'est de la Cluse d'Entrevaux, sur une terrasse en bordure de la rive droite du Var, au lieu-dit Notre-Dame-de-la-Seds. Il se peut qu'un *oppidum* se situerait près du bourg, sur l'éperon de la Pigière.

Les habitants de Glandèves ont désertés ce dernier à cause des débordements du Var. L'historien Papon écrivait que « la ville était bâtie sur un terrain que le Var a dégradé, aussi trouve-t-on peu de vestiges d'habitations, excepté les débris de l'ancienne église, nommée N.-D.-de-la-Seds (*Ecclesia beate Marie de Sede*). » La cité gravement endommagée par les crues du Var, en particulier au XI[e] siècle, fut définitivement abandonnée par ses habitats vraisemblablement dans le troisième quart du XIV[e] siècle, pour la hauteur voisine d'Entrevaux (*Intervalles*), sur la pente rocheuse de la rive gauche du Var a un kilomètre de l'agglomération antique[3].

On a longtemps considéré[4] que Glandèves, qui n'est guère connue que par la *Notitia Dignitatum*, avait succédé à Briançonnet et qu'il s'agissait d'une création tardive. La découverte de l'ethnique Glana(---) dans une épitaphe datable entre 62 et 114 de notre ère (A.E. 1958, 225) a accrédité la thèse de l'existence de la cité[5] qui demeure probable. Mais, jusqu'à plus ample informé et en l'absence totale d'épigraphie à Glandèves, dont le site pourrait de surcroît s'être déplacé au Bas-Empire, la prudence reste de mise[6]. Le territoire de Peone serait initialement occupé par les Nemeturi. Au V[e] siècle, il fut rattaché à l'evêché de Glandèves, mais ceci demanderait à être confirmé.

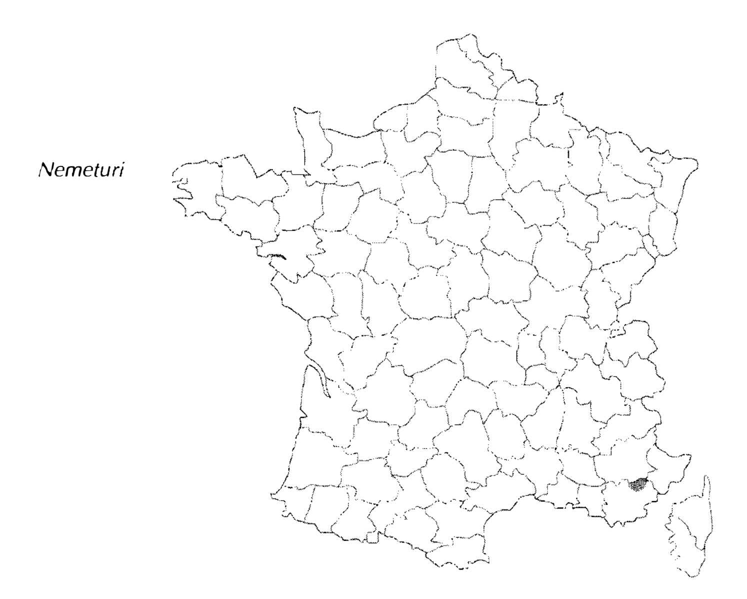
1. C.-J. Guyonvarc'h, R.A.N., 1, 1999.
2. Rolland, R.A.N., 1, 1999.
3. G. Barruol, R.E.L., 1972.
4. N. Lamboglia, 1944.
5. G. Barruol, 1999.
6. P. Arnaud, 2003.

Suivons Guy Barruol qui donne la version suivante : « On ignore quelle peuplade occupait cette région avant la conquête, mais il y a tout lieu de croire que cette *civitas*, dont le nom du chef-lieu est préromain, était le siège d'une des tribus citées sur le trophée des Alpes ». G. Barruol cite les peuplades suivantes : Véamini, Gallitri, Triulati, Eguituri, Nemeturi, Orateli, Vélauni. Il convient donc de localiser autour de Glanate l'une des ces peuplades dont la situation n'est pas bien connue.

La cité de Glandèves s'est appelée *civitas-Glannativaen* 400, *ecc-Glannasensis* en 573, *Glatentis-comatatus* en 997/1027, puis *pago-Glannadensis* et enfin *episcopatus-Glandevensis* en 1241.

Ce peuple fut soumis en 14 avant J.-C., par Auguste et son nom figure sur le Trophée d'Auguste à La Turbie.

Nemeturi



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Columelle, *De Re Rustica*, 12, 20, 3 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – N. Lamboglia, *Question de topographie antique*, R.E.L., 1944 – Guy Barruol, *Deux cités de la province des Alpes-Maritimes, Glandèves et Briançonnet*, R.E.L., 1972 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Papon, Rolland, C.-J. Guyonvarc'h, dans l'ouvrage de Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Florence Verdin , Dominique Garcia, P. Arnaud et coll., *Territoires celtiques*, 2003.

NERONCEN (Nerocen)

Ethnique de ville localisée à Montlaurès dans l'Aude.

Cette population frappa monnaie autour de la Narbonne coloniale, s'identifiant par des légendes ibériques.

Nerocen, *Nero/Naro/Narbo,* Montlaurès ? C'était probablement la capitale d'un petit royaume audois touchant, à l'ouest, le territoire des Sordes que Méla connaissait également, et à l'est, avec celui de Béziers où vivaient les Longostalètes et leurs rois. Cette ethnique n'est citée ni par Strabon, ni par César. Elle devait appartenir à l'ensemble plus général des Longostalètes dans cette région de Narbonne et de Béziers.

Ces hypothèses trouvent une confirmation archéologique à Montlaurès. Dès le milieu du IIe siècle avant J.-C., l'agglomération est entièrement restructurée et connaît une intense activité économique. Ce qui peut avoir résulté d'une part, comme le montre le mobilier, de l'accroissement de l'empire commercial italique dans la région et, d'autre part, de la réorganisation de la population locale, à laquelle Rome concéda, dans un premier temps, un statut d'autonomie contrôlée que traduisit sans doute la droit de frapper monnaie.

Bibliographie :

J.-C.-M.Richard, *Les monnayages indigènes de Narbonne et sa région,* Narbonne, 1972 – M. Labrousse, *Pallas* XXX, Toulouse, 1973 – Michel Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe s. avant J.-C.,* Paris, 1981 – Yves Roman, *Le classement des monnaies de bronze du Languedoc antique,* Paris, 1987 – J.-Cl. Richard, J. Untermann, *Une monnaie divisionnaire en bronze à légende ibérique inédite de Montlaurès,* Narbonne, 1996 – Daniela Ugolini, Christian Olive, R.A.N., 35, 2003 – Éric Dellong, *Narbonne et le Narbonnais,* Aix-en-Provence, 2003.

NÉRUSES (*Nerusi*)

Peuplade ligure qui occupait une partie des Alpes-Maritimes (région de Vence, entre le Var et le Loup). Elle aurait englobé tout l'espace compris entre les premiers escarpement calcaires des Préalpes et la vallée de l'Estéron, en incluant celle-ci[1]. Dominant la haute vallée du Loup, l'Audi-

1. Ptolémée, III, 1,41.

bergue, le Calern et les Rougies devaient constituer la frontière entre les Déciates et les Néruses. Leur territoire s'étendait au moins jusqu'à la chaîne du Cheiron, où se trouve la commune de Bézaudun dont le nom primitif était *Venssaudunum* (puis *Belsadu* en 1155 et *Bosedunum* en 1200).

Les Néruses furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste.

Leur chef-lieu était *civitas-Nerusiorum* au II[e] siècle, *Ouintion* (Ptolémée), V*intiensium* (v. 400), puis *civitas-Vensiensis-episcopus* (en 442), *Ventio* (en 585), *Vencie* (en 1033), de-*Ventia* (au XII[e] siècle), aujourd'hui Vence[1]. Les habitants sont nommés *Vintiensi.*

À propos de Vence, d'Arbois de Jubainville fait remarquer, d'une part que les Latins écrivaient *Ventium*, en faisant précéder le groupe *nt* d'un *i* bref et, d'autre part, que les Grecs écrivaient *Ovention*, si l'on en croit Ptolémée qui tirait du nom des Nerusi la conclusion qu'ils étaient Ligures. En effet, jusqu'au temps des campagnes d'Auguste, ils représentèrent la force ligure la plus voisine de la mer, c'est-à-dire une menace permanente contre la voie littorale, d'abord phocéenne, ensuite romaine.

L'étroite bande de terrain que possédait la cité dans la haute vallée du Loup, au nord des Déciates de la région de Grasse, était fonction du tracé de la voie qui, de Cimiez à Castellane et à Digne, desservait tout le district des Alpes-Maritimes, sans jamais passer sur le territoire pourtant tout proche de la Narbonnaise.

On trouve autour de Vence des vestiges protohistoriques et antiques importants : la sépulture néolithique du Baou-des-Blancs, l'*oppidum* avec enceinte protohistorique du Baou-des-Noirs[2], occupé dès la première moitié de l'Âge du Fer, vers la fin du VI[e] siècle avant J.-C. jusqu'à la conquête romaine (vers le début du II[e] siècle avant J.-C.), un autre *oppidum* dit du Vallon des Fleurs, une borne *milliaire* de l'ancienne *Via Ventiana*. Au col de Vence se trouvent des vestiges romains. La ville de Vence fut le siège d'un évêché de 374 jusqu'à la Révolution. Sur le territoire de la commune voisine de Roquefort-les-Pins se trouve également un autre *oppidum* situé

1. Ernest Nègre, 1990.

2. J. Latour, *L'oppidum du Baou-des-Noirs à Vence (A.-M.)*, 1985.

sur les hauteurs au milieu de la forêt. On y distingue encore parfaitement les murailles de protection, portes, tours, vasques de pierre... Bien connu de l'auteur, il n'a à notre connaissance pas encore fait l'objet de fouilles systématiques probablement en raison des difficultés d'accès.

Le Musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye) conserve une inscription mentionnant un *Mars Vintius* (un moulage se trouve au musée de La Turbie) et un autel avec dédicace à l'Empereur Gordien par la *civitas Vintiesium.*

Lamboglia[1] signale une inscription des Nemesii qui fut trouvée en 1821 à Vence, aux abords de la cathédrale. Elle ne désigne pas une tribu locale mais une confrérie religieuse vouée à *Némésis,* dont le document nous apprend que les dévots étaient groupés en un collège[2] : « ...*collignum* (pour *collegium*) *lignariorum juvenum Nemesiorum impedium dedit* ».

Le nom des Néruses figure sur le trophée d'Auguste à La Turbie.



Néruses

1. N. Lamboglia, 1943.
2. CIL, XII, 22.

Bibliographie :

Pline III, 137 – Ptolémée III, 1, 4 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 158, Paris, 1889 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – N. Lamboglia, *Question topographie ancienne Némésii et Nérusii*, R.E.L., 1943 – J. Latour, *L'oppidum du Baou-des-Noirs à Vence (A.-M.)*, Lattes, 1985 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Pascal Arnaud et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

NERVIENS (*Nervii*, Nerves)

Peuple belge dont le nom signifiait « les Hommes forts », installé principalement entre la Sambre et l'Escaut, dans le Hainaut et le Brabant belges, et une partie du département du Nord. Le territoire nervien était divisé en trois *pagi* qui correspondent aux futurs comtés de Hainaut, de Brabant et de Cambrésis[1]. Ses voisins étaient les Viromanduens, les Ambiens, les Atrébates et les Éburons.

Nation puissante, il tenait sous sa coupe toutes les petites peuplades environnantes (Ceutrones, Geidumnes, Gruddii, Lévaques et Pleumoxii, qui étaient également des peuples celtes, probablement antérieurs à l'arrivée des Belges). Comme d'autres tribus belges, les Nerviens ont fait partie de la vague celtique venue d'outre-Rhin, d'Europe centrale. Le souvenir de cette origine les a fait improprement qualifier de « germains », terme qui n'avait alors pas de connotation linguistique mais signifiait tout simplement qu'ils venaient de l'est de ce grand fleuve. César qualifie les Nerviens de « plus farouches des Belges » et précise : « les marchands n'avaient aucun accès auprès d'eux ; ils ne souffraient pas qu'on introduisît chez eux du vin ou quelque autre produit de luxe, estimant que cela amolissait leurs âmes et détendait les ressorts de leur courage ; c'étaient des hommes rudes et d'une grande valeur guerrière... ». Il décrit également les défenses de haies qu'ils érigent pour défendre leur territoire contre les raids de cavalerie ennemie.

Au passage de la Sambre (*Sabis*) en 57 avant J.-C., César éprouva la valeur de son infanterie commandée par son souverain Boduognatos. Mais

1. X. Deru 2009.

il remporta la victoire, les Nerviens furent défaits et, dit César, décimés : « seuls trois de leurs six cents sénateurs auraient survécu et cinq cents seulement de leurs soixante mille guerriers auraient survécu ». On retrouve là l'exagération coutumière de César, non seulement parce qu'il se contredit quant aux effectifs engagés par les Nerviens : tantôt cinquante mille hommes, tantôt soixante mille, mais aussi car elle sera contredite également par la suite des événements. En effet, l'armée des Nerviens se reconstitua : en 54 avant J.-C., c'est-à-dire dans un temps extrêmement court, et se joignit à celle d'Ambiorix, roi des Éburons, participant à l'attaque des troupes de Cicéron... mais elle fut battue encore une fois par César. Affaiblis, les Nerviens ne purent réunir que 5000 hommes pour aider Vercingétorix et la coalition gauloise en 52 avant J.-C. Ils firent alors leur soumission et reçurent la « protection » de Rome, non sans que des dizaines de milliers d'entre eux aient été réduits en esclavage, vendus à l'encan et déportés dans tous les pays soumis à la loi romaine.

Le peuple nervien ne semble pas avoir eu de villes importantes mais peut-être seulement un *oppidum* d'une dimension respectable au Grand Camp, à Orchies (département du Nord). Son chef-lieu fut *Bagacum, Bagaco* (vers 300), *Bacaco* (en 365), *civitas-Bavaca* (en 869-75), devenu finalement Bavay. Le chef-lieu gallo-romain ne paraît pas avoir de passé gaulois bien que son nom de *Bagacum* semble pourtant indiquer le contraire.

Le « camp de César » à Avesnes (*Avennatis* en 1095), à un kilomètre à l'est d'Avesnelles (faubourg oriental d'Avesnes), a été détruit, mais il reste une bonne partie de son enceinte. La superficie du camp est estimée à 15 hectares. Il se trouve à une trentaine de kilomètres au sud de Bavay.

Si leur territoire ne comptait pas, comme on l'a vu, de villes importantes, il en va autrement des habitats secondaires. L'existence de très nombreuses localités nerviennes est en effet attestée : *Ablatonas* (Blaton), *Ardinella* (Ardenelle), *Brogella* (Bruyelle), *Camaracum* (Cambrai), *Cambrione* (Cambron-Casteau), *Gabriacum* (Givry), *Iserna* (Izières), *Marcedunum* (Marquain), *Nemetiacum* (Nimy), *Novoialum* (Les Noyelles, hameau de Montroeul-sur-Haine), *Turnacum* (Tournai), *Vesum* (Vezon)... Fondées par les Celtes, ces localités ont, comme on peut le remarquer, conservé leur nom[1].

1. V. Tourneur 1944.

La région qui se nomme le Cambrésis s'appelait *castellum-in-Cameracesio* au XIIe siècle, puis *Chastel-en-Cambraisis* en 1363.

Après la conquête romaine, qui avait entraîné le quasi-anéantissement du peuple des Nerviens, l'administration romaine se préoccupa de donner un chef lieu à cette *civitas* de la province de Belgique. Le site choisi fut celui de Bavay, petite ville de l'actuel département du Nord où les fouilles archéologiques continuent a l'heure actuelle. La ville fut détruite en 258 par une invasion barbare, vraisemblablment associée à une révolte bagaude et en 275 par les Germains.

Au milieu de son forum une pierre heptagonale s'élevait autrefois, indiquant les sept chaussées qui partaient de la ville. Cette colonne, détruite depuis longtemps, a été remplacée au XVIIe siècle, par une autre qui se trouve au musée de Douai. On lit sur ses sept faces : *CHAVSSEE DE BINCH DE MONS . DE . TORVRNAY . DE CAMBRAY . DE PONT . D AVETTE . DE CATEAV . LES MERS FERONT LA FIN DES SEPT CHAVSSEES BRVNEHAVT.*

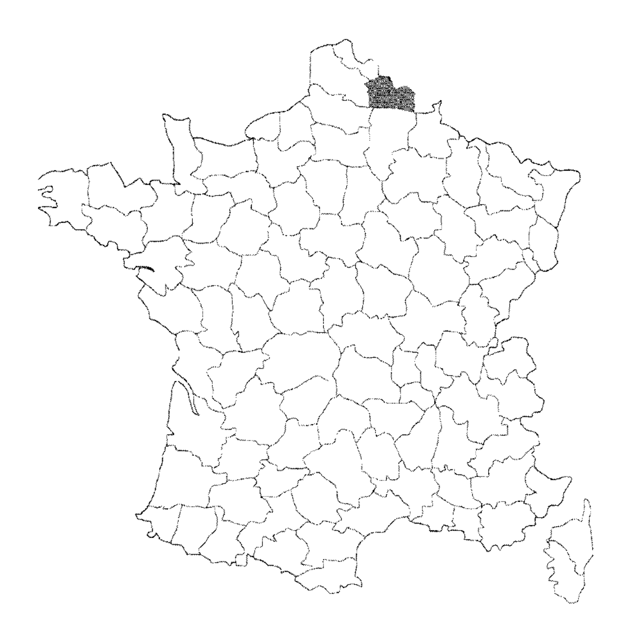
Bavay est donc tout à la fois chef-lieu de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, chef-lieu de canton et l'ancienne capitale des Nerviens. On y trouve des inscriptions y célèbrant une divinité protectrice de ce peuple, nommée *Ilvir Nerviorum,* ainsi qu'une dédicace de la cité des Nerviens à l'empereur Sévère Alexandre. L'ethnique *NERUIUS* est attesté dans les textes.

Le déplacement du chef-lieu de cité à Cambrai a eut lieu à une date indéterminée et la cause de ce transfert est ignorée.

La ville de *Camaracum* (Cambrai) devint la capitale définitive, bien fortifiée. La localité se développa sous les Mérovingiens.

Ce fut à *Turnacum* (Tournai) en Belgique, dans l'ancien territoire nervien, qu'en 481 Clovis fut proclamé roi des Francs à l'âge de 15 ans.

Un habitat a été trouvé à Houplin-Ancoisne, à 5 kilomètres au sud de Lille (Nord), près du cours de la Deule. Cette localité , dont on ignore le nom celtique, est antérieur à l'arrivée des Belges et sembble avoir été fondée dans la première moitié du Ve siècle avant J.-C.



Nerviens

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 4, 15, 19, 23, 28, 32, V, 24, 38, 41, 46, 48, 56, 58, VI, 2, 3, 29, VII, 75 – Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4 – Victor Tourneur, *Les Belges avant César,* Bruxelles 1944 – G. Fayder-Feytmans, *Les limites de la cité des Nerviens*, Bruxelles, 1952 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Roland Delmaire, *Capitales éphémères*, Tours, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles avant J.-C.*, Paris, 2004 – Ugo Janssens, *Ces Belges « les plus braves », histoire de la Belgique gauloise*, Bruxelles, 2008 – Xavier Deru, *Cadres géographiques du territoire des nerviens*, Villeneuve-d'Ascq, 2009 – Germaine Leman-Delerive, *Le monde remigieux des Nerviens*, L'Archéo-théma 2011.

NEMALONI

Tribu « ligure » ou celte que Guy Barruol[1] situe dans un canton de la rive gauche de la moyenne Durance.

Lamboglia[2] et Walckenaer[3] proposaient de le situer plutôt dans la vallée de l'Ubaye, là où se trouve la localité de Méolans, dont le nom ancien

1. G. Barruol, 1999.

2. N. Lamboglia, 1944.

3. C. A. Walckenaer, 1839.

aurait été *Nemulanum* (*De-Meolano* en 1126). Il n'y a pas de preuve de cette affirmation, mais de fortes probabilités. On fera remarquer d'ailleurs que ce toponyme est de toute évidence celtique, ce qui rend encore plus étrange l'affirmation péremptoire de certains historiens, qualifiant ce peuple de « ligure » (comme c'est si souvent le cas !).

D'autres, comme Chappuis[1], ont proposé de voir le territoire des Nemaloni dans la vallée de Barcelonnette et les environs du col d'Allos. Cet historien a souligné par ailleurs que ce peuple porte un nom gaulois. Son étymologie est effectivement celtique puisque dans la première partie du nom on reconnaît bien entendu le terme *Nemetos* (sanctuaire ou temple druidique), comme dans le cas des Nemeturi, examiné plus haut. Quant au suffixe *onis, ionis,* il est assez fréquent dans les Alpes.

Casimir[2] a proposé lui aussi de les localiser dans l'arrondissement de Barcelonnette, à la base des monts de l'Argentière et de l'Enchastraye. Mais aucune de ces indications et identifications ou indications ne se fonde sur des preuves évidentes susceptibles d'étayer des certitudes, remarque Guy Barruol.

Les Nemaloni furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste et leur nom figure sur le Trophée de La Turbie.

Aucune ville connue à ce jour.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie des trois Gaules*, Paris, 1839 – Charles Chappuis, *Étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique*, Paris, 1862 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Lamboglia, R.E.L., 1944 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

1. C. Chappuis, 1862.
2. P. Casimir, 1932.

NITIOBROGES (*Nitiobriges*)

Peuple celte dont le nom signifiait « les Puissants au Combat ». Il habitait sur la rive droite de la moyenne Garonne et dans la basse vallée du Lot, la région de l'Agennais, de leur temps *Pagus-Agenninsem* puis *Agenois*. Ce territoire correspond pour l'essentiel à l'actuel département du Lot-et-Garonne.

Selon les données archéologiques récentes, les Nitiobroges semblent s'être installés sur la moyenne Garonne à la fin du IVe ou au début du IIIe siècle avant J.-C. Une mise au point tend, en accord avec les textes, à cantonner ce peuple au nord de la Garonne[1]. Ils occupaient une position clé de l'isthme gaulois ; la Garonne étant la limite entre l'Aquitaine primitive et la Celtique, ils faisaient donc partie de cette dernière et ne furent intégrés à la grande province d'Aquitaine qu'à partir de l'époque d'Auguste[2]. C'est alors que leurs voisins, Bituriges Vivisques et Oscidates campestres, furent placés sous leur tutelle.

À l'époque de Pompée, leur roi Ollovicos, sans doute à la suite d'une alliance recherchée par Rome pour des raisons stratégiques et commerciales, est qualifié « d'ami du peuple romain »[3]. Selon R. Boudet, son fils Teutomatos reçut le même titre vers 80-70 avant J.-C[4]. Cela n'empêchera pas les Nitiobroges, en 52 avant J.-C., à l'instigation de leurs voisins Cadurques, de participer à des harcèlements dans la Province et d'être présents à Gergovie (où leur roi Teutomatos, renonçant à l'alliance conclue autrefois avec Rome car il considérait que l'invasion romaine avait changé les termes de celle-ci, se mit en marche avec ses guerriers et des volontaires aquitains, afin de chasser l'envahisseur de la Gaule[5], et ne dut la vie qu'à une « fuite honteuse » (ayant été surpris par une attaque romaine alors qu'il faisait la sieste), puis à Alésia, suite à la coalition à laquelle la tribu envoya 5000 hommes. Ces faits donnent une idée bien précise du degré d'engagement des Nitiobroges pour ce qu'ils considéraient être la cause commune.

1. P. Gardes, 2003.
2. Fages, Maurin, 1991.
3. César, B. G., 7, 31 ; V. Kruta 2000, p. 761.
4. R. Boudet, « L'Âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992.
5. V. Kruta 2000, p. 840.

Le chef-lieu des Nitiobroges était *Aginnon* (Ptolémée), *Aginnum* (latin), *Agannus* (gaulois), aujourd'hui Agen. C'était sous l'Empire une ville prétorienne. Elle fut prise et reprise par les Goths, les Sarrasins, les Alains, les Burgondes, les Huns et appartint successivement aux rois de France, aux ducs d'Aquitaine, aux rois d'Angleterre, aux comtes de Toulouse.

Signalons par ailleurs que l'ethnique Nitiobroges est connu aussi par trois graffiti tracés sur un torque découvert à Mailly-le-Camp (Aube) en 1965, qui daterait du milieu du 1er siècle avant J.-C., et qu'il faut peut-être attribuer aux Nitiobroges de la vallée de la Garonne[1]. On n'exclura pas cependant qu'il puisse s'agir de Nitiobroges installés en Champagne, comme l'a souligné A. Duval[2] en faisant observer que cet ethnonyme est indiqué sur la carte de Peutinger entre *Durocortorum* (Reims) et *Augustobona Tricassium* (Troyes). Incertitude tenant à ce que certaines peuplades ont en effet essaimé en divers points du monde celtique[3].

À mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, la ville est établie sur les fondations alluviales colluvionnées de la terrasse inférieure de la Garonne, en rive droite. Fondée dès la période augustéenne, vers 20 avant J.-C., cette *civitas Nitiobrogum* s'est développée au sud de l'ancien *oppidum*, sur le site de l'Ermitage. La ville voit son essor culminer au 1er siècle et au début du siècle suivant.

En 1987, on a mis au jour le tracé présumé du rempart d'*Aginnum* (Agen) et celui du *cardo maximus*. On pense généralement que celui-ci empruntait la Peyrigne, axe préromain qui traversait la ville et reliait *Aginnum à Lactora*[4].

L'*oppidum* sur le site de l'Ermitage, dominait la ville romaine du haut d'un vaste plateau situé au-dessus de la rive droite de la moyenne vallée de la Garonne. Sa superficie était d'une soixantaine d'hectares. Il était défendu au nord par un système de fortification aujourd'hui peu perceptible, mais deux phases de sa constructions ont été reconnues : l'une, du milieu

1. Lejeune, 1968.
2. A. Duval, 1994.
3. G. Barruol, 2000.
4. Pichonneau, 1990.

à la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C., et l'autre vers le milieu du 1er siècle. C'est à la fin du IIe siècle avant J.-C., et essentiellement durant le 1er siècle, que son occupation a été maximale[1]. On y a découvert une inscription qui mentionne un dieu du nom de *Maglomatonius.*

Une autre ville des Nitiobroges était *Excisum*, devenue Eysses de nos jours, située dans le nord-est du Lot-et-Garonne. Eysses est aujourd'hui un faubourg important à deux kilomètres au nord de Villeneuve-sur-Lot. Son nom antique *Excisum* est attesté dans l'itinéraire d'Antonin et sur la Table de Peutinger et a survécu sous cette forme jusqu'au Moyen Âge. La cité a développé un tissu urbain autour du carrefour de deux voies principales, sur près de 1600 m, le long de l'axe est-ouest, sur la route de Cahors à Bordeaux et, sur 800 m suivant l'axe nord-sud, sur la route de Périgueux à Saint-Bertrand de Comminges par Agen.

On peut distinguer six phases d'urbanisation de la ville :

– de la guerre des Gaules à la fin du règne d'Auguste (58 avant J.-C. - 14 après J.-C.);
– sous les règnes de Tibère et de Claude (14 à 54);
– du règne de Néron à celui de Trajan (54 à 117);
– sous les règnes d'Hadrien et d'Antonin le Pieux (117 à 161);
– de Marc-Aurèle à la Tétrachie (161 au début du IVe siècle);
– du règne de Constantin au IVe siècle[2].

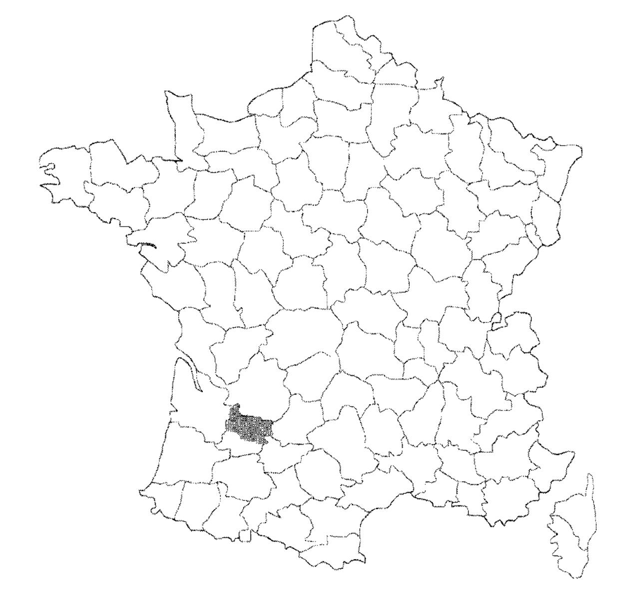
Sur le coteau de Maillebras, au nord de la ville, une occupation antérieure à la période romaine a été décelée mais rien n'est assuré pour ce site.

À travers les paléo-semences découvertes sur divers sites de l'Agenais datés de l'Âge du Fer, on peut déterminer ce qu'était l'agriculture des Nitiobroges. À Montamat (Tonneins), dans une zone liée aux pratiques de stockage et de préparation alimentaire (meunerie, grillage des céréales et cuisson de pains ou de galettes), fut mise au jour toute une série de paléo-semences. Celles-ci attestent qu'au moins trois espèces de céréales étaient cultivées et consommées autour de 600 avant J.-C. : le blé amidonnier (*Triticum dicoccum*) qui n'est plus semé de nos jours, l'escourgeon ou

1. M. Vidal, R.A.N., 35, 2003.
2. Garnier, Leclerc, Chabrié, Chabrot, Depoid, *Aquitania*, 6, 1990.

orge à grains vêtus (*Hordeum vulgare*) et le millet commun (*Panicum milliaceum*). Le pois (*Pisum sativum*) et la féverole (*Vicia faba*) étaient également cultivés. Les fruits du noisetier (*Corylus avellana*) et du prunellier (*Prunus spinosa*) complétaient le régime alimentaire. Des grains d'avoine sauvage associés aux stocks de céréales montrent que la folle-avoine (*Avena fatua*) infestait déjà les champs. À Aiguillon, non loin de là, se trouve un autre gisement sensiblement de même époque, où figurent les mêmes espèces qu'à Montamat, témoignant ainsi d'activités similaires. Toutefois, à proximité d'un four domestique à coupole en torchis, furent recueillis de petits amas charbonneux. Ceux-ci présentent une texture compacte dans laquelle sont visibles quelques fragments de grains de céréales. On peut déduire de ces observations qu'il s'agit de fragments de galettes de céréales et non de pains, la pâte n'ayant pas levé. Ces galettes étaient cuites dans les fours retrouvés sur le site. À Agen, sur l'*oppidum* de l'Ermitage qui domine la ville, dans un puits et une fosse datés de la première moitié du Ier siècle avant J.-C., furent trouvés des grains de blé froment (*Triticum aestivum*), d'orge à grains (*Hodeum vulgare*), un fragment de coque de noisette (*Corylus avellana*)[1].





1. Ph. Marival, in Boudet et al., *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992.

Bibliographie :

César, *B. G.*, VII, 7, 31, 46, 75 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 7, 11 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Michel Lejeune, *Les graffites gallo-grecs du*

torque de Mailly-le-Camp, Paris, 1968 – Jean-François Pichonneau, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – B. Fages, L. Maurin, *Inscriptions latines d'Aquitaine, Nitiobroges*, Agen, 1991 – Richard Boudet, *« L'Âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France »*, in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Alain Duval, *Le torque de Mailly-le-Camp et les Nitiobroges*, Aquitania, 1994 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud du Massif Central*, acte du XXIe colloque de l'A.F.E.A.F., Lattes, 2000 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et coll., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – M. Vidal, R.A.N., 35, 2003 – Alain Ferdière et col., *Capitales éphémères*, Tours, 2004.

O

ONESI voir **MONESI**

ONOBRISATES

Peuplade ibère installée dans une partie des Hautes-Pyrénées.

Leur chef-lieu aurait été *Cieutat-de-Neurest*, aujourd'hui Cieutat, à une vingtaine de kilomètres de Bagnères-de-Bigorre, au pays de Nébouzan, au nord-est du département des Hautes-Pyrénées. Mais leur localisation est encore sujette à discussion.

Les Onobrisates ont été assimilés aux Onesi du bassin de Luchon par les érudits du siècle dernier, suivis quelque temps plus tard par Lipoz[1] et Fabre[2]. Tous établissaient un étroit rapport étymologique entre le premier terme de cet ethnique, *ono*, et l'One, nom de la rivière affluente de la Pique à Bagnères-de-Bigorre.

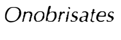
Plus sérieuse est la proposition de Lot[3] qui identifiait, à partir de documents médiévaux, les Onobrisates à une tribu secondaire installée dans la région pré-pyrénéenne du Nébouzan. Cette localisation s'accorde mieux avec la liste de Pline. De plus, selon Rico[4], les Onesi ne sont que les Monesi.

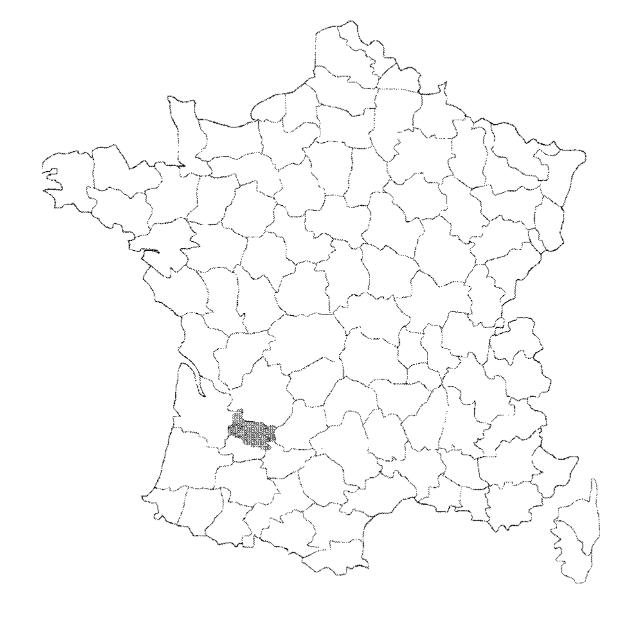
1. R. Lipoz, *Comminges et Couserans.*
2. G. Fabre, *Civilisations de l'Aquitaine.*
3. F. Lot, 1950.
4. C. Rico, 1997.

Mais rien ne permet toutefois de souscrire à l'opinion de Lot, qui voulait que les Onobrisates aient constitué, pendant une période, une *civitas* à part entière avant d'être rattachés à celle de Tarbes, au Bas-Empire.

En ce qui concerne Cieutat, A. Vincent[1] y voit une appellation récente (*De civitate* en 1284) ayant remplacé une désignation ancienne : Bigorre (*Begorra* au VI[e] siècle). Pour Longnon[2], la transformation de ce nom date de 494. Selon Nègre, il s'agirait de la capitale des Bigerri. Quant à Soyer[3], il pense qu'il s'agirait seulement d'une simplification (*civitas Tarba* au V[e] siècle, qui aurait perdu son qualificatif). Pour Lot[4], il s'agirait tout simplement d'un glissement du même ordre, mais dans l'expression médiévale *Cieutat de Neurest* (du nom de la peuplade aquitaine des Onobrisates). De toute façon, la désignation de la localité par le seul nom de *civitas* ne remonte qu'au Moyen Âge[5].

La ville de Cieutat a appartenu aux comtes de Bigorre. Il reste à Cieutat des vestiges préhistoriques et antiques ainsi que des traces de voie romaine et au lieu-dit Castillon un ancien camp romain. Rien d'autre de précis n'est à signaler sur ce peuple.


Onobrisates



1. A. Vincent, 1937.
2. A. Longnon, *Géogr. de la Gaule au IV[e] siècle*, 1878.
3. J. Soyer, 1958.
4. F. Lot, R.E.A., III, 300.
5. A. Dauzat, 1963.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 108 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe siècle*, Paris, 1878 – A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937 – Raymond Lipoz, *Histoire de deux cités : Comminges et Couserans*, Toulouse, 1931 – Gabrielle Fabre, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952 – Ferdinand Lot, *L'énigme de Cieutat*, R.E.A., 1950 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – J. Soyer, *Recherche Loiret VII*, 68, Orléans, 1958 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Lussault, *Carte archéologique de la Gaule*, 65, 1997.

ORATELLI (Oratella)

Peuplade ligure qui habitait dans la frange orientale des Alpes Maritimes.

On a proposé de rapprocher cet ethnonyme du toponyme *Oria*, qui désignait au XIe siècle une agglomération (*mansum*) près de Peille (*Pilia* en 1029), dans la moyenne vallée du Paillon. Plusieurs lieux habités de la région en dépendaient, dont l'un subsiste encore, ayant fonction de commune : c'est Peillon (*castrum Pelhoni* au XIIIe siècle). Mais cette proposition n'as pas été retenue.

Ce centre ne prend de l'importance qu'à partir du Haut-Moyen Âge, à la faveur des incursions sarrasines. Peille devint alors un site-refuge pour les populations côtières fuyant les terribles razzias des Barbaresques venus des côtes algériennes pour piller et enlever des esclaves. Le rapport linguistique entre Oratelli et *Oria* est loin d'être assuré. Peut-être est-il possible de localiser les Oratelli dans cette zone frontière très tourmentée et compartimentée en de nombreuses petites vallées, qui s'étend dans l'*Alpis-Maritima* au nord du Mont Agel, jusque dans la vallée de Sospel, mais ce n'est qu'une hypothèse non étayée.

Peille commandait autrefois une vaste région sur laquelle elle a conservé juridiction jusqu'au Moyen Âge. Ce territoire comprenait toute la vallée du Paillon, jusqu'à l'origine du fleuve, au col de Saint Roch, passage essentiel vers la vallée de Vésubie, et ce col est dominé par la cime du Tounel (1163m.).

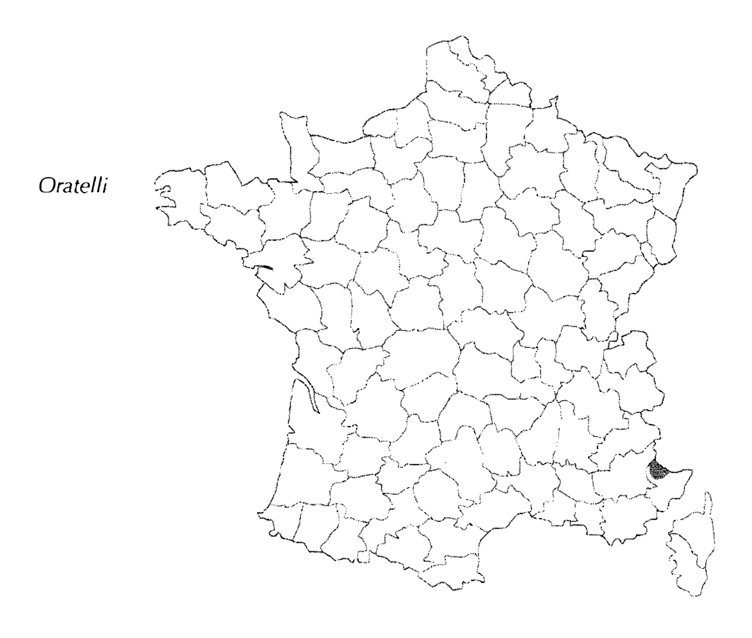
Pour Roux[1], les Oratelli occupaient la région de la basse Vésubie, jusqu'aux confluents de cette rivière et de la Tinée avec le Var et il mentionne, « le Mont Ours, entre Peille et Castillon (*Casteglonem* en 1157), qui conserve l'empreinte de cette peuplade. La ville d'Utelle (*Utellae*) en est le chef-lieu ». Cette hypothèse demande confirmation.

É. Garcin suggère qu'ils habitaient dans les environs de l'Arche et le long de l'Ubayette, ruisseau qui passe par Meyronne et se jette dans l'Ubaye, près du hameau de Gleisole. Peut-être même occupaient-ils tout le territoire de Saint-Paul. Le problème posé par cette hypothèse est que nous nous trouvons dans les Alpes-de-Haute-Provence et non dans les Alpes-Maritimes. Quoiqu'il en soit, cette information est à vérifiéer.

Walckenaer[2] les situe à l'est d'Embrun, entre la montagne d'Orel (ou Aurel) et un lieu nommé Les Orrets (qui s'appelait *De Orreis* en 1105), situé dans le vallon de Boscodon et de Crévouls.

Les Oratelli furent soumis en 14 avant J.-C. Leur nom figure à ce titre sur le Trophée d'Auguste à la Turbie.

Oratelli



1. J. Roux, 1862.
2. Walckenaer, vol. 2.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III – É. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, 1835 – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules, Cisalpine et Transalpine*, 3 vol., Paris, 1839 – Joseph Roux, *Statistiques des Alpes Maritimes*, 1862 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Nino Lamboglia, R.E.L., 1943 – Guy Barruol, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

OROMANSACI

Tribu ou ethnique de ville nommée par Pline (IV) qui l'a placé dans le Ponthieu et qui aurait été dépendante des Ambiens.

Le Ponthieu est un ancien pays de France situé en Picardie, dans le département de la Somme, où l'on a trouvé une monnaie portant leur nom, sous la forme *Ora-Marsacis*[1]. Des historiens proposent que la formule plinienne soit lue ainsi : *Ora-Marsacis juncti pago qui Gesoriacv vocatur.*

Cette tribu serait en fait celle des habitants de *Gesoriacum* (Boulogne-sur-Mer), pour tout dire les Morins eux-mêmes. Ce serait donc un ethnique de ville (le débat reste ouvert). Nous pensons qu'il pourrait également s'agir du nom d'un canton (clan) des Morins.

Il n'y a rien d'autre à signaler sur cette tribu ou cet ethnique.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – Louis-Pol Delestrée et H. Wouters, *Monnayages et peuples gaulois*, Paris, 1997 .

OSCIDATES CAMPESTRES (*Dates* ou *Gates*)

Peuplade très certainement ibère qui habitait dans la plaine au nord de la ville de Nérac dans le département du Lot-et-Garonne. Ptolémée les nomme les Oskidatioi.

Ce peuple habitait vers la Garonne dans une espace réduit et il fut placés sous la tutelle des Nitiobriges sous Auguste.

1. E. Desjardins, 1878; H. Wouters, 1997.

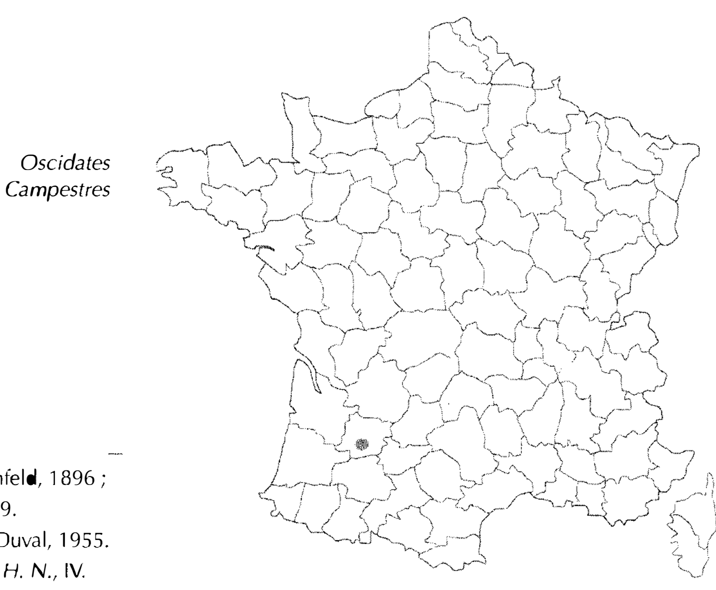
Son chef-lieu se trouverait a une trentaine de kilomètres de Nérac, près du château de Tasta, au sud-ouest de Nérac.

Certains ont cru voir dans la ville de Tasta, citée par Ptolémée, le nom de la ville primitive de cette peuplade[1]. Or Ptolémée précise qu'il s'agit de la capitale des Dates, que Paul-Marie Duval a, avec juste raison, identifié avec les Oscidates campestres de la région de Houeillès, dans le Lot et Garonne[2] comme l'attesterait le nom Oscinèo. Cette hypothèse reste cependant à vérifier.

Ils apparaissent, en effet, dans la liste des peuples de l'Aquitaine ethnique et non de l'Aquitaine celtique[3]. Leur nom se cache probablement, dans la Guerre des Gaules de César, sous le vocable énigmatique de « Gates », à restituer en « Dates »[4].

P. Garde[5], constatant qu'un peuple aquitain occupait une partie de l'espace situé sur le cours de la Garonne, pense qu'il pourrait s'agir des Oscidates Campestres cités par Pline et, probablement par une allusion de César, qui ne peuvent être placés sous la tutelle des Nitiobroges avant le règne d'Auguste.

Oscidates Campestres



1. Hirschfeld, 1896 ; F. Lot, 1979.
2. P.-M. Duval, 1955.
3. Pline, *H. N.*, IV.
4. M. Rambaud, 1965.
5. P. Garde, 2003.

Bibliographie :
O. Hirschfeld, C. Zangmeister, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Berlin, 1899 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine selon la liste de Pline*, Paris, 1955 – Michel Rambaud, *La guerre des Gaules*, Paris, 1965 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – J. Clémens, *Les Oscidates Campestres*, Revue de l'Agenais, pp. 91-96, Agen, 1980 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

OSCIDATES MONTANI

Peuplade ibère qui occupait une petite partie du Béarn, dans la vallée d'Ossau, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

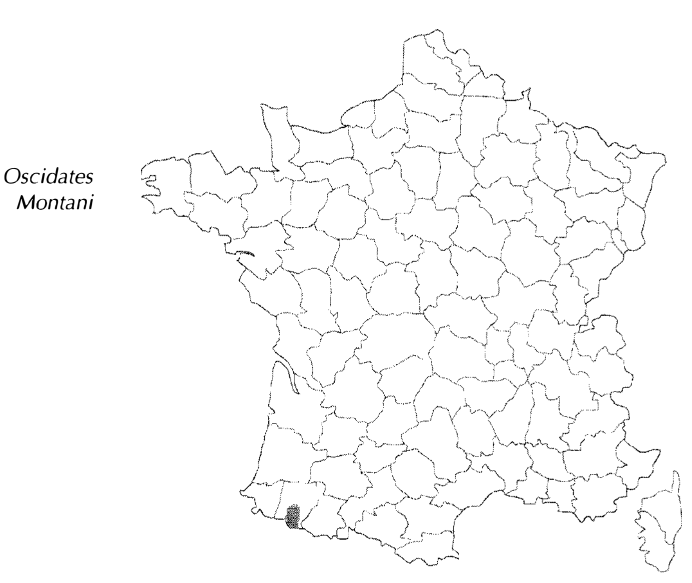
Les Oscidates Montani sont traditionnellement associés à la vallée d'Ossau sur la base d'un simple rapprochement onomastique, mais Fabre[1] émet à juste titre quelques réserves. Ossau est en effet dérivé du terme local signifiant « ours » et l'on signalera un toponyme identique dans la vallée voisine, Osse-en-Aspe.

Ils peuvent tout aussi bien correspondre à n'importe quelle autre vallée pyrénéenne située entre les Monesi à l'est et les Sibylates à l'ouest, et pourquoi pas même à la vallée d'Aspe[2].

Selon Paul-Marie Duval[3], Maurin[4] et Clémens[5], la ville d'Oloron-Sainte-Marie aurait été, soit leur chef-lieu soit leur ville principale. Ceci n'est pas assuré car Oloron est bien le chef-lieu des Iluronenses. La vallée d'Ossau serait donc bien leur territoire. On les place autour de Laruns (*La Runs* en 1096, *Larunts* en 1270), dans les Pyrénées-Atlantiques. Il se pourrait que cette localité ait été leur chef-lieu. Ils constituent une branche des Oscidates pyrénéens distincte des Campestres du piémont. Une parenté est peut-être à envisager avec les Ausci. Ceci n'est toutefois qu'une hypothèse.

Seule la liste de Pline mentionne cette peuplade.

1. Fabre, 1973.
2. C. Rico, 1997.
3. P.-M. Duval, 1955.
4. L. Maurin, 1978.
5. J. Clémens, 1980.



Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – Gabrielle Fabre, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Gabrielle Fabre, *Présence romaine entre l'Adour et les Pyrénées*, Pau, 1973 – Louis Maurin, *Saintes antique...*, Saintes, 1978 – J. Clémens, *Les Oscidates Campestres*, Agen, 1980 – Gabrielle Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 64, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

OSISMES (*Osismii*, Ossimiens, Ostimniens)
Peuple celte établi principalement dans l'actuel département du Finistère.

Le nom des Osismes s'est maintenu dans celui de l'île d'Ouessant.

Il aurait été reconnu déjà au IVe siècle avant J.-C. Pythéas a dit que la presqu'île des *Ostimioio* (l'Armorique, les *Osismioi*) s'avance loin dans l'Océan et qu'elle se termine par le cap *Kabaion* (pointe du Raz ou de Penmarc'h), qu'accompagnent des îles dont la dernière est *Ouximasa* (Ouessant). Il mentionne donc ce peuple, dès cette époque, sous le nom de *Osismioi*[1], nom qui signifierait en celtique « les Plus éloignés », autrement dit « les Gens du bout du Monde », ce qui correspond parfaitement à sa localisation géographique[2]. Il va sans dire que leur présence était, et de loin,

1. H.-J. Mette, 1952.
2. V. Kruta, 2000, pp. 693, 766.

bien antérieure à cette première mention écrite. On en a d'ailleurs un exemple matériel avec les très belles poteries à décor gravé et estampé datées du Ve siècle avant J.-C., de la nécropole à incinération de Kelouer Plouhinec[1].

Cette tribu était voisine des « Curiosolites », situés au nord-est et des Vénètes, au sud-est de leur territoire.

Leur chef-lieu était *Vorgium*, attesté à l'époque gallo-romaine et rebaptisé par les Bretons, *Kaer-Ahes*, du britton *kaer*, ville et *Ahes*, qui serait l'ancien nom des Osismes qu'on retrouve aujourd'hui dans celui de la ville de Carhaix, au nord de l'Aber-Vrac'h. Plusieurs formes ont été données pour la ville de Carhaix, *Ouorgion* pour Ptolémée.

1)- *Vorgium* (Carhaix) aurait été fondée par Aetius, gouverneur des Gaules et général des troupes de Valentinien III. En effet, le nom breton ou celtique *Keraes* veut dire Ville d'*Aes*, en latin *urbs-aesia*, ou ville d'Aetius, mais ceci n'est pas prouvé et est en coontradiction avec ce qui a été vu plus haut.

2)- Le nom de Carhaix était en 1084 *Caer-ahes*, puis au XIIe siècle *Karahes* ou *Quarahes*, et en 1283, on trouve la forme *Kaerhaer* ou *Kerhaer*, du gaulois *carrus*, char, et du latin *accessus*, accès, devenu en Breton *ahes* (accès-carrosable). Cette explication semble quelque peu fantaisiste.

3)- Pour Galliou et Tanguy[2], le nom usuel de la ville médiévale était *Carahes*, dont il existe plusieurs orthographes. Il découlerait de Carofes, forme elle-même dérivée du latin *quadrivium*, qui désigne un carrefour. Ainsi, nous nous trouverions face à ce schéma évolutif : *quadrivium* / *Carruvium* / Carrofens/ *Corophesium* / Carofes / Carahes / Carhaix.

Les Bretons semblent avoir utilisé également le nom de *Caer* qui signifie ferme / village au XIe siècle. Ce terme inclut l'idée de lieu fortifié, équivalent au *castrum* latin. Il est, comme on le constate, fort difficile de faire un choix parmi ces diverses propositions.

Ainsi, la route qui de *Vorgium* (Carhaix) se dirigeait vers *Vorganium*, l'Aber-Vrac'h, est marquée sur les cartes des voies romaines et la borne

1. V. Kruta 2000, p. 695.
2. Galliou et Tanguy, 2003.

trouvée à Kerskao (commune de Kernilis), c'est-à-dire à quelques kilomètres seulement du terme de son trajet, nous apprend qu'elle aboutissait bien à *Vorganium*. Cette route était un embranchement de la voie d'Angers à Brest.

La Table de Peutinger place *Vorgium* à l'extrémité de la péninsule armoricaine mais Ptolémée indique que la ville principale des Osismes est *Vorganium*[1]. Un milliaire retrouvé dans le nord du Finistère atteste ce nom sans garantir pour autant qu'il s'agisse de Carhaix et la distance portée sur la borne désignerait plutôt la bourgade de Kerilien où subsistent les traces d'une autre agglomération gallo-romaine. Nos connaissances sur l'urbanisme antique de Carhaix ne laissent aucun doute quant à son statut de chef-lieu des Osismes[2].

Un déplacement du statut de chef-lieu peut expliquer le déclin de la ville gallo-romaine. Ce bouleversement trouverait son origine dans la création du *Tractus Armoricanus* qui a entraîné la construction de plusieurs fortifications côtières. L'intérêt stratégique se serait alors reporté sur Brest où fut édifié un important *castellum*, dont le nom au Moyen Âge était *Civitas-Occismorum, Urbs-Osismi*, ce qui confirmerait le rôle majeur qui lui fut ainsi attribué. Antérieurement, le nom gaulois de Brest était *Gésobrivates.*

Selon une autre hypothèse, Carhaix préserva son statut de chef-lieu, ce qui suppose que *Vorgium* ait changé de nom pour devenir *Osismis*. Mais pour l'heure, l'absence de fortifications connues ne favorise pas vraiment cette idée.

Les Romains avaient un poste militaire et une forteresse à Brest, dont l'identification avec *Gesobrivates* est parfois encore controversée.

Un petit port était connu à cette époque. Il s'agissait de *civitas-Ossiniensis* (d'après César), appelé *Sancti-Pauli-Leonensis-episcopus* au Moyen Âge, mais également parfois *Occismor.* Il s'agit de l'actuel Saint-Pol-de-Léon.

1. Ptolémée, II, 8, 5.

2. Le Cloirec, 2003.

Le Conquet, qui se nommait *Staliscanus-Portus* à l'époque romaine était un port romain, mentionné par Ptolémée ; il peut avoir été aménagé par l'occupant à l'emplacement de la *Gesobrivates* indigène qui paraît avoir été à l'origine un port des Osismes.

Quimper, seconde cité des Osismes, était une ville portuaire dont le nom antique n'est pas connu. Elle se situait au fond de la ria de l'Odet, là où débouchait son affluent : le Steir, et en face des deux gués, à *Locmaria* et au quartier de la cathédrale. Elle constituait l'un des principaux nœuds routiers de leur territoire. Quimper apparaît dès la période de La Tène sous la forme d'une bourgade, limitée sans doute aux versants sud, puis est du Mont Frugy.

Déterminer la réalité de ce que fut le territoire contemporain de La Tène finale autour de la ville de Quimper représente néanmoins une tâche difficile. L'espace administratif quimpérois peut se définir en terme de géographie physique : il couvre 9000 hectares et s'assoit sur une partie du plateau granitique de Cornouaille, au sud-ouest de la péninsule armoricaine. La vallée de l'Odet, rivière principale, prend l'aspect d'un profond estuaire, d'une ria à méandres, dans laquelle remonte le flux de la marée jusqu'à 10 kilomètres de la côte atlantique[1]. Le nom de Quimper était déjà *Kemper* en 1084-1112 et demeure inchangé aujourd'hui, en breton.

À Quimper, la rivière fut parfois considérée comme la frontière entre deux peuples gaulois : Osismes et Vénètes. Aucun témoignage archéologique n'accrédite cependant un tel partage et aujourd'hui, les historiens de l'Antiquité s'accordent pour repousser la frontière plus à l'est[2].

Un certain nombre de sites fortifiés ont été occupés à l'époque de La Tène finale autour de Quimper. Pour ne citer que les principaux, mentionnons celui de Kercaradec (d'une superficie de 4 hectares) et celui de Kersalé, se trouvant sur les hauteurs de la rive droite de l'Odet, à environ 2 kilomètres au sud-ouest de Quimper[3].

1. J.-P. Le Bihan, 2003.
2. L. Pape, 1995.
3. J.-P. Le Bihan, 1986 et 2003.

On connaît par ailleurs plusieurs *oppida* de ce peuple. Celui du « camp d'Artus », situé a Huelgoat (Finistère), qui fut fouillé en 1938/39 ; il comporte une division intérieure isolant environ 4 hectares. Occupé peu de temps, il a dû être le quartier général des Osismes en 56 avant J.-C., lors de leur résistance face à l'invasion romaine, la fortification pouvant dater de cette époque. Celui de Castel-Coz, à Beuzec (Finistère), sur la côte sud de la baie de Douarnenez, a été fouillé en 1869. Citons également celui de Castel Doun/Castel Longue/Castel Pen Lédan (indiqué comme un « camp de César »), à un kilomètre au sud du Folgoet. C'est l'enceinte la plus puissante du Finistère occidental. La localité de Kerilien-en-Plouneventer correspond à l'ancien *oppidum* osisme de *Vorganium* établi sur un plateau. Après la conquête romaine, l'agglomération s'étendit en contrebas et devint un noeud routier[1]. On peut également citer Arzano (« camp de César ») près de Saint-Adrien, à 4 kilomètres à l'est de Quimperlé, place d'un hectare dominant le cours supérieur de l'Ellé, ainsi que Dirinon, Le Castellic, à 2 kilomètres du village, sur l'Elron, au début de l'estuaire, qui n'avait qu'une superficie de 20 ares.

Le peuplement très dense des Osismes est à l'origine du développement de nombreuses localités fondées par eux : le port de *Gesocribates*, tout près de *Vorganium*, ceux de *Mannatias* plus au nord, de *Portus Saliocanus* au sud-ouest et de Keris (Douarnenez) au sud...

L'archéologue Eddy Roy, de l'I.N.R.A.P.[2], a découvert en décembre 2007, à Laniscat, dans les Côtes d'Armor, un trésor de 545 monnaies d'électrum (alliage d'argent et d'or). Certaines sont dans un état de conservation superbe, présentant têtes de Gaulois chevelus, cavaliers et sangliers. Ce trésor aurait été enfoui aux alentours de 50 avant J.-C., c'est-à-dire à l'époque de l'invasion romaine. Il semble évident que ce fut-là l'événement tragique qui empêcha le propriétaire de le récupérer.

Les Osismes furent soumis en 57 avant J.-C. par Crassus (mais les combats durent continuer sporadiquement, après cette date) et participèrent en 52 avant J.-C. à l'armée de la coalition gauloise levée par les peuples armoricains, avec 20 000 hommes.

1. L. Fleuriot, 1955 ; L. Pape, 1968.

2. *Institut national de recherches archéologiques préventives.*



Osismes

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 34, III, 9, VII, 75 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8 – Strabon, *Géogr.*, I, 4, IV, 4 – Pline, *H. N.*, IV, 107 – Pomponius Mela, *Chor.*, III, 2 – H.-J. Mette, *Pythéas von Massilia*, fragment n° 6, p. 21, Berlin, 1952 – Louis Pape, *L'Armorique gallo-romaine*, Toulouse, 1968 –Paul-Marie Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, Paris, 1971 – Léon Fleuriot, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1980 – Jean-Paul Le Bihan, *Aux origines de Quimper, archéologie et histoire*, Quimper, 1986 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Louis Pape, *La Bretagne romaine*, Rennes, 1995 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – P. Galliou, D. Tanguy, G. Le Cloirec, *Capitales éphémères*, Tours, 2004 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Jean-Paul Le Bihan et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Gaëtan Le Cloirec, *Carhaix antique*, Rennes, 2008.

OXYBIENS (*Oxybii, Oxybioi, Uxsubii*)

Peuple ligure qui habitait au bord de la Méditerranée, à l'ouest des Déciates du pays de Grasse et d'Antibes, mais à l'est de l'Argens et de Fréjus, dans une partie de l'Esterel. Ce territoire montagneux s'étendait entre les rivières de la Siagne et de l'Argens, dans le département des Alpes-Maritimes.

Brun[1] précise que les Oxybiens ne doivent être placés ni dans la basse vallée de l'Argens, ni dans l'Estérel, où l'archéologie révèle un curieuse absence d'habitat, y compris sur la côte, mais plutôt sur le littoral où se

1. J.-P. Brun, *Carte archéologique de la Gaule*, le Var, 1999.

trouvait le port d'*Oxybios*, situé entre la Siagne et Antibes et sans doute faut-il leur rattacher les habitants des îles de Lérins[1].

Suivons P. Arnaud[2] qui indique que « les *Uxsubii*, dont la translittération grecque par paronomase (voir glossaire) donnait la forme *Oxybioi*, se retrouvent dans le nom d'un *pagus* aquitain : *Ussubium* ».

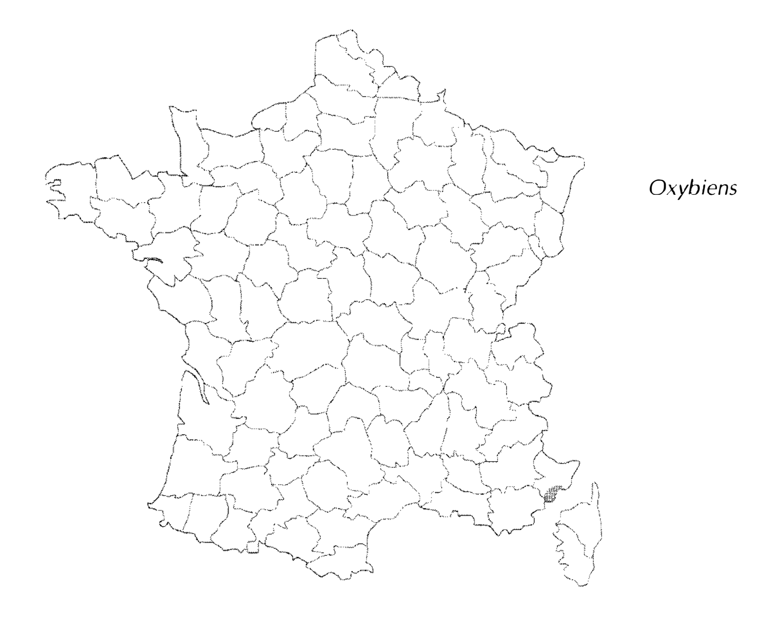
Cette petite tribu compte parmi les peuplades du sud-est de la Gaule les plus anciennement nommées. On sait combien les navigateurs marseillais se plaignaient des actes de pirateries dont se rendaient responsables les peuplades ligures du littoral.

En 154 avant J.-C., les Ligures ayant assiégé Antibes et Nice[3], Rome envoya une mission dirigée par Flaminus, Lenas et Pupius. En compagnie des Marseillais, celle-ci aborda à *Aégitna*, dans le pays des Oxybiens, mais les Ligures empêchèrent cette mission d'intervenir et Flaminus fut blessé, ce qui obligea Rome à envoyer Q. Opimius avec une armée afin de faire la guerre aux Oxybiens. Beaucoup de ceux-ci furent tués et leurs voisins et alliés, les Déciates, arrivèrent trop tard pour les secourir. Les deux peuplades furent vaincues et Opimius céda alors aux Massaliotes le plus qu'il put de territoires enlevés à ces deux peuples.

Leur port, qui était en même temps leur ville principale, était *Aégitna*. Il faut le chercher à l'ouest de la Siagne, au fond de quelque calanque de l'Esterel, entre la Napoule et Fréjus. Il semble certain qu'il ne peut s'agir de Cannes. En effet, cette dernière, qui s'appelait *castrum-Marcellinum*, fut colonisée par les Romains puis fut saccagée par les Sarrasins et enfin réunie à la Provence au XIVe siècle. Elle est devenue *Canua* et *de-Portus* puis *ad-horrea-Cannue* en 900. Certains historiens pensent qu'*Aégitna* est enfouie dans l'étang de Vaugrenier près d'Antibes[4]. Le débat en était là jusqu'à ce que P. Cosson paraisse avoir enfin résolu la question en proposant le plateau de Saint-Andrieu à Villeneuve-Loubet, le port et la ville des Oxybiens se situant à Vaugrenier[5].

1. Strabon, II, 5, 30.
2. P. Arnaud 2003.
3. Polybe, *Hist.*, XXXII, 8, 10.
4. C. Lenthéric 1892.
5. P. Cosson, Civitas antipolitana, 1995.

Une discussion a été ouverte pour déterminer la position de ce port que certains ont placé à Cannes, à cause du voisinage de Mougins dont le nom viendrait de *Mons-Aégitna*. Mais en 1930 une publication du Dr Donnadieu, place le port d'*Aégitna* à l'étang de Vaugrenier et tend à montrer que les antiques sculptures découvertes à cet endroit sont les restes d'un trophée élevé pour commémorer cette campagne d'Opimius. Selon Benoit en revanche[1], c'est de Fréjus qu'il s'agirait, le *Forum Juli*, fondé et aménagé par Octave comme port militaire. Pour Polybe, le port d'Agay conviendrait mieux. En ce qui concerne d'autres sites, telle la ville de Cagnes-sur-Mer ou plus exactement Le-Cros-de-Cagnes, on ne possède aucune certitude pour l'instant et les recherches continuent.



Oxybiens

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.* – Polybe, *Hist.*, XXXII, 8, 10 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, Paris, 1892 – Fernand Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Paris, 1965 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Pierre Cosson, *Civitas antipolitana*, Nice, 1995 – Jean-Pierre Brun, *Carte archéologique de la Gaule*, le Var, 1999 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

1. F. Benoit 1965.

P

PAEMANI (Pémanes, Paemanos, Caémani, *Faemani*)

Petit peuple celte qui vivait dans les vallées de la Lesse et de la Lomme, dans le département de la Moselle, près de la ville de Baudrecourt et dans le sud de la Wallonie. En Belgique, la tribu est plus souvent appelée Faemani et a donné son nom à la Famenne wallonne, petite région de 1200 km^2 environ, à cheval sur les provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur, au nord de la forêt des Ardennes.

L'origine des Paemani se trouverait au sud de l'Elbe, autour de la Luneburger-Heide en Allemagne du sud, mais on n'en a pas de certitude. Ils pourraient être venus s'établir dans la région à laquelle ils donnèrent leur nom, avec la vague belge du IIIe siècle avant J.-C.

En 57 avant J.-C., les Paemani, joints aux Condruses, Éburons et Caérosis, fournirent à la ligue belge un contingent de quarante mille hommes[1] afin de s'opposer à l'avance des Romains. Il est fort possible qu'après la défaite de cette coalition, une partie de ce peuple se soit installé dans la région.

Leur chef-lieu aurait été la ville de Baudrecourt (Moselle), mentionnée sous le nom de *Baldufis-curtis-villa* en 854, puis *Baldrecourt* en 1102, où l'on a découvert des cercueils gallo-romains au XIXe siècle.

1. César, *G. des Gaules*, II, 4.

Une autre partie de cette tribu aurait habité dans la forêt des Ardennes (*Arduenna-silva*), à la frontière entre la France et la Belgique. On situe leur territoire entre les villes de Charleville-Mézières et de Sedan où un lieu nommé Pémont conserverait leur nom. Toutefois ce point n'est pas confirmé.

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 4 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Victor Tourneur, *Les Belges avant César*, Bruxelles 1944 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

PARISII

Peuple de la Gaule, modeste par la taille mais puissant, d'origine belge.

La signification du nom Parisii paraît être « les Sédentaires », « Ceux qui sont installés »[1]. Il viendrait, selon P.-M. Duval[2], d'un ancien gaulois *quar-ioii*, témoignant d'une évolution caractérisée par la mutation consonantique propre au celtique continental, qui n'était pas récente au moment de la Guerre des Gaules. P.-Y. Lambert[3] et V. Kruta considèrent que le nom de ce peuple signifierait « les Lanciers », « les Porteurs de Lances », une étymologie qui paraît mieux justifiée que la précédente. C. David avait quant à lui considéré que leur nom pourrait avoir un rapport avec le thème de l'ours (« les Gens de l'Ours »)[4].

Le territoire des Parisii englobait la vallée marécageuse de l'Essonne, la forêt de Rambouillet, le défilé de la Seine devant Melun, les bois de Chantilly, Luzarches, Bondy, Armainvilliers et la forêt de Sénart, ainsi que l'ancien département de la Seine (actuels départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne).

On sait qu'au début du IIIe siècle avant J.-C., des tribus belges originaires d'Europe centrale franchirent le Rhin et submergèrent la Gaule, à

1. P.-M. Duval 1961 et 1994.
2. P.-M. Duval, 1989, pp. 913-940.
3. P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, 2003
4. C. David, G.I.D.F.M.F., 2008.

l'est et au nord de la vallée de la Seine. Comment situer les Parisii, puisque les vestiges sont anonymes? Pouvoir déterminer le moment de leur arrivée, n'était-ce pas pouvoir situer chronologiquement à quelques années près, la fondation de *Lutèce*, leur capitale présumée ? La lumière allait venir d'où on ne l'attendait pas[1].

Les déplacements successifs des Parisii et leurs rapports avec leurs voisins nous fournissent des éléments de connaissance sur l'origine de Paris, dont l'identification avec la Lutèce gauloise a longtemps achoppé sur le fait qu'on n'y trouvait pas trace d'une occupation antérieure à l'arrivée des Romains[2]. César nous apprend que vers la fin du IIe siècle ou au tout début du Ier siècle avant J.-C., les Parisii s'étaient unis pendant quelque temps aux Sénons, dont on peut suivre le parcours depuis le Ve siècle avant J.-C., c'est-à-dire longtemps avant l'apparition des migrants qui allaient constituer la dernière strate de la population celtique de l'Île-de-France.

Du fait qu'ils contrôlaient la vallée de la Seine au sud-est de Paris, les Sénons furent le peuple le plus étroitement lié aux Parisii. Alors, déjà, commençait à s'affirmer l'importance essentielle de la Seine dans le destin de Paris (ce que devait, beaucoup plus tard, symboliser la nef figurant dans ses armoiries). Il appartenait à l'archéologie de mettre en évidence des ressemblances entre la culture des bords de la Seine et celle d'un peuple celtique de l'Île de Bretagne qui se trouvaient porter le même nom de Parisii. Partant de là, les recherches ont permis de situer avec quelque vraisemblance le moment où Lutèce, cité gauloise, commença d'exister.

Le comté de Yorkshire, en Grande-Bretagne, fut colonisé par le peuple celte (belge) des Parisii. Il se trouve que là, le peuplement resta stable jusqu'en pleine époque romaine. C'est ce qui permit à la fois d'identifier ce groupe aux Parisii mentionnés par Ptolémée, peuple homonyme qui donnera son nom à Paris, et de confirmer l'origine gauloise du groupe insulaire. On peut donc dire que la migration des Parisii vers le Yorkshire se situait dans le prolongement des mouvements qui, dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., amenèrent dans le nord de la France des groupes celtiques originaires de la zone danubienne où, avant de quitter celle-ci,

1. P.-M. Duval *op. cit.*

2. Buisson, N. Ginoux, M. Poux, *op. cit.*

ils avaient formé des groupes tribaux désignés plus tard collectivement du nom de Belges[1].

Des traces d'occupation humaine au Néolithique et à l'Âge du Bronze ont été découvertes en divers lieux de l'Île-de-France, au bord des cours d'eau (on pense évidemment aux pirogues de Bercy) et dans la forêt de Montmorency. L'agglomération la plus ancienne ne se trouve pas dans l'île de la Cité mais sur l'éperon méridional de Villejuif, position défensive qui dominait le confluent de la Bièvre et tout le site de la future capitale, jusque vers 450 avant J.-C.

Rien n'est venu contredire pour l'instant l'hypothèse d'une formation de l'identité culturelle des Parisii dans le contexte des mouvements de populations qui affectèrent une grande partie du monde celtique au cours des premières décennies du IIIe siècle avant J.-C. Bien au contraire, cette hypothèse d'un apport allogène au peuplement du domaine des Parisii se trouve validée par les fouilles récentes et par une nouvelles considération des découvertes anciennes. En effet, au début du IIIe siècle avant J.-C. se manifeste une entité culturelle bien localisée au nord de la Seine, à Nanterre (Hauts-de-Seine), Le Tillay, Roissy-en-France (Val-d'Oise), Bobigny (Seine-Saint-Denis), Chelles (Seine-et-Marne), Rungis (Val-de-Marne). Son existence a été confirmée par les découvertes faites au Plessis-Gassot (Val-d'Oise). Celles-ci, en même temps qu'une quasi certitude, apportent des éléments nouveaux qui permettent d'affiner la chronologie proposée par P.-M. Duval[2]. Cette culture a livré des sépultures contenant un véhicule (Nanterre, Roissy) mais aussi des artefacts bien spécifiques, analogues à ceux que présente la Celtie d'Europe centrale.

Au Plessis-Gassot, la fouille conduite par N. Ginoux depuis 1997 a mis en évidence un important site associant une nécropole de la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. à un habitat qui paraît plus récent mais appartient probablement à la même communauté. La découverte du Plessis-Gassot peut être interprétée comme le premier témoignage archéologique d'un retour des Celtes émigrés sur les terres d'Italie du nord dans les années consécutives à la défaite des Sénons à *Sentinum* (295

1. P.-M. Duval, *op. cit.*
2. *Idem.*

avant J.-C.)[1], interprétation séduisante mais qui peut être sujette à révision comme toute hypothèse.

La permanence de l'occupation de certains habitats est à souligner. Ils ont pris forme dès le début du IIIe siècle avant J.-C. et ne peuvent être attribués qu'à l'arrivée de nouveaux groupes de populations, dont une partie au moins participait de déplacements en provenance des territoires danubiens. C'est précisément à cette période qu'il faut situer la genèse d'une entité correspondant au territoire actuel de l'Île-de-France[2].

Il est admis que l'origine de Lutèce remonte à la période de La Tène (sur un site qui pourrait avoir été occupé dès le Néolithique), avant même l'arrivée des Parisii. Ceux-ci en tout cas y établirent vers 250-225 avant J.-C. ce qui devint leur capitale : un *oppidum* insulaire sur la Seine, *Sequana* (dont le nom pourrait être pré-celtique).

Le nom des Parisii, en latin *Parisius*, est bien attesté. Il désigne les habitants de la région de *Lutèce* formant l'un des peuples de la Gaule celtique, puis de la province de Lyonnaise (le nom *Parisius* est connu également en Narbonnaise, comme ayant été celui d'un potier). Il a comme dérivé *Parisiacus*, avec le suffixe d'origine gauloise *-acus*, et non *Parisiensis* qui semble n'apparaître qu'à la fin de l'Antiquité.

Quant au nom de Lutèce, *Lutecia*, on le trouve mentionné pour la première fois par César. On connaît aussi le nom de *Lucotecia*, probablement plus ancien, antérieur à la venue des Romains et dont on pense qu'il aurait évolué en Lutecia entre 250 et 60 avant J.-C., évolution déjà accomplie au temps de la Guerre des Gaules. Ce point est peut-être cependant appelé à être remis en cause ultérieurement avec l'avancée des recherches concernant la toponymie des zones dont les Parisii paraissent avoir été originaires, en Europe centrale[3].

L'Itinéraire d'Antonin donne *Lutecia* et le déforme en *Lutetia*. La Table de Peutinger porte *Luteci*. Vibius Sequester, au IVe ou Ve siècle, mentionne

1. N. Ginoux 2000.

2. N. Ginoux et M. Poux.

3. C. David, *op. cit.*

Lutecia, de même que Boèce, vers 500. On peut donc considérer comme la forme la mieux assurée *Lutecia*, mais Strabon et Ptolémée, donnent *Lucotocia, luco-lugo* (« marais »). Le site de Lutèce était marécageux sur la rive droite du fleuve, face à l'île (d'où, plus tard, le quartier du Marais). Une telle étymologie n'est pas inadmissible, mais du point de vue philologique elle repose sur une base bien fragile car d'une part elle suppose une alternance *c/g*, qui n'apparaît pas dans *Lucotecia* et, d'autre part, sur l'existence d'un mot celtique *luco/lugo*. L'explication serait alors de l'ordre topographique et on aurait affaire là à des « habitants du marais ».

Signalons d'autres appellations de la capitale : *Lutetiam-oppidum-Parisiorum* (1er siècle avant J.-C.), *Lutetia-apud-Parisios* (IVe siècle), *Parision* (Ve siècle), *in-Parisius* (en 690), *data-Parisius* (en 717), *in-Parisio* (au IXe siècle), *in-urbe-Parisiaca* (en 980), *jusxta-Parisius* (en 1200) et enfin Paris (à partir de 1265)[1].

Lutèce était située sur une île de la Seine traditionnellement identifiée à l'île de la Cité. C'est bien là que se développa la double ville gallo-romaine, ville basse avec le port fluvial dans l'île et ville haute correspondant approximativement à l'actuel Ve arrondissement parisien. Cette appellation de l'île (la Cité) atteste d'une survivance de l'époque où elle était encore le noyau urbain du chef-lieu des Parisii. La ville gallo-romaine prendra vers la fin de l'Empire le nom du peuple dont elle était la capitale. Ce peuple a laissé un témoin de l'attachement des habitants à la tradition gauloise : le pilier des Nautes, élevé sous le règne de Tibère (qui régna de 14 à 37 après J.-C.) par la puissante corporation des *Nautes Parisiaci* qui assurait le trafic fluvial. S'y trouvent représentés, aux côtés de dieux romains, des divinités indigènes : *Cernunos, Esus, Smertrios* et le Taureau aux trois grues, *Tarvos Trigaranus*[2].

La richesse de Lutèce est attestée par un monnayage d'or d'une exceptionnelle qualité, comme le statère d'or portant l'image stylisée d'un cheval, copiée sur des monnaies des Ambiani de Picardie (ce qui indique que le monnayage de ces derniers serait antérieur à celui des Parisii). Cette monnaie est à mettre en rapport avec le contrôle du trafic fluvial sur la

1. E. Nègre 1990.

2. Ce monument, mis au jour en 1740, est conservé dans les Thermes romains du Musée du Moyen Âge (musée de Cluny), à Paris.

Seine, source de prospérité qui explique l'avantage que constituait la situation insulaire de Lutèce.

César choisira *Lutèce* pour la tenue de l'Assemblée des peuples gaulois convoquée en 53 avant J.-C. Ce qui n'empêcha pas les Parisii d'être parmi les premiers à répondre, l'année suivante, à l'appel à la révolte lancé par Vercingétorix. Leur courage leur valut d'être la cible de la campagne menéee par Labienus, le lieutenant de César. Une bataille entre les troupes romaines et l'armée gauloise placée sous le commandement de l'Aulerque Camulogène, se déroula dans la plaine de Grenelle (alors nommée *Garanella*). Malgré les pertes qu'ils subirent, les Parisii fournirent quelques mois plus tard un contingent de huit mille hommes à la coalition[1].



Statère d'or des Parisii

Des fouilles de sauvetage furent entreprises en 1976 et 1977 par V. Kruta sous le parvis de Notre-Dame de Paris, dont une partie a constitué la « crypte archéologique ». L'importance des structures gallo-romaines de celle-ci a fait quelque peu oublier qu'il existe également un niveau plus ancien, certes bien peu impressionnant puisque recouvert par les aménagements ultérieurs, mais dont il est regrettable de voir trop souvent nier l'existence (trous de poteaux, dépôt, clous...)[2].

L'établissement de Nanterre (Hauts-de-Seine) au lieu-dit « Les Guignons », découvert en 1993, a livré les vestiges d'un important habitat groupé, datable de La Tène II à la fin de La Tène I, soit de la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C. à la première moitié du siècle suivant[3]. *Nemetodurum* est le nom originel, conservé par la boucle de Nanterre jusqu'au VIe siècle après J.-C. La richesse et l'importance du site, son ancienneté par rapport à celui de Paris, sa proximité géographique et sa situation flu-

1. P.-M. Duval, *op. cit.*, A. Grenier.

2. Fouilles dirigées en 1976-1977 par le professeur Venceslas Kruta, auxquelles j'ai participé (F. Régnier).

3. P.-M. Duval 1994, Pasquier 1997.

viale, ont conduit certains à tenter de l'identifier à la *Lutèce gauloise*[1] évoquée par César et, grâce à une bonne communication médiatique, cette hypothèse a suscité un certain enthousiasme autour de ce qui n'aurait dû rester qu'une approche prudente, dans la foulée d'une exposition tout à fait remarquable par ailleurs[2]. Des journalistes l'ont relayé sans aucune nuance, inspirant des auteurs, très éloignés des préoccupations archéologiques, qui n'ont pas hésité à affirmer péremptoirement que Nanterre est le site de l'ancienne Lutèce. C'est oublier que César donnait pour localisation une « île entourée de marais »[3]. Cela étant, il n'en demeure pas moins que cette ville des Parisii était remarquablement élaborée. L'archéologue Antide Vian, à qui l'on doit la majeure partie des découvertes sur ce site important, a apporté la preuve que celui-ci disposait de rues parallèles indiquant un plan urbanistique pensé au préalable.

La densité et l'urbanisation en constant accroissement dans la région parisienne ont entraîné à partir des années quatre-vingt-dix une accélération des aménagements et des chantiers de construction et d'infrastructures. Il en a résulté un développement similaire des découvertes archéologiques. Parmi celles-ci, quelques unes se distinguent par leur importance.

C'est le cas de Bobigny. Une mention particulière doit être consacrée à ce site. Lors d'une première campagne de fouilles (1995-2002), le secteur nommé « La Vache à l'Aise »[4] a révélé sur une surface de 6000 m² l'existence d'une localité celte, établie le long d'un cours d'eau, dont les éléments les plus anciens paraissent remonter au IVe siècle. Ceux-ci semblent témoigner d'une occupation très ténue. Tout change à partir de la première moitié du siècle suivant, ce qui correspond au schéma général de la région et la localité connaît alors un essor important. Les fouilles menées successivement sur le site de La Motte (1999) et surtout de l'hôpital Avicenne, notamment à partir de 2002, vont révéler une nécropole d'une exceptionnelle ampleur, constituée de 515 sépultures. Celles-ci, malgré leur nombre, ne représentent qu'une séquence chronologique très

1. Ajot 1994

2. *Nanterre et les Parisii* (Nanterre, 11 avril-14 juin 2008).

3. César, *B. G.*, VII.

4. À vrai dire, cette campagne avait été précédée par une autre, de moindre ampleur, à l'emplacement des cuisines de l'hôpital Avicenne, en 1992.

courte, d'à peine plus d'un siècle, correspondant à une période allant de 280 à 170 avant J.-C., le point de départ de cette nécropole se trouve par conséquent en complète adéquation avec la datation admise de l'arrivée des Parisii. Yves Le Bechennec, qui a dirigé ces fouilles, en a tiré de très précieux renseignements qui éclairent l'établissement de ce peuple et la mise en place de son organisation de manière beaucoup plus précise qu'auparavant[1]. Nous nous trouvons donc en présence d'une localité d'artisans qui généra une nécropole ne contenant qu'un très faible pourcentage de guerriers, ce qui ne correspond absolument pas à la proportion que l'on fixait de manière quelque peu arbitraire à une certaine époque d'un guerrier pour quatre habitants[2] (cette très faible proportion de guerriers avait déjà été constatée à Saint-Maur-des-Fossés). Y. Le Bechennec a pu démontrer que cette bourgade disposait d'infrastructures très élaborées : « Les 30 mètres de voie empierrée fouillés en 1999 sous les stades de « La Motte », n'auraient-ils pas quelque chose d'urbain ? Nous pourrions même considérer qu'après tout, des enclos qui déterminent des parcelles, dans lesquelles *a posteriori* s'installent les caves d'ateliers artisanaux et des puits à eau, relèvent de ces aménagements voulus par une puissance publique, qui caractérisent une ville.»[3]

À Bonneuil-en-France (Val-d'Oise), une nécropole a permis de déceler une continuité de l'occupation, du Ve au Ie siècles avant J.-C.[4]

La présence d'un nombre relativement élevé de tombes à char caractèrise également ce territoire parisii. Il s'agit pourtant d'un type de sépulture archaïque, très antérieur à l'arrivée des Parisii dans la région et sa survivance ou plutôt son adoption par cette nouvelle population constitue pour l'instant un point d'interrogation. À ce jour (2012), on en a trouvé à Roissy-en-France (2), à Bouqueval (2), à Paris (1), au Plessis-Gassot (1), à Nanterre (1) et à Attichy (1).

---

1. Y. Le Bechennec, *Une ville celtique sort de terre à Bobigny*, Keltia n° 1, 2006, pp. 14-15.

2. C'est cette méthode qui a servi à tenter d'estimer les populations des divers peuples de Gaule mentionnés par César. Ainsi, lorsqu'il parle d'un contingent de 9000 guerriers ménapiens en 57 av. J.-C. puis de 7000 autres plus tard, on considérait que cela devait correspondre à une population de 65 000 personnes pour ce peuple. Cette méthode nous semble cependant minorer très fortement ce que devait être la population réelle.

3. Y. Le Bechennec, *op. cit.*

4. Y. Le Bechennec, *Bonneuil-en-France : une exceptionnelle nécropole parisii*, Keltia n° 3, 2006, pp. 13-14.

Les nécropoles celtiques en région parisiennes sont à présent fort nombreuses (Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Attichy, Bobigny, Bouqueval, Crosnes, Dampmart, Épiais-Lès-Louvres, Le Plessis-Gassot, Nanterre, Orly, Paris, Pierrelaye, Pontault-Combault, Roissy-en-France, Rungis, Saint-Cloud, Saint-Maur-des-Fossés, Valenton...). D'autres sépultures, trouvées au fond de silos à grains désaffectés et accompagnées d'animaux, posent un problème d'interprétation (Changis-sur-Marne, Marolles-sur-Seine, Milly-la-Forêt...)[1].

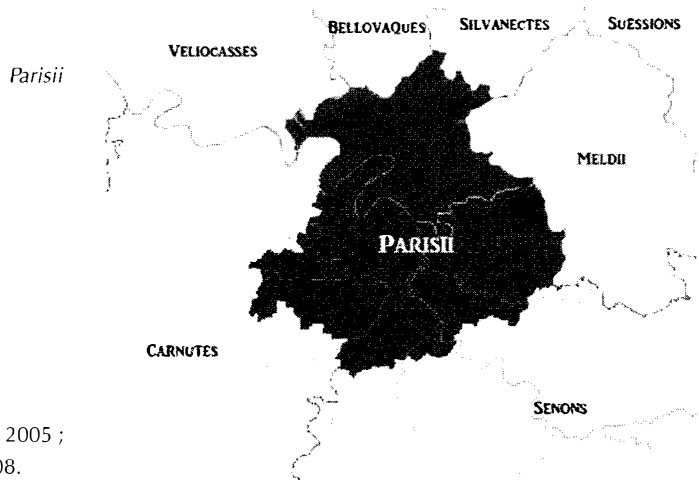
Ici et là, d'autres vestiges d'habitat, jusque là insoupçonnés, apparaissent. À Chelles (Seine-et-Marne) par exemple, c'est un port des Parisii qui était établi sur un bras mort de la Marne, qui a pu être mis au jour par C. Charamond, alors que rien ne permettait initialement de se douter de la présence d'une telle infrastructure.

Nous sommes convaincus que les années qui viennent vont permettre de mettre au jour de nombreux sites celtiques encore inconnus, en Île-de-France, au fur et à mesure de l'évolution de l'urbanisme et des infrastructures.

Bon nombre de noms de localités franciliennes trouvent leur origine avec les Parisii : *Argantoialon* (Argenteuil), *Diodurum* (Jouars-Pontchartrai / Le Tremblay-sur-Mauldre), *Eburiacon* (Évry), *Nemetodurum* (Nanterre), *Nogentum* (Nogent-sur-Marne), *Vilcenna* (Vincennes), etc.

En l'an 509, Clovis unit les Francs Saliens et Ripuaires et s'installa à Paris dont il fit sa capitale. La cité ne joua cependant vraiment ce rôle au

Parisii



1. E. Roger, 2005 ; V. Delattre, 2008.

niveau national qu'après la proclamation d'Hugues-Capet, comte de Paris, comme roi de France en 987.

Bibliographie :

César, *B. G.*, VI, 3, VII, 4, 34, 57, 58, 75 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Paris antique des origines au milieu du IIIe siècle*, Hermann, Paris, 1961 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Ajot, *Nemetodorum, Nemptoduro*, Nanterre, 1994 – Nathalie Ginoux, *Les fourreaux ornés de France du Ve au IIe siècle avant J.-C.*, 1994 – Paul-Marie Duval, *Paris antique des origines au IIIe siècle*, Paris, 1961, *Travaux sur la Gaule*, Rome, 1989 et *Nemetodorum*, 1994 – Pasquier, *Les Guignons à Nanterre*, 1997 – Buisson, *Carte archéologique de la Gaule, Département 75*, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Nathalie Ginoux, Matthieu Poux, *Les Parisii, entre Gaule belgique et Gaule celtique*, Paris, 2002 – Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, Errance, Paris, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Nathalie Ginoux, Matthieu Poux et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Ève Roger, *L'Île-de-France au temps des Gaulois*, Le Nouvel Observateur n° 2126, août 2005 – Yves Le Bechennec, *Une ville celtique sort de terre à Bobigny*, Keltia n° 1, 2006 ; *Bonneuil-en-France: une exceptionnelle nécropole parisii*, Keltia n° 3, 2006 – Valérie Delattre, *L'archéologie funéraire : déchiffrer les morts pour mieux connaitre les vivants, Préhistoire en Ile-de-France*, APRAIF, Nemours, 2008.

PÉTROCORES (*Pétrocorii*, Pétrocoriens)

Peuple celte qui habitait les hauts plateaux du Périgord auquel il a légué son nom. Son pays était parcouru d'est en ouest par deux importants cours d'eau, la Dordogne (appelée successivement *Duranius et Dordonia*[1]) et l'Isle. Ce territoire correspond au département actuel de la Dordogne.

Voisin méridional des Nitiobroges.

Strabon mentionne l'excellence des Pétrocores dans le travail du fer. Leur nom signifiait « les Quatre cohortes », de *petro, petuar, petru* « quatre » et *corii, corios*, « armées »[2]. Camille Jullian[3] précise que les Pétrocores était un peuple formé de quatre tribus (*pagii*), qui marchait sous quatre étendards associés ; l'union des étendards (ou plutôt des enseignes) fut un signe de la fédération. Cela paraît résulter de la manière dont la Gaule

1. V. Kruta 2000, p. 588.
2. X. Delamarre, *Dict. de la langue gauloise*, 2003.
3. C. Jullian 1901.

s'est conjurée en 52 av J.-C. en vue du grand soulèvement et les *signa* dont parle César sont plus vraisemblablement des enseignes de *pagii* que des étendards de peuples.

Leur chef-lieu fut *Vesunna* puis *Ouesouna* (IIe siècle avant J.-C.), puis *Vesonna*, (nom d'une Déesse gauloise, qui paraît un nom de source divinisée) et *civitas-Petrocorium* vers 400, puis *Petrocoricae-urbis, Petrocoricum* (au IVe siècle), *Petrocorego* (au VIIe siècle), *Petrocors* (au VIIIe siècle), *urbs-Petragorica* (en 1153), vi*lle-de-Peiregoils* (en 1364), *Periguhes* (en 1466), *Peiregus* (au XVe siècle), aujourd'hui Périgueux.

La ville a été fondée au début de l'époque augustéenne, vers 25-20 avant J.-C., à proximité de deux *oppida* situés de l'autre côté de la rivière. Au sud se trouvait celui de l'Ecorneboeuf, occupé depuis l'Âge du Bronze, au nord celui de la Curade. C'est au pied de ce dernier que *Vesunna* fut fondée, lors de la création de l'Aquitaine, attirant les populations des collines environnantes dans la boucle de l'Isle[1]. La découverte d'un rempart autour de la ville dans la partie haute de l'ancienne agglomération a permis d'estimer qu'il enserrait une superficie de 5,5 hectares. Les découvertes anciennes et plus récentes ne livrèrent aucun renseignement supplémentaire sur la ville murée[2].

Un sanctuaire dédié probablement à la Déesse *Tutela-Augusta-Vesunna*, a été découvert au nord du *forum*.

Un autre *oppidum* de ce peuple a été localisé à Coulounieix (Coulounieix-Chamiers, Dordogne).

Le Périgord, comme nous l'avons indiqué plus haut, leur doit son nom, son existence et ses limites. Il porta tour à tour les noms de *pagus-Petrocorecum* (au VIIe siècle), *pagus-Petragoricus* (en 781), *Peiregore* (au XIIe siècle), *en-Peiregorc* (en 1185), *Peregort-ad-partes-Petegoz* (en 1242), *Peigord* (en 1253). Le pays, dès la Protohistoire, était réputé pour la qualité de ses productions alimentaires. Il exportait déjà ses oies et ses canards.

1. *Aquitania*, n° 6, 1990.

2. C. Girardy, Caillat, *Aquitania*, 1990.

Les Pétrocores fournirent 5 000 hommes à l'armée de secours envoyée à Alésia en septembre 52 avant J.-C.



Pétrocores

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, 4, 109 – Ptolémée, *Géogr.*, 2, 7, 11 – Strabon, *Géogr.* IV, 2 – César, *B. G.*, VII, 75 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Camille Jullian, *Notes gallo-romaines*, R.E.L., 1901 – Claudine Girardy-Caillat, *Villes et agglomération urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, n° 6, Bordeaux, 1990 – Richard Boudet, *L'Âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France*, in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Errance, coll. « Hespérides », 2003.

PICTONS (Pictones, *Pictavi*)

Peuple celte installé dans l'actuel Poitou, auquel il a laissé son nom.

Les sources littéraires et épigraphiques emploient deux appellations pour désigner le peuple du Poitou : Pictones et Pictavi. Ils sont synonymes, le premier étant antérieur au second qui le supplantera au Haut-Moyen Âge. On a parfois associé ces noms à deux autres groupes tribaux celtiques fort éloignés : les *Pictii* d'Écosse, dont le domaine fut très anciennement

plus étendu vers le sud de l'Île de Bretagne (Grande-Bretagne) et les *Pictavii* du nord de l'Espagne. Cette hypothèse a été écartée par certains, du moins en ce qui concerne les Pictii (qui se nommaient *Cruithne* entre eux), qui pensent que ce nom leur aurait tout simplement été attribué par les Romains parce qu'ils se peignaient le corps et le visage. Cette explication ne paraît-elle pas un peu trop facile, qui accorde probablement trop d'importance au latin ?[1] Quant aux Pictavii d'Espagne, il pourrait effectivement s'agir du rameau détaché d'un ensemble commun comme cela se voit souvent chez les peuples celtes.

Les Pictones sont mentionnés par César au 1er siècle avant J.-C., puis par Strabon (*Piktones*) et Pline au 1er siècle après J.-C., par Ptolémée au siècle suivant et encore au Bas-Empire, par Ausone et Paulion de Nole.

La forme *Pictavi* ne se rencontre pour la Gaule que dans les textes à partir du Bas-Empire (Ausone et Ammien Marcellin, dans la *Notice des Gaules et la Notice des Dignités*). Mais, dès le IIe siècle, l'épigraphie montre que les deux formes coexistaient. L'épitaphe de Claudia Varenilla est dédiée par la *civitas Pictonum*, tandis que son contemporain Lentulius Censinorus, à Lyon, est désigné comme Pictavus. Les deux formes dérivent d'une même racine indo-européenne qui se trouve également dans le nom des Pictes d'Écosse et des *Pictavii* d'Espagne comme on l'a vu plus haut, et signifieraient, « Ceux qui se peignent le corps », ou « les Tatoués », ou « Ceux qui peignent leurs armes ». En fait, ce nom ne devrait donc rien aux conquérants romains.

Les Pictons étaient un peuple maritime : César leur imposa Brutus, en 56 avant J.-C., pour diriger la construction de navires destinée à sa campagne contre les Vénètes. Leur territoire, correspondant au département des Deux-Sèvres, à une partie des départements de la Vendée et de la Vienne, avait pour limite septentrionale le cours inférieur de la Loire.

Leur chef-lieu avait pour nom *Limonum*, mais on le désigna plus tard comme la « ville des Pictons », successivement *urbis-Pictavorum* (en 356),

1. Elle paraît d'autant moins fondée que si l'on suit ce raisonnement, à l'arrivée des Romains dans l'Île de Bretagne, les peuples celtes brittons du sud, se peignant également le corps et le visage en bleu, auraient par conséquent dû être également qualifiés de « pictii » par les conquérants. Or, il n'en a rien été.

civitas-Pictavorum (vers 400), *Pictavis* (vers 400-410), *Pictavios-genitum, de-Pictavo, Pactavis-veniens, urbis-Pectavea* (au VIe siècle), *Peitieus* (en 1071), *Peitievs, Poitier* (au XIIe siècle), *Payters* (en 1370), *Peytiers* (en 1425), *Peytias* (en 1436), aujourd'hui Poitiers. Leur capitale fut donc jadis nommée *Lemonum*, notamment chez Hirtius au 1er siècle avant J.-C., nom que l'on retrouvera au Bas-Empire sous la forme *Lemuno* sur la Table de Peutinger. On prit l'habitude de dire *Limonum* aux Ier et IIe siècles, si l'on en croit les bornes milliaires et le géographe Ptolémée (*Limonon, Liminon*). La racine serait la même : *lem-(lim)* ; elle se retrouve également dans *Lemo-vices.* Elle désignerait, selon les celtisants, l'ormeau et ferait de Poitiers, la « ville de l'ormeau ». Le nom *Poytiers* (ou *Poyters*) remonte au XIIIe siècle, chez Grégoire de Tours entre autres. Poitiers fut un centre intellectuel important sous le Bas-Empire, chef-lieu d'un comté de l'Aquitaine avant de devenir la capitale du Poitou, c'est-à-dire de reprendre la fonction qui était la sienne à l'époque celtique. Ce fut la résidence d'Alaric ; elle fut prise par les Wisigoths au Ve siècle, avant que Clovis en devînt maître après la bataille de Vouillé (en 507).

À l'établissement néolithique avait fait suite un *oppidum* sur un éperon d'une centaine d'hectares, entre le Clain et la Boivre. Si des traces d'habitat de La Tène ont été repérées dans le secteur nord-ouest, aucune structure de cette période n'a été réellement fouillée. Ainsi naquit Poitiers.

Le camp de Cornouin, à Lussac-les-Châteaux (*In-Villa-Luciago* en 780) est l'*oppidum* des Pictons, situé sur un promontoire, qui domine et contrôle la vallée de la Vienne. Les défenses principales sont constituées par un puissant rempart de pierres et de terre, qui était encore préservé à la fin du XIXe siècle jusqu'à une hauteur de huit mètres.

Aulnay-de-Saintonge figure dans l'itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Aunedonnacum* et sur la Table de Peutinger (forme erronée *Auedonnaco*) en tant que station routière sur la route de Saintes à Poitiers. Ces données sur des itinéraires antiques sont confirmées par deux milliaires[1] de la station routière de Rom (*Rauranum*), qui indiquent une distance de 44 kilomètres par rapport aux frontières (*Fines*) de la cité des Pictons. Ces frontières qui ont perduré à travers les limites des diocèses et des provinces, passaient vraisemblablement à 3 kilomètres au sud-est d'Aulnay

1. CIL, XIII, 8927, 8928.

(ruisseau de la Saudrenne, avec le toponyme caractéristique de Brie/*Briva* à son franchissement par la voie romaine), ainsi Aulnay, dit « de Saintonge » seulement à partir du XIXe siècle, faisait partie de la province de Poitou sous l'ancien régime et, dans l'Antiquité, appartenait à la cité des Pictons.

En 1982, la découverte d'un temple de tradition celtique a été confirmé par deux inscriptions considérées comme *falsae* (CIL, XIII, 118, 119). L'une commémorait un taurobole de 212, l'autre était l'épitaphe d'un centurion datable de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe siècle. La présence d'un temple celtique, alliée au nom typiquement celte de la ville, donne à penser que l'agglomération n'est pas née d'un camp militaire romain, mais plutôt que ce dernier a été installé à Aulnay parce qu'il y existait une station routière qui était en même temps un *vicus* frontalier situé aux limites des Pictons et des Santons[1].

Le noble Atectorix, dont le nom est attesté par la légende figurant sur une monnaie de ce peuple, connu par ailleurs pour avoir créé une aile d'auxiliaires de cavalerie, ainsi qu'un certain Contoutos dont les monnaies en bronze comportaient le nom en légende, sont liés à ces émissions des environs de Niort, datées des dernières décennies avant notre ère. Elles ont été largement diffusées en Poitou et en Saintonge. On connaît aussi plusieurs deniers d'argent émis par un certain Caius-Julius Agedomopatis, ainsi qu'un certain Vepotalos (*VIIPOTAL* ou *VIIPOT*).

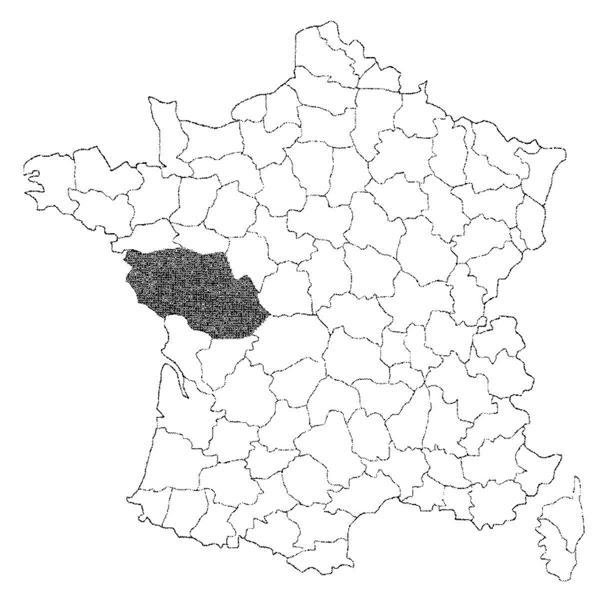
La Vienne ne manque pas de sites d'*oppida*, ces lieux naturellement fortifiés où résidaient les porteurs du pouvoir et les artisans et qui servaient de refuges à la population environnante en cas de péril. Certains ont été occupés bien avant l'Âge du Fer, comme Aslonnes. Plusieurs *oppida* d'époque celtique peuvent être identifiés à Anché-Voulon, Châtillon, Quinçay, Loudun, et peut-être aussi Cenon et Vandeuvre. Mais la plupart devront être confirmés par des fouilles et pour l'heure, un seul, appelé « Camp de Cornouin », sur la commune de Lussac-les-Châteaux, a livré les traces caractéristiques d'un murus gallicus comme en décrit César[2].

Le chef des Pictons, Duratios, resta fidèle au parti pro-romain ; néanmoins lors de l'insurrection gauloise de 52 avant J.-C., les partisans de la

1. F. Tassaux, P. Tronche, 1990.

2. J. Hiernard 1986.

liberté gauloise envoyèrent 8000 hommes à Alésia et assiègèrent *Limonum* où Duratius et ses partisans s'étaient enfermés.



Pictons

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 11, VII, 4, 75, VIII, 26, 27 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Louis Maurin, *La Charente Maritime*, Paris, 1981 – Jean Hiernard, *La Vienne de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1986 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – F. Tassaux, P. Tronche, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, Brigitte Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises (RIG)*, volume IV, Les légendes monétaires. CNRS, Paris, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean Combes et José Gomez de Soto, *Histoire du Poitou*, Clermont-Ferrand, 2001 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001.

PINPEDUNNI (*Pindedunni*)

Petite tribu ibère ou ibèro-celtique de l'Aquitaine, habitant dans les Pyrénées-Atlantiques, entre la Bidassoa et le col de Roncevaux.

Leur nom contient le mot celtique signifiant « cinq » et peut-être aussi le mot celtique *dunum*, ce qui signifierait « les Cinq-forteresses ».

Camille Jullian les situe en Espagne dans la région de Cinco Villas au Pays basque espagnol.

Il est difficile d'avoir des certitudes sur les petits peuples de cette époque, en particulier dans les montagnes du Pays basque, la limite entre l'Hispanie et l'Aquitaine ayant été difficile a fixer. On observera d'ailleurs que de toutes petites tribus, trop insignifiantes pour qu'elles aient été remarquées par les auteurs anciens, non pas été nommées.

Aucune ville pouvant leur être attribuée n'est connue en Gaule. Des recherches archéologiques sont nécessaires dans ce département.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Adrien Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Gabrielle Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 64, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Philippe Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

PISCENOIS (*Piscinae*)
Peuple indigène vivant dans le département actuel de l'Hérault.

Les Piscenois sont sans doute à rattacher à la confédération des Arécomiques dont ils ont pu constituer un clan (canton). Mais il est encore plus vraisemblable qu'il s'agisse d'un vestige du groupe celte déjà en place antérieurement à l'établissement des Volques, qui se serait maintenu sur un petit territoire intégré à l'autorité de ceux-ci. Ce schéma se rencontre fréquemment dans les régions anciennement celtes où s'implantèrent les Belges (et les Volques dont font partie les Arécomiques sont précisément des Belges).

Le nom de *Piscenae* est rapproché de celui de la Peyne, affluent de l'Hérault qui a donné son nom à deux localités : en amont, le village de Pézènes-les-Mines et, en aval, la ville de Pézenas.

L'*oppidum* des *Piscinae* est mentionné par Pline[1] comme leur agglomération d'origine, sur la liste alphabétique des *Oppida Latina* de la Gaule romaine qui se trouve dans la *Formula provinciae*.

1. Pline, *H. N.*, III, 37.

L'identification de ce site avec Pézenas ne fait pas l'unanimité. Ainsi, pour G. Barruol[1], le chef-lieu des Piscenois était une ville de droit latin de Narbonnaise, d'après Pline connue pour ses laines[2] a été identifiée par erreur à Pézenas, au confluent de l'Hérault et de la Peyne (*Pedenu*), qui prend sa source en amont de Pézènes-les-Mines (*Pizanum* en 992, puis *Villa Peditanis* en 1187) et traverse le terroir de Roujan. Pézénas (*Villa Péditanis* en 990, *Pedenaz* en 1036, *Pedenatis* en 1059 et *Pedenas* en 1076) tire manifestement son nom de la Peyne et n'a pas livré de vestiges antiques.

S. Mauné[3] suggère prudemment, en évoquant le dossier archéologique favorable à Roujan (*de Royano* en 1059 et *Rogianum* en 1172) que cette localité pourrait avoir été le chef-lieu des Piscenois.

D'un point de vue étymologique, il ne semble pas que le nom de Pézénas puisse être considéré comme dérivant de *Piscinae*. Ne faudrait-il pas alors imaginer que le nom des habitants soit en fait resté lié à celui de l'agglomération antique, alors même que celui-ci s'effaçait[4] ? Comme on le voit, la question de l'emplacement précis de *Piscinae* doit rester largement ouverte et il serait, pour l'heure, hasardeux de tenter de conclure.

Bibliographie :

Pline, *Hist.*, III, 37 et VIII, 191 – F. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Poussan, 1983 – Michel Christol, *Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine*, Béziers, 1998 – Stéphane Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers, archéologie et histoire romaines*, Montagnac, 1998 – Guy Barruol, *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Compiègne, 2002 – Stéphane Mauné, R.A.N., 35, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, J.-L. Fiches et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

PRÉCIANS (*Preciani*)

Peuple très vraisemblablement ibère qui aurait habité les Pyrénées-Atlantiques, entre les territoires des Tarbelles, des Tarusates et des Bigerionnes.

1. G. Barruol 1986.
2. Pline, VIII, 191.
3. S. Mauné 1998.
4. *Idem.*

Il s'agit très certainement d'une invention ou d'une interprétation erronée à propos du récit de César, attribuant la ville de Préchacq-Josbaing (*Prezac*, au XIe siècle)[1] à ce peuple. Dans cette commune, au lieu-dit Castera, une enceinte a été découverte mais son ancienneté n'est pas certaine, ce qui permet d'avancer qu'aucune preuve archéologique ne confirme le lieu indiqué par César. Pour M. Samson et P. Raymond, les Preciani sont ceux du Béarn qui ont été divisés en quatre quartiers, à savoir : Pau, Vicuich, Oléron et Osseau. Le toponyme de la ville de Prechacq-Navarreux est dérivé de la forme Preciani (César), *Prexag* au XIIIe siècle, titre de Béarn, puis *Prexac-d'Arribère* en 1368, *Presxac* en 1385, censier du Béarn. Le nom de Prexac est légalement en rapport avec le passage d'Aquerre (bac permettant la traversée du gave d'Oléron, en 1385) et Prexacq-de-Rivière et Prechac-Deça (1548 à 1675). Ces éléments permettent de penser que cette localité devait être le chef-lieu des Preciani.

Prechaq-Josbaig (nommée *Presac* au XIe siècle), dans les Pyrénées-Atlantiques, conserverait le nom du peuple des *Preciani*.

La tribu des Precians correspond vraisemblablement aux *ultimae nationes* que mentionnait César, sans les désigner chacune expressément par leur propre ethnique. Il s'agissait de peuplades de confins.

Bibliographie :

César, *B. G.*, II – Paul Raymond, *Dictionnaire topographique Béarn-Pays Basque*, Paris, 1863 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Jean Loubergé et Jean-François Massie, *Cartographie des castéras et enceintes en terrassement dans le Béarn*, Paris, 1971 – J.-L. Tobie, *Le Pays basque nord et la romanisation*, Bulletin du Pays basque, 1982 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Gabrielle Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, dép. 64, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

PTIANII (Ptianes)

Tribu très vraisemblablement ibère, qui aurait été voisine des Bigerionnes et des Vocates. Elle aurait vécu entre Pau et Orthez, dans les Pyrénées-Atlantique et fut soumise à Crassus en 56 avant J.-C.[2].

1. Loubergé et J.-F. Massie 1971.
2. César, B. G.

On nomme la ville de Pardies (*Prata* en 843) comme ayant été leur chef-lieu, sans aucune preuve. Dans cette localité se trouve le Casterot de Pardies, qui est un ouvrage fortifié situé aux confins de Monein et de Pardies[1].

Cette cité de Monein a été mentionnée par Massie[2] et par d'autres historiens, qui la considèrent comme ayant été une ville des *Monestii*, peuplade inconnue. Elle ne figure pas dans la description de Pline.

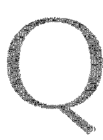
On considère traditionnellement que cette tribu était installée dans la région d'Orthes (*Ortes* en 1103). Cette localité pourrait avoir été leur capitale, quoiqu'il soit délicat de la leur attribuer, du fait qu'elle ne semble dater que du XIe siècle.

M. Rambaud[3] pense tout de même qu'il faut les reconnaître derrière les *Vénarni* ou *Bénarni*, en raison de leur position dans le texte de Pline et de la logique géographique.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – César, *B. G.*, III, 27 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – J.-F. Massie, *Les camps et les mottes dans le département des Basses-Pyrénées*, Pau, 1965 – Michel Rambaud, *La Guerre des Gaules*, Paris, 1965 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Gabrielle Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*, départ. 64, 1994 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P.Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

1. J.-F. Massie, cité dans G. Fabre 1994.
2. *Idem.*
3. M. Rambaud 1965.



QUARIATES

Peuple d'origine celtique, qui a laissé son nom à la vallée du Queyras, dans les Hautes-Alpes, plus particulièrement dans la région du mont Viso (3 841 mètres) où le Pô, le Guil et l'Ubaye prennent leur source. On y trouve le village de Saint-Véran (*Sant Veranus* en 1311) qui est la plus haute commune d'Europe (2040 mètres), vers le col du même nom.

Une inscription antique trouvée au lieu-dit Les Escoyères, sur la commune d'Arvieux (*Arveolum* en 1311) paraît désigner la tribu du Queyras, de même que l'inscription de Suse (*civitas-Quariatium*).

Le Château-Queyras est le nom d'un village au pied d'un château du Moyen Âge, celui-ci étant perché sur un rocher de forme pyramidale qui domine le confluent du Guil et les torrents de Souliers et de Bramouse, nommé *Quadratum* au XIIe siècle, *Castelum-Cadracii* en 1260, *Cadratium* en 1265, *Cadrasium* (en 1301), *Castellana-seu-districtus-Cadratii* (en 1311), *Mandemant-de-Cadras* (en 1475) et *Chastellerie-de-Queyras* (en 1484). Ce n'est toutefois qu'en 1260 que Château-Queyras devint le chef-lieu de la vallée, succédant ainsi à Villevieille (*Vuilla-Vetole* en 739), situé au confluent du Guil et de l'Aygue Agnelle, qui avait été la capitale primitive des Quariates.

La « pierre fiche » ou pierre de schiste, monument mégalithique qui serait sensée avoir donné son nom au Queyras (*Quiras* = « grosse pierre carrée », bloc de pierre), se trouve sur la commune d'Aiguilles *(Aiguilli* en 1371). Le Queyras serait donc le « pays des rochers » ! Basée sur des rapprochements sémantiques quelque peu hasardeux, cette explication ignore tout des populations autochtones antiques.

L'ethnonyme Quariates serait celtique et signifierait « les Hommes du Chaudron », non que ces montagnards aient été des fabricants de chaudrons, mais il pourrait y avoir là une allusion à la mythologie[1], ou bien faut-il rapprocher le sens de ce nom de la présence en Queyras d'importantes mines de cuivre protohistoriques et antiques. On a en effet découvert à Saint-Véran les galeries des mines de cuivre de Clausis, à 2460 m d'altitude, qui étaient exploitées dès l'Âge du Bronze[2] et plus intensivement encore à l'époque celtique ainsi qu'après la conquête romaine. Une partie de cette exploitation se faisait à ciel ouvert et une autre sous terre. Ce complexe minier et métallurgique se trouve situé dans la haute vallée de l'Aigue Blanche, un sous-affluent du Guil, tout près de la frontière italienne. À l'époque de l'Indépendance celtique, il était facilement accessible par le Col de Saint-Véran (2844 m.) et le Col de Longet (2650 m.).

Des découvertes de *tumuli* de la fin de l'Âge du Bronze (VIIIe–VIe siècles avant J.-C) ainsi que de riches mobiliers métalliques, attestent en outre une vie intense et prospère durant la première moitié du 1er millénaire avant J.-C., ce qui confirme l'existence chez les Quariates de ressources économiques dues à l'exportation, en particulier du cuivre.

Quariates



Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III, 117 – Ptolémée, *Géogr.* – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

1. L'importance du Chaudron dans la mythologie celtique n'est plus à démontrer.
2. Le cuivre extrait de ces mines était évidemment indispensable à la production de bronze.

R

RATIATES

Petit peuple celte ou ethnique de ville localisé en Vendée.

Leur nom évoluera. Désignant d'abord le peuple des Ratiates, le terme *Ratatium* donnera l'adjectif *ratiacensis*, d'où le *Pagus ratiacensis*, puis *Radesius* qui deviendra le nom propre de la région et enfin Retz, qui en plus d'être l'appellation s'appliquant au pays des anciens Ratiates, a lui-même donné son nom à la ville de Rèze. Celle-ci prit une grande importance et fut en concurrence avec sa rivale Nantes, la cité des Namnètes voisins.

Le pays de Retz fut rattaché à la *civitas* des Pictons.

Il se peut qu'il ait fait partie du territoire des Ambilatres.

Au coeur du pays de Retz se trouvait la ville de *Portus Ratiates*, appelée également *Civitas Pictonnum Portus*, qui était le port des Pictons. L'historien local E. Boutin écrit : « Le nom de Ratiates remonterait au IVe siècle avant J.-C. et proviendrait des marchands phéniciens[1] ». Pour autant, il convient d'accueillir cette assertion avec prudence.

Bibliographie :

Émile Boutin, *La Vendée des origines à nos jours, Saint-Jean-d'Angely*, 1982 – Jean Combes, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Gérard Tisserand, Clermont-Ferrand, 2001 – Alain Gérard, *Les Vendéens des origines à nos jours*, La Roche-sur-Yon, 2001 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004 – Chistophe Belser, *Le Pays de Retz*, Coop Breizh, Spézet, 2006.

1. E. Boutin, *La Vendée des origines*, 1982.

REDONES (Riedones, Redons)

Peuple celte belge qui occupait la partie orientale de la péninsule armoricaine, dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

Son nom signifiait « Ceux qui courent », du gaulois *redo*, course.

Leur région constituait un *pagus* qui s'appelait le Réonge (*Redonicus-pagus*). Leur installation a été rattachée aux infiltrations belges[1]. Cette hypothèse semble contestable car elle suppose que les Redones ne se seraient établis en Armorique qu'au IIIe siècle avant J.-C., alors que la présence celtique sans discontinuité est bien antérieure à cela.

Leurs voisins étaient les Coriosolites à l'est, les Namnètes au sud, les Diablintes, les Arviens et les Andécaves à l'ouest.

Leur chef-lieu était *Condate* (à partir du IIe siècle avant J.-C.), dont le nom est à rapprocher d'un mot gaulois signifiant « confluent », en l'occurence de l'Ille et de la Vilaine, que Ptolémée nomme *Kondate*. Il devint successivement *civitas-Redonum* (en 400), *Redonas* (en 441), *Redoncae-urbis* (au VIe siècle), *civitate-Redonis, ad-Redonas-oppidum* (au IXe siècle), *civitas-Rodonis* (en 886), *court-de-Rennes* (en 1294), aujourd'hui Rennes. L'époque de sa fondation est inconnue mais on sait qu'avant la conquête romaine, Rennes constituait une république, comme les autres villes de l'Armorique, qui ne connaissaient aucun souverain particulier. César, après avoir conquis une partie des Gaules, envoya son lieutenant Crassus contre Rennes ; Il s'en empara et la soumit à la domination romaine.

L'un des parements de la Porte Mordelaise, à Rennes, porte une inscription sur laquelle se lit *l'ordo Redonum : IMP CAES/ M ANTONIO/ GIORDIANO PLO/ FEL AVG P M TR / P COS O R.. O, or, ord* expriment le mot *ordo* ayant alors le sens de *senatus-civitalis. O, R,* ne signifiant pas autre chose que *ordo-Rhedonensium,* c'est-à-dire le Sénat redone. On pourrait en conclure que l'ancienne cité de Rennes gallo-romaine, qu'on appela la « ville-Rouge », fut bâtie durant les IIe et IIIe siècles.

1. P. Bosch-Gimpera, 1950, 1955.

Une autre ville important qui semblerait pouvoir être rattachée à ce peuple (mais on verra plus loin que cela est moins sûr qu'on pouvait le penser) était *Redone* (au IVe siècle), devenue plus tard *Rotonense-monasterium*, du latin *Rotundus* ; c'est l'actuelle Redon, qui semble avoir ainsi repris son nom tribal gaulois. Cependant, le nom de cette cité ne figure ni dans l'Itinéraire d'Antonin, ni sur la Table de Peutinger, ni chez aucun des auteurs anciens et ce n'est qu'en 832 qu'il est mentionné pour la première fois[1]. Son nom fut successivement *Abbas Rotonensis* (1209), *Apud Rothonen* (1330) et, en 1342, Ville de Roudon. Pour A. Grenier[2], cette ville semblait conserver à l'évidence le nom du peuple des Redones, mais l'abbé Bordeaux[3] a démontré que le territoire de celui-ci ne s'étendait pas jusque là et qu'il avait pour frontière méridionale le Semnon, cours d'eau affluent de la Vilaine. Les travaux de F. Merlet, plus récents, n'ont pas infirmé cette thèse. Par ailleurs, il semble que la forme ancienne « Roton » doive exclure tout rapport avec le nom des Redones, qui ne se retrouve que dans Rennes[4]. Cette question, en apparence fort simple au départ, est donc plus compliquée qu'on ne pouvait le penser et nécessite des recherches complémentaires.

L'un des *pagi* de la cité des Redones s'appelait, sous l'empire romain, *pagus Carnutenus*, et ce nom est évidemment le même que celui des Carnutes, *carnutenus* ou *carnutinus* étant l'adjectif ethnique habituel des Carnutes[5] (voir Carnutes). Et c'est cette présence, chez les Carnutes et les Redons, de tribus émanant d'une souche commune, qui expliquerait l'hypothèse ingénieuse de Loth, constatant l'influence, *auctoritas*, des Carnutes en Armorique[6].



Monnaie des Redones

1. A. de la Borderie, 1901, pp. 73-77.
2. A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, II, 1, p. 262.
3. Bordeaux, *La Mée*, pp. 7-8.
4. F. Merlet, 1950, p. 9.
5. Holder, Hirschfeld, XIII, 472; C. Jullian 1901.
6. Hirtius, VIII, 31.

Un second *pagus* des Redones se serait appelé *pagus Malantis*, comme le suppose Loth (in *Annale de Bretagne*, XII, p. 270), et il n'est pas inutile de remarquer qu'il s'agit du même nom que celui du pays de Mantes (le Mantois) chez les Carnutes[1]. On peut en effet supposer que les deux *pagi* se sont désagrégés en même temps et qu'une partie de leurs populations est sortie des terres carnutes pour émigrer sur les terres de l'Armorique, laissant l'autre partie des leurs dans leur région primitive, ce qui s'est déjà vu en de nombreux autres cas, dans le monde celtique.

Le troisième *pagus* des Redones est celui dit *Sextanmanduus*. *Sextant* semble, dit Ferdinand Loth, reproduire la forme régulière du nombre sept en vieux celtique.

Camille Jullian avait d'ailleurs indiqué à propos de l'étude de ces *pagi*: « Remarque intéressante et qui un jour pourra trouver sa place dans la connaissance des migrations gauloises »[2].

Parmi les autres villes, citons Dol-de-Bretagne, appelée *Dolum* à l'époque gallo-romaine et peut-être déjà à l'époque de l'Indépendance. Fougères, dont le premier nom connu était *Filgerium* ou *Filicerae*, puis en 1144, *De Fulgeris* était une autre cité des Redones.

Un grand nombre d'*oppida* constituait le maillage du territoire redone. Citons à Landéan (Ille-et-Vilaine), l'*oppidum* du Poulailler situé à la lisière occidentale de la forêt de Fougères, qui semble avoir été aménagé trop tardivement pour avoir pu être le quartier général des Redones lors de la guerre de 56 avant J.-C. Il occupait une superficie de 20 hectares. Signalons également l'*oppidum* établi sur la pointe du Meinga, à 3 kilomètres au nord-ouest de la localité de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine) et à 12 kilomètres au nord-est de Saint-Malo, qui fut visité entre 1939 et 1954. La situation excentrique de cette place fortifiée n'est pas celle d'un habitat mais il s'est certainement agi d'une place militaire importante des Redones (d'une superficie d'une quinzaine d'hectares) sur cette avancée sur le front de mer. À Comblessac, commune située au sud-ouest de Rennes, à la limite de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, se trouve le Camp du Mur ou

1. Valois, *Notitia Gallarium*, p. 446.

2. Camille Jullian, *Note gallo-romaine*, R.E.A., 1901.

« Camp des Romains » situé sur les terres du château de Marsac, dominant la vallée de l'Aff. C'est un ancien *oppidum* redone dans l'enceinte duquel fut érigé un temple d'époque romaine succédant probablement à un ancien sanctuaire celtique.

Un sanctuaire dédié à *Belenos*, divinité solaire celtique, se trouvait au Mont-Tombe, devenu tardivement (XIe siècle) le Mont-Saint-Michel, le toponyme celtique ayant été reporté sur un îlot rocheux voisin, connu depuis sous le nom de Tombelaine, dans la baie, où se trouvait autrefois une forteresse. Les Redones auraient possédé une ouverture maritime avec la rive sud de la baie du Mont-Saint-Michel. À l'emplacement de la baie du Mont se trouvait jadis une forêt sacrée qui portait le nom de forêt de Scissy et le mont, qui était un *nemeton* consacré au Dieu Belenos, était donc entouré d'une mer... d'arbres, pendant du Mont-Dol, qui était également un lieu cultuel de l'Ancienne Religion. Le raz-de-marée qui détruisit la forêt et créa la baie du Mont-Saint-Michel est connu et produisit d'autres dégâts sur le littoral nord de la Bretagne.

On trouve encore pour le Mont-Saint-Michel vers 850 *Hic-Locus-Tumba Vocitatur*, puis *In-Monte-Qui-Dicitur-Tumba* en 1017/1026, *Loco-Sancti-Michaelis-in-Monte-Qui-Dicitur-Tumba*, du latin *montenx* « mont » et de *tumba* « tombe », c'est-à-dire Tertre de la Tombe, rappelantr le toponyme d'origine. Dans la tradition, il se serait agi là de la « Tombe du Dieu Belenos, le Resplendissant », divinité du panthéon celtique entrée « en dormition », comme toutes les autres, en « attendant leur retour ». Divinité de lumière, Belenos fournit évidemment le modèle du « Saint-Michel » doré et lumineux que le christianisme lui substitua en ce lieu.

Les Redones furent soumis par Crassus en 57 avant J.-C. Mais cinq ans plus tard ils se mirent aux côtés des Coriosolites, Ambibarii, Calètes, Osismes, Lémovices, Unelles, et envoyèrent un contingent de 20 000 hommes pour participer à l'élan patriotique et à l'armée de secours de la coalition gauloise qui tenta de délivrer les assiégés à Alésia et fut défaite par César.



Redones



Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 34, VII, 75 – Jean Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, 2 vol., 1780, rééd. Rennes, 1845 – Camille Jullian, *Note gallo-romaine*, R.E.A., 1901 – Arthur Le Moyne de La Borderie, *Chronologie du Cartulaire de Redon*, Rennes, 1901 – Albert Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, T. 2, Paris, 1913 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – François Merlet, *La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne*, in Sté d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, t. XXX, Rennes, 1950 – Ernest Nègre, T*oponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Géogr. Hist. et administrative de la Gaule romaine*, 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

REII (Reiens-Apollinares, *Reiensi*)

Petite tribu celto-ligure qui habitait les Alpes-de-Haute-Provence, dans sa partie méridionale. Voisine des Voconces, Sogionti, Bodiontici, Suetri, Vérucin et Tritolli.

Ce peuple faisait partie de la confédération des Salyens.

Limitée à l'ouest par la Durance, cette région comprend le bassin moyen et inférieur de l'Asse et le bassin inférieur du Verdon. Au nord, le terroir de Puimichel séparait les Reii des populations de la Bléone. À l'est, une haute crête qui va des Clues de Chabrières jusqu'aux Gorges du Ver-

don par le Serre de Montdenier et le Mourre de Chanier, servait de frontière avec le pays de Senez. Au sud, le plan de Canjuers, plateau calcaire et désertique et les zones forestières de la rive du bas Verdon, formaient un *no man's land*[1].

Leur chef-lieu était *Alebaece-Reiorum-Apollinarium* (mentionné comme *oppidum* au Ier siècle après J.-C.), devenu plus tard *colonia-Reiorapollinarium* (selon une inscription antique), *Reis Apollinaris* (au IVe siècle), *Concilium-Regense* (en 439), *Regensium-episcopus* (en 442), *Cum-Reios-advenerant* (en 475), *In-pago-Regense* (en 739), *Civitati-Regensi* (en 990), *A-de-Reges* (en 1097), *Epi-Reginsis* (en 1274), *Rietz* (en 1402), aujourd'hui Riez[2].

La ville romaine, créée *ex-nihilo*, s'étendait dans la plaine, au confluent du Colostre et de l'Auvestre, à la jonction de trois vallées. L'*oppidum* primitif était bâti sur la colline de Saint-Maxime, qui domine cette localité et où les habitants devaient à nouveau s'installer au Haut-Moyen Âge, lors de razzias sarrasines. Les monuments qui subsistent de la ville antique sont en cours de dégagement.

Sous le Haut-Empire, lors du transfert de l'habitat du site fortifié en un site de plaine, la dénomination officielle de *Colonia Julia Augusta Apollinaris Reiorum*, attestée par plusieurs inscriptions, se substitua au vieux nom indigène. Mais dès le IIe ou le IIIe siècle, on ne désigna plus la cité que par l'ancien nom de la tribu locale, qualifiée toutefois d'*Apollinaris* (CIL 7397 XII).

Le nom de Riez, *Reii Apollinaris* lui venait d'un temple à *Apollon* dont il reste quelques structures (notamment des colonnes) encore visibles, qui en faisait un centre religieux. La localité fut instituée colonie romaine sous le nom de *Julia Augusta Rejorum*. Elle devait être très fréquentée à l'époque romaine. Ce qui le prouve, c'est qu'elle fut reliée à la grande voie du littoral par une voie secondaire, très bien indiquée dans la Table de Peutinger. Cet embranchement se détachait, après Fréjus, de la grande route entre Cimiez et Aix en direction du nord-ouest pour atteindre *Reis*

1. G. Barruol 1999.

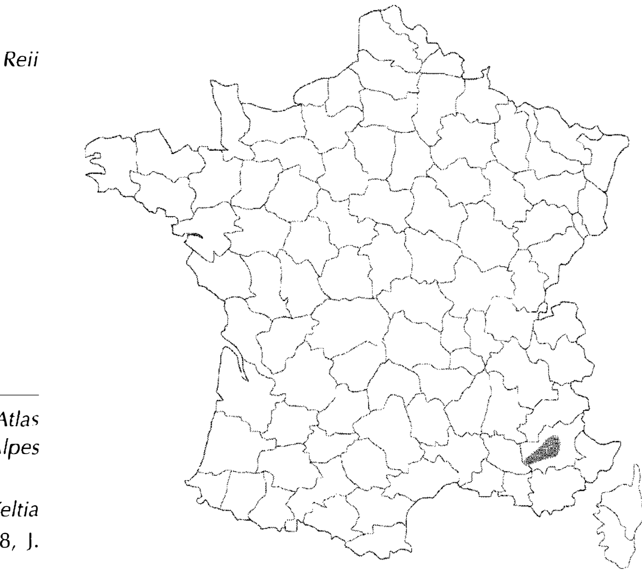
2. E. Nègre 1990.

Apollinaris, dont l'importance est soulignée sur ce document par le dessin d'un château avec deux pavillons.

L'*oppidum* de Buffe-Arnaud, fouillé en 1992, a montré que trois grandes phases ont dû marquer l'histoire du site. Il connut une première occupation de la fin du VIe au milieu du Ve siècle avant J.-C. Puis des environs de 450 aux années 225 avant J.-C., l'habitat semble avoir été abandonné. Mais c'est de la fin du IIIe siècle à la seconde moitié du IIe siècle, que l'*oppidum* connaît son activité la plus grande. Le site sera deserté à la suite d'un violent incendie[1], à relier peut-être aux événements liés à la guerre qui opposa entre 125 et 121 avant J.-C. les Romains à la confédération salyenne, marquée par l'attaque et la destruction de plusieurs des villes celtes de la région.

Faisaient également partie du domaine des Reii les localités de Moustiers (*Monasterio* en 1000) et de Gréoux-les-Bains (appelé *Nymphis-griselicis* a l'époque romaine, puis *Gréols* vers 1200). Dans cette dernière existe encore un « carrefour des Griselis » et ce nom renvoie au souvenir lointain d'une divinité celtique des eaux curatives[2] de Gréoux qui font aujourd'hui encore notoriété dans le domaine du thermalisme. Les thermes actuels ne portent-ils pas fièrement le nom de « Thermes troglodytes celtes gallo-romains » ?

Reii



1. D. Garcia, *Atlas culturel des Alpes occ.*, 2004.

2. Carantia, *Keltia* magazine 9, 2008, J. Lacroix 2007.

Une fois de plus, les historiens qui qualifient de « ligures » les Reii sans tenir compte de leur celticité, font curieusement abstraction de bien des éléments qui sont pourtant de nature à nuancer, sinon infirmer, leur jugement.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 36, 37 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1950 – CIL, XII, XIV – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 – Dominique Garcia, Guy Barruol, *Atlas culturel des Alpes occidentale*, Paris, 2004 – Jacques Lacroix, *Les noms d'origine gauloise*, t. III, *La Gaule des Dieux*, Paris, 2007 – Carantia, *Le houx, plante sacrée de la Tradition*, Keltia magazine 9, 2008.

RÈMES (*Remi*)

Peuple celte dont le nom latinisé *Remi* vient probablement de la chute du P initial de *Premi*, « les premiers », « les Plus Anciens »[1].

Bosch-Gimpera pensait que les Rèmes étaient venus de l'est du Rhin et avaient marché vers le sud-ouest, atteignant la Marne vers 150-120 avant J.-C. Il considérait qu'ils avaient dû se détacher du groupe des Suessions dont ils se disaient frères consanguins. S'établissant sur la Marne, ils avaient refoulé les Médiomatrices et fait disparaître le groupe oriental des Sénons, probablement en les absorbant[2]. Cette hypothèse de Bosch-Gimpera ne pèse pas lourd face aux arguments étymologiques et archéologiques qui tendent à démontrer au contraire que les Rèmes étaient probablement là avant les migrations belges de la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. et que les Sénons, loin d'avoir été dominés par eux, sembleraient plutôt en être issus (voir Ière partie du présent ouvrage, chapitre IX).

Une autre hypothèse prend en compte l'argument qui précède et indique que ce peuple pourrait être considéré comme belge, mais qu'il semble plutôt descendre du résidu des populations de faciès marnien du Ve siècle avant J.-C., celui-là même qui est à l'origine des fameuses tombes à chars de la Marne. Ce qui peut expliquer son attitude lors de la guerre des Gaules, bien différente de celle de ses voisins belges dont il ne fut pas solidaire.

1. C. Jullian réd. 1993, V. Kruta 2000.
2. P. Bosch-Gimpera 1950.

Le territoire des Rèmes correspondait à la partie nord de la Champagne, incluant l'Ardenne, la Marne, l'Oise et les deux rives de l'Aisne.

Il s'étendait sur les départements actuels de la Marne et des Ardennes, sur la partie orientale de l'Aisne, de la Meuse et sur une petite fraction du Grand-Duché du Luxembourg. Il était entouré par les territoires des Véromanduens, des Suessions, des Alauduni, des Sénons, des Leuques et des Médiomatrices.

Leur chef-lieu à l'époque gallo-romaine était *Durocortorum*, que l'on retrouve ensuite sous les formes *Dourikortora* (Strabon), *Dourottoron* (Ptolémée), *Durecortarum* (au IVe siècle), puis *Remos, Remi* (au IVe siècle), *De-civitate-Remorum, civitas-Rememtium* (en 314), *Remos* (en 400), *Usque-Rhenus* (au VIe siècle), Rains (en 1277), *Reins* (en 1292), *Remps, Rems* (en 1284). C'est aujourd'hui Reims.

Durocortorum (« marché enclos ») était l'un des *oppida* rèmes appelé à jouer un rôle important. C'est là que César convoqua l'assemblée de la Gaule qui condamna la conjuration des Sénons et des Carnutes et, à l'indignation de la Gaule entière, ordonna le supplice et la mise à mort de son meneur, Acco (53 avant J.-C.). On a bien reconnu à Reims l'existence d'un *oppidum.* « Les fouilles récentes y ont effectivement révélé une enceinte de type celtique, avec large fossé et levée de terre, mais elle semble relativement récente et l'on ne peut donc exclure un transfert du nom ou de la fonction d'agglomération principale à partir d'un autre *oppidum.*[1] »

Toujours est-il que l'on peurt retracer à présent les diverses étapres de l'histoire de la ville. On a en effet trouvé des traces d'installations rurales ainsi que des sépultures datées des IVe et IIIe siècles avant J.-C., près de la Vesle, sur le pourtour de la cuvette naturelle qui a vu la cité se développer ultérieurement. Au siècle suivant, le développement économique du pays favorisa la concentration d'un habitat qui ne va dès lors cesser de croître jusqu'à devenir dans les années 80-70 avant J.-C. une agglomération protégée par un rempart précédé d'un fossé d'une quarantaine de mètres de largeur. On peut donc interpréter ces vastes travaux d'aménagement comme le signe du changement de statut de la localité, évoqué ci-dessus

1. V. Kruta, Paris, 2000.

par Venceslas Kruta. Les habitations, en torchis, en terre et en bois, bordaient des rues qui semblent avoir une certaine régularité. Derrière les maisons se trouvaient des jardins et des cours. Des greniers et des appentis complètaient les parties habitées.

Mais le statut relativement tardif de capitale, puisqu'il ne paraît pas antérieur aux aménagements que nous venons de décrire, conduit donc à s'interroger sur le lieu qui aurait pu être le centre du pouvoir, auparavant. Plusieurs *oppida* des Rèmes présentent des traits qui auraient pu appartenir à une ancienne capitale mais aucun ne révèle l'élément décisif qui autoriserait à l'identifier comme tel.

Cet autre *oppidum* pourrait être celui de Saint-Thomas (*St Thome* en 1151), nommé « camp de César » au Vieux-Laon, à une vingtaine de kilomètres de Laon. Il a été fouillé en 1887/88 et occupait une superficie de 32 hectares. On pense toutefois qu'il pourrait être identifié avec *Bibrax.*

L'*oppidum* de Guignicourt (*Guniicurtem* en 1083) au Vieux-Reims, se dresse sur la rive gauche de l'Aisne, au confluent de celle-ci et de la Suippe, à 17 kilomètres au nord nord-ouest de Reims (Condé-sur-Suippe, *Condatum* en 906). Il a été détruit en partie par l'aménagement du canal de l'Aisne. Sa situation avantageuse dans une région riche, par ses échanges autant que par son agriculture, et ses vastes dimensions (112 hectares) donnent à penser qu'il pourrait s'agir du chef-lieu primitif des Rèmes, *Bibrax* ou *Lugdunum-Clavatum* où ces derniers, assiégés par la coalition belge (57 avant J.-C.), furent secourus par César. Bibrax se trouvait sur le territoire des Alauduni clients des Rèmes. Au Moyen Âge le pays devint le Raincien (*Pagus-Remcianus*) ; il devint le « pays (*pagus*) rémois ».

Un camp romain a été identifié à 4 kilomètres à l'ouest-sud-ouest, à Mauchamp, par Napoléon III. Le camp de Sabinus pouvait être à Berru-au-Bac (*Berrucum* en 1119, *Berru* en 1231), à 7 ou 8 kilomètres au nord du Vieux-Reims.

On pense encore, comme première capitale possible des Rèmes, à Château-Porcien (Ardennes), à 35 kilomètres[1] de Reims. Le site occupait

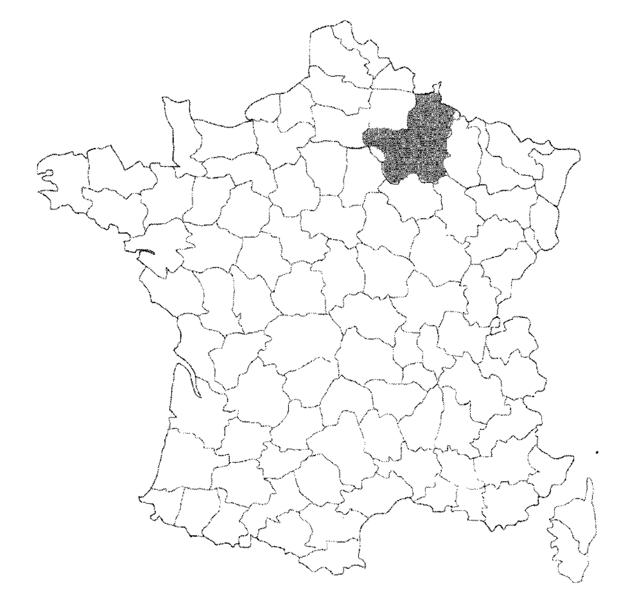
1. P. Brun, *Territoires celtiques*, 2003.

une position centrale dans l'espace qui, plus tard, relèverait du diocèse de Reims. On a trouvé là des tombes et des objets d'importation romaine.

Cette puissante nation rendit d'importants services à César dans son entreprise de conquête de la Gaule. Elle fut en effet constamment alliée des Romains et envoye à César, en 57 avant J.-C., Iccios et Andocumborios pour demander la protection de ceux-ci face aux peuples voisins qui désiraient résister à lenvahisseur et n'acceptaient pas ce qu'ils considéraient comme une trahison de la part des Rèmes.

Plusieurs dirigeants du peuple rème nous sont connus par César : outre Andocumborios et Iccios que nous venons de citer, mentionnons également Vertiscos (ce dernier était leur dirigeant lors de la guerre contre les Bellovaques). Tous trois sont donc contemporains de la Guerre des Gaules. Le monnayage tardif nous a par ailleurs livré d'autres noms : il s'agit d'Atisios (qui porte encore le torque traditionnel), vers 40-35 avant J.-C., et Indutillos, qui est représenté couronné, vers 20-15 avant J.-C.[1].


Rèmes



Bibliographie :
César, *B. G.*, II, 3, 4, 6, 7, 9, 12, III, 11, V, 3, 24, 53, 56, VI, 4, 12, 44, VII, 63, 90, VIII,

1. R. Neiss, « Historique antique et médiéval de la ville de Reims », *Hist. ant. & médiév.*, 2012, pp. 10-12.

6, 11 – Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 5 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – R. Legros, *Les frontières des Rèmes, dans Frontières en Gaule* Caesarodunum 16), Tours, 1981 – Ernest Nègre, *Topnymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Patrice Brun et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Alain Ferdière, *Capitales éphémères*, Paris, 2004 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIe-Ier siècles avant J.-C.*, 2004 – Jacques Lacroix, *Les noms d'origine gauloise*, Paris, 2007 – Robert Neiss, *« Historique antique et médiéval de la ville de Reims »*, Histoire antique & médiévale n° 61, 2012.

RUTÈNES (*Ruteni*, Ruthènes)

Peuple celte du centre de la Gaule établi au nord du Tarn, du Lot, du Viaur et de l'Aveyron, ce qui correspond aux actuels départements de l'Aveyron et du Tarn, et qui a laissé son nom au Rouergue.

Ce serait vers la fin du Premier Âge du Fer (VIIe - VIe siècles avant J.-C.) que la première vague de Celtes venant de la rive droite du Rhin s'établit dans cette région. Aux Ve et IVe siècles avant J.-C. de nouvelles vagues y arrivèrent à leur tour. Ces Celtes assimilèrent la population autochtone ; celle-ci fusionna avec ceux-là et elle adopta leur culture[1]. Parce qu'ils venaient d'outre-Rhin, certains auteurs ont prétendu que les Rutènes étaient d'origine « germanique ». Voilà un cas typique de confusion des époques et des cultures. Rappelons donc qu'avant la descente des peuples dits ethniquement « germaniques », venus du nord de l'Europe (vers le IIe siècle avant J.-C., mais pas avant), le territoire qui leur a donné leur nom après qu'il s'y furent installés (et non le contraire), était celtique. De même, lorsqu'on dit pour les peuples belges ou les Volques qu'il s'agissait de « populations germaniques », on est dans l'erreur puisque compte tenu de l'époque de leur arrivée, il s'agit bien de Celtes ayant franchi le Rhin et non de Germains. Cette confusion a été introduite, comme le souligne C. Goudineau, par Jules César, qui confond arbitrairement les deux notions. Les Rutènes étaient donc indiscutablement des Celtes.

Leur pays porta successivement les noms de *Pertractum-Rodunensem* (en 400), *In-pago-Rodonico* (en 767), *Territorio-Rodenico ou Rutenicus*

1. Bousquet, *Histoire du Rouergue*, 1924.

(en 813), *In-pago-Rutenico* (en 825), *Rodengue, Rodergue* (en 1150), *Rozergue* (en 1168), *Roenge* (en 1169), *Rozergue* (en 1172), *Rosengue* (en 1182), *Rodergue* (en 1182), *Roengue* (en 1182)[1].

Le nom de ce peuple signifiait « les Rouges », « les Tranquilles » ou « les Blonds », selon les diverses opinions. On le trouve mentionné sous les formes *Ruteni* (au 1er siècle avant J.-C. chez César), *Rouitanoi* (au 1er siècle après J.-C. chez Strabon) et *Routanoi* (au siècle suivant, chez Ptolémée).

On sait par César[2] que les Rutènes, comme les Arvernes, avaient été vaincus en 121 avant J.-C. par Fabius Maximus, lors de la guerre qui avait opposé les peuples celtes unis à l'Arverne Bituitos aux envahisseurs romains. Cependant, à l'issue de cette guerre, leur pays n'avait pas été réduit en province romaine, contrairement au sort des Salyens, Voconces, Allobroges, Cavares, Tricastins et Volques.

Leur loyauté à l'égard des Arvernes les amena à se laissert convaincre par le Cadurque Lucterios et ils se joignirent à ses forces, à l'instigation de Vercingétorix (début de 52 avant J.-C.). Ils furent chargés de lancer, aux côtés des Cadurques du Quercy, un raid sur la *Provincia* romaine en direction de Narbonne. Pour faire face à cette attaque, César installa des détachements dans toute la région, autour de Toulouse et de Narbonne, chez les Rutènes de la Province et chez les Volques Arécomiques et Tectosages. Selon le voeu de Vercingétorix, c'était autant de forces romaines immobilisées.

Plus tard, après ces raids destinés à tester la défense adverse, Vercingétorix mobilisa tous les peuples du sud de la Celtique pour attaquer la *Provincia*, lançant Gabales, Vellaves, Arvernes, Rutènes et Cadurques contre les garnisons établies dans le pays des Arécomiques, avec l'espoir que ceux-ci se soulèveraient pour la cause commune, comme ils l'avaient fait quelques décennies auparavant. Mais les temps avaient changé et les Volques, échaudés par leur précédent soulèvement et occupés par de nombreuses garnisons, ne se révoltèrent pas, ou tout au moins pas de manière significative.

1. E. Nègre, 1990.
2. César, *B. G.*, I, 45.

Non contents d'avoir combattu dans ces circonstances, les Rutènes envoyèrent 12 000 hommes[1] à l'armée qui se mit en marche pour secourir Alésia.

Après la reddition, Caninus Rebilus vint hiverner chez eux avec une légion.

Depuis maintenant plus d'un siècle, les historiens et archéologues se heurtent au problème de la définition précise du territoire des Rutènes, qui s'étend sur une partie de la bordure du Massif Central dans une zone de contact entre *Provincia* et monde celtique. Le principal point d'achoppement porte, de manière récurrente, sur la caractérisation précise d'un territoire, réparti entre Rutènes indépendants, vraisemblablement dans l'orbite des Arvernes, et « Rutènes *provincia*ux », placés sous le contrôle politique romain de la Narbonnaise. De nombreux ouvrages traitent de ce sujet[2].

La présence de monnayages issus du sud du Massif Central occupé par les Rutènes indépendants et les Rutènes *provincia*ux prouve des liens économiques forts entre la vallée et ces secteurs économiques. Cette remarque soulève la question de la limite sud-orientale de la zone occupé par les Rutènes *provincia*ux, dont on localise prudemment le chef-lieu à Albi[3]. Il n'est pas exclu en effet que cette limite se situe au point de contact des avant-monts et de la vallée de l'Hérault, *Luteva* pouvant être considérée comme l'une des agglomérations de ces Rutènes *provincia*ux[4].

Dans la liste des villes de droit latin de Narbonnaise[5], on voit apparaître une agglomération désignée par le nom de ses habitants : *Ruteni*. Ptolémée enfin[6] nomme le chef-lieu des Rutènes, *Segodunum*, tandis que la carte de Peutinger désigne sous le même nom le bourg de Rodez, sur l'itinéraire de Lyon à Bordeaux et à Toulouse. De fait, les Rutènes indépendants avaient pour chef-lieu l'agglomération nommée *Segodunum* identifiée à Rodez. Établi dans une boucle de l'Aveyron, à un carrefour de voies, cet *oppidum* a livré des vestiges pré-romains du 1er siècle avant

1. César, *B. G.*, VII, 75; V. Kruta 2000.
2. Labrousse 1968, Soutou 1974, Vernhet 2001 et G. Barruol 2000.
3. G. Barruol, *op. cit.*
4. S. Maunè 2003.
5. Pline, *H. N.*, III, 36.
6. Ptolémée, *Géogr.*, II, 7, 12.

J.-C. dans tous les secteurs explorés. Ce n'est qu'au Bas-Empire (VIe siècle), que *Segodunum* prendra le nom de *Ruténi*. La carte de Peutinger fait connaître quelques autres agglomérations rutènes, à l'ouest de Rodez, sur l'Aveyron en direction de Cahors, *Carantomagus*/Cranton, près de Villefranche-de-Rouergue et vers le sud-est, au confluent du Tarn et de la Dourbie, *Condatomagos*/Millau où l'occupation est attestée dès le IIe siècle avant J.-C. En revanche, l'agglomération nommée *Ruteni* chez Pline, située dans la partie méridionale du domaine rutène rattachée à la Province, pourrait être Albi, nom imposé par Rome lors du rattachement de cette région à la Province, et qui aurait supplanté un toponyme indigène ; *Albiga*, qui réapparaîtra au Bas-Empire (*Civitas Albagensium* vers 400, dans la *Notitia Gallarum* et *Albigae* chez Grégoire de Tours, vers 406), puis évoluera dès 614 en *Civitas Alvia*[1].

On place les « Rutènes *provincia*ux » autour de la vallée du Jaur et de la haute vallée de l'Orb. Toutefois, on ne peut savoir si les Lutévani dotés d'un centre politique appelé *Forum Néronis*, vraisemblablement dès 45 avant J.-C., appartenaient a l'origine aux Rutènes ou aux Volques, dont le territoire occupait, dans la Province, la haute vallée de l'Orb. Pline quant à lui, place l'agglomération nommée *Ruteni* à Albi[2]. Il est bien évident qu'à l'origine le territoire des Rutènes était constitué d'un sensemble continu qui allait de l'Aubrac à la Montagne Noire et à la haute vallée de l'Orb et jouxtait ainsi le pays des Volques au sud, les Gabales à l'ouest, les Arvernes au nord et les Cadurques à l'ouest. On s'accorde à penser qu'ils occupaient un territoire relativement vaste, s'étendant des confins méridionaux de l'Auvergne au Midi méditerranéen, à savoir les régions du Rouergue (département de l'Aveyron) et de l'Albigeois (département du Tarn), pays de plateaux et de moyennes montagnes formé des hauts pâturages de l'Aubrac, des Grands Causses, du Lévézou et des Ségalas, ainsi que des riches terres de l'Albigeois, qui forme un pays largement ouvert sur la vallée du Lot, de l'Aveyron, du Viaur et du Tarn, et vers le Midi méditerranéen, par les vallées de l'Orb et de l'Hérault. La limite séparant les Rutènes restés indépendants et les Rutènes *provincia*ux après la guerre de 125-121 avant J.-C., devrait correspondre grosso modo à la vallée du Tarn[3].

1. E. Nègre 1963, G. Barruol, *op. cit.*

2. G. Barruol, *op. cit.*

3. *Idem.*

À la lumière des seules données archéologiques, le Tarn paraît bien en effet matérialiser la limite sud du territoire des Rutènes indépendants. Les conclusions vont donc à l'encontre de la plupart des auteurs qui limitèrent le territoire des Rutènes *provinciaux* à l'Albigeois[1] ou à une bande étroite comprise entre l'Agout, le Thoré et la montagne Noire[2], sans aucune base archéologique. Le démembrement du pays des Rutènes semble s'effectuer lors de la création de la *Provincia* et non à une date postérieure à 121 avant J.-C.[3]. Il faut en fait revenir à la thèse d'Albenque[4], déjà proposé par d'Anville en 1760[5], qui situait dans l'Albigeois le territoire des Rutènes tôt rattachés à la Province romaine. Ainsi, lors de la restructuration des Provinces de Gaule par Auguste en 27 avant J.-C., seuls les Rutènes indépendants, c'est-à-dire ceux du nord, furent rattachés à la province d'Aquitaine, les autres demeurant intégrés à la Narbonnaise.

Leur chef-lieu était *Segodunum*, ou *Segodounum* (au IIe siècle, chez Ptolémée), ce qui signifiait en gaulois *Sego* « force » ou « victoire » et *Dunum* « forteresse », nom qui évolua vers les formes *Segodum* (au IVe siècle), *Civitas-Rutenorum* (vers 400), puis devint *Rutenis, Rodingis* (au VIIe siècle), *Episc-de-Rotenus, de-Rutinus, Ex-civitate-Rutenus* (en 511), *Ecclesiace-Rotine* (en 535), *In-urbe-Rutena* (au IXe siècle), *Coms-de-Rodes* (en 1183), puis en 1260 *Rodeis,* et enfin aujourd'hui Rodez. Ce nom initial de *Segodunum,* qui signifiait donc « Forteresse de la Victoire (ou de la Force) » correspond bien au site de Rodez.

Toutefois, *Segodunum,* qui est donc la première appellation connue de l'agglomération ruthénoise, n'est pas mentionnée avant le IIe siècle après J.-C.[6], ni par Ptolémée ni par la Table de Peutinger.

La butte, défendue sur trois côtés par des pentes abruptes et située au-dessus d'une boucle de l'Aveyron et de l'Auterne, s'élève rapidement de 100 mètres par des ressauts successifs, pour culminer à 634 mètres. Située au centre de leur territoire, Rodez bénéficie d'une position privilégiée au

1. C'est notamment le cas de C. Jullian, rééd. 1993; Albenque 1996 et G. Barruol *op. cit.*
2. Griffe 1954, Labrousse *op. cit.*, Domergue 1991.
3. Gruat, Izac, Lambert 2003.
4. Albenque *op. cit.*
5. D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule,* 1760.
6. Ptolémée, *Géogr.*, II, 7, 12.

contact des Ségalas et des Causses. Ces précisions tendent à montrer l'importance défensive de cette cité.

Pendant la « *Pax Romana* » et probablement avant, le chef-lieu de cité rutène était au point de croisement des voies reliant Bordeaux à Lyon par le Massif Central et Toulouse à la côte méditerranéenne via Millau et Lodève[1].

À l'époque romaine le site actuel de Rodez formait une petite capitale de province. La ville couvrait déjà une cinquantaine d'hectares et contrastait avec le modeste *oppidum* celte qui l'avait précédée. Elle possédait des thermes, des temples, des basiliques, un amphithéâtre et était alimentée en eau potable par un aqueduc de 12 kilomètres.

La ville devint au Moyen Âge le chef-lieu d'un comté qui subsista jusqu'au XVe siècle, celui de Bourbon-Vendôme, dont le dernier comte remis la ville au domaine d'Henri IV, qui la réunit à la couronne

L'un des centres importants du pays des Rutènes était Albi (*Civitas Albigensium* en 400, *Albigae* en 406, *Civitas Alviae* en 614), qui fut érigé en capitale du comté d'Albigeois en 781. La *civitas Albigensium*, dont le nom est d'origine celtique, n'est attestée pour la première fois qu'au IVe siècle après J.-C., dans la *Notitia Galliarum*, où elle figure entre la cité des Cadurques et celle des Rutènes. On considère que sa capitale (*Albiga*) était située à l'emplacement du centre actuel de la ville d'Albi, sur la voie qui conduisait de *Tolosa* à *Segodunum*.

À cet endroit, sur la rive gauche du Tarn, immédiatement en aval d'un gué, un large éperon escarpé au sommet inégal, est découpé dans la terrasse alluviale par le confluent du Tarn et d'un ruisseau, le Bondidou. Il domine la rivière de quelque 30 mètres. Le croisement de voies, terrestre et fluviale, et l'existence d'un gué, de sources et d'un site facile à protéger constituaient des conditions favorables à un établissement humain[2].

Le site est occupé depuis la fin de l'Âge du Bronze et l'on considère comme certain le passage d'envahisseurs barbares en 409. L'aggloméra-

1. *Aquitania* 6, 1990.
2. Domergue, Lautier 1990.

tion devint au Ve siècle la *civitas* des *Albigenses,* ethnique de ville, formée par détachement d'une partie du territoire des Rutènes comme nous l'avons expliqué plus haut.

La ville de Millau était également une importante localité des Rutènes. Elle est située sur la rive gauche du Tarn et les fouilles de la Graufesenque ont livré de très belles poteries gallo-romaines. À *Condatomagus,* sur l'emplacement actuel de Millau, ont été découverts les vestiges les plus anciens. Une maison romaine fut mise au jour en 1904 au fond de la rue du Rajol et des vestiges d'ateliers de potiers furent également trouvés sous la rue de Vivier et même dans l'enceinte du nouveau cimetière. Plus récemment, un four de potier fut trouvé au quartier du Roc. *Mediolanon* (le sanctuaire central), devenu ensuite *Emilianum Castrum,* fut une forteresse gallo-romaine érigée sur un établissement celtique situé au confluent des rivières du Tarn et de la Doubie, ce qui renforce son identification à un lieu saint de l'Ancienne religion celte.

Le site de La Granède (commune de Millau), perchée sur un promontoire avancé du Larzac, dominait la vallée du Tarn, presque à la verticale de La *Graufesenque.* Il était séparé du plateau par plusieurs lignes de murailles successives disposées face au sud, qui correspondent aux différentes phases d'occupation du site. L'agglomération s'étendait sur un hectare et demi et comptait certainement six à sept cents habitants. Cet habitat, signalé sous le nom d'*oppidum* de Puech-Nègre, n'a fait longtemps l'objet que de recherches sporadiques. Une société locale, l'*Alpina,* y découvrit en 1951, outre des vestiges gallo-romains très conséquents, de la céramique campanienne du deuxième Âge du Fer. Les premiers habitants de La Granède étaient donc très certainement des Celtes et par la suite ce village paraît avoir connu des vicissitudes diverses, mais n'a pas été abandonné avant les premiers siècles de notre ère.


Rutènes



Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 45, VI, VII, 5, 64, 75, 90 – Pline, *H. N.*, III, 36 – Strabon, *Géogr.* – Ptolémée, *Géogr.*, II, 7, 12 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Desaint et Saillant, Paris, 1760 – Louis Bousquet, *Six leçons d'Histoire du Rouergue*, Rodez, 1924 – Alexandre Albenque, *Les Rutènes*, Rodez, 1948 – E. Griffe, *Une hypothèse sur les Rutènei provinciales*, 1954 – J. Maury, *Les étapes du peuplement sur les Grands Causses*, Millau, 1967 – Ernest Nègre, *Revue internationale onosmatique*, Paris, 1963 – Michel Labrousse, *Toulouse antique*, Paris, 1968 – André Soutou, *Études sur le Rouergue*, Rodez, 1974 – Jean Carrier, *Histoire du Rouergue*, Privat, Toulouse, 1987 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – C. Domergue, J. Lautier, *Villes et agglomérations urbaines antique du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Albenque, *Les Rutènes*, 1996 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud du Massif Central*, 2000 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Alain Vernhet, *Où était la Graufésenque ?*, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Mauné, R.A.N., 35, 2003 – Ph. Gruat, L. Izac, L. Imbert, *Territoires celtiques*, 2002 – Alain Ferdière, *Capitales éphémères*, Tours, 2004.

S

SAII (*Sagii, Sagi, Essui*, Sagiens)

Peuple celte qui occupait la majeure partie (méridionale) du département de l'Orne.

Il était très certainement apparenté aux Ésuviens (d'où cette forme en Essui que l'on trouve parfois, à leur propos et qui prête à confusion), mais on a trouvé une inscription latine : *MEMORIA JULIAE EUROPAE SAIIAE*[1], qui pourrait indiquer leur indépendance.

Le nom de cette population doit être apparenté à la racine celtique *Saig*, « flairer », « suivre à la trace », « chercher à atteindre », selon Georges Dottin[2].

Les Saii étaient voisins des Carnutes et des Viducasses.

Leur région s'appelait le *Sagiensis-pagus*, mais le nom qui a prévalu est l'Hiemois, appellation qui dérive de la localité d'*Oxma* qui, tout en étant déjà active au temps de l'indépendance de la tribu des Saii, n'était pourtant pas leur capitale ; elle le devint par la suite, ce qui explique que le territoire en ait pris le nom. Ce fait est confirmé par la Table de Peutinger qui indique que leur principale ville était encore à époque mérovingienne *Oxma* (du gaulois *ux-ama*, superlatif de *uxo*, « élevé »), devenu par la suite *Usmis* (en 1055), puis *Osismii*. C'est aujourd'hui la ville d'Exmes[3].

---

1. CIL, XIII, 630. E. Nègre (*op. cit.*) donne toutefois une autre interprétation au terme *Saiiae*, pensant qu'il pourrait venir du gaulois *sago*, « manteau », « tunique », ou être apparenté à la racine celtique *saig*, « flairer », « suivre à la trace ».

2. G. Dottin 1918, 1920.

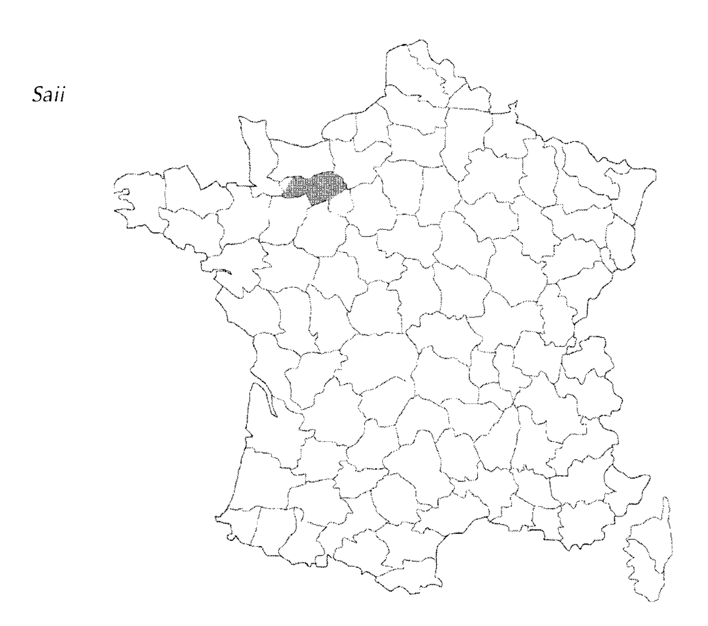
3. A. Dauzat 1963.

Le chef-lieu des Sagiens fut connu sous les formes *Civitas-Saiorum* (vers 400), *Epis-Sagensis-ecclesiae* (en 541), *Civitas-Saxonum* (en 990), *Sagio* (en 991/996), *Sagii* (en 1022), *Saxia* (en 1024). C'est aujourd'hui Sées[1]. Selon la règle générale, la ville qui fut leur ancienne capitale, a pris le nom du peuple.

Cette cité subit bien des malheurs. Elle fut tour à tour ravagée puis rebâtie par les Normands, brûlée par Louis VII, pillée et brûlée par les Anglais, puis plus tard par le Comte de Longueville.

Rien d'autre ne paraît être à mentionner sur ce peuple.

Saii



Bibliographie :

César, *B. G.* – Ernest Desjardins, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, Paris, 1878 – CIL, XIII, 630 – Georges Dottin, La langue gauloise, Paris, 1918, 1920 – Albert Dauzat, Les noms de lieux..., Paris, 1963 – Ferdinand Lot, La Gaule, Paris, rééd. 1979 – Ernest Nègre, Toponymie générale de la France, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, Histoire de la Gaule, réédition de 1993 – Alain Ferdière, Capitales éphémères, Tours, 2004.

1. E. Nègre 1990.

SALIES

Petit peuple celto-ligure ou ligure qui aurait habité les Alpes-Maritimes. Les Salies partirent de Gaule pour l'Italie en 521 avant J.-C., en compagnie des Laeves et des Lebekes[1]. Ce groupe aurait donc pris part à l'expédition de Bellovèse.

Il s'agit d'un rameau du grand peuple des Salyens, voire même peut-être d'une confusion des auteurs antiques avec un groupe de ce peuple. Toutefois, la mention des Salies pose le problème de l'ancienneté de l'existence de la nations salyenne. Celle-ci, indéniablement celtique ou tout au plus celto-ligure, formait l'un des États gaulois les plus puissants du sud de la Gaule jusqu'à sa guerre désastreuse contre la coalition romano-massaliote en 125-123 avant J.-C. On peut donc supposer que dès le VIe siècle avant J.-C., ils auraient été en mesure d'envoyer un de leurs groupes en Italie du Nord. Sans doute faut-il rapprocher cet épisode de ce que Pline[2] indique en citant des *Sallui*, qui auraient été les fondateurs de la localité de *Vercellae Libiciorum*, *oppidum* à l'origine de la ville de Verceil dans le Piémont. S'il était avéré que les Salies sont bien un rameau des Salyens, leur celticité ne ferait alors plus de doute et il ne s'agirait donc pas de Ligures.

Aucune ville connue ne leur est attribuée dans les Alpes-Maritimes.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 124 – Tite-Live, *Hist.*, I, 35 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, Paris, 1879 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950.

SALATES (Sallatis)

Petit peuple de la Gaule Aquitaine, qui aurait été situé dans la région du Salat, affluent droite de la Garonne.

On leur attribue une petite partie des départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Aucune ville connue ni lieu précis ne peut leur être attribués.

1. Tite-Live, *Hist.*, I, 35.
2. Pline, *H.N.*, III, 124.

Seul Pline en parle et les nomme dans sa liste des peuples d'Aquitaine.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, IV – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Philippe Gardes, J.-F. Buisson et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

SALYENS (Salyes, *Salluvi, Saluvii*)

Grand peuple celto-ligure, qui contrôlait l'arrière-pays marseillais et habitait une vaste région entre le Rhône et les Alpes, du sud de la Durance jusqu'à Arles.

Le nom des *Salluvi* est aussi celui d'une peuplade gauloise émigrée en Italie dans le sillage de Bellovèse, selon Tite-Live[1], sans doute identique aux *Sallui*, fondateurs de *Vercellae Libiciorum* (Verceil) d'après Pline[2]. Il est à rapprocher également de l'ethnonyme celtibère des *Salluienses*, mentionné sur le bronze de Contrebia Belaisca (Botorrita, près de Saragosse, en Aragon), daté de 87 avant J.-C., et des membres de la *Turma salluitana*, originaires également de Celtibérie, indiqués sur le bronze d'Ascoli en 88 avant J.-C.[3]. Il y avait donc vraisemblablement des rameaux salyens établis dans d'autres secteurs de la Celtie.

À la suite de l'arrivée massive de nouvelles populations celtiques dans la basse vallée du Rhône, au Ve siècle avant J.-C., venant augmenter les établissements antérieurs, des groupes s'installèrent dans le pays salyen et c'est à eux que l'on attribue généralement la formation de la confédération des *Saluvi*. Les Celtes formèrent ainsi les cadres d'une nouvelle structure politique et sociale au IIe siècle avant J.-C., et les noms des dynastes salyens sont celtiques. Ce schéma se nuance cependant du fait que, comme il a été vu précédemment, les Salyens semblent avoir été présents beaucoup plus tôt et en tout cas dès le VIe siècle avant J.-C., puisque les Salies (voir plus haut) s'en sont détachés dès cette époque et que, d'autre part, les fondateurs de Massalia eurent affaire à eux, à la charnière du VIIe et du VIe siècle avant J.-C.

---

1. Tite-Live, *Hist.*, I, 35.
2. Pline, *H. N.*, III, 124.
3. M. Batts 2003.

Cette puissante confédération regroupait les *ALBICI, NEARCHI, AVATICI, ANATALIENS, DEXIVATES, SEGOBRIGES, COMANI, TRICORES, TRITOLII, CAMACTULACI, SUELTERI, VERUCINS, OXYBIENS, LIGAUNI, DECIATES* et vraisemblablement les *REII*. Tous ces peuples étaient groupés sous l'hégémonie gauloise en une fédération politique, militaire, mais également économique, dont la capitale confédérale était l'*oppidum* d'Entremont.

Le vaste territoire de la confédération salyenne allait jusqu'à la Durance, à la veille de la conquête romaine. Cette ensemble fut démembré sous le Haut-Empire entre les cités d'Arles, d'Aix, de Fréjus, d'Antibes et de Riez.

Au sein de la confédération salyenne, les Salyes proprement dits occupaient évidemment une place prépondérante. Ils ne formaient pourtant à l'époque qu'un petit peuple.

Le plus ancien témoignage que nous ayons sur celui-ci émane d'Avienus qui, dans son périple, nomme les *Salyes atroces*. Ils occupaient la région aixoise.

Leur territoire s'étendait du massif de Vitrolles et de la chaîne de l'Étoile au sud, à la Durance au nord. À l'est, il est logique de l'étendre jusqu'aux limites du bassin supérieur de l'Arc. Vers l'ouest, il pouvait remonter jusque vers Orgon, laissant à une autre peuplade le terroir de la Crau, entre Aix et Salon. La frontière devait passer au lieu-dit les Quatre-Termes, limite traditionnelle entre les terroirs d'Aix et d'Arles.

L'étymologie du nom de ce peuple est encore inexpliquée. Benoît le met en relation avec la racine *sal* et propose d'y voir un surnom donné aux indigènes par les Grecs, les Salyens étant alors les « habitants du pays du sel ». On a aussi proposé « pays des nombreux mouillages ». Ces explications semblent pourtant bien peu fondées.

Les Salyens luttèrent contre les Massaliotes qui empiétaient sans cesse sur leur territoire.

Ils furent puissants jusqu'au IIe siècle avant J.-C. Les Romains envahirent leur territoire en 125 avant J.-C., appelés à l'aide par les Massaliotes

mis en difficulté. Vaincus par Marcus Fulvius Flacus, qui donna une partie de leur territoire aux Massaliotes, ils perdirent alors leur indépendance.

Une de leur ville, Aix-en-Provence, fut d'abord un poste militaire fondé en 122 avant J.-C. par le proconsul Sextius-Calvinus, au lendemain de sa victoire sur l'*oppidum*-capitale des Salyens, Entremont, selon toute probabilité pour contrôler une agglomération indigène qu'il voulait substituer à l'*oppidum*. Il y avait là une source thermale et le lieu fut appelé *Colonia-Augusta Aquis Sextilis* ou *Aquae-Sextiae-Sallivorium*, plus simplement *Aquae Sextiae* qui devait donner « Aix ». Ce fut, assure-t-on, près de cette ville que Marius défit quelques années plus tard les Teutons et les Ambrons (en 102 avant J.-C.) dans la plaine de Pourrières où il fit élever un arc de triomphe pour commémorer l'événement. Le nom de Pourrières viendrait de *Campi-Putridi* « Champs de la Putréfaction », nom donné au lieu où pourrirent les millliers de cadavres des vaincus. À cette bataille en effet, 100 000 Barbares auraient été tués ou faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvait leur gigantesque roi, Teutobochus, d'une taille si élevée que lorsqu'on le conduisit à Rome pour le triomphe, il était plus haut que les trophées, selon Plutarque. Le temple élevé à la victoire devint plus tard l'église Sainte-Victoire où les populations voisines firent des processions annuelles jusqu'à l'époque de la Révolution française !

Connu comme *Intermudo* puis *Antremons* (en 1233), le site d'Entremont, près d'Aix-en-Provence, sur une hauteur, fut occupé, apparemment sans interruption, depuis le milieu du VIe siècle avant J.-C. jusqu'au début du 1er siècle avant J.-C. Sa première occupation est attribuée par certains à une population de souche ibère, peut-être les Élisyques évoqués par les textes, mais c'est en contradiction avec le fait que l'on attribue ce secteur aux territoires des Ligures et que, d'autre part, à l'époque de la fondation de la cité, les Celtes peuplaient déjà la région. Comme bien souvent, cette attribution quasi systématique des sites du Midi à des populations non-celtiques résulte du fait que l'on croyait autrefois que la celtisation de ces régions avait été très tardive (on avançait alors généralement le IIIe siècle avant J.-C.), ce que l'on sait erroné aujourd'hui grâce à l'archéologie[1].

1. C'est ainsi que l'on trouvait au musée de Marseille, à l'entrée de la section celtique, un panneau déjà ancien qui expliquait aux visiteurs que les Celtes n'étaient pas arrivés dans la région avant le IIIe s. av. J.-C., alors que tous les objets celtiques exposés dans les vitrines de cette même section étaient datés de deux à trois siècles plus tôt. Cette curieuse contradiction ne semblait choquer personne !

D'abord ouverte et construite en matériaux périssables sans organisation d'ensemble apparente, l'agglomération sera dotée dans la deuxième moitié du Ve siècle avant J.-C., d'un rempart et d'un plan régulier. Très importante au IIIe siècle avant J.-C., Entremont constituait une grande agglomération d'une superficie de près de 4 hectares, comportant une ville haute et une ville basse. L'*oppidum* d'Entremont, qui est encore dans un état de conservation remarquable et fort impressionnant, à quelques kilomètres d'Aix-en-Provence, devait être la capitale de toute la confédération salyenne[1]. Un système d'évacuation des eaux est intéressant et les groupes de maisons réctangulaires sont bien disposés. Celle qui servait de palais ou de centre politico-religieux de la confédération est remarquable par la présence d'un seuil orné de représentations de têtes humaines. Des banquettes étaient disposées autour de l'unique pièce au centre de laquelle se trouvaient des socles supportant des statues à présent exposées au musée Granet d'Aix-en-Provence. Les pièces exceptionnelles trouvées sur l'*oppidum* y sont également conservées : ce sont, outre ces statues de personnages (Dieux, héros ou ancêtres fondateurs divinisés ?) assis en tailleur[2], le portique et les émouvants témoignages du siège destructeur que les Romains livrèrent à la ville (pointes de baliste, balles de frondes, boulets de catapultes, etc.) vers 123 avant J.-C.

Le site de Baou-Roux, Bouc-Bel-Air (*De-Bucco* en 973) est une agglomération fortifiée située sur un plateau en position dominante en vue d'Entremont, au-dessus de la voie qui relie Marseille à la vallée d'Arc. Installée vers le VIIIe siècle avant J.-C., la forteresse était défendue par un puissant rempart de blocs taillés et appareillés. Les fouilles ont mis au jour les vestiges de maisons quadrangulaires regroupées en îlots séparés par des rues. Des projectiles de fronde en nombre élevé et des boulets de catapultes témoignent probablement des terribles évènements de 124-123 avant J.-C., responsables présumés de la fin de l'agglomération[3].

D'autres *oppida* des Salyens se trouvaient aménagés en divers lieux stratégiques : les Baux-de-Provence, les Pennes-Mirabeau (« La Cloche »[4]) qui dominait et surveillait Massalia, etc.

1. Benoît, Entremont, *capitale celto-ligure des Salyens*, 1969.
2. Position classique de la statuaire religieuse celte dont il existe de nombreux exemples.
3. V. Kruta, *Les Celtes, Hist. et dict.*, 2000.
4. V. Kruta, *op. cit.*, p. 775.

Le site de *Glanon* en gaulois / *Glanum* en latin (voir Glaniques) est situé au débouché d'un passage qui, du sud au nord, échancre la chaîne des Alpilles, à la rencontre de deux ravins qui forment la seule voie de passage à travers le massif entre Eyguières et le Rhône, l'actuelle route de Maussane et des Baux. Le grand versant qui domine *Glanon* correspond à la retombée nord de l'anticlinal des Alpilles (long 30 kilomètres, haut 493 mètres). La raison d'être de ce site est qu'il fut un sanctuaire salyen de l'eau guérisseuse (son nom même est celtique). La ville, hellénisée au IIe siècle avant J.-C., n'est que l'expression monumentale de la richesse de l'aristocratie salyenne, et non marseillaise comme on l'a toujours pensé. On y trouve des éléments de culte indéniablement celtique commun à tout le monde celte (guerriers accroupis, rite des têtes coupées, vasque dédiée au Dieu Belenos). La reprise des fouilles et de l'étude architecturale de quelques monuments a permis de renverser les interprétations préalablement proposées. Il est d'abord apparu que les différentes destructions repérées ne coïncidaient guère avec l'hypothèse d'une allégeance aux Massaliotes défendue par H. Rolland, mais liaient plutôt *Glanon* au sort de la plupart des agglomérations salyennes de la région ; peut-être ce site a-t-il été l'un des derniers bastions de cette peuplade partiellement décimée près du littoral ? Par la suite, l'étude du mobilier céramique préromain révéla une consommation qui s'apparentait plus à celle des *oppida* celtes qu'à celle observée à Marseille et dans ses colonies. Pour A. Roth-Congès, cette agglomération relève d'un monde indigène enrichi, dynamique, conscient de son identité mais également de son aptitude à maîtriser les innovations extérieures, et certainement désireux d'en faire étalage à une époque où son indépendance est dangereusement menacée[1].

Un temple de *Valetudo*, divers ex-voto, un cachet d'oculiste prouvent le caractère guérisseur de l'eau. Près de l'escalier faisant face à la source, se trouve un autel au Dieu *Glanos* et aux mères glaniques (*Glani* et *Glanicabus*). Le nom désigne à la fois les divinités honorées et l'appellation du sanctuaire[2]. La première agglomération de *Glanum* s'est en effet formée autour d'un sanctuaire de ce Dieu dès le VIe siècle avant J.-C., et c'est trois cents ans plus tard seulement que se situe la fondation d'un établissement grec. La ville fut à partir de la fin du IIIe siècle avant J.-C. un florissant éta-

1. A. Roth-Congès, 1992, p. 362 ; P. Boissinot 2005.

2. Provost et Verdin 1999.

blissement marseillais mais un conflit avec *Massalia* et les Romains amena sa destruction vers 102 avant J.-C. La corrélation entre cet événement et le conflit opposant les Romains aux Teutons et à leurs alliés celtes est néanmoins troublante.

Rétablie par les Romains après 50 avant J.-C., *Glanum* connu une nouvelle prospérité à l'époque impériale mais commença à être désertée après l'invasion de 270 et fut complètement abandonnée à la fin du Ve siècle. La plus ancienne mention du site correspond à deux monnaies du IIe siècle avant J.-C. Pour la deuxième moitié du 1er siècle avant J.-C., Pline cite cette cité parmi les villes jouissant des privilèges latins (*oppida latina*)[1], c'est-à-dire dont les citoyens bénéficiaient du droit latin.

Les vestiges de la cité à laquelle appartiennent les célèbres antiques de Saint-Rémy-de-Provence, ne furent découverts qu'en 1921.

Autre ville destinée à une belle carrière, Arles, dont le nom ancien était *Arelate* au 1er siècle avant J.-C. Elle s'appela ensuite *Arelatai*, au 1er siècle après J.-C., puis *Arelaton* au IIe siècle, *Arelate* à nouveau en 614, puis *Arlatensis-praesul* au VIIIe siècle, *in-Arlate-civitate* en 954, *Arle* au XIIIe siècle et enfin Arles de nos jours. Cette cité a été mentionnée pour la première fois par Marius en 104-102 avant J.-C., lors de sa campagne dans cette partie de la Gaule.

L'origine de cette ville est cependant très ancienne. Son nom a soulevé de grandes discussions chez les étymologistes, les uns y voyant une origine grecque, « peuple de Mars » (bien que Mars ne soit évidemment pas grec), d'autres plutôt latine, *Ara-lata* « Autel élevé » (on se demande bien pourquoi, compte-tenu de la configuration du terrain), d'autres encore comme celtique, *Ar-lath* « lieu humide ». Or le radical *AR* se retrouve dans celui de plusieurs peuples et ceci permet d'affirmer que cette ville fut contemporaine de ces anciennes populations et existait vraisemblablement déjà au VIe siècle avant J.-C. La réponse la plus pertinente à cette question a été, semble-t-il, apportée par X. Delamarre, qui dit : « Le nom de la ville d'*Are-late* qui a donné Arles (Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales) ainsi qu'Arlet (Haute-Loire) a une base *lăti-* avec un *a* bref qu'on compare

1. Pline, *H. N.*, Livre III, ch. IV, 5.

à gall. *llaid* « boue », bret. *leiz*, v. irl. *laith* « marais », *lathach* « boue » (Dottin 265, E.D.G.L. 224) ; à comprendre donc « devant les marais » ; « cette dénomination conviendrait parfaitement au site de l'Arles antique qui était effectivement entourée de marais » (ETP 2155)[1]. Inutile donc de chercher à donner à cette ville une origine grecque ou latine alors qu'il s'agit bien d'une fondation celtique antérieure à la pénétration gréco-romaine.

Avienius la désigne sous le nom de *Théline* (« Mamelle »), en faisant allusion à la richesse de son terroir, que l'on appelait à juste titre le « grenier de l'armée romaine ». Le nom de *Théline* lui fut donné par les Grecs, avec le sens de « la nourricière ».

Les Phocéens de Cyrus prirent cette ville entre 546 et 541 avant J.-C. (ce qui, en soi, est déjà la preuve qu'elle existait déjà). Certains historiens donnent cette ville aux Sordes. Il est fort possible que cette affirmation soit vraie, mais toutes les tribus de la région ont énormément bougé durant cette période, les unes remplaçant les autres. Il est donc possible que l'ancienne *Arelate/Théline* ait eu une certaine importance jusqu'au IVe siècle avant J.-C. et qu'elle ait ensuite décliné, rajeunie plus tard par la colonie romaine établie par César.

De nos jours elle possède de célèbres ruines romaines : une partie de son enceinte du 1er siècle, le temple du capitole, le théâtre antique, les arènes. Les restes de ses greniers à blé souterrains (cryptoportiques) rappellent que la ville fut dans les premiers siècles de notre ère un des principaux centres d'approvisionnement de Rome.

Le *Pagus Lucretius*, dans la cité d'Arles, était groupé au temps de l'empereur Antonin (138-161) autour d'une localité appelée *Locus Gargarius*[2], qui est aujourd'hui le hameau de Saint-Jean-de-Garguier. Ce *pagus* réapparaît en l'an 417 après J.-C., dans la paroisse de Gargaria, mais le nom de Lucretius a disparu entre-temps.

1. X. Delamarre, *Dict. de la langue gauloise*, 2001, pp. 45, 166.

2. Ce toponyme est évidemment directement lié au fameux géant Gargantua et fait donc partie des centaines de lieux qui lui étaient dédiés et sont un hétitage direct de la religion celtique, comme l'on magistralement démontré Henri Dontenville (*La France mythologique*) et Guy-Edouard Pillard (*Le vrai Gargantua*), spécialistes de la question.

Le Pagus Iu(u)enalis[1] dont le nom doit être rapproché de celui de la Jouine, ruisseau issu de la réunion de la grande et de la petite Jouine (l'une vient de Bouc et l'autre de Gabries) qui se jette dans l'Arc en face de Saint-Pons, à dix kilomètres d'Aix-en-Provence. Selon M. Clerc[2], ce cours d'eau constituait la frontière entre les territoires d'Aix et d'Arles et ce *pagus* aurait représenté la partie occidentale de la cité d'Aix. Cependant, la correspondance étymologique de la Jouine et de *Iuuenalis* ne repose que sur une certaine ressemblance phonétique, ce qui ne suffit peut-être pas à accepter la localisation de ce *pagus* à l'intérieur du territoire aixois.

Sous les Mérovingiens, Arles, fut capitale du comté de Provence.



Salyens

Bibliographie :

Aviénus, *Ora maritima* – Ptolémée, *Géogr.*, II, 10 – César, *B. G.*, I, 35, 4 ; *G. civ.*, I, 35, 36 – Tite-Live, *Hist. rom.*, I, 35, V, 34, XXXV, 2 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 6, 178, 203 – Pline, *H. N.*, III – C. Charles Athanase Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, Paris, 1892 – Michel Clerc, *Aquae Sextiae*, Aix-en-Provence, 1916 – Henri Dontenville, *La France mythologique*, Paris, 1966 – Guy Barruol, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule*, RAN, Paris, 1969, 1975 – Isabelle Ganet, Guy Barruol, Guy Bertucchi, *Carte archéologique de la Gaule : Hautes-Alpes*, CID, 1969 – Fernand Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965 et *Entremont, capitale celto-ligure des Salyens*, Gap, 1969 – Guy-Édouard Pillard, *Le vrai Gargantua*, Paris, 1987 – Ernest Nègre, *Toponymie gé-*

1. Clerc 1916, p. 205.

2. *op. cit.*

nérale de la France, vol. 1, Paris, 1990 – J. Gascou, *Recueil des Inscriptions latines des cités de la Narbonnaise*, Gallia, 47, 1990 – Anne Roth-Congès, *Glanum, oppidum latin de Narbonnaise*, RAN, XXV, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Florence Verdin, *Les Salyens et leurs territoires*, Aix-en-Provence, 1995 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – F. Gateau, M. Gazenbeek, M. Provost, Fl. Verdin, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois : IIe-Ier siècles avant J.-C.*, 2004 – Dominique Garcia, *La Celtique méditerranéenne*, Paris, 2004 – Philippe Boissinot, *Sur la plage emmêlée : Celtes, Ligures, Grecs et Ibères dans la confrontation de textes et de l'archéologie*, Mélanges de la Casa de Velazquez, 35-2, Madrid, 2005 – P. Arcelin, Y. Marcadal et al., *Les Alpilles. Encyclopédie d'une montagne provençale*, Forcalquier, 2009.

SAMNAGENSES (Sanagenses, Samnagétai)

Petite tribu très certainement ligure qui habitait sur la rive languedocienne du Rhône, dans le département des Bouches-du-Rhône. Elle était sous la domination des Massaliotes et figure sur la liste des *oppida* de Narbonnaise rapportée par Pline[1].

Le nom de ce peuple apparaît sur deux inscriptions latines de la région. La première, qui mentionne *Viricia Samnagensis* (CIL, XII, 4199; I.L.G.N., 545), provient de Montarnaud (*de-Montearnaldo* en 1114), localité située non loin de Murviel-lès-Montpellier (*in-villa-Murovetulo* en 1031), mais le rattachement de cette inscription à Murviel ne vas pas de soi puisqu'elle daterait d'une période de la fin du IIe siècle, où l'agglomération était déjà abandonnée. L'autre, trouvée à Nîmes au-dessus de la source de la Fontaine, mentionne, parmi les générosités d'un personnage dont le nom a disparu, l'offrande d'une *imago* de Mars en argent aux *(S)amnagenses* (CIL, XII, 3058; H.G.L., XV, 94).

Quoi qu'il en soit, les hypothèses formulées ces dernières décennies localisent cette agglomération ou ce groupe au sein de la grande *civitas* de Nîmes. Cette localité nommée *Samnaga* ou *Samnagum* pour Barruol[2], serait en bordure du Rhône dans la région de Remoulins ou de Bagnols-sur-Cèze.

1. Pline, III,37.

2. G. Barruol 1999.

Gayraud et Richard[1] quant à eux penchent plutôt pour Murviel-lès-Montpellier. Quant à Roth-Congès[2], après avoir réfuté les arguments de ces derniers, il propose de situer la capitale des Samnagenses sur l'*oppidum* de Gaujac, pourvu au Haut-Empire d'un rempart et d'un complexe monumental à vocation religieuse. Fiches[3] et Gourry[4] considèrent que l'*oppidum* du Camp de César » à Laudun, également fortifié et pourvu en outre d'un forum et d'une basilique, pourrait avoir été la ville principale de ce peuple.

Desjardins[5], Walckenaer[6]et Benoît[7] proposent la ville de Senas (*Sénacium/Senatium* au XI[e] siècle) comme ayant été leur chef-lieu. On trouve la forme *Sinaca villa* sur le polyptyque de Vuadalde (daté de 814). L'étymologie est indiquée par Dauzat[8] comme venant du nom gaulois *senos* et du suffixe *acum*. Cependant dès 1884 Gilles[9] estimait que ce point de vue déjà exprimé en son temps était une erreur destinée à faire de Senas une station, jadis connue comme étant *Marti* ou *Marti Meta*, et de la rattacher aux Samnagenses.

De Lamanon, la voie romaine de Marseille à Avignon continue à l'ouest en direction de Sénas, mais elle ne traverse pas cette commune, comme l'indique Gilles[10], ajoutant que Sénas n'a, comme vestiges romains, que ceux des *villae se trouvant* dans la partie supérieure de son territoire. Ainsi, à propos du milliaire découvert à Sénas, le même auteur estime qu'il s'agit d'une erreur pour faire de Sénas la ville des Samnagenses. S'il a sans doute raison quant aux rapprochements toponymiques et géographiques, on note en revanche suffisamment de précisions à propos de la découverte de la borne pour ne pas mettre en doute l'existence de celle-ci[11].

Cette peuplade frappait monnaie de bronze à légende grecque « *Samna/get(on)* », dont la typologie est très proche des petits bronzes de

1. M. Gayraud, J.-C. Richard, 1992.
2. A. Roth-Congès R.A.N. 2003.
3. J.-L. Fiches 2003.
4. D. Gourry 1997.
5. E. Desjardins 1878.
6. C. A. Walckenaer 1839.
7. F. Benoît 1936.
8. A. Dauzat 1963.
9. I. Gilles 1884.
10. *Idem*.
11. F. Gateau 1999.

Marseille au taureau cornupète. Ce monayage présente au droit une tête d'*Apollon* ou d'*Artémis* et au revers un taureau cornupète avec en légende l'ethnique sur une ou deux lignes. Sa date d'émission est très certainement vers 77 avant J.-C. La répartition actuelle de ces monnaies couvre une zone comprise entre Barry, Bollène (Vaucluse), les Pennes-Mirabeau (Bouches- du-Rhône) et Magalas (Hérault).

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – CIL – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie ancienne et historique des Gaules,* Paris, 1839 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* Paris, 1878 – Isidore Gilles, *Les voies romaines et massiliennes dans le département des Bouches-du-Rhône,* Avignon, 1884 – Fernand Benoît, *Carte et texte complet du département des Bouches du Rhône,* Arles, 1936 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...,* Paris, 1963 – Michel Gayraud, Jean-Claude Richard, *Les inscriptions gallo-romaines de l'oppidum du Castellas à Murviel-lès-Montpellier,* Montpellier, 1982 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule,* réédition de 1993 – Dominic Goury, *L'oppidum du camp de César à Laudun* (Gard), RAN, 30, Arles, 1997 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule,* R.A.N., 1, 1999 – Gateau, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette,* 1999 – A. Roth-Congès, R.A.N., 35, 2003 – Jean-Luc Fiches, *Territoires celtiques,* 2003.

SAMNÈTES (Amnites, *Namnetum*, Samnites, *Samnitum*)
Peuple installé dans la Loire-Atlantique, d'après Strabon.

Concernant cette peuplade, E. Desjardins[1] note dans son ouvrage qu'il s'agirait en réalité d'une simple erreur de lettres, entre le *S* et le *N*, ce qui donnerait Namnètes et non pas Samnètes.

Pour Posiodonios, il s'agit d'une île où les Namnètes envoyaient leurs femmes, peut-être celle de Batz, ou celle de Saillé, de Noirmoutier, voire même Paimboeuf, une ancienne île.

Beaucoup d'auteurs anciens en parlent, tels Pline, Ptolémée, Posidonios, Jacoby (vol. II, p. 258), Strabon.

Denys le Périgète[2] écrit dans son poème de la *Périègèse* que « près des îles britanniques, sur l'estuaire de la Loire, il y a des îlots de femmes Amnites, avec leurs rites dionysiaques. Elles célèbrent Dionysios des nuits entières. »

1. E. Desjardins, 1878.
2. Denys le Périégète, *Périégèse, voyage autour du monde,* III, pp. 570-579.

En définitive, il semble raisonnable de se rallier au point de vue selon lequel il ne s'agirait probablement pas d'un peuple distinct, mais tout simplement des Namnètes.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Ptolémée, *Géogr.*, II – Posidonios d'Apamée, *Hist.*, *Fragm.* 56 – Strabon, *Géogr.*, IV, 5, 6 – Denys le Périégète, *Périégèse, voyage autour du monde*, III – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Hachette, Paris, 1878.

SANTONS (Santones, *Santoni*)

Peuple celte qui habitait au nord de l'estuaire de la Garonne, dans une partie de la Charente et de la Charente-Maritime. Son voisin était celui des Pictons.

Henri Hubert et d'Arbois de Jubainville les disent venir de Germanie, plus précisément de la région du Main, ce qui est difficile à confirmer ou à infirmer. Quelques éléments les liant aux Helvètes qui, comme on le sait, étaient primitivement établis dans ce secteur, peuvent toutefois nous amener à ne pas rejeter cette hypothèse (voir plus loin).

Leur nom s'est évidemment conservé dans celui de la Saintonge, *oceani-litora-Santonici* (au 1er siècle avant J.-C.), *Santonica-tellus* (au IVe siècle), *in-Sanctonico* (en 727), *Xantonia, mercatores-de-Xantunge* (en 1242), Zantonge (en 1370), Sentonge (au XVe siècle).

Leur chef-lieu était *Mediolanion* (Strabon), devenu *Santonon-mediolanion* (au 1er siècle après J.-C.), *Santoes, mediolanum-Santonum* (au IVe siècle) *urbs-Santonorum, Santonica-urbs* (au IVe siècle), *Sanctonas, ad-Sanctonis* (au VIIIe siècle), *Sanctone* (au Xe siècle), *Xainctes* (au XIe siècle), aujourd'hui Saintes. Suivant la règle habituelle, la capitale tribale a ainsi pris le nom du peuple.

La ville s'est constituée dans un méandre de la Charente, essentiellement sur la rive gauche, dans une zone de hauteur protégée des inondations. Aucune preuve tangible d'occupation antérieure à la conquête

romaine n'a pu être décelée pour l'instant. Les fouilles récentes ont permis de constater une occupation certaine du plateau Saint-Victor dès les années 50-40 avant J.-C. La ville antique s'étendait largement sur le plateau de la rive gauche, tout au moins de l'époque augustéenne jusqu'aux premières décennies du second siècle. Au Bas-Empire, la construction du rempart va ramener la superficie de l'agglomération au cinquième environ de ce qu'elle était au temps de sa splendeur[1]. Saintes, qui allait devenir au Moyen Âge la capitale de la Saintonge, possède des vestiges d'un amphithéâtre romain et un arc de triomphe dédié à Germanicus.

Il n'est pas prouvé que le site de *Mediolanum* ait été occupé par un *oppidum* gaulois. La découverte récente, à la périphérie de la ville d'un camp romain, suggère que dans les années 40-37 avant J.-C., lors de la construction de la voie romaine reliant Lyon à l'océan Atlantique, Agrippa a pu décider d'installer au même endroit une ville nouvelle. Les premiers édifices de Saintes, notamment le *forum* et les édifices qui l'entouraient, ont été construits dans les années 20-10 avant J.-C.[2]. Une épitaphe découverte a Saintes et portant le nom de *Caius-Julius-Marinus* indique que, outre la questure, celui-ci occupait également la fonction de *vergobret* des Santons.

La question de la localisation de l'*oppidum* central des Santons reste donc ouverte et il faut dès lors envisager l'hypothèse de Lassarade[3] concernant le site de Pons, situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Saintes. Cet *oppidum* correspondant à une occupation protohistorique remontant au Bronze final III et au Premier Âge du Fer, attestée en plusieurs points[4], on se trouve confronté à un hiatus de plusieurs siècles entre ces témoins et la fondation de la ville de Saintes. Citons également le site de Vil-Mortagne, occupé dès le IVe siècle avant J.-C.

La Saintonge a formé avec l'Aunis le département de la Charente-Maritime. L'Aunis s'appelait *pagus-Alienis* au Xe siècle, que l'on corrige en *Alionis,* d'après *castrum-Alionis et castrum-Allonis* (au Xe siècle), devenu Chatellaillon[5].

1. C. Vernou, J.-F. Buisson 1990.
2. L. Maurin 1978, 2004.
3. Lassarade, 1986, pp. 123-138.
4. Vernon, 1987, pp. 18-19.
5. E. Nègre1990.

Leur port était La Rochelle, nommée *Santonum-Portus* « Port des Santons », puis *Rupella* en 961, avant de devenir *reditum-Rochellae* en 1152.

En 52 avant J.-C., les Santons fournirent un contingent de 12 000 hommes à la coalition gauloise.

Une autre partie de ce peuple aurait eu comme chef-lieu Angoulême au IVe siècle, qui fut nommé *Eculisma* par Ausone, puis *civitas-Ecolismensium* vers 400, *Aquilisima* en 511 et *Egolesina,* au Xe siècle. Mais aucune preuve n'existe à ce jour qu'il ait possédé l'Angoumois[1] (voir Écolismiens).

La région s'est appelée *Engolesinensis-episcopus* en 848, et *Engolesme* à la fin du XIIe siècle. On ne peut affirmer ni la celticité de la racine *ecul* ni celle de la finale *isna*.

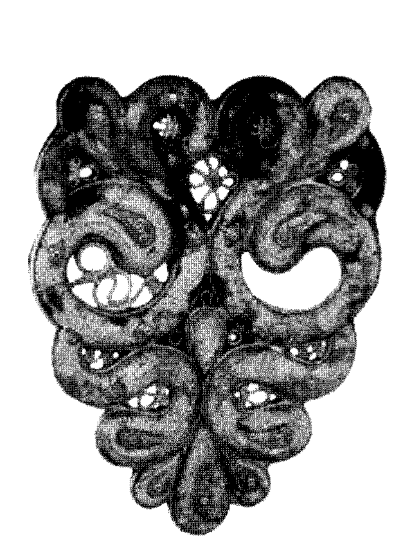
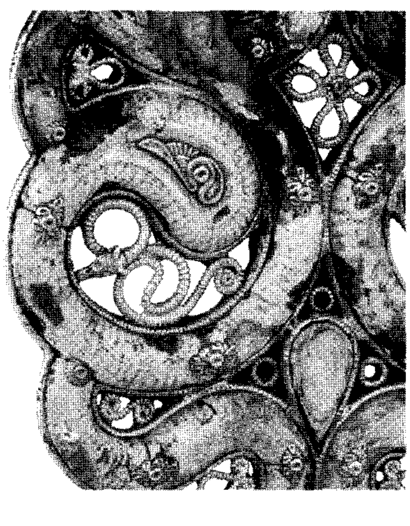
On sait que la migration des Helvètes du printemps 58 avant J.-C., qui servit de prétexte à César pour intervenir en Gaule, s'était donnée pour but de rallier le territoire des Santons, avec lesquels ils entretenaient des relations de parenté très anciennes. Ce sujet a longtemps été occulté car il gênait. On ne voyait pas en effet ce qui pouvait unir les deux peuples si distants. D'autre part, on savait que les Helvètes s'étaient installés sur le plateau suisse en provenance du sud de l'Allemagne (le fameux « désert des Helvètes » en Bavière), après s'être joints aux Cimbres, à la fin du IIe siècle avant J.-C. Ce n'est que très récemment que la question de cette ancienne relation a connu un rebondissement avec la découverte de monnaies helvètes en Saintonge et de symboles communs aux deux peuples. Il n'est donc pas possible de rejeter complètement l'idée d'une lointaine origine commune dans la région du Main à une date évidemment difficile à situer mais forcément antérieure à l'établissement des Helvètes vers la Suisse. Un autre élément non négligeable vient à l'appui de ce rapprochement entre la zone originelle commune des Santons et des Helvètes. Il s'agit d'un texte méconnu de Porphyrion (Pomponius Porphyrio), un grammairien du IIe siècle après J.-C. Commentant un passage d'Horace, il signale la présence des Santons à la bataille de Verceil (Piémont) au cours de laquelle les Cimbres furent vaincus par Marius en 101 avant J.-C. Ce texte indiquerait qu'une fraction du peuple des Santons, venue du sud de

1. De Soto 2001.

l'Allemagne (tout comme les Helvètes, par conséquent, lesquels se trouvaient également réprésentés par le clan des Tigurins aux côtés des Cimbres), aurait rejoint les Cimbres, tandis qu'une autre aurait pu s'installer dans le bassin inférieur de la Garonne où, pour cette époque, les sources ne mentionnent que les Nitiobriges[1]. La question a été examinée par Hiernard[2] à la lumière d'une triple documentation, numismatique, archéologique et littéraire. Son travail permet d'étayer l'hypothèse de liens antérieurs entre Helvètes et Santons, tissés à l'époque où ils se trouvaient établis en Allemagne méridionale, avant leurs migrations respectives. De plus, le bassin de la Garonne n'était évidemment plus une *terra incognita* pour les Helvètes depuis l'incursion, moins d'un demi-siècle avant la tentative de migration de 58 avant J.-C., des Tigurins (clan du peuple des Helvètes), chez les Nitiobriges de la région d'Agen. Des pièces datées de La Tène D1 (fin du IIe - début Ier siècle avant J.-C.) seraient originaires de Bavière ou de Bohême, ce qui viendrait renforcer l'évidence de liens anciens entre les Santons et l'Europe centrale. Signalons par ailleurs, pour clore ce sujet, que Maurin[3] admet la collusion entre les Santons et les Helvètes quant à leur projet de migration de 58 avant J.-C., en indiquant qu'ils avaient l'intention d'installer les Helvètes à la frange méridionale de leur territoire, c'est-à-dire sur le territoire qui fut occupé par les Bituriges Vivisques. Si l'on prend en considération tous ces éléments, le texte de César évoquant le but que se fixaient les Helvètes lors de leur migration (le pays des Santons), longtemps énigmatique, prend tout son sens et devient parfaitement explicite.

C'est sur le territoire des Santons qu'a été mis au jour (en 1981) un casque d'une exceptionnelle beauté, connu comme « Casque d'Agris », du nom de la petite localité charentaise sur le territoire de laquelle se trouve la grotte des Perrats où la trouvaille a été faite. Ce chef-d'œuvre de l'art celtique est exposé au Musée des Beaux-Arts d'Angoulême. C'est lui que nous avons choisi pour illustrer la couverture du présent ouvrage. Ce n'est certainement pas un casque destiné au combat mais plutôt un objet d'apparat. Il est daté du IVe siècle avant J.-C., ce qui, si les Santons sont arrivés tardivement, comme nous l'avons vu plus haut, devrait le faire attribuer au peuple celte fixé en ces contrées avant leur établissement.

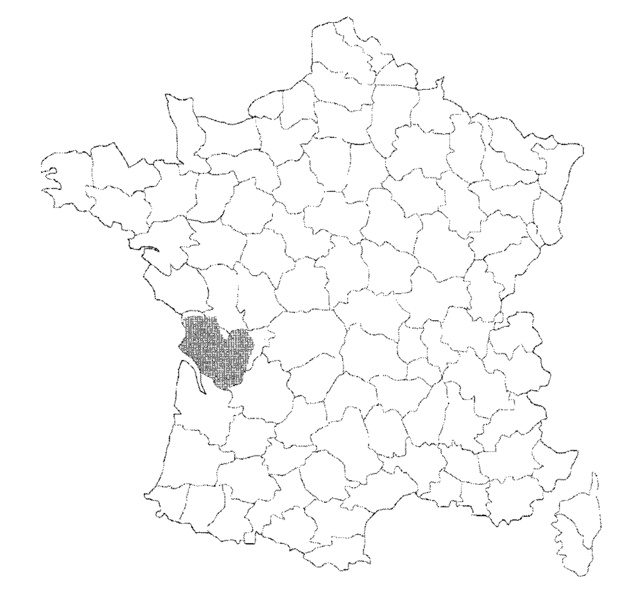
1. A. Rapin, 2004, pp. 21-36.
2. J. Hiernard, 1995, pp. 3-34.
3. L. Maurin, 1978.

Casque d'Agris

© Gérard Martron, Musée d'Angoulême.

Nous sommes là dans un schéma typique de « celticité cumulative ». Une mention supplémentaire doit être accordée au lieu où cet objet a été trouvé (associé à des éléments de céramique, quelques fibules, etc.). Nous avons indiqué qu'il s'agissait de la grotte des Perrats[1], mais il nous faut préciser que celle-ci présente l'intérêt d'avoir servi de refuge à diverses époques troublées, notamment au Bronze final[2]. Quelques éléments d'armement y furent également déposés vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C.



Santons

1. Que l'on trouve parfois mentionnée sous la forme « grotte des Peyrat ».

2. Mais aussi au Mésolithique, au Néolithique et à divers moments du Moyen Âge, ayant alors probablement servi de refuge comme cela avait été le cas au Bronze final.

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 10, III, 11, VII, 75 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1950 – Louis Maurin, *Saintes antique...*, Saintes, 1978 – Louis Lassarade, *L'oppidum de Pons*, Aquitania 1, Angoulême, 1986 – Vernon, *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 1987 – Christian Vernou, Jacques Lacoste, *Romains et barbares entre Loire et Gironde*, Poitiers, 1989 – Dominique Tardy, *Le décor architectonique de Saintes antique*, Aquitania, suppl. 5, Bordeaux, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Chistian Vernou, Jean-François Buisson, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Jean Hiernard, *Le frontal celtique de Saintes*, 1995 – José Gomez de Soto in *Histoire du Poitou*, 2001 - Louis Maurin, *Capitales éphémères*, 2004 – André Rapin, *Pratiques funéraires des cultures du 2e Âge du Fer laténien*, Glux-en-Glenne, 2004 – Laurence Tranoy, *Mediolanum Santorum, Saintes, de la fondation à l'époque Julio-Claudienne*, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, Alicante, 2007 – Bruno Boulestin, José Gomez de Soto, *Grotte des Perrats (Agris, Charente)*, rapport de fouilles 2006-2008.

SARMATES

Les Sarmates, peuple iranophone, ont longtemps nomadisé au cœur de l'Asie centrale. La destruction de l'empire achéménide par Alexandre (331 avant J.-C.) provoqua des mouvements nouveaux de populations, tel celui qui poussa les Sarmates vers la steppe eurasiatique puis de là, au fil des siècles, jusqu'au Caucase, l'Ukraine et la région danubienne.

On pense que, vers le Ier siècle avant J.-C., aurait émergé de l'ensemble du groupe culturel auquel appartenaient les Sarmates, le groupe des Alains. Ces Sarmato-Alains, pour employer une expression commode[1], furent tour à tour les ennemis et les auxiliaires des Romains.

Rome leur confia des garnisons dès le IIe siècle dans l'Île de Bretagne puis aux IVe et Ve siècles en Gaule et en Italie du Nord.

En Gaule, leurs cantonnements étaient dispersés sur tout le territoire. Dans ce qui subsiste de la Notice des Dignités, recueil d'informations sur les commandements militaires compilé sur l'ordre d'Honorius (395-423) et en partie disparu, figurent cinq « préfectures sarmates », à savoir :

1. I. Lebedynsky, *Les Sarmates*, 2002.

– celle du Poitou ;
– celle « qui va de la Cure (affluent de l'Yonne) à Paris » ;
– celle « de Reims et Amiens » ;
– celle « de Langres à Rouen ».

Quant à la cinquième, le passage qui la concernait a été détérioré mais les caractères subsistants sonnent à penser qu'il s'agissait d'Autun.

Au Ve siècle un roi alain du nom de Sangiban, établi par Rome au nord de la Loire, contribua à la victoire d'Aetius sur Attila aux Champs Catalauniques (451). Il combattait dans les rangs d'une armée hétéroclite composée, outre de ces Sarmato-Alains, de Wisigoths, de Francs saliens et ripuaires, de Burgondes et de ces grands oubliés de l'Histoire que furent les Celtes groupés par la Bagaudie[1].

Lebedynsky a dressé une liste de toponymes qui évoquent la présence des Sarmato-Alains en Gaule : ils correspondent à des localités très inégalement réparties sur 50 départements actuels. Les noms dérivés (ou paraissant dérivés) de Sarmatia, tels que Seramize, Sermoise-sur-Loire, Sarnage, Sermizelles... prédominent en Bourgogne. Ceux qui dérivent (?) d'Alania : Allan, Alaigne, Alainville..., très dispersés, apparaissent surtout dans le nord-ouest. Faut-il voir dans ces toponymes l'identification de lieux occupés par des auxiliaires « barbares » de Rome ?

L'opinion de maints historiens, et notamment de Taverdet[2], est que l'on a accordé trop d'importance à la recherche des cantonnements sarmates basée sur la toponymie ; il est vrai qu'aucune trace matérielle significative n'a été retrouvée en France, à l'exception de trois miroirs présentant des affinités avec des spécimens découverts en Europe orientale.

Quant à expliquer l'origine de ces appellations, Lebedynsky met en garde contre les « mirages » toponymiques. D'autres orientent leurs re-

1. Les Bagaudes étaient des résistants et maquisards celtes attachés à la défense de leur culture, de leur droit et de la religion druidique, contraints à un combat clandestin durant plusieurs siècles par les spoliations dont leur peuple fut victime, la misère des temps et la répression de l'occupant et de ses affidés. Ce mouvement de la Bagaudie est panceltique puisqu'il fut actif non seulement dans les deux-tiers des cités de Gaule mais également chez les Celtes d'Hispanie (Espagne) et des régions montagneuses de Gaule cisalpine (Italie).

2. G. Taverdet 1976, 1993, 2007.

cherches du côté de l'étymologie. Ainsi Roblin[1] voit plutôt l'origine des noms évoquant les Sarmates dans *sarmatia* qui signifie « terres saumâtres ». Tandis que Gendron suggère que le gaulois *talamon*, le « talus », avec le suffixe gaulois -*asia*, a pu aboutir à *salamasia*[2].

Sarmasia, aujourd'hui Sermoise[3], était une localité importante mentionnée dans *Gallia-Christiana*, en 903.

Bibliographie :
Michel Roblin, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, 1951, 1978 – Albert Dauzat, Charles Rostaing, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Gérard Taverdet, *Les noms de lieux de Bourgogne*, Dijon, 1976, 1993, 2007 – Iaroslav Lebedynsky, *Les Sarmates. Amazones et lanciers cuirassés entre Oural et Danube. VIIe s. avant J.-C.-VIe s. après J.-C.*, Paris, 2002 – Stéphane Gendron, *L'origine des noms de lieux en France...*, Paris, 2003.

SAVINCATES

Peuple ligure qui habitait dans les Hautes-Alpes, dans la moyenne vallée de l'Ubaye, au sud de la vallée du Guil.

Ce groupe n'était connu que par des sources antiques et sa localisation a longtemps été incertaine.

Les Savincates occupaient probablement la vallée de l'Ubaye ; ce n'est pas formellement démontré : on pourrait tout aussi bien supposer que les Savincates étaient bornés au sud et à l'est par la chaîne du Parpaillon qui limite le bassin de l'Ubaye et fait aujourd'hui encore la limite des départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Hautes-Provence. Quoi qu'il en fût, le pays placé sous la tutelle d'Albanus a ensuite été divisé entre les territoires de deux cités au moins : *Brigantio et Rigomagus*[4].

La région qu'on attribue à ce peuple s'appelait *Vallis-Rigomagnsis* et son chef-lieu *Rigomagus*[5]. *Rigomagus* est mentionné vers l'an 400 dans

1. M. Roblin 1951, 1978.
2. S. Gendron 2003.
3. A. Dauzat 1963.
4. P. Arnaud 2003.
5. Longnon, Barruol, Ablon.

la *Notitia Galliarum*, mais aussi aux VIIIe et IXe siècles, pour désigner un *pagus* ou une *vallis* des Alpes : le *pagus Rigomagensis* apparaît dans le testament de Patrice Abbon en 739 et la *vallis Reumagensis* dans un diplôme de Louis le Pieux daté de 814-840.

Il a été montré par ailleurs que la *vallis* ou le *pagus Rigomagensis* correspondait à la moyenne vallée de l'Ubaye où doit donc se situer l'agglomération. Ce toponyme celtique n'ayant laissé aucune trace dans les noms de lieux du pays, seules les données archéologiques peuvent aider à localiser cette agglomération, soit à Barcelonnette même, soit plutôt à Faucon-de-Barcelonnette (nommé *De-Falcho* en 1147), modeste village à 2 kilomètres en amont de Barcelonnette.

Le cas de Faucon (*Falco*) est intéressant. Le site occupe une petite colline dominant la vallée et surplombant l'Ubaye d'une trentaine de mètres. Les découvertes ont trait à l'Antiquité et au Haut-Moyen Âge ; elles sont relativement nombreuses et concernent le village actuel et ses abords. Pour l'époque romaine, on a mis au jour les vestiges des thermes, des couvercles de sarcophage du IVe siècle, des inscriptions (CIL, XII, 88 et 86), des monnaies, des céramiques, des statuettes en bronze, et pour le Haut Moyen Âge, les vestiges d'une église du XIe siècle.

Tout cela permet de dire qu'il y eut dans l'Antiquité à Faucon-de-Barcelonnette une agglomération, importante pour cette vallée de montagne. Tout laisse à penser qu'il s'agirait de la *Rigomagus* dont le nom nous est livré par des documents de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge.

La *civitas Rigomagensis*, nommée par les textes vers l'an 400 est bien attestée par une inscription aux Escoyères en Queryras (au 1er siècle). *Rigomagus* aurait donc bien été le chef-lieu de cette peuplade. Certain historiens la placent pourtant aux environs du village de Savines (Hautes-Alpes). Les formes anciennes du nom de Savines sont toujours au singulier : *Savina* (en 1085), *Sabina* (en 1235), *Mandamentum-Sabine* (en 1316). En remontant aux origines, ce village s'appelait, au VIIIe siècle *Boresium*, d'après Abbon.

La *Civitas-Savincatium* figure par ailleurs sur l'arc d'Auguste, érigé en 9 avant J.-C. à Suse.

La ville de Barcelonnette appartenait également aux Savincates. On a souvent dit que cette localité était une ville neuve, fondée de toutes pièces en 1231 et qui aurait alors seulement reçu son nom du dernier comte de Provence de la maison d'Aragon, en souvenir de sa capitale catalane. Or, selon l'acte de 1231, il semble que Raymond Bérenger V ait donné simplement l'ordre de la reconstruire, entre les *castra de Drolhial* / St Pons et de *Falco* / Faucon, ce qui implique que *Barciliona* existait auparavant. Peut-être la destruction de la ville au début du XIII[e] siècle fut-elle due à des inondations de l'Ubaye. Les crues assez fréquentes de cette rivière ont dû enfouir profondément les vestiges antiques datant de l'Âge du Bronze.

Savincates



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.* – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IV[e] siècle*, Paris, 1878, réédition de 1978 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romaine du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, Paris, 1999 – Pascal Arnaud in *Territoires celtiques*, Paris, 2002 – Guy Barruol, *Capitales éphémères*, 2004 – Abbon, dans Barruol.

SEDIBOUIATES, voir BASABOIATES

SEBAGUINI (Sebagnini, Sebagini)

Peuple ou ethnique ligure (ou celte, comme on va le voir plus loin), qui aurait habité au nord de Sisteron.

Cicéron en parle dans un récit daté de 81 avant J.-C., dans le *Pro P. Quinctio.*

Cette population faisait partie de la confédération des Voconces.

Aucun toponyme ne rappelle cet ethnique en moyenne Durance.

Le pays des Sebaguini pourrait être localisé un peu au nord de Sistéron, entre cette ville et *Alabons* / Upaix. La localité d'Upaix est un ancien *oppidum* correspondant à la ville gauloise que l'on retrouve sous le nom d'*Upaga* en 739, d'*Upsal* en 1241 et de *Castrum de Upays* en 1262.

Camille Jullian situe les Sebaguini autour de Sault (dans le Vaucluse), alors que Holder (1896) les place en Savoie. Pour Guy Barruol, on doit toutefois se demander si ce nom est vraiment celui d'un petit groupe ou plus modestement celui d'un simple *pagus,* voire même d'un *vicus.* En ce cas, les Sebaguini pourraient n'être qu'un *pagus* des Avantici, un groupe lié au grand peuple des Voconces, ou même un ethnique de *vicus, Sebaginum.* De toute façon quelle que soit leur importance, c'est dans les Préalpes qu'il convient de les localiser. Mais alors il ne s'agirait évidemment plus de Ligures mais bien de Celtes ou tout au moins de Celto-ligures, puisque les Voconces étaient bien un peuple celte.

Guy Barruol précise : « j'insisterai surtout sur un acte de l'an 859 (cité par R. Poupardin en 1920), dans lequel il est dit que Charles 1er, roi de Provence, fils de Lothaire, tint une grande assemblée du peuple, des évêques et des grands du royaume, *in pago Sisterico in loco qui dicitur Saltus.* Il semble que ce soit Sault-de-Vaucluse (Saltus en 859) ».

Bibliographie :

Cicéron, *Discours,* t. 1 – Pline, *H. N.,* III – Johann Zwicker, *Revue celtique,* 25, Paris, 1904 – René Poupardin, *Recueil des Actes des rois de Provence,* 855-928, Paris, 1920 – Alfred Holder, *Alt-Keltischer, spachschatz,* 3 vol., Leipzig, 1896, réédition de 1961 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...,* Paris, 1963 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule,* réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule,* R.A.N. 1, Paris, 1999.

SÉGALAUMES (*Segalauni, Segovellauni*, Ségovellaunes, Segalaunes)
Peuple celto-ligure fixé dans la vallée du Rhône, de l'Isère à la forêt de Marsanne, dans le Valentinois, c'est-à-dire l'actuel dépar tement de la Drôme.

Pour Blanc[1], leur nom est celtique, alors que pour Lamboglia[2], il serait celto-ligure. Ce dernier se fonde sur une observation qui à l'apparence de la logique, à savoir que les deux termes qui composent ce mot (*Sego* et *Vellaunos*), sont caractéristiques d'une aire linguistique qui englobe l'Hispanie, la Gaule méridionale et la Ligurie, là ou précisément se sont unis les Celtes, les Ligures et, éventuellement, les Ibères. C'est toutefois méconnaître que ces deux mots sont bien intégralement celtiques[3] et qu'au-delà de la zone définie par Lamboglia, ils se retrouvent dans tout le monde celte, y compris en Grande-Bretagne. C'est aussi ce que confirme Léon Fleuriot[4]. *Sego* signifie « victoire » en brittonique et *uellauni, velauni*, a le sens de « chef », « commandant », « dirigeant ». Une fois encore et comme si souvent, on prétend donc attribuer à des origines « ligures » des mots qui n'ont de sens que dans les langues celtiques.

Quand on parle des Allobroges, Segovellauni, Tricastini ou Caturiges, pour ne nommer que quelques peuples connus de cette aire géographique, il faut admettre qu'ils sont en fait certainement celtiques dès le IXe ou le VIIIe siècle avant J.-C. Des populations dont les rites funéraires sont caractérisés par les tumulus et par les champs d'urnes, qui introduisirent la culture celtique en ces lieux, semblent en être à l'origine. Aussi, parmi les peuples qui étaient établis dans la région Rhône-Alpes au second Âge du Fer, les uns originaires d'Europe centrale, avaient pu s'y installer dès les IXe et VIIIe siècles avant J.-C., tandis que d'autres, venant de Gaule centrale « à la suite de Béllovèse », s'y seraient fixés entre le VIe et le Ve siècle avant J.-C., lors de la grande invasion (*ver sacrum*) qui devait se prolonger jusqu'en Italie, occupant d'abord la vallée du Rhône. On peut présumer que certains de ces groupes celtes pénétrèrent peu à peu le long des grands axes transalpins et s'y fixèrent. L'implantation des Ségalaumes daterait donc probablement des environs de 600 avant J.-C.

1. Blanc 1958.
2. Lamboglia, 1958.
3. X. Delamarre 2001.
4. L. Fleuriot 1964.

Voisins des Helviens, Allobroges, Voconces, Tricastins, Arécomiques, ils faisaient partie de la confédération des Cavares.

Au nord, la frontière de ce peuple était constituée par l'Isère, qui le séparait des Allobroges. Vers le sud-ouest, en aval du confluent de la Drôme, le Rhône était encore une frontière naturelle entre eux et les Helviens. Vers le sud, leur territoire s'étendait jusqu'à la forêt de Marsanne, située au sud de la Drôme. Entouré de montagnes, leur pays apparaît dès lors comme une région naturelle très caractérisée. À cinq kilomètres au sud du confluent de l'Isère et du Rhône, passait la voie d'Agrippa et au débouché des grandes vallées alpestres de l'Isère et de la Drôme, le site de Valence occupe une place qui fut très tôt choisie par les Romains pour y implanter une colonie.

Leur chef-lieu était *Segallaunorum* puis *Julia-Valentia* (1er siècle avant J.-C.[1]), fut de bonne heure colonie romaine puis devint *civitas*. Elle s'appela *Valentia* (en 333) et prit le nom de *civitas-Valentinorum, Valente-constructa* (en 400), *Valentinensium* en 827, puis *Valentia* (en 1299), *Valenza* (en 1203). C'est aujourd'hui Valence (Drôme), qui serait une ville neuve, créée sans doute seulement vers 61 avant J.-C.

En effet, la ville de Valence a peut-être repris l'emplacement d'un ancien camp de Maximus, établi lors de la campagne contre les Allobroges et les Arvernes, en 121 avant J.-C. ou à l'occasion de la révolte de Catugnatos, en 62-61 avant J.-C. Elle se situait un peu au nord de l'*oppidum* de Malpas, nommé *Soio,* sur la rive droite, et qui semble avoir été antérieurement leur chef-lieu. Les habitants se répartissaient en deux groupes, les *Coloni* et les *Incolae*[2].

L'*oppidum* de *Soio* / Soyons pourrait être le *Solonium* nommé par Dion Cassius, où des fouilles récentes ont révélé un important habitat qui s'échelonne du VIe au 1er siècle avant J.-C. Elle serait l'une des villes principales de cette peuplade, s'appelait *Deae-Soioni* au 1er siècle, *Vicaria-Soyonense* au IXe siècle, *Vacaria-Soionensis-Arcis* en 1275, *Subdio* au XIVe siècle, Soyon en 1464. C'est aujourd'hui Soyons, qui a dut être leur

1. Pline, III.
2. A. Blanc 1958.

chef-lieu d'origine et serait liée au nom d'une Déesse gauloise ou pré-celtique, nommée *Soion*[1].

Le pays ou Comté de Valence s'appelait à l'époque carolingienne *pagus-Valentiacus* (en 892), *pagus-Valentiniensium* (en 915), *pagus-Valentinensis* (en 938), *comitatus-Valentinensis* (en 985 et 1148).

Le confluent du Rhône et de l'Isère, cette région fertile et peuplée appelée l'*Île* par Polybe[2] et par Tite-Live[3], n'appartenait point alors — comme on l'affirme habituellement — aux Allobroges, mais bien aux Ségalaumes. L'étude des récits laissés par ces deux historiens ne laisse aucun doute sur ce point de topographie ancienne : la plaine valentinoise et le confluent du Rhône et de l'Isère étaient aux mains des Ségalaumes et ils avaient alors pour chef un roi nommé Brancus (Brancos), qui paraît avoir été assez puissant.

Leurs éléments territoriaux, qui correspondent vraisemblablement à la survivance d'une ancienne subdivision clanique de la tribu, sont :

1. le *Carliacensis pagus* (1000 - 1042), avec Charlieu (*Carliaco-villa* en 924), aujourd'hui Petit-Saint-Jean, avec la commune de Chatuzange, une grande partie de celle du Bourg-de-Péage et celle de Marches,
2. *l'Eliciensis pagus* (en 940), avec Allex comme chef-lieu et les territoires de Montoison et d' Ambonil,
3. le *sancti-Gervasii ager*, ou Saint Gervais (en 1009).

Q. Maximus Fabius fit élever un trophée de pierre blanche et de deux temples, à la suite de la « bataille du confluent » de 121 avant J.-C. Ce serait celui de *Vindalium*, qui est le trophée romain le plus ancien de la Gaule. Aucun vestige de ces monuments n'a été décelé. Pour ce qui est du trophée de Q. Maximus Fabius, on pourrait néanmoins penser au site appelé Conflans, à cinq kilomètres au nord de l'Isère, où se trouve un carrefour de sept chemins rayonnant autour d'un point, qui pourrait marquer l'emplacement d'un monument exceptionnel[4]. À l'appui de cette localisation, on peut également invoquer la toponymie elle-même par la ressemblance troublante entre Conflans et « confluent ».

1. A. Blanc *op. cit.*
2. Polybe 3, 49.
3. Tite-Live 21, 31, 4.
4. G. C. Picard 1957.

Ce peuple avait également un port sur le Rhône, celui de Bourg-les-Valences (nommé *Borc* en 1192).



Ségalaumes

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Dion Cassius, *Hist. rom.*, 3 ,7, 48 – Strabon, *Géogr.*, 4, 2, 2 – Polybe, *Hist.*, 3, 49 – Tite-Live, *Hist. rom.*, 21, 31, 4 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Gilbert Charles Picard, *Les trophées romains*, Paris, 1957 – N. Lamboglia, *Le problème celto-ligure dans la vallée du Rhône*, R.E.L., 1958 – André Blanc, L'*oppidum de Malpas à Soyons*, Cahiers rhodaniens, Aix-en-Provence, 1958 ; *Valence, des origines aux Carolingiens*, Valence, 1964 – Léon Fleuriot, *Notes lexicographiques et philologiques*, Études celtiques, 1964 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, Paris, 1999 – Xavier Delamarre, *La langue gauloise*, Paris, 2001.

SÉGOBRIGES (Ségobrigiens, *Segobrigii*)
Peuple très certainement celte, voisin des Salyens.

Il habitait une partie du département des Bouches-du-Rhône, vers la basse plaine de l'Huveaune et les montagnes qui la dominent. Ce peuple déjà bien caractérisé au Premier Âge du Fer, semble avoir été établi dans un environnement de populations ligures.

L'origine du nom de Ségobrige ne fait pas de doute : il renvoie à *Sego,* « victoire », et à la « force », *Brigo,* mots d'origine celtique. L'implantation de ce peuple en Gaule daterait probablement des environs de 800 avant J.-C., ce qui lui confère une ancienneté remarquable, dans cette région.

Comme l'ont proposé Jullian[1] et Clerc[2], ce peuple pourrait témoigner d'une communauté linguistique celto-ligure bien antérieure à la fondation de Marseille. Or on sait que, dès le Premier Âge du Fer, des Celtes étaient parvenus jusqu'aux rivages méditerranéens. Pour Busquet[3] et Coupy[4] ce peuple serait typiquement celtique.

Trogue-Pompée dit, à propos de la formation de Marseille : « *inter Ligures et feras gentes Gallorum* », semblant mêler tradition ancienne (Ligures) et réalité contemporaine (Gaulois) de la fondation de Massalia, mais où l'ethnique Ségobriges ne peut être que celte, de même que sont celtes les noms de Comanus (Comanos), fils de Nanus (Nannos), et de Catumandus (Catumanduos), chef local du début du IVe siècle avant J.-C.[5]

Le seul site qui témoigne d'une occupation antérieure à 600 avant J.-C. est le Baou-de-Saint-Marcel, *oppidum* situé à 7 kilomètres environ du Vieux-Port, au débouché de la vallée de l'Huveaune[6].

Avant la création de Marseille, le petit port des Ségobriges se nommait *Lacydon,* d'après le nom d'une source qui se jette dans le port et du cours d'eau qui en provient. C'est sur une hauteur dominant l'embouchure du *Lacydon* qu'un habitat indigène a eu, en tout cas au VIIe siècle avant J.-C., des contacts commerciaux avec la Méditerranée.

Voici la légende de la création de Marseille : on raconte qu'en 600 avant J.-C., les Phéniciens emmenés par le marchand Protis, qui cherchait de nouveaux comptoirs, firent accoster leur bateau dans une baie appar-

1. C. Jullian, rééd. 1993.
2. M. Clerc 1927.
3. R. Busquet 1949.
4. Coupy, 1992, p. 157.
5. M. Bats 2003.
6. D. Garcia 2004.

tenant au peuple des Ségobriges[1]. Le roi de cette peuplade, qui se nommait Nann ou Nanus (Nannos), accueillit Protis et l'emmena chez lui, à l'occasion du repas de mariage de sa fille Gyptis. Leur coutume voulait que la future mariée choisisse elle-même son époux en présentant une coupe remplie d'une boisson à celui qu'elle choisirait. Ce fut Protis qui fut choisi. Le roi en fit donc son gendre et lui donna la baie où Marseille fut bâtie. Voici d'ailleurs ce qu'en dit Trogue-Pompée : « Aux temps du roi Tarquin, la jeunesse des Phocéens vint d'Asie et aborda à l'embouchure du Tibre, puis contracta amitié avec les Romains. Ensuite elle partit sur des navires vers les golfes les plus éloignés de la Gaule et fonda *Massilia* entre les Ligures et les peuples sauvages de la Gaule. Ils accomplirent de grands exploits soit en défendant par les armes contre la sauvagerie gauloise soit en attaquant eux-mêmes ceux par qui ils avaient été attaqués auparavant, car les Phocéens, contraints par l'exiguïté et l'aridité du sol, pratiquaient plus assidûment la mer que les terres, subsistaient de pêche, de commerce et même, le plus souvent, de piraterie, laquelle était en ce temps-là tenue en honneur, ainsi, ils osèrent avancer jusqu'au rivage ultime de l'océan et aboutirent dans un golfe gaulois à l'embouchure du Rhône, séduits par l'agrément du lieu, ils retournèrent chez eux, en rapportèrent ce qu'ils avaient vu et sollicitèrent des renforts. Les chefs de la flotte furent Simos et Prôtis ; ainsi, ils vont trouver le roi des Ségobriges nommé Nannos, sur le territoire duquel ils méditaient de fonder une ville et lui demandèrent son amitié.[2] »

L'histoire ne s'arrête évidemment pas là et la suite est également intéressante : « À la mort de Nannus, roi des Ségobriges, qui avait donné aux Phocéens un endroit pour fonder leur ville, son fils Comanus ayant pris sa place, un roitelet lui affirma qu'un jour *Massalia* causerait la ruine des peuples voisine et qu'il fallait l'écraser à sa naissance même, de peur que plus tard, devenue plus forte, elle ne l'accablât lui-même. Il ajoute encore cette fable : un jour une chienne pleine demanda en suppliant à un berger un endroit pour mettre bas ; l'ayant obtenu, elle demanda encore la permission d'y élever ses petits ; à la fin, ses petits devenus grands, appuyée sur sa garnison domestique, elle s'arrogea la propriété du lieu. De même ces Marseillais, qui semblaient à présent être des locataires, se rendraient

1. Justin, Apud, 43, 3, 38, et 4, 3.

2. Trogue-Pompée, *Hist. phil.*

un jour maîtres du pays. Excité par ces conseils, le roi tend un piège aux Marseillais : le jour de la fête de Flore, il envoie dans la ville, à titre d'hôtes, un grand nombre d'hommes vaillants et intrépides et en fait mener encore dans des chariots, où ils se tiennent cachés sous des joncs et des feuillages. Lui-même se cache avec une armée dans les montagnes les plus voisines afin que, lorsque les portes seraient ouvertes la nuit par les émissaires que j'ai dit, il se trouvât juste à point pour l'attaque et fondit à main armée sur la ville ensevelie dans le sommeil et dans le vin. Mais une femme, parente du roi, trahit la conspiration, car elle avait un jeune Grec pour amant. Touchée de la beauté du jeune homme, elle lui révéla dans une étreinte, le secret de l'embuscade en l'engageant à se dérober au péril. Celui-ci rapporta aussitôt la chose aux magistrats, et, le piège ainsi découvert, tous les « Ligures » sont arrêtés et l'on tire au jour ceux qui étaient cachés sous les joncs, on les égorge tous et, au piège du roi, on oppose un autre piège. Il y périt lui-même avec sept mille des siens. Depuis ce temps, les Marseillais ferment leurs portes aux jours de fête, veillent, montent la garde sur les remparts, reconnaissent les étrangers, se tiennent en surveillance et gardent la ville en temps de paix, comme s'ils étaient en temps de guerre. »

L'authenticité de cette histoire d'attaque manquée a été prouvée par M. Moulder[1].

Selon F. Villard[2], aucune trace d'établissement antérieur à l'installation des Phocéens n'aurait été trouvée à l'emplacement de *Massilia*. Les tessons de la fin du VIIe siècle avant J.-C., découverts sur la hauteur de Fort-Saint-Jean, proviennent selon cet auteur, de vases apportés par les premiers colons phocéens.

Guy Barruol[3] pense au contraire qu'ils impliquent l'existence, sur cette hauteur dominant l'embouchure du Lacydon, d'un habitat indigène ayant eu, au VIIe siècle avant J.-C., des contacts commerciaux avec la Méditerranéen orientale. Alors que les *oppida* du Premier Âge du Fer couronnent les collines rocheuses qui dominent le lit du Lacydon et le golfe où sera fondé Marseille, il serait étonnant que la butte surplombant directement

1. M. Moulder 2004.
2. F. Villard 1960.
3. G. Barruol 1999.

le cours d'eau n'ait pas été occupé et l'embouchure aménagée en un petit port.

Il faudrait alors attribuer aux Ségobriges du VI[e] siècle avant J.-C. le territoire qui s'étend entre la chaîne de l'Étoile et la mer. La ville de Marseille est située sur un terrain pierreux, son port s'étend en dessous d'un rocher creusé en forme d'amphithéâtre. Le site de la ville est dominé par un ample cirque de montagnes, constitué à l'ouest par l'Estaque, au nord par la chaîne de l'Étoile et à l'est par les massifs de Saint-Cyr et de la Gardiole. Deux petites rivières drainent cette plaine côtière : l'Huveaune (*Ubelka*) et le Jarret (*Lacydon*). Tel devait être le cadre de vie de la peuplade des Ségobriges. Leur nom même devait s'estomper quand *Massilia* se mit à briller.

Chez les Ségobriges se trouvait le *pagus Lucretius* (CIL, XII, 594, et F.O.R., B-du-R), correspondant à la moyenne vallée de l'Huveaune, près de Gemenos, entre Aubagne et Roquevaire. Le chef-lieu en était *Gargarius*/Saint-Jean-de-Garguier. Les *pagani* du *locus Gargarius* se situaient eux-mêmes « *finibus Arelatensium* ». Ce toponyme se rattache évidemment à la longue liste de ceux dédiés au Gargantua de la mythologie celtique[1].



Ségobriges

1. G.-É. Pillard, *Le vrai Gargantua*, Imago, Paris, 1987.

Bibliographie :

Trogue Pompée, *Histoires philippiques* – Justin, XLIII, 3, 4, 13 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Michel Clerc, *Massilia. Histoire de Marseille dans l'antiquité...*, Marseille, 1927 – Raoul Busquet, *Histoire du commerce de Marseille*, Marseille, 1949 – François Villard, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècles)*, Paris, 1960 – Paul-Marie Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, in Les sources de l'Histoire de France des origines à la fin du XVe siècle, vol. 1, Paris, 1971 – Guy-Édouard Pillard, *Le vrai Gargantua*, Imago, Paris, 1987 – Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, 1979 – Coupy, *Marseille grecque et la Gaule*, Marseille, 1992 – Didier Pralon, *La légende de la fondation de Marseille*, Coll. Études massaliètes, Marseille, 1992 – Roger Guéry, *Le port antique de Marseille*, Coll. Études massaliètes, Marseille, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Michel Gras, *L'arrivée d'immigrés à Marseille au milieu du VIe s. avant J.-C.*, Coll. Études massaliètes, Marseille, 1995 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, Paris, R.A.N., 1, 1999 – Michel Bats, R.A.N., 35, 2003 – Dominique Garcia, *Celtique méditerranéenne*, Paris, 2004 – Marcel Moulder, *La prise de Marseille par les Ségobriges : un échec, in Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 30, 1, Fundación Dialnet,2004.

SÉGUSIAVES (*Segusiavi*)

Peuple celte du centre de la Gaule qui habitait le Forez et le Lyonnais, sur la rive droite du Rhône. Seul le cours de la Saône le séparait des Ambarres et des Allobroges. Au sud se trouvaient les Vellaves et au nord les Helviens.

Son nom signifiait « les Puissants ».

Les Ségusiaves étaient alliés et clients des Éduens et c'est avec eux qu'il fournirent un contingent a la coalition des insurgés de 52 avant J.-C.

Ils furent les premiers fixés sur la rive droite du Rhône ; sur une longue distance, ils partageaient avec la *Provincia* l'usage de ce fleuve, tandis qu'ils contrôlaient complètement la navigation sur la Loire et la Saône. On voit quel intérêt les Éduens avaient, sur le plan économique comme sur le plan politique, à les faire passer dans leur clientèle[1].

Lyon (*Lugdunum* - Ier siècle avant J.C.) fut l'une des deux villes principales des Ségusiaves, avec Roanne.

1. César, *B. G.*, VII, 75, 2.

Le confluent de la Saône et du Rhône est un endroit stratégique de première importance mais, contrairement à ce que l'on répète souvent, la ville qui l'occupait n'était nullement une fondation romaine récente. Cette erreur provient d'une confusion entre la fondation de la colonie romaine, rappelée sur une stèle située sur la colline de Fourvière, et celle, bien antérieure à la conquête romaine, de la cité indigène. Une tradition rapportée par Plutarque[1] décrit de manière très précise les circonstances de la fondation de Lyon selon la tradition celtique, nommant même d'après cette dernière les protagonistes de cet événement :

« *Près de l'Arar* [la Saône] *est le mont Lugdunum, qui changea aussi de nom, et pour la cause que voici : Momoros et Atepomaros, ayant été chassés du trône* [des Ségusiaves] *par Sesroneos, vinrent, d'après l'ordre d'un oracle, sur cette colline pour y bâtir une ville. On creusait des fossés pour les fondements, quand tout à coup des corbeaux, se montrant et volant çà et là, couvrirent les arbres d'alentour. Momoros, qui était habile dans la science des augures, appela la ville Lugdunum. Car dans leur langue un corbeau se nomme lugos, et un lieu élevé dunum, ainsi que nous l'apprend Clitophon au livre 13*[e] *des Fondations.* » Ce texte est parfaitement clair et ne peut donner lieu à aucune confusion avec l'époque romaine. Il est donc très difficilement compréhensible que l'on invoque en permanence l'octroi du statut de « colonie romaine» comme acte de fondation de la ville. Qui plus est, l'archéologie confirme pleinement ce texte antique et cette tradition indigène puisqu'elle a retrouvé les traces de l'habitat celtique antérieur à la conquête[2].

Atepomaros et Momoros étaient donc des personnages influents du peuple ségusiave. On les dit respectivement « chevalier » (*equite*) et druide[3]. Cette tradition a non seulement le grand mérite d'expliquer les vestiges protohistoriques mis au jour par les archéologues mais aussi le nom de la ville qui ne trouve sa signification que dans la langue et dans la religion celtiques et n'a rien de romain. Il serait pour le moins étrange que les conquérants aient attribué un nom qui leur correspondait si peu à une ville créée par eux. Le nom exact de la ville à l'époque de l'Indépendance gauloise était *Lougoudounon*. Le récit de Plutarque nous éclaire également sur des événements politiques survenus dans la nation ségusiave.

1. Plutarque, *Des noms des fleuves et des montagnes, et des objets qu'on y trouve*, VI, 1-4.
2. M. Poux, *Lougoudounon à l'aube de la conquête (450-50 av. J.-C.)*, 2003.
3. F. Leroux, Ch.-J. Guyonvarc'h, *Les Druides*, 1979, 1986.

Ce fut sur leur territoire que le 9 octobre 43 avant J.-C., le consul Lucius Munatius Plancus (lieutenant de César) fonda la Colonie romaine de la ville de Lyon, sur la colline de Fourvière (*Forum Vetus* en 840, « Vieux Marché ») et la peupla de Romains chassés de la ville de Vienne par la guerre civile. Cette fameuse colonie romaine de Lyon doit en effet son origine aux dissensions entre les partisans de César et ceux de Pompée, dans la ville de Vienne. Une partie des habitants avait chassé l'autre à la mort de Pompée et le Sénat romain forma le projet de bâtir une ville.

À l'endroit où la Saône se jette dans le Rhône, sur le flanc d'une colline existait une localité ségusiave nommée *Lugdunum* (*Lougoudounon*). Plancus réalisa l'importance du lieu, s'en empara et le réaménagea. La ville dépendait des Éduens dont les Ségusiaves étaient, rappelons-le, les clients. Auguste détacha les seconds des premiers et les déclara « libres ». Et il fit de Lyon la capitale de la Gaule. Il y avait là un sanctuaire très célèbre : celui des trois Gaules, qui fut aménagé a Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, sur les pentes de la Croix-Rousses. Il faisait face au territoire de la colonie de Plancus implantée au sommet de la colline de Fourvière sur l'autre rive de la Saône et Strabon (IV, 3, 2) en parle. Ce lieu sacré correspond à celui connu sous le nom de *Pagus de Condate*, attesté par une inscription découverte dans le quartier Saint-Vincent, au pied de la Croix-Rousse et dont voici le texte : *(DI)ANAE AUG(USTAE) SACRUM / IN HONOR(EM) PAGI CONDAT(ENSIS) / C(AIUS) GENTIUS OLILLUS, / MAGISTER PAGI BIS, / CUJUS(SACRI) DEDICATIONE HONO/RATIS PRAESENTIB(US) DEDIT(LOCO) EPULI (DENARIOS) (DUOS) / L(OCUS) DEDIT (LOCO) EPULI (DENARIOS) (DUOS) / L (OCUS) D (ATUS) D (ECRETO) P (AGANORUM) COND (ATENSIUM)*[1] (.../ en l'honneur du pays de Condate, Caius Gentius Olillus, deux fois gouverneur (chef de *pagus*...) / a donné deux deniers en ce lieu de repas public par consécration aux personnes présentes honorées /.../ lieu donné par décret aux habitants de Condate »). Ce texte indique donc non seulement que le sanctuaire était dédié tout spécialement à Diane Auguste, mais atteste également de sa relative autonomie, puisque ce *Pagus* avait son propre magistrat. Le problème se pose néanmoins de savoir à qui l'on doit rattacher ce fameux *Pagus* : dépendait-il de la colonie romaine ou des Ségusiaves ?

1. CIL, XIII, 1 670.

Ptolémée a commis l'erreur de donner Lyon comme capitale des Ségusiaves[1]. Leur chef-lieu était en réalité Foros-Segusiavon (au IIe siècle)[2], appelé également *Phoros-Segosianton*[3] ou *Forum-Segusiavorum* puis *Foro-Sesiavorum* au IVe siècle, *Forum* (en 950) et *Fuer* (en 1227). C'est aujourd'hui Feurs, qui fut déchue après la fondation de Mont-Brison et devint capitale du Forez (ancien *pagus* devenu comté, qui a conservé le nom de la localité et les limites du territoire des Ségusiaves) jusqu'en 1441, puis chef-lieu de la Loire de 1793 à 1795. Le nom antique a perduré pendant le Moyen Âge sous les vocables de *Foro, Forus, Fuer.* Ce site a livré d'abondants vestiges d'une occupation antérieure à la conquête, dès le IIIe siècle avant J.-C. semble-t-il. L'habitat se développa sur une surface de 10 hectares et atteignit 80 hectares au début du IIe siècle avant J.-C.[4]. Un secteur exploré sous le forum gallo-romain paraît avoir été occupé sans interruption jusqu'à la construction de celui-ci. Des trouvailles monétaires assez abondantes ont eu lieu, notamment des statères d'or attribués aux Éduens. De petites monnaies d'argent figurent également dans les trouvailles. Par la richesse d'un matériel bien documenté et bien étudié, le site de Feurs constitue actuellement une référence pour la chronologie des matériaux des IIe et 1er siècles avant J.-C. Dans cette ville, un temple a une Déesse locale des eaux nommée *Segeta* est attesté par deux inscriptions répertoriées mais non localisées.

Le IVe siècle après J.-C. semble avoir été fatal à *Forum Segusiavorum.* L'opinion communément admise pour expliquer ce déclin brutal de la ville antique est qu'il s'agit des conséquences des invasions des Alamans et des Francs qui ravagèrent une partie de la Gaule à partir de 260[5]. Mais il ne faut pas non plus sous-estimer les insurrections périodiques des Bagaudes, ces résistants celtes qui s'opposèrent des siècles durant à la domination romaine à travers des guérillas parfois entrecoupées de soulèvements.

Le site de Goincet, à quelques kilomètres de Feurs, de l'autre côté de la Loire, étendu sur une dizaine d'hectares, fut occupé avant le IIe siècle

1. Ptolémée, *Géogr.*, IV, 1, 11.
2. CIL, XIII, 1 640.
3. Ptolémée, *Géogr.*, II, 8, 11.
4. P. Valette 1992.
5. P. Valette 2003.

avant J.-C. et abandonné avant la fin du règne d'Auguste, ce qui a pu être établi grâce aux matériaux qu'il a livré à ce jour et correspondent à la séquence établie pour Feurs.

Leur seconde ville importante dans le Forez (*Forensi-pagus, comitem-Forensem, versus-Forisium* en 1184, *comitis-Foresii* en 1205) était Roanne. Elle s'appela *Rodumna* au IIe siècle, puis *Roidomna* au IVe siècle, puis *Rodenna* au XIe siècle. Le site de la ville gallo-romaine de *Rodumna* (Roanne) était avec Feurs l'une des principales agglomérations des Ségusiaves. Des fouilles conduites en 1987 en ont révélé les antécédents. Un habitat laténien s'installa au IIIe siècle avant J.-C. sur le site qui resta désormais occupé sans interruption. L'agglomération du IIe-1er siècles avant J.-C. était constituée de maisons de 25 à 30 m², construites en bois et torchis sur une armature de poteaux et alignées suivant un même axe. On peut considérer que le site de Roanne se poursuit sans rupture majeure du IIe au IIIe siècle après J.-C. Il atteindra sa taille maximum, c'est-à-dire 35 hectares, vers le milieu du 1er siècle après J.-C.[1].

Il faut citer également la ville de Tarare (*Taradum* au XIe siècle). Il s'agissait à l'origine d'un *oppidum* des Ségusiaves, qui était déjà réputé avant la Guerre des Gaules pour ses tanneries. Son nom viendrait d'un patronyme celte, *Taros + Duro*. Une forteresse gallo-romaine lui succèda, puis un château aujourd'hui disparu.

Le site d'Essalois est un petit *oppidum* d'environ 21 hectares, défendu par un rempart à parement de pierres intérieur et extérieur, qui n'appartient pas au type *murus gallicus*. L'abondant matériel du 1er siècle avant J.-C. est antérieur à Auguste.

Même si le territoire des Ségusiaves s'étendait jusqu'à la vallée du Rhône, c'est clairement la haute vallée de la Loire qui lui servait de colonne vertébrale. En effet, hormis Poncharra-sur-Turdine, situé à mi-chemin des eaux fleuves, les principaux habitats des derniers siècles avant notre ère sont implantés de part et d'autres du cours de la Loire. C'est ainsi que du nord au sud se succèdent les *oppida* et habitats ouverts suivants : Roanne (4 hectares), Joeuvres (75 hectares), Le Crêt-Châtelard (ou Crest-

1. S. Fichtl 2004.

Châtelard, 22 hectares), Goincet (10 hectares), Feurs (10 hectares), Saint-Romain, Le Puy et Essalois (21 hectares)[1].

Il y avait dans les Alpes italiennes un peuple celte qui se nommait les Ségusiens (*Segusini*), dépendant du roi Cottius, et qui avait pour capitale la ville de Suse qui s'appelait alors *Seguso.* Peut-être peut-on y voir un rameau détaché des Ségusiaves mais rien, hormis la ressemblance des noms et la fréquence de ce type de séparation en divers rameaux des peuples celtes, ne permet pour l'instant de confirmer ce fait.



Ségusiaves

Bibliographie :

Plutarque, *Des noms des fleuves et des montagnes, et des objets qu'on y trouve,* VI, 1-4 – César, *B. G.,* I, 10, VII, 64, 75 – Strabon, *Géogr.,* IV, 1, 3, 11 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* Paris, 1878 – Michel Vaginay et Vincent Guichard, *Les Ségusiaves à l'âge du Fer,* Lyon, 1985 – Françoise Leroux, Christian-J. Guyonvarc'h, *Les Druides,* Rennes, 1979, 1986 – M. Vaginay, F. Leyge, Vincent Guichard, *Les Gaulois dans la plaine du Forez (les Ségusiaves à l'Âge du Fer),* Lyon, 1987 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France,* vol. 1, Paris, 1990 – Paul Valette, *Feurs-Forum Segusiavorum, Ier-IIIe siècles. Contribution à l'étude de la romanisation de la Gaule,* Lyon, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule,* réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire,* Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes,* Paris, 2001 – Matthieu Poux, *Lougoudounon à l'aube de la conquête (450-50 avant J.-C.),* Lyon, 2003– Paul Valette, *Capitales éphémères,* Paris, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples Gaulois du IIIe s. au 1er s. avant J.-C.,* Paris, 2004 – CIL, XIII, 1670.

1. *Idem.*

SELONCEN

Ethnique de la Narbonnaise, identifiée dans le département de l'Aude.

Des monnaies découvertes mentionnent leur nom, mais leur petite circulation ne permet pas de préciser avec certitude leur implantation exacte. Peut-être faut-il opter pour le site de Montlaurès ? À moins qu'il ne s'agisse tout simplement du nom des habitants de ce lieu, à l'époque ?

Les recherches archéologiques se poursuivent actuellement.

Bibliographie :

Daniela Ugolini, Christian Olive, R.A.N., 35, 2003.

SENNATES (Ciennates, Ennates, Aenates)

Petit peuple très certainement ibère qui aurait été établi dans une partie du Bazadais, au sud-est du département de la Gironde.

On peut penser à une *mutatio* de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, *Mutatio Sirione* (*Mutatio Senone*), qui serait la ville moderne de Cerons (*Sirio* au IVe siècle), sur la rive gauche de la Garonne et qui était une station de la voie romaine Bordeaux-Bazas. Cette localité était très certainement leur chef-lieu.

Aucune autre information à ce jour.

La Liste de Pline ne précise pas la situation géographique des Sennates ni leur cité, en dehors du fait qu'il les place entre les Vasates et les Cambolectres, ce qui est tout de même une indication non négligeable.

Des recherches géographiques et historiques devraient être faites afin de les situées précisément.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Dominique Garcia, Florence Verdin et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

SÉNONS (Senones)

Peuple celte qui habitait dans l'actuel département de l'Yonne, la moitié sud de la Seine-et-Marne, l'est du Loiret et le sud de l'Essonne.

Leurs voisins étaient les Auriellani, les Carnutes, les Lingons, les Tricasses et les Éduens, dont ils étaient les clients.

Le domaine des Sénons serait borné par l'inter-rivière Tholon/Yonne, le cours inférieur du Serein et le cours inférieur de l'Armance. Ses limites méridionales ne varieront ni pendant l'Antiquité ni au Haut-Moyen Âge. Le sud de cet espace est structuré, pour les périodes les plus anciennes, par des agglomérations de plaine, telles Senan (*Senonum*), Bonnard (*Bonoritum*) et Avrolles (*Eburobriga*), Champlost, ainsi que plusieurs sanctuaires importants : Brienon-sur-Armaçon, Champ-de-l'Areigne, Foulon-d'Avrolles. Pour la fin de La Tène D2 et la période augustéenne, l'*oppidum* d'Avrolles joue un rôle de pôle structurant, rôle qui se renforce au cours des premiers siècles de notre ère. Leur pays s'est appelé ensuite le Sénonnais (*Senonicus-Pagus*).

Sénons signifiait « les Anciens ». Ce nom faisait-il allusion à l'ancienneté de leur implantation en Gaule (ce qui ne cadre évidemment pas avec le fait qu'ils sont quelquefois compris par erreur parmi les Belges qui ne sont arrivés qu'au IIIe siècle avant J.-C.) ? Provenait-il du fait qu'ils constituaient un ancien rameau détaché du tronc des Semnones ?

Il semble qu'entre le moment où ils se détachèrent de ces derniers et le moment où ils fondèrent leur pays, ils aient séjourné dans les Ardennes et la Lorraine à l'époque de Hallstatt. Toutefois, ils avaient déjà, pendant les migrations hallstattiennes, essaimé au sud de la Marne dans la région de Sens, où ils avaient établi un groupe isolé qui y laissa son nom. C'est celui dont nous parlons en Gaule. Ce groupe avait éte poussé hors de Lorraine, vraisemblablement vers la fin du VIIe siècle avant J.-C., par la pression des Némètes, qui iront jusqu'en Galicie (sud de la Pologne) et entraîneront des Lingons vers les Asturies (dans le nord de l'Espagne)[1]. La souche probable des Sénons serait donc bien le peuple celte ayant survécu des siècles durant sous le nom de Semnones, malgré l'occupation pro-

1. Linkenfeld 1933; A. Grenier 1935; P. Bosch-Gimpéra 1950.

gressive de sa périphérie par des populations germaniques descendues du nord de l'Europe.

Les habitants de la cité de *Lutèce* ainsi que les Meldes de la Brie sont dits avoir appartenu à la puissante confédération des Sénons, union qui aurait cessé en 53 avant J.-C., corrélativement aux événements survenus du fait de l'intervention romaine.

Les Sénons furent, de tous les peuples de la Gaule, celui qui se rendit le plus célèbre et le plus redoutable, par sa valeur et son goût pour les expéditions lointaines et aventureuses.

Vers 400 avant J.-C., une armée commandée par Brennus (Brennos), comprenant des Insubres, des Boiens, des Cénomans, des Lingons et surtout des Sénons, franchit les Alpes et en 395 avant J.-C., arriva à *Clusium* (Chiusi), ville alliée de Rome. Puis les Sénons et les Lingons défirent l'armée romaine sur les bords de l'*Allia* et s'emparèrent Rome, à l'exception du Capitole, en 386. À la suite de cet exploit, les Sénons s'établirent dans la région des Marches et, durant un peu plus d'un siècle, ils y édifièrent une société et un État celtiques. Mais en 283 avant J.-C., ils furent battus par les Romains. Leur territoire fut alors annexé à la république romaine, qui y constitua la colonie de *Sena-Gallica* évoquant leur nom ; fondée dans le Picenum, elle est l'actuelle Senigallia (*ager Gallicus, ab Vtente flumine usque ad Aesim*)[1].

Les Sénons seraient allés s'installer au sud d'Ancône, mais on n'en est pas absolument sûr car, en 350 avant J.-C., Ancône et Spina étaient des localités étrusques. On pense donc que les Sénons auraient occupé les terrasses de l'Appenin.

Voici le texte de Tite-Live concernant la bataille de Clusium, tiré de son Histoire romaine : « *Les Gaulois Sénons arrivèrent en grand nombre devant Clusium pour attaquer la légion romaine et son camp. Scipion, qui commandait le camp, pensant qu'il fallait compenser par la position l'infériorité en nombre de ses troupes, fit monter ces dernières sur une colline qui dominait la ville et le camp; cependant, comme cela se produit*

1. Pline, H. R., V, 35; Ptolémée, *Géogr.*, II, 17.

lorsque l'on doit agir dans la précipitation, il s'engagea sans avoir exploré le chemin vers le sommet qui avait déjà été occupé par l'ennemi, monté par un autre côté. Ainsi, la légion fut attaquée à son arrière de même qu'à son centre et pressée de toutes parts par l'ennemi. Certains auteurs affirment que la légion fut anéantie, au point qu'il n'y aurait pas eu de survivant pour rapporter la nouvelle et que les consuls, qui n'étaient désormais pas très loin de Clusium, auraient appris la défaite lorsqu'ils étaient en vue des cavaliers gaulois arborant des têtes coupées pendues sur le poitrail de leurs chevaux ou fichées sur des lances et entonnant selon leur usage le chant de la victoire.[1] »

En Gaule, l'*oppidum* principal des Sénons était *Agedincum* au Ier siècle avant J.-C., localisé non loin de la ville de Sens, dans les environs de Villeneuve-sur-Yonne. Le chef-lieu du Sénonnais, qui a conservé le nom tribal, s'appela successivement *Senones-on-polis-Agedicon* (au IIe siècle, Ptolémée), *apud-Senonas-oppidum* (au IVe siècle), *metropolis-civitas-Senonum* (vers 400), *civitas-Senonones* (en 519), *Senones-inter-direcxit* (au IXe siècle), Sans (en 1150), aujourd'hui Sens. Tout laisse supposer qu'après la conquête, l'*oppidum* de hauteur qui surplombe la vallée de l'Yonne fut abandonné au profit de l'habitat de plaine constitué par la ville actuelle de Sens, ainsi qu'il était fréquent en Gaule.

Faisaient partie également de leur territoire, les villes d'Auxerre, nommée *Autissiodurum* au IVe siècle, *Autesiodorum* (au IVe siècle), *Autessioduro* (au IVe siècle également) et d'Avallon (station sur la voie romaine Autun-Auxerre), connue alors sous les noms d'*Aballo, Avallone-castrum*. Le fait que l'Auxerrois ait été séparé du Sénonnais au Moyen Âge puisqu'il relevait du duché de Bourgogne alors que Sens appartenait au royaume de France, n'est peut-être pas fortuit et plaide pour l'existence de *pagii* distincts anciennement. On peut donc raisonnablement penser que l'Auxerrois constituait un ancien *pagus* (territoire clanique) sénon, d'autant plus qu'il fut par la suite, comme la plupart des *pagii*, érigé en comté (le premier comte d'Auxerre, nommé Péone, fut nommé vers 550).

Les Sénons avaient des comptoirs dans toute la Gaule, en particulier dans la Vienne, dans la Mayenne et dans la Meuse. Henri Hubert[2] signale :

---

1. Traduction V. Kruta 2000.
2. H. Hubert 132, 1950, 1974.

– la ville de Sennones dans le département de la Mayenne, qui s'appelait *Senona* au VIIe siècle;

– dans la Meuse, la ville de Senon, dont le nom est attesté depuis 1127 dans les textes.

– dans la Vienne, Cenon qui s'appela *Sanonno* (à l'époque mérovingienne), *Sanomus* (en 650), *Senona* (en 1090), *Senum* (en 1097), *Cenon* (en 1310), est située sur une ancienne voie romaine. On y trouve des vestiges protohistoriques et antiques, des tombeaux gallo-romains, une stèle, un *fanum* ainsi qu'une borne *milliaire* romaine et des sarcophages mérovingiens.

– un de leurs *oppida, Vellaunodunum,* était situé quelque part aux environs de Montargis (Loiret), voire même, selon d'autres historiens, à Beaune, Château-Landon, Toucy, Avallon ou même Auxerre. Il fut dévasté par César en 52 avant J.-C.

– un autre, qui avait nom *Eburobriga* (« citadelle du sanglier »), mentionné encore au IVe siècle, puis appelé *Evrola* au IXe siècle, localisé sur le mont de la ville d'Avrolles (*Avrollo*), a l'ouest de Saint-Florentin, dans le département de l'Yonne ; ce fut une station de la voie romaine Troyes-Auxerre[1].

La ville de Melun (*Melodunum, Mecledone, Metlosedum* au Ier siècle avant J.-C.), puis *Mecledonensem-episcorum* (en 538), *Milidunum* (en 999), *Meldunum* (en 1218), *Meleum* (vers 1222), *Melihum* (en 1289), *Melling* (en 1569), était également un de leurs *oppida,* qui fut pris en 53 avant J.-C. par Labiénus, le lieutenant de César. C'est dans cette ville qu'il réunit l'année suivante une cinquantaine de navires, l'utilisant comme base de son expédition contre Lutèce défendue par l'armée de Camulogène[2]. Elle devint ultérieurement la résidence royale des premiers Capétiens.

Un très vaste *oppidum* se trouvait au-dessus de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), sur le site du Camp de Château, d'une superficie d'environ 150 hectares. On y a trouvé (1996) les traces d'une occupation dense du Ier siècle avant J.-C. La question est donc posée, concernant la localisation de la capitale des Sénons indépendants : *Agedincum.* Doit-elle être localisée à Sens ou à Villeneuve-sur-Yonne[3]?

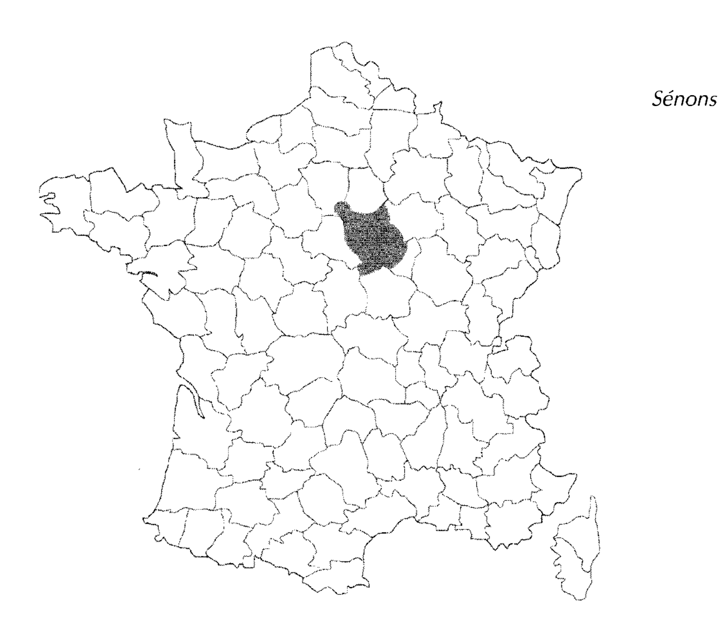
1. V. Kruta 2000, Dauzat 1963.

2. V. Kruta *op. cit.*

3. J.-J. Grizeaud, L'*oppidum de Château...*, Paris, 1996, pp. 10-12 ; V. Kruta *op. cit.*, p. 861.

Moritasgos fut leur roi. Les Sénons chassèrent son frère Cavarinos qui avait été nommé par César en 58-57 avant J.-C., déconsidéré comme collaborateur de l'occupant. Il fut destitué et banni en 54 avant J.-C. Le peuple sénon confia alors l'autorité suprême à un patriote farouchement anti-romain : Acco. Celui-ci mobilisa la nation et, en accord avec les Carnutes, se révolta contre Jules César. Ce dernier attaqua alors le territoire sénon et le dévasta. Il s'empara d'Acco, le destitua et convoqua en 53 avant J.-C. une assemblée des Gaules à Durocortorum (en pays rème) pour le juger. Il fut condamné à mort, malgré la tentative des Éduens pour plaider sa grâce auprès de César. Son exécution indigna toute la Gaule. Elle donna à Acco la stature d'un martyr de la liberté commune et pesa considérablement dans le ralliement à la préparation de l'insurrection de l'année suivante. Bien des hésitants se rallièrent aux projets de Vercingétorix aux cris de « Souvenons-nous d'Acco ! » Ce fait, comme beaucoup d'autres, montre à l'évidence l'existence d'une conscience commune à bien des cités gauloises, qui rend sans objet l'assertion parfois répandue selon laquelle il n'existait aucun « sentiment gaulois ».

L'année suivante d'ailleurs, les Sénons se rallièrent avec enthousiasme à Vercingétorix et fournirent 12 000 hommes pour se porter au secours d'Alésia.



Sénons

Après la défaite, les derniers héros de cette guerre, le chef sénon Drappès et le Cadurque Lucterios, continuèrent de se défendre plusieurs mois durant dans la forteresse d'Uxellodunum (Le Puy-d'Issolud, sur la commune de Vayrac, dans le Lot) assiégiée par César. Cet ultime combat du soulèvement de Vercingétorix se déroula à la fin de l'année 52, peu de temps après la bataille d'Alésia.

Capturé, Drappès se laissa mourir de faim. Autre manière d'échapper aux Romains.

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 2, V, 54, 56, VI, 2, 3, 4, 5, 44, VII, 1, 4, 10, 11, 34, 56, 57, 58, 59, 62, 75, VIII, 30, 32, 34, 39, 44 – Tite-Live, *Hist. rom.* – Pline, *H. N.*, III, V, IV – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8, 9 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1932, 1950, 1974 – Linkenfeld, *Observations sur le siège primitif des Sénons cisalpins*, 1933 – Albert Grenier, *Les Gaulois*, Paris, 1935 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, 1950 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – J.-J. Grizeaud, L'*oppidum de Château...*, BAFEAF, Paris, 1996 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Stephan Ficht, Les peuples gaulois, Paris, 2004.

SENTIENS (*Sentii*)

Peuplade celte qui habitait les Alpes-de-Haute-Provence, dans le bassin supérieur de l'Asse ou, tout au moins, l'Asse de Blieux.

Ils ne sont connus que par un texte de Ptolémée[1] qui leur attribue Digne (*Dinia*) comme ville principale, mais il s'agit d'une erreur de sa part. Le fait que *Dinia* ait été rattachée en 69 avant J.-C. à la Narbonnaise pourrait expliquer cette confusion. Certains auteurs suivent néanmoins le témoignage de Ptolémée et attribue donc Digne aux Sentii[2] ; mais d'autres documents antiques[3] nous apprennent que cette ville était en réalité le chef-lieu des Brodiontici. Pline fondait son assertion apparemment sur la *formula*. Il est apparemment confirmé par l'inscription de Thoard[4] si tou-

—

1. Ptolémée, 2, 10, 8.
2. Chastagnol 1992.
3. Pline, III, 37.
4. A.E. 1961, n° 156; Chastagnol 1992, pp. 272-274, n° 3 in A.E., 1961, p. 156.

tefois le développement « *M(unicipum) A(elium) A(ugustum) D(iniensium) B(odioticorum)* », ou mieux, « *B(odiontiorum)* », que l'on propose ordinairement depuis Seston (1962) est satisfaisant[1].

Leur chef-lieu était *Sanition, Sanitium* (IIe siècle avant J.-C.) et *Sentii* serait le nom latin des habitants de *Sanitium, civitas-Sanitensium* (en 400), *de-Sanetio* (en 506), *a-Sanetio* (en 585), *Senaciensis-comitatums* (en 835), *Senicium* (à l'époque carolingienne), aujourd'hui Senez. C'est une très ancienne cité fondée par les Gaulois, devenu chef-lieu de district romain, qui ont laissé de nombreux vestiges de leur occupation.

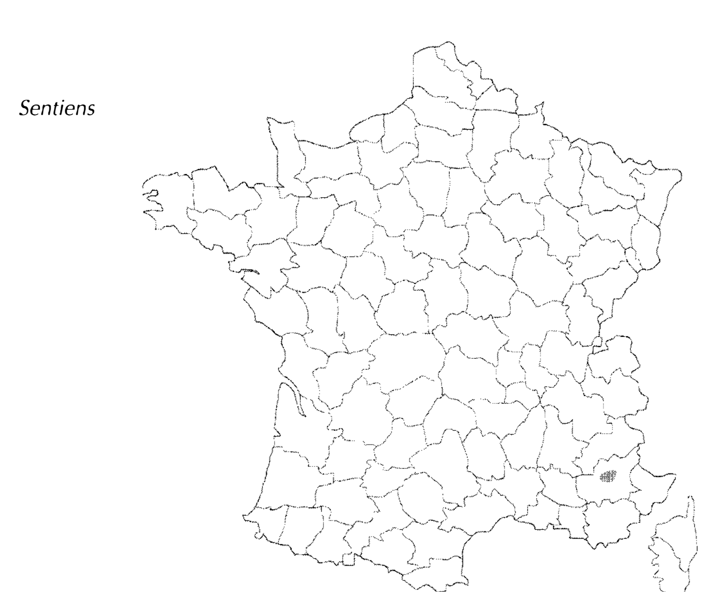
La ville de *Sanitium* a livré peu de monuments antiques[2]; l'habitat primitif doit être localisé à l'emplacement même du village actuel de Senez, autour de la cathédrale romane. Il était traversé par la route Cimiez-Digne-Sisteron qui desservait toutes les petites capitales alpestres.

On a justement rapproché en effet le toponyme *Sanitium/Senetium* de l'ethnique *Sentii*, qui pourrait être une forme syncopée de *Senettii*. Le toponyme Senez serait d'ailleurs issu de l'ethnique *Sentii* plutôt que de *Sanitium/Senetium*, selon Lamboglia[3] et C. Rostaing[4], puis l'ethnique se serait étendu à toute la région qui devait constituer à l'époque romaine la *civitas* de *Sanitium*.

Il semble néanmoins que l'ethnique urbain ait pris le pas à l'époque romaine sur le nom de la peuplade. Compte-tenu de ces observations, la désignation de Sentiens aurait pu s'appliquer aux seuls habitants de la ville de Senez, car le territoire de la *civitas* avant la romanisation était le siège d'une peuplade à rechercher parmi celles dont les noms sont inscrits sur le trophée des Alpes où les Sentiens ne figurent pas. Mais quel était le nom du peuple du canton de Senez, qui ne pouvait qu'être hostile à Rome, comme l'ensemble des indigènes de cette région ?

1. P. Arnaud 2003.
2. J. M. M. Féraud 1861
3. N. Lamboglia 1944.
4. Ch. Rostaing 1953.

Sentiens



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 37 – Ptolémée, *Géogr.*, 2, 10, 8 – J.-M. M. Féraud, F.O.R. n° 26, *Basses-Alpes, 1861 – Ernest Desjardins, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Nino Lamboglia, R.E.L., 1944 – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1953 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – André Chastagnol, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, Gallia, 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Arnaud et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

SÉQUANES (*Sequani*)

Peuple celte puissant qui, après avoir vraisemblablement été établi dans la haute vallée de la Seine, partit vers le Sud-Est et gagna la Franche-Comté suite aux invasions des Cimbres et des Teutons vers 130 avant J.-C., selon certains, mais plus probablement lors de l'arrivée des Belges, dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C.

Leur nom se retrouve dans celui de la Seine (*Sequana*). En effet, ils auraient vécu à l'origine près des sources de ce fleuve[1]. Il y a peut être également un emprunt à leur nom dans celui que que porte l'*Arar* devenu la

1. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, t. 1, p. 161, 1932, 1974.

Saône (contrairement à ce qui était la règle pour les noms de cours d'eau, l'ancienne appellation de cette rivière différait totalement de celle qu'elle reçut plus tard : cela ne semble pouvoir s'expliquer que par l'adoption d'un nom se rapportant au peuple séquane) en son cours supérieur (*Sagona*).

Les Séquanes vivaient sur la rive gauche de la Saône qui les séparait des Éduens, leurs adversaires peu avant la guerre des Gaules. Ils étaient également voisins des Lingons ; leurs limites étaient formées par le cours de la Saône à l'ouest, les Vosges (celt. *Vosegos*) au nord et le Jura (celt. *Iura*) à l'est. Les Allobroges au sud, bornaient leur territoire qui s'étendait sur les départements du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura, du Territoire de Belfort et de la partie sud du Haut-Rhin, c'est-à-dire à la totalité de la Franche-Comté et au Sundgau. La celtisation du territoire franc-comtois (et il n'y a pas de raison de penser que le peuple celte présent en ces lieux ait pu être autre chose que les Séquanes qui, même s'ils s'étendaient bien au-delà, ont quand même dû le posséder toujours) est évidemment fort ancienne, ce qu'atteste le groupe de tumulus du site de la Rivière-Drugeon (la Chaux-d'Arlier, dans le département du Doubs) où l'on voit apparaître les premiers éléments laténiens en milieu hallstattien (fibule ornée d'une paire d'animaux)[1], autour du Ve siècle avant J.-C. Une exposition a été organisée à Pontarlier en 1991 sur le thème « *Les Celtes dans le Jura. L'Âge du Fer dans le massif jurassien : 800-15 avant J.-C.* ».

Leurs voisins du nord-est, les Rauraques (dans le canton de Bâle, en Suisse), avaient peut-être comme frontière les lacs jurassiens du versant suisse et le cours de la Thielle. Selon César, leur territoire avait été en partie occupé vers 70 avant J.-C. par des tribus de la confédération suève, venues de Germanie, qui s'étaient emparé tout d'abord du Sundgau avant de progresser vers le sud-ouest. En conflit avec les Éduens pour le contrôle des péages de la Saône par laquelle transitait l'étain, ils avaient en effet appelé le chef des Suèves Arioviste à leur aide. Grâce à l'appui de celui-ci, ils purent vaincre les Éduens et les Helvètes en 61 avant J.-C. Ils furent vainqueurs à *Amagetobriga*, qui pourrait être la localité d'Amage (*Emenningos* en 787), à l'est de Luxeuil, dans le département de la Haute-Saône. Suite à cette victoire et à la paix avantageuse qu'ils en obtinrent, Arioviste leur réclama un tiers du territoire séquane, ce qui correspond à la frange rhénane

1. V. Kruta 2000, p. 796. Visible au Musée de Pontarlier.

de leur pays qu'occupaient sans doute déjà ses troupes, à la limite du pays des Rauraques. Désespérés des exigences de plus en plus grandes d'Arioviste qui appelait d'autres peuplades de Germanie à s'installer en pays séquane, ils durent se résoudre à faire appel à l'aide de Jules César, établi non loin de là, dans la *Provincia* soumise à Rome.

Des recherches archéologiques suggèrent que les Séquanes et les Rauraques auraient pu ne constituer en fait qu'une seule et même nation[1]. Il semblerait alors que les Rauraques furent soumis, entre 70 et 58 avant J.-C., à l'influence des Séquanes, ce qui expliquerait qu'ils furent confondus avec eux et qu'après les événements de 58 avant J.-C., César les détacha des Séquanes (comme il le fit des Mandubiens, autre fraction des Séquanes, exactement la même année). Assertion toutefois quelque peu douteuse si l'on considère que, lors de la migration des Helvètes (printemps 58 avant J.-C.), les Rauraques suivirent ceux-ci en totalité, montrant ainsi qu'ils se considéraient liés aux Helvètes plus qu'aux Séquanes. D'autre part, l'assertion concernant les Mandubiens est en contradiction avec le fait que ceux-ci paraissent avoir été liés aux Éduens ou aux Lingons beaucoup plus qu'aux Séquanes.

D'après Eutrope[2], les Séquanes auraient occupé la Suisse actuelle avant les Helvètes, c'est-à-dire jusqu'à la fin du IIe siècle avant J.-C. L'arrivée des Helvètes sur le plateau suisse est bien connue. Ils vivaient auparavant dans le sud de la Bavière, sur ce qui deviendra après leur départ le « Désert des Helvètes ». Leur pénétration en Suisse, entraînant le refoulement des Séquanes en direction de l'ouest d'une part, et celui des Rauraques vers le coude du Rhin d'autre part, a dû engendrer un mouvement général de reflux depuis la vallée du Rhin en direction des seules terres encore disponibles : les Vosges moyennes, disputées à l'ouest par les Leuques[3].

Leur chef-lieu était *Vesontionem, Vesontio*, (au 1er siècle avant J.-C.), nommé *Visiontione* puis, peut être par confusion entre le V et le B, *Besantionem* au IVe siècle, devenu Besançon. La ville, remarquablement défendue par le méandre du Doubs et la colline de la citadelle, fut l'*oppidum*

1. Furger-Gunti
2. Eutrope, *Abrégé d'Histoire romaine*, IV, 17.
3. Deyber 1981.

principal des Séquanes. Les fouilles récentes sur plusieurs sites ont révélé effectivement une occupation pré-romaine à caractère urbain, des années 124-40 avant J.-C.[1]

L'agglomération celtique de *Vesontio* s'est constituée sur un substrat d'occupation plus ancienne ; des vestiges d'habitat et de nécropoles des IVe-IIIe siècles avant J.-C. ont été mis au jour en trois endroits, à l'intérieur de la boucle du Doubs. On peut estimer que 1% seulement de l'emprise de la ville historique a pu être exploré, et Besançon se place désormais dans le peloton de tête des villes dont le passé gaulois est le mieux connu[2].

Besançon fut célèbre au temps de César, qui en parla avec éloge. Sous Auguste, elle devint une grande métropole et elle fut embellie par Aurelien. Ville libre au XIe siècle, elle fut cédée en 1631 à l'Espagne et acquise en 1674 par la France. Elle redevint la capitale de la Franche-Comté depuis Louis XIV, reprenant ainsi la fonction qui avait été la sienne au temps de l'Indépendance gauloise.

Un autre centre séquane important était *Ariolica*, ainsi nommé sur l'Itinéraire d'Antonin et sur la Table de Peutinger, mais appelé *Abrolica* sur les tables de Théodose. La ville devint par la suite *Punterli* (en 1255), aujourd'hui Pontarlier (devenue au XIIIe siècle une petite république indépendante qui subsista jusqu'en 1678). Elle avait été une station de la voie romaine reliant Besançon à Lausanne, en Suisse.

Les Séquanes possédaient d'autres villes importantes. *Luxovium* (VIIe siècle), *Luxovia* (en 1228), *Lixui* (en 1255), *Luxeye, Luxeuil, Luxuy, Lexui, Lixeu, Lixui* (en 1258), *Lysseu* (en 1265), *Luxeul* (en 1477), aujourd'hui Luxeuil, renommée pour ses richesses à l'époque gallo-romaine, fut dévastée par Attila en 450, puis par les Sarrasins. Deux stèles dédiées au Dieu topique *Lussoius* ou *Luxovius* subsistent ainsi qu'un sanctuaire de sources chaudes et tièdes, qui sont peut-être à l'origine du *vicus*. Une autre de leurs villes était celle de *Segobodium* (IVe siècle), appelée *Sefui* en 989, *de-Sivoio* en 1093, *Sivoy* en 1169, *Syvuez* en 1266, *Sevuy* en 1268, *Syveu* en 1316, est devenue Seveux de nos jours.

1. V. Kruta 2000.

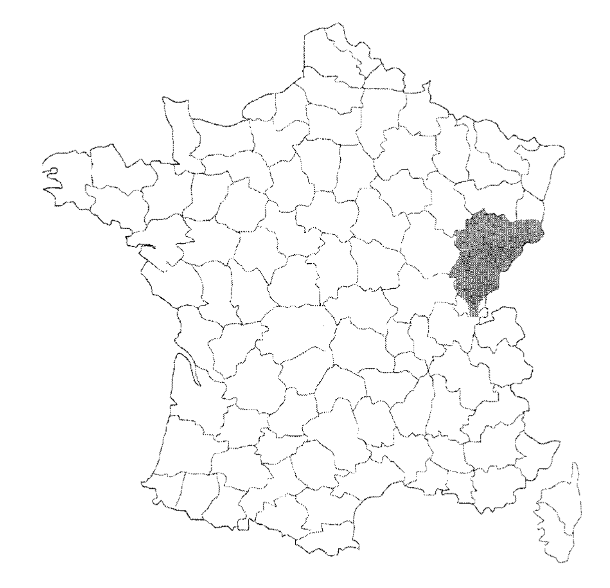
2. *L'Archéologue* (juin-juillet 2006).

Mandeure, dans le Doubs, s'appela d'abord *Epomanduodurum, Epomanduodurum* (IVe siècle), Mandroda à la fin du VIIe siècle, puis *Mamduoro-castra* en 748, *Mandorra* en 1357, *Manduerre* en 1405. Cette appellation vient du gaulois *epomandu* « petit cheval de trait » + *durum*, « forteresse »[1]. Ce fut une importante cité gallo-romaine, bien placée sur la voie reliant Besançon à la vallée du Rhin. Elle conserve des vestiges de cette époque : éléments de temples, de ponts, un théâtre, un arc de triomphe... Elle fut détruite par les Hongrois au Xe siècle. En 1792, les habitants se proclamèrent en république, dont la durée fut éphémère puisqu'elle fut rattachée au département dès l'année suivante.

Une mention particulière doit être réservée à l'*oppidum* situé à Chaux-des-Crotenay (Jura), dont la configuration impressionnante a permis de supposer qu'il aurait pu s'agir du site de la bataille d'Alésia, selon une thèse développée par André Berthier à partir des années soixante et défendue par Danielle Porte, Jean-Pierre Picot, Christian Rollat et quelques autres depuis lors. Selon ce point de vue, il faudrait donc attribuer cette portion du territoire franc-comtois non aux Séquanes mais aux Mandubiens (voir ce peuple).

Les Séquanes participèrent à la Grande Révolte et lui fournirent un puissant contingent de 12 000 hommes en 52 avant J.-C., sous la conduite de leur roi Casticos, fils de Catamantaloedis.


Séquanes



1. E. Nègre 1990.

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 1, 2, 3, 6, 8, 19, 31, 35, 38, 40, 44, 48, 54, IV, 10, VI, 12, VII, 66 – Strabon, *Géographie*, IV, 1, 3, 11 – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, t. 1, 1932, 1974 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – A. Fruger-Gunti, *Caesarodunum*, n° 16, 1981 et n° 57, 1987 – Alain Deyber, *Les frontières des peuples préromains dans l'est de la Gaule à la fin de l'époque de la Tène, Caesarodunum*, n°16, Tours, 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – *L'Archéologue*, juin-juillet, 2006.

SESUIVES (Sesuvios)

Petite tribu celte de Bretagne, qui aurait occupé une petite portion du territoire des Coriosolites, près du pays des Redones, non loin de la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Ptolémée et plus tard Walckenaer ont parlé de cette tribu sans cependant indiquer de ville ni de lieu précis la concernant. Elle a également été évoquée, selon Désiré Nisard, par Sallustre, Jules César, Valleius Paterculus et Florus sous le nom de Sesuives : « César fut informé par Crassus, envoyé par lui contre les Vénètes, Unelles, Osismes, Curiosolites, Sesuives, etc. »[1]. Leur habitat serait vraisemblablement le territoire de Seez, ancien *pagus* qui tirerait d'eux son nom.

Dès lors, il pourrait s'agir d'une confusion avec les Essuis que César nomme Esuvii (*B. G.*, II, 34).

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 34 – Désirée Nisard, *Salluste, Jules César, C. Valléius Paterculus et A. Florus*, Paris, 1837 – Jean Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, Rennes, 1845.

SESUVIOS voir SESUIVES

SIBUSATES (Sibuzates, Sybillates, Sibulates).

Petite peuplade ibère ou plus vraisemblablement ibéro-celtique d'Aquitaine, qui occupait la vallée du Saison (nommée *Subola vallis* dans

1. D. Nisard, 1837.

la Chronique de Trégédaire), partagée entre les collines de la zone nord-pyrénéenne qui annonce le Pays basque et les derniers reliefs primaires de la zone axiale, dominés par le pic d'Orhy, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

César et Pline parlent de ce peuple situé en Gascogne méridionale, c'est-à-dire dans le pays et la forêt de la Soule, autour de Mauléon et de Tardet-en-Soule, entre le Béarn et la Navarre française. Il aurait eu comme chef-lieu la ville de *Maleon* (ainsi nommée en 1276), aujourd'hui Mauleon-Licharre (Pyrénées Atlantique), et aurait laissé son nom à la Soule (*Vallis-Subola*), qui est devenue par la suite l'une des provinces (pays) constitutives du Pays basque.

On peut voir des vestiges préhistoriques et antiques au camp néolithique de Benta ainsi que les traces d'un habitat protohistorique sous le château fort.

Les Sibusates furent soumis par Crassus en 56 avant J.-C.

La mention de Sibusates par César peut indiquer que Crassus a cherché à contrôler, tout au moins, la route du port de Larrau[1] éclipsée par celles, toutes proches, de la vallée d'Aspe et de Roncevaux en particulier[2].

Pline parle aussi d'une autre peuplade de même nom, mais située vers la Gironde ; elle aurait laissé son nom a Saubusse, dans les Landes, entre Bayonne et Dax. Cette localité s'appelait *Saubuce, Sabuce* au XIIIe siècle, *Saubussa* en 1242, *Saubusa* en 1261, *Seubist* en 1289, mais il n'existe aucune preuve du bien-fondé de cette assertion.

Dans cette ville, en un lieu non précisé de la commune, on a découvert un *tumulus* de l'Âge du Fer qui a fourni une lame de poignard accompa-

1. Le col de Larrau en Haute-Soule. Il dessert en effet les deux villes ibéro-romaines les plus proches de l'Aquitaine : *Pompaelo* et *Osca*. La maîtrise de ce passage frontalier aurait pu être jugée nécessaire, en revanche, peut-être moins pour empêcher les Cantabres de rejoindre les Aquitains que pour consolider les positions romaines dans la région et assurer la libre circulation entre les deux versants, selon Rico.

2. C. Rico 1997.

gnée de céramiques grossières ; dans un lieu également non précisé de ce secteur, la tradition garderait le souvenir d'un *castrum*.

A la sortie du bourg, sur la route de Dax, au lieu-dit Peyrelongue, un fragment de colonne en marbre de Campan, de 1,50m de hauteur, a été interprété comme une borne milliaire[1].



Sibusates

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 27 – Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Jean Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Jean-Pierre Bost, *Les chemins de Crassus*, R.E.A., 1986 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*. 64, Paris, 1994 – B. Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule*, les Landes, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines, essai sur un pays de frontière*, Casa de Velasquez, Madrid, 1997 – Dominique Garcia, Florence Verdin, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

SILVANECTES (Ulmanectes)

Peuple belge qui habitait dans le département de l'Oise ; il paraît avoir été détaché des Suessions. On trouve une version déformée de leur nom en Ulmanecte.

1. B. Boyrie-Fénié 1994.

Son nom signifiait « les Forestiers ».

Il est mentionné pour la première fois dans une inscription romaine, dédicace à l'empereur Claude, datant de l'année 48 après J.-C.[1]. Pline[2] et Ptolémée[3] les mentionnent également. Leur séparation d'avec les Suessions est probablement à mettre en relation avec l'effondrement de ces derniers[4] face aux armées romaines. Ils étaient voisins des Parisii, des Meldes et des Bellovaques.

Leur chef-lieu primitif était *Ratamagos* ou *Ratamagus* au IIe siècle avant J.-C., puis il prit le nom de *Augustomagos*, avant de devenir *civitas-Siulbanectium* puis *Augustomagus-Silvanectum* (au 1er siècle après J.-C.), *civitas-Silvanectum* (vers 400), *Silvanectas* (en 410), *de-Silvanectis-selnectentis* (en 770), *Senletensem-urbem* (au VIIIe siècle), *suburio-Silnectentis* (en 1033), *de-Seenlys* (en 1066), *Silnectis* (au XIe siècle), *Saintliz* (en 1174), *Sinelectis, Sinlectis* (au XIIe siècle), *Senliz* (en 1211), de nos jours Senlis, qui a ainsi, suivant une règle générale, pris progressivement le nom du peuple gaulois dont elle était la capitale[5].

La contrée qui correspondait à l'ancien territoire de la tribu a pris le nom de celle-ci, devenant le Selenttois ou Senlissois (*Selnectensis*), d'abord *pagus*, puis évêché et comté, schéma classique de la pérennité des anciens territoires celtiques, en France.

La ville de Compiègne faisait également partie de leur pays et s'appelait *Compendium* en 500. Charles le Chauve essaya de substituer son propre nom à celui de la ville, en la nomment *Karlopolim* vers 1108, puis *Carnopole* au XIIIe siècle, mais très vite, il y eut retour à l'appellation gauloise et gallo-romaine originelle.

Autre ville du territoire des Silvanectes : *Briva-Isarea* à l'époque gallo-romaine, puis *Pons-Isarea* au Moyen Âge, devenue aujourd'hui Pontoise, qui fut la capitale du Vexin français (Val-d'Oise et l'Oise) en 1082. Mais

1. A. Piganiol 1961, 1973 ; M. Roblin 1951, 1978.
2. Pline, *H. N.*, IV, 106.
3. Ptolémée, *Géogr.*, II, 9, 6.
4. S. Fichtl 2004.
5. E. Nègre 1990.

l'appartenance de cette ville aux Silvanectes n'est pas sûre du fait qu'elle se trouve en dehors du futur *pagus*-évêché-comté du Selenttois/Senlissois. Peut-être conviendrait-il plutôt de la rattacher aux Véliocasses qui ont légué leur nom et leurs limites aux deux Vexins (français et normand).



Silvanectes

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 106 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9, 6 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Michel Roblin, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, 1951, rééd. 1978 – André Piganiol, *Scripta varia*, Bruxelles, 1973 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004.

SOGIONTI (*Sontioni, Sobionti*)

Peuple celto-ligure des Hautes-Alpes, qui habitait sur la rive droite de la moyenne Durance, aux environs de la montagne de Lure et de Sistéron[1].

Les Sogionti étaient voisins des Brodionti.

Cette population faisait partie de la confédération des Voconces, mais elle s'en détacha, en même temps que les Brodionti, pendant les guerres alpines d'Auguste.

1. Lamboglia 1944.

H. d'Arbois de Jubainville[1] souligne que le nom de cette peuplade serait ligure.

Le territoire de la *civitas* de *Segustero* s'étendait exclusivement sur la rive droite de la Durance, englobant la totalité des bassins du Lauzon et du Largue, c'est-à-dire la petite région naturelle comprise entre la montagne de Lure, l'extrémité orientale du Luberon et la crête des collines qui séparent le bassin de Largue et celui du Cavalon, canton dont Forcalquier occupe le centre. Vers le nord, de par la position même de Sistéron, la vallée du Jabron et le confluent du Buech se rattachent aussi à la *civitas*. Il faut adjoindre à ce terroir quelques têtes de pont sur la rive gauche de la Durance, en particulier sur le confluent de la Bléone, avec le port fluvial du Bourget-de-l'Escale.

Leur chef lieu était *civitas-Sogiotorium*, devenu *Segusterone* au IVe siècle, puis *civitas-Segestorium* en 400, *in-pago-Segisterico* en 739, *comatatu-Sistericense* en 812, *sedis-Secustironae-civitatis*, *in-pago-Sisterigo* en 852, en 859 *pago-Sisterico*, en 1031 *Sestaro*, puis *Sistaro* en 1035, *Sistaron* en 1196, en 1234 *Sestaron*. De nos jours, Sistéron[2] (Alpes-de-Haute-Provence).

Établi tout contre la face méridionale, l'*oppidum* pré-romain se trouvait semble-t-il sur la moyenne terrasse qui sert aujourd'hui d'assise à la citadelle. Quant à la ville gallo-romaine, elle doit être localisée à l'emplacement du bourg médiéval et moderne. Des traces gallo-romaines découvertes récemment l'ont une fois de plus confirmé.

Leur port, Bourget-de-l'Escale, se trouvait sur la rive gauche de la Durance, un peu en aval de Sisteron, en face de Château-Arnoux. Des fouilles s'y poursuivent.

Le *pagus Segistericus* est cité dans le testament d'Abbon au VIIIe siècle. Le bourg de Sisteron constituait au Moyen Âge la limite nord du diocèse, raison pour laquelle Forcalquier, plus central, devint concathédrale au XIIIe siècle.

1. H. d'Arbois de Jubainville, Tome II, pp. 158-159, 1889.
2. E. Nègre 1990.

Forcalquier s'appelait *De-Forcalchero* en 1004, puis en 1018/1034 *In-Castro-Furnocalcaroi*. La butte de Forcalquier (*Forum-calcarium*) fut une place stratégique durant toute l'antiquité, là où se trouve l'*oppidum* gallo-romain du camp des Maures.

Au sud de la cité des Voconces, le *pagus Baginensis* tire son nom du Dieu *Baginus* / mont Vanige, qu'accompagnaient les *Baginatiae*. À ce propos, il faut signaler qu'un culte local était rendu à des Déesses *Baginatiae* (ILGN, 251). Des autels mentionnent celles-ci et font connaître leurs dédicants aux IIe et IIIe siècles. C'est en effet en octobre 1999 que sept autels votifs portant chacun une inscription sur la face antérieure (six ont été retrouvés intacts ou en partie fragmentés, et un septième est représenté uniquement par sa partie supérieure) concernant ces divinités, ont été mis au jour sur la commune de Sainte-Jalle (Drôme), à proximité de l'église Notre-Dame de Beauvert[1].

Ce petit district gallo-romain correspondait exactement au bassin de l'Ennuye, affluent gauche de l'Eygues, que domine le mont Vanige où cette rivière prend sa source. Sainte-Jalle (*Ste Galla* en 1220) devait être le chef-lieu de cette circonscription. La vie de Sainte Galle précise que celle-ci fut ensevelie dans la basilique Saint-Étienne du *Bagus vicus*. Son nom remplaça dès lors le toponyme indigène. Ce *pagus* survivra dans la circonscription médiévale dite « Petit diocèse de Sisteron »[2].

On apprend par G. Allais[3] qu'une inscription mentionnant un décurion nommé Minnius Venustus, de la cité des Sogionti[4], a été trouvée près de Vienne.

Les Sogionti furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste. Leur nom figure sur le Trophée d'Auguste à La Turbie.

1. H. Desaye, J.-M. Lurol, J.-C. Mège, 2000.
2. A. Lacroix 1889; G. Barruol 1999
3. G. Allais 1891.
4. CIL, XII, 1871.


Sogionti



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.* – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – André Lacroix, *Le pagus Baginensis ou de Bésignan*, in Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme (t. 22, n° 91), 1889 – G. Allais, *Les Alpes occidentales de l'Antiquité*, 1891 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Nino Lamboglia, *Segustero e la civitas dei Sogiontii*, Bordighera, 1944 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – H. Desaye, J.-M. Lurol, J.-C. Mège, *Découverte d'autels aux Déesses Baginatiae à Saint-Jalle (Drôme)*, RAN, 2000.

SORDES (Sardones, Sordones, *Sordi*)

Peuple ibère de la Narbonnaise. Voisin des Bébryces, il dominait toute la plaine du Roussillon, dont le nom est tiré du nom de *Ruscino*, dans la vallée inférieure du Têt et de l'Agly, depuis l'étang de Leucate, limitrophe au nord des Élisyques installés dans la région de Narbonne, jusqu'aux Albères, au nord des Corbières et l'étang de Salses, à l'ouest les contreforts des Pyrénées, dans la partie Est du département des Pyrénées-Orientales.

Au début du 1er siècle de notre ère, Pomponius Méla[1] décrivit le territoire de ce peuple, sur le littoral d'est en ouest puis du nord au sud, de

1. *De chorographia*, 2, 5, 84.

Narbonne aux Pyrénées. Il mentionna Port-Vendres (*Portus-Veneris*) et Cerbères (*Cervaria, locus Galliae finis*), au sud de Narbonne, le *lacus Rubrageus* (étang de Bages et Sigean) et attribua aussi aux Sordes, peut-être, les crêtes dominant la vallée du Tech, dans lequel se jette l'*Atax* (Aude), puis le rivage (*Ilitus*) de *Leucata* (Leucate) et la *fons Salsulae* (fontaine de Salses) d'où jaillissent « des eaux plus salées que celle de la mer » (ce qui est une erreur puisqu'elles viennent du massif des Corbières) pour se répandre dans un étang (l'étang de Salses). C'est là que commençait le pays des Sordones (*ora Sordonia*) et aujourd'hui le Roussillon.

Au IVe siècle de notre ère, Avienus[1] s'inspirant de sources remontant semble-t-il aux Ve et VIe siècles avant J.-C., confirma la localisation de cette peuplade. En fait il témoigne surtout de sa présence dans la plaine roussillonnaise au début du premier Âge du Fer, sous le nom de *Sordi*.

Vers l'ouest, la limite de la zone d'influence des Sordes est impossible à établir à partir des sources littéraires. On peut du moins penser que les basses vallées de l'Agly, de la Têt et du Tech ainsi que les Aspres, où quelques *oppida* ont été repérés (comme Mirmande, *Mirmanda* au XIIe siècle, près de Terrats, ou Lesquerde dans la moyenne vallée de l'Agly) doivent leur être rattachés[2].

Le nom des Sordes à été rapproché par V. Ropiot[3] de l'adjectif latin *Sordicus*, « vils », « misérables », « sales » et même « boueux », ce qui n'est guère flatteur. Les Sordones/Sordes sont donc essentiellement un peuple de plaine, le « peuple des marais », selon Barruol[4]. Les Sordones de Mela et de Pline sont assurément les descendants des Sordes. Il se pourrait néanmoins que ces autochtones aient laissé s'installer dans les Albères les Bébryces, peuplade celtique ou celtibère dont le noyau principal se trouvait dans l'arrière-pays de l'Èbre. Les Sordones du Roussillon et les Surdonnes de la région de Lérida en Espagne doivent être sans doute considérés comme deux rameaux d'un même peuple. Rien ne permet cependant d'imaginer à quelle époque et dans quel sens cette population a

1. *Ora Maritima.*
2. G. Barruol 1980.
3. V. Ropiot 2003.
4. G. Barruol *op. cit.*

pu essaimer. J. Untermann[1] pense que ce pourrait être un argument en faveur d'une migration de l'Espagne vers cette région.

Leurs voisins au nord étaient les Élisyques, installés dans la région de Narbonne.

Certains historiens les donnent comme étant de même origine que les Tectosages (Volques) ; cette affirmation suscite des doutes, non seulement parce que les Sardones sont ibériques, mais également parce que ce peuple est très ancien à en juger par les fouilles de sépultures de ce groupe, dont la datation a donné le VIIe siècle avant J.-C., c'est-à-dire quatre siècles avant l'arrivée des Volques.

La plus ancienne mention du peuple des Sordes remonte aux sources utilisées dans l'*Ora Maritima* d'Avienus (552-575 avant J.-C.). Pour G. Barruol[2], il se serait installé à la fin du premier Âge du Fer ; il aurait perdu son indépendance politique au moment où se produisit l'expansion celtique du IIIe siècle. Son influence est sensible dans la culture matérielle et si le fond indigène se celtise de plus en plus, la domination celte, des Volques en l'occurrence, n'était pas de nature à transformer radicalement les populations indigènes. Les Volques jouent désormais probablement le rôle de classe dominante[3].

D'après H. d'Arbois de Jubainville[4], les Sordes seraient à rapprocher des Shardana (Shardanes de Sardaigne), l'un des peuples de la mer de la seconde moitié du IIe millénaire avant J.-C. Mais cette affirmation soulève bien des doutes car, en dehors du rapprochement des noms, on ne possède aucune trace d'établissements shardanes continentaux et leur expansion au nord de la Sardaigne n'a jamais dépassé, semble-t-il, le sud de la Corse voisine (qui leur doit des toponymes comme Sartène par exemple ainsi que des statues anthropomorphes bien caractéristiques de cette culture).

L'hypothétique *Sordonia*, citée dans un texte tardif (du VIIIe siècle), correspondrait en réalité au fleuve *Sorde* (l'Agly), mais n'as jamais pu être identifiée sur le terrain.

1. J. Untermann 1963.
2. *op. cit.*
3. C. Rico 1997.
4. H. d'Arbois de Jubainville 1889.

Trois gisements correspondant à des habitats groupés, se situant entre le VIe et IVe siècle avant J.-C. ont été identifiés. Ce sont les sites de Salses-le-Port, *Ruscino* et *Illibéris*. C'est vers le IVe siècle avant J.-C., le site de Salses-le-Port fut abandonné.

Ces sites sont distants les uns des autres d'une douzaine de kilomètres et séparés à mi-distance par deux cours d'eau. Ainsi, entre Salses-le-Port et *Ruscino* se trouve l'Agly, qui se jette dans l'étang de Salses au lieu-dit La Conagle. De la même manière, entre *Ruscino* et *Illibéris* coule le Réant, torrent côtier qui se jette dans l'étang de Canet[1]. Ces cours d'eau ont pu servir de limites au territoire de chaque localité.

Le nom de leur grande cité, *Illiberis* (au Ier siècle avant J.-C.), se sépare en deux éléments *Illi* ou *Ili*, qui signifierait « nouveau » en ibère et en basque, et *Berri* qui signifierait « ville ». C'est une ville ibère mentionnée en 218 avant J.-C. par Méla et Strabon sous la forme *Eliberrae*, puis elle devint *Eliberre* au IVe siècle. Il n'est toutefois pas impossible que ce nom ait été importé, quand l'écriture ibérique apparut au nord des Pyrénées et de ce fait, assez tard.

Si ce fut le cas, des Ibères pourraient avoir superposé ce nom à un toponyme préexistant. Et s'il n'y a pas lieu de faire d'*Illibéris* un argument validant l'idée d'une migration d'origine méridionale, est-on malgré tout fondé à mettre en relation ce toponyme avec des relations précoces entre le golfe du Lion et d'Andalousie ? « L'argument serait tentant et pourrait être pris en considération en l'absence de tout argument archéologique et si d'autre part l'on pouvait constater l'existence de toponymes voisins dans des régions d'ambiance pré-indo-européenne non ibérique. »[2]

Quoiqu'il en soit *Illibéris*, fondée par les Phéniciens au XIe siècle avant J.-C., fut ruinée au IVe siècle avant J.-C. Sur son emplacement s'est bâtie la petite ville d'Elne.

Après l'avoir restauré, Constantin l'appela dit-on, Helena, en l'honneur de sa mère Hellène. Mais Barruol et Châlon considèrent que ce nom vien-

1. Remi Marichal 2003.
2. Gailledrat 1997.

drait d'un toponyme celte Elena ou Elna, souvent rattaché à des rivières, qui aurait été mal retranscrit au IVe siècle. Au cours du Moyen Âge on est passé à *Helna* ou *Elna*, qui deviendra officiellement Elne sous l'administration française (après avoir été *In-Vico-Helno* en 858).

Le site d'*Illibéris* était implanté sur l'une des rares éminences de la plaine du Roussillon, à l'extrémité orientale d'une chaîne de petites collines du Miocène, qui bordent la rive gauche du Tech. La voie *Domitienne*, à laquelle elle devait être reliée par une voie secondaire, passe à 2 kilomètres à l'est. Mais Elne, bien que bâtie sur les ruines de l'ancienne *Illibéris*, n'a jamais atteint la splendeur et l'importance de celle-ci. C'est vraisemblablement à partir du VIe siècle avant J.-C., que l'agglomération va se développer. Toutefois, cette occupation n'a pu être observée que de façon ponctuelle et c'est plutôt pour le IVe siècle avant J.-C., que plusieurs traces d'habitations construites en dur ont été mises au jour.

Le nom de *Ruscino*, leur chef-lieu, est donné avant notre ère avec quelques variantes : *Roschinus, Ruscinos, Ruskinon, Ruscionen*. Il désigne le site, mais également le cours d'eau *Roscynon* (la Têt). Aux IIe siècle avant J.-C. et 1er siècle après J.-C., la localité se nomme *Ruscino, Ruscino Latinorum, Colonia Ruscino*, puis *Rouscinon*, qui va donner par déformation successives au cours du haut Moyen Âge, le nom de la province du Roussillon (*Roosciliona, Rossello*). Au IIe siècle après J.-C., on trouve les formes *Ruscino Polis*, puis *Ruscione* au IIIe siècle, *Rusino, Rosinola, Ruscilone, Rosilona* en 816, *Ruscilio* en 883, *Castrum-Rossilio* en 914, *Castel-Rossilion* en 1172, *Casteyl Rosselyo* au XIIIe siècle, *Caste-Rosselo* au XIVe siècle, *Castel-Rossello* au XIXe siècle et de nos jours Castel-Roussillon[1].

L'identification du nom de *Ruscino* avec le toponyme et les vestiges de Château-Roussillon a été faite par Pierre de Marca, en 1688. L'importance de l'occupation de l'*oppidum* de *Ruscino* est très difficile à évaluer, car seule une partie des terrains est occupée par des niveaux de la fin du VIIe siècle avant J.-C. Les sondages réalisées et les documents provenant des fouilles anciennes attestent une occupation relativement importante dès le Bronze final, soit à partir de 750 avant J.-C. La limite sud-est du ter-

1. E. Nègre et Marichal, *op. cit.*

ritoire de *Ruscino* est matérialisée par la rive nord du Réat. Vers le nord, l'Agly a pu constituer une limite pour la période protohistorique

La cité semble complètement abandonnée au début du second siècle, mais le maintien du nom dans les itinéraires montre que le site continua à être fréquenté ou occupé, peut-être sous la forme d'une agglomération installée en bas de pente, plus proche du cours d'eau et de son franchissement. Cet abandon se fit peut-être au profit des quartiers bas situés entre la colline et la Têt. Cette occupation semble avoir eu lieu dès le IIIe ou le IIe siècle avant J.-C. et jusqu'au VIe-VIIe siècles. La disparition de la ville basse est liée à des inondations importantes dès la fin du Bas-Empire, dans tout le Languedoc-Roussillon, obligeant apparemment les habitants à ensiler les récoltes sur le haut de la colline[1]. De la fondation des premiers habitats groupés dans la plaine jusqu'au déclin de *Ruscino* et à sa disparition en tant que chef-lieu, un schéma global se dessine dans lequel *Ruscino* et *Illibéris* restent les deux pôles principaux de l'organisation de l'exploitation des ressources du territoire[2].

Perpignan, dont l'ancien nom fut *colonia-Julia-Ruscino*, puis *Perpiniano* en 927, a été créée vers le milieu du VIe siècle avant J.-C. César ou Octavien lui accorda le statut colonial de droit latin. Lenthéric[3] indique que la construction des premières maisons du Perpignan romain fit suite à la destruction de *Ruscino*, mais cela n'est pas prouvé. La Têt est la rivière qui coule sous les murs de Perpignan, mais cette ville ne peut guère nous fournir d'indications intéressantes au sujet de la géographie ancienne. Elle est en effet essentiellement moderne puisque son eexistence ne remonte pas au-delà du IXe ou Xe siècle. Et encore n'était-elle à cette époque qu'un simple domaine, une villa désignée sous le nom de Villa Perpiniani dans les chartes du temps[4].

Les Sordes possédaient un port, le seul ouvert directement sur la mer entre Marseille et les Pyrénées : Collioure. Bien que l'Histoire n'ait conservé de cette ville aucun souvenir antérieur au VIIIe siècle de notre ère, on ne doute pas de son ancienneté. Son nom est d'origine ibérienne :

1. Marichal *op. cit.*
2. *Idem.*
3. Ch. Lenthéric 1892.
4. *Idem*, p. 110.

Caucoliberum ou *Caucoliberis*, d'où l'on a fait par contraction *Colibre* ou Collioure, il la rattache directement à l'antique *Illibéris*. Tout porte à croire que *Caucolibéris* devait être le port d'*illibéris*. Collioure s'est également appelée, *Caucholiberi* au VIIe siècle, puis *Caucoliberi* de 672 a 981 et *Codlibre* en 1200. Une voie antique, bien connue encore à l'époque médiévale, permettait de passer du Roussillon en Empordan à travers l'Albère. Elle débouchait sur le col de Banyuls. Peut-être continuait-elle vers Port-Vendres. Collioure est située dans une crique sur la côte rocheuse à l'extrémité orientale du massif des Albères. Un promontoire rocheux bordé de falaises côté mer divise la plage en deux parties. Dans les textes antiques, plusieurs noms de lieux (*Pyréné, Portus-Veneris, Caucoliberis*) cités par différents auteurs grecs et latins ont entretenu longtemps la confusion sur l'attribution d'un de ces toponymes à la crique de Collioure mais il semble désormais établi que l'antique *Pyréné* mentionné par Hérodote et Aviénus soit bien Collioure. Par la suite, le nom a changé et ce n'est qu'au VIIe siècle que Julien de Tolède mentionne à nouveau Collioure sous le toponyme de *Caucoliberis*.

Leur second port était Port-Vendres, dont le nom ancien était *Portus-Veneris* ou *Pyrenae-Venus* au 1er siècle, puis *Aphrodision-hieron* au IIe siècle, *Porverens* au XIIIe siècle, *Portonenes* en 1321, *Portvendre* en 1375. Son nom signifiait « port de Vénus ».

Plusieurs auteurs grecs et latins de l'Antiquité ont fait référence à un « Port de Vénus » (ou à son temple) entre le 1er et le IVe siècle après J.-C., et certains auteurs ont proposé de l'identifier avec la cité de *Pyréné*, mentionnée par Hérodote, Tite-Live et Aviénus, avec Port-Vendres. Mais ces témoignages sont sujets à caution, le texte d'Hérodote (II, 33, Ve siècle avant J.-C.) est assez confus et imprécis, celui d'Aviénus (*Ora Marit.*, 558-561, IVe siècle après J.-C.) l'identifie au *Portus Pyrenaei*, Tite-Live (34, 8, 5), rapportant le mouillage de la flotte de Caton dans le *Portus-Pyrenaei*, peut tout aussi bien désigner l'un ou l'autre des ports des Pyrénées, aussi bien Collioure que Port-Vendres (*Portus Veneris*, Méla, II, 84). Plusieurs hypothèses se présentent à propos de l'origine de ce temple à Vénus. Sa construction a pu s'opérer au retour d'une campagne victorieuse de César sur l'Hispanie pompéienne (48 ou 45 avant J.-C.) ou lors du passage d'Auguste dans la Province (en 27 avant J.-C.), Strabon (IV, 1, 3, vers 21-25

après J.-C.) mentionne ce sanctuaire d'Aphrodite comme étant l'un des deux points de repère marquant la frontière entre la Gaule et l'Hispanie, l'autre étant le trophée que Pompée avait élevé en 71 avant J.-C., à l'endroit du franchissement pyrénéen de la voie Domitienne, au col de Panissars.

À la fin du IVe siècle, Ausone (18, 5, 27-28) signale aussi *Portus-Vénéris* comme un lieu où les gens de Narbonne élèvent des huîtres. Mais ne s'agit-il pas plutôt du site de Vendres, situé à l'embouchure antique de l'Aude (Hérault) où l'on connaît un autre temple de Vénus ?

L'emplacement du temple n'a pas été encore identifié avec certitude. Des découvertes effectuées en 1880-1881 ont suggéré qu'il se trouvait entre le Fanal et l'Anse Gerbal. Il est possible qu'il faille bien placer ce temple à Port-Vendres dont la toponymie garde le souvenir, certainement sous ou à proximité immédiate d'un site militaire ou civil stratégique. Par exemple au cap Béar, à l'emplacement du fort de la Presqu'île (disparu), à la Redoute Béar, à Fort Mailly ou au Fanal, ce dernier répondant le mieux, par sa situation topographique à l'entrée du port, à une sitiologie (étude de l'alimentation) idéale.

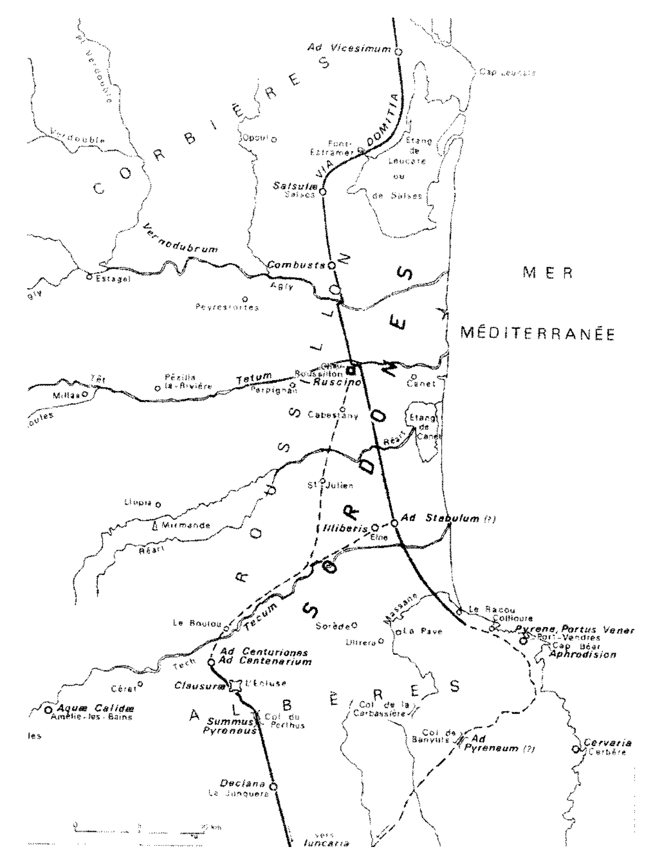
Sordes



Cependant, si l'on en croit Strabon[1], ce temple dédié à la Vénus pyrénéenne séparait autrefois la Gaule de l'Ibérie. Il aurait été bâti sur le cap de Creux, alors nommé, pour cette raison, Aphrodision Promontorium, ce

1. Strabon, *Géogr.*, IV.

que confirme Pline[1]. Ce lieu se trouve aujourd'hui en territoire espagnol, au nord de Rosas. Se pourrait-il donc que plusieurs géographes aient confondu le temple consacré à Vénus au sommet du cap Aphrodisium avec le Portus Veneris, qui est l'actuelle Port-Vendres[2] ?



Bibliographie :

Avienus, *Ora maritima* – Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 84 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 3 – César, *B. G.* – Pline, *H. N.*, III, 1, 32 – Ausone, 18, 5 – Tite-Live, *Hist. rom.*, 34, 8, 5 – Hérodote, *Géogr.*, II, 33 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 1889 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe du Lion*, Paris, 1892 – Jürgen Untermann, *Sprachräume und Sprachbewegungen in vorrömischen Hispanien*, Wiesbaden, 1961 – Guy Barruol, *Le pays des Sordes* dans R.A.N., 7, Narbonne, 1980 – Michel Gayraud, R.A.N., 8, 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – E. Gailledrat, *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault, du VIe s au IVe s avant J.-C.*, Lattes, 1997 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – R. Marichal, *Ruscino (Château-Roussillon)*, Perpignan, 2002 ; R.A.N., 35, 2003 – Virginie Ropiot, R.A.N., 35, Montpellier, 2003 – J. Kotarba, G. Castellvi, F. Mazière, *Carte archéologique de la Gaule*, département 66, C.I.D., 2008.

1. Pline, H. N., III, 1.
2. Ch. Lenthéric, 1892.

SOTIATES (Sontiates)

Peuple d'Aquitaine très certainement ibère ou celto-ibèrique et très influencé par des éléments celtiques, installé au sud-ouest du département du Lot-et-Garonne, dans une partie des Landes, le Garbadan, ainsi qu'une petite partie du Gers.

Il était voisin des Élusates, des Cocosates et des Vocates.

Son chef-lieu était l'*oppidum Sotiates* (1er siècle avant J.-C.)[1], devenu *Sotiazes* au siècle suivant[2] puis *mutatio-Scotio* (variante *Scittio*) au IVe siècle, *archidiaconotatus-Sociensis* à la fin du XIIIe siècle et aujourd'hui Sos, dans le canton de Nérac (Lot-et- Garonne), où existent des vestiges romains. Cet habitat se développa sur un vaste plateau surplombant de près de 100 mètres le cours de la Gélise. On reconnaît encore vers l'ouest des éléments appartenant à une levée de terre précédée d'un fossé.

Couvrant une quinzaine d'hectares, le site a livré en plusieurs endroits des traces d'occupation pré-augustéenne à l'intérieur mais également à l'extérieur du rempart[3].

En 1989 un sondage a été réalisé à l'arrière de la levée de terre, sur plus de 3 mètres d'épaisseur. Au moins quatre nivaux d'occupation clairement différenciés, respectivement datés des VIe, IVe-IIIe et IIe-1er siècles avant J.-C. et de l'époque augusto-tibérienne[4].

La ville de Sos fut saccagée par les Huns, les Vandales, les Sarrasins et les Normands au VIIIe siècle (et reconstruite à partir du XVIIIe siècle). Elle devait son importance à sa situation à mi-chemin, sur la route de la Garonne à l'Adour, qui reliait Agen à Sos et de là à Aire ou Tartas, Dax et Bayonne.

Les Sotiates habitaient un territoire très resserré. Des localisations diverses, parfois fantaisistes, ont été proposées depuis le XIXe siècle. Leur

1. César, *B. G.*, III.
2. Pline, *H. N.*, IV.
3. Prévot, Lapart, *Fours de potiers à Sos*, 1982.
4. P. Lambert, *Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos*, 1991.

espace demeure difficile à identifier et ce d'autant plus qu'ils perdent leur autonomie pour passer sous la coupe des Élusates, probablement au moment de la réforme augustéenne. Seul l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem nous apprend que leur *oppidum*, *Scittio* ou plutôt *Sottio*, a survécu comme station routière entre *Elusa* et *Oscieio*[1].

Sous la conduite de leur roi Adiatuanos, ils opposèrent une vive résistance au général romain P. Crassus, envoyé par César pour soumettre l'Aquitaine, quand il fit le siège de leur *oppidum*, *Sotiatum*, en 56 avant J.-C. Ce courageux souverain est connu par ses monnaies, qui portent les mots *REX-ADIETUANUS-SOTIATA*. Il est l'un des huit chefs gaulois cités par César dont nous possédons les noms sur des monnaies. La résistance sotiate va se prolonger et la conquête définitive du pays ne sera réalisée que 5 ans plus tard par César en personne[2].

César explique : « Le chef Adiatuanos est entouré de fidèles, les « soldures », dont la condition est la suivante : celui à qui ils ont voué leur amitié doit partager avec eux tous les biens de la vie, mais s'il périt de mort violente, ils doivent ou subir en même temps que lui le même sort ou se tuer eux-mêmes.[3] ».

Les monnaies à la louve dites « sotiates », sont des pièces en argent et surtout en bronze. Elles portent au droit un visage disloqué rendu par une série d'arceaux bouletés, qui s'inspire directement des monnaies « au Pégase ». Y figure également la légende latine *Rex-adiet-vanv* généralement suivie de deux *F*. À l'avers, on observe une louve à gauche, copiée semble t-il d'une monnaie de P. Satrienus datée de 75 avant J.-C., et la légende *Sotio.ta* (ou FA).

Il reste des vestiges romains tels qu'un four de potier, des sarcophages, des substructions à Lonstalet, ainsi qu'à Saint-Martin et à Campet. Il est fort possible que les débuts du monnayage aquitain soient dûs aux Sotiates et que la frappe de plusieurs peuples des environs ait été entre leurs mains.

1. P. Lambert, *op. cit.* et B. Fages 1995.

2. R. Boudet, « L'Âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992, p. 17.

3. César, *Guerre des Gaules*, III, 27.



Sotiates

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 20, 21 – Pline, *H. N.*, IV – Strabon, *Géogr.*, IV, 4 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – J.-P. Prévot, J. Lapart, *Fours de potiers gaulois découverts à Sos*, Agen, 1982 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Philippe Lambert, *Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos*, 1991 – R. Boudet, « L'Âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Brieuc Fages, *Carte archéologique de la Gaule, le Lot-et-Garonne*, Paris, 1995 – Christian Goudineau, *César et la Gaule*, Paris, 1990, 2000 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, 2003 – Stephan Fichtl, *« Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles avant J.-C. »*, 2004.

SPARIANI

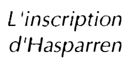
Tribu ou ethnique très certainement ibère de la Gaule aquitaine, fixée dans les Pyrénées-Atlantique.

Dans la liste de Pline[1], les Tarbelles sont appelés *Quattuosignani*, ce qui laisse supposer qu'ils étaient constitués de quatre tribus. Parmi celles-ci pourraient vraisemblablement figurer celle des Spariani.

1. Pline, *Histoire naturelle*, IV.

Le nom de la cité d'Hasparren (nommée *Ahezbarrene* en 1247) est complété par le superlatif *barren*, signifiant « le plus à l'intérieur », pour former un composé dont le sens est « hauteur la plus intérieure ». Hasparren désignerait l'emplacement du pays et du *castrum* situé sur les premiers contreforts du massif de l'Oursouya (*Ursuya*). Elle a été le centre de cette peuplade et ensuite d'un des *pagi* contrôlés par les Tarbelles. Puis ce *pagus* a été intégré après la conquête, à la cité de Dax. À ce titre, elle aurait joué le rôle d'un centre religieux et territorial[1].

Découverte sur un autel en 1664, l'inscription d'Hasparren, qui mentionne les Spariani, rapporte en trois vers hexamètres que Verus, un notable aquitain de la cité de Dax, a effectué à Rome une ambassade auprès d'un empereur inconnu pour obtenir de celui-ci que « les neuf peuples » (de Novempopulanie) soient séparés des Gaulois.


L'inscription d'Hasparren



1. CIL XIII, 412; Gendron, *L'origine des noms de lieux en France*, 2003.

On s'est interrogé sur le sens de cette formule et l'on a proposé d'y voir une première création manquée, sous Aurélien ou Probus, de la future province de Novempopulanie[1]. En voici le texte[2] :

FLAMEN IREM	Flamine et aussi
DUMVIR QUAESTOR	Duumvir questeur
PAGIO MAGISTER	et chef du *pagus*
VERUS AD AUGUS	Verus député en mission
TUM LEGATO MU	auprès de l'Empereur
NERE FUNCTUS	a obtenu en faveur
PRO NOVEM OPTI	des neufs peuples
NUIT POPULIS SE	?
JUNGERE GALLOS	?
URBE REDUX GE	revenu de Rome
NIO PAGI HANC	il dédie cet autel
DELICAT ARAM	au génie du *pagus*

1. La *Novempopulanie,* ou confédération des neuf peuples, comprenait une fraction de la Gaule romaine représentée aujourd'hui par les départements des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et du Gers en entier, ainsi que par une partie de ceux de la Haute-Garonne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Elle était peuplée en grande partie par des tribus non-celtiques, intégrant cependant quelques éléments culturels celtes minoritaires. C'est à cette différence de composante culturelle qu'ils durent d'être distinguée des autres Gaulois et d'être vraisemblablement dotés d'un régime administratif particulier.

Si les neuf peuples furent plus tard portés à douze, par agrégation de tribus limitrophes (voir première partie : liste des provinces gallo-romaines), ce doit être parce que ces tribus étaient d'une composition ethnique assez voisine bien que plus celtisées, et sous l'effet d'une attraction politique et économique et non point par une opération césarienne comme celle que l'inscription commémore.

Henri Hubert précise que « l'établissement des Ibères en Aquitaine eut pour les Celtes de la région et pour ceux d'Espagne une conséquence fort importante, car ils furent coupés pour une longue période de la masse celtique. Ils n'en reçurent plus rien et vécurent sur le vieux fonds de civilisation et de population celtiques qu'ils avaient apporté en venant, de là leur particularisme. Il ne put y avoir pendant une période de deux à trois cents ans que très peu de communications directes entre les Celtes d'Espagne et ceux de la Gaule. » (H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, 1932, 1950, 1974 et général H. Richter, *L'inscription d'Hasparren et les interprétations du mot « Gallos »*).

« Quelqu'une de ces communautés celtiques, plus ou moins indépendantes des ibéro-ligures de la *Novempopulanie*, devait se trouver à proximité du *pagus* dont Verus était le chef, ou inclus dans ce pagus et le toponyme de Cambo, à 10 kilomètres d'Hasparren, généralement tenu pour celtique, en reste l'important témoin » (Richter *op. cit.*).

2. Selon J.-P. Bost et G. Fabre, in *Aquitania*, 1988.

Les neuf peuples cités sur cet autel n'ont pas tous été identifiés mais on sait par d'autres sources qu'il s'agissait des Aturenses, Ausci, Bigoriones, Boïens, Consorani, Convènes, Élusates, Lactorates et Tarbelles. Le fait que les Spariani, sur le territoire desquels fut trouvée cette inscription, ne soit pas mentionnée dans cette énumération, abonderait évidemment dans le sens d'une assimilation de ceux-ci à un clan constitutif des Tarbelles. Tout au moins à l'époque de la constitution de cette nouvelle province par les autorités romaines.

Spariani



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique*, Paris, 1932, 1950, 1974 – Général H. Richter, *L'inscription d'Hasparren et les interprétations du mot « Gallos »*, Bayonne, 1944 – Wuilleumier, *Inscriptions latines des trois Gaules*, Paris, 1963 – Jean Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule, les Pyrénées Atlantique 64*, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997– Jean-Pierre Bost et Fabre, R.A.N. 35, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Garde et al., *Territoires celtiques*, 2003 – Stéphane Gendron, *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, 2003.

SUAEUCONI (Suecones)

Petite tribu, qui aurait été située entre les Véromanduens et les Suessions, dans l'actuelle Picardie.

Selon un schèma observé fréquemment en Gaule Belgique, on peut supposer qu'il s'agissait du reliquat d'une plus importante tribu anciennement établie, marginalisée à la suite de l'occupation de son territoire par l'établissement des Belges durant la première moitié du IIIe siècle avant J.-C.

Aucune localisation précise de cette peuplade ne peut être évoquée et seul Pline en parle, sans les situer. Dès lors, on peut se demander s'il ne s'agissait pas d'un *pagus* plutôt que d'un peuple.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 106 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971, 1983 – L.-P. Delestrée et H. Wouters, *Monnayage et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris, 1996.

SUCCASSES

Petite tribu de la Gaule aquitaine, qui aurait été située au sud de la moyenne Garonne, dans la région de Condom, département du Gers. Leur nom signifierait « Bons aux Combats ».

Les Succasses auraient été voisins des Sotiates et des Oscidates Campestres. Valois[1] croit trouver des traces du nom de ce peuple dans Saucats (*Secus*), bourg situé entre la Garonne et l'Eyre, à une dizaine de kilomètres de Bordeaux. Des travaux du XIXe siècle mentionnent cette localité qui aurait fait partie de leur territoire. La cité tire son appellation de la rivière qui porte le même nom.

Leur localisation tendrait à les inclure dans l'ensemble aquitain mais leur nom, incontestablement celtique, doit les faire rattacher à l'ensemble des peuples celtes en « cassi » (Durocasses, Veliocasses, Viducasses...), en général établis au nord de la Loire. Il s'agit peut-être d'un rameau de ceux-ci descendu très au sud.

Seul Pline parle d'eux, sans toutefois les situer.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Adrien de Valois, *Notices des Gaules*, Paris, 1760 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine selon la liste de Pline*, Paris, 1955 – Jean Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972.

1. Valois, p. 524.

SUELTÈRES (*Suelteri, Selteri*)

Tribu celte qui occupait, semble-t-il, le massif des Maures et le littoral d'Olbia (voir Massaliotes) jusqu'au golfe de Saint-Tropez (*Sinus-Sambracitanus*), c'est-à-dire toute la partie méridionale du diocèse de Fréjus, au sud et au sud-ouest de l'Argens, dans le département du Var et une petite partie de celui des Alpes-Maritimes.

Cette tribu figure sur la Carte de Peutinger sous le nom de *Selteri.*

Elle était voisine des Commones et des Bormani.

Son chef-lieu était *Forum-Juli* (au 1er siècle avant J.-C.), puis *Forum-Julium* (au IIe siècle), *Frejurio* (en 1035), devenu Fréjus (en 1416).

Elle est mentionnée pour la première fois, dans la correspondance de Plancus à Ciceron en 43 avant J.-C. (*Ad. Fam.*, X, 17, 1) mais on ne sait rien de son emplacement ni de l'importance de l'agglomération primitive qui lui servait de chef-lieu.

Son nom suggère une fondation césarienne que Gascou[1] propose de placer à l'époque du siège de Marseille, donc vers 49 avant J.-C. Fréjus accède ensuite au rang de colonie romaine, au moment où la ville reçoit la flotte vaincue d'Antoine et Cléopâtre après la bataille d'*Actium.*

Le port prend donc de l'importance avec la venue de la flotte d'*Actium* en 31 avant J.-C. L'installation des vétérans de la VIIIe légion en fait une colonie romaine (*Colonia Julia Octavanorum*) et donne à la ville un aspect nouveau. Une enceinte est construite et la cité connaît son apogée au 1er siècle grâce à l'arsenal qu'y établit Auguste. Elle porta le nom de *Classica,* à cause de cet arsenal maritime.

Il est nécessaire de tenir compte, pour les premiers temps de la domination romaine, de la présence, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Fréjus, de l'agglomération de *Forum Voconii,* localisée aux Blais, entre Canet-des-Maures et Vibaudan, qui fait actuellement l'objet de fouilles. *Voconii* constitua une agglomération à laquelle le statut d'*oppidum latinum*

1. Gascou, *Inscriptions latines en Narbonnaise,* 1985.

dut conférer une compétence territoriale. Cela impliquerait la mise en place de *Forum Voconii* et de *Forum Julii* en 43 avant J.-C. et l'accession de cette dernière au rang de colonie romaine entre 31 et 27 avant J.-C., d'après Bertoncello[1].

Ce statut qui accordait le droit latin aux habitants de *Forum Voconii*[2], érigea cette agglomération au rang de chef-lieu d'une *civitas* autonome, disposant à ce titre d'un territoire propre et indépendant de celui de *Forum Julii*[3].

C'est vers la fin du IVe siècle avant J.-C. que fut construite la forteresse de la ville voisine d'*Olbia* (Hyéres), et c'est au début du siècle suivant qu'une savante fortification de type grec remplaça à Saint-Blaise l'enceinte indigène. Vers la même époque Marseille s'entoura du rempart que les fouilles en cours ont permis de découvrir.

Des divers établissements phocéens sur les côtes de Provence destinés à protéger les Massaliotes des Ligures et des Salyens, le mieux connue est très certainement *Olbia*, la « Bienheureuse » ou « Fortunée ». Il se présente comme un établissement militaire, le site se trouvant sur la commune d'Hyères (*Eyras* en 964), au lieu-dit l'Almanarre, face à la mer, au point de contact du tombolo ouest de la presqu'île de Giens et du continent.

Cet établissement ne pouvait toutefois abriter qu'un nombre restreint d'habitants, 300 environ. Sa position exceptionnelle, en surveillant pour Marseille les routes maritimes qui, grâce aux îles *Stoechades* (îles d'Hyères), trouvaient là, du cap Sicié au cap Lardier, un accès protégé sur la voie de l'Italie.

Le nom d'*Olbia* a été *Polis-Ligustike*, puis *Oros-Olbianon* au IIe siècle après J.-C., et enfin *Genio-Viciniae-Castellanae-Olbiensium* (inscription antique).

Il est toutefois difficile d'en préciser la position et l'on a proposé aussi le site d'Eboué, port situé à l'est d'Hyères. On a trouvé là deux divinités

1. Bertoncello, *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens*, 1999 et *Territoires celtiques*, 2003.

2. Chastagnol, *Les cités de la Gaule narbonnaise*, 1995.

3. Leveau, R.A.N. 26, 1993.

topiques nommées *Comialis* et *Uxelius*. De plus, à Saint-Michel-de-Valbonne, à Hyères, une autre divinité topique fut découverte portant le nom de Rudianus, identifiée à Mars.

A l'est du Rhône, zone généralement définie comme ligure, l'archéologie constate la même continuité d'occupation que paraît confirmer un indice onomastique : les *Sigunnoi*, donnés comme Ligures par Hérodote, trouvent un équivalent dans le nom *Segunnos*, dont le premier élément *seg*, est évidemment celtique[1].

C'est sur le territoire des Sueltères que se trouve la ville de Bormes (à laquelle correspondait le port du Lavandou), chef-lieu des *Bormani* et qui devait dépendre de cette tribu. Bormani et Sueltères sont donc étroitement liés.

Il faut également placer chez ce peuple l'agglomération de *Matavo* (actuelle commune de Cabasse), station de la voie Aurélienne au passage de l'Issole. Elle est mentionnée sur la Table de Peutinger et correspond sans doute au chef-lieu du *Pagus Matavonicus*, connue grâce à une dédicace faite par le *Pagus* à l'empereur Caligula[2], qui atteste son existence dans les années 37 - 41 après J.-C. Une divinité topique du nom de *Roquetius* fut découverte à *Matavo*.

Après un travail minutieux, G. Bérard et ses collègues[3] ont proposé de restituer au territoire de ce *Pagus*, en tenant compte de critères géographiques, historiques et archéologiques, qui se combinent pour définir une entité cohérente : les pays de l'Issole. Des monnaies de *Matavo* datées entre 27 et 20 avant J.-C., prouvent que ce *Pagus* possédait sa propre frappe monétaire, qui a peut-être simplement servi à pallier le manque de petit numéraire ressenti dans la région après la chute de Marseille en 49 avant J.-C. Pour plus de précisions sur ce *Pagus*, voir Rogers[4], Christol[5] et Laubenheimer[6].

1. M. Bats, R.A.N. 35, 2003.
2. *C.I.L.* XIII, 342.
3. G. Bérard et *al., Matavo et le Pagus Matavonicus,* R.A.N., 26, 1993.
4. Rogers, *Une frappe coloniale à Forum Julli,* 1979.
5. Christol, *La municipalisation de la Gaule narbonnaise,* 1999.
6. Laubenheimer, R.A.N., 26, 1993.



Sueltères

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Cicéron, De *Republica* – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Raymond Boyer et Paul-Albert Février, *Stations routières romaines de Provence*, R.E.L., 1959 – Rogers, *Une frappe coloniale à Forum Julli*, 1979 – Jacques Gascou, Michel Janon, *Inscriptions latines en Narbonnaise*, Fréjus, Paris, 1985 – Philippe Leveau, *Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise*, RAN, 26, 1993 – F. Laubenheimer, M. Tarpin, *Essai sur les pagi de Narbonnaise*, R.A.N., 26, 1993 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Georges Bérard et coll., *Matavo et le Pagus Matavonicus*, R.A.N., 26, 1993 – André Chastagnol, *Les cités de la Gaule narbonnaise...*, 1995 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Michel Christol, *La Municipalisation de la Gaule narbonnaise*, Paris, 1999 – Frédérique Bertoncello, *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens...*, Marseille, 1999 et *Territoires celtiques*, 2003 – Michel Bats, R.A.N., 35, 2003 – J. Coupry, Y. Roman, *Peuples des Alpes* – Yann Codou, Frédérique Bertoncello, R.A.N., 35, 2003.

SUESSIONS (Suessiones)

Puissant peuple belge établi au nord de la Gaule, dans la partie méridionale du département de l'Aisne et sur quelques fractions de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Marne.

En descendant la vallée de l'Aisne, on arrivait chez les Suessions établis dans la région de Soissons. Leur territoire, vaste et fertile, comportait non moins de douze villes. Les Rèmes, informateurs de César, devaient compter comme telles également des petites cités placées sous la domination

de leur puissant voisin, tout comme les Silvanectes de la région de Senlis et peut-être même les Meldes de la région de Meaux (Multien) et de la majeure partie de la Brie. La colonne vertébrale de leur pays était la basse vallée de l'Aisne[1].

Leur nom signifiait « les Bien-Établis ». Leur pays s'est par la suite appelé le Soissonnais (*Suessionensis*), ce nom étant évidemment hérité de son origine celtique. Ils étaient voisins des Viromandiens, des Rèmes et des Catalauni.

Leur chef-lieu était *Augusta-Ouessonon* (au IIe siècle), devenu successivement *Augusta-Suessionum* (au IVe siècle), *Suessio* (en 561), *civitatem-Sexonas, apud-Sessiones-civitatem* (au VIe siècle), *in-Suessionis* et *per-Suessiones* au IXe siècle, *rope-Suessionem* (en 1216), *Sesson* (au XIIIe siècle), *Soisson* (en 1288) ; aujourd'hui Soissons[2].

L'*oppidum* de Pommiers (*Pommerium* en 1143), situé à 5 kilomètres de Soissons sur un promontoire qui domine le cours de l'Aisne, a certainement été l'un de leurs chef-lieux. Les fouilles sur ce site datent de 1860, de 1882-1887 puis de 1903-1904 (Vauvillé), dégageant une quarantaine d'hectares et mettant au jour des milliers de monnaies gauloises et romaines[3]. L'endroit a été occupé de 70 environ à 51 avant J.-C., particulièrement pendant la guerre des Gaules, sous Auguste et par intermittence à l'époque de Tibère, au milieu du IIIe siècle (moment qui correspond à des invasions germaniques et à la révolte généralisée des Bagaudes). Il devrait correspondre au *Noviodunum* cité par César. Ce site semble avoir été partiellement abandonné après la défaite de la Ligue belge, en 57 avant J.-C. et remplacé par une localité de plaine nouvellement fondée, qui aurait été également l'un de leurs chef-lieux : Villeneuve-Saint-Germain (*Villanova* en 1147), dont la superficie était d'environ 70 hectares. Cette dernière fut délaissée à son tour lors de la fondation d'*Augusta-Suessiom* ou *Augusta Suessionum*, vers 20 /15 avant J.-C. Dans une courbe de l'Aisne, l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain (« Les Grèves »), l'un des mieux situés chronologiquement de toute la Gaule grâce à des critères fiables,

1. S. Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, 1994.
2. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
3. P. Brun, J. Debord 1991.

appartient au troisième quart du 1er siècle avant J.-C. On y observe les traces d'une occupation permanente qui fut sans doute importante. Une surface totale de 2,5 hectares a été dégagée au cours des fouilles conduites de 1973 à 1984[1].

Dans la vallée de l'Aisne également se dressait l'*oppidum* de Variscourt, dit du vieux Reims, à Condé-sur-Suippes (*Condatum* en 906). On ne le connaissait que d'après un relevé de 1877. Il fallut attendre les années 1970 pour que se réalisent des fouilles, poursuivies pendant la décennie suivante. Le site très étendu etait cerné d'un rempart. Seule une partie de l'espace intérieur (4 hectares sur les 170 du site) a été fouillée intégralement. Elle présente des témoins d'un urbanisme déjà évolué. Nous nous trouvons là devant un site habité pendant une période assez courte, vers la fin de La Tène D1, qui s'achève au cours des années 60-50 ou 50-40 avant J.-C. Fondé peu de temps avant la conquête, il ne doit pas y avoir survécu bien longtemps[2].

Un autre *oppidum* se trouve à Saint-Pierre-en-Chastre, à 6 kilomètres au sud-est de Compiègne, en pleine forêt. Il n'avait pas une position centrale dans le territoire des Suessions mais sa superficie est de 27 hectares et donne à penser qu'il avait néanmoins quelque importance et peut avoir été une place frontalière. Il fut fouillé sous Napoléon III et Viollet-le-Duc travailla à la présentation du site en s'inspirant des fortifications romaines (1862). Signalons également Montigny-l'Engrain (Le Châtelet), dans l'Aisne, situé entre Courtieux et Cessons-le-Long, qui fut fouillé en 1887 (Vauvillé), d'une superficie de 9 hectares (il est quelquefois mentionné comme *castellum* plutôt que comme *oppidum*). Ambleny (Le Châtel, Aisne), à 9 kilomètres de Soissons, est dans le même cas (8 hectares). Muret-et-Grouttes (le « Camp de César », Aisne), à 14 kilomètres au sud-est de Soissons, englobe l'église et les ruines du château (16 hectares). Pont-Saint-Mard (Aisne), sur la Montagne de Plain-Chatel, se trouvait à l'angle de la voie romaine Soissons-Saint-Quentin et de l'Ailette. Son antériorité par rapport à la conquête romaine pourrait évidemment indiquer qu'il existait déjà une route commerciale gauloise importante à cet endroit avant l'aménagement de la voie romaine (superficie : 8 hectares).

1. V. Kruta, *Les Celtes, Hist. et dict.*, 2000; S. Fichtl, op. cit.
2. S. Fichtl, *op. cit.*

Comme on peut donc le constater, le territoire suession était couvert par un réseau d'*oppida* assez dense.

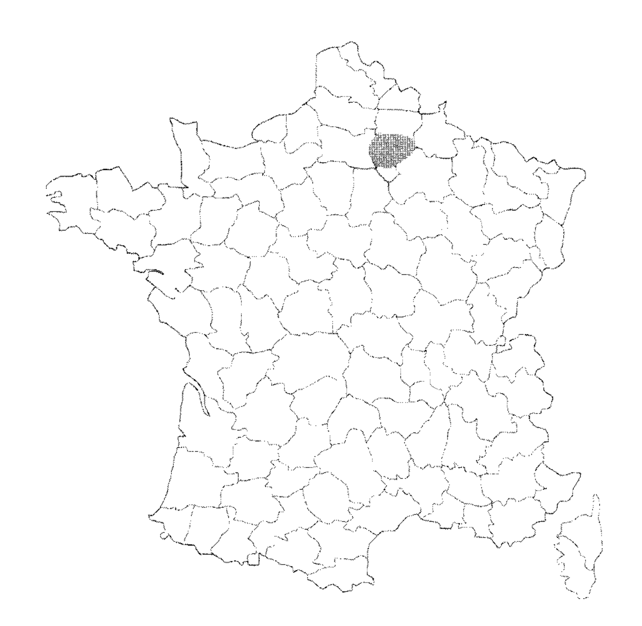
Pour ce qui regarde *Noviodunum*, nom de la capitale suessionne au temps de César, l'identification de *Augusta-Suessionum* avec cet *oppidum* a été parfois contestée. Certains auteurs voient dans Noyon (*Noviomago* au IVe siècle) le *Noviodunum* de César. En effet, des routes gauloises aboutissent à un *oppidum* celtique dont le nom actuel est Mont-Noyon. Quoi qu'il en soit, il semble bien que *Noviodunum* ne doive pas être confondu avec le *Noviomagus* de l'Itinéraire d'Antonin.

Les Suessions possédaient quatre clans ; l'un de ceux-ci était le *pagus Vadensis* dont la capitale était *Vedun* en 1053, de nos jours Vez, qui est à l'origine du pays de Valois, les autres sont devenus les pays du Franc-Soissonnais, du Tardenois et de l'Omois.

Galba, le roi de ce peuple guerrier, fut chargé du commandement de la ligue formée par les Belges coalisés, qui marcha contre César, en 57 avant J.-C. ; les Suessions à eux seuls fournirent cinquante mille hommes à cette coalition.

Avant Galba régnait Diviciacos, qualifié par César de « chef le plus puissant de la Gaule entière, qui outre une grande partie de ces régions, avait aussi dominé la Bretagne ». Cela pourrait signifier que les Suessions, au temps de ce souverain (début du Ier siècle avant J.-C.) avaient joué un rôle majeur dans la conquête du sud de la Grande-Bretagne actuelle par les Belges. Ils n'y ont pourtant pas laissé de trace, à l'inverse d'autres tribus belges.

Leur voisin les Rèmes, avec lesquels ils auraient été si étroitement alliés avant la Guerre des Gaules, auraient eu les mêmes lois, le même chef de guerre et le même magistrat qu'eux. Après la défaite, César les plaça sous l'autorité des Rèmes, amis des Romains.



Suessions

Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 3, 4, 6, 12, VIII, 6 – Strabon, *Géographie*, IV, 4, 3 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – J. Debord, *Les origines gauloises de Soissons*, R.A.P., 1984 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Jean Debord, *Les fouilles du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)*, Mémoires de la Féd. Des Sociétés d'*Hist.* Et d'Archéo. De l'Aisne, Tome XXXV, 1990 – Patrice Brun, Jean Debord, *Monnaies trouvées en fouilles sur l'oppidum de Pommiers (Aisne)*, 1991 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Stephan Fichtl, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris, 1994 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Stephan Fichtl, *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004.

SUÈTRES (*Suetri, Suebri, Uebri, Suctri*)

Peuple celto-ligure dont le territoire devait recouvrir la moyenne vallée du Verdon, depuis Saint-André-lès-Alpes (*de St Andréa* en 1200), au nord de l'entrée orientale des gorges du Verdon — au sud-ouest avec une extension dans la vallée du Jabron (*Agabro*) au sud, dans le nord-est des départements du Var et des Alpes-Maritimes — jusqu'au col de l'Arche près de la frontière italienne.

Il était voisin des Quariates et des Ligauni.

Il fut nommé *Suebri* par Pline (3.35) et *Suctri* par Ptolémée (3.1.42).

Après la soumission des Véllauni, le mouvement d'encerclement mené par les Romains s'est poursuivi jusqu'à la jonction des deux pinces de la tenaille vers le Verdon où il avait commencé, fermant ainsi la boucle ouverte avec les Vergunni et qui va s'achever avec les Suetri de Castellane, un peu plus au sud-ouest des premiers.

Si Ptolémée[1] ne s'est pas trompé, la cité de *Salinae* apparaît un peu plus tard que l'ethnique *Salinensis,* ce qui pourrait indiquer soit l'appartenance au chef-lieu plutôt qu'au territoire, soit l'utilisation simultanée des deux appellations. Si l'on penche en revanche pour l'interprétation administrative, on admet l'existence de deux communautés distinctes : les *Suetri* et les *Salinensis*[2].

Quoi qu'il en fût, leur chef-lieu était *Salinae,* puis *Salinienses*[3] et *civitas-Saliniensium* (*Notitia Galliarum*), devenu *petram-Castellanam* en 1028, *petra-Castellana* en 1040, *Cimiramus* en 1043. C'est aujourd'hui la ville de Castellane, au sortir des gorges du Verdon.

L'emplacement de l'*oppidum* ayant servi de chef-lieu de ce peuple avant *Salinae,* n'est pas connu. On présume qu'il pourrait se situer sur l'une ou l'autre des collines qui entourent le site de Castellane, à l'ouest de l'agglomération moderne, dont le nom pourrait avoir été *Ducellia,* attesté par des textes médiévaux[4].

L'habitat groupé se déplacera plusieurs fois mais sans toutefois disparaître. Jusqu'à une période inconnue de l'Antiquité tardive, ce peuplement se situa dans la plaine (altitude 723 m.), en bordure du Verdon, en aval de la cluse dominée par le roc et la montagne de Destourbes. La localité est attestée comme *castrum* dès la fin du X[e] siècle sous le nom de *Petra-Castellana,* puisque établie sur le roc abrupt qui domine la ville moderne. Elle fut aussi appelée au Moyen Âge *Rocca-Castellana* (altitude 900 m.) : le château et le village étaient protégés par une enceinte du Haut-Moyen

1. Ptolémée, III, I, 42.

2. P. Arnaud, *Territoires celtiques,* 2003.

3. *C.I.L.*, V, n° 7907.

4. C.S.V., 2, 773 en 1038 et 769 en 1040 ; Guy Barruol, *Les peules pré-romains du sud-est de la Gaule,* R.A.N., 1, 1999.

Âge encore visible à l'intérieur derrière laquelle la population se réfugia lors des incursions des Sarrasins. À partir du XII[e] siècle, sur une colline située au pied du rocher, se développe une ville basse : le bourg, devenu le centre de la localité actuelle de *Salinae* / Castellane, entourée d'un rempart au milieu du XIV[e] siècle.

Le second *oppidum* de ce peuple est désigné du nom de *Cimiria*, ce qui n'est pas un doublet de *Duceltia*. D'après des documents médiévaux ce vocable désignait un site distinct et lorsque ces deux mots sont utilisés ensemble, c'est pour nommer l'agglomération de *Petra-Castellana* dans sa plus grande extension.

Dans l'Antiquité ce lieu avait acquis la notoriété à cause des sources salées qui jaillissaient au pied de la colline du Bouquet, d'ou le nom de *Salinae* pour Castellane, *in plano de Salinis, in territorio Petrae Castellanae... ubi fluerunt mansiones de Salinis* (C.S.V., 2, 776). Ces sources furent comblées au XVIII[e] siècle, sur ordre de la Ferme générale, qui voyait là une concurrence à la Gabelle[1].

Les Suètres furent vaincus et conquis par Auguste en 14 avant J.-C. et c'est à ce titre que leur nom figure sur le Trophée d'Auguste à La Turbie.



Suètres

1. G. Barruol, *op. cit.*

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Honoré Bouche, *La chorographie ou description de la Provence et l'histoire chronologique du même pays*, vol. 1, p. 182, 2 vol., 1664 – Philippe Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de France*, Paris, 1842 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 et *Capitales éphémères*, Paris, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Arnaud et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

T

TAGOSDUNNI (*Tasgoduni, Atasgoni, Tasconi*)

Population probablement ibérique, localisée au confluent du Tescou et du Tarn, soit dans le quartier de Sapiac à Montauban (Tarn-et-Garonne). C'est là qu'il faut situer l'*oppidum latinum* de Narbonnaise indiqué par Pline[1].

Le pays des Tagosdunni portait le nom de *Tasconensis-Pagus.*

On cite la ville de Verlhac-Tescou (*De Varliago* en 961, puis *De-Valliaco* en 1268 et *Verlac* en 1273) comme leur chef-lieu, sans aucune confirmation cependant. Cette localité est située à l'emplacement d'une villa gallo-romaine. Il se pourrait que ce soit tout simplement un quartier de Montauban, comme celui de Sapiac, susnommé.

La ville de Montauban se nommait de *Monte Albano* en 1267, du latin *Albanus,* blanc.

Desjardins[2], se basant sur la Liste de Pline, les nomme *Tasconi* et les compte au nombre des populations de la *Provincia*. On a supposé avec vraisemblance qu'ils occupaient les bords du Tescou (en latin *Tasco,* au génitif *Tasconis*), lequel reçoit les eaux du Tasconnet, affluent du Tarn qu'il rejoint près de Montauban. Pline cependant, ne donne aucun lieu précis ni aucune indication de ville.

Catel en parle dans son ouvrage sur *Mens Auréolus* (Montauban), indiquant : « *quem indigenae regionis ipsuis tasconen vacant...* ». Or, Pline,

1. Pline, *H. N.*, 3, 36; Labrousse, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths,* 1968.

2. E. Desjardin, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* 1878.

dans sa Description mentionnant les *Tasconi* dans ce secteur et la rivière conservant le nom des *Tasconi*, il y a lieu de croire qu'il s'agit bien là d'une partie du diocèse de Montauban, ce que confirme d'ailleurs d'Anville[1].

Il semble que quelques familles gauloises appartenant à la peuplade des *Tasconi* ont été établies à Salvagnac (Tarn). Certains ont voulu voir là leur possible chef-lieu, ce qui semble douteux et ne peut être attesté par rien de probant.

Rien d'autre ne paraît devoir être signalé sur cette petite population.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 36 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Auguste Longnon, Géographie de la Gaule au IVe siècle, Paris, 1878, rééd. 1978 – Michel Labrousse, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, 1968 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993.

TAIFALES (*Taifali, Theofali*)

Tribu d'origine germanique, peut-être des Goths installés par les Romains dans la ville de Chauffailles (nommée *Chofalii* au XIVe siècle), département de Saône-et-Loire, mais également dans la ville de Touffailles (*Theufales* au IXe siècle) dans le département du Tarn-et-Garonne.

On cite également la ville de Tiffauges (*Tyfauges* en 1269) en Vendée, qui appartint aux vicomtes de Thouars de la famille de Retz, qui aurait donné le pays de Tiffauges (*Téofalgicus pagus* en 848)[2].

Un groupe aurait d'autre part été établi sur la commune de Poinçonnet, près de Châteauroux (Indre) et, enfin, un aurait été installé en Poitou dès la fin du IVe siècle[3].

Bibliographie :

A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963.

1. D'Anville 1760.
2. A. Dauzat 1963.
3. A. Vincent, *Toponymie de la France*, 1937.

TARBELLES (*Tarbelli*)

Peuple très certainement ibéro-celtique du second Âge du Fer, qui habitait dans les Hautes-Pyrénées, de la frontière espagnole jusqu'au Golfe de Gascogne, sur le cours moyen de l'Adour et le territoire des landes de la Chalosse, ainsi que dans une partie du Béarn.

Il constituait l'un des groupes les plus importants de l'Aquitaine méridionale. Pline désigne les Tarbelles sous le nom de *Tarbelli Quattuorsignani*, preuve qu'ils regroupaient, en une véritable fédération, quatre peuples : les Tarusates, les Bénarni, les Iluronenses, dont ils auraient été séparés au IVe siècle[1] et les Convènes. Il existe cependant une autre version, selon laquelle, suite à la victoire de Crassus en 56 avant J.-C., les Tarbelles se seraient engagés massivement dans une cohorte auxiliaire levée par lui et nommée la 4e cohorte.

Leurs voisins étaient les Sotiates et les Sibuzates.

Les Tarbelles semblent avoir contrôlé, avec les Convènes, l'ensemble des régions pré-pyrénéennes de l'Aquitaine. Pour peu que ce découpage administratif entre deux *civitates* se révèle exact, il implique que les Tarbelles, dont le noyau principal se situait dans les landes de la Chalosse autour de Dax, leur capitale, eurent pendant une grande partie de l'époque impériale, autorité sur une très vaste région, couvrant jusqu'aux Pyrénées près de la moitié occidentale de l'Aquitaine méridionale[2].

On ne sait où se trouve l'*oppidum* central des Tarbelles mais comme la Chalosse était au coeur de leur territoire, c'est dans ce secteur qu'il faudrait le chercher.

Dax (qui prit la suite de cet *oppidum* après la conquête romaine) était déjà le chef-lieu des Tarbelles au temps d'Auguste. La ville figure dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Aquis Tarebellicis*. Ausone l'appelle *civitas-Aquensis* et ses habitants *Aquenses*[3]. Elle portait encore le nom d'*Aquae-Tarbellicae* au IVe siècle.

1. G. Fabre, *La présence romaine entre l'Adour et les Pyrénées, Anales du centre départementale de documents pédagogique des Pyrénées Atlantiques*, 1973.

2. C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997.

3. CIL, XIII.

Le nom de Dax était, jusqu'à la Révolution, orthographié *Acqs*, plus conforme à l'étymologie, puisque la ville tire son nom des eaux thermales, *Aquae* ou *Aquas*, autour desquelles, après la conquête romaine, la réforme augustéenne de 16-13 avant J.-C. fit naître la capitale de l'une des vingt-et-une cités de la nouvelle province d'Aquitaine. L'existence et le nom d'une source thermale au nom celtique, la Nèthe, fait penser que le site a été fréquenté et probablement honoré à l'époque protohistorique.

L'absence de témoignages archéologiques interdit cependant d'imaginer que Dax ait pu exister avant l'époque augustéenne, même s'il est probable que le rétrécissement naturel de la Barthe (prairie inondable, coupée de taillis) ait pu constituer à cet endroit, un point privilégié pour traverser l'Adour à l'époque protohistorique[1].

Un changement intervient au Bas-Empire avec la construction vers le milieu du IVe siècle[2] d'un rempart qui enferme l'agglomération urbaine de 12 à 13 hectares, sur les faces nord, ouest et est. Cette muraille était percée de trois portes donnant l'accès à de grands itinéraires, la face méridionale n'ayant qu'une poterne.

Tous les auteurs s'accordent à situer à Bayonne l'antique *Lapurdum*, siège du tribun de la cohorte de *Novempopulanie*. Cette agglomération aurait été substituée à Hasparren, chef-lieu des Spariani, comme centre principal d'un *pagus* qui aurait continué à dépendre de la cité de Dax après la création de celles d'Oloron et de Lescar.

Une enceinte gallo-romaine a été décrite par Blay de Gaix : c'est un rempart de forme polygonale irrégulière à cinq côtés, mesurant environ 1120 mètres de périmètre et enfermant une superficie de 6 à 7 hectares[3].

Bayonne[4] (*Lapurdum* en 400-410), *Laburdensis* (au Ve siècle), a changé de nom au Moyen Âge, passant en effet de *Sancta-Lasburdensis* en 980 à

1. B. Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule, les Landes*, 1994.

2. L. Maurin, Aquitania, 6, 1990.

3. G. Fabre, *Carte archéologique de la Gaule*. Département 64, 1994.

4. Richter (*L'inscription d'Hasparren et les interprétations du mot « Gallos »*) pose la question : « N'y aurait-t-il pas dans Bayonne, l'*onno*, l'onne, le *flumen* gaulois ? Et cela ne confirmerait-il pas le sentiment de ceux qui ont vu dans la première partie du toponyme le souvenir des Boiens et ont avancé que Bayonne, avant de désigner la localité de *Lapurdum*, peut-être elle-même celtique (*Lapur-dunum*), fut le nom de l'Adour dans sa partie terminale de son cours ? ».

Sancta-Maria-Baionensis en 1105, puis *Labort* (en 1120), *Vallis-Laburdis* en 1186) et *Baionne-Bayonne* du XVᵉ au XIXᵉ siècle, qui déroule certainement du mot *Baia* (golfe)[1].

Au sujet des Tarbelles, Strabon écrivait : « Les bords de ce golfe sont occupés par les Tarbelles, qui possèdent les mines d'or les plus productrices de toutes, car les fosses peu profondes qu'on creuse livrent des lames d'or allant jusqu'à remplir la main. Certaines de ces lames ont parfois besoin seulement d'un léger affinage, tandis que le reste du minerai se présente sous la forme de paillettes et de pépites qui ne demandent, elles aussi, qu'un traitement réduit. »[2]

Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 27 – Strabon, *Géogr.* – Pline, *H. N.*, IV, 108 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937 – Gén. H. Richter, *L'inscription d'Hasparren et les interprétations du mot « Gallos »*, Bayonne, 1944 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Gabrielle Fabre, *La présence romaine entre l'Adour et les Pyrénées*, Pau, 1973 – Louis Maurin, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Aquitania*, 6, Bordeaux, 1990 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – B. Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule, les Landes*, 1994 – Gabrielle Fabre, *Carte archéologique de la Gaule. Département 64*, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997.

TARUSATES (Latusates)

Peuple d'Aquitaine vraisemblablement d'origine celtique qui vivait dans les environs de Dax, le long de l'Adour et du Midou, c'est-à- dire sur la moitié Est du département des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que dans une partie du sud du département des Landes.

Leur nom signifiait les « Gens de l'Adour ».

On ignore pratiquement tout des Tarusates, hormis deux mentions de César[3]. Ils figurent dans la liste de Pline (*H. N.*, IV) sous le nom déformé

1. Pour la petite histoire, signalons que c'est dans cette ville que furent fabriquées les premières baïonnettes en 1523, qui lui doivent donc leur nom.

2. Strabon, *Géogr.*

3. César, *B. G.*, III, 23, 27.

de Latusates. Si l'on peut affirmer qu'ils occupaient à coup sûr le moyen Adour, leur localisation précise balance entre la région de Tartas et Aires-sur-Adour[1]. Mais comme l'a signalé Bost[2], les toponymes analogues à Tartas se retrouvent dans d'autres régions de l'Aquitaine, ce que confirme également P. Gardes[3].

P.-M. Duval[4] les situe lui aussi sur le cours moyen de l'Adour, dans la région du plateau de Tursan et de Marsan (Pyrénées-Atlantiques), limitrophes des Bénéarni au sud et des Vasates au nord. Grenier[5] quant à lui les localise entre l'Adour et le gave de Pau.

Les Tarusates faisaient partie de la confédération des Tarbelles dont ils étaient sans doute un rameau. Ils avaient pour alliés les Vocates.

Leur chef-lieu, d'abord nommé *Vicus-Julius* puis *Civitas-Aturensium* en 400, porta successivement les noms de *Episcopo-de-civitae* en 506, *Civitas-Vico-Juli* en 614, *Aturae* au VIe siècle et *Adura* en 1063. C'est de nos jours la ville d'Aire-sur-Adour.

Le nom de *Vicus-Julius* persista longtemps à côté de celui du peuple, qui finit par l'emporter à l'époque mérovingienne, sous la forme *Aturae,* désignation pré-celtique de l'emplacement sur lequel fut aménagée ultérieurement une villa ou un domaine de l'Adour.

Bien que de nombreux vestiges de l'époque protohistorique et romaine prouvent l'ancienneté de l'occupation du sol dans cette partie du bassin de l'Adour, seul le toponyme actuel d'Aire signale encore aujourd'hui les origines lointaines de la cité. Ce nom est bien d'origine pré-romaine, emprunté au fleuve qui arrose la ville (*Ripas-Aturi* au 1er siècle après J.-C.), indiqué sous la forme *Atturus* chez Ausone a la fin du IVe siècle, devenu ensuite Adour (*Atur,* accentué d'abord sur la première syllabe, puis sur *ur* à l'époque romane). La parenté de l'hydronyme et du toponyme est fréquente dans les sites placés sur le lieu de franchissement des cours d'eau.

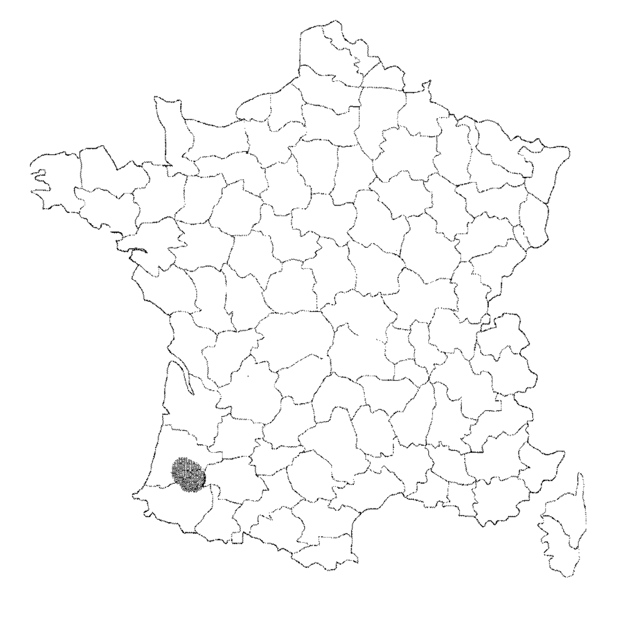
1. C. Jullian.
2. Bost, *Les chemins de Crassus,* 1986.
3. P. Gardes, 1999, 2003.
4. P.-M. Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline,* 1955.
5. A. Grenier, 1920.

La tradition place à Aire la capitale des Tarusates battus par Crassus, le lieutenant de César, en 56 avant J.-C.

Dans l'état actuel des connaissances, il convient de dire que les Tarusates sont un peuple du premier Âge du Fer. On les a surnommé les « Enfants du Taureau (*Tarvos*) ». Ils n'apparaissent plus ensuite dans la Liste de Pline. On admet cependant qu'à partir de l'époque augustéenne ils ont formé, sous le nom d'Aturenses (citoyens d'*Atora*), une circonscription administrative dont Aire aurait été la capitale. Cependant rien ne subsiste de ce fait et au Bas-Empire, les Aturenses forment l'une des *civitates* de la nouvelle province de *Novempopulanie.* Ces peuples pourraient donc être le produit du regroupement des Tarusates et des Vocates, ce qui expliquerait le silence des sources post-augustéennes à leur sujet. Les vicomtés de Marsan et de Tursan pourraient correspondre à la survivance de cette ancienne partition[1].

On a signalé à tort, jadis, que Taron-Sadirac-Viellenave aurait pu être la capitale des Tarusates[2].

Les vestiges d'une villa romaine couvrant 2,5 hectares y ont été découverts.



Tarusates

1. P. Gardes *op. cit.*
2. Le Coeur, 1877.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 108 – César, *B. G.*, III, 23, 27 – Sidoine Apollinaire, *Poèmes et lettres, Ve s.* – Grégoire de Tours, *Histoire des Francs, VIe s.* (rééd. 1980) – Charles Le Cœur, *Le Béarn. Histoire et promenades archéologiques*, p. 303, Pau, 1877 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe s.*, Paris, 1878 – AmédéeThierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, Paris, 1879 – Albert Grenier, *Les Gaulois*, Paris, 1920 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Jean-Pierre Bost, *Les chemins de Crassus*, R.E.A., 1986 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule, les Landes*, 1994 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Philippe Gardes, Sylvie Bach, *Du nouveau sur Auch*, Auch, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

TARUSQUES (Tarusconienses)

Population probablement ibère ou ligure qui a laissé son nom à la ville de Tarascon-sur-Rhône, dans le département des Bouches-du-Rhône, les Tarusconienses.

Certains auteurs placent cependant les Tarusques dans le département de l'Ariège. Ainsi, dans la traduction (2004) du volume III de Pline, H. Zehnacker[1] cite Pline et Strabon, indiquant que les Tarusconienses habitaient bien à Tarascon-sur-Ariège, chez les Tectosages.

Pour Rico[2], il y a un doute également sur le lieu à attribuer à ce peuple. Le rapprochement avec Tarascon-sur-Ariège, au sud de Foix, est cependant douteux et il n'y a aucune raison de penser aujourd'hui que l'agglomération ariégeoise de Tarascon était, dans l'Antiquité, le siège d'une cité de droit latin. On proposera alors de replacer les *Tarusconienses* de Pline (III, 37) et de Strabon (IV, 187), dans le sud-est de la Narbonnaise, à Tarascon-sur-Rhône, dans le département des Bouches-du-Rhône, comme un *vicus* gallo-romain situé au passage du Rhône (*Trajectus Rhodani*). Cette localité portait le nom de *Tarusco* (Strabon, IV, 1, 3 et Ptolémée, II, 10, 15) puis elle s'appela *Tarouscône* au 1er siècle après J.-C. En 969, elle prit le nom de *Tharascone*, puis de *in-villa-Tarasco* en 1050 et *Aput-Taraschonen* en 1095. Cette cité paraît pré-celtique, ce qui demande à être vérifié. En effet,

1. *Histoire naturelle de Pline*, trad. Hubert Zenacker, 2004.
2. C. Rico 1997.

la localité aurait été un prolongement d'*Energinum*, qui appartenait au peuple des Néarchi ; de plus, elle se trouverait en terre salyenne ou cavare.

Tite-Live, faisant le récit du passage d'Hannibal en Gaule méridionale, signale qu'à la fin du IIIe siècle avant J.-C., les Volques occupaient les deux rives du bas-Rhône, mais il est le seul à faire allusion à des possessions volques sur la rive gauche du Rhône. S'agissait-il de la région de Tarascon ? Quoiqu'il en soit, vers la fin du IIIe siècle ou dans le courant du IIe siècle avant J.-C., les Cavares ou les Salyens ont dû récupérer ces terres de la rive gauche[1].

Située à une dizaine de kilomètres au nord d'Arles, la commune de Tarascon est limitée à l'ouest par le Rhône, mais au nord de la ville, un ancien bras du fleuve, comblé aujourd'hui, sert de limite communale et départementale (séparant les Bouches-du-Rhône du Gard). La limite nord suit donc cet ancien bras, approximativement à la hauteur de Vallabrègue et se dirige vers l'est. Intégrée au territoire de Tarascon, l'agglomération antique est connue par quelques mentions littéraires. Strabon mentionne le lieu par deux fois dans des listes d'itinéraires routiers et précise que c'est une toute petite ville, que Ptolémée place parmi les villes salyennes ; Pline la cite dans les *oppida latina* et G. Barruol ajoute que ce devait être un poste frontière entre les Cavares, les Salyens et les Volques[2].

Au Haut-Moyen Âge, Tarascon et Laurade dépendaient du *pagus* et du *comitatus* d'Avignon[3].

Au nord du cimetière communal de Noves, chez les Cavares, on a trouvé en 1848 la sculpture d'un monstre androphage surnommé la « Tarasque », en contrebas de l'escarpement, à plus d'un mètre de profondeur. De style celtique, elle est datée des environs du Ier siècle avant J.-C. Cette « Tarasque » est fêtée dans la ville de Tarascon et la question qui vient tout de suite à l'esprit est donc : n'y a t-il pas confusion entre Tarasque et Tarusque ?

1. G. Barruol 1999.

2. Voir la *Carte archéologique de la Gaule. Les Alpilles et la Montagnette*, 1999, pour l'archéologie de cette ville.

3. C.S.V. 1, numéros 169, 170, 176, 183 et 192.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III, 37 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 10, 15 – Tite-Live, *Hist. rom.*, 21, 26, 6 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 3 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains de sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999.

TECTOSAGES (Volques)
(Voir également Arécomiques, ainsi que leur historique a Volques).

Le nom Tectosages signifie « Ceux qui cherchent un toit ». Ce peuple puissant de la Gaule narbonnaise vivait dans les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. Il s'était implanté au milieu des populations ibérico-celtiques. Aussi les historiens anciens appelèrent-ils cette région *Volcarum*, pays des Volques. Il avait pour voisins les Ausci, les Arécomiques, les Lectorates, les Aticini et les Élisyques. Par contre, une autre partie de ce peuple est mentionnée en Catalogne[1].

L'origine des Volques se trouve en Europe centrale, entre la Bavière et la Bohême-Moravie, où se constitua la nation celte des Volques appartenant au grand ensemble des peuples belges, parmi laquelle on distingua de longue date un ensemble tribal que l'on peut attribuer aux Tectosages. Cette localisation au sud de la forêt *Hercynienne* fut d'ailleurs confirmée plus tard par César[2]. Ils furent soumis par Cepio-Servillius, en 107 avant J.-C.[3]

César décrit ainsi les circonstances de leur installation : « Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en bravoure, portaient la guerre chez eux, envoyaient des colonies au-delà du Rhin parce qu'il s'étaient trop nombreux et n'avaient pas assez de terres. C'est ainsi que

1. Les Volciani étaient un peuple établi au nord de l'Èbre que son nom comme sa situation apparentaient aux Volques Tectosages et Arécomiques, établis non loin de là, de l'autre côté des Pyrénées. Ils étaient déjà en place au IIIe s. av. J.-C., puisqu'ils sont mentionnés lors de la guerre de 218 av. J.-C.. Il s'agirait d'un rameau des Volques ayant continué sa progression un peu plus au sud après leur établissement dans le Languedoc (entre 270 et 250 av. J.-C.). Ils s'étaient fixé en Catalogne et en Aragon (Fabien régnier, *L'Europe des Celtes : les Celtes de la Péninsule ibérique*, La Tribune celtique, hors-série n° 8, 2003).

2. César, B. G., VI, 24.

3. V. Kruta 2000, p. 865.

les contrées les plus fertiles de la Germanie, au voisinage de la forêt Hercynienne, forêt dont Eratosthène et certains autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler, furent occupées par les Volques Tectosages, qui s'y fixèrent. Ce peuple habite toujours le pays. »[1].

Les Volques Tectosages, peuple à forte composante guerrière, participeront à toutes les grandes expéditions militaires du IIIe siècle avant J.-C., et s'établiront successivement dans la région autour du confluent de la Drave et du Danube, dans le Languedoc ; ils allèrent jusqu'en Asie Mineure, où ils arrivèrent en 278 avant J.-C., avec d'autres éléments de la Grande Expédition et l'un de leurs groupes devint l'une des composantes de la communauté tétrarchique des Galates de l'Anatolie.

Quant à la date de leur apparition dans le midi de la Gaule, elle se situe entre 270 et 218 avant J.-C. Pompée les donne comme émigrés de Transdanubie.

Strabon, dans le Livre IV de sa *Géographie*, donne son opinion (qui est confirmée par la decouverte récente de mines d'or gauloises dans le Limousin) sur des trésors prétenduement accumulés par les Volques Tectosages au cours de l'Expédition fameuse.

En Gaule, leur chef-lieu était *Narbon* au IIe siècle avant J.-C., puis *Narbon-Martius* au siècle suivant ; au 1er siècle après J.-C., il prit le nom de *colonia-Claudia-Narbo-Martius*[2] puis *Narbonna* en 589 et *Narbona* de 734

1. César, *B. G.*, V. Kruta, 2000.

2 On distingue : 1)- Colonies romaines : colonies composées exclusivement de vétérans ou de citoyens romains. En Narbonnaise, ce furent les colonies de vétérans de César et d'Auguste (Narbonne, Béziers, Arles, Orange, Fréjus). Pline (3, 36) désigne également Valence et Vienne comme des colonies de citoyens romains. Leurs territoires étaient ceinturés. Elles furent fondées tout près d'un ancien habitat indigène dont elles ont gardé le nom. La colonie romaine représentait un élément étranger au pays : les indigènes furent dépossédés de certaines de leurs villes et de leurs terres, qui constituèrent dès lors l'*ager publicus*.

2) Colonies latines : villes en majeure partie indigène, dotées du doit latin et dont seuls les magistrats reçoivent le droit de cité romaine. Ce furent presque toutes les villes un peu importantes de Narbonnaise : on en a compté 37, telles Aix, Apt, Avignon, Carpentras, Cavaillon, Die, Digne, Glanum, Riez et Saint Paul-Trois-Châteaux. La plupart de ces villes auraient reçu ce titre de César ou d'Auguste. Dans la plupart des cas, les colonies latines étaient des villes neuves destinées à supplanter les anciens chef-lieux indigènes (comme par exemple Aix qui remplaça l'*oppidum* salyen d'Entremont).

jusqu'en 1148. C'est aujourd'hui Narbonne. La ville fut construite sur le territoire des Atacini et des Élisyques, dont elle était le chef-lieu. Des sources antiques, il découle que les Élisyques sont les premiers occupant connus de la région de Narbonne et qu'ils s'y trouvaient déjà aux VIe et Ve siècles avant J.-C. Certains historiens indiquent que cette ville appartenait aux Volques Arécomiques deux siècles plus tard et qu'elle aurait été leur port principal.

Hécatée[1] cite les *Narboioi* qui sont les habitants de la région où s'élèvera Narbonne[2]. Narbonne devint le chef lieu de la Narbonnaise à laquelle il donna évidemment son nom, puis elle fut la capitale du royaume wisigothique, avant de devenir celle du duché de Gothie. Elle fut également un port maritime important jusqu'au XIVe siècle[3].

L'antique Narbonne est très certainement d'origine phénicienne. Les anciens historiens la nommaient *Narbon* (*Nar*/eau, *Bo*/habitation), ce qui indique que la ville était bâtie près de l'eau. Mais Goessler dit que cette explication doit être légitimement abandonnée, ce nom appartenant à un mode de formation inconnu des langues celtiques, qui se rencontre ailleurs, dans des régions où les Celtes n'ont jamais pénétré[4]. Hécatée, qui vivait au VIe siècle avant J.-C., la désigne sous le nom d'*Emporion*, c'est-à-dire comme un comptoir marchand.

Les Romains y établirent une colonie en 118 avant J.-C., après la conquête de la région par Licinius Crassus et Cneus Domitius Ahenobarbus, avec des colons d'origine civile, originaires d'Italie centrale, de l'Étrurie, du Picenum et de l'Ombrie. Les Atacini étaient inscrits dans la tribu des *Polia*. Des vétérans paraissent s'y être ensuite retirés à titre individuel.

La ville joua un rôle militaire lors de la campagne contre les Cimbres en 104 avant J.-C. Elle fut appelée *Narbo-Martius* en 45 avant J.-C., puis Tiberius Claudius Nero, le nouveau commandant de la légion établie dans la place, appela celle-ci *Tiberius-Paterna-Narbo-Martius*. C'est à cette date que s'ouvrit pour Narbonne une ère de prospérité et de grand travaux[5].

1. Hécatée, fragment 54, 1a, p. 17.
2. Jannoray, *Etudes pré-romaines de la Gaule méridionale*, 1955.
3. Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*, R.A.N. 8, 1981.
4. Goessler et col., *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, 1970.
5. C. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lyon*, 1892.

À la périphérie de Narbonne, Montlaurès se trouve à l'intérieur des terres. L'habitat groupé occupe une colline assez élevée (52 m.), isolée au milieu d'une plaine littorale de faible altitude (7 à 9 m.), bordée à l'ouest par des coteaux. Au sud de la colline de Montlaurès jaillit une source vauclusienne dont l'écoulement créait dans l'antiquité une étendue marécageuse.

L'implantation humaine à Montlaurès daterait du milieu du VIe siècle avant J.-C. À une première occupation, entre 550 et 450 avant J.-C., succède une période de récession, entre 450 et 350 avant J.-C., puis un probable abandon, entre le milieu du IVe et la fin du IIIe siècle avant J.-C.[1] À la fin du VIe ou au début du Ve siècle avant J.-C., on enregistre l'amorce d'un réel processus d'urbanisation et de fortification du site qui se manifeste par le creusement d'un fossé et la création de quartiers d'habitation. La localité connaît une nouvelle phase d'urbanisation très importante durant le IIe siècle et la première moitié du 1er siècle avant J.-C. L'agglomération qui s'étend sur toute la colline couvre alors près de 18 hectares (voir Élisyques).

Des villes importantes prirent leur essor sur le territoire des Volques Tectosages. Vendres (Hérault), sur les bords de l'étang du même nom, a été un port et un centre d'élevage d'huîtres (on y trouve les ruines d'un temple de Vénus) qui s'appelait *portum-quae-Narbo-ad-veneris-nutruit* (au IVe siècle[2]), ce qui peut être interprété comme « huîtres que Narbonne élève près du port de Vénus ». Par la suite, le nom de la cité est devenu *villa-Veneris* (en 991) puis *via-de-Veneris* (en 1100), *in-terminio-de-Veneris* (en 1140), *de-Vendres* (en 1210), *camino-Veneris* (en 1219), *de-Venere* (en 1378), *Vendres* (en 1571). Le génétif *Veneris* (appartenant à Vénus) qui a donné son nom à la localité ne doit pas la faire confondre avec Port-Vendres, et après le IVe siècle, on a supprimé le terme *portus*, probablement pour ne pas ajouter à la confusion. Le port de Vendres se trouve quant à lui dans le territoire des Sordes et existait avant l'arrivée des Volques.

Carcassonne (*Carcasum* au 1er siècle après J.-C.[3], puis *Carcaso* au IIe siècle[4], *Carcassio* puis *castellum-Carcassone* au IVe siècle) fut colonie latine. Initialement, du VIe au 1er siècle avant J.-C., le site accueillit un *op-*

1. D. Ugolini, *Le Languedoc occidental protohistorique*, 1997.

2. Ausone, *Épitres*.

3. Pline, *H. N.*, III.

4. Ptolémée, *Géogr.*, II, 10.

pidum, auquel succéda un *castellum* romain destiné à surveiller un grand carrefour de la voie d'Aquitaine. On l'attribue à Auguste, qui voulait organiser le trafic aquitain : par Narbonne arrivaient le vin et les céréales d'Italie à destination de Toulouse et de la Gaule intérieure. La création d'une colonie latine, la *colonia Julia Carcaso*, date de 27 ou de 15-13 avant J.-C. La découverte des éléments les plus anciens de l'enceinte de la cité, ont été attribués aux Wisigoths qui, en 589, aménagèrent en ce lieu une forteresse, qu'occupèrent plus tard les Sarrasins,. Elle devint par la suite le siège des vicomtes de Trencavel, dont le dernier fut battu par Saint-Louis en 1240 qui l'autorisa à s'établir dans la plaine, d'où l'origine de la ville basse. Le nom de Carcassonne est présent sous cette forme dans quelques manuscrits des XIe et XIIe siècles, et vient peut être de *Carac*, racine de *Caracalla*, qui était le vêtement gaulois de jaquette à manches[1], ce qui nous semble tout de même une curieuse hypothèse car on ne voit pas très bien pourquoi le nom d'un vêtement aurait été attribué à une localité.

On distingue à Carcassonne la ville basse, sur la rive gauche de l'Aude, bastide du XIIIe siècle qui est devenue la ville actuelle, de la cité qui représente la ville romaine et du Haut-Moyen Âge, sur la rive droite à environ 400 mètres du fleuve, au sommet d'une colline isolée et abrupte. C'est la cité qui conserve les remparts restaurés par Viollet-le-Duc. Les fortifications médiévales originelles de la cité, tout comme celles de Narbonne, reposent sur des fondations romaines du Bas-Empire (fin du IIIe ou début du IVe siècle) et en conservent même quelques portions. Ces fondations n'ont pu être explorées, ce qui explique la pauvreté de Carcassonne en monuments antiques. À Mayence, un soldat de la IIe Légion, de la tribu *Voltinia*, qui était celle de Carcassonne, indiqua (au 1er siècle) Carcassonne comme son lieu d'origine.

La ville de *Sostomagus*, n'apparaît pas comme telle dans les textes médiévaux. Castelnaudary est citée pour la première fois en 1103 dans une donation faite sur l'autel de l'église Saint-Pierre, reconstruite après l'invasion des Goths sous le nom de *castrum-novum-Arianorum*, puis *castrum-novum-Darri* en 1214. Castelnaudary, après avoir appartenu aux comtes de Toulouse, fut annexée à la France au lendemain de la guerre des Albigeois.

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

La question de savoir si le *Cobiomago* du *Pro-Fonteio* (Cicéron) pouvait correspondre à *Sostomagos* et non à *Eburomagos,* comme on l'a généralement admis, à été récemment posée. En effet, s'il y a eu erreur de copie d'un document antérieur comme on le suppose, d'un point de vue purement paléographique *Cobiomago* peut aussi bien avoir remplacé l'un ou l'autre de ces noms de lieux. *Sostomagos* est un toponyme de type celtique dont le deuxième terme se retrouve dans de nombreux noms de lieux. Le toponyme pourrait être décomposé en *so-st-o-magus, S* ou *So,* de sens inconnu, apparaît sur des monnaies à légende celtique transcrites en ibère. Cet élément entre peut-être dans la formation du démonstratif gaulois « *sosin* », quant à *St-,* il pourrait représenter la racine indo-européenne qui évoquerait l'idée d'une position ferme, solide. Ce premier élément serait alors à considérer comme un nom de lieu[1].

L'agglomération de *Sostomagus* reste très mal connue. On sait, suite aux dernières recherches, que l'origine de l'implantation est très ancienne et remonte au Néolithique ou peut-être au Chalcolithique. Sa taille au Premier Âge du Fer en fait très vraisemblablement un ancien *oppidum* chef-lieu indigène, qui paraît avoir été le plus important, entre Toulouse et Carcassonne. Il devint par la suite une station de la voie romaine reliant ces deux villes. Elle est identifiée à l'actuelle Castelnaudary (Aude).

La période de sa plus forte vitalité correspond aux trois premiers quarts du IIe siècle avant J.-C. Le site atteignit alors son apogée jusque vers le début du 1er siècle avant J.-C.

Limoux, autre ville importante, qui s'appelait avant le XIIe siècle *Flacianum,* puis porta successivement les noms de *Villa quac dicitur Limosus* en 844, *Vicus limonus* en 980, *Villa de Limoux* en 1157, existait avant César. Elle fut détruite au commencement du Moyen Âge, fut rebâtie au XIIIe siècle et devint capitale du comté de Razès, ancien pays de France situé dans le bas Languedoc, qui fut donné à Bernard II comte de Toulouse, en 871, par Charles-le-Chauve et passa ensuite aux comtes de Carcassonne. Elle revint définitivement à la couronne en 1258 sous Saint Louis.

À Rouffiac-d'Aude (*Rufiacus* en 844), à 2 kilomètres au sud-ouest de Rouffiac (*Roffiac* en 1212), dominant la rive gauche de l'Aude et la nationale

1. Passelac, *L'Aude des origines,* 1994.

118 qui va de Carcassonne à Limoux, se trouve l'*oppidum* de La Lagaste Camp dal Ker. De tout temps les trouvailles y ont été extrêmement abondantes : temple de Minerve de Pomone (en raison du nom du village de Pomas sur l'autre rive de l'Aude), amphores, four de potier, monnaies celtibériennes et plus de 400 monnaies romaines en or, en argent et en bronze.

À Montferrand (Aude) se trouve le site d'*Elusio* ou *Elesiodunum* ; il a d'abord été identifié grâce à sa mention dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, de la *mansio Elusione*, station de la voie romaine Toulouse-Carcassonne. La découverte de ruines dans la plaine a permis de localiser la *mansio* dès le XVIIe siècle. *Elisiodunum* est cité par Cicéron comme un poste de péage où était prélevé une taxe sur les amphores de vin provenant d'Italie et transitant vers les régions hostiles, à l'extérieur de la *Provincia*.

On remarquera l'ancienneté du nom, d'origine probablement pré-celtique. Le suffixe « dunum » s'accorde bien ici avec la topographie de la hauteur ayant accueilli le premier habitat ainsi qu'avec le caractère stratégique du site, située près du seuil de Naurouze. La hauteur de Montferrand occupe une position privilégiée évidente, la vaste plaine de Castelnaudary se termine ici au contact de la côte qui se développe vers le nord en direction de Saint-Félix et l'*oppidum* contrôlait l'accès au pays toulousain et dut à cette fonction son toponyme avec le suffixe celtique *dunum*, « forteresse », « hauteur fortifiée ». Des indices d'occupation préhistoriques ont été relevés à la fois dans la plaine et au sommet de la colline. Les modestes vestiges protohistoriques ne signalent sans doute quant à eux qu'un habitat isolé, dont la chronologie s'inscrit entre le VIe et le IIIe siècle avant J.-C.[1].

À 21 kilomètres de Carcassonne, Bram (Aude) eut pour nom *Eburomagus* (sur la Table de Peutinger), puis devint *Magistri-vici-Eburomagi* au IIe siècle, sur une inscription découverte dans cette ville en 1969. Le nom de la cité se transforma ensuite en *Vicus-Hebromago* au IVe siècle, puis en *Sanctus-Julianus-de-Brom* en 1210 et le nom de Bram est apparu en 1211. On y a trouvé des monnaies, des amphores et d'autres objets de la période romaine. *Eburomagus*, dont la forme est confirmée par l'inscription, est un toponyme composé de deux noms celtiques, *eburo* et *mago*, le premier terme désigne l'if, conifère à fruits rouges. *Eburomagus* peut

1. Passelac, *op. cit.*

aussi désigner le « marché d'*Eburos* » ou le « marché de l'if », *Mago/Magus,* terme que l'on retrouve très fréquemment en toponymie dans tout le monde celtique, désigne le marché ou le champ de foire. Le site fut occupé sans discontinuité au moins du deuxième quart du IIe siècle avant J.-C. jusqu'au Ve siècle de notre ère. Il est possible qu'un site antérieur de faible étendue ait donné naissance à l'agglomération, mais nous ne possédons aucun élément sur la genèse de l'agglomération indigène qui précèda probablement le *vicus* gallo-romain. Il est également envisageable qu'à l'origine n'ait existé qu'un groupement de fermes du premier Âge du Fer[1]. Certains historiens considèrent cette ville comme ayant été un comptoir du peuple des Éburovices, ce qui n'a jamais été prouvé et ne peut que laisser sceptique.

Rennes-le-Château, *oppidum* préhistorique occupé à l'époque romaine, s'appela *Castellum-Redae* en 1002, *Ambos-castros-de-Redez* en 1067, *Castrum-Redes* en 1070, *Reddae* en 1125, *Redas* en 1130, *Rezae* en 1258, *De-Regnis* ou *Renes* en 1647. Ce n'est qu'après cette date qu'elle prit son nom actuel. Elle est la capitale de la région (*pagus*) appelée le Razes, dont le nom a été successivement *Pagus-Redensis* en 788, *Reddensis-pagus* en 791, *Comitatu-Ratensis* en 870, *Pagus-Radensis* en 897, *Porta-Redensis* en 1004, *De-Rezes* en 1321, *De-Razes* en 1639.

Rennes-le-Château se trouve sur une hauteur des Corbières et l'on voit encore dans le village des restes d'antiques murailles. L'existence de stations gallo-romaines dans toute la région révèle la forte occupation de ce pays après la conquête. Les centres de population gallo-romains paraissent avoir succédé à des établissements antérieurs. On y a trouvé de belles roues de char en bronze, conservées au musée de Toulouse. Le plateau de Rennes-le-Château communique avec le Roussillon et sur le chemin de Couiza, en bas du mamelon qui porte le village de Rennes, on a découvert des monnaies de Nîmes, d'Espagne et du Haut-Empire. Certains historiens veulent que les Redons (d'Armorique !) soient venus s'installer dans cette ville, d'où son nom, ce qui est absolument inexact. Il est d'ailleurs évident que rien ne peut confirmer cette thèse.

La ville de Béziers (Hérault), bien que relevant de l'autorité des Tectosages, se trouvait sur le territoire des Élisyques auxquels elle appartenait. L'occupation y apparaît ininterrompue depuis l'époque de Hallstatt. Cette

1. *Idem.*

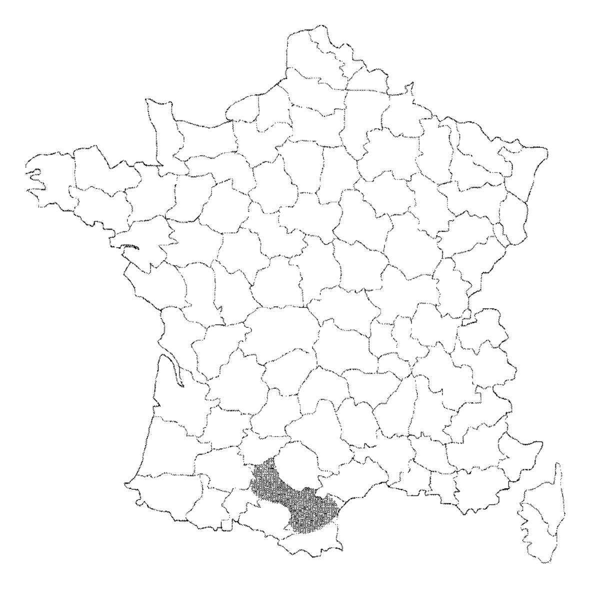
agglomération était englobée dans la Septimania, une région administrative qui, du Ve au Xe siècle, rassembla le Bas-Languedoc et le Roussillon, du Rhône aux Pyrénées (*Septumanorum*). Cette région se trouve sous le nom de *Beaeterrae-Septimanorum* chez Pline, au 1er siècle ; puis elle s'appela *Septimania* en 473, *Patibus-Septimaniae* ou *Provincie-Burgindiae* en 814, *Regni-Septimaniae* en 844, *In-regno-Septimanie* ou *In-comatatu-Biterrensis* en 918. Béziers porta les noms suivants : *Blitera* (1er siècle avant J.-C.[1]), à lire probablement *Baitera*, confusion entre *lambda* et *alpha*, puis *Betrrae* (1er siècle après J.-C.[2]), *Beterras, Beterrae, Baitirai* (au IIe siècle[3]), *Beteras, Beterris* au IVe siècle, *Biterris, Domo-Baeterris* au Ve siècle, *Pago-Bederense* en 814 et enfin *Bezer* en 1129.

Avienus parle de la destruction du noyau de Béziers avant même 575 avant J.-C. : ce serait vers 650 avant J.-C. que les premières vagues celtiques au Languedoc se succédant, auraient probablement détruit *Besara*, avant qu'une autre vague, celle des Volques, ait provoqué l'abandon de l'*oppidum* plus de trois cents ans après (260-230 avant J.-C.). Une chose est certaine, c'est que le pays de Béziers passa vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C. sous la domination volque qui règnèrent désormais en maîtres[4]. Pline assure que Béziers fut une colonie des vétérans de la 7e légion après la conquête romaine.

Cessero (Saint-Thibéry) faisait également partie du territoire des Volques. Les sources anciennes relatives à *Cessero* rattachent son site à des itinéraires routiers antiques puisqu'il est installé sur le tracé de la voie *Domitienne*. La vignette visible sur la Table de Peutinger permet d'identifier *Cessero* comme une simple *mansio*. Faut-il en déduire qu'après le 1er siècle avant J.-C. cet ancien *oppidum latinum* n'était plus qu'une petite agglomération sans importance, intégrée à la colonie romaine de Béziers et ne disposant plus d'aucun statut particulier ? Pour le Moyen Âge, on se contente de deux mentions qui permettent d'identifier formellement *Cessero* à Saint-Thibéry, monastère fondé entre l'extrême fin de l'Antiquité et le début du IXe siècle, *ex monasterio S. Tiberi, cui vocabulum est Cesarion* (mention datant de 859).

1. Strabon
2. Pline
3. Ptolémée
4. M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, 1970.

Pour Clavel-Lévêque[1], il ne fait aucun doute que le nom de *Cessero* a pour origine un thème pré-romain, celtique ou ibérique. Toutefois l'existence de toponymes très proches comportant le radical *cesse* et leur mise en parallèle avec le nom pré-romain de Tarragone, qui s'appelait *Cesse-Taraco*, laissent plutôt supposer une origine ibérique[2]. Plusieurs autres thèmes ont été proposés, notamment par Massal et Hamlin[3]. Quant à Untermann[4], qui observe que *Cessero* contient un suffixe *-r*, la racine étant peut-être la même que celle trouvée dans le nom du peuple ibérique des *Cassetani* (dont la capitale était Tarragone), se ralliant ainsi à l'hypothèse de Clavel (*op.cit.*).



Tectosages

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 33 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 10 – César, *B. G.*, I, 10, III, 20, VI, 24, VII, 7 – Strabon, *Géogr.*, IV, I, 13, 14 – Avienus, *Ora maritima* – Cicéron, *Pro Fonteio*, 12 – Pomponius Mela, *Hist. rom.*, II, 5 – Charles Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe du Lion*, Paris, 1892 – Jean Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, 1955 – Jannoray, *Ensérune*, 1955 – Monique Clavel, P. Goessler, A. Blanchet, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970 – Guy Barruol et coll., Massal, Untermann, *Le nom de Ruscino*, R.A.N., 7, 1975 – Michel Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*, Paris, 1981 – Monique Clavel-Lévêque, *Puzzle gaulois. Les Gaules en mémoire*, Besançon, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Untermann, R.A.N., 25, 1993 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Daniela Ugolini, *Le Languedoc occidental protohistorique*, Aix-en-Provence, 1997 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – M. Passelac, *L'Aude des origines*, 1994 et R.A.N., 35, 2003 – Massal, Hamlin, R.A.N., 35, 2003 – Fabien Régnier, *L'Europe des Celtes : les Celtes de la péninsule Ibérique*, L.T.C. HS 8, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Philippe Leveau et al., *Territoires celtiques*, 2004.

1. M. Clavel-Lévêque, *Puzzle gaulois*, 1989.
2. *Idem.*
3. Massal, Hamlin, R.A.N. 35, 2003.
4. Untermann, R.A.N. 25, 1993.

TEMERII (Temeri)

Suivant le texte de Walckenaer[1], les vallées formées par le Syriez et le Sasse, deux cours d'eau affluents de la Durance dans laquelle ils se jettent un peu au-dessus de Sisteron, appartinrent à un peuple nommé Temeri, dont le nom ne figure pas dans l'inscription de Pline.

Vaumeilh (*Vaumel* en 1171) ainsi qu'un lieu-dit nommé Saint-Temmes, conservent le nom et l'emplacement de ce peuple, que l'on peut donc localiser au sud du pays des Caturiges.

Dans une charte citée par Durandi[2] en 1805, il est question d'un certain Guido de Carrieris qui aurait vendu un pré situé a une lieue, dans un très petit hameau nommé *De-Temmis* (Saint-Temmes), vers Valavoire (*Villarium*, puis *Valodoria* en 1030).

Bibliographie :
Durandi, *Notice de l'ancien Piémont*, 1805 – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules Cisalpine et Transalpine*, Paris, 1839.

TOLOSATES

Groupe celte constituant une fraction autonome des Volques Tectosages, qui occupait les deux rives de la Garonne.

En 56 avant J.-C., Crassus recruta des Tolosates pour mener sa campagne contre les peuples d'Aquitaine.

Leur chef-lieu était *Tolosa* au 1er siècle avant J.-C.[3], qui se nomma ensuite T*olasa, Tolôsa, Tolôssa* aux 1er et IIe siècles. C'était un site pré-romain qui peut être identifié à Vieille-Toulouse et qui correspond de nos jours à la ville de Toulouse (Haute-Garonne). Certains historiens donnent une origine ibère à la ville, ce qui pour l'instant, n'est confirmé par rien. Pourtant, il semble bien qu'elle ait été érigée par ceux qui lui ont donné leur nom, c'est-à-dire un *pagus* (clan) tectosage, malgré la présence de traces d'oc-

1. C. A. Walckenaer, *Géogr. ancienne hist. et comparée des Gaules*, vol. 2, p. 34.
2. Durandi, *Notice de l'ancien Piémont*, 1805.
3. César, *B. G.*, I, 10, VII, 7.

cupation des VIII[e] et VII[e] siècles avant J.-C. qui ont été découvertes (nécropole Saint-Roch) en 2002 et qui semblent indiquer qu'il y a quand même eu un établissement très antérieur à l'arrivée des Volques, dans ce secteur, même s'il ne s'agit pas d'une ville à proprement parler. D'autres traces plus récentes (II[e] siècle avant J.-C.) ont été mises au jour dans le quartier Niel, à Vieilles-Toulouse et sur le promontoire de Pech-David.

Vieille-Toulouse désignait au XIII[e] siècle une église paroissiale dédiée à Saint Sernin, qui était située près de la ferme actuelle appelée également Saint-Sernin, sur la commune de Pechbusque[1]. Au XVII[e] siècle, l'église paroissiale actuelle fut dédiée à Saint Jean-Baptiste. Elle est située à 1500 mètres environ au N-O, de la précédente et à plus d'un kilomètre au S-E des ruines de l'*emporium* pré-romain de la Planho, sur la commune de Vieille-Toulouse (nommée *Veterem-Tolosani* en 1279 et *De Veteri-Tholosa* en 1289[2]). Bien qu'à 3 kilomètres environ de l'*emporium* pré-romain, la vieille église du XIII[e] siècle semble avoir été appelée *Veterem Tolosam* à cause des ruines qui occupent une surface importante. Toutefois, malgré ce fait, affirmer que ces ruines se soient appelées Tolosa dès l'Antiquité ne constitue qu'une hypothèse risquée[3].

Les dernières recherches archéologiques ont prouvé que le site s'étend sur plus d'une centaine d'hectares. Mais sa concentration véritable ne représente qu'un tiers environ de cette superficie. Il y a en outre d'autres points d'implantations dispersés, dont font partie les coteaux d'Estarac. En l'état actuel de la recherche, il convient de l'associer avec l'habitat de Saint-Roch, à 5 kilomètres de Toulouse. L'occupation du site devrait se situer vers la fin du III[e] et au tout début du II[e] siècle avant J.-C.[4].

Toulouse était fort riche et très peuplée au temps de l'Indépendance de la Gaule. Lors de la conquête de ce qui allait devenir la *Provincia*, par les Romains, les Volques Tectosages échappèrent dans un premier temps au sort des peuples vaincus au cours de la guerre qui se déroula de 124 à 120 avant J.-C. Dans ce conflit, les objectifs de conquête de l'impérialisme

1. *Via Domitia*, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, 1965, p. 7.

2. *Idem*, pp. 1-7.

3. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Dauzat, Rostaing, 1975 et E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, 1990, p.57.

4. M. Vidal, *Dossier de l'Archéologie* n° 120, 1987.

romain n'étaient certes pas de venir en aide aux Massaliotes, comme le prétendait la version officielle d'alors, mais plutôt de créer un vaste territoire soumis à Rome, permettant de relier l'Italie aux possessions déjà acquises en Espagne. Pour cela, la conquête des peuples ayant été en guerre avec Rome et Massalia ne suffisait pas. Il fallait leur adjoindre les pays volques du Languedoc. Les Romains les envahirent donc et les annexèrent aux territoires déjà conquis par eux, plus à l'Est. Prétendre que Tolosa fut « alliée » des Romains est une hérésie. Elle n'eut pas le choix ! Et ce n'est donc certainement pas une « trahison » de sa part que de s'être soulevée en 108 avant J.-C., mais au contraire un sursaut en vue de reprendre l'indépendance qui lui avait été dérobée dix années plus tôt. Les Tolosates, comme les autres Volques, tentèrent de mettre à profit les difficultés que les armées romaines avaient rencontrées face aux Cimbres. Et de fait, la ville se libéra. Mais cette liberté fut de courte durée puisque deux années plus tard Servilius-Caepioa la reprit (106 avant J.-C.) et lui fit subir un pillage en règle. Matée, occupée, acculturée et romanisée, elle ne se souleva pas lors de la grande révolte de 52 avant J.-C., malgré les appels à l'insurrection que Luctérios lui lança.

Toulouse fut la capitale des Wisigoths en 419. Clovis la leur prit en 507 puis, à partir de 631, les ducs d'Aquitaine de la ligne mérovingienne y régnèrent et elle devint peu après la capitale du royaume d'Aquitaine (en 778).

Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 10, VII, 7 – Strabon, *Géogr.*, IV, 14 – Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – *Via Domitia*, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, 1965 – Albert Dauzat, Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1968, 1975 – Michel Vidal, Jean-Pierre Magnol, *Les inscriptions peintes en caractères ibériques de Vieille-Toulouse*, R.A.N. 16, Narbonne, 1983 – Michel Vidal, *Dossier de l'Archéologie* n° 120, 1987 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001.

TORVATES (Tornates, Toruates)

Petite tribu de la Gaule aquitaine signalée par Pline mais inconnue par ailleurs. Il n'existe aucune indication de lieu ni de ville correspondant à cette tribu. Il s'agit peut-être d'une confusion avec les Tarusates.

Ceux-ci ont été mentionnés par César et n'apparaissent pas chez Pline, peut-être parce qu'ils étaient alors clients des Tarbelles, peuple de plaine fixée autour d'Aire-sur-Adour.

D'Anville[1] cependant, identifie leur chef-lieu au village de Tournai, dans le diocèse de Tarbes.

Certains historiens les placent aux côtés des Vellates et des Consorani, ce qui peut laisser penser à une localisation dans une région voisine du Couserans.

Leur nom est basé sur un celtique *turns*, hauteur, ce qui pourrait signifier « Ceux qui sont en hauteur ».

Bibliographie :

Pline *H. N.*, IV – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – A. Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

TRIBOQUES (*Triboci*)

Peuple celto-germanique, très certainement lié à la grande confédération des Suèves, qui vint s'établir en Gaule, entre les Vosges et le Rhin, dans le département du Bas-Rhin[2] durant la première moitié du Ier siècle avant J.-C. Leur nom signifiait « les Très doux ».

Les Triboques étaient voisins des Médiomatrices et des Séquanes.

Leur principal établissement se situait à l'emplacement actuel du village de Brumath, qui fut leur premier chef-lieu. Cette localité demeura leur capitale jusqu'au milieu du IVe siècle. Elle se nomma successivement *Breucomagos, Brocomagus* (au IIe siècle[3]), *Bruocmagad* (en 770), *Pruomat* (en 973) et enfin *Brumat* (en 1199).

1. D'Anville, 1760.
2. Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4.
3. Ptolémée.

La forme antique la plus usitée du nom de Brumath est composé de deux termes, le premier pouvant venir de *Broccos*, anthroponyme très répandu à l'époque gauloise, ou de *Brocco*, désignant le blaireau, le deuxième *Magus* ou *Magos*, signifiant « marché », « champ de foire » en gaulois. Si cette étymologie est avérée, elle milite dans le sens d'une celticité des Triboques plutôt que d'une germanité, ce que de nombreux autres indices suggèrent.

En décembre 1865, Steiner a découvert deux bornes milliaires signalant la cité des Triboques. Sur la plus ancienne, trouvée sur la route qui va de Brumath à Selz, datable de 250-251 et dédiée à César Hostilien, fils cadet de Trajan Dèce, on peut lire : « *C. (ivitas) TRIB. (ocorum) AVRO. (comago) L. (eugae).* ». Sur l'autre, découverte à Brumath même, datable entre 254 et 259 et dédiée à l'empereur Valérien, le nom de la cité figure en toutes lettres : « *Civitas-Tribocorvm* ».

Les historiens considèrent généralement qu'un déplacement du chef-lieu de *Brocomagus* à *Argentorate* (Strasbourg) eut lieu au Bas-Empire, peut-être en raison de la nouvelle division territoriale de Dioclétien.

Le territoire des Triboques était situé en Germanie supérieure, correspondant au département actuel du Bas-Rhin, sans l'Alsace Bossue au nord-ouest et l'Outre-Forêt au nord. Au sud, le territoire correspondant au Haut-Rhin et faisant partie de la cité des Rauraques fut pendant le Haut-Empire rattaché à la grande *Séquanie*.

Dans la plaine d'Alsace, à *Admagetobriga*, dans les environs de Sélestat (*Scalistati-villa* en 775), le chef des Suèves Arioviste, à la suite de l'appel lancé par les Arvernes et les Séquanes dans leur conflit contre les Éduens, en 61 avant J.-C., intervint et battit ces derniers.

Il semble que c'est à la suite de sa victoire sur Arioviste en 58 avant J.-C., que César fixa les Triboques sur la rive gauche du Rhin dans des terres de l'actuelle Alsace.

Ceux-ci auraient été installés alors sur le territoire des Médiomatrices situé dans le département du Bas-Rhin. Une remarque de Strabon est in-

téressante car elle semble indiquer qu'en fait, les Triboques ne se sont pas installés à la place des Médiomatrices, mais à l'intérieur même de leur cité. Quel put être alors le lien entre ces deux peuples ? Cette situation a dû exister pendant toute la seconde partie du 1er siècle avant J.-C., un nouveau bouleversement ayant eu lieu lors de la réorganisation de la Gaule par Auguste. La conséquence en fut que la cité des Médiomatrices fut amputée de ses territoires rhénans et c'est à ce moment-là que la cité des Triboques a gagné son indépendance[1] (si toutefois, on peut parler d indépendance à une époque où tous ces peuples étaient assujetis à l'Empire romain).

Muriel Zehner[2] propose deux hypothèses concernant les Triboques :

1er- Les Triboques se sont installés dans la plaine d'Alsace avant l'arrivé d'Arioviste, dont le groupe culturel nord pourrait représenter cette tribu; mais alors comment interpréter ses déplacements vers le nord dès La Tène D2 (entre 80/70 et 40/30 avant J.-C.) ? Une partie de cette population fuyait-elle Arioviste ? Ce groupe a-t-il au contraire profité de son arrivée pour étendre son territoire ?

2e- Les Triboques se sont installés en Alsace en même temps qu'Arioviste (à partir de 71 avant J.-C.) ou au début de l'époque romaine, invités par César. Par conséquent, le groupe culturel repéré dans la plaine d'Alsace dès le La Tène D1 ne peut correspondre à cette tribu et il s'agirait alors des Médiomatrices ou d'un *pagus* (clan) appartenant à cette peuplade, dont nous ne connaissons pas le nom.

Le second chef-lieu des Triboques fut *Argentoratum* (au IIe siècle), nom issu du gaulois *argento* (argenté) et *rate* (forteresse), puis elle fut nommée *Strateburrbo* au IVe siècle (de *Straza*, « route » et *Burg*, « forteresse »), puis *Argentaria, quae-modo-Stratisburgo-dicitur* (au VIIe siècle), *Stratburgo* (en 728), *In-civitate-Strasburga* (en 762), *Strazburg* (en 1061), *Straborc* (en 1262), *Strabour* (en 1284), *Estrabourch* (en 1289). Elle s'éleva à côté d'*Argentoratum*, sur la voie romaine, puis la remplaça. C'est de nos jours la ville de Strasbourg, qui fut célèbre par la victoire que l'empereur Julien y

1. S. Fichtl, *Le Rhin supérieur et moyen du IIe s av J.C, à la fin du 1er s. av. J.-C.*, 2000.
2. M. Zehner, 2003.

remporta sur sept rois allemands en 375. La situation d'*Argentoratum* au passage d'une grande voie romaine et à l'intersection de plusieurs voies de moindre importance, lui avait fait donner, dans le courant du VIe siècle, le nom de *Stratae-Burgus,* moitié barbare et moitié romaine[1].

La ville avait été précédée par l'un des *castella* établis le long du Rhin par Drusus en 15 avant J.-C. Il s'agissait de camps de légionnaires fait de cabanes, qui furent occupées par la suite par des civils. Puis, vers l'an 20 de notre ère, s'installa la légion II *Augusta,* qui y demeura cantonnée jusqu'en 43. Par la suite, d'autres légionnaires s'installeront dans la cité et y tinrent garnison.

Triboques



Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 51, IV, 10 – Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 9, 7 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Daurat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Kern, Deyber, *Caesarodunun*, 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Stephan Fichtl, *Le Rhin supérieur et moyen du IIe s av J.C, à la fin du 1er s. avant J.-C.*, Paris, 2000 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Stephan Fichtl et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – Muriel Zehner, *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations...*, Paris, 2003.

1. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, 1760.

TRICASSES

Peuple celte qui était installé sur l'Aube et la Seine, dans la région de Troyes, dans le département de l'Aube, ainsi que dans le sud-ouest du département de la Marne et une toute petite partie de celui de la Haute-Marne.

On les appelait « Ceux qui ont la chevelure aux triples boucles ».

Leurs voisins étaient les Rèmes, les Lingons et les Sénons.

De nombreux historiens, tant anciens que modernes, se sont penchés sur la question de leur origine, mais ne sont pas parvenus à un consensus. Aucun ne suggère en tout cas une arrivée extérieure. A. Longnon[1] et V. Kruta[2] proposent de les associer aux Lingons en se fondant sur un extrait de Strabon[3]. Une autre hypothèse, défendue par de nombreux auteurs, concerne leur appartenance aux Sénons. E. Desjardins[4], par exemple, rappelle deux passages de César[5] qui indiquent que les Sénons sont voisins des Belges et qu'ils sont l'un des peuples gaulois les plus puissants, qui jouissent d'une grande autorité[6]. Quant à H. d'Arbois de Jubainville[7], il évoque une appartenance des Tricasses aux Rèmes. L'hypothèse la plus convaincante semble tout de même celle qui concerne les Sénons[8].

Leur chef-lieu était *Augustobona* au IIe siècle, qui devint ensuite *Trikasioi* (IIe siècle, Ptolémée), puis *Civitas-Triassium* (en 400), *Tricassini* puis *venit-Tricassas* au IVe siècle, *Trecae* (au VIe siècle), *Trecassis* (au VIIe siècle), *Treca-Adiens* (au IXe siècle), *Treci* (en 890), *Treche* (en 1218), *Troies* (en 1230). C'est aujourd'hui Troyes[9].

On ignore le nom de la capitale des Tricasses avant la conquête romaine, mais il est admis que la fondation de d'*Augustobona* remonterait

1. A. Longnon, *Géogr. de la Gaule au IVe siècle*, 1878.
2. V. Kruta 2000.
3. Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4.
4. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine*, 1878.
5. César, *B. G.*, II, 2, 3.
6. César, *B. G.*, V, 54, 2.
7. H. d'Arbois de Jubainville 1889.
8. S. Fichtl 2004.
9. E. Nègre 1990.

au 1er siècle avant J.-C., sur un site déjà occupé, au moins partiellement par une agglomération, ce qui peut signifier qu'elle s'est superposée à l'ancien chef-lieu de l'Indépendance. La ville fut bâtie sur une zone marécageuse ensuite assainie, particulièrement bien située à proximité d'un important réseau hydrographique, à l'endroit à partir duquel la Seine devient navigable, à la jonction de plusieurs voies romaines dont la *via Agrippa*, qui reliait Milan à Boulogne. Interface entre la Gaule lyonnaise et la Gaule belgique, elle bénéficia de conditions favorables qui en firent une cité prospère jusqu'à la fin du IIIe siècle après J.-C.[1]

L'une de leurs localités était *Cadusia*, aujourd'hui Chaource (Aube). La rivière se nommait *Alba* (la claire) : c'est l'Aube.

À Estissac (la Côte d'Ervaux, dép. de l'Aube) a été mise au jour en 1991 une sépulture à char contenue dans un monument funéraire, du Ve siècle avant J.-C.[2]

Tricasses



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 22 – Strabon, *Géogr.*, IV, 3, 4 – Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au IVe siècle*, Paris, 1878 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris,1889 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004 – Alain Ferdière, *Archéologia*, 2007.

1. A. Ferdière, in *Archéologia*, 2007.
2. V. Kruta 2000, p. 609.

TRICASTINS (*Tricastini*)

Peuple celte de la Narbonnaise, installé exclusivement dans la zone montagneuse qui domine le couloir rhodanien, sur la rive gauche du Rhône, dans le département de la Drôme. Cette région est d'ailleurs toujours appelée le Tricastin.

Leur implantation en Gaule daterait des environs de 600 avant J.-C.

Ils étaient voisins des Cavares au sud, des Voconces à l'est et des Ségalauni au nord.

Cette peuplade faisait partie de la confédération des Cavares.

On les donne comme celtes, mais il n'est cependant pas exclu, selon certains auteurs, qu'ils puissent avoir en partie une origine pré-indo-européenne partiellement celtisée, auquel cas leur présence dans la région serait très antérieure et la période qui est attribuée à leur établissement serait simplement celle de leur formation en tant qu'entité tribale à la suite de cette fusion entre Celtes et population antérieure, probablement ligure.

Le pays qui devint le comté de Saint-Paul-Trois-Châteaux s'appelait auparavant *Tricastinensis-ager* (en 827), *Comitatus-Trahenensis* (en 959), *Comitatsu-Tricastinensis* (en 1031).

Le chef-lieu des Tricastins était *Noviomagos* (selon Ptolémée) puis *Augusta-Tricastinorum* (au 1er siècle, d'après Pline), où une colonie romaine fut fondée par Auguste. La localité prit ensuite le nom de *Tricastini* (1er siècle après J.-C.[1]), *Civitas-Tricastinorum* (en 400), *Trikastinoi-on-polis-Noviomagos* (au IIe siècle), *Sancti-pauli-vel-sancti-restituti-Trigastinensi* (en 983), *In-Tricastinensi* (en 1132), *Civitas-Tricastina* (en 1136), *San-Paul* (en 1180), *Sanctum-Paulum-Tricastinennsem* (en 1338), *Sainct-Pol-Trois-Chasteaux* (en 1545), devenu Saint-Paul-Trois-Châteaux par étymologie populaire, *tri* ayant été pris pour un préfixe et *cast* pour le radical de *Castellum*[2]. La cité fut sans doute bâtie par les Romains et fut saccagée ultérieurement par les Sarrasins. On y trouve de nombreux vestiges romains dont le mur d'enceinte du Haut-Empire.

1. Pline, *H. N.*, III, 36.
2. E. Nègre, 1990.

Son nom indique, selon une explication couramment admise, que la cité possédait trois tours (ou trois forteresses) pour assurer sa défense, mais il est trop proche de celui du peuple celte originel pour que ce ne soit pas la raison majeure à son appellation. L'évolution et la transformation de l'ethnique *Tricastini* en Saint-Paul-Trois-Châteaux apparaît comme une certitude, les formes *Tricastrino* et *Tricastrinensis* sont à cet égard très importantes car elles constituent la charnière qui a déterminé le changement de sens, l'altération qui est à l'origine du qualitatif qui devait prévaloir par la suite. D'autre part, le fait que l'ethnique *Tricastini* n'ait survécu que dans le nom de cette bourgade, qui était devenue de surcroît chef-lieu de *civitas* et de diocèse, implique bien qu'elle a été sous le Haut-Empire la capitale de cette peuplade[1].

La ville de *Noviomagos* (du gaulois *novio* « neuf » et *magos* « champ », « marché ») citée par Ptolémée serait l'*Augusta-Tricastinorum* mentionnée par Pline.

Une ancienne ville nommée *Senomagos* (le « vieux marché ») ou *Senomagus*, signalée par Ptolémée, porte aujourd'hui le nom de Saint-Pierre-de-Sénos (elle se trouve entre Bollène et Trois-Châteaux) et est établie sur un éperon avancé des plateaux tricastins. Cette localité aurait été l' ancien chef-lieu des Tricastins jusqu'à la fin du IIe siècle avant J.-C. (ce fut également par la suite une station de la voie romaine Orange-Montélimar). On doit identifier *Senomagos*, ce vieux marché indigène, avec le très important *oppidum* de Barry, éperon avancé au pied duquel se trouve précisément Saint-Pierre-de-Senos, occupé dès le VIe siècle avant J.-C. Ses occupants en ont fait un relais commercial et un marché important. Il faut considérer le site de *Senomagos* / Barry comme l'antique acropole indigène des Tricastins, auquel se serait substitué *Noviomagos*. Il serait intéressant de savoir à quelle époque le site de *Senomagos* fut abandonné, mais l'on pense qu'il aurait été détruit en 121 avant J.-C., par Ahenobarbus ou par Maximus, lors de la guerre que menèrent Romains et Massaliotes contre les peuples celtes du sud de la Gaule.

Dans la région de Valréas se trouve le *pagus Aletanus*. Au sud de cette zone montagneuse, le canton de Valréas, qui forme à lui seul une petite

1. G. Barruol 1999.

région naturelle, correspond sans doute à ce *pagus* antique. À l'intérieure de cette région, la localité de Valréas en est le centre et paraît marquer la vraie frontière entre les Tricastins et les Voconces. Les villages limites seraient Taulignan (*Taulikan* en 1141), Le Pègue (*Altonum* puis *castrum de Opigho* en 1165), Rousset (*Rosseuf* en 1241), Valréas (*Vallériaz* en 1110) et Visan (*de Avisano* en 1136). Une inscription trouvée près de Taulignan au siècle dernier porte une dédicace à un édile du *pagus Aletanus*, ce qui présente un grand intérêt car elle fait connaître le nom gallo-romain du pays où elle a été découverte (CIL XII, 1711). Ce *pagus* devait s'étendre de la chaîne de la Lance jusque vers Visan et Richerenches.

Une autre inscription, trouvée au Pègue, tout près de Taulignan, signale un *praefectus pagi* inscrit dans la tribu *Voltinia*. Il doit s'agir du même *pagus Aletanus* dont le nom s'est conservé dans celui d'une petite agglomération médiévale aujourd'hui disparue, *Altonum*, qu'il faut localiser près de N.-D.- d'Auton (ou de la Dautane), entre le ruisseau du Pègue (l'Auzon) et le prieuré de Montbrison, sur la colline Saint-Marcel où se trouve le célèbre *oppidum* préromain en cours d'exploration. Il y a tout lieu de croire que cet *oppidum* portait déjà ce nom d'*Altorum*[1].

Leur territoire aurait pu être le point de départ de la traversée des Alpes pour l'expédition en Italie conduite par Bellovese, selon G. Barruol et V. Kruta[2]. Voici d'ailleurs ce que nous en dit Tite-Live (V, 34) : « ...Bellovèse emmena avec lui l'excédent de la population des Bituriges, des Arvernes, des Sénons, des Eduens, des Ambarres, des Carnutes et des Aulerques, peuples soumis à Ambigat. Parti avec des forces considérables, — fantassins et cavaliers —, il arriva chez les Tricastins. Là, se dressaient les Alpes. Il crut y voir une barrière infranchissable. Et je n'en suis pas surpris, car de mémoire d'homme, à moins qu'on ne veuille prendre au sérieux les fabuleuses histoires d'Hercule, personne ne les avait franchies auparavant. »

1. G. Barruol *op. cit.*

2. V. Kruta 2000, p. 845.


Tricastins



Bibliographie :

Ptolémée, *Géogr.*, II, 10, 7 – Amien-Marcellin – Pline, *H. N.*, III, 36 – Tite-Live, *Hist. Rom.*, V, 34 – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1950 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, RAN, 1, Paris, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2004.

TRICORES (*Tricorii*, Tricoriens)

Peuple celto-ligure qui n'est connu que par un texte imprécis de Pline. Toutefois, en prenant en considération un schéma topographique relativement rigoureux, il semble qu'il faille situer cette peuplade sur un axe unissant le massif de l'Estaque (*Cecyclistrium*) à la chaîne de Lure, mais près de la mer puisqu'elle est la première nommée *rusus a mari*. On pourrait donc proposer la région de l'Estaque et de Vitrolles, au sud et au sud-est de l'étang de Berre, dans le département des Bouches-du-Rhône.

Il convient de distinguer les Tricorii (Tricores) cités par Pline[1] d'un groupe également désigné sous le nom de Tricorii établi dans la vallée du Drac bien qu'ils soient peut-être tous deux de même souche.

1. Pline, *H. N.*, 3, 34.

C'est vraisemblablement à cette population limitrophe du domaine marseillais qu'il faudrait attribuer la monnaie de type massaliote avec la légende *tri* ou *okirt,* dont on connaît quelques rares exemplaires.

A Vitrolles, un *oppidum* appelé le *Castellas,* occupe un éperon étroit du rebord de cuesta de l'Arbois, où il domine, avec une altitude de 211 mètres, l'étang de Berre et la localité de Vitrolles[1]. Le terrain est presque plat et un rempart barrant l'éperon délimite un espace d'environ 4 hectares.

En 1905, un trésor d'un millier d'oboles massaliotes contenues dans un vase, fut mis au jour. Elles étaient frappées à l'effigie d'Apollon et portaient au revers une roue avec les lettres *MA*. L. Chabot[2] a publié le descriptif d'une monnaie ibérique ainsi que d'une émission au nom d'un chef local qui s'appelait Dougillos, nom vraisemblablement celte, qui apparaît à plusieurs reprises dans cette région de l'étang de Berre[3].

Aucune ville de ce peuple n'est connue. Les recherches devraient être faites afin de mieux situer ce peuple.



Tricores

1. F. Gateau, M. Provost, *Carte archéologique de la Gaule.* L'étang de Berre, 1996.
2. L. Chabot, *Monnayage préromain inédit de l'étang de Berre,* 1970.
3. F. Verdin, *Carte archéologique de la Gaule, l'étang de Berre,* 1996.

Bibliographie :
Tite-Live, *Hist. rom.*, XXI, 31 – Pline, *H. N.*, III – L. Chabot, *Monnayage préromain inédit de l'étang de Berre*, 1977 – Florence Verdin, *Carte archéologique de la Gaule, l'étang de Berre*, C.I.D., 1996 – Fabienne Gateau, Michel Provost, *Carte archéologique de la Gaule. L'étang de Berre*, C.I.D., 1996 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000.

TRICORII

Population celte installée dans la vallée du Drac et dans la haute vallée de la Durance, entre le Vercors, les massifs des Écrins et du Pelvoux, au nord de Gap, dans le département des Hautes-Alpes. Elle est signalée par Strabon[1]. Son nom donne à penser qu'il pourrait s'agir d'une confusion avec les Tricores mais les sources antiques distinguent bien les deux peuples.

Le peuple des Tricorii contrôlait plusieurs traversées des Alpes, selon Tite-Live[2].

Il était voisin des Voconces et des Iconi.

La vallée du Drac s'appelait Derausum au XI[e] siècle et *Dracum* au XII[e] siècle. Le Champsaur est un *pagus* qui correspond à toute la haute vallée du Drac, coincé entre les hauts plateaux du Dévoluy et le massif du Pelvoux. Il porta les noms de *Campania* en 739 et *Régio-que-vocatur-Camsaurus* en 1027. Il est la survivance de l'ancien territoire tribal des Tricorii.

Aucune ville du pays des Tricorii ne fut élevée au rang de *civitas* lors de la romanisation de la région. Il n'y a aucune raison topographique de penser qu'au Haut-Empire la cité de Vienne s'étendait au-delà du Drac et englobait la Mateysine, laquelle formait le domaine des Tricorii et dont nous ignorons le statut juridique. Comme les Uceni, ils pourraient avoir été attribués aux Viennois ou peut-être aux Voconces.

En aval de Saint-Bonnet (*St Bonitus* en 1271), le Drac constitue une limite secondaire entre une succession de petits cantons naturels qui se répartissent les vallées latérales, sur la rive droite du torrent. Ce sont :

1. Strabon 4, 1, 11, 6, 5.
2. Tite-Live, *Hist. rom.*, XXI, 31.

– le Valgaudemar (vallée de la Séveraisse, affluent droite du Drac, dans le massif du Pelvoux) ;

– le Valjouffrey (vallée de la Bonne, petit pays de France correspondant à la partie supérieure de la vallée de la Bonne, affluent du Drac) ;

– le Beaumont (ancien pays de France) et Valbonais (chef-lieu de canton), dans la vallée de la Maisanne ;

– le Ratier (vallée de la Roizonne) ;

– la Mateysine, qui correspond au plateau des lacs de Laffrey (Isère) ;

Sur la rive gauche du Drac, on trouve :

– le Devoluy, qui constitue une petite région différenciée (massif calcaire des préalpes dont les eaux vont de l'Isère par le Drac au nord à la Durance au sud) ;

– le Trièves, c'est à dire le bassin de l'Ebron. Il forme une entité naturelle distincte de la basse vallée du Drac qui, à partir de Vif, se rattache au Graisivaudan.

Une Déesse nommée *Tricoria* est connue par une inscription trouvée à Béziers (CIL XII, 4225). Selon C.-J. Guyonvarc'h[1], l'ethnonyme *Tricorii* serait celtique et désignerait « les Trois Groupes », allusion évidente aux facultés mobilisatrices des trois cantons (clans) d'une nation gauloise, le préfixe *Tri* pourrait donc indiquer que ce peuple groupait trois cantons.

On ne connaît aucun tracé de route gallo-romaine dans le bassin du Drac, hormis l'hypothétique voie transversale menant de Briançon à Luc par *Geminae*, agglomération qui pourrait se situer à Forest-Saint-Julien (qui portait le nom de *Forestum* en 1406-1476), près de Saint-Bonnet-en-Champsaur, peut-être au lieu-dit *Manse (Mansio ?)*, au pied du col du même nom où l'on a reconnu sur le terrain une piste antique mettant en communication le haut Drac et la vallée de la Luye à Chorges, au confluent du Drac et du torrent d'Ancelle. Il y a là d'importantes substructions romaines, d'où proviennent entre autres notamment des bronzes figurés et une inscription (CIL XII, 1150). Un peu plus à l'ouest, au Cros, on a récemment découvert un riche ensemble de statues de bronze d'époque romaine[2].

1. C.-J. Guyonvarc'h 1964.

2. J. Roman 1888.

On lit dans G. Barruol[1] : « La localisation des Tricorii dans la vallée du Drac apporte de nouvelles précisions sur l'itinéraire transalpin qu'auraient emprunté Hannibal et son armée en 218 avant J.-C., selon le récit de Tite-Live ». F.W. Walbank (Oxford 1957) a révélé qu'il existait deux sources distinctes et inconciliables, dont une seule est discernable, celle qui correspond à la version de Polybe et que confirme en outre la géographie régionale. Si le récit de la traversée du Rhône par les troupes d'Hannibal et leur progression sur la rive gauche du fleuve, depuis la région du confluent de la Durance jusqu'au confluent de l'Isère, est identique à quelques détails près chez Polybe[2] et chez Tite-Live[3], en revanche, l'itinéraire transalpin proprement dit qu'aurait suivi Hannibal de Valence à Turin, relève chez ces mêmes historiens de traductions différentes.

Selon Polybe[4], dont le récit est le plus sûr et le plus logique, Hannibal aurait remonté la vallée de l'Isère (sur 148 kilomètres, c'est-à-dire 10 jours de marche), soit jusqu'au confluent de l'Arc ; il aurait progressé ensuite dans une région très accidentée, la vallée de l'Arc, où il se trouve à plusieurs reprises en butte aux embuscades des indigènes et à la guérilla que ceux-ci pratiquaient. Il aurait alors franchi la crête des Alpes aux cols de l'ancien Petit-Mont-Cenis et du Clapier, pour descendre enfin vers Suse et gagner le pays des Taurini (le Piémont).

Tite-Live[5] juxtapose et mélange deux récits : celui qu'il emprunte à Polybe (21, 32, 7 à 38, 1), pittoresque et dramatique, où l'on retrouve les descriptions d'une traversée pleine d'embûches, un itinéraire jalonné de précipices, empruntant des vallées encaissées et étroites et des chemins impraticables, mais qui somme toute correspond bien au trajet de la Maurienne. Ce serait là, pour l'historien, l'itinéraire réellement suivi par Hannibal.

1. G. Barruol 1999.
2. Polybe, 3, 42-49.
3. Tite-Live, *H. R.*, 21, 27, 1-31, 8.
4. Polybe, 3, 50-54 et 60.
5. Tite-Live, *H. R.*, 21, 31 à 38, 1.



Tricorii

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 4, 37 – César, *B. G.* – Tite-Live, *Hist. rom.*, XXI, 31 – Strabon, *Géogr.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Joseph Roman, *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*, Paris, 1884 et *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*, 1888 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Christian-J. Guyonvarc'h, *Notes d'étymologie et de lexicographie gauloises et celtiques*, Rennes, 1964 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Bernard Remy et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

TRITOLLI (*Tricolii*)

Petite tribu probablement ligure, qui semble avoir été établie dans la région de Saint-Maximin, de Barjols et de Rians, au sud du bas Verdon, dans la partie septentrionale du département du Var. Elle paraît avoir ainsi occupé les territoires montagneux qui s'étendaient à l'est du pays des Salyens (pays d'Aix) et des Reii (Riez), mais ce n'est qu'une hypothèse.

Rians fut occupée dès le Préhistoire, la présence humaine étant attestée dans la grotte de Rifane depuis 40 000 ans.

L'*oppidum* le plus vaste de cette région était le Mont-Major, occupé de 200 avant J.-C. à 200 après J.-C. Cette localité fortifiée était un passage obligé pour aller d'Entremont (remplacé par *Aquae Sextiae* après la

conquête) aux Alpes. Dans la ville de Saint-Maximin se trouvait sur la colline de Deffends un autre *oppidum*, au sud de la cité.

Après la victoire de Caius Marius en 102 avant J.-C., les Romains établirent leur domination dans la plaine.

Dans sa description de la Provence, Pline[1] (III, 34) nomme le peuple des Tritolli entre les Tricores (de l'Estaque) et les Voconces, dont le territoire s'étendait de la Durance et de la chaîne Lure-Ventoux à l'Isère.

Desjardins[2] propose de situer les Tritolli dans le massif de la Trévaresse, au nord d'Aix, divisé en trois collines. Mais rien ne semble devoir étayer cette hypothèse.

Si l'on rapproche l'ethnique Tritolli de l'épithète divine *Tritullus*, le radical *Trit* paraît plus vraisemblable que le radical *Tri*, le suffixe *Ulli / Olli* serait identique à celui que l'on trouve dans le nom des Medulli[3]. Mais ce n'est là qu'une fragile hypothèse qui demande à être vérifiée et affinée.

Le sanctuaire des Cannebières est situé sur la limite communale de Correns (*Correno* en 926) et de Montfort-sur-Argens (*Monsfortis* en 1182), qui correspondait également à celle des diocèses de Fréjus et d'Aix-en-Provence. Ces derniers reprennent les limites administratives romaines entre la *civitas* de Fréjus et celle d'Arles, qui elles-mêmes devaient être héritées des frontières entre les tribus indigènes celto-ligures des Tritolii et des Vérucini[4].

Dans la région correspondant à leur territoire doivent être incluses les localités de Rians (*Arrianos* entre 994 et 1032) où fut découverte une divinité topique du nom de *Matres Gérudatiae* (il s'agirait en fait de Déesses protectrices du lieu, comme semble l'indiquer l'emploi du mot Matres) Barjols (*Bariouincum*, Barjols en 1021) et Saint-Maximin-la-Sainte-Beaume qui s'appelait *Rodanae* jusqu'au Moyen Âge, puis *Saint Maximini* à partir de 1038[5].

1. Pline, *H. N.*, 3, 34.
2. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 1878.
3. G. Barruol 1999.
4. J.-P. Brun 1994.
5. Ch. Rostaing.

On a également découvert le tracé d'un aqueduc dans la plaine de Saint Maximin et seize sites de l'Âge du Fer y furent mis au jour[1].

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 34 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de Provence*, Paris, 1950 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Jean-Pierre Brun, *Documents d'archéologie méridionale*, Toulon, 1994 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Jacques Bérato, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

TRIULLARI (*Triulatti*)

Population ligure qui habitait une vallée des Alpes du Sud, sans que l'on puisse en préciser l'emplacement exact.

Leur nom voudrait dire « les Barbus des Trois Vallées » ou « les Très Barbus ».

Le secteur correspondant le plus vraisemblablement à leur d'habitat paraît avoir été la vallée autour de Senez, selon une proposition faite par Lamboglia[2]. Cet auteur a-t-il voulu trouver dans la configuration très particulière de la région de Senez, avec ses trois vallées nettement découpées, la justification de la localisation de ce peuple ? Son interprétation semble toutefois trop savante et trop recherchée selon G. Barruol[3]. Il est en effet plus vraisemblable que les Sentiens aient occupé à eux seuls tout le bassin supérieur de l'Asse-de-Blieux, petit canton naturel dont Senez était la modeste capitale. Quant aux Triulatti ou Triullari, qui pouvaient n'être qu'une fraction des Capillati, leur localisation ne saurait être réellement précisée. Avec les maigres renseignements dont nous disposons, on ne peut rien avancer.

Selon quelques historiens (W. Stokes...), l'étymologie du nom des Triullati serait différente que ce qui a été avancé par d'autres auteurs. *Tri* ne serait pas ici, comme dans Tricorii, un adjectif numéral mais un préfixe intensif, les Triulatti étant les « Très Barbus ». Pour d'Arbois de Jubainville[4]

1. Bérato, *Territoires celtiques*, 2003.

2. N. Lamboglia, R.E.L

3. G. Barruol *op. cit.*

4. H. d'Arbois de Jubainville, *Les noms de lieux en France*, 1891.

au contraire, *Tri* est la forme du nombre trois en gaulois, Tri-corii signifiant qu'ils formaient trois bataillons, Tri-cassi trois fois supérieur, Tri-boci trois fois doux. L'invocation à ce nombre sacré s'est perpétuée dans cette région, au versant sud du mont Mounier, dans la vallée du Cians, comme au versant nord, dans la vallée de la Tinée.

Les Triullari se trouvent mentionnés dans le Cartulaire de Saint Victor de Marseille, publié par B. Guérard (t. 1, p. 264). Le nom Trivulantis les désigne dans une pièce de 1035. Plus tard, dans une autre mention de ce nom, on a fait disparaître le *v* ; leur nom prend alors les formes de « Triulant », « Truanz » ; le *v* du XIe siècle devait déjà être la permutation d'un B primitif. Vérité ou affabulation ? En définitive, la mention du C.S.V. no 236 de 1056 (mentionnée plus haut) se rapporte simplement à une église située à Éguilles près d'Aix-en-Provence, à présent disparue, qui se nommait *ecclesia sancti Martini quem vulgo vocatur Trivulantis* ou *Trivulanto* ou *Tiulant* (C.S.V., 2, p. 236, n° 848, en 1113)[1].

C.-J. Guyonvarc'h[2] a également étudié le nom des Triulatti. Il part du fait que la chevelure longue était chez les Celtes une marque distinctive de la royauté. Ce pourrait être par conséquent les mêmes que ceux que les Romains désignaient du nom de *Capilati*. Pour G. Barruol[3], malgré une étymologie semblable sinon identique, ces deux noms ne désignaient pas les mêmes populations. En effet, alors que le terme *Capilati* fut utilisé exclusivement comme nom ethnique collectif ; les Triullari / Triullati constituaient un peuple très localisé. Tout au plus est-il possible qu'il aient été une fraction des Capillati.

Ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste et leur nom figure à ce titre sur le Trophée d'Auguste à La Turbie.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Henri d'Arbois de Jubainville, *Les noms de lieux en France*, Paris, 1891 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à la Turbie*, Paris, 1932 – Nino Lamboglia, R.E.L. – Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1950 – Christian-J. Guyonvarc'h, *Notes d'étymologie et de lexicographie gauloise et celtique*, Paris, 1964 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, Paris, 1999.

1. Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, 1950.
2. Chr. J. Guyonvarc'h, *Notes d'étymologie et de lexicographie gauloise et celtique*, 1964.
3. G. Barruol *op. cit.*

TURONS (Turones, Turoni)

Henri Hubert et Henri d'Arbois de Jubainville donnent ce peuple comme originaires de la Germanie et plus précisément de la région qui lui doit son nom : la Thuringe (Türingen). Le faisceau de preuves allant dans ce sens est concordant. C'est ainsi par exemple que les Turones (ou tout au moins un rameau d'entre eux, pouvant correspondre aux descendants de leur souche originelle) sont mentionnés encore au temps de Ptolémée[1] dans la vallée du Mein, au sud des Chatii. Ce peuple s'installa en Gaule sur la Loire. Il a laissé son nom à la Touraine, dans le département de l'Indre-et- Loire. Le cas emblématique des Turons avec ces deux rameaux, en Gaule et en Germanie, bien qu'étant toujours escamoté par ceux qui voudraient prétendre que la celtisation de la Gaule ne doit rien aux migrations, est pourtant tout à fait frappant. Ce qui est certain, c'est que les Turons ont bien une origine indiscutablement celte. Il peut être délicat, par contre, de proposer le lieu de leur départ, malgré les affirmations des deux savants susnommés, de Ptolémée lui-même et des arguments qui vont dans le même sens ; mais rien ne permet non plus d'en refuser l'idée ou de la passer sous silence.

En Gaule, les Turons étaient voisins des Cénomans (Aulerques), des Carnutes, des Bituriges Cubi et des Pictons. Leur pays, la Touraine, s'appela successivement *Turonice-civitatis* (en 774), *in-pago-Turonico* (en 983), *Vicecomes-Turanie* (en 1195), *Tourraine* (en 1220). C'est de l'adjectif *Turonica* que procède la forme *Toroigne* ou *Toroine* (en usage au début du XII[e] siècle), puis *Touroine* et enfin Touraine. On y retrouve bien entendu le nom des *Turones.*

Leur capitale était *Civitas-Turones, Turoni* (au 1[er] siècle avant J.-C., selon César), *Turonas* (au 1[er] siècle après J.-C.), *Kaisarodounon* (au II[e] siècle, d'après Ptolémée), *Casaroduno* (au IV[e] siècle), *Turones, Apud-Turonos* et *advienens-Turonus* au VI[e] siècle, *Caesaredunum-Turonum* (à la fin du IX[e] siècle), *in-civitate-Turonus* (en 976), *Apud-Turones* (en 1190), *Turonis* (en 1205), *Tors* (en 1266). C'est de nos jours la ville de Tours qui était l'ancienne capitale de la Touraine et qui a donc au fil des siècles reprit son nom tribal.

1. Ptolémée, II, 11, 22.

Le site où est établi Tours a dû être occupé dès l'époque préhistorique. On ne sait s'il y eut là un *oppidum* gaulois, mais il semble bien qu'un habitat de plaine existait à l'époque de l'Indépendance. Plus tard, au cours de la période gallo-romaine, la première cité devait également se trouver dans la plaine, dépourvue de remparts et constituée par l'agglomération de nombreuses villas.

Les observations qu'on peut faire sur le peuplement de la Touraine laissent entrevoir que l'habitat était dispersé dans les vallées et sur les plateaux, ce qui indique que le peuple qui y vivait avait une civilisation reposant sur une agriculture[1] bien développée.

Nous ne savons que peu de choses sur les Turons. César n'en parle que trois fois : en 57 avant J.C., en partant pour Narbonne, puis en 52 avant J.-C., lorsqu'ils rallient Vercingétorix, enfin l'année suivante, après la « pacification » de la Gaule, lorsqu'il retourne dans la Province.

Lors de la campagne dirigée par Dumnacus, les Turons semblent définitivement soumis en 51 avant J.-C. L'armée d'occupation de César prend ses quartiers d'hiver chez eux, a la frontière du pays des Carnutes, pour surveiller toute la région s'étendant jusqu'à l'Océan. Le lieu de ce cantonnement se trouvait sur le territoire des communes de Neuvy-le-Roi (*Novium*) et de Châteaurenault (*Castrum Rainaldi* en 1020, *Castrum castri Reginaldi* en 1060), vers Amboise[2].

Leur *oppidum* doit donc être très certainement *Ambacia*, qui donna Amboise nommée *villa-Ambiata*, puis *in-vico-Ambatiensis* au Ve siècle, *Ambaciensis-vicus* au VIe siècle, *Ambacia-vicus* à l'époque mérovingienne, *Ambasia* au IXe siècle, *Vicaria-Ambagiencensis* en 965, *Ambazia* ou *Ambaziacum* au XIe siècle, *Castrum-Ambaziacum* ou *Ambacia* aux XIe et XIIe siècles et *Ambazia* au XIe siècle[3].

Le site se trouve sur la rive gauche de la Loire et porte le nom de Camp des Chatelliers. Il occupe une position topographique et géographique ex-

1. Bedon, *Atlas des villes*, 2001.
2. *Caesarodunum* n° 16, 1981.
3. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.

ceptionnelle. Le plateau se présente comme un éperon d'une cinquantaine d'hectares dont les flancs sont escarpés sur plus de 30 mètres, à la rencontre du fleuve et de son petit affluent l'Amasse. Depuis le sommet, le site domine la Loire sur près de 20 kilomètres. Une datation au carbone 14 date le premier état du rempart de 410 (+/- 70) avant J.-C. L'*oppidum* ne fut découvert qu'en 1861. Il a été occupé du Néolithique au gallo-romain et fortifié à La Tène. Mais on a pu dater son premier aménagement autour de 950 avant J.-C. Lors des fouilles, conduites entre 1980 et 1984, furent découverts objets de métal, poteries et monnaies qui attestent une occupation à la fois antérieure et postérieure à la conquête romaine[1], ce qui permet de penser qu'Amboise était un chef-lieu durant la période de l'Indépendance gauloise avant d'être supplantée par Tours. Cependant, malgré la création de la nouvelle capitale, l'*oppidum* d'Amboise perdura sous la forme d'une importante agglomération secondaire[2].

Bléré était une autre ville de ce peuple. Elle se nommait *Blirieum* au VIIe siècle, *vicaria-Bridriacensis* au Xe siècle et *Bliretum* au XIe siècle. Cette ville était a l'époque romaine un centre considérable et l'on y a trouvé de nombreux vestiges, dont ceux d'une voie romaine qui suivait la vallée du Cher.

Il convient de citer également les villes d'Esvres (*Evena* au VIe siècle puis *Vicaria-Evenensis* en 834/844) et d'Yzeures (*Iciodorum-vicus*, puis *Pagus-Iciodorensis*, *Iciodurum* et *Isodorum* au VIe siècle). Dans celles-ci, des traces d'occupation romaine ont été découvertes.

Les autres *oppida* connus sur le territoire turon n'excèdent pas 12 hectares ; ils se situent principalement au bord de la Loire. Il s'agit de Montboyau / Fondettes, Château-Chevrier / Rochecorbon, l'Éperon des Deux-Manses et Sainte-Manse-de-Touraine.

Mentionnons par ailleurs une ville nommée *Tasciaca*, établie sur le Cher, qui était une station militaire romaine. Il s'agit de nos jours de Thésée, qui comprend un édifice que l'on croit avoir été un grenier romain.

Au sud de Tours, plusieurs localités portant le nom d'Azay (Azay-le-Rideau, Azay-sur-Indre, Azay-sur-Cher dans l'Indre-et-Loire, Azay-le-Fer-

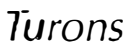
1. V. Kruta 2000, p. 409.
2. Peyrard, *Achéologia* n° 124, mai 1981.

ron dans l'Indre sur un petit territoire frontalier ayant appartenu aux Turons) semblent être les ultimes témoins d'un ancien territoire nommé *Ausiense* chez Grégoire de Tours[1], qui aurait pu être un *pagus* des Turons.

Les Turons prirent part à l'insurrection de 52 avant J.-C. contre Jules César, en envoyant un contingent de 8 000 hommes.

Le *pagus* du Blésois, à cheval sur la Loire (moitié nord-ouest du Loir-et-Cher) était à l'époque de l'Indépendance gauloise une marche boisée à caractère sacré (voir première partie du présent ouvrage), séparant les Turons des Carnutes dont le centre religieux druidique était à *Sodobriga* (Suèvres). Les deux peuples entretenaient cet espace commun qui fut rattaché, à la période gallo-romaine à la cité d'*Autricum* (Chartres).

Après la conquête, le pays des Turons fut intégré par les Romains à la IIIe Lyonnaise.





Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 35, VII, 4, 75, VIII, 46 – Alfred Jacobs, *Géographie historique de la Gaule. Le Pagus aux différentes époques de notre histoire*, 1859 – Ernest Desjardins, *Géogr. Hist. et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – *Caesarodunum* n° 16, 1981 – A. Peyrard, *Découvertes sur l'oppidum d'Amboise*, Achéologia n° 154, mai 1981 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001.

1. Grégoire de Tours, IV, 15, cité par A. Jacobs 1859.

U

UCENI, UCENNES, voir ICONI

UNELLES (*Unelli*)

Peuple celte qui vivait dans le Cotentin (département de la Manche), entre les Coriosolites et les Bodiocasses.

Le pays des Unelles était prospère et permettait à une population nombreuse d'y vivre. Celle-ci a été estimée à deux cent mille habitants environ. Elle vivait en paix et commerçait avec ses voisins. Ses activités étaient centrées sur l'agriculture, la pêche, l'artisanat, le commerce et une petite industrie liée au travail du métal[1].

Leur roi Virodovix, qui avait succédé à son père, prit la tête de la coalition de 56 avant J.-C. pour tenter d'empêcher les Romains de les asservir. Les Unelles unirent leurs forces à celles des Éburovices et des Lexoviens pour affronter l'armée d'invasion commandé par Titus Sabinus, pendant que César combattait les Vénètes. Mais ils furent battus et leur soumission par Crassus eut lieu l'année suivante.

Leur chef-lieu était *Cosedia* (ce nom perdura jusqu'au IVe siècle), appellation remplacée par *Constantia* en 400, du nom de l'Empereur Constance-Chlore qui la fit fortifier et elle devint chef-lieu du *pagus-Constantinus* (en 663), *Constantinensis-comatatus* (en 861), *in-Constantino* (en 1205), *Coutantin*, d'où vient le nom du Cotentin. C'est aujourd'hui la ville de Coutances (dont le nom est dérivé de *Constantia*).

1. J.-F. Hamel 2002.

Une autre de leurs villes était *Crociatonum*, puis *Karentonem* (en 1063), *Carentomus* (en 1136), aujourd'hui Carentan (depuis 1319), qui aurait été leur ancien chef-lieu (Saint-Côme-Carentan actuellement). Elle était une station de la voie romaine, Bayeux-Valognes[1]. Un autre site peut prétendre avoir été l'*oppidum* central des Unelles en des temps reculés : il s'agit du Grand Mont Castre, dit évidemment « Camp de César » (qui ne vint bien entendu jamais dans ce secteur), à Lithaire (Manche), à 20 kilomètres environ l'ouest de Carentan, qui fut fouillé en 1839 et 1862. Sa superficie est d'une vingtaine d'hectares. On peut donc penser que le Mont Castre fut le premier chef-lieu de ce peuple puis que ce rôle fut attribué à Carentan avant d'être définitivement transféré à *Cosedia* / Coutances.

Citons également la ville de Valognes (*Alauna, Alaunium* dans l'Antiquité, *Valoniis* en 1056, *Valonis* en 1146, *Valuignes, Valoignes* en 1175, *Valuinnes* en 1176), qui était une localité importante des Unelles. L'agglomération antique se situait sous l'un des quartiers de la ville actuelle de Valognes, dont le nom antique était *Alauna*, mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin puis sur la Table de Peutinger. L'existence d'une occupation pré-romaine sur le site d'*Alauna* n'a pas encore été attestée. D'une surface de 37 hectares, il accueilli cependant vraisemblablement un habitat protohistorique. La ville n'a livré que quelques monnayages gaulois tardifs. *Alauna* a été principalement occupée au Haut-Empire, jusque dans la seconde moitié du IVe siècle, et il n'y a aucune preuve qu'elle l'ait été au-delà du Ve siècle, l'habitat s'étant probablement déplacé sur le site actuel d'Alleaume, à proximité de l'église dédiée à Notre-Dame d'Alleaume, dont le vocable rappelle curieusement le nom de la peuplade gauloise[2]. Le site précis a été localisée en 1695 sur le village d'Alleaume, rattaché au XIXe siècle à la commune de Valognes (Manche)[3]. Le statut antique de cette ville située au sein de la *civitas* des Unelles demeure incertain. On reste partagé sur la localisation du chef-lieu de la *civitas* au Haut-Empire, situé pour les uns à *Crouciatunnum* (Saint-Côme-du-Mont ou Carentan), pour les autres à Alleaume. On peut suggérer que cette *civitas* a connu deux chef-lieux de cité successifs au Haut-Empire. En effet, *Crouciatunnum* est mentionné par Ptolémée puis *Alauna* par l'Itinéraire d'Antonin.

---

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
2. F. Fichet de Clairfontaine, *op. cit.*
3. *Idem.*

Enfin, Coutances, la troisième cité, ne semble prendre son essor ou acquérir le statut de chef-lieu qu'au Bas-Empire[1].

Un milliaire transporté à Sainte-Mère-l'Église et daté de la fin du Ier ou du tout début du IIe siècle après J.-C., porte l'indication « à partir de *Crouc iatonnum)m (ilia) p (assum) IX* ». Le toponyme de *Crouciatunnum*, Saint-Côme-du-Mont, est tiré de l'un des saints patrons de la paroisse, attesté par un bref papal de 1158.

Leur port était le *Coriallum* ou *Caesaris-burgus* des anciens, puis *Coriallo* au IVe siècle, nom issu du gaulois *corrio*, « armée » et du latin *vallum*, « rempart », puis *Carusburg* en 1025, *Carisbourg* en 1056, devenue enfin Cherbourg[2].

Mais le capitaine de frégate de Rostaing nous paraît avoir donné de très bonnes raisons pour faire reconnaître *Coriallum* dans l'anse de Saint-Martin-de-la-Hague. Celles-ci sont tirées de la présence d'un *oppidum* gaulois, associé à la celle d'un ancien port subsistant encore au XIe siècle : « *pagus qui dicitur Haga cum silvis et portu maris* », ainsi que l'indique l'acte de mariage du duc de Normandie Richard III avec Adèle. Toutefois, ceci n'est évidemment qu'une hypothèse.

Citons également les localités de *Briovera* (devenue Saint-Lô) et de *Grannonum* (l'actuel Portbail).

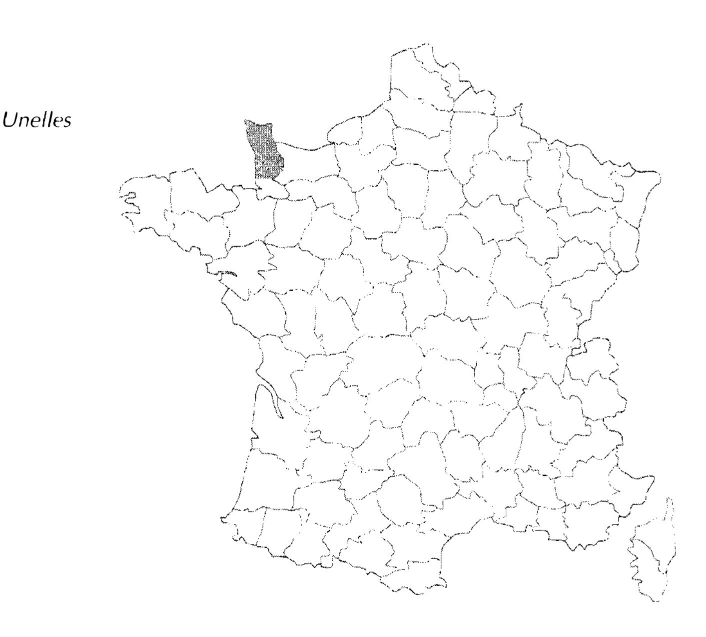
On signale encore chez les Unelles plusieurs camps : celui de Carolles (*Carolles* en 1217), de 7 hectares ; celui du Vaux de Castiaux, sur le nez de Jobourg, qui fut un camp romain, d'une superficie de 8 hectares, celui du château de Pepinvast (Le Vast, près de Vicel), qui a peut-être également été plus tard un camp romain de 3 hectares[3], celui du petit Mont-Castre à Montebourg, de très modestes dimensions (1 hectare).

1. F. de Clairfontaine, *Capitales éphémères*, 2003.

2. E. Nègre, *op. cit.*

3. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.

Unelles



Bibliographie :
César, *B. G.*, II, 34, III, 11, 17, 18, 19 VII, 75 – Ptolémée, *Géogr.* II, 8 – Pline, *H. N.*, IV, 107 – Strabon, *Géographie*, IV, 4, 3 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...*, Paris, 1963 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, réédition de 1993 – Venceslas Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Jean-François Hamel, *Viridovix, « notre » Vercingétorix*, Ed. du Patrimoine normand, Marigny, 2002 – François Fichet de Clairfontaine, *Atlas des capitales éphémères*, Tours, 2003, Paris, 2004.

ULMANECTES, voir Sylvanectes

UMBRANICI (Umbranicia, Ambracini)

Population qui habitait sur la rive droite du Rhône, vers les Cévennes et qui était probablement l'une de ces peuplades émigrées de l'Ombrie (Italie) vers 600 avant J.-C., vraisemblablement chassées par l'installation et l'expansion des Étrusques[1], comme l'indique Pline[2]. Il demeure cependant des doutes quant à l'authenticité de ce fait non attesté par ailleurs, à cela près que l'on sait désormais que les Étrusques, originaires d'Asie Mineure, s'installèrent en Italie du Nord au détriment des petits peuples qui

1. A. Thierry

2. Pline, *H. N.*, III.

étaient établis précédemment. La géographie historique en rapport avec cette population semble loin d'être établie comme on va le voir.

La Table de Peutinger, tout comme Desjardins[1] et Roth-Congès[2], placent les Umbranici à l'ouest du Rhône, au nord de la voie *Domitia*, entre *Sextantio* (Castelnau-le-Lez) et *Ambrussum* (Ambroix, au sud de la ville de Villetelle) tous deux dans le département de l'Hérault, et vers Nîmes Gard), entre les Tectosages et le pays des Arécomiques.

Desjardins suppose que les Umbracini sont un rameau ligure ou apparenté, installé bien avant l'implantation des Volques. On retiendra que le toponyme urbain *Ambrussum* peut-être rapproché sans risque du nom des Ambracini ou Umbracini, mais les sources ne permettent pas d'en décider. Cela laisse au *Castelas* de Murviel et à *Sextantio* la possibilité d'avoir appartenu aux Umbracini[3].

Pour Briquel[4], AM(b)R constituant une alternance méditerranéenne à UM(b)R, est une base bien attestée dans un contexte pré-indo-européen en Méditerranée nord-occidentale, de l'Espagne à l'Illyrie. Plutarque[5] indique d'ailleurs que, dans leur propre langue, les Ligures se donnaient le nom d'Ambrones.

Un itinéraire ancien (dit Hiérosolymitain), de Bordeaux à Jérusalem (rédigé en 333), indique à douze milles au nord de *Mutatio Vacianis* et à treize au sud de Valence, la *Mutatio Umbenno* dont le nom peut-être rapproché de ceux d'Umbracini et d'Umbranicia[6].

D'autres hypothèses ont été émises, l'une par d'Anville[7], qui place cette tribu dans le diocèse d'Albi, l'autre par Walckenaer[8], qui confirme ce choix. Or, nous somme sur la rive gauche du Rhône, il faut le rappeler, ce qui rend peu vraisemblables ces localisations.

---

1. E. Desjardins, *Géogr. hist. et administrative de la Gaule romaine*, 1878.
2. Roth-Congès, R.A.N., 35, 2003.
3. *Idem*.
4. Briquel, *À propos des Ombriens*, 1973.
5. Plutarque, *Vie de Marcellus*, 19, 4, 5.
6. E. Desjardins *op. cit.*
7. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, 1760.
8. Walckenaer, *Géogr. des Gaules*, 1839.

Ce nom de peuple se retrouve sur la Table de Peutinger sous le nom d'*Ambrvssvm* et l'Itinéraire d'Antonin mentionne le site en l'appelant *Ambrvsivm*. Quant à l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, il précise qu'Ambrosivm était une *mutatio*, située comme sur les autres documents, à égale distance de Nîmes et de *Sextantio* (Castelnau-le-Lez). Pline le nomme également. Ce nom avait dû exister au voisinage d'une ville non encore localisée. La Table et Pline[1] indiquent *Tasconi, Tarusconienses, Umbracini, Vocontiorum civitatis foederatae duo capita*, etc. Le souvenir d'*Ambrussum* s'est perpétué dans le pont d'Ambroix, qui permettait à la voie *Domitienne* de franchir le Virdoule[2].

On a déjà mentionné l'existence d'une frappe monétaire à *Ambrussum*[3]. Les monnaies trouvées sur le site entre 1967 et 1985, en fouille et en surface, ont fait l'objet de catalogues successifs. De l'*oppidum* proviennent 141 monnaies, pour la plupart en bronze.

Le sommet de la colline, à l'intérieur comme à l'extérieur du rempart, a été occupé au Néolithique final puis au Bronze final et au début de l'Âge du Fer. La création de l'*oppidum* remonte à la fin du IVe ou au début du IIIe siècle avant J.-C. Puis, dans la moitié du IIIe siècle avant J.-C., une nouvelle enceinte à tours arrondies a inclus des éléments du premier rempart. Le siècle suivant voit sans doute la fortification bénéficier de deux campagnes de restauration et au début du 1er siècle avant J.-C., un nouvel urbanisme se met en place au sommet de la colline. Puis celle-ci fut abandonnée à l'époque gallo-romaine, vers le début du IIe siècle de notre ère.

Mais il est difficile d'accepter l'idée que la localité proche de l'embouchure du Virdoule, dans l'étang de l'Or, ait pu être le chef-lieu identifié à cet *oppidum* car Pline place l'étang Latera, c'est-à-dire l'étang des Volques que cite Pomponius Méla (II, 5, 80), sur le territoire de Nîmes[4].

De son côté, E. Desjardins pensait que les remparts de Murviel-lès-Montpellier appartenaient à un *oppidum* des Umbranici en raison de leur ressemblance avec les murs d'*Umbria*, chez les *Umbranates*. Or, si ce rap-

1. Pline, *H. N.*, III, 37.
2. Hamin, Les noms de lieux du département de l'Hérault, 1983.
3. Fiches 2002 et 2003; Richard 2003.
4. Pline, *H. N.*, IX, 9.

prochement nous semble hypothétique, il n'en demeure pas moins que le Castellas de Murviel pourrait être un candidat possible à une telle attribution[1].

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Plutarque, *Vie de Marcellus*, 19, 4, 5 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie des Gaules*, Paris, 1839 – Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, Paris, 1842, 1879 – *Peutinger*, dans Ernest Desjardins, Paris, 1876 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Dominique Briquel, *À propos du nom des Ombriens*, Paris, 1973 – F. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault*, Montpellier, 1983 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule, R.A.N., 1, Paris, 1999* – *Jean-Luc Fiches, Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Montpellier, 2002 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Jean-Luc Fiches et al., *Territoires celtiques*, 2003 – J.-C. Richard, R.A.N., 35, 2003 – Anne Roth-Congès, R.A.N., 35, 2003.

1. Roth-Congès *op. cit.*

V

VADICASSES (*Vadicassii*)

Petit peuple celte de localisation incertaine.

On pense pouvoir le situer dans le Valois, qui portait le nom de *pagus Vadensis* (Oise) ou bien dans la partie sud-ouest du territoire des Leuques, région de Neufchâteau (*Novum-castrum* en 1094), département des Vosges. Dans le premier cas, il serait un canton des Suessions et dans le second cas une branche des Leuques, mais il est fort difficile de trancher pour l'une ou l'autre de ces deux hypothèses. Paul Schmitt[1] pour sa part situe les Vadicasses dans le département de la Côte-d'Or.

Ptolémée fait état de ce peuple et lui donne pour capitale *Neomagus*, restée non identifiée. Toutefois, le Valois pourrait bien avoir été leur territoire. Et l'on peut y ajouter une précision : le village de Vez (département de l'Oise), dans le secteur de la forêt de Villers-Cotterêts, leur aurait appartenu et aurait donné son nom au *pagus* puisque son appellation latine était *Vadum*, sur la rivière Automne. Ce territoire était placé entre deux rivières : l'Ourcq (*Urca*) et l'Oise (*Isaria*). La ressemblance de leur nom avec celui des Viducasses a fait évoquer par certains historiens la possibilité d'une étroite parenté entre les deux peuples pourtant éloignés l'un de l'autre (les Viducasses étaient en effet établis dans l'actuel département du Calvados). Le chef-lieu tardif des Vadicasses aurait été *Crepeium-in-Valesia* (879), aujourd'hui Crépy-en-Valois, dans l'Oise. De fait, rien ne permet

1. P. Schmit, *Caesarodunum*, 1981.

à ce jour d'affirmer que les Suessions occupèrent seuls cette région. Il se peut qu'il y ait eu là une population peu nombreuse qui, comme c'est fréquemment le cas en Gaule Belgique, aurait été le reliquat d'une tribu celte plus importante ayant occupé ce territoire avant l'arrivée des Belges (les Suessions en l'occurence) qui les auraient chassé de la majeure partie de celui-ci, à l'exception d'un petit secteur. Ce même schéma se retrouve un peu partout dans la région. Si tel était le cas, le petit peuple du Valois ne serait pas un rameau détaché des Viducasses mais bien la souche de ce peuple avant que la majeure partie de celui-ci ne parte s'établir plus au sud. Mais on reste dans le domaine des hypothèses : il demeure possible que la tribu qui donna son nom au Valois ait été une subdivision, clan ou cantons, des Suessions.

Par contre, si l'on suit P. Schmitt, on peut admettre que la ville de Montbard, appelée au Moyen Âge *Castrum-Barris-Montis* (en 1065) puis *Montbar* (en 1096), pourrait avoir été le chef-lieu des Vadicasses. Un site découvert sur photographie aérienne semble convenir à cette localisation. Il se trouve en bordure de la D 905, à 4 kilomètres au sud-est de Montbard, sur le territoire d'une commune qui, en 1196, se nommait *Nogentum*, c'est-à-dire « ville nouvelle ». Son nom actuel est Nogent-les-Montbard. Un sanctuaire se trouve sur la commune voisine appelée d'ailleurs *Fannum* en 868 et qui deviendra Fain-les-Monbard. Il comprend un *oppidum* sur lequel on relève des traces de défenses, ainsi que celles, en sous-sol, de la voie romaine qui le bordait, reliant Sens à Chalon-sur-Saône.

Desjardins[1] suit le texte de Ptolémée , il nomme les Vadicasses parmi les peuples de la Lyonnaise. Il les considère comme ayant fait partie de la Belgique ou en ayant été les voisins et les place à l'est des Meldes. Mais la longitude et la latitude qu'il indique pour *Noiomagus* montrent qu'à ses yeux elle était plus rapprochée de *Nasuim* (Nancy), l'une des villes des Leuques, que de toute autre localité mentionnée par lui. Ce *Noiomagus* serait-il identique au *Noviomagus* figurant sur les itinéraires de la route de Langres à Toul ? En ce cas les Vadicasses auraient été absorbés par les Leuques et on devrait leur assigner pour territoire la portion sud-ouest de la *civitas Leucorum* de basse époque[2].

---

1. E. Desjardins, *Géographie hist. et adm. De la Gaule romaine*, 1878.
2. *Idem.*

Bibliographie :
Ptolémée, *Géogr.* – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Adrien Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1971 – Paul Schmitt, *Caesarodunum* n° 16, 1981 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989.

VARIACENS

Le territoire de dimension modeste qu'occupait ce petit peuple ligure ou ethnique de ville) avait pour nom *Pagus* variacensis. Il se situait dans l actuel département des Alpes-de-Haute-Provence, étant bordé au nord par la rivière d'Asse et par la Durance jusqu'au-dessous de Rousset.

Sa localité la plus importante et son chef-lieu était Valensole (*Valentiolam* en 909), bourgade qu'on trouve à douze lieues de Digne. Les documents les plus anciens la placent *In agro variacensio*, ce qui atteste la présence des Variacens.

Des ruines romaines y ont été trouvées (quartiers d'Arlac et de Graneiro). Elle était desservie par la *Via Praetoriana* (voie prétorienne) qui partait de Cimiez (Alpes-Maritimes) et aboutissait à Riez (Alpes-de-Haute-Provence) ; des bornes milliaires en témoignent.

Unis aux Albici à la bataille de Marseille, les Variacens se distinguèrent par leur bravoure et César les a comparé aux meilleurs soldats de son armée.

Bibliographie :
Érnest Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, 1835.

VASATES (Basates)

Peuple ibèro-celtique qui, sur la rive gauche de la Garonne, dans le département de la Gironde, habitait la région de La Réole, ainsi que les vallées de la Beuve et du Ciron.

D'après Camille Jullian[1], le territoire du *Pagus alliardensis*, sis au-delà de la Garonne, aurait été celui des Vasates depuis l'époque de l'Indépen-

1. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, rééd. 1993.

dance. Mais Y. Roman[1], reprenant cette argumentation, a émis des réserves sur la situation de ce peuple à l'époque pré-romaine et conclut que le fleuve échappait là aux Celtes sur une vingtaine de kilomètres, parce que ses anciens occupants auraient résisté à la pénétration des Gaulois[2].

Les Vasates avaient pour voisins les Bituriges Vivisques, les Boiates (Boïens), les Nitiobriges, les Élusates, les Sotiates, les Oscidates campestres et peut-être les Succasses.

Leur chef-lieu fut pris par Crassus en 56 avant J.-C.. Son nom était *Cossium* ou *Cossio*, que l'on ntrouve sous la forme *Kossion* chez Ptolémée. Puis on l'appela *Oppidum-Vasatum* et *Civitas-Vasatas* (au IVe siècle), *Vasates* (IVe siècle également), *Civitas-Vasatica* (vers 400) : aujourd'hui Bazas. Ainsi perdure dans le nom de la ville celui du peuple dont elle fut la capitale.

Le *vicus* gallo-romain a été précédé par un petit *oppidum* d'environ 2 hectares, établi sur un promontoire rocheux étendu d'ouest en est, que l'on date actuellement des Ve et IVe siècles avant J.-C., et qui devint chef-lieu sans doute à partir des alentours de 350 avant J.-C.. En 1991, on a mis au jour dans le Jardin du Chapître de la cathédrale un socle rocheux entaillé de trous de poteaux, des tessons de poterie et un lambeau de plaque-foyer, qui ont pu être datés des VIIe-VIe siècles avant J.-C., attestant ainsi d'une fondation plus ancienne de l'*oppidum* que ce que l'on pensait jusqu'alors[3].

L'archéologie n'apporte pas de certitude en ce qui concerne l'enceinte, dont l'existence est pourtant bien attestée, en 414, dans l'*Eucharisticos* (vers 383/389) de Paulin de Pella. Depuis Camille Jullian, on admet que la ville murée occupait à peu près l'emplacement et la superficie de l'*oppidum* du premier Âge du Fer[4]

1. Y. Roman, *De Narbonne à Bordeaux*, 1983.

2. P. Gardes, *Territoires celtiques*, 2003.

3. J.-F. Pichonneau, « Une occupation du premier Âge du Fer à Bazas (Gironde) », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, Agen 1992.

4. L. Maurin 1990.

Bazas devint une place forte, à partir du IVe siècle. Les Visigoths et les Normands s'en emparèrent . Elle devint anglaise au XIIIe siècle, avant de revenir à la France en 1442.

On a gardé dans l'appellation ancienne de la région, le Bazadais, la mémoire de ce peuple.

Voulgézac (*Vogesiacum* en 1121, puis *de-Vogesiaco* en 1275) a été vraisemblablement une autre ville importante des Vasates. On y trouve des gisements préhistoriques dits de Vachon.



Vasates

Bibliographie :

Pline, H. N., IV – Ptolémée, *Géogr.* – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline,* Paris, 1955 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux...,* Paris, 1963 – Yves Roman, *De Narbonne à Bordeaux,* Lyon, 1983 – Louis Maurin, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule,* Aquitania, 6, Bordeaux, 1990 ; *3000 ans sous les eaux, Gaïa,* Paris, 1998 – J.-F. Pichonneau, « Une occupation du premier Âge du Fer à Bazas (Gironde) », in *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains,* Agen 1992 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule,* Paris, réédition de 1993 – Robert Bedon, *Atlas des villes,* Paris, 2001 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et all., *Territoires celtiques,* Paris, 2003.

VASCONS (Vascones)

Population qui vit au Pays basque, lequel s'étend sur les deux versants — le français et l'espagnol — des Pyrénées occidentales. De nos jours, les préhistoriens tendent à abandonner les théories qui rattachaient le peuple basque soit aux Ibères, soit aux Ligures. Ils préfèrent le considérer comme une branche du vieux tronc pyrénéen. On différencie le problème de l'origine des Basques de celui de l'origine de leur langue actuelle : le Pays basque est dit *Eskual-Herria* dans le sens ethno-culturel et *Euzkadi* dans celui de nation.

Le Pays basque compte sept provinces dont trois du côté français : la Basse Navarre (*Baxe-Nabarre*) dont la capitale est Saint-Jean-Pied-de-Port (*Dobane Gazari*), le Labourd (*Lapurdi*) qui a pour capitale Ustaritz (*Uztaritze*) et la Soule (*Ziberoa*), avec pour capitale Mauléon (*Maule*).

On a assimilé les Vascons aux Basques ou à des proto-Basques, qui auraient peuplé anciennement une grande partie des piémonts pyrénéens. Les Vascons constituaient seulement un groupe politique et ils n'étaient pas les seuls représentants d'un fond ethnique et culturel pré-indo-européen, lequel ne peut être considéré à proprement parler comme basque[1]. L'argument ethnique doit donc être en grande partie écarté. En effet, prétendre qu'il y a une stricte équivalence Vascons = Basques n'est plus recevable ; elle peut en revanche être acceptée en sens inverse, c'est-à-dire : celui de Basques = Vascons, dans la mesure où les premiers peuvent, à la rigueur, être considérés comme les descendants ou les héritiers des seconds, le contraire n'étant en revanche pas vrai car les Vascons furent un ensemble de populations beaucoup plus étendu que l'on ne saurait limiter aux seuls Basques. L'attitude qu'eurent les Vascons à l'égard des Romains peut, par ailleurs, nous éclairer un peu sur les conditions dans lesquelles se réalisa leur expansion.

Le peuple des Vascons habita longtemps la province de Navarre, au pied des Pyrénées qu'elle encadre sur les deux versants. Il fut, après une résistance héroïque, soumis en partie par Pompée, puis entièrement par Auguste.

1. C. Rico, *Pyrénées romaines*, 1997.

Suite à la domination des Visigoths (de 582 a 597), une partie des Vascons passa les Pyrénées et s'établit en Gaule en 628, dans l'ancien pays du peuple des Auscis. Leur nom est resté à la *Vasconie*, devenue Gascogne, qui fut anglaise jusqu'en 1453. La principale originalité de la Gascogne est peut-être la difficulté qu'il y a à la définir. Le nom de *Vasconia* a été mentionné pour la première fois en 602.

Ce peuple s'est ainsi étendu à une partie de l'Aquitaine entre la fin du VIe et le début du VIIe siècle et c'est leur ethnonyme qui servit à partir de ce moment à désigner les habitants des Pyrénées-Atlantiques et de leur pourtour, qui est donc à l'origine du nom de la Gascogne (*Vasconiae saltus* au IVe s., *Wasconia* en 602, *Vasconia* en 845 puis de *Gasconia* en 1204). On leur attribue généralement les toponymes suivants, situés fort loin de là : Gascogne, village détruit près de Broussy-le-Grand (Marne, *Wasconia* en 813), Gâcogne dans la Nièvre (nommé encore *Gasconia* en 1150-1170), Vacognes-Neuilly, dans le Calvados (qui s'appelait *Vasconia* au XIVe siècle) et Vaucogne (voir plus bas). Les attestations étant le plus souvent tardives, il est bien difficile de dire si nous sommes en présence de colonies de Basques établies sous l'Empire romain ou au Moyen Âge, comme le fait remarquer S. Gendron[1].

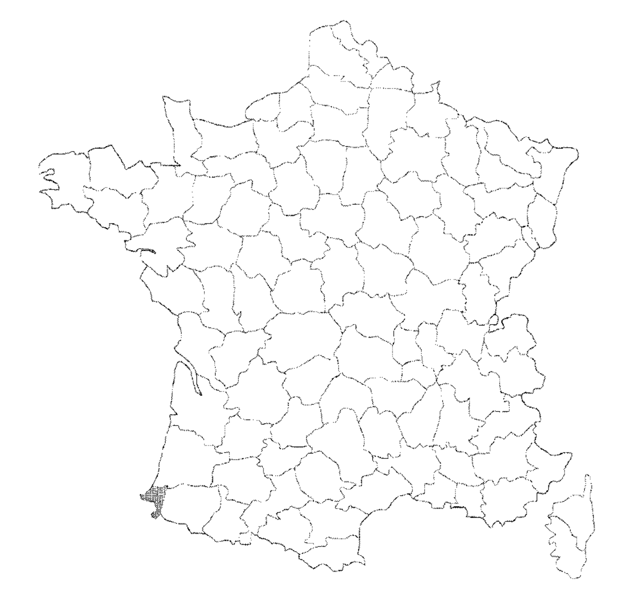
Le chef-lieu des Vascons a été identifié à la localité de Saint-Sever-de-Rustan (Hautes-Pyrénées) sur l'Arros (rivière), près de Rabastens-de-Bigorre. Ce fut jadis la capitale du pays de Chalosse et du comté de Gascogne, d'où le nom de « Cap-de-Gascogne » donné souvent à Saint-Sever. On y trouve des vestiges antiques. Les ruines gallo-romaines de Morlanne, au nord de Saint-Sever, portèrent le nom de *castrum-Caesaris*, puis de château de Palestron ou Palestre, localité surnommée autrefois Cap-de-Gascogne (*Caput-Vasconiae*), située sur une colline dominant l'Adour, aux confins des Landes et de la Chalose.

Sur l'Arros se trouve encore un pont construit par les romains, qui présente trois cavités triangulaires. Le passage de la voie romaine, dont le trajet emprunterait le coteau situé à l'est du village actuel, a également été identifié[2].

1. S. Gendron, *L'origine des noms de lieux en France*, 2003.
2. A. Lussault, *Carte archéologique de la Gaule, les Hautes-Pyrénées*, 1997.

Une autre partie de ce peuple aurait vécu fort loin de là, dans l'Aube et avait comme chef-lieu Vaucogne (nommée *Vasconia* encore au XIII[e] siècle) du nom du peuple vascon, si l'on en croit Dauzat[1]. Cette localité se trouve située à côté de Nogent-sur-Aube et doit très certainement son origine à une colonie installée sous l'Empire romain. On y trouve des vestiges antiques parmi lesquels des pièces de monnaies ainsi que des statuettes romaines en bronze, mais également une nécropole gallo-romaine.





Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – *Encyclopédie Quillet* – Albert Dauzat, Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Christian Rico, *Pyrénées romaines*, Madrid, 1997 – A. Lussault, *Carte archéologique de la Gaule*, les Hautes-Pyrénées, 1997 – Stéphane Gendron, *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, 2003.

1. A. *Dauzat, Les noms de lieux...*, 1963.

VASSEI (Vessaei, Vessei)

Petite tribu de la Gaule aquitaine qui aurait habité au sud de la Garonne, dans une partie du Bazadais, au sud-est du département de la Gironde.

Elle se serait située entre les Nitiobroges, les Vasates et les Sotiates.

B. Fages constate que la Liste de Pline suit un ordre géographique qui amènerait à placer le territoire de ce peuple sur la rive gauche de la Garonne, plus précisément entre l'Avance et la Baïse, délimité à l'ouest par le ruisseau du Mayne, au nord par un talus dominant la vallée de la Garonne et à l'est par le ruisseau de Pichegouille. Cette localisation reste toutefois à confirmer et nous ne savons pas si cet espace sud-garonnais peut être considéré comme une *civitas* à part entière ou comme un simple *pagus*. La ville du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), jadis nommée *Ussubium* puis *Pompeiacum*, faisait partie de leur territoire. On suppose l'existence d'un sanctuaire près de la cité du Mas-d'Agenais, celle-ci ayant dès lors pu être leur chef-lieu[1]. La découverte d'un balastre de marbre blanc portant une dédicace latine dédiée à Auguste d'*Ussubium*[2], daté du Ier ou du IIe siècle de notre ère, a permis d'envisager une identification du site de Ravenac avec la station d'*Ussubium* mentionnée sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 – Adrien Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Albaz, *L'occupation pré-romaine d'Ussubium*, 1992 – B. Fages, *Carte archéologique de la Gaule, le Lot-et-Garonne*, C.I.D., Paris, 1995 – Dominique Garcia, Florence Verdin, P. Gardes et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

VEAMINI (*Veamonii*)

Peuple ligure qui habitait l'actuel département des Alpes-Maritimes. Mais, comme tout indice topographique le concernant nous manque, sa localisation a été l'objet de maintes supputations et reste incertaine. Selon R. Rey[3] et, plus tard, G. Barruol[4], elle pouvait se trouver dans la basse vallée de la Tinée aussi bien que sur le versant italien, dans le haut Var ou le

1. B. Fages, *Carte arch. Le Lot-et-Garonne*.
2. Albaz, 1992.
3. R. Rey, Le royaume de Cottius, 1898.
4. G. Barruol, Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule, R.A.N , 1, 1999.

bas Verdon. À quelques réserves près on peut néanmoins placer les Veamini sur le versant français des Alpes occidentales. Comme les Vésubiani, ils figurent à la fois sur l'arc de Suse et sur le trophée des Alpes, grâce à quoi on sait qu'ils furent rattachés au royaume de Cottius à l'époque d'Auguste mais leurs positions respectives sur les deux listes ne nous renseignent pas sur leurs situations géographiques.

À la vérité, parmi les *Gentes Alpinae* qu'énumèrent les inscriptions de ces deux monuments, il y avait, indique P. Goessler[1], des groupes de populations qui occupaient quelques vallées d'affluents de rivières et quelques pentes de monts les séparant des peuplades voisines. Mais ils s'en distinguaient par un nom ou un titre particulier, dérivés généralement de leur provenance et prenant ainsi une signification ethnographique, d'où il ressort qu'ils étaient autonomes ou, éventuellement, rattachées à d'autres par de simples liens fédératifs.

La connaissance de l'aire de diffusion de l'anthroponyme *Veaminius* ou *Veamonius*, qui ne peut être qu'un qualitatif d'origine, pourrait constituer un élément nouveau sur la question. Ainsi Winkler et Konig[2] optent pour la vallée du Verdon près de la localité de Menonville.

D'Anville[3] puis Walckenaer[4] les ont placés dans les environs des deux Thorame, vers Colmars (*de Collo Martio* en 1040), dans l'arrondissement de Castellane, au pied des monts Cheiron et du grand Coyer. Colmars était probablement leur centre et son nom primitif a été oublié depuis que les Romains en firent *Collis*, consacré au dieu de la guerre, sans doute pour commémorer quelque combat en ce lieu d'où ils sortirent victorieux. Mais pour Guy Barruol, cela ne semble pas correspondre à leur éventuel emplacement.

Dès le XVII[e] siècle, H. Bouche[5] avait déjà indiqué, au sujet des Veamini, que l'ancien nom de Thorame, qu'il écrivait *Thoramines*, leur correspondait. D'autres historiens les placèrent dans la région de Guillaumes (*Guillelmie* en 1200), sans preuve valable.

1. P. Goessler, R.E.L., 1955
2. Winkler et Konig 1988.
3. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, 1760.
4. Walckenaer, *Géogr. des Gaules*, 1839.
5. H. Bouche, *La chorographie ou description de la Provence*, 2 vol., 1664.

Enfin Lamboglia[1] rapproche cet ethnique du nom du torrent Vionème, affluent de la rive droite de la Tinée, au niveau de Saint-Sauveur. Ce Saint-Sauveur, dans les Hautes-Alpes, est d'ailleurs proposé comme le chef-lieu possible des Veamini. Il se nommait *Saint-Salvatoris* au XIIIe siècle. Mais cette localisation n'a pas encore été prouvée.

Les Veamini furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.* – Honoré Bouche, *La chorographie ou description de la Provence*, 2 vol., 1664 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760 – Charles Athanase Walckenaer, *Géographie des Gaules*, Paris, 1839 – R. Rey, *Le royaume de Cottius,* Grenoble, 1898 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – N. Lamboglia, R.E.L., 1943 – P. Goessler, R.E.L., 1955 – Winkler et Konig, dans *Pline III*, traduction de Zenhacker, 1988 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999

VEDIANTIENS (*Vedianti*, Vediantiques)

Peuple ligure attesté dans le futur comté de Nice, jusqu'au II[e] siècle avant J.-C. Il habitait sur le littoral, entre l'embouchure du Var et la baie de Monaco, à l'est du Mont Agel, ainsi que pratiquement tout le bassin du Paillon.

Sur la rive occidentale de ce fleuve, sur un plateau légèrement en arrière de la côte, se dressait un *oppidum* ligure ; c'est là qu'était le chef-lieu des Vediantiens : *Cemenetum* ou *Cemelum*, plus tard Cimiez, appelé à être absorbé par la ville de Nice. En ce qui concerne cette dernière, son agglomération initiale, de peuplement grec, fut fondée par les Marseillais au IV[e] siècle avant J.-C., pour servir à la fois de place forte et de comptoir de commerce orienté vers les Alpes. Selon M. Gras[1], le nom de *Nikaia* (Nice) pourrait être la version grecque d'un nom étrusque que nous ne connaissons pas mais qui signifiait « la victoire ». Or, on sait grâce à Diodore qu'après la bataille d'Alalia en 540 avant J.-C., c'est ainsi que les Étrusques renommèrent le site grec d'Alalia dont il prirent le contrôle[2]. Rien n'autorise sur le plan archéologique à parler d'occupation ou de fondation étrusque, mais en revanche des sondages ont révélé l'existence

1. Lamboglia, R.E.L., 1943.
2. M. Gras, R.A.N. 35, 2003.
3. Diodore, V, 13.

d'un site occupé dès le Bronze final. Ce dernier présente aux VIe-IVe siècles avant J.-C. un faciès qui l'apparente à celui défini sur le rocher d'Antibes, c'est-à-dire celui d'un village indigène impliqué dans les échanges massaliètes, comme l'indique Bats[1]. Lequel conclut en disant que l'archéologie conforte désormais l'idée d'un parallélisme entre *Antipolis* et *Nikaia* (Antibes et Nice) dès le VIe siècle avant J.-C., les deux sites ayant été dans un premier temps en grande partie indigènes et ouverts à des importations. En revanche, aucune donnée ne permet encore de vérifier l'hypothèse d'un premier contrôle étrusque de *Nikaia* (mais le débat reste ouvert[2]).

Les Vediantiens furent les alliés des Marseillais et, de ce fait, des Romains dès le milieu du IIe siècle avant J.-C. Après la victoire du consul Opimus (154 avant J.-C.) sur les Oxybiens et les Déciates qui avaient attaqué Marseille, le chef-lieu des Vediantiens, *Cemelum*, avait sans doute été occupé par une garnison romaine, de même que le plateau où s'élevait à l'origine un *oppidum* ligure.

Cemelum / Cemenetum faisait office d'antenne de Massalia vers l'est, et continua de le faire même après la défaite subie par cette dernière en 49 avant J.-C. À l'époque romaine l'ancien chef-lieu des Vediantiens était desservi par la *Via-Julia-Augusta*, raccordée à la *Via-Aurélia*, qui reliait l'Italie à l'Espagne par le littoral et passait par La Turbie d'où l'on peut encore surveiller la côte jusqu'à l'Esterel.

Deux aqueducs assuraient l'approvisionnement en eau. Le plus ancien, celui de Falicon, date du 1er siècle (sur environ 5 kilomètres) et fut doublé par un second, l'aqueduc de Mouraille (6,9 kilomètres), édifié pour les besoins accrus en eaux du IIIe siècle.

L'ancien chef-lieu des Vediantiens devint ainsi la capitale des Alpes-maritimes à côté de Nice, alors simple bourgade. Au cours de son évolution historique, son nom s'est transformé en *Oppido-Vediantiorium-civitatis-Cemenello* (au 1er siècle après J.-C.[3]), *Kemeneleon* (au IIe siècle[4]), *Civitas-*

1. Bats, *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud*, 1990.

2. *Idem*.

3. Pline, *H. N.*, III.

4. Ptolémée.

Cemenelensium (en 400), *Cimella* (en 999), *Cimer* (en 1150), *In-Cimeriis* en 1367) puis Cimiez.

Les divinités éponymes du pays, protectrices de ses habitants, les *Matres-Vediantiae*, nous sont connues par deux dédicaces trouvées à Tourette-Levens (qui s'appelait *Toretas* en 1042).

Une agglomération a été révélée par l'épigraphie locale : le *vicus Navelis* (CIL V, 7923) située dans le *Pagus Licirrus*. Elle ne peut être localisée avec précision, mais elle se trouvait dans le territoire de la *civitas* de *Cemenelum*. Une inscription provient du cimetière de Saint-Pons (*eccl. S. Poncii* en 1351).

Le CIL V, 7868 reproduit l'inscription : *EGEMONI / CUNTINO / VICUS / CUNTINUS / POSUIT MARS / SEGE MONUS / CUTINO* (« En accompagnement de gens de Cimiez, sur le leu fortifié [*oppidum*] ou à la ferme qu'on appelle Contenes »), découverte à l'Escarène près de Contes, dans l'arrière-pays niçois. Nous connaissons ainsi le nom d'un *vicus* gallo-romain, le *vicus Cuntinus*, aujourd'hui Contes, dont les habitants honoraient une divinité tutélaire appelée *Segomo Cuntinus*. La localité portait donc le nom de *Cutini* (du IIe au 1er siècle avant J.-C.), puis elle s'appela *Contènes* (en 1057) et Contes au XIIIe siècle. On propose une étymologie pré-indo-européenne pour *Kun*, «colline ». La villa *Contènes* conserve bien le souvenir de l'ethnique *Cuntini* au locatif-ablatif pluriel *(In comitatu Cimelensis sive Nicensi, in territorio Castelli sive ville quam nominant Contenes*).

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Ptolémée, *Géogr.* – Diodore, Bibl. *Hist.*, V, 13 – Philippe Casimir, *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – N. Lamboglia, R.E.L., 1943 – Michel Bats et all., *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud*, 1990 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N. 1, 1999 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, 2001 – Sandrine Ardisson, *Capitales éphémères*, Tours, 2003 – M. Gras, R.A.N. 35, 2003 – Jannet-Vallat, *Capitales éphémères*, 2003.

Vediantiens



VELAUNI (*Velaunii*, Vélauri)

Peuple donné fréquemment comme pré-celtique mais qui était à tout le moins fortement celtisé ; il habitait les Alpes méridionales, sans doute dans l'une des régions naturelles du bassin du Var et dans la vallée de l'Estéron, dans les Alpes-de-Haute-Provence, entre les Nerusi et les Suetri.

Son nom signifiait « Les Valeureux» ou « Les Éminents ».

Une partie de cette peuplade fit alliance avec les Sénons pour aller combattre en Italie au début du IVe siècle avant J.-C. Vaincus en 14 avant J.-C., les Velauni sont mentionnés sur le Trophée de La Turbie.

Ils sont connus par une main en bronze conservée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale. On y lit une inscription : « témoignage de reconnaissance aux Vélauni ». Cette main daterait de la fin du IIe siècle avant J.-C. ou du début du suivant. On pense qu'elle leur aurait été offerte par les Marseillais, pour leur bienveillance lors du passage de marchandises et de commerçants massaliotes. Ce peuple entretenait en effet des relations commerciales avec l'une des villes grecques de la côte : Marseille, Antibes ou Nice.

Certains historiens donnent pour chef-lieu aux Velauni la ville de Saint-Vallier-de-Thiey (*de S. Valerio* en 1061), nom venant du latin *Valerius*. Ce Valerius, fils de sénateur romain s'étant converti au christianisme, fuit les persécutions et se réfugia à Cimiez. Il fonda l'évêché de Couserans (région de Saint-Girons, dans le sud-ouest). Revenu à Cimiez il y fut martyrisé (IVe siècle)[1]. Guébhard et Goby (1904), après avoir fait une étude spéciale des forteresses primitives de la région, ont communiqué qu'ils avaient recensé, pour la seule commune de Saint-Vallier non moins de douze castelas dont celui de *Castellaras de la Malle*. Selon ces historiens, les Velauni possédaient un nombre très important d'enceintes fortifiées. La localisation de leur chef-lieu à Saint-Vallier n'est cependant pas assurée.

On ne peut déterminer l'habitat de ce peuple que par la place qu'il semble avoir occupée entre les Nerusi et les Suetri, ce qui nous amène effectivement dans la région de Saint-Vallier. Le circuit stratégique qui résulterait de l'ordre suivi dans l'inscription du Trophée de La Turbie, a dû se dérouler logiquement par l'avance vers l'ouest d'un double corps venant d'opérer contre les Nerusi, le premier corps progressant à la base des grandes pentes, par des trouées qui ont servi d'assiette à tous les chemins depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, le second déblayant les plateaux supérieurs, depuis les alentours du haut Loup jusqu'aux sources de la Siagne et convergeant vers Saint-Vallier ou du s'opérer leur jonction. E. Garcin indique que ce peuple occupait les deux rives du Loup, près de Cipières et de Gréolières (*in Graulaciao* en 1033) ; il semblerait que cette dernière était leur chef-lieu. Quant à Cipières (de Cipeiras au XIIe siècle), dont le nom viendrait du latin cippus, marquant une limite, on doit y mentionner la présence d'une borne milliaire. Il s'agit d'un village du canton de Coursegoules, à dix lieues de Grasse et à petite distance de la rive droite du Loup.

D'autres historiens placent leur chef-lieu à Briançonnet, mais aucune certitude n'existe au sujet de cette affirmation, malgré la situation géographique de cette ville qui pourrait convenir à ce peuple. Une inscription, découverte à Briançonnet même, indique que son nom antique aurait été *Brigantio*[2]. L'origine de ce nom étant celtique, voilà une confirmation sup-

1. Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, 1959.

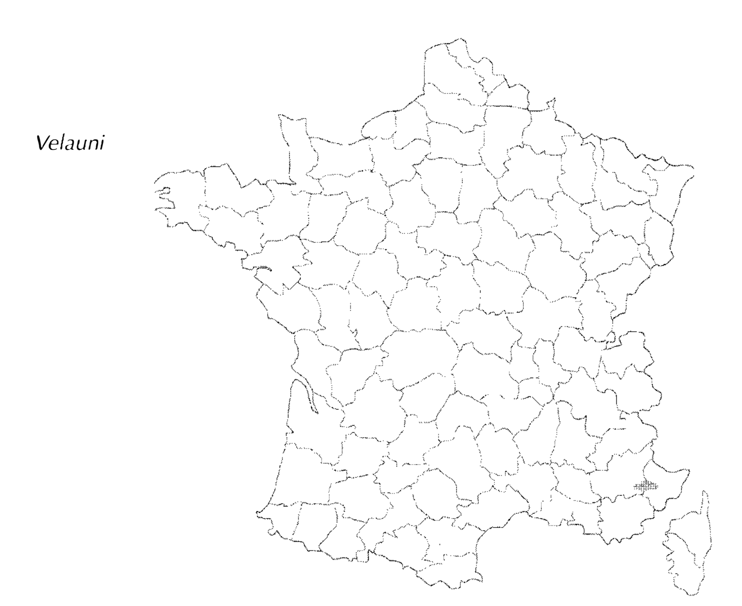
2. G. Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999.

plémentaire de l'appartenance culturelle de ce peuple, ce qui n'exclut pas un substrat antérieur.

Ce modeste bourg s'appelait jusqu'au XVIIe siècle Briançon et le diminutif Briançonnet ne lui a été attribué que pour le distinguer d'autres Briançon alpestres. Le nom de cette *civitas* est exclusivement donné par cinq dédicaces impériales sur lesquelles figure la formule (ordo Brig) (CIL), une autre inscription trouvée dans le même village, mais aujourd'hui perdue, portant les lettres ...*RIGOMA*... Ce texte a été restitué de la sorte : *[ORDO B]RIGOMA [GENS(TIUM)]*. Il ne faut pas exclure que cette agglomération ait également pu être nommée Brigomagus dans l'Antiquité, comme l'indique Barruol[1].

Cette cité a été nommée successivement *Brianzo* en 997/1027, *castellum-Brianzum* en 1081, *castellum-Brianconis* en 1092, *castrum-Brianzonis* en 1125 et *castrum-de-Brianzo* en 1213, le suffixe « ET » n'a été rajouté qu'après le XIVe siècle[2].

Velauni



1. G. Barruol *op. cit.*
2. E. Nègre, Toponymie générale de la France, vol. 1, 1990.

Bibliographie :
Pline, *H. N.*, III – É. Garcin, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, 1835 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, vol. III, Paris, 1959 – Fernand Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965 – Ernest

Negre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, 1999 .

VELIOCASSES (Vellocasses, Veliocassi)

Peuple belge installé sur le cours inférieur de la Seine, au nord du fleuve, pour une petite part dans le département de l'Eure et une bonne part dans celui de la Seine-Maritime. Le fleuve le séparait des Lexoviens, des Aulerques Éburovices, des Parisii, des Calètes et des Bellovaques.

Son nom signifiait « les Modestes » ou « les Distingués » selon certains et encore « Ceux qui ont la chevelure très bouclée » selon d'autres[1].

Tite-Live indique que c'est sur leur territoire que les Cimbres et les Teutons se rejoignirent, en 103 avant J.-C., après avoir dévasté les territoires compris entre Rhône et Pyrénées.

Ils ont donné leur nom au *pagus Vilcassinus* (ou *Velcassinus*), qui devint en français du Moyen Âge le Vequessin, que l'on écrit aujourd'hui pays du Vexin, lequel se divisa en Vexin normand et en Vexin français, leur séparation ayant eu lieu lors de la création du duché de Normandie attribué aux *Normanni* du Viking Rollon (en 911).

En 57 avant J.-C., ils fournirent dix mille hommes à l'armée de la coalition des peuples belges, conduite par les Bellovaques, qui tentèrent de s'opposer à la pénétration romaine mais seulement trois mille à l'armée de l'insurrection gauloise levée cinq ans plus tard[2].

Leur *oppidum* le plus important se trouvait à *de-Vernum* (1027-31), appelé par la suite *Vernonensi* (en 1029), *de-Vernon* (en 1053), *de-Vernone* (en 1060) et qui est aujourd'hui Vernon (dans l'Eure), situé sur un éperon de la rive droite de la Seine.

Le site semble avoir été occupé dès la seconde moitié du II[e] siècle avant J.-C. et continua à l'être jusqu'à l'époque gallo-romaine. Sa superficie était de 65 hectares[2] (Camp de Mortagne, Vernonnet).

1. V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, 2000.

2. *Idem.*

3. *Idem.*

Notons également l'*oppidum* de Caledon (parfois appelé Caledu) à l'ouest de Caudebec (connu sous le nom de *Logia* au VIIe siècle puis sous celui de *Caldebec* en 943/966), dont la superficie est de 20 à 40 hectares. Un autre *oppidum*, d'une taille encore plus considérable (97 hectares), se trouvait à Saint-Samson-de-la-Roque (Eure), dominant le Marais Vernier, un ancien lit de la Seine (« Camp des Anglais »). Ces sites très importants font partie des grands *oppida*.

Indiquons également l'existence d'un camp de 2 hectares à Bouquelon (*Bouchelon* en 1181), sur le mont Finet dans l'Eure, dominant la vallée de la Risle. Un autre à Sandouville (Seine-Maritime), au confluent de la Seine et de l'Oudalle, qui présente un rempart long de près d'un kilomètre, dénommé « Camp de César » (4 à 6 hectares). Celui de Saint-Pierre-de-Varengeville (Le Châtelier, Le Câtelier, dans la Seine-Maritime), situé au sud du village de Duclair, contôlait l'ancien confluent de la Seine et de la Sainte Austreberthe (aujourd'hui à sec), a été reconnu comme tel par l'abbé Cochet à la suite de fouilles en 1939. D'une superficie de 10 hectares, il semble n'avoir été en activité que peu de temps.

Les Veliocasses avaient d'autres établissements, tels ceux de Saint-Samson-de-la-Roque (*de S. Sansone* en 1059), d'une superficie de 97 hectares, de Sandouville (de 81 hectares), de Caudebec (de 5 hectares) et de Saint-Pierre-de-Varengille (de 10 hectares)[1].

Leur chef-lieu était *Ratomagos* (au IIe siècle), devenu plus tard *Rotumagus, Rotomagus* (au IVe siècle), *in-Rodomo* (en 779), *Routumam* (au IXe siècle), *Ruem* (en 1130), *Roem, Rouen* (en 1285), *Roan* (en 1304-1306). C'est aujourd'hui Rouen, marché pourvu d'un rempart, longtemps appelée « *ROON* ».

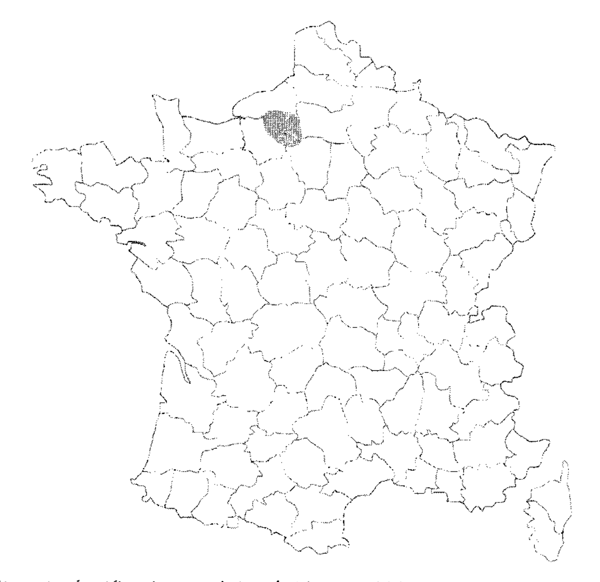
La ville a probablement été fondée au cours du dernier quart du 1er siècle avant J.-C., sur un habitat antérieur. Elle fut incendiée en 841 par les Normands qui la pillèrent encore l'année suivante. Puis elle fut assiégée et subit un carnage affreux en 949, dans un combat entre les Normands, les Français et les Germains. Prise en 1204 par Philippe Auguste, elle fut assiégée pendant six mois par les Anglais en 1428 et c'est en ses murs

1. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.

qu'eurent lieu en 1431 le procès puis le supplice de Jeanne d'Arc. Neuf ans plus tard, elle fut prise par Charles VII puis par Charles IX sur les Calvinistes en 1560, avant d'être définitivement soumise par Henri IV en 1593.

Les Veliocasses battaient monnaie. Sur leurs pièces était inscrit leur nom « Veliocasse ». Ces légendes à nom de peuple se concentrent dans le sud de la Gaule pour les plus anciennes et dans le nord-est, en particulier en bord de Seine. L'inscription identifiait évidemment la diffusion de ces monnaies et témoigne du rayonnement de ce peuple. En ce qui concerne leur monnayage, la situation n'est guère limpide. Elle est en effet caractérisée par une diffusion assez large, dépassant de beaucoup le territoire attribué à ce peuple. Les monnaies en bronze aux types « à la tête casquée » et « au cheval à légende *SVTI(C)COS et RATVMACOS* » leur sont rattachées par la présence sur l'un des bronzes du nom de *VELIOCAO*[1]. Faut-il y voir la preuve d'un rayonnement et d'un rôle importants, ce que n'attestent pas les sources épigraphiques connues ?

Ainsi que nous l'avons exposé dans la première partie de cet ouvrage, dans un chapitre que nous avons consacré aux « forêts-frontières » chez les Celtes, signalons que P. Beaujard indique que pour la Haute-Normandie, c'est-à-dire pour les Calètes et les Véliocasses, les frontières semblent coïncider avec des forêts[2].



Veliocasses

2. B. Beaujard, *Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine, dans Frontières en Gaule* (*Caesarodunum* 16), Tours, 1981, pp. 94-107.

1. J.-B. Colbert de Beaulieu, *La fortification gauloise de Vernon*, 1998.

Bibliographie :

César, B. G., II, 4, VII, 75, VIII, 7 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8 – Tite-Live 67 – Pline, *H. N.*, IV, 107 – Auguste Longnon, *Les noms de lieux en France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, 1929 – B. Beaujard, *Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine, dans Frontières en Gaule* (*Caesarodunum* 16), Tours, 1981 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris, 1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, *La fortification gauloise de Vernon*, 1998 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Stephan Ficht, *Les peuples gaulois*, 2004.

VELLATES (Suellates)

Petit peuple de la Gaule aquitaine, non localisé, mais que Pline nomme dans son Histoire.

On le situerait dans la vallée de la Bidassoa, rivière qui sert de frontière avec l'Espagne, localement dominée par le col de Bélate, qui tirerait son nom des Vellates.

Pas de ville connue.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV – Adrien Moreau, *Géographie historique de la Gaule*, Paris, 1972 – Paul-Marie Duval, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955.

VELLAVES (*Vellavi*, Vellaviens)

Peuple celte qui, d'après César[1], était considéré comme « client » des Arvernes, de longue tradition. Ce que plus tard Strabon[2] devait confirmer, qui précisant que : « les Vellaves, un temps inclus dans les frontières des Arvernes, sont aujourd'hui autonomes. »

Leur nom signifiait « les Meilleurs ».

Leur domaine était limité par celui des Helviens au sud-est – dont ils étaient séparés par les monts du Vivarais et une partie du massif des Cé-

1. César, B. G., VII, 75.

2. Strabon, *Géogr.*, 4, 2, 2.

vennes ; par les territoires des Allobroges sur un court tronçon à l'est ; des Gabales au sud-ouest ; des Arvernes au nord-ouest et des Ségusiaves au nord-est. Ces limites se sont perpétuées dans celles de l'ancien diocèse du Puy, la province du Velay de l'Ancien Régime, et correspondent approximativement à l'actuel département de la Haute-Loire, à l'exception de la partie occidentale du département, la Margeride, qui relevait des Gabales[1].

Le Velay s'appelait *Vellavae-urbis-terminum* au VIe siècle, *Vellaus* au VIe siècle, *pagus-Vellaicus* en 845, *Velhac* au XIIIe siècle, *Velai* en 1335 et *Valauve* à la Révolution[2].

Leur ancien chef-lieu était *Ruessium*, qui devint successivement *Revesio Velavii* au 1er siècle avant J.-C. puis *Civitas-Vellanorum* (en 400) et *Castrum-Saint-Pauliani* (en 1164). C'est aujourd'hui Saint-Paulien, dans la Haute-Loire, dont le nom sous sa forme moderne n'est attesté qu'à partir du XIIIe siècle[3]. Le nom de *Ruessium* est mentionné par Ptolémée[4] et la localisation qu'il en donne a permis d'assimiler *Ruessium* au village actuel de Saint-Paulien. Deux inscriptions trouvées à Saint-Paulien font référence à la *civitas Vellavorum*, mais aucune ne mentionne nommément *Ruessium*. Le nom du peuple vellave ne s'est pas reporté sur une ville au-delà de l'Antiquité et a simplement survécu dans l'appellation du Velay.

Au Ve siècle, la *Civitas Vellavorum* apparaît dans plusieurs variantes de la *Noticia Provinciarum*. La ville figure — et pour la dernière fois en tant que capitale — sur la *Ravennatis anonymi cosmographia* (VIIe siècle) sous le nom de *Ribision*. *Ruessium* n'est plus appelée que *Vetula civitate* dans le cartulaire de Brioude (Xe siècle) et le nom de Saint-Paulien n'est attesté qu'à partir du XIIIe siècle[5].

La ville d'époque romaine a été précédée d'un établissement protohistorique, reconnu sur le site où il occupait au moins 500 m². Un *oppidum* de La Tène finale est situé à 2 kilomètres au sud-est du centre de la ville romaine *Ruessium*, sur l'extrémité en éperon du plateau de la Ro-

1. G. Barruol, *L'aspect de l'âge du Fer dans le sud du Massif central*, 2000.
2. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, 1990.
3. *Idem*.
4. Ptolémée, *Géogr.*, II, 7.
5. Barras, *Capitales éphémères*, 2003.

chelambert à Marcilhac (*Marcelliago* au IXe siècle), à 3 kilomètres de Saint-Paulien et il semble que ce site ait été occupé dès la fin du IIe siècle avant J.-C. et sans interruption jusqu'au Bas-Empire[1]. L'abandon progressif de ce site naturellement défensif correspond à la mise en place de la trame urbaine de *Ruessium*[2].

Le site de Saint-Paulien, localisé à environ 15 kilomètres au nord du Puy-en-Velay, se trouve sur un petit horst cristallin, bordé à l'est et au sud par les sables et argiles éocènes qui remplissent le bassin d'effondrement du Puy-en-Velay. Son emplacement est indiqué sur un itinéraire antique mentionné sur la Table de Peutinger. Le tracé de cet axe reliant Lyon à Bordeaux, qui est très probablement d'origine protohistorique, est bien connu de part et d'autre de la ville, mais en revanche il n'est pas certain qu'il traverse le site de Saint-Paulien, même s'il s'en approchait.

Parmi les antiquités importantes trouvées à Saint-Paulien, il faut mentionner un fragment d'inscription (« CAESAR PRINCEPS/ IVVENT VIAS ET/ PONTES VETVS/ TATE CONLAPSAS/ RESTITV.../... ») encore en place près de Saint-Paulien. La désaffection de *Ruessium* semble donc progressive et commença tôt, dès le début du IIIe siècle semble-t-il. Le chef-lieu des Vellaves fut transporté au Puy, alors nommé *Anicium* (*Podium* au Moyen Âge), mais il est certain qu'au temps de Grégoire de Tours *Vellava urbs* désignait encore *Revessio*/Saint-Paulien et se distinguait d'*Anicium*/Le Puy, que Grégoire de Tours nomma pour la première fois en 591[3].

On a voulu, à l'aide d'une inscription trouvée au Puy, prouver qu'*Anicium* reçut, à une certaine époque, le titre de colonie romaine. Mais en réalité, on ne connaît pas son statut exact. S'agissait-il d'une agglomération, dite secondaire, à fonction culturelle ? On pourrait, avec plus de vraisemblance, supposer que la colonie mentionnée sur ce monument est *Revessio* elle-même, qui aurait reçu le nom de *colonia Vellaviorum* avant de prendre celui de Saint-Paulien. En voici le texte :

---

1. M.-C. Pin, *Aquitania*, 1990.
2. Barras et Ferdière, *Capitales éphémères*, 2003.
3. M.-C. Pin, *op. cit.*

FERRARI ARGVT ATER PRAEFEC-TVS COLON/ QVI ANTEQVAM HIC QVIESCO LIBEROS-MEOS/VTROSQ VIDI NONN FEROCEM FLAM II VRVM BIS[1].

Cette ville était située sur la voie Agrippa. On y trouve des grottes préhistoriques.

Le chef-lieu des Vellaves après son transfert de Saint-Paulien vers le VIe siècle fut *Poridum-Anicience*, puis *Anicium* (au VIe siècle), *Podium* (au Xe siècle), aujourd'hui Le-Puy-en-Velay.

Le Puy antique occupait une éminence dite le Mont-Corneille, près de la rive méridionale de la Borne. L'agglomération ancienne est très mal connue et semble s'être progressivement formée du 1er au IIe siècle, autour d'un sanctuaire consacré a un culte druidique gaulois.



Vellaves

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, IV, 109 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 7 – César, B. G., VII, 75 – Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 2 – Rouchon, *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessio*, Le Puy, 1947 – Albert Dauzat, *Les noms de lieux*, Paris, 1963 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Marie-Christine Pin, *Villes et agglomération urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Aquitania*, 6, Bordeaux, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Aspect de l'âge du Fer dans le sud du Massif central*, Lattes, 2000 – Robert Bedon, *Atlas des villes*, Paris, 2001 – Jean-pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, 2002 – Ferdière, D. Barras, *Capitales éphémères*, Tours, 2003, 2004.

1. Barras, Ferdière, 2004.

VENARNES voir BEARNI

VENELLES (*Venelli*)

Peuple situé dans la partie nord du département de la Manche.

Il est fort possible que ce soit une erreur de transcription entre la lettre *U* et le *V*, ce qui donnerait Unelles et non Venelles.

Ceci n'est cependant qu'une hypothèse qui demande vérification.

Bibliographie :
Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993.

VÉNÈTES (*Veneti*)

Deux groupes de Vénètes sont historiquement connus, les Vénètes de l'Adriatique[1] et les Vénètes de l'Armorique. Polybe observait qu'il n'y avait entre eux aucune ressemblance ni pour le langage ni pour les moeurs ni pour les vêtements, l'archéologie confirmant par ailleurs qu'il s'agissait de populations n'ayant pas de points communs. Seul le second groupe nous intéresse ici.

---

1. Leur origine : On admet généralemen aujourd'hui que le berceau des Slaves se situe entre la Vistule, le Dniepr et les Carpathes. Cela s'accorde assez bien, d'une part, avec les quelques indications les concernent, sous le nom de *Oidinoi, Ouenetoi* ou Vénètes, fournies par les auteurs anciens (Ptolémée, Pline, Tacite, Polybe,II, 17).

Il s'agissait d'un peuple indo-européen déjà mentionné par Homère (*Iliade*, II, 85) qui les nomme *Hénètes* et par Hérodote (I, 196), dont on retrouve des traces en de nombreuses régions de l'Europe ancienne, notamment aux bouches de la Vistule, dans le Norique (Carniole et Carinthie actuelles), en Italie du nord et même en Asie Mineure.

L'origine de ce peuple était donc connue des Grecs et on en retrouve des traces près de la Baltique et sur les bords de la Vistule. Leur séparation en deux groupes donnera naissance :

au peuple des Wendes (ou Vénèdes), population slave établie entre l'Oder, la Sprée, la Saale et la Silésie ;

au peuple des Vénètes de la Vénétie, territoire situé entre les Alpes et l'Adriatique dont la ville de Venise est devenue la capitale. Ces Vénètes ont toujours constitué un groupe distinct de ses voisins même s'il subit alternativement l'influence des Étrusques, des Celtes, des Romains et des Longobards. Ce peuple fut allié de Rome dans les guerres contre les Celtes mais semble avoir entretenu d'assez bons rapports avec les Celtes Cénomans (V. Kruta 2000).

Aucun de ces deux groupes vénètes de même souche ancienne ne peut donc être confondu avec le peuple celte d'Armorique.

Ce peuple celte habitait principalement l'actuel département du Morbihan. Il avait la prééminence sur les autres peuples armoricains. Ces Vénètes étaient d'habiles marins, possesseurs d'une flotte importante, fait exceptionnel chez les Gaulois, ce qui leur permettait de contrôler le trafic maritime avec l'Île de Bretagne (Grande-Bretagne). Plusieurs de leurs agglomérations et de leurs forts étaient implantés sur les lagunes du golfe morbihanais de telle façon qu'on ne pouvait y accéder qu'à marée basse. Lors du soulèvement de la Gaule contre les Romains, cette particularité rendit leur soumission très difficile, obtenue principalement par Crassus.

En 56 avant J.-C., entre l'estuaire de la Loire et le Golfe du Morbihan, Brutus remporta sur les Vénètes la bataille navale, abondamment décrite par César, de Port-Navalo (nommé *Vindona-Portus*), au voisinage d'Arzon, selon Camille Jullian[1], ou à Saint-Gildas-de-Ruhys (*St-Guydas* en 1356), selon d'autres historiens, tel Paul-Marie Duval[2].

Le chef-lieu des Vénètes était *Darioritum* (« le gué de Darios ») ou *Dariorigum*, au IIe siècle avant J.-C. César l'appelle de *Veneti* au 1er siècle avant J.-C., qui deviendra *Benetis* (en 400/410), *Venetis* (au Ve siècle), *Veneticam-urbem, Venitus-civtatem* (au VIe siècle), *Venetis, Venetus* (au VIIe siècle), *de-Venetensi-paroechia* (au IXe siècle), *Venes* (en 1273), *Vanes* (en 1336). Il s'agit évidemment de la ville actuelle de Vannes. Le lieu semble avoir été occupé dès la Préhistoire : on a trouvé des vestiges du Néolithique a Maen-Gwevr (la « Rivière de la Chèvre »), sous la place Henri-IV d'aujourd'hui. *Ritum*, c'est à dire le gué de *Darioritum*, est très vraisemblablement le prédécesseur de l'actuel gué de Saint-Patern, au nord-est de la ville. Celle-ci fut par ailleurs chef-lieu de *pagus* (qui correspondait à l'ancien territoire national des Vénètes) et capitale de la Bretagne à l'époque franque. La ville de Vannes a connu un développement important à l'époque gallo-romaine.

Des doutes ont été émis quant à l'emplacement de l'ancien *Darioritum*. Lobineau[3] invoqua Ptolémée, chez qui l'on trouve mention d'un *Darioritum, Dariorigum* et d'un *Vidana-portus* ou *Vindana* qui désignerait le

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, réédition de 1993.

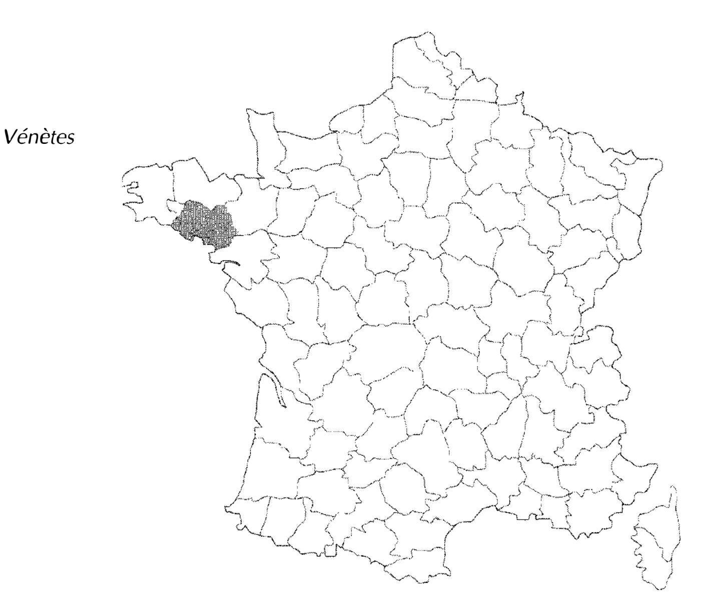
2. P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule*, 1989.

3. G.-A. Lobineau, *Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux*, 1707.

Golfe du Morbihan, pour situer le chef-lieu vénète à l'entrée de ce dernier ; cette hypothèse s'appuyait aussi sur l'existence de vestiges (théâtre, autel, villas, routes) et sur l'existence d'un lieu nommé *Durouec* dont il soulignait la ressemblance avec le nom de *Dariorig* des anciens Romains, qui pourrait s'entendre comme le « port de Locmariaker » (de *Kêr*). Plus tard, Gaillard[1] proposa de l'identifier avec la ville de Locmariaquer (*Chaer* en 856 puis *Loc-Maria-Kaer,* « lieu de la belle Marie » en 1082), à la suite de sa découverte de restes d'architecture. L'anse de Pouldu, à l'ouest de Lorient, a également été évoquée comme lieu possible de l'ancienne *Darioritum,* ce qui n'est guère crédible.

Le nom des Vénètes (armoricains) signifiait « les Blancs ».

Vénètes



Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 34, III, 7, 16 – Tite-Live, *Épit.*, 104 – Strabon, *Géogr.*, IV, 4 – Pline, *H. N.*, IV, 107 – Ptolémée, *Géogr.*, II, 8 – Dion-Cassius, *Hist. rom.*, XLIX, 40 – Hérodote, *Histoires*, I, 196 – Homère, *Iliade*, II, 85 – Polybe, *Histoires*, II, 17 – Guy Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux,* Rennes, 1707 – Jean-Baptiste Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, Rennes, 1780, rééd. 1845 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Pere Bosch-Gimpéra, *Les mouvements celtiques*, Rev. D'Ét. Celt., vol. 2, 1950/55 – *Histoire de l'Humanité*, Unesco, tome 1 – Albert Dauzat, *Dict. étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – M. Mourre, *Dictionnaire d'Histoire universelle*, Paris, 1968 – Patrick Galliou, *L'Armorique romaine*, Brasparts, 1983 – *Encyclopédie universelle Quillet*, 1985 – Paul-Marie Duval, *Travaux sur la Gaule*, Paris,

1. Gaillard, *Dict. de Bretagne*, 1845.

1989 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990, rééd. 1998 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Armelle Duceppe-Lamarre, Menez et coll., *Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe continentale du VIIe au Ier s. avant J.-C.*, CNRS, Lille, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Gaillard, *Capitales éphémères*, 2004.

VERDUNNI (*Vergunni*)

Peuple celte habitant les Alpes-de-Haute-Provence et une partie du Var.

Resserré entre les *civitas* de *Salinae, Sanitium, Eturamina, Glanate*, leur territoire se réduisait à la petite vallée du Riou, affluent de la rive gauche du Verdon. Il était limité à l'est par les gorges de la vallée de l'Isle au-delà desquelles commençait le pays d'Annot (de la cité de Glandèves), au sud par les sommets du Crémont, de la Gourre et de la Bernarde et au nord-ouest par la montagne de Chamatte. À l'ouest, les Vergunni étendaient peut-être leur pouvoir sur les deux rives du Verdon.

Leur nom est composé de deux termes celtes. Le premier, *ver*, est un préfixe de valeur majoritaire et augmentative courant en Gaule (*Vercingétorix, Vergobretos...*)[1], le second est en rapport avec le nom du Verdon qui parait avoir été *Duni, Dunum*, signifiant « forteresse en hauteur ». Mais Guy Barruol[2] a mis en avant une autre hypothèse : le suffixe de cet ethnique semblerait justifier un *vicus* ou un *pagus Vergunnus* plutôt que désigner une véritable peuplade. Si cela est vrai, ce *pagus* aurait alors dépendu du territoire des Suetrii dont il n'aurait été qu'un clan (canton).

Ils furent soumis en 14 avant J.-C. par Auguste.

Les bords du Verdon qu'occupaient les Verdunni leur fournissaient de fortes positions faciles à défendre et leur conquête ne dut pas être facile.

Leur chef-lieu était *Verdunum*, devenu *Vergoas* puis *Villa-Virgonis* (en 814), époque à laquelle le territoire de la *Villa Virgonis* appartint à l'Église de Marseille, puis Vergons (en 1174). Cette localité est située entre Cas-

1. X. Delamarre, 2001, p. 264.
2. G. Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, 1999.

tellane et Entrevaux. Le village de Vergons perpétue d'ailleurs leur nom. l'agglomération antique est une ancienne bourgade pré-romaine où se trouvait, autour de Notre-Dame-de-Valvert, un vieux lieu de culte entouré d'un cimetière à quelques distance du village actuel. Des éboulements catastrophiques de la montagne de Chamatte auraient partiellement détruit et recouvert l'habitat primitif. La cité fut reconstruite en 814 et on y trouve des vestiges, dont des statuettes en bronze romaines[1].

P. Arnaud[2], tout en confirmant que les Vergunni sont probablement rattachés à Vergons (04) évoque d'autres possibilités toponymiques qu'il aurait inventoriées dans les trois départements des Alpes méridionales.

Dauzat[3] quant à lui, mentionne bien les Vergunni à Vergons, considérant que le nom la localité est hérité de celui la cité gauloise des Vergunni plutôt que dérivé du patronyme latin *Verecundus*, comme cela avait parfois été avancé.

Pline[4] parle d'une ville nommée *Vergoanum* qui se trouvait dans l'île de Lérins : « *Lero et Lerina, adversum Antipolim, in qua Vergoani appidi memoria* ». Celle-ci est nommée également par Strabon (4, 185) sous le nom de *Berconum*. Ce fait a conduit Pline à penser que les Vergunni ont été chassés du littoral et rejetés vers cette île à la fin du II[e] siècle avant J.-C. lorsque Sextius créa la première Province romaine, attribuant tout le territoire maritime à Marseille. Il paraît certain que ce *Vergoanum* était un *oppidum* ligure, peut-être établi à l'emplacement actuel du du fort de Sainte-Marguerite. Dans la version de Pline de Zehnacker, publiée en 2004, il n'est cependant pas fait mention de cette affirmation, en dehors de celle de Strabon.

Les Verdunni / Vergunni ont laissé leur nom à la rivière du Verdon[5].

Leur nom figure par ailleurs sur le trophée d'Auguste à La Turbie[6].

---

1. G. Barruol, *op. cit.* ; Pline, *H. N.*, III.
2. P. Arnaud in *Territoires celtiques*, 2003.
3. A. Dauzat, *Les noms de lieux*, 1963.
4. Pline, III, 11, version de meineke de 1851.
5. A. Dauzat *op. cit.*
6. P. Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, 1932.



Verdunni

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Strabon, *Géogr.*, 4, 185 – Philippe Casimir, *Le Trophée d'Auguste à La Turbie*, Marseille, 1932 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2001 – P. Arnaud, in *Territoires celtiques*, 2003.

VERODUNENSES (*Veruni, Veroduni*)

Population celtique qui habitait une partie du département de la Meuse, voisine des Leuques et des Médiomatrices. Son *pagus* était centré sur *Virodunum* (au IVe siècle) qui devint *Vereduno, urbs-Vereduna* (au VIe siècle), *Virdunum* (en 634) et *Verdunnum* (au VIIe siècle). Il s'agit évidemment de l'actuelle Verdun, nom inchangé depuis 1152.

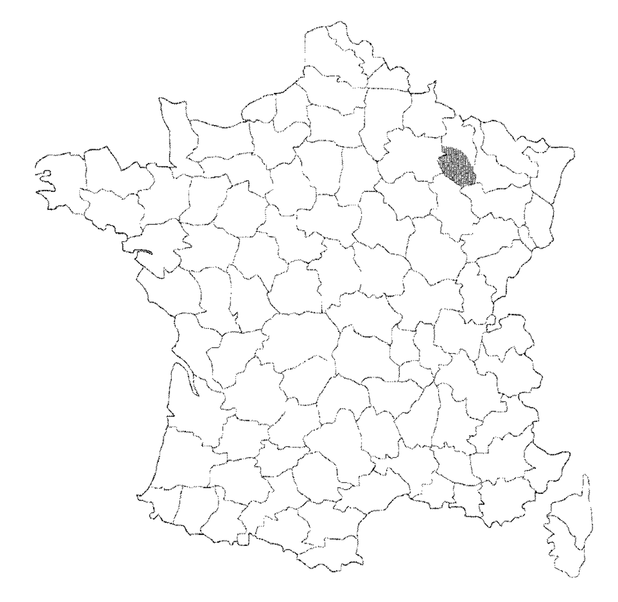
Ce fut une ville fut très importante a l'époque gallo-romaine. La ville haute, « le Rocher », a été mentionnée plusieurs fois comme un *oppidum* remontant à l'époque de La Tène finale. Son intérêt en tant que position défensive lui valu de servir de socle à un *castrum* au Bas-Empire et il atteignait une quinzaine d'hectares. Son nom est à consonance celtique, composé de *ver* et *dun*, ce qui signifie « puissante forteresse »[1] et non « Gué

1. X. Delamarre, *Dict. de la langue gauloise*, 2001.

de la hauteur », comme cela a curieusement été indiqué chez certains auteurs. On peut voir dans le Verdunois la survivance de cet ancien territoire clanique celte, ou *pagus Virdunensis*[1]. Il se maintint tel à l'époque gallo-romaine puis, selon un schéma classique (quoique non systématique), il devint un comté et un centre religieux (diocèse de Verdun) au Moyen Âge.

Ce *pagus* faisait partie des Médiomatrices, dont il constituait ce que l'on nomme généralement un « clan » ou un « canton », c'est-à-dire une subdivision dotée d'une certaine autonomie.

Verodunenses



Bibliographie :
Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Auguste Longnon, *Les noms de lieu en France, leur origine, leur signification, leur transformation*, Paris, 1920 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2001 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Stefan Fichtl et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

VEROMANDUENS (*Viromandui*, Viromandues, Viromanduens)

Peuple belge qui habitait le Vermandois, l'un des pays de la Haute-Picardie, situé au nord du département de l'Aisne ainsi que sur une petite partie de celui de la Somme.

1. A. Longnon, Les noms de lieu en France.

Son nom aurait signifié « les hommes aux chevaux de trait ».

Il était voisin des Atrébates et des Nerviens et aurait peut-être été client des Suessions.

Les Veromanduens fournirent en 57 avant J.-C. un contingent de dix mille hommes à la coalition des peuples belges (Ligue belge) qui tenta de s'opposer à la conquête de César, aux côtés des Nerviens et des Atrébates, et fut vaincue à la bataille de la Sambre (*Sabis*).

Au bord du plateau de Santerre se dressait le seul *oppidum* avéré des Veromanduens. Sa superficie devait être de 15 à 20 hectares. Ce fut, semble-t-il, la première capitale de ce peuple. Il tint une place importante dans la Guerre des Gaules. C'était encore un centre actif au début de l'époque gallo-romaine. On trouve son nom sous les formes suivantes : *Viromandui* (au Ier siècle avant J.-C.), *Virmandi, Virmand* (au IVe siècle), *Vermandi* (en 1131), *Vermant* (en 1160), enfin Vermand aujourd'hui, dérivé bien évidemment de celui du peuple celte.

Sous Auguste le chef-lieu fut transféré à 11 kilomètres de là, au nord-ouest, dans une ville nouvelle qu'on appela *Augusta Viromanduorum* devenue plus tard Saint-Quentin[1]. C'est bien en tant que ville principale que l'*Augusta* des Veromanduens est mentionnée par Ptolémée[2] ainsi que sur la Table de Peutinger (*aug/usta Viro Muduor/um*) et sur l'Itinéraire d'Antonin (*Augusta Veromandorum*). Les découvertes archéologiques ont confirmé l'existence d'une agglomération antique qui se développa sur 50 à 60 hectares. Un des quartiers de la ville médiévale portait encore le nom d'*Aouste*, traduit dans certains textes latins par *Augusta*.

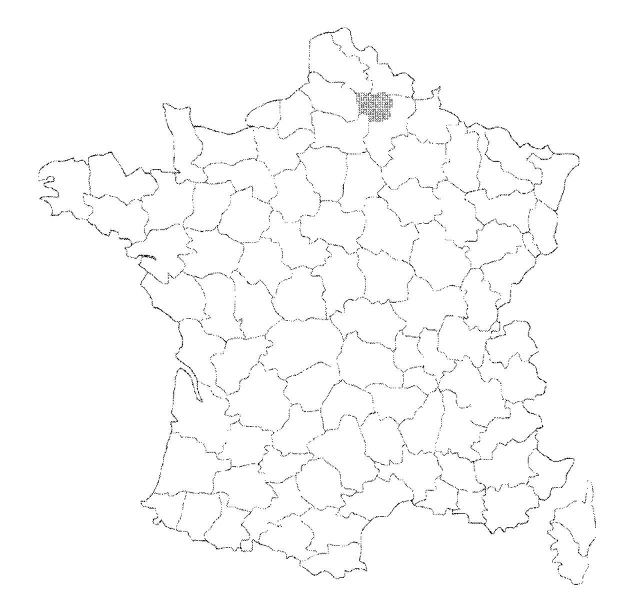
L'historique de ce second chef-lieu déroule une guirlande de désignations : *Augusta-Romandon* (chez Ptolémée), *Ouiromandues* (au IIe siècle), *Augusta-Viromanduon* (au IIe siècle), *Augusta-Viromanduorum* (au IVe siècle), *Civitas-Veromandorum* (vers 400), *episc-de-Veromandis, de-Vermandis* (en 511), *Augustam-Viromandorum, ad-memoriam-beatil-Quitini* (au IXe siècle), puis *beati-Qunitini* en 1167. Elle ne reçut son nom moderne de Saint-Quentin qu'au IXe siècle.

1. J.-L. Collart, M. Gaillard, *Capitales éphémères*, 2004.
2. Ptolémée, *Géogr.*, II.

La province du Vermandois s'appelait *Vermandensis-pagus* en 877, *de-terra-Viromandensis* en 1195, *terram-de-Vermandesio* en 1205, *Vermandasium* en 1215, *baillius-de-Vermandois* en 1266. Elle conserva ce nom tribal celte jusqu'à la Révolution de 1789. Il s'agit d'un vaste plateau de 36 kilomètres de long et 24 kilomètres de large, d'une altitude moyenne de 80 mètres, aux sources de l'Escaut, de la Sambre et de la Somme, sur la rive droite de l'Oise. Ce territoire, qui correspondait donc à un peuple dont il a gardé le nom, constituait ainsi une unité géographique bien identifiable.

On a supposé l'existence d'un groupe issu de ce peuple dans la ville de Villemandeur (*Villa-Mandore* en 1162), située dans le Loiret. Il se serait établi dans la région de Montargis, selon E. Négre[1], ce qui demande évidemment à être confirmé.

Veromanduens



Bibliographie :

César, *B. G.*, II, 4, 16, 23 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Robert Bedon, *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Paris, 2001 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002 – Jean-Luc Collart et Michèle Gaillard, *Capitales éphémères*, Tours, 2003 – Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004

1. E. Nègre, *Toponymie générale de la France*, 1990.

VERTACORI (*Vertacomacorii*, Vertacores, *Vertamocorii*)

Peuple celte installé sur le plateau de la vallée de l'Isère et du Drac, dans l'actuel département de la Drôme.

Il a laissé son nom au Vercors.

Voisin des Allobroges, il faisait partie de la confédération des Voconces.

Cet ethnique se décompose en *Vertamo* + *corri* ; *Ver* = « grand », haut » ; *tamo* étant un superlatif, selon G. Barruol[1]. Mais X. Delamarre[2] quant à lui donne à ce nom le sens des « excellentes troupes », considérant que *Ver, Uer,* signifiait « supérieur », « excellent ».

Ainsi, selon le premier auteur, leur nom signifierait « les Clans du Haut Pays» ou bien, selon le second, « les Excellentes Troupes ».

Les formes médiévales du toponyme Vercors sont *Vercorsium* en 1231, *De-Vercoriis* en 1293, *Mons-de-Vercors* en 1332[3].

Le pays des Vertacori constituait une région naturelle particulièrement caractérisée, entre les vallées de la Drôme, les cols du Rousset et de la Bourne, entre le Royans et le Trièves. Le Vercors, qui leur doit son nom, est un bastion naturel entièrement entouré de hautes falaises rocheuses et de forêts qui l'isolent de toutes les régions environnantes.

Il semble que ce *pagus* ait été limité au nord par les gorges de la Bourne, au nord desquelles s'étend une autre petite région naturelle qui prolonge le Vercors, mais qui historiquement en fut toujours distincte : le pays de Lans et d'Autrans.

Leur chef-lieu aurait été Vercoiran (dans la Drôme), nommé *Vercoyranum* en 1276. Il s'agirait d'une déformation du nom d'un de leurs chefs nommé Vertacomacorius. On a trouvé là du matériel protohistorique des périodes de Hallstatt et de La Tène, ainsi que des vestiges antiques gallo-

1. G. Barruol, 1999.
2. X. Delamarre, *Dict. de la langue gauloise*, Errance, 2001, p. 266.
3. Brun et Durand, *Dictionnaire topographique de la Drôme*, 1891.

romains et d'importation (poteries ioniennes) à Sainte-Luce. C'est dire que l'occupation humaine y a été continue et que ce peuple celte était très anciennement établi, en fait depuis la Protohistoire.

Le plateau d'Anse, élevé au-dessus de falaises ou de fortes pentes, a pu servir de refuge à une époque tardive (une église de Saint-Michel remonte aux XIe-XIIe siècles). Faut-il imaginer que le lieu était déjà fréquenté dès la Protohistoire et y placer un *oppidum*, ainsi que le suggère H. Desaye[1] ?

On ignore beaucoup de choses de ce peuple, pauvre au point que certains de ses membres durent s'exiler à une époque ancienne en Italie du nord, en même temps que les Salluvi. Il aurait franchi les Alpes lors de l'invasion celte guidée par Bellovese (Pline, III, 124), accompagnant celle-ci, et il aurait fondé la ville de Novare.


Vertacori



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 124 – Justin Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Valence, 1891 – Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2001 – Desaye, R.A.N., 35, 2003.

1. H. Desaye, R.A.N., 2003.

VERUCINS (*Vérucini, Vérucini supraque*)

Peuple probablement ligure, qui habitait au nord des Suelteri, entre Argens et le Verdon, vers Draguignan, Salernes et Aups, dans le département du Var.

Il faisait partie de la confédération des Salyens, ce qui suppose tout de même un certain degré de celticité.

Villes proposées : Salernes (*Salerna* en 1007) et Aups (*Alpinus-in-pago-Hebredunense* en 780, puis *Almis* en 984, en 1048 *teritorrio-Castri*, en 1200 *de-Alps*, en 1238 *de-Alpibus* et enfin Aups à partir de 1774). On a trouvé au Plan d'Aups une divinité topique d'origine celtique du nom de *Matres Almahae*. Cette région correspond à la partie nord-ouest de la *civitas Forojuliensium* de la *Notitia*.

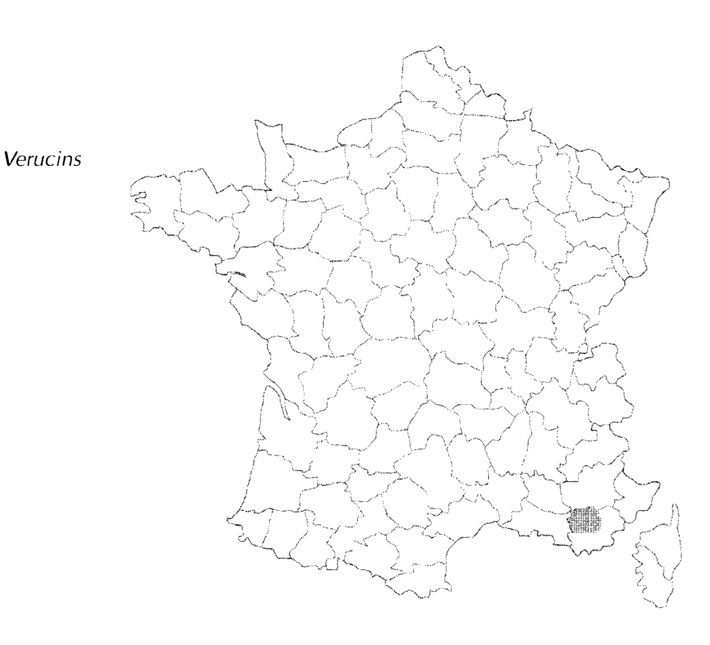
Bouche[1] et d'Anville[2] atribuaient aux Verucins la cité de Vérignon (*Verignum* 1008). E. Garcin[3] la donne comme leur chef-lieu. Appartenant au canton d'Aups, elle se trouve à six lieues de Draguigan.

Signalons près de Vérignon le grand Plan de Canjuers, en un lieu où se trouve évoqué le souvenir du passage de César (Canjuers, ancienne *Camas Julii*, champs de Jules). La voie reliant Fréjus à Riez passait par l'ancienne ville de *Verignum*, où quatre bornes milliaires ont été découvertes.

Mais dans l'état actuel des choses, ces localisations conformes au seul schéma ethnographique de Pline ne sauraient être qu'approximatives et hypothétiques : elles ne sont confirmées par aucun texte antique et par aucun toponyme réellement probant.

1. Bouche, *La chorographie ou description de la Provence*, 1664.
2. D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule*, 1760.
3. E. Garcin, 1835.

Verucins



Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III, 34, 35 – Honoré Bouche, *La chorographie ou description de la Provence...*, 1664 – D'Anville, *Notices de l'ancienne Gaule,* Paris, 1760 – É. Garcin, *Dictionnaire historique et topographiquede la Provence ancienne et moderne*, Draguigan, 1835 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Paris, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999.

VESUBIANI voir ÉSUBIENS

VIDUCASSES (Vadicasses)

Peuple celte qui habitait dans le département du Calvados et dont le territoire correspondait approximativement à la plaine de Caen. Peut-être s'est-il constitué suite à un démembrement des Lexoviens.

Son nom signifiait les « Élégants de la Forêt » ou les « Gens des Bois ».

Son chef-lieu était *Arigenus* ou *Aragenua*, qui devint par la suite *Aregenoua* (Ptolémée, IIe siècle), *Argenue* (Table de Peutinger, IIIe siècle), puis *Viducasses, civitas-Viducassium* au IIIe siècle, dont est issu le nom du village de Vieux à partir du Moyen-Âge, puis *Bidoucassion* et *Veiocae* (en 1180),

ediocae (en 1190), *Vex* (en 1239), *Vieus* (en 1294), aujourd'hui nommé Vieux, dans le canton d'Évrecy (*Everceium* en 1198), à 11 kilomètres au sud-ouest de Caen. Son nom d'origine était formé du préfixe gaulois *are*, signifiant « au-dessus » et de *genua*, sans doute du nom antique du ruisseau la Guigne qui coule au sud du village actuel. Son nom, Vieux, daterait donc au Moyen Âge bien qu'il se réfère au peuple celte qui l'avait fondé.

Le symbole qui est figuré sur la Table de Peutinger semble indiquer qu'*Araegenuae* était un *oppidum* de quelques importances. Il existe d'ailleurs des ruines romaines considérables où l'on a trouvé le fameux marbre de Thorigny, aujourd'hui conservé à Saint-Lô. C'est le piédestal d'une statue élevée en l'année 238 à un Viducasse du nom de T. Sennis Sollemnis, ancien prêtre à l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon, ayant assisté comme député à l'assemblée des trois provinces des Gaules tenue dans cette ville en 225. Sur ce marbre est inscrit : *LOCUM ORDO CIVITATIS VIDUCASSIUM LIBERAE DEDIT POSITUM XVII KALENDAS JANUARIAS, PIO ET PROCULO CONSULIBUS.*

Le nom de la *civitas* dont Vieux était le chef-lieu est donc gravé dans ce marbre daté très précisément du 16 décembre 238 de notre ère. La disparition administrative de la ville est attestée vers 400 après J.-C., la *civitas Viducassium* ayant été absorbée par celle des Baiocasses, avec Bayeux à sa tête. La fusion des deux cités se serait produite au tout début du IVe siècle[1]. À différentes reprises, des fouilles ont été pratiquées à Vieux, notamment en 1826 et dans les années 1852-1855 et en 1864, le Second Empire ayant décidément été propice aux campagnes de fouilles dans toute la France. On y trouva un monument votif et d'autres éléments épigraphiques.

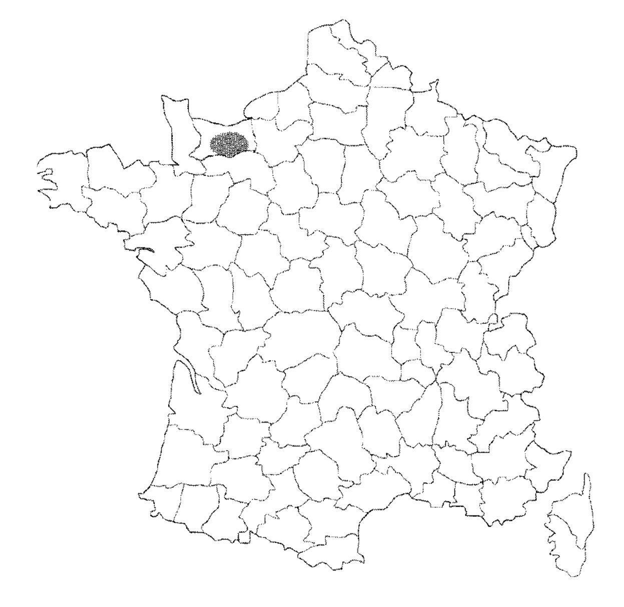
Deux autres *oppida* ont été localisés sur le territoire des Viducasses. Il s'agit de Soûmont-Saint-Quentin (Le Mont-Joly, Calvados), d'une superficie de 3 hectares et Moult (Camp de La Hogue, Camp d'Ouézy) au nord-est de la localité (4 hectares).

On a évoqué la possibilité qu'un groupe de Viducasses ait été établi à l'est du département de l'Oise et au sud du département de l'Aisne, dans le Valois (ancien pays de France). Cette opinion ne repose que sur la res-

1. E. Delaval, *Capitales éphémères*, 2003.

semblance de leur nom avec celui des Vadicasses dont on pense qu'ils auraient pu être à l'origine du Valois (voir ce peuple). Ceux-ci auraient été le reliquat d'une tribu celte plus importante avant l'arrivée des Belges (les Suessions en l'occurence) qui se seraient emparés de la majeure partie de leur ancien territoire, une partie d'entre eux ayant alors migré pour s'installer ailleurs. Ce même schéma se retrouve fréquemment en Gaule Belgique et si tel était le cas, le petit peuple du Valois ne serait pas un rameau détaché des Viducasses mais bien la souche de ces derniers avant qu'ils ne partent s'établir plus au sud.


Viducasses



Bibliographie :
Pline , *H. N.*, IV, 107 – Ptolémée, *Géogr.* II, 8, IV, 11 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire historique de la Gaule*, Paris, 2002 – Éric Delaval, *Capitales éphémères*, Tours, 2003.

VOCATES

Petit peuple de souche vraisemblablement ibèrique, établi entre les territoires des Tarusates, des Vasates et des Sotiates, au nord des Tarbelles[1].

1. Bernard Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Gaïa, Paris, 1998, p. 20.

On peut le placer avec assez de vraisemblance dans la zone de confluence de la Douze et du Midou, dans le pays de Marsan, département des Landes.

Ce peuple occupait la moitié nord du futur diocèse d'Aire-sur-l'Adour, lointain héritier de la cité des Aturenses. En effet, la *civitas* des Aturenses faisait partie des rares cités gallo-romaines, toutes situées en Aquitaine, qui n'ont jamais porté un nom ethnique. Bost et Fabre ont expliqué[1] ce phénomène par la situation particulière de l'Aquitaine, caractérisée par son important morcellement ethnique. Les peuples les plus importants, tous situés dans l'intérieur des terres, ont gardé leur autonomie, en obtenant le statut de cité et leur capitale a fini par prendre le nom de l'ethnie. La capitale à la tête de la cité a ainsi joué un rôle fédérateur qui s'est progressivement imposé au territoire.

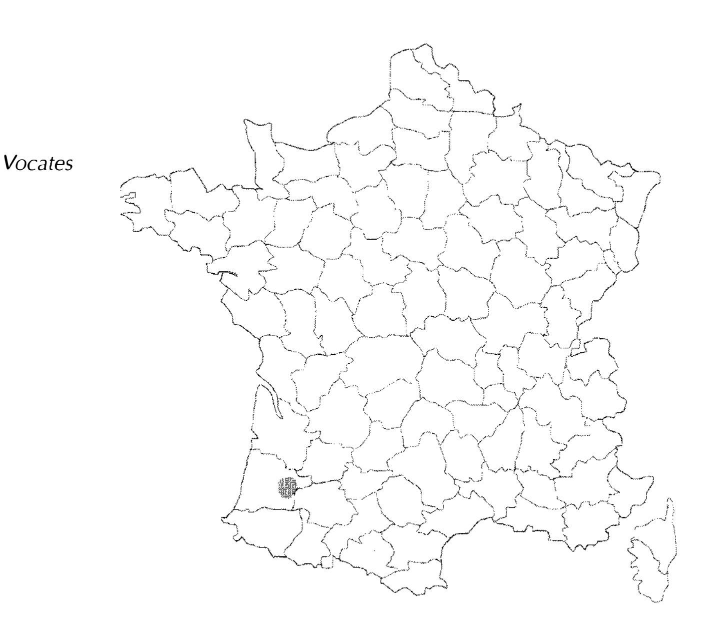
Les Aturenses pourraient donc être le produit du regroupement des Tarusates et des Vocates, ce qui expliquerait le silence des sources post-augustéennes à leur sujet. Les vicomtés de Marsan et de Tursan pourraient ainsi correspondre à la survivance de cette ancienne partition, selon P. Gardes[2].

La fortification de Castet à Bougue occupe l'extrémité d'un promontoire au confluent du Midou et du Ludon, une dépression de plus de 15 mètres de large, au niveau d'un étranglement du promontoire, isolant le site du reste du plateau. La superficie d'un gisement estimée à 12 hectares environ et des sondages ont permis d'individualiser là deux grandes phases d'occupation protohistoriques : la transition Bronze-Fer et le premier âge du Fer, d'une part, et la fin du second âge du Fer, d'autre part[3].

R. Boudet[4] a proposé de relier les Vocates et la forme *Vocatium* à la commune de Brocas dans les Landes, située dans la vallée de l'Estrigon, à 15 kilomètres au nord de Mont-de-Marsan.

1. Bost et Fabre, *Aquitania*, 1983.
2. P. Gardes, *Territoires celtiques*, 2003.
3. *Idem.*
4. R. Boudet, *Aquitania*, 1986.

Vocates



Bibliographie :

César, *B. G.*, III, 23, 27 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Alfred Holder, *Alt-Celtischer, spachschatz*, Leipzig, 1896, p. 121 – J.-P. Bost, Fabre, *Quelques problèmes d'Histoire dans deux cités de l'Aquitaine, Aquitania*, Bordeaux, 1983 – Richard Boudet, *Aspects du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1er s. avant J.-C., Aquitania*, Bordeaux, 1986 – P. Gardes, Bougue, Castet, CNRS, Paris, 1992 – Boyrie-Fénié, *Carte archéologique de la Gaule*, les Landes, 1994 – Bernard Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Gaïa, Paris, 1998 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Philippe Gardes et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

VOCONCES (Vocontiens, *Voconti, Uocontii*)

Peuple celte installé entre la Durance et l'Isère, dans le département de la Drôme et une partie de celui du Vaucluse.

Les Voconces étaient manifestement l'un des peuples les plus importants du sud-est de la Gaule. Il s'agissait d'une confédération, qui groupait à leurs côtés d'autres tribus : les Sogionti, les Avantici et les Vertamacori.

Certains ont voulu donner à ce peuple une origine ligure, comme cela était en vogue à une certaine époque, en arguant d'une origine prétendument « ligurienne » du mot *vocontii*. Or, rien ne permet de dire que ce terme ait un lien quelconque avec un mot ligure d'ailleurs complètement inconnu,

alors qu'à l'inverse, comme l'a démontré X. Delamarre, ce mot est parfaitement attesté en celtique sous la forme *uoconti,* qui signifie précisément « vingt ». Le nom de cette tribu, les *Uocontii,* a été compris comme le numéral « vingt » substantivé, ce qui signifierait donc « les vingt tribus » ou « les vingt clans »[1] et indiquerait la composition clanique du peuple des Voconces ; mais il est impossible à ce jour de nommer ces tribus (clans).

Les Voconces avaient pour voisins les Salyens et les Albici au sud, les Cavares à l'est, les Allobroges au sud-est , les Tricorii et des Iconi à l'ouest.

Leur territoire se trouvait sur l'une des voies principales reliant la Gaule à l'Italie, celle qui passait par le col du Montgenèvre et débouchait dans le Val de Suse en traversant le royaume de Cottius. C'est ce chemin qu'emprunta Hannibal en 218 avant J.-C. lorsqu'il qui traversa leur territoire. Le Mont Genèvre s'appela *Alpis Cottia* au IIIe siècle, puis *Mons Janus* en 1065 (probablement en raison de la présence d'un temple de Janus) et à partir de 1080, *Mons Genevrus.*

La voie des Alpes, qui allait de Briançon à Valence en passant par Gap, est mentionnée par la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin, l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem et l'Anonyme de Ravenne, qui nous ont conservé le nom d'une bonne partie des stations de cette voie, indiquées par des bornes milliaires et des vestiges gallo-romains.

Le départ se faisait à Valence, puis les stations du pays voconce étaient les suivantes : *Augusta mansio* à 35 kilomètres de Die et Aouste-en-Diois, à l'est de Crest dans la vallée de la Drôme (dédicaces, inscriptions, épitaphes). Puis la voie suivait la vallée sur la rive droite de la rivière et arrivait à *Darentiaca mutatio,* à 24 kilomètres de Die (il s'agit peut-être de Saillans) où se trouvent trois bornes milliaires. La voie suivait toujours la vallée de la Drôme jusqu'a Sainte-Croix (dans le canton de Die) où l'on a trouvé des épitaphes, des poteries ainsi qu'un autel dédié à *Déa Andarta.* Elle arrivait ensuite à Die, continuait par Aix-en-Diois, puis elle atteignait Luc-en-Diois, où l'on signale des autels, inscriptions et poteries, et finissait à Gap, dans les Hautes-Alpes.

1. X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise,* Errance, 2001.

Les Voconces ont possédé trois *oppida* importants. L'un d'eux s'élevait dans une plaine assise au bord de l'Ouvèze, au nord du massif des Dentelles de Montmirail et jouxtant la plaine d'Orange. Il avait pour éponyme la divinité gauloise *Vasio*. C'était le chef-lieu du *Pagus* Vasensis (739), devenu plus tard *Comitatis-Vasionensis* (en 1000), c'est-à-dire comté de Vaison. Pour *Vasio* (au 1er siècle), on trouve les désignations successives *Ouassion* (au siècle suivant), *Civitas-Vasensium* (vers 400), *Civitas-Vasensi* (en 441), *Pago-Vasionense* (en 815), *De-Vasione* (en 1138) puis *De-Vaison* (en 1169) et l'on aura finalement Vaison, Vaison-la-Romaine de nos jours (Vaucluse). Ce fut donc d'abord un établissement gaulois, ruiné beaucoup plus tard (au VIIIe siècle) par les Sarrasins et la nouvelle ville fut reconstruite plus haut pour des raisons de sécurité. À son nom de Vaison fut ajouté bien à tort « la-Romaine » puisqu'elle ne doit pas son origine aux Romains.

Un autre *oppidum* notable aurait été établi au flanc des Préalpes. Il donna naissance à une agglomération élevée sous Auguste au rang de colonie romaine. Elle fut connue comme *Dea-Augusta-Vocontiorum* ou *Dea-Augusta-Andarta* (d'après le nom de la divinité indigène qu'on honorait là dans un sanctuaire). On trouve la localité mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger (*Dea-Boncotiorum*), par l'Itinéraire Hiérosolymitain (*Civitas-dea-Vocontiorum*) et la *Notitia Galliarum* (*Civitas-Deesium*). Son nom deviendra *Deodato* (en 769) puis *Dia* (au Xe siècle) et Die aujourd'hui (Drôme). On a retrouvé là de nombreux monuments antiques dont un arc de triomphe à la sortie est de la ville et une enceinte complète avec des tours rondes, carrées et polygonales sur un développement de 1 940 mètres. À signaler aussi l'aqueduc de Romeyer (dont les vestiges sont visibles sur la rive droite de la Meyrosse), celui de Valcroissant (à l'est de Die), les restes d'un amphithéâtre ainsi que de nombreuses inscriptions. Die fut le chef-lieu du pays de Diois (*Diensis-tractus, Pagus-Diensis*) ou Comté de Die, *Comitatus-Diensis* (en 886).

Le troisième haut-lieu (*oppidum*) voconce a été signalé sous le nom de *Lucus-Augusti*[1] par Pline, et sous celui de *Lucus-municipium-Vocontiorum* par Tacite[2]. Il figure sur l'Itinéraire d'Antonin et l'Itinéraire de Jérusalem (où il est appelé *Lucus*), puis sous les noms de *Municipium-*

1. Pline, *Hist.*, III, 4, 37.

2. Tacite, *Hist.*, 1, 66, sur un événement de 69 apr. J.-C.

d-Vocontiorum (CIL), *Mancio-Luco* (Itinéraire Hiérosolymitain, vers 333), *De-Luco* (en 1341). De nos jours, on reconnaît son nom dans Luc-en-Diois (Drôme).

Selon la Liste de Pline, à l'époque augustéenne, les Voconces avaient *duo capita* (deux capitales) : Vaison et Luc. Cette situation semble être demeurée stable durant tout le 1er siècle avant J.-C. et ce n'est qu'en 69 après J.-C., lors des troubles liés à la succession de Néron, que le *municipium* de Luc fut rançonné par Fabius Valens qui détruisit la ville. Au IIe siècle, Ptolémée ne mentionne plus que Vaison comme *polis* des Voconces. La désaffection de Luc en tant que capitale semble intervenir vers la fin du 1er siècle ou dans le courant du siècle suivant, manifestement au profit de Die, ville voisine de Luc, à 20 kilomètres en aval. Une inscription du IIIe siècle montre en effet que Die était alors devenue *colonia Dea Augusta Vocontiorum* (CIL). Au IVe siècle, la *civitas* initiale se scinda entre Diois (*Deenses, Vocontii*) au nord et Vaisonnais (*Vasienses*) au sud[1].

À côté de ces centres importants, Pline comptait sur le territoire des Voconces dix neuf *oppida ignobilia*. Ce sont des agglomérations que nous font connaître les itinéraires routiers et quelques autres documents épigraphiques, et qu'a révélées la prospection archéologique. Ces *oppida* devaient être en outre les chefs-lieux de districts secondaires de *pagi* (clans) dont certains sont connus par des inscriptions d'époque romaine. Il paraît à cet égard judicieux de rapprocher le grand nombre de ces *oppida* de celui des « vingt clans » évoqué dans le nom même du peuple voconce.

Ainsi, le *pagus Deobensis*[2] est mentionné à la fin du 1er siècle dans la région de Séguret, au sud de Vaison, dont le centre se trouvait sur le site de Notre-Dame-d'Aubusson.

Le *pagus Bagensis*[3], mentionné au début du IIe siècle, tire son nom de l'oronyme-théonyme *Baginus*/mont *Vanige*, divinité qu'accompagnent les *Baginatiae* (*Jupiter Baginas* est attesté à Morestel dans l'Isère[4]). La première

1. J. Planchon, 2003.
2. CIL, XII, 1376.
3. CIL, XII, 1377.
4. CIL, XII, 2383.

de ces inscriptions provient de Sainte-Jalle et la deuxième du village voisin de Tarendol (Drôme). Il ne fait aucun doute que ce petit district gallo-romain correspondait exactement au bassin de l'Ennuye, affluent gauche de l'Eygues, qui domine le mont Vanige où cette rivière prend sa source. Sainte-Jalle (*St Galla* en 1220) devait être le chef-lieu de cette circonscription montagnarde. Ce *pagus* ou territoire clanique dépendait de Sistéron, chez les Sogionti[1].

Le *pagus Rosanensis* (devenu ultérieurement le Rosanais) englobait les hautes vallées de l'Eygues et de l'Ouvèze.

Le *pagus Aletanus*, attesté autour du Pègue (*Castrum de Opigho* en 1165 et *Opègue* en 1178), célèbre pour son *oppidum* et placé effectivement au coeur d'un pays naturel, a pu être le territoire de petites communautés regroupées au sein de ce que l'on appelle la confédération Voconce. On trouve également les villes de Valréas (*Valleriaz* en 1110) et de Grignan (*Grainan* en 1119) que M. Tarpin[2] leur attribue, alors que d'après G. Barruol[3] ce *pagus* se trouverait dans le pays des Tricastins.

Nous avons évoqué la Déesse *Andarta* et nous devons y revenir, pour signaler un certain nombre de faits intéressants. Tout d'abord, c'est non moins de huit inscriptions la mentionnant qui ont été trouvées dans le seule département de la Drôme, autour de Die (à Die, Luc-en-Diois, Sainte-Croix, Aurel et Eygluy-Escoulin). Les mentions gallo-romaines lui attribuent le titre d'*Augusta* mais il semble évident que la divinité appartient au panthéon druidique et n'a été acceptée dans le panthéon gallo-romain que vers la fin du Ier siècle.

Voici les dédicaces qui lui sont consacrées :

– *DEAE AU(VSTAE)* ***ANDARTAE*** *L(VCIVS) CARISIVS SERENVS IIIIIIVIR AVG(VSTALIS) V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO)* (CIL 12, 1556, à Die) ;

– *DEAE AVG(VSTAE)* ***ANDARTAE*** *T(ITVS) DEXIVS ZOSIMVS* (CIL 12, 1557, à Die) ;

1. G. Barruol, *op. cit.*
2. M. Tarpin, 2003.
3. G. Barruol, 1999.

– *DE(AE) AVG(VSTAE)* ***ANDARTAE*** *Q(VINTVS) IVL(IVS) ANTONINVS DE(AE) AVG(VSTAE)* ***ANDARTAE*** *M(ARCVS) IVLIVS THEODORVS* (CIL 12, 1558, à Die) ;

– *DEAE AVG(VSTAE)* ***ANDARTAE*** *M(ARCVS) POMP(EIVS) PRIMITIVVS EX VOTO* (CIL 12, 1560, à Die) ;

– *DEAE AVG(VSTAE)* ***ANDARTAE*** *SEX(TVS) MATICIVS* (ILGN 230, à Luc-en-Diois) ;

– *DEAE AVG(VSTAE)* ***ANDARTAE*** (CIL 12, 1555, à Sainte-Croix) ;

– *DEAE* ***ANDARTAE*** *AVG(VSTAE) SEXT(VS) PLVTATIVS PATERNVS EX VOTO* (CIL 12, 1559, à Aurel) ;

– *DEAE* ***ANDARTAE*** (CIL 12, 1554, à Eygluy-Escoulin).

Cette Déesse, malgré la concentration des inscriptions et sanctuaires qui lui sont dédiés en pays voconce, ne peut être considérée comme strictement locale car il semble bien que ce soit elle que Dion Cassius évoque sous le nom d'*Andrasta*, à propos du soulèvement de Boudicca, la reine du peuple celte des Icènes, en Grande-Bretagne. Leroux et Guyonvarc'h ont considéré qu'il s'agissait d'une Déesse de la guerre panceltique[2].

1. – « Lucius Carisius Serenus, sextemvir augustal, s'est acquitté de son voeu de bon gré et avec une juste reconnaissance à la vénérable Déesse *Andarta*.

– Titus Dexius Zosimus à la vénérable Déesse *Andarta*.

– De Quintus Julius Antoninus à la vénérable Déesse *Andarta* ; de Marcus Juliis Theodorus à (idem).

– De Marcus Pompeius Primitivus à la vénérable Déesse *Andarta*, à la suite de son voeu.

– De Sextius Maticius à la vénérable Déesses *Andarta*.

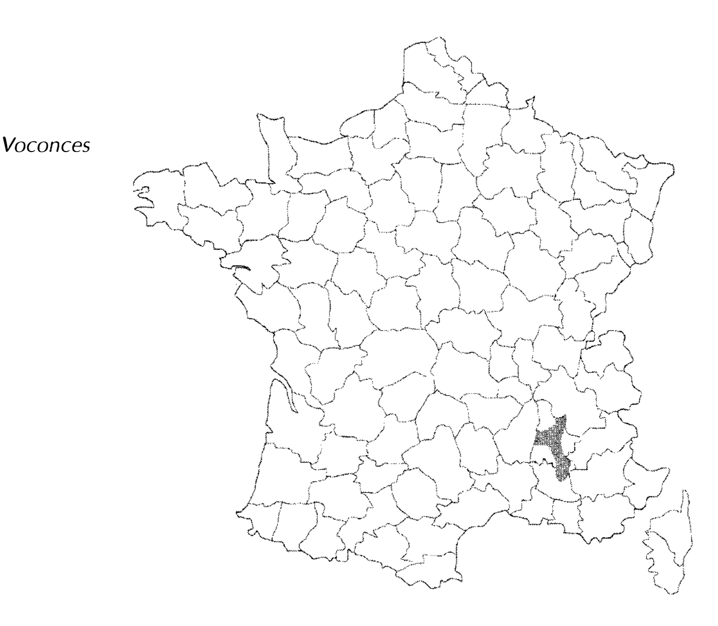
– [...] à la vénérable Déesse *Andarta*.

– De Sextus Plutarius Paternus à la vénérable Déesse *Andarta*, à la suite de son voeu.

– À la Déesse *Andarta*.

2. Chr.-J. Guyonvarc'h, F. Leroux, *Les Druides*, 1979, 1986.

Voconces



Bibliographie :

César, *B. G.*, I, 10 – Pline, *H. N.*, II, 150, III, 34, 37, 124, VII, 78, XIV, 83, XXIX, 54 – Tite-Live, *Hist. rom.*, XXI, 31 – *Pomponius Mela, Hist. rom.*, II, 5 – Strabon, *Géogr.*, IV, 1 – Tacite, *Hist.*, 1, 66 – Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1878 – Justin Brun-Durand, *Dictionnaire topographique de la Drôme*, Valence, 1891 – Joseph Sautel, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, la Drôme, C.N.R.S., Paris, 1957 – Guy Barruol, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, étude de géographie historique*, RAN, Paris, 1969 – Christian-J. Guyonvarc'h, Françoise Leroux, *Les Druides*, Rennes, 1979, 1986 – Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, vol. 1, Genève, 1990, rééd. 1998 – Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, réédition de 1993 – Guy Barruol, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Venceslas Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2000 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2001 – Joseph Sautel, *Capitales éphémères*, Paris, 2003 – Dominique Garcia, Florence Verdin, Michel Tarpin et all., *Territoires celtiques*, Paris, 2003 – J. Planchon, *De Luc à Die : le chassé-croisé des capitales voconces. Capitales éphémères*, Tours.

VOLQUES (Volces, *Volcae*)

Ce puissant peuple venu s'établir en Gaule au cours de la première moitié du IIIe siècle avant J.-C., se divisait en deux groupes, les Arécomiques et les Tectosages.

Les Tectosages (« les Gens qui cherchent un toit » ou peut-être « les Loups qui cherchent un toit » ou plutôt les « Faucons » si l'on en croit X.

Delamarre[1], qui conteste le rapprochement avec les mots « peuple » ou « loup », fort différents en celtique) paraissent s'être formés très tôt comme peuple en certains territoires de l'Europe centrale dans une zone anciennement celtique que les Germains allaient peu à peu absorber. C'est en effet dans le sud-est de la forêt Hercynienne, non loin de la Bohême qu'occupaient les Boïens, que se situe vraisemblablement la patrie d'origine des Volques. Ce que confirme d'ailleurs César qui écrit « qu'ils habitaient anciennement les contrées fertiles à proximité de la forêt Hercynienne ». On leur a prêté comme origine possible une partie de la Bohême ainsi que la Moravie où le départ d'une grande partie des Boïens pour l'Italie cispadane, vers la fin du Ve et au tout début du IVe siècle avant J.-C., avait laissé des territoires inoccupés. C'est dans ce contexte que les Volques se seraient constitués en peuple, restant les voisins d'autres groupes celtes : les Boïens demeurés sur place et n'ayant pas suivi le gros de leur peuple en Italie, qui se seraient maintenus sur l'Elbe supérieur, les Cotini sur leur frontière orientale et les Lugii sur leurs limites septentrionales. Cette localisation reste cependant sujette à caution.

Le territoire présumé des Volques Tectosages ne présente aucun indice de fléchissement démographique notable après la période qui correspondrait à leur départ, contrairement à la situation qu'avait présentée la Bohême après la migration des Boiens au tout début du IVe siècle avant J.-C. Au contraire, le réseau des nécropoles et des habitats restait très dense. Ce serait donc la partie de la population en surnombre qui aurait fourni les contingents des entreprises militaires et du mercenariat. Leur nom est mentionné à plusieurs reprises à propos de l'expansion balkanique. Une partie d'entre eux termina son long périple en Asie mineure et y constitua l'un des trois peuples de la tétrarchie des Galates, vers 278 avant J.-C., non sans avoir dévasté une partie de la Macédoine et de la Grèce. Le nom des Volques reste associé, à l'époque romaine, à la région du confluent de la Drave et du Danube, les *Volcae Paludes* (Marais des Volques) des auteurs latins, ce qui est une localisation précise. Aucune information en revanche ne nous est parvenue sur les antécédents de la fraction occidentale, les motivations de sa migration et les péripéties de son parcours, hormis certaines références tardives au fait que les Volques occidentaux auraient été liés, d'une façon ou d'une autre, au prétendu « pillage de Delphes » donc,

1. X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, 2001.

en clair, au *ver sacrum* en direction de la Grèce auquel ils auraient participé avant qu'une fraction ne se dirige vers l'occident tandis qu'une autre passait en Asie Mineure. Quant à la date de leur apparition en Gaule, elle se situe, semble-t-il, au cours du second tiers du IIIe siècle avant J.-C. Les Arécomiques s'installèrent dans la région de Nîmes et les Tectosages occupèrent un vaste territoire du piémont pyrénéen, allant du Toulousain au littoral languedocien. Par ailleurs, un groupe franchit vraisemblablement les Pyrénées pour s'installer dans la vallée de l'Ebre : les Volciani[1].

Pour P. Bosch Gimpera[2], les contingents principaux des Volques, venus de Hesse, atteignirent le Rhône après avoir passé la Moselle et la Saône. Les Arécomiques s'installèrent à l'ouest du cours inférieur du fleuve, tandis que les Tectosages poursuivaient leur route vers le sud. Ils établirent leur domination sur les peuples du midi de la Gaule, en Narbonnaise, en Roussillon, dans la plaine du Languedoc et la région de Toulouse. Rien n'interdit de le penser mais rien ne vient non plus corroborer les étapes de ce déplacement.

La pénétration des Volques effaça, intégra ou refoula les restes des anciens Celtes[3] de ces régions méridionales et mit fin à la domination des Ibères qui s'étaient répandus sur le littoral jusqu'au Rhône et, par la route intérieure menant de Narbonne vers Toulouse et au-delà, quoiqu'ils n'eussent pas déraciné les populations antérieures, pas plus d'ailleurs que ne le firent les Volques, dans une certaine mesure.

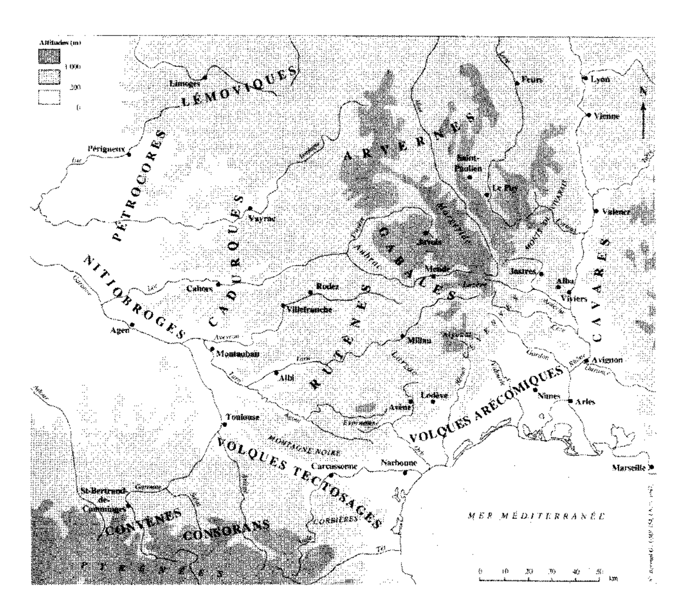
---

1. V. Kruta, *Le monde des Celtes*, 2000 ; F. Régnier, *Les Celtes de la péninsule Ibérique*, 2003 ; *Archéologia* n° 313, 2006.

2. P. Bosch-Gimpera, *Les mouvements celtiques*, 1950.

3. Il faut à propos de ces anciens Celtes antérieurs à l'arrivée des Volques, signaler la découverte fin-2010 d'un village celte à La Cougourlude, daté de 550 av. J.-C., qui avait précédé de 70 ans environ la création du comptoir de *Latara* (Lattes), situé tout à côté (I.N.R.A.P. 2011, *Keltia* magazine n° 17, février 2011).

Volques



Bibliographie *(se rapporter aux bibliographies des articles Arécomiques, Tectosages et Tolosates)* :

Venceslas Kruta, *Aux origines de l'Europe : le monde des Celtes*, Paris, 2001 – Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2001 – Fabien Régnier, *Les Celtes de la péninsule Ibérique*, L.T.C. hors-série, 2003 – *Archéologia* n° 313, 2006 – I.N.R.A.P. 2010 – *Keltia* magazine n° 17, février 2011.

VULGIENTES (Vulcienses)

Population celto-ligure de Provence, localisée au nord de la ville d'Apt (Vaucluse). Ils ne peuvent guère être considérés comme un peuple mais simplement comme une fraction des Albici. C'est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable que l'on puisse formuler à leur sujet. Pline cependant, dans sa liste des villes de droit latin de Narbonnaise, nomme *Apta Julia Vulgentium* et non *Albicorum*.

En effet, les Vulgientes seraient les premiers habitants de l'*oppidum* auquel se substitua *Apta-Julia*. Le nom de ce premier établissement semblerait être *Vulgium*, à rattacher à une racine *vol/vul*[1] et à rapprocher également avec celui des divinités appelées *Vogientes*, qui sont attestées par une inscription trouvée à Apt : ... *VOGIENTIS ET... MERCURIO, SOCI(i)...*[2]

1. Rostaing, *Essai sur la toponymie de Provence*, 1950.
2. CIL, XII, 1116, 3275, 1982.

(« Vogientes et... à Mercure, associés... »). Certains historiens pensent qu'Apt porta également un autre nom à l'époque celtique : Hath[1].

L'ethnique propre sera sous l'Empire Aptenses, mais par extension, l'appellation Vulgientes devait aussi désigner les habitants du terroir entourant la ville pré-romaine. On pourrait donc en conclure que les Vulgientes ne formaient tout au plus qu'un *pagus* (territoire clanique) des Albici.

Voir ALBICI.

Bibliographie :

Pline, *H. N.*, III – Charles Rostaing, Essai sur la toponymie de Provence, Paris, 1950 – CIL, XII, 1116, 3275, 1982 – Guy Barruol, Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule, R.A.N., 1, Paris, 1999 – Jean-Pierre Picot, Dictionnaire Historique de la Gaule, 2002.

1. Jean-Pierre Picot, *Dictionnaire Historique de la Gaule*, 2002.

Peuples primitifs de la Corse selon la liste de Ptolémée

Bref survol de l'Histoire ancienne de la Corse :

Habitée dès l'époque mésolithique (à partir du IXe millénaire avant J.-C.), l'île s'agrège très tôt à l'ensemble néolithique avec la venue de groupes originaires du littoral italique, à partir du VIe millénaire avant J.-C. Elle fut ensuite occupée par les Ibères, les Ligures (vers 1200 avant J.-C.) et les Étrusques qui fondèrent Corte en 900 avant J.-C. L'île de Corse fut également colonisée par les Grecs phocéens, qui furent à l'origine d'Aléria (557 avant J.-C.). Elle passa ensuite dans l'orbite de l'Empire maritime carthaginois. Elle fut impliquée à ce titre dans les conflits qui opposèrent celui-ci à Rome. Les Romains l'arrachèrent à l'influence punique et la conquirent entre 260 et 163 avant J.-C., sans y laisser toutefois de traces profondes ni sans en modifier le peuplement. Dans le sud de l'île, les Shardanes, « peuple de la mer » lointainement originaire de Sardes en Asie Mineure, bien connu de l'Antiquité pour son piratage sur les côtes de Méditerranée orientale et qui a légué son nom à la Sardaigne, se sont établis à partir de cette dernière. Ils y ont fondé Sartène, qui conserve le souvenir de ce peuple fondateur. Leur ancien territoire est marqué par la présence de statues-menhirs représentant des guerriers shardanes, semblables à celles que l'on trouve dans la grande île voisine.

L'île de Corse, contrairement au littoral méditerranéen de la France continentale, n'a jamais été touchée par le peuplement ou les influences celtiques.

Ptolémée parle de douze nations se partageant la Corse.

CERVINI ou Corvini
Petit peuple établi probablement en Balagne, le « jardin de la Corse », région baignée par la Méditerranée, entre la côte nord-ouest et la chaîne centrale de la Corse.

TARABENI
Ils étaient situés en Cinarca, à l'ouest de l'île, au nord d'Ajaccio.

TITIANI
Tribu installée dans le sud-ouest de l'île, au nord-ouest de Sartène.

BALATINI ou *Balatoni*
Ils étaient établis dans la région de Sartène et sont peut-être les descendants des groupes shardanes venus de Sardaigne.

VANACINI
Situés dans la région du cap Corse à l'extrémité de l'île.

CILIBENSI
Situés au nord de l'île dans le Nébrio, vers Saint-Florent.

SICUINI
Peuple non situé mais dont le nom rappelle celui des anciens Sicules de Sicile.

MACRINI
Situés au nord-est de l'île, en Casinca et Castagniccia, massif schisteux dans la région de Corte.

OPINI
Localisés dans le sud de la Castagniccia et la région de la Bravonne, au centre est de l'île. Leur chef-lieu était *Opinum*.

SIRBI
Non situés.

COIMASENI ou *Coymanesi*
Situés dans la région du Fiumorbo, au centre sud-est de l'île, au sud de la ville d'Aléria.

SUBASANI
Peuple établi dans la région de Levie, au nord-est de Sartène.

Itinéraire de Bordeaux à Jerusalem[1]

De Bordeaux à Arles

MANUSCRIT DE VÈRONE	MANUSCRIT DE PARIS	VILLES MODERNES
Civitas Bordigala	*Burdigala*	Bordeaux
Mutatio Stomatas	*Ad-Stomatas*	N-N-E de la Brede
Mutatio Senone	*Sirione*	Cérons
Civitas Vasates	*Vasatas*	Bazas
Mutatio Tres Arbores	*Ad-Arbores*	Entre Antagnac et Beauziac
Mutatio Oscyneio	*Oscineio*	?
Mutatio Scotio	*Sotium*	Sos
Civitas Elusa	*Elusa*	Eauze
Mutatio Vanesia	*Vanesia*	Saint-Jean-Poutge
Civitas Auscius	*Auscii*	Auch
Mutatio ad Sextum	*Ad-Sextum*	Marsan
Mutatio Hungunerru	*Hungunverro*	Passage de Marcaou
Mutatio Buccones	*Bucconis*	L'Isle-en-Jourdain
Mutatio ad Jorem	*?*	Bousquerie
Civitas Tolosa	*Tholosa*	Toulouse
Mutatio ad Nonum	*Ad Nonum*	Pontpertuzat
Mutatio ad Vicessimum	*Ad vicesimum*	L'Hopital
Mutatio Eleusione	*Elusio*	Font-d'Alzonne
Mutatio Sustomago	*Sostomagus*	Castelnaudary
Vicus Ebromago	*Hebromagus*	Bram
Mutatio Caedros	*Ad Caedros*	Villesèque
Castellum Carcassone	*Carcaso*	Carcassonne
Mutatio Trecesimum	*Tricencimum*	Floure

1. L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem date de l'année 333. C'est le premier itinéraire connu destiné à faciliter les pélerinages en Terre Sainte. Il fut rédigé en latin. On l'attribue à un personnage inconnu désigné sous le nom « d'Anonyme de Bordeaux ». Il en existe deux manuscrits différents (Vèrone et Paris).

Mutatio Husuerbas	*Hosuerbas*	À l'ouest de Lézignan
Civitas Narbonae	*Narbo*	Narbonne
Civitas Beterris	*Baeterrae*	Béziers
Mansio Cessarone	*Cessero*	Saint-Thibéry
Mutatio Foro-Domiti	*Forum Domitii*	Montbazin
Mutatio Sustantione	*Sextantio*	Castelnau
Mutatio Ambrosi	*Ambrusium*	Pont-Ambruix
Civitas Nemauso	*Nemansum*	Nîmes
Mutatio ponte Herarum	*Pons Aerarius*	Pont-des-Aires près de Saint-Gilles
Civitas Arelate	*Arelate*	Arles

D'ARLES À BRIANÇON

Mutatio Arnagenne	*Ernagium*	Saint-Gabriel
Mutatio Bellinto	*Bellintum*	Près de Graveson
Civitas Avinione	*Avenio*	Avignon
Mutatio Cepressata	*Cypressata*	Près de Sorgues
Civitas Arausione	*Arausio*	Orange
Mutatio ad Letoce	*Letoce*	Au passage du Lez, vers Bollène
Mutatio Novencrares	*Novem*	Logis-de-Berre
Mansio Acuno	*Acunum*	N. -D. d'Aygu
Mutatio Bantianis	*Vancianis/Bantiana*	Bances près de Saulce-sur-Rhône
Mutatio Umbenno	*Umbennum*	Peut-être Ambonil
Civitas Valencia	*Valentia*	Valence
Mutatio Cerebelliaca	*Cerebelliaca*	Peut-être Ourches
Mansio Agusta	*Agusta*	Aouste-sur-Sye
Mutatio Darentiaca	*Darentiaca*	Le Pontaix
Civitas Deanocontinorum	*Dea Vocontiorum*	Die
Mansio Luco	*Lucus*	Luc-en-Diois
Mutatio Volocates	*Vologatea*	Baurières
Gaura mons	*Gavra mons*	Mont Toussières
Mutatio Cambono	*Cambonum*	Le Bègue
Monte Seleuci	*Mons Seleuci*	Mont Saléon
Mutatio Daviano	*Davianum*	Probablement Veynes

Mansio Vappinco	*Vapincum*	Gap
Mansio Catoricas	*Catorigas*	Chorges
Mansio Ebroduno	*Ebrodunum*	Embrun
Alpes Penninae	*Alpes cottie*	Alpes Cotiennes
Mutatio Rame	*Rama*	Rame
Mansio Byrigane	*Brigantio*	Briançon

Ce parcours continue jusqu'à *Augusta Taurinorum* (Turin), en Italie.

Itinéraire d'Antonin[1] de Cimiez à Arles

Cemenelo	*Cemenelum*	Cimiez
Varum Flumen	*Varo Flumine*	Le Var
Antipoli	*Antipolis*	Antibes
Ad Horrea	*Ad Orrea*	La Napoule
Forum Juli	*Forum Juli*	Fréjus
Forum Voconi	*Forum Voconi*	Vers Les Blais
Matavonio	*Matavonium*	Cabasse
Ad Turrem	*Ad Turrem*	Tourves
Tegulata	*ecolata*	La Grande Peygère
Aquis Sextis	*Aquae Sextiae*	Aix-en-Provence
Massilia	*Massalia*	Marseille
Calcaria	*Calcaria*	Saint-Pons
Fossis Marianis	*Fossae Marianae*	Fos
Arelate	*Arelate*	Arles

De Suse (Italie) à Arles

Segusione	*Segusio*	Suse
Ad Martis	*Ad Martis*	Oulx
Brigantione	*Brigantio*	Briançon
Ramae	*Rama*	Rame
Eburoduno	*Eburodunum*	Embrun
Caturrigas	*Caturiges*	Chorges
Vapincum	*Vapincum*	Gap

1. Cet Itinéraire, qui recense les étapes des 85 000 km de voies de l'Empire romain est un document d'une précision assez grande. Il est daté du IIIe siècle.

Alabonte	*Alamons*	Le-Monétier-Allemont
Segusterone	*Segustero*	Sisteron
Alaunio	*Alaunium*	Alaun-N.-D. Des Anges
Catuiaca	*Cataluca*	À la limite de Céreste
Apta Julia	*Apta Julia*	Apt
Fines	*?*	Sud de Goult
Cabellione	*Cabelio*	Cavaillon
Glano	*Glanum*	Saint-Rémy
Ernagino	*Ernagium*	Saint-Gabriel
Arelate	*Arelate*	Arles

D'Augusta Praetoria (Aoste) à Vienna (Vienne)

Augusta Praetoria	*Augusta Praetoria*	Aoste
Arebrigium	*Arebrigium*	Pont-de-Seran
Bergionrum	*Bergionrum*	Bourg-Saint-Maurice
Darantasia	*Darantasia*	Moutiers-en-Tarentaise
Obilinnum	*Obilinnum*	La Bâthie
Ad Publicanos	*Ad Publicanos*	Sur l'Arly, en face d'Albertville
Mantala	*Mantala*	Saint-Pierre-d'Albibny
Lemincum	*Lemincum*	Lemenc
Labiscone	*Lavisco*	Les Échelles
Augustum	*Augusta*	Aoste
Bergusia	*Bergusium*	Bourgoin
Vienna	*Vienna*	Vienne

D'Augusta Praetoria (Aoste) à Argentoratum (Strasbourg)

Augusta Praetoria	*Augusta Praetoria*	Aoste
Bergintrum	*Bergintrum*	Bourg-Saint-Maurice

Darentasia	*Darentasia*	Moutiers-en-Tarentaise
Casuaria	*Casuaria*	La Chaise
Bautas	*Bautae*	Pont-Brogny
Genava	*Genava*	Genève
Equestribus	*Colonia Equestris*	Nyon
Lacu Lausonio	*Lacus Lausonnius*	Saint-Sulpice
Urba	*Urba*	Orbe
Ariorica	*Ariolica*	Pontarlier
Visontione	*Vesontio*	Besançon
Velatudoro	*Velatudorum*	Vellerot-lès-Belvoix
Epamantuduro	*Epamanduodurum*	Mandeure
Gramato	*Gramatum*	entre Mandeure et Largitzen
Larga	*Larga*	Manspach
Orincis	*Urinci*	Saint-Martin-Tuilerie
Monte Brisiaco	*Mons Brisiacus*	Vieux-Brisach
Helveto	*Helvetum*	Ehl
Argentorate	*Argentoratum*	Strasbourg

De Segusio (Suse) à Vienna(Vienne) par les Alpes Cottiennes

Segusione	*Segusio*	Suse
Ad Martis	*Ad Martem*	Oulx
Brigantione	*Brigantio*	Briançon
Ramae	*Rama*	Rame
Eburoduno	*Eburodunnm*	Embrun
Caturrigas	*Caturiges*	Chorges
Vapinco	*Vapincum*	Gap
Monte Semeuco	*Mons seleuci*	Mont Saléon
Luco	*Lucus Augusti*	Luc
Dea Bocontiorum	*Dea Vocontiorum*	Die
Augusta	*Augusta*	Aouste
Valentia	*Valentia*	Valence
Ursolis	*Ursolae*	Tulandière
Vienna	*Vienna*	Vienne

DE LUGDUNUM (LYON) À GESIORACUM (BOULOGNE-SUR-MER)

Lugduno	*Lugdunum*	Lyon
Masticone	*Mastico*	Mâcon
Tinurtium	*Tinurtium*	Tournus
Cavilunno	*Cabillonum*	Châlons-sur-Saône
Augustodunum	*Augustodunum*	Autun
Sidoloucum	*Sidoloricum*	Saulieu
Aballone	*Aballo*	Avallon
Autesiodorum	*Autessiodurum*	Auxerre
Eburobriga	*Eburobriga*	Avrolles
Tricasis	*Tricasses*	Troyes
Artiaca	*Artiaca*	Arcy-sur-Aube
Durocatelaunos	*Durocatalaunum*	Châlons-sur-Marne
Durocortoro	*Durocorter*	Reims
Suessonas	*Suessiones*	Soissons
Noviomago	*Noviomagus*	Noyon
Ambianis	*Ambiani*	Amiens
Pontibus	*Pontes*	Ponches
Gessoriaco	*Gesoriacum*	Boulogne-sur-Mer

DE DUROCORTER (REIMS) À DIVODURUM (METZ)

Basilia	*Basilia*	Passage de l'Ain vers Saint-Hilaire-le-Grand
Axuena	*Axuena*	Vienne-la-Ville
Virodunum	*Virodunum*	Verdun
Ibliodurum	*Ibliodurum*	Ville-sur-Yron ou Hannonville-Suzémont
Divodurum	*Divodurum*	Metz

AUTRE ITINÉRAIRE DE REIMS À METZ

Ariola	*Ariola*	Le Val
Caturrigis	*Caturiges*	Bar-le-Duc
Nasium	*Nasium*	Naix
Tullum	*Tullum*	Toul
Scarponna	*Scarponna*	Charpeigne
Divodurum	*Divodurum*	Metz

D'AUGUSTODUNUM (AUTUN) À LUTETIA PARISIORUM (PARIS)

Alisincum	*Alisincum*	Saint-Honoré
Decetia	*Decetia*	Decize
Nevirnum	*Nevirnum*	Nevers
Condate	*Condate*	Cosne
Brivodurum	*Brivodurum*	Briare
Belca	*Belca*	Biauche
Cenabum	*Cenabum*	Orléans
Salioclita	*Salioclita*	Saclas
Luticia	*Lutetia*	Paris

DE TARUENNA (THÉROUANNE) À DUROCORTER (REIMS)

Nemetacum	*Nemetacum*	Arras
Camaracum	*Camaracum*	Cambrai
Augusta-Veromandum	*Augusta-Veromandum*	Saint-Quentin
Contra-Aginnum	*Contra-Aginnum*	Condren
Augusta-Suessionum	*Augusta-Suessionum*	Soissons
Fines	*Fines*	Fismes
Durocortoro	*Durocorter*	Reims

DE NEMETACUM (ARRAS) À SAMAROBRIVA(AMIENS)

Curmilliaca	*Curmillia*	Cormeilles
Caesaromago	*Caesaromagus*	Beauvais
Litanobriga	*Litanobriga*	Creil

Augaustomago	*Augustomagus*	Senlis
Suessonas	*Suessones*	Soissons

DE BAGACUM NERVIORUM (BAVAY) À DUROCORTER REMORUM (REIMS)

Duronum	*Duronum*	Entre Laroullies et la Flamengrie
Verbinum	*Verbinum*	Vervins
Catusiacum	*Catusiacum*	Chaource
Minatiacum	*Minatiacum*	Nizy-le-Comte
Muena	*Axuenna*	Évergnicourt
Durocorto	*Durocorter*	Reims

DE CARACOTINUM (HARFLEUR) À AUGUSTOBONA (TROYES)

Caracotino	*Caracotinum*	Harfleur
Juliobona	*Juliobona*	Lillebonne
Loium	*Loium*	Caudebec
Ratomago	*Ratumagus*	Rouen
Ritumago	*Ritumagus*	Radepont
Petromantalum	*Petromantalum*	Saint-Gervais
Luticia	*Lutecia*	Paris
Mecleto	*Melodunum*	Melun
Condate	*Condate*	Montereau
Agedincum	*Agedincum*	Sens
Clanum	*Clanum*	Paisy-Cosdon
Augustobona	*Augustobona-Tricassium*	Troyes

DE RATOMAGUS (ROUEN) À LUTETIA (PARIS)

Uggate	*Uggate*	Elbeuf
Mediolano Aulercorum	*Mediolano Aulercorum*	Évreux
Durocassis	*Durocasses*	Dreux
Dioduro	*Divodurum*	Jouars
Luticia	Lutetia	Paris

DE CAESAROMAGUS (BEAUVAIS) À LUTETIA (PARIS)

Petromantalium	*Petromantalum*	Saint-Gervais
Briva Isarae	*Briva Isarae*	Pontoise
Luticia	*Lutetia*	Paris

DE JULIOBONA (LILLEBONNE) À DUROCASSES (DREUX)

Breviodurum	*Breviodurum*	Brionne
Noviomago	*Noviomagus*	Lisieux
Condate	*Condate*	Condé
Durocasis	*Durocasses*	Dreux

DE VAPINCUM (GAP) À LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE

Vapinco	*Vapincum*	Gap
Alamonte	*Alamons*	Le Monêtier-Allemont
Segustorone	*Segustero*	Sisteron
Alaunio	*Alaunum*	Alaun
Apta Julia	*Apta Julia*	Apt
Cavellione	*Cabellio*	Cavaillon
Arelate	*Arelate*	Arles
Nemausum	*Nemausum*	Nîmes
Ambrussum	*Ambrussum*	Pont-Ambruis
Sextatione	*Sextantio*	Castelnau
Foro-Domiti	*Forum-Domitii*	Montbazin
Araura Cesserone	*Araura Cessero*	Saint-Thibéry
Beterras	*Baeterrae*	Bèziers
Narbone	*Narbo*	Narbonne
Salsulis	*Salsulae*	Salses
Ad-Pyreneum	*Ad-Pyrenaeum*	Le Perthus

DE POMPELONE (ESPAGNE) À BURDIGALA (BORDEAUX)

Turissa	*Turissa*	Ituren
Summo Pyreneo	*Summus Pyrenaeus*	Roncevaux
Imo Pyreneo	*Immus Pyrenaecus*	Saint-Jean-Pied-de-Port
Carasa	*Carasa*	Saint-Palais
Aquis Terebellicis	*Aqua Tarbellicae*	Dax
Mosconnum	*Mosconnum*	Saint-Giron-en-Marensin
Segosa	*Segosa*	Aureilhan
Losa	*Losa*	Lose
Boios	*Boii*	Argenteyres
Burdigalam	*Burdigala*	Bordeaux

DE AQUAE TARBELLICAE (DAX) À BURDIGALA (BORDEAUX)

Coequosa	*Coequosa*	Cocosa
Telonnum	*Telomnum*	Liposthey
Salomaco	*Saloniacum*	L'Hospitalet
Burdigala	*Burdigala*	Bordeaux

DE AQUAE TARBELLICAE (DAX) À TOLOSA (TOULOUSE)

Benearnum	*Beneharnum*	Lescar
Oppido novo	*Oppidum novum*	Lourdes ?
Aquis Convenarum	*Aquae Convenae*	Bagnières
Lugdunum	*Lugdunum*	St-Bertrand-de-Comminges
Calagorris	*Calaguris*	Martres
Aquis Siccis	*Aquae Siccae*	Saint-Cizy
Verno Sole	*Vernosole*	au nord de Saint-Hilaire
Tolosa	*Tolosa*	Toulouse

DE BURDIGALA (BORDEAUX) À AUGUSTODUNUM (AUTUN)

Blauto	*Blavia*	Blaye
Tamnum	*Tamnum*	Talmont
Novioregum	*Novioregum*	Royan ?
Mediolanum	*Mediolanum*	Saintes
Aunedonnacum	*Aunedonnacum*	Alnay-de-Saintonges
Rauranum	*Rauranum*	Sainte-Soline
Lomounum	*Limonum*	Poitiers
Fines	*Fines*	Ingrandes
Argantomago	*Argentomagus*	Argenton-sur-Creuse
Ernodorum	*Ernodurum*	Saint-Ambroix
Avaricum	*Avaricum*	Bourges
Tincontium	*Cincontium*	Sancoins
Deccidae	*Decetia*	Decize
Alisincum	*Alisincum*	Saint-Honoré
Augustodunum	*Augustodunum*	Autun

DE BURDIGALA (BORDEAUX) À ARGANTOMAGO (ARGENTON)

Sirione	*Sirio*	Cerons
Ussubium	*Ussubium*	Mas-d'Agenais ?
Fines	*Fines*	Au-Doux
Aginnum	*Aginnum*	Agen
Excisum	*Excisum*	Eysses
Trajectus	*Trajectus*	Lalinde (le gué)
Vesunna	*Vesunna*	Périgueux
Augustoritum	*Augustoritum*	Limoges
Argantomago	*Augustomagus*	Argenton-sur-Creuse

D'Aginum (Agen) à Lugdunum-Convenarum (St-Bertrand-de-Commiges)

Lactura	*Lactora*	Lectoure
Climberrum	*Augusta Auscorium*	Auch
Belsino	*Belsinum*	Masseube
Lugdunum	*Lugdunum*	St-Bertrand-de-Comminges

L'itinéraire maritime de Monaco au Rhône

Ab hercle Manico	*Portus Herculis Monoeci*	Monaco
Avisone portus	*Avisio*	Cale Saint-Laurent, au pied d'Èze
Anaone portus	*Anao*	Port-Saint-Jean
Olivula portus	*Olivula*	Villefranche-sur-Mer
Nicia	*Nikaia*	Nice
Antipoli portus	*Antipolis*	Antibes
Lero et Lerino	*Lero et Lerina*	Îles de Lérins
Foro Juli portus	*Forum Julii*	Fréjus
Sinus Sambracitanus	*Sinus Sambracitanus*	Golfe de Saint-Tropez
Heraclia caccabaria	*Heraclea Caccabaria*	Cavalaire
Alconis	*Alonis (Île)*	Baie de Cavalière
Pomponianis portus	*Pomponianae*	Près d'Olbia
Telona Martio portus	*Telo Martius*	Toulon
Taurento portus	*Tauroentum*	Le Brusc
Citarista portus	*Citharista*	La Ciotat
Carsicis portus	*Carsicis*	Cassis
Hemines	*Aemines*	Port-Miou (?)
Immadras positio	*Immadrae*	La Madrague ou l'Île Maire ?
Massilia Grecorum	*Massilia*	Marseille
Incaro	*Incarus*	Garry
Dilis	*Dilis*	Cap Couronne
Fossis Marianis	*Fossae Marianae*	Fos-sur-Mer
Gradum Massilitanorum	*Gradus Massilitanorum*	Grau-des-Marseillais
Arelatum	*Arelate*	Arles

Rois et chefs gaulois célèbres

ACCO

Chef Sénon, il fut porté au pouvoir après que son peuple eut chassé Cavarinos, qui avait été placé par les Romains. Il souleva la Sénonie, en compagnie des Carnutes, au printemps 53 avant J.-C. César le fit condamner au supplice à la fin de la même année : il fut dévêtu, attaché à un poteau, fouetté et exécuté pubmiquement, lors de l'assemblée de la Gaule convoquée à *Durocortorum*, chez les Rèmes. Il va apparaître comme un martyr de la cause de la Liberté à tous les partisans de l'indépendance et son nom deviendra un signe de ralliement lors du soulèvement général de l'année suivante. Ce nom également est attesté par des inscriptions en Espagne.

ADIATUANNOS

Chef des Sotiates, il tenta de faire une sortie avec ses soldures, contre les Romains qui avaient attaqué son peuple. Après la capitulation de leur *oppidum*, il se rendit à Crassus, en 56 avant J.-C. Il est attesté également par la légende monétaire (*Sotatia*, au revers).

AMBIGATUS ou **AMBIGATOS**

Souverain prestigieux des Bituriges, qui au Ve siècle avant J.-C., envoya ses neveux Bellovese et Segovese, le premier vers l'Italie et le second vers la forêt Hercynienne. L'événement est daté vers 600 avant J.-C., si l'on en croit les textes anciens, mais l'archéologie, tout en confirmant le fait, le situe à une époque plus récente. Son peuple aurait alors été le plus puissant de Gaule.

ANDOCUMBORIOS

Notable des Rèmes, délégué en 57 avant J.-C. auprès de César afin de lui proposer l'alliance de sa *Civitas*. Le nom est attesté par une légende d'une monnaie.

BELLOVESOS

Neveu d'Ambigatos, souverain des Bituriges Cubi, il dirigea la grande expédition celtique qui traversa les Alpes et fut à l'origine de la fondation de la Gaule cisalpine.

BITUITOS

Souverain des Arvernes, fils de Luernios. Il rassembla une puissante armée constituée de tous ses peuples clients afin de s'opposer à la conquête du sud de la Gaule par les Romains alliés aux Massaliotes. Sa défaite en 121 avant J.-C., dans une bataille sur le Rhône, mit fin à l'hégémonie que son peuple aurait exercé sur l'ensemble de la Gaule et permit la création de la province narbonnaise.

BODUOGNATOS

Chef des Nerviens en 57 avant J.-C., pendant la bataille de la Sambre contre les Romains.

BRANEOS

Roi des Allobroges avant et après 218 avant J.-C. Destitué cette année-là par son frère cadet, il retrouva sa fonction grâce à l'arbitrage d'Hannibal, de passage vers l'Italie. Reconnaissant, il aurait fourni à l'armée carthaginoise des vivres et des armes.

BRENNUS, BRENNOS

Chef légendaire de l'expédition des Celtes contre Rome en 386 avant J.-C. Il aurait été un roi des Sénons immigrés peu avant en Cisalpine en provenance du Sénonnais (Champagne). Il est également connu pour son célèbre *Vae victis !* (« malheur aux vaincus ! ») qu'il prononça en jetant son épée dans la balance lorsque fut fixé le tribut à verser par les Romains aux Gaulois en échange de leur évacuation de la ville (Tite-Live). En fait, son nom ne serait probablement pas un patronyme mais plutôt un titre. On le retrouve d'ailleurs sous les forme *Brennus* dans l'histoire que nous venons d'évoquer et *Brennos* quelque 108 années plus tard (278 avant J.-C.), à la tête de l'expédition des Celtes contre la Grèce.

CABURUS

Chef des Helviens, dont le fils nommé C. Valerius Procillus, fut un ami de César.

CAMULOGENOS

Chef des Aulerques qui, malgré son grand âge, commanda contre Labienus les troupes venues au secours des Parisis et livra bataille devant Lutèce, en 52 avant J.-C. Il y trouva la mort.

CARMANOS

Notable important des Atrébates, associé au nom de Commios sur des monnaies de ce peuple, antérieures au départ de Commios vers l'île de Bretagne en 51 avant J.-C.

CASTICOS

Prince héritier séquane, fils du roi Catamantaloedis. À l'instigation de l'Helvète Orgétorix, il se serait emparé du pouvoir en 58 avant J.-C.

CATAMANTALOEDIS

Roi des Séquanes et père de Casticos. Il avait participé à la guerre contre les Cimbres et les Teutons et avait, à ce titre, reçu du Sénat romain le titre d'Ami du Peuple romain.

CATUGNATOS

Chef de la révolte des Allobroges contre l'occupation romaine en 61 avant J.-C. Il appela aux armes le reste de la *Provincia* afin qu'elle se libère et tenta de s'emparer de Narbonne et Marseille. Mais après deux victoires, il fut tué par les légions de Pontinius.

CAVARILLOS

Chef de l'infanterie des Éduens après Litaviccos, en 52 avant J.-C. Il fut fait prisonnier par César dans la bataille qui se déroula la veille du repli de Vercingétorix sur Alésia.

CAVARINOS

Roi des Sénons transalpins, imposé par César en 58 ou 57 avant J.-C. comme successeur de son frère Moritasgos. Il fut destitué et banni par sa *Civitas* en 54 avant J.-C. Contre la volonté du peuple sénon, il fut rétabli par César en 53 avant J.-C., et commanda la cavalerie sénonne dans la campagne contre les Trévires et contre Ambiorix. Le patriote Acco le chassa du pouvoir.

CELTILLOS

Notable des Arvernes appartenant vraisemblablement à la Maison royale d'Arvernie, qui aurait en temps que magistrat suprême de cette cité tenté de rétablir la royauté et aurait été tué sur ordre du Sénat dirigé par son parent (beau-frère ou frère) Gobannitio, inféodé aux intérêtes romains. C'était le père de Vercingétorix et cet événement se produisit vers 65 avant J.-C[1].

CINGÉTORIX

Notable trévire favorable à la collaboration avec les Romains. Adversaire d'Indutiomaros, il fut destitué par celui-ci (54 avant J.-C.).

COMMIOS

Notable des Atrébates de Gaule, il fut d'abord un allié de César, qui le fit, en 57 avant J.-C., roi de ce peuple. Il fut envoyé par lui, avant l'expédition de 55 avant J.-C., comme émissaire dans l'île de Bretagne afin de convaincre les peuples locaux de se soumettre à Rome. Il fut récompensé par l'élargissement de son pouvoir aux Morins. Mais lorsque les Romains découvrirent qu'en réalité, ses sentiments le portaient vers le patriotisme anti-romain grâce à ses relations avec le sénon Acco, ils tentèrent de le faire assassiner. Cet acte fut le déclencheur de sa révolte et il participa à la préparation du soulèvement de 52 avant J.-C., aux côtés de Vercingétorix. Il organisa et dirigea l'armée de secours qui tenta de délivrer les assiégés d'Alésia. Après la défaite, il continua la lutte et prit une part active au soulèvement des Bellovaques en 51 avant J.-C. Quand ceux-ci furent à leur tour vaincus, il s'enfuit chez les Germains puis revint dans son pays

1. *Cf* F. Régnier, *Chronologie celtique*, 2000, p. 27.

pour animer une guérilla anti-romaine. Lorsqu'il sentit que la cause était perdue, il parvint à échapper une fois encore à l'ennemi et, emmenant avec lui un grand nombre de ses compatriotes atrébates, il s'enfuit vers l'île de Bretagne grâce à des navires morins, s'y fit donner un territoire et y fonda une dynastie qui régna pendant plusieurs générations sur les Atrébates locaux et où son nom apparaît sur des monnaies. Le royaume atrébate insulaire fondé par Commios se trouvait dans le sud de la Grande-Bretagne (Berkshire, Sussex et partie du Hampshire, capitale : *Calleva*, l'actuelle Chichester).

CONCONNETODUMMOS

Notable des Carnutes qui dirigea avec Cotuatos le coup de main contre les marchands romains (dont une bonne part de trafiquants d'esclaves) de Cenabum (Orléans), au début de 52 avant J.-C., acte déclencheur de la révolte de la Gaule.

CONGONNETIACOS

Fils et successeur, sous contrôle romain, du roi des Arvernes Bituitos, après la défaite de ce peuple en 121 avant J.-C.[1] Il est vraisemblable que son règne marque une période transitoire entre la royauté et l'instauration d'une république oligarchique sur le modèle romain.

CONVICTOLITAVIS

Vergobret des Éduens, nommé par César au détriment de son rival Cotos. Ce choix n'est pas heureux pour le général romain puisque Convictolitavis sera l'un des artisans du ralliement de son peuple à l'insurrection.

COPILLOS

Chef des Volques Tectosages, il voulut redonner l'indépendance à son peuple et se révolta. Il fut fait prisonnier par le général romain Sylla.

1. *Cf* V. Kruta, *Les Celtes. Hist. et dict.*, 2000, p. 556.

CORREOS

Roi des Bellovaques qui, avec Commios l'Atrébate, lutta contre les Romains en 51 avant J.-C. Il périt au combat dans la bataille décisive livrée aux confins des pays bellovaques et suession.

COTOS

Notable éduen, frère de Valétiacos, qui fut le concurrent malheureux de Convictolitavis pour la magistrature suprême.

COTUATOS

Carnute. Avec Conconnetodumnos, il dirigea le soulèvement de son peuple contre l'occupation romaine, qui commença par l'élimination des commerçants romains.

CRITOGNATOS

Notable Arverne qui, lors du siège d'Alésia durant l'été 52 avant J.-C., tint un discours patriotique aux assiégés, dans lequel il leur rappelait la vaillance de leurs ancêtres et les incitait à se repaître des cadavres plutôt qu'à se rendre aux ennemis de la Gaule. Il redonna courage aux assiégés qui, malgré des conditions terribles, tinrent bon jusqu'à l'arrivée de l'armée de secours.

DIVICIACOS

Druide et notable éduen, frère de Dummorix, il fut favorable aux Romains et fut utilisé par César. Il était allé à Rome dans les années 65/60 avant J.-C., afin d'y demander au Sénat une aide contre les Séquanes qui avaient écrasé les Éduens. Il n'obtint rien mais devint l'ami de Cicéron, ce qui devait préparer sa carrière ultérieure auprès de César. Il obtint de ce dernier la grâce de son frère en 58 avant J.-C. et fut choisie comme porte-parole des représentants des cités gauloises. Ce fut lui qui accompagna les légions romaines dans la plaine d'Alsace où se déroula la bataille décisive contre l'armée d'Arioviste.

En 57 av J.C, il décida les Éduens à se joindre à César pour combattre les Belges. On n'entend plus parler de lui après la mort de son frère, assassiné par les ordres de César.

DIVICIACOS

Roi des Suessions vers le début du 1er siècle avant J.-C., prédécesseur de Galba qui régnait en 57 avant J.-C., qualifié par César de « chef le plus puissant de la Gaule entière, qui outre une grande partie de ces régions avait aussi dominé la Bretagne » (allusion probable à l'établissement de peuples belges dans l'île de Bretagne).

DONNOTARVOS

Magistrat suprême, fils de Caburos, de la cité des Helviens. Il perdit la vie durant la Guerre des Gaules, lors de l'attaque des Arvernes et de leurs alliés contre la Narbonnaise.

DRAPPÈS

Notable Senon, il fut avec le Cadurque Lucterios, le chef de la guérilla conduite contre César en 51 avant J.-C. Il se réfugia dans l'*oppidum* cadurque d'Uxellodunum, mais il sera battu et fait prisonnier et se laissera mourir de faim.

DUMNACOS

Chef des Andécaves révoltés contre César en 51 avant J.-C. Il assiégea Duratios, enfermé dans l'*oppidum* de Poitiers (*Lemonum*) mais la menace des renforts romains le contraignit à repasser la Loire. Il fut écrasé alors par les légions et se réfugia probablement chez les Osismes armoricains.

DUMNORIX

Notable des Éduens, frère de Diviciacos, avec lequel il était en rivalité permanente, notamment en ce qui concernait l'inféodation des Éduens aux Romains. Il avait assumé, peu avant 58 avant J.-C., la magistrature suprême de la cité en tant que Vergobret (voir glossaire).

On le retrouve quatre ans plus tard à la tête de la cavalerie éduenne lors des préparatifs de l'embarquement pour l'île de Bretagne à Portus Itius (Boulogne-sur-Mer), sous les ordres de César. Mais, par patriotisme gaulois, il refuse de s'embarquer dans cette expédition au service de l'occu-

pant et quitte le camp avec ses cavaliers. Il sera rejoint par la cavalerie romaine et tué les armes à la main.

DURATIOS

Notable des Pictons, fidèle allié des Romains. Il sera assiégé en 51 avant J.-C., dans l'*oppidum* de Poitiers (*Lemonum*) par les Andécaves de Dumnacos et libéré par l'armée romaine commandée par Fabius.

EPASNACTOS

Notable arverne placé à la tête de son peuple par César, après la défaite de Vercingétorix et l'élimination de tous les patriotes. C'était un collaborateur, qui fut l'un des plus fidèles partisans des Romains, allant jusqu'à livrer à ceux-ci l'un des derniers résistants, le chef cadurque Luctérios, qui était venu trouver refuge auprès de lui après avoir échappé aux Romains à l'issue du siège d'Uxellodunum, en 51 avant J.-C.

ÉPOREDORIX

Chef éduen acquis aux intérêts romains, qui soutint Cotos. Il dénonça Litaviccos à César. Il disputa le pouvoir avec Viridomaros et Commios après Gergovie et fut une cause de la division du commandement des insurgés.

Il parvint néanmoins à se faire nommer parmi les commandants de l'armée de secours. On retrouve en effet les deux chefs éduens, Eporedorix et Viridomaros, avec Commios et Vercassivellaunos, à la tête de l'armée de la coalition gauloise qui se porta au secours d'Alesia. Là encore, son rôle fut celui d'un diviseur.

ÉPOREDORIX L'ANCIEN

Chef éduen qui, avant l'arrivée de César, dirigea la guerre contre les Séquanes. Il fut fait prisonnier lors du combat préliminaire de cavalerie, avant le siège d'Alésia.

ETITOVIOS

Chef des Cénomans lors de leur migration vers l'Italie.

GALBA

Roi des Suessions lors de la conquête de César, en 57 avant J.-C., choisi unanimement, en raison de sa sagesse, comme chef de la Ligue belge. César reçut sa soumission et ses deux fils furent livrés comme otages après la reddition de *Noviodunum*.

GOBANNITIO

Vergobret arverne, oncle de Vercingétorix, qui s'opposa aux projets révolutionnaires de son neveu. Soutenu par le parti aristocratique majoritaire au Sénat, il le chassa de Gergovie. Vercingétorix répliqua en rassemblant les membres du parti populaire, partisans de la restauration monarchique (capable de contrer l'aristocratie) et de l'insurrection contre les Romains et le chassa du pouvoir.

GUTUATER

Longtemps confondu avec un patronyme, il s'agirait en réalité d'un titre correspondant à une fonction sacerdotale. César l'accuse d'avoir pris une part au massacre des commerçants romains à Cenabum (Orléans) qui fut le point de départ du soulèvement du début 52 avant J.-C. Peut-être s'agit-il de l'un des deux protagonistes de cet événement : Conconnetodumnos ou Cotuatos.

Toujours est-il qu'après la bataille d'Alésia, César attaqua le pays carnute, s'empara de lui et le condamna au supplice. Frappé de verges, il fut achevé à la hache.

GYPTIS

Princesse des Ségobriges, fille du roi Nann, elle choisit d'épouser Protis, le chef des Phocéens et fut à ce titre la co-fondatrice de Massalia (Marseille).

ICCIOS

Notable des Rèmes délégués en 57 avant J.-C., avec son concitoyen Andocumborios, auprès de César, afin de lui proposer l'alliance de sa *Civitas*.

Il commanda cette même année la garnison de l'*oppidum* de Bibrax assiégé par la coalition belge.

INDUTIOMAROS

Roi des Allobroges vers 218 avant J.-C., peut-être le frère usurpateur du roi Branéos, restitué dans la fonction royale par Hannibal.

INDUTIOMAROS

Notable des Trévires en 54 avant J.-C., il se disputait le pouvoir sur la cité avec Cingétorix, favorable aux Romains. Il destitua Cingétorix lors de l'assemblée de la cité qui ouvrit les hostilités et trouva la mort et la défaite dans la bataille qu'il livra à Labienus.

LISCOS

Vergobret éduen avec Diviciacos. En 58 avant J.-C., il dénonça les agissements de Dumnorix à César.

LITAVICCOS

Chef éduen partisan de l'Indépendance, il rallia Convictolitavis à sa cause, lors de la bataille de Gergovie.

C'est à lui que fut confiée la conduite des dix mille fantassins qui devaient joindre César devant Gergovie, mais il tenta de convaincre les soldats de se rallier à Vercingétorix. Il échoua et se réfugia dans la capitale arverne, puis il prit la tête de la cavalerie éduenne et tenta de soulever la cité. Les Éduens vendirent ses biens et ceux de ses frères, mais peu après, il réapparut à Bibracte ou il travailla à détacher les Éduens du parti de César.

Il fut remplacé à la tête de l'infanterie éduenne par Cavarillos.

LUCTERIOS

Chef cadurque qui seconda Vercingétorix lors du soulèvement de 52 avant J.-C., portant notamment la guerre chez les Rutènes, alors que Vercingétorix se dirigeait chez les Bituriges. Il sera avec le Sénon Drappès le protagoniste de la résistance d'Uxellodunum en 51 avant J.-C.

Après la défaite, il se réfugia chez l'Arverne Epasnactos qui le livra, enchaîné, à César.

LUERNOS, LUERN

Souverain des Arvernes, père de Bituitos. Il fut le plus grand des rois d'Arvernie, célèbre pour son faste, son prestige et son rôle de mécène. Sa capitale était établie à Corent (Puy-de-Dôme). Son règne se situe au milieu du IIe siècle avant J.-C.

MAGALOS

Roi des Boiens de Cisalpine qui, en 218 avant J.-C., rejoignit Hannibal qui venait de traverser le Rhône, et l'incita à traverser les Alpes et venir combattre en Italie, l'assurant du soutien de son peuple qui voyait en Hannibal un libérateur contre l'occupant romain.

MORITASGOS

Roi des Sénons que César remplaça en 58-57 avant J.-C. par son frère Cavarinos

NANN (Nannos)

Roi de la tribu des Ségobriges, père de Gyptis, qui accueillit le Phocéen Protis dans son territoire et lui accorda un petit bout de littoral où fut fondée Marseille.

OLLOVICO

Souverain des Nitiobriges, père du roi Teutomatos et ami de Rome.

SACROVIR

Noble éduen qui parvint à soulever plusieurs peuples gaulois contre l'occupation romaine en 21 après J.-C. Il périt à l'issue de cette révolte.

SEDULLOS

Chef des Lémovices venu au secours de Vercingétorix. Il fut tué à Alésia en 52 avant J.-C., le dernier jour de la bataille.

SEGOVESOS

Neveu du roi des Bituriges Ambigatos, il aurait dirigé une expédition partie de la Gaule en direction de la forêt Hercynienne et s'établit sur la rive droite du Danube et au nord des Alpes.

SUROS

Chef et patriote éduen qui, après Alésia, se réfugia chez les Trévires. En 51 avant J.C, il continua le combat contre les Romains. Après qu'il eut vaincu les Trévires, Labienus le fit prisonnier.

TASGETIOS

Notable des Carnutes, allié fidèle de César, qui l'éleva à la fonction royale. Il fut tué par ses concitoyens qui le haïssaient, en 54 avant J.-C., lors de la troisième année de son règne.

TEUTOMAL

Roi de la confédération des Salyens, il fut battu par Caius Sextius Calvinus, appelé par les Massaliotes et se réfugia chez les Allobroges après le siège d'Entremont d'où il était parvenu à s'échapper. Les Romains exigèrent qu'il leur soit remis et c'est le refus des Allobroges qui fut le prétexte dont se servitr Rome pour étendre le conflit à ceux-ci puis aux autres peuples celtes de la région, dans le but de les asservir pour créer la *Provincia* ou Gaule Narbonnaise.

TEUTOMATOS

Fils d'Ollovicos et roi des Nitiobriges en 52 avant J.-C. Il rejoignit Vercingétorix avec sa cavalerie ainsi que des mercenaires aquitains. Devant Gergovie, il se laissa surprendre dans sa tente et ne s'en échappa qu'avec peine.

VALÉTIACOS

Vergobret éduen en 53 avant J.-C., il aurait porté illégalement au pouvoir, l'année suivante, son frère Cotos, contre Convictolivatis.

VERCASSIVELAUNOS

Notable arverne, cousin de Vercingétorix qui commanda en 52 avant J.-C., avec Commios, Viridomaros et Éporédorix, l'armée envoyée au secours de l'*oppidum* d'Alésia assiégé par César. Courageux, il lança assauts sur assauts. Après la défaite, il chercha à s'enfuir afin de regagner sa Cité, probablement pour y organiser la résistance, mais fut fait prisonnier.

VERCINGÉTORIX

Chef arverne, fils de Celtillos, né entre 80 et 75 avant J.-C. à Gergovie.

Il fut sacré roi d'Arvernie en 52 avant J.-C. et fut placé à la tête de la coalition des peuples gaulois qui se soulevèrent contre César pour rétablir leur liberté. Après avoir pratiqué la stratégie de la terre brûlée pour affamer les troupes ennemies, il ne put empêcher le siège d'*Avaricum* qui se solda par l'échec de sa stratégie puisque les Romains y trouvèrent les vivres dont ils commençaient à manquer. Peu de temps après, cependant, il obtint une victoire sur l'armée romaine à Gergovie. La guerre s'acheva par le siège d'Alésia et la reddition. Prisonnier à Rome pendant six ans, il fut exhibé au triomphe de César en 46 avant J.-C. puis exécuté en août ou septembre de la même année, dans le Tullianum.

Lorsqu'il apparut dans l'Histoire, lors de la révolte de 52 avant J.-C., César, qui avait lui-même 48 ans, le désigna comme un *adulescens* (« en âge de porter des armes ») et il avait donc entre 22 et 28 ans. Son épopée ne dura que neuf mois mais est restée immortelle, essentiellement grâce aux écrits de son vainqueur.

VERCONDARIDUBNOS

Premier prêtre éduen de l'autel de Rome et Auguste à *Lugdunum* (Lyon), consacré le 1er août de l'an 10 avant J.-C.

VERTISCOS

Vergobret des Rèmes en 51 avant J.-C., il commandait le contingent de cavalerie de cette *Civitas* engagé aux côtés de César contre les Bellovaques et trouva la mort lors d'un combat.

VINDEX ou **VIRIDOMAROS**

Notable des Éduens mentionné à propos des évènements de 52 avant J.-C., il participe d'abord à la querelle pour le pouvoir entre Convictolitavis et Cotos, contre Epodédorix, puis se joint à ce dernier et rallie avec lui César pour l'avertir du revirement de Litaviccos. On retrouve les chefs Éporédorix, Viridomaros (Éduens), Commios (Atrébate) et Vercassivellaunos (Arverne), à la tête de l'armée de la coalition gauloise qui se porta au secours d'Alésia.

VIRIDOVIX

Roi des Unelles placé à la tête de la coalition qu'ils formèrent en 56 avant J.-C., avec les Aulerques Éburovices et les Lexoviens, pour affronter l'armée romaine commandée par Titurius Sabinus pendant que César combattait les Vénètes armoricains. Après une résistance héroïque, il fut vaincu.

Noms modernes et anciens de fleuves et rivières de Gaule

Recherches et noms d'hydronymes pré-celtiques, celtiques et latins, avec leurs dates.

A

AA : ce nom en celtique veut dire eau, qui est un fleuve côtier dans le département du Nord, dont le nom ancien était *AGNONA* (648), *AGNIONA* (723), *ENNENA* (828).

ADOUR : nom ancien *RIPAS. ATURI* (Ier s. av. J.-C.), *ATURUS* (Ier s., Ausone et Lucain).

AGLY : nom ancien *AQUILINUS* (1162) .

AIN : nom ancien *IGNEUS* (VIIIe s.), *HINNIS* (1169), *ENZ* (1212), pré-celtique Ainus ou Enus.

AISNE : nom ancien *AXONA* (Ier s. av. J.-C.), *AXUENA* (IIIe s.), *AXINA* (650), *AXNA* (824)

AIX : nom ancien *EYS* (1160), *AYS* (1201).

ALISON : nom ancien *ALISONEA.*

ALLIER : nom ancien *ELAVER* (Ier s. av. J.-C. César), *ELARIS* (Ve s.), *ELAVARIS, ELAVREM* (VIe s.), *ELARIUS* (IXe s.).

ALZETTE : nom ancien *ALISUNTIA* (763), *ALSENTIA* (VIIe s.).

AMANCE : nom ancien *AMANCIA* (1243).

AMEZULE : nom ancien *AMANSUELLE* (1270).

ANNAIN : nom ancien *DADONNA* (820), *DANNIN* (1416).

ARC (Savoie) : nom ancien *AR, ARBORIS* (VIIe s.), *LARIS* (XIIIe s.), *ARKI* (Xe s.).

ARC (Bouches-du-Rhône) : nom ancien *AR* (XIe s.), *ARUM.*

ARDÈCHE : nom ancien *ERTICA, ENTICA* (IIIe s.), *HENTICAM FLUMEN* (950), *ARDECHA* (964), *ARDESCA* (XIIe s.).

ARGENS (Var) : nom ancien *AMNIS-ARGENTEUS* (1er s., Pline), *ARGENTIOS* (IIe s.).

ARIÈGE : nom ancien *AREGA FLUVIUS* (849), *AREGIA* (968), *LA ARIEGE* (1445), *FLUVI DE ARIEJA* (1456).

ARMALENSE : nom ancien *RIVUS-ARMALOSAC* (988).

ARROU : nom ancien *ARRO* (1125), *AROU* (1643).

ARROUX : nom ancien *ATURAVUS* (924), *ADRO* (957), *ARROU* (1171).

ARVE : nom ancien *ARVA, INTER.AQUAM, ALVE* (1315).

AUBE : nom ancien *ALBIS* (VIIe s.), *ALBA* (877).

AUBETIN : nom ancien *ALBA* (VIIe s.), *AUBETAIN* (1231).

AUBOIS : nom ancien *ALBERTA* (VIIe s.), *ALBEYA* (XIIe s.), *AUBOYE* (XIIe s.).

AUDE : nom ancien *ATAX, ATACIS,* (1er s. Pline), *ATACEM* (Ve s.), *ADICE* (VIIIe s.), *AZATE* (914), *AZETE* (978), *AUZDE* (XIe s.), *AUDE* (fin XIIIe).

AUNE : nom ancien *OLNA* (IXe s.).

AURE : nom ancien *AUDURA* (1077), *ORA* (1158), *AUREA* (1256).

AUTHIE : nom ancien *ALTHEIA* (IXe s.), *ALTEIA* (636).

AUTHION : nom ancien *ALTIO.*

AUTISE : nom ancien *ALTIZIA* (835), *ALTEZIA* (989).

AUXONNE : nom ancien *ASSONA* (630).

AVANCE : nom ancien *AVANZA* (1190).

AVERON : nom ancien *LAVEZUM* (1224), *LAVEZON* (1456).

AVEYRON : nom ancien *VERONIUS, ALVEUM-AVARIONIS* (783).

AVÈZE : nom ancien *AVISUS* (804), *FONS-DE-AVESA* (1252).

AVIÈRE : nom ancien *AVIERRE* (1309), *AVEIRE* (1312).

AVRE (Eure-et-Loir) : nom ancien *ARVA.FLUVIUS* (843), *ARVRA* (1505).

AVRE (Somme) : nom ancien *ARUA* (949), *ARVA, AVRE* (1733).

AYGUELONGUE (Pyrénées-Atlantiques) : nom ancien *AYGUE-LONCA* (1451).

AZERGUE : nom ancien *ASELICA* (Xe s.).

B

BAIZE : nom ancien *VANESIA* (IVe s.), ancien nom pré-celtique (Banitia).

BARSE : nom ancien *BARSA* (837), *BARSITUS* (855), *AQUA BASSA* (1139).

BE : nom ancien *BREZ* (1298), *BEZ* (1404).

BEANCHE : nom ancien *BELTICA* (863), *BELCHA* (875).

BEAUVRONNE : nom ancien *BEYRONA* (1230), *BEOURONA* (1468).

BERRE (la) : nom ancien *BAVARIAS* (VIIe s.).

BESBRE ou **BEBRE :** nom ancien *FLUVIUS-BERBERIS, BERBERA* (XIVe s.) *BEBRE* (1353).

BEUVRON : affl. de l'Yonne, nom ancien *BEBROS.BOVRON* (1150).

BIDASSOA : nom ancien *MAGRADA, VIDASOA, BIDASSOE* (1512).

BIESNE : nom ancien *AD-BIUMAM* (962) *BIUMMA* (Xe s.).

BIÈVRE : nom ancien *BEBRIS, BEBRE.*

BIRSIG : nom ancien *BERSEK* (1004), *FLUVIUS BIRSICLUS* (1104).

BLAISE (Eure-et-Loir) : nom ancien *BLESA* (IXe s.), *BLOISE* (XIIIe s.), *BLESIS* (1024).

BLAVET (Morbihan) : nom ancien *BLAVETUM* (VIe s.), *BLAVET* (871).

BLÉONE : nom ancien *BLEDONA* (1060).

BOUTONNE : nom ancien *VULTUMNIS* (830), *VULTONNA* (951), *VOLTONNE* (XVe s.).

BOYNE : nom ancien *BAUINA.*

BRAGOUS : nom ancien *RIVUS-MERDOSUS* (1131), *BRAGOS* (1282).

BRASC : nom ancien *RIVUS-DE-BRASCO* (1461).

BREDA : nom ancien *BRIDA, BRAYDA* (XIIIe s.).

BREITENBACH : nom ancien *BREYDEMBACH* (826).

BRENNE : nom ancien *BRIDENA* (659).

BRESLE : nom ancien *BRISELLA* (1261), *BRISELE* (XVe s.).

BROYETTE : nom ancien *BRAIA* (1233).

C

CADARIÈGE : nom ancien *CADAYREVHAM* (1352).

CHARENTE : nom ancien *KANENTELOS* (IIe s., Ptolémée), déformation de *CARANTONUS* (IVe s., Ausone), *CARANTUM* (891).

CAULIÈRE : nom ancien *CAULERIA* (1215).

CENS : nom ancien *OSSANTIA* (1075), *UXANTIA* (1116), *OUSANCE* (1289), *CENSE* (1639), *CENS* (1691).

CESSE : nom ancien *SAXAR* nom antique, *SEYSSAR* (924) *CESSER* (1262).

CÈZE : nom ancien *CICCER* (817), *IN-VALLE-CEZARENCA* (1240), puis en 1385 *CISSER*, puis *SEZE* (sans date).

CHÉE : nom ancien *CALLUS* (1000), *CHEL* (1154), *CHEZ* (1528).

CHER : nom ancien. Au départ, vient de *CHARD*, puis *CARES* (VIe s.), *CARE* (VIIe s.), *CARUS* (898) ou *CARIS*, Kar qui a dû signifier, gros gravier dans le lit des rivières.

CHERAN (le) (Savoie) : nom ancien *AQUAM-QUE-DICITURUR-CARA* en 1288, *AQUA-de-CHERAM* en 1435.

CHORACHE : nom ancien *CATARACTA-SICCA* (915) *CHAARACHA* (1100).

CIANS : nom ancien *DEDERASIUM.*

CISSE : nom ancien *CISTA, CISA, CIZA.*

CLAIN : nom ancien *CLENNUS* (VIe s.).

COSSON : nom ancien *COLSONEM* (Xe s.).

COUDOULOUX : nom ancien *RIPARIA-CODOLONIS* (1446).

COUESNON : nom ancien *COYSNON* (1015-26), *COISNUM* (1030), *FLUMEN.COISNONIS, COISNON* (fin XIe s.), *COIGNON, COISNUM* (XIIe s.).

CORRÈZE : nom ancien *CURETIA, CURRETIA.*

CREUSE : nom ancien *CROSA* (VIIIe s.), *CHROSA* (730), *CROSA* (936), *CROZA* (1310).

D

DEOULE : nom ancien *DEULA* (1496).

DESSOUBRE : nom ancien *DESSOUVRE* (XIVe s.).

DIVES (Calvados) : nom ancien *DIVA* (1015), *DIVE* (1025), *PONTEM* (1025), *DEVE* (1066).

DOIRE : nom ancien *EVIE* (XIVe s.), *DOIRE* (1744).

DOMMEL : nom ancien *DUDMALA* (VIIIe s.).

DORDOGNE : nom ancien *DURANIUS* (Ve s.), *DORONONIA* (VIe s.), *DORNONIA* (VIIIe s.).

DOUBS : nom ancien *DUBIS* (Ier s. av. J.-C.), *DOUBIS* (1er s. apr. J.-C), *DUBA* (VIIe), *DOU* (875), *DUBIO* (1228), *DOU* (1275).

DOURBIE (Hérault) : nom ancien *DORBIO, DUBRON, URBIO* (856).

DOURBIE (Gard) : nom ancien *FLAVIUS-DURBIAE* (1278).

DOUVE : nom ancien *DOPRA* (XIe s.), *DUVERO* (1035-37).

DRAC : nom ancien *FLUMEN.DE.DERAUSUM* (avant le XIe s.), *DRACHUM* (XIIe s.), *DRAVI-AQUA* (XIVe s.), *DARVUS, DRAVUM, REPERIA.DRAVI, LA.RIBIERE.DOU.DRAU* (154).

DRÔME : nom ancien *DRUNA* (IVe s.), *DROMA-FLUMEN* (928), *VALLIS-DROMA* (1206).

DUE : nom ancien *DUTEIUM* (969).

DURBION : ancien nom *VADIUM.DELBIONIS.FLUVII* (XIIe s.), *TURBION* (1388), *DREBION* (1424), *DE.DURBION* (1494).

DURANCE : nom ancien *DRUENTIA* (Ier s. apr. J.-C., Pline), *DROUENTIA*

Strabon), *DROUENTIOS-POTAMOS* (IIe s., Ptolémée), *DURANTIA* (854), *DURENTIA* (1127), Druentia, Drouentios et Dorentia devaient être les formes populaires primitives.

DURBION : nom ancien *DELBIONIS-FLUVI* (XIIe s.), *TURBION* (1388).

E

EIGUE : nom ancien *EGRUM* (852), *EQUER, AIGARUS* (Xe s.), *FLUVIUS-EQUERIS* (1218).

ENOIGNE : nom ancien *INENVINEA* (1121).

EPTE : nom ancien *ITTA* (Xe s.), *EPTAE FLUVIUS* (1026), *EPTAM* (1066).

ERDRE : nom ancien *ERDA* (1072).

ERVE : nom ancien *AQUA ARVA* (1050), *DE ERVA* (1446).

ESCAUT : nom ancien *SCALDIS* (Ier s. av. J.-C.), *SCALDEM* (César), *SCALT* (562), *SCALDEUS, SCALDEA* (VIIe s.), *SCALDIAM* (IXe s.).

ESSONNE : nom ancien *EXONA* (VIe s.), *EXONA* (862), *ESSONIA* (1113).

ESTAUD : nom ancien *ASTALD* (1125).

ESTERON : nom ancien *STARO, FLUVIUS-STARONIS* (au XIe siècle).

ESVES ou **ESVRES :** nom ancien *EVYA* (1199).

EUCHE : nom ancien *USCHA* (1360).

EURE : nom ancien *AUDURA* (715), *AUTURE* (918), *ODURA* (889), *OT-DURA* (1011), *AUTHURA* (1025), pré-celtique *AUTURA*.

EYGUES ou **AYGUES :** nom ancien *EGUER* (1139), *ECARIS* (1272).

EYRIEUX : nom ancien *FLUMEN-OBRIS-VAL-OROBIUS* (Ier s. apr. J.-C.), *EREONE* (Xe s.), *ERODONE* (1024), *HEREDONO* (1038), *EREONA* (1282), *HERIEU* (XVIIIe s.).

EZRULES : nom ancien *EZRUILLE, EZRUESE.*

F

FONTFAUTIL : nom ancien *In Rivo de FONTE FAUSTRA* (1040).

FECHT : nom ancien *PACHINAS* (747), *FACHINAM* (772).

FIERS : nom ancien *CYERS* (XIIIe s.).

FOIVRE : nom ancien *FEVIA* (916), *MOLESMES.*

FORMANS : nom ancien *FOLMODA* (980), *FORMOAN* (1268).

FRESQUEL : nom ancien *FLUVIUM-FISCANUM* (835), *FISCANUM* (854 *FISCOVO* (870), *FISCHANUM* (908), *IN-FLUMINE-DE-FESCHEL* (1091).

G

GARD : nom ancien *VARDO* (Ve s.), *Fluvius GARDO* (914), *QUARDONES* (984), *GALDONE* (1096), *VARDO* (1150), *GARTIUM* (1156), *GARDO* (1262).

GARONNE : nom ancien *GAROUNAS* (Ier s. apr. J.C, Strabon), *GARUNNA* (Ier s. av. J.C, César), (idem IVe s. Table Peutinger), *GARONNA* (IVe s., Grégoire de Tours), *GARUMNA* (845), *Vicaria-GARONENSEM* (847).

GARTEMPE : nom ancien *VUARTIMPA* (825).

GENOTTE : nom ancien *JUNECTE* (1385).

GERFLEUR : nom ancien *JOR-FLUCTUM* (1027).

GERS : nom ancien *AEGIRTIUS, de ERGIRCIO FLUMINE, GIRCIUS* (VIe s.), *IN FLUMINE GERSIO* (817), *ERCIUS, HERCIUS, IERS, IERSIUS, IERCIUS* (XII-XIIIe s.), *IO-GIERS* (XIIIe s.).

GIRONDE : nom ancien *GARUNDAE-ALUMNUS* (IVe s.), *PER-GARRONDAM-TOLOSAM-USQUE-PROFICISCENTES* (fin IXe s.), *GERONNA, JERONNA* (VIe s.), les attestations ci-dessus désignant la Garonne toute entière, *GIRONDA* (XIVe s.), désignant seulement l'estuaire.

GLABAIX : nom ancien *GLABEY* (1756), *GLABAIS.*

GLANDON : nom ancien *AQUA-GLADONIS* (1517).

GRESSE : nom ancien *GRADOSA* (739), *GRESSA* (XIVe s.).

GUESLE : nom ancien *TAHN* (1059).

GUIERS : nom ancien (1084).

GUIL : nom ancien *AQUA-GUILLESTRES* (1290), *GUILLUS* (1461).

GUIGNE : nom ancien *GENUAM.*

GY : nom ancien *WISY* (1421), *LE GUY* (XVIIIe s.).

H

HÉRAULT : nom ancien *ARARIS* ou *ARAURIS* (Ier s. av. J.-C., Pline), *ARAUR* (807), *ERAUR* (990).

HÈRE : nom ancien *LERA* (1508).

HERS : nom ancien *SUPER-FLUVIUM-YRCE-ALBA* (959), *FLUMEN-DE-*

ERCIO (1002), *ERES* (1034), *HIRCIUM* (1035), *FLUVIUM-HERT* (1110), *YRCII* (1173), *HERCIUM* (1195), *FLUMEN-IRCIUM-QUOD-VOCATUR-ALBA* (1198).

HIVERNIN : nom ancien *EVURNAN* (1182), *YVERNAIN* (1438).

HUISNE : nom ancien *IDONA* (IXe s.), *VINCA*.

HUVEAUNE : nom ancien *UBELKA, ULVENE* (955), *ILVENA, VELNA* (XIe s.).

HYÈRE : nom ancien *IBARA, ERIA* (XIe s.).

I

ILL : nom ancien *SUPER.FLUVIUM.ILLA* (777), *RIPAM.ILLE.FLUMINIS* (814), *ILLA* (845), *CUM.ALSA.FLUVIO* (Xe s.), *AD.ILLAM.FLUMEN* (XIIe s.), *AQUAM.QUE.ALLE.NUNCUPATUR* (1259), *ALSA* (1262-89), *ULTRA.ALSAM* (1349), *ELLUS.FLUVIUS* (1551).

INDRE : nom ancien *Fluvium ANGEREM* (VIe s.), *AGNERIS* (843), *ANGERIS* (915), *ANDRIAM* (917), *ENDRIA* (XIe s.), *EINDRE, AINDRE* (XIIIe s.).

ISÈRE : nom ancien *ISARA* (1er s. av. J.-C., César), *ISERA* (VIIe s.), *ISRA, ESERAM* (VIe s.).

ISÈRE (Drôme) : nom ancien *FLUVIUS-YSERA* (1000), *HYSERA* (1034), *IZERA* (1038).

ISLE : nom ancien *ELLE* (1090), *HELA* (1107), *ELLA* (1160), *ESLA* (1182).

ISSE : nom ancien *ESCIA* (850).

ISSOLE : nom ancien *UTIOLA* (1042)

ITON : nom ancien *Fluvium ITTONEN* (712), *Fluvium ITONAM* (872), *HYTON* (1038).

IXEURE ou **IZEURE :** nom ancien *SURRA* (1342), *LIXURE* (1450).

IZIEUX : nom ancien *LUSARECA* (VIIe s.).

J

JARRET (Le) : nom ancien *GERENUS* (1030), *JARRET* (1080), *GARRETUM* (1291), *JARRETUM* (1230).

JOURDA : non ancien *AD-RIVUM-JORDANI* (1144).

JUINE : nom ancien *JOINA* (635), *JUGNE* (XIIIe s.).

L

LAGOIN : nom ancien *LAGOENH* (XIIIe s.).

LAMPY : non ancien *FLUVIUM-LAMPII* (815), *FLUVIUM-LAMPA* (93).

LAUQUET : nom ancien *LEUCHUS* (825), FLUVIUM-LEUCO (883), *LAUQUETUM* (1231).

LERGUE (La) : nom ancien *LIRIA* (Pline), *LERGA* (Cartulaire de Gellone, 1008), *LIRCA* (Cartulaire de Silvanès au XIIe siècle).

LESSE : nom ancien *LICIA* (VIIIe s.), *LETIA* (Xe s.), *LESCHE* (XVe s.).

LEYSSE : nom ancien *FLAVUS-LESLIE* (1044), *LISIA* (XIe s).

LEZ (Ariège) : nom ancien *FLUVI-DEU-LES* (1435).

LÈZE (Haute-Garonne) : nom ancien *IN-LEZATENSE-MONASTERIO* (944), *APUD-LESATUM* (1111).

LÈZE (Vaucluse) : nom ancien *ETAM* (Xe s.), *EZA* (1076).

LEZ (Hérault) : nom ancien *LEDUS* (Ier s., Pomponius Mela).

LÈZE (Isère) : nom ancien *ALEYSIA* (XVe s.).

LEZ (Drôme) : nom ancien *FLUMEN-LICII* (640).

LIROU : nom ancien *LEDUS*.

LOEZE : nom ancien *LUISIA* (1344).

LOING : nom ancien *LUVA* (IXe s.), *LUPA* (1070), *SUPER.LUPAM* (XIIe s.), *AD.ALVEUM.LUPE* (1110), *DE.LOING* (1241), *DE.LOEING* (1243), *RIPARIA.LODONIS* (1244), *LOAING* (1384), *LOUAIN* (1485).

LOIR : nom ancien *SUPER-LEDO* (616), *LEDIS, LIDDUS, LIDUS* (844).

LOIRE : nom ancien *LEIGER* (IIe s. av. J.-C., Polype), *LIGER* (Ier s. av. J.-C., César), *LIGERIS* (VIIIe s.), *LEGERIS* (891).

LOIRET : nom ancien *SUPER-LEGERICINO* (VIe s.), *LIGERITUS* (Xe s.).

LOT : nom ancien *OLTIS, ULDA-FLUVIUS* (VIe s.), *ULTA* (VIIe s.), *in-VALLE-OLITI* (942), *RIPAM-OLTIS* (Xe s.), *FLUVI D'OUT* (1201).

LOUP (Alpes-Maritimes) : nom ancien *LUPUM* (1016).

LOUP (Isère) : nom ancien *LOVERCHIA* (XIVe s.).

LUYNES : nom ancien *LODENA* (1025).

LYS (Nord) : nom ancien *LEGIA* (Xe s.), *LEIA* (XIIe s.), *LIS*.

M

MAINE : nom ancien *MEDUANA* (VIe s.), *MEDENA* (VIIe s.), *MEDANUM FLUMEN* (859), *MEHENA* (XIe s.), *de MAHENO* (1087), *MAESNE* (1280), *MEENE* (1294), *MAINE* (XIVe s.), même racine que la Mayenne.

MARNE : nom ancien *MATRONA* (Ier s. av. J.-C.), *MATERNA* (632), *MATRENA* (700), *MADERNA* (1158), *MARNA* (1185), *MARNE* (1281).

MATZ : nom ancien *SUPER-FLAVUS-MARSO* (693), *MASSUM* (1230).

MAYENNE : nom ancien *MEDUANA* (VIe s.), idem au Maine.

MELDICQUE : nom ancien *MEDDELDECK* (XIVe s.).

MEME : nom ancien *FLAVUS-MAXIMUM* (1060), *MEISME, MESME* (XIVe s.).

MERDARY : nom ancien *RIVUS-CURRANTE-MERDARIA* (928).

MEURTHE : nom ancien *MURTHA* (667).

MEUSE : nom ancien *MOSA* (Ier s. av. J.-C. César), *MUESE* (1278), *MUEUSE* (1331), *MEUZE* (1495).

MEYNE : nom ancien *MEDENA* (860).

MIOSSON : nom ancien *SUPER-MILTIONEM* (866).

MODER : nom ancien *FLUVIUS-MATRA* (702), *MATRA* (IXe s.).

MOIVRE : nom ancien *MEVIA* (1121), *MOVIA* (1152), *MORIA* (1256).

MORIN (le grand) : nom ancien *MUGRA* (VIIe s.), *INTER.DUAS.MURCRAS* (VIIe s.), *MOREIEN* (1158), *FLUVIUM.MORAEN* (1180), *AQUA.DE.MOREIN* (1233), *DE.MORENA* (1238), *AQUAM.MORENE* (1240), *MORAIN* (1414).

MOSELLE : nom ancien *NAUTAE-MOSALLICI*, pré-celtique au IVe s., *MOSELLA* (Ausone), *MUSELLA* (IVe s., Table de Peutinger), *MUSALLA* (VIe s., Grégoire de Tours), *MOSELA* (914).

N

NARAIS : nom ancien *FLUVIUM.NARRISUM* (1100), *NARAY* (1468).

NAUXE : nom ancien *FLAVUS-BALBUCIA* (830), *RIP. De NOSCE* (1214).

NEGACATS : nom ancien *NEGUACATOS* (1166), *KAIXA* (804).

NIÈVRE : nom ancien pré-celtique, *NEVARA* puis *SUPER-NERVIUM-FLUVIUM* au XIIIe s., *RIPPARIA-NERVII* (1298), *Rivière de NYÈVRE* (1429).

NIELLE : nom ancien *NIGELLA* (844), *FLUVIUS-NIELLA* (859).

O

OGNON : nom ancien *UGNONE* (836), *FLUVIUS-DE-UNIONE* (1102).

OUDON : nom ancien *OLIDUM* (1038), *ULDONUS* (XIe s.).

OISE : nom ancien *ISARA* (Ier s. av. J.-C., César), *BRIVA ISARAE* (IVe s.), *ESERAM* (VIe s.).

ORNE : nom ancien *OLINA* (IIe s.), *ORNA.*

ORB : nom ancien *OROBIS* (Ier s. apr. J.-C.), *ORBIS* (Ier s.), *OROBIOS.POTAMOU* (IIe s.), *OROBUS, ORBUS* (788), *FONTEM.ORBI* (837), *FONTORB* (1163), *FOTEM.ORBI* (837), *FONORB* (1163), *ORP* (1376).

ORBIEL : nom ancien *OLIBEGIUM* (794), *RIVULUS.OLIVETI* (844), *FLUMEN.OLIVEI* (1262), *FLUMEN.OLVEGII* (1298), *ULVEI.VETERIS* (1319), *RIPPARIA.D'OLVIELH* (1501).

ORBIEU : nom ancien *FLUVIUM-ORBIONIS* (773), *FLUVIUM-OLIVERUM* (790), *SUPER-FLUVIUM-OLIVEIO* (793), *ORBIO* (814), *FLUVIUM-ORUBII* (827).

ORGE (Essonne) : nom ancien *OROBIA, URBIA* (VIe s.), *RIPPAS-URGIE* (1181).

ORILLON : nom ancien *ARELUM* (1153), *ORELUM* (1158), *ORILLUM* (1193).

ORNAIN : nom ancien *ODORNA* (870), *ORNA* (932), *ORNENS* (962), *ORNE* (XIIIe s.).

ORNE (Calvados) : nom ancien *OLINA* (IIe s., Ptolémée).

ORNE (Sarthe) : nom ancien *LUNNA* (1098), *LORNE* (1288).

ORVANNE : nom ancien *AROANNA.*

OUCHE : nom ancien *OSCARA* (584).

OURQ : nom ancien *ATURICOSS* (pré celt.), *URC* (855).

OURNE : nom ancien *URNIA* (pré celt.).

OURTHE : nom ancien *ORTUS, ORTO-FLUVIOLO* (636).

OUVEZE : nom ancien *OVITIA* (1070), *AQUA-DE-OVEZA* (1141).

OYON : nom ancien *AUA* (866), *AUUM* (1000).

OZANNE : nom ancien *OSANNA* (1080).

OZON : nom ancien *ALSO, AQUA-ALSONIS* (Xe s.), *ALSONO* (IXe s.), *RIPPERA-AUZONIS* (XIVe s).

P

PEYNE (La) : nom ancien *PEDENU* pré-celtique, puis *IN-FILO-PEDENE* en 1225, puis en 1643 *PEYNE.*

PAILLON : nom ancien *PALO, PALLIONIS.*

PIQUE : nom ancien *NESTA* (1266) du nom de la montagne (Neste).
PRELE : nom ancien *PROELLE* (1414).
PUISEAUX : nom ancien *PISEL* (1162), *PUTHEOLOS* (1350).
PY : nom ancien *FLAVUS-PIDA* (1060), *PIT* (XIe s.).

R

RAJOUX : nom ancien *RIVUS-DE-RAJONIBUS* (1400).
RANCE (Côtes d'Armor) : nom ancien *RINCTIOS, RINCTIUS* (pré-celtique).
RANCE (Cantal) : nom ancien *ALRANCIA* (1301), *ALRANSA* (1331).
REBENTY : nom ancien *FLAVUS-REBENTINI* (768/1202).
RENON (Ain) : nom ancien *RUONUM* (1270), *ROGNON* (1281).
REPUDRE : nom ancien *RIVUS-PUTIDUS* (1119), *RIUPUDE* (1184).
REYSSOUZE : nom ancien *RESOSIA* (954/986), *RESCIOSA* (996/1018), *ROISSOSA* (Xe s.).
RHIN : nom ancien *RHENUS* (Ier s. av. J.C. César), *HRIN* (765), *REIN* (1065), *AN-DEME-RINE* (1266).
RHÔNE : nom ancien *RHODANUS* (Ier s. av. J.C. César), *RODONUS* (915), *RODENO* (941), *ROZER* (XIIIe s.).
RHÔNE (Eure-et-Loir) : nom ancien *RONA* (1031), *RODNA* (1081).
RHONNE : nom ancien *FLUVIOLUS-RODANI* (832).
RIEZ : nom ancien *RE* (1238), *RYE* (1688).
RIFROGER : nom ancien *RIVUS-FROGERII* (XIe s.).
RISLE : nom ancien *LIRIZINUS* (649), *RIZELA* (XIe s.).
RIVASSEL : nom ancien *AD-RIVALELLUM* (1199).
ROMANCHE : nom ancien *ROMANCHIA* (XIIIe s.).
ROUBION : nom ancien *RUBIONE* (886), *ROBIEU* (1178).
ROYA : nom ancien *RUBIA, RUTUBA, RODOZA* (1092).

S

SAMBRE : nom ancien *SABIS* (César), *SAMBRA* (752), *SAMBER* (VIIIe s.), *SAMERA* (840), *SAMBRAM* (Xe s.), *SAMBRIA* (1215).
SAÔNE : nom ancien *ARAR* (César), *SOUCONNA* (Ier s. apr. J.-C.), *SAUCONNA* (IVe s.), *SAOGONNA* (VIIe s.), *SAGONNA* (677), *SAÔNE* (XIIe s.), *SOONE* (XIVe s.), *SONE* (XVe s.).

SARENNES : nom ancien *SERENE-FLUMEN* (XIe s.), *SERANA* (XIIIe s.).

SARRE : nom ancien *SARAVUS* (IVe s., Ausone).

SARTHE : nom ancien *SARTAE* (IXe s.), *IN-SARTHAM* (1145), *SUPER-CERTAM* (140), *DE SARTE* (1486).

SASSE : nom ancien *SAZA-FLUMEN* (1030).

SAULT : nom ancien *SALTUS* (904).

SAVASSE : nom ancien *AQUA-QUAE-DICITUR-SAVACIA* (950).

SAVE : nom ancien *SAVA* (1158).

SAMBRE : nom ancien *SABIS*.

SEE : nom ancien *SAGIA*.

SÈGRE : nom ancien *SICORIS* (César).

SEILLE (S.et L) : nom ancien *SALLIA* (878).

SEINE : nom ancien *EPKOANAS* (1er s. av. J.C. Strabon), *SEQUANA* (Ier s. av. J.-C., César), *SEQUANA* (558), *SEGONA, SIGONA* (VIe s.), *SECANA* (844).

SEMOY : nom ancien *SESOMIRIS* (644), *SESMARUM* (Xe s.), *SESMOYS* (1104)

SENDRE : nom ancien *SOLODURUM*.

SENOUIRE : nom ancien *SINUS-AUREUS* (1148), *SENOIRE* (1152).

SEREIN : nom ancien *SIDENA* (659), *SEDENA* (867), *SENAIN* (1157).

SEUGE : nom ancien *SUEGA* (1377).

SÈVRE (Nantaise) : nom ancien *SEVRIA* (1085), *SEPARA* (1189).

SÈVRE (Niortaise) : nom ancien vient de *SEPVRET*, vers 932 *SEVERA*.

SÈVRE (Haut de Seine) : nom ancien *SAVARA*.

SEYZE : nom ancien *SOYZA* (1455).

SIAGNE : nom ancien *APRON* (pré-celt.), *CIANNA* (1222).

SIAUME : nom ancien *SILMA* (1359), *SIALMA* (1504).

SIMENTE : nom ancien *SIMENTE* (1231), *SUMENE* (1241).

SIOULE : nom ancien *SICCULA* (pré-celt.), *SIBOLUM* (1241), *SIOLUM* (1245).

SOLOGNE : nom ancien *SECALONIA* (651).

SOMME : nom ancien *SAMARA* (César), *SUMNA* (428), *SUMINA* (445), *SUMMANAM* (575), *SOMENA* (576), *SUMENA* (VIIIe s.), *SUMNA* (708), *SUNNAN* (891), *SOMANAM* (1215).

SORGUES : nom ancien *SULGAS* ou *SOULGAS, SORGIA, SORICA* (865).

SOU : nom ancien *IN-FLUMEN-ALSONE* (1166), *DE-ALSON* (1181).

T

TARN : nom ancien *TARNECQUE-AMNE DISCRETI* (1er s.), *TARNIS* (Pline), *TARNIN, TARNEN* (IVe s.), *VALLE TARNIS* (Ve s.), *Fluvium de TART, de THAR* (1229), *de TARN* (1259).

TAURE : nom ancien *IN-LOCO-QUI-DICITUR-TAURANO* (936).

TECH : nom ancien *TICUIS*, ou *FLUMEN-TECUM* (Pline) ou *TICHIS.*

TENU : nom ancien *TAUNICUS* (VIIe s.), *TAUNIACUS* (Xe s.).

TET : nom ancien *TELIS* ou *TETUM* (Pline) ou *THELIS, TETIS* (IXe s.).

THEOLS : nom ancien *TEILIS* (860), *TELIS* (1137), *RIP.THEOLI* (1238).

THÉRON : nom ancien *IN-RIO-TORUMNO* (882).

THOLON : nom ancien *TULTONIS-FLAVUS* (836), *TOLONUM* (886).

TINÉE : nom ancien *TINIA.*

THÈVE : nom ancien *FLUVIUM.TUVA* (798), *TUVA.FLUVIUS* (800), *TEVE* (1146), *THEVA* (1228), *RIVO.DE.TEVE* (1246), *PONT.DE.TESVE* (1516), *LA-THEVE* (1724).

TOULOUBRE : nom ancien *COENUS* (pré-celtique), *TOLLOBRA* (1209).

TREBOUL : nom ancien *AD-TRIBULUM* (1194).

TRUYÈRE : nom ancien *TRIOBRIS* (Ve s., Sidoine Apollinaire).

U

UBAYE : nom ancien *UBAYA* (1298).

V

VAIGE : nom ancien *VEGIA* (1123).

VAIRE : nom ancien *VAIRA* (1042).

VANNE : nom ancien *VENEDA* (959), *VENENA* (965), *VENNA* (1019).

VAR : nom ancien *VARUS* (Ier s. av. J.-C., César), *Flumen VARRUMM* (IVe s.).

VAUCLUSE : nom ancien *VALLIS.*

VÈBRE : nom ancien *BEBRO.*

VÈGRE : nom ancien *VEGRA* (XIe s).

VENDEE : nom ancien *VENDRE* (999), *VENDEE* (1042).

VERDON : nom ancien *VIRDONES* (1033).

VERDOUBLE : nom ancien *VERNODUBRUM* (au Ier s., Pline), *VERDOL* (1250), en 1258 *RIPARIA-VERNIDOBLE*, en 1298 *FLUMINE-VERNIDUPLICI*.

VESLE : nom ancien *VITULA* (850), *VETULA* (877), *VIDULA* (922/948), *VEELE* (1324), *VIDULAM* (922).

VESUBIE : nom ancien *VULPIS* (Table de Peutinger), *VISOBIA*.

VEYRET : nom ancien *IN-VETRETO* (1032).

VEZÈRE : nom ancien *VISERA* (889).

VEZOUSE : nom ancien *VISOSA* (pré-celtique).

VIAUR : nom ancien *VARAIROUM* (pré-celtique).

VIDOURLE : nom ancien *VENDO* (pré-celt.), *VIDOSOLI* (928), *VITURLUS* (1025).

VIENNE : nom ancien *VIGENNA* (VIe s.), *VINGENNA* (VIe s.), *VICENNA* (VIIe s.), *VIENNA, VIGENNA* (860), *VINZENNA* (904), *VIZENNA* (980), *VIENNE* (1309).

VILAINE : nom ancien *VICINONIA* (Grégoire de Tours), *VISNONIA* (834), *VILLAIGNE* (XVe s.).

VIMEUSE : nom ancien *VIMINA* (876), *VIMA* (1184).

VINGEANNE : nom ancien *VINCENE* (613), *VINCENNA* (902).

VIRE : nom ancien *VIRIA* (VIe s.), *Super VIRIAM Fluvium* (1056-66).

VIXIEGE : nom ancien *VERSEGIA* (1217), *VISEGIA* (1304).

VIZEZY : nom ancien *AD-AQUAM-VIZEZIAE* (1229).

Y

YERRE ou YERES (Seine-et-Marne) : nom ancien *ERRE* (1384), *ERRA* (1140), *HIERE* (1384).

YÈRES (Eure-et-Loir) : nom ancien *EDERA* (1045).

YÈVRE : nom ancien *AVARA* puis *AVERA* (841).

YON : nom ancien *OINIS, IONIS* (1035).

YONNE : nom ancien *DEAE-ICAUNI* (IIe s.), *INGAUNA* (519), *IONA* (846), *YCAUNA* (1154), *IUNA* (1213), *YCONIAE* (XIIIe s.).

YSER : nom ancien *YSERA* (846), *ESERE* (1076), *ISARE* (1112).

INDEX DES PEUPLES

Le présent index recense les noms des peuples et tribus cités dans cet ouvrage. Nous indiquons certains d'entre eux sous leur nom latin lorsqu'il est le seul attesté, ainsi que leurs différentes appellations quand il y en a plusieurs.

A

ARNEMETICI.
ARVIENS ou *Arvii*, Arubiens.
ARVERNES ou Arverni.
ASPIATES.
ATACINI ou Atacius.
ATESUI, voir Esuviens.
ATRÉBATES.
ATTUARIENS, voir Lingons.
ATURENSES, voir Tarusates.
AURELIANI.
ARREVASCI.
AUSQUES.
AVANTICI ou Aventiques.
AVATICI.

B

BAIOCASSES ou Bajocasses, Badiocasses
BASABOIATES
BASATES, voir Vasates
BÉBRYCES, Bérybraces
BELENDI
BELLOVAQUES ou Bellovaci, Bellovagi
BEHEARNIENS ou Benarni, Benarnenses, Venarni
BERCORATES
BERITINI
BIDUCESII
BIGERRIONES ou Bigeronnes, Bigeri, Begeri
BINEKEN
BITURIGES CUBI
BITURIGES VIVISCI ou *Ivsci*
BLANNOVII
BOIENS ou Boiates
BONONIENSES, voir Morins
BORMANNI
BORODATES
BOVIATES, voir Boiens

C

CUTINI, voir *Vediantiens*
CYNÈTES

D

DATES, voir Oscidates-campestres
DIABLINTE
DÉCIATES ou Desuviates, Deceates
DEXIVATES ou *Dexuiates, Dexuivate*
DOMNONI ou Dumnoni
DUROCASSES

E

ÉBUROVICES
ÉCOLISMIENS
ÉDUENS ou Aldui, Haedui
ECTINI ou Ecdini, Egidini
ÉGUI ou *Eguituri*
ÉLEUTÈTES ou Eleuteres, Heleutetis
ÉLISYQUES ou Elesyques, Helysques
ÉLUSATES ou Datii
ÉLYCOCI
EMBIENS ou Embussiens
ÉSUBIENS ou Esubiani, Vesubiani
ÉSUVIENS ou *Esuvi, Esagi, Essubi, Atesui*
EUBURIARES

G

GABALES
GALLITRI ou Gallitae, Gallitae
GARITES
GAROCELI ou Graiocelles
GARUMES ou *Garumna, Garunni*
GATES ou Gautes voir Oscidates campestres
GERMANI

MÉDULES
MELDES
MÉMINES
MÉNAPIENS
MONESI ou Onesi
MOREII
MORINS
MOROGI

N

NAMASATES, ethnique de Nîmes, voir Arécomiques.
NAMNÈTES
NANTUATES
NEARCHI ou Enargi
NEMALONI
NÉMESIS, voir Néruses
NÉROCEN, voir Élisyques
NÉRUSES
NERVIENS
NITOBRIGES ou Nitiobroges
NEMETURI ou Nematuri

O

ONOBRISATES
ORATELLI ou Oratellae
OROMANSACES, voir MORINS
OSISMES
OSCIDATES-MONTANI
OSCIDATES-CAMPESTRES
OXYBIENS

P

PAEMANI ou Pemanes, Caemani
PARISII

Q

R

S

SÉLONCEN
SENNATES ou Ennates, Aenates, Ciennates
SÉNONS
SENTIENS
SÉQUANES
SÉSUIVES
SIBUSATE ou Sibulates, Sibuzates
SILVANECTES ou Ulmanectes ou Ulmaneti
SORDES
SOGIONTI ou Sontionti, Sobionti
SOTIATES
SPARIANI
SUAEUCONI ou Suecones
SUCCASSES
SUELTÈRES ou Selteri
SUÈTRES ou Suetri, Uebri
SUESSIONS

T

TAIFALES
TARBELLES
TARUSATES
TARUSQUES ou Tarusconienses
TASGODUNI ou Atasgoni
TECTOSAGES Volques
TEMERII
TOLOSATES
TORVATES ou Tornates
TRIBOQUES
TRICASSES
TRICASTINS ou Tricastini
TRICORES
TRICORII
TRITOLLI ou Tritoles, Tricolli
TRIULLARI ou Triullati
TURONS

U

V

Noms des villes mentionnées et des peuples correspondants

A

ACCOUS (*Aspa-Luca*), voir ASPIATES
ADMAGETOBRIGA, voir TRIBOQUES
AEGITNA, voir OXYBIENS
AGDE (*Aghate*), voir VOLQUES ARÉCOMIQUES
AGEN (*Aginnum*), voir *NITIOBRIGES*
AHUN (*Acidunum*), voir LÉMOVICES
AIGUILLES (*Aiguilli*), voir QUARIATES
AIME (*Axima*), voir CEUTRONES
AIRES-SUR-ADOUR (*Vicus-Julius*), voir TARUSATES
AIX-EN-PROVENCE (*Aqua-Sextius*), voir SALYENS
AIX-LES-BAINS (*Vicus-Aquensis*), voir ALLOBROGES
AIZENAY (*Asinacum*), voir AGENISATES
ALBA (*Alba-Helvorum*), voir HELVIENS
ALBAUGAUSTA, voir ÉLYCOCI
ALBI (*Albigensium*), voir RUTÈNES
ALÈS (*Alesto*), voir VOLQUES ARÉCOMIQUES
ALESIA, voir MANDUBIENS
ALET (*Aletum*), voir CORIOSOLITES
ALISE-SAINTE-REINE (*Alisiense*), voir MANDUBIENS
ALLAMANDS, voir ALAMANS
ALLAINES (*Alana*), voir ALANU
ALLEAUMES (*Alauna*), voir UNELLES
ALLOS (*Alostrum*), voir GALLITRI
ALTIMURIUM, voir VOLQUES ARÉCOMIQUES
AMAGE (*Emenningos*), voir SÉQUANES
AMAGETOBRIA oppidum, voir SÉQUANES
AMBÉRIEUX-D'AZERGUES, voir AMBARRES
AMBÉRIEU-EN-BUGEY (*Ambariacus*), voir AMBARRES
AMBÉRIEUX-EN-DOMBES (*Ambariacum*), voir AMBARRES

AMBOISE (*Villa-Ambiata*), voir TURONS
AMBRONAY (*Ambroniacus*), voir AMBARRES
AMIENS (*Samarobriva*), voir AMBIENS
ANATALIA, voir ANATALIENS
ANDECAMULENSES, voir *ANDÉCAVES*
ANDON (*De-Andaon*), voir *ADUNICATES*
ANGERS (*Juliomagus*), voir ANDÉCAVES
ANGOULÊME (*Eculisma*), voir SANTONS et ÉCOLISMIENS
ANTIBES (*Antipolis*), voir DÉCIATES
APS, voir Alba, voir HELVIENS
APT (*Apta-Julia*, ou *Vulgium*), voir VULGIENTES et ALBICI
AQUA CONVENARUM, voir Capvern CONVÈNES
ARBINES (*de Arbinis*), voir CEUTRONES
ARGENTON-SUR-CREUSE (*Argentomagus*), voir BITURIGES CUBI
ARGENTAN (*Argentomagus*), voir ARVIENS
ARLES (*Arelate*), voir SALYENS
ARNEMETUM, voir ARÉCOMIQUES
ARNEPS, voir CONVÈNES
ARRAS (*Nemetacum*), voir ATRÉBATES
ARREAU (*Arrevu*), voir ARREVASCI
ARIOLICA, voir BRANNOVICES
ASQUE (*Asquas*), voir FERRARIENSES
AUBAGNE (*Ubelka*), voir ALBICI
AUBUSSON (*Albuso*), voir LÉMOVICES
AULNAY-de-SAINTONGE (*Aunedonnacum*), voir PICTONS
AUSCH (*Eliumberrum*), voir AUSQUES
AUNAT (*Honacum*), voir ARVERNES
AUPS (*Alpibus*), voir VÉRUCINS
AUSSIERE (*Aticinus-Vicus*), voir ATACINI
AUTUN (*Augusto-Dunum*), voir ÉDUENS
AUXERRE (*Autissiodurum*), voir SÉNONS
AVALLON (*Aballo*), voir SÉNONS
AVANCON (*Avanzu*), voir AVANTICI
AVESNES (*Avennati*), voir NERVIENS
AVIGNON (*Avenio*), voir CAVARES et ARÉCOMIQUES
AVRANCHES (*Ligedia*), voir ABRINCANTES
AVROLLES (*Eburobriga*), voir SÉNONS

B

BRUMATH (*Brocomagus*), voir TRIBOQUES
BUFFE-ARNAUD *oppidum*, voir REII

C

CABASSE (*Matavo*), voir SUELTÈRES
CADENET (*Cadaneto*), voir DEXIVATE
CAENICA, voir CAENICENSES
CAHORS (*Divona*), voir CADURQUES
CALEDON *oppidum*, voir VÉLIOCASSES
CALLIAN (*De-Calliano*), voir LIGAUNI
CALMONT (le), *oppidum*, voir BELLOVAQUES
CALVISSON, voir ARÉCOMIQUES
CAMBO-LES-BAINS (*Camboo*), voir CAMPONI
CAMBRAI (*Camaracum*), voir NERVIENS
CAMLIACENSIS PAGUS, voir BELLOVAQUES
CAMPAN (*Campanum*), voir CAMPONI
CANET en Roussillon, voir CYNÈTES
CANNES (*Castrum-Marcellinum*), voir OXYBIENS
CAPVERNE, voir CONVÈNES
CARCASSONNE (*Carcasum*), voir TECTOSAGES
CARENTAN (*Crociatonum*), voir UNELLES
CARHAIX (*Vorgium*), voir OSISMES
CARNETANUS PAGUS, voir CARNUTES
CARPENTRAS (*Forum-Nerosis*), voir MÉMINES
CASTEL-COZ, voir OSISMES
CASTEL-DOUM, voir OSISMES
CASTEL-LONGUE, voir OSISMES
CASTEL-PEN-LEDAN, voir OSISMES
CASTELLANE (*Salinae*), voir SUÈTRES
CASTELNAUDARY (*Sostomagos*), voir TECTOSAGES
CASTELNAU-LE-LEZ (*Substantion*), voir UMBRACINI / ARÉCOMIQUES
CASTILLON (*Castellio*), voir BAIOCASSES
CATORISSUM, voir ICONI / ICENI
CAUDEBEC, camp romain, voir VÉLIOCASSES
CAUDEBEC-EN-CAUX (*Calidu*), voir CALÈTES

COMBRAILLES (*Terra-Combralliae*), voir CAMBIOVICENSES
COMITATUS LATIENCENIS PAGUS, voir MORINS
COMPIÈGNE (*Compendium*), voir SILVANECTES
CONDE-SUR-SUIPPE (*Condatum*), voir SUESSIONS et RÈMES
CONDREN (*Contragus*), voir CONTRUBI
CONFLANS (*ad Publicano*), voir CEUTRONES
CONTES, voir VEDIANTIENS
CORBILLO, voir NAMNÈTES
CORDULA, voir DÉCIATES
CORENT *oppidum*, voir ARVERNES
COUCOUSE, voir COCOSATES
COUERON (*Coiron*), voir NAMNÈTES
COURSEUL (*Fanus-Martis*), voir CORIOSOLITES
COUTANCES (*Cosedia*), voir UNELLES
CRÉPY-EN-VALOIS (*Crépeium-in-Valesia*), voir VIDUCASSES
CRET-CHATELARD (*oppidum*), voir SÉGUSIAVES
CROISIC (LE) (*Croazic*), voir NAMNÈTES
CUNTINUS VICUS, voir VÉDIANTIENS

D

DAX (*Aquae-Tarbellicae*), voir TARBELLES
DECETIUM, voir DÉCIATES
DECIZE (*Decetia*), voir ÉDUENS
DEMANDOIX (*Mandols*), voir MANDUBIENS
DIE (*Déodato*), voir VOCONCES
DIJON (*Divio*), voir LINGONS
DINAN (*Divonantos*), voir CORIOSOLITES
DIGNE (*Diniensium*), voir BRODIONTI
DOL (*Filgerium*), voir REDONS
DOUAI (*Doacenses castellum*), voir CEUTRONES
DREUX (Durocassis), voir DUROCASSES
DUCETIA oppidum, voir SUÈTRES

E

F

FIEF-SAUVIN (*de Failliaco*), voir ANDÉCAVES
FOIX, voir CONSORANNI
FORCALQUIER (*Forum-Calcarium*), voir SOGIONTI
FOREST-SAINT-JULIEN (*Geminae*), voir TRICORII
FONTAINE-LES-BASSETS, voir ESSUVII
FONTVIEILLE (*Fonoietl*), voir NEARCHI
FOUGÈRES (*De-Fulgeriis*), voir REDONS
FOURS (De-Fournis), voir EMBIENS
FRÉJUS (Forum-Juli), voir SUELTÈRES

G

GAP (*Vappum*), voir AVANTICI
GAUJAC (*Gaudiacum*), voir ARÉCOMIQUES et SAMNAGENSES
GERGOVIE, voir ARVERNES
GERMAINES, voir GERMANI
GIEN (*Giomum*), voir AURELIANI
GILDAS DE RUHYS, voir VENÈTES
GILETTE (*Gelata*), voir GALLITRI
GLANDÈVES (*Glannatina*), voir NEMETURI
GLANUM (*Oppidum*), voir GLANICI / SALYENS
GOINCET *oppidum*, voir SÉGUSIAVES
GONDOLE *oppidum*, voir ARVERNES
GOURNAY-SUR-ARONDE (*Gornacium*), voir BELLOVAQUES
GOUVIEUX *oppidum*, voir ARVERNES
GORDES (*Castro Gordone*), voir ALBICI et VULGIENTES
GRASSE (*Territorio-Grasse*), voir DÉCIATES
GRATEPLANCHE (*Bratuspantium*), voir BELLOVAQUES
GRENOBLE (*Culalo-Nensis*), voir ALLOBROGES
GRÉOLIÈRES (*in Graulerias*), voir VELAUNI
GRÉOUX-LES-BAINS (*Nymphis-Griselicis*), voir REII
GREZAC *oppidum*, voir LUTEVANI
GRIGNAN (*Grainan*), voir VOCONCES
GUEGON, voir CORIOSOLITES

H

I

J

K

L

LACYDON, voir SÉGOBRIGES
LA GRANÈDE (*Puech-Nègre*) *oppidum*, voir RUTÈNES
LA GRAVE (*Arenea-Subteriores*), voir ICONI / UCENI
LA JAVIE, voir GALLITRI
LAMOTHE *oppidum*, voir BOIENS
LANNEMEZAN (*Médianum*), voir GARUMNES
LANGRES (*Andemantunum*), voir LINGONS
LANGON (*Alingo*), voir LINGONS
LAON (*Lugdunensis*), voir ALAUDINI
LA ROCHELLE (*Santonum-Portus*), voir SANTONS
LARUNS, voir OSCIDATES MONTANI
LATTES (*Lattara*), voir ARÉCOMIQUES
LAUDUN (*Laudunum*), voir ARÉCOMIQUES
LECTOURE (*Lectora*), voir LACTORATES
LE MANS (*Vindinium*), voir CÉNOMANS
LESCAR (*Lascurris*), voir BENEHARNIENS
LEVROUX (*Vicus-Leprosus*), voir BITURIGES CUBI
LE PUY-EN-VELAY (*Anicium*), voir VELLAVES
LE THILLAY (*Tilletum*), voir PARISII
LIBII, voir LIBICI
LIBOURNE (*Condate*), voir BITURIGES VIVISCI
LICIRRUS PAGUS, voir VEDIANTIENS
LILLEBONNE (*Juliabona*), voir CALÈTES
LIMOGES (*Augustoritum*) voir LÉMOVICES
LIMOUX (*Flacianum*), voir TECTOSAGES
LISIEUX (*Noviomagus*), voir LEXOVIENS
LOCMARIAQUER (*Chaer*), voir VÉNÈTES
LODÈVE (*Loteva*), voir LUTEVANI
LUC-EN-DIOIS (*Lucus-Augusti*), voir VOCONCES
LUCRETIUS pagus, voir SÉGOBRIGES
LUGDUNUM, voir SÉGUSIAVES
LUSSAC-LES-CHÂTEAUX (*Luciago*), voir PICTONS
LUXEUIL (*Luxovum*), voir SÉQUANES
LYON (*Lugdunum*), voir *SÉGUSIAVES* et ALLOBROGES

M

N

O

P

Q

QUIMPER (*Kemper*), voir OSISMES

R

RAMASSE (la) *oppidum*, voir LUTEVANI
RAME (*Rama*), voir CATURIGES
RANDAN *oppidum*, voir GABALES
REDON (*Redone*), voir REDONES
RENNES (*Condate*), voir REDONES
RENNES-LE-CHÂTEAU (*Castellum-Redae*), voir TECTOSAGES
REIMS (Durocortorum), voir RÈMES
REMOULINS (*De-Remollis*), voir SAMNAGENCES
REVEST-D'ALBION (*de revesto d'Albionis*) voir ALBICI
REZÉ (*Ratatium*), voir AMBILATRES
RIANS (*Arrianos*), voir TRITOLLI
RIBEMONT-SUR-ANCRE, voir AMBIENS
RIEUTORT (*Rivo-Torto*), voir GABALES
RIEUX (*De Rivis*), voir GARUMNES
RIEZ (*Albaece-Reiorum*), voir REII
RIGOMAGUS, voir SAVINCATES
RIOM (*Ricomagensis vico*), voir ARVERNES
ROANNE (*Rodumna*), voir SÉGUSIAVES
RODEZ (*Segodunum*), voir RUTÈNES
ROQUE-DE-VIOU *oppidum*, voir ARÉCOMIQUES
ROQUEFORT (*Rokeford*), voir LATUSATES
ROQUESTERON (*Roca*), voir BERITINI
ROSANENSIS PAGUS, voir VOCONCES
ROSSOTENTIS PAGUS, voir BELLOVAQUES
ROUEN (*Ratamagos*), voir VÉLIOCASSES
ROUFFIAC (*Roffiac*), voir TECTOSAGES
ROUFFIAC-D'AUDE (*Rofiacus*), voir TECTOSAGES
ROUJAN (*de Royano*), voir PISCENOIS
ROQUE-SUR-PERNES (LA) (*Rocha*), voir MÉMINES.
ROUSSET (Rosseuf), voir TRICASTINS

S

SAINT-PIERRE-EN-CHASTRE *oppidum*, voir SUESSIONS
SAINT-PIERRE-DE-MARTIGUES *oppidum*, voir AVATICI
SAINT-PIERRE-D'AUTILS *oppidum*, voir ÉBUROVICES
SAINT-PIERRE-DE-SENOS (*Senomagos*), voir TRICASTINIS
SAINT-PIERRE-DE-VARENGILLE camp romain, voir VÉLIOCASSES
SAINT-POL-DE-LÉON (*Occismor*), voir OSISMES
SAINT-PUY (*Castrum-Summi-Podii*), voir GARITES
SAINT-QUENTIN (*Viromandui*), voir VÉROMANDUENS
SAINT-ROMAIN (*Oppidum*), voir SÉGUSIAVES
SAINT-SAMSON-DE-LA-ROQUE camp romain, voir VÉLIOCASSES
SAINT-SATURNIN-D'APT (*Sancto Saturnini*), voir ALBICI
SAINT-SAUVEUR (*Sancto Salvatoris*), voir VEAMINI
SAINT-SEVER-DE-RUSTAN (*Castrum Caesaris*), voir VASCONS
SAINT-SERVAN (*Sancto Serviacus*), voir CORIOSOLITES
SAINT-THIBERY (*Cessero*), voir TECTOSAGES
SAINT-THOMAS (*Saint Thome*), voir RÈMES
SAINT-VALLIER-DE-THIEY (*Sancto Valério*), voir VELAUNII
SAINT-VÉRAN (*Sancto Veranus*), voir QUARIATES
SAINT-VINCENT (*Sancto Vincentius*), voir ARÉCOMIQUES
SAINTE-FEYRE (*Capela-Sancto Symphoriani*), voir LÉMOVICES
SAINTE-JALLE (*Sancta Galla*), voir VOCONCES
SALERNES (*Salerna*), voir VÉRUCINS
SALINELLES, voir ARÉCOMIQUES
SALSES-LE-PORT, voir SARDONES
SALVAGNAC (*Selvaniaco*), voir TAGOSDUNNI
SAMNAGA, voir SAMNAGENSES
SANCERRE (*Gorgobina*), voir BOIENS
SAUBUSSE (Saubuce), voir SIBUSATES
SANDOUVILLE, voir VÉLIOCASSES
SAULT-DE-VAUCLUSE, voir SÉBAGINI
SAVERNE (*Tabernis*), voir MÉDIOMATRICES
SAVINES (*Boresium*), voir SAVINCATES
SÉES (*Saiorum*), voir SAII
SEGISTERICUS PAGUS, voir SOGIONTI
SEIGNOSSE (*Senosacium*), voir COCOSATES
SENAS (*Senacium*), voir SAMNAGENSES
SENEZ (*Sanition*), voir SENTIENS ou TRIULLARI

T

U

V

VORDENSES PAGANI, voir GORDES

VORGIUM, voir OSISMES
VOULGEZAC (*Vogaziacum*), voir VASATES
VAIGUE (*Végé*), voir ARVIENS

Y

YSSADON (*Exingidus*), voir LÉMOVICES
YZEURES (*Iciodorum*), voir TURONS

LOCALISATION DES PEUPLES PAR DÉPARTEMENTS

(Certains d'entre eux sont mentionnés dans plusieurs départements en fonction des territoires qu'ils occupaient)

01. AIN

AMBARRES, NANTUATES.

02. AISNE

ALAUDUNI, CONTRUBI, RÈMES, SUESSIONS, VÉROMANDUENS.

03. ALLIER

BITURIGES CUBI.

04. ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ADÈNATES, BRIGIANI, BRODIONTI, EMBIENS, ÉSUBIENS, MEMINES, NEMANOLI, REII, SENTIENS, TRIULLARI, VARIACENS, VELAUNII, VERGUNNI.

05. HAUTES-ALPES

ADUNICATES, AVANTICI, CAPILATES, CATURIGES, QUARIATES, SAVINCATES, SÉBAGUNI, SOGIONTI, TRICORII.

06. ALPES-MARITIMES

ADUNICATES, ANTIPOLITANI, BERITINI, CUTINI, DÉCÈATES, ECTINI, ÉGUI, EUBURIATES, GALLITRI, LEAVES, LEBEKES, LIGAUNI, NÉRUSES, ORATELLI, SALIES, SUELTERES, SUÈTRES, VEAMINI, VÉDIANTIENS.

07. ARDÈCHE

HELVIENS.

08. ARDENNES

RÈMES.

09. ARIÈGE
BORODATES, CONSORRANI, TECTOSAGES.

10. AUBE
ÉBUROVICES, LINGONS, SÉNONS, TRICASSES.

11. AUDE
ARNEMETICI, ATACINI, ARANDUCINI, BÉBRYCES, BINEKEN, ÉLYSIQUES, LONGOSTALETES, SÉLONCENS, TECTOSAGES.

12. AVEYRON
RUTÈNES.

13. BOUCHES-DU-RHÔNE
ANATALIENS, ALBICI, AVATICI, CAMACTULICI, COENICENSES, GLANICI, LIBICI, MASSALIOTES, MOREII, NEARCHI, SALYENS, SÉGOBRIGES, SAMNAGENSES, TRICORES, TARUSQUES.

14. CALVADOS
BAIOCASSES, LEXOVIENS, VIDUCASSES.

15. CANTAL
ARVERNES.

16. CHARENTE
AGÉNISATES, SANTONS.

17. CHARENTE-MARITIME
ANAGNUTES, AGENISATES, SANTONS.

18. CHER
BITURIGES, BOIENS, MORIGI.

19. CORRÈZE
LÉMOVICES.

20. CORSE (DU SUD et DU NORD)
BALATINI, CERVINI, CILIBENSI, COIMASENI, MACRINI, PINI, SICUINI, SIRBI, SUBASANI, TARABENI, TITIANI, VANACINI.

21. CÔTE-D'OR
BLANNOVII, ÉDUENS, LINGONS, MANDUBIENS, VADICASSES.

22. CÔTE-D'ARMOR
AMBILIATES, BIDUCESII, CORIOSOLITES, CORNOVI.

23. CREUSE
CAMBIOVICENSES, LÉMOVICES.

24. DORDOGNE
PÉTROCORES.

25. DOUBS
MANDUBIENS, SÉQUANES.

26. DRÔME
CAVARES, SÉGALAUMES, TRICASTINS, VERTACORI, VOCONCES, VELLAUNES.

27. EURE
ÉBUROVICES, LEXOVIENS, VÉLIOCASSES.

28. EURE-ET-LOIRE
ALANUS, CARNUTES, DUROCASSES.

29. FINISTÈRE
AMBIBARES, OSISMES.

30. GARD
ARÉCOMIQUES, ARNEMETICI, CORIOBEDENSES, BUDENICENSES.

31. HAUTE-GARONNE
CONVENNES, GOMFERANI, MONESI, PAGANI-LOTLIATES, TECTOSAGES, TOLOSATES.

32. GERS
AUSQUES, ÉLUSATES, GARITES, GATES, LACTORATES, SOTIATES.

33. GIRONDE

BITURIGES VIVISQUES, BOIENS, BELENDI, MEDULLES, SÉNONS, SIBUSATES, SENNATES, VASSEI, VASATES.

34. HÉRAULT

ARÉCOMIQUES, ÉLYSQUES, LUTEVANI.

35. ILLE-ET-VILAINE

CARNUTES, DOMNONI, REDONS, SÉSUIVES.

36. INDRE

BITURIGES CUBI.

37. INDRE-ET-LOIRE

TURONS.

38. ISÈRE

ALLOBROGES, ACITAVONES, UCENI / ICONI, VENISAMI.

39. JURA

SÉQUANES.

40. LANDES

BERCORATES, BASABOIATES, COCOSATES, LATUSATES, SIBUSATES, SOTIATES, TARBELLES, TARUSATES, TORVATES.

41. LOIR-ET-CHER

CARNUTES.

42. LOIRE

SÉGUSIAVES.

43. HAUTE-LOIRE

ÉLEUTETES, VELLAVES.

44. LOIRE-ATLANTIQUE

NAMNÈTES, PICTONS, SAMNITES.

45. LOIRET
AURELIANI, SÉNONS.

46. LOT
CADURQUES, NITIOBROGES.

47. LOT-ET-GARONNE
OSCIDATES-CAMPESTRES, SOTIATES.

48. LOZÈRE
GABALES.

49. MAINE-ET-LOIRE
ANDÈCAVES, AMBILATRES, PICTONS.

50. MANCHE
ABRINCANTES, UNELLES, VENELLES.

51. MARNE
CATALAUNI, RÈMES, SÉNONS, SUESSIONS.

52. HAUTE-MARNE
CATALAUNI, GERMANI, LEUQUES, LINGONS.

53. MAYENNE
ARVIENS, CÉNOMANS, DIABLINTES, SÉNONS.

54. MEURTHE-ET-MOSELLE
LEUQUES, MÉDIOMATRICES.

55. MEUSE
AMBIVARETI, CATURIGES, VÉRODUNENSES.

56. MORBIHAN
AMBIVARETI, CORONENSES, VÉNÈTES.

57. MOSELLE
MÉDIOMATRICES, PAEMANI.

58. NIÈVRE
BRANNOVICES, ÉDUENS, ARMATES.

59. NORD
MÉNAPIENS, MORINS, NERVIENS.

60. OISE
BELLOVAQUES, RÈMES, SILVANECTES, SUESSIONS.

61. ORNE
SAII, ESSUVIENS.

62. PAS-DE-CALAIS
ATRÉBATES, BRITANNI, MORINS.

63. PUY-DE-DÔME
ARVERNES.

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
ARANDUCINI, ASPIATES, BENEHARNIENS, OSCIDATES-MONTANI, PRÉCIANI, PTIANI, PINPEDUNNI, SIBUSATES, TARUSATES, VENARNI.

65. HAUTES-PYRÉNÉES
ARREVASCI, BIGERRIONES, CAMPONI, ONOBRISATES, GARUMES, PAGANI-FERRARIENSES, SPARIANI, TARBELLES, VASCONS.

66. PYRÉNÉES-ORIENTALES
ARNEMETICI, CERRETTES, BÉBRYCES, SARDONES, TECTOSAGES.

67. BAS-RHIN
TRIBOQUES.

68. HAUT-RHIN
SÉQUANES.

69. SAÔNE
SÉGUSIAVES.

70. HAUTE-SAÔNE
SÉQUANES.

71. SAÔNE-ET-LOIRE
ÉDUENS, TAIFALES.

72. SARTHE
ANDÉCAVES, ARVIENS, CÉNOMANS.

73. SAVOIE
ACITAVONES, ALLOBROGES, CEATRONES, GAROCELLI, MEDULLES.

74. HAUTE-SAVOIE
ALLOBROGES, ALAMANS.

75. PARIS
PARISII.

76. SEINE-MARITIME
CALÈTES, VÉLIOCASSES, CATUSLOGI.

77. SEINE-ET-MARNE
MELDES, SÉNONS.

78. YVELINES
CARNUTES, PARISII.

79. DEUX-SÈVRES
PICTONS.

80. SOMME
AMBIENS, ATRÉBATES, OROMANSACI, VÉROMANDUENS.

81. TARN
RUTÈNES

82. TARN-ET-GARONNE
CADURQUES, TAIFALES, TASGODUNI.

83. VAR
BORMANI, COMMONES, DÉCIATES, LIGAUNI, NEMETURI, OXYBIENS, SALYENS, SUELTÈRES, TRITOLLI, VERGUNNI, VÉRUCINS.

84. VAUCLUSE
ALBICI, CAVARES, DEXUIVATES, ÉLYCOCI, MEMINES, SÉBAGUINI, VOCONCES, VULGIENTES.

85. VENDÉE
AMBILATRI, PICTONS, RATIATES, TAIFALES.

86. VIENNE
PICTONS, SÉNONS.

87. HAUTE-VIENNE
LÉMOVICES.

88. VOSGES
LEUQUES, TRIBOQUES, VADICASSES.

89. YONNE
BRANNOVICES, ÉDUENS, LINGONS, SÉNONS.

90. BELFORT
TRIBOQUES.

91. ESSONNE
SÉNONS, PARISII.

92. HAUTS-DE-SEINE
PARISII.

93. SEINE-SAINT-DENIS
PARISII.

94. VAL-DE-MARNE
PARISII.

95. VAL-D'OISE

PARISII.

D'autres peuples ne peuvent guère être localisés dans un département précis. Il s'agit des :

AMBIVARES, localisation incertaine, peut-être dans l'Allier.

ANTOBROGES (voir Nitiobroges).

GÉSATES, qui ne sont pas un peuple mais plutôt des mercenaires ou des guerriers professionnels itinérants.

LASSUNNI, dans les Landes.

SUAEUCONI, dans les Landes.

VELLATES, peut-être dans le Lot-et-Garonne.

BIBLIOGRAPHIE

Dresser une bibliographie sur un aussi vaste sujet n'est pas chose aisée. Ou l'on donne trop de titres, ou la liste est au contraire trop restreinte. Dans le cadre de cet ouvrage, nous nous sommes efforcés de n'indiquer que des ouvrages de synthèse ou ayant un rapport précis avec les populations traitées dans le Répertoire. Cette liste n'est donc pas complète et l'exhaustivité est évidemment impossible ; d'autres ouvrages existant ne sont pas nommés mais ont néanmoins été consultés. Par ailleurs, le rythme des parutions est tel depuis quelques années qu'il n'est évidemment pas envisageable de citer les toutes dernières sorties ni même toutes celles antérieures à la publication de cet ouvrage. Le lecteur soucieux d'approfondir ses connaissances pourra partir des titres indiqués ci-après, dans lesquels il trouvera de nombreuses références sur certains sujets de ce répertoire.

ABALAIN Hervé, *Les Celtes,* Armeline 2001.

ACHARD Isidore, *Description historique géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence,* 2 vol., 1787-1788.

AGACHE Roger, *Découverte aérienne de retranchements nivelés aux abords du site présumé de Bratuspantium, près de Breteuil-sur-Noye (Oise),* in Bulletin de la Société préhistorique française, 1962.

AJOT, *Németodurum, Nemptoduro,* Nanterre, 1994.

ALBENQUE A., *Les Rutènes,* Rodez, 1948, Paris, 1996.

ALLAIS G., *Les Alpes occidentales de l'Antiquité,* 1891.

ALMAGRO GORBEA Martin, TORRES ORTIZ Mariano, *Las fíbulas de jinete y de caballito : aproximación a las élites ecuestres y su expansión en la Hispania céltica, Institución Fernando el Católico,* Madrid, 1999.

ANVILLE (D'), *Notices de l'ancienne Gaule, Desaint et Saillant,* Paris, 1760.

AQUITANIA, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule,* suppl. N° 6, 1992. Sous la direction de Louis Maurin.

ARBAUD, *Les possessions de St Victor dans les Basses-Alpes,* BSSLAB, 1903/1904.

ARBOIS DE JUBAINVILLE D' Henri, *Introduction à l'étude de la littérature celtique,* 1883 ; L'Épopée celtique en Irlande, 1892 ;

Études de droit celtique, Paris, 1895 ;

Cours de littérature celtique, 1908 ;

Les noms gaulois chez César et Hirtius, 1891;

Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'antiquité, 2 vol., Thorin & Fils, Paris, 1889/1894 ;

Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, Paris, 1890.

ARCELIN P., *Le territoire de Marseille dans son contexte indigène*, Études massaliètes, 1986.

ARCELIN P., MARCADAL Y. et al., *Les Alpilles. Encyclopédie d'une montagne provençale*, Forcalquier, 2009.

ARCÈRE, *Histoire de la ville de La Rochelle et des pays d'Aunis*, vol. 1, La Rochelle, 1756.

ARDISSON Sandrine, *Capitales éphémères*, Tours, 2003.

ARNAUD Pascal, *Des peuples aux cités des Alpes méridionales*, in Territoires celtiques, Errance, Paris, 2002.

ARQUE P., *Géographie des Pyrénées*, 1943.

ASPECTS DE L'ÂGE DU FER DANS LE SUD DU MASSIF CENTRAL, *Monographie d'archéologie Méditerranéenne*, Lattes 2000, Actes du XXIe congrès de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer. Bedet B., Gruat P., Marchand G., M. Py, M. Schwaller.

ATLAS CULTUREL DES ALPES OCCIDENTALES, *Érica*. Direct. Colette-Jourdain-Annequin et coll. Picard, Paris, 2004.

AUVILLE D', *Notices sur la Gaule*, 1760.

AYMARD A., *Études d'Histoire ancienne*, 1967.

BACH Sylvie, GARDES Philippe, *Du nouveau sur Auch*, Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer,1999.

BARAILLON J.-F., *Recherche sur le peuple des Cambiovicenses de la Carte de Peutinger*, Paris, 1806.

BAREILLE J.-P., SABLAYROLLES R., *Saint-Lizier-en-Couserans, dans Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990.

BARRAL P., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P., *Les territoires de la fin de l'Âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins*, Territoires celtiques, Errance, Paris, 2002.

BARRUOL Guy, *Le territoire des Albiques*, R.E.L., 1958;

Rigomagus et la vallée de Barcelonnette, 1966;

Essai sur la topographie d'Apta Julia, R.A.N., Narbonne, 1968;

Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, étude de géographie historique, RAN, Paris, 1969 (rééd. 1975).

Deux cités de la province des Alpes-Maritimes, Glandèves et Briançonnet, R.E.L. 1972;

L'Âge du Fer en Languedoc, Paris, 1976;

Le pays des Sordes, R.A.N. 7, Narbonne, 1980;

Le vicus Varatunnum à St Julien de Salinelles, R.A.N., 19, Narbonne, 1986;

Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule, R.A.N., N° 1, De Broccard, Paris, 1999;

Les peuples pré-romains du sud du Massif Central, acte du XXIe colloque de l'A.F.E.A.F., Lattes,2000;

Aspect de l'Âge du Fer dans le sud du Massif central, acte du XXIe colloque de l'A.F.E.A.F., Lattes, 2000 ;

Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc Roussillon, Hommage à Guy Barruol, Compiègne, 2002.

BARRUOL Guy, FICHES Jean-Luc, GARMY Pierre, GIRAUD Jean-Pierre..., *Aspects de l'Âge du Fer dans le sud du Massif Central,* Lattes, 2000.

BARRY E., *Inscriptions inédites des Pyrénées,* 1863.

BATS Michel, *Marseille grecque et la Gaule,* Marseille, 1992.

BATS Michel et all., *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du sud,* 1990.

BEAL J.-C., Les territoires des cités antiques, R.E.A. Bordeaux, 2007;

Bibracte-Autun, dans *Latomus,* 1996.

BEAUJARD B., *Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine,* in *Frontières en Gaule,* Caesarodunum 16, Tours, 1981.

BEDET B., GRUAT P., MARCHAND G., PY M., SCHWALLER M., *Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif central, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne,* Lattes 2000 ; Actes du XXIe congrès de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer, Conques-Montrozier, 1997.

BEDON Robert, *Les villes des trois Gaules,* Picard, 1999 ;

Atlas des villes, *Picard,* Union Latine, Paris, 2001.

BEDON Robert et all., *Atlas des villes, bourg, villages de France au passé romain,* Picard, Paris, 2001.

BELSER Christophe, *Le Pays de Retz,* Coop Breizh, Spézet, 2006.

BENARD Jacky et Frédérique, *L'agglomération de l'oppidum d'Alésia,* R.A.E., Dijon, 1997.

BENDALA Manuel, *Tartesios, Iberos y Celtas,* Madrid, 2000.

BENOÎT Fernand, *Carte archéologique de la Gaule romaine. Carte et texte complet du département des Bouches-du-Rhône,* Arles, 1936 ;

Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule, Aix-en-Provence, 1965 ;

Entremont, capitale celto-ligure des Salyens, éd. Ophrys, Gap, 1969 ;

BÉRARD Georges et coll., *Matavo et le pagus Matavonicus,* RAN, 26, 1993.

BÉRATO Jacques, *Territoires celtiques,* Gallimard, Paris, 2003.

BERCHEM Van, *Conquête et organisation par Rome des districts alpins,* 1962.

BERNDT Helmut, *Le message des Nibelungen,* Hambourg, 1968, Paris, 1970.

BERTHELOT André, *La côte océanique de la Gaule d'après Ptolémée,* R.E.A., XXXV, 1933;

La Gaule de Ptolémée, R.E.A., XXXIV, XXXV, XXXVI, 1933.

BERTHIER André, WARTELLE André, *Alésia,* Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1990.

BERTONCELLO Frédérique, *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges,* Marseille, 1999.

BERTRAND J.-M., *Territoire donné territoire attribué,* Paris, 1991.

BLADÉ J.-F., *Géographie de l'Aquitaine,* in Revue de Gascogne, t. 1, 1860;

L'Aquitaine avant Auguste, in Revue de l'Agenais;

Géographie historique de l'Aquitaine autonome, in Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1893 ;

1894 B, idem.

BLANC Edmond, *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes,* 2 vol., Nice, 1879.

BLANC André, *L'oppidum de Malpas à Soyons,* Cahiers rhodaniens, Aix-en-Provence, 1958;

Valence des origines aux Carolingiens, Valence, 1964.

BLANCHARD R., *Les Alpes occidentales,* 7 vol., 1938-1956.

BOCQUET Aimé, *« Naissance de l'aristocratie en Europe », Les premiers Princes celtes,* Musée Dauphinois, Grenoble, 1990.

BOCQUET Anne, NAVEAU Jacques, *Capitales éphémères,* Tours, 2004.

BOISSINOT Philippe, *Sur la plage emmêlée : Celtes, Ligures, Grecs et Ibères dans la confrontation de textes et de l'archéologie,* Mélanges de la Casa de Velazquez, 35-2, Madrid, 2005.

BOMBAL Eusèbe, *Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour,* Argentat, 1906.

BOOS Andreas, *La tombe du chef de guerre de Hagenau et autres tombes de guerriers de rang similaire, in catalogue de l'exposition « L'Europe au temps d'Ulysse »,* RMN, Paris, 2000.

BOSCH-GIMPERA Pere, *Los Celtas y la civilizacion celtica en la Peninsula iberica, Madrid, 1923 ; Els Celtes y la cultura de la primera edat del ferro a Catalunya,* Barcelone, 1924 ;

Ensayo de una reconstruccion de la etnologia prehistorica de la peninsula iberica, Santander, 1923 ;

Les mouvements celtiques, essai de reconstitution, dans Revue d'Études Celtiques Vol. 2-1950/51 pp. 342/400; Vol. 1-1952, pp. 71/126; Vol. 2-1953/54 pp.328/355;Vol.1 et 2-1955, pp. 146/184.

BOST Jean-Pierre, *La grande Lande, histoire et géographie historique*, 1981;

Présence humaine dans la grande lande, du 2e Âge du Fer à la conquête franque (IIIe siècle av. J.-C. - VIe siècle après J.-C.), 1981 ;

Les chemins de Crassus, R.E.A., 1986 ;

Présence humaine dans la grande lande, du 2eme Âge du Fer à la conquête franque, Paris, 1985, 2008.

BOST Jean-Pierre et FABRE, *Quelques problèmes d'Histoire*, Aquitania, 1, Bordeaux, 1983.

BOUCHE Honoré, *La chorographie ou description de la Provence, et l'histoire chronologique du même pays*, 2 vol., 1664.

BOUDARTCHOUK Jean-Luc, *Les Éleutètes de César : une hypothèse relative à leur localisation*, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise, vol. 16, 2002.

BOUDET R., *Aspects du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1er s. av. J.-C.*, Aquitania, Bordeaux, 1986 ;

L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, du Ve au 1er s. av. J.-C., Périgueux, 1987 ;

Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France du VIIIe au 1er s. av. J.-C., Périgueux, 1992.

BOUILLET Marie-Nicolas, *Dictionnaire classique de l'Antiquité sacrée et profane*, Paris, 1826 ;

BOUILLET Marie-Nicolas, CHASSANG Alexis, *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie*, Hachette, Paris, 1845 et 1878.

BOULESTIN Bruno, GOMEZ DE SOTO José, *Grotte des Perrats (Agris, Charente*), rapport de fouilles 2006-2008.

BOULLY Jean, *Fiers d'être Gaulois*, La Catherinette, Louhans, 2002.

BOURDEAU J.-F., *Manuel de géographie historique, ancienne Gascogne et Béarn*, t. 1, 1761.

BOURGAIN Marie-Louise, *Histoire de Callian.*

BOUSQUET Louis, *Six leçons d'Histoire du Rouergue*, Rodez, 1924.

BOUSSARD Jacques, *Essai sur le peuplement de la Touraine du 1er s. au VIIIe siècle*, Tours, 1954.

BOUTIN Émile, *La Vendée des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, 1982.

BOUVET J.-P. et al., *« Un oppidum au château d'Angers (Maine-et-Loire)»* in Les marges de l'Armorique à l'Âge du Fer, Nantes, 1999.

BOYER Raymond et FÉVRIER Paul-Albert, *Stations routières romaines de Provence*, R.E.L., 1959.

BOYRIE-FÉNIÉ B., *Carte archéologique de la Gaule*, les Landes, 1994.

BRETZ-MALHER Denise, *Les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France*, 1959;

La Civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien, Paris, 1971.

BRIQUEL Dominique, *À propos du nom des Ombriens*, Paris, 1973.

BROCHARD P. et LALLEMAND E., *La vie quotidienne des Gaulois*, Paris, 1984.

BRUN Jean-Pierre, *Documents d'Archéologie méridionale*, Toulon, 1994.

BRUN Patrice, *Princes et princesses de la Celtique, le Premier Age du Fer (850-450 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1987

Documents d'Archéologie méridionale, 1991 ;

« L'origine des Celtes, communautés linguistiques et réseaux sociaux », in Actes de la table ronde de Bologne, 2005.

Les Celtes à la lumière de l'archéologie, Archéopage, INRAP, Paris, 2010.

BRUN Patrice, DEBORD Jean, *Monnaies trouvées en fouilles sur l'oppidum de Pommiers (Aisne)*, 1991.

BRUN-DURAND Justin, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Valence, 1891.

BRUNAUX Jean-Louis, *Les Gaulois, sanctuaires et rites*, Paris, 1986 ;

Société archéologique et historique de Boulogne, n° 56, 2002

Religion et sanctuaire, in Religion et société en Gaule, Paris, 2006.

BRUNEL Clovis, *La Narbonnaise de Domitius à César*, Nîmes, 1935;

Le nom de la voie Régordane, Romania LXXIX, 1958.

BRUNHES, *Géographie humaine de la France*, 1921.

BROUSSARD, *Essai sur le peuplement de la Touraine du 1er s. au VIIIe s.*, 1954.

BUISSON André, *Carte archéologique de la Gaule : l'Ain*, 1990 ;

Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990.

BURNAND Y., *Les Gallo-romains*, 1996.

BURNAND Y., DEMAROLLE J.-M., Les *limites des cités des Leuques et des Médio-matriques, Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgi-cae pertinentia (Gallia Romana II)*, Paris, 1998.

BURNOUF, BELLON, MARTIN, VEROT-BOURREL, *Lyon avant Lugdunum*, sous la direction de C. Goudineau, Aux origines de Lyon, Lyon, 1989.

BUSQUET Raoul, *Histoire de Marseille*, Robert Laffont, Paris, 1945.

Histoire du commerce de Marseille, Marseille, 1949.

CAESARODUNUM N° 16, *Frontière en Gaule*, Agache, Breart, Audin, Beaujard, Burin, Chevallier, Lambert, Riou, Freyt, Provost, Tours, 1981.

CAMOREYT Eugène, *La ville des Sotiates*, Th. Bouquet, Auch, 1897.

CARANTIA, *Le houx, plante sacrée de la Tradition*, Keltia 9, 2008.

CARRIER Jean, *Histoire du Rouergue*, Privat, Toulouse, 1987.

CARRU D., *Capitales éphémères*, Paris, 2003.

CASIMIR Philippe, *Le Trophée d'Auguste à la Turbie*, A.Tacussel, Marseille, 1932.

CASTAIGNE Jean-François Eusèbe, *Mémoire sur les Agénisates de Pline*, Angoulême, 1865.

CASTEX, *Inventaire archéologique du pays de Luchon.*

CAUMONT Arcisse de, *Cours d'Antiquités monumentales : Antiquités celtiques*, Caen, 1834.

CAUVIN Gérard, *Civilisation et rôle des Ligures de l'Arno au var, de l'Âge du Fer à la conquête romaine*, 1987.

CENAC-MONCAUT J., *Histoire des peuples et des états pyrénéens*, 1873.

CERNUTTI Silvia, *Les connaissances astronomiques des anciens Celtes, in Étoiles dans la Nuit des Temps*, Eurasie n° 18, L'Harmattan, 2008.

CHABOT L., *Monnayage préromain inédit de l'étang de Berre*, Cahiers de Numismatique, 1977.

CHAMBON J.-P., *Les limites méridionales de la Cité des Arvernes et la toponymie : pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antiques*, Mélanges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique, Dijon, 2001.

CHANTRE Ernest, *Premier Âge du Fer*, Paris, 1880.

CHAPPUIS Charles, *Étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique*, Paris, 1862.

CHARDRON-PICAULT Pascale, *L'artisanat des alliages à base de cuivre de Vertault-Vertillum (Côte-d'Or)*, RAE, vol. 54, 2005

CHARPY Jean-Jacques et ROUALET Pierre, *Les Celtes en Champagne, Épernay*, 1991;

CHARPY Jean-Jacques, *Les pratiques funéraires en Champagne au Ve s. av. J.-C.*, 1998.

CHARRIERE L., *Entre Cavares et Salyens*, 1995.

CHASTAGNOL André, *Hypothèses sur la localisation de Vagoritum et sur la Diablintie méridionale*, Picard, Paris, 1974;

La civilisation des Riedones, Brest, 1980 ;

Inscriptions latines de Narbonnaise, Gallia,1992 ;

Les cités de la Gaule narbonnaise..., Études celtiques, 1995.

CHAUME Maurice, *Les origines du duché de Bourgogne*, Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Paris, 1925.

CHAUSSERIE-LAPRÉE Jean, *Le temps des Gaulois en Provence*, Marseille, 2000.

Martigues, terre gauloise : entre celtique et Méditerranée, Errance, Paris, 2005.

CHEVALLIER Raymond, *Les voies romaines*, Armand Colin, Paris, 1972.

CHEVET Pierre, COMTE François, PITHON Martin, *Aspects nouveaux de l'urbanisme d'Angers dans l'Antiquité, Bulletin de la Sté française d'Archéologie classique*, Revue archéologique n° 43, 2007.

CHILDE Gordon, *L'Europe préhistorique*, Londres, 1925, Paris, 1962.

CHRISTOL Michel, *Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine*, Béziers, 1998 ; *La Municipalisation de la Gaule narbonnaise*, Paris, 1999.

CHRISTOL Michel, JANON M., *Le statut de Glanum à l'époque romaine*, RAN, 33, 2000.

CHRISTOL Michel, FICHES Jean-Luc, RABAY Dominique, *Le Sanctuaire de la Come de l'Ermitage à Collias (Gard)*, RAN 40, 2007.

CLAVEL Monique, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Les Belles Lettres, Besançon, 1970;

Béziers, territoire et cité, 1995.

CLAVEL-LÉVÊQUE Monique, *Puzzle gaulois. Les Gaules en mémoire*, Les Belles Lettres, 1989.

CLÉMENS J., *Les Oscidates Campestres dans Revue de l'Agenais*, Agen, 1980.

CLERC Michel, *Aquae Sextiae, Aix-en-Provence*, 1916, Marseille, 1973 ;

Massilia, histoire de Marseille dans l'antiquité, des origines à la fin de l'empire romain d'Occident, 2 vol., Tacussel, Marseille, 1927 - 1929.

COFFYN A., RIQUET R., *Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire de la Gironde*, Bordeaux, 1964.

COLBERT de BEAULIEU Jean-Baptiste, *Notes d'épigraphie monétaire gauloise*, Paris, 1960 ;

Gallia, vol. 24, 1966 ;

La fortification gauloise de Vernon, 1998.

COLBERT de BEAULIEU Jean-Baptiste, FISCHER Brigitte, *Recueil des inscriptions gauloises* (RIG), volume IV, Les légendes monétaires. CNRS, Paris, 1998.

COLLART Jean-Luc et GAILLARD Michèle, Capitales éphémères, Tours, 2003.

COLUMELLE, *De re Rustica*.

COMBES Jean, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Gérard Tisserand, Clermont-Ferrand, 2001.

COMBES Jean, BERNARD Gilles, *Histoire du Poitou et des pays Charentais*, Poitiers, 2001.

COMBES Jean, DE SOTO José, BUISSON André, *Pour protohistoire et antiquité dans Histoire du Poitou et des pays charentais*, De-Borée, Clermont-Ferrand, 2001.

CONTHENET A., *Les monnaies gauloises d'Argentomagus*, RAC, vol. 7, fasc. 3, 1968.

CORTEZ Russel, *Les populations pré-celtes du nord du Portugal*, 1951.

COSSON Pierre, *Civitas antipolitana*, Serre, Nice, 1995.

COUGNY E., *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, 6 volumes, 1878-1892.

COUPY, *Marseille grecque et la Gaule*, Marseille, 1992.

CRUVELLIER J.-F., *Histoire de Barrême*, S.C.L.B.A., 1890.

CUZACQ P., *Les grandes Landes de Gascogne, Études géographiques et historiques*, 1889.

DAUZAT Albert, *Les noms de lieux, origines et évolutions*, Paris, 1926;

La toponymie française, Paris, 1939;

Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, avec Charles Rostaing, Larousse, Paris, 1963, 1968, 1975;

Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes de France, Paris, 1978.

DAUZAT Albert, ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Larousse, Paris, 1968, 1975.

DEBAL Jacques, *Les Gaulois en Orléanais*, Orléans, 1974.

DEBET, *Aux origines d'Ales*, 1980; L'Archéologue, No 98, octobre 2007.

DEBORD Jean, *Les origines gauloises de Soissons*, Revue Archéologique de Picardie, n° 3-4, 1984 ;

Les fouilles du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), Mémoires de la Féd. des Sociétés d'Hist. Et d'Archéo. de l'Aisne, Tome XXXV, Soissons, 1990.

DÉCHELETTE Joseph, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, A. Picard & Fils, Paris, de 1880 à 1914

DECHEZLEPRÊTRE Thierry, *Territoires celtiques*, 2003.

DELAMARRE Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 2001 ;

Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux-celtique continental, Errance, coll. « Hespérides », 2003.

DELAPORTE Jean-Baptiste-François, *Recherches sur la Bretagne*, 1819.

DELAROCHE Crespin, *Études sur la géographie historique de la Gaule*, 1787.

DELATTRE Valérie, *L'archéologie funéraire : déchiffrer les morts pour mieux connaitre les vivants, Préhistoire en Ile-de-France*, APRAIF, Nemours, 2008.

DELAVAL Éric, HINCKER Vincent, FICHET DE CLAIRFONTAINE François, LE MAHO Jacques, *Capitales éphémères*, Tours, 2003.

DELESTRÉE Louis-Pol, *Monnayages et peuples gaulois du nord-ouest, Errance*, Paris 1996.

DELESTRÉE Louis-Pol et Wouters H., *Monnayages et peuples gaulois*, Paris, 1997.

DELLONG Éric, *Narbonne et le Narbonnais*, Aix-en-Provence, 2003.

DELMAIRE Roland, *Capitales éphémères*, Tours, 2003.

DEMAROLLE Jeanne-Marie, *Petite histoire d'une grande collection : les inscriptions latines du Musée de la Cour d'Or*, Metz, 2007.

DEMOUGEOT Émilienne, *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, Aubier-Montaigne, Paris, 1969.

DEMOULE Jean-Paul, *Migrations et théories migratoires aux époques préhistoriques et protohistoriques*, in Actes de la table ronde de Bologne, 2005, Bibracte, 2006.

DEPEYROT Georges, R.A.N., 35, Aix-en-Provence, 2003.

DERU Xavier, *Cadres géographiques du territoire des Nerviens*, Villeneuve-d'Ascq, 2009.

DESAYE H., LUROL J.-M., MÈGE J.-C., *Découverte d'autels aux Déesses Baginatiae à Saint-Jalle (Drôme)*, RAN, 2000.

DESBORDES Jean-Michel, *Les limites des Lemovices*, Aquitania, 1, Bordeaux, 1983.

DESJARDINS Ernest, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Hachette, Paris, 1878;

Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger, Paris, 1889.

DES MÈLOIZES A., *Bourges à travers les âges*, Paris, 1908.

DEVILLERS Sophie, MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane, *Une agglomération antique sort de l'anonymat : Briga ressuscitée*, in Revue archéologique de Picardie, vol. 3, Amiens, 2006.

D'EXPILLY, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules*, 6 volumes, 1763-1770.

DEYBER Alain, *Les frontières des peuples préromains dans l'est de la Gaule à la fin de l'époque de la Tène*, Caesarodunum, n°16, Tours, 1981.

DIXNEUF Samuel, *Le Chablais*, Mediapart, 2008.

DOM DEVIC, DOM VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, 2 volumes, 1872-1874.

DIEHL, *Jublains*, 1897.

DION Roger, *Histoire de la vigne*, Clavreuil, 1959, Paris, 1991, 2010.

Annuaire du collège de France, 1963/64/65;

Géographie historique de la France, vol 59, 1959 ;

Les frontières de la France, Paris, 1979.

DOMERGUE C., LAUTIER J., *Villes et agglomérations urbaines antique du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, 1990.

DONTENVILLE Henri, *La France mythologique*, Henri Veyrier, Paris, 1966.

DOTTIN Georges, *La langue gauloise*, 1918, 1920 ;

Glossaire gaulois, Paris, 1920.

DUBOIS, BSNAA, 1858.

DU BOUCHER H., *Les Aquenses primitifs ou Dax avant l'histoire*, dans Bull. Soc., Bordeaux, 1877.

DUCEPPE-LAMARRE Armelle, MENEZ et coll., *Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe continentale du VIIe au Ier s. av. J.-C.*, CNRS, Lille, 1999.

DUFOUR J.-E., *Dictionnaire topographique du département de la Loire, Saint-Étienne*, 2006.

DUFOUR M., *De l'ancien Poitou et de sa capitale*, 1826.

DU MÈGE Louis, *Monuments religieux des Volques Arécomiques, Garumni et des Convènes*, 1814.

DUPONT-DELPORTE, Bull. Soc. d'Études des Hautes-Alpes, 1890.

DUPOUY Auguste, *La Cornouaille*, De Gigord, Paris, 1947.

DUPRAZ Joëlle, RIGAUD Pierre, *Alba, capitale des Helviens, Capitales éphémères*, Errance, Paris, 2003.

DURANDI, *Notice de l'ancien Piémont*, 1805.

DUVAL Alain, *Le torque de Mailly-le-Camp et les Nitiobroges*, Aquitania, 1994.

DUVAL Paul-Marie, *Les peuples d'Aquitaine d'après la liste de Pline*, Paris, 1955 ;

Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord, Gallia 17, Paris, 1959 ;

Paris antique des origines au milieu du IIIe siècle, Hermann, Paris, 1961 ;

Chronique gallo-romaine, REA, 1962.

La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle, in Les sources de l'histoire de France des origines à la fin du XVe siècle, 2 vol., Picard, Paris, 1971;

Travaux sur la Gaule, 2 vol., École française de Rome, 1989;

Németodurum, 1994.

DUVAL Paul-Marie, PINAULT Georges, *Les Calendriers (Coligny, Villards d'Héria)*, R.I.G., XVe supplément à Gallia, Paris, 1986.

DUVOISIN Abbé, *Cambo et ses alentours*, 1858.

ESMONDE-CLEARY Simon, *Capitales éphémères*, Paris, 2003.

ESPERANDIEU, *Inscriptions latines de la Gaule narbonnaise*, Montpellier, 1936;

Inscriptions de la cité des Lemovices, 1891.

ESTANCELIN, *Mémoire sur les Antiquités de la ville d'Eu et de son territoire*, Caen, 1825.

ÉTIENNE Robert, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962.

EVANS Ellis, *Gaulish personal names*, Oxford, 1967.

EXPILLY (D') L.-A., *Dictionnaire géographique et politique des Gaules et de la France*, 1761.

FABRE Gabrielle, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952 ;

Présence romaine entre l'Adour et les Pyrénées, Anales du Centre départemental de documents pédagogique des Pyrénées Atlantiques, Pau, 1973 ;

Carte archéologique de la Gaule, les Pyrénées-Atlantiques, Paris, 1994.

FAGES B., *Carte archéologique de la Gaule*, le Lot-et-Garonne, C.I.D., Paris, 1995.

FAGES B., MAURIN L., *Inscriptions latines d'Aquitaine, Nitiobroges*, Agen, 1991.

FAIDER-FEYTMANS G., *Les limites de la cité des Nerviens*, in Antiquités classiques, 21 Bruxelles, 1952.

FASSONNE Pierre, *Le Château de Chazeron en Basse-Auvergne*, Éditions G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1966.

FAUDUET Isabelle, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de la Gaule*, Paris, 1993 ;

Les temples de tradition celtique, Errance, Paris, 2010.

FAVRON-COMBES, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, 2001.

FÉRAUD J. M. M., *Basses-Alpes*, F.O.R. N° 26, 1861.

FERDIÈRE Alain et all., *La ville de Javols*, Montpellier, 1997;

Nouvelles recherches à Javols-Anderitum, Mende, 1998 ;

Histoires de noms de lieux : notes de toponymie antique du Gévaudan, Mende, 1999 ;

Âge du Fer dans le Massif Central, Lattes, 2000 ;

Capitales éphémères in Revue d'Archéologique du Centre, Tours, 2003, 2004;

Les Gaules, IIe s. av. J.-C. - Ve s. apr. J.-C., 2005.

FICHES Jean-Luc, *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, 2 vol., dans Monographie d'Archéologie méditerranéenne, Montpellier, 2002.

FICHET DE CLAIRFONTAINE François, *Atlas des capitales éphémères*, Tours, 2003, Paris, 2004.

FICHTL Stephan, *Les peuples gaulois (IIIe-1er siècles av. J.-C).*, Errance, Paris, 2004;

Les Gaulois du nord de la Gaule 150-20 av. J.-C., Errance, Paris, 1994.

FIERRO-DOMENECH Alfred, *Le Pré carré (géographie historique de la France)*, Paris, 1986.

FISCHER Brigitte, GENEVRIER Jean-Luc, *Les Monnaies de Vercingétorix : une nouvelle acquisition ?*, Gallia, 1986.

FIZELIER (Le), *Arvii et Diablintes,* 1878.

FLEURIOT Léon, *Notes lexicographiques et philologiques,* Études celtiques, 1964 ;

Les origines de la Bretagne, Payot, Paris, 1980.

FORMIGÉ Jules, *La dédicace du Trophée des Alpes (La Turbie)* dans Gallia n° 13-1, Paris, 1955.

FOSSIER Robert, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* Louvain, 1968.

FOURNIER G., *De l'Arvernie celtique à l'Arvernie romaine,* in Histoire de l'Auvergne, Privat, Toulouse, 1974

FREYSSINET Émilie, *L'organisation du territoire entre Rhin et Meuse à l'époque romaine,* Strasbourg, 2007.

FURGER-GUNTI A., *Die Ausgrabungen im Basler Münster...,* Caesarodunum 16,, Paris, 1981.

FUSTEL-DE-COULANGES, *La Gaule romaine,* Paris, 1994.

GAILLEDRAT. E., *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault, VIe-IVe s. av. J.-C.,* Lattes, 1997.

GALLET (Abbé), *L'établissement des Bretons dans l'Armorique,* 1720.

GALLIOU Patrick, *L'Armorique romaine,* Brasparts, 1983.

GALLIOU P., TANGUY D., LE CLOIREC G., *Capitales épéhémères,* Tours, 2004.

GALLOUÉDEC Luis, *Le Maine,* Hachette, Paris, 1925.

GAMBARI F. Maria, DELL LUCCHESE A., *L'area alpina sud-occidentale e il mondo ligure,* in Actes de la table ronde de Bologne, 2005.

GARCIA Dominique, *Entre Ibères et Ligures,* suppl. RAN 26, 1993;

Dynamiques territoriales en Gaule méridionale durant l'Âge du Fer, Errance, 2002 ;

La Celtique méditerranéenne, Errance, Paris, 2004.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, BARRAL Philippe, GUILLAUMET Jean-Paul, NOUVEL Pierre, *Territoires celtiques,* Paris, 2002.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, BUISSON, Jean-François, GOMEZ DE SOTO José, *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe Occidentale,* Actes du XXIVe colloque de l'AFEAF, Martigues, juin 2000, Paris 2002.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, BUISSON, GARDES Philippe, TARPIN Michel et al., *Territoires celtiques,* Paris, 2003.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, BUCHSENSCHUTZ Olivier et al., *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique,* in Territoires celtiques, Bordeaux, 2003.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, BLANCHET A., FICHES Jean-Luc et all., *Territoires celtiques,* Paris, 2003.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, BERTONCELLO Frédérique et al., *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

GARCIA Dominique, VERDIN Florence, LEVEAU Philippe et al., *Territoires celtiques*, 2004.

GARCIN É., *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, 1835.

GARDES Philippe, BACH Sylvie, *Du nouveau sur Auch*, Auch, 1999.

GARDES Philippe, *Territoires celtiques*, Paris, 2003.

GARREAU, *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 1998.

GASCOU Jacques, JANON Michel, *Inscriptions latines en Narbonnaise*, Gallia, Fréjus, Paris, 1985.

GASCOU Jacques, *Recueil des Inscriptions latines des cités de la Narbonnaise*, Gallia, 47, 1990.

GAUDEAU L., *Histoire générale de tous les peuples*, 2 vol., Bureau de la publication, Paris, 1841.

GAYRAUD Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*, R.E.A., De Boccard, Paris, 1981.

GAYRAUD Michel, RICHARD Jean-Claude, *Les inscriptions gallo-romaines de l'oppidum du Castellas à Murviel-lès-Montpellier*, Montpellier, 1982.

GAZENBECK Michiel, LEVEAU Philippe, *Occupation du sol et évolution environnementale depuis le néolithique dans la Montagnette et la partie occidentale des Alpilles (Bouches-du-Rhône)*, 1995.

GAZENBECK Michiel, *Carte archéologique de la Gaule, les Alpilles et la Montagnette*, 1999.

GENDRON Stéphane, *Noms de lieux du Centre...*, Bonneton, Paris, 1998.

L'origine des noms de lieux en France. Essai de toponymie, Errance, Paris, 2003.

GENERAT Th., *Études géographique et ethnographique sur les peuples qui avoisinaient le cours inférieure du Rhône et de la Durance avant la conquête de la gaule par les Romains*, 1860.

GÉRARD Alain, *Les Vendéens des origines à nos jours*, La Roche-sur-Yon, 2001.

GILLES Isidore, *Les voies romaines et massiliennes dans le département des Bouches-du-Rhône*, Avignon, 1884 ;

Le pays d'Arles et ses trois tribus salyennes, les Avantiques, les Désuviates et les Anatiles, 1887.

GINOUX Nathalie, *Les fourreaux ornés de France*, 1994.

GINOUX Nathalie, POUX Matthieu, *Les Parisii, entre Gaule belgique et Gaule celtique*, Errance, Paris, 2002.

GIRARDY-CAILLAT Claudine, *Villes et agglomération urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, n° 6, Bordeaux, 1990.

GOMEZ DE SOTO José, *1000 ans d'histoire urbaine à Angoulême*, Angoulême, 1998 ;

Histoire du Poitou et des pays charentais, Clermont-Ferrand, 2001.

GOMEZ DE SOTO José, BOULESTIN Bruno, *Grotte des Perrats (Agris, Charente)*, rapport de fouilles 2006-2008.

GORSSE, *Notices sur les tombeaux et médailles du canal d'Alès*, 1803.

GOUDINEAU Christian, *Les provinces de la Gaule*, Problèmes d'Histoire et de Géographie ;

César et la Gaule, Errance, Paris, 1990, 2000 ;

Regard sur la Gaule, Paris, 1998, 2000, 2007.

GOUDINEAU Christian, PEYRE Christian, *Bibracte et les Éduens*, Errance, Paris, 1993.

GOUDINEAU Christian, BRUNAUX Jean-Louis, GARCIA Dominique, LAMBOT Bernard, *Religion et société en Gaule*, Errance, Paris, 2006.

GOURY Dominic, *L'oppidum du camp de César à Laudun (Gard)*, RAN, 30, Arles, 1997.

GRAS Michel, *L'arrivée d'immigrés à Marseille au milieu du VI*e *s. av. J.-C.*, Coll. Études massaliètes, Marseille, 1995.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, rééd. Histoire des Francs, VIe s., Les Belles Lettres, Paris, 1980.

GRENIER Albert, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, T. 2, Picard, Paris, 1913 ;

Les Gaulois, Paris, 1945, 1970, 2001 ;

La Gaule celtique, Paris, 1945.

GRIFFE, *Hypothèse sur les Rutènes*, 1954.

GROS Adolphe, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie*, Saint-Jean-de-Maurienne, 1936.

GROSCLAUDE Michel, LE NAIL Jean-François, *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Conseil Général des Hautes-Pyrénées, 2000.

GROSCLAUDE Michel, *Dictionnaire toponymique des Communes du Béarn*, édit. Cairn, Pau, 2005.

GRUAT Ph., IZAC L., IMBERT L., *Territoires celtiques*, Paris, 2002.

GRUEL Katherine, *Le trésor de Trébry (Côtes-du-Nord)*, R.A.C.F., vol. 22, 1983.

GUADET Joseph, *Dictionnaire universel abrégé de géographie ancienne comparée*, Paris, 1820.

GUÉRY Roger, *Le port antique de Marseille*, Coll. Études massaliètes, Marseille, 1992.

GUICHARD, VAGINAY, *Ségusiaves*, 1985.

GUICHEMON Samuel, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Turin, 1778.

GUILAINE Jean, *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental*, Roussillon, Ariège, Paris, 1972 ;

La France d'avant la France, du Néolithique à l'âge du Fer, 1980.

GUILLAUMET Jean-Paul, RAPIN André, *L'Art des Gaulois dans le Midi*, Marseille, 2000.

GUILULINUME Paul (Abbé), *Procès verbaux du Congrès pour l'avenir des Sciences*, 1905 ; *Aperçu historique de Guillestre et ses environs*, Annales des Alpes. Recueil périodique des Archives des Hautes-Alpes, Gap, 1906.

GUIRAUD R., *Le peuplement du bassin de l'Orb, des origines à l'époque romaine.*

GUYONVARC'H Christian-J., LEROUX Françoise, *Notes d'étymologie et de lexicologie gauloises et celtiques*, Ogam 16, Rennes, 1964 ;

Les Druides, Ogam Celticum, Rennes, 1979, Ouest-France, 1986.

HAMEL Jean-François, *Viridovix, « notre » Vercingétorix*, Éd. du Patrimoine normand, Marigny, 2002.

HAMLIN F., *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Centre d'Études occitanes, Poussan, 1983.

HARMAND Jacques, *Les Celtes au second Âge du Fer*, Paris,1970.

HATT Jean-Jacques, *Histoire de la Gaule romaine*, 1959 ;

Les invasions celtiques en Italie du Nord, leur chronologie, B.S.P.F., 1960.

HAYWOOD John, *Atlas historique des Celtes*, Autrement, Paris, 2002.

HÉRUBEL Marcel A., *Les origines des ports de la Gironde et de le Garonne maritime*, Paris, 1934.

HIERNARD Jean, *Aux origines de la civitas d'Angoulême*, Bull. de la Soc. archéologique et historique de la Charente, Angoulême, 1980 ;

Aux origines de la civitas des Bituriges Vivisques, Revue belge de Numismatique, CXXVII, Bruxelles, 1981 ;

Corbilo et la route de l'étain, in Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1982 ;

La numismatique et la question des Bituriges Vivisques, 1984 ;

La Vienne, de la Préhistoire à nos jours, Saint-Jean-d'Angély, 1986.

HIRSCHFELD O., ZANGMEISTER C. et al., *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Berlin, 1899.

HOLDER Alfred, *Alt-Celtischer, sprachschatz*, 3 volumes, Leipzig, 1896 (réédition 1961).

HOLLARD Dominique, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*. IV. Supplément aux tomes I-II-III, Saint-Germain-en-Laye, 2008.

HUBERT Henri, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, Albin Michel, Paris, 1932, 1950, 1974, 2007 ;

Les Celtes et l'expansion celtique depuis l'époque de La Tène, Albin Michel, Paris, 1932, 1950, 1974, 2007.

HUGUENIN Marcel, *La cartographie des Alpes française avant Cassini*, 1958.

HUMBERT B., *Une attestation du nom antique de Toul*, Toul, 1979.

JACOBS Alfred, *Géographie historique de la Gaule. Le Pagus aux différentes époques de notre histoire*, Durand, 1859.

JANNORAY Jean, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, 1955.

R.E.A., 1950.

JANSSENS Ugo, *Ces Belges « les plus braves », histoire de la Belgique gauloise*, Racines, Bruxelles, 2008.

JOANNE Paul, *Dictionnaire géographique et administratif de la France et ses colonies*, 7 vol., 1890-1905.

JOSPIN Jean-Pascal, *« Les Allobroges : des Gaulois d'Italie du Nord ? »* in Un air d'Italie, Musée du Dauphinois, Grenoble, 2011.

JOUANNET F. V., *Statistiques du Département de la Gironde*, tome I, Bordeaux, 1837.

JULIEN J.-J., *Annales des Basses-Alpes*, Digne, 1840.

JULLIAN Camille, *Vercingétorix*, Paris, 1900 (rééd. 1977) ;

Recherches sur la religion gauloise, Paris, 1903 ;

Histoire de la Gaule, 8 vol., Hachette, Paris, 1907-1928 (rééd. 1993) ;

Notes gallo-romaines, R.E.A., 1901.

Académie des Inscriptions des Belles Lettres, Paris, 1911.

KEREBEL Hervé, PROVOST Alain, *Capitales éphémères*, FERACF, Tours, 2004.

KRAUSZ Sophie, *« La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) »*, Revue archéologique du Centre de la France, t. 45-46, 2007 (en ligne).

KRUTA Venceslas, *Les Celtes*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1976 (rééd. 1978, 1983, 1987, 1990, 1993, 1996, 2000) ;

L'Europe des origines, la Protohistoire : 6000-500 avant J.-C., Gallimard, Paris, 1992 ;

Les Celtes. Histoire et dictionnaire, Laffont (coll. Bouquins), Paris, 2000 ;

Aux origines de l'Europe : le monde des Celtes, Kronos, Paris, 2001 ;

Les Celtes, Paris, 2002 ;

La question de l'origine des Celtes, in Amis des Études Celtiques n° 40, 2005 ;

La cruche celte de Brno, Dijon, 2007 ;

L'origine des Celtes. D'où est comment sont-ils arrivés ? Keltia magazine n° 10 et 11, 2008, 2009.

KRUTA Venceslas et all., *Les Celtes*, Bompiani, Milan, 1998.

LA BORDERIE Arthur Le Moyne de, *Chronologie du Cartulaire de Redon*, Oberthur, Rennes, 1901.

LABROUSSE Michel, *Un sanctuaire rupestre gallo-romain dans les Pyrénées*, 1948 ;

Toulouse antique..., E. de Boccard, Paris, 1968 ;

Monnaies « à la croix » trouvées à Vieille-Toulouse..., Pallas, XX, Toulouse, 1973.

LACROIX André, *Le pagus Baginensis ou de Bésignan*, in Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme (t. 22, n° 91, 1889.

LACROIX Jacques, *Les noms d'origine gauloise*, 3 vol., Errance, Paris, 2003 - 2007.

LALANNE Ludovic, *Dictionnaire historique de la France*, Paris, 1872-1877.

LAMBERT C., RIOUFREYT J., *Jalons sur une frontière des Cénomans et des Diablintes*, Caesarodunum, 16, 1981.

LAMBERT (Philippe), *Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos (Lot-et-Garonne)*, 1991.

LAMBERT Pierre-Yves, *La langue gauloise*, Errance, Paris, 2003.

LAMBOGLIA Nino, *Question de topographie antique*, R.E.L., 1943 ;

Segustero e la civitas dei Sogiontii, Rivista di Studi Liguri, Bordighera, 1944 ;

Le problème celto-ligure dans la vallée du Rhône, R.E.L. 1958 ;

Le regnum des Ligures Élisyques, 1973 ;

I Cynetes del Portogallo e il « Litus Cyneticum », R.E.L., 2005.

LANTIER Raymond, *Antiquité du Roussillon*, R.E.A., 1919 ;

Recherches archéologiques en Gaule, Gallia, II, 1940-41-42, Gallia, 1943 ;

Découvertes archéologiques à Callian (Var), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1969.

LAPART, PREVOST, *Fours de potiers à Sos*, 1982.

LARROCHETTE A. et PRINGENT E., *Histoire des Landes*, 1936.

LASSARADE Louis, *L'oppidum de Pons*, Aquitania 1, Angoulême, 1986.

LASSERE Félix, Bulletin de la Société des Lettres, Bayonne, 1939.

LATOUR Jean, *L'oppidum du Baou-des-Noirs à Vence (A.-M.)*, Lattes, 1985.

LAUBENREIMER F., TARPIN M., *Essai sur les pagi de Narbonnaise*, R.A.N., 26, 1993.

LAUXERROIS Roger, *Le Bas-Vivarais à l'époque romaine*, Paris, 1983.

LE BAS Philippe, *Dictionnaire encyclopédique de France*, Firmin Didot, Paris, 1842.

LEBEDYNSKY Iaroslav, *Les Sarmates. Amazones et lanciers cuirassés entre Oural et Danube. VIIe s. av. J.-C.-VIe s. apr. J.-C.*, Errance, Paris, 2002.

Les Indo-européens, Errance, Paris, 2006.

LE BIHAN Jean-Paul, *Aux origines de Quimper, archéologie et histoire*, Quimper, 1986 ;

Territoires celtiques, dans Actes du XXIV colloque de l'A.F.E.A.F., 2003.

LEBOEUF, *Dissertation sur l'histoire écclésiastique et civile de Paris*, 1739/1743.

LE BOHEC Yann, *Les inscriptions des Lingons*, CTHS, Paris,1992.

LE CLOIREC Gaëtan, *Carhaix antique*, P. U. R., Rennes, 2008.

LE CŒUR Charles, *Le Béarn. Histoire et promenades archéologiques*, Ribaut, Pau, 1877.

LEDRU Ambroise, *Archives historiques du Maine*, Le Mans, 1911.

LEDUQUE A., *Esquisse de topographie historique sur l'Ambianie (Annales du CRDP d'Amiens)*, Amiens, 1972.

LE GALL Joël, *Alésia, archéologie et histoire*, Fayard, Paris, 1963, 1980.

LEJEUNE Michel, *Les graffites gallo-grecs du torque de Mailly-le-Camp*, P. U. F., Paris, 1968.

LE LANNOU M., *Le rôle des communications fluviales dans la génèse et le développement des villes antiques*, Paris, 1977.

LEMAN-DELERIVE Germaine, *La Belgique et le Nord de la France du IIIe au Ier siècle av. J.-C.*, in Celtes..., Mariemont, 2006.

Le monde remigieux des Nerviens, L'archéo-théma, 2011.

LENTHÉRIC Charles, *Les villes mortes du golfe de Lion*, Paris, 1892.

LEROUX, *Le Massif central*, t. 1, p.66, 1898.

LE ROUX Françoise, GUYONVARC'H Christian-J., *Les Druides*, Ogham, Ouest-France, Rennes, 1979, 1986 ;

La civilisation celtique, Rennes, 1990 ;

La société celtique, Rennes, 1991.

LEVEAU Philippe, *Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise*, RAN, 26, 1993.

LEVEAU Philippe, RÉMY Bernard, *Les agglomérations urbaines de la Cité de Vienne*, R.A.N. 38-39, 2005.

LEVEAU Philippe, PALET MARTINEZ Josep-Maria, *Les Pyrénées romaines, la frontière, la ville, la montagne. L'apport de l'archéologie du paysage*, Tarragone, 2010.

LEWUILLON Serge, Vercingétorix ou le mirage d'Alésia, Éditions Complexe, Bruxelles, 1999.

LIGER François-Joseph, *La civitas Ouagoriton à Cisseau-le-Petit*, 1892 ;

Les Diablintes, Alet et Jublains, Champion, Paris, 1898.

LINKENFIELD, *Observations sur le siège primitif des Sénons cisalpins*, 1933.

LIPOZ Raymond, *Histoire de deux cités gallo-romaines : Comminges et Couserans*, Toulouse, 1931 ;

Convenae et Consoranni, 1932.

LOBINEAU, Guy Alexis, *Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux*, Paris, Rennes, 1707.

LONGNON Auguste, *Origines et formation de la nationalité française*, Nouvelle Libraire nationale, Paris, 1912;

Les cités gallo-romaines de la Bretagne, Bull. des Côtes-du-Nord, 1874 ;

Géographie de la Gaule au IVe siècle, Paris, 1878, réédition de 1978 ;

Atlas historique de la France depuis César, Paris, 1885 ;

Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leur transformation, Paris, 1920-1929, 4 vol., réédition 1979.

LORBLANCHET M., *Céramiques des Champs d'Urnes découvertes au Puy d'Issolud*, Ogam 17, 1965.

LOT Ferdinand, *Revue d'Histoire savoisienne*, 76, pp. 145-156, 1933.

L'énigme de Cieutat, R.E.A., 1950 ;

La Gaule, mis a jour par P.-M. Duval, Marabout, 1979.

LOTH Joseph, *L'Émigration Bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère*, Rennes, 1883 ;

Le Vocabulaire vieux-breton, 1884 ;

Le Mabinogi de Kulhwch et Olwen, 1888.

LOUBERGÉ Jean, MASSIE Jean-François, *Cartographie des castéras et enceintes en terrassement dans le Béarn*, Bibliothèque Nationale, Paris, 1971.

LUGINBÜHL Thierry, *Cuchulainn, mythes guerriers et sociétés celtiques*, Infolio éditions, Gollion (Suisse), 2006.

MALET Henri, *L'origine du nom d'Angoulême*, Angoulême, 1964.

MANGARD Michel, *Les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé*, Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie, 1965

Revue des sociétés savantes, archéologie historique de l'Orléanais, 1965 ;

Gallia, 1972, 1978, 1982.

MANGIN M., FLUZIN Ph., COURTADON J.-L., FONTAINE M.-J. et all., *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or)*, 2 vol., CNRS éd., Paris, 2000.

MARCA Pierre de, *Histoire du Béarn*, Paris, 1640.

MARICHAL R., *Ruscino (Château-Roussillon)*, Perpignan, 2002 ;

R.A.N., 35, 2003.

MARKALE Jean, *Les Celtes et la civilisation celtique*, Payot, Paris, 2001.

MARQUETTE Jean-Bernard, *Le peuplement du Bazadais de la préhistoire à la conquête romaine, Bordeaux*, 1961.

MARTIN Jacques, *Histoire des Gaules et des conquêtes des gaulois depuis leur origine jusqu'à la monarchie françoise*, 1754.

MARTIN P.-E., *Revue d'Histoire suisse*, vol. 13, Genève, 1933.

MARTIN Daniel, *L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay). Mythe ou réalité historique*, Créer, 2002.

MARTINIÈRE (DE LA) J.-F., *Le grand dictionnaire d'Histoire géographique et critique*, 1737.

MARTINIÈRE (DE LA) J.-F., MARTIN J., *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois*, 1754.

MASSIE, *Les camps et les mottes dans le département des Basses-Pyrénées*, 1965.

MASSIE, LOUBERGE, *Cartographie des casteras et enceintes en terrassements dans le Béarn*, 1971.

MAUNÉ Stéphane, *Les campagnes de la cité de Béziers, archéologie et histoire romaine*, Montagnac, 1998.

R.A.N., 35, 2003.

MAURIN Bernard Maurin, *3000 ans sous les eaux*, Gaïa, Paris, 1998.

MAURIN Louis, *Les Basaboiates*, Actes du XXII[e] Congrès de la F.H.S.O., Langon, 1970 ;

Cahiers du Bazadais, Bazas, 1971 ;

Saintes antique, des origines à la fin du IV[e] s. av. J.-C., Saintes, 1978 ;

La Charente-Maritime, Paris, 1981 ;

Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990.

MAURIN Louis, SOUILHAC Valérie, *Capitales éphémères*, Paris, 2004.

MAURIN Louis, VERNON, *Romains et barbares entre Loire et Gironde*, 1989.

MAURIN Louis, FAGES, *Inscriptions latines d'Aquitaine, Nitiobroges*, 1991.

MAURIN Louis, BOST J.-P., RODDAZ J.-M., *Les racines de l'Aquitaine, 20 siècles d'histoire d'une région*, 1992.

MARTINET André, *Des steppes aux océans*, 1986.

MASSIE J.-F., *Les camps et les mottes dans le département des Basses-Pyrénées*, Pau, 1965.

MAURY Alfred, *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, Paris, 1859.

MAURY J., *Les étapes du peuplement sur les Grands Causses*, Millau, 1967.

MAY Roland, *Saint-Bertrand-de-Comminges*, Lyon, 1996.

MEGAW Ruth et Vincent, *Art de la Celtique, VIIe siècle av. J.-C. - VIIIe siècle apr. J.-C.*, Errance, Paris,1989, 2001.

MÉHU Jean, *Histoire du Luberon*, Cadenet, 2004.

MERLET François, *La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne*, in Sté d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, t. XXX, Rennes, 1950.

METTE H.-J., *Pythéas von Massilia*, fragment n° 6, p. 21, Berlin, 1952.

MOULDER Marcel, *La prise de Marseille par les Ségobriges : un échec*, in Dialogues d'histoire ancienne, vol. 30, 1, Fundación Dialnet, 2004.

MILLOTE et THEVENIN, *Les racines des Européens*, t. 1, Collection Histoire de l'Europe, Horvath, 1988.

MOMMSEN Theodor, *Histoire romaine*, Leipzig, 1856-1872, rééd. 2 volumes, Robert Laffont, Paris, 1985.

MONTEIL, *Nîmes antique et sa campagne*, Nîmes, 1999.

MOREAU Adrien, *Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France*, 2 vol., Picard, Paris, 1971, rééd. 1983.

MOURRE M., *Dictionnaire d'histoire universelle*, 2 vol., Éd. Universitaires, Paris, 1968.

MURDON L'ANTIQUE, *Ogmios Bandua*, La Tribune Celtique, Éd. du Nemeton, Vincennes, 1996.

MUSÉE DU DAUPHINOIS, *Les Premiers Princes celtes*, Grenoble, 1990.

MUSSET, *Le Bas-Maine*, 1917.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, 3 vol., Droz, Genève, 1990 (rééd. 1998).

NEISS Robert, « *Historique antique et médiéval de la ville de Reims* », Histoire antique & médièvale n° 61, 2012.

NICKELS André et All., *La nécropole du 1er âge du Fer d'Agde*, Mefra 1981.

NICKELS André, *Les Grecs en Gaule*, Pise-Rome,1983.

NISARD Désirée, *Salluste, Jules César, C. Valléius Paterculus et A. Florus*, Paris, 1837.

NOUVEL Alain, *Les noms de lieux témoins de notre Histoire*, 1981.

OBERZINER G., *Les Guerres d'Auguste contre les peuples alpins*, Rome, 1900.

OGÉE Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, 2 vol., 1778, 1780, rééd. Rennes, 1845.

OLESTI Oriol, *L'occupation romaine de la Cerdagne...*, Évora, 2008.

ONDE H., *L'occupation humaine dans les grands massifs savoyards*, dans études critique historique, Grenoble, 1942.

PAPE Louis, *L'Armorique gallo-romaine*, Privat, Toulouse, 1968 ;
La Bretagne romaine, Ouest-France, Rennes, 1995.

PAPON Jean-Pierre (Abbé), *Histoire générale de la Provence*, Paris, 1777 - 1786.

PASSELAC M., *L'Aude des origines*, 1994.

R.A.N., 35, 2003.

PASQUIER, *Les guignons à Nanterre*, 1997.

PASSY P., *L'origine des Ossalois*, 1904.

PELISSIER Jean-Esprit, *Histoire d'Allos de l'an 1000 avant J.-C. à 1899*, Digne, 1901.

PÈNE J.-M., *Les Claparèdes et l'oppidum de la Dame-de-Bruyès, Aigaliers et Baron*, in Monographie d'Archéologie Méditeranéenne, 14, Lattes, 2002.

PERSIGOUT Jean-Paul, *Dictionnaire de mythologie celte*, éd. du Rocher, 1985, 1990.

PERNOUD Régine, *Les Gaulois*, Seuil, Paris, 1961.

PETIT P., *Précis d'histoire ancienne*, P.U.F., Paris, 1962.

PEYNEAU Bertrand, *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, 1926.

PEYNEAU B., MAURIN L., *Les racines de l'Aquitain*, Paris, 1992.

PEYNOT Michel, *La Combrailles*, Guéret, 1931.

PEYRARD A., *Découvertes sur l'oppidum d'Amboise*, Achéologia n° 154, mai 1981.

PEYRE Christian, *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle av. J.-C.*, Paris, 1978;
Felsina et l'organisation du territoire Boiens, 1987.

PEYRE Christian, GOUDINEAU Christian, *Bibracte et les Éduens*, 1993.

PICARD Gilbert Charles, *Les trophées romains*, E. de Boccard, Paris, 1957.

PICHONNEAU Jean-François, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990.

PICOT Jean-Pierre, *Dictionnaire historique de la Gaule*, La Différence, Paris, 2002.

PIGANIOL André, *Atlas historique, t.1 : Antiquité*, Clio, Paris, 1954 ;
Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange, Paris, 1962 ;
Scripta varia, 3 volumes, Latomus, Bruxelles, 1973.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Description historique et géographique de la France*, 1753.

PILLARD Guy-Edouard, *Le vrai Gargantua*, Imago, Paris, 1987.

PIN Marie-Christine, *Villes et agglomération urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania, 6, Bordeaux, 1990.

PINOT J.-L., *Atlas des villes de France.*

PLANCHON J., *De Luc à Die : le chassé-croisé des capitales voconces.* Capitales éphémères, Tours, 2003.

PORTE Danielle, *Alésia citadelle jurassienne*, Cabédita, Divonne-les-Bains, 2000 ;

L'Imposture Alésia, Carnot, Paris, 2004, Liralésia, 2010.

POUPARDIN René, *Recueil des Actes des rois de Provence*, 855-928, Paris, 1920.

POUX Matthieu, *L'enclos culturel de Corent, Revue archéologique du centre de la France*, 2002.

Lougoudounon à l'aube de la conquête (450-50 av. J.-C.), Lyon, 2003 ;

Religion et société. Le sanctuaire arverne de Corent, in Religion et société en Gaule, Paris, 2006.

POYDENOT H., *Fondation de la ville de Bayonne et l'origine de son nom*, 1875.

PRALON Didier, *La légende de la fondation de Marseille*, Coll. Études massaliètes, Marseille, 1992.

PRÉVOT J.-P., LAPART J., *Fours de potiers gaulois découverts à Sos*, Agen, 1982.

PROU Maurice, *Les cinq livres de ses histoires (900-1044)*, A. Picard, Paris, 1886 ;

Manuel de Paléographie latine et française (du VIe au XVIIe siècle), Paris, 1889 ;

La Gaule mérovingienne, L. H. May, Paris, 1897.

PROVOST, *Les Alpilles et la Montagnette*, dans carte archéologique de la Gaule, 13/2, 1999.

PROVOST Alain, LE MAHO J., *Capitales éphémères*, Paris, 2004.

PY Michel, *Les Gaulois du Midi, de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*, Hachette, Paris, 1993.

Culture, économie et société protohistorique dans la région de Nîmes, Rome, 1990.

RALSTON Ian B. M., *Les enceintes fortifiées du Limousin*, Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, vol. 36, Paris, 1992.

RAMBAUD Michel, *La Guerre des Gaules*, Paris, 1965.

R.A.N., Revue archéologique Narbonnaise, N° 35, *Peuples et territoires en Gaule Méditerranéenne, Hommage à G. Barruol*, Michel Bats (dir. et coll.), Montpellier, 2003.

RAPIN André, *Pratiques funéraires des cultures du 2e Âge du Fer laténien*, Glux-en-Glenne, 2004.

RAYMOND Paul, *Dictionnaire topographique Béarn-Pays Basque*, Paris, 1863.

RÉAU Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, vol. III, Paris, 1959.

RÉGNIER Fabien, *Un établissement celtique en Catalogne*, Congrès du Ferrol, Espagne, 1998 (texte publié en 1999 in Congrès scientifique du Ferrol, Éd. Nemeton, Vincennes, 1999) ;

La Pierre de Souveraineté. La pierre de Scone au regard de la mythologie celtique, Éd. Nemeton, Vincennes,1998 ;

Chronologie celtique, des origines à nos jours, Éd. Nemeton, 2002 ;

L'eau sacrée chez les Celtes, Saint-Benoît-sur-Loire, in Études druidiques, Paris, 2002 ;

Les Celtes de la Péninsule Ibérique, in L. T. C. h.-s., 8, 2003 ;

Les Forêts-frontières chez les Celtes, in Keltia 6, 2007.

REVUE ÉTUDES ANCIENNES, *À propos des pagus gaulois avant la conquête romaine*, R.E.A. 3, pp. 77 à 97, 1901.

RÉMY Bernard, Les villes du Massif Central, 1971.

L'immigration dans les Alpes occidentales à la fin de la république romaine et pendant le Haut-Empire, Lucerne, 1998.

RENDU Christine, *La montagne d'Enveig*, Perpignan, 2003.

RÉVELLAT J.-P., *Les Adunicates, peuple gaulois placé dans la région d'Andon*, Vienne, 1884.

REY R., *Le royaume de Cottius*, A. Gratier, Grenoble, 1898.

RIBEMONT Francis, *Contribution à l'étude du Maine antique*, Le Mans, 1974.

RICHARD J.-C.-M., *Les monnayages indigènes de Narbonne et sa région*, Narbonne, 1972;

Les monnayages indigènes de la Gaule méridionale, Berne 1982;

Les monnaies de bronze « au taureau passant », 1993.

RICHARD J.-Cl., UNTERMANN J., *Une monnaie divisionnaire en bronze à légende ibérique inédite de Montlaurès*, Narbonne, 1996.

RICHIE P., *Histoire universelle, grandes invasions et empires*, Larousse, Paris, 1968.

RICHTER H. Général, *L'inscription d'Hasparren et les interprétations du mot « Gallos »*, Bayonne, 1944.

RICO Christian, *Pyrénées romaines, essai sur un pays de frontière*, Casa de Velasquez, Madrid 1997.

RICHTER H., *L'inscription d'Hasparren et ses Gallos*, dans B.S.S.L.A., Bayonne, 1944, pp. 85 à 90.

RIECKHOFF, *« Faszination Archäologie »*, Regensburg, 1990.

RIGAUX Jacky, *Le terroir et le vigneron*, Clémencey, 2006.

RIQUET Raymond, *Les Bituriges Vivisques et leurs voisins*, Saint-Sébastien, 1971.

ROBERT Charles, DE SAULAY, *Revue de la Numismatique belge*, 1854.

ROBERT Charles, *Numismatique de la Province de Languedoc*, Privat, Toulouse, 1879.

ROBLIN Michel, *La frontière entre les Veliocasses et les Bellovaques à l'époque gallo-romaine et franque, Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1969 ;

Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque, Piccard, Paris, 1951, rééd. 1978.

RODRIGUEZ Laëtitia, SABLAYROLLES Robert, *Les autels votifs du musée Saint-Raymond*, musée des Antiques de Toulouse, Toulouse, 1990.

ROGERS, *Une frappe coloniale à Forum Julli*, Bull, de la Société Française de Numismatique, 34e année, n° 7, 1979.

ROLLAND Henri, *Fouilles de Saint-Blaise*, R.E.A., 1937 et 1949 ;

Monnaies gallo-grecques, Rome, 1961.

ROMAN Joseph, *Les peuples des Alpes*, Bull. de la Soc. de statistique de l'Isère,1879 ;

Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes, Paris, 1884 ;

Répertoire du département des Hautes-Alpes, Paris, 1888.

ROMAN Danielle et Yves, *Histoire de la Gaule*, Fayard, Paris, 1977.

ROMAN Yves, *De Narbonne à Bordeaux*, Presses univers. de Lyon, Lyon, 1983.

Le classement des monnaies de bronze du Languedoc antique, Paris, 1987.

ROPIOT Virginie, R.A.N., 35, Montpellier, 2003.

ROSAPELLY, CARDILLAC, *La cité de Bigorre*, 1890.

ROSSI Mario, *Les Noms de lieux du Brionnais-Charolais. Témoins de l'histoire du peuplement et du paysage*, Publibook, Paris, 2009.

ROSTAING Charles, *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, 1950.

ROTH-CONGÈS Anne, CHARMANSSON Jean, *Entre Nemansus et Alba, un oppidum latinum ?* RAN, Montpellier, 1992.

ROTH-CONGÈS Anne, *Le centre monumental de Glanon*, Marseille, 1992.

L'inscription des Escoyères dans le Queyras, la date de l'octroi du droit latin aux Alpes Cottiennes, et la question du statut de Dinia, Rivista di studi liguri, 1994

RONZIER-JOLY, *Les peuples primitifs du Languedoc méditerranéen*, 1949.

ROUCHON, *Le Vellay gallo-romain et sa capitale Ruessio*, Le Puy, 1947.

ROUX Joseph, *Statistique des Alpes-Maritimes*, 1898.

RUSQUEC Henri de, *Nouveau dictionnaire et étymologique pratique du dialecte de Léon, avec les variantes diverses, dans les dialectes de Vannes, tréguier et Cornouailles*, E. Leroux, 1895.

SABBATHIER François, *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*, Delalain, Paris, 1774.

SABLAYROLLES, *Les autels votifs*, 1990.

SACAZE Julien, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, E. Privat, Toulouse, 1892.

SAUTER Marc, *Les races de l'Europe*, Payot, Paris, 1952.

SAVIGNAC Jean-Paul, *Alésia*, La Différence, Paris, 2012.

SCALIGER Joseph-Juste, *Thesaurus temporum*, 1606.

SCHAYES Guillaume Bernard, *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, Bruxelles, 1838.

SCHRADER, *Atlas historique*, n° 21.

SERGENT Bernard, *Les Indo-européens*, Payot, Paris, 1996

SIBER Marc, *Énigmatiques monnaies à la croix (une interprétation astronomique d'un monnayage celtique du Sud-Ouest de la Gaule)*, Keltia n° 14, 2009.

SILLIÈRES Pierre, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, in Aquitania, 6, Bordeaux, 1990.

SINDOU Raymond, *Mélanges d'onomastique, linguistique et philologie*, Paris, 2000.

SINTILL, *Répartition des tribus gauloises dans le Drôme*, in Rhodania, 1924.

SJOESTEDT Marie-Louise, *Dieux et Héros des Celtes*, Paris 1940, Terre de Brume 1991, 2008.

SOLANA-SAINZ José Maria, *Los Autrigones a través de las fuentes literarias*, Madrid, 1991.

SOLIERS DE Jules Raimond, *Histoire générale de la Provence*, 1615.

SOTO DE José Gomez, COMBES Jean, *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, 2003 .

SOUILHAC Valérie, MAURIN Louis, *Capitales éphémères*, Paris, 2003.

SOUTOU André, *Études sur le Rouergue*, Rodez, 1974.

SOYER J., *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, Orléans, 1933/38 ;

Recherche sur le Loiret, Orléans, 1958.

STARY P.F., *« Das spätbronzezeitliche Häuptingsgrab von Haguenau »*, Erlangen, 1980.

TARDY Dominique, *Le décor architectonique de Saintes antique*, Aquitania, suppl. 5, Bordeaux, 1989.

TARPIN Michel, *Vicus et pagus dans les inscriptions d'Europe occidentale.* Thèse 2 vol., Aix-Marseille, 1989 ;

Vici et pagi dans l'Occident romain, CEFR 299, Rome, 2003.

TARPINI Roberto, *La cerchia hallstattiana orientale dall' Adriatico ai Carpazi*, in Actes de la table ronde de Bologne, 2005.

TARRADE Jean, *La Vienne de la Préhistoire à nos jours*, Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 1986.

TAVERDET Gérard, *Les noms de lieux de Bourgogne*, Dijon, 1976, 1993, 2007.

THÉVENOT Émile, *Histoire des Gaulois*, Paris, 1949 (rééd. 1959, 1965, 1971, 1981, 1996) ; *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, 1968.

THIERRY Amédée, *Histoire des Gaulois*, 3 vol., Labitte, Paris, 1845 ;

Histoire de la Gaule sous la domination romaine, Paris, 1842, 1879.

THOLLARD Patrick, *La Gaule selon Strabon. Du texte à l'archéologie*, Errance, Paris, 2009.

TISSERAND, Abbé, *Histoire civile et religieuse de Nice et du département*, 1862.

TOBIE J.-L., *Le Pays basque nord et la romanisation*, 1982.

TOURNEUR Victor, *La Belgique avant César*, Bruxelles, 1944.

TOURNIER B., *Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes*, Toulouse, 1878.

TRANOY Laurence, *Mediolanum Santorum, Saintes, de la fondation à l'époque Julio-Claudienne*, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, Alicante, 2007.

TRONQUART, *Le camp celtique de la Bure*, Saint-Dié, 1979.

TROUSSET J., *Nouvelle histoire de France*, t. 1, Girard et Boitte, 12 vol.

UGOLINI Daniela, Civilisation languedocienne et ibérisme, Doc. Mérid., 1993 ;

Le commerce à Montlaurès au cours de la protohistoire, Narbonne, 2000 ;

Béziers pendant la Protohistoire, Béziers, 1995 ;

Le Languedoc occidental protohistorique, Aix-en-Provence,1997.

UGOLINI Daniela, OLIVE Christian, *Béziers et les côtes languedociennes dans l'Ora maritima d'Avienus*, R.A.N., 20, 1987 ;

Béziers et les côtes languedociennes dans l'Ora maritima d'Avienus, R.A.N., 35, 2003.

UNESCO, *Histoire de l'humanité*, vol. 1 et 2, Laffont, Paris, 1967.

UNTERMANN Jürgen, *Sprachräume und Sprachbewegungen in vorrömischen Hispanien*, O. Harrassowitz, Wiesbaden, 1961.

VAGINAY Michel, LEYGUE F. et GUICHARD Vincent, *Les Ségusiaves à l'âge du Fer*, Lyon, 1987.

VALENTIN F.-L., *Les Alpes Cotiennes et Graies*, géographie gallo-romaine, 1883.

VALENTIN F.-L. et MACÉ, *Société d'Études des Hautes-Alpes*, 1880.

VALETTE Paul, *Feurs-Forum Segusiavorum, Ier-IIIe siècles. Contribution à l'étude de la romanisation de la Gaule*, Lyon II, 1992.

VALOIS Adrien de, *Notitia Galliarum*,1675.

VAN BERCHEM Denis, *Conquête et organisation par Rome des districts alpins*, R.E.L. 40, Lausanne, 1962.

VÉRAN, *Essai sur les statistiques d'Arles*, 1804.

VERDIN Florence, *Les Salyens et leurs territoires*, Aix-en-Provence, 1995 ; R.A.N., 31, 1996 ;

Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières, un quartier culturel et funéraire au voisinage des Caenicenses, 2001.

Territoires celtiques, Errance, Paris, 2002.

VERNHET Alain, *L'oppidum de St.-Bonnet-de-Chirac (Lozère)*, Mende, 1967 ;

Céramiques gauloises et céramiques d'importation dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère du IIe siècle avant J.-C., Montpellier, 1971 ;

Où était la Graufesenque ?, 2001.

VERNOU Christian, LACOSTE Jacques, *Romains et barbares entre Loire et Gironde*, Poitiers, 1989.

VEYRIN Philippe, *Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse Navarre. Leur histoire et leurs traditions*, Arthaud, Paris, 1947.

VIC dom, VAISSETTE dom, *Histoire générale du Languedoc*, 15 vol., Paris, 1749, Toulouse, 1872.

VIDAL Michel, MAGNOL Jean-Pierre, *Les inscriptions peintes en caractères ibériques de Vieille-Toulouse*, R.A.N. 16, Narbonne, 1983.

VIGNON D., *Origine du peuplement de la Gaule*, 1986.

VILLARD François, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècles)*, De Boccard, Paris,1960.

VINCENT A., *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927 ;

Toponymie de la France, Bruxelles, 1937.

VIOLLIER David, *Les sépultures du second âge du Fer sur le plateau suisse*, Genève, 1916.

VIRÉ Armand, *Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum*, Cahors, 1936.

WALCKENAER Charles Athanase, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules, Cisalpine et Transalpine*, 3 vol., Paris 1839.

WIGHTMAN Edith Mary, *Gallia Belgica*, Los Angeles, 1985.

WUILLEUMIER Pierre, *Lyon, métropole des Gaules*, Les Belles lettres, Paris, 1953 ;

Inscription latine des Trois-Gaules, supplément XVII à Gallia, CNRS, Paris, 1963.

ZEHNER Muriel, *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations...*, Paris, 2003.

ZWICKER Johann, *Revue celtique*, 25, Paris, 1904.

CARTES ARCHÉOLOGIQUES DE LA GAULE ROMAINE CONSULTÉES

Les Alpes Maritimes, de Couissin et Gérin-Richard Leroux, 1931.

Les Bouches-du-Rhône, de F. Benoît, Arles, 1936.

L'Aude, de A. Grenier, C.N.R.S., 1959.

La Drôme, de J. Sautel, C.N.R.S., 1957.

Les Alpilles et la Montagnette, F. Gateau, M. Gazenbeek, M. Provost, Fl. Verdin, 1999.

CARTES ARCHÉOLOGIQUES DE LA GAULE CONSULTÉES

La Drôme, Sautel, C.I.D., 1957.

Les Hautes-Alpes, I. Ganet, G. Barruol, G. Bertucchi, C.I.D., 1969.

Le Finistère, P. Galliou, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1989.

L'Ain, A. Buisson, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1990.

Le Lot, M. Labrousse, G. Mercadier, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1990.

Le Gers, J. Lapart, C. Petit, C.I.D. 1993.

Les Landes, B. Boyrié-Fénié, C.I.D., 1994.

Les Pyrénées-Atlantiques, G. Fabre, A. Lussault, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994.

Le Lot-et-Garonne, B. Fages, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1995.

Les Hautes-Alpes, I. Ganet, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1995.

Le Cantal, M. Provost, P. Vallat, C.I.D., 1996.

L'Ariège, J.-M. Escudé-Quillet, R. Sablayrolles et C. Maissant, C.I.D., 1996.

L'étang de Berre, F. Gateau, M. Provost, C.I.D., 1996.

L'étang de Berre, F. Trément, F. Verdin, C.I.D., 1996.

Le Nord, G. Leman-Delerive et all., Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996.

Les Alpes de Haute-Provence, G. Bérard, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1997.

Hautes-Pyrénées, A. Lussault, C.I.D., 1997.

La Seine, A. Buisson, C.I.D., 1998.

L'Hérault, L. Schneider et D. Garcia, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1998.

Les Alpilles et la montagnette, F. Gateau, M. Garenbeek, Colas, Acad. Inscriptions et Belles- Lettres, Paris, 1999.

Le Var, P. Brun, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999.
Le Val-de-Marne, F. Naudet, L.D.A., 2001.
L'Yonne, J.-P. Delor, C.I.D., 2002.
L'Aisne, B. Pichon, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002.
Le Doubs et le Territoire de Belfort, Lydie Joan, C.I.D., Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2003.
L'Aube, L. Denajar, C.I.D., 2005.
Le Comminges, R. Sablayrolles, A. Beyrié, Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2006.
Les Pyrénées-Orientales, J. Kotarba, C.I.D., 2007.
Les Ardennes, D. Nicolas, C.I.D., 2011.

Encyclopédia universalis

Encyclopédie Quillet

Périodiques :

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux ;
Annales du Midi,
Annales de Normandie,
Archéologia,
Archéopage (I.N.R.A.P.),
Aquitania,
Bulletin Académie & Société Lorraine des Sciences,
Bulletin des Amis des Études Celtiques,
Bulletin d'Archéologie du Centre,
Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer,
Bulletin du Centre d'Étude et de Recherches de Mende,
Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne,
Bulletin des Côtes du Nord,
Bulletin épigraphique,
Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,
Bulletin de la Société d'Archéologie et de statistiques de la Drôme,
Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,
Bulletin de la Société archéologique champenoise,
Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente,
Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne,
Bulletin de la Société d'Étude des Hautes-Alpes,
Bulletin de la Société Française de Numismatique,
Bulletin de la Société des Lettres de Bayonne,

Bulletin de la Société préhistorique française,
Caesarodunum,
Cahiers d'Archéologie aveyronnaise,
Cahiers d'Archéologie jurassienne,
Cahiers du Bazadais,
Cahiers rhodaniens,
Études celtiques,
Études Normandes,
Études rurales,
Eurasie,
Gallia,
Histoire Antique,
Histoire antique & médiévale,
Instrumentum,
Keltia,
L'Archéologue,
L'Archéo-théma,
La Tribune Celtique,
Mémoires de l'Académie celtique,
Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne,
Nouvel Observateur (Le),
Ogam,
Ollodagos,
Pallas,
Recueil périodique des Archives des Hautes-Alpes,
Revue de l'Agenais,
Revue Archéologique (P.U.F.),
Revue d'Archéologie du Centre,
Revue Archéologique du Centre de la France,
Revue Archéologique de l'Est (R.A.E.),
Revue Archéologique de Narbonnaise (R.A.N.),
Revue Archéologique de Picardie,
Revue de l'Association pour la diffusion de l'Archéologie méridionale,
Revue belge de Numismatique,
Revue du Centre archéologique du Var,
Revues des Études Anciennes (R.E.A.)
Revue d'Études Celtiques,
Revue d'Études Ligures (R.E.L.),
Revue du Gévaudan,
Revue d'Histoire ancienne (R.H.A.),
Revue d'Histoire savoisienne,
Revue d'Histoire suisse,

Revue de la Société archéologique et historique de Boulogne,
Revue de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne,
Rivista di Studi liguri,
Romania,
Via Domitia, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, 1965.

Auteurs et ouvrages anciens :

AMMIEN-MARCELLIN, *Histoires.*
ANONYME, *Notitia Galliarum*, début du Ve siècle.
ANONYME, *Chronique de Bèze*, XIIe siècle.
APPIEN, *Histoire romaine.*
ARTEMIDORE D'ÉPHÈSE, *Géographie*, Ier siècle av. J.-C.
AVIENUS, *Histoire romaine.*
CATON, *Origine.*
CÉSAR, *La Guerre des Gaules.*
CICÉRON, *De Republica.*
COLUMELLE, *De Re Rustica.*
DENYS LE PÉRIÉGÈTE, *Périégèse, voyage autour du monde.*
DION CASSIUS, *Histoire romaine.*
ETIENNE DE BYZANCE, *Ethniques*, VIe siècle.
EUMÈNE D'AUTUN, *Discours.*
EUTROPE, *Abrégé d'Histoire romaine.*
FLAVIUS JOSÈPHE, *La Guerre des Juifs contre les Romains*, Ier siècle.
FLORUS, *Epitome ou Abrégé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste.*
GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs.*
HÉRODOTE, *Histoire.*
PLINE, *Histoire naturelle.*
PLUTARQUE, *Des noms des fleuves et des montagnes, et des objets qu'on y trouve.*
POLYBE, *Histoires.*
POMPÉE, *Prologues.*
POMPONIUS MELA, *Chorographie.*
POSIDONIOS D'APAMÉE, *Histoire.*
PSEUDO SCYMMOS, *Periegesis.*
PTOLÉMÉE, *Géographie.*

SALLUSTE, *Histoires.*
SIDOINE APOLLINAIRE, *Poèmes et lettres,* Ve siècle.
STRABON, *Géographie ;*
Prolégomènes.
TACITE, *Histoires.*
TITE-LIVE, *Histoire romaine.*

Sites Internet :

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, un nombre sans cesse croissant de sites consacrés aux questions celtiques est apparu.

Sites, blogs, forums... ne cessent de se développer, très inégaux en qualité. Prétendre les citer serait une gageure puisqu'il s'en crée quotidiennement de nouveaux. Nous n'indiquons donc ci-après que quelques uns d'entre eux, qualifiés tant par leur durée que par leur suivi et leur qualité.

Citons particulièrement celui de L'Arbre celtique :
http://www.arbre-celtique.com/, tout à la fois très complet et fréquemment remis à jour, dont on peut dire qu'il est devenu une référence en la matière.

On peut également indiquer le forum,

http://imrama-keltia.bbgraph.com/f2-keltia-magazine

et le blog du magazine Keltia,

http://keltia-magazine.blogspot.com/

ce dernier étant entièrement consacré aux cultures celtes (anciennes et actuelles) et sans équivalent au niveau européen.

Beaucoup d'autres sites, blogs ou forums sont consacrés aux Celtes, plusieurs d'entre eux étant de qualité, d'autres étant quelque peu fantaisistes ou ne s'attachant qu'à un aspect bien particulier du monde celte. Leur nombre tout autant que leur diversité ne nous permet pas d'en établir une liste qui serait nécessairement très vite obsolète.

Carte générale

Les peuples fondateurs à l'origine de la Gaule

(les limites sont celles des départements)



MÉNAPIENS
INS
TREBATES
NERVIENS
MBIENS
VEROMANDUENS
SUAEUCONI
ALAUDUNI
CAEROSI
PAEMANI
CONTRUBI
SUESSIONS
SILVANECTES
REMES
MEDIOMATRICES
VADICASSES
VERODUNENSES
TRIBOQUES
ISII
MELDES
CATALAUNI
LEUQUES
TRICASSES
SENONS
LINGONS
AURELIANI
SEQUANES
INSUBRES
BLANOVII
BOIENS
MOROGI
EDUENS
CUBI
AMBARRES
AMBIVARES
BRANNOVICES
NANTUATES
SEGUSIAVES
ALLOBROGES
ACITAVONES
GAROCELI
CEUTRONES
ICONI
ARVERNES
MEDULES
UMBRANICI
VERTACORI
VELLAVES
HELVIENS
TRICORII
QUARIATES
ELEUTÈTES
SEGALAUMES
VOCONCES
GABALES
CATURIGES
ECTINI
TRICASTINS
SAVINCATES
ADUNICATES
SEBAGUINI
TEMERII
BRIGIANI
SOGIONTI
SENTIENS
ORATELLI
OGES
BRODIONTI
TRIULLARI
ESUBIENS
CORIOBEDENSES
CAVARES
VULGIENTES
MEMINES
NEMALONI
EGUITURI
SUETRES
AVANTICI
VEAMINI
ALBICI
REII
ADANATES
NERUSES
BERITINI
RUTÈNES
VOLQUES ARÉCOMIQUES
EUBURIATES
ARNEMETICI
VARIACENS
VELAUNII
VEDIANTIENS
GLANICI
ELYCOCI
NEMETURI
GALLITRI
SALYENS
CAUDELLENSES
VERDUNNI
OXYBIENS
VANACINI
LUTEVANI
TRITOLLI
LIGAUNI
NEARCHI
DEXIVATES
DECIATES
LIBICI
ANATILIENS
VERUCINS
CILIBENSI
SUELTERES
PISCENOIS
COENICENCE
AVATICI
TRICORES
COMMONES
CERVINI
LONGOSTALÈTES
SEGOBRIGES
MOREII
BORMANI
ELISYQUES
SAMNAGENSES
CAMACTULICI
MACRINI
CTOSAGES
TARUSQUES
ACINI
OPINI
TARABENI
CYNETES
COIMASENI
SORDES
SUBASANI
SIRBI
TITIANI
SICUNI
BALATINI
BRYCES